République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Langue et Culture Amazighes

THESE DE DOCTORAT

Spécialité : Langue et Culture Amazighes

Option : Linguistique

Présentée par : **HASSANI Saïd**

THEME

La variation lexicale et morphosyntaxique à travers les parlers kabyles

Sous la direction du
Professeur Mohand Akli HADDADOU

Membres du jury :

- KAHLOUCHE Rabah	Professeur	UMMTO	Président
- HADDADOU Mohand-Akli	Professeur	UMMTO	Rapporteur
- BOUKHERROUF Ramdane	MCA	UMMTO	Examinateur
- RABEHI Allaoua	MCA	U/Béjaia	Examinateur
- BERKAI Abdelaziz	MCA	U/Béjaia	Examinateur
- HAMEK Brahim	MCA	U/Béjaia	Examinateur

Soutenue le 24 novembre 2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Page

Introduction générale 07

PREMIERE PARTIE

Chapitre I : Le cadre théorique 16

Chapitre II : Rappels théoriques sur la variation, la géographie linguistique et la dialectologie berbère 35

Chapitre III : Dialectalisation de la langue berbère et variation 53

Chapitre IV : Quelques traits linguistiques du berbère et du kabyle 79

Chapitre V : Les études de géographie linguistique berbère 126

DEUXIEME PARTIE

Géographie linguistique des parlers berbères de Kabylie : Lexique et Morphologie 143

C*hapitre I* : Le corps humain et les êtres animés 144

Chapitre II : La faune (animaux, oiseaux, insectes et parasites) 199

Chapitre III : La flore et forêt 242

Chapitre **IV** : La cuisine (instruments et alimentation) 266

Chapitre **V** : Les instruments, objets divers, l'univers et le temps 290

Chapitre **VI** : Les adjectifs, les couleurs, les noms d'agent, les substituts déictiques et les adverbes 329

Chapitre **VII** : Les verbes à la formes simples 364

TROISIEME PARTIE

Géographie linguistique des parlers berbères de Kabylie : Morphosyntaxe 390

Chapitre I **:** Traitement géolinguistique des oppositions thématiques verbales : prétérit ~ prétérit négatif et aoriste ~ aoriste intensif à la 3ème personne du singulier 392

Chapitre II **:** Traitement géolinguistique de la modalité d'orientation spatiale ''***d***' et '***n***'' 458

Chapitre III : Le genre grammatical des emprunts : traitement géolinguistique 467

Chapitre IV : La variation linguistique et ses manifestations en kabyle 474

Chapitre V : La variation et aménagement linguistique du kabyle 490

Conclusion générale 505

Bibliographie 509

Le questionnaire 520

Table des matières 548

À ***la mémoire du Professeur Lionel GALAND***

À ***la mémoire du Professeur Mohand-Akli HADDADOU***

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, je tiens à exprimer toute ma gratitude à :

- Monsieur le professeur HADDADOU Mohand-Akli, qui sans son aide et ses encouragements, ce travail n'aurait pas été possible.
- Je tiens à remercier M. KINZI Azeddine, M. NABTI Amar, M. Oussalem Mohand Ouamer, CHEMAKH Said et Madame ABDESSELAM Lila qui ont bien voulu lire ce travail, qu'ils trouvent ici notre reconnaissance et l'expression de notre profonde gratitude.
- Mes remerciements vont aussi à tous les membres du jury qui ont bien voulu accepter d'examiner ce travail.
- Ma reconnaissance va également à Monsieur le professeur Rémi JOLIVET pour ses conseils qui m'ont été si utiles.
- Nous tenons à remercier toute l'équipe de l'INALCO (Institut National des Langues et Cultures Orientales), Monsieur le Professeur Kamal NAIT-ZERRAD, qui m'a bien reçu et accueilli à Paris, sans oublier Ouzna OUAKSEL qui m'ont beaucoup aidé pendant quatre séjours à paris.
- Ma reconnaissance va aux informateurs et informatrices kabylophones, qui ont si volontiers contribué à notre recherche, leur patience, leur gentillesse, leur soutien indéfectible, sans eux ce présent travail ne pourra pas aboutir. Qu'ils en soient tous sincèrement remerciés.

- Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à l'accomplissement de ce travail, et plus particulièrement ma femme qui a fait preuve de patience et qui m'a soutenu dans les moments difficiles. Qu'ils trouvent, ici, notre profonde reconnaissance.

Dédicaces

Je dédie ce travail

À ***ma famille.***

Système de transcription[1]

Le système de notation adopté est de manière générale celui des berbérisants. Les emphatiques sont rendues par un point souscrit (**ḍ, ṣ, ṛ, ṭ, ẓ)** sauf pour **ḥ** (fricative, pharyngale sourde). Les chuintantes (**c**, **j)**, les labio-vélaires sont suivies de l'appendice (ʷ) en exposant (**bʷ, gʷ, kʷ, qʷ, xʷ**). La tension consonantique est notée par une lettre doublée (**l -----» ll**). Le **ɣ** note la fricative uvulaire, vibrante, sonore ; le **q** note l'uvulaire sourde ; le **ɛ** note la constrictive pharyngale sonore ; le **x** note la vélaire, fricative, sourde. Le **h** note la laryngale. Les affriquées sont notées par un chevron : **ǧ, č,** sauf **tt [t͡s].** Les autres consonnes sont notées comme en français : **b, d, f, g, k, l, m, n, r, s, t, z**.

Spirantes : le spirantisme, n'a été noté entre crochets [ ] que s'il constitue réellement un cas de variation phonétique (occlusive /spirante) sur l'aire kabyle.

Semi –voyelles

w, y

Voyelles

a, i, u, voyelle neutre : **e**

[1] Ce système de notation est accompagné de symboles de l'Alphabet phonétique International (API) avec des traits phonétiques caractérisant les sons du kabyle. (Voir page 06).

Abréviations

Aor. : Aoriste

Aor. int. : Aoriste intensif

C : consonne tendue

c : consonne simple

Cha : chaoui

Chl : chleuh

Cne : commune

D : Daïra

E.A. : état d'annexion

E.L. : état libre

fém. : féminin

Ghd, ghadamsi, dialecte de Ghadamès (Libye)

Kab : kabyle

litt. : littéralement

MC : dialecte tamaziɣt, parlers du Maroc central

masc. : masculin

Mzb : mozabite

Nef : néfoussi, dialecte du Djebel Nefousa (Libye)

pl. : pluriel

pl. sans sing. : pluriel sans singulier

Prét. : Prétérit

Prét. Nég. : Prétérit négatif

Rif : rifain (parler du Rif proprement dit)

sing. : singulier

Siw : siwi (parler berbère de l'Egypte)

Trg : touareg, parler de l'Ahaggar

v. : voyelle

Wrg : dialecte d'Ouargla

Zng : zénaga, dialecte de Mauritanie

/ : ce signe sépare soit deux variantes (au singulier) soit deux formes au singulier et au pluriel

< : signifie vient de

> : signifie aboutit à

Tableau des consonnes[2] et voyelles

(Les symboles de l'Alphabet Phonétique International)

Consonne	Traits phonétiques	Consonne	Traits phonétiques
[l]	Latérale, sonore, non pharyngalisée.	[t͡ʃ]	Affriquée, sourde, alvéolaire
[r]	Vibrante, sonore, non pharyngalisée.	[x]	Fricative, vélaire, sourde
[g]	Vélaire, occlusive, sonore.	[j]	Palatale, sonore, semi-voyelle
[k]	Vélaire, occlusive, sourde.	[q]	Uvulaire, sourde
[ʝ]	Fricative, palatale, spirante.	[ħ]	Pharyngale, sourde
[ç]	Fricative, palatale, spirante.	[ʕ]	Pharyngale, sonore
[ʒ]	Fricative, chuintante, sonore.	[ɦ]	Laryngale, sonore
[ʃ]	Fricative (pré-palatale), chuintante,sourde	[m]	Bilabiale, nasale
[t]	Apico-dentale, sourde, occlusive.	[n]	Apico-dentale, nasale
[θ]	Dentale, fricative, spirante	[dˤ]	Apico-dentale, sonore, pharyngalisée
[ʁ]	Uvulaire, sonore	[tˤ]	Apico-dentale, pharyngalisée, sourde
[d]	Apico-dentale, occlusives, sonore	[d͡ʒ]	Affriquée, sonore, alvéolaire.
[ð]	Inter-dentale, fricative, spirante,	[t͡s]	Affriquée, sourde, dentale.
[s]	Sifflante, sourde	[sˤ]	Sifflante, sourde, pharyngalisée
[z]	Sifflante, sonore, non pharyngalisée	[zˤ]	Sifflante, sonore, pharyngalisée
[d]	Apico-dentale, sonore, occlusive	[f]	Fricative, labiodentale,
[w]	Semi-voyelle, labio-vélaire	[v]	Fricative, labiodentale, sonore
[b]	Bilabiale, occlusive, sonore	[β]	Fricative, bilabiale, sonore

Les voyelles :

/ a / : [æ] ; / i / : [i] ; / u / : [u]

[a] ; [e] ; [o]

[ɑ] ; [ɛ] ; [ɔ]

[2] Dans notre analyse et sur les cartes conçues, nos exemples n'ont été noté entre crochets [ ] avec les symboles de l'API que s'ils constituent réellement des cas de variation phonétique remarquable sur l'aire kabyle. Les pharyngalisées sont notées dans notre document comme suit : [dˤ] = [ɖ] (apico-dentale, sonore) ; [tˤ] = [ʈ] (apico-dentale, sourde) ; [zˤ] = [ʑ] (sifflante, sonore) ; [rˤ] = [ɾ] (vibrante, sonore) ; [sˤ] = [s] (sifflante, sourde). La fricative, palatale, spirante : [ʝ] = [ɣ] ; la fricative, palatale, spirante : [ç] = [χ].

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La variation linguistique, cette réalité linguistique observable à travers des pratiques, des usages, et des productions langagières des locuteurs, constitue une composante principale de toutes les langues. Dès lors, elle est inhérente à toute communauté linguistique et elle participe à son dynamisme naturel. Elle est conçue cependant « *comme fondement de l'exercice communautaire d'une langue, est inscrite dans les usages sociaux des langues »* (H. BOYER, 2001 : 24).

Dans le domaine berbère, les questions de variations et de diversité linguistique sont également omniprésentes dans les milieux berbérisants notamment lorsqu'il s'agit d'aménagement et de codification ou de standardisation de la langue. Ce réel variationnel, dont l'étude a commencé à susciter un regain d'intérêt notamment dans les recherches en dialectologie, a fait l'objet de recherches comparatives, de dialectologie et de géographie linguistique (ou géolinguistique) et il est au centre des recherches dans ces domaines. La diversité d'usage du kabyle considérée comme une pluralité et une multiplicité de façon de parler, de réalisation (ou de prononciation), de formes, de tournures, ….résulterait d'un processus d'évolution naturelle et contribue à son dynamisme naturel. Les premiers comparatistes ont maintes fois souligné l'intérêt des enquêtes et des recherches de dialectologie pour les sciences du langage en montrant clairement l'importance d'exploration et d'examen des parlers locaux. Antoine MEILLET (1921), affirme qu' « il n'y a pas d'histoire de la langue sans la dialectologie».

Une langue est, non seulement un moyen de communication, mais un véhicule de culture, qui transmet la culture et les valeurs entre générations. Elle est aussi un instrument qui permet de comprendre l'environnement, le mode de vie, l'organisation sociale des peuples. Elle n'existe pas en dehors de la communauté qui la parle, elle évolue sans cesse à travers le temps et l'espace. Différents facteurs peuvent agir contre son unité en engendrant une fragmentation et un éclatement, qui pourrait être important, sur une aire géographique assez immense. Outre le facteur géographique qui est souvent déterminant dans la diversité linguistique, les facteurs socio-historique et surtout linguistique sont souvent très complexes. En rapport avec le monde, la langue est forcément soumise à l'évolution. Cette évolution se manifeste dans les changements et les modifications qui s'observent dans les aspects ou les structures de la langue. Ces aspects concernent surtout : la phonétique, la morphologie, le lexique et parfois la sémantique et la syntaxe.

Le but de cette thèse est d'examiner les phénomènes variationnels observés dans le domaine kabyle et de mettre le concept *variation* au centre de la réflexion. Nous tenterons d'examiner d'abord la distribution géographique de quelques mots relatifs aux divers champs

lexicaux (ou sémantiques) : le corps humain, la faune (animaux, oiseaux, insectes…), la flore, la cuisine, …. afin de comprendre leur expansion et leur recul, puis analyser les phénomènes produits par des mutations phonétiques, des altérations de la racine, des changements totaux de la racine. Albert DAUZAT (1944 : 51) insiste sur le fait "*que la géographie linguistique s'intéresse surtout à l'histoire des mots, à "la distribution géographique des vocables — leurs migrations, leur extension, leur recul—, les rencontres, les chocs, les altérations survenues au cours de ces voyages"*. Notre recherche s'appuie sur une grille d'enquête élaborée à l'avance (ou questionnaire pré-établi). Cela nous permettra de collecter et de recenser les variantes (lexicales, morphosyntaxiques et phonétiques) dans l'aire kabyle, et d'expliquer les changements produits afin de comprendre le réel variationnel et les tendances générales du kabyle. Cependant, afin d'enrichir notre analyse, nous confronterons nos matériaux recueillis en Kabylie avec ceux de divers dialectes berbères tirés de ressources lexicographiques et grammaticales existantes ; à cet effet, les données interdialectales ne sont guère écartées (voir la bibliographie pour les références sur lesquelles nous nous sommes appuyées). Seule la comparaison interdialectale pourrait nous fournir quelques indications et renseignements sur le berbère commun, sur son évolution et les changements qui l'ont entrainé.

Si les recherches et les études sur le kabyle ne manquent pas, les spécialistes du domaine amazigh et particulièrement kabyle ne cessent de montrer la nécessité de revoir la carte géolinguistique du kabyle et d'engager un travail de grande envergure en couvrant une bonne partie du territoire de la Kabylie afin d'éclairer certains phénomènes linguistiques et leurs évolutions et/ou leurs mutations, d'une part ; et d'autre part, pour mieux connaitre la réalité linguistique du kabyle et continuer le processus d'aménagement de cette langue déjà enclenché (S. CHAKER, A. RABHI, M.A. HADDADOU, …). L'objectif est d'abord de recueillir, à partir d'une grille d'enquête, des matériaux linguistiques variés touchant diverses thématiques de la vie quotidienne des kabyles puis de les décrire et de les examiner afin de comprendre le réel variationnel kabyle. La réalité linguistique du domaine berbère à travers les diverses aires berbérophones : rifaine, chleuh, chaoui, kabyle, … montre que la langue connait une fragmentation et une dialectalisation parfois importante d'un point à un autre. À l'intérieur du dialecte kabyle, les divergences se manifestent à tous les niveaux de la langue : au niveau de la prononciation (phonie), la morphologie (des formes nominales, verbales, adjectivales, …), des structures linguistiques (syntaxiques) et sémantiques… Les locuteurs communiquent sans difficultés majeures à l'intérieur de l'aire dialectale kabyle.

Les variations phonétiques, à l'instar d'autres types, qui permettent parfois d'identifier les usagers et leurs appartenances géographiques, posent certaines difficultés dans l'aménagement de la graphie notamment en ce qui concerne l'écart à prendre entre l'oral et l'écrit. La variation morphosyntaxique et lexicale, peu traitée, recèle quant à elle, des spécificités régionales très importantes, est également au centre de l'opération d'aménagement linguistique et mériterait un traitement particulier pour résoudre les problèmes posés à ce niveau. C'est dans cet ordre d'idée que nous avons mené nos enquêtes de géographie linguistique en Kabylie pour mieux connaitre le réel variationnel et les structures linguistiques des parlers kabyles afin d'établir des normes qui permettraient de fixer les différents usages attestés.

Si certains parlers ont fait l'objet d'étude des auteurs berbèrisants (R. BASSET, A. BASSET, A. HANOTEAU, L. GALAND,….) et sont mieux étudiés, beaucoup d'autres restent inexplorés et peu connus de nos jours. Certains aspects méritent cependant des traitements et des comparaisons détaillés qui pourraient nous éclairer sur les phénomènes variationnels kabyles, sa diversité linguistique et ses tendances globales d'évolution ainsi que son dynamisme naturel. Les seuls travaux de géographie linguistique kabyle couvrant la grande partie de la Kabylie voire sa totalité sont ceux d'André BASSET (*Etudes de géographie linguistique en Kabylie*, 1929) portant « sur quelques termes berbères concernant le corps humain », de Said GUERRAB (*Analyse dialectométrique des parlers berbères de Kabylie*, 2015) et de Salah BAYOU, (*La variation lexicale dans l'aménagement de la langue amazighe*, le cas du kabyle, 2017). Pour l'autre partie de la Kabylie (la petite Kabylie), peu de textes et de notes lui sont consacrés, comme les notes grammaticales et des textes dans HANOTEAU, BASSET, BENSEDIRA..., les notes d'enquête linguistique de Genevois H. (1955) sur « Ayt-Embarek », Slimane RAHMANI (1933, 1939)… D'autres chercheurs issus de la Kabylie orientale, (RABHI, 1995 ; MADOUI, 1995, …) contribuent d'une façon très remarquable à l'exploration du kabyle en mettant à la disposition du public des particularités régionales méconnues.

La conscience d'appartenir à la communauté kabylophone est largement présente chez les Kabyles (surtout en Kabylie). Le kabyle comme langue est d'abord une langue de la famille et de la vie quotidienne, il regroupe des parlers régionaux ou locaux caractérisés chacun par des traits linguistiques spécifiques. L'unité des parlers kabyles repose avant tout surtout sur le niveau syntaxique (notamment la structure de la phrase simple).

En Kabylie (à travers le territoire kabyle), dans certains points ou espaces (centres) privilégiés de rencontre comme les marchés et les fêtes villageoises, et notamment dans les domaines où s'exercent les activités traditionnelles (élevage, arboriculture, métier à tisser, agriculture, irrigation, ….la pratique du kabyle montre qu'il est d'une richesse lexicale non négligeable. Il suffit de bien prêter l'oreille surtout aux locuteurs et locutrices âgé(e)s pour observer certains termes, des tournures et des expressions que l'on a jamais entendus.

Les mass médias, les télévisions et les radios d'expression kabyle ont joué et joue sans doute un rôle considérable dans la diffusion de certaines particularités régionales kabyles (formes grammaticales et lexicales) et la densification récente des contacts entre kabylophones de parlers ou régions différentes, à travers la chanson et la radio, a contribué fortement à la pratique réelle d'une intercompréhension et l'expansion des régionalismes. Ces moyens (ou canaux) de communication contribuent d'une manière très remarquable à la diffusion des variantes linguistiques aux auditeurs kabylophones à travers la radio notamment dans les échanges entre les animateurs et les invités venant de différents coins de la Kabylie par le biais d'émissions variées.

C'est évident que le kabyle qui a très longtemps été utilisé dans l'oralité (confiné à l'usage oral), connait un recul notamment face à l'arabe et son territoire, pour cette raison, se réduit sans cesse de bout en bout : de l'est (les frontières avec l'aire chaouie) comme de l'ouest (les localités appartenant à la wilaya de Boumerdes) et du sud (les communes du sud de Bordj Bou-Arreridj sont totalement arabophones). D'autres régions comme la province d'Oran jadis étaient kabylophones, arabisées depuis le 19ème siècle, REINAUD (1857 : 12-13) affirme : « *On cite des cantons de la province d'Oran où, il y a cent ans, on ne parlait que le kabyle, et où maintenant l'arabe se parle seul. Si le kabyle s'est maintenu avec tant de persistance dans le Djurdjura et dans quelques autres localités, c'est, en général, à cause de l'état d'isolement des habitants* ».

L'accentuation, l'intonation, le rythme et le registre mélodique, relevant du domaine de la prosodie, connaissent également des variations non négligeables. C'est en écoutant des locuteurs kabylophones qui viennent de divers coins de la Kabylie, surtout de la zone de l'Extrême Oriental, qu'on se rend compte de la diversité prosodique et des particularités régionales importantes à ce niveau. En se combinant à d'autres phénomènes de prononciation, ils interviennent également dans l'identification régionale des locuteurs et dans la perception des accents régionaux.

Les locuteurs peuvent choisir des structures et d'autres marqueurs que les leurs s'ils ont pris connaissance de différenciations linguistiques de leurs parlers du reste des autres régions kabylophones. Par son choix, le locuteur peut cependant éviter d'attirer l'attention de l'auditeur sur sa propre origine géographique. Son but principal est sans doute d'assurer plus aisément la communication au niveau intergroupe.

Certains locuteurs procèdent à l'hypercorrection, consciemment ou inconsciemment dans leurs échanges communicatifs (répertoire verbal en communication) cela se justifie par le fait que les formes mises à l'écart sont irrégulières, non conformes à l'usage commun (''*au kabyle moyen*'') ou général, et sont marginales. Cette tendance est généralement observée avec ceux qui côtoient d'autres locuteurs qui viennent du cœur de la Kabylie (la grande Kabylie : Igawawen, et …).

Dans les zones kabylophones qui ont perdu la particule de direction ''***n***'' variante ''***in***'' « vers là-bas », son enseignement pose beaucoup de difficultés aux apprenants. Si l'opposition ''**d**'' « vers-ici » / ''**n** '' « vers-là-bas » a donc disparue dans certains coins de la Kabylie, son introduction dans les manuels scolaires et sa recommandation de l'enseigner et de la généraliser dans les régions qui l'ont perdue a laissé les apprenants se confronter à une nouvelle situation de revivification et d'apprentissage très complexe. Nous avons interrogé quelques enseignants[1] de tamazight sur cette question et nous ont confirmé que les apprenants ne parviennent souvent pas à (re)produire la particule ''**n**'' à l'oral comme à l'écrit. Cependant, après avoir dispensé le cours sur l'opposition : ''**d**'' (vers-ici)/''**n**'' (vers là bas), les enseignants du collège ont constaté que dans la production écrite des élèves, cette particule de rection ''**n**'' (vers là bas), ne montre aucun signe d'apparition. Ils (les apprenants) continuent à privilégier l'usage unique de la particule ''**d**''signifiant : « vers-ici » et « vers-là-bas ». Et si le contexte impose l'orientation « vers-là-bas », le marqueur « **ɣer din** » apparaît donc pour la précision et le différencier de ''**d**'' « vers-ici ».

Outre l'opposition ''**d**'' / ''**n**'' qui a posé de problème pour les apprenants l'ayant perdue dans leur usage régional quotidien, la position post-verbal de ''**d**'' dans l'énoncé : ***ad tas-d*** [**a*t͡s*as*ə*d**]* /***ad d-(t)as*** [**a*d͡d*as**]* « elle va venir ; elle viendra » ; constitue un phénomène très remarquable de variation de la morphologie positionnelle. Cette position est également

[1] Nous avons interrogé nous même les enseignants de tamazight du collège dans la région d'Iflissen Oumlil, région qui a perdu l'opposition (qui correspondent notamment aux points d'enquête (Ibouhrene) n°05 et Birrou n° 06).

reproduite à l'écrit par les élèves, selon les enseignants interrogés dans la zone de l'extrême occidentale.

La diversité linguistique dans le domaine berbère et particulièrement kabyle, est un fait admis et partagé par de nombreux berbérisants (OLIVIER, GALAND, VYCICHL, BASSET, PROVOTELLE, CHAKER, KAHLOUCHE, LAFKIOUI, NAIT-ZERRAD, …..) ; outre les facteurs externes : socio-historique et économique liés principalement au mode de vie et aux conditions climatiques, qui ont agi en faveur de la fragmentation et l'émiettement des parlers berbères, d'autres ont accéléré le processus de dialectalisation ayant abouti à la pluralité de parlers locaux ; cette situation résulterait de divers processus structuraux internes qui ont agi à l'éclatement de la ''langue'' en ''dialectes'' puis les ''dialectes'' en ''parlers''. Les parlers ont connus, à leur tour et à des degrés moindre, une autre forme de diversité : la variation intra-dialectale (exemple la variation en kabyle). Nous nous efforcerons dans ce travail d'examiner les altérations qui s'opèrent dans le système linguistique kabyle et les forces qui les sous-tendent, d'une part ; et les mécanismes proprement linguistiques qui se profilent dans le processus variationnel de mutation et de changement linguistique, d'autre part.

Problématique

Nous nous intéresserons dans ce travail à la variation lexicale et morphosyntaxique du kabyle à travers son aire d'usage. Nous tenterons, ici, de répondre à la questions suivante : quelles sont les contraintes structurales et les forces qui président et agissent à l'apparition de la variation et l'éclatement des variantes ?. La catégorisation de variantes et les structures de variation mériteraient des traitements géolinguistiques, d'une part ; d'autre part, peut-on hiérarchiser les aspects affectés par la variation linguistique dans le domaine kabyle à travers les niveaux de la langue ?

Nous tenterons parallèlement de rechercher les tendances lourdes de variation ; c'est-à-dire les principaux éléments ayant subi des changements soit au plan phonétique soit au plan morphologique soit au plan lexical. Notre choix s'est porté sur les phénomènes variationnels principalement lexicaux et morphosyntaxiques observés dans les parlers kabyles. Nous nous sommes efforcés de jeter un regard d'ensemble sur le kabyle : son lexique et ses structures morphosyntaxiques tout en analysant et expliquant cette diversité linguistique intradialectale. Ici, il est question d'examiner essentiellement les facteurs structuraux ayant conduit à la

différenciation linguistique d'une part ; et de glaner des matériaux variationnels de base au moyen d'un questionnaire pré-établi comme méthode d'investigation.

Hypothèses

Les grandes hypothèses ayant guidé ce présent travail peuvent être formulées comme suit :

- La variation linguistique (phonétique, lexicale et morphosyntaxique) en kabyle est distribuée d'une manière discontinue sur l'aire kabyle ;
- Certains parlers (ou localités) kabyles présentent des particularités régionales ; d'autres ont renouvelé leurs systèmes locaux ;
-La variation linguistique dans le domaine kabyle est très complexe : chaque localité (parler) a sa tendance qui lui est propre ;
- Les localités situées aux extrémités de la Kabylie, sont très affectées par l'emprunt à l'arabe ;

Objectifs

L'objectif principal de cette thèse est de collecter et recueillir des matériaux linguistique variationnels dans différentes régions de Kabylie afin de fournir des renseignements et des données d'ordre linguistique, de recenser les variantes à travers les points d'enquête soumis à l'étude et d'élargir le champ de connaissance du kabyle en mettant en évidence de très nombreuses variantes lexicales, phonétiques et morphosyntaxiques du kabyle. La collecte permet d'établir donc des matériaux d'enseignement et de connaissance du domaine kabyle qui serviront éventuellement à la conception d'un Atlas linguistique de Kabylie, qui jusqu'à présent est inexistant. Il convient avant tout d'exécuter un protocole bien établi (avec une démarche ou méthode claire) devant aboutir à la réalisation des Atlas linguistiques. Ici, Il ne s'agit pas d'un grand atlas linguistique kabyle qui couvre tous les villages kabyles, qui ne serait réalisable que par des efforts de groupes dans un cadre d'équipe et qui requiert donc beaucoup de temps et des moyens surtout matériels.

L'objectif, également, est de montrer la diversité lexicale et morphosyntaxique du kabyle à travers les localités que nous avons enquêtées. Nous proposerons qu'il y ait différents signifiants et réalisations par lesquels on désigne les objets que les kabyles utilisent dans leur vie quotidienne, et différentes formes par lesquelles on exprime les actions, les mouvements, et les qualités en kabyle.

Ce travail répondra à des exigences et à des motivations scientifiques et pédagogiques.

Il pourra permettre d'apporter un éclairage sur divers phénomènes : phonétique (mutations phoniques diverses), analogies, généralisation de la dénomination, disparition des oppositions, réductions de racines, multiplicité des formes (au singulier et au pluriel), ….

Si aujourd'hui deux locuteurs kabyles : l'un de Tizi Ouzou, l'autre de Béjaia ou de Bouira communiquent et se comprennent facilement, sans problèmes, ils se rendent compte, au long de la discussion des différenciations linguistiques que chacun utilise. Les locuteurs kabylophones puisent donc dans leur répertoire linguistique, et disposent de certains marqueurs linguistiques régionaux, faits de style, intonation, … ce sont des particularismes notoires et spécifiques qui permettent parfois de localiser les locuteurs kabylophones et d'identifier leur appartenance régionale. La variation sera donc largement sentie par les locuteurs issus des villages kabyles lointains. Le phénomène de la variation se réalise progressivement et lentement et même si l'intercompréhension est assurée parfaitement entre des locuteurs de villages proches, elle régresse sensiblement de plus en plus qu'on s'éloigne des localités, et disparait parfois entre des régions très éloignées.

Organisation du travail

Notre travail est divisé en trois parties. La première partie de cette thèse est subdivisée en cinq (05) chapitres :

Le premier chapitre, nous l'avons consacré au cadre théorique et aux orientations méthodologiques ayant guidé notre travail ;

Le deuxième chapitre est consacré aux rappels théoriques sur la variation, la géographie linguistique et la dialectologie berbère.

Dans le troisième chapitre, nous avons mis l'accent sur le processus de dialectalisation de la langue berbère et la variation. Nous nous sommes focalisés, ici, en passant en revue les notions « tamazight » : « langue » ou « langues », sur les secteurs affectés par la variation à l'échelle intradialectale et interdialectale.

Le chapitre IV, nous l'avons consacré sommairement aux traits linguistiques du berbère et du kabyle à savoir : le phonétisme (phonétique et phonologie), la morphosyntaxe et le lexique.

Dans le chapitre V, nous avons explicité et présenté les travaux et les études de géographie linguistique berbère.

La deuxième partie est consacrée au traitement géolinguistique du lexique des parlers berbères de Kabylie. C'est dans cette partie que nous avons réservée une place à la

cartographie et la distribution des variantes linguistiques sur des cartes conçues à l'aide du logiciel QGIS 2.8. Elle est divisée en huit (08) chapitres :

Le chapitre I : traitement géolinguistique des termes relatifs au corps humain et aux êtres animés ;

Le chapitre II : traitement géolinguistique des termes relatifs à la faune (animaux, oiseaux, insectes) ;

Le chapitre III : traitement géolinguistique des termes relatifs à la flore ;

Le chapitre IV : traitement géolinguistique des termes relatifs à la cuisine (instruments et alimentation) ;

Le chapitre V : traitement géolinguistique des termes relatifs aux instruments, aux objets divers, à l'univers et au temps ;

Le chapitre VI : nous l'avons consacré au traitement géolinguistique des termes relatifs aux adjectifs, aux couleurs et aux noms d'agent ; les substituts déictiques, les adverbes et éléments divers ;

Le chapitre VII : traitement géolinguistique des verbes à la forme simple ;

La troisième partie est consacrée au traitement géolinguistique des phénomènes morphosyntaxiques. Elle comprend cinq (05) chapitres :

Le chapitre I, nous l'avons consacré au traitement géolinguistique des oppositions thématiques verbales : prétérit/prétérit négatif et aoriste/aoriste intensif ;

Chapitre II : traitement géolinguistique de la modalité d'orientation spatiale ‘’**d**’’/’’**’’n**’’ ;

Chapitre III : le genre grammatical des emprunts à l'arabe et au français : traitement géolinguistique ;

Le chapitre IV, nous l'avons consacré à la variation et ses manifestations en kabyle où nous avons relevé les phénomènes et les cas de variation (phonétique, morphologique et lexical) marquant le kabyle.

Dans le chapitre V, nous avons mis l'accent sur la place à accorder à la variation linguistique dans l'aménagement linguistique du kabyle.

PREMIERE PARTIE

Chapitre I

Le cadre théorique

Nous présenterons sommairement dans ce qui va suivre le cadre théorique général et les travaux dans lesquels s'inscrit notre travail. Les analyses que nous proposerons s'inscrivent dans une approche comparative intra-dialectale et inter-dialectale.

1- Orientations théoriques et méthodologiques

Notre travail, portant sur la géographie linguistique de la Kabylie, s'inscrit principalement dans les recherches menées par André BASSET (1929, 1936, 1939, 1952, 1959) sur le berbère et sur le kabyle. Nous nous inspirons également des travaux de géographie linguistique menés sur la variation dans le domaine berbère : Lionel GALAND (1953, 1964), Khellaf MADOUI (1995, 1996), Kamal Nait-Zerrad (2004a, 2004b), Mena LAFKIOUI (2007), et des travaux de terrain et de dialectologie classique d'Albert DAUZAT (1922) et du romaniste Sever POP (1950a, 1950b, 1950c, 1951), ainsi que l'étude de Françoise GADET (sur la variation en français). Ce cadre général permettrait d'expliquer les phénomènes variationnels, les différenciations linguistiques et l'éclatement des variantes linguistiques sur l'aire kabyle.

2- La variation linguistique (Françoise GADET, 2007)

W. LABOV (1977), considère qu'une langue sans variation intrinsèque serait dysfonctionnelle. L-J CALVET (1993), ajoute également que toute langue entraîne obligatoirement des diversifications de la part de ses locuteurs. F. GADET (2007 : 13), à l'instar de ses prédécesseurs (LABOV et autres), postule que la variation est inhérente à toute langue : quelle que soit la langue donnée, les locuteurs l'utilisent sous des formes diversifiées.

D'après F. GADET (2007 : 23), nous pouvons distinguer et répertorier cinq types de variations ; elles seront classées dans le tableau ci-après, qui résume la représentation globale de la variation et les relations entre les variations.

Représentation de la variation			
1) Variations selon l'usager	Temps	Changement	Diachronie
	Espace	Géographique, spatial, régional, local	Diatopie
	Société, communauté	Social	Diastratie
2) Variations selon l'usage	Styles, registres, niveaux	Situationnel, stylistique, fonctionnel	Diaphasie
	Canal	Oral/écrit	Diamésie

Nous ne nous intéresserons, ici, qu'aux *variations diatopiques* (liées principalement à l'espace géographique et aux régions ou localités où le kabyle est largement parlé).

Pour ce qui est de *la variation diastratique* (ou social), en raison des réponses approximatives communes obtenues de la part des témoins âgés et jeunes dans un même point d'enquête, cela m'a dissuadé de l'analyser (puisque nous avons interrogé dans certaines localités deux informateurs dont les âges varient sensiblement, âgés et moins âgés (jeunes)). En kabyle, cet aspect pourrait faire l'objet d'un traitement particulier en choisissant des échantillons et des thèmes très diversifiés (en tout cas, nous n'avons pas l'intention d'aborder objectivement dans ce présent travail cet aspect des choses) ; enfin, la variation de l'ordre temporel (dans le temps) ne peut être traitée qu'en explicitant les mutations et les changements produits suivant le principe de l'économie linguistique (ou articulatoire), et les lois phonétiques universellement admises ou propres au berbère (particulièrement kabyle).

La variation diaphasique, ou *stylistique*, est définie par F. GADET (2007 : 172) comme « *la capacité des locuteurs à moduler leur façon de parler en fonction de différents interlocuteurs et activités* ». Le locuteur (adulte ou enfant), par le répertoire linguistique diversifié dont il dispose, ne s'exprime pas de la même manière selon qu'il s'adresse à un ami, à un membre de la famille ou à quelqu'un d'autre. Ce répertoire, lui permet d'employer telle ou telle variante, ou variation, selon l'objet de l'échange, le contexte et son interlocuteur. On tient donc en compte, dans la diaphasie, de ce que *fait* le locuteur, mais non pas ce qu'il *est*. En fonction de la sphère d'activité et de la situation de communication, disait F. GADET « *La variation se manifeste très vite dans l'acquisition, les enfants devenant sensibles aux différences des façons de parler de leur entourage du fait que ce qu'ils entendent comporte de la variation* » (2007 : 25). Le kabyle, une langue à tradition orale ; l'écrit a déjà pris le relais dans des domaines très restreints (surtout à l'école, dans l'apprentissage du kabyle) ; en dehors de cette situation scolaire qui recommande de se plier aux règles et aux normes soit disant ''correctes'', le kabyle, dans toutes ses formes diversifiées, est largement employé dans l'aire kabyle.

Enfin, *la variation diamésique* est centrée sur l'usage oral et l'écrit. Pour F. GADET (2007 : 17) : « *Les usagers ne parlent pas comme ils écrivent, et inversement* ». Ce type renvoie aux différences de canal, par exemple canal oral (lorsque l'on parle), et canal écrit (lorsque l'on écrit).

Bien que F. GADET ait beaucoup travaillé sur le français « oral » et « écrit » en dégageant la variation et les différenciations linguistiques par rapport à la norme recommandée par l'Académie française. Elle conclut enfin que les variations et les écarts résultent surtout de la mise en place d'une norme, car s'il y a variation, c'est forcément par rapport à une norme : « *La standardisation ayant pris la forme d'une réduction de la variation, elle fonctionne sur des exclusions tendant à n'admettre qu'un seul usage comme correct* » (2007 : 114).

3- Démarche, terrain, questionnaire et méthodologie

Dans ce qui va suivre, nous présenterons la démarche suivie dans notre recherche, le terrain d'étude, le questionnaire élaboré et les enquêtes que nous avons menées en Kabylie, et la méthodologie du travail.

3.1. Le terrain d'étude

Le terrain que nous avons exploré c'est la Kabylie, bien que ce terrain soit relativement vaste, ayant une superficie qui dépasse 300 Km^2. La Kabylie est divisée en wilayas, les wilayas en dairas, et les dairas en communes. Les communes à leur tour regroupent des localités de 500 à 25000 habitants. Parmi les difficultés auxquelles nous nous sommes confrontés, la première est liée au choix des points d'enquête (ou maillage du territoire ou de la zone étudié) ; la seconde est liée à l'élaboration d'une grille d'enquête (choix des formes et des unités linguistiques à soumettre aux témoins de langue). Etant locuteur kabyle, nous disposons d'une connaissance assez parfaite de la langue kabyle, de ses structures et d'un nombre important de variations linguistique du kabyle. Cette prédisposition, nous a facilité d'abord l'accès au terrain et nous a permis d'enclencher rapidement des conversations avec des témoins kabylophones et nous a même laissé observer et identifier les variantes dans l'espace kabyle.

Pour nos enquêtes, nous avons choisi l'entité « village » comme point d'enquête pour différentes raisons :

- Le village comme la plus petite entité géographique circonscrite à laquelle appartient un locuteur / informateur.
- Pour mieux identifier le particularisme régional (au niveau infra-régional) ;
- Pour mieux localiser les variantes, les différentes réalisations (ou formes) et préciser tous les faits linguistiques régionaux.

Pour répondre à notre objectif, nous avons eu recours à des enquêtes par questionnaire. Cette technique d'observation consiste à recueillir des matériaux linguistiques et permet de vérifier nos données et des points de variations linguistiques potentiels (M. MAHMOUDIAN, 2013 : 110 et 119).

3.2. Les points d'enquête (Terrain d'enquête)

Il faut dire que l'enquête est très limitée eu égard à la multitude de parlers kabyles qui imbriquent différents villages à la fois. Nos points d'enquête ont été choisis d'une façon à couvrir le territoire de la Kabylie et toucher le plus grand nombre de villages ou localités. Le nombre important de village ne permet pas de parcourir la Kabylie village par village vu la durée limitée accordée à une thèse. Les villages ont été choisis en fonction d'accessibilité et de disponibilité d'enquêteurs (témoins). Mais nous estimons que le territoire parcouru (111 points d'enquête) suffit pour nous fournir des données linguistiques comparables, découvrir le réel variationnel authentique qui nous permettra également de vérifier les divergences linguistiques en kabyle.

Toute la Kabylie était concernée et couverte par les enquêtes. Les points d'enquête présentés dans ce présent travail correspondant sur le terrain aux villages ou localités kabyles circonscrites géographiquement. Ces points d'enquête, distribués géographiquement sur tout le territoire kabyle, géographiquement référencés, appartiennent à six wilayas[1] de la Kabylie. Chaque point d'enquête a été affecté d'un code ou numéro de localisation qui facilitera leur localisation. (Voir carte des points d'enquête ci-après ; carte n° 01). Les points d'enquête seront présentés ci-dessous et en annexe.

[1] A l'issue du dernier découpage administratif de 1984, la wilaya de Tizi-Ouzou compte 21 Daïras et 67 communes. Pour les autres wilayas où l'on parle kabyle ; Bejaia compte 19 Daïras et 52 communes ; Bouira compte 12 Daïras et 45 communes ; Boumerdes compte 10 Daïras et 38 communes ; Sétif compte 20 Daïras et 60 communes ; Bordj Bou Arrérij compte 10 Daïras et 34 communes ; Jijel compte 11 Daïras et 28 communes.

Carte n° 01 : Les points d'enquête (111 points d'enquête) (Tizi-Ouzou, Bejaïa, Bouira, Boumerdes, Sétif et Bordj Bou-Arreridj)

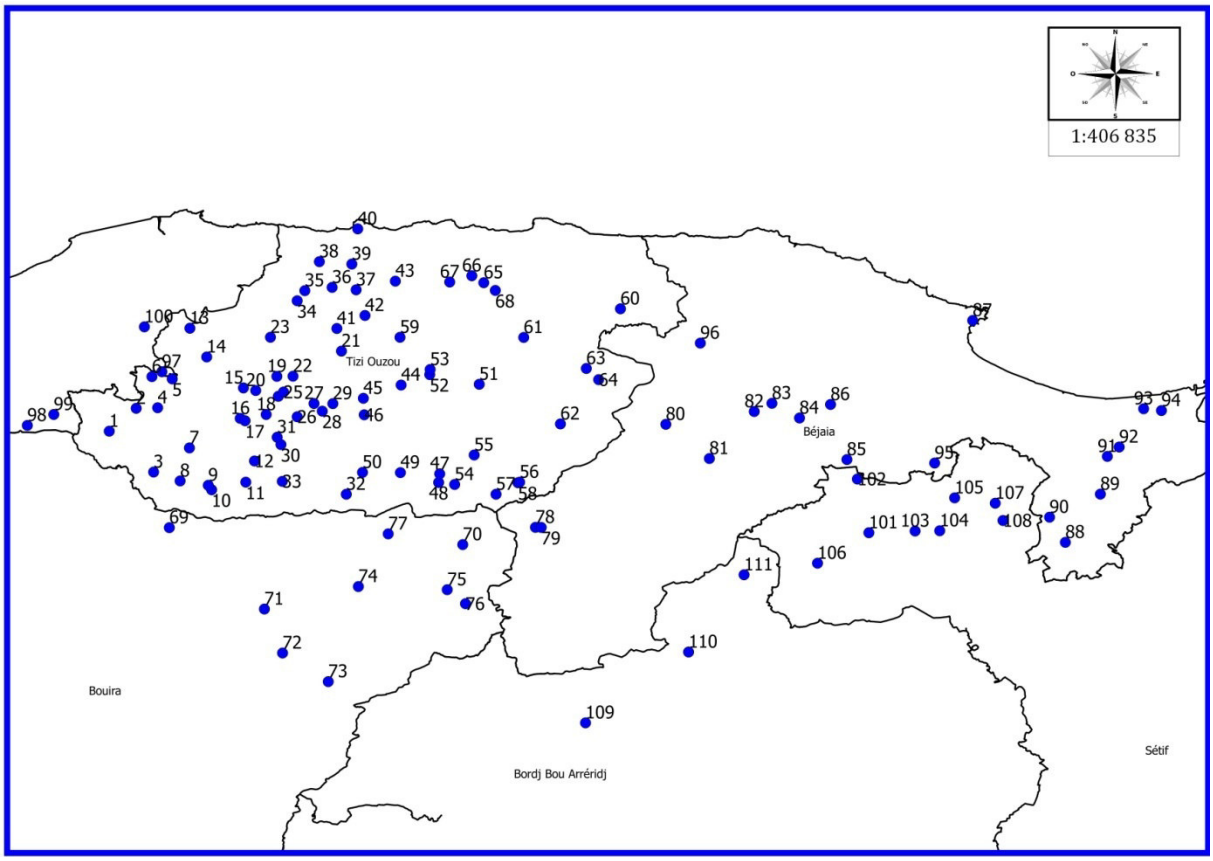

01. Ait-Itchir (Tizi-Gheniff)
02. Taka
03. Kerouan
04. Tafoughalt
05. Ibouhrene
06. Birrou
07. Mechmel
08. Bou Ighzer et Halil (Frikat)
09. Ibouhathene
10. Bounouh
11. Ait Mendes
12. Mechtras
13. Beghdad (Tadmait)
14. Ait Khercha
15. Tirmitine
16. Ait Zaim
17. Tizi Tzougart (Maatkas)
18. Agouni Boufal
19. Bouhinoun
20. Mizdeta
21. Tazmalt
22. Ait Mansour
23. R'djaouna Techt
24. Ait Anane
25. Ait Ouaneche
26. Ait Mesbah
27. Ait Idir
28. Ait Bouyahia
29. Ait Khalfoun
30. Tassoukit
31. Ait Abdelmoumene
32. Ait Ergane
33. Ait Amar
34. Izaichene (Makouda)
35. Ichikar
36. Tarihant
37. Boudjima
38. Mazer (Mizrana)
39. Tifra
40. Aguemmoun (Taksebt)
41. Igounane n Amer (Lazib)
42. Tikobaine
43. Abizar
44. Aboudda Oufella
45. Azouza
46. Ait Frah
47. Ait Saada
48. Ait Daoud
49. Tikichourt
50. Ait Toudert
51. Ait Zellal
52. Tigrine
53. Mekla
54. Ait Mislaine
55. Tiferdoud
56. Iguefilene
57. Tirourda
58. Ait Aissa Ou Yahia
59. Guendoul
60. Tabouda (Zekri)
61. Ait Bouhini
62. Sahel (Bouzguene)
63. Tifrit-n-Ait Ou Malek
64. Iguersafene
65. Ait Ouchen
66. Ighil Mhani
67. Adrar
68. Agraradj
69. Maala
70. Selloum (Bouira)
71. El Asnam
72. Ain-Tiza (Ahl Al Ksar)
73. Ouled M'hamed (Ouled Rached-Bouira)
74. Semmach
75. Raffour
76. Taourirt Ath Mansour
77. M'Zarir
78. Tabouda (Béjaia)
79. Ayacha (béjaia)
80. Louta
81. Seddouk Wadda (Seddouk-Bas)
82. Tasga
83. Ideraken
84. Tighilt (Semaoun)
85. Tifritine
86. Bou Ouchene
87. Bejaia
88. Berzakh/Rehamine (Draa El Gaid)
89. Ath-Laziz (Kherrata)
90. Adjioune
91. Arechah
92. Saadane (Darguina)
93. Tizi El Oued
94. Boulzazen (Cne. Melbou)
95. El-Merdj (Kendira-centre)
96. Hallafa (Béjaia)
97. Ait Slimane
98. Ouled Ben Doukhane
99. Ouled Sidi Saad
100. Naciria
101. Ighboulyen
102. Ahfir (Beni Mouhli)
103. Augmert (Ouled Ali Ben Othmane)
104. Tizi-Oughlad
105. Ouslouf
106. Ait Achache
107. Tala Oulili
108. Oued-Ouirane
109. Oulad Atmane
110. Azrou
111. El Main

3.3. Les techniques d'observation

Nous nous référons ici à l'article de Mortéza MAHMOUDIAN (2013 : 105-139), qui est une excellente synthèse, en retraçant la naissance du corpus et l'enquête par questionnaire. Nous pouvons retenir ce qui suit : Lorsqu'on s'intéresse aux faits de langues, on s'interroge sur les procédés d'observation. Deux techniques d'observation sont proposées depuis la naissance de l'idée de corpus : corpus et enquête par questionnaire.

Les deux techniques sont généralement suivies soit séparément soit en complémentarité dans l'observation des faits de langue. Beaucoup de questions surtout théoriques se (re)posent quant à la représentativité du corpus de la langue à l'étude. Suivant MAHMOUDIAN (2013 : 107), « Le concept de corpus s'inscrit dans un cadre théorique où l'on conçoit les langues dotées d'une *structure sui* generis (ou arbitraire). Dans cette perspective, la structure de chaque langue a des spécificités que l'on ne peut circonscrire qu'à travers l'observation et l'étude de son usage». L'importance ou la valeur du corpus est justifiée par deux raisons principales :

1- Les études et les travaux qui prennent en considération variations et diversités linguistiques.

2- L'aspect technique : le développement spectaculaire de l'outil informatique. Quelque soit la méthode empirique entreprise (corpus ou enquête), le rôle du corpus est limité à celui d'un recueil de données, garant de l'authenticité des matériaux analysés et décrits.

3.4. Questionnaire : Elaboration et contenu

Ce travail de variation linguistique (lexicale et morphosyntaxique) à travers les parlers kabyles se base sur des enquêtes suivantes :

Collecter des matériaux linguistiques auprès des informateurs (sexe masculin et féminin), vivants dans des villages différents de la région de Kabylie. Soumettre un questionnaire lexical et morphosyntaxique pré-établi aux informateurs en notant ce qu'ils nous fournissent comme spécificité de leur parler.

Si nous avons choisi d'enquêter sur divers champs lexicaux et quelques faits de morphosyntaxe, c'est pour toucher la réalité linguistique du kabyle à travers les termes relatifs aux divers domaines de la vie et chercher les différenciations du côté du lexique et de la morphosyntaxe.

Le questionnaire (la grille d'enquête), nous l'avons établi progressivement en fonction de quelques variations déjà observées et connues en kabyle. Donc, dès qu'une variation est attestée, elle sera intégrée dans notre questionnaire. Dépassant l'approche purement lexicaliste, terme emprunté à S. CHAKER (1995 : 3059), nous nous sommes servis du questionnaire linguistique proposé par Lionel GALAND et Paulette GALAND-PERNET[2] en 1971, duquel nous nous inspirons, qui ont intégré les données morphosyntaxiques. Quelques termes sont également tirés de la liste Swadesh[3]. Etant locuteur kabylophone, nous avons pris connaissance de la géographie et de l'histoire de la Kabylie et ayant une excellente connaissance du kabyle, de son système linguistique et de ses points de variation potentiels ; ce questionnaire, nous l'avons enrichi et adapté à la réalité variationnelle et à la diversité linguistique qu'a connu le kabyle à travers ses parlers.

Le questionnaire comporte donc deux niveaux :

Pour le questionnaire lexical, les termes retenus sont relatifs aux activités principales des Kabyles ; quoique quelques termes seulement soient retenus et ce sont ceux qui tiennent plus de place et qui appartiennent au vocabulaire usuel. Le volet lexical, nous l'avons organisé par champs lexicaux (ou sémantiques) : Le corps humain et les êtres animés, la faune (animaux et insectes), la flore, la cuisine et l'alimentation, les bijoux, l'univers et le ciel, les noms d'agent et les adjectifs, les instruments et objets divers, les verbes (à la forme simple), les adverbes. Chaque terme de ces champs est affecté d'un numéro.

Pour les questions de morpho-syntaxe, qui d'ailleurs ne sont pas nombreuses, nous avions introduit des formulations (phrases ou énoncés) qui ciblent certains points de la langue et les éléments grammaticaux : les particules de directions « **d** »/ « **n** » (présence et absence de « **d** »), les démonstratifs ou les substituts déictiques, la morphologie positionnelle de la particule « **d** » dans un énoncé, les oppositions thématiques verbales : prétérit/prétérit négatif ; aoriste/aoriste intensif, ……. Si le questionnaire est très réduit ou d'une taille moyenne, il requiert moins de temps et les enquêtes auraient l'avantage de ne pas lasser nos témoins.

[2] Ce questionnaire qui a été mis en circulation où ses auteurs ont sollicité et invité ses utilisateurs à fournir des remarques et des suggestions quant à sa formulation, ses unités proposées et ses lacunes. (cf. GALAND, L. & GALAND-PERNET, P., 1971, « Questionnaire linguistique pour le berbère (vocabulaire et morpho-syntaxe) », *In. Litterature orale arabo-berbère*, Paris, *Publication de la R.C.P. 43,* C.N.R.S., l6 pages).

[3] La liste Swadesh a été élaborée par le linguiste américain Morris Swadesh dans les années 1940-1950. Elle est composée d'un vocabulaire de base relatif à la culture et à l'environnement naturel. Elle est surtout employée dans la linguistique historique et comparée. Il existe, cependant, plusieurs listes Swadesh : celle de 215 mots, celle de 207 mots, celle de 200 mots et celle de 100 mots.

Le questionnaire, s'il est moins exhaustif, a été élaboré d'une façon à être représentatifs des variations à travers la Kabylie. De plus ce questionnaire présente l'avantage de montrer comment s'organise des secteurs (champs) de divers vocabulaires. Nous le confronterons également avec les données d'autres dialectes berbères tirées de différentes sources anciennes existantes et consultées (voir bibliographie).

Pendant les collectes des corpus, nous avons prêté attention aux informateurs et surtout à leur origine. Pour les témoins : nous avons vérifié leur origine native notamment celle des femmes qui se marient en quittant leur village pour exclure les effets de contact et donc garantir l'origine et assurer la représentativité. Notons que nos enquêtes de terrain ont été effectuées pendant des périodes différentes allant de 2012 à juin 2016.

3.5. Les informateurs

L'informateur est avant tout un locuteur parlant une langue où il habite. Il partage diverses valeurs avec les membres de la communauté à laquelle il appartient. Il est considéré comme témoin effectif de l'usage réel d'un parler ou d'une variété d'une langue. La réalité linguistique se trouve dans le langage des locuteurs, qui sont les seuls témoins de la réalité langagière dans une communauté linguistique. Les locuteurs communiquent entre eux grâce à l'utilisation d'un système linguistique de différents aspects (phonétique, morphosyntaxique, lexical et sémantique). Pour nos enquêtes, menées en Kabylie, nous avons sollicité et interrogé des informateurs des deux sexes (masculin et féminin) dont l'âge varie entre 28 ans et 85 ans. Nous n'avons privilégié à cet effet aucune tranche d'âge[4]. Les témoins ont été choisis en fonction de deux critères essentiels : ils devaient maitriser et parler parfaitement le kabyle (pour ne pas dire monolingue, ils peuvent être bilingues ou autre), ils devaient être natifs et originaires de la localité où avait lieu l'enquête (à enquêter). Et en fonction de leur disponibilité, nous les avons interrogés sur des activités qu'ils exercent et sur les appellations qu'ils donnent aux différents objets qu'ils utilisent dans leur vie quotidienne. Nous avons même introduit un espace encadré, sous forme d'une fiche signalétique, en tête du questionnaire à remplir qui portera des renseignements sur l'informateur : âge, sexe, wilaya, daïra et commune, village d'origine, niveau d'instruction, langues parlées et aussi d'autres

[4] L'informateur idéal pour GILLIERON était ce que les anglo-saxon apellent NORM (Non-educated, Old, Rural, Male), témoin ayant mieux préservé la langue ancestrale et porteur d'un état ancien de langue. Contrairement à Louis GAUCHAT qui sollicite toutes les tranches d'âge de la communauté et s'intéresse à toutes ses composantes. Pour lui, il n'y a pas d'informateur représentatif, mais une dynamique sociale et démographique à laquelle tous les usagers participent, qui établit qu'il n'y a aucune variété de langue qui soit homogène. (GADET F., *La variation sociale en français*, OPHRYS, Paris, 2007, p. 19).

informations sur le séjour de l'informateur à l'étranger (*cf.* annexe). Au début, nous avons ciblé des informateurs monolingues et âgés ; car ce sont eux qui avaient mieux conservé la langue ancestrale (le kabyle) et qui n'ont eu que de très faibles contacts avec d'autres locuteurs parlant l'arabe et le français. Puis, nous avons complété nos corpus et vérifié nos enquêtes sur le terrain en interrogeant d'autres informateurs : âgés, moins âgés et sujets jeunes. Nos matériaux donc proviennent de témoins (informateurs) issus de villages kabyles. Beaucoup de difficultés sont rencontrées notamment, la non disponibilité des informateurs à interroger. Les informateurs qui manifestent une certaine hésitation (ou réticence), nous devons nous familiariser avec eux, en leur expliquant l'objectif de notre travail pour pouvoir les interroger et obtenir des matériaux sur leur parler, leurs vocabulaires, et surtout leur conscience de la variation linguistique. Nous nous sommes efforcés de les amener à participer avec nous en faisant « *une observation participante* ». Les enquêtes très difficiles notamment auprès des informateurs, que nous ne connaissons pas, issus des régions de l'Extrême Oriental et Oriental de la Kabylie, qui sont au départ très réticents, méfiants et répondent avec hésitation à nos questions ce qui nous a pris beaucoup de temps à collecter des corpus et à prendre notes. Dès lors, nous devons nous familiariser avec eux en expliquant clairement l'objectif de notre travail. Leurs manières de dire qui sont d'une variété incroyable et dont beaucoup d'éléments nous ont échappé malgré la gentillesse et la patience de tant d'informateurs et d'informatrices qui ont si volontiers contribué à nos recherches ; qu'ils en soient tous sincèrement remerciés. Je tiens à l'exprimer au passage, quel que soit leur réticence au début, leur patience, leur gentillesse, leur soutien indéfectible et leur participation, sans eux ce présent travail ne pourra pas aboutir.

Par l'intermédiaire des personnes qui ont eu des relations de voisinage ou familiale avec nos informateurs, nous avons pris attache avec eux, en notant ce qu'ils nous rapportaient. Nous avons même enregistré quelques corpus auprès de ces informateurs.

3.6. Les enquêtes : techniques et méthode de collecte des données

La Kabylie imbrique plusieurs villages géographiquement très proches. Ici, 111 points soumis à l'enquête ; certaines régions sont bien représentées alors que d'autres le sont moins. Ceci est dû à la multitude de village que couvre la Kabylie[5] et à la difficulté de trouver des informateurs qui acceptent d'être interrogés. Dans certains points (villages), nous avons pu

[5] La Kabylie enregistre plusieurs villages. La wilaya de Tizi-Ouzou seule, compte 21 daïras, 67 communes. Mais sur plus de 3000 villages kabyles, seul environ 111 localités parcourues.

interroger deux informateurs de différents âges pour mieux vérifier les formes nominales (surtout le pluriel), verbales et adjectivales, les réalisations des mots et la présence ou l'absence de certaines unités (modalités d'orientation spatiales ''**d''** (vers-ici) / ''**n''** (vers là-bas). Concernant la collecte de données et pour obtenir des réponses aux questions, nous avons interrogé nos informateurs en décrivant l'objet ; et nos questions étaient même accompagnées dans certains cas de photos/images des instruments et des objets pour permettre d'obtenir leurs dénominations. Pour le domaine de la flore, les questions sont alors posées comme suit : comment appelez-vous cette plante (en lui montrant une photo) ? Parfois, nos questions sont posées comme suit : comment appelez-vous la plante qui a une telle forme, qui pousse dans tel endroit, qui donne de telles fleurs …etc. ? Pour les instruments, nos questions sont posées comme suit : comment appelez-vous l'instrument qui sert à manger (pour la cuillère), et celui qui sert à prendre ce qui est dans la marmite (pour la grosse cuillère, la louche) ? nous avons pu enregistrer certains informateurs, et avons pris note de ce que nos informateurs nous livraient comme dénominations de l'objet (plante, ustensile de cuisine, instrument d'agriculture, …) et de toute information relative à son utilisation, sa matière …. Nous préciserons même les variations phonétiques observées sur certains points pour les reporter sur des cartes. Les corpus recueillis sont d'abord transcrits en notation usuelle et nous avons mentionné dans certains cas les réalisations phonétiques de certains sons (consonnes et voyelles) qui constituent des cas de variation phonétique non négligeable.

Les informateurs sont pour la plupart monolingues. D'autres informations liées aux points d'enquêtes seront notées. Nous reporterons les variantes des lexèmes : (noms, verbes, adjectifs, ….), les démonstratifs, les formations du pluriel, les différentes formes verbales, la position de la particule de direction « **d** »…. sur des cartes conçues à cet effet.

3.7. Cartographie : conception de cartes géolinguistiques et outils

Nous nous sommes servis de logiciels informatiques spécialisés en géographie et en applications géographiques : -Mapinfo professionnel 8.0 (Data Mapping) et surtout QGIS[6] 2.8 (*Quantum Geographic Information System*) pour la réalisation de cartes, l'extraction des valeurs et attributs des points d'enquêtes, leur implantation spatiale ; et le logiciel

[6] QGIS appelé aussi *Quantum GIS* est un logiciel SIG (Système d'Information Géographique) libre et multiplate-forme publié sous licence GPL, accessible et téléchargeable gratuitement via internet sur le site web : http://www.qgis.org/fr/site/forusers/download.html. Dans notre travail, nous nous sommes servis de la version stable 2.8. 9. La dernière version 3.4.3 est sortie en 21 décembre 2018.

informatique de traitement de données : Excel, qui est très utile dans la conversion et la systématisation des données.

Après avoir recueilli nos corpus et complété nos questionnaires en Kabylie, nous sommes tenus de saisir les données dans des tables attributaires que composent les logiciels Mapinfo et QGIS 2.8.9. Nous tenons à préciser que ces deux logiciels ont presque les mêmes fonctionnalités ; seulement, le QGIS est mieux élaboré pour la conception des cartes de meilleure qualité par son compresseur qui nous propose diverses commandes et options notamment la conception des cartes géolinguistiques visuelles et parlantes, la distribution des variantes dans l'espace et l'utilisation des caractères (ou police) unicode.

Nos enquêtes sur les différents domaines de la vie des Kabyles : la flore, les ustensiles de cuisine, la faune, …. montrent la présence de variations linguistiques importantes à travers certaines régions de Kabylie. Nous avons suggéré que des cartes référant à des phénomènes linguistiques précis pourraient clarifier les changements, les différences et la distribution des variantes dans l'espace ; ce sont des cartes parlantes. Les cartes géolinguistiques sont considérées comme moyen qui facilite l'analyse de la distribution de nombreuses variantes linguistiques dans l'espace. Nous nous sommes efforcés de montrer certaines variations surtout phonétiques en les notant entre crochets [ ] pour préciser les nuances. Dans la légende des cartes, nous avons nuancé les variantes soit par les couleurs soit par les symboles affectés pour chaque variante du même terme. Chaque variante est représentée par un symbole et dans certains cas, le même symbole répété mais avec des nuances de couleurs et cela, pour une meilleure représentation des variantes et la catégorisation des groupes de variantes.
Il convient de signaler que nos données géographiques : les couches géographiques (ou fonds de cartes) et leurs données attributaires ou sémantiques sont extraites des sites web suivants : http://www.gadm.org/country ; http://www.diva-gis.org/datadown ; http://www.diva-gis.org/gdata.
Sur ces sites, on trouve presque toutes les régions du monde. Pour notre cas, le fichier à ouvrir est : *DZA_adm.zip*. Ce dernier contient toutes les wilayas et les communes de l'Algérie (Toutes les limites administratives des wilayas et des communes de l'Algérie). Puisque les wilayas sont délimitées alors nous avons sélectionné uniquement sept (07) wilayas de Kabylie sur lesquelles nous effectuerons notre travail. Le logiciel organise l'espace en forme de couches géographiques auxquelles il attribue leurs données sémantiques ou attributaires. Nous

nous sommes servis aussi des liens : *http://download.geonames.org/export/dump/ ; http://earth-info.nga.mil/gns/html/namefiles.htm ; http://download.geonames.org/export/zip/*. Le lien nous dirige vers une fenêtre qui renferme de nombreux pays du monde. Pour notre cas, c'est le code *DZ.zip* qui nous a permis d'ouvrir le fichier en format ***.txt*** puis à le rouvrir sous *mapinfo* en format.***tab***. En effet, ce fichier final contient seulement les points et les lieux de l'Algérie (environ 67500 entre lieux, villages et localités) de l'Algérie. Nous nous sommes servis aussi du site : *http://download.cloudmade.com*[7]. Chaque point d'enquête est localisé par ses coordonnées géographiques (latitude et longitude). Nous n'avons sélectionné, pour notre cas, que les localités enquêtées (les points d'enquête soumis à l'étude). Comme certaines localités ne sont pas disponibles sur la base de données, nous avons obtenu, d'abord, leurs coordonnées géographiques via le moteur de recherche *google maps*[8] ; puis, nous les avons insérées, à l'aide du logiciel QGIS, pour compléter la liste des points d'enquête.

Comme la variation linguistique est largement rencontrée à travers les différents parlers kabyles, et en l'absence de carte géographique de référence des tribus et villages kabylophones de toute la Kabylie, il serait souhaitable de concevoir une carte ou un ensemble de cartes référant à des phénomènes linguistiques précis qui servent à des analyses comparatives. Nous avons suggéré à concevoir des cartes cumulatives qui renferment à la fois les formes du singulier et du pluriel pour ne pas multiplier le nombre de cartes dans notre travail.

3.8. Choix de la méthode

Nous préconisons dans notre travail la méthode comparative tout en privilégiant la catégorisation des variantes selon leurs manifestations et leurs expansions sur l'aire kabyle. Chaque carte est suivie d'un commentaire avec un traitement inter-dialectal. Le logiciel informatique utilisé n'est qu'un instrument qui facilitera l'analyse, clarifiera la distribution des variantes linguistiques dans l'espace, et rendra les cartes visuelles (la cartographie est assistée par l'ordinateur). Pour les analyses proprement dites de variation et de différenciation linguistique observées à travers les parlers kabyles, nous nous attacherons à les examiner dans une approche intradialectale et interdialectale.

[7] Le site a été consulté le 11 août 2011 ; actuellement, il n'est pas disponible et totalement sécurisé. Le lien nous dirige vers une base de données contenant tous les continents du monde. Pour notre cas, nous avons accédé à *Africa*/*Algeria* afin d'extraire les fonds de cartes et les données attributaires de tout le territoire algérien et sélectionner à la fin le territoire de la Kabylie (le terrain d'étude).

[8] Suivant le lien : https://www.coordonnees-gps.fr/.

4- Le kabyle, la "Kabylie" et la "kabylophonie"

4.1. Le kabyle " *taqbaylit* "

La langue berbère de Kabylie est appelée *taqbaylit* [*θaqvajliθ*] par les Kabyles, *qbaylia* en arabe dialectal, *ou qabai'liya* en arabe classique et *kabyle* en français. Elle est, selon Salem CHAKER (2004 : 4055), avec le touareg et le chleuh du Sud-Ouest marocain, une des variétés régionales les plus étudiées et les mieux connues. Le kabyle est la langue maternelle de la grande majorité de la population de Kabylie ; il est parlé dans le Nord-Est d'Alger : dans les montagnes de Kabylie et les régions avoisinantes (le massif du Djurdjura à l'Est d'Alger ; le massif des Babors à l'est et au sud-est de la ville de Bougie ; le massif des Bibans à l'Est de l'Oued Sahel ; la région de Collo ou numidique à l'Ouest de Annaba et au Nord du Constantinois).

Un Kabyle, M. Belkassem Ben SEDIRA, qui considère que le kabyle est une langue, écrit en tête (dans la première page) de son *Cours de langue kabyle* paru à Alger en 1887 : « *Les Kabyles désignent du nom de taqbaïlit [θaqvajliθ] l'idiome qu'ils parlent autour du Djurdjura, depuis les Beni Djennad jusqu'à l'arrondissement de Bougie.* » (DALLET, J. M., 1981, p. XVIII).

S.A. BOULIFA, qui, lui aussi, attribue le statut de langue au kabyle, et dès la première page de cet ouvrage, affirme que : « *Depuis longtemps, les vrais Kabyles… ce sont ceux qui habitent la montagne de neige, le Djurdjura. Les limites de leur pays c'est vers l'ouest le col des At Aïcha (Thénia), et, en suivant la côte maritime jusqu'à l'Est, Bgayet (Bijâya, ex-Bougie)*». (BOULIFA, S. A.S., 1913).

En Kabylie, les locuteurs communiquent entre eux en kabyle surtout dans les montagnes (villages), et c'est là où le kabyle est fortement maintenu contrairement aux zones urbaines, dans des petites villes ou les grandes villes de Kabylie, il y a recul du kabyle et on entend l'arabe qui sort de la bouche des gens ….. L. GALAND (2013 : 26), l'a bien confirmé : *« Il suffit de connaître des familles berbères installées en ville pour constater combien la connaissance et même la pratique de la langue se dégradent d'une génération à la suivante, non seulement chez les émigrés, mais au Maghreb même ».*

En s'appuyant sur un document de recensement[9] officiel algérien de 1966, S. CHAKER (2004 : 4056) avance que près de 85% des habitants de l'ancien département de Tizi-Ouzou ("Grande Kabylie") se déclare berbérophones natifs. Le kabyle, se diversifie progressivement dans l'espace en couvrant une grande immensité du territoire, en allant jusqu'à la constitution de parlers locaux représentés par des villages de densité de population très faible.

Au plan administratif, la Kabylie est divisée en neuf wilayas (ou départements) : Tizi-Ouzou, Bejaia, Bouira, Bordj Bou-Arreridj, Jijel, Sétif, et Boumerdes ; ceci correspond en gros à l'ancienne Wilaya III[10] de l'ALN-FLN (E.B. & M. DAHMANI : 2004 : 3986-3989). Il faut dire que le territoire où l'on parle kabyle se rétrécie de jour en jour en raison de l'arabisation des localités kabylo-phones et notamment l'extension de l'arabe dialectale qui ne cesse d'occuper les limites de la kabylophonie (Boumerdes, Bouira, Sétif, et Bordj Bou-Arréridj).

Dans les zones de contact entre populations arabophones et kabylophones, la pratique du kabyle a reculé sensiblement, il n'y reste qu'une partie où quelques communes seulement kabylophones et le bilinguisme kabyle/arabe dialectal s'est déjà installé dans les échanges quotidiens. Dans ces zones, le bilinguisme, comme disait CHAKER (2004 : 2056), « … *est de règle ; mais il n'est pas toujours unilatéral : dans de nombreux cas, les arabophones apprennent et utilisent le berbère* ».

[9] C'est le seul recensement qui a été opéré depuis l'indépendance de l'Algérie. Il donne les chiffres suivants : 850.000 habitants pour le département de Tizi-Ouzou (dont 85 % de berbérophones) et 1.300.000 pour celui de Sétif (qui incluait Bougie), dont 40% de berbérophones, soit 500.000 berbérophones pour la Petite Kabyle. Un total donc de 1.300.000 berbérophones pour la Kabylie, sur une population globale de 12.379.000 ; auxquels il convient d'ajouter un bon million de personnes pour la diaspora, ce qui fait une population kabylophone totale de 2 à 2,3 millions en 1966.

[10] La wilaya III est une structure militaire et politique pendant la guerre de libération nationale (voir également M. HARBI et Gilbert MINIER).

Carte n° 02 : Kabylie (Tizi-Ouzou, Bejaïa, Bouira, Boumerdes, Sétif et Bordj Bou-Arréridj)

4.2. Classification des parlers kabyles

L'aire kabyle est constituée de parlers ou sous-variétés ayant chacun des particularités spécifiques en matière de phonétique, de morphosyntaxe et du lexique.

Une tentative de classification des régions kabyles en parlers, qui s'est fondée sur plusieurs critères linguistiques (phonétiques, morphosyntaxiques et lexicaux) a été proposée par NAIT-ZERRAD Kamal (2004 : 4068-4069). Il a dégagé cependant quatre groupes linguistiques relativement homogènes (les tendances lourdes) :

1°– Extrême occidental (EOC : *Tizi-Ghennif, Boghni, Draâ El-Mizan*...) ;

2°– Occidental (OC : *At Menguellat, At Yiraten, At Aïssi, At Yanni*...) ;

3°– Oriental (OR-Ouest : *At Mlikeche*, *At Abbas,* OR-Centre : *At Aïdel, At Khiar,* OR-Est : *At Sliman*...) ;

4°– Extrême oriental (EOR : *Aoqas, Melbou, At Smail*...).

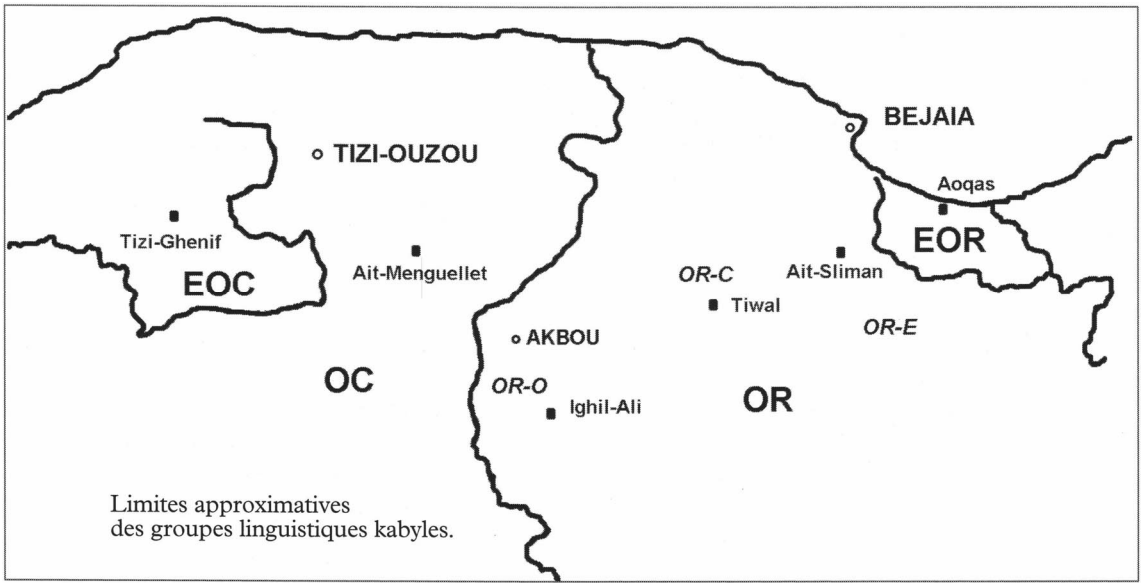

Cette classification montre des limites approximatives des groupes linguistiques kabyles, et qui repose sur un échantillon choisi comprenant divers aspects linguistiques. Vu les difficultés auxquelles il s'est confrontées l'auteur pour dégager les groupes kabyles, la zone orientale (OR) est encore subdivisée en trois (03) petites zones : OR-E, OR-C et OR-O.

L'échantillon sur lequel repose la classification des groupes linguistiques kabyles est le suivant :

Lexique : pour les exemples de variation lexicale, l'échantillon repose sur sept (07) lexèmes (dont quatre (04) noms et trois (03) verbes) :

EOC	OC Tizi-Ghennif	OR -Ouest Ait Manguellat	OR-Centre At Abbas	OR-Est At Aïdel, At Khiar	EOR At Sliman	Aoqas
Oreille	*amezzuɣ*	*amezzuɣ*	*amezzuɣ*	*amezzuɣ*	*imejj*	*imejj*
chevelure	*rric*	*acebbub|aceččuy*	*acekkuḥ*	*acekkuḥ*	*ccɛer*	*ccɛer|acekkuṭ*
Acheter	*aɣ*	*aɣ*	*aɣ*	*aɣ*	*aɣ*	*aseɣ|seɣ*
Lait	*akʷeffay*	*ayefk(i)*	*ayefki*	*ayefki*	*ayefki*	*ayekfi*
Rêver	*bargu*	*argu*	*argu*	*argu*	*argu*	*bureg*
Front	*anyir*	*anyir*	*ayendur*	*ayendur*	*ayendur*	*aɛennur*
Épais	*zur*	*zur, zwr*	*zur, zwr*	*zur, zwr*	*izhur*	*zhur*

Phonétique et Morphosyntaxe : il s'appuie sur les exemples suivants :

EOC	OC Tizi-Ghennif	OR-Ouest Ait Manguellat	OR-Centre At Abbas	OR-Est At Aïdel, At Khiar	EOR At Sliman	Aoqas
Préverbe	*Ad/a*	*ad/a*	*ad/a*	*ad/a*	*ad/a*	*di/i*
tt/tṯ	*tṯ*	*tṯ*	*tṯ*	*tṯ*	*tṯ /tt*	*tt*
D/n	*N*	*n*	-	-	-	-
labial.	+	+	+	+	- (+)	- (+)
(t)tuɣ	*tuɣ*	-	-	-	*(ttuɣ)*	*ttuɣ*
Qualité	+	+	+	+	+ *affixes*	-
N+w	*Bb$^{(w)}$*	*bb$^{(w)}$*	*gg$^{(w)}$*	*ww*	*ww*	*ww*
N+y	*Gg*	*gg*	*Gg*	*yy*	*yy*	*yy*
Impératif	----- *t*	----- *t*	----- *wt*	----- *t*	----- *t*	----- *t*
Apophon.	*i/a*	*i/a*	*i/a*	*i/a/i/a*	*i/a/i/a*	*i/a*
ḍ	*ḍ*	*ḍ*	*ḍ*	*ṭ*	*ṭ*	*ṭ*

Si les exemples illustrent clairement la variation linguistique entre les différents groupes, « *l'échantillon ne peut être généralisé, le vocabulaire étant pour une large part commun avec une réserve pour la partie la plus orientale du groupe EOR* » (K. NAIT-ZERRAD, 2004, p. 4070).

Dans notre travail, les dénominations géographiques : Extrême Oriental, Oriental, Occidental et Extrême Occidental, que nous empruntons à Kamal NAIT-ZERRAD, nous semble, dans certains cas, appropriées pour localiser et montrer la distribution géographique des variantes sur l'aire kabyle.

4.3. La Kabylie : territoire et dénominations géographiques

La Kabylie, forme un bloc berbérophone très important en Algérie. Au nord, représenté par les parlers maritimes et limitée par le littoral, la méditerranée. Selon E.B. & M. DAHMANI (2004 : 3986-3989), les géographes divisent la Kabylie en plusieurs grandes zones : Grande-Kabylie, Petite Kabylie et Kabylie de Collo ou numidique.

4.3.a. La Grande-Kabylie : elle s'étend sur 5000 km2, est délimitée au Nord par la mer Méditerranée (100 km de littoral, comptant trois petites agglomérations portuaires : Dellys, Tigzirt et Azzefoun), à l'Ouest par Oued Isser, et au Sud/Sud-Est par la haute chaîne montagneuse du Djurdjura. Son point culminant est de 2308 mètres, au sommet de Lalla Khedidja. Tizi-Ouzou étant sa « capitale » régionale.

4.3.b. La Petite-Kabylie : elle s'étend sur une superficie de 5000 km2. Elle est divisée en quatre petites zones géographiques homogènes :

- La dépression centrale formée par la vallée Sahel-Soummam, reliant la ville portuaire de Bejaia ou *Bgayet* à Bouira *(Tubirett)* ;

-Le versant Sud du Djurdjura qui constitue la limite occidentale avec la Grande-Kabylie ;
-La chaîne des Babors à l'Est qui sépare la wilaya de Bejaia de celle de Jijel ;
-La chaîne des Bibans au Sud-Est ; elle sépare la Petite-Kabylie du Constantinois et du Hodna et la wilaya de Bordj-Bou-Arreridj de celles de Bejaia et Bouira.

Les géographes la divisent également en deux grandes zones : "Kabylie occidentale" et "Kabylie orientale". La première renferme la Kabylie du Djurdjura et la Basse-Kabylie. La seconde, appelée aussi Petite-Kabylie, est constituée des parlers de la vallée de la Soummam-Sahel, des Babors, des Bibans et du massif numidique (*Cf.* Camille Lacoste-Dujardin, 2014 : 26-29 ; voir également A. HANOTEAU et A. LETOURNEUX, 1893).
Pour décrire la variation kabyle[11], très grande, on peut opérer aussi une autre distinction basée sur l'implantation géographique des parlers sur l'aire kabyle, on aura alors : les parlers ruraux (ou montagnards) : le massif du Djurdjura, les régions enclavées, les hauteurs et les hameaux des Ath-Manguellat, Ighil-Ali, Ath-Mansour, Ath-Ourthilane… / les parlers de l'intérieur : Larebaa Nait Irathen, Azazga, Bouzguene, ... / les parlers des régions côtières (ou parlers maritimes) : Tigzirt, Dellys (village Afir, …), Azeffoun, Tichy, Aokas….

Actuellement, les wilayas où l'on parle kabyle sont : Tizi-Ouzou, Béjaia, Boumerdes, Bouira, Sétif, Alger (grande ville cosmopolite), et une petite partie de la wilaya de Jijel et de Bordj Bou-Arreridj.

4.4. L'environnement et les activités

La Kabylie par son aspect géographique est une région montagneuse. Dominée par des reliefs, terrains accidentées, coupées de ravins, de rivières, climat très froid en hiver, chaud en été. Selon E.B. & M. DAHMANI : « *90 % de relief montagneux, son climat (plus de 1 000 mm par an de pluviométrie), sa couverture végétale (60 % de forêts et maquis), son peuplement (densité supérieure à 250 habitants au km2), son habitat, sa langue (berbère), son histoire récente (ex-wilaya III de l'ALN-FLN), ses sols et sous sols, son économie trop pauvre pour fixer sur place et nourrir des millions d'habitants, son degré élevé de sismicité ».* (E.B. & M. DAHMANI, 2004).

[11] HADDADOU Mohand-Akli, *Le vocabulaire berbère commun, suivi d'un glossaire des racines berbères communes*, Thèse pour le doctorat d'Etat de linguistique, 2003, P. 32.

Par son aspect rural, les montagnes offrent aux habitants (kabyles) un mode de vie un peu particulier. Plusieurs activités agricoles et artisanales s'exercent dans ces régions pour relever le défi de la nature. Pour subvenir aux besoins des habitants, on travaille la terre, on la laboure, on moissonne, on greffe, on plante des arbres fruitiers, on fait le maraîchage, on gaule les olives, on fait la cueillette d'olives. La Kabylie est une région d'arboriculture, d'artisanat et de cultures domestiques. Elle est habitée par des populations villageoises sédentaires, en cours d'urbanisation. La pauvreté du sol et du sous-sol est compensée par le travail de l'artisanat traditionnel, le commerce, l'émigration et l'exode rural. Les populations kabyles constituent pour le reste de l'Algérie un gisement de main d'œuvre et un réservoir de consommateurs à pouvoir d'achat de plus en plus élevé.

Dans la région de Maâtkas, on fait la poterie : on ramasse la terre (l'argile), on modèle les objets, on les décore...etc. « *L'offre touristique de la Kabylie est riche et variée : mer et montagnes, plages et forêts, pêche et chasse, randonnées et ski en hiver (stations de Tikjda et Tala-Guilef), artisanat (bijoux de Beni-Yenni, poteries de Maâtkas et Ait-Yaâla, tapis des Ait-Hichem...), paysages, faune et flore, us et coutumes, costumes et architecture, fêtes et folklore, cuisine, etc* » (E.B. & M. DAHMANI, 2004).

« *La vie d'un village, celle des familles, a fortiori la vie et le comportement de plusieurs villages même très proches et liés par le passé et les relations du présent, est d'une complexité énorme dont la langue porte trace nécessairement* ». (DALLET, 1981, p. XX).

« *Les milieux naturels de vie et les groupements humains se rejoignent et échangent entre eux selon des habitudes de langage, et par le moyen de vocabulaires qui leur sont propres : vocabulaires de métier, du cultivateur-arboriculteur (figuier, olivier), vocabulaires du maçon, du menuisier, du forgeron-serrurier, du commerçant, du berger* ». (DALLET, 1981, p. XXI).

Chapitre II

Rappels théoriques sur la géographie linguistique et la dialectologie berbère

Nous présenterons dans ce qui va suivre un rappel théorique sur la variation linguistique et un aperçu sur les études de géographie linguistique et la dialectologie berbère.

1- Variation linguistique

Les études sur les langues ont très tôt montré que leurs systèmes linguistiques possèdent des unités d'une variabilité très remarquables qui touche tous les niveaux du langage. Sous l'influence de plusieurs facteurs, les systèmes linguistiques sont en perpétuel mouvement et en pleine évolution. Aucune langue ne se présente comme un ensemble unique de règles. Toutes connaissent de multiples variétés ou *lectes*. Selon M.-L., MOREAU (1997 : 284), on entend par variation, les écarts observables dans une langue donnée, entre différentes manières de s'exprimer. Elle est donc le phénomène suivant lequel une langue connaît certaines modifications selon qu'elle appartient à une époque, un lieu, un groupe ou une situation sociale quelconque.

Au fait, M.-L. MOREAU (1997 : 284), distingue quatre grands types de variations sont distingués : *La variation diachronique* est liée au temps. Elle permet de contraster les traits selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins anciens ou récents. *La variation diatopique* joue sur l'axe géographique ; la différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de *régiolectes*, de *topolectes* ou de *géolectes*, et c'est celle qui nous intéresse dans notre travail.

La variation diastratique explique les différences entre les usages pratiqués par les diverses classes sociales (sociolecte).

La variation diaphasique : on parle de ce type de variation lorsqu'on observe une différenciation des usages selon les situations de discours.

Pour rendre compte de la diversité à l'intérieur d'une langue, d'autres variables encore peuvent se révéler pertinentes : l'âge, le sexe, l'ethnie, la religion, la profession, le groupe.

Une raison inhérente au phénomène de variabilité linguistique est certainement la géographie de la région impliquée. En effet, la présence de barrières géographiques, telles rivières et montagnes, de distance géographique par exemple, sont autant de facteurs contribuant à diminuer la fréquence et l'intimité des contacts entre deux groupes de sujets parlants. Cette rareté des contacts sera à l'origine de ce que l'on appelle les parlers ou les dialectes différents d'une même langue. Le *Régiolecte* est lié principalement à la variation linguistique, il permet cependant de prendre compte de la diversité des usages à l'intérieur d'une aire linguistique géographiquement circonscrite. On se trouve donc en face d'un phénomène lié à la variation *diatopique*.

Deux types de définition peuvent être distingués, selon M.-L. MOREAU (1997 : 236-237) :
a°- Les définitions traditionnelles s'intéressent essentiellement aux faits lexicaux ou aux faits phonétiques-phonologiques. Le *Régiolecte* se limite pour certains auteurs à ses particularismes lexicaux, mots désignant des objets de la vie quotidienne, qui sont absents de la variété de référence ou variété standard auxquels s'ajoutent des mots locaux ayant un équivalent dans la variété standard.

b°- Les définitions élargies, plus actuelles, présentent le *régiolecte* comme une variété à part entière, et n'en définissent pas nécessairement les caractéristiques par rapport à la variété standard : le *régiolecte* y est conçu comme la variété de langue d'une communauté linguistique géographiquement circonscrite ou plus exactement la mise en œuvre par cette communauté des ressources – phonologiques, morphologiques, lexicales, syntaxiques et sémantiques –qui sont celles de la langue commune. Le *régiolecte* est utilisé généralement comme un strict équivalent de *topolecte*. Ce dernier désigne une variété d'une plus grande extension que le *régiolecte*, qui lui, ne déborderait pas des frontières d'un Etat. Du *régiolecte*, on ne retient parfois que les particularités phonétiques, phonologiques et prosodiques, autrement dit les habitudes phonatoires locales. On parle alors d'accent régional, par opposition à un accent standard. Dans cette conception, l'approche se définit toujours comme différentielle, puisqu'elle définit les faits régiolectaux par rapport à la variété de référence.

2- Variante

1°- Si deux unités linguistiques (phonème ou morphème) figurent dans le même environnement phonémique ou morphémique, et si elles peuvent être substituées l'une à l'autre sans qu'il y ait une différence dans le sens dénotatif du mot ou de la phrase, alors les deux phonèmes ou les deux morphèmes sont des *variantes libres* d'un phonème ou d'un morphème unique : on dit aussi variante stylistique.
Si deux unités linguistiques, phonèmes ou morphèmes, ne se présentent jamais dans le même environnement, phonémique et morphémique, et si elles présentent entre elles une parenté (articulatoire ou acoustique pour les phonèmes, sémantique pour les morphèmes), ces unités sont des *variantes combinatoires* du même phonème ou du même morphème. *All-, i-* et *v-* sont les variantes combinatoires d'un même morphème signifiant « aller », car elles figurent chacune dans des environnements exclusifs : *i* avec le future *-ra (ira), v* avec le présent *-a, -ais*, etc. *(va, vais), all* avec l'imparfait, les première et deuxième personnes du pluriel du présent (*allons*). On dit aussi *variante contextuelle*.

2°- Chez L. HJELMSLEV, *la variante* est une forme d'expression différente d'une autre pour la forme, mais n'entraînant pas de changement de contenu par rapport à cette autre. Les variantes peuvent être *liées*, c'est-à-dire conditionnées par l'entourage, ou *libres*.

3- La géographie linguistique et la dialectologie : définition et aperçu historique

3.a. La géographie linguistique

Au sens plus large, la géographie linguistique tente de localiser, les unes par rapport aux autres, les variations linguistiques, au sein d'une aire linguistique déterminée et de les cartographier. Cette branche de la linguistique (CHAKER S., 1998 : 3059) ou partie de la dialectologie (DUBOIS J., 1994 : 218-219) est issue d'une certaine manière de la grammaire comparée. À la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, cette spécialité a pris son essor, en Europe, avec la réalisation des grands atlas linguistique des domaines français (ALF de GILLIERON et EDMONT) et allemands (WENKER). De nombreux travaux de ce type se sont poursuivis surtout en Europe et les atlas se sont enrichis et réactualisés dans les grands pays. Le terme *géolinguistique* est la forme abrégée de *géographie linguistique* (DUBOIS J., 1994 : 221). Habituellement, la technique de base employée s'appuie principalement sur un questionnaire (ou grille d'enquête) qui renferme en générale des lexèmes (vocabulaire) et/ou des phrases choisies et de les vérifier par enquête de terrain sur un certain nombre de points d'enquête (ou localités). Les diverses formes et réalisations obtenues, seront reportées, à la fin, sur des cartes. Le travail de géographie linguistique peut se focaliser, aussi, sur divers phénomènes linguistiques très remarquables comme disait Salem CHAKER : « *Bien sûr, le travail de géographie linguistique peut être plus spécialisé et s'intéresser à des phénomènes linguistiques plus précis, phonétiques ou grammaticaux, qu'il s'agira là aussi de localiser et de cartographier* (CHAKER S., 1998 : 3059). La cartographie, fait donc apparaitre la distribution des variantes et la répartition géographique des variations sur un espace donné.

3.b. La dialectologie

La dialectologie est, selon G. MOUNIN (2004 : 106) : « *un domaine de la linguistique concernant l'étude des dialectes. Se dit de l'étude de dialectes particuliers, mais surtout, et plus à propos, de l'étude comparative d'un ensemble de dialectes couvrant une certaine aire linguistique. Ce domaine a été aussi appelé géographie linguistique, et le résultat des recherches peut être consigné dans un atlas linguistique* ». Conçue de manière systématique en Allemagne par Georg WENKER, la dialectologie a été établie définitivement par les

travaux de J. GILLIERON et les atlas linguistiques, même si, par la suite, certains des présupposés ou des principes méthodologiques ont été abandonnés.

J. DUBOIS (1994 : 144-145), ajoute que « *le terme de dialectologie, pris parfois comme simple synonyme de géographie linguistique, désigne la discipline qui s'est donné pour tâche de décrire comparativement les différents systèmes ou dialectes dans lesquels une langue se diversifie dans l'espace et d'établir leurs limites* ».

Née des recherches des néogrammairiens qui voyaient en la dialectologie un complément indispensable pour établir les « lois phonétiques ». Pour A. DAUZAT : « *les néogrammairiens avaient établi la constance des lois phonétiques, suivant laquelle, à une époque donnée et dans une langue donnée, un son, dans la même position, avait éprouvé dans tous les mots, sans aucune exception, la même transformation* » (1922 : 46). Concernant la comparaison et la correspondance des systèmes qui aboutit souvent à dégager des lois phonétiques, M. AMEUR (1985 : 219), avance que : « *En comparant des systèmes, on a remarqué des correspondances entre le contenu et la forme phonique des signes. La régularité de ces correspondances et leur fréquence élevée a permis de ne plus les attribuer au hasard mais de les mettre sur le compte de ce que l'on appelle "les lois phonétiques*" ».

La dialectologie, comme discipline, commence à apparaitre dans le champ des connaissances au début du 19ème siècle au moment où naissait en Europe la linguistique comparative et historique. Cette discipline a forgé ses outils dans l'étude des langues minoritaires et des parlers locaux en Europe.

Un changement d'orientation des études dialectologiques qui consiste à passer de la dialectologie classique à la géographie linguistique commence à se définir, en France et en Allemagne, à la fin du 19ème siècle. Dans la dialectologie classique, on procède au moyen de monographies locales très approfondies dans chaque localité enquêtée ; la géographie linguistique, par contre, procède par des enquêtes très ponctuelles qui porte souvent sur un nombre très limité de paramètres linguistiques et tente de les vérifier sur un échantillon de points d'enquête distribué sur une aire géographique donnée. Ce changement, est motivé, notamment en Europ occidentale, par l'importance de recueillir de nombreux matériaux dans diverses régions avant l'extinction des parlers locaux et la disparition des ''patois'' comme l'affirme A. MARTINET dans ce qui suit : «*La rapide disparition des parlers locaux en Europe occidentale et l'impossibilité d'établir en temps utile les monographies nécessaires ont entraîné la naissance de la géographie linguistique...»* (1968 : 47). Ces matériaux

linguistiques collectés sont donc exploités pour une meilleure connaissance de l'histoire linguistique du domaine roman.

À partir de certains traits lexicaux ou syntaxiques considérés comme pertinents, on procède à des enquêtes afin de caractériser les parlers locaux par rapport à ces critères choisis préalablement. Les points de la région étudiée où l'on passe d'un trait à un autre sont dits isoglosses ou lignes d'isoglosses qui sont reportées sur des cartes linguistiques : *é, aps, aveille, abeille, mouchette, mouche à miel*, etc. plusieurs lignes d'isoglosses, ou mieux plusieurs faisceaux d'isoglosses, délimitent des parlers ou des dialectes régionaux, ou plutôt des aires dialectales, qu'on s'efforce de faire coïncider avec des données humaines, socioculturelles, géographiques, économiques, etc. (DUBOIS J., 1994 : 144-145).

La dialectologie est aussi l'étude conjointe de la géographie linguistique et des phénomènes de différenciation dialectale ou dialectalisation, par lesquels une langue relativement homogène à une époque donnée subit au cours de l'histoire certaines variations dans d'autres, jusqu'à aboutir à des dialectes, voire à des langues différentes. La dialectologie fait alors intervenir pour expliquer la propagation ou la non-propagation de telle ou telle innovation des raisons géographiques (obstacles ou absence d'obstacles), politiques (frontières plus au moins perméables), socio-économiques, socioculturelles (esprit de clocher, notion de prestige) ou linguistiques (existence de substrat, de superstrat, d'adstrat).

On établit ainsi la carte des ondes linguistiques faisant apparaître des zones centrales où l'innovation est généralisée et des zones périphériques dans lesquelles se maintiennent les archaïsmes (DUBOIS J., 1994 : 144-145).

O. DUCROT et J.M. SCHAEFFER, ajoutent que : L'étude, nommée dialectologie, a amené souvent à établir des atlas linguistiques, dont l'initiateur, en France, a été J. Gilliéron. Pour établir l'atlas d'une région, on définit d'abord un questionnaire, comportant d'habitude trois types principaux de questions : « Comment telle *notion* s'exprime-t-elle ? », « Comment tel *mot* se prononce-t-il ? », « Comment telle *phrase* se traduit-elle ? ». **(**DUCROT O., et SCHAEFFER J.M., 1995 : 138).

4. De la linguistique comparée

La linguistique comparée (ou la *grammaire comparée)*, cette discipline de la linguistique, s'occupe de l'histoire et l'évolution des langues ou des familles de langues. Elle a comme premier objet d'étude les ressemblances formelles dégagées par les comparaisons entre les langues. Elle repose essentiellement sur la *comparaison* entre des langues différentes

issues d'un même ancêtre (ou même famille) ou entre les différents états d'une même langue. Elle permet d'établir des parentés entre les langues (l'apparentement des langues), en dégageant des correspondances surtout phonétiques et syntaxiques régulières.

La linguistique comparée permet donc d'établir l'existence de familles de langues et d'apparentement linguistique, elle tente cependant d'examiner et d'expliquer comment une langue (langue-mère) s'éclate et donne naissance aux langues-filles. Elle s'intéresse essentiellement aux changements et aux évolutions phonétiques, phonologiques, lexicales, sémantiques, ou syntaxiques, connues par ces langues au cours de leur histoire. Les grandes familles de langues dégagées par la linguistique comparée sont les langues indo-européennes et les langues chamito-sémitiques, chinoises, du Niger-Congo ou encore austronésiennes.

Elle essaie surtout la reconstruction d'une langue-mère préhistorique en remontant dans l'histoire tout en recherchant des traces laissées dans ses langues-filles. Les points de convergences et les similitudes entre les langues-filles seraient les traces d'un apparentement linguistique et témoignerait d'une origine commune.

Pour L. GALAND, la comparaison est une pratique usuelle, et courante presque partout en linguistique et on la fait souvent et inconsciemment, elle parait donc comme une pratique presque inévitable. Il disait à ce propos : « *en linguistique, la comparaison est une opération que l'on pratique couramment, et souvent sans y penser. Il n'est pas inutile de procéder à une revue rapide des principales formes qu'elle peut prendre* » (GALAND, 1989). Pour DUBOIS, « *la comparaison est une opération qui consiste, en grammaire comparée, à étudier parallèlement deux langues en dégageant les différences, ou surtout les correspondances, qui en révèlent souvent la parenté*. » (DUBOIS J., *Linguistique et sciences du langage,* 1999).

5- Les atlas linguistiques (DUBOIS J., 1994 : 219-220)

5-a. L'atlas de Georg WENKER (en Allemagne)

La géographie linguistique a tenté d'établir, dès sa naissance, des cartes linguistiques réunies et regroupées en atlas linguistiques. En 1881, Georg WENKER a publié six cartes qui ont servi comme première base d'un atlas de l'Allemagne du Nord et du Centre. Ayant étendu ses ambitions à tout l'empire allemand, il procède ensuite à une vaste enquête. Avec l'aide du gouvernement, il fait traduire dans quarante mille dialectes locaux allemands, quarante phrases-tests. Le report sur une carte des diverses réponses obtenues pour une question donnée visualise les variations géographiques de la langue. Georg WENKER, qui a le premier

(en 1876) organisé une enquête pour établir un atlas concernant les parlers du nord et du centre de l'Allemagne.

Pour imparfaites qu'aient été ces recherches, les cartes de Georg WENKER ont fait apparaître comme évident que les dialectes locaux n'étaient pas plus proches des formes anciennes que la langue standard. De plus, les zones dans lesquelles on rencontrait des variations étaient loin de coïncider pour des traits différents : les lignes dites « isoglosses » qui réunissaient les points ultimes où on trouvait un trait linguistique donné avaient chacune son propre tracé.

En outre, cette tentative a permis de poser les problèmes qui sont encore aujourd'hui ceux de la géographie linguistique. D'abord, la carte ne vaut que ce que vaut l'enquête. Plus les points sont serrés, plus la carte sera précise et exacte. De ce point de vue, avec leurs quarante mille points, les cartes de G. WENKER n'avaient rien à envier aux recherches les plus modernes. Mais il faut aussi, pour enregistrer toutes les variations possibles, relever la grammaire et le lexique tout entier avec, le cas échéant, toutes les variantes possibles. De plus, les relevés doivent être exécutés d'une manière scientifique, avec un alphabet phonétique, par des enquêteurs qualifiés. Enfin, l'enquête doit couvrir toutes les régions où on parle la langue, même en dehors des frontières politiques du pays. C'est dire qu'avec les quarante phrases tests de G. WENKER, transcrites en écriture allemande ordinaire par des instituteurs sans formation linguistique, avec une étude qui excluait d'importantes régions ou des parlers de l'aire germano-hollandais (Pays-Bas et Belgique, Suisse, Autriche, Allemand balte, transylvanien, yiddish), on était loin du compte.

5.b. L'Atlas Linguistique de la France (A.L.F.) de J. GILLIERON En France

L'A.L.F. demeure, pour l'essentiel, lié au nom de J. GILLIERON, qui avait pour but d'asseoir sur des bases solides l'étude des patois gallo-romans (y compris donc la Belgique romane ou la Wallonie et la Suisse romande). Le questionnaire, d'environ 1500 phrases et mots usuels (on était loin de 40 phrases –tests de WENKER) ; donnait l'essentiel des systèmes lexicaux, phonétiques, morphologiques et même syntaxiques : il devait faire surgir les archaïsmes et les néologismes, la flexion des pronoms, les conjugaisons, etc.
L'enquêteur unique, E. EDMONT, qui avait reçu une formation phonétique, devait parcourir les 630 points fixés à l'avance, y passer deux jours et y interroger un informateur unique, le plus apte à répondre au questionnaire. Les résultats étaient ensuite reportés par J. GILLIERON sur une carte du pays gallo-roman : l'enquête demanda quatre ans (1897-1901)

et l'ouvrage fut finalement publié volume par volume de 1902 à 1909. Un atlas linguistique de la Corse, préparé par les enquêtes d'E. EDMONT, ne fut publié que très partiellement à cause de la guerre.

L'atlas de J. Gilliéron a été conçu comme un modèle et une référence incontournable dans les travaux de la géographie linguistique, et son expérience a été mise à profit par tous les atlas postérieurs, dans tous les pays où on a procédé à ce genre de recherches.

Les reproches qui lui ont été faits sont les suivants :

- il ne recueille qu'une réponse, la première donnée, alors que parfois plusieurs formes étaient possibles ;
- le questionnaire était à traduire, ce qui provoquait les calques, notamment en syntaxe ;
- les conditions de travail ne permettaient pas une notation phonétique rigoureuse (pour MALMEDY, en Ardenne liégeoise, le linguiste A. LEROND a trouvé pour 1423 questions 2450 faits non conformes à la réalité : plus d'un par mot) ;
- les témoins choisis rapidement n'ont pas toujours donné de bonnes réponses ;
- les questions elles-mêmes étaient parfois peu satisfaisantes (ainsi, alors qu'il existe des marmites à anse, des marmites sans anses, des marmites avec pied, sans pied, des marmites à mettre sur cuisinière et d'autres à mettre dans la cheminée, chacune désignée par un terme spécifique, le témoin ne devait donner qu'un mot) ; les mailles de l'enquête étaient trop larges.

6. Méthodes d'enquêtes pratiquées en géographie linguistique et en dialectologie

À vrai dire, la géographie linguistique ne se distingue de la dialectologie que par sa démarche. Elle (la géographie linguistique) n'a pu acquérir son autonomie comme branche de la linguistique et ne jouit du statut d'une discipline toute entière qu'avec l'édition de *l'Atlas linguistique de la France* de Jules GILLIERON et elle a donc son matériel d'investigation et ses méthodes qui lui est propres. A. MARTINET le confirme bien : « *La parution de l'Atlas de 1902 à 1912 et l'exploitation par Gilliéron des matériaux recueillis marquent les débuts réels de cette discipline* » (1969 : 216). A. DAUZAT ajoute : « *la géographie linguistique est sortie de l'Atlas linguistique de la France, œuvre monumentale de J. GILLIERON et EDMONT [...] le but de GILLIERON était d'asseoir sur des bases solides, offrant toutes garanties scientifiques, l'étude comparative des patois romans de France* » (1922 : 6).

Pour différentes régions en Europe, de nombreux Atlas linguistique ont été élaboré par les disciples de J. GILLIERON qui s'efforcent surtout à perfectionner les méthodes d'enquête et les matériaux. La grille d'enquête (questionnaire) a été élaborée par le linguiste. Il intègre

dans son questionnaire un certain nombre d'aspects linguistiques choisis suivant des critères fixés au préalable. Il convient de signaler que les méthodes d'enquête sont toujours choisies et élaborées en tenant compte de la réalité langagière et de la nature linguistique du domaine à explorer.

L'enquête linguistique, au début, était strictement lexicologique, elle s'attelle cependant à relever et rechercher les désignations d'une même réalité ; c'est-à-dire les termes par lesquels on désigne le même objet. Deux types de questionnaire peuvent donc être envisagés :
1°- Questionnaire onomasiologique : pour une même réalité (ou signifiés), l'enquêteur, s'attache et s'efforce à rechercher et relever les désignations (les signifiants) qui lui correspondent ; et reporter, ensuite, sur une carte (dite *onomasiologique*) l'ensemble des signifiants recueilli et les mots qu'il aura collectés en diverses localités soumises à l'enquête.
2°- Questionnaire sémasiologique : dans ce type, pour un même vocable (ou signifiant), l'enquêteur tente de rechercher et de relever les différentes acceptions (significations ou signifiés) qui lui correspondent. Dans ce cas, on parle de carte dite *sémasiologique*.

Dans ce domaine, le chercheur conçoit des cartes géolinguistiques renfermant de variation linguistique de divers aspects : carte phonétique (faisant apparaitre les diverses prononciations d'un mot d'une localité à l'autre), il cherche à montrer les correspondances phoniques entre les consonnes qui composent les mêmes mots dans les diverses localités enquêtées. Le linguiste confectionne également des cartes lexicales qui font apparaitre les différents termes par lesquels on désigne un objet ou on exprime une action…).

Les données et les corpus recueillis sur le terrain sont généralement présentée sur des cartes et l'ensemble des cartes constituent l'Atlas linguistique, R. BRETON (1976), disait à ce propos : « *[…] où chacune des formes constatées est portée telle quelle à la place du point d'enquête. Le linguiste, pour rendre la carte plus "parlante", remplacera alors les énoncés en toutes lettres par des symboles aisément distinguables les uns des autres par leur forme, leur masse, leur couleur, leur scintillement etc., ce qui devrait mener à l'utilisation des procédés cartographiques fondés sur les lois de la sémiologie graphique. Des "cartes à symboles", où chaque symbole est figuré à son point d'enquête, le linguiste peut passer aux "cartes à aires", où l'aire, englobant les régions où le phénomène observé est identique, est délimitée par celui des aires voisines où le phénomène est distinct*».

7- La géographie linguistique et la dialectologie berbère

Il convient de rappeler que les premières études sur les dialectes berbères (parler de Siwa, touareg, kabyle, chleuh) ont été commencé vers la fin de la 2ème moitié de 18ème siècle

et sont l'œuvre des explorateurs européens à l'image de Venture de Paradis et d'Henri Barth, et ont porté généralement sur des collectes de vocabulaire. Dés le début de la conquête de l'Algérie, d'autres travaux de description linguistique (phonétique et grammaticale) se sont poursuivis et menés par des missionnaires et des officiers de l'armée française en s'appuyant sur des corpus collectés à cette époque.

Les premiers travaux de dialectologie berbères remontent à la fin du dix neuvième siècle. Ces travaux sont essentiellement l'œuvre de R. BASSET, un berbérisant universitaire, qui avait parcouru une grande zone de la berbérophonie. En s'appuyant sur des matériaux recueillis dans plusieurs régions berbérophones, R. BASSET, a comparé entre les différents dialectes berbères et, a fait ressortir des variations linguistiques très remarquables. Ses résultats ont abouti au rapprochement entre les parlers/et dialectes berbères et à leur apparentement, comme l'affirme dans ce qui suit : « *Entre le zenaga des bords du Sénégal et le syouah de l'oasis égyptienne, entre le zouaoua du Jurjura et la tamachek des Aoulemmiden, les différences grammaticales et lexicologiques sont ainsi nulles, surtout les premières »* (R. BASSET, 1ère partie, 1880 : 2).

L'objectif principal des recherches dialectologiques et des collectes des matériaux linguistiques c'est d'asseoir une base solide de la grammaire des dialectes berbères permettant la comparaison interdialectale comme le disait R. BASSET dans le troisième cahier des notes de lexicologie berbère : *« En fournissant des documents sur des idiomes pour la plupart inconnus jusqu'ici, j'espère contribuer à faire avancer la question de la grammaire comparée des dialectes berbères, question qui ne pourra être traitée d'une façon sérieuse que le jour où les philologues auront au moins les matériaux nécessaires : textes et vocabulaire de ces dialectes* » (R. BASSET, 3ème partie, 1880 : 3).

Quelques années plus tard, R. BASSET s'est appuyé sur des matériaux collectés et tente une analyse comparative des vocabulaires collectés dans plusieurs régions berbérophones. On retrouve, dans ses monographies, une partie est réservée aux notes grammaticales et une autre au vocabulaire (lexique) présenté sous forme de glossaire (lexique berbère-Français). La comparaison lui a permis de relever des variations et des correspondances phonétiques systématiques dans beaucoup de termes communs : dans un même mot, chaque consonne du parler X correspond une autre consonne du parler Y, à ce propose il disait : «

Comme dans mes précédentes notes, j'ai comparé les mots des vocabulaires avec les formes correspondantes des autres dialectes » (R. BASSET, Fascicule 2, 1885).

Les études de géographie linguistique berbère commencent à connaitre un saut qualitatif très remarquable avec les recherches diversifiées et plus poussées menées par André Basset dans tout le territoire de la berbérophonie en des points divers. Ses travaux de descriptions plus élargis et ses enquêtes linguistiques très diversifiées de différents parlers berbères ont permis une meilleure connaissance de la langue berbère, de sa structure linguistique et de la répartition des groupes berbérophones dans les différents pays de l'Afrique du Nord. La langue berbère désigne un ensemble d'idiomes éparpillé sur un territoire discontinu et étendu allant de l'oasis Siwa (en Egypte) à l'est, à l'océan atlantique (au littoral atlantique marocain) à l'ouest et de la Méditerranée au Nord, au pays du Sahel africain au Sud.

A. BASSET avance que : « *Le Berbère n'a jamais fourni de langue de civilisation ; de nos jours moins que jamais, point d'unité plus ou moins artificiellement constituée, point de langue uniformément répandue sur l'ensemble d'un vaste territoire par les nécessités de grands groupements sociaux [....]. Le principal de ces caractères est le morcellement de la langue en une multitude de parlers* » (A. BASSET 1929 : VII). A. BASSET ajoute ceci : « *Aussi s'éparpille-t-elle en une poussière de parlers : deux groupements voisins ne se superposent jamais absolument. Sans doute les différences sont minimes, mais elles sont là, et les divergences multiformes s'accroissent avec la distance, il arrive rapidement que l'on ne se comprenne pratiquement plus sans une adaptation préalable...* » (A. BASSET 1948 : 252).

Le statut de dialecte est réservé au touareg : « *Une réserve toutefois ; les Touaregs forment tellement un monde à part, séparés des autres berbérophones par leur genre de vie, leur constitution sociale et les distances désertiques, que les limites linguistiques - de valeur variable d'ailleurs - s'amoncellent à leur frontière nord-ouest, barrant transversalement le Sahara de Ghadamès à Tombouctou. Il y a bien, mais là seulement, un dialecte, unité intermédiaire entre la langue et les parlers. Partout ailleurs, il n'y a que des faits dialectaux, embrassant chacun un groupement personnel de parlers et nullement superposés.*» (A. BASSET 1948 : 253). Il ajoute, également, concernant certains îlots linguistiques très isolés tel le siwi et le zenaga : « *Il est exact que, quand un groupe, comme le groupe Zenaga, vit complètement séparé, au nord du Sénégal, de tout autre élément berbérophone, les différents parlers qui le constituent, finissent par avoir en commun un nombre assez considérable de*

traits distinctifs qui, à l'intérieur du berbère, leur confèrent une unité particulière et en font une variété dialectale. » (BASSET A., 1959 : 23).

Nous concluons des formulations d'A. BASSET que la diversité des usages linguistiques de la langue berbère est plus remarquable que son unité, l'unité donc est noyée dans la diversité. Il nous fait souvent remarquer que le berbère est très diversifié dans son territoire d'usage ; ses réflexions sont axées beaucoup plus sur les divergences linguistiques (la diversité) que sur les convergences (l'unité du berbère). Pour lui, l'éclatement géographique de la langue implique un éclatement linguistique (dialectal). Il distingue entre *langue*, *dialecte* et *parler*. Il établit donc une hiérarchie descendante à trois niveaux. (*Cf. chapitre précédent : processus de dialectalisation de la langue berbère et variation*).

Dans ses études, André Basset semble opter pour ''parler'' plutôt que pour ''dialecte'' et ce pour la raison que les critères linguistiques de définition du ''dialecte'' sont difficilement cernés et ne semble pas correspondre à une réalité linguistique à cause de l'enchevêtrement des phénomènes dialectaux et de leur non-superposition dans l'espace. Il disait à ce propos : « *Les critères de variation linguistique ne se superposent pas [...] chaque phénomène a son aire, portant sa vie propre, son expansion personnelle, sans qu'une raison historique, géographique, plus largement sociologique ils ne paraissent pouvoir provoquer de front commun durable. [...] autant l'aire dialectale d'un phénomène est quelque chose de précis, autant l'aire d'un dialecte est quelque chose de fugitif »* (1959 : 23-24).

En fin de compte, A. BASSET affirme qu'il existe, dans le domaine berbère, des ensembles régionaux qui sont caractérisés, à la fois, par des variations linguistiques locales et par une unité linguistique profonde ; l'intercompréhension demeure toujours possible à l'intérieur des groupements. Pour désigner leur langue, les locuteurs de chaque ensemble régional ont des appellations régionales différentes.

À ce propos, A. BASSET dit ceci : « *les sujets parlants, pour désigner leur langue, ont des appellations régionales, par vastes régions, ainsi tachelhait, tamazight dans le Moyen Atlas, taqbailit en Kabylie, tachaouit dans l'Aurès et ses annexes, tamahaq chez les Touaregs* » (1959 : 23).

E. LAOUST affirme que : « *Cette langue se présente sous l'aspect d'un nombre considérable de parlers, comparables au point de vue de leur diversité à nos patois. Aussi, déterminer des frontières à l'intérieur des grands groupements dialectaux apparaît comme une entreprise vaine.* » (1932 : 23). Nous concluons de ses différentes monographies (E. LAOUST, 1912 et 1918) qu'une certaine hiérarchie est bien établie entre : ***langue***, ***dialecte*** et ***parler***. La ***langue*** se réalise sous la forme d'un certain nombre de ***dialectes***, qui eux-mêmes englobent plusieurs ***parlers*** locaux. A. BASSET (1952) et E. DESTAING (1907 et 1920) semble partager la même conception et utiliser les mêmes termes qu'E. LAOUST.

8. Méthode d'enquête pratiquée par A. BASSET

A. BASSET a beaucoup travaillé sur la variation en berbère et pendant près de vingt-cinq ans, il a parcouru tout le territoire de la berbérophonie. Son objectif principal fut de recueillir par lui même des corpus et des matériaux linguistiques, même si, en nombre limité mais en des localités très diverses (dans les différentes régions berbérophones).

De 1925 à 1941, pendant plus de quinze ans, il a fait chaque année ou presque, des enquêtes sur place. Il a repris le travail en 1947 dans l'Algérie du Nord, et, en 1949, au Maroc.

Entre 1926 et 1949, André BASSET a mené de nombreuses enquêtes de géographie linguistique en explorant la partie nord de l'Algérie : la Kabylie de 1926 à 1928, la région du Chélif au centre en 1930 et le pays Chaouïa à l'Est en 1931) (A. BASSET, 1929a, 1936a), la région du Sahara (Zénaga de Maurétanie, région de Figuig, Touat, Tidikelt, Gourara, Mzab, Ouargla et Ngoussa, région de Touggourt, Sud tunisien et Djerba, Ghadamès à l'extrême-ouest de la Libye, l'ensemble du bloc ou domaine Touareg) (A. BASSET, 1933, 1935, 1936, 1937, 1945, 1948), le Maroc (en 1942). Dans ce domaine, deux œuvres majeurs d'André BASSET : *Géographie linguistique de la Kabylie* (1929) et *Atlas linguistiques des parlers berbères (Algérie du nord)* (1936/1939).

Au vu de la configuration et de l'étendue du terrain qu'occupe la langue berbère, A. BASSET (cité par S. Pop, 1951 : 1073) conclut dés le départ à une impossibilité d'envisager un seul Atlas linguistique pour l'ensemble du territoire que cette langue occupe : « *les dimensions du domaine, de l'Atlantique à la frontière égyptienne, de la Méditerranée à la falaise de Hombori, au sud du Niger, sont si vastes qu'une carte unique eût été d'échelle trop réduite pour le nombre de points que j'envisageais* » ; en plus de cela un autre problème

surgit, est lié à la répartition de la population sur un territoire aussi vaste, notamment sa densité qui est très variable selon les régions ; on citera à titre d'exemple la disproportion importante qui existe entre la densité de la population en Kabylie et au Sahara (domaine touareg) : « *En Kabylie, elle est comparable à celle de nos pays d'Europe ; au Sahara trois mille individus se promènent dans un territoire grand comme la France* » (S. Pop, 1951 : 1073). Il faudrait donc qu'à chaque aire dialectale doit correspondre une méthode d'enquête appropriée, déterminée par la nature du terrain (ou domaine) à explorer, « *qu'il est assez difficile de rédiger, pour des régions non explorées ou peu connues, un questionnaire qui ne nécessite pas d'adaptations aux circonstances inattendues, et que l'enquête est toujours sujette à l'imprévu qui modifie sensiblement les conditions de l'exploration* » (S. Pop, 1951 : 1075).

Selon les territoires considérés, la Kabylie au nord et le domaine touareg au Sahara, l'auteur a mis en circulation des questionnaires différents. A. BASSET a soumis donc, dans le domaine kabyle, un questionnaire très court de type onomasiologique pour des champs de vocabulaire bien limités (en l'occurrence ceux du corps humain et des animaux domestiques) ; au Sahara, pour toucher d'autres champs lexicaux et d'autres niveaux linguistiques, il le complète d'un autre plus long, qui selon A. BASSET toujours cité par S. Pop (1951 : 1074) « *compte jusqu'à deux cents verbes que j'ai fait conjuguer dans leurs parties essentielles, et jusqu'à cent cinquante noms que j'avais groupés par sujet d'intérêt : animaux sauvages, plantes, habillement, armement, harnachement, habitation et mobilier, maladies et nourriture, individu et parenté, temps, astres, points cardinaux, terrain, etc.* ».

A. BASSET a mené personnellement toutes les enquêtes ; et afin de les mener à terme et surtout d'économiser du temps, il se rendait souvent aux marchés hebdomadaires, lieu de rencontre idéal des locuteurs (informateurs) de différents parlers. Il estime que la collecte du vocabulaire court (corps humain et animaux domestiques) ne nécessite aucun interprète et peut se faire sans passer par un intermédiaire, il disait à ce propos : « *ce vocabulaire avait l'avantage d'être immédiatement accessible à n'importe quel informateur, ne connût-il en tout et pour tout que son parler maternel* » (S. Pop, 1951 : 1074).
Dans le domaine touareg, A. BASSET a soumis une grille du vocabulaire long. Il estime que, pour ce type du vocabulaire, passer par un interprète est très nécessaire ; il disait à ce propos : « *qu'en raison du vocabulaire long, dans l'ignorance du français de la presque totalité des*

informateurs, et dans mon ignorance des langues secondes des informateurs, selon le cas arabe, songhay et haoussa, je n'ai pu me passer d'interprète ». (S. Pop, 1951 : 1075).
Les premiers résultats de ses enquêtes ont été publiés en 1929 dans *Etudes de géographie linguistique en Kabylie* et ont porté sur le vocabulaire du corps humain. Il a présenté dans ce travail les matériaux qu'il a recueillis en Kabylie entre 1926 et 1928.

De 1930 à 1932, il mène une recherche sur le vocabulaire des animaux domestiques (équidés, bovins et ovins) dans le territoire du nord de l'Algérie (Région du Chélif, montagnes de Blida, Kabylie et région Chaouïa). A. BASSET, n'a publié qu'une partie de ses matériaux recueillis sous forme de deux fascicules dans *Atlas linguistiques des parlers berbères, Algérie, Territoire du nord, Noms d'animaux domestiques* :
Fascicule I - Equidés (cheval, mulet, âne ; pour chacun jeune et adulte, mâle et femelle, singulier et pluriel) (A. BASSET, 1936).
Fascicule II- Bovins (A. BASSET, 1939), (Le fascicule III n'a pas été édité).

Dans les régions du nord de l'Algérie comme en Kabylie, c'est le Douar qui a constitué l'unité de base de son maillage géographique. Dans certains cas, il a choisi plus d'un informateur par tribu ; les informateurs appartenant aux villages différents. C'est la même méthode d'enquête utilisée en Kabylie entre 1926 et 1928 qui a été choisie dans les autres région du nord de l'Algérie. Le nombre d'informateurs s'élève dans ces localités à 600 pour 530 points d'enquête.

De 1933 à 1934, A. BASSET a mené ses enquêtes au Mali, il a parcouru 48 localités. Il a soumis un questionnaire composé d'une centaine de mots du vocabulaire du corps humain, une liste d'un millier de mots dont 250 verbes et 750 noms environ. En 1935, dans une seconde mission au Sahara, il a, non seulement, repris son travail au Mali mais il a inclus le Niger dans ses recherches mais il a enquêté sur le vocabulaire des noms d'animaux sauvages. Le nombre de points d'enquête s'élève dans ce cas à 77. Pour éviter une répartition partielle, il a procédé, dans ce territoire, au changement de champ de vocabulaire du corps humain par celui des noms d'animaux sauvages ; il justifie ce changement par ceci : « *les conclusions générales ne se ressentent pas, il va sans dire, en aucune façon du changement de vocabulaire et souvent même, en phonétique par exemple, les mêmes problèmes se reposent. On peut ainsi étudier le traitement de* ***z*** *dans les cartes de "la gazelle" et de "l'hyène" comme dans celles des "narines", de "la canine" ou du "talon"* » (1959 : 61).

De 1932 à 1939 : il mène une vaste enquête dans les territoires du sud de la berbérophonie (Sahara et Mali) qui sont habités par des populations berbérophones dont le mode de vie est différent : Au nord, on retrouve les sédentaires (Berbères des oasis et des Ksours) et au sud les nomades (Touaregs). Son objectif principal c'est d'explorer cette zone berbérophone. A. BASSET, nous offre des indications sur son enquête, disait ce qui suit : « *Pour nous, suivant les principes de la géographie linguistique, nous avons procédé de 1932 à 1939 à une vaste enquête, embrassant à la fois le Sahara et le Soudan. Chez les sédentaires, nous avons pris les agglomérations une à une ; c'est à peine si quelques Ksours du Gourara nous ont échappé. Chez les touaregs, où la densité des informateurs est moindre, nous avons cependant entendu une centaine d'individus représentant une centaine de groupements différents, répartis sur tout le domaine [...]. Il ajoute : L'enquête est achevée et les matériaux réunis seront publiés sous forme d'atlas, chaque carte étant consacrée à l'expression d'un objet ou d'une notion.* » (A. BASSET, 1941 : 66).

Au Maroc, dans la région chleuh (dans le sud marocain), A. BASSET a interrogé ses informateurs sur les mêmes vocabulaires (corps humain et animaux domestiques). Près de 64 points d'enquête sont soumis à l'enquête. Il a publié dans des cartes géolinguistiques du domaine chleuh une dizaine de termes relatifs au corps humain dans ses *Etudes de Géographie Linguistique dans le Sud Marocain* (1942).

Après achèvement de ses enquêtes, il publie les résultats de la recherche sous forme de cartes géolinguistique. Sur des cartes conçues, il a procédé au report des notations elles-mêmes (sans signes symboliques). Il s'est rendu compte que pour les régions où il y a imbrication de localités et une grande densité de points (tel le Nord de l'Algérie ou le Sud marocain), il aurait pu changer des notations elles-mêmes par des signes symboliques pour rendre en fait plus claire et plus commode la lecture des Atlas. Ce système de signes symbolique a l'avantage de rendre les cartes immédiatement parlantes comme le dit A. BASSET (cité par S. Pop, 1951 : 1078-1079) : « *Cela rend les cartes immédiatement parlantes : les aires, les limites ressortent immédiatement ; de plus, un judicieux agencement de ces signes symboliques permet de souligner les rapports de ces aires : variations d'un même terme, réapparition en des aires diverses d'un même phénomène phonétique ou morphologique. J'ai pu ainsi, dans ma carte de la paume de la main, faire immédiatement ressortir que, en Kabylie, quel que fût le terme, toutes les notations orientales étaient d'un genre, toutes les notations occidentales de l'autre* ».

Une majeure partie de ce qu'il avait collecté a été rassemblé, publié et présenté dans des atlas linguistiques. Il conclut, en effet, que : « *quelque soit l'importance des matériaux déjà recueillis, c'est peu de chose à coté de ce qui reste à recueillir* » (1952 : 1).
Nous remarquerons que les questionnaires soumis pour couvrir tout le territoire de la bérbérophonie sont du type lexical ; c'est-à-dire ne contiennent que des éléments de vocabulaire et même réduits à quelques notions ou champs conceptuels bien précis. Afin d'approfondir la connaissance sur la phonétique des différents parlers berbères, les termes de vocabulaire ont été, également, exploité dans l'examen comparatif des variantes phonétiques de mots.

Concernant la distribution géographique de la langue berbère, une distinction très nette entre les groupes berbérophones nord (sédentaires) et les groupes berbérophones sud (nomades) semble apparaitre de l'ensemble de ses travaux de géographie linguistique publiés et de ses Atlas linguistiques. Nous avons remarqué que dans l'ensemble des écrits d'A. BASSET, c'est le concept de '*'parler''* qui émerge, il réserve, cependant, le concept de '*'dialecte''* pour les parlers touaregs (nomades). Il constate que : « *Chaque mot ayant sa vie propre et son histoire, les limites linguistiques ne se superposent pas toujours : il peut arriver même, ainsi qu'en Kabylie, que cette superposition soit si rare que la langue s'éparpille en une poussière de parlers. Ici, au contraire, les limites linguistiques, généralement nettes, coïncident assez fréquemment entre elles, révélant la présence, au dessus des parlers, à l'intérieur du dialecte touareg, de plusieurs sous-dialectes* » (A. BASSET, 1959 : 63).

A. BASSET, dans son article portant sur *La langue berbère au Sahara* (1959 : 3-45), fait remarquer que les parlers berbères Nord se différencient nettement de ceux du berbère sud par la répartition géographique de leur langue, il disait à ce propos : « *d'une façon générale, conditions géographiques et sociales s'associent pour opposer profondément les sédentaires du nord et les nomades du sud ; aussi retrouve-t - on avec une régularité remarquable, sur tous les croquis que nous avons établis jusqu'ici, le même tracé, capital, de limite linguistique entre ces deux groupements fondamentaux* » (A. BASSET 1941 : 67). La variation linguistique est plus importante chez les sédentaires (groupes berbérophones nord) que chez les nomades (groupes berbérophones sud) (1959). (BASSET, A., « *Aires phonétiques homogènes et non homogènes* », 1959, p. 29-32.).

Chapitre III

Processus de dialectalisation

Introduction

La langue berbère telle qu'elle se présente aujourd'hui est éclatée en plusieurs dialectes qui, à leur tour, se composent également de différents sous-dialectes ou parlers répartis dans plusieurs pays. Son territoire d'usage s'étendait des îles Canaris à l'ouest jusqu'à l'oasis de Siwa (Egypte) à l'est, et de la Méditerranée au nord jusqu'au Burkina Fasso au Sud (voir la carte de la berbérophonie ci-dessous). Cependant les vicissitudes de l'histoire font que ce territoire se rétrécit de jour en jour. Aujourd'hui, il ne reste que des groupes berbérophones importants certes mais épars et discontinus. En Algérie, le groupe berbérophone le plus important numériquement, est le groupe kabyle resté longtemps relativement isolé par rapport aux autres groupes berbérophones. Disséminé sous forme d'un grand nombre de parlers sur une dizaine de pays, le berbère est partout une langue minorée, dépourvue des instruments de développement qui auraient pu assurer sa promotion et sa standardisation. Elle est une langue essentiellement orale et ne connaît que les normes implicites propres à chacun de ses parlers.

L'influence de plusieurs facteurs extra-linguistiques, et la dispersion spatiale a pour conséquence, de diviser la langue en un grand nombre de dialectes entre lesquels l'intercompréhension est souvent difficile, parfois impossible. De ce fait, si les dialectes actuels sont issus d'une même origine et s'il existe des caractéristiques communes et identiques ; il n'existe plus une communauté berbère sociolinguistique homogène.

Carte n° 03 : La berbérophonie (source : http://www.centrederechercheberbere.fr).

1. Eclatement dialectal

La diversité linguistique de la langue berbère ne date pas d'aujourd'hui. Probablement, le berbère a commencé à connaître un processus de dialectalisation dès l'Antiquité. En l'absence de sources et de documents écrits antiques qui pourraient confirmer ce fait, certains linguistes, en l'occurrence ; S. CHAKER (1982) pense que : *« Naturellement, le «libyque» s'étend sur une aire géographique immense, il est certain que la langue présentait d'importantes variations dialectales. Il est difficile de dire si les ensembles ethno-politiques que l'on voit apparaître très tôt chez les auteurs anciens (Maures, Numides, Gétules...) correspondaient à des divisions dialectales. Au travers les différentes formes que l'on connaît pour certains toponymes, on croit déceler des variations régionales qui ne sont pas sans rappeler des faits attestés en berbère moderne...*».

Néanmoins, si la dialectalisation du berbère et sa diversification est partagée par tous les spécialistes du domaine berbère (L. GALAND, W. VYCICHL, S. CHAKER, …), la part du conservatisme qui assure la stabilité et l'unité de la langue n'est pas négligeable. Un stock important d'unités lexicales appartenant au fonds commun du berbère dont la base commune est attestée dans la plupart des dialectes témoigne non seulement d'un apparentement des dialectes mais de leur convergence et leur origine commune. (*Cf*. HADDADOU, 2003).

Beaucoup de facteurs ont contribué sinon et même accéléré la dialectalisation plus poussée du berbère ; d'abord, la présence étrangère sur le sol de l'Afrique du Nord, l'installation des envahisseurs sur le littoral et dans les plaines intérieures n'a qu'à faciliter les ruptures des échanges communicatifs entre les groupes berbèrophones ainsi dans le continuum linguistique berbère. Dans les zones sahariennes, l'isolement des blocs Touareg et Zenaga par rapport aux populations septentrionales a facilité la dialectalisation du berbère.

Concernant la dialectalisation et selon J. DUBOIS (1999) : « *Une langue se dialectalise quand elle prend selon les régions où elle est parlée des formes nettement différenciées entre elles ; la notion de dialectalisation présuppose l'unité antérieure, au moins relative de la langue concernée... Selon la théorie des ondes, l'étendue des aires dons lesquelles on rencontre un trait s'explique par la propagation inégale, de certaines innovations à partir de certains centres et le maintien ailleurs des formes anciennes...*». De cette définition, nous retiendrons trois points dans la dialectisation d'une langue :

1- La dialectalisation donne naissance à des formes nettement différenciées ;

2- Ce processus, présuppose l'unité antérieure d'une langue ;

3- La propagation inégale de certains phénomènes ou traits linguistiques à partir de certains centres d'une communauté ou aire linguistique.

Aires linguistiques du nord-est algérien.svg

Cette carte[1] des aires linguistiques du nord-est algérien, nous montre une rupture entre les deux groupes berbèrophones (le groupe chaoui et le kabyle) par l'installation des populations arabophones au Nord-Est algérien (à l'Est de Sétif). Les deux groupes se sont alors séparés et fragmentés, et le continuum est rompu.

Les exemples suivants, cités par S. CHEMAKH (2009 : 19-20), peuvent illustrer cette thèse :

1- La continuité qui existait entre les populations côtières et berbérophones de l'Algérie en allant de l'actuel Collo jusqu'à Arzew s'est trouvée rompue par : - L'installation des tribus Daouadioua dans l'Algérois au XIVe s ; - L'arabisation des Ait Boukhenous dans le Chelif ; - L'arabisation des Bettioua près d'Arzew (près d'Oran) dans les années 20.

2- La continuité existant entre le groupe chaoui et le groupe kabyle est attestée au XIXe° s. confirmée par HANOTEAU. L'installation de tribus arabophones à l'Est de Sétif constitue un élément de rupture qui a donc favorisé la dialectalisation du kabyle et du chaoui.

[1] Source : http://commons.wikimedia.org/wiki/Atlas_of_Algeria#/media/File:Aires_linguistiques_du_nord-est_alg%C3%A9rien.svg.

La langue berbère représentée par ses dialectes et parlers s'est diversifiée sur un territoire immense. Divers facteurs ont agi en faveur de sa dialectalisation : socio-historiques, géographiques, linguistiques (très complexes), etc. Les raisons à l'origine de la dialectalisation sont historiques avant d'être sociologiques et culturelles. Les structures et relations syntaxiques étant perçues comme étant assez stables pour l'ensemble du domaine berbère comme le confirmera Y. Zouaoui dans sa thèse de doctorat (1996).
Généralement, la différenciation linguistique s'explique par des facteurs extralinguistiques : soit par la distance géographique soit par le manque des contacts entre les locuteurs.

Cependant, pour André MARTINET, la variation est due à la diminution de contacts entre groupes, tandis que, Ferdinand DE SAUSSURE (1994 : 317) l'impute à l'éloignement géographique et plus particulièrement le temps. Martinet et Saussure avancent des causes différentes en faveur de la dialectalisation : pour Martinet c'est le manque de contact entre les locuteurs d'une même communauté linguistique, pour Saussure c'est la distance linguistique.

Le manque de contacts constitue le facteur important de la variation linguistique, selon A. MARTINET (1980 : 157) : « *ce n'est pas la distance par elle-même qui produit la différenciation linguistique mais le relâchement de contacts* ».
Concernant le facteur de manque de contact, A. MARTINET ajoute, en étayant son argument : « *si l'augmentation des distances est compensée par une amélioration des communications les comportements linguistiques resteront identiques* » (MARTINET A., 1980 : 157).
La variation linguistique selon SAUSSURE n'est que la conséquence de l'éloignement géographique et temporel, c'est-à-dire la distance (l'espace) et le temps. Les différentes tribus qui occupent des territoires éloignés les unes des autres développent des particularismes sur les plans : phonétique, lexical et syntaxique, et la proportion de cette variation s'amplifie de plus en plus en fonction de cette distance qui sépare les groupes en question.

Ferdinand DE SAUSSURE considère donc le facteur ''temps'' comme la cause principale de la variation linguistique et surtout de la diversité géographique. Il explique son avis par cet exemple en disant : « *une petite île, par exemple, était transportée par des colons sur un autre point également délimité, par exemple une autre île. Au bout d'un certain temps on verra surgir entre la langue du premier foyer (F) et celle du second (F') des différences variées,*

portant sur le vocabulaire, la grammaire, la prononciation, etc. » (DE SAUSSURE F., 1994 : 317).

L'hétérogénéité des structures linguistiques caractérisant toutes les langues du monde, caractère (fait) partagé par de nombreux spécialistes de linguistique, était au centre de leur préoccupation et fait constamment l'objet de traitement et d'étude comparative relevant des domaines différents : géographie linguistique, dialectométrie, tantôt par des simples tentatives de comparaison de certains faits ou phénomènes linguistiques précis….. (WENKER, Jules GILLIERON, …cf. Sever POP ???). Selon A. MARTINET : « *tous les membres d'une communauté ne parlent pas de façon identique et que les divergences peuvent s'étendre à certains points de la structure de la langue* » (MARTINET A., 1980 : 145).

En ajoutant encore : « *aucune communauté linguistique ne peut être considérée comme composée d'individus parlant une langue en tous points semblables, en réalité, dans les rapports entre personnes d'une même communauté l'absolue identité des systèmes semble être l'exception plutôt que la règle* » (MARTINET A., 1980 : 148-149).

Marie-Louise MOREAU pense la même chose en disant : « *aucune langue ne se présente comme un ensemble unique de règles. Toutes connaissent de multiples variétés ou ''lectes'' dont la diversité est masquée par des étiquettes au singulier (LE français, LE turc)* » (MOREAU M-L., 1997 : 283).

Pour L. GALAND, « *l'expression ''langue berbère'' n'est pas dépourvue d'ambiguïté : elle désigne une somme de faits linguistiques plutôt qu'un code bien structuré, elle recouvre aussi bien les parlers modernes qu'un berbère commun reconstruit (protoberbère)* ». (GALAND Lionel, 1985 : 181).

2. Processus de dialectalisation

C'est évident qu'une langue donnée qui occupe un espace géographique assez vaste, des obstacles surgissent en entravant les contacts entre ses locuteurs favorisent la dialectalisation/dialectisation et engendre donc la différenciation linguistique. Les groupes développent certains *''particularismes''* à tous les niveaux de la langue : phonétique et phonologique, lexical et morphosyntaxique. Appelés aussi des *''des indicateurs''* ou *''marqueurs''*. Un marqueur est une variable fonction de l'attention portée par le locuteur à son discours et le terme *marqueur* est utilisé par Martin Joos pour des variétés non normalisées du français en lui accordant un sens plus général (LABOV William, cité par J. GARMADI, 1982 : 31). Ce sont des marqueurs qui permettent d'identifier l'appartenance géographique des locuteurs.

Exemples :

ğğiɣ-t ssawer « je l'ai laissé (*là-bas*) dans un lieu non visible que l'on ne voit pas (éloigné mais non visible) ». **Ssawer** « (*là-bas*) au loin quelques part, dans un lieu non visible que l'on ne voit pas » est un *marqueur* et un particularisme de la région de M'kira (Taka point n° 02). Il se réfère à une réalité éloignée (non présente) que le locuteur situe hors du champ de son intervention directe.

ur tusi-d ara [utsusidara] « elle n'est pas venue » ; **ur qqar-iyi-d ara** « ne me dis pas » ; **ur xeddem-it ara** « ne le fais pas » ; (ces tournures sont des particularités de la zone de l'extrême occidental de la Kabylie : Draa El Mizan , Tizi-Gheniff, Boumerdes).

Rru « en plus » **; rru-as** « ajoute-lui » (M'Kira, …..) ;

lxedma n *deg-iḍ* tewɛer « le travail de la nuit est très dur » (attestée à Tadmait, Draa El Mizan, Tizi-Gheniff, Boumerdes) ;

ḥuq yusa-d « ….. il est venu » ; **ukelani** « tout, toutes, tous » (Boghni, Mechtras, ….) ;

Ad truḥed [***atruħəð***] « tu vas partir / tu pars ! » ; **tusid-d** [***Θusiðəd***] « tu es venu ! » (Ath-Ouabane, Akbil, …) ;

Ahaqel « peut être » ; **belleɛ tawwurt** « ferme la porte ! » (Ait-Ouacif, Ait-Saada (Yattafene) ; **Ccwi** « heureusement !» (Ait-Douala, …) ;

Yaya « grand-mère » ; **tilitten** « cardons » ; **ziniɣuj** « rouge à lèvre » ; … (At Yanni, NABTI A. ; 2007 : 164 et 165).

3. La variation linguistique en kabyle : phénomène ancien

Si la variation linguistique (et tout ce qui a trait à la diversité linguistique) est devenue sujet récurrent dans les milieux berbérisants, beaucoup de berbérisants, entre autres, (OLIVIER, 1878) les précurseurs du berbère (kabyle) ont très tôt pris connaissance de la diversité linguistique interdialectale et intradialectale du berbère, et ce, depuis la fin de 19ème siècle. Si beaucoup d'auteurs s'intéressent aujourd'hui aux questions de la diversité linguistique et aux problématiques de variation abordées sous divers approches : variationniste, géographie linguistique (ou géolinguistique), dialectométrie, parce que le réel variationnel particulièrement kabyle n'est bien explicité et soulève beaucoup de questions dans l'aménagement linguistique et la standardisation du kabyle. Les précurseurs du berbère particulièrement le kabyle ont déjà pris connaissance de différenciations linguistiques du kabyle. La diversité linguistique ne date pas d'aujourd'hui, cependant, OLIVIER (1878), dans son introduction, souligne déjà deux faits importants : « *La langue kabyle varie plus ou moins de tribu à tribu, de village à village … ; malgré toutes ces variations, le fond de la langue*

reste le même. » « *Les Kabyles, de quelque tribu qu'ils soient, se comprennent parfaitement entre eux, bien que se servant d'expressions souvent bien différentes.* » Deux remarques à noter :

- Variations nombreuses de vocabulaires à l'intérieur du même territoire kabyle, d'une part ;
- Intercompréhension entre toutes les régions du territoire malgré ces variations, d'autre part,

Le professeur A. BASSET écrivait à J.-M. DALLET, le 27 juillet 1948 : « *Etant donné l'intensité de la vie locale…, nous ne pouvons jamais inférer que la langue d'un village est toujours absolument identique à celle d'un village voisin et nous ne pouvons jamais prévoir pour chacune des aires de faits linguistiques où passe exactement la limite. De là, pour nous, l'obligation de considérer, au moins, chaque village comme l'unité de base… cela seul nous permet de suivre effectivement la réalité et, partant, de faire effectivement œuvre scientifique* ». (J.M. DALLET, dans l'introduction de son dictionnaire, page XVIII).
Dans l'introduction de son travail portant sur le verbe kabyle (1952, p. XIII), J.-M. DALLET écrit : « *Le secteur linguistique étudié a été, dans la tribu des At Mangellat, les deux villages de Taourirt et de Ouaghzen* ». Il explique ensuite : « *Bien qu'il ne soit pas possible de parler de différences linguistiques notables entre les groupes de villages constituant les At Mangellat, un certain compartimentage, traduit par quelques faits dialectaux communs, se révèle cependant et correspond aux trois crêtes convergeant vers Taourirt* ». Taourirt occupe en effet le sommet de l'ensemble géographique des At Mangellat. (DALLET, P. XVIII). J.M. DALLET, conclut que les groupes de villages constituant la tribu des At-Mangellat ne présente pas de divergences linguistiques importantes et forment donc une zone homogène.

Si aujourd'hui la langue berbère a connu un émiettement sur un territoire assez vaste, la comparaison interdialectale, la démarche comparative permettrait de dégager les différents processus ayant contribué à sa diversité et l'éclatement dialectal. Cette démarche pourrait donc servir à reconstituer le berbère ancien parlé déjà des milliers d'années. HADDADOU M. Akli (2003), dans son travail de thèse, a tenté de dégager un vocabulaire berbère commun. Un glossaire de 500 unités lexicales renfermant des mots issus des racines berbères communes.

Si les spécialistes emploient d'une façon récurrente tantôt « langue berbère », tantôt « tamazight » mais ces appellations ne recouvrent pas une seule et la même réalité. Les chercheurs dans le domaine berbère s'accordent à reconnaitre l'unité profonde des parlers berbères (BASSET, GALAND, VYCICHL …...) d'où la fameuse formule « l'unité dans la

diversité » a fait l'unanimité. BASSET (1959 : 22) l'a déjà bien confirmé et présente la langue berbère tiraillée par : « ….. *deux forces qui jouent en sens contraire : le particularisme qui pousse à la diversification et le conservatisme qui assure la stabilité* ». Ces parlers constituent et forment l'ensemble « berbère » répartis sur un territoire immense et discontinu : de Siwa à l'Atlantique, de la mer méditerranée jusqu'au Burkina-Faso. De cette formulation (deux forces contradictoires), nous pouvons retenir ce qui suit :

d'une part ;

*a- La diversité***,** caractérisée par :

- Le morcellement ou l'éclatement dialectal qui a donné lieu aux parlers berbères et l'immensité du territoire couvert par la langue berbère ;
- Les sédentaires et les nomades : les modes de vie différents (montagne *vs* désert) ;
- La variation phonétique, lexicale et morphosyntaxique, qui s'explique par divers facteurs qui ont agi en faveur de cette diversité et ont accéléré son émiettement (dialectalisation) ;
- L'arabisation et surtout la présence de l'élément humain constitue un élément important et favorise non seulement le recul du berbère mais aussi sa fragmentation (exemple : l'installation de tribus arabophones à l'Est de Sétif est un élément qui a favorisé la dialectalisation du kabyle et du chaoui.
- Le schéma d'évolution phonétique de certaines consonnes : la dentale occlusive [**t**] par exemple qui évolue comme suit : occlusives -----» spirantes ------» souffle laryngale -------» *Ǿ*

et d'autre part,

b- Le conservatisme (unité) : le sentiment d'appartenance à une même communauté berbèrophone (très partagé par les berbères) ;

- La convergence qui assure et tisse des liens très forts entre les groupes berbérophones,
- La syntaxe (la grammaire) est relativement stable : Sujet + verbe + complément (pour les phrases verbales) ;
- Le vocabulaire berbère commun : verbes, noms, adjectifs pan-berbères ;
- Le système nominal : le genre /le nombre et l'état (l'opposition d'état a presque disparu dans les parlers orientaux : Sened (Tunisie), Zouara, Nefoussi (en Libye) ;
- Le système verbal du berbère : est essentiellement aspectuel et secondairement temporel

Pour SAUSSURE (1994 : 331), les faits de langue sont soumis à deux forces dans leur propagation :

1. L'esprit de clocher : Appelé aussi esprit particulariste ou habitudes contractées dans l'enfance.

2. L'intercourse : Est un principe unifiant qui favorise l'extension et la cohésion d'une langue. Pour SAUSSURE (1994 : 332) *« tout caractère commun avec un autre groupe relève de l'intercourse, tout caractère spécifique est dû à l'esprit de clocher qui protège de la concurrence du dehors ».*

La diversité linguistique est due également à des raisons sociales selon l'appartenance à une classe sociale, à un groupe social, ethnique ou religieux, (appeler aussi *''sociolecte''*). D'autres paramètres distinctifs existent aussi tels que : l'âge, le sexe et la situation de parole.
En plus des facteurs extralinguistiques qui expliqueraient la variation, d'autres facteurs de type structuraux sont liés au système linguistique lui-même pourraient être la cause de différenciation linguistique.
A. MARTINET (1960), bien que s'intéressant à la seule causalité interne, reconnaît tout de même, à la suite de H. Frei, que la langue (institution sociale) est un produit de la vie en société, et n'est de ce fait pas immuable ; elle est susceptible de changer sous la pression des besoins divers et sous l'influence d'autres communautés.
Par ailleurs, A. MEILLET (1921 : 17) pour sa part, pense que la variation linguistique est due au fait que la société agit sur le langage. Principalement par la manière dont elle détermine *le dosage des besoins linguistiques*.

Depuis que la sociolinguistique commence à accorder une importance particulière aux réalités que sont la variation et les variétés linguistiques, des interrogations se formulent sur les facteurs de la variation. En théorie, l'activité linguistique d'une communauté peut être caractérisée par la seule *variation intralinguistique*, celle qui se manifeste dans les usages et dans les structures d'un même système. Cette activité peut aussi être caractérisée par la *variation interlinguistique*, celle qui existe entre les systèmes eux-mêmes. Dans ce dernier cas, l'activité linguistique de la communauté est marquée, non seulement par l'utilisation de deux ou plus de deux systèmes, génétiquement apparentés ou non, mais également par le fait que chacun des systèmes en présence, tout en gardant ses propres possibilités de variation, les voir se nuancer du fait du contact de langues lui-même. (GARMADI Juliette, 1982 : 26).
Généralement, les différenciations linguistiques (*la variation géographique*) sont imputées soit au manque de contact soit à la distance entre groupes. La diminution de la fréquence et de l'intimité des contacts entre deux segments de la population entraîne un processus de différenciation linguistique. (MARTINET A., 1960 : 5-14).
La langue berbère a connu un éclatement en plusieurs variétés (dialectes/parlers) dispersé(e)s sur un espace géographique assez important. Pour ces variétés géographiques appelées

également dialectes ou parlers, la diminution des contacts intergroupes qui a entrainé la différenciation linguistique est considérée comme d'abord liée à l'éloignement dans l'espace géographique. Nous distinguerons ensuite des variétés sociales que l'on appelle parfois des dialectes sociaux ou encore des sociolectes. Ce sont des variétés pour lesquelles la diminution des contacts intergroupes menant à la différenciation linguistique aurait essentiellement eu des causes sociales, et la différenciation linguistique serait alors susceptible de se produire en un seul et même point de l'espace géographique. (J. GARMADI, 1982 : 27). Vu la complexité des faits de variation linguistique, GARMADI ajoute ceci : « *Il serait cependant simpliste de croire que distance géographique et différenciation sociale puissent être des facteurs de différenciation linguistique tout à fait indépendant l'un de l'autre. Les rapports entre ces facteurs sont en réalité souvent fort complexes : l'éloignement de deux ou plus de deux groupes dans l'espace géographique a pu avoir des causes proprement sociales ; des variétés linguistiques qu'il faut considérer comme sociales et qui sont pratiquées en un seul et même point de l'espace géographique ont pu être, à l'origine, des variétés géographiques, etc* ». (J. GARMADI, 1982 : 27).

4. Complexité de la distinction entre variation géographique et variation sociale

(J.-A., FISHMAN, 1971 : 37*)* a déjà noté l'intrication de ces deux phénomènes. Il disait à ce propos que : *« Certaines variétés peuvent être senties comme régionales à une époque donnée et comme sociales à une autre époque ou encore comme régionales au sein d'une communauté linguistique est comme sociales par des étrangers. Elles peuvent avoir une unité fonctionnelle accessoire pour leurs usagers et non pour d'autres qui ne disposent pas d'autant de variétés contrastées dans leur langue* ».

En d'autres termes, les rapports entre distance géographique et différenciation sociale sont complexes. En effet, l'éloignement de deux groupes dans l'espace géographique peut avoir des causes sociales et les variétés sociales peuvent avoir pour origine des variétés géographiques.

5. La /langue(s) berbère(s) : dialectes ou parlers ?

Dans les écrits des linguistes et des spécialistes du domaine, on retrouve plusieurs appellations : ‘’langue berbère’’, ‘’Tamazight’’ et ‘’amazighe’’ qui ne recouvrent guère une réalité linguistique unique et non homogène mais plutôt une multitude de parlers ou dialectes issus d'une fragmentation de la langue qui s'est diversifiée à travers le temps depuis la haute antiquité, chacun est représenté par des aires géographiques relativement homogènes. Ces

parlers régionaux qui sont les vrais usages sociaux, recèlent cependant des particularités linguistiques parfois culturelles que l'on peut déceler dans leurs traditions et dans la bouche des locuteurs.

La berbérophonie constituée par des groupes éparpillés sur un territoire discontinu. Les groupes berbérophones répartis sur un territoire assez vaste dans plusieurs pays du Maghreb, forment actuellement des communautés linguistiques différentes ayant chacune une dénomination propre du parler/dialecte qu'ils parlent. En Algérie, il y a plusieurs communautés linguistiques relativement homogènes : aire kabyle au nord de l'Algérie (Kabylie : Wilayas : Tizi-Ouzou, Béjaia, Sétif, Une partie de Bouira, Une partie de Boumerdes, et une partie de Bordj-Bou-Arréridj) ; aire chaoui (Batna, Khenechla, Oum El-Bouagui, Biskra, Tebessa …), aire chenoui dans les Monts de chenoua (Cherchell, …), aire mozabite (Ghardaia, …), aire touareg (Tamajeght, tamahaght, tamacaght,), aire zenet (Timimoune, Saoura, Bousemghoun …….).

La diversité géographique est très complexe. Pour SAUSSURE, *« les dialectes n'ont pas de limites naturelles »* (F. DE SAUSSURE, 1994, 323). Souvent, la dialectalisation d'une langue ne donne pas naissance à des variations linguistiques bien limitées et territorialement bien délimitées couvrant des aires distinctes. Les limites d'une aire linguistique ne correspondent ni aux frontières naturelles, ni aux frontières administratives. À cet effet, il est souvent difficile de préciser les contours exacts d'une aire linguistique d'un parler, d'un dialecte ou d'une langue. (F. DE SAUSSURE, 1994 : 326). Le terme dialecte est employé, le plus souvent, pour A. Martinet *« […] en référence à des variétés linguistiques comportant une localisation géographique particulière* » (1967 : 158).

Diviser une langue en dialectes est une tâche très difficile, comme disait R. BRETON : « *le linguiste est évidemment troublé par la délimitation des dialectes car il est en présence, à l'intérieur d'une langue, d'un champ de variation continue de phénomènes voisins qui passent insensiblement d'une forme à une autre mais chacun suivant son caractère propre. D'où la difficulté de dire où finit un dialecte et où commence le suivant* » (1983 : 13).

Les notions de « langue », « dialecte » et « parler » sont présentes et très récurrentes dans la littérature linguistique des berbérisants. Elles renvoient aux réalités diverses (sous forme pyramidales) de différents niveaux. C'est dans les recherches linguistiques berbères notamment d'A. BASSET que l'idée d'émiettement et de dialectalisation (fragmentation) de la langue en parlers régionaux commence à s'émerger et surtout après ses travaux de géographie linguistique et ses résultats qui ont aboutit à l'extrême dispersion du vocabulaire

berbère ont largement déterminé sa vision d'éclatement du berbère ; il affirmait donc que « *la langue berbère s'éparpille directement en plusieurs milliers de parlers locaux* » (1952, 1959…).

6. Tamazight (le berbère) : « langue » ou « langues » ?

Cette question s'inscrit dans le même débat sur « langue » ; « dialecte » ; « parler » et complète les positions des auteurs. La question la plus récurrente est celle qui oppose deux options ; la première est liée à la conception/construction d'une « koinè-amazighe » à travers sa diversité, et la deuxième est celle qui envisage la standardisation de chaque variété de tamazight ou groupe de dialectes (proches linguistiquement) tout en œuvrant à leurs convergences. Si, la deuxième option (standardisation de chaque variété), il me semble, pourrait convenir à la réalité sociolinguistique des langues amazighes, pour mieux établir les normes linguistique, il est à réfléchir cependant à la diversité intra-dialectale, en l'occurrence à la variation en kabyle.

A°. L'unité de la langue : L'idée de l'unité de la langue tamazight a été avancée depuis longtemps par des berbèrisants français (A. BASSET, R. BASSET, A. PICARD, A. HANOTEAU …), et elle continue à être défendue par certains spécialistes du domaine amazighe tout en reconnaissant les variations linguistiques à tous les niveaux de la langue entre les diverses variétés de tamazight (HADDADOU, M.A., GALAND L., …).

À l'heure actuelle, la conception unificatrice parait difficile en raison de l'immensité du territoire couvert par la langue tamazight et sa grande diversité depuis la haute antiquité. Et même la situation géographique et économique des groupes berbérophones a accentué la diversité linguistique et la distance qui les sépare, empêchant les communications entre eux, et il est difficile voire impossible de forger et faire émerger une langue commune « koïnè amazighe ». La langue tamazight ne connait que les normes implicites propres à chacun de ses parlers. En l'état actuel des choses, cette option est loin d'être réaliste vu les conditions historiques et géopolitiques (Etats-Nations centralisés). Salem CHAKER affirme que malgré la diversité linguistique, « *les données structurales fondamentales restent les mêmes partout : le degré d'unité (notamment grammaticale) des parlers berbères est tout à fait étonnant eu égard aux distances et vicissitudes historiques. Les divergences sont presque toujours superficielles et ne permettent pas d'établir une distinction tranchée entre les dialectes : la plupart des critères de différenciation – qu'ils soient phonologiques ou grammaticaux – se distribuent de manière entrecroisée à travers les dialectes* » (S. CHAKER, 1995 : 2291).

B°. La diversité de la langue : cette conception est fondée sur la variation linguistique sous ses manifestations différentes : phonétique, lexicale, morphosyntaxique et parfois sémantique. (L. GALAND (1985, 1989), W. VYCICHL [1992], …. La langue a connu donc une fragmentation et un émiettement à travers son territoire d'usage. À l'instar d'autres langues indo-européennes, comme les langues germaniques, romanes et latines, on parle alors de plusieurs « langues berbères ». Le processus de dialectalisation s'est enclenché depuis une période très ancienne (la haute antiquité) et à l'heure actuelle s'est accentué par des facteurs externes à la langue (historiques, économiques, et géopolitiques, …. Cependant, S. CHAKER pose qu'au niveau sociolinguistique, […] « il n'existe pas de *communauté sociolinguiste berbère globale*, mais *des espaces régionaux de communication et de culture […].La réalité sociolinguistique montre clairement que les espaces de communication réels sont strictement régionaux* » (S. CHAKER, 2005 : 170).

Quelque soit les positions et les points de vue des auteurs, les trois notions sont utilisées pour rendre des réalités de la langue à plusieurs niveaux :

Niveau « 01 » : « la langue berbère/tamazight » réalité purement linguistique, qui englobe un ensemble de faits linguistiques communs, totalement ou partiellement proches qui appartiennent à la grande famille chamito-sémitique ou afro-asiatique d'où plusieurs éléments montrant/assurant son unité et maintiennent sa stabilité. Le terme berbère servira donc dans notre recherche pour qualifier ce qui est commun à l'ensemble des dialectes.

Niveau « 02 » : « dialectes » : La langue se réalise sous forme de plusieurs dialectes régionaux. Il peut présenter des variations linguistiques parfois importantes, surtout lorsqu'il a une certaine extension géographique (domaine chleuh, touareg, tamazight du Maroc central, kabyle...).

Dans ce travail, l'emploi de la notion de *dialecte* (et particulièrement kabyle) n'a aucune des connotations péjoratives qui la caractérisent dans l'usage courant et ne doit pas sous-entendre absence de diversité. Le *dialecte* signifie simplement "*variante régionale*" de la langue. Aujourd'hui, ce dialecte, à l'instar des autres dialectes berbères, a innové et même renouvelé son lexique, son système nominal et verbal à travers ses parlers en développant des particularismes régionaux de sorte qu'il est impossible de le réduire à un système unique homogène. Il est donc préférable de parler et d'utiliser "parler" pour localiser les variations linguistiques dans l'espace et "kabyle" pour ce qui est commun (et très répandu) et les formes

réellement attestées dans nos points d'enquête en reconnaissant le même stade antérieur dont ils sont issus les parlers.

Niveau « 03 » : « parler » : C'est la forme de réalisation la plus effective de la langue berbère ; car il recouvre une réalité représentée par des aires géographiques locaux. Il présente une homogénéité linguistique quasi parfaite, Si dans le niveau « 01 », l'intercompréhension n'est pas ou très peu assurée, dans le niveau « 02 », elle serait presque totale et à moindre degrés entre les points des extrémités et rarement avec certaines unités linguistiques. Exemple : **ticcert** « clé » dans la région de Sétif (village Tizi-Oughlad, point n° 104) alors que en Grande-Kabylie et à l'ouest de la Kabylie, ce signifiant désigne la plante « Ail » et dans certains village de la Soummam, le terme **ticcert** désigne « la plume ». Au niveau du parler, les locuteurs se communiquent et se comprennent facilement sans difficulté majeure. « Le parler » comme entité géographique, généralement représenté soit par «un village » ou « un groupe de villages » dans les régions montagnardes, soit par « une localité » ou « une ville » dans les centres urbains. Il (le parler) correspond donc à l'usage d'une unité sociologique élémentaire, village ou tribu. Pour J. DUBOIS (1994 : 345), « *le parler est un système de signes et de règles de combinaison défini par un cadre géographie étroit (vallée, par exemple, ou village) et dont le statut social est indéterminé au départ* ». Pour G. MOUNIN (1974 : 249) : « *le parler est un moyen linguistique de communication d'un groupe humain homogène du point de vue socioculturel. Un parler se définit surtout géographiquement, mais dans un sens plus large le terme peut s'appliquer à un groupe social. L'emploi du terme parler permet de dénoter une manifestation d'une langue sans se prononcer sur son statut réel (dialecte, sabir, etc).* ».

André BASSET a, très tôt, reconnu les différentes formes de réalisation d'une même langue quand il dit : « ***la langue berbère****, réalité purement linguistique, se réalise sous la forme d'un certain nombre de* ***dialectes*** *régionaux, qui eux-mêmes s'éparpillent en une multitude de* ***parlers*** *locaux* ». (BASSET A., 1952). Il établit, donc, une hiérarchie à trois niveaux, ''le parler'' donc pour lui, est « *d'une façon un peu idéale, la langue commune au plus petit groupe linguistique qui pourra fort bien n'être qu'un fragment de village.* ***Le dialecte****, s'il s'en trouvait, serait un ensemble de parlers ; mais il n'y a pas proprement de dialecte en berbère, il n'y a que des faits dialectaux. Ceux-ci communs à plusieurs parlers ont sauf accident rare, chacun sa limite propre, et l'on passe insensiblement d'un parler à un autre par transitions plus rapides ou plus lentes, mais jamais par coupure brutale.* » (A. BASSET 1929 : VIII).

Actuellement, ce n'est pas facile de rompre totalement avec la tradition berbérisante et la conception pyramidale des réalités de la langue à trois niveaux : « langue », « dialectes » et « parlers ». Pour notre part, il vaut mieux continuer à suivre la tradition berbérisantes "la langue berbère" composée de ses "dialectes" et de ses "parlers".

De nombreux critères linguistiques, montre que le berbère est dans une situation *d'enchevêtrement et de la transition douce.* (S. CHAKER, 1995 : 2294). Aucun fait structural marquant du kabyle n'est exclusivement kabyle ; aucune tendance lourde de la tachelhit n'est absolument inconnue dans les autres régions berbères et vice versa. À l'intérieur de l'ensemble berbère, il est très difficile de tracer des faisceaux d'isoglosses qui permettraient de tracer des frontières à l'intérieur des dialectes berbères.

7. Les secteurs affectés par la variation

Les langues sont en perpétuel mouvement et en dynamique sans cesse, leur système linguistique dans sa globalité pourrait être affecté par des mutations et donc d'évolutions. Tout peut être changé dans une langue : la réalisation des sons, la formation des unités (au singulier et au pluriel), le sens des mots ...etc. ces changements peuvent aller jusqu'à la constitution des parlers régionaux /locaux et chacun renferme des particularismes notoires et des marqueurs linguistiques identificatoires très circonscrits. La structure interne (le noyau même du système, la syntaxe et la phonologie), est sujet aux variations et donc aux évolutions. Cependant, si certains aspects sont mieux et plus touchés comme la phonétique, le lexique, les autres ont moins connu des évolutions et des variations. Cela revient à considérer deux structures dans un système linguistique :

1- Structure fluide : ici, on intègre la phonétique et le lexique. Ces deux secteurs sont les plus affectés de variation du fait de leur nature : articulatoire et réalisation phonique pour la phonétique, et extralinguistique pour le lexique. Ces deux secteurs sont les plus concernés et mieux touchés par les variations dans un système linguistique donnée.

2- Structure stable (relativement stable) : ici, c'est la phonologie et la syntaxe qui sont l'essence et le noyau du système linguistique concerné. Sont ceux qui donnent une identité particulière au système linguistique d'une langue.

7.a. *Phonétique* : à ce niveau, la réalisation des sons se diffèrent généralement, d'une région/localité/territoire à un(e) autre ou d'une génération à une autre, ou même d'une époque à une autre.

Exemple : Le phonème consonantique /**r**/ dans le système phonologique français connaît deux réalisations différentes[2].

-[**r**] roulé avec la pointe de la langue contre les gencives supérieures chez les locuteurs issus des zones rurales.

-[**ʁ**] : fricative uvulaire, grasseyé chez les Parisiens.

7.b. Lexique : Le lexique est l'un des secteurs de la langue les plus touchés par le phénomène de la variation, bien que le sens reste le même mais le lexème change d'un espace à un autre.
En kabyle, nous avons différents signifiants par lesquels on désigne « le garçon » : « **aqrur** » pour certains et « **aqcic** » ou « **aḥday** » pour d'autres.
Dans la France dite « méridionale » et selon H. BOYER (2001 : 24), le matin on prend son « déjeuner », à midi on « dîne » et le soir on « soupe » alors qu'« au nord de la Loire », selon l'expression consacrée, les mêmes séquences alimentaires sont désignées par : « petit-déjeuner », « déjeuner », « dîner ».

Le système lexical affecté par la variation peut être appréhendé de plusieurs manières :
01°- Certaines unités ont connu plus d'extensions que d'autres, les moins fréquentes (occurrentes) semblent qu'elles aient perdu du terrain.
02°- Les mots qui s'emploient concurremment résulterait d'un renouvellement lexical : soit de la perte d'un objet et reste seulement l'appellation, le signifiant a donc été transféré pour servir de désignation d'un autre objet qui lui ressemble ou avec qui il partage de traits sémantiques communs et qui se retrouvent dans un même champ lexical ou sémantique.
03°- L'emprunt a supplanté beaucoup de termes kabyles (berbères) et dans certains cas, il a tendance à effacer totalement le terme de souche kabyle (berbère). S'il n'est pas utilisé concurremment avec le terme d'origine kabyle, il l'efface totalement et le remplace sans laisser de trace dans certains points d'enquête.

On s'interroge justement sur la persistance et le maintien de certains vocables dans certains points d'enquête et leur disparition dans beaucoup d'autres. Le terme **agru** [**aɣru**] désignant « grenouille », par exemple, est attesté dans la région de Boumerdes (Chabet El-

[2] Sont deux variantes libres par rapport au système consonantique du français, ces variantes du phonème /r/ sont alors socialement ou géographiquement mises à profit. La réalisation [**ʁ**] est très généralement attribuée aujourd'hui à la variété du français tenue pour normalisée. Le [**r**] marque principalement des variétés géographiques de cette langue. (GARMADI Juliette, 1981 : 31).

Ameur), mais il a disparu dans les autres points d'enquête[3]. Dans quelques parlers berbères, la base **GR** a fourni le nom de la « grenouille » et du « crapaud ». Ainsi,

- **agru** pl. **igʷra** « crapaud » (en chleuh) ;
- **ajru** pl. **ijra** « grenouille » (en chaoui et mozabite) ;

En kabyle, voici les variantes les plus répandues : **amqʷerqʷer** / **tamqʷerqʷert** / **amqerqur** (Voir carte n° 50).

Dans certains parlers, **amqerqur** comme ce terme traduit un sens qui semble vulgaire, proche morphologiquement de **aqerqur** « le postérieur » ; « la grenouille » est désignée alors par **imneggez** : « celui qui saute » par rapport à ses mouvements : **neggez** « sauter ».

Amqʷerqʷer issu d'une formation onomatopéique (par rapport à ses cris : **qʷer**), par redoublement de deux consonnes radicales.

La variation phonétique s'explique par le passage de la vélaire spirante [**ɣ**] à la chuintante [**ʒ**]. **agru** [**aɣru**] **----- ajru** [**aʒru**]**.**

Ce phénomène est rencontré dans plusieurs cas comme le montre les exemples suivants :

Ex. **irig** [iriɣ] / **irij** [iriʒ] « brasier, de la braise allumée » ;
amger [amɣər] / **amjer** [amʒər] « faucille » ;
igenni [iɣənn͡i] / **ajenna** [aʒənn͡a] « ciel ».

7.c. Morpho-syntaxe : au niveau de la structure phrastique surtout l'ordre des constituants de la phrase, les divergences linguistiques entre les parlers kabyles ne se manifestent que rarement. L'un des cas les plus remarquables relevant de la morphologie positionnelle : la modalité d'orientation spatiale (ou particule de rection) qui change de position dans certains contextes.

Exemples : « Tu vas venir » : ad taseḍ**-d** [**at͡sasḍəd]** / ad **d-**taseḍ **[ad͡dasəḍ]**
« Elle va venir » : ad **d-**tas **[ad͡das]** / ad tas**-d [at͡sasəd].**
« Vous allez venir (fém. pl) » : **[ad͡dasəmθ]** / **[at͡sasəmθəd]**
« Tu n'as pas ramené (vers-ici) » **:** ur **d-**tewwiḍ ara [**udəb͡wiḍara**] / ur d-tewwiḍ**-d** ara **[ut͡səb͡wiḍədara].**

[3] Si le terme **agru** est tombé en désuétude dans la plupart de localités de la Kabylie, il est encore employé au pluriel **igʷra,** dans la région d'Imzizou, pour désigner les grenouilles vivant dans les rivières (*imqerqar n wasif*).

8. La variation linguistique à l'échelle inter-dialectale

La variation linguistique à l'échelle inter-dialectale, peut se manifester à tous les niveaux de la langue.

8.a. Phonétique :

Si la diversité des parlers berbères est largement attestée à tous les niveaux de la langue, l'aspect phonétique est le plus affecté par la variation. Les variations, à ce niveau, dues principalement aux permutations phonétiques très remarquables et parfois toutes les consonnes formant un vocable peuvent connaitre des réalisations phonétiques totalement différentes d'un parler à un autre. Sur ce plan, différents processus, dont certains plus connus et avancés et d'autres moins avancés ou peut-être moins achevés, sont alors enclenchés en agissant sur la fragmentation et la dialectalisation du berbère. A. BOUKOUS, (2009 : 69) cite quatre (04) processus phoniques importants. Ces différents processus, dont certains sont la ***spirantisation***, ***l'assibilation***, le ***rhotacisme*** et ***l'affrication*** ; leurs effets est d'affaiblir/lénifier la réalisation des consonnes occlusives. Cette tendance à la spirantisation (donc à l'affaiblissement des consonnes occlusives) n'est donc pas spécifique au berbère, elle concerne toutes les langues du monde.

8.a.1. Spirantisation : en berbère, le principal processus d'affaiblissement est la spirantisation qui affecte les occlusives simples non géminées en les transformant en constrictives.

Exemples :

b > **b̲** : **baba** / **b̲a b̲a** [**vava**] « père » ;

d > **d̲** : **uday** / **u d̲ay** [**uðaj**] « juif » ;

t > **t̲** : **taḍutt** / **t̲aḍutt** [**θađot**] « laine » ;

k > **k̲** : **akuz** / **a k̲uz** [**aχuz**] « charençon » ;

g > **g̲** : **aga** / **a g̲a** [**aɣa**] « seau ».

Ce processus est à l'œuvre dans les parlers kabyles (v. CHAKER 1972), les parlers rifains (v. CHAMI 1979 ; CHTATOU 1982), les parlers Ait Iznassen (BERGOU 1986, El KIRAT 1987, SAA 1995), les parlers amazighs du Maroc central (v. SAIB 1976, AMEUR 1985) et les parlers de tachelhit du Haut-Atlas occidental dans sa partie méridionale (v. BOUKOUS 1985).

8.a.2. Assibilation :

C'est un processus par lequel les occlusives dentales se réalisent comme des sifflantes.

Exemples :

t > s : **talat** / **salas** « colline » ;

d > z : **tudit** / **suzis** « beurre ».

Ce processus est à l'œuvre dans certains parlers du tachelhit, en particulier ceux de l'Anti-Atlas occidental (v. BOUKOUS, 1982).

8.a.3. Rhotacisme :

Par ce processus, la latérale se réalise comme une vibrante à battement unique.

Exemples : **l > r** : **iselman** / **iserman** « poissons » ; **lmal** / **rmar** « fortune » ;

ul / **ur** « oncle » ; **tala** / **tara** « source d'eau, fontaine ».

Ce processus est attesté dans les parlers du tarifit (v. CHAMI 1979 ; CHTATOU 1982). Le phénomène de rhotacisme est attesté même à l'intérieur du kabyle : [**əls**] « vêtir, s'habiller » (dans beaucoup de localités kabyles) et [**ərs**] (même sens à Makouda).

8.a.4. Affrication :

Le processus d'affrication conduit certains segments, dont l'articulation se caractérise par un relâchement instantané des organes, à acquérir une articulation comprenant un relâchement retardé. (BOUKOUS, 2009 : 70).

Exemples :

(i) **dd > dz** : **dadda** / **zadza** « oncle »

tt > ts : **ttu** / **tsu** « oublier »

Ce processus est attesté dans les parlers de l'Anti-Atlas (v. BOUKOUS, 2009 : 70).

(ii) **šš > tš : šš / tš** « manger »

žž/ dž : ažž / adž « laisser »

Ce processus est pratiquement courant dans tous les parlers, excepté en touareg.

(iii) **ll > dž** : **agellid** / **ažedžid** « roi »

Ce processus est attesté en tarifit (V ; CHAMI 1979 ; CHTATOU 1982).

(iv) **g > dž** : **uglan** / **udžlan** « canines »

k > ts : **kers** / **tsers** « nouer »

Ce processus a cours en kabyle (v. CHAKER, 1977) et en mozabite (v. DELHEURE, 1984).

L'effet de ces processus est de rendre malaisée la communication entre les locuteurs appartenant à des aires géolectales différentes. Voici quelques exemples qui montrent comment un même mot reçoit des réalisations phonétiques qui diffèrent par l'occurrence des variantes dialectales :

gmer / **g̲mer** / **žmer** / **jmer** « chasser » ;

tafukt / **t̲afuk̲t** / **t̲afuk̲t** / **t̲afušt̲** / **tafušš** / **t̲afujt̲** / **safuks** « soleil » ;

tag^{w}matt / **t̲agmat̲** / **t̲ajmat̲** / **t̲ajmat** / **t̲awmat** / **t̲awwat̲** « fraternité » ;

taməgra / **t̲aməg̲ra** / **t̲aməžra** / **timejra** « moisson » ;

ul / ur / už « cœur » ; **alim / ažim / rum** « paille » ; **azəllif / azədžif** « tête ».

Les correspondances phoniques ci-dessus montrent ainsi que les systèmes phonologiques spécifiques sont dérivables, à partir d'un système central unifié, par le moyen de règles de réalisation qui rendent compte de l'évolution diachronique de la phonologie de l'amazighe.

La causalité interne des changements phonétiques se réduit au principe universel de l'affaiblissement des consonnes, principe selon lequel les segments occlusifs ont tendance localement à se réaliser comme des consonnes plus faibles sur une échelle de force consonantique (cf. HOOPER 1978 ; HOOPER et BELL 1978). (BOUKOUS, 2009 : 71). Ce processus peut être ainsi représenté : Occlusives ----» affriquées -----» fricatives -----» glides.

D'autres cas peuvent illustrer les mutations phoniques à l'échelle inter dialectale :

k/y/g : *aksum* (kabyle, chleuh, rifain, tamazight) / *agsum* (chaoui) / *aysum* (chaoui, tamazight) ;

8.b. Morphologie (la formation du pluriel) :

En kabyle : **aqcic/aqrur/aḍday** « garçon, enfant » ; pl. **arrac/iq^{w}rar**.

En chenoui : **arrac** « enfant » ; **arracen** « enfants ».

Harract « fille » ; **harracin** « filles ».

À Béni-Achache (point n° 106) : **taqeffact** (ailleurs **taquffets**).

8.c. Lexique (différents signifiants pour un même signifié) :

Si les dialectes berbères partagent des termes communs **(**appartenant à un vocabulaire commun), ils peuvent se diverger sur beaucoup de points et surtout le lexique. Salem CHAKER (1991 : 137), suppose que : *« c'est peut-être en matière de lexique que la*

divergence entre les dialectes berbères est plus marquée et la plus immédiatement apparente ; les recoupements de vocabulaires entre les principaux dialectes se situent aux environs de 60%, sur la base d'une liste lexicale test de 200 termes élémentaires. Ce taux est assez faible ; certains auteurs (Swadesh) le considéraient comme indiquant que l'on a affaire à des ''langues'' distinctes ».

Ce chiffre déclaré a été contesté par CHAKER et a émis des réserves quant à son objectivité. Selon lui, ce chiffre est loin de la réalité, il ne reflète en aucun cas la véritable situation de langue. Il explique son point de vue, en disant : « mais lorsqu'il y a divergence entre *deux dialectes (A) et (B), cela ne signifie pas que le lexème (A) non usité dans (B) y soit réellement inconnu ; cela signifie simplement qu'il n'est pas d'usage courant ou qu'il n'y a pas le même emploi. Car il y est, le plus souvent, attesté avec une signification légèrement différente, plus spécialisée ou en tant qu'archaïsme »* (S. CHAKER, 1991 : 137).

Un lexème peut avoir deux significations différentes ou très proches (ou légèrement différente) en passant d'un dialecte à un autre. Voici quelques exemples proposés par CHAKER pour illustrer ses propos :

- **Akal** : « terre » en kabyle ; « pays » en touareg ;
- **Taddart** : « village » en kabyle ; « maison » en chaoui + Maroc ; famille en Mzab ;
- **Tamazirt** : « jardin » en kabyle ; « pays » au Maroc ;
- **Tigemmi** : « famille » en kabyle ; « maison » au Maroc ;
- **Izem** : « lion » (pan-berbère) sauf touareg) ; « antylope-oryx » en touareg ;
- **Aqjun** : « chien » en kabyle ; « aydi » (pan-berbère) ;
- **Dalet** : « être vert » n'existe qu'en touareg ; « mousse, vert » en Kabylie+ Maroc ;
- **Nzel** : « piquer, aiguillonner » au Maroc central ; « anzal » est la forme attestée en kabyle qui signifie « aiguillon » ;
- **Tilawin** : « femmes » en kabyle ; « tisednan » au Maroc et au Chaouïa.

Les divergences lexicales entre les différents dialectes amazighs sont superficielles et secondaires, selon CHAKER. Si une unité quelconque n'apparait pas sous une forme ou sous une autre, dans un dialecte ou dans d'autres dialectes ce n'est qu'une exception, donc, la conception unitaire de la langue amazighe est attestée : *« ainsi, sur le plan strictement linguistique, la conception unitaire de la langue berbère est intégralement valable et solidement fondée. On a vu qu'il n'y a jamais à l'intérieur de l'ensemble berbère de faisceaux*

d'isoglosses nets qui permettraient de fixer des frontières étanches entre les différentes variétés et donc de définir, sur des bases proprement linguistiques, des sous-ensembles homogènes qui pourraient être considérés comme ''des langues à part'' ». (CHAKER, 1991 : 138).

Mohand MAHRAZI (2009 : 45), a également tenté une comparaison interdialectale (afin de dégager les convergences et les divergences linguistiques entre les dialectes berbères (sept dialectes berbères : le kabyle, le chaoui, le mozabite, le touareg, le chleuh, tamazight du Moyen Atlas, et le rifain). Sur un corpus constitué d'une liste de 196 termes référents à des réalités quotidiennes (les noms d'animaux, les parties du corps humain, notions usuelles, vie quotidienne…. La comparaison binaire des dialectes (deux à deux) a fait ressortir qu'en matière du lexique, un fonds commun (racines pan-berbères) est estimé à 55%. Ce chiffre se recoupe approximativement de celui obtenu par CHAKER (qui est estimé à 60%) ; obtenu sur la base d'une liste lexicale test de 200 termes.

L'auteur affirme que de plus en plus qu'on augmente le nombre de dialecte à comparer, plus ce taux sera faible. Mais, si l'on compare seulement entre trois dialectes principaux : le kabyle, le chleuh et le touareg, ce chiffre sera exactement identique à celui donné par S. CHAKER. (M. MAHRAZI, 2009 : 45).

Dr. PROVOTELLE (1911 : 07), dans son étude sur la tamazir't ou zénatia de la Qelaât Es-Sened (Tunisie), menée en 1911, il établit une liste constituée de 20 mots (noms, verbes, et quelques pronoms personnels) et les compare entre sept parlers berbères. Il nous dresse un tableau comparatif suivant[4] :

Bougie	Sened	Djerbah	Nefousa	Chaouia	R'damès	Matmata
Rivière, ***asif***	souf	(el oued)	usef	»	»	asuf
Montrer, **esken**	sekken	»	seken	»	seken	»
Entendre, **sel**	esel	»	sel	»	sel	»
Fiancé, **isli**	usli	»	asli	»	asli	»
Fiancée, **thislith**	taslit	»	tsilut	»	taslit	»
Être plein, **etchar**	ečču̇r	»	iteccar	»	eṭkar	iccur
Bras, **iɣil**	aɣil'	aɣill	ɣil	»	aɣil	»
Épaule, **thayets**	taɣrut	»	taɣrut	aarout	»	»
Orphelin, **agujil**	agujil	»	gujil	»	aduğil	»
Natte**, agerthil**	ajertil	»	tejertilet	»	thağertilet	»

[4] Nous avons repris fidèlement les exemples et la notation de l'auteur.

Paille**, alim**	lum	»	ulem	»	Ulum	»
Oreille**, amezzuɣ**	tameğit	»	temeğit	»	asim	»
Hôte, **inebgi**	anijiw	»	»	»	anefğ̌i	»
Jument,**tagmarth**	thiɣellit	»	terellet	»	tağmart	»
Brebis, **ulli**	thixsi	»	tili	»	tatali	»
Outre, **ayeddid**	ayeddid	»	tazekkirt	aiddid (O.); ageddid (E.)	ayeddit	»
Fille, ???	temeckent	temeckant	tebulcit	»	tawağet	tanglust
Homme, **argaz**	ergâz	argaz	ergaz,aterras	argaz	uğğid	eryaz
Moi, **nek**	neč	niɣ	necc, nečč	nečč	nec	»
Lui, il, **netsa**	netta	netta	nit	netta	nittan	»

Une comparaison entre 07 parlers berbères a montré des divergences linguistiques très importantes. Pour le parler de Bougie, mentionné par PROVOTELLE, il ne précise pas le point auquel il fait référence. Pourtant Bougie, une région kabylophone qui connait des variations linguistiques régionales à travers ses parlers.

8.d. Sémantique (un seul signifiant pour plusieurs signifiés) : c'est le niveau qui pose plus de difficultés d'intercompréhension entre les locuteurs de différents parlers berbères.

Afrux « oiseau » (en kabyle) ; « enfant, garçon » (en chleuh) …..

Tafruxt : « oiseau (femelle) » ; « fille » (en chleuh) …..

Taddart « village » (en kabyle) ; **haddart** « maison » (en chenoui) ; **tiddart** « maison » (en chaoui, ……) ; Bel-H'alima : **taddart [θad͡darθ]** « maison » ; (R. BASSET, 1894 : 09) ; Ghat : **takabart** « maison » (R. BASSET, 1894 : 02).

D'autres exemples peuvent également illustrer les divergences lexicales interdialectales.

Parler / Notion	chleuh	kabyle (Zouaoua)	chenoui	rifain	Sened
Acheter		Aɣ	Seɣ/saɣ ; isɣa ; siɣ ; isiɣ	Saɣ/saɛ	
Aigle (oiseau de	Igider	igider	Ijider (Beni-Salah)	Ğidar Ibarni/ Ibarnayen	

proie)			Jider (Chenoui) Jiter (B. Menacer)	de l'arabe : berni « faucon » (Bett'ioua)	
Ane/ânesse	Aɣyul / taɣyult	Aɣyul / taɣyult	Aɣyul / iɣyal / haɣyults	Aɣyur/ Iɣyar	Aɣyul pl. iɣyal / aɣɣul (Matmata)
Araignée		Tissist/rtila	Hawlellit		
Bouche	imi	Imi / aqemmuc			Imi pl. imawen
Brebis	tili	Tixsi/tullits	Tullits (Beni-Salah)		Tiɣsi/tixsi
Brouillard		agu [aɣu] / tagut	Hawt Tagut [θaɣuθ] (B. Salah)		
Chacal	Uccen / tuccent	uccen			uccen
Chat	amucc	amcic			Yaṭṭus / pl. yaṭṭusen
Chèvre		Taɣaṭ	ɣaṭ/iɣeṭṭen ɣaṭ (B.Menacer) taɣats (B.Salah)		Tɣaṭ
Chevreau	Iɣejd	Iɣid	Iɣid/ iɣiden		Iɣid pl. iɣayden
Court		awezlan	Aguzlan (B. Salah)		
Dent	Axwes	Tuɣmest/	Hiɣmest / hiɣmas		Isen pl. isinen
Eau	aman	aman			Aman/amèn
Enfant, garçon	afrux	Aqcic / aḥday			Aqačil (petit enfant)
Femme	tamɣart	tameṭṭut			Tameṭṭut / tameṭṭuṭ (Matmata)
Fève		ibiw pl. ibawen	Baw [vaw]		

Fille	tafruxt	Taqcict, taḥdayt	Harract		Tafruxt / taqačilt (petite fille) / Jeune fille : Tamackent (Sened) / taneglust (Matmata)
Fourmi		Taweṭṭuft	Taketṭuft / tikeḍfin (B.Salah)		tannemelt
Frapper		Wwet	Wwet /kkat (Beni-Salah) Ut/Ččat (Chenoui) Oukt/ccat (Beni-Menacer) Bett'ioua : ccat		
Fuir		Rwel / rewwel [regg^{w}el]	Rwel/tsreggwal (Chenoui) Rwel/reggwel (Beni-Salah)		
Homme	argaz	argaz			Argaz / aryaz (Matmata)
Porte		[θabburθ] / [θaggurθ] / [θawwurθ]	[θawwurθ] = chenoua [θabburθ] (B. Salah)		
Premier		amezwaru	Amezwar (B. Menacer) Amezgaru (Chenoua)		
Roseau	Aɣanim	Aɣanim	ɣanim/iɣanimen		ɣanim pl. iɣunam
Tête		Aqeṛṛu(y)	Ixef/ixfawen		Ixef
ventre		Aɛebbuḍ	Aɛeddis		tadist

Chapitre IV

Quelques traits linguistiques du berbère et du kabyle

Nous allons exposer, dans ce chapitre, quelques points centraux du système linguistique kabyle (berbère) et son fonctionnement notamment les niveaux : phonético-phonologique, grammaire (morphosyntaxe) et le lexique puisque nous travaillons sur la variation lexicale et morphosyntaxique dans le domaine kabyle. De nombreux travaux menés dans différents dialectes berbères et kabyle en particulier ont mis en évidence les traits fondamentaux qui caractérisent les différents parlers berbères. C'est pourquoi les grandes lignes relevant de la formation du lexique et de la morphologie nominale et verbale seront plus un rappel. Ce faisant, nous tenterons de confronter les principes généraux du berbère aux données du kabyle et de ses parlers. Nous faisons également un survol très rapide sur le niveau phonético-phonologique ; car certaines variations lexicales s'expliquent par des mutations phoniques, généralement consonantiques, notamment au niveau des assimilations des consonnes radicales composant les racines et des réductions ou ajouts d'éléments expressifs à la base. Nous ne prétendons pas épuiser le sujet ni être exhaustif, mais seulement donner un aperçu général des faits qui servira à la compréhension de notre travail.

1. La langue berbère : l'unité dans la diversité

De nombreux chercheurs dans le domaine berbère s'accordent à reconnaitre l'unité profonde des parlers berbères (BASSET A., BASSET R, HANOTEAU A., PICARD A., etc) et ont montré de nombreux faits linguistiques communs à tous les niveaux du langage. Salem CHAKER, pour sa part, a tenté une étude comparative entre les dialectes berbères et a montré l'unité de la langue berbère sur la base d'une description phonologique, lexicale et syntaxique des parlers berbères.

2. Les critères linguistiques

2.a. La phonétique et la phonologie du berbère

2.a.1. Le système Phonologique Berbère (SPB) : dans la littérature linguistique berbère, le système phonologique (essentiellement consonantique) berbère connu est celui d'André BASSET, 1945-1946-1948, 1952. Il est repris par divers auteurs (cf. GALAND, 1960, PRASSE, 1972). Ce système englobant des phonèmes communs a été dégagé sur la base d'une comparaison interdialectale. Pour Salem CHAKER : *« il ne s'agit bien sûr que d'un*

système ''minimum'', que la comparaison inter-dialectale permet de postuler comme étant commun et primitif à tous les systèmes dialectaux particuliers attestés ». (CHAKER S., 1991, p. 132).

Actuellement, l'examen des parlers berbères, montre des évolutions régionales importantes par rapport au SPB et chaque parler est marqué par des particularités phonétiques et phonologiques propres à lui. L'étude phonologique approfondie des parlers particuliers nous révèle de nouveaux phonèmes ayant une pertinence phonologique non négligable. Salem CHAKER ajoute : *« malgré ces particularités locales indéniables, le noyau du système phonologique est commun à tous les dialectes. Le caractère reconstruit (donc diachronique) du ''système phonologique berbère'' n'empêche cependant pas qu'il soit encore à la base de tous les systèmes actuels. Ce système fondamental ''berbère'' s'organise autour de quelques grandes corrélations : la tension, le mode de franchissement, la voix, la pharyngalisation, la nasalité ». (*CHAKER S., « Unité et diversité de la langue berbère », 1991 : 132).

L'examen des dialectes amazighs a montré que les phonèmes connaissent le phénomène de tension dont l'énergie articulatoire est plus forte et la durée de réalisation est plus longue par rapport à leurs correspondants non tendus ou relâchés. Comme disait Salem CHAKER (1991: 64) : *« en effet, des raisons d'ordre structural et morphologique militent en faveur de l'hypothèse de la tension articulatoire. Si l'on considère le tableau du système phonologique berbère, on remarque que chaque phonème non-tendu possède un correspondant tendu »* (CHAKER S. : 1991, p. 64). Voici donc le tableau du système phonologique berbère (SPB) :

	NON TENDUES	*TENDUES*
Labiales	b	B
	f	F
Dentales	d	D
	t	T
	ḍ	Ṭ
Sifflantes	z	Z
	s	S
	ẓ	Ẓ
Chuintantes	ʒ	Ʒ

	c	Č
Vélaires	g	G
	k	K
Uvulaires	ɣ[1]	Q
Laryngales	h	H
Nasales	n	N
	m	M
Liquides	l	L
	r	R
Semi-voyelles	y[2]	G
	w	G^w

Ce tableau du système phonologique berbère, montre une corrélation de tension qui oppose des phonèmes non tendus à leurs correspondants tendus. Il montre clairement qu'il s'agit bien d'un phénomène de tension et non de deux phonèmes différents comme l'illustre l'opposition : /ḍ/ ~/Ṭ/ et /ɣ/~/Q/. Concernant le mode de franchissement, qui oppose les constrictives (continues) à des occlusives (non continues), S. Chaker s'appuie sur les exemples suivants :

f s z ẓ č ʒ ɣ h

b t d ḍ k g

De nombreux dialectes berbères du nord connaissent le phénomène de la spirantisation : le kabyle, le chaoui, le rifain, tamazight du Maroc central (une grande partie), et les parlers de l'Algérie central et occidentale. L'étude comparative entre ces dialectes, montre que les phonèmes occlusifs connaissent le phénomène de spirantisation. Ces dialectes sont dits ''spirants''. La série : /b, t, d, k, g/ ont tendance à être spirants /b, t, d, k, g /. Salem CHAKER (1991 : 78) dégage quelques remarques et exceptions qui s'expliquent par des évolutions phonétiques :

La fricative [θ] devient une laryngale [h], ou disparait (dans les Aurès) ; les fricatives palatales [k], [g] des chuintantes : [ʃ], [ʒ] ou semi-voyelle palatale [j].

[1] /ɣ/ note la vélaire-uvulaire vibrante sonore, A. P. I [ʁ].

[2] /y/ note la semi-voyelle palatale, A. P. I [j].

Pour illustrer ses propos, Chaker donne les exemples suivants : argaz > argaz, arğz > arjaz, aryaz « homme » ; tameṭṭut > tameṭṭut > hameṭṭut « femme » ; akal > akal > acal « terre ». Ces exceptions n'ont cependant aucune incidence sur la structure fondamentale du SPB et constituent des véritables variantes régionales.

En explorant le kabyle, plus précisément le parler d'Azouza (en grande-Kabylie), CHAKER dégage le Système Phonologique Kabyle (SPK) où une liste d'environ 80 phonèmes a été établie. Cette liste dépasse largement le nombre de phonème du SPB. Les innovations régionales les mieux connues sont : la spirantisation partielle ou totale des occlusives (le touareg a conservé les anciennes occlusives) ; l'emphatisation de la série des sourdes dû à l'extension de cette corrélation ; la labiovélarisation a connue un développement dans certains parlers (appendice labiovélaire en kabyle, ……etc) ; la présence de nouveaux phonèmes d'origine arabe comme les consonnes pharyngales /ε, ḥ/ respectivement [ʕ] et [ħ] (entre crochets en API).

2.a.2. Le système phonologique kabyle (SPK) : L'inventaire phonologique du kabyle a été établi pour la première fois par CHAKER (1983 : 64). Selon la tension articulatoire, il distingue trois séries de phonèmes (consonnes) : faibles, moyennes et tendues. Ce système phonologique représente, bien évidemment, le parler de Azouza et partage divers phonème avec d'autres parlers de Kabylie, et il ne pourrait, en aucun cas, être le même de tous les autres parlers kabyles.

2.a.3. La spirantisation (en kabyle)

Il n'existe pas une nette opposition entre les spirantes et leurs occlusives correspondantes, mais une distribution complémentaire. Le kabyle à l'instar du chaoui et le rifain, classé parmi les dialectes spirants ou à tendance spirante, connaît une opposition « spirante/occlusive » relevée dans une paire minimale qui ne concerne que la palatale sourde [**k**].

[**aχ**] « à toi (pronom régime indirect) » ~ [**ak**] « te (pronom régime direct) ».

Le processus de spirantisation ou d'affaiblissement de l'apico-dentale [**t**] n'est pas complètement achevé dans les parlers kabyles. R. KAHLOUCHE (1991 : 95-105), a montré clairement que "pour l'ensemble des spirantes kabyles, l'occlusive réapparaît dans les emprunts à l'arabe et au français".

2.a.4. Le vocalisme du berbère

Le système vocalique du berbère est ternaire, composé essentiellement de trois voyelles : /**i**/ ; /**a**/ ; /**u**/. Si en kabyle, seules ces trois voyelles qui ont le statut phonologique, le touareg et certains dialectes ‘’orientaux’’ connaissent encore d’autres réalisations vocaliques issues probablement d’un processus phonologique d’anciennes variantes contextuellement conditionnées. Le système vocalique touareg est très spécifique. Sa complexité réside dans le fait qu’il existe plusieurs voyelles : d’aperture moyenne [**é**], [**o**] ; de voyelles longues [**â**, **ê**, **î**, **û**, **ô**], et de deux voyelles brèves de timbre central [**ə**], [**ă**]. Le statut phonologique dont jouissent-elles ces voyelles n’est pas clairement établi. (*Cf*. les analyses de K. G, PRASSE : 1972-1974). Selon Salem CHAKER, la complexité du système vocalique touareg et celui des dialectes ‘’orientaux’’ et l’apparition de voyelles d’aperture moyenne s’explique par :

1°- leur contexte phonique, c’est-à-dire ces voyelles (phonèmes) apparaissent généralement dans des contextes où il y a probablement une consonne ouvrante, soit une vélaire ou une pharyngalisée, donc, le phonème /**i**/ devient /**e**/, le /**u**/ devient /**o**/.

2°- Le contexte accentuel, c’est-à-dire, en touareg ces voyelles résultent de l’accent, notamment à l’initial du nom, comme le montre l’exemple suivant : ‘**émi** « bouche » ~ **i’mawen** « bouches ».

Notons que même la durée vocalique est distinctive en touareg et dans les dialectes orientaux. Ce phénomène provient d’un allongement expressif et résulte donc de phénomènes accentuels.

Au plan phonétique, la comparaison entre les dialectes berbères a fait ressortir les points de convergence entre eux, cela justifie que le système phonologique commun englobe en général l’ensemble des dialectes berbères. À ce propos, Salem CHAKER (2008) disait qu’*« au point de vue de la phonologie, à la condition de ne traiter que des parlers Nord algéro-marocain à l’exclusion du touareg et autres parlers «périphériques », il y a bien longtemps qu’il a été montré que, à quelques détails ou phénomènes locaux près, il était possible de définir un système phonologique commun à l’ensemble des dialectes berbères Nord ».*

2.b. Syntaxe de l'énoncé

La syntaxe du berbère est relativement homogène. Hormis la phrase nominale qui distingue fortement les dialectes berbères, la syntaxe de l'énoncé verbal est très largement commune à l'ensemble du domaine berbère, que ce soit au niveau des fonctions nominales, en termes de positions respectives des constituants ou des marques de relations. Salem CHAKER affirme ceci : « *On ne voit guère de phénomène syntaxique important qui ne soit commun à toutes les variétés de berbère et tous les concepts descriptifs utilisés par les linguistes berbérisants sont opératoire dans l'ensemble du domaine* » (CHAKER S. : 2008 : 06).

Concernant la phrase nominale, les dialectes « méditerranéens» (chaoui, kabyle, mozabite, rifain, Moyen Atlas…) privilégient la structure spécifique : "***d*** + **Nominal**" ; le chleuh (et les parlers méridionaux du tamazight), la structure à verbe « être » : "***g*** + **Nominal**" ; le touareg, la phrase nominale « pure » : "Nom, Nom".

Selon Salem CHAKER (1991 : 135), cinq types de prédicats nominaux existent en berbère :

a. Le prédicat nominal ''pur'', juxtaposant deux nominaux, avec rupture tonale :

1°- Touareg : ***-Mûsa amɣar n Ahaggar*** = « Musa (est) le chef de l'Ahaggar ».

-ti-s, Amâstan = « son père (est) Amâstan ».

Cet exemple demeure une particularité du dialecte touareg et n'existe guère dans les autres dialectes du nord. Cette situation est similaire à celle des langues indo-européenes comme disait Benveniste : *«ces conditions d'utilisation sont comparables à celles de la phrase nominale des langues classiques indo-européennes » (*BENVENISTE E, cité par CHAKER S., 1991 : 135).

2°- Chleuh : ***turrut-nsen, mraw iɣalen, tigzi-nsen, sḍis*** = ''Leur largeur (est de) dix coudés, leur longueur (est de) six coudés.

b.Le prédicat nominal à auxiliaire de prédication spécifique :

L'usage le plus courant et le plus attesté est celui de la phrase à morphème (***d*** + ***nom***) qui détermine tout nominal indépendant, que ce soit un substantif, un adjectif ou un pronom indépendant.

Ex. En kabyle : - **d argaz** = «c'est un homme» ; **d azal** « il fait jour » ; **d wa** « c'est celui-ci ».

- ***Aman-is d isemmaḍen*** « son eau est froide » ;
- ***Zik, d iɛdawen*** « autrefois, ils étaient ennemis ».

Le morphème ''**d**'' joue une fonction de prédiquer des nominaux, il est beaucoup plus attesté dans les parlers berbères de la bande méditerranéenne du Maghreb (chaoui, kabyle, Rif, tamazight), et dans les parlers chleuh et touareg il n'a laissé que des traces.

En chleuh, par exemple, il apparait beaucoup plus dans la phrase négative : ***ur d adrɣal*** = « il n'est pas mal voyant », et il n'apparait pas dans la phrase affirmative : ***iga adrɣal*** = « il est mal voyant ». Il est également attesté en chleuh dans la phrase suivante : **ur igi adrɣal** qui est en concurrence avec la phrase précédente.

En touareg, il apparait amalgamé à certaines unités grammaticales (les prépositions ou les coordinations) : Exemple : - ***hun-d (zun-d)*** « comme » ;

- **meɣd**, **med** (Aïr) « ou bien » < **miɣ d, aked** (Ahaggar) « avec » < **ak d**.

c. Le prédicat nominal à auxiliaire de prédication non spécifique

Des phrases sans verbes sont formées sur la base des unités grammaticales, telles que les prépositions reliées à un nom. ***Ex***. :

kabyle : - ***tislit-is am yelli-s*** = « sa bru (est) comme sa fille » ;

-n da wergaz-a « de ici homme ci » = « cet homme est d'ici ») ;

chleuh : ***ibrin*** ; ***zund sksu*** = « l'ibrin (est) comme le couscous » ;

d. Le prédicat nominal à copule verbale

En chleuh, il est représenté avec la spécialisation du verbe ***eg*** « être fait / faire / être ».

Ex. - ***argaz-ad, iga adrɣal*** « cet homme est mal voyant ».

- ***uccen d uɣyul, gan imzlad*** « le chacal et l'âne étaient pauvres ».
- ***Tiznit, tga lmdint imeẓẓin*** « Tiznit est une petite ville ».

Ce type est attesté aussi dans les autres dialectes berbères, notamment au Maroc, et en kabyle.

kabyle : ***wa irẓ, wa iga tawsa*** = « l'un est brisé, l'autre est (réduit à l'état de) petite chose ».

En touareg : ***urgiɣ* + *nominal*** ; « ce n'est pas X », qui constitue une forme figée d'ancienne phrase négative ***ur giɣ*** « je ne suis pas ».

e. Les prédicats non verbaux à affixes personnels (de types très divers)

La constitution d'un noyau d'une phrase se fait sur la base d'une combinaison entre les unités non-verbales (comme les adverbes, les formes figées invariables, les présentatifs, les prépositions, les interrogatifs) avec les pronoms personnels affixes.

Exemple :

En kabyle : - ***ɣur-s idrimen*** = « chez lui l'argent » (= il a de l'argent) ;

- ***ulac-it*** = « l'absence-lui » (= il n'est pas là).

En touareg : **aba** (« absence ») + affixe personnel direct : ***aba-t*** = « il a disparu, il est mort, il n'est plus ».

En chleuh : - ***(ur) dar-sn iqaridn*** = « ils n'avaient pas d'argent ».

-ur dar-sn akal iṣḥan = « ils n'ont pas de terre convenable ».

3. Les classes syntaxiques

Les berbérisants (les fonctionnalistes) dégagent les catégories syntaxiques du berbère (kabyle) sur la base de deux critères :

3.a. la fonction : Dans les fonctions, S. CHAKER distingue entre le nom et le verbe et les indicateurs de fonction. Le verbe est unfonctionnel prédicatif ; le nom est plurifonctionnel (y compris le prédicat).

Les fonctionnels : ils relient entre les monèmes, ils indiquent la fonction des monèmes dans les phrases. Ils s'appellent aussi les indicateurs de fonction. Les connecteurs ou relationnels sont des indicateurs de fonction. La marque d'état [**a**/**u**], la préposition '' **i** ''. Exemple : yečča **a**frux « il a mangé un oiseau » / yečča **u**frux « l'oiseau a mangé ».

3.b. La combinatoire : Le verbe combine une racine lexicale, un schème aspectuel et les modalités obligatoires (l'indice de personne). Le nom combine une racine lexicale, un schème et les modalités obligatoires : genre, nombre et état.

3.b.1. Les lexicaux : les verbes et les noms ce sont des lexicaux, ils appartiennent à des inventaires ouverts et illimités. Les adjectifs, les numéraux et les substantifs appartiennet à la sous-catégorie lexicale des nominaux.

3.b.2. Les grammaticaux : les connecteurs ou relationnels et les déterminants divers ce sont des grammaticaux, ils appartiennent à des inventaires fermés et limités. Les pronoms personnels, les substituts non personnels, les indéfinis, interrogatifs, les déictiques, appartioennent à la sou-catégorie grammaticale.

3.b.3. Les fonctionnels : (indicateurs de fonction ou de relation (les connecteurs)) : comprend les prépositions, les subordonnants, les conjonctions de coordination, divers relationnels.)

4. Le ‘*’mot’’* en kabyle

En berbère (kabyle), la combinaison d'une racine lexicale et d'un schème forme un mot. Cette définition n'est valable que pour décrire la forme du mot et elle ne nous permet pas d'identifier sa nature grammaticale. Si les mots sont généralement perçus comme des unités graphiques, séparés par des blancs, l'analyste, procède à leur classification et tente de distinguer des catégories précises établies sur des critères pour mieux comprendre la structure et l'organisation de la langue. Dans l'exemple : **myewwaten** « ils se sont frappés (mutuellement)», on envisage un seul mot, mais on identifie au moins trois monèmes : **my-** (morphème du réciproque), **wwet** «frapper (verbe)» (lexème) et –**en** (morphème du pluriel). La racine définie dans un cadre strictement synchronique, est une suite exclusivement consonantique, porteuse d'un minimum de signification.

La racine comme noyau lexical, est l'élément pivot dans la formation du lexique et connait souvent des transformations et des altérations qui pourraient être vérifiées par comparaison intradialectale et/ou interdialectale ; ces évolutions relèvent de la diachronie que de la synchronie. Pour J. CANTINEAU (1950 : 119–124.), la racine en chamito-sémitique : « *est une suite exclusivement consonantique porteuse d'un minimum de signification. Cette racine a une notion sémantique générale à l'état brut, en dehors de toute caractéristique grammaticale* ». La racine ‘’seule’’ ou ‘’nue’’ n'apparaît jamais dans les réalisations discursives des sujets parlants. Dans le domaine chamito-sémitique, la notion de racine a une

valeur essentiellement synchronique : c'est la base commune d'un champ dérivationnel. Elle résulte donc d'une analyse morphologique d'un champ lexical ayant même racine. Ainsi, de l'ensemble de mots suivants :

Ex1. **zdeɣ** « habiter » (verbe) ; **azdaɣ** « fait d'habiter » (nom d'action) ; **tanezduɣt** « habitation » ; **amezdaɣ** « habitant » (nom d'agent), …
On peut isoler la séquence **ZDɣ** qui est sous-jacente aux deux constructions verbales et nominales. C'est donc, selon K.G. PRASSE (1974) « *l'élément constant (...) auquel se rattache le sens fondamental* ».

Ex2. **eks** « paître », **taksawt** « fait de paître » (nom d'action), **ameksa** « berger, celui qui paît » (nom d'agent), … la séquence ***KS*** est commune aux dérivés verbaux et nominaux. Pour D. COHEN (1972 : 47), « *la racine est une pure abstraction analytique* », et en tant que « *pur squelette consonantique, [elle] n'a pas de réalité propre en dehors des formes dans lesquelles elle s'incarne* ».
L. GALAND, ajoute que le terme de racine « *désigne quelquefois une consonne, beaucoup plus souvent une suite ordonnée de consonnes* ». (GALAND L., 1972 : 278). A. BASSET (1952 : 11) ajoute, la racine est « *un groupement exclusif de consonnes* ». Elle est liée à une zone lexico-sémantique. La racine peut être à la base : monolitère, bilitère, trilitère, rarement quadrilitère. Généralement, la racine est triconsonantique. La racine, dont le nombre de consonnes, la nature et l'ordre sont constants, est porteuse d'un signifié très général. Ce sont les schèmes dérivationnels qui l'actualisent.

Le schème donne à la structure consonantique sa coloration phonique et permet à l'unité lexicale de s'actualiser. Donc, le schème est une séquence vocalique discontinue (amalgamée à la racine) et d'éventuels morphèmes préfixés et/ou suffixés » (S. CHAKER, 1996 : 221). Si l'identification de la base des éléments constitutifs des lexicaux (verbes et noms) sont souvent faciles, les grammaticaux (les prépositions, les adverbes, interrogatifs, …), posent beaucoup de difficultés à les reconnaitre en raison de leurs nature grammaticale.

5. Le lexique

Le lexique appartient au monde extra-linguistique, en rappoprt avec le monde il est forcément soumis à l'évolution. Comme la langue est en perpétuel mouvement : des mots apparaissent et disparaissent sans cesse ou reçoivent des sens nouveaux. De tous les aspects de la langue berbère (et kabyle), le lexique est celui qui manifeste la plus grande diversité. Jacqueline PICOCHE (1977 : 44-45) disait : « L*e lexique est une réalité de la langue à laquelle on ne peut accéder que par la connaissance des vocabulaires particuliers qui sont une réalité du discours. Le lexique transcende les vocabulaires, mais, n'est accessible que par eux : Un vocabulaire suppose l'existence du lexique dont il est un échantillon ».*

6. Les procédés de formation lexicale

La formation du lexique kabyle et dans le domaine berbère en général s'appuie essentiellement sur deux procédés : la dérivation et la composition.

Le procédé essentiel de formation lexicale est la **dérivation**. C'est une opération formelle, définie par l'adjonction d'un ou de(s) morphème(s) (ou affixe(s) à la base consonantique. Exemple : **abufekran** « tortue » : (formé de **abu-** préfixe emprunté à l'arabe, il exprime la valeur de « possession, maître de… ; possesseur de … ; producteur de… » ; **amak^{w}ar** «voleur » variantes **amttak^{w}ar**, **amak^{w}raḍ** selon les parlers ; ….. Ce mécanisme de formation est très productif ; mais la délimitation et l'identification de la base de dérivation est parfois peu aisée et ses potentialités sont souvent peu exploitées. La dérivation expressive constitue également un procédé qui permet d'augmenter par le jeu de la dérivation, la masse du lexique. Il existe deux types :

Le premier type se caractérise par redoublement de consonnes radicales (partiel ou total). Exemple : **ferfer** « voler, s'envoler, battre des ailes » ;

Le deuxième est caractérisé principalement par l'utilisation d'affixes expressifs. Exemples : **acamlal** « blanc » (**c-** : à valeur l'expression de l'imperfection + **amellal** issu du verbe **imlul** « être blanc » ;

Un autre procédé de formation lexicale est la **composition**. Il consiste à former de nouvelles unités lexicales à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie sémantique dans la langue en dehors du composé : exemples : **tidikelt n ufus**

« paume de la main » ; **ameẓẓuɣ n yilef** « molène » (plante) ; ….. Il y a deux types de composés :

1- Les composés proprement dits : se forment par juxtaposition d'unités ; la relation qui tient entre les deux éléments est équidimensionnelle et ne présentent plus de lien syntaxique. Ils sont figés et présentent un caractère archaique qui s'exprime essentiellement par l'absence de signes d'actualisation pour chacun des éléments. ***Ex***. **aferizizwi** «mélisse» (litt. aile d'abeille).

2- Les composés synaptiques : dans ce type, les deux éléments conservent les liens syntaxiques, la relation dépasse les deux termes et, en les englobant dans une fonction nouvelle, se modifie elle-même, c'est-à-dire par lexicalisation de syntagmes. Les éléments conjoints sont séparés par une particule ***n***''de''. Ce type est marqué par son caractère unique et constant du signifié. ***Ex***. **adrar n ufud** « tibia » (litt. montagne de genou).

7. L'emprunt

L'histoire des langues montre clairement que les emprunts constituent un phénomène normal et universel, qui participe largement de la dynamique des langues et de l'élargissement de leur vocabulaire. De ce point de vue, ils représentent un enrichissement des langues et une manifestation des contacts qu'elles entretiennent entre elles.

Un emprunt linguistique est un mot ou une expression exogène qu'une communauté emprunte à une autre langue, en l'adaptant généralement aux règles morphosyntaxiques, phonétiques de sa langue (dite «langue d'accueil»). Le kabyle, à l'instar des autres dialectes berbères, a admis des apports étrangers depuis toujours : on y trouve des mots phéniciens, persans, latins et grecs, turcs, des emprunts aux langues romanes, au français en particulier ; on y repère beaucoup de mots arabes ou du moins des mots ou des expressions d'origine arabe et qui ont pris une forme berbère kabyle (J. M. DALLET, 1981 : XIX).

Le mécanisme de l'emprunt suppose des contacts entre les langues et entre les personnes. Un emprunt est d'abord effectué par un locuteur individuel ou par un groupe ; certains sont ensuite adoptés par la langue, d'autres disparaissent.

«*Il y a emprunt linguistique quand un parler (A) utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précedemment dans un parler (B) et que (A) ne connaissait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts* » (DUBOIS J., 1994 : 177).

L'emprunt est considéré généralement comme un procédé d'enrichissement et d'élargissement du vocabulaire d'une langue. Il est parmi les mécanismes dont disposent les locuteurs pour désigner de nouveaux référents dépourvus de dénominations dans leur langues et d'accroître donc leur lexique. Toutefois, il peut, avoir des incidences sur ses caractéristiques grammaticales (notamment le genre, le nombre, …). Dans l'examen des implications de l'accueil massif d'emprunts lexicaux à l'arabe et au français sur le système phonologique du kabyle, R. KAHLOUCHE (2009 : 26-27) a conclu que le kabyle n'a reçu de ces langues aucune articulation nouvelle, elles n'auraient qu'à renforcer les tendances préexistantes. L'impact s'est traduit par la phonologisation des variantes contextuelles et de sons marginaux propres au langage expressif. Les exemples que nous allons traiter ici, illustre clairement que les emprunts, grammaticalement, et dans certains cas, ne parviennent pas à être perçus de la même manière à travers les parlers kabyles. Non seulement, ils ne sont pas intégrés morphologiquement ; mais ils peuvent également affecter l'essence et le noyau de la langue : la catégorie grammaticale du genre.

Quelquefois les emprunts à l'arabe ou au français ont été accomodés au système berbère (kabyle), au moyen de certains éléments surtout la voyelle l'initiale, la marque du féminin et les marques du pluriel. Quelques emprunts sont donc intégrés et d'autres ne le sont pas. Exemples : **akamyun** pl. **ikamyunen** « camion(s) » (emprunt, morphologiquement intégré) ; **ssuq** « marché », **ssaɛa** « heure » (emprunts non intégrés).

7.a. L'intégration des emprunts dans la langue kabyle

Les processus d'intégration d'un mot emprunté peuvent être complexes et diversifiés. Le mot peut être employé en kabyle et reproduit quasiment tel qu'il existe dans la langue source : (ex. ***llikul*** « école » (emprunt au français), ***lmir*** « le maire » (emprunt au français), ... Le plus souvent, les mots empruntés subissent diverses adaptations phonétiques, prosodiques, morphologiques (ex. ***akamyun*** « camion »). Lorsque l'intégration est totale, l'origine du mot ne transparaît plus : ***astilu*** pl. ***istiluyen*** ou ***istiluten*** (en français : « stylo). On remarquera encore que certains emprunts sont à la base de particularités phonétiques et orthographiques de la langue d'origine : le phonème /**p**/, par exemple, en kabyle, est systématiquement liée à des mots empruntés : **apuṭu** « poteau », **lpuṣt** « le poste », **lpumpa** « une pompe », … ; les termes à suffixe ***-ağı*** proviennent d'emprunts au turc : ***aḥmamğı***, ***aqehwağı***,…

8. Le nom (en kabyle)

En tant que classe lexicale, il appartient au paradigme illimité et ouvert ; il est susceptible de s'enrichir par des emprunts et des néologismes, le nom se définit par l'ensemble de ses compatibilités (latitudes combinatoires et fonctionnelles).

Sur le *plan combinatoire* : en tant que monème, le nom se combine avec des marques obligatoires spécifiques et facultatives. Les marques obligatoires sont des marques centrales spécifiques qui caractérisent le nom en berbère (kabyle). Les marques périphériques ou facultatives peuvent également accompagner le nom et le déterminent.

8.a. Les latitudes combinatoires

Du point de vue combinatoire (formation du nom), Le nom berbère (kabyle) est une association d'une racine exclusivement lexicale, d'un schème nominal et de marques obligatoires (centrales) spécifiques au nom. Nous pouvons schématiser cette formation comme suit : ***Racine lexicale*** + ***schème nominal (+ marques obligatoires) = Thème nominal***.

La racine **ZDɣ** (***C1C2C3***) à un sens général « habiter » à laquelle est combiné le schème **am-C1C2aC3** qui donne **amezdaɣ** « habitant » (nom d'agent), **tanezduɣt**/variante **tamezduɣt** « habitation, habitat », issus du verbe « habiter ». Sur le plan syntaxique, le nom est plurifonctionnel, le verbe est unifonctionnel.

8.b. Le schème nominal : le schème nominal est constitué d'un ensemble de morphèmes aussi bien vocaliques que consonantiques spécifiques au nom. En kabyle, nous distinguerons : Le nom d'action verbal, le nom concret, le nom d'agent, le nom d'instrument, l'adjectif.

8.c. Les marques obligatoires du nom : Les marques centrales (ou spécifiques) du nom en berbère (kabyle) sont : la marque du genre, du nombre, et de l'état. Ces marques sont en *nette opposition binaire*, et ne se présentent pas individuellement ou isolément.

8.c.1. La marque du genre

Dans tous les dialectes berbères, cette catégorie grammaticale et sémantique oppose un masculin et un féminin qui se distinguent par un signifiant non-marqué (pour le masculin) et un signifiant marqué (pour le féminin). Le genre concerne la classe des verbes, la classe des noms, (des adjectifs), les pronoms personnels indépendants et affixes (du verbe et du nom),

les démonstratifs, les interrogatifs,…. Le féminin du berbère est marqué essentiellement par l'élément dental ''**t**'' soit à l'initiale et à la finale (**t-----t**) soit à l'initiale (**t----**).
Plusieurs auteurs d'inspiration fonctionnaliste ne s'accordent pas sur le statut dont jouit le ''genre'' en berbère. F. BENTOLILA (1981 : 35), considère : **t----t** ou **t-----ϕ** comme une marque morphologique du « genre » qui ne constitue pas un choix monématique, mais aussi le signifiant d'un monème dérivationnel à valeur double (sexe féminin ou diminutif) qui relève de la synthématique lexicale. Pour S. CHAKER (1983 : 187), le genre en berbère constitue une véritable opposition car tout substantif est susceptible de se rencontrer au masculin et au féminin. De plus, même pour les lexèmes pour lesquels l'usage privilégie l'un des deux, l'autre est toujours virtuellement possible de se réaliser :
Ex. : argaz « homme » ~ **targazt** « homme femmelette » ; **tameṭṭut** « femme » ~ **ameṭṭu** « femme hommasse ».
Le genre en berbère (kabyle) n'est pas l'objet d'un choix ; ce n'est donc pas un monème ou une opposition de monème.

En berbère (kabyle), se pose le problème de l'expression de cette réalité que constitue le *sexe* d'un certain nombre d'êtres vivants, la *taille* d'objets concrets, la *quantité / collectivité* d'objets concrets de végétaux. Le kabyle dispose d'un seul procédé pour les exprimer.

En revanche, il existe en kabyle un monème lié **t----t** à valeurs diverses : sexe féminin, diminutif, individu du collectif,.... Il faut distinguer soigneusement le genre, catégorie abstraite nettement fait de morphologie et le segment lié **t-----t**, lui, qui constitue un choix monématique, significatif.
Le choix du monème lié **t----t** recouvre des oppositions, à valeurs différentes suivantes. En kabyle, l'opposition de ''genre'', est considérée comme polyvalente :

8.c.1.a- opposition de sexe : « mâle » ~ « femelle »

Cette opposition concerne les êtres sexués : que ce soit le vocabulaire des animaux ou de l'être humain : **Ex. : aqjun** « chien » ~ **taqjunt** « chienne, femelle du chien » ; **aɣyul** « âne » ~ **taɣyu(l)t** « ânesse » (avec élision du /**l**/ devant la dentale / **t** / dans certaines localités de la Kabylie).

8.c.1.b- opposition de taille

8.c.1.b.a. « normal » (forme neutre) ~ «petit» (diminutif).

Cette opposition concerne des objets où la différence ne se manifeste qu'en termes de taille, ici, le monème discontinu **t----t** ou **t-----tt** a une valeur de petitesse par rapport à son correspondant masculin et qui lui a une valeur «normal ».

forme neutre (masculin)	*diminutif (féminin)*
- **ameẓẓuɣu** « oreille »	- **tameẓẓuɣt** « petite oreille ».
- **aqeṛṛu** « tête »	- **taqeṛṛut** « petite tête ».

8.c.1.b.b. « grand » (augmentatif) ~ « normal » (forme neutre).

Ici, le masculin est au sens péjoratif exprimant la « grandeur », par contre son opposé féminin marque la chose, l'objet vu normal ou simple :

augmentatif (masculin)	*forme neutre (féminin).*
- **ameṣṣaḍ** « cuisse démesurée »	- **tameṣṣaṭ** « cuisse » (/ **ḍ** + **t** / = [**ŧ**]).
- awwur [**a͡bbur**] « grande porte »	- tawwurt [**θa͡burθ**] « porte ».

8.c.1.c- Relation d'hypéronymie – hyponymie, opposition de quantité, de rang

Dans ce cas, le féminin marque l'opposition entre l'unité (l'individu) et le collectif. Cette opposition ne concerne que les végétaux. Le «collectif » comprend à la fois l'arbre ou la plante et les fruits, tandis que le monème discontinu du féminin marque «l'unité » ou «l'individu » de ce collectif qui indique l'arbre ou la plante seulement :

forme du collectif » (masculin)	~	*forme d'unité ou d'individu (féminin)*
- **akerruc** « chênes »	~	- **takerruct** « un chêne ».
- **amadaɣ** « lentisque »	~	- **tamadaɣt** « un pied de lentisque ».

8.c.1.d- opposition d'espèce

La paire d'opposition d'espèce masculin ~ féminin peut s'opposer en terme de distinction d'espèce ou de différence d'espèce. Généralement, ce fait concerne les plantes herbacées et les petits animaux : **Ex. : amezzir** «lavande » ~ **tamezzirt** « espèce de lavande » ; **amagraman** « inule » ~ **tamagramant** « espèce d'inule ».

Dans le parler Chleuh, L. GALAND (1973 : 467), signale une opposition du type : **udi** « beurre fondu » (masculin) ~ **tudit** « beurre frais » (féminin).
Dans un certain nombre de cas, il n'y a aucun indice formel qui permet de distinguer les noms *féminins* et les noms *masculins*. **Ex. : baba** « père » (masc.), **yemma** « mère » (fém.), **yelli** « (ma) fille » (fém.), **allen** « yeux » (fém. pl.), **ulli** « brebis » (fém. pl.). Mais il n'est pas possible de choisir indépendamment le substantif et son genre.

Du point de vue fonctionnaliste, il n'y a pas une opposition dans ce cas, entre le masculin et le féminin, mais le féminin à une forme marquée par opposition à une forme non-marquée, car la forme représentant le masculin n'a pas de marque spécifique, comme le montrent les exemples suivants : **axxam** « maison » ~ **taxxamt** « pièce, maisonnette » ; **aqcic** « garçon » ~ **taqcict** « fille » ; **amgarḍ** « cou » ~ **tamgarṭ** « petit cou » (/ ḍ + t / = [ŧ]).
Le masculin n'est pas marqué ; cependant, il s'identifie par *''l'indice zéro''*, le féminin s'identifie par le monème discontinu **t-----t**.

Certains noms masculins n'ont pas de correspondant féminins : **aceffay** « lait » ; **iḍ** « nuit » ; **ass** « jour » … ; et certains noms féminins n'ont pas de correspondant masculin : **tala** « fontaine » ; **tizi** « col » ; **taga** « carde » ; **tawenza** « front, sort » ; **tili** « ombre ».

8.c.2. Les marques du nombre

En berbère (kabyle), le nombre est une modalité du nom. Il existe de rares noms de souche berbère qui ne portent pas de voyelle initiale, c'est le cas de **laẓ** « faim », **fad** « soif », etc. Ces noms ne connaissent pas de pluriel en kabyle.

Pour A. BASSET (1945 : 87-88), l'absence de voyelle initiale serait la survivance d'un état ancien : les initiales vocaliques du berbère (kabyle) actuel seraient des résidus d'anciens démonstratifs : **wa** « ce », **ta** « cette », **wi** « ceux », **ti** « celles » qui auraient fonctionné comme des marques de la modalité ''défini'' et dont l'absence marquerait ''l'indéfini''. Par suite de l'évolution de la langue, ces éléments se seraient agrégés avec les substantifs déterminés. Les consonnes auraient chuté et il ne resterait que les voyelles à l'initiale de la quasi-totalité des substantifs actuels. W. VYCICHL (1957 : 139-146), a reprit les mêmes propos et a étudié la même question de façon plus approfondie.

8.c.2.a. La morphologie du nombre

Nous présentons ici d'une façon rapide, la morphologie du ''nombre'' en kabyle, pour mieux déterminer les caractéristiques de cette modalité. Le kabyle à l'instar des autres parlers berbères oppose un singulier non marqué à un pluriel marqué. Du point de vue formel, le signifiant du pluriel possède plusieurs variantes. Nous distinguerons entre :

8.c.2.a.1. Le pluriel externe

Ce pluriel s'obtient par adjonction de suffixes aux monèmes du singulier. Les suffixes de souche berbère sont nombreux : **-en**, **-an**, **-in**, **-wen**, **-awen**, **-iwen**, **-yen**, **-win**, **-awin**, **-win**, **-yin**, **-tin**. Exemples : **itri** « étoile » (sing.), pl. **itran** ; **izrem/azrem** « serpent» (sing.), pl. **izerman** ; **agudu** (sing.) « dépôt d'ordures », pl. **iguduyen**.

8.c.2.a.2. le pluriel interne

Ce type est formé par alternance vocalique interne. A. BASSET (1942 : 255-256), propose de remplacer les deux appellations :

''*pluriel interne*'' par ''*pluriel* avec ''**a''** du fait que tout pluriel par alternance vocalique comporte toujours à la fin du mot ou avant la dernière consonne radicale, la voyelle ''**a**''. **Ex : amalu** (sing.) « forêt », pl. **imula** ; **afrux** (sing.) « oiseau », pl. **ifrax**.

''*pluriel externe*'' par pluriel avec ''**n''** car tous les affixes du pluriel portent la consonne ''**en**'', les formes : **-in**, **-an**, **-ten**, **-wen** etc., n'en sont que des variantes dites étoffées.

8.c.2.a.3. Le pluriel mixte

Le pluriel mixte se produit par la combinaison de deux procédés : adjonction de suffixes et alternance vocalique interne. Ex. **abrid** (sing.) « route», pl. **iberdan** ; **aẓar** (sing.) « racine », pl. **iẓuran**.

Mis à part l'alternance vocalique, les pluriels mixtes peuvent connaître une autre forme d'alternance appelée ''*alternance de quantité*'', qui se réalise par la tension de l'une des radicales : **aḍar** « pied » (sing.), pl. **iḍarren** ; ou par l'affaiblissement de l'une des radicales : **aydi** « chien » (sing.), pl. **iḍan**. Ces marques de pluriel se combinent avec les monèmes de souche berbère et les emprunts totalement berbérisés.

En tenant compte de la dépendance étroite entre le genre, le nombre et l'état, la différence **t----t** marque morphologique du genre et **t----t** signifiant d'un monème dérivationnel polyvalent, pose quelques problèmes. De ce fait, le genre pourra être considéré comme un morphème (monème grammatical) et relève à cet effet du même niveau linguistique que le nombre et l'état.

8.c.3. La marque d'état

L'état d'annexion caractérise l'initial du substantif berbère (kabyle). Deux formes s'opposent : état libre ~ état d'annexion. Les berbérisants emploient aussi la terminologie : état «absolu » ou «normal » (pour état libre) ~ état «construit » ou «lié » (pour état d'annexion). A cet effet, l'opposition se réalise entre une forme de l'état libre qui se manifeste dans des emplois hors syntaxe, et une forme de l'état d'annexion qui se manifeste quand le substantif est intégré dans un cadre syntagmatique.

En berbère comme en chamito-sémitique, dans un rapport de détermination, le déterminant (le substantif) qui suit le déterminé subit une altération dans sa structure formelle : **adrar n ufud** « tibia » (littéralement : montagne du genou) ; le deuxième élément du composé ***ufud*** est à l'état d'annexion ; ***afud*** (à l'état libre).

Au plan des signifiants, les changements formels liés à l'opposition d'état affectent la syllabe initiale du nom. La marque de l'état d'annexion connaît différentes variantes, qui sont généralement perceptibles à partir de la structure phonique du lexème nominal. Elle se manifeste au niveau de la syllabe initiale des substantifs :

Au masculin : à voyelle initiale : **a-** / **u-** / **i-** , les marques relevées sont schématisées comme suit : les noms commençant par **a-** à l'état libre deviennent : **we-** ou **wa-** ou **u-** à l'état d'annexion ; les noms qui commencent par **i-** à l'état libre deviennent **ye-** ou reçoivent **y-** à l'état d'annexion ; les noms qui portent à l'initiale la voyelle **u-** à l'état libre, reçoivent la semi-voyelle **w-** à l'état d'annexion. Exemples : **a**frux (E.L.) / **we**frux (E.A.) « oiseau » ; **a**ɣerda (E.L.) / **u**ɣerda (E.A.) « souris, rat » ; **aḍ**u (E.L.) / **waḍ**u (E.A.) « vent » ; **a**ss (E.L.) / **wa**ss (E.A.) « jour » ; **i**tri (E.L.) / **ye**tri (E.A.) « étoile » ; **iḍ** (E.L.) / **yiḍ** (E.A.) « nuit » ; **i**meẓẓuɣen / **i**meẓẓuɣen « oreilles » (neutralisation de l'opposition).

Ce système d'alternance n'a pas affecté tous les lexèmes nominaux, qui sont :
- un certain nombre de noms de souche berbère dépourvus de voyelles initiales (marque initiale canonique du nom / caractéristique du nom en berbère) tels que : **seksu** « couscous », **laẓ** « faim », **fad** « soif », ... Cette série de noms représente probablement un état ancien de la langue.
- De nombreux emprunts (à l'arabe et au français) non intégrés dans la langue dont l'initiale n'est pas soumise aux variations de l'état : **lkuri** « écurie », **ṛṛay** « opinion »,…

- Dans certaines conditions morphologiques, un certain nombre de noms d'origine berbère connaissent un syncrétisme d'état, l'opposition est, dans ce cas, neutralisée :

Certains noms au masculin singulier et au pluriel à voyelle initiale '' i '' : **i**mensi (E.L.) / **i**mensi (E.A.) « dîner » ; **i**ceṭṭiḍen (E.L.) / **i**ceṭṭiḍen (E.A.) « vêtements ».

Certains noms au féminin singulier et au pluriel à voyelle initiale constante : ta- / tu- /ti- :
tala (E.L.) / **ta**la (E.A.) « fontaine » ; **tu**ɣmas (E.L.) / **tu**ɣmas « dents » ; **ti**zi (E.L.) / **ti**zi (E.A.) « col ». (Neutralisation de l'opposition).

S. CHAKER (1988 : 686), signale le syncrétisme d'état (la constance de la voyelle initiale) qu'il considère comme une donnée secondaire accidentelle, induite certainement par les contraintes syllabiques : celui-ci ne concerne qu'une catégorie syllabique des noms de forme : ***-CVCV***. Certains lexèmes nominaux présentent d'autres structures phoniques tels :
Certains noms masculins pluriels : **i**ɣerdayen (E. L.) / **i**ɣerdayen « souris, rats » (E. A.) ; **i**ɣallen (E.L.) / **i**ɣallen « bras » (E.A.).
Un certain nombre de noms féminins à voyelle initiale ''a'' ou ''i'' : **ta**la (E.L.) / **ta**la « fontaine » (E.A.) ; **ta**sa (E.L.) / **ta**sa « foie » (E.A) ; **ti**zi (E.L.)/ **ti**zi « col » (E.A.).

La disparition de la consonne radicale semble expliquer le maintien de la voyelle initiale à l'état d'annexion. La comparaison inter-dialectale le montre clairement : [**Θala]** « fontaine » (E.L. et E.A.), en touareg : [**taɦala]** (E.L.), [**təɦala]** (E.A.).

En touareg : **aren** « farine » (E.L.), **aren** « farine » (E.A.). Comme l'a bien expliqué A. BASSET [1], la constance ou le maintien de la voyelle initiale d'état libre à l'état d'annexion

résulte de la disparition ou compensation d'une consonne radicale ; celle-ci a entraîné la contraction des deux voyelles.

Les exemples sur lesquels il s'est appuyé pour éclaircir sa thèse sont des lexèmes nominaux féminins :

tala « fontaine, source » à voyelle constante en kabyle et son correspondant touareg : **tahala** à voyelle non constante, connaît une alternance vocalique, marque de l'état d'annexion à l'initiale. Egalement, **tasa** « foie » à voyelle constante en kabyle correspond, dans d'autres parlers berbères, à **awsa** « foie », à voyelle alternante (non constante).

W. VYCICHL (1957), signale que dans les dialectes dits zénètes, certains noms ont perdu la voyelle initiale, alors qu'ailleurs non. Par exemple, en mozabite, les formes des substantifs sont réalisées à l'état libre de la façon suivante : **ɣil** « bras », **ḍar** « pied », **fus** « main ». À l'état d'annexion, ils connaissent les formes : **yɣil**, **wḍar**, **wfus**, respectivement.

8.d. Les modalités périphériques du nom ''les locatives''

Outres les marques centrales du nom (morphème du genre, modalité du nombre et la marque d'état), le nom est déterminé par les modalités facultatives suffixées qui figurent en post-position au nom, ce sont des modalités non-obligatoires ou facultatives du nom. On distingue :

- celle qui indique la proximité immédiate : **- aki,** variante **–a**.
- celle qui indique l'éloignement : **-akina,** variante **-akin, -ina**.
- celle d'absence : **-nni** « en question ».

Ces modalités périphériques du nom se combinent avec les lexèmes nominaux (substantifs, adjectifs et numéraux) et les substituts indépendants, à l'exclusion des pronoms personnels indépendants.

8.e. Les modalités dérivationnelles du nom : La dérivation nominale

En berbère, les racines du lexème verbal permettent aussi de former des nominaux de différents types. Les mêmes morphèmes dérivationnels verbaux sont rencontrés dans les dérivés nominaux. Nous distinguons :

a°- des morphèmes de type expressif (affixe, redoublement, allongement) que l'on doit considérer comme lexicales.

b°- des morphèmes servant à former des nominaux déverbatifs, constituant un fait de grammaire. Ce type de dérivation relève de la syntaxe, car leur fonction est d'assurer un transfert de classe : la catégorie des lexèmes verbaux devient la classe des nominaux.

Les racines lexématiques verbales servent à obtenir les dérivés suivants : un nom d'action verbal, un nom déverbatif concrèt, un nom d'agent, un nom d'instrument et un adjectif.

8.e.1. Nom d'action verbal

Toute forme verbale simple ou dérivée est susceptible d'obtenir un nom d'action verbal (dénominatif abstrait) qui refère au procès (= ''le fait de---''). Le dérivé ici, peut être même un nom d'état ou de qualité stable dans le cas des verbes d'état ou de qualité. Si la nature du verbe est différente des verbes d'action, le dérivé est alors un nom d'état ou de qualité.

8.e.2. Nom d'agent

Ce dérivé peut être un nom verbal d'animé ou de personne. Le schème de nom d'agent est essentiellement **am -----a-** : **tter** « mendier » a fourni **amattar** « mendiant » ; **g^{w}ad** « avoir peur » a fourni **amag^{w}ad** « peureux » ; **ak^{w}er** « voler » a fourni **amak^{w}ar** « voleur ».

8.e.3. Nom d'instrument

En berbère, les dérivés de ce type sont extrêmement rares. Ils présentent une morphologie analogue à celle des noms d'action verbale issus des verbes dérivés en **s-**, qui, de leur côté, tendent à devenir des déverbatifs concrets. Le schème du nom d'instrument est marqué par la sifflante **s-**, préfixée à la forme verbale simple.

asag^{w}em « amphore pour porter l'eau » issu du verbe : **ag^{w}em** « aller chercher de l'eau, puiser de l'eau » ; **tisiqest** « dard, aiguillon » issu du verbe : **qqes** « piquer ».

Si certaines racines verbales sont inconnues dans la majorité des parlers kabyles, elles sont rencontrées dans d'autres dialectes berbères. Seuls leurs dérivés correspondants sont conservés : c'est l'exemple de : **tisegnit** « aiguille », issu du verbe : **gni** « coudre » (attesté dans la localité de Ait Idir (point n° 27 et en chaoui).

Il existe des rapports syntaxiques entre la base et les dérivés auxquels elle donne naissance. Le préfixe **s-** serait la préposition de « moyen » (= au moyen de). En ce sens, **tisegnit** « aiguille » serait (= à l'aide de quoi on coud). Au plan formel et sémantique, le nom d'instrument est de nature secondaire.

8.e.4. L'adjectif

En berbère, l'adjectif est presque toujours dérivé d'un radical verbal attesté. Ce sont les verbes d'état ou de qualité qui ont régulièrement un adjectif qui leur correspond. Il partage les mêmes caractéristiques combinatoires du nom (substantif), et par sa formation il se rattache au verbe. Morphologiquement, l'adjectif en kabyle est construit sur des schèmes différents :

Les adjectifs à schèmes : **a-----an** suffixé :

a-----an : **aberkan** « noir » issu du verb : **ibrik** « être noir » ; **ameq^{w}ran** « grand » issu du verbe : **imɣur** « être grand ».

Les adjectifs à schème : **a-----a--** : **azegg^{w}aɣ** « rouge », issu du verbe : **izwiɣ** « être rouge » ; **amellal** « blanc », issu du verbe : **imlul** « être blanc ».

Certains adjectifs sont formés à partir de verbes qui ne possédent pas les caractéristiques formelles des verbes d'état (modalités personnelles spécifiques et morphologie thématique particulière).

ɣar / **qar** « être sec » a fourni **aneqqaru** « sec » (à schème : **an--a--u**) variante **aquran** à schème (**a---u--an**) ; ε**uẓeg** « être sourd » a fourni : a**εeẓẓug** « sourd » (à schème : **a-----u--**) ; **ddeɣel** « être aveugle » fournit **adeɣal** « aveugle » à schème : **a----a--**.

D'autres formes adjectivales s'obtiennent par une alternance vocalique à partir de la base verbale : **u-----i--** : **umlil** « blanchâtre », issu du verbe : **imlul** « être blanc » ; **ubrik** « noirâtre », issu du verbe : **ibrik** « être noir ».

Certains dérivés nominaux à préfixe : **am----**, peuvent fonctionner comme des détrminants d'un autre nom. Ce fait résulte d'un glissement sémantique qu'il y a entre le nom d'agent et l'adjectif.

amak^{w}ar « voleur », issu du verbe : **ak^{w}er** « voler » ; **amuddir** « vivant », issu du verbe : **dder** « être vivant » ; **amuḍin** « malade », issu du verbe : **aḍen** « être malade » ; **amengur**

« sans postérité », issu du verbe : **nger** « mourir sans postérité » ; **amusnaw** « sage », issu du verbe : **issin** « savoir ».

Un schème adjectival (à préfixe **abel** et à suffixe **---an**) est attestée dans les localités de la zone de l'extrême occidentale de la Kabylie : **abelqewwan** [**abəlqəbb͡wan**] « épais », issu du verbe : **qewwi** [qəbb͡wi] « être épais ». Le préfixe **abel** semble expressif à valeur péjorative. L'adjectif **aqewwan** (sans préfixe **abel**), est rarement utilisé, dans le même sens.

Dans les autres dialectes berbères, les formes adjectivales rencontrées :

En kabyle : aɣyul **aberkan** « âne noir » ; en chleuh : ayyis **amellal** « cheval blanc » ; en mozabite : arjaz/arğaz **aziwar** « gros homme » ; en nefousi : bucil **ameckan** « petit garçon » ; en siwi : agmar **amellal** « cheval blanc ».

Dans certains cas, l'idée de qualification est rendue par une forme verbale (participe) : en touareg : adrar **meqqaren** « grande montagne » ; en ghadamsi : tanğa **mellalen** « argile blanche » ; en kabyle, cette forme est également attestée : aman **zeddigen**.

8.e.5. Les adjectifs numéraux ordinaux

Ils sont formés par la même procédure citée précédemment. Ces types d'adjectifs se répartissent en deux groupes :

1°- à schème : **am----u**, **an----u**, à partir d'une base verbale (verbes d'état) ; ils s'accordent en genre et en nombre. Ex. **amezwaru** « premier » (masc.sing.), pl. **imezwura** ; **tamezwarut** « première » (fém. sing.), pl. **timezwura** ; **aneggaru** « dernier » (masc.sing.), pl. **ineggura** ; **taneggarut** « dernière » (fém. sing.), pl. **tineggura**.

2°- un complexe marqué par : **wis** / **tis**, est lui-même composé de substituts déîctiques indéfinis : **wi** / **ti**, « celui, celle » et de la préposition **s** « avec, au moyen de ». Ces adjectifs ne connaissent pas la modalité du pluriel.

wis sin « le deuxième, celui avec deux » (= « celui avec lequel deux (est complet)».

tis snat « la deuxième, celle avec deux » (=« celle avec laquelle deux (est complète) ».

tis tlata « le troisième, celle avec trois » (= « celle avec laquelle trois (est complète) ».

8.f. Les substituts non personnels du nom

Outre les substituts personnels du nom (pronoms indépendants, personnels affixes), il y a les paradigmes des substituts grammaticaux non personnels du nom.

En opérant avec la procédure de commutation et l'identification de compatibilités, on obtient divers paradigmes de substituts du nom (=monèmes). Au plan fonctionnel, ces monèmes sont susceptibles d'assurer toutes les fonctions du nom, y compris la fonction du prédicat. Donc, ce sont des substituts du nom. La quasi-totalité de ces unités connaît l'opposition d'état caractéristique des lexèmes nominaux. En raison de leur haute fréquence et du rôle qu'ils jouent dans certains contextes ils sont intégrés dans les sous-catégories pronominales. On relève : les substituts déictiques ; les substituts indéfinis et les substituts interrogatifs.

8.f.1. Les substituts déictiques

Traditionnellement, ils sont appelés "pronoms démonstratifs". A l'exception de la marque d'état, ils se combinent tous avec les marques centrales du nom (genre, nombre). Ces substituts se combinent aussi avec toutes les modalités périphériques du nom :

- Les modalités locatives à valeur diverses : de proximité **-aki** ; d'éloignement **-ina / akina** ; et d'absence **-nni.**
- les substituts personnels du nom : (= pronoms affixes du nom).
- Les modalités d'altérité : **-nniḍen.**

Les substituts déictiques s'opposent nettement. En fait, il existe deux séries à valeurs différentes et chaque série présente différentes variantes morphologiques : ''défini'' ~ ''indéfini''. Le système de base regroupe en somme huit (08) unités en opposition :

8.f.2. Les substituts déictiques ''défini'' : ''*les déictiques à valeur de proximité''*

Au singulier comme au pluriel, leurs signifiants déictiques à valeur de proximité présentent deux variantes morphologiques.

wagi variantes **waki/wayi** (formes étoffées), **wa** (forme réduite) « celui-ci » (masc.sing) ;

tagi variantes **taki/tayi** (formes étoffées), **ta** (forme réduite) « celle-ci » (fém. sing.) ;

wigi variantes **wiki**, **wiya**, **wi-kad-aki, wi-gah-aki** (formes étoffées), **wi** (forme réduite), «ceux-ci» (masc.pl.) ;

tigi variantes **tiki**, **ti-kad-aki, ti-gah-aki** (formes étoffées), **ti** (forme réduite) «celles-ci ».

Dans les formes "étoffées" du pluriel, on retrouve l'élément **-kad** qui s'intercale entre **wi-** et **ti-** et la modalité locative du nom **-aki**.

Morphologiquement, les formes courtes seraient la réduction des formes "allongées" obtenues par la chute de la syllabe finale à occlusive et voyelle **-gi**, variantes **–ki, -yi**.
S. CHAKER (1983 : 155), signale une variante archaïque rarissime **Li-d** équivalente de **waki** « celui-ci ».

8.f.3. Les substituts déictiques ''indéfini'' : ''*Les déictiques à valeur d'éloignement''*.

Les unités de ces substituts apparaissent sous deux formes et chaque forme semble correspondre à un éloignement (=distance) du sujet parlant par rapport à ce qu'il montre. Elle maintient donc une distinction entre l'éloignement relatif **–ina** et l'éloignement absolu **-akin**.

Les substituts à valeurs d'éloignement présentent deux séries. Une série est accompagnée de **-na** ''là-bas'', l'autre de **–akina** ''là-bas-au loin'', au singulier comme au pluriel. Cet élément **–akina** semble exister et accompagner d'autres unités non-personnelles, comme les adverbes de temps : **Lin-akina** '' …'' et les substantifs **axxam-akina** ''cette maison là-bas-au loin'' et même les présentatifs : **ha-t-ayn-akin** « il est là-bas -au loin ». Par contre, l'élément **-nna**, se trouve accompagné uniquement des nominaux (=substantifs) : **argaz -ina** « cette homme là-bas ». Au pluriel, à l'intérieur des unités des deux séries évoquées précédemment, s'intercale un élément **-kad** variante **gah**.

9. Le système verbal

Nous rappelons que le système verbal du berbère a fait l'objet d'étude de plusieurs auteurs. Mis à part le générativiste ABDELMASSIH (1968) qui a tenté d'analyser le système verbal en terme de temps, tous les berbérisants, les plus connus : BASSET (1952 b) ; PENCHOEN Th., (1966) et (1973), BENTOLILA F, (1974) ; PRASSE K.G., (1973), GALAND L, (1977), CADI K. (1987), CHAKER S. (1983), …. admettent qu'en berbère, comme en chamito-sémitique, le système verbal s'analyse essentiellement en terme d'aspect ; c'est à dire que le procès est perçu du point de vue de sa durée, et secondairement, en terme de temps. L'indication du temps de l'action par rapport au moment de l'énonciation (passé, présent, futur) n'est que secondaire.

D. COHEN (1972 : 58-59), note que l'opposition aspective accompli / inaccompli résulte d'un fait d'évolution. L'opposition des verbes qui indiquent des procès ou « processifs » à des « statifs-duratifs » (formes nominales conjuguées) n'est qu'un stade originel du chamito-sémitique. Les marques des modalités verbales des processifs étaient préfixées tandis que celles des statifs-duratifs étaient suffixées. Autrement-dit, au stade originel, le système s'organise en opposition des verbes dits « processifs » à des « statifs ».

Pour D. COHEN (1972 : 49-54), les formes d'accompli berbères seraient une évolution du thème statifs-duratif primitif. L. GALAND (1980 : 348-349), affirme que les verbes de qualité témoignent de cette évolution.

Dans ce travail, nous ne contenterons de traiter que les oppositions thématiques verbales : prétérit / prétérit négatif et aoriste[3] (avec **ad**) / aoriste intensif. Même si certains thèmes (comme l'aoriste avec ***ad***) peuvent avoir plusieurs valeurs selon les contextes d'énonciations, nous ne l'avons pas examiné dans cette recherche de géographie linguistique. Si nous avons demandé à nos informateurs des formes verbales avec **ad** c'est pour simplifier à obtenir le thème de cette catégorie aspectuelle de l'aoriste à travers nos points d'enquête.

9.a. Le verbe

En tant que classe lexicale appartenant à un inventaire illimité susceptible de s'enrichir d'une façon permanente, en berbère le verbe est défini par deux critères : la fonction et la combinatoire. Là où il apparaît, le verbe est toujours en fonction de prédicat (ou prédicatoide en subordonnée). Le verbe présente un caractère d'« unifonctionnel ». Au départ, le verbe résulte de l'association d'une racine lexicale indéterminée quant à son appartenance à la catégorie des noms ou des verbes et d'un schème verbal. Le verbe n'est actualisé qu'une fois combiné à un indice de personne et une modalité d'aspect.

9.a.1. Les indices de personnes

La majorité des verbes obéit au système dit « régulier ». Quelle que soit sa modalité d'aspect, cette série d'indice de personne, se combine avec le verbe. Nous présentons, ici, cette série du système régulier.

[3] En kabyle, l'aoriste nu (sans ***ad***), apparait dans certains énoncés : ***xdem lxir, tafeḍ-t*** « fait du bien !, tu le trouveras ».

Au singulier		Au pluriel	
1ère	--------- ɣ « je ».	1ère	n --------- « nous » (commun).
2ème	t -------- ḍ « tu » (commun).	2ème	t ---------- m « vous » (masc.).
3ème	y / i ------ « il ».	2ème	t--------- mt « vous » (fém.).
3ème	t --------- « elle ».	3ème	---------- n « ils ».
		3ème	---------- nt « elles ».

La marque de la troisième personne du masculin singulier semble subir une alternance **y** / **i**, liée à un conditionnement phonique :

‘’y-‘’ se manifeste devant (deux consonnes successives ou une consonne tendue) [-**c1c2**…] ou [-**C1**…]. Exemples : **yuɣa** « il a acheté » ; **yeswa** « il a bu » ; **yecfa** « il se souvient » ; **yeğğa** « il a laissé ».

‘’i-‘’ se manifeste devant la séquence [**cv**…], où la voyelle peut être : /a/, /i/, /u/ ou [ə]. **Ex.** : **icuff** « il est gonflé » ; **iruḥ** « il est parti ».

Cette distribution de l’alternance **y- / i-** de ces deux variantes ne peut être vérifiée que dans le syntagme verbal, constituant un énoncé minimum. Cependant, des oppositions pertinentes entre / **i** / et / **y** / peuvent se rencontrer dans le cas d’éléments non verbaux, et ce dans les mêmes conditionnements phoniques. Pour le nom, l’opposition d’état est marquée par la présence de / **y** / comme marque d’état d’annexion, et par la présence de / **i** / pour l’état libre. **Ex**.: **iẓra** « pierres » + (E.L.) ~ **yeẓra** « pierres » + (E.A). Pour le verbe, la seule variante possible est : celle à **y-** : **yeẓra** « il a vu ». (CHAKER S., 1983 : 113).

9.a.2. L’assimilation

Lorsque la marque personnelle **t-** est précédée de la modalité pré-verbale **ad** (‘’à valeur non – réel’’), il se produit l’assimilation.

Ex. : / ad + t- / = [a͡ts----]. L’assimilation se produit alors pour les marques personnelles suivantes :

2ème personne du masc. sing. : / ad t ---- ḍ / = [a͡ts----ḍ]. Ex. : [a͡tsafəđ] « tu trouveras ».

2ème personne du masc. pl. : /ad t-----m / = [a͡ts-----m]. Ex. [a͡tsafəm]«vous trouverez ».

2ème personne du fém. pl. : /ad t----mt/ = [a͡ts---mϴ]. Ex. [a͡tsafəmϴ] «vous trouverez».

Ce phénomène d'assimilation peut se produire quand la marque suffixée de la deuxième personne du singulier -----**ḍ** est en contact direct avec le pronom personnel affixe du verbe régime direct **–t**. Les exemples suivants le montrent clairement :

2ème personne du masc. sing. : /t----ḍ/ + /t/ ''le'' = [t---ṭ]. Ex. [Θəɣiŧ] ''tu l'as introduits''.

2ème personne du masculin pluriel : / t---ḍ / + / -tn / ''les'' (masc.) = [t----ṭən]. Ex. [Θəɣiŧən] ''tu les as introduits''.

Tous ces phénomènes cités précédemment résultent d'une assimilation phonétiquement prévisible ; c'est le conditionnement phonique qui a entrainé ces phénomènes considérés souvent comme des variations morphologiques.

9.a.3. Les indices de personnes des verbes d'état

Au prétérit, les verbes d'état combinent des marques personnelles particulières et à l'aoriste, ces verbes se combinent avec les indices de personne du système dit « réguliers ». Ce système particulier (série spécifique) de marques personnelles du prétérit est caractérisé par les traits suivants :

- appartient au système irrégulier et il n'est constitué que de marques suffixées.
- La neutralisation entière des oppositions du pluriel (toutes les personnes du pluriel sont marquées par une forme unique).

1ère personne sing. (commun) ----- ɣ
2ème personne sing. (commun) ---- ḍ
3ème personne du masc. sing. ------ɸ
3ème personne du féminin sing. -------- t.
Au pluriel : forme unique : ------- **it**.

En kabyle comme dans tout le domaine berbère, cette série est très particulière. Signalons que ce système est en regression sur l'ensemble du domaine berbère. Particulièrement en kabyle, il existe de nombreux indices qui montrent que ce système est en regression, au profit du système régulier, comme le montre les exemples suivants :

(marque qui appartient au système régulier)	(marque qui appartient au système irrégulier).
qur **-n**	Qur **-it** ''ils sont secs''.
Semḍ **-n**	semḍ **-it** ''ils sont frais''.

Certains verbes d'état ne s'associent que partiellement au système irrégulier (série des marques suffixées) :

y- wɛer « il est difficile » (marque régulière préfixée : 3ème personne du masculin singulier).

y- bɛed « il est loin » (marque régulière préfixée : 3ème personne du masculin singulier).

Mais, au pluriel, ils s'associent avec tous les pronoms personnels du pluriel :

weɛr -it « ils / elles sont difficiles » ; **beɛd -it** « ils / elles sont loin ».

Un certain nombre de verbes, sémantiquement ce sont des verbes d'état, ne se combinent que partiellement avec la série irrégulière, et d'une façon rare : **Ex : qar** / **ɣar** « être sec, se déssécher ».

Il faut noter que cette catégorie de verbes s'enrichit de certains emprunts à l'arabe : les adjectifs arabes dits « passifs » de forme : **m c1c2vc3** peuvent avoir un traitement similaire à celui des verbes de souche berbère, et se combinent aux indices de personne suffixés : **mqbul** « être accepté, accordé ». ---- » **meqbul** -it « être accepté – pluriel ».

9.b. Morphologie des oppositions aspectives

9.b.1. Modalités pré-verbales : *« modalités aspectuelles »*

Certains auteurs, BENTOLILA F. (1974), GALAND L. (1977), parlent de « particule modale ». La modalité pré-verbale **ad** ''non – réel'', précède souvent le thème d'Aoriste. En fonction du contexte, cette modalité connaît plusieurs variantes, elle se réalise :

- a ''non-réel'' : lorsqu'elle précède immédiatement :

1- *La marque personnelle* **n-** de la première personne du pluriel (série normale).

Ex : a **n**uɣal « nous retournerons » (''non –réel + nous + retourner + Aor'').

a **n**awi « nous emmènerons » (''non –réel + nous + emmener + Aor.'').

2- *Un pronom personnel affixe régime direct du verbe* :

Ex : a t- **n**els «nous le mettrons» (''non–réel + le (pronom direct) + nous + vêtir +Aor.'').

a t- **y**af « il le trouvra » (''non –réel + le +il +trouver +Aor.'').

3- *Une modalité d'orientation spatiale* **d** :

a dd- yekker « il se lèvera » (''non –réel + vers-ici +il +se lever + Aor.'').

a dd- aɣent ''elles acheteront'' (''non –réel + vers-ici +acheter+Aor.+ elles'').

Devant certains indices de personnes et les pronoms personnels affixes régime direct et indirect, la modalité aspectuelle **ad**, est en variation libre. Elle connaît plusieurs variantes :

- Devant un indice de personne 3ème personne du masc. sing., **ad** connaît une variante libre : **a yili** et **ad yili** « il existera » ; **a yawi** et **ad yawi** « il emmenera ».
- Devant un pronom personnel affixe régime direct et indirect, **ad** connaît une variante libre si ces unités ont la forme à voyelle initiale ‘’**a**’’.

Ex : a s-tiniḍ et ad as-tiniḍ « tu lui diras » ; a k- ten-kkseɣ et ad ak- ten -kkseɣ « je te les enléverai » ; a s- t- id- yefk et ad as- t- id- yefk « il le lui donneras ».

Lorsque le syntagme verbal est en fonction subordonnée, la variante contextuelle de la modalité aspective se réalise **d**, et ainsi :

- les monèmes grammaticaux (subordonnants) : **ar** ‘’jusqu’à ce que’’ ; **ma** ‘’si’’ ; et
- certains verbes dits “opérateurs” : **g^{w}ad** « craindre » ; **ag^{w}i** « refuser », **bɣu** « vouloir », …et ceux qui réfèrent à une attitude psychologique (=désir, souhait, volonté, refus, …). Sont tous obligatoirement suivi d’un inaccompli (non –réel).

Ex **: ‘’d**’’ après le subordonnant propositionnel **ar** « jusqu’à ce que ».

qqim ar d yekfu «attends jusqu’à ce qu’il termine» ; ***welleh ar d yeffeɣ*** « par Dieu il sortira ».

Lorsque le verbe est en fonction de déterminant prédicatoide de nom, la modalité aspective **ad** ‘’non- réel’’ s’amalgame avec le **ay** qui se réalise **ara** (et sa variante secondaire **a**). Ex. **d netta ara yeẓren** « c’est lui qui verra ».

Si le syntagme verbal est interrogatif (**wi** « qui », **acu** « quoi »), le même phénomène peut se produire avec **ara** et sa variante **a**. **Ex :** wi ara yi-yawin ? « Qui m’emmenera ? » ; acu ara yawi? « Qu’est ce qu’il emmenera ? ». L’élément **ara**, étant en principe l’amalgame de la séquence **ay** ‘’ce’’ + **ad** ‘’non –réel’’. La forme **da** à valeur ’’non – réel’’ est rencontrée même dans le parler ghadamsi (LANFRY, 1973 : 50-51).

9.b.2. Modalités aspectuelles d’ ‘’Actuel – concomitant’’

Elles précèdent toujours le thème verbal de l’aoriste intensif et connaissent trois formes en variation libre : **a** / **la / a la** ; la variante ‘’**a**’’ étant la plus fréquente.

Ex. : **a** *yettali* «il est entrain de monter» ; **la** *yettader* «il est entrain de descendre» ; **ala** *ideggir* «il est entrain de pousser». Dans le parler d'Aokas, à l'instar des parlers de la Kabylie orientale, on ne connaît pas l'Actuel concomitant (RABHI A., 1995). Dans d'autres dialectes berbères, comme au Maroc (dans le parler chleuh et tamazight), deux variantes archaiques sont attestées dans la poésie (discours poétique) : **ar** et **da**.

9.b.3. L'impératif

Du point de vue morphologique, l'impératif est identique soit au thème d'aoriste, soit au thème d'aoriste intensif. Donc, par son signifiant, il appartient au système global des oppositions thématiques. L'impératif est caractérisé par sa compatibilité avec l'une des modalités aspectuelles du système du jeu thématique.
ali « monte » (*aoriste*), **ali** ! = « monte » (*impératif*) ; **ttali** (*aoriste intensif*) ; **ttali** ! = « monte habituellement ! » (intensif impératif). Enfin, l'impératif est identifié par ses indices de personne spécifiques et par l'intonation.

Voici les marques personnelles de l'impératif :
2ème personne du singulier (commun) ------ **ϕ** (marque zéro) « toi » ; 2ème personne du pluriel (masc.) -----**t** « vous » ; 2ème personne du pluriel (fém.) ------ **mt** ''vous''.
Ex. ffeɣ « sortir » ; **ffeɣ** ! « sors » ; **ffɣet** « sortez » (vous, hommes) ; **ffɣemt** « sortez » (vous, femmes). Quelques verbes, à la 2ème personne du masculin pluriel (vous), connaissent les variantes : --- **aw** : **ffɣaw** « sortez » ; --- **at** : ffɣat « sortez ».

9.c. Morphologie thématique verbale

La morphologie des oppositions thèmatiques verbales a fait l'objet de traitement de nombreux auteurs berbérisants : (A. BASSET, 1929b) pour le berbère en général, K. CADI (1983) pour le rifain et (J. M. DALLET, 1953) pour le kabyle. Généralement, les alternances thématiques sont prévisibles à partir de la structure phonique du lexème verbal.

Morphologiquement, un verbe peut présenter jusqu'à quatre (04) thèmes : prét., prét. nég., Aor., et Aor. int. Mais, mis à part le thème d'Aor. int., formellement toujours marqué, on note souvent pour les autres thèmes des confusions entre leurs signifiants (ou syncrétismes).

Pour la plupart des verbes, il y a syncrétisme entre l'Aor. et le prét., le prét. et le prét. nég., d'une part, et entre les trois thèmes , d'autre part. On relève ainsi :

- des verbes à quatre thèmes : **ečč** « manger », **azzel** « connaître », etc. (les 04 thèmes sont distincts).

- des verbes à trois thèmes : **aɣ** « prendre, acheter », **ali** « monter », etc. (les thèmes d'Aor. et de prét. sont identiques).

- des verbes à deux thèmes : **ruḥ** « partir », **ferfer** « voleter », etc. (les thèmes d'Aor., prét. et prét. nég. sont identiques).

- des verbes à un seul thème : la plupart d'entre eux sont à l'Aor.int. Nous avons relevé dans quelques localités de la zone de la Kabylie occidentale, deux verbes : **ttekki** « participer, adhérer », **ttru** « pleurer ».

Contrairement au prétérit, les thèmes de l'Aor. int. et de l'Aor. sont compatibles avec les modalités préverbales **ad** et **a / la** (**ad** avec l'Aor.int. et l'Aor. ; **a / la** avec l'Aor.int.).

9.d. Les différents groupes morphologiques verbaux

En berbère (kabyle), un verbe présente quatre thèmes :

- **Aoriste ~ Aoriste intensif.**
- **Prétérit ~ Prétérit négatif.**

9.d.1. Groupe morphologique à quatre (04) thèmes

L'opposition se réalise entre quatre thèmes. Les verbes appartenant à ce groupe sont du type : (v)c1(v) : **eg** « faire », **ini** « dire » ; vc : **aɣ** « acheter » ; (v)C : **ečč** « manger », **eğğ** « laisser » ; c1(v)c2 : **ger** « introduire », **ẓer** « voire », **ffer** « cacher », **wwet** « frapper » ; Cv : **ẓẓu** « planter » ; (v)c1c2 : **els** « vêtir », **efk** « donner » ; c1c2v : **zlu** « égorger », **rnu** «ajouter ».

9.d.2. Groupe morphologique à trois thèmes

L'opposition se réalise entre trois thèmes. Ce groupe comprend deux sous-groupes :

9.d.2.a. groupe où l'opposition se réalise entre *:* ● Aoriste ~ Aoriste intensif
● Prétérit

Cette opposition thématique concerne des verbes du type (à schème) :
c1vc2 : **naɣ** « se battre, combattre », **mmet** « mourir » ; *c1(v)c2c3v* : **nulfi** « paraître » ; *vc1c2vc3* : **iɣ^{w}zif** « être long », **izdig** « être propre » ; *c1vc2v* : **nadi** « chercher », **wali** « regarder » ; *vcv* : **ali** « monter », **awi** « emmener » ; *c1(v)C2v* : **heggi** « préparer », ……

9.d.2.b. groupe où l'opposition se réalise entre : ● Aoriste ~ Aoriste intensif
Prétérit négatif

Cette opposition thématique concerne des verbes à base trilitère à voyelle zéro. Ce sont des verbes du type : *c1c2c3* : **fren** «trier», **rgem** « insulter », **nṭeḍ** « adhérer », **kcem** « entrer »….

9.d.3. Groupe morphologique à deux thèmes

Pour un nombre très réduit de verbes, la distinction ne se réalise qu'entre deux thèmes : *Aoriste ~ Aoriste intensif*. Cette opposition thématique concerne des verbes:

- à radical courts (à base bilitère), du type : *cv* : **ttu** « oublier » ; *c1vc2* : **ɣil** « croire », **ruḥ** « aller » ; *C1vc2* : **Qim** « être assis »….

- à radical long (à base trilitère), du type : *c1(v)C2(v)c3* : **ẓerreb** « clôturer », **cerreg** « déchirer » ; **muqel** « voir, observer », **siwel** « appeler » ; *c1(v)c2(v)c3* : **ceyyeɛ** « envoyer », **ɛeyyec** « nourrir » ; *c1c2vc3* : **smir** « verser », **ḥwaǧ** « avoir besoin », **ctaq** « désirer, ressentir la privation de ».

L'opposition thématique de certains verbes à base bilitère et trilitère (en nombre très réduits) est totalement neutralisée dans certaines localités de la Kabylie. Le contexte seul permet d'identifier de quel thème il s'agit. Ce sont des verbes du type : *c1(v)C2v* : **ttekki** « prendre part, participer » ; *c1vc2vc3* : **ttalas** « avoir droit à » ; *c1c2v* : **ttru** « pleurer ».
L'initiale consonantique ''**tt-**'' de ces verbes, peut se confondre avec le morphème préfixé d'intensif. La marque d'aoriste intensif ''**tt-**'' tend à se greffer au radical du thème de certains

verbes à radical court (deux verbes, du type ***cv***, sont relevés) ; ce qui constitue, à cet effet, une consonne radicale. C'est le cas des verbes : **ttru** « pleurer » et **ttekki** « participer ». Ces deux verbes, sont caractérisés par la neutralisation des oppositions : Aoriste ~ Aoriste intensif, prétérit ~ prétérit négatif.

D'autres verbes du type : ***c1vc2vc3*** à consonne initiale **tt-,** peuvent se ramener à radical : *vcvc* (c'est à dire, à la racine bilitère) ; serait-ce l'usage qui a fait maintenir le **tt-** (marque d'Aoriste intensif) et tend à se figer au radical ?. Cette consonne se greffe au radical, et devient élément de la racine. Dans le système du jeu thématique verbal, il y a neutralisation des oppositions pour le verbe **ttalas** « devoir ». Formellement, il n'y a aucune distinction entre les thèmes : Aoriste, Aoriste intensif, prétérit, prétérit négatif.

9.e. Les oppositions thématiques verbales : Aoriste ~ Aoriste Intensif

L'aoriste intensif est marqué soit par :

- une préfixation de **T'** / **t-**, et / ou,
- une tension d'une consonne radicale (initiale, médiane, finale) ; et/ou
- une alternance vocalique.

9.e.1. L'intensif marqué par tt- / t-

L'Aoriste intensif des verbes à base monolitère et bilitère est marqué, généralement, par **tt-** (qui se réalise comme une affriquée), variante **t-** (qui se réalise comme une spirante) :

• **Aoriste intensif** : **tt**e**ẓ**ẓu / **t**eẓẓu « planter » ; **tt**ettu / **t**ettu « oublier » ; **tt**effeɣ / **t**effeɣ « sortir » ; **tt**eg / **t**eg « introduire ».

L'Aoriste intensif de la quasi-totalité des verbes à base monolitères est marqué par **tt-**, cette marque connaît une variante libre **t-**. Ce sont les verbes du type ***Cv*** et ***(v)c*** pour les monolitères et du type : *C1(v)c2* pour les bilitères qui connaissent les deux marques. L'emploi de ces deux formes concurrentes montre que les unes sont le fait des adultes (**t-**) alors que les autres sont construites par analogie et relevant de l'usage des jeunes locuteurs (la marque **tt-**). L'aoriste intensif du verbe **ini** « dire » (à base monolitère) est construit sur une base différente de ***ini*** : **qqar** (Aor. Int.).

L'aoriste intensif de certains verbes à base bilitère est d'une formation irrégulière ; ils connaissent des adjonctions au niveau du signifiant ; c'est le cas de : **sew** « boire », **sses** (Aor. int.) (dans quelques localités de la zone de l'extrême occidentale de la Kabylie) ; **wwet** «frapper», **kkat** (Aor. int.) ; **efk** « donner », **ttak** (Aor. int.).

Certains verbes à base bilitère du type : *(v)c1c2* et *c1vc2*, connaissent deux schèmes : **tt-***c1vc2* (**tt**c1uc2, **t**c1ac2, **tt**c1ic2) et **t-**c1vc2v (**tt**c1uc2u, **t**c1ac2a, **t**c1ic2i). ***Ex***. **els** « vêtir », **tt**lusu / **tt**lus (Aor. int.) ; e**nz** « être vendu », **tt**nuzu / **tt**nuz (Aor. int.) ; **ɣar** / **qqar** « être sec », **tt**ɣara / **tt**ɣar (Aor. int.).

Le verbe **ṭṭes** « dormir », connaît deux formes de l'Aoriste intensif ; l'une, est construite à partir de la base verbale, l'autre est étrangère à sa base et porte le même sens : **tt**aṭas et **ggan** (Aor. int.). Dans de nombreuse localités de la Kabylie, la forme **ggan** « dormir + Aor. int. » n'est attestée qu'à l'Aoriste intensif. La racine est absente dans d'autres aspects verbaux. Seul le thème verbal de l'aoriste intensif est conservé. A cet effet, ce thème n'est qu'un vestige de la forme nue de base du verbe **gen** « dormir », attesté ailleurs, dans d'autres parlers kabyles et berbères.

9.e.2. La tension consonantique

L'aoriste intensif d'un nombre très important de verbes est marqué par la tension consonantique, soit à l'initiale, à la médiane ou à la finale du radical. Ces verbes sont à base bilitère, trilitère, du type : *c1c2v*, *c1(v)c2*, *(v)c1c2*, *c1c2(v)c3*, *C1vc2*, *vc1c2vc3*, *c1(v)c2c3*.

9.e.2.a. La tension initiale : La tension à l'initiale et l'alternance vocalique :
/ ḍ / ----» / **ṭ /** : **ḍleb** « demander » (emprunt à l'arabe), **ṭalab** (Aor. Int.) ; **/ɣ/** ----» **qq** : **ɣer** « étudier », **qqar** (Aor. int.) ; **ger** « introduire » (Aor.), **ggar** (Aor. int.).

Certains verbes à base bilitère du type : *(v)c1c2*, connaissent deux formes de l'Aoriste intensif. L'une, est marquée par **tt- / t** + alternance vocalique, l'autre, par la tension consonantique initiale. C'est le cas du verbe : **eḍs** « rire », **ttaḍsa / ddes** (Aor. int.). Pour la forme de l'Aoriste intensif **ddes**, la réalisation tendue du [**d͡d**] à l'initiale, n'est qu'une altération phonétique accidentelle.

Certains verbes du type : *c1vc2, c1vc2(v)c3, c1(v)C2(v)c3* ; portent à l'initiale une emphatique qui se réalise tantôt non tendue / **ḍ** / tantôt tendue / **ṭṭ** /.
ḍfer/ṭfer « suivre » (Aor.), **ṭṭafar** (Aor. int.) ; **ḍeqqer**, **ḍegger**, **ṭeqqer** (Aor.), **ṭeqqir, ttḍeggir / ttḍeqqir** « jeter ».

9.e.2.b. La tension médiane

/ **ḍ** / se réalise / **ṭ** / dans : **rḍel** « prêter », **reṭṭel** (Aor. int.) ;
/ **s** / se réalise / **tt**/ dans : [**t͡s**] : **kseb** « pourvoir, avoir », **ketteb** (Aor. int.) ;
/ / **w** / se réalise / **G^{w}**/ dans : **rwel** « fuir », **regg^{w}el** (Aor. int.) ;
/ **t** / se réalise / **tt**/ [**t͡s**] dans : **ftel** « rouler (le couscous)», **fettel** (Aor. int.) ;
/ **ɣ** / se réalise / **gg** / dans : **ɛyu** « être fatigué »**, ɛeggu** (Aor. int.) ;
/ **ɣ** / se réalise / **qq** / dans : **bɣu «** vouloir », **beqqu** (Aor. int.) ;
/ **b** / se réalise / **bb** / dans : **jbed** « tirer », **jebbed** (Aor. int.) ;
/ **c** se réalise / **čč** / dans : **kcem** « entrer », **keččem** (Aor. int.).

9.e.2.c. La tension finale

/ **ɣ** / se réalise / **qq** / dans : e**nɣ** « tuer » (Aor.), **neqq** (Aor. int.).
L'opposition Aoriste ~ Aoriste intensif peut être marquée par la tension consonantique initiale et l'alternance vocalique ou la tension consonantique initiale. Les verbes à base bilitère du type : *c1(v)c2* : ***Ex.*** **sel** « entendre » (Aor.), **sell** (Aor. int.) ; **ẓer** « voir, regarder » (Aor.), **ẓerr** (Aor. int.).

Les verbes à base bilitère du type : *c1c2v*, l'opposition Aoriste ~ Aoriste intensif est marquée par la tension consonantique finale. ***Ex.*** **rnu** (Aor.), **rennu** (Aor. int.) « ajouter » ; **bru** « lâcher » (Aor.), **berru** (Aor. int.).

Pour les verbes à base trilitère à voyelle zéro, du type : *c1c2c3*, l'opposition Aoriste ~ Aoriste intensif, est marquée par la tension consonantique médiane.
Ex. **crew** « égratigner » (Aor.), **cerrew** (Aor. int.) ; **fren** « trier » (Aor.), **ferren** (Aor. int.).

Pour les verbes à base trilitère du type : *c1vc2(v)c3*, *c1vC2(v)c3* l'opposition thématique Aoriste ~ Aoriste intensif, est marquée par l'ajout du préfixe ''**tt-**'' d'intensif et

l'alternance vocalique. ***Ex.* : wilf** (Aor.), **ttwalaf** (Aor. int.) « avoir l'habitude » ; **muqel** « regarder **»** (Aor.), **ttmuqul** (Aor. int.) ; **cerreg** « déchirer » (Aor), **ttcerrig** (Aor. int.).
L'aoriste intensif de certains verbes se manifeste sous trois formes : **tte**kker / **tte**nkkar / **t-**Kr (Aoriste : **kker** « se lever »).

L'aoriste intensif de certains verbes dérivés est marqué par une alternance vocalique et une tension initiale. ***Ex.* sired** «se laver», (Aor.), **ssirid** (Aor. int.) ; **siweḍ** «parvenir» (Aor.), **ssawaḍ** (Aor.int). L'aoriste intensif du verbe dérivé **smir** «verser» est marqué par l'alternance vocalique et l'insertion de la séquence ''**ay''** à la finale du radical : **smaray** (Aor. int.).

Les verbes d'état : Une large part des verbes d'état, sont à base trilitère, du type : *vc1c2vc3* (CHAKER, 1983). L'intensif est marqué essentiellement par le préfixe **tt-**. ***Ex.* izdig** «être propre», **ttizdig** (Aor. int.) ; **ibrik** «être noir», **ttibrik** (aor.int.) ; **imɣur** « être grand », **ttimɣur** (Aor. int.).

Les emprunts : certains emprunts répondent parfaitement au système du jeu des oppositions thématiques des verbes de souche berbère. Ils sont assimilés et intégrés aux schèmes des verbes de souche berbère. Leur structure et opposition thématique, demeure dans l'ensemble berbère.
Type : *c1c2v* : **sɛu** « pourvoir » (aor.), **seɛɛu** (Aor. int.); **dɛu** « appeler au dieu » (aor.), **deɛɛu** (Aor. int.) ; **rǧu** « attendre » (aor.), **ttrağu** (Aor. int.).

Dans les emprunts du type : *c1vc2*, l'aoriste intensif est marqué par le morphème **tt-** avec ou sans alternance vocalique : ***Ex.* ɛac** « vivre » (aor.), **ttɛac(a)** (Ao. int.) ; **cidd**/**cudd** « lier » (aor.), **ttcidi**/**ttcuddu** (Ao. int.).

Dans le cas des emprunts du type : *c1c2(v)c3*, l'opposition Aoriste ~ Aoriste intensif est marquée, soit par la préfixation du **tt-**, soit par la tension radicale et / ou sans alternance vocalique.
Tension médiane **: xdem** « travailler, faire » (aor.), **xeddem** (Aor. int.) ; **cɛel** « allumer » (aor.), **ceɛɛel** (Aor. int.).

En plus de la tension médiane, certains verbes admettent la marque d'intensif et l'alternance vocalique. ***Ex***. **whem** « être étonné » (aor.), **wehhem** / **ttawham** (Aor. int.).

Tension initiale + alternance vocalique : **ḍleb** « demander » (aor.), **ṭṭalab** (Aor. int.) ;
ḍmeɛ « avoir envie » (aor.), **ṭṭamaɛ** (Aor. int.).

Pour certains verbes du type : *c1c2vc3*, l'intensif est marqué soit par le morphème **tt-** et / ou sans l'introduction du **–ay** à la finale. Ainsi, deux formes d'Aoriste intensif sont possibles : **xtar** « choisir » (aor.), **ttextar** / **ttextaray** (Aor. int.) ; **ctaq** « envier » (aor.), **ttectaq** / **ttectaqay** (Aor. int).

Pour les emprunts du type : *c1vc2(v)c3*, l'aoriste intensif est distingué de l'aoriste par :
L'alternance vocalique + tension initiale : **tibeɛ** « suivre » (aor.), **ttabaɛ** (Aor. int.).
*Préfixation du **tt-** + alternance vocalique* : **ɛawen** « aider » (aor.), **ttɛawan** (Aor. int.) ; **ɛawed** (Aor. int.) **ttɛawad** « répéter ».

Pour les emprunts du type : *c1vc2(v)c3*, l'intensif est marqué par la préfixation du **tt-** + alternance vocalique : ***Ex***. **ɛemmer** « remplir, rendre plein » (aor.), **ttɛemir** (Aor. int.) ; **beddel** « changer » (aor.), **ttbeddil** (Aor. int.).

9.e.3. L'opposition thématique : Prétérit ~ prétérit négatif

La distinction prétérit ~ prétérit négatif, est marquée essentiellement par l'apparition d'une voyelle '' **i** '' à la dernière syllabe du verbe. La distinction apparait clairement dans des verbes à radicaux courts (verbes à base monolitères jusqu'aux trilitères à voyelle zéro).

Pour les monolitères et bilitères du type : *ici* ; *C* ; *ac* ; *c1c2a* ; *c1c2* ; *vc1c2v*, l'opposition thématique est marquée par l'alternance vocalique finale, ''**a**'' du prétérit qui devient ''**i**'' au prétérit négatif.
Type : *ici* : **nna** « dire » (prét.), **nni** (prét. nég.) ; **lla** « être présent » (prét.), **lli** (prét. nég.).
Type : *Cv* : **ẓẓa** « planter » (prét.), **ẓẓi** (prét.nég) ; **ssa** « étendre le lit » (prét.), **ssi** (prét. nég.).
Type : *ac* : **usa** (prét. nég.) **usi** « venir » ; **ufa** « trouver » (prét.), **ufi** (prét. nég.).
Type : *c1c2* : **ɣra** « étudier » (prét.), **ɣri** (prét. nég.).

Type : *C* : **čča** « manger » (prét.), **čči** (prét. nég.) ; **ga** « faire » (prét.), **gi** (prét.nég.).
Type : *c1c2u* : **cfa** « se souvenir » (prét.), **cfi** (prét. nég.) ; **fra** « arbitrer » (prét.), **fri** (prét. nég.) ; **bra** « lâcher » (prét.), **bri** (prét. nég.).
Type : *c1c2* : **nɣa** « tuer », **nɣi** (prét. nég.).

Pour certains verbes à radicaux courts (à base monolitères, bilitères et trilitères), l'opposition thématique : prétérit ~ prétérit négatif, est neutralisée. Ce sont les verbes du type : *vcv* ; *cv* ; *c1c2v*.
Type : *vcv* : **uli** « monter » (prét. et prét.nég) ; **ugi** « refuser » (prét. et prét.nég) ;
Type : *cv* : **ttu** « oublier » (prét. et prét.nég).
Type : *c1c2v* : **ɣli** « tomber » (prét. et prét.nég).

Pour les verbes à base bilitère et trilitère du type : *vc1c2* ; *C1c2* ; *c1c2c3* ; l'opposition thématique : prétérit ~ prétérit négatif est marquée par une alternance vocalique à la dernière syllabe du thème.
Type : *vc1c2* : **uder** « descendre » (prét.), **udir** (prét.nég.) ; **uker** « voler » (prét.), **ukir** (prét.nég.).
Type : *C1c2* : **ffeɣ** « sortir » (prét.), (prét. nég.) **ffiɣ**.
Type : *c1c2c3* : **fren** «trier» (prét.), (prét. nég.) **frin** ; **kcem** « entrer» (prét.), **kcim** (prét. nég.).

Certains verbes à base bilitère, du type : *vc1c2*, l'opposition : prétérit ~ prétérit négatif, est neutralisée. C'est le cas des verbes : **uɣal** « revenir, retourner ».

Les emprunts, notamment à l'arabe, répondent parfaitement au système du jeu thématique des verbes de souche berbère (kabyle). L'opposition thématique : prétérit ~ prétérit négatif, est marquée par l'alternance vocalique finale. ***Ex***. **ɛya** « fatiguer » (prét.), **ɛyi** (prét. nég.) ; **bna** « construire », **bni** (prét. nég.).

D'autres verbes à radicaux courts (à base bilitère et trilitère), sont caractérisés par la neutralisation de l'opposition : prétérit ~ prétérit négatif. Ce sont des verbes du type :
Type : *c1C2v* : **hegga** « préparer ».
Type : *c1vc2v* : **wala** « voir, regarder ».

Type : *c1vc2* : **ɣil** « croire » ; **ban** « apparaître » ; **nuɣ** « combattre » (à l'Aor. **naɣ**) ; **mmut** « mourir » (à l'Aor. **mmet**) ; **qqim** « être assis ».
Type : *c1vc2c3* : **muqel** « voir » ; **siwel** « appeler ».
Type : *c1C2c3* : **ẓerreb** « clôturer » ; **cerreg** « déchirer ».

De nombreux emprunts sont également caractéisés par la neutralisation de l'opposition thématique : prétérit ~ prétérit négatif. ***Ex***. **cidd** « nouer » ; **diwa** « soigner » ; **ɣenna** « chanter » ; **xtar** « choisir » ; **meṛka** « marquer ».

Pour les verbes d'état ou de qualité, du type : *vc1c2v3*, l'opposition : prétérit ~ prétérit négatif, est neutralisée. *Ex*. **meq^{w}er** « être grand » ; **zeddig** « être propre ».
Pour les verbes de qualité empruntés à l'arabe, la distinction est marquée par la voyelle finale '' **i** '' à la dernière syllabe du radical du prétérit négatif. ***Ex***. **bɛed** « être loin » (prét.), **bɛid** (prét. nég.) ; **qreb** « être proche » (prét.), **qrib** (prét. nég.).

Certains verbes d'état qui admettent deux formes à l'aoriste, sont caractérisés par la neutralisation de l'opposition : prétérit ~ prétérit négatif : **zwar** / **zwir** « précéder ».

9.f. Les formes dérivées des verbes

La forme verbale simple (ou primitive) peut subir diverses modifications par l'adjonction de préfixes (morphèmes) au verbe. Les morphèmes donnent au verbe un sens actif, passif, de réciprocité, etc. Ce sont des formes dérivées. La morphologie thématique des formes dérivées comporte les mêmes aspects que celles des verbes primitifs.

9.g. Remarque sur le thème du prétérit négatif

Dans l'opposition thématique : prétérit ~ prétérit négatif, la variante du thème du prétérit conditionnée par la modalité de négation « **ur** … **ara** », est marquée par une certaine instabilité. Son emploi varie nettement en fonction du contexte. Quand il y a proposition subordonnée dépourvue de marque spécifique, surtout après un premier verbe déclaratif, le thème de prétérit négatif apparaîtra toujours : ***Ex***. **gguleɣ ma yečč -it.**

« jurer -je + prét. que il manger -le ».
= « j'ai juré qu'il ne mangera pas ».

Ce thème n'est pas spécifiquement négatif, puisqu'il apparaît également après certains éléments non spécifiques ''hypothétiques''ou subordonnants d'hypothèse : **limer**/**lukan** «si ».

Ex. **Ukan zmireɣ** (= « si je pouvais ».)

« si pouvoir -je » = « subordonnant + prét. nég ».

Formellement, le prétérit négatif n'est qu'une variante morphologique obligatoire du prétérit quand celui-ci est précédé de la modalité négative discontinue : ''**'ur … ara**'' ou des subordonnants d'hypothèse : **limer** variante l**ukan**, **ukan** « si ».

9.h. La modalité négative

La modalité négative est un déterminant grammatical plurinucléaire, de haute fréquence et de combinabilité quasi-systématique avec des lexèmes verbaux et nominaux.

La modalité négative du verbe contient deux segments qui se placent en deux points différents de la chaîne, le signifiant de la "négation" est donc discontinu. Les deux fractions **ur … ara** sont séparées l'une de l'autre par le signifiant du verbe. Elle n'a aucune incidence sur les rapports syntaxiques existants dans l'énoncé. Elle a pour noyau un monème de la classe varbale. Cette modalité encadre non seulement le verbe, mais aussi ses "satellites". ***Ex***.

u(r) ten- tufiḍ ara [**urƟən tufiđ ara**] = « Tu ne les as pas trouvés ».

« nég.1 les- tu- trouver -tu nég.2.+ Prét.nég ».

Lorsque le segment initial du signifiant est mis devant une consonne, **ur** se réalise ou devient souvent **u**. le ''**r**'' subit une chute. Le 2ème segment quant à lui ne subit aucune modification. Le système du jeu des oppositions thématiques et aspectuelles est très affecté par la présence de cette modalité. Àprès la négation, le verbe subséquent connaît ce qui suit :

Au thème du prétérit, le verbe connaît une variante morphologique conditionnée par la modalité de "négation" **ur …. ara** appellée thème du prétérit négatif marqué souvent par l'apparition de la voyelle '' **i** ''.

Dans tous les thèmes de la sphère d'Aoriste et même les formes d'impératif, ''**ur**'' ne se combine qu'avec le thème d'aoriste intensif ; car, toutes les oppositions aspectuelles de la sphère d'aoriste sont neutralisées au profit de l'aoriste intensif.

La modalité négative **ur … ara** connaît plusieurs variantes **ur**… **ani**, **ur** … **ula**, ur … ani … à travers nos points d'enquête. Dans certaines localités de la Kabylie, le second élément du signifiant discontinu se réalise toujours **ur … yara** avec un *yod* de rupture d'hiatus, lorsqu'il est précédé du lexème verbal à finale voyelle. ***Ex.*** **u(r) d- yusi yara** « il n'est pas venu (vers-ici) ».

La variante **ur** … apparait également lorsqu'il y a coordination de prédicats verbaux (liés) :

Ex. **ur sli -ɣ, ur ẓri -ɣ** (= « ni je n'ai entendu, ni je n'ai vu »).

« nég. entendre-je + prét. nég. nég. voire-je + prét. nég ».

En contexte où il y a affirmation : de serment, mise en garde ou de résolution, après l'élément exclamatif (invocation sacrée ou formule de serment : **welleh** « par Dieu »). Dans ce type de contexte, le second élément du monème discontinu négatif **ur … ara** est en variation libre avec la présence de l'allomorphe **ma** : ***Ex***. **welleh ad yilzm, ma sliɣ** « par Dieu, je n'ai plus entendu ».

La modalité négative n'est pas strictement verbale, elle peut déterminer un prédicat non verbal et de phrase. Elle est empruntée à l'arabe dialectal : **mačči** « ce n'est pas ».

Ex. **mačči d baba -s** « ce n'est pas son père » = (litt. nég. c'est père son).

mačči d netta « ce n'est pas lui » = (litt. nég. c'est lui).

Les modalités négatives peuvent être un complexe d'éléments appelés "synthèmes négatifs", empruntées à l'arabe, formés de : **wer + ɛad**. ***Ex***. **werɛad i d-yeffiɣ** [**wərʕað i djə͡ffiʁ**] « il n'est pas encore sorti » = (litt. nég. que non-réel il- sortir +Prét.nég).
Le synthème négatif ***werɛad*** peut accompagner un actualisateur qui précède un substantif. ***Ex.*** **werɛad d tameɣra** « ce n'est pas encore la fête ».

9.i. Les modalités dérivationnelles et les modalités d'orientation syntaxique

Outre les deux modalités centrales : l'indice de personne et les modalités d'aspect, le verbe est déteminé par des modalités dérivationnelles (les morphèmes d'orientation syntaxique **ss/s**, **ttw**, **mm**, et les morphèmes du réciproque **m** et **my**) et les modalités d'orientation spatiale **d** et **n**.

9.i.1. La dérivation verbale

En berbère, le verbe se manifeste sous deux formes : une forme simple (ou primaire) et une forme dérivée. Il existe deux sortes de dérivations verbales : la dérivation d'orientation syntaxique et la dérivation de manière. La première livre quatre (04) types de dérivés : (l'actif-transitif, le passif, le réfléchi et le réciproque) et s'obtient par préfixation de morphèmes aux verbes simples. La présence de ces morphèmes, "*influe sur le nombre de déterminants nominaux que [le verbe] peut admettre et sur la nature des rapports qu'ils entretiennent avec eux*" (CHAKER, S., 1991 : 187). La deuxième, quant à elle, fournie par différents procédés (préfixation, suffixation, redoublement du radical verbal avec ou sans alternance vocalique, etc), comprend des dérivés purement expressifs. En fait, « *la dérivation de manière n'appartient pas au système synchronique, car les procédés qu'elle utilise sont nombreux et surtout non productifs* ». (CHAKER S., : 1972-1973 : 83).

9.i.2. Les morphèmes dérivationnels

Selon le rapport qu'entretient le verbe avec le premier et le deuxième déterminant, on distingue trois catégories syntaxiques et sémantiques des verbes simples.

1°- *les verbes transitifs* qui admettent un complément d'objet où le sujet est un agent : **zlu** « égorger », **err** « rendre », etc.

2°- *les verbes intransitifs* qui n'admettent pas de complément d'objet. Cette catégorie concerne aussi bien de verbes processifs (**enz** « être vendu ») où le "sujet" est toujours un patient ou attributaire que de verbes d'action (**azzel** « courir ») où le "sujet" est un agent.

3°- les verbes "mixtes" ou "symétriques" qui admettent les deux constructions transitive et intransitive (**kkes** « enlevé / être enlevé », **flu** « trouer / être trou », etc.).

9.i.2.a. Le morphème ss / s

Il se combine avec une base verbale et il fonctionne comme un morphème agentivant[1]. Quand il est combiné à une base nominale (souvent, des onomatopées), il fonctionne comme un verbalisateur. Comme morphème agentivant / transitivant, il se combine surtout avec des

[1] Cette appellation est empruntée à S. CHAKER (1996 : 73).

verbes intransitifs qu'il transforme en verbes dérivés transitifs où le "sujet" devient agent du procès. ***Ex.*** Base verbale intransitive + **ss** / **s** --------» verbe dérivé transitif.

ɣli « tomber » **sseɣli** « faire tomber ».

qqim « être assis, s'asseoir » **sɣim** « faire asseoir ».

kker « se lever, être levé » **sker** « faire lever ».

Comme morphème verbalisateur, il se combine avec des bases nominales ou onomatopéiques qu'il transforme en verbes intransitifs.

Ex. Base nominale ou onomatopéique + **ss** / **s** ----» verbe dérivé.

hewhew « onomatopée imitant le cri du chien »---- » **shewhew** « pousser des aboiements ».

qewqew « onomatopée » -------- » **sqewqew** « bégayer ».

ṭebṭeb «cogner, onomatopée imitant les tapes» ---»**sṭebṭeb** «pousser des tapes, faire du bruit».

9.i.2.b. Le morphème ttw

Il se combine avec des verbes transitifs et mixtes qu'il transforme en verbes intransitifs. Il fonctionne comme un "passivant / intransitivant". Le "sujet" devient alors un patient du procès. ***Ex.*** Base verbale transitive + **ttw** ---------» verbe dérivé intransitif.

gzem « couper » + **ttw-** = **ttwagzam** « être coupé » ;

ṭṭef « tenir » + **ttw-** = **ttwaṭṭef** « être tenu ».

Base verbale mixte + **ttw** ------ » verbe dérivé intransitif.

mḍel « enterrer » + **ttw** = **ttwamḍel** « être enterré ».

9.i.2.c. Les morphèmes ''mm'' et ''nn'' / ''n''

Ici, les éléments de notre parler se présentent d'une façon identique que ceux décrits par S. CHAKER du point de vue de leur fréquence où **mm** est beaucoup plus fréquent que **nn / n**. Le fonctionnement de ces morphèmes ne se confond nulle part avec **ttw**.

S. CHAKER (1996 : 70), reconnaît la "multiplicité des morphèmes du passif". **ttw, mm** et **nn / n** et ne note nulle part des "couples" de dérivés tels que **ttumečč / mmečč** et **ttwaqlab** / **nneqlab** où **ttw** et **mm** ou **nn** / **n** se retrouvent combinés à une même base verbale. Ce qui l'a conduit à dire qu'"actuellement les deux marqes sont équivalentes et sont en distribution complémentaire dans le stock des lexèmes verbaux […] (CHAKER, 1996 : 70).

En ajoutant ensuite : « *mais il est probable que dans un stade antérieur de la langue, il s'agissait de deux morphèmes distincts* » (CHAKER, 1996 : 70). Dans le parler rifain, les deux « dérivations concurrentes » sont rencontrées, mais elles semblent fonctionner comme des doublets » de la forme en **ttw** […] » (CADI K, 1987 : 51). Dans de nombreuses localités de la Kabylie, il ne peut s'agir de « doublets ». Les dérivés en **nn / n** sont des réfléchis :

yenneqlab « il s'est renversé (tout seul) » ; **y- ttwaqlab** « il est renversé par (quelqu'un) ».

yennejmaɛ « il s'est ramassé (tout seul) » ; **yettwajmaɛ** « il est ramassé par (quelqu'un) ».

La distinction entre **ttw** et **nn** est rencontrée pareillement dans le parler des Ait Seghrouchen (BENTOLILA, F., 1981 : 396).

Quant au morphème **mm**, il est rencontré rarement. Il se combine à cet effet avec un nombre très réduit de verbes qui admettent, en plus, le morphème **ttu** : **mmels / ttummels**, **mmečč / ttummečč**, **mmzel / ttwamzel**. On s'interroge s'il s'agit d'un passif comme **ttw** (unique), ou d'une variante de **nn / n**, c'est à dire un réfléchi ?.

Ici, le référent du sujet ne peut pas être à la fois agent et patient, c'est à dire, la valeur réfléchi est écartée. **mmels** « être vêtu (vêtement) », **mmečč** « être mangé », **mmzel** « être égorgé ». Alors, il s'agit d'un passif.

Toutefois, dans les dérivés en **ttw**, ce morphème est explicitement posé comme un patient subissant un procès effectué par un agent extérieur, non-mentionné. Néanmoins, il nous semble que la référence (vague ou implicite) à un agent (actant) extérieur qu'on décèle dans les dérivés en **ttw** fait défaut dans ce type qui se contente d'un simple constat. Ainsi :

Ex. **yeqqen weɣyul** « l'âne est attaché » (simple constat) ;

yettwaqqen weɣyul « l'âne est attaché (par quelqu'un) ».

9.i.2.d. Les morphèmes du réciproque (*m, my et ms)*

Les morphèmes ***m*, *my*** et ***ms*** se combinent autant avec des bases verbales intransitives, transitives que mixtes. Les dérivés du réciproque expriment la réciprocité : « se faire quelque chose l'un pour l'autre ». Il en résulte que ce type de dérivés n'est compatible qu'avec les indices de personne du pluriel, dans un énoncé minimum (actualisateur + radical verbal). ***Ex.*** **nemɛawan** « nous nous sommes entraidés » ; **temɛawanem** « vous vous êtes entraidés » Mais non : * ***mɛawaneɣ.*** Avec des indices de personne du singulier, le verbe doit être suivi d'une expansion introduite par : **d** « avec », **nekk** « moi », **netta** « lui » …**d**'', etc.

Chapitre V

Les études de géographie linguistique berbère

Si nous disposons de documentation assez variée de description et d'exploration des systèmes linguistiques des parlers berbères, les divergences linguistiques sont moins étudiées. Donc, nous pouvons dire que les grandes lignes du système linguistique des parlers (ou dialectes) sont bien connues, la comparaison alors a bénéficié de quelques études qui permettrait de reconstituer les formes anciennes de la langue et d'envisager les différentes étapes d'évolution du système linguistique sous ses divers aspects : morphosyntaxique et, surtout phonétique et lexical.

Les analyses comparatives amorcées dans le domaine berbère s'appuient, souvent, sur une grille d'enquête et permettent de relever les différenciations linguistiques attestées entres les parlers et débouchent souvent soit à la classification dialectale soit à l'élaboration des cartes géolinguistiques représentant la distribution de quelques phénomènes linguistiques précis dans l'espace.

Les différentes tentatives de comparaisons amorcées depuis quelques années, certaines d'entre-elles, concernent directement le domaine de la géographie linguistique qui débouchent sur l'élaboration des cartes pour chaque phénomène linguistique ; nous citerons ici, les travaux d'André BASSET (1929) et (1942), Lionel GALAND (1964) « *Géographie linguistique dans la région d'Imi n-Tanout (Grand Atlas marocain)* » sur quelques termes relatifs à l'élevage, nous pouvons inclure ici même le travail de Kh. MADOUI (1995) sur la petite-Kabylie suivi de celui de M. BOUDJELLAL (2008 et 2015) sur le berbère chaouïa. Il faut souligner que le travail magistral d'André BASSET portant sur : « *Etude de géographie linguistique de Kabylie : Sur quelques termes concernant le corps humain »*, doit servir de base à toute étude de géographie linguistique berbère. Mais il ne saurait suffire à tout, et il est nécessaire de le reprendre et de le compléter par des enquêtes très approfondies en couvrant tout le territoire de la kabylophonie pour une meilleure connaissance du kabyle.

Certains travaux de comparaison, s'inscrivent dans le domaine de la dialectométrie qui, mesure surtout la distance linguistique entre les parlers ou dialectes en dégageant les groupes de parlers (ou dialectes), c'est le cas des travaux de Kamal NAIT-ZERRAD (2005, 2006 et 2009), et le travail de Mena LAFKIOUI sur les variétés berbères du Rif (2009a)., et récemment le travail de Saïd GUERRAB (2014).

D'autres travaux ayant fait l'objet de comparaison interdialectales ont débouchés sur la classification des parlers et/ou dialectes berbères ; ils s'agissent des travaux de WILLMS (1980) et AIKHENVALD (1988 : 92).

Dans ce qui va suivre, nous présenterons les travaux et les études de géographie linguistique berbère selon l'ordre chronologique de leurs parutions.

I. Les études de géographie linguistique berbère

1. Géographie linguistique en Kabylie : les enquêtes d'André BASSET

André BASSET a effectué ses enquêtes pendant quatre séjours en Kabylie. Deux en 1926, un en 1927, un en 1928. Les deux derniers séjours ont eu pour but de compléter ses enquêtes et surtout de les contrôler.

Il a pris le Douar (subdivisions de la commune mixte) comme base ou unité de départ du travail d'exploration. Il s'en suit, qu'à chaque douar correspond un point d'enquête. Il s'en est tenu en principe, à un informateur par douar, c'est-à-dire l'informateur appartenant à chaque Douar est nécessairement choisi dans un seul village. Si pour un même douar, il a eu rarement un informateur du même village ; parfois il choisit deux informateurs, de deux villages différents).

Pour mener à terme ses nombreuses enquêtes en Kabylie et afin d'économiser du temps, A. BASSET n'a pas eu à se déplacer de village en village, il se rendait souvent aux marchés hebdomadaires qui constituent un endroit privilégié de rassemblement de tous les villageois des Douars environnants et un lieu de rencontre idéal des locuteurs de diverses localités ; à ce propos, BASSET avançait que : « *La limitation du vocabulaire (il s'agit du vocabulaire court) me permettait en choisissant le jour du marché hebdomadaire pour me rendre au centre de la division administrative appelée commune mixte, d'en entendre plusieurs dans la même journée, partant, chose capitale à mes yeux, de multiplier les points tout en allant vite* ». (S. Pop, 1951 : 1074-1075). Il a eu environ 240 informateurs, soit en moyenne un par 3000 individus. La population des douars étant très inégale, et pouvant aller aisément de 1000 à 10 000 unités.

Les points d'enquêtes : 219 points d'enquêtes.

1.a. Carte des points d'enquête de géographie linguistique en Kabylie (André Basset, 1929)

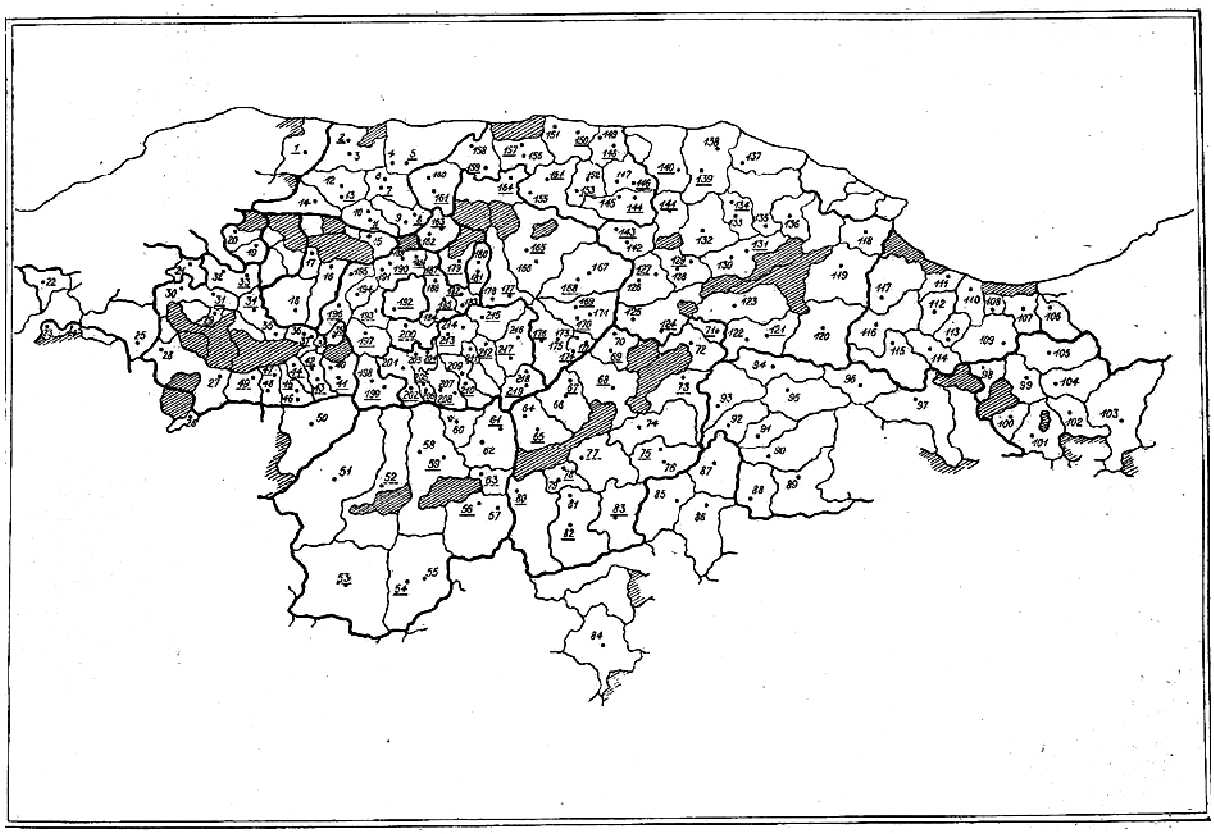

1.b. Le corpus : vingt (20) mots concernant le corps humain (sur quelques termes berbères concernant le corps humain). Voici les termes pris pour enquête : la tête, le front, le visage, l'œil, les yeux, la bouche, la lèvre, l'oreille, la chevelure, le cheveu, le sourcil, le cil, la moustache, le membre supérieur, le doigt, le pouce, l'auriculaire, la paume, le genou, le mollet. Ce sont les formes du singulier qui sont retenues ici, sauf pour l'œil et les yeux, Basset a tenté de rechercher les deux formes : singulier et pluriel.

1.c. Cartographie, présentation des données (résultats) chez André Basset

Chaque mot (ou terme) est reporté sur une carte avec ses variantes rencontrées à travers les points d'enquête. Il s'est efforcé de préciser certaines nuances en particulier phonétique ou sémantique, d'étudier les termes rencontrés, de replacer les faits kabyles dans l'ensemble des faits berbères.

Nous présenterons ici un exemple du terme « tête », ses désignations et sa distribution géographique en Kabylie.

1.d. Carte de désignations du terme « tête » en Kabylie (André Basset, 1929)

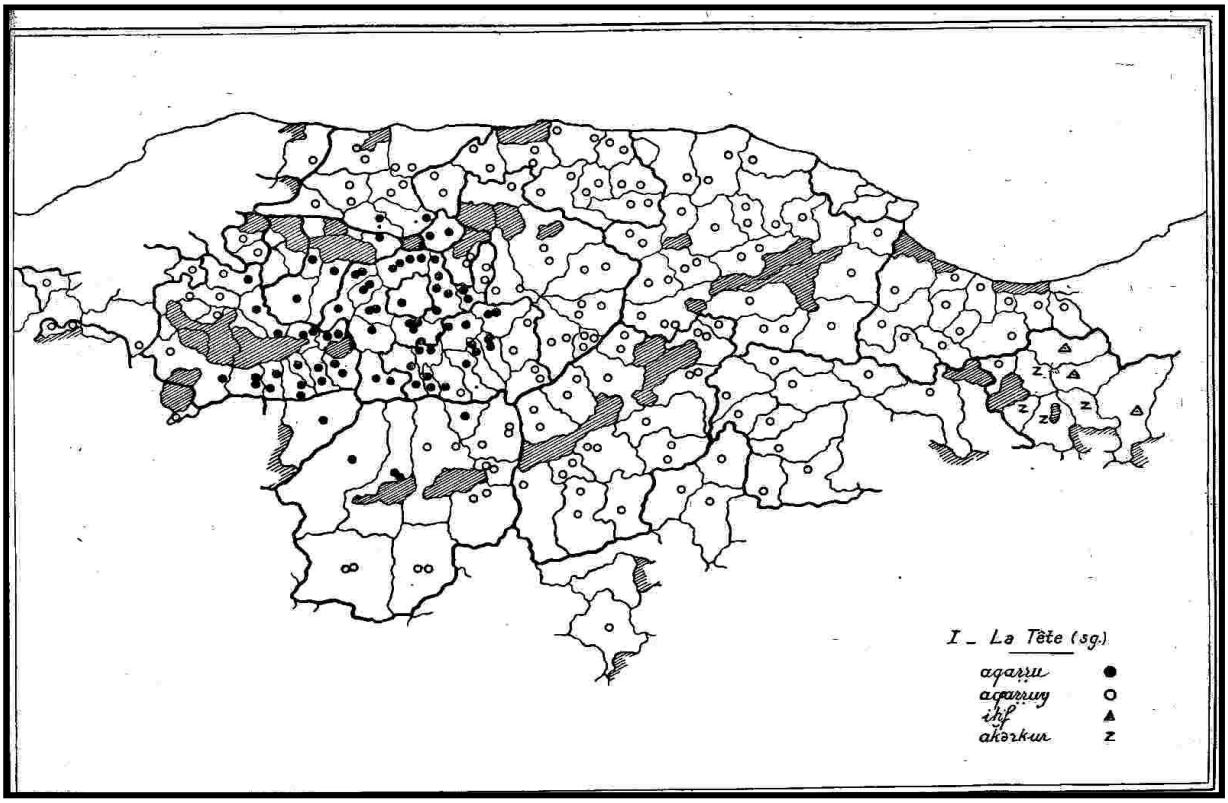

Une autre carte montre les différentes réalisations du terme « doigt » en kabyle. Voici une carte avec une tentative de groupement des zones géographiques suivant les variantes du terme « doigt »[1].

[1] En travaillant sur les cartes conçues par André Basset dans son travail de géographie linguistique en Kabylie (1929), Rémi JOLIVET a tenté de grouper les parlers dans des zones en fonction des désignations et les variantes rencontrées à l'aide d'un logiciel SIG.

1.e. Carte de désignations du terme « doigt » en Kabylie (André Basset, 1929)

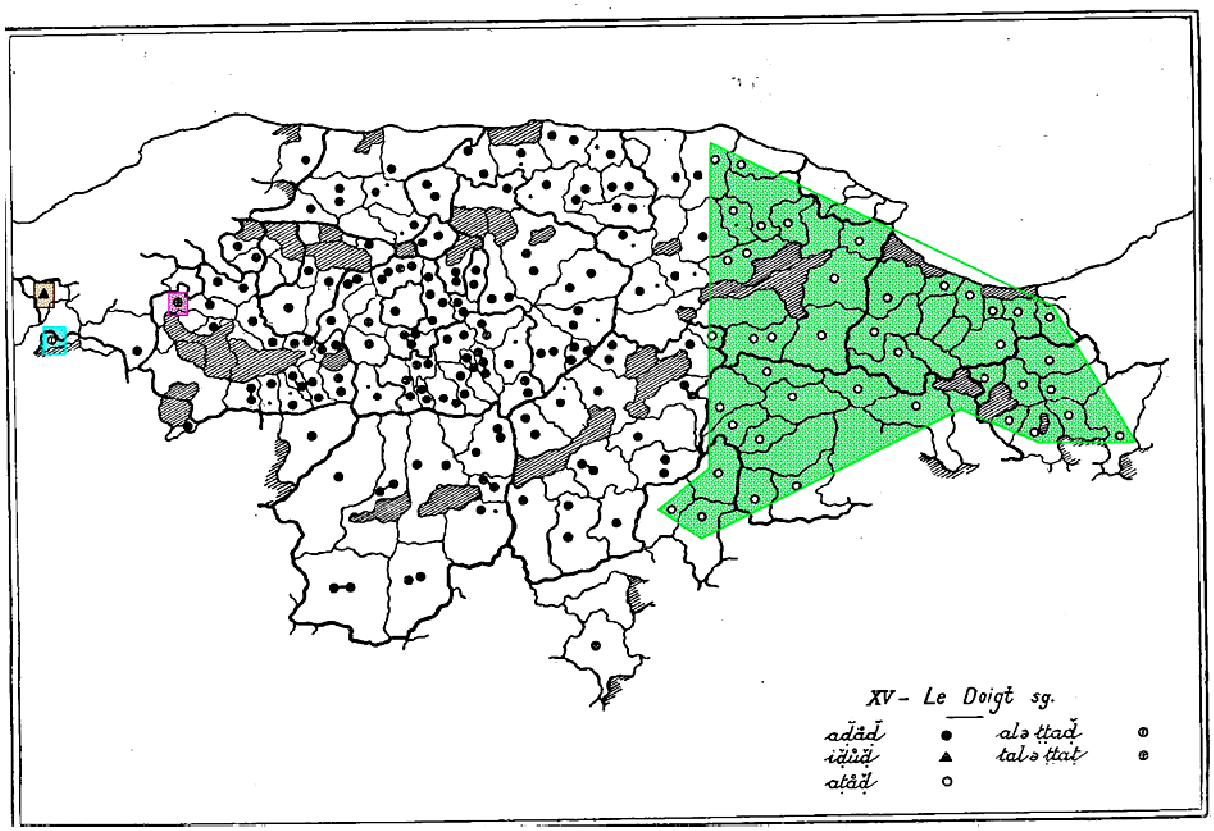

2. Géographie linguistique dans la région d'Imi n-Tanout dans le Grand Atlas marocain (Lionel GALAND, 1964).

Lionel GALAND a effectué, en 1953 et en 1954, une enquête de géographie linguistique qui portait sur une liste de quarante à cinquante mots[2] relatifs à une activité très répandue dans la région d'Imi n-Tanout (l'élevage) : noms des animaux domestiques et des éléments de l'œuf, adverbes de temps, désignation des points cardinaux.

2.a. Le terrain : cette enquête a eu pour cadre la zone restreinte (versant nord du Grand Atlas marocain) où il avait étudié en 1953 la frontière linguistique entre arabe et berbère dans le Haouz de Marrakech. Pour les informateurs (ses matériaux proviennent de témoins (informateurs) répartis comme suit (trois catégories), il a interrogé les élèves des écoles d'Imi n-Tanout et des Douirane, des cultivateurs dans leurs villages et des prisonniers à Chichaoua.

2.b. Les points d'enquête : vingt points d'enquêtes ont été sélectionnés pour les enquêtes représentent huit tribus berbérophones : Demsira (1- Tisqqi, 2- Ilinfukt, 3- Timezgadiwin) ;

[2] Ici, L. GALAND n'a retenu, en premier lieu, que des termes relatifs à l'élevage pour une raison que cette activité demeure essentielle de la région ; quoique les bovins tiennent moins de place que le petit bétail dans la vie locale, on peut prétendre que leurs noms reviennent souvent dans les propos échangés sur les marchés, où se rencontrent les paysans des différentes tribus. [GALAND L., 1964 : 50].

Nfifa (4- Afella n-Talat, 5- Lqesbelt Tteḥtaniya) ; Mtougga (6- Tizggi) ; Ahl-Chichaoua (7- Agadir-Ufullus, 8- Ayt-Uzbayr) ; Douirane (9- Talat-Iygizul, 10- Taẓddimt, 11- Tigudar) ; Seksaoua (12- Bulɛwan, 13- Tabṛağut, 14- Taselli, 15- Fensu) ; Mzouda (16- Agadir, 17- Tagenza) ; Frouga (18- Ayt-Warir, 19- Igʷmasn, 20- Igʷmasn). Notons que la distance entre les points extrêmes est d'environ soixante-dix kilomètres d'ouest en est et de soixante kilomètres du sud au nord.

2.c. Carte des points d'enquête de l'étude de Lionel GALAND (1964 : 51)

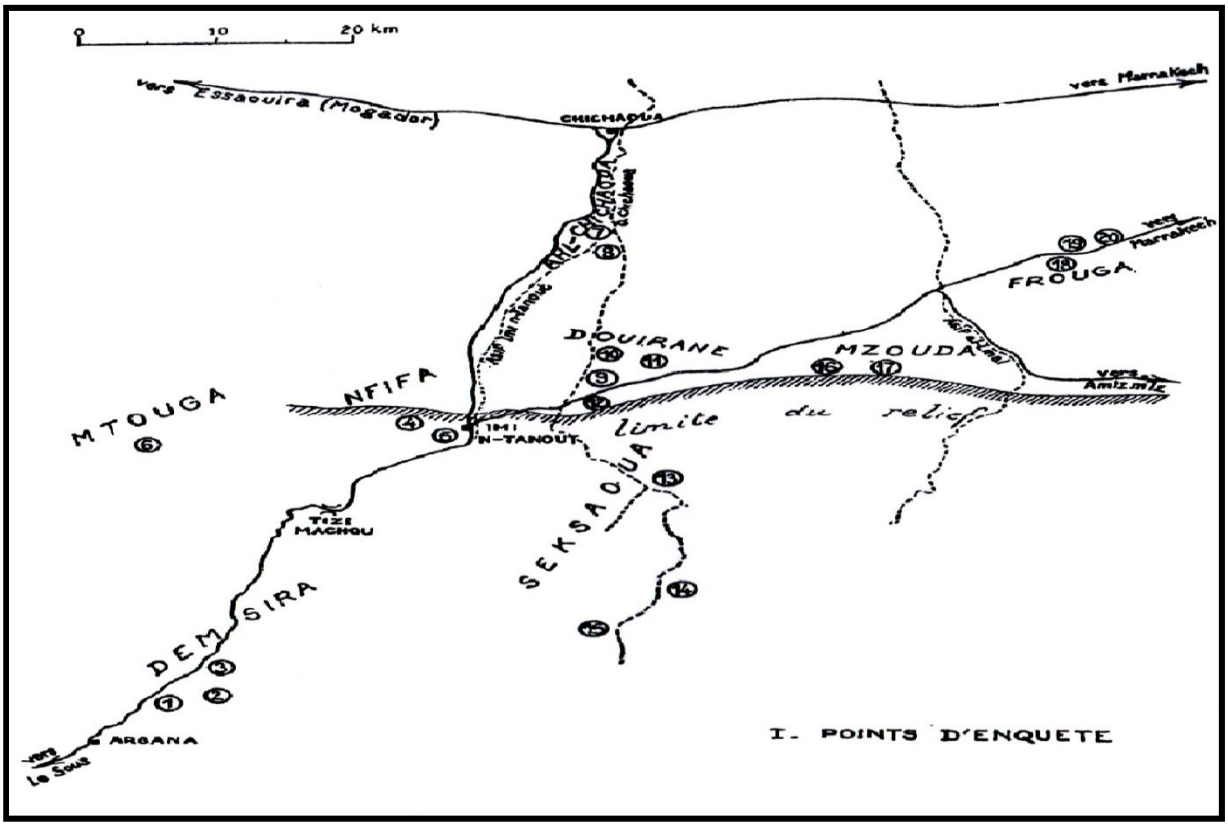

Si l'enquête de GALAND a eu pour cadre la zone restreinte (versant nord du Grand Atlas marocain), sa contribution a permis non seulement d'analyser certains aspects de la structure du lexique et des phénomènes ayant conduit à la diversité linguistique mais aussi elle peut préciser la position linguistique des parlers berbères de la zone étudiée. Les limites de l'enquête présente donc un inconvénient de ne pas pouvoir couvrir toute la zone berbérophone du Grand Atlas marocain et a peu de chance de révéler l'aire entière d'un mot.

2.d. Carte de désignations du terme «blanc (de l'œuf)» dans la région d'Imi n-Tanout (Lionel GALAND : 55)

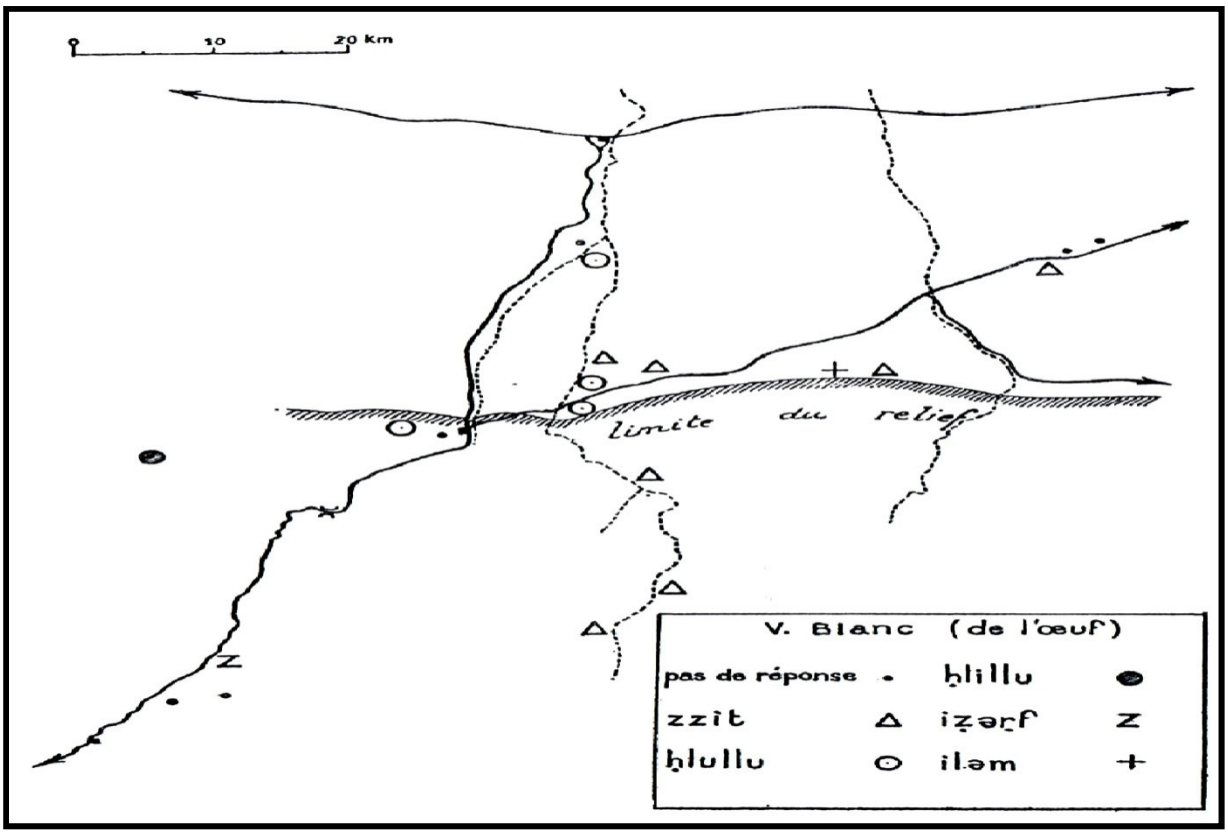

3. Contribution à la géographie linguistique de la petite-Kabylie (Kh. MADOUI, 1995)

Une partie de la Kabylie a fait l'objet d'un travail de géographie linguistique, il s'agit du travail de Kh. MADOUI, mené sur le terrain de la petite-Kabylie. L'auteur a pris, seulement, six (06) points d'enquêtes dans cette région réparties en deux groupes (ou versants) : le premier regroupe les parlers du littoral à l'Est de Béjaia (ou Isaḥliyen), le second regroupe les parlers de la vallée de la Soummam.

3.a. Les points d'enquêtes :

Les parlers de la Vallée de la Soummam :

Points 01 : Seddouk

Points 02 : Timezrit

Points 03 : Amizour

Les parlers du Littoral :

Points 04 : Tichy

Points 05 : Aokas

Points 06 : Melbou

Les trois premiers points d'enquête appartiennent à la Vallée de la Soummam, tandis que les trois autres appartiennent au littoral Est de Béjaïa, que l'on disait autrement Isaḥliyen. Voici le terrain et les points d'enquête du travail de Kh. MADOUI.

3.b. Carte des points d'enquête de l'étude de Kh. MADOUI (1995)

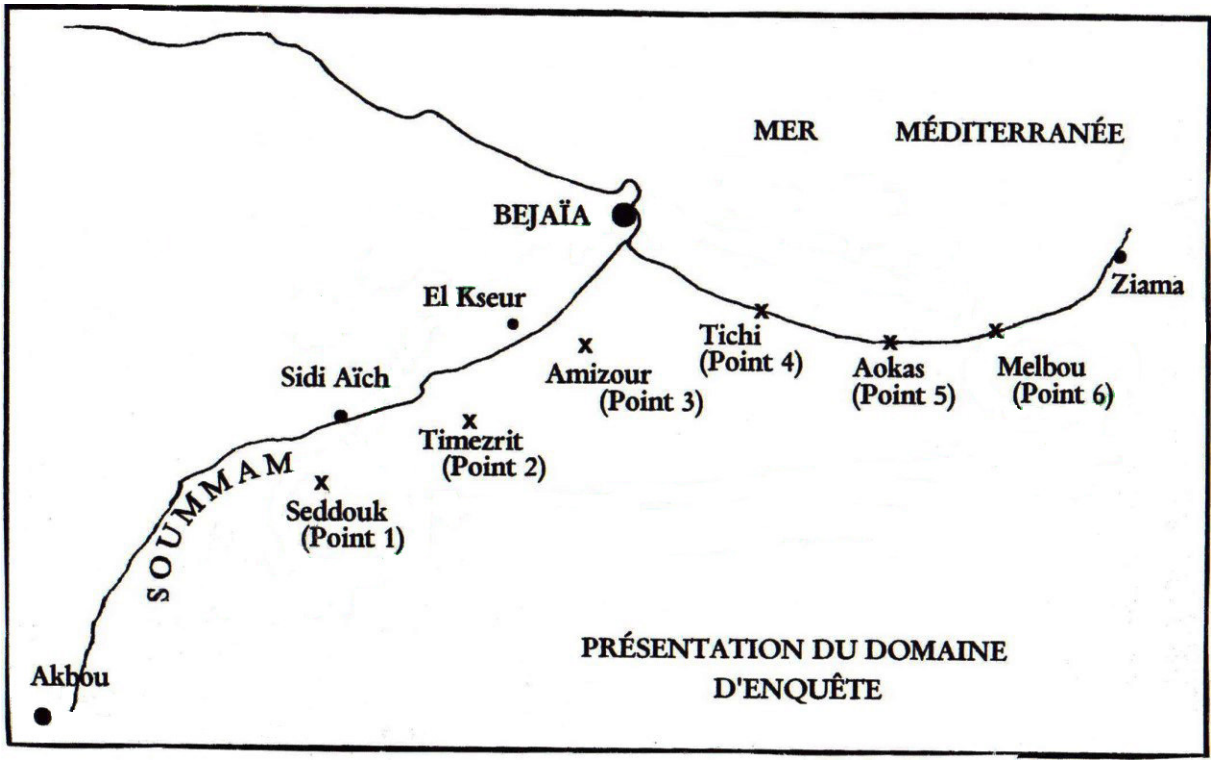

Dans sa contribution, l'auteur a élaboré un questionnaire (ou grille d'enquête) qui comprend trois (03) parties et chacune d'elle correspond à un niveau linguistique précis :

Niveau phonético-phonologique ;

Niveau syntaxique ;

Niveau lexical.

Dans chaque niveau, des phénomènes linguistiques sont ciblés afin de les traiter et d'expliquer leurs diversités à travers ses points d'enquête soumis à l'étude.

Première partie : elle concerne le niveau phonético-phonologique. Les variations phonético-phonologiques ayant fait l'objet de traitement, ici, sont :

- Tendance à la vocalisation de la semi-voyelle /w/ : (/w/ > /u/).
- Affriction de la dentale sourde simple /t/ : (/t/ > /ts/) et tendue /tt/ : /tt/ > /tts/).
- Labio-vélarisation des palatales (/k/ > /k^w/ et /g/ > /g^w/), des vélaires (/ɣ/ > /$ɣ^w$/ et /x/ > / x^w/) et de l'uvulaire (/q/ > q^w/).
- Palatalisation des semi-voyelles simples : (/w/ > /g/, /k/ et /y/ > /g/) et tendues (/ww/ > /gg/, /bb/ et /yy/ > /gg/).
- Assimilation dans la chaîne : traitement du complément de nom.

  /n+w/ > [w-w]

  /n+y/ > [y-y]

  /n+t/ > [t-t]

/n+l/ > [l-l]

/n+ṛ/ > [ṛ-ṛ]

/n+f/ > [f-f]

/n+b/ > [m-b]

/n+m/ > [m-m]

- Traitement de la dentale emphatique spirante /ḍ/ : (/ḍ/ > /ṭ/).

Deuxième partie : elle concerne le niveau morpho-syntaxique. Les points de la structure ayant fait l'objet de traitement sont :

- Morphologie positionnelle du groupe verbal (position des ''satellites'' du verbe)
- Morphologie thématique verbale.
- Recueil des paradigmes grammaticaux :

a) paradigmes des interrogatifs

b) paradigme des déictiques

c) paradigme des subordonnants

d) paradigme des prépositions.

-Recensement des types de prédicats.

Troisième partie : au niveau lexical, il a traité la variation lexicale d'un champ lexico-sémantique ou conceptuel de l'homme (le corps et les membres). Il propose vingt-huit (28) lexèmes relatifs au corps humain. Il a même soumis une liste diagnostique composée d'une soixante de verbes (60) verbes.

Les informateurs son tous scolarisés et du sexe masculin, leur âge varie entre 24 et 36 ans.

Son objectif est de traiter la variation linguistique sur le plan régional (ou infradialectal) et tenter une classification des parlers à l'échelle locale, cela d'une part, et vérifier l'homogénéité du kabyle au-delà des variations régionales.

C'est un questionnaire appliqué sur une petite région en six points de la Kabylie (vallée de la Soummam et côte bougiote). Il aboutit à la fin à tracer une frontière entre les parlers de la Kabylie de la Soummam et ceux de la côte méditerranéenne à l'est de Bougie, sur la base d'une série d'isoglosses, principalement phonétiques et morphologiques. Même si ses résultats sont intéressants, son travail est très limité puisque il ne couvre pas une toute la zone de la kabylophonie, et qui dans chaque petite zone d'autres phénomènes de variation apparaissent et la proximité linguistique ne correspondent pas toujours à une proximité géographique, cela pourraient alors modifier totalement les lignes d'isoglosses donc les

frontières linguistiques. Les indices syntaxiques, particulièrement la typologie des syntagmes prédicatifs par contre, ne connaissent aucune variation dans cette zone.

4. Kabylie : dialectologie : (K. Nait-Zerrad, 2004)

En s'appuyant sur un échantillon très limité qui comprend trois niveaux : Lexique, phonétique et morphosyntaxe, il a dégagé cependant quatre groupes kabyles. (Voir la carte ci-après).

Lexique : pour les exemples de variation lexicale, l'échantillon repose sur sept (07) lexèmes (dont quatre (04) noms et trois (03) verbes) :

Phonétique et morphosyntaxe : l'échantillon repose sur 11 cas.

Carte n° 04 : La Kabylie divisée en quatre groupes

(Source : http://www.centrederechercheberbere.fr).

5. Les travaux de M. LAFKIOUI

Mena LAFKIOUI a beaucoup travaillé sur les parlers rifains et les a bien exploré. Son atlas linguistique des variétés berbères du Rif (ALR) constitue une référence incontournable et une pierre angulaire dans les études de géographie linguistique berbère (géolinguistique berbère) par sa méthode (maillage) et ses enquêtes entreprises sur le terrain du Rif, les outils (logiciels) utilisés pour concevoir les cartes géolinguistiques et le nombre de points d'enquête retenu

dans son analyse (sur 452 villages rifain, elle a pris 141 points d'enquête). Elle a intégré dans son questionnaire tous les niveaux linguistiques : la phonétique et la phonologie (voyelles et consonnes), la morphologie et la syntaxe (le nom, le pronom, le verbe, adverbes, prépositions, interrogatifs, …) ; le lexique (porte sur le vocabulaire usuel : corps humain, parenté, animaux, …). Son choix théorique et méthodologique, à l'exception du questionnaire (de la grille d'enquête) proposé par MADOUI sur la Petit-Kabylie (1995) présenté dans son mémoire de D.E.A, est justifié par le fait que ces trois niveaux n'ont jamais été pris auparavant dans les études de géographie linguistique berbère généralement limités au domaine du lexique (LAFKIOUI, 2007, P. 11).

Pour recueillir ses données, elle a opté pour trois types d'enquête : le premier est de type *dirigé*, en élaborant des questionnaires dressés en fonction de la nature linguistique de ces variétés du Rif. Le deuxième est de type *semi-dirigé*, où les enquêtes sont réalisées par le biais d'interviews avec des questions ouvertes. Elles ont été parfois soutenues par des images. Le troisième est de type *non-dirigé*, ici le choix a été donné à l'informateur afin de s'exprimer librement et spontanément dans sa variété sur un sujet de son choix en donnant la primauté aux expressions verbales et non verbales. LAFKIOUI a effectué ses enquêtes de terrain en neuf mois étalés sur la période été 2001- été 2003. Les enquêtes ont été réalisées en plusieurs phases : la première consiste en sélection de points d'enquête accompagnée d'enregistrements préliminaires. La deuxième, s'agit d'accomplir le travail d'enregistrement. La dernière phase, quant à elle, a servi de vérification des données collectées afin de les compléter et de les affiner. Nous rappelons que son travail de géolinguistique (2007) a été exploité et lui a servi en dialectométrie (2008a) et (2009a).

5.a. Choix des points d'enquête de l'ALR

Il faut dire que toutes les régions du Rif, du Nord au sud, de l'est à l'ouest étaient concernées par les enquêtes. Les points d'enquête ont été sélectionnés suivant le principe d'équidistance divisant le terrain en plusieurs mailles dont chacune d'elle a été affectée d'un point qui pouvait correspondre sur le terrain à une localité (LAFKIOUI M., p. 12). Ce principe conduirait à former (la constitution) des mailles d'une grande étendue, quelques ajustements sont alors opérés notamment en ce qui concerne la distribution des faits dans l'espace et de la variation : - plus la variation était grande plus les mailles ont été réduites (P. 12).

Les points d'enquêtes présentés dans son atlas linguistique correspondent aux localités où la variation est la plus accusée et permet le mieux la comparaison linguistique.

Voici la carte de cent quarante et un points géoréférenciés –appartenant à trente-deux tribus rifaines- répertoriés avec leur code de localisation systématique au-dessous de la carte qui les présente. Sur la carte, chaque point d'enquête est affecté d'un code qui le représente.

5.b. Carte des points d'enquêtes de l'Atlas linguistique des variétés berbères du Rif (M. LAFKIOUI, 2007)

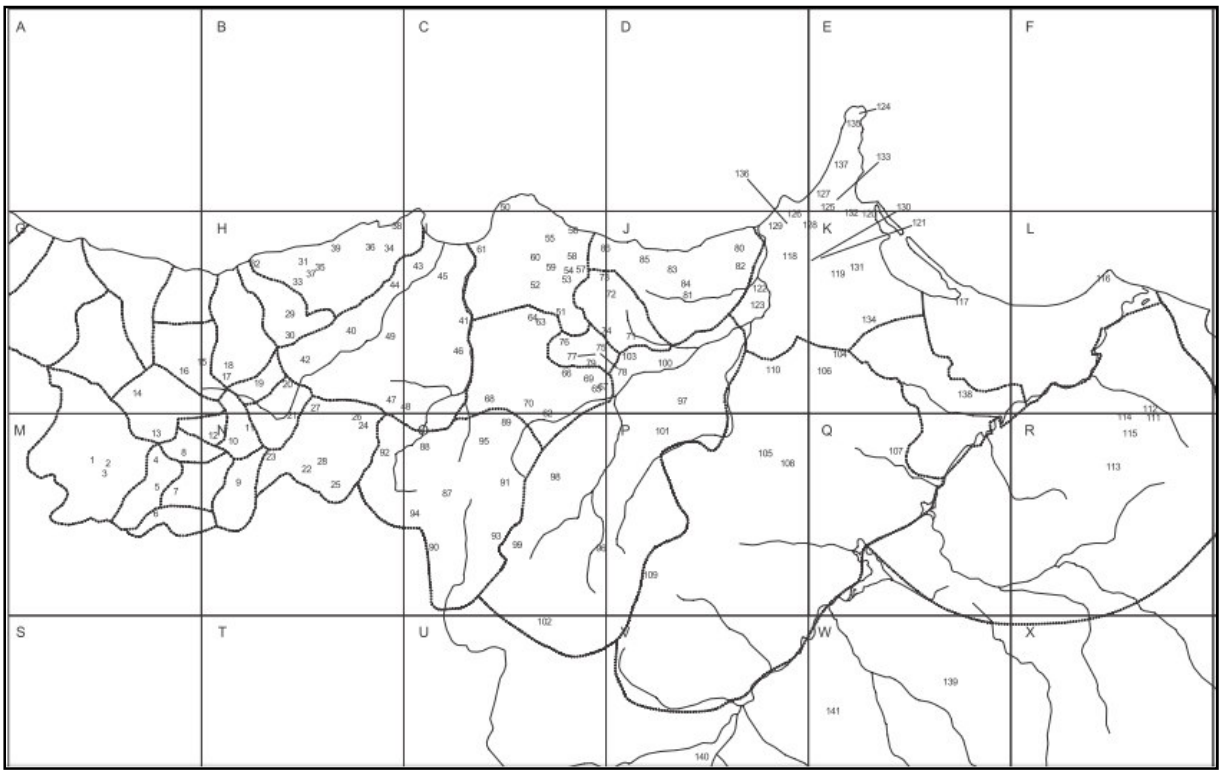

M1 Asammer
M2 Lmexzen
M3 Ssahel
M4 Lqel'a
M5 Ssaqya
M6 Tarya
M7 Mazuz
M8 Luta
N9 Tizirt
N10 Aghennuy
N11 Wersan
N12 A'raben
M13 Azila
G14 Tamadda
G15 Azru n tili
G16 Tizi
H17 Igzennayen
H18 Iharunen
H19 Ayt 'Azza
H20 Ayt Budjay
H21 Bu'di
N22 Aghir Hmed
N23 Asammar
N24 Ayt Hmed
N25 Sidi Bucetta
H26 Tazrut
H27 Ufis
N28 Wad Mehkim
H29 L'ars
H30 Tufist-Imuruten
H31 Aduz
H32 Bades
H33 Bughembew
H34 Izemmuren
H35 Maya
H36 Tafnessa
H37 Taghza
H38 Tala Yusef
H39 Tawssert
H40 Ayt 'Abdellah-Icibanen
I41 Ayt Bu'iyyac
H42 Ayt Hdifa-Tazrut
I43 Ayt Hicem-Idij
H44 Ayt Qamra-Lwaz
I45 Imzuren
I46 Mnud-Ayt Hicem
H47 Mulay 'Abd Qader
H48 Tamerzga-Tafsast
H49 Tmasint-Zawiyet n Sidi 'Isa
C50 Le'zib n Sidi C'ayb u Meftah
I51 Amzzawru
I52 Ayt Bu Ya'qub
I53 Ayt Merghnin-I'ewwaden
I54 Ayt Mayyit
I55 Ayt Ta'ban
I56 Ayt Tayer-Sidi Dris
I57 Ayt Ya'qub
I58 Bu'diyya
I59 Budinar
I60 Ifasiyen
I61 Rabe' n Trugut
I62 Igerduhen
I63 Igermawas-Friha
I64 Igermawas-Ijarayen
I65 Le'zib n Midar
I66 Midar Altu-Icennuden
I67 Laq Azirar

I68 Talamghact
I69 Tawrirt n Wuccen
I70 Tlata Uzlaf
J71 Ben Teyyeb
I72 Mhajer
I73 Taliwin
I74 Tawerda
I75 Ayt Buhidus
I76 Ayt Yarur
I77 Buhfura
I78 Hammuda
I79 Yerzuqen
J80 Amejjaw
J81 Dar Kebdani
J82 Iserhiwen
J83 Igar n Tzaght
J84 Meqdada
J85 Sidi Hsayn
I86 Tazaghin
O87 Aknul-Tighezdratin
O88 Ajdir-Tara Tazeggwaght
O89 Ayt Hazem
O90 Ayt Hmu ‘Mar
O91 Ayt Mhend
N92 Bured
O93 I’etmanen-Rberdun
O94 Suyyah
O95 Tizi Wesli - Ayt Ziyyan
O96 ‘Ayn Zura-Ayt Heqqun
J97 Ayt Dawed
O98 Ayt Hidra
O99 Ayt Muhend U ‘Abdellah
J100 Driwc
P101 Ifettucen
O102 Mezgitem-Ayt Hmed Hbircat
J103 Wlad Melluk
K104 ‘Arwi
P105 Afsu
K106 Bni Wkil
Q107 Hasi Berkan
P108 Iqedduren
P109 Saka
J110 Tizdudin
L111 Ayt Waklan
L112 Berkan
R113 Tafughalt
L114 Tghasrut
R115 Zegzel
L116 Cabo de Agua-Imrabden/Ayt Yusef
K117 Qaryat Arkman-Mellah
J118 Aghir Umedgha
K119 Ayt Buyefrur-Zghenghen
E120 Ayt Nsar
K121 Ayt Sidar-Rabe’ n Tlat
J122 Bumiyya
J123 Burtwal
E124 Qabddenya (Cabo de Tres Forcas)
E125 Hedd n Ayt Cikar
D126 I’zanen-Sidi Lehsen
E127 Ibuyqeddiden
J128 Icemlalen
J129 Ihninaten
K130 Imehhuten
K131 Imezzujen-Ayt Nadur-Ice’aren
E132 Imezzujen-Iferxanen-I’emranen
E133 Imezzujen-Iferxanen-Ijuhraten
K134 Selwan
E135 Tibuda
J136 Tifasur
E137 Xadeb
K138 Zayyu
W139 Ayt Buzeggu
V140 Gersif
W141 Tawrirt

L’atlas linguistique de LAFKIOUI, comme son nom l’indique, est un ensemble /ou recueil de cartes géolinguistiques faisant apparaître les variantes linguistiques du domaine rifain. Nous avons des cartes phonético-phonologiques, morphosyntaxiques et lexicales. Toutes les cartes sont suivies de commentaire en comparant les formes et les réalisations de chaque forme phonique (ou signifiant) en expliquant leur changements et leur évolution à travers une comparaison inter-dialectale. Chaque carte traite d’un phénomène linguistique précis, de variation linguistique, en montrant sa distribution géographique à travers le territoire rifain. Nous présenterons ci-dessous, à caractère illustratif, une carte qui montre un phénomène lexical de variation de formations du pluriel du nom « frère » (LAFKIOUI, ALR, p. 110). Elle montre les diverses formes du pluriel : du nom /**aytma**/, /**aycetma**/ et /**actma**/, /**icqiqen**/ dérivée d’une racine empruntée à l’arabe attestée dans la région occidentale du Rif.

Carte 123 : Formations du pluriel du nom « frère »

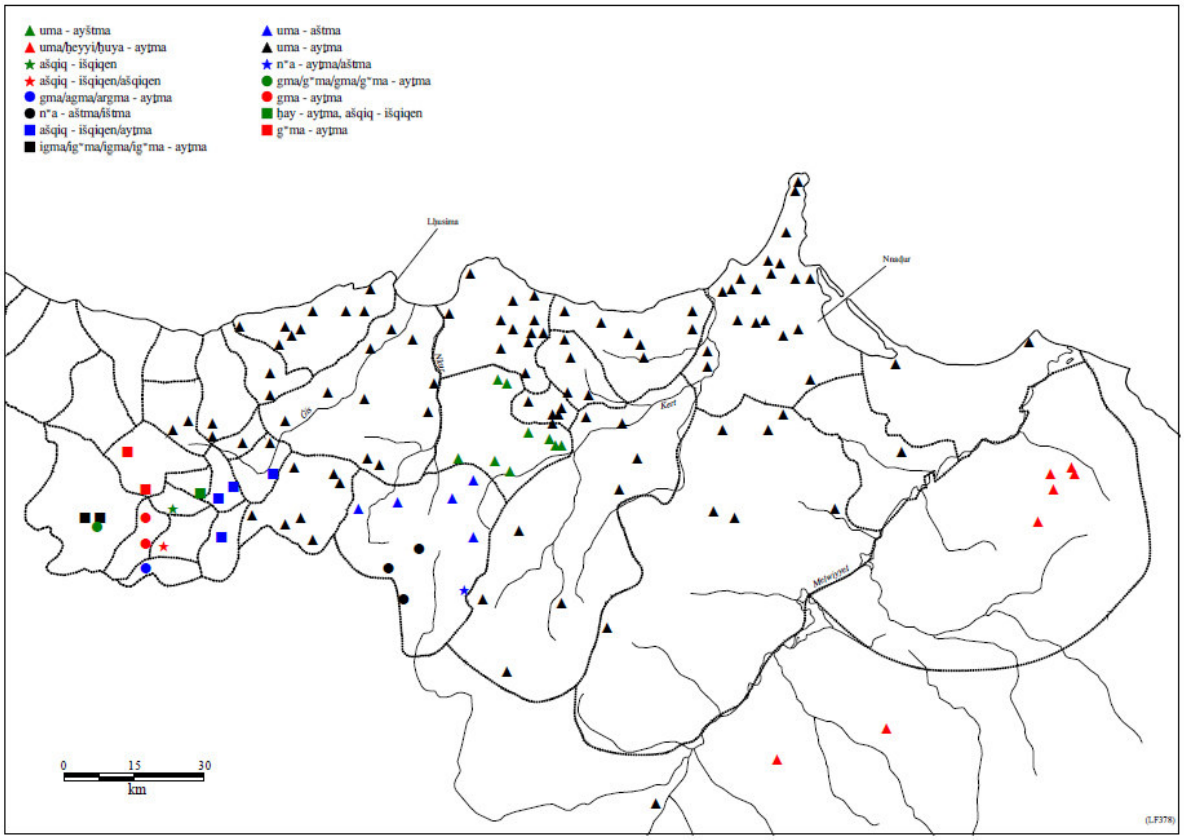

6. Contribution à la géographie linguistique du berbère Chaouïa (M. BOUDJELLAL, 2008 et 2015)

En fait, deux travaux portant la même intitulée, ce sont deux études de géolinguistique de terrain sur un dialecte berbère : le chaouïa parlé dans l'Est algérien (Aurès et ses régions avoisinantes). Les points d'enquêtes du premier travail sont en nombre de 13, et dans le deuxième sont en nombre de 62 points d'enquête. Dans son travail de thèse (2014), M. BOUDJELLAL n'a non seulement complété son premier travail de Master-II en intégrant plus le nombre de points d'enquête dans le domaine chaoui mais et il a approfondi l'analyse des phénomènes variationnels insérés dans sa grille d'enquête. Son questionnaire comprend trois niveaux :

Phonétique-Phonologique : en ciblant trois paramètres : labiovélarisation, spirantisation, palatalisation, assourdissement, assimilation) ;

Morphosyntaxique : pronoms autonomes, pronoms possessifs, les affixes du verbe, les interrogatifs et la particule de négation ;

Lexical : liste diagnostique de 232 lexèmes.

Comme tous les travaux de géographie linguistique, l'objectif de son travail est de traiter la variation linguistique, ses résultats sont exposés, interprétés et reportés sur des cartes linguistiques (58 cartes). Il a proposé ensuite une classification des parlers étudiés.

II. Les travaux de dialectométrie

1. Les travaux de K. Nait-Zerrad

En dialectologie berbère, les premiers travaux de dialectomètrie sont l'œuvre de NAIT-ZERRAD. A titre d'exploration, trois articles à cet effet sont publiés (2005, 2006 et 2009). Dans son premier article : «*Essai d'analyse dialectométrique appliquée au berbère : Exploitation des concepts et méthodes*» (2005), il affirme : « *Cette première ébauche n'est bien entendu qu'exploratoire et voudrait montrer tout le profit que l'on peut tirer des résultats de l'analyse dialectométrique à une échelle plus large.*» (NAIT-ZERRAD, 2005). Le deuxième, porte sur : « *Le calcul de la distance linguistique appliqué au berbère : Exploration des concepts et méthodes* » (2009). Dans ces deux articles, en s'appuyant sur les données ou matériaux kabyles, l'auteur a procédé à la comparaison entre les parlers kabyles.
Son troisième article consacré à la « *Classification des parlers berbères et analyse dialectométrique* » (2006), l'auteur a exploré les diverses méthodes dialectométriques en s'appuyant sur des matériaux interdialectales du berbère.

Dans ses articles, il a bien présenté et expliqué les diverses méthodes dialectométriques, à savoir : calculer la distance entre les sons, la distance entre les variantes linguistiques, calculer la distance entre les variétés linguistiques, regrouper les parlers, …
Afin de calculer la distance entre les sons composant les mots de la langue berbère, il a proposé des procédés à en tenir compte sur les échelles phonétiques.
En 2005, il applique ces procédés dans son essai d'analyse dialectométrique appliqué aux données du kabyle. En comparant 31 parlers kabyles, l'auteur explore donc les données kabyles tirées du travail de géographie linguistique d'André Basset (1929). L'auteur avance que : « *l'intercompréhension entre les locuteurs tend à montrer que les résultats obtenus par l'algorithme de Levenshtein sont les plus proches de la réalité. […]. Le groupe EOR est en effet bien senti comme assez différent des parlers du reste de la Kabylie* » (NAIT-ZERRAD, 2005).
C'est vrai que cette étude est très limitée et ce n'est qu'une ébauche qui ouvre des pistes dans le champ de la dialectométrie dans le domaine kabyle, il est nécessaire d'élargir ce travail afin d'avoir plus de données pour des meilleurs résultats. L'auteur dit à ce propos : *« Il faudrait*

d'abord avoir beaucoup plus de données concernant les différents parlers kabyles, puis analyser et interpréter les résultats fournis par les différents algorithmes et options possibles pour calculer la distance linguistique et enfin procéder à la validation par opérateurs méthématiques ou en se basant sur le sentiment des locuteurs comme l'intercompréhension ». (NAIT-ZERRAD, 2005).

Dans un autre article publié en 2006, K. Nait-Zerrad, teste les méthodes de la dialectometrie sur des données interdialectales. Pour calculer la distance entre 19 parlers berbères choisis, l'auteur emploie essentiellement l'algorithme de Levenshtein.

Il aboutit à la fin à la classification de 19 parlers berbères répartis sur l'aire de la berbérophonie. Trois grands groupes sont donc dégagés (NAIT-ZERRAD, 2006 : 69) :

- Un groupe qui comprend deux sous-ensemble : le sud du « Maroc central » et le « chleuh » ;
-Un groupe qui est subdivisé en deux sous-groupes distincts : d'une part les parlers « zénètes » et d'autre part le kabyle et le parler des Sanhadja de Srair ;
-Un troisième groupe comprend le touareg et les parlers orientaux.

2. Les travaux de M. LAFKIOUI

Nous tenons à préciser que le corpus et les données recueillis par LAFKIOUI dans le cadre de son atlas linguistique l'ont beaucoup servi dans ses travaux dialectométriques du lexique des parlers berbères du Rif. Ses résultats ont été publiés dans des articles : l'un en version anglaise (2008a), l'autre en version française (2009a) ils portent presque le même contenu. En 2009, elle publie un autre article sur la classification dialectométrique. (LAFKIOUI, "*Etudes de géographie linguistique berbère: variation géolinguistique et classification dialectométrique*", 2009b).

Comme nous avons indiqué ci-dessus, LAFKIOUI a exploité son corpus lexical dans son travail dialectométrique. Elle a travaillé sur un corpus de 62 lexèmes/entrées lexicales. Il comprend divers domaines : le corps humain (21 unités lexicales), les liens de parenté (6 entrées), les animaux (6 entrées), les couleurs (2 entrées), les numéraux (3 entrées), noms et verbes (24 entrées).

LAFKIOUI a travaillé sur les mêmes points d'enquêtes retenus dans son atlas linguistique des variétés berbères du Rif, en ordre de cent quarante et un, pour mener une analyse dialectométrique sur le même corpus lexical.

Les analyses dialectométriques présentées ont été effectuées avec le logiciel informatique libre de Kleiweg RUG/L04 disponible sur le site : http://odur.let.rug.nl/~kleiweg/L04. , elle a analysé les données de son corpus en utilisant des méthodes différentes : une analyse avec la

méthode binaire, une analyse avec la méthode GIW, et une analyse avec la méthode Levenshtein. Sans entrer dans le détail de l'analyse dialectométrique et de ses résultats auxquels elle a abouti, comme les formes dendrogramme, et types de cartes : des cartes en couleur sans graduation (CA), des cartes en couleur avec une graduation multidimensionnelle (MDS) ; des cartes uniquement avec les frontières des groupes (CAC) qui n'est, ici, ni l'objet de notre travail, ni notre préoccupation majeure. L'analyse dialectométrique n'est pas notre objet d'étude.

DEUXIEME PARTIE

Géographie linguistique : Lexique et morphologie des parlers berbères de Kabylie

Chapitre I

Le corps humain

Le lexique est une réalité de la langue, il relève néanmoins de l'univers extra-linguistique : c'est un outil qui permettrait de connaitre le monde, l'univers matériel, les sensations, et les différents objets que les êtres humains utilisent dans leur vie quotidienne. Les objets et les ustensiles sont nombreux et différents. Un mot est souvent rencontré dans son domaine d'utilisation ; par exemple les termes, **taɣʷenjayt** « cuillère », **aḍebsi** « assiette », sont largement employés dans le domaine de la cuisine ; **tireɣʷlin** « champignons », **inijel** « ronce», sont utilisés dans le domaine de la flore ; **aqjun** « chien », **ilef** « sanglier », relatifs au domaine de la faune (animaux).

Nous nous focaliserons dans ce chapitre sur les termes relatifs aux divers champs lexicaux et/ou sémantiques collectés en Kabylie. Tous les termes qui présentent des variations lexicales : racines totalement ou partiellement différentes, feront l'objet de traitement. Nous tenterons donc de montrer la diversité lexicale et morphologique du kabyle à travers les régions que nous avons parcourues en Kabylie (111 points d'enquêtes). Nous montrerons donc sur des cartes géolinguistiques cumulatives[1], les différentes variantes lexicales et morphologiques des thèmes nominaux et réalisations phonétiques par lesquelles on désigne les objets (concrets ou abstraits), les instruments, les noms d'agent (au singulier et au pluriel), et les qualités (les schèmes adjectivaux au singulier et au pluriel) et les couleurs, les démonstratifs (les substituts et les adjectifs), et les déictiques (localisation), en kabyle. La variation morphologique concerne tous les niveaux dérivationnels de la formation des mots : thèmes verbaux (conjugaisons), formes verbales complexes, formes nominales. Ainsi, une base consonantique (racine) peut être commune, mais les schèmes qu'elle revêt sont parfois différents. La méthode comparative permettra donc de dégager les schèmes (verbaux, nominaux et adjectivaux), de procéder à leurs inventaire.

Au niveau morphologique, en kabyle comme à l'échelle interdialectale (TAIFI M., 1994 : 122-123), la diversité de signifiants est plus complexe car les schèmes ont subi des changements et des altérations dus à l'analogie, à la fantaisie et au renouvellement du système linguistique (système grammatical) des parlers kabyles. Ces faits ont produit, par conséquent, une pléthore et une multitude des schèmes, ce qui rend difficile à établir des régularités dans la construction des formes de mot et accentue davantage la complexité du traitement de la morphologie nominale et verbale (*Cf*. GALAND, 1984 et TAIFI, 1990).

[1] Comme nous avons conçu des cartes cumulatives (comprenant à la fois des formes du singulier et du pluriel de lexèmes) et pour éviter les redondances, les formes du pluriel des noms et des adjectifs ont fait l'objet de traitement géolinguistique dans cette partie et chaque champ lexical dans son chapitre respectif.

1- Le corps humain et les êtres animés (cartes géolinguistiques et interprétation)

Carte géolinguistique n° 05 : Les désignations de « la bouche » en kabyle

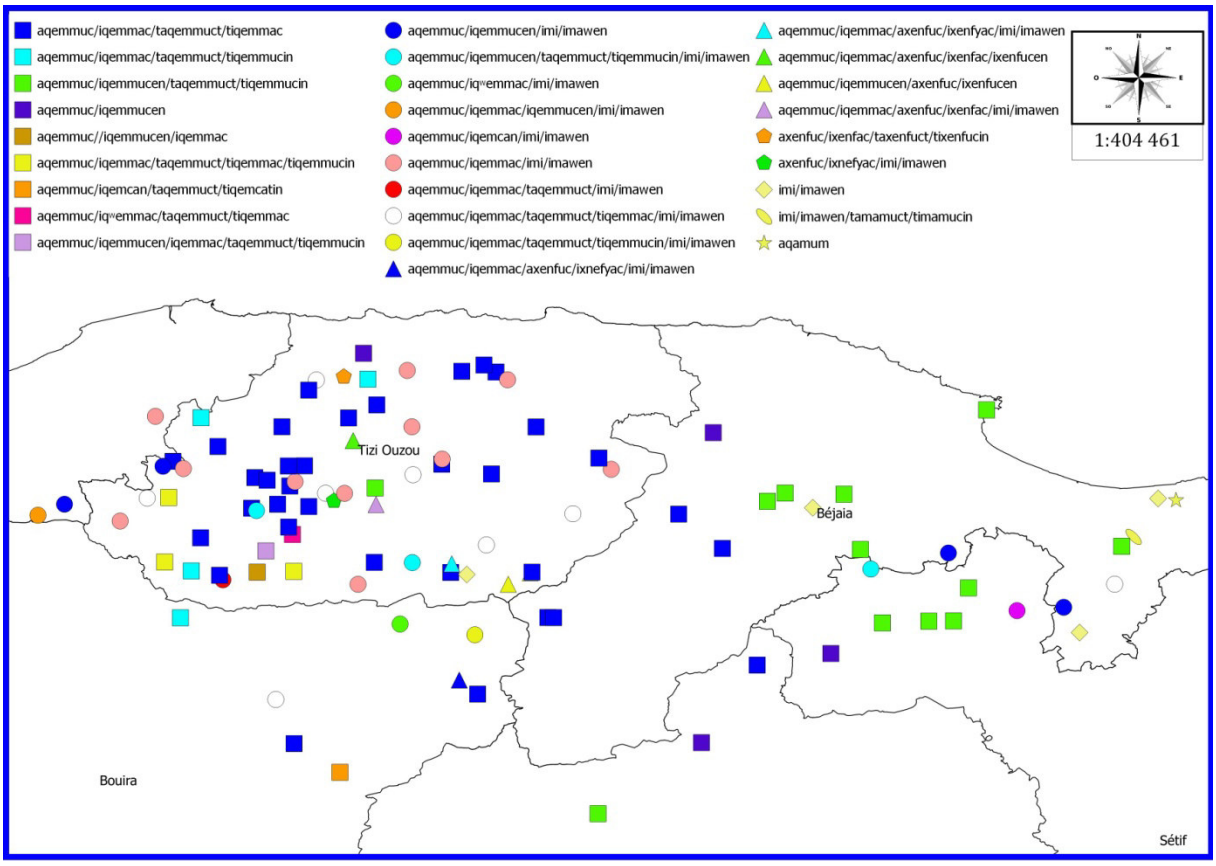

Cet organe du corps humain est rendu par trois (03) signifiants totalement différents : ***imi***, ***aqemmuc*** et ***axenfuc***. Le terme ***aqemmuc*** semble être un expressif (à valeur péjoratif) par l'ajout du /***q***/ et du /***c***/. Le dimunitif ***taqemmuct*** à valeur augmentatif est également employé dans plusieurs localités de la Kabylie. Si certains parlers utilisent indifféremment les 02 termes ***imi*** et ***aqemmuc***, d'autres ont renouvelé leur lexique en employant fréquemment ***aqemmuc*** et, ***imi*** n'est donc usité que rarement. Un autre expressif **aqemmuḥ** (péjoratif à valeur augmentatif), **taqemmuḥt** (péjoratif à valeur diminutif) sont employés dans les localités de la zone ouest de la Kabylie (points n° 05, 09 et 40).

Dans les autres dialectes berbères : à Siwa : **ambu** « bouche » ; (BASSET René, 1894 : 03) ; Chaouia : **imi**, pluriel **imawen** « bouche » (BASSET R., 1894 : 07) ; Kel Ouï : **êmi**, « bouche » (BASSET R., 1894 : 08). **Aqemmuḥ** (expressif) en kabyle ; **aqemmuc**, pl. **iqʷemmac** / **iqemmucen** « bouche, ouverture, encolure, encolure, goulot de bouteille » ; **taqemmuct**, pl. **tiqʷemmac**, **tiqemmucin** (diminutif du précédent) (DALLET, 1981 : 666).

Carte géolinguistique n° 06 : Les désignations du « cartilage » en kabyle

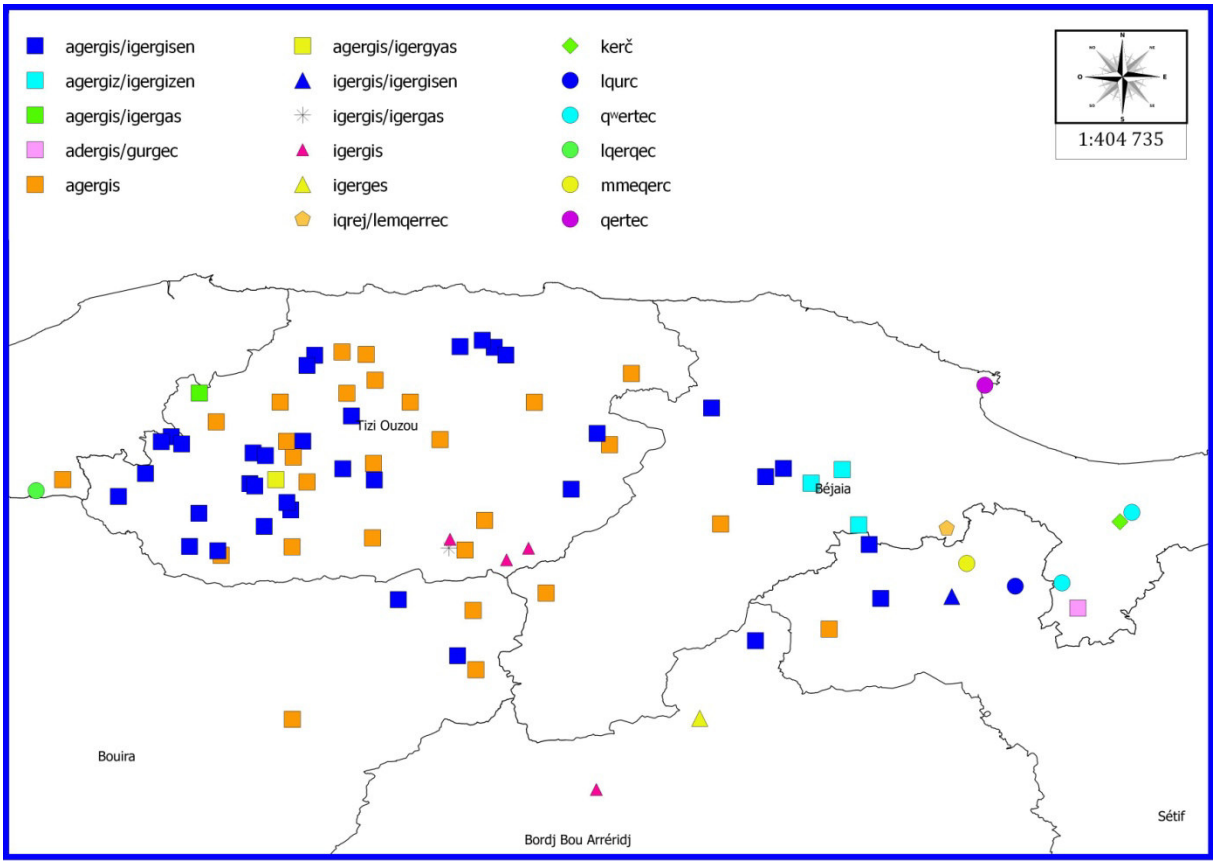

Plusieurs appellations par lesquelles « le cartilage et graisse entourant les os » est désigné en kabyle. Avec quelques nuances phonétiques et morphologique (surtout au niveau de la voyelle initiale), certains parlers le réalisent avec une vélaire occlusive [**g**] et d'autres avec la vélaire spirante [**ɣ**], la forme la plus fréquente est celle qui est construite (formée par l'adjonction de deux éléments) sur la base de ***ger***+ ***gis*** (***ger*** « entre » + ***iɣes*** ? « os » (composé proprement dit). Dans les parlers de l'Extrême-Oriental de la Kabylie (Draa El-Gaid, point n° 88), nous avons deux formes rencontrées : ***adergis***/***gurgec*** : la palato-vélaire spirante [**ɣ**] a connu une mutation phonétique vers la dentale occlusive [**d**]. Dans certains parlers, c'est la formation onomatopéique à base ***QRC***/***QRJ*** qui est utilisée : comme dans les points d'enquêtes suivants : El-Merdj (Kendira-centre, point n°95), ce sont ces deux formes qui sont attestées : ***iqrej***, ***lemqerrec*** ; à Oulad Bou-Doukhane (point n°98) : ***lqerqec*** ; à Béjaia (point n°87) : ***lqertec*** ; à Derguina (point n° 92) et Adjioune (point n° 90) : ***qʷertec*** ; à Ouslouf (point n° 105) : ***mmeqerc*** ; à Oued-Ouirane (point n° 108) : ***lqurc*** ; à Arechah (point n° 91) : ***kerč***. Ces dernières formes qui ont connu moins de distribution géographique, peuvent être considérées comme marginales ou accidentelles.

Une variante ***igerges*** est rencontrée à Azrou (point n° 110) ; à Ait Menguellet : ***igergis***/***tagergist***/***igergisen*** avec une vélaire spirante [**ɣ**] (DALLET, 1981 : 273).

Dans la localité de Semaoun (point n° 84) : la sifflante sourde [**s**] a subi le phénomène de sonorisation et se réalise comme une sifflante sonore [**z**] : ***agergiz [agərgiz]***. En chaoui : **aqecquc** pluriel **iqecqac** ; en touareg : **tağerğist**, pl. **tiğerğâs** « omoplate (os et chair), par extension, bonne fortune, richesse ». En touareg, le terme **tağerğist** signifiant « omoplate ».

Carte géolinguistique n° 07 : Les désignations du « cheveu, la chevelure » en kabyle

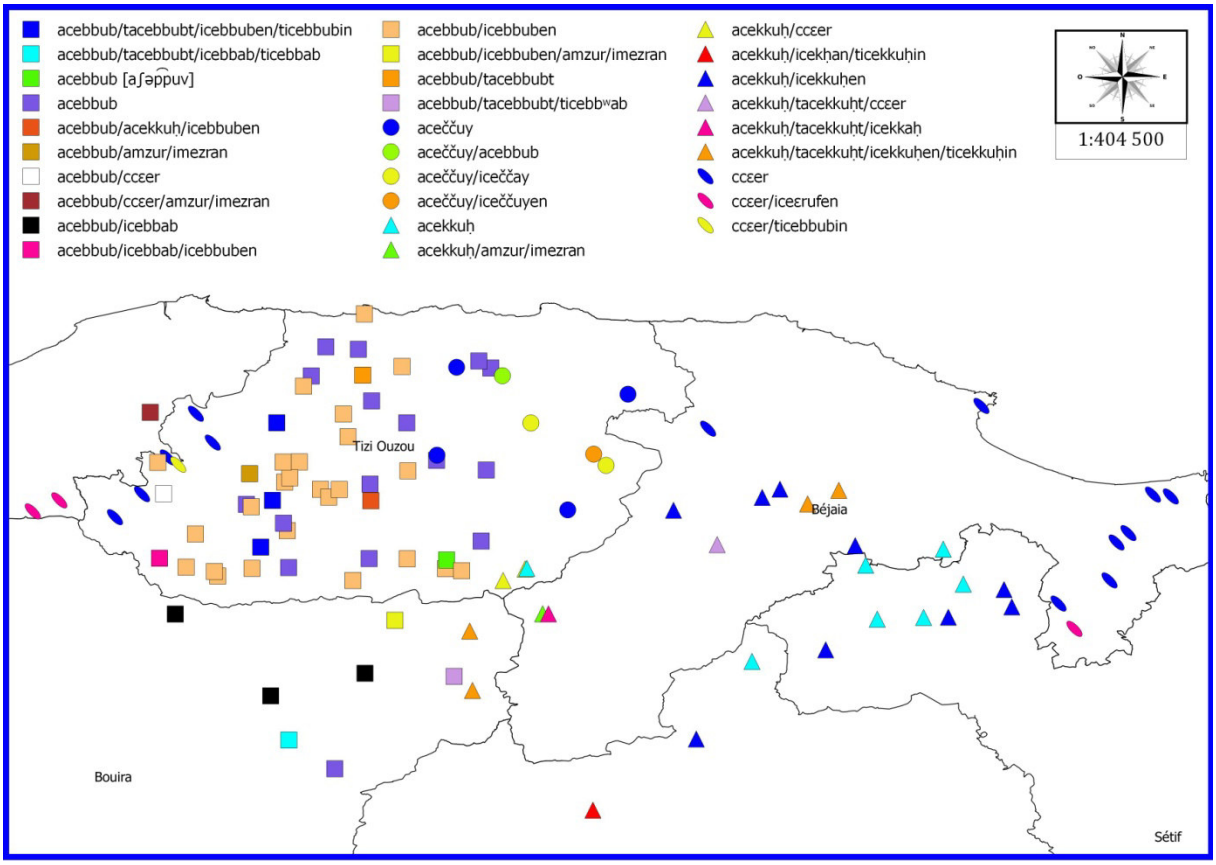

Le cheveu ou la chevelure est désigné par trois appellations à travers les parlers kabyles : ***acebbub***, ***acekkuḥ*** et ***aceččuy***. On pourra donc dégager trois catégories de variantes :

La première catégorie : renferme les variantes **acebbub / [aʃəppuv]**, pl. **icebbuben** (**tacebbubt** pl. **ticebbubin** et **ticebb^{w}ab**). Elles sont plus répandues et connaissent plus d'extension sur l'aire kabyle. Elles sont localisées dans la zone-ouest de la Kabylie. La forme féminine ***tacebbubt*** a été donnée dans certains points d'enquête comme diminutif pour désigner « cheveux courts » (souvent par ironie). Par métonymie, ***tacebbubt*** a le sens aussi de « cime d'un arbre feuillu ».

La deuxième catégorie : englobe la variante **acekkuḥ**, pl. **icekkuḥen / icekḥan**. Elle est rencontrée dans la zone-est de la Kabylie.

La troisième catégorie : renferme la variante **aceĕčuy** pl. **iceĕčuyen** / **iceĕčay**. Elle est observée dans la zone de l'extrême-est de la wilaya de Tizi-Ouzou. L'emprunt à l'arabe **ccɛer** a substitué le terme d'origine berbère surtout dans les extrêmités-est et ouest de la Kabylie.

Dans les autres dialectes berbères, le cheveu ou la chevelure est désigné par les termes suivants : en touareg : **imẓâḍen** ; en ghadamsi et mozabite : **azaw** « cheveu » ; Djerid et Ouargla : **zaw**, en berbère de Zénaga : **azbi** pl. **uzban**. En berbère de Touat : **azfu**, « cheveu » ; K'çour : **azzaf**, « cheveu » ; Bel-H'alima : **zaf**. (BASSET R., 1894 : 05). À Ouargla : **zaw**, « cheveu »; Djerid : **zaw**, « cheveu », Ghdamès : **azaw**, « cheveu » (BASSET R., 1894 : 04). Touat : **azfu**, « cheveu » (BASSET R. 1894 : 06). À Djebel Nefousa : **zaw** pluriel **izuggen** (MOTYLINSKI A. De, 1898, p. 12) ; en chaoui : **aceɛbub** pluriel **iceɛbab**, **zaw** pluriel **izagen** « cheveu ».

Carte géolinguistique n° 08 (carte phonétique) : Les désignations du « cœur » en kabyle

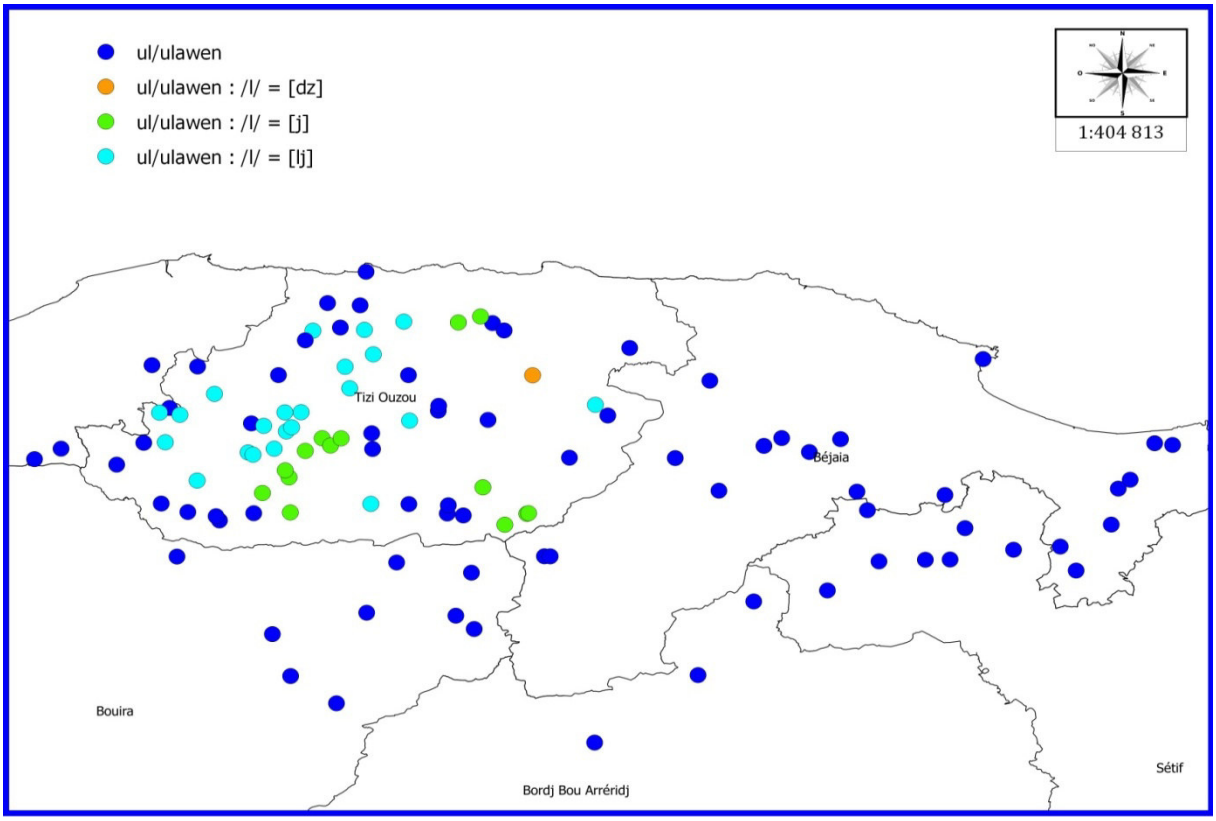

Hormis les variations phonétiques observées à travers les parlers kabyles, le cœur est désigné partout par une seule forme ***ul*** pluriel ***ulawen***. Le terme est pan-berbère. Aussi, le traitement de la latérale [l] qui connait plusieurs variantes en kabyle : [j], [$l^{ʒ}$], [d^{z}], [l], [l^{r}][2]….. montre

[2] TIGZIRI, Noura, [?] « Etude de la variation phonétique du son [l] », in. *Langues : Histoires et Usages dans l'aire Méditerranéenne*, Paris, L'Harmattan, pp. 247-253.

clairement les nuances phonétiques du /**l**/ et la distribution des variantes du [**l**] dans l'espace géographique kabyle. Le diminutif **tulett**[3] avec le sens de « cœur d'enfant, petit cœur » se retrouve dans certains parlers kabyles et dans les parlers du Maroc central pour désigner « cœur de plante, jeune feuille ». Une forme secondaire **bul** employée en kabyle dans des expressions idiomatiques avec le sens de « courage, cœur, virilité ». À l'échelle interdialectale, « le cœur » est rendu par un nom commun **ul** issu d'une racine monolitère **L**. **Ul** pluriel **ulawen** est attesté dans les dialectes suivants : chaoui, rifain, mozabite, waregli, nefoussi et touareg. En rifain, **ul**, pluriel **ulawen**, **ur**, pluriel **urawen** « cœur ». En siwi, c'est la forme **uli** qui est attestée (avec une voyelle finale **i**). En berbère de Zenaga **uğ**. Le parler berbère du Mali (taneslemt) utilise **ulh** pluriel **ulhawen** (K.G. Prasse, 1967, n°482), et le touareg du Niger emploie la forme **ewel** pluriel **ewlawan**, **iwallan** (à radicale **w**). Les formes étoffées à base bilitères et trilitères **WL /WLH** attestées dans les parlers berbères du Mali et du Niger suppose la chute de consonnes radicales dans les parlers berbères du nord. Pour plus de détail sur cette racine, voir Haddadou, 2003, pages 294 et 295 et surtout 737).

[3] En tamazight du Maroc central, **tulett**, pluriel **tulawin** « cœur de plante, jeunes feuilles ».

Carte géolinguistique n° 09 : Les désignations du « cou » en kabyle

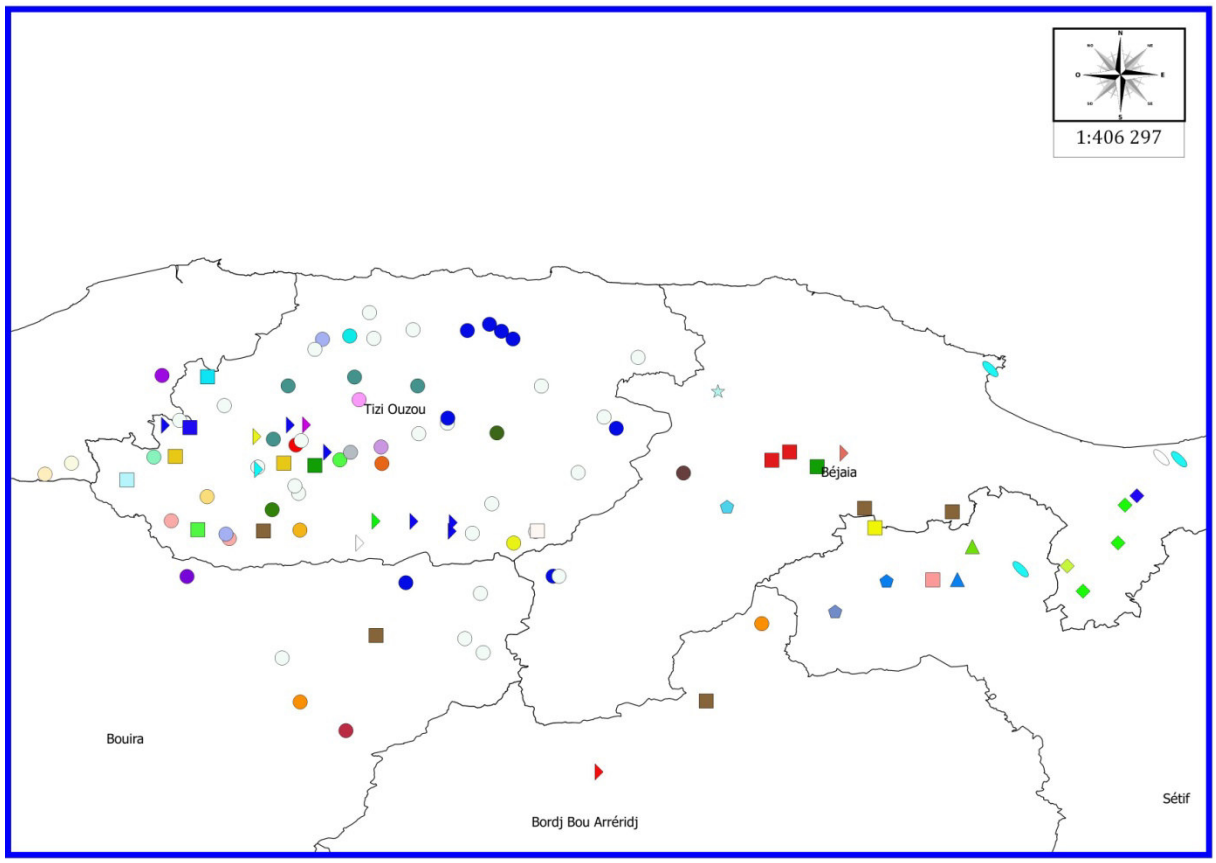

Légende

- aɛenqiq/ameggaḥ/tameggaḥt/iɛenqiqen/imeggaḥen
- aɛenqiq/amegg^{w}aḥ/tamegg^{w}aḥt/iɛenqiqen/imegg^{w}aḥen
- aɛenqiq/amgerṭ/iɛenqiqen/imgeryaṭ
- aɛenqiq/iɛenqiqen
- aɛenqiq/iri/tamgerṭ/iɛenqiqen/irawen/timegraḍ
- aɛenqiq/taɛenqiqt/amgerḍ/tamgerṭ/iɛenqiqen/imegraḍ/timegraḍ
- aɛenqiq/taɛenqiqt/iɛenqiqen/tiɛenqiqin
- aɛenqiq/taɛenqiqt/tamgerṭ/iɛenqaq/iɛenqiqen/timegraḍ
- aɛenqiq/taɛenqiqt/tamgerṭ/iɛenqaq/tiɛenqaq/timegraḍ
- aɛenqiq/taɛenqiqt/tamgerṭ/iɛenqiqen/timegraḍ
- aɛenqiq
- aɣellab/aɛenqiq/iɣellaben/iɛenqiqen
- aɣellab/iɣellaben
- aḥway/amgerḍ/iḥwayen/imgerḍen
- ameggaḥ/imeggaḥen
- ameggaḥ/tameggaḥt/imeggaḥen/timeggaḥin
- amegg^{w}aḥ/imegg^{w}aḥen
- amegreḍ/imegraḍ
- amgerḍ/imegraḍ
- amgerḍ/imgerḍen
- amgerḍ/imgerḍen/aɛenqiq/iɛenqiqen
- amgerḍ/imgerḍen/aɛenqiq/iɛenqiqen : /ɛ/ = [a:]
- amgerḍ/tamgerṭ
- amgerḍ/tamgerṭ/aɛenqiq/imegraḍ/iɛenqiqen/iɛenqaq
- amgerḍ/tamgerṭ/aɛenqiq/imegraḍ/iɛenqiqen
- amgerḍ/tamgerṭ/aɛenqiq/imegraḍ/iɛenqiqen/iɛenqaq
- amgerḍ/tamgerṭ/aɛenqiq/imegraḍ/timegraḍ/iɛenqiqen
- amgerḍ/tamgerṭ/aɛenqiq/imgerḍen/timegraḍ/iɛenqaq
- amgerḍ/tamgerṭ/aɛenqiq/taɛenqiqt/imegraḍ/iɛenqiqen
- amgerḍ/tamgerṭ/imegraḍ/imegraḍen/timegraḍ
- amgerḍ/tamgerṭ/imegraḍ/imgerḍen/timegraḍ
- amgerḍ/tamgerṭ/imegraḍ/imgerḍen/timegraḍ/timgerḍin
- amgerḍ/tamgerṭ/imegraḍ/timegraḍ
- amgerḍ/tamgerṭ/imegraḍ/timgerḍin
- amgerḍ/tamgerṭ/imgerḍen/timegraḍ
- amgerḍ/tamgerṭ/imgerḍen/timgerḍin
- amgerḍ/tamgerṭ/imgeryaḍ/timgeryaḍ
- amgerḍ/tamgerṭ/iri/aɛenqiq/imegraḍ/irawen/iɛenqiqen
- amgerḍ/tamgerṭ/timegraḍ
- amgerḍ/tamgerṭ/timgerṭ/timegraḍ
- amgreḍ/tamgreṭ/imegraḍ/timegraḍ/imgeryaḍ/timgeryaḍ
- amg^{w}erḍ/aɛenqiq/iri/imgerḍen/timegraḍ/irawen
- amg^{w}erḍ/aɛenqiq/tamg^{w}erṭ/img^{w}erḍen/iɛenqiqen
- iri/aɛenqiq/irawen/iɛenqiqen
- iri/irawen
- iri/ṛṛeqba/irawen/ṛṛeqbat
- ṛṛeqba/aɛenqiq/ṛṛeqbat/iɛenqiqen
- ṛṛeqba/ṛṛeqbat
- tamgerṭ/aɛenqiq/timgerḍin
- tamgerṭ/taɛenqiqt/aɛenqiq/timegraḍ/iɛenqiqen
- tamgerṭ/tangerṭ/timegraḍ/timgerḍin/tingerḍin
- tamgerṭ/timegraḍ
- tamgerṭ/timegraḍ/iri/irawen
- tamgerṭ/timegraḍ/timgerḍin
- tamgerṭ/timgerḍin
- timgerṭ/imgerṭ/timegraṭ/imegraṭ

« Le cou » connait au moins quatre (04) désignations : ***amgerḍ***, ***amgʷerḍ***, ***tamgerṭ***, ***iri***. Si ***tamgerṭ*** est utilisé pour désigner la nuque de taille normale, **amgerḍ** pour désigner une grosse nuque. Une variante ***angerḍ***/***tangerṭ*** à nasale [**n**] est rencontrée dans la localité de Tizi-Tzouggart (point n° 17). Le terme ***iri*** qui est généralement usité en concurrence avec l'emprunt ***aɛenqiq*** ou ***ɣɣreqba,*** il est moins utilisé et attesté dans plusieurs parlers kabyles dans l'expression ***ddnub i yiri-k*** « à toi la responsabilité de la faute »***!.*** Par extension, **iri** « **iri** «bord, corps, lisière ». ***Taɛenqiqt*** « cou long et mince », ***bu-tɛenqiqt*** « qui a un beau coup ». ***Amgerḍ*** « cou, nuque ». Le diminutif ***tamgerṭ*** « petite nuque » est attestée dans l'expression : ***Yenɣa tamgerṭ*** « il a commis un meurtre ». Dans certains parlers, ***bu-wemgerḍ*** « qui a un gros cou ». Le terme **amgerḍ** semble issu du verbe **gerḍ**, **ɣerḍ** « tordre le cou, détacher, en parlant d'un végétal », employé dans les parlers du Maroc central ; probablement le même que le verbe **qerḍ** attesté en kabyle avec le même sens. Le touareg utilise **eğerḍ**, dans le sens de « têtière de licol ».

Les variantes **ameggaḥ, ameggʷaḥ** pluriel **imeggaḥen** et **imeggʷaḥen** respectivement sont attestés dans les localités de Béjaia et Sétif (points n° 81, 101 et 106).

Aɣellab pluriel ***iɣellaben*** rencontré dans la région de Sétif (point n° 104), ***aḥway*** pluriel ***iḥwayen*** observé dans la localité de Béjaia (point n° 96) ; l'emprunt ***ɣɣreqba*** pluriel ***ɣɣreqbat*** supplante dans les localités de l'extrême Est de la Kabylie le terme d'origine berbère (points n° 87, 93 et 94). à Adjioune (point n° **90**) : **bu-ɛenqiq** « *win yesɛan iri meqqer am ugaziṭ* » ; ***agaziṭ bu-ɛenqiq*** ; à Ahfir (point n°102) : **ameggaḥ/imeggaḥen** (expressif-péjoratif).

À l'échelle interdialectale, « le cou, la nuque » connait des appellations partiellement ou totalement différentes : en touareg : **éri** « cou d'animal, p. ext. ouverture par où on passe le cou dans un vêtement » ; en chaoui : **iri** « cou » ; en waregli : **iri** « cou, col de vêtement » ; en mozabite : **iri** « cou, partie sous la nuque ». Le mot est attesté dans quelques autres dialectes mais avec d'autres sens : en tamazight du Maroc central : **iri** « bord, bordure, lisière » ; en chleuh : **tirit** « bande de terre entre deux sillons ».

En tamazight du Maroc central : **agerḍ** « cou », **amgerḍ** « long cou, gros cou » ; en chleuh : **amggʷerḍ** « cou », **tamgerṭ** « col, encolure » ; en rifain : **tameggart** pluriel **timeggar**, **tameğğart** pluriel **timeğğar** « cou » ; en berbère de zénaga : **agarḍ** pluriel **gurḍan** « cou ». Une autre variante à base **KRM** est attestée dans les parlers suivants : en néfoussi : **takrimt** «cou » par extension désigne « dos » ; en ghadamsi : **takurumt** « cou » ; en waregli : **akrum/takurimt** « cou, nuque », la forme du pluriel sans singulier **tikermin** désigne « dos ». Ces formes sont, sans doute, issues d'un verbe **ekrem**, signifiant « être replié » attesté en touareg, et avec le sens « être dissimulé » attesté en mozabite et en ghadamsi. Par extension,

le mot désigne aussi le « dos » en ghadamsi. (Pour plus de détail sur la racine **GRḌ**, **R**, **KRM**, voir HADDADOU, 2003, pages 285 et 286, et surtout pages 587 et 690 (racine **GRḌ**).

Carte géolinguistique n° 10 : Les désignations de la « cuisse » en kabyle

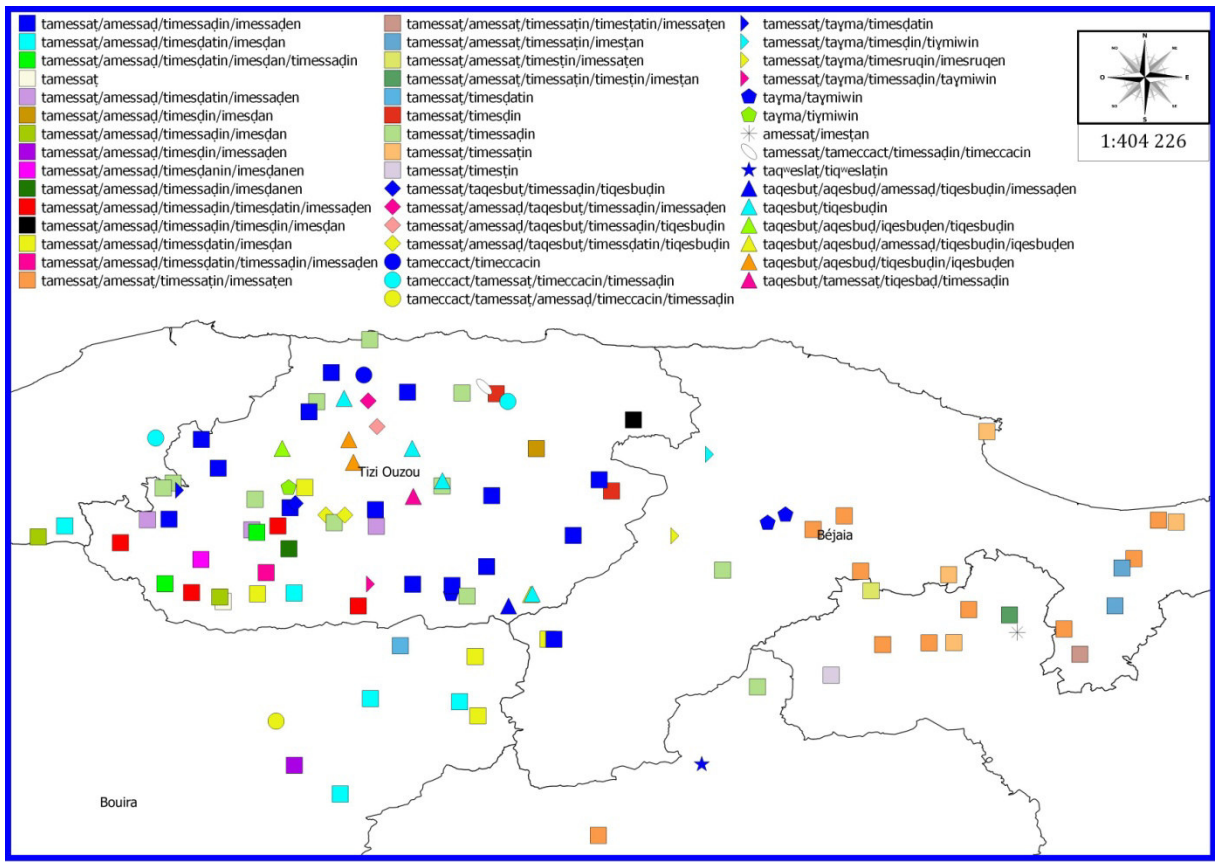

La cuisse est désignée par au moins trois (03) termes en kabyle : **tamessaṭ/amessaḍ**, **taqesbuṭ/aqesbuḍ**, **tayma**. Nous pouvons dégager donc trois catégories de désignations :

La première catégorie : renferme la variante **tamessaṭ** avec des pluriels très diversifiés **timessaḍin**, **timesḍatin**, **timesḍanin**, **timesḍin**. Cette variante est très fréquente et connait plus d'extension sur l'aire kabyle, et la forme **amessaṭ** pl. **imesṭan** (utilisé comme augmentatif) attesté dans la localité de Oued-Ouirane (point n° 108).

La deuxième catégorie : englobe la variante **taqesbuṭ** de taille normale « cuisse, gigot » pl. **tiqesbuḍin** / **tiqesbaḍ**, **aqesbuḍ** « grande cuisse » pl. **iqesbuḍen**.

Si le terme **tameccact** désigne « fesse », **ameccac/imeccacen** « grosses fesses » dans plusieurs localités de l'extrême-ouest de la Kabylie, par généralisation de la dénomination, **tameccact** pl. **timeccacin** est employé pour « cuisse » dans les localités suivantes : (points n° 39, 68, 71, 100).

La troisième catégorie : renferme la variante **tayma** pl. **taymiwin** / **tiymiwin** « cuisse (homme et animaux)» (DALLET, 1981, p.615) ; issue, sans doute, du verbe

qqim/ɣim « s'asseoir, être assis ». Elle couvre une zone discontinue et rencontrée dans les localités suivantes : 19, 82, 83, et 96.

Une variante secondaire **taq^{w}eslaṭ** pl. **tiq^{w}eslaṭin** est rencontrée dans la localité d'Azrou (point n° 110). Dans les autres dialectes berbères : en touareg : **taɣma** ; en ghadamsi : **taɣma** [**ϴaʁma**], « cuisse » (BASSET R., 1894 : 10) ; en chaoui : **tamessaṭ**, **amessaḍ** pluriel **imessaḍen** (grosse cuisse /augmentatif).

Carte géolinguistique n° 11 : Les désignations de « la dent » en kabyle

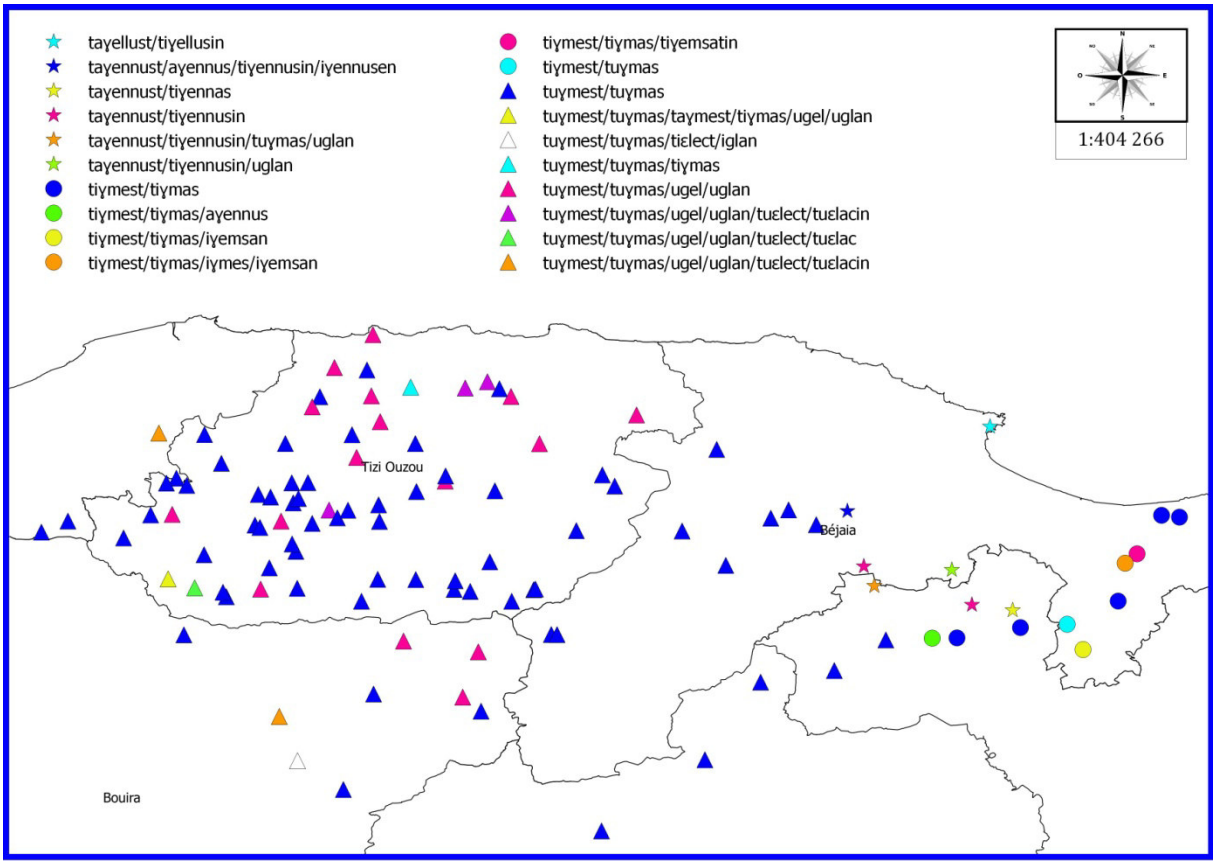

Les termes par lesquels on désigne « la dent » sont très diversifiés à travers les parlers de la Kabylie. ***Tuɣmest***, ***tiɣmest***, ***taɣennust***, ***taɣennust, tiɛlect***, ***ugel***. Ce sont les formes, à base trilitère ***ɣMS***, qui sont très répandues en kabyle. D'autres formes moins répandue, ***taɣennust*** variante ***taɣellust*** rencontrée dans les localités suivantes (points n° 85, 86, 87, 95, 102, 105, et 108). Les mutations phonétiques de [**m**] à [**n**] et vers [**l**] sont déjà connues en kabyle dans : (**mḍel** / **nṭel**) « enterrer » ; (**tamezduɣt** / **tanezduɣt**) « habitat, habitation » ; **taɣenğawt/taɣemğayt** « cuillère ». La substitution phonétique de la latérale [**l**] vers la nasale [**n**] semble être récente en kabyle, elle est rencontrée dans plusieurs unités comparées entre les parlers kabyles. Exemple, ***aqazan/aqazal*** « très grosse marmite en aluminium » ;

aqecwal/aqecwan « grande corbeille en roseaux, en osier ». À Ahfir (point n°102) : la forme **tuɣmest*** (au singulier) n'existe pas sauf, le pluriel ***tuɣmas***.

D'autres termes sont employés pour désigner « la dent » ou un type de dent : ***ugel*** « dent, incisive, canine » (DALLET, 1981 : 257) ; ***ugel*** « incisive », ***tissyar*** « molaires » ; ***Tiɛlect*** : (à Ain-Tiza, point n° 72) ; à Naciria (point n° 100), **tuɛlect** pl. **tuɛlacin** « petite dent de bébé ».

Ugel pluriel **uglan** généralement employé pour désigner «incisive » connait plusieurs variantes : [**uɣl$\widehat{ʒ}$an**], [**uɣjan**], [**uɣd$\widehat{z}$an**],…. La latérale [**l**] et ses variantes sont déjà évoquées précédemment dans l'exemple de désignations du « cœur » en kabyle (voir carte n°08). Dans les autres parlers (ou dialectes) berbères, on dispose de plusieurs termes pour désigner « la dent ». En touareg : **tamɣest** « dent » ; **sînen** « dents de lait » (pluriel) ; **tamṛest** « molaire » ; **tahalat** pluriel **tihalatin** « canine » (CORTADE J. M., 1967 : 16) ; en ghadamsi : **taɣmest** « molaire » ; Haraoua : **tiɣmest** «dent incisive » (BASSET R., 1894 : 09) ; en chaoui : **tiɣmest** pluriel **tiɣmas**.

Carte géolinguistique n° 12 : Les désignations du « doigt » en kabyle

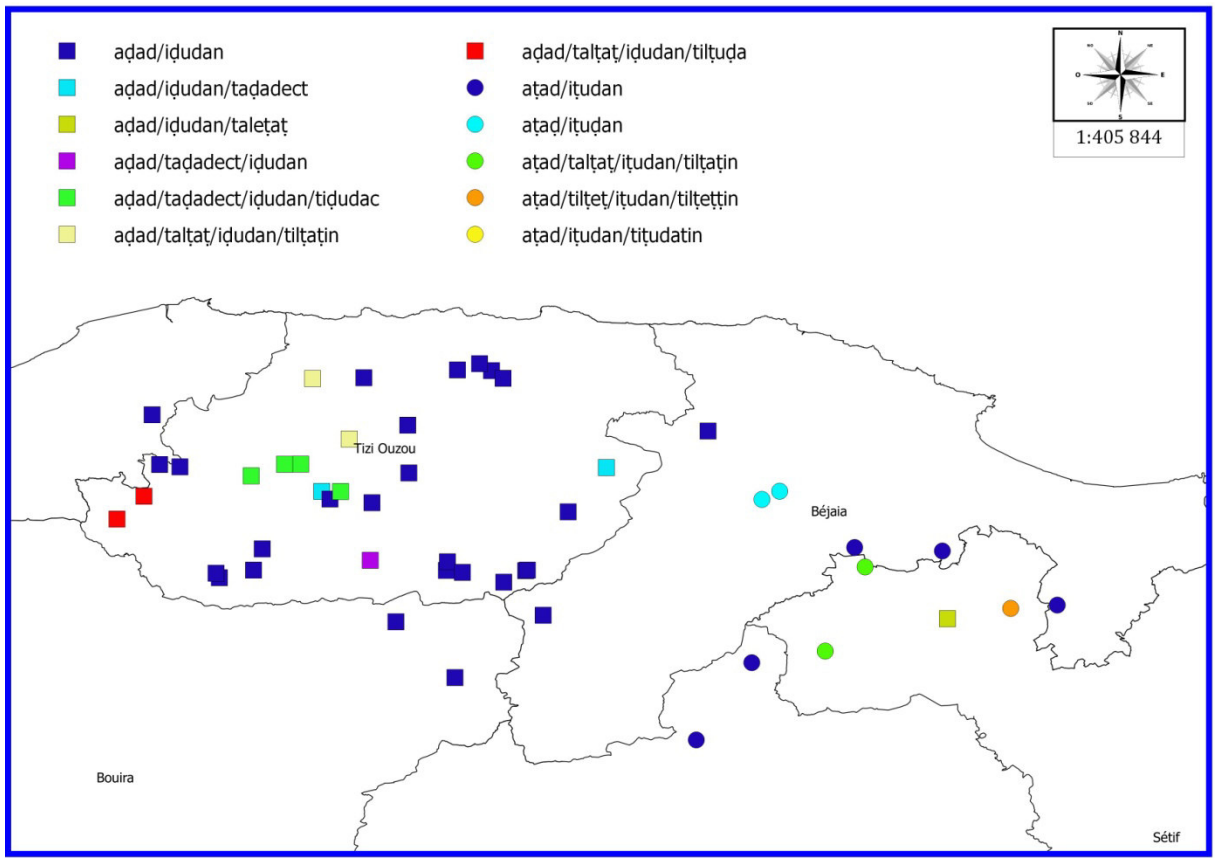

En kabyle, « le doigt » est désigné par des signifiants très proches avec des nuances phonétiques très remarquables. ***Aḍad*** à l'ouest et ***aṭad*** variante **aṭaḍ** à l'est. Une variante phonétique combinatoire **aṭaḍ** pluriel **iṭuḍan** est observée dans les localités n° 82 (Tasga) et

n° 83 (Iderakene). Si le processus d'assourdissement de la sonore pharyngalisée [**đ**] qui se réalise [**ŧ**] est presque achevé dans la zone de l'extrême-est de la Kabylie, le terme **aḍad** est réalisé avec la sonore [**đ**] dans la localité de Tizi-Oughlad (point n°104) alors que dans d'autres exemples, le son [**đ**] a connu un assourdissement et se réalise comme [**ŧ**] dans **aṭu** « vent », **iṭazeryen** « la nuit dernière », **aṭar** « pied, jambe », etc. Le pluriel est partout le même : **iḍudan** et **iṭudan** respectivement pour **aḍad** et **aṭad**. « Le petit doigt ou l'auriculaire » est également désigné par les signifiants suivants :

taḍadect/**taleṭaṭ**/**talṭaṭ**/**tilṭeṭ**. Ces dérivés formés à base de **ḌD** avec l'ajout du ***t-----t*** (comme diminutif) dans certains points, **t-----t** et ''**c''** dans d'autres. D'autres dérivés avec insertion du préfixe ''**l''** sont observés dans les points suivants : n° 01, 02, 21, 35, 102, 104, 106, 108).

Dans les autres dialectes berbères, divers signifiants sont disponibles pour désigner « le doigt ». En ghadamsi : **aḍekked** pluriel **ḍuḍan** « doigt(s) de la main», **agemmiz** « le pouce », **taleṭṭiṭ** « le petit doigt » (LANFRY J., 1968 : 81) ; à Djebel Nefousa **toukodh** pluriel **itoukadh** (MOTYLINSKI A. De, 1898 : 10). En touareg : **aḍaḍ** pluriel **iḍeḍwân** « doigt », **taḍaṭ** pluriel **tiḍeḍwîn** « petit doigt de la main », **aḍawḍa**, pluriel **iḍawḍân** « aiguille rocheuse très mince ayant la forme d'un doigt » ; en siwi et en berbère de Sened : **ḍaḍ**, **ṭaḍ** pluriel **ḍuḍan**/**ṭuḍan** « doigt » ; en ghadamsi : **ḍuḍan** (pluriel sans singulier) « doigts de la main » ; en mozabite et en waregli : **ḍaḍ**, pluriel **iḍuḍan** « doigt » ; en tamazight du Maroc central : **aḍaḍ**, pluriel **iḍuḍan** « doigt », par extension « droit pour le mari trompé de répudier sa femme en lui interdisant d'épouser son amant » ; en rifain : **aḍaḍ** pluriel **iḍuḍan** « doigt » ; en chaoui : **ḍaḍ** pluriel **iḍuḍan** « doigt ». (Sur la racine **Ḍ** voir HADDADOU, 2003 : 547).

Carte géolinguistique n° 13 : Les désignations du « dos » en kabyle

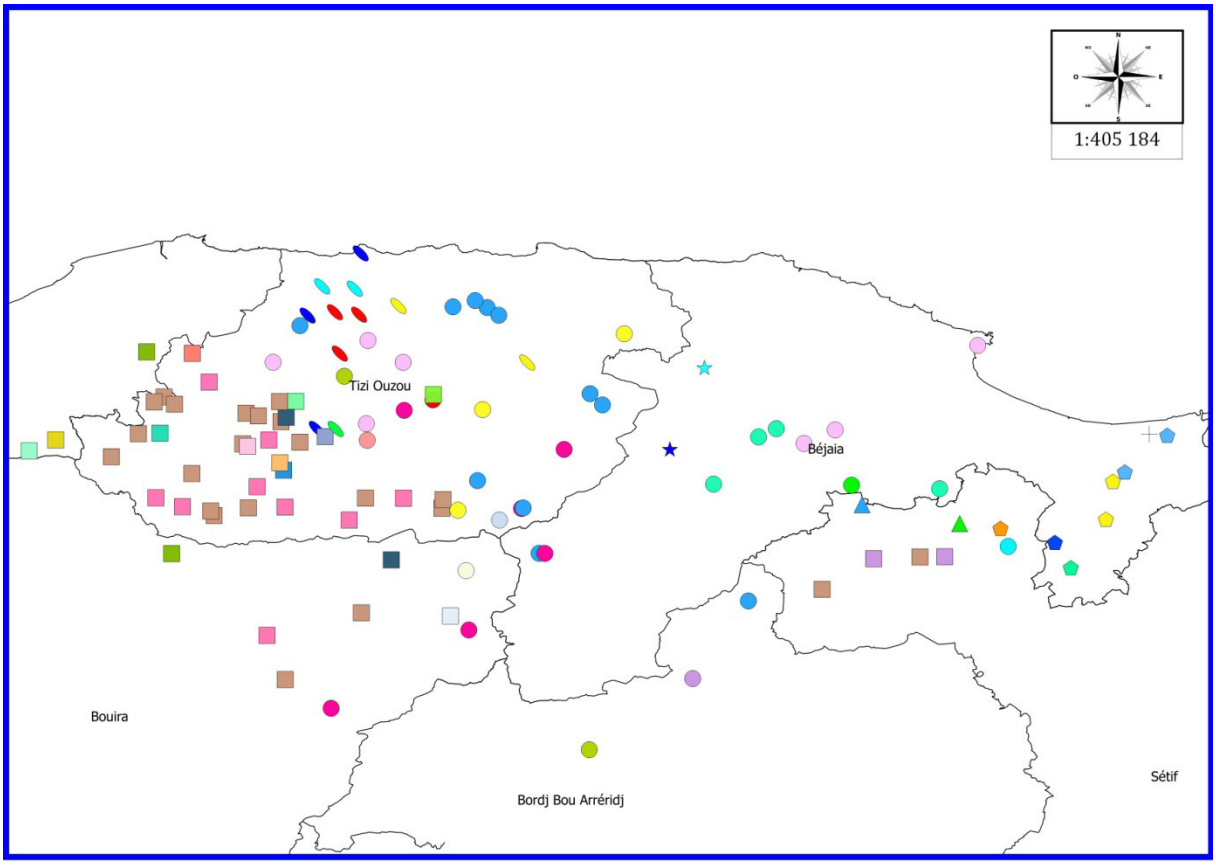

Légende

- aɛrur
- aɛrur : /ɛ/ = [a:]
- aɛrur/aɛerɛur/ṭṭher/tiggʷa/iɛruren/ṭṭhurat/tiggiwin
- aɛrur/azagur/iɛruren/iɛrar/izugar
- aɛrur/iɛrar
- aɛrur/iɛruren
- aɛṛuṛ/iɛṛuṛen
- aɛrur/iɛruren : /ɛ/ = [a:]
- aɛrur/iɛruren/iɛrar
- aɛrur/taɛrurt
- aɛrur/taɛrurt/iɛrar/iɛruren/tiɛrar/tiɛrurin
- aɛrur/taɛrurt/iɛrar/tiɛrar
- aɛrur/taɛrurt/iɛrar/tiɛrar : /ɛ/ = [a:]
- aɛrur/taɛrurt/iɛrar/tiɛrurin
- aɛrur/taɛrurt/iɛruren/iɛrar/tiɛrar
- aɛrur/taɛrurt/iɛruren/tiɛrurin
- aɛrur/taɛrurt/iɛruren/tiɛrurin : /ɛ/ = [a:]
- aḥedrur
- ammas
- ammas/ammasen
- azagur
- azagur/aɛrur
- azagur/aɛrur/izaguren/iɛruren : /ɛ/ = [a:]
- azagur/aɛrur/izugar
- azagur/aɛrur/izugar/iɛrar
- azagur/aɛrur/izugar/iɛrar/iɛruren
- azagur/aɛrur/izugar/iɛruren
- azagur/aɛrur/taɛrurt/izaguren/iɛrar/iɛruren
- azagur/imerẓi/izugar/imerẓa
- azagur/izaguren
- azagur/izugar
- azagur/tazagurt
- azagur/tazagurt/izaguren/tizagurin
- azagur/tazagurt/izugar/izaguren/tizugar/tizagurin
- azagur/tazagurt/izugar/tizagurin
- azagur/tazagurt/izugar/tizugar
- azagur/tazagurt/izugar/tizugar/izaguren/tizagurin
- azeɛrur/aɛrur/tazeɛrurt/taɛrurt/izeɛruren
- azeɛrur/izeɛruren
- tiggʷa
- tiggʷa/ayɣellab/taɣellabt/aceṭṭub/tiggawin/iɣellaben
- tiggʷa/tiggʷawin
- tiwwa
- tuggʷa/tigguwin

En kabyle, les termes par lesquels on désigne « le dos » peuvent se répartir en deux (02) catégories :

1- **azagur**, **aɛrur** variantes phonétiques [**a:rur**] et [**aʕror]** (ayant connu plus d'extension sur l'aire kabyle) ; le **ɛ** est sans doute d'origine expressive ;

2- les autres formes sont secondaires ou marginales : **aḥedrur** (expressif) à Tizi-El-Oued (point n° 93), **tiggʷa/tiggiwin**, **tiggʷa/ tiggʷawin** à Adjioune (point n°90), **tiwwa** dans la localité de Derguina (Saâdane, point n° 92) et Boulzazen (points n° 94) ; **azeɛrur/izeɛruren** (points n°105 et 108). **Aceṭṭub** et **aɣellab** à Draa El-Gaid (Berzakh et Rehamine) (point n° 88). **Imerẓi** est employé à Ait Abdelmoumene (point n° 31), au sens péjoratif, pour désigner « le postérieur ».

Dans la plupart des parlers kabyles, la forme féminine **taɛrurt** est employée pour désigner « la bosse du dos ». D'autres vocables sont utilisés pour désigner « le dos » : **ammas** pluriel **ammasen** à Hellafa et Louta (point n° **80**). Ces termes semble connu un transfert sémantique (la partie inférieure du dos vers la partie supérieure). Le terme d'origine expressive **azeɛrur** est rencontré à dans la localité d'Ahfir (point n°102). Dans la localité de Hellafa-Adekkar (point n° 96), le mot **aɛrur/iɛrar** est utilisé pour désigner le « bassin », et **ammas** pour le « dos ». Dans les autres parlers (ou dialectes) berbères « le dos » est rendu par divers signifiants. En néfoussi (Djebel Nefousa) : **ukrim** pluriel **ikerman** (MOTYLINSKI A. De, 1898 : 11). En touareg : **aruri** « dos », et par extension, c'est « le côté paternel de la parenté » ; en rifain : **aɛrur** « dos », **taɛrurt** « petit dos » ; en tamazight du Maroc central : **aruri** « gros dos, dos d'un homme fort » ; en siwi : **arraw** « dos ».

Carte géolinguistique n° 14 : Les désignations de « l'épaule » en kabyle

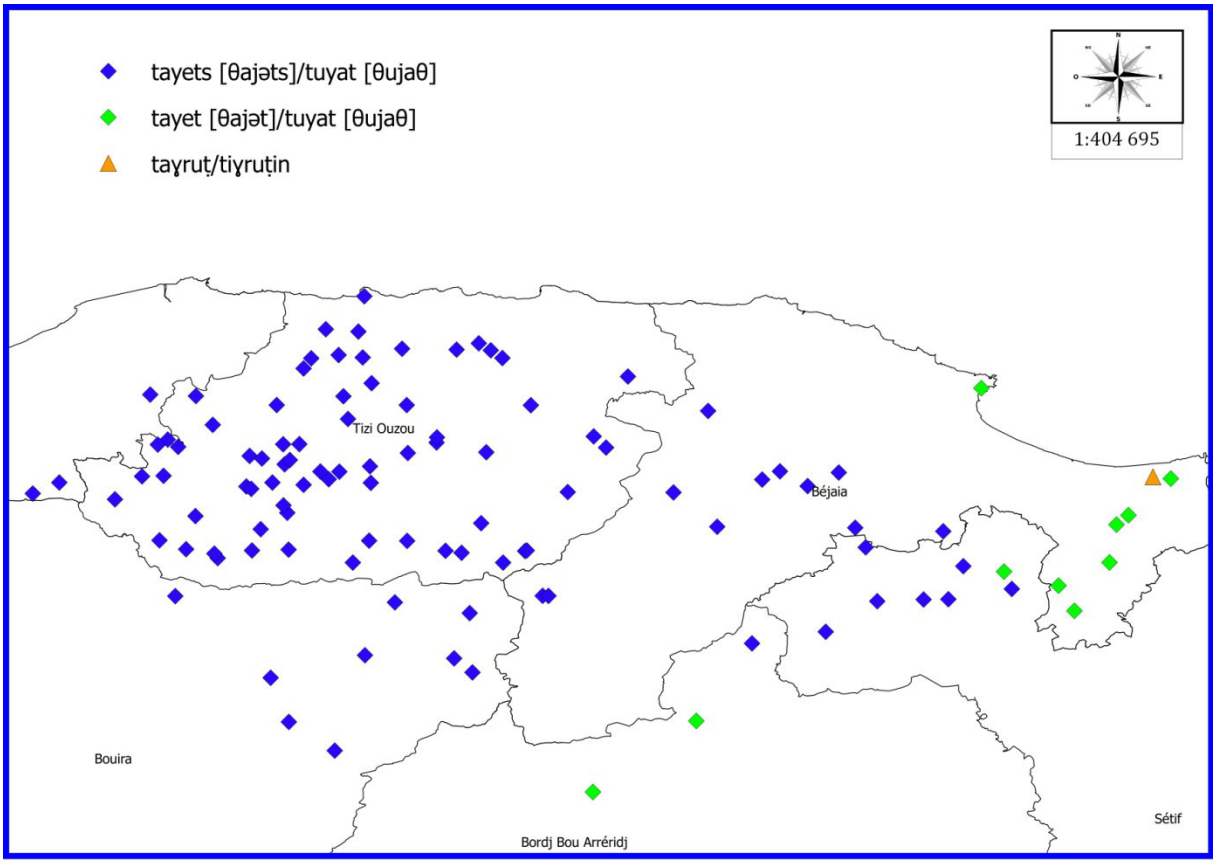

Partout en kabyle, « l'épaule » est désignée de la même manière sauf des nuances phonétiques sont observées surtout dans la partie de l'extrême-est de la Kabylie : **tayet** [**θajət**] pluriel **tuyat** [**θujaθ**]. La mutation phonétique de la dentale [**t**] vers l'affriquée [**t͡s**], connu par l'affriction ou l'affrication, est très avancée dans les autres zones kabylophones. Une variante marginale et secondaire **taɣruṭ**[4] pluriel **tiɣruṭin** est retrouvée dans une localité de l'extrême est de la Kabylie, à Tizi El-Oued (point n°93). Ce terme se rapproche du mot, dérivé **tiɣorâd** « force » (pluriel sans singulier), attesté en touareg de l'Ahaggar, qui semble issu du verbe **ɣured** « être fort ». (Sur la racine **ɣRD**, voir HADDADOU, 2003 : 682). Dans les autres dialectes berbères, divers signifiants sont employés pour dénommer « l'épaule » : tamazight du Maroc central dispose du terme **taytt** pluriel **tuyat**, pour désigner « épaule » et par extension « aisselle ». Le touareg de l'Ahaggar utilise un mot qui lui est propre, **aẓir** pour rendre « l'épaule ». Si le touareg emploie **tayt** variante **taytt** mais pour désigner « pied, patte de devant des quadrupèdes » et par extension, c'est « le point central entre deux points de l'horizon». Les autres parlers berbères disposent d'un terme pour désigner à la fois « l'épaule » et « l'omoplate ». En touareg : **tiɣerdin** (pluriel sans singulier) « partie du corps située en dessous du cou et des omoplates » ; en néfoussi : **taɣruṭ** pluriel **tiɣruḍin** « omoplate

[4] Le terme **taɣruṭ** est également employé au sens figuré d'« épaule » et par extension « force ».

» ; en rifain : **taɣruṭ** pluriel **tiɣardin** « épaule, omoplate» ; en mozabite : **taɣruḍt** pluriel **tiɣruḍin, tiɣerḍin** « épaule » ; en waregli : **taɣruḍt** pluriel **tiɣruḍin, tiɣruṭin** « épaule » et par extension « aide » ; en ghadamsi : **taɣureṭ** pluriel **taɣuraḍ** « épaule » ; en chaoui : **taɣruṭ** pluriel **tiɣruḍin** « omoplate, épaule d'animal abattu » ; en tamazight du Maroc central : **agerḍ** « épaule », **iɣir** « épaule, partie supérieure au bras », **taɣruṭṭ** « épaule (bête), omoplate, clavicule ». (Pour plus de détail sur la racine **ƔRD**, voir HADDADOU, 2003, pages 302-303 et 682). En chleuh : **taɣrutt**, pluriel **tiɣʷerdin** « omoplate, clavicule, épaule (de bête), **taɣrutt**, pl. **tiɣʷraḍ** « omoplate » ; en berbère de zénaga : **tuɣud**, pluriel **tuɣeden** « épaule ».

Carte géolinguistique n° 15 : Les désignations de « la femme » en kabyle

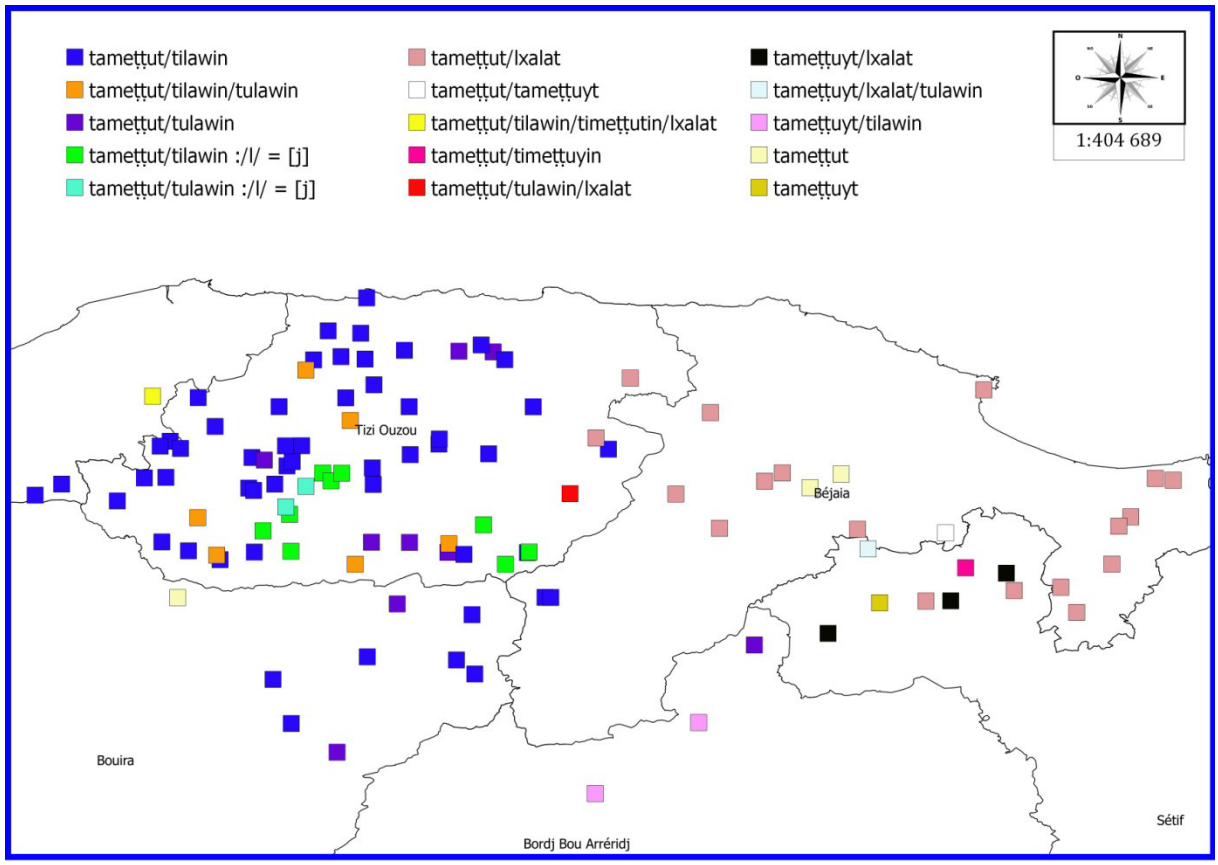

« La femme » est désignée partout en kabyle par le signifiant **tameṭṭut** variante **tameṭṭuyt**. Ces lexèmes seraient formés à base **ṬḌ** qui a fourni le verbe **ṭṭeḍ** « têter » (voir GALAND, 1982). Salem CHAKER (2003) dans ses analyses, les rapproche de la base **MḌY / MDY** « arriver à maturité, être mûr … ». Ce sont les formes du pluriel qui divergent entres les parlers kabyles.

Dans les autres dialectes berbères, «la Femme » connait diverses appellations. En touareg : **tameṭ**, pluriel **tiḍiḍîn** « femme », par extension « épouse », la forme du pluriel **tiḍiḍîn** a également le sens de « acte sexuel accompli par la femme » ; **meṭmeṭ** « femme sans aucune

valeur (inintelligente, sans valeur morale). En berbère de Béni Ouriaghen : **tamɣart [θamʁarθ]** « femme » (BASSET R., 1894 : 07) ; en berbère de Ghat (Libye): **tamaḍ**, « femme » (BASSET René, 1894, idem, P. 09) ; Ouarsenis : **tameṭṭut [θamə͡ttoθ]** « femme » (BASSET René, 1894, idem, P.10) ; en ghadamsi : **telta**/**talta** (LANFRY J., 1968, pages 46, 79, et 84) ; en rifain, **tameṭṭut** (JUSTINARD C., 1926 : 08). Dans certains parlers kabyles, exemple à Ait-Mansour-Ihasnaouene (point n° 22), le mot **tisednan** (femme au pluriel) est archaique, attesté dans un chant poétique populaire : ***kkremt a tisednan ; wama irgazen fukken*** …. ; à Ahfir (point n° 102) : **tulawin** (*ur zwiǧent ara* = ne sont pas encore mariées), **lxalat** (zewǧent = femmes mariées) ; En touareg : **temiṯ**, sgspl « matrice, utérus », par extension « parenté », par extension « moelle d'un végétal (partie centrale de la tige ou du tronc) », **timiḍin** « enduit qui recouvre le corps de l'enfant (ou du petit de l'animal) à la naissance » » ; en touareg (tayyert et tawellemt) : **temeṭ** pluriel **timeṭen** « matrice (utérus) » par extension « Parenté consanguine », **tamṭeṭ**, **tanṭuṭ** pluriel **tyaḍoḍen** « femme » ; **temaṭṭe** pluriel **timaṭṭiwen** « population ». En ghadamsi : **tamet**, **tameṭ** « femme, femmes (peu usité) » **tamiṭ** pluriel **timiḍin** « nombril » ; en néfoussi : **tmaṭṭut**, pluriel **tisednan** « femme » ; en waregli : **tameṭṭut**, pluriel **timeṭṭutin** et pluriel **tisednan** « femme », **tmiḍt** pluriel **timiḍin** « nombril, cordon ombilical » ; en mozabite : **tameṭṭut/timeṭṭut** pluriel **timeṭṭutin** et pluriel **tisednan** « femme », **tmiḍt** pluriel **timiḍin**, **timiṭin** « nombril, cordon ombilical » ; en chleuh : **tamɣart** pluriel **timɣarin** ; en tamazight du Maroc central : **tameṭṭuṭṭ** pluriel **tayçin**, **tisednan** « femme, épouse » **timiṭṭ** pluriel **timiḍin** « cordon ombilical, nombril » ; en rifain : **tameṭṭut**, pluriel **tisednan**, **timɣarin** « femme » **timiṭṭ**, pluriel **timiḍin** « nombril » ; en chaoui : **tameṭṭut** pluriel **tisednan** « femme », **tmiṭ**, **tamiṭ**, pluriel **timiḍin** « nombril, cordon ombilical ». En berbère de Zénaga, la racine **MḌ** a fourni **tamaḍ** pluriel **tumaḍen,** terme par lequel on désigne « nombril ». (Pour plus de détail sur la racine **MḌ**, voir HADDADOU, 2003 : 637).

Carte géolinguistique n° 16 : Les désignations de « la fille » en kabyle

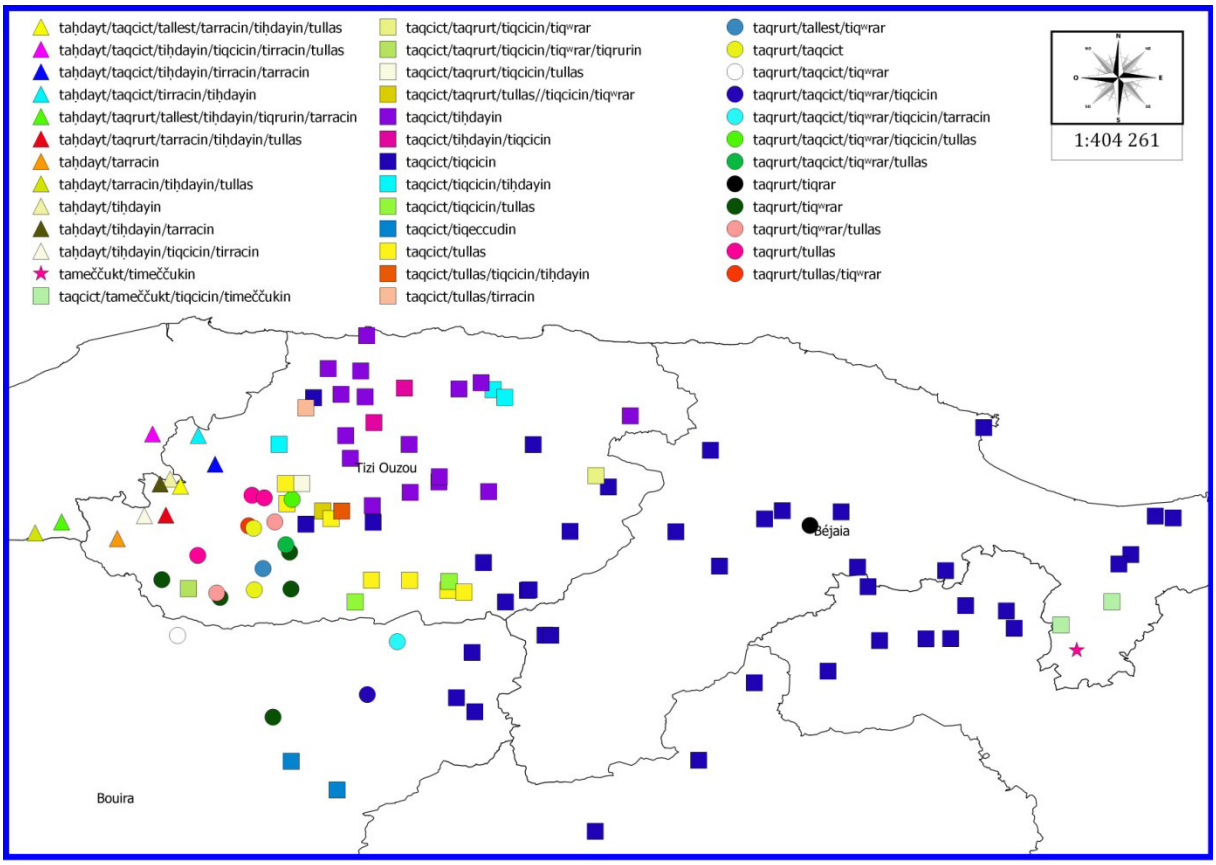

« La fille » est désignée en kabyle par quatre (04) signifiants totalement différents : **taqcict**, **taqrurt**, **taḥdayt** et **tameccukt**. Si le lexème **taqcict** (au singulier) est très répandu et connait plus d'extension sur l'aire kabyle, **taḥdayt** est rencontré dans la partie sud ouest de la Kabylie. Dans certains points d'enquête (n°21, 36, 37, 38, 39,40, 41, 44, 45, 52, 53, 59, 60, 66, 67), au singulier c'est l'usage de **taqcict** qui domine, au pluriel nous avons rencontré la forme **tiḥdayin**. En kabyle, à Mechtras-Tikesray (point n°12) le mot **tallest** est employé par les vieux dans l'expression ***d yir tallest*** « une mauvaise fille ». Une forme marginale ou secondaire **tameccukt** pluriel **timeccukin** est attestée dans la localité de Draa El-Gaid (Berzakh et Rehamine ; point n° 88). À Adjioune (point n°**90**) : **tameccukt/timeccukin** « fille(s) » très rare et très ancien, et **taqcict/tiqcicin** est très fréquent.

Cette diversité de dénomination observée dans plusieurs parlers kabyles s'explique, sans doute, par les différences d'âge d'une fille (très petite, petite, adulte (adolescence),…. . et chacune devrait avoir sa propre dénomination. La variation observée dans ce cas résulterait de la perte de la spécialisation pour chaque tranche d'âge et la tendance de généraliser une dénomination (un seul terme pour les diverses tranches d'âge d'une fille), et ceci est dû, probablement à la perte des termes par lesquels on spécialise les diverss écarts d'âge dans

certains parlers et dans d'autres ont gardé des dénominations pour quelques tranches d'âge d'une fille, petite fille, adulte, ….

A l'échelle interdialectale, «la fille » est désignée différemment. En touareg : **tabaraṯ** ; en ghadamsi : **tawajitt/tawajit** (LANFRY J., 1968, pages 36 et 76) ; en rifain : **ṯarbat** « jeune fille » pluriel **ṯarbatin** (JUSTINARD C., 1926, p. 09 et 10) ; en chleuh : **tafruxt** « fille » ; en chenoui : **harract** [**har͡raʃθ**] « fille » (LAOUST E., 1912 : 22).

Carte géolinguistique n° 17 : Les désignations du « foie » en kabyle

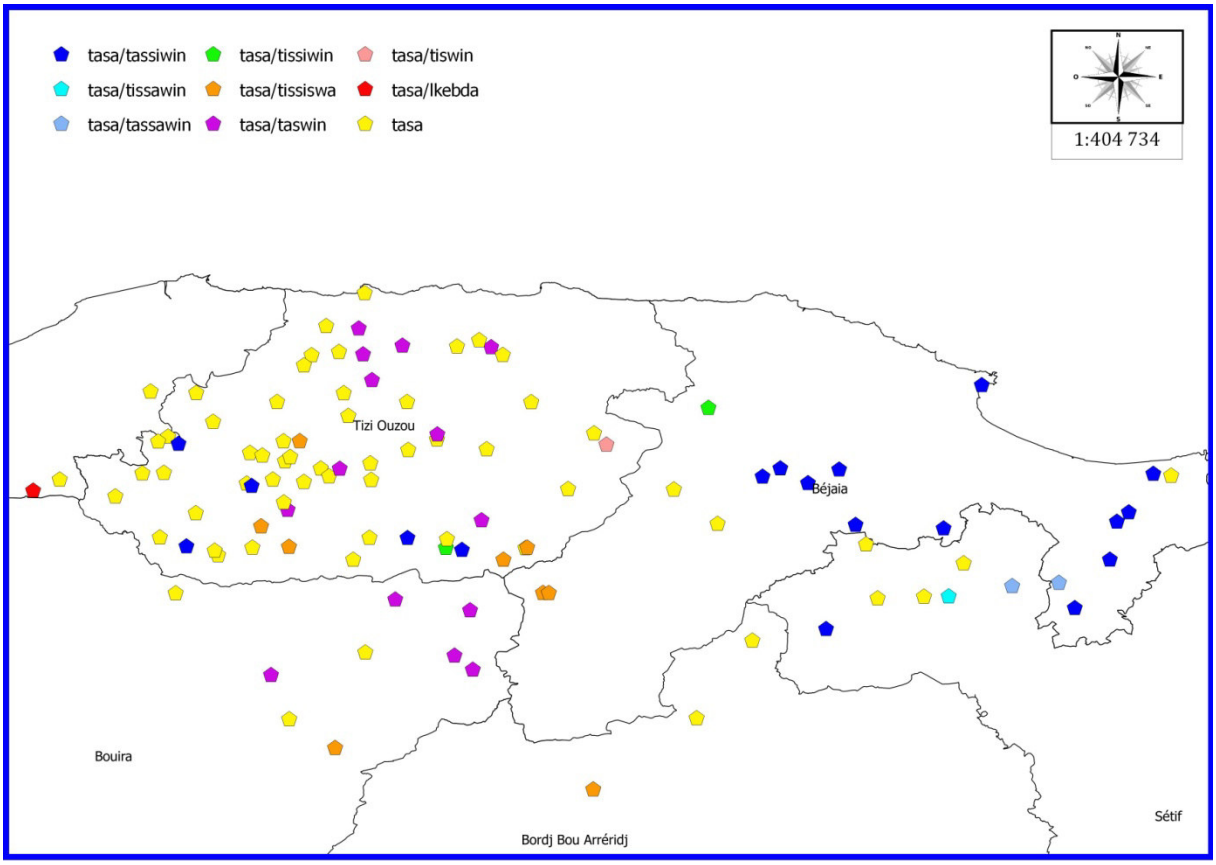

Cet organe a connu une seule désignation à travers les parlers kabyles enquêtés. Au singulier, partout c'est le terme **tasa** à base **WXS/WɣS** qui est partout utilisé en kabyle. Dans une localité de l'extrême ouest de la Kabylie (point n° 98), l'emprunt à l'arabe **lkebda** concurrence le mot **tasa.** Les divergences les plus marquantes sont rencontrées au pluriel (du moins dans les points où nous avons obtenu des formes de pluriel). Ainsi, une pléthore et un foisonnement de formes de pluriel rencontrés sur l'aire kabyle : **tassiwin**, **tissawin**, **tassawin**, **tissiwin**, **tissiswa**, **taswin**, **tiswin**. Dans les autres dialectes/parlers berbères, les termes par lesquels on désigne « foie » divergent partiellement. Ainsi, en touareg de l'Ahaggar : **awsa**, pl. **iwsâten** « foie », le signifiant **tesa**, pl. **tisattîn** est reservé pour désigner le ventre, et par extension «côté maternel» ; en touareg (parler de tawellemt et tayyert) : **tasa**, pl. **tisatten** «

foie », par extension « Peur incontrôlée » ; en rifain : **tesa** [**θəsa**], pl. **tasawin** « foie » (JUSTINARD C., 1926, p. 09) ; en siwi : **tsa** « foie » ; en néfousi : **tasa** « foie », par extension « amour , peur » ; en ghadamsi : **tusa**, pl. **tusawin** « foie », par extension « cœur, centre, milieu » ; en waregli et mozabite : **tsa**, pl. **tisawin** « foie », par extension « amour, amour maternel » ; en tamazight du Maroc central : **tasa**, pl. **tisatin** « foie », par extension « affection, tendresse, pitié, amour maternel, courage » ; en chleuh : **tasa**, pl. **taswin** « foie », par extension « amour maternel » ; en chaoui : **tasa**, **tsa**, pl. **tasiwin** « foie », par extension « courage, force de l'âme, amour surtout maternel » ; en berbère de Zénaga : **taca** « foie », **taxsa**, pl. **taxsun** « ventre ». (Pour plus de détail sur la racine **WXS/WɣS**, voir HADDADOU, 2003, p. 744).

Carte géolinguistique n° 18 : Les désignations du « front » en kabyle

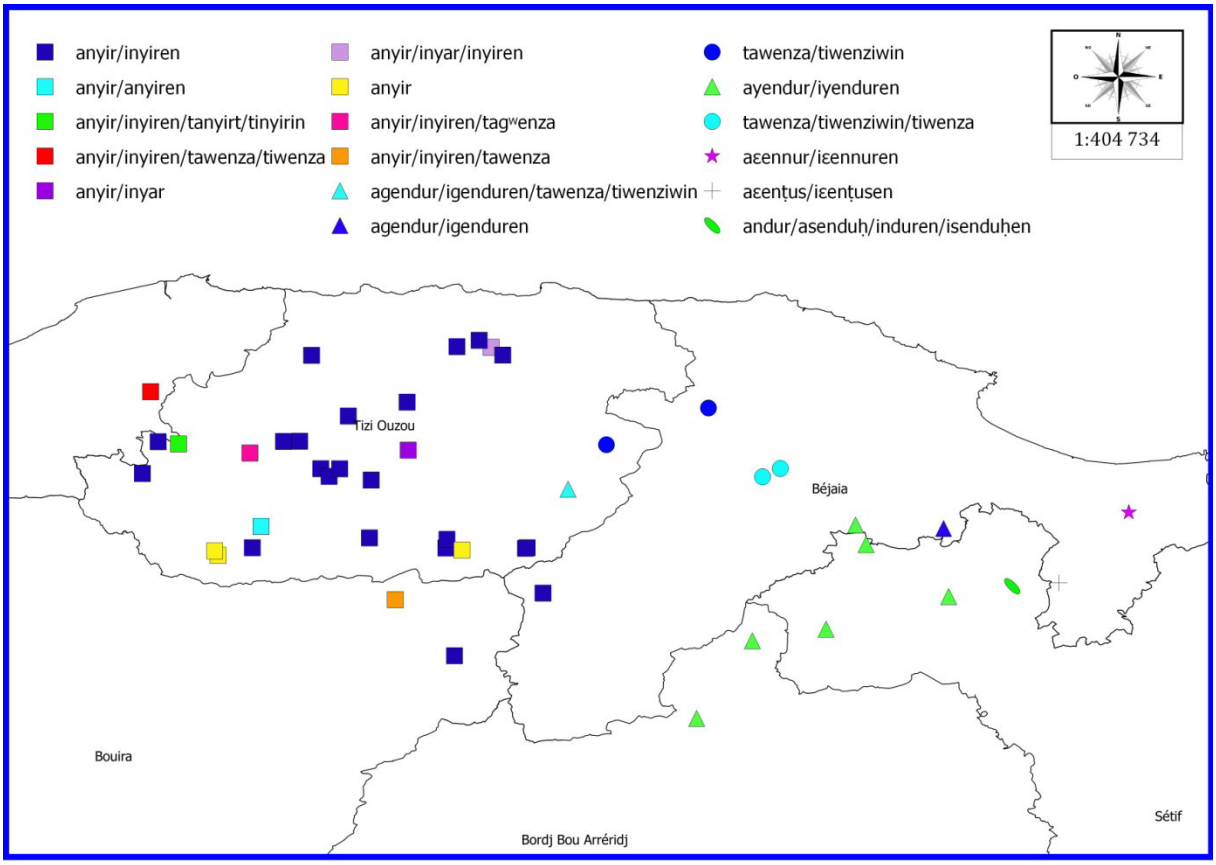

« Le front (anatomie)» connait plusieurs appellations en kabyle. Trois grandes catégories d'appellation peuvent être dégagées : **anyir**, **agendur/ayendur/andur**, **tawenza.** La première catégorie : renferme la forme **anyir** avec des pluriels diversifiées **inyiren** / **anyiren** / **inyar**. Elle est très répandue sur l'aire kabyle et localisée dans la zone ouest et extrême-ouest de la Kabylie.

La deuxième catégorie : renferme les variantes **agendur** [**aɣəndur**] pl. **igenduren**, **ayendur** [**ajəndur**] pl. **iyenduren**, et **andur** pl. **induren**. Elles sont observées surtout dans les parlers de la zone sud-est de la Kabylie. la variante à palato-vélaire [**ɣ**] rencontrée dans la localité de Sahel (point n° 62) a connu une mutation phonétique vers la palatale [**j**] dans les points suivants : (n° 85, 102, 104, 106, 110, 111). La forme **andur** employée dans la localité de Oued-Ouirane (point n° 108) résulte, sans doute, d'une réduction des formes précédentes par chute de la consonne radicale ''**g**''. Notons qu'en kabyle, dans la plupart des parlers, le terme **anyir** pl. **inyiren** diminutif : **tanyirt** pl. **tinyirin** a également le sens de « destin/destiner/destinée ». Dans une localité de l'ouest de la Kabylie, à Ibouhrene (point n°05) le mot **aḥensur** / **taḥensurt** (expressif avec l'ajout du « **ḥ** » est employé dans l'expression ***yekres uḥensur-is fell-i*** « il me boude ; il me regarde de travers (fronce le front envers moi) ».

La troisième catégorie : englobe la variante **tawenza**, **tiwenza** pl. **tiwenziwin**/ attestées dans les localités n° 82, 83, 62, 64, 77, 96, 100). La variante **tag^{w}enza** est employée dans la localité de Tirmitine (point n°15). À Hallafa-Adekkar (point n°96) : **tawenza** « front » est plus utilisé ; **anyir** et **agendur** sont utilisés dans les expressions telles de moquerie (***i temɛayrit***) ; à Ait Manguellet, **tawenza** est employé dans l'expression : ***Akka i yura di twenza-w*** « c'est comme ça que c'était écrit dans ma destinée (réussite ou malheur), c'est toute ma chance ! ».

D'autres variantes secondaires et très marginales d'origine expressives sont attestées à travers nos points d'enquêtes. L'expressif **aɛenṭus** pl**. iɛenṭusen** rencontré à Adjioune (point n° 90) ; **aɛennur** pl. **iɛennuren** (avec le morphème expressif **''ɛ''**) est employé à Saadane (point n° 92) ; **asenduḥ** pl. **isenduḥen** (avec le morphème expressif **''ḥ''**) utilisée à Oued-Ouirane (point n° 108).

Dans les autres dialectes berbères, les termes qui expriment l'idée de « front » divergent partiellement et totalement. En mozabite : **arnay** / **irnayen** « front (anatomie) » ; **aḥensur** / **taḥensurt** est un expressif avec l'ajout du « **ḥ** » (NOUH, A., 2007, page 73) ; en touareg : **timme** « front », **imme** «gros front » ; en chaoui : **timmi** « front » ; en ghadamsi : **inar** pluriel **end inar** « front » ; en siwi : **inir** pluriel **iniren** « front » ; en waregli : **arnay** pluriel **irnayen** « front » ; en rifain : **tanyert** pluriel **tiniriwin** « front » ; en tamazight du Maroc central : **anyir** pluriel **inyiren**, **inir** pluriel **inîren** « front ». En chenoui : **hinirt** [**hinirθ**] ; Béni-Salah : **tinert** [**θinerθ**] « front » (LAOUST, E., 1912 : 22). Le terme **enar** pluriel **anâren** est attesté en touareg pour désigner « sourcil ». Pour plus de détail sur la racine **NYR**, voir HADDADOU, 2003 : 669).

Carte géolinguistique n° 19 : Les désignations du « garçon, enfant » en kabyle

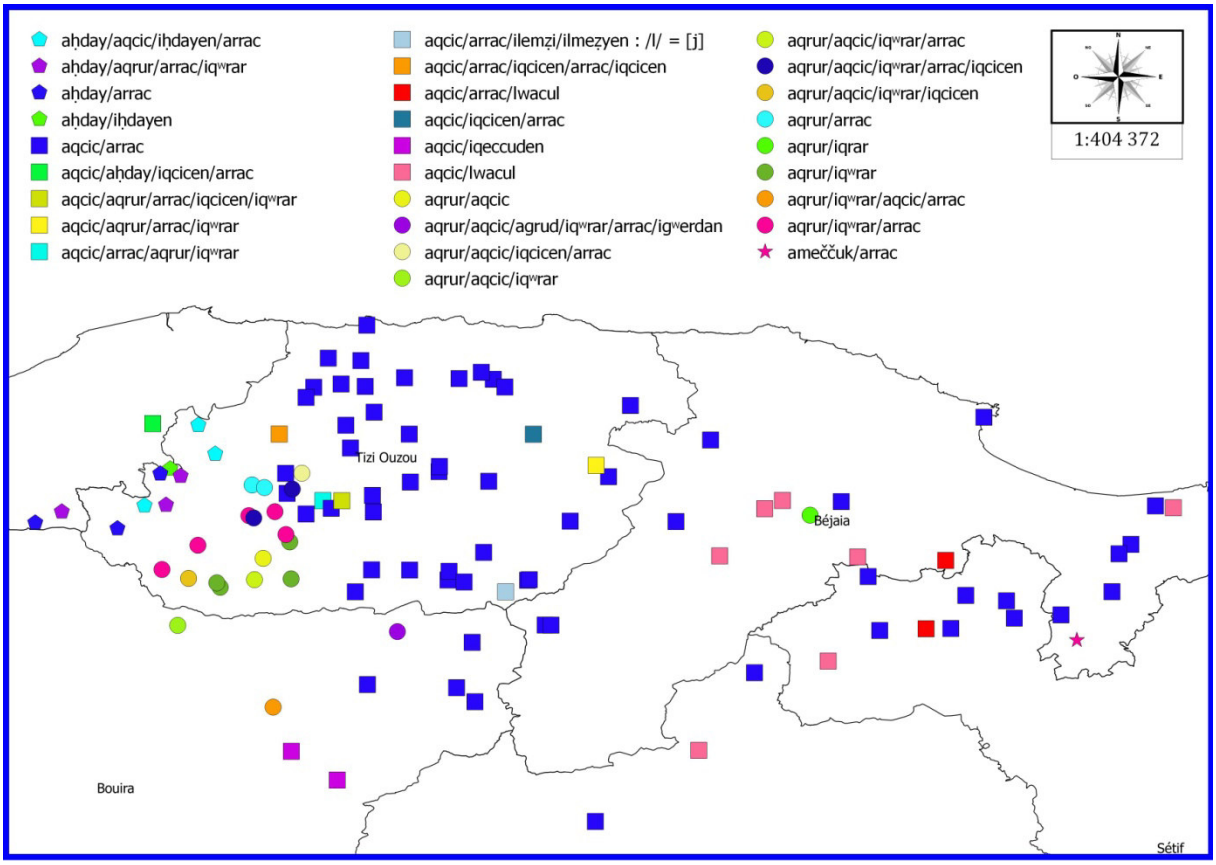

Le mot « garçon » connait plusieurs dénominations à travers les parlers kabyles. **Aqcic**, **aqrur** et **aḥday**. Une forme secondaire et marginale **ameccuk** est également rencontrée dans la localité de Draa El-Gaid /Berzakh et Rehamine (point n° 88). La variante **aqcic** pluriel **arrac** est la plus répandue, formée sur la base **QC**. À Mechtras-Tikesray (point n°12) le mot **aqcic/iqcicen** est employé à valeur appréciative.

Si la forme **aqrur** est employé pour « garçon » dans certains parlers (qui utilisent **aqcic**/**arrac**), dans d'autres désigne « un petit garçon ». La structuration du champ des êtres animés en fonction de différences d'âge n'est pas nettement maintenue et les termes par lesquels on désigne « garçon » suivant les différences d'âge auraient perdu leur spécialisation.

Cette diversité de dénomination observée dans plusieurs parlers kabyles s'explique, sans doute, par les différences d'âge : très petit, petit, adulte (adolescence),….. et chaque tranche d'âge devrait avoir sa propre dénomination. La variation observée dans ce cas résulterait de la perte de la spécialisation pour chaque tranche d'âge et la tendance de généraliser une dénomination (un seul terme pour les diverses tranches d'âge d'un garçon), et ceci est dû, probablement à la perte des termes par lesquels on spécialise les divers écarts d'âge dans certains parlers et dans d'autres ont gardé des dénominations pour quelques tranches d'âge d'un garçon, petit garçon, petit enfant, adulte, ….

Outre les divergences lexicales rencontrées précedemment, les aires des formes du pluriel du mot « garçons » sont distribuées en foisonnement sur l'aire kabyle. Hormis le pluriel **arrac**, qui domine l'aire kabyle, formé sur la base d'une racine totalement différente du singulier, les autres formes : **iqʷwrar**, **iḍdayen**, **iqcicen**, **lwacul**, **iqeccuden**, sont moins répandues et paraissent très secondaires et marginales. Dans le parler des Ait-Manguellat, J. M. DALLET a relevé pour le signifié « enfant » (sens pluriel, progéniture, les enfants) les termes suivants : **tadfert**, **dderya**, **arraw**, **tarwa**, **inilbi**, **tinilbit**, (DALLET, J-M., 1985 : 87).

À l'échelle inter-dialectale, le signifié « garçon » est rendu différemment. Ainsi, en mozabite : **buraxs** « enfant » ; à Béni-Menacer **wrexs/urexs** (BASSET René, 1894, p. 03) ; en touareg : **abaraḍ** « enfant » ; en ghadamsi : **anṭfal**, pluriel **əddrari** (« les enfants, postérité, les garçons » **əddrari** (arabe) (LANFRY J., 1968, pages. 36 et 77) ; en rifain : **arba** (JUSTINARD C., 1926, p. 09) ; en chleuh : **afrux** pl. **iferxan** « garçon » ; en chenoui et en siwi : **arrac** (pluriel devenu singulier) pl. **arracen** (BASSET, R., 1890 : 53).

Carte géolinguistique n° 20 : Les désignations du « genou » en kabyle

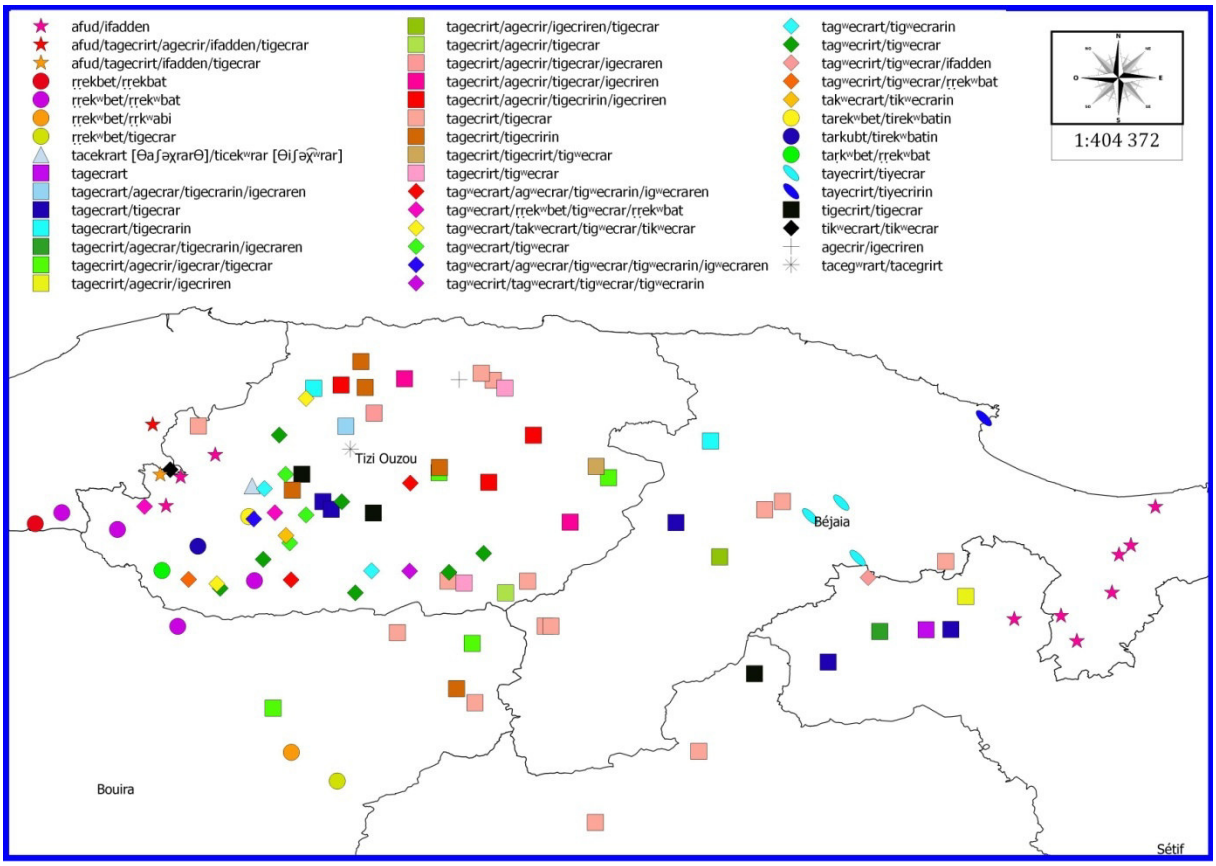

Les termes par lesquels on désigne le « genou » en kabyle varient totalement et/ou partiellement. Les variantes lexicales rencontrées à base **GCR** : **tagecrirt**, **tigecrirt**, **tagʷecrirt**, **tagʷecrart**, **tayecrirt**, **tikʷecrart**. La palatovélaire spirante [ɣ] connait des

mutations phonétiques vers l'uvulaire [**χ**] dans les localités (n° 07, 09, et 15) et vers la palatale [**j**] dans les localités (n° 84, 85,86 et 87). Une variante secondaire issue d'une métathèse est employée dans la localité (point n°05 et 21): **tacekrart** [**θaʃəχrarθ**] pluriel **ticekʷrar** [**θiʃəχʷrar**] et **tacegʷrart/tacegrirt** (point n° 21). L'augmentatif et péjoratif est également observé dans certains parlers : **agecrir**, **agecrar**, ….

Tagecrirt a également le sens de « force, santé » ; **agecrir** « genou, rotule ». Dans la zone sud ouest de la Kabylie, le contact du kabyle avec la région arabophone est quasi-permanent, a engendré le recul du kabyle face à l'arabe et l'emprunt d'origine arabe **ṛṛekʷbet** pluriel **ṛṛekʷbat/ṛṛekbat/ṛṛekʷabi** a supplanté le terme de souche berbère pour dénommer « genou ». Dans les localités de l'extrême est et celles de l'extrême ouest de la Kabylie, c'est le terme **afud** pluriel **ifadden** qui est employé pour désigner « genou », par extension « force », le diminutif (féminin) **tafadact**, pluriel **tifadacin** est utilisé dans certains parlers pour « patte ».

Ailleurs, dans les autres parlers berbères, la même base qui a fourni des termes identiques partiellement différents et souvent identiques (communs). En touareg : **afud**, pluriel **ifadden** « genou, articulation du doigt », par extension « coude (relief de terrain) arbre, branche, bourgeon d'arbrisseau, par extension « bataille, combat » ; en siwi et en néfoussi : **fud** pluriel **ifuden** « genou » ; en ghadamsi : **ufəd** pluriel **fedden** « genou » (LANFRY J., 1968 : 87) ; en waregli : **fud** pluriel **ifudan** « genou » ; en mozabite : **fud** pluriel **ifadden** « genou » par extension « force » ; à Bot'ioua : **foud'** « genou » (BASSET R., 1894 : 06) ; en tamazight du Maroc central : **afud** pluriel **ifaden** « genou, nœud des végétaux », par extension «force, vigueur, richesse, pouvoir » **tafutt**, pluriel **tifaddin** « petit genou » ; en chleuh : **afud** pluriel **ifadden** « genou, nœud de tige, de roseau » ; en chaoui : **fud**, pluriel **ifadden** « genou » ; en berbère de Zénaga : **afud**, **awffed**, pluriel **uffeden** « genou ». (Sur la Racine **FD/WFD**, voir HADDADOU, 2003 : 554).

Carte géolinguistique n° 21 : Les désignations du « goitre » en kabyle

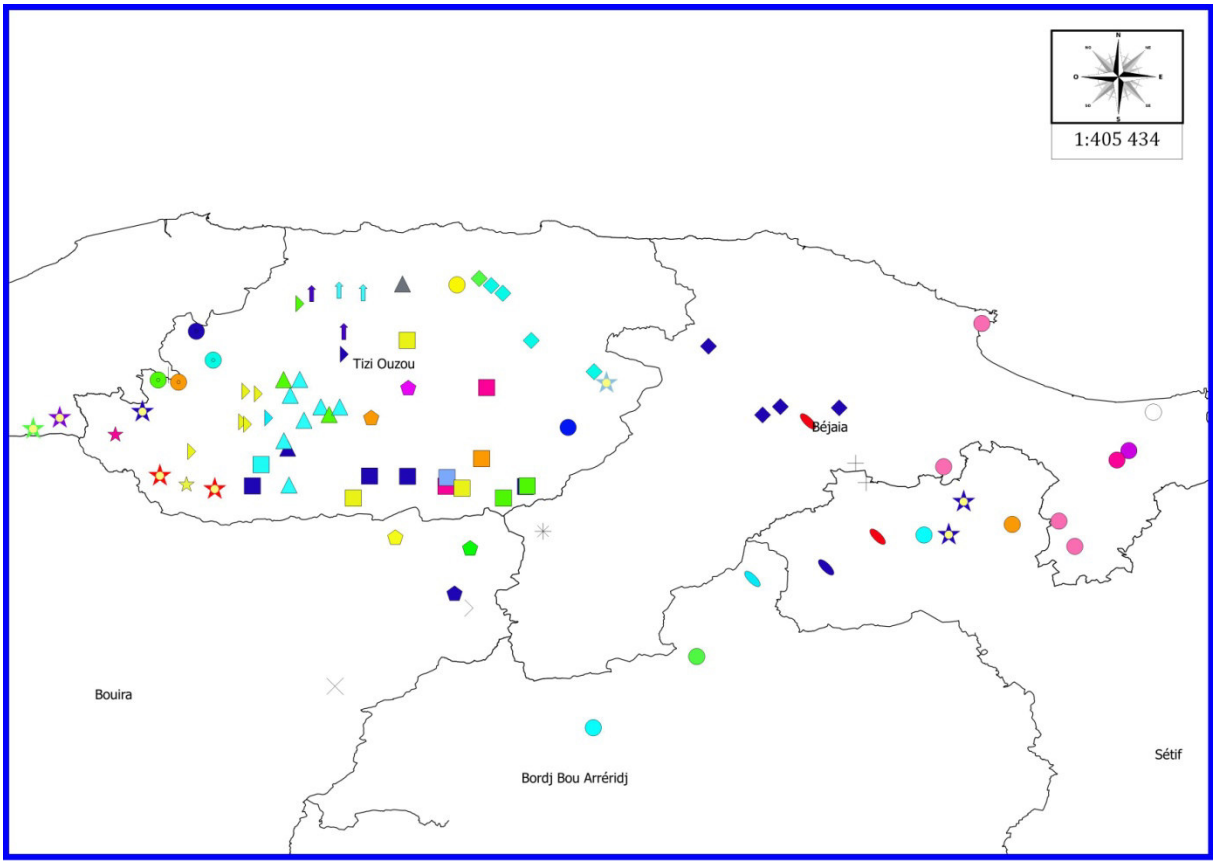

Légende

- agajuj [aɣaʒoʒ]/igajujen [iɣaʒoʒən]
- agaẓuẓ
- agaẓuẓ/iguẓaẓ
- agergur/igerguren
- agergur/igerguren
- agergur/igerguren
- agerziz
- aguẓ
- aguẓ/aḥaẓuẓ/iḥaẓuẓen/aḥelquq
- aguẓ/iguẓen
- aguẓ/iguẓen/aḥeẓqul//iḥeẓqulen : /l/ = [j]
- aḥaẓuẓ
- aḥaẓuẓ/iḥaẓuẓen
- aḥaẓuẓ/iḥuẓaẓ
- aḥebrur/iḥebrar/taḥebrurt/tiḥebrar
- aḥebrur/iḥebrar/tiḥebrar
- aḥebrur/iḥebruren
- aḥegrur/iḥegruren
- aḥelqum/iḥelqumen
- aḥelquq
- aḥenqul/iḥenqulen
- aḥenqʷel/iḥenqʷlen
- aḥerjuḍ/iḥerjuḍen
- aḥeẓqul
- aḥeẓqul/iḥeẓqal
- aḥeẓqul/iḥeẓqal : /l/ = [j]
- aḥeẓqul/iḥeẓqulen
- aḥeẓqul/iḥeẓqulen : /l/ = [j]
- aḥeẓqul/iḥeẓqulen : /l/ = [j]/aguẓ/aguẓen
- aḥeẓqul/iḥeẓqulen/taɣʷbelt/tiɣʷeblatin
- aḥeẓẓul/iḥeẓẓulen
- aḥeẓẓul/iḥeẓẓulen/taḥeẓẓult/tiḥeẓẓulin
- aḥluẓ
- aḥluẓ/aḥẓul/iḥluẓen/iḥẓulen
- aḥẓul/iḥẓal
- akaẓuẓ/ikaẓuẓen
- iḥleẓ/iḥelẓen
- akaẓuẓ
- akaẓuẓ/ikeẓẓaẓ
- akaẓuẓ/ikuẓaẓ
- akaẓuẓ/ikuẓaẓ/ikaẓuẓen
- iḥenqel/aḥanqul/iḥenqulen
- iḥeẓqel/iḥejqel/iḥenẓel
- lfeqɛa/lefqaɛi
- ljeqɛa
- aqẓul/iqeẓlan/taɣbelt
- agerjuḍ/igerjuḍen/aḥerjuḍ/iḥerjuḍen
- akerkur/ikerkuren
- aɣʷbel/iɣʷeblan
- aɣbel/iɣeblan
- taɣbult
- taɣbult/tiɣʷeblin
- taɣʷbelt/tiɣʷeblin

Cette carte illustre clairement une distribution et un foisonnement des variantes du lexème « goitre » en kabyle. Une dizaine (pléthore) de variantes et de signifiants qui différent partiellement et totalement sont recensés en Kabylie et chaque variante est employée dans une zone ou un parler très restreint. Nous avons donc rencontré les signifiants suivants : **aguẓ**, **agaẓuẓ**, **akaẓuẓ**, **iḥleẓ**, **aḥeẓẓul**, **aḥeẓqul** pl. **iḥeẓqulen/iḥeẓqal**, [**aħəzquj**], **aḥebrur**, **aḥenqul**, **aqẓul**, **taɣbult**, **taɣʷbelt** pl. **tiɣʷeblatin/tiɣʷeblin** et **taɣbelt** avec une spirante [**v**], **agerjuḍ**, **aḥerjuḍ**, **aḥegrur**, **ljeqɛa**, **agergur**, **ageṛguṛ**, **akerkur**, **aḥelqum**. Le terme **akerkur** attesté dans les localités n°85 (Tifritine) et n° 102 (Ait Mouhli, Vge. Boussaada et Ahfir), est frappé de tabou dans les localités de la Kabylie ouest ; il désigne par ce fait « le postérieur ».

Carte géolinguistique n° 22 : Les désignations du terme « intestin » en kabyle

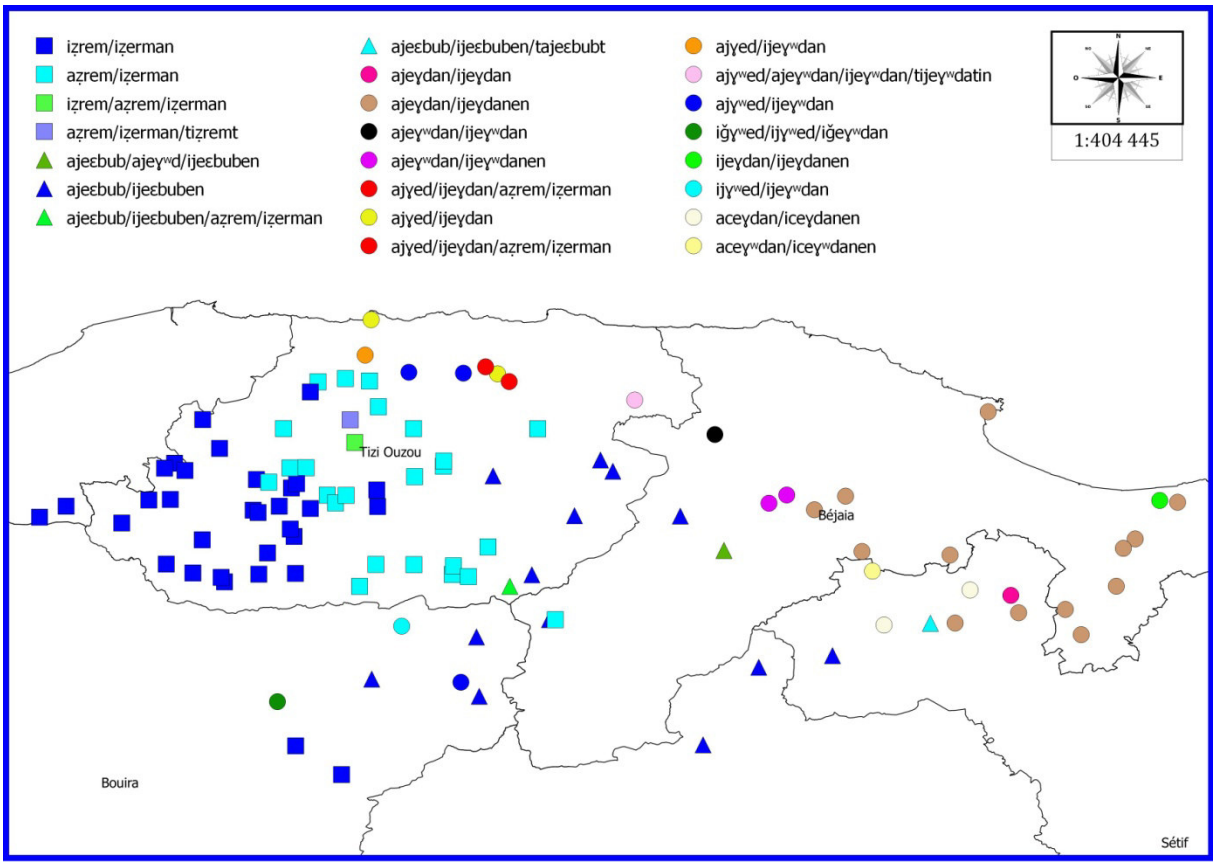

« L'intestin » connait trois (03) grandes catégories de dénominations en kabyle qui sont totalement différentes au niveau de la racine :

1- **iẓrem/aẓrem** pl. **iẓerman** ;
2- **ajɣed/ajɣʷed/ijɣʷed/ajeɣʷdan/iğɣʷed/acɣʷed/aceɣdan/aceɣʷdan** ;
3- **ajeɛbub** pl. **ijeɛbuben**.

La première catégorie, renferme les variantes morphologiques **iẓrem**/**aẓrem** pl. **iẓerman**. Elles sont très répandues et connaissent plus d'extension sur l'aire kabyle. La variante **iẓrem** à voyelle initiale ''**i**'' est localisées dans la zone de l'extrême-ouest de la Kabylie et dans les parlers de l'extrême sud de la wilaya de Tizi-Ouzou avec 32 occurrences. Le signifiant **aẓrem** à voyelle initiale ''**a**'' est observé dans la zone ouest de la Kabylie avec 27 occurrences. Deux variantes morphologiques au niveau de la voyelle initiale : ''**i**'' / ''**a**''.

La 2ème catégorie, regroupe les variantes : **ajɣed** / **ajɣʷed** / **ijɣʷed** / **ajeɣʷdan** / **iǧɣʷed** / **acɣʷed** / **aceɣdan** / **aceɣʷdan**. Elles sont localisées surtout dans les parlers maritimes et dans la zone de l'extrême-est de la Kabylie. Nous nous apercevrons dans cette catégorie des variations morphologiques au niveau de la voyelle initiale ''**a**'' variante ''**i**'' et, phonétiques marquée par la mutation de la chuintante sonore [**ʒ**] vers l'affriquée [**d͡ʒ**] et vers la chuintante sourde [**ʃ**] dans les localités suivantes (points n° 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, et 90 et les points n°101, 102, 105, 107, 108). Dans la zone de l'extrême-est de la Kabylie, nous avons rencontré également des formes de pluriel usité comme singulier avec des nuances phonétiques remarquables : **ajeɣʷdan** / **ajeɣdan** / **aceɣdan**. Le passage de **ajeɣʷdan**/**ajeɣdan**/**ijeɣdan**/**aceɣdan** du pluriel au singulier **ajeɣʷdan**/**ajeɣdan**/**aceɣdan** est obtenu par la modification de la voyelle initiale (ou préradicale) ''**i**'' en ''**a**'' et avec suffixation de –**n** sur ce nouveau singulier. Un phénomène similaire d'un pluriel devenu singulier[5] en berbère a été déjà souligné par André BASSET en 1932 confirmé en 1937 pour le cas de **tafednint** pluriel **tifedninin** « orteil » attesté dans les villages de la montagne des Metmata dans le sud tunisien (à Tamezrett, Zraoua, Taoujjout).

La troisième catégorie, renferme la variante **ajeɛbub** pl. **ijeɛbuben**. Cette variante est très dispersée en kabyle avec 16 occurrences. Ailleurs, dans les autres dialectes berbères, « l'intestin » est désigné par les termes suivants : en ghadamsi : **adan** pluriel **adanen** « intestin, boyaux », **ɣanfadan** « masse graisseuse adhérente aux intestins » (LANFRY J., 1968, p. 71) ; en siwi : **aṣrum**, pl. **iṣerman** « boyau, intestin » ; en mozabite : **tasṛemt**, pl. **tiseṛmin** « boyau, tripe, intestin » ; en tamazight du Maroc-central : **aṣrem**, pl. **iṣerman** « intestin, boyau, entraille » **azrem**, pl. **izerman** « ver de terre, ténia ». (Pour plus de détail sur la racine **ẒRM**, voir HADDADOU, 2003, p. 772).

[5] BASSET A., « Un pluriel devenu singulier en berbère », In. *GLECS*, Tome III, 1937-1940, p. 19.

Carte géolinguistique n° 23 : Les désignations du terme « jambe » en kabyle

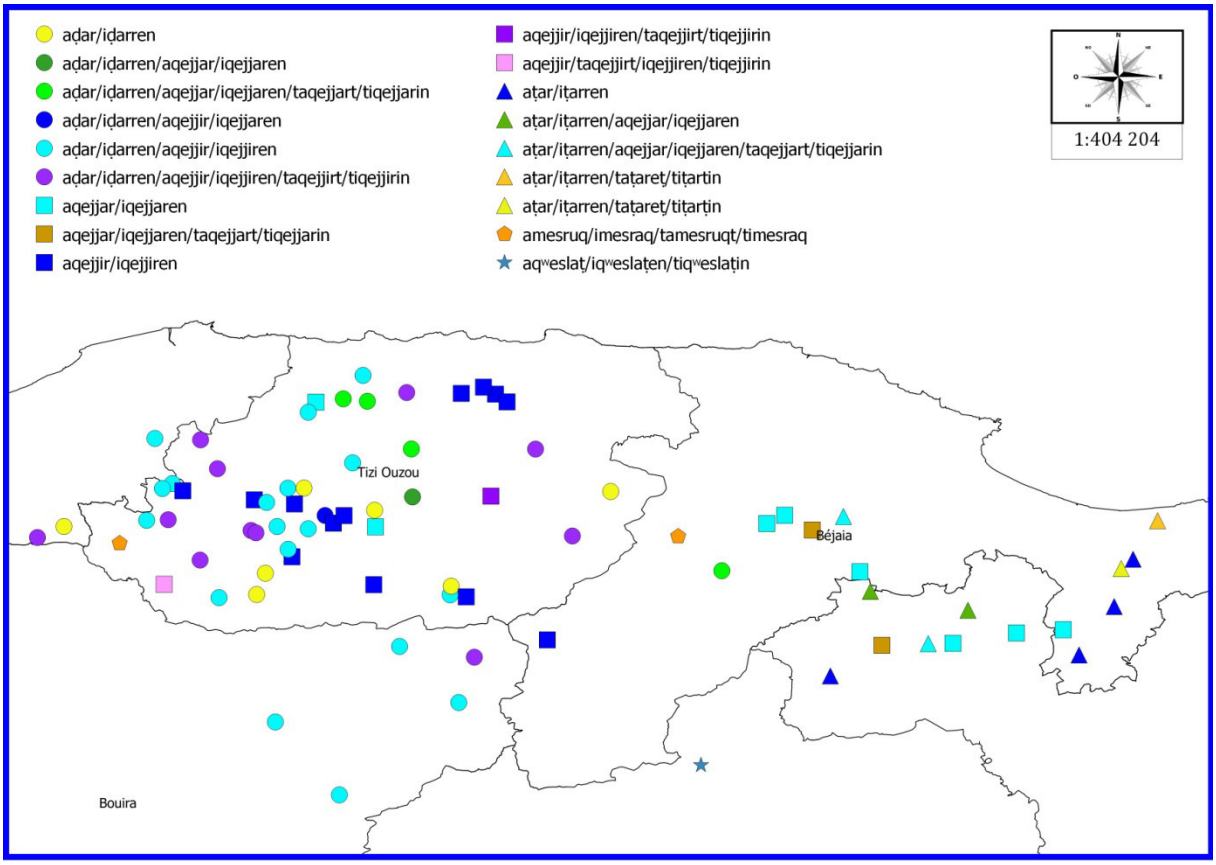

« La jambe » est désignée par des signifiants partiellement et/ou totalement différents. **aḍar/aṭar** ; **aqejjar /aqejjir** ; **taqʷeslaṭ** ; **tamesruqt**.

Les termes **aḍar/aṭar** utilisés semble connaitre un transfert sémantique (et se confond) avec le signifié « pied ». Le signifiant **aḍar** semble a perdu sa spécialisation et tend à être utilisé même pour « jambe » dans plusieurs points d'enquête en Kabylie.

Les variantes morphologiques au niveau de la voyelle initiale **aqejjar/aqejjir** sont très remarquables à travers les parlers de la Kabylie. (Voir la carte de désignations de « pied » en kabyle).

Des variantes marginales sont rencontrées en kabyle : **taqʷeslaṭ** diminutif **taqʷeslaṭ** attestée à Azrou (Point n° 110) ; **tamesruqt** à Louta (point n° 80).

Des expressifs du type ***Iqejwiḥen*** sont également attestés dans les localités suivantes : (point n°05) ; et ***iqejbabaren*** dans la région d'Ait Ouacif. En touareg : **êleɣ** pl. **elɣân** « jambe (du genou à la cheville) » ; en ghadamsi : **aḍar** pluriel **ḍaren** (LANFRY J., 1968, p. 83). (Voir ègalement les commentaires et la carte géolinguistique du terme « pied » en kabyle).

Carte géolinguistique n° 24 : Les désignations du terme « joue » en kabyle

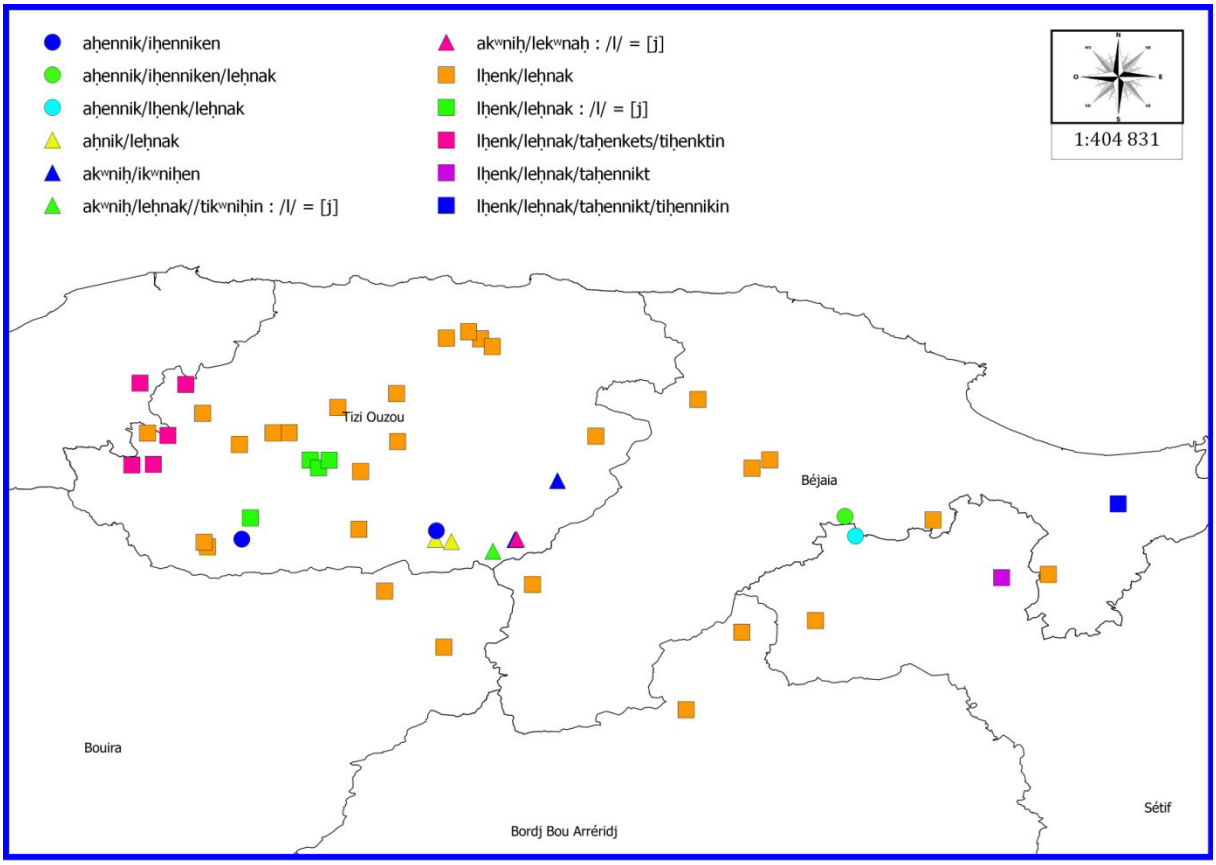

Partout en kabyle « la joue » est désignée par un terme emprunté à l'arabe ***elḥenk***. L'emprunt non intégré qui n'a connu aucune adaptation : **lḥenk** pl. **leḥnak** est très répandue, il est rencontré avec l'article ‘’ ***el*** ‘’ ; très dispersé sur l'aire kabyle et il est employé par la majorité des points d'enquête. L'emprunt a connu dans quelques localités deux types d'intégration :

Le premier sous forme de métathèse ou interversion de consonnes radicales : **akʷniḍ** pl. **ikʷniḥen/lekʷnaḥ/[jəkʷ͡naħ]/leḥnak**. Ces variantes employées dans quelques localités de la zone sud-est de la Kabylie ;

Le deuxième par changement morphologique et tension consonnatique : **aḥennik** pl. **iḥenniken/leḥnak**. Ces variantes sont moins répandues sur l'aire kabyle et sont éparpillées sur l'aire kabyle. Signalons également que le terme **amayag**, pl. **imuyag** « joue et mâchoire, un des côtés de la hâchette » est employé en kabyle (emploi très rare, archaique).

Dans les autres parlers berbères, voici les termes relevés : en mozabite : **aǧǧay**, pl. **iǧǧayen**, **aǧǧayen** « joue », **abeqqa**, pl. **ibeqqayen** « joue », par extension « gifle » ; en waregli : **aggay**, pl. **aggayen** « pommette des joues » ; **abeqqa**, pl. **ibeqqayen** « joue », par extension « gifle » ; en néfousi : **aǧǧay**, pl. **aǧǧayen** « joue » ; en tamazight du Maroc central : **aggay**, **agga**, pl. **aggayen** « joue, bajoue, mâchoire », **taggayt**, pl. **taggayin** « joue, petite joue »,

agay, **aga**, pl. **agaten** « moitié d'une bouchée » ; en chaoui : **magg**, pl. **imaggyen** « joue ». (Pour plus de détail sur la racine **GY**, voir HADDADOU, 2003, p. 590).

Les désignations du terme « langue » en kabyle

Le terme « langue » est désigné partout, en kabyle, par un terme commun **iles** avec des nuances phonétiques remarquables. Les remarques et les commentaires que nous pouvons faire sur la distribution des variantes du terme « langue » sont les mêmes que celles déjà énoncés précédemment pour le terme « cœur ».

Les désignations du terme « larme, pleur » en kabyle

Le signifié « larme, pleur » est rendu partout en kabyle par un seul signifiant **imeṭṭi/imeṭṭawen**. Ce dérivé est formé, sans doute, par préfixation de **im-** à la base nominale **tiṭ** « œil ». La base nominale a fourni aussi le verbe **smiṭṭew** « larmoyer ».

À Kendira-Centre-El-Merdj (point n° 95) : **imeṭṭawen n uzumba** « pin noir s'il est encore mou » ; **tifiẓẓa** « pin noir quand il devient sec : *ma yeqqar* ».

En touareg : **amiṭ**, pl. **imeṭṭawen** « pleur, larme » ; en siwi : **imeṭṭawen**, plssg « pleurs, larmes » ; en néfousi : **ameṭṭa**, **meṭṭiw**, pl. **imeṭṭiwen/imeṭṭawen** « pleur » ; en ghadamsi : **ameṭṭa**, pl. **meṭṭawen** «larme, pleur », pl. **end ameṭṭa** « choses grosses comme des larmes » (LANFRY J., 1968, p. 81) ; en mozabite : **imeṭṭawen** « pleurs, larmes » ; en waregli : **imeṭṭrawen**, sgspl « larmes, pleurs » ; en tamazight du Maroc central : **imeṭṭi**, pl. **imeṭṭawen**, **imiṭṭi**, **imiṭṭiw**, pl. **imiṭṭawen** « larme, pleur » ; en chleuh : **ameṭṭa**, **ameṭṭu** pl. **imeṭṭawen** « larme » ; en rifain : **amiṭ**, **ameṭṭaw**, pl. **imeṭṭawen** « larmes, pleurs » ; en chaoui : **ameṭṭu**, pl. **imeṭṭawen** « pleur, larme » ; en berbère de Zénaga : **enḍawen**, plssg « pleurs, larmes ». (Pour plus de détail sur la racine **YḌW**, voir HADDADOU, 2003, pages 638 et 748).

Carte géolinguistique n° 25 : Les désignations du terme « lèvre » en kabyle

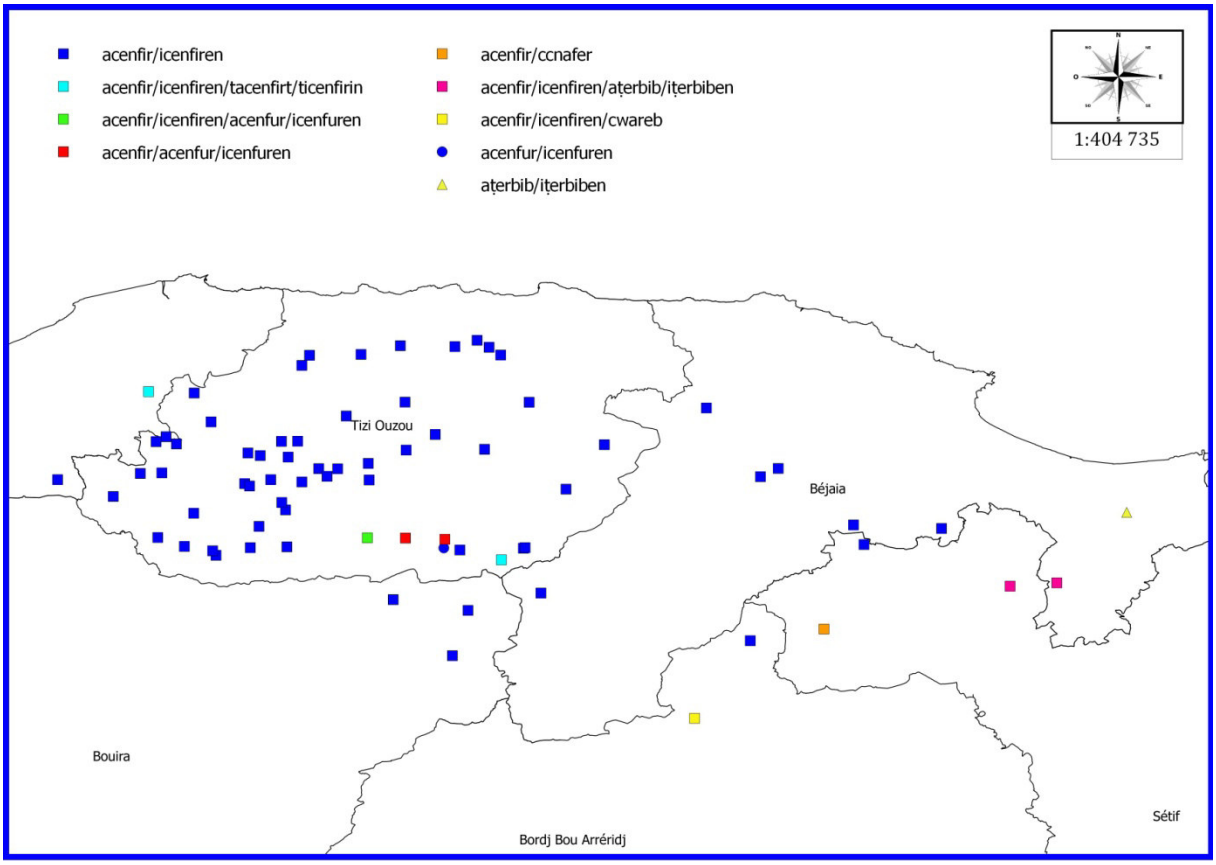

« La lèvre » est rendue par des signifiants et des lexèmes totalement ou partiellement différents. La forme la plus répandue est construite sur la base de **NFR** par ajout du préfixe **c-. acenfir** pluriel **icenfiren**, diminutif **tacenfirt** pluriel **ticenfirin**. Le signifiant **acenfur** pluriel **icenfuren** est également rencontré dans les localités suivantes : Ait Daoud (point n° 48) et Ait Toudert (point n° 50). Des formes secondaires **aṭerbib** pluriel **iṭerbiben** avec une spirante [**v**] sont attestées surtout dans les localités de la zone de l'extrême est de la Kabylie (points n° 90, 94, et 108). Dans la localité n° 106, le singulier **acenfir** fournit un pluriel interne très marginal **ccnafer**. L'emprunt pluriel **ccwareb** concurrence la forme kabyle **icenfiren** dans la localité d'Azrou à Bord Bou-Arréridj (point n° 110).

Dans les autres dialectes berbères, en touareg : **aḍolay**, **aḍaluy/iḍlay (**CORTADE J. M., 1967, p. 280) ; en ghadamsi : **aḍalis** pluriel **ḍelsan** (LANFRY J., 1968, p. 82) ; en chleuh : **anfur**, pl. **anfuren** « lèvre inférieure » ; en rifain : **agenfir,** pl. **igenfuren** (préfixe **g-**) « lèvre » ; en chaoui : **acenfir**, pl. **icenfiren** « grosse lèvre ».

Carte géolinguistique n° 26 : Les désignations du terme « mollet » en kabyle

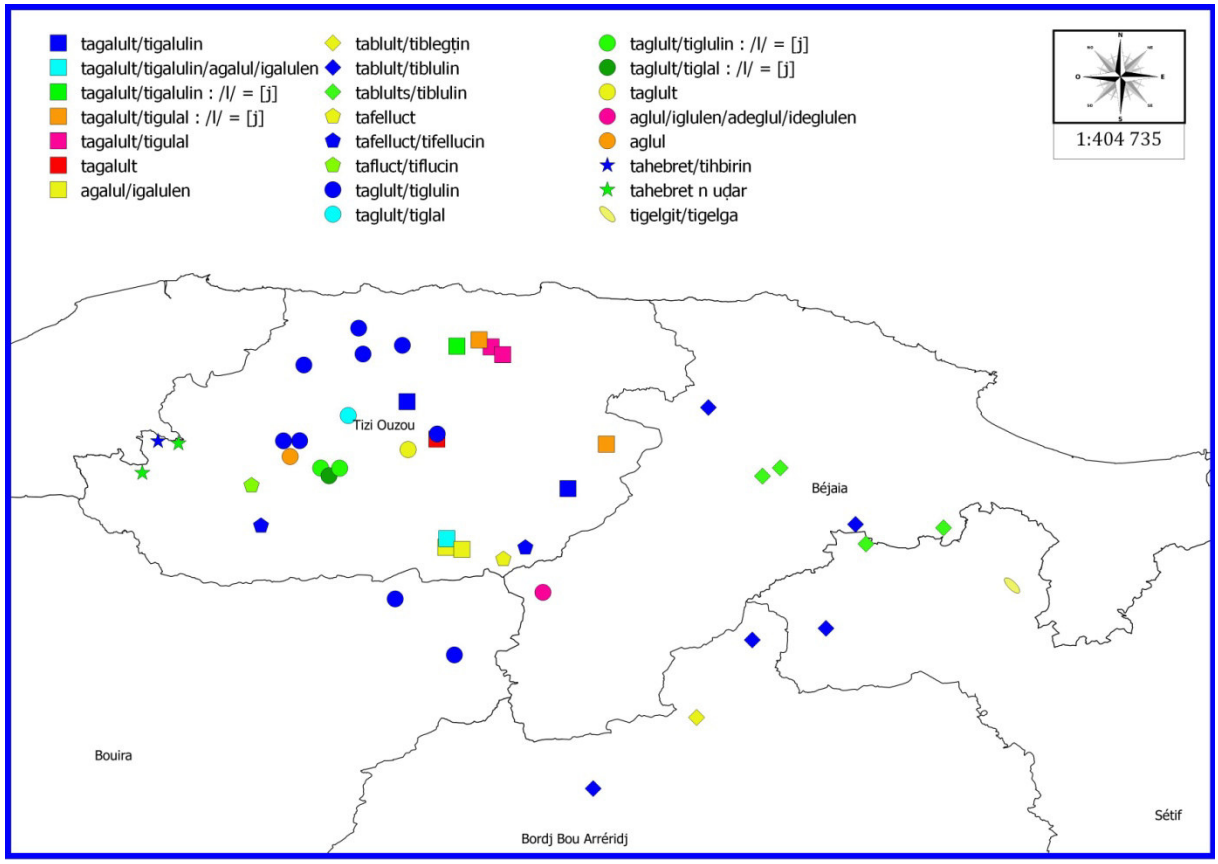

« Le mollet » est rendu par divers signifiants à travers les parlers de la Kabylie. Quatre catégories de désignations rencontrées :

La première, renferme les variantes : **tagalult/[θaɣajult]** pl. **tigalulin/tigulal**. Dans l'expression : ***ttɣummu ciṭuḥ igalulen-im*** ! « Couvre un peu tes jambes (à qui s'habille trop court ; ironique : le pluriel **iglulen** est souvent péjoratif).

La deuxième, englobe les variantes **tablult [θavlult]/[θavlul͡ts]** pl. **tiblulin/tiblegṭin**, issues de la mutation phonétique de la palato-vélaire [**ɣ**] vers la labiodentale spirante [**v**]. Elles sont rencontrées dans la zone de l'extrême oriental de la Kabylie ;

La troisième, renferme les variantes morphologique ayant subi la chute de la voyelle médiane ''**a**'' du thème nominal : **taglult [θaɣlult]/[θaɣlul͡ts]** pl. **tiglal/tiglulin**, **aglul** pl. **iglulen** (gros) ; très éparpillées sur l'aire kabyle. Chez les Ait Mangellat, deux formes employées : **taglult** et **tagalult** (DALLET, 1981 : 257).

La quatrième, englobe les variantes : **tahebret n uḍar** / **tahebret** pl. **tihbirin**. Elles sont issues de la base **HBR** au sens de « viande, chaire, bien rempli de viande». Elles sont localisées et employées dans la zone de l'extrême occidental de la Kabylie.

Nous avons également rencontré des variantes secondaires moins répandues à travers les parlers kabyles. Le terme **adeglul** pl. **ideglulen** est attestée dans la localité de Tabouda (point

n° 78) ; les variantes : **tafelluct** pl. **tifellucin** sont employées dans les localités d'Iguefilen et Tirourda (points n° 56, 57), et **tafluct** pl. **tiflucin** est rencontrée à Ait-Zaim (point n° 16); **tigelgit** pl. **tigelga** est employée dans la localité de Oued-Ouirane (point n° 108).

En ghadamsi : **elfaret** « mollet » (LANFRY J., 1968, p. 96) ; en tamazight du Maroc central : **ileɣ**, pl. **ilɣan** « mollet ».

Carte géolinguistique n° 27 : Les désignations du terme « nez » en kabyle

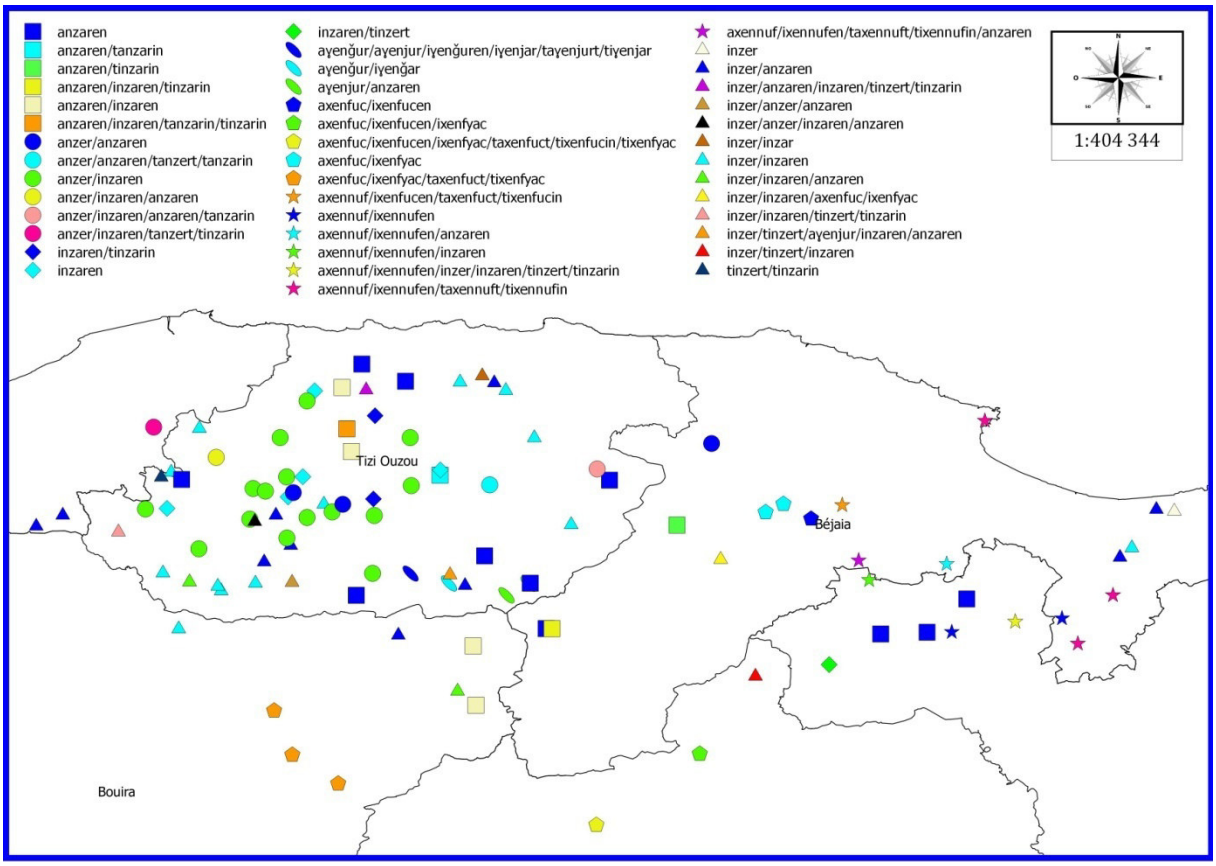

« Le nez » connait des appellations diversifiées au plan lexical et morphologique. **Inzer/anzer/anzaren/inzaren** et **inzar** (pluriel); tantôt au singulier tantôt au pluriel, sont des signifiants appartenant à la catégorie la plus éparpillée sur l'aire kabyle. Cette variabilité de signifiants formée à base de **NSR** « se moucher » semble connaitre une mutation phonétique. La 2ème consonne radicale /**S**/ s'est sonorisée et devient une sifflante /**Z**/. En touareg **nher** ; **yettɣunjur**, **aɣunjer** « être aquilin ; avoir le nez aquilin ; avoir un nez bien conformé » (DALLET, J.M. page 619).

D'autres formes secondaires sont également observées surtout dans la zone de l'extrême Est de la Kabylie ; il s'agit de : **axennuf/ixennufen**. Notons que dans certains points de cette zone, les signifiants **inzer/inzaren/anzaren** sont aussi rencontrés et utilisés concurremment.

Le terme **axenfuc** pluriel **ixenfucen**/**ixenfyac** attesté dans les points suivants : 82, 83, 84, 109 et 110.

Les variantes secondaires de formation expressive : **Aɣenjur** / **aɣenğur** / **iɣenğuren** / **iɣenjar** / **iɣenğar** employées dans la zone Sud Est de la wilaya de Tizi-Ouzou pour désigner « le nez », formées sur une base verbale quadrilitère **ɣNJR** > **NZR**. Cette base a donné les dérivés : **sɣunjer ; yesɣunjur ; asɣunjer ; aseɣɣunjer** « donner un beau nez, un beau visage » ; **aɣenjur** « gros nez ; nez remarquable » ; **bu-uɣenjur** « qui a gros nez » ; **taɣenjurt** « nez ; beau nez, long et fin » ; **bu-tɣenjurt** « qui a beau nez » (DALLET J.M. page 619). À Ait-Khalfoun (point n°29) : **aɣenjur** (péjoratif : celui qui a un beau nez, charme, …) et **tinzert** « narine » ; à Ahfir (point n° 42/102) : **anzer *** au singulier, n'est pas employé (selon notre informateur) ; en kabyle : **tinzert**, pl. **tinzar**, **tanzarin** « narine, nez, p. ext. honneur, amour propre » **anzaren**, plssg « nez, p. ext. honneur », **ffunzer** « saigner du nez » **sffunzer** « faire saigner du nez » ;

En touareg : **tinhâr** « narine » ; à Djebel Nefousa **tenzert** pluriel **tenzar** « nez » (MOTYLINSKI A. De, 1898 : 13).

tenhert, pl. **tinhâr** « narine (personnes et animaux) » (Trg) ; **tanzart** « nez » (Siw) ; **tinzert**, pl. **tinzar** « narine » (Nef) ; **tanzart**, pl. **tenzar** « nez » (Ghd) ; **tinzert**, pl. **tinzar** « nez, narine, p. ext. honneur » (Wrg) ; **tinzert**, pl. **tinzar** « nez, narine » (Mzb) ; **tinzert**, pl. **tinzar** « narine, pl. : « nez » **tigenzert**, **tiyenzert**, pl. **tigenzar** « narine, p. ext. maille , nœud, boucle » **anzaren**, plssg « nez » **tanzarin** sgspl « petit nez » (MC) ; **tinxert**, pl. **tinxar** « narine, nez » **tinzart**, pl. **tinzar** « narine » (Chl) ; **tinzart**, pl. **tinzar** « narine » **anzar**, pl. **anzaren** « nez » (Rif) ; **tinzert**, pl. **tanzarin** « narine » **anzaren**, plssg « nez, p. ext. honneur » (Cha) ; **tijert**, pl. **tijeren** « narines », **tijeren**, plssg « nez » (Zng). (Pour la racine **NZR** et ses dérivés, voir HADDADOU, 2003 : 671).

Carte géolinguistique n° 28 : Les désignations de « l'œil » en kabyle

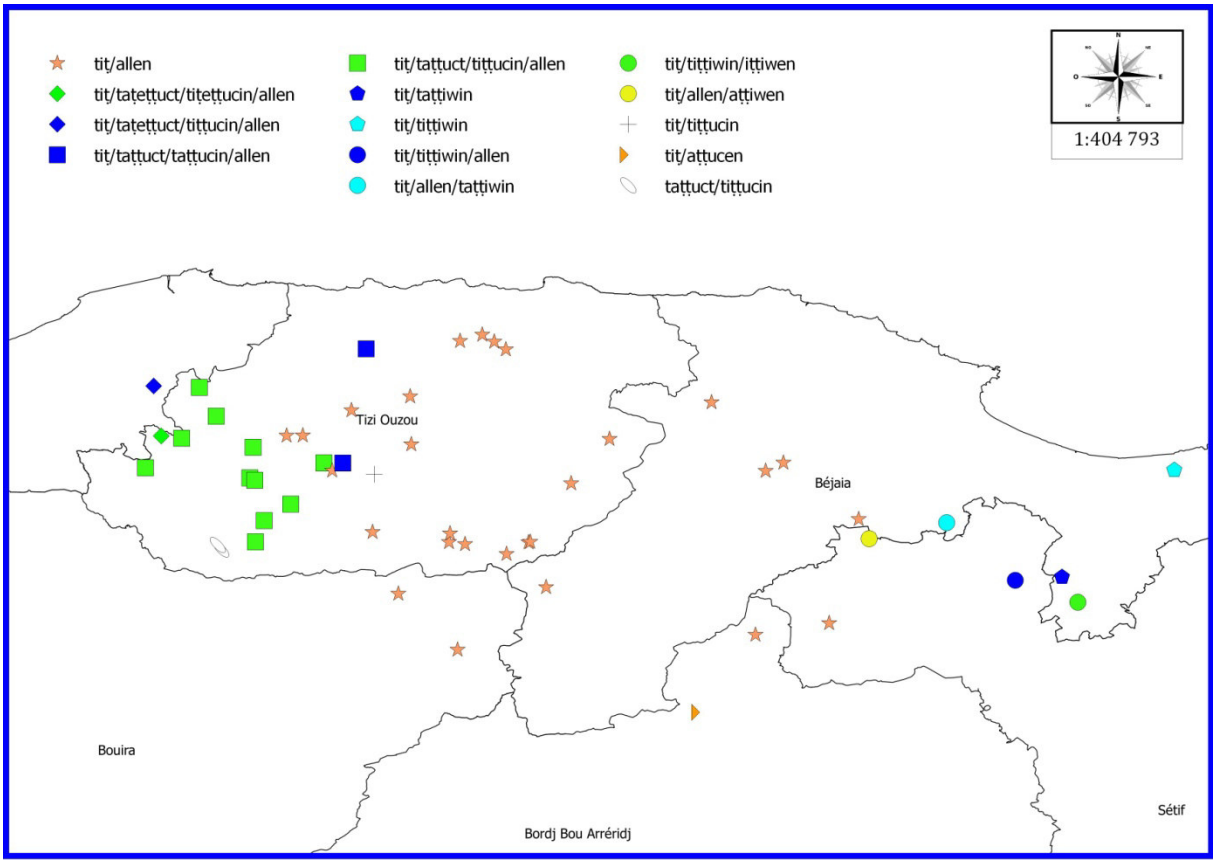

« L'œil » est désigné par des signifiants partiellement différents : **tiṭ** ; **taṭṭuct** ; **taṭeṭṭuct**. L'élément de base (la racine) de la formation est **Ṭ** issu de la racine **YḌW**. Le lexème le plus éparpillé en kabyle c'est **tiṭ** pluriel **allen**. Les dérivés expressifs par redoublement et l'adjonction du morphème diminutif ''**c**'' sont également observés dans quelques localités de la Kabylie pour désigner « le petit œil » : **taṭṭuct** pluriel **tiṭṭucin**/**taṭṭucin** ; **taṭeṭṭuct**. Dans la zone de l'extrême Est de le Kabylie des formes secondaires au pluriel sont rencontrées **tiṭṭiwin** ; **aṭṭiwen** ; **iṭṭiwen** « gros œil ». **bu-yiṭṭew** « borgne » ; **bu-waṭṭiwen** « aux gros yeux ». Par extension : **tiṭ** désigne «trou, orifice, attention, mauvais oeil». Dans la localité d'Azrou (point n° 110), le pluriel **aṭṭucen** est employé au sens péjoratif-augmentatif ; à Ahfir (point n°102) : **aṭṭiwen** (péjoratif-augmentatif). Le singulier **tiṭ** fournit partout, non seulement, le nom de larme **imeṭṭi** mais en kabyle et même dans quelques dialectes berbères un verbe qui signifie « larmoyer » : **smiṭṭew** (en kabyle) ; **smiṭṭ** (en chleuh et en tamazight du Maroc central) ; **smeṭṭu** (en touareg).

Dans les autres dialectes berbères, « l'œil » est désigné par des termes très proches issus d'une même base. En tamazight du Maroc central : **tiṭṭ** pluriel **allen** et **tiṭṭawin** (rare) « œil », par extension « ouverture, orifice, mauvais œil », **iẓri** « vue, yeux » ; en rifain : **tiṭṭ** pluriel **allen** et **tiṭṭawin** (rare) « œil » par extension « source » ; en chleuh : **tiṭṭ** pluriel **allen** et **tiṭṭawin** ; en

chaoui : **tiṭṭ** pluriel **tiṭṭawin** « œil », par extension « orifice, source, mauvais œil » ; en mozabite : **tiṭṭ** pluriel **tiṭṭawin**. En touareg : **tiṭ** pluriel **tiṭṭawîn** « œil », par extension « source, fleur, ouïe de violon » ; Ahaggar : **timezri**, « œil » (BASSET René, 1894 : 08) ; en touareg (parler de tawellemt) : **caṭṭ** pluriel **ciṭṭawen** ; en touareg (parler de tayyert) : **tyeṭṭ** pluriel **tyeṭṭawen** « œil », par extension « source » ; en siwi : **teṭ** pluriel **teṭṭawin**, par extension « source » ; en néfoussi : **tiṭ** pluriel **tiṭṭawin**, par extension « source » ; en waregli : **tiṭṭ** pluriel **tiṭṭawin**, par extension « centre, disque solaire » ; en berbère de Zénaga : **tuḍ**, pluriel **tudayin** « œil » par extension « source », **toḍ**, **tuḍ**, pluriel **daḍen** « œil » **enḍawen/daḍen**. Si le pluriel peut être rapproché du verbe **wali** « voir », mais semble issu du verbe **lli/lly** avec le sens de « pleurer, larmoyer » qui est employé en chaoui. (Pour plus de détail sur la racine **YḌW**, voir HADDADOU, 2003 : pages 286, 287 et surtout 748).

Carte géolinguistique n° 29 : Les désignations de « l'ongle » en kabyle

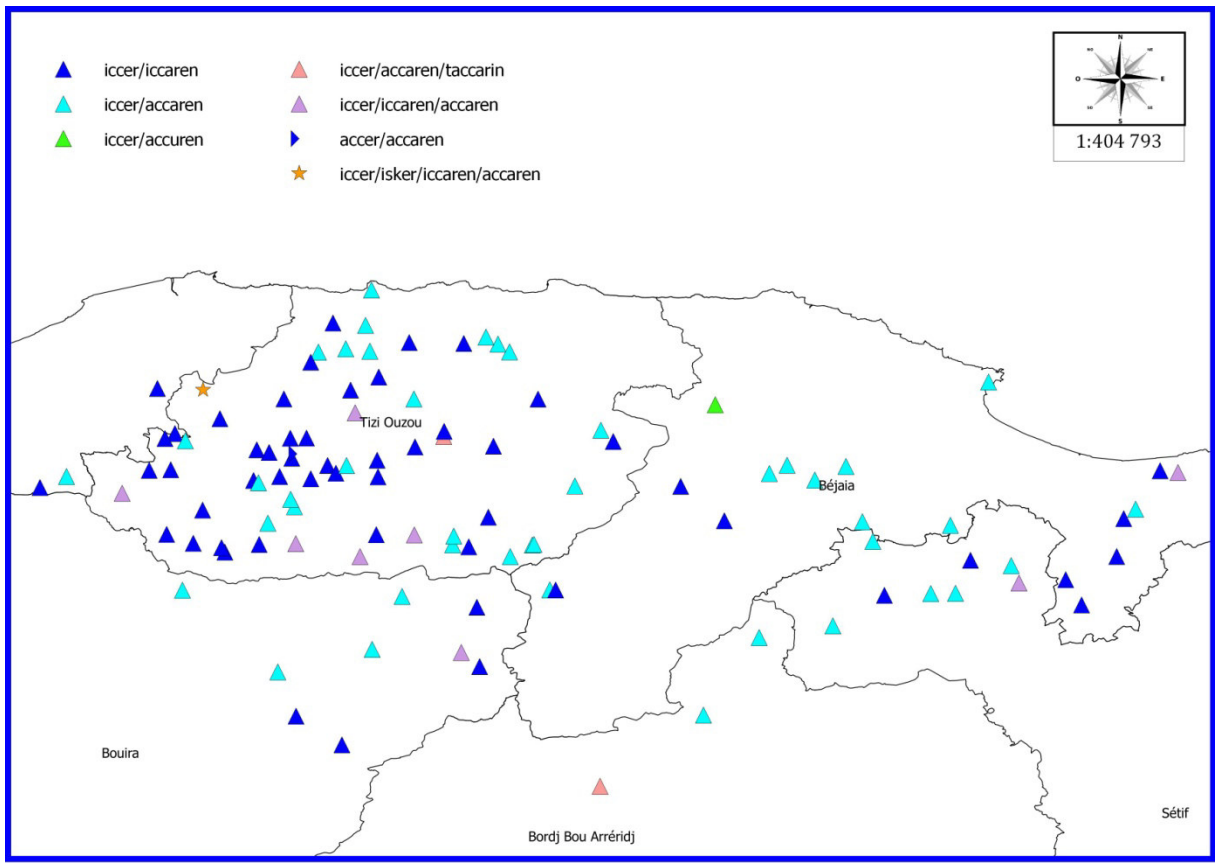

Partout en kabyle, le terme par lequel on désigne « l'ongle, griffe » est formé par la racine à base bilitère **CR**. Si la forme très répandue est **iccer** (au singulier), les divergences sont rencontrées au pluriel. Le pluriel **iccaren** (pluriel externe avec constance de la voyelle initiale ''**i**'') est très répandu avec 56 occurrences, le pluriel accaren (pluriel externe avec alternance de la voyelle initiale ''**i**''/''**a**'') est moins répandu en kabyle avec 42 occurrences. Le

signifiant marginal **accer** est employé dans la localité d'Ait Ouaneche (point n° 25). La variante à base trilitère **SKR** est attestée à Tadmait (point n° 13). La première consonne radicale ''***c***'' dans **CR** est issue par réduction de la séquence **SK** qui a évolué d'abord vers **CK** puis vers ''***C***'' tendu. **Taccarin** « ongles d'enfant ». Par extension, le mot peut désigner « pointe, germe » ;

Dans les autres dialectes berbères, le terme peut désigner les griffes d'animaux et les ongles de personnes : en touareg : **isker**, pluriel **askâren** ; « ongle, corne de pied (animal) » (Cortade, J.M. 1967, p. 65); à Djebel Nefousa **accer** pluriel **iccaren** (MOTYLINSKI A. De, 1898 : 11) ; en ghadamsi : **ackar**, pluriel **ackaren** , par extension « petite quantité » (LANFRY J., 1968 : 40) ; en siwi : **acir** « ongle » ; en waregli : **accar** « ongle, sabot des animaux, serre d'oiseau » ; en mozabite : **accar** « ongle, gros ongle » **taccart** « ongle » ; en tamazight du Maroc central : **isker**, **iccer** « ongle, griffe, serre, patte, sabot », par extension « pointe de quelque chose » ; en chleuh : **isker** « ongle », **baskar** « griffe » ; en rifain : **iccer** « ongle, griffe » ; en chaoui : **iccer** « ongle, serre d'oiseau » ; en berbère de Zénaga : **asker**, **esker**, pluriel **skeren**, **eskeren** « ongle, griffe » **teskert** « toute chose pointue ayant une griffe ». La forme féminine, **tiskert** variante **ticcert** par laquelle on désigne «l'ail » dans tous les dialectes berbères, semble formée par métaphore en raison de sa ressemblance avec l'ongle. (Pour plus de détail sur la racine **SKR**, voir HADDADOU, 2003 : pages 301, 302 et surtout 714).

Carte géolinguistique n° 30 : Les désignations de « l'oreille » en kabyle

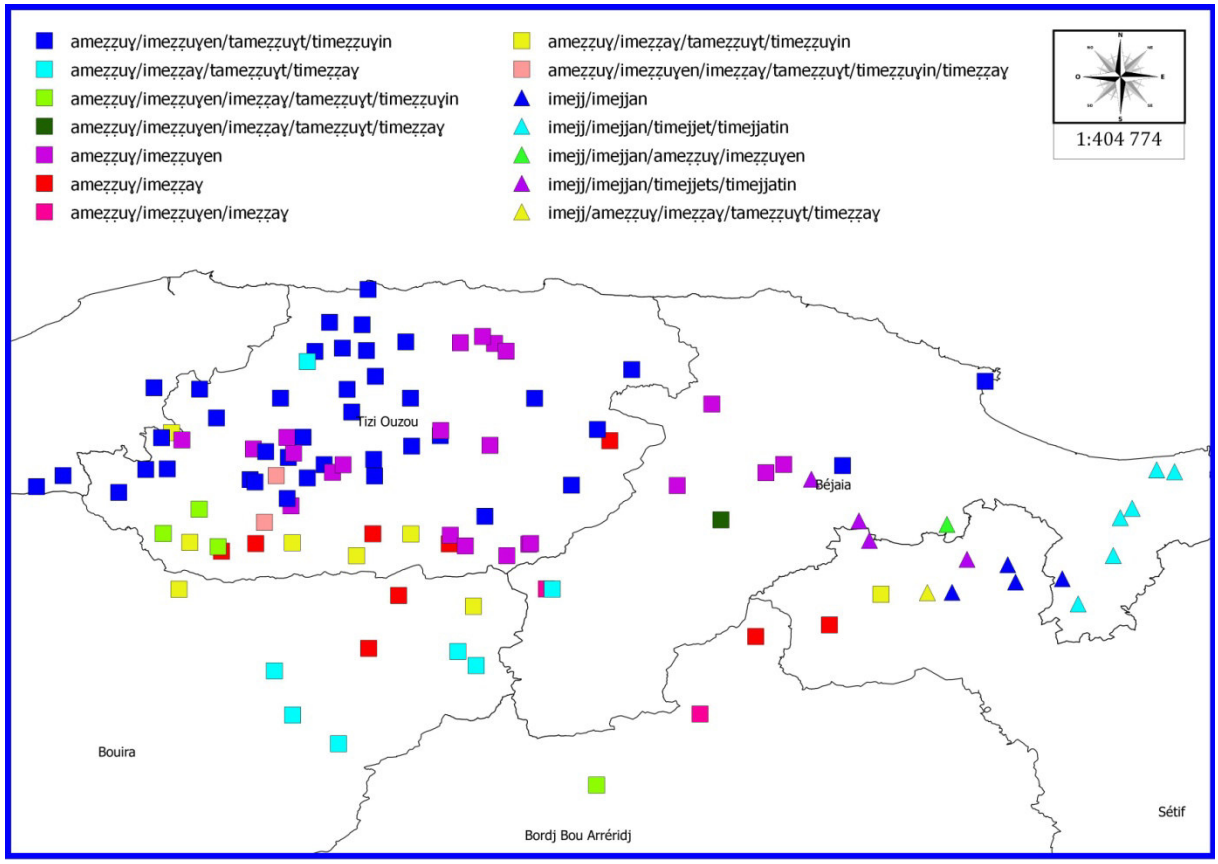

« L'oreille » connait deux dénominations en kabyle. La première désignation **amezẓuɣ** [**amə͡ʒʒoʁ**] ; **tamezẓuɣt** (diminutif) « petite oreille » est un dérivé formé sur la base **MẒɣ/MZɣ** attestée en kabyle sous la forme verbale **ɛuẓẓeg/ɛeẓẓeg** « être sourd, rendre sourd, être assourdi, être sourd d'oreille » qui fournit les dérivés **sɛuẓẓeg** «rendre sourd, assourdir, faire le sourd», **aɛeẓẓug/iɛeẓẓugen** «sourd(s)», **taɛeẓẓugt/tiɛeẓẓugin** (féminin du précédent). La 2ème désignation **imejj** [**imə3ʒ**] est une réduction de la première avec mutation phonétique de la sifflante pharyngalisée (emphatique) [**ʒ**] vers une chuintante [**ʒ**]. **Imejj** semble issu du verbe **mujj** « être sourd, devenir sourd » attesté en chaoui. À Kendira-Centre-El-Merdj (point n°95) : **bu-imejj** (c'est une expression). ***Efk amezẓuɣ*** « écoute, prête bien l'oreille ». En kabyle : **tamejjugt** « objet en forme d'oreille, languette ». Pour le singulier **amezẓuɣ**, les divergences sont observées, à travers les parlers kabyles, au niveau de la formation de pluriel. Ainsi, le pluriel externe **imezẓuyen** (obtenu par l'ajout du suffixe –**en**) est très répandu avec 63 occurrences, le pluriel interne **imezẓay** (obtenu par alternance vocalique ''**u**'' / ''**a**'') est employée dans 24 localités.

Dans les autres dialectes berbères, les termes par lequels on désigne « l'oreille » sont partiellement différents et connaissent des variations phonétiques très remarquables avec la réduction/ou la disparition de la consonne radicale dans certains cas. Ainsi, en touareg :

tameẓẓuk « oreille » **ameẓẓuǧ** « grosse oreille » ; **timeẓẓuǧin** ; **tameẓẓugt**, **timeẓẓugin** avec la spirante [ɣ] (CORTADE, J.M., 1967, p. 65) ; en mozabite et siwi : **tamezzuxt** ; en nefoussi : **temeǧǧit** pluriel **temeǧǧin** (MOTYLINSKI A. De, 1898 : 143) ; en chaoui et waregli : **tamejjit**/**timejjit** pluriel **timejja** (diminutif), **imejji** pluriel **imejjan** ; en rifain et tamazight du Maroc Central : **amezzuɣ** ; en chleuh : **ameẓẓuɣ** ; en berbère de Zénaga : **tamazgud**, **tamazguṭ** pluriel **temezgen**, **temezguden** « oreille », **imesgi** pluriel **mezgen** « ouïe ». (Pour plus de détail sur la racine **MZɣ**, voir HADDADOU, 2003 : pages 288 et 650).

Les désignations du terme « os » en kabyle

Le signifié « os » est désigné partout en kabyle et dans toutes les régions enquêtées par un même signifiant **iɣes** pluriel **iɣsan**. Notons qu'en kabyle et dans beaucoup de régions, par le terme **iɣess** pluriel **iɣsan** on désigne également «noyau, pépin », et par extension « levure, levain », et **taxsayt** pluriel **tixsayin** on désigne « courge, citrouille ».

Dans les autres dialectes berbères, c'est le même terme qui est retrouvé avec une variation phonétique. En touareg : **eɣes** pluriel **iɣesân** «os, fragment d'os », **taɣessa**, pluriel **tiɣessawîn** «ossature, ossements», **taɣesɣesa** «collection d'ossements» ; en néfoussi : **ɣess** pluriel **iɣassen** «os» ; en ghadamsi : **ɣess** pluriel **ɣasen** «os, noyau, jeune palmier sauvageon issu d'un noyau» ; en waregli : **iɣes** pluriel **iɣesan**, **ixsan** «os, noyau de fruit» ; en mozabite : **iɣes**, **ixs** pluriel **ixsan** «os, noyau» ; en tamazight du Maroc central : **iɣes**, pluriel **iɣsan**, **iɣesswan** «os, pépin, noyau», par extension «fraction d'une tribu, cadre de bois du tambourin», **taɣsayt** pluriel **tiɣsayin** «courge, courgette» ; en chaoui[6] : **ixss** pluriel **ixsan**, **iɣes** pluriel **iɣsan** «os, noyau» ; en rifain : **iɣes** pluriel **iɣsan** «os», par extension «fraction de tribu». (Pour plus de détail sur la racine **ɣS**, voir HADDADOU, 2003 : page 685).

[6] La même base a fourni en chaoui les mots suivants : **taxsayt** pluriel **tixsayin** « citrouille », **ax^{w}s** pluriel **uxsan** « dent » et **tax^{w}st** pluriel **taɣsin** « dent incisive ».

Carte géolinguistique n° 31 : Les désignations du terme « paume de la main » en kabyle

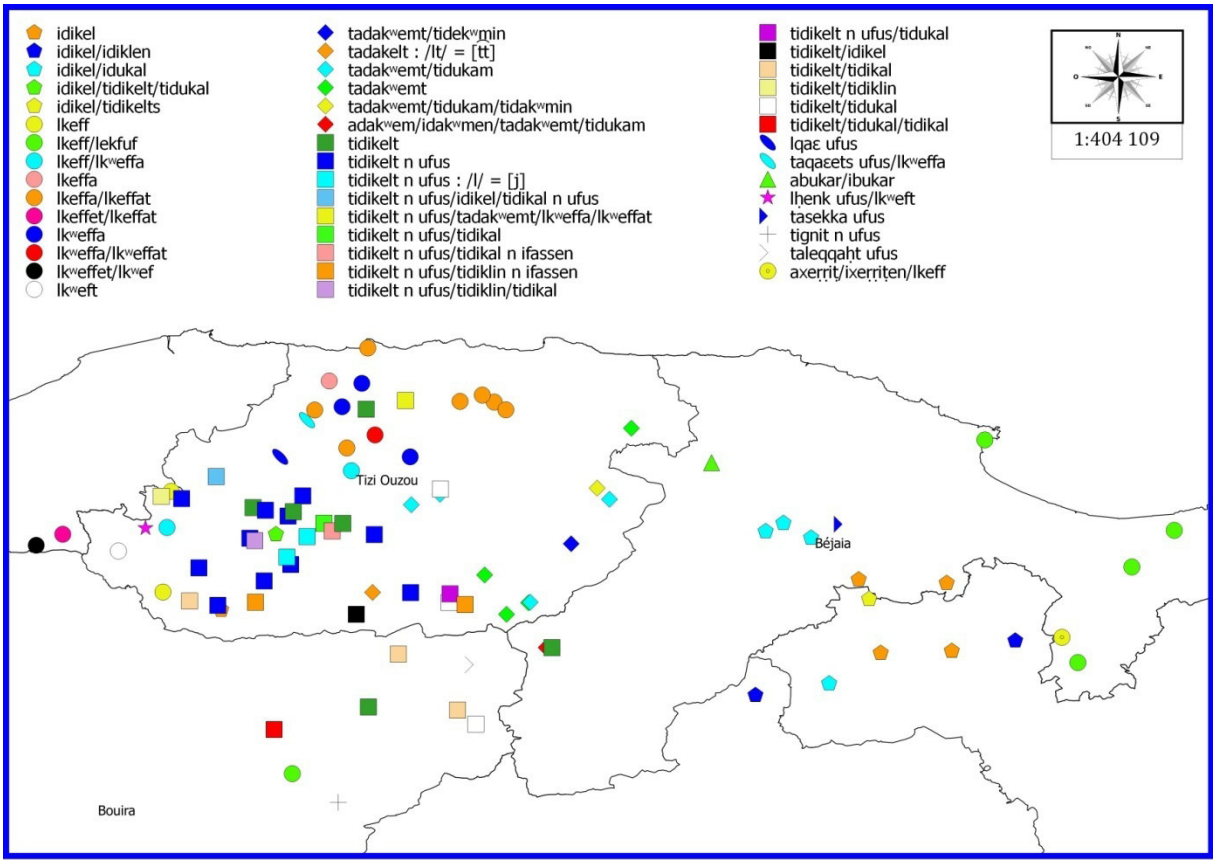

Les appellations par lesquelles on désigne « la paume de la main » sont très diversifiées à travers les parlers de la Kabylie. Les formes les plus répandues sont : **idikel/tidikelt (n ufus)** ; **tadakʷemt**. Les formes empruntées à l'arabe sont également attestées dans certaines localités de la Kabylie avec quelques nuances phonétiques remarquables ; la labiovélaire et sans labiovélaire : **[lk͡ʷəf͡fa]**/ **[lkəf͡fa]**/ [**lkʷəf͡f**] / [**lkəf͡f**] /[**lkəft**]. A Ouled Boudekhane, à l'extrême ouest de la Kabylie (point n°98) : La palato-vélaire /**k**/ se réalise comme une spirante [**χ**] : **lkʷeffet/[lχ͡ʷəf͡fət]/lkʷef[lχ͡ʷəf͡f]**. D'autres formes secondaires ou accidentelles sont rencontrées : **lqaɛ/taqaɛets ufus/tasekka ufus/lḥenk n ufus/tagnit n ufus/taleqqaḥt n ufus/axeṛṛiṭ** pluriel **ixeṛṛiṭen**. Dans les autres dialectes berbères, divers termes sont disponibles par lesquels « la paume de la main » est dénommée. En ghadamsi : **aḍencel**, pluriel **ḍencalen/ḍencaliwen** (LANFRY J., 1968, pages 70 et 83) ; en néfoussi (à Djebel Nefousa) : **udem n ufes** « paume de la main » (MOTYLINSKI A. De, 1898 : 144). En chleuh et en chaoui : **idikel** pluriel **idukal** ; en tamazight du Maroc central : **idikel, idicel** pluriel **idukal, iducal** désigne «paume de la main, contenance du creux de la main, creux ». En

touareg[7], **idikel** pluriel **idûkâl** « paume de la main », **tedîkelt** pluriel **tidûkâl** « petite paume de la main ». (Pour plus de détail sur la racine **DKL**, voir HADDADOU, 2003 : pages 301 et 536).

Carte géolinguistique n° 32 : Les désignations de « la peau » en kabyle

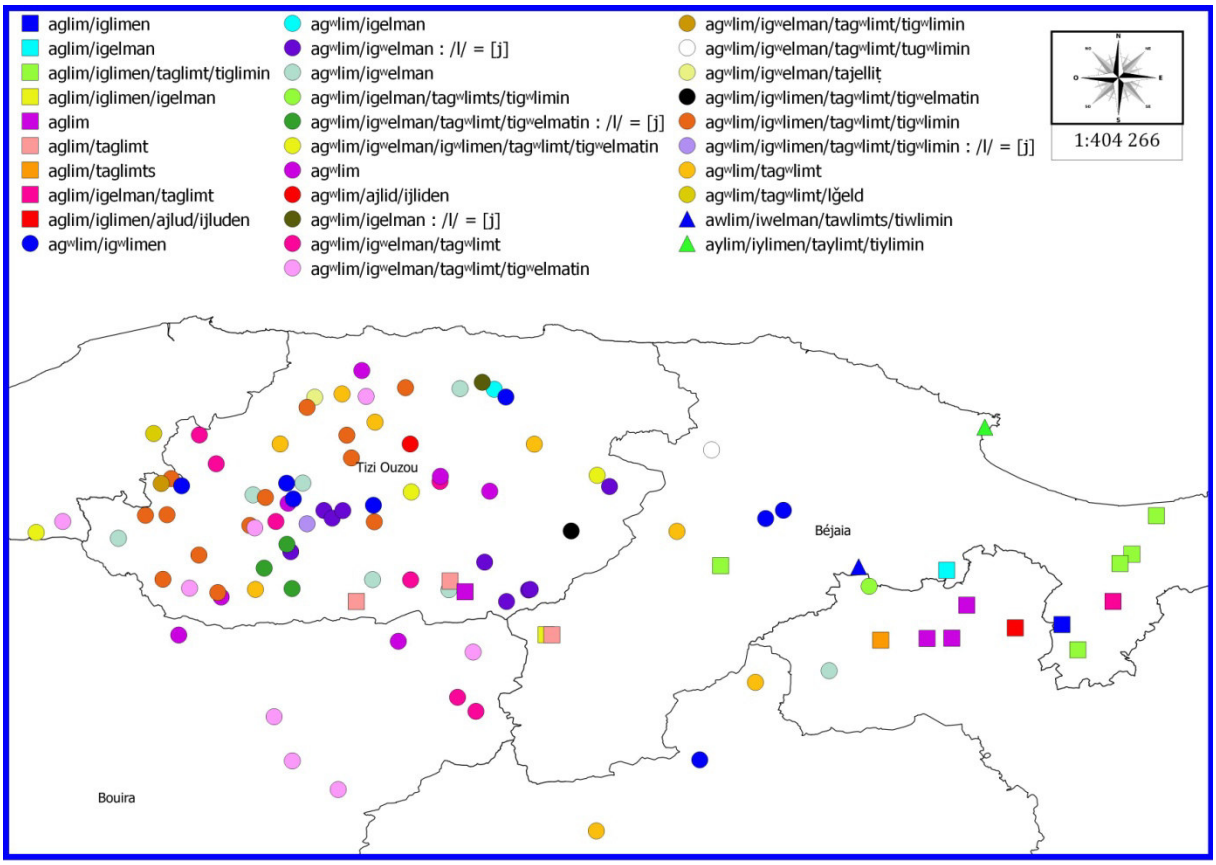

Cette carte illustre clairement la distribution géographique des variantes par lesquelles on désigne « la peau (humaine ou animal), cuir» en kabyle. On s'aperçoit un foisonnement de variantes surtout la formation du pluriel. Les variantes (au singulier) les plus éparpillées sont (avec la vélaire fricative spirante) [ɣ]) : **aglim** ; **agʷlim** ; **[aɣʷjim]**. Si la variante phonétique avec l'appendice labiovélaire est très fréquente et bien localisée dans le bloc (ou zone) ouest de la Kabylie, l'absence de la labiovélarisation est observée dans les points de l'extrême est de la Kabylie. Deux autres variantes rencontrées : **awlim** dans la localité de Tifritine (point n°85), **aylim** dans la localité de Béjaia (point n°87). Toutes ces variantes citées précedemment montre que leurs base se rameneraient à la racine **GLM/YLM** ou **WLM** (??). La variante **awlim** rencontrée et la labiovéralisation de de la vélaire /**g**/ dans plusieurs localités kabyles sont peut-être les traces d'une ancienne consonne radicale /**w**/. À Oued-Ouirane (point n°108),

[7]Les verbes **dukel** «être usé à la plante des pieds, user à la plante des pieds, avoir la peau du pied usée » et **seddukel** « user à la plante du pied » sont attestés en touareg. La forme féminine **tedîkelt** a également le sens de « petite place usée à la plante du pied (en parlant d'une personne ou d'un animal) ».

le mot berbère **aglim/iglimen** est concurrencé par l'emprunt à arabe **ajlud/ijluden**. À Ichikar (point n°35) : **tajelliṭ** « peau du petit enfant (bébé) ». La formation de pluriel connait également des differenciations sur l'aire kabyle. Ainsi, **ig^{w}elman/igelman** (pluriel obtenu par suffixation de –**an** et chute de la voyelle ''**i**'' de la deuxième syllabe du singulier) avec 45 occurrences, **ig^{w}limen/iglimen** (pluriel obtenu par suffixation de –**en** au singulier) avec 30 occurrences. À l'échelle interdialectale, les termes par lesquels on désigne « la peau » sont très proches, issus d'une racine **GLM/YLM** ou **WLM** avec des variations phonétiques et morphologiques très remarquables. En touareg : **élem** pluriel **ilemawen** « peau (humaine, aliment) », **ağlim** pluriel **iğlimen** «peau tannée avec ses poils », **tağlimt** pluriel **tiğlimîn** « peau tannée assouplie garnie de ses poils de dimensions plus réduites »; en néfoussi (à Djebel Nefousa) : **uglim** pluriel **iglimen** « peau » (MOTYLINSKI A. De, 1898 : pages 10 et 144) ; **tabeṭṭant** pluriel **tebeṭṭanin** « peau de mouton » (origine arabe ***beṭṭana*** ; MOTYLINSKI, A., 1898 : 144) ; en siwi, en ghadamsi et en berbère de Sokna : **ilem** pluriel **ilmawen** « peau d'animal » ; en waregli : **aglim** pluriel **iglimen** « peau, cuir » ; **tilmit/tilmay** « petite peau, pellicule, bout de peau se détachant du corps » ; en mozabite : **ağlim**, pluriel **iğlimen**, **ajlim** pluriel **ijlimen** « peau, cuir », **tilmit/tilmay** « peau, pellicule, écorce fine » ; en chleuh : **ilem** « peau », **tilimect** « pellicule » ; en tamazight du Maroc central : **ag^{w}lim** pluriel **ig^{w}elman** « peau d'animal préparée, cuir », **ilem** pluriel **ilmawen** « peau », **iclem** pluriel **icelman** « écorce » ; en rifain : **ilem** « peau », **tilmit** « rondelle d'écorce pour greffer » ; en berbère de Zénaga : **iğem** pluriel **ellemem** « peau ». (Pour plus de détail sur la racine **GLM/WLM**, voir Haddadou p. 578).

Carte géolinguistique n° 33 : Les désignations du terme « pied » en kabyle

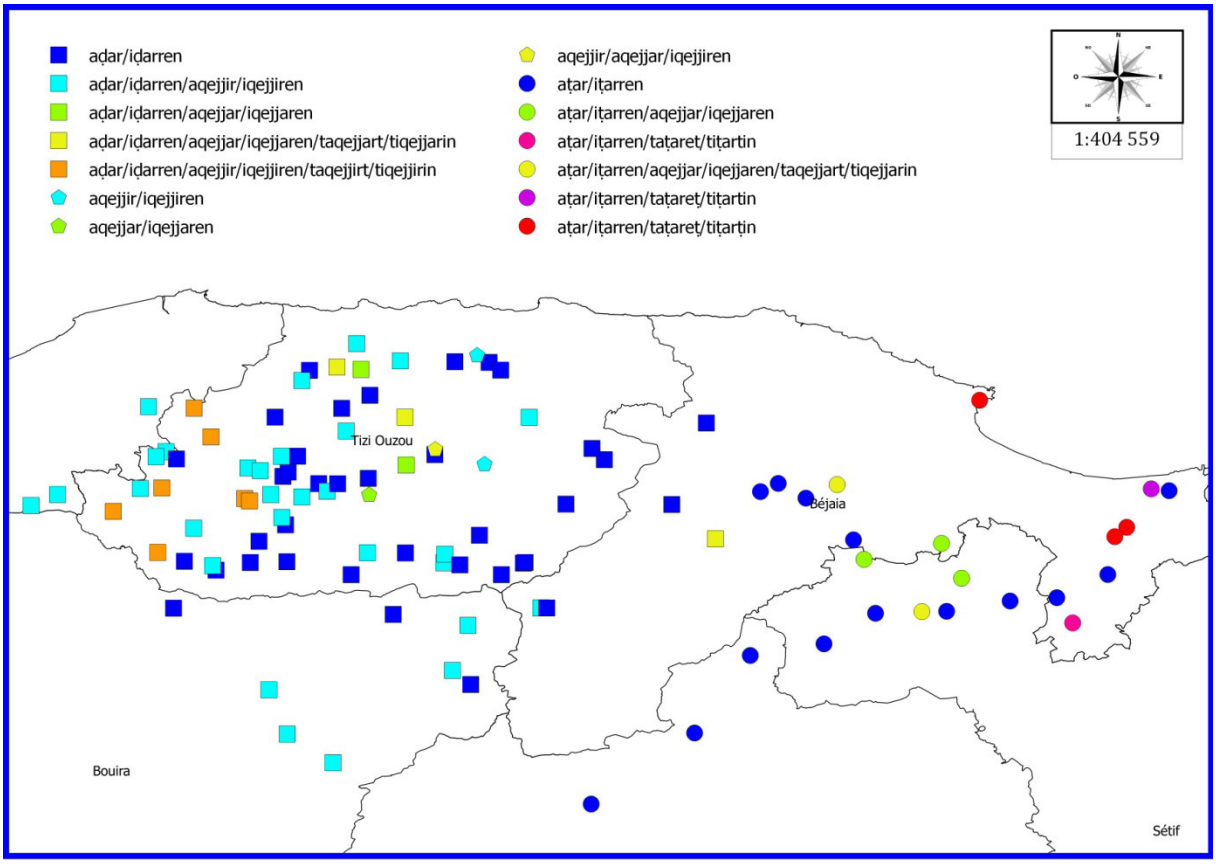

Presque partout en kabyle, le membre inférieur « pied » connait une même dénomination que « la jambe ». (Voir également la carte n° 23 de désignations de la « jambe »). Nous avons relevé les variantes suivantes : **aḍar**/**aqejjir**/**aqejjar**/**aṭar**.

Les variantes rencontrées en kabyle, se retrouvent même dans les autres dialectes berbères avec des nuances phonétiques remarquables marquées surtout par l'assourdissement de la dentale sonore pharyngalisée [**ḍ**] qui se réalise comme une sourde pharyngalisée occlusive [**ṭ**]. Madoui Khellaf, dans son travail de géographie linguistique en 1995, a fait un traitement de ce phénomène dans une zone évidemment très limitée couvrant seulement six (06) points d'enquête. En ghadamsi : **aḍar**/**ḍar** pluriel **iḍarren**/**ḍarren**. ***ḍaren-ənnes wenen i yennej*** « les pieds dressés en l'air » / ***adis n iḍarren-nnes*** «à côté de ses pieds», peut signifier aussi « jambe » (LANFRY J., 1968, pages 77 et 83). En kabyle comme en rifain, en chleuh et en tamazight du Maroc central, on utilise **aḍar** pour désigner « pied », «jambe» et parfois «patte ». En touareg : **aḍer** pluriel **iḍarren** « pied, jambe, patte, patte postérieure » ; en siwi et en néfoussi : **ṭar** pluriel **iṭaren** « pied » ; en mozabite et en waregli : **ḍar** pluriel **iḍaren** «pied, jambe» ; en chaoui : **ḍar**, **aḍar** pluriel **iḍaren** « pied, jambe » ; en bebère de Zénaga : **aḍar** pluriel **ḍaren** «pied, jambe». (Pour plus de détail sur la racine **ḌR**, voir HADDADOU, 2003, p. 550).

Carte géolinguistique n° 34 : Les désignations du terme « poil » en kabyle

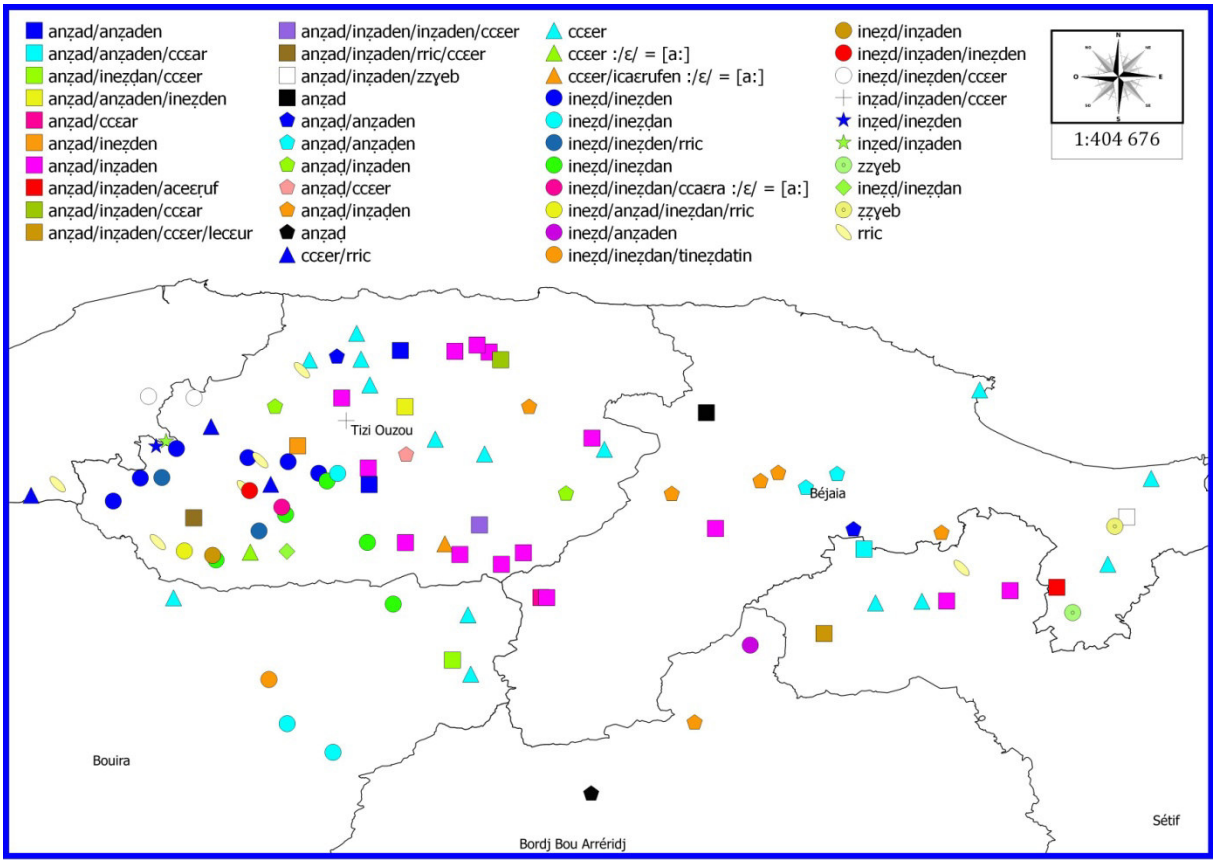

Cette carte montre que « le poil » est désigné, en kabyle, par une pléthore et un foisonnement de signifiants partiellement différents. Nous avons relevé les variantes suivantes à base **NẒD** : **ineẓd/ineẓḍ/anẓad/anẓaḍ**. Les pluriels rencontrés sont tous du type externe (c'est-à-dire obtenus par par suffixation de –**en** ou de –**an** au singulier avec maintien ou chute de la voyelle initiale du singulier) : **ineẓden** / **ineẓdan** / **anẓaden** / **anẓaḍen** / **inẓaden**. À l'exception des termes exogène (d'origine arabe) employés dans quelques localités de la Kabylie comme **zzɣeb** et **rric**, il est très difficile de circonscrire les variantes (au singulier comme au pluriel) dans des zones bien délimitées parceque les variantes sont très dispersées et éparpillées sur l'aire kabyle formant un continuum dialectal. La 3ème consonne radicale (dentale spirante) [**ð**] de la base a connu une mutation phonétique et devient sonore pharyngalisée [**đ**] dans les localités suivantes : n° 23, 61, 62, 80, 81, 82, 83, 84, 85, et 86. Dans certains points d'enquête, les emprunts à l'arabe **ccɛer**/**rric**/**zzɣeb** variante **ẓẓɣeb** ont supplanté le terme de souche berbère (kabyle). Nous nous apercevrons également dans d'autres localités que les bases **NẒD**/**NẒḌ** sont concurrencées par des termes exogènes (d'origine arabe). Ailleurs, dans les autres aires berbérophones, les termes par lesquels on nomme les «cheveux» sont très diversifiés et beaucoup d'entre eux sont des expressifs. En touareg : **eẓağ** «crinière très courte», **aẓiw** «crinière», **imẓad** «cheveu, poil», par extension «corde de violon, violon

touareg» ; en touareg (tawellemt) et (tayyert) : **anẓad**, **enẓad** «cheveu, poil» ; en ghadamsi : **aẓaw** «cheveu, poil, chevelure, crin» ; en néfoussi : **zaw**, **zug** «poil, cheveu» ; en mozabite et en waregli : **ẓaw** « cheveu, chevelure » ; en tamazight du Maroc central : **aneẓd**, **inẓed** «cheveu, poil, crin » ; **azag** «crête (coq), crinière (cheval), chevelure abondante», **azugaw** «frange de tapis», **tazugt** «cheveux accrochés au peigne», **tamazagt** «crinière» ; en rifain : **anẓed** «cheveu» , **ezawagʷan**, **izawkkʷan** (pl. sans sing.) « cheveux, polis du pubis, poils des aisselles » ; en chaoui : **ẓaw** « cheveux, poils » **izaggʷen** (pluriel sans singulier) « cheveux ».

Carte géolinguistique n° 35 : Les désignations du terme « poitrine » en kabyle

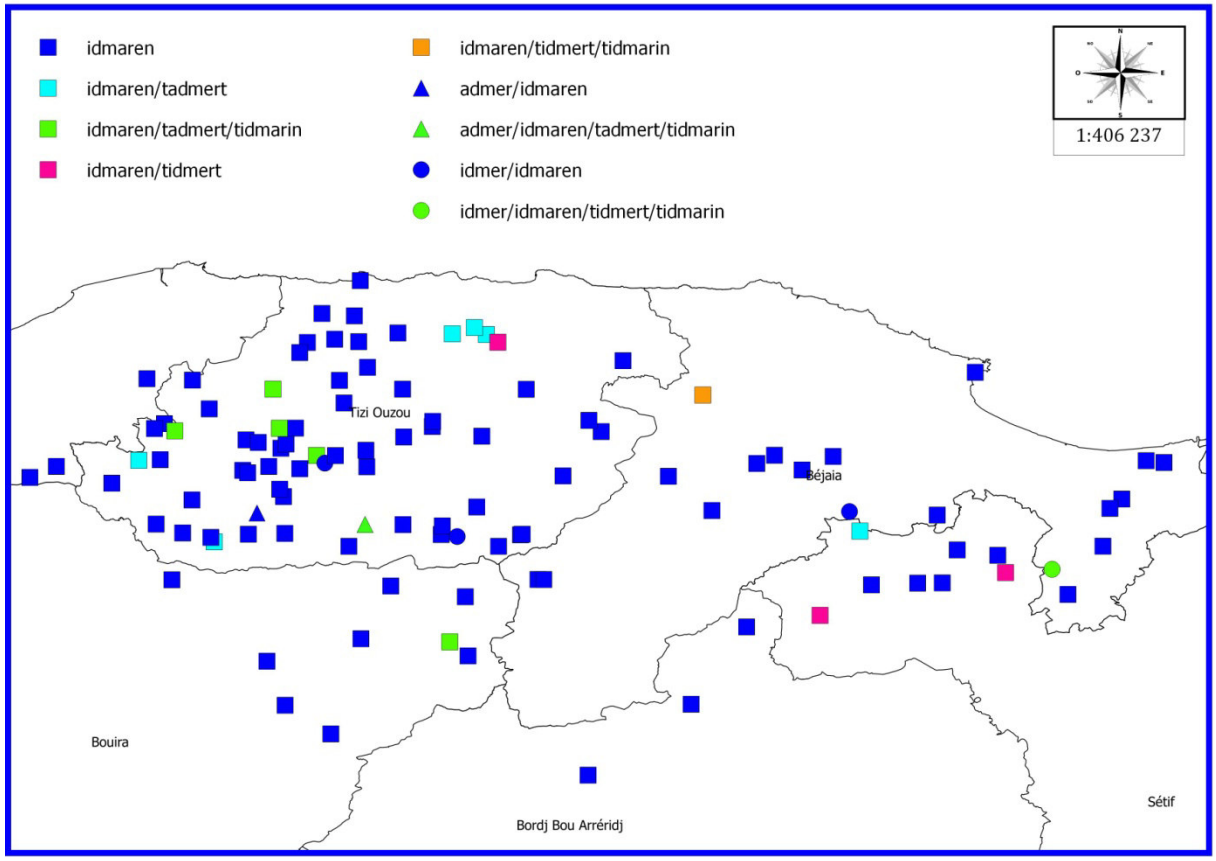

En Kabyle, le terme « poitrine » est désigné par le mot **idmaren** (au pluriel sans singulier) à travers tous les points d'enquête soumis à l'étude. **Idmaren** (au pl.) est partout employé ; la forme féminine **tadmert** variante **tidmert** pluriel **tidmarin** à valeur diminutive est parfois livrée par nos informateurs avec même des extensions de sens pour désigner « mamelle, sein », et **tadmert**, **tidmert** « poitrail, blanc de poulet ». Le terme, sans doute, issu du verbe **demmer** « pousser, repousser, bousculer» employé en kabyle. Dans les autres dialectes berbères, des verbes issus de la base **DMR** sont attestés en touareg : **demer** «aller chez, monter une côte» ; en chaoui : **demmer** «repousser, pousser» ; en waregli : **edmer** «barrer, fermer, faire poitrine contre» ; en TMC : **edmer** «bousculer, foncer du poitrail».

Dans certains points d'enquête, le terme **idmer** (comme augmentatif-péjoratif) est utilisé. Presque le même terme retrouvé dans les autres dialectes berbère utilisé aussi avec des extensions de sens. En touareg : **ĕdmâren** ; à Djebel Nefousa **admer** pluriel **idmaren** «poitrail, poitrine» (MOTYLINSKI A. De, 1898 : 11).

En touareg : **admer** « poitrine », la forme féminine **tadmert** « partie de la poitrine des quadrupèdes (à l'exception du dromadaire), située à la rencontre des côtes », **idmaren** (pluriel sans singulier) « poitrine chez l'homme, poitrail (chameau) » ; en berbère de Sened et en ghadamsi : **admer** « poitrine », par extension « mamelle, sein » ; en chaoui : **tadmert** « poitrail, poitrine », **idmaren** (pluriel sans singulier) « poitrine » ; en mozabite : **admaren** (pluriel sans singulier) « poitrine », par extension « cœur » ; en tamazight du Maroc central : **admer** « poitrine, poitrail, poitrine (viande, blanc de poulet) pluriel **idmaren** « poitrine » ; en chleuh et en rifain : **admer** « poitrail », **idmaren** (pluriel sans singulier) « poitrine » ; en rifain (parler des Béni-Iznacene) : **uxs**, pl. **uxsan** « poitrine, bronches ».

Carte géolinguistique n° 36 : Les désignations du « sang » en kabyle

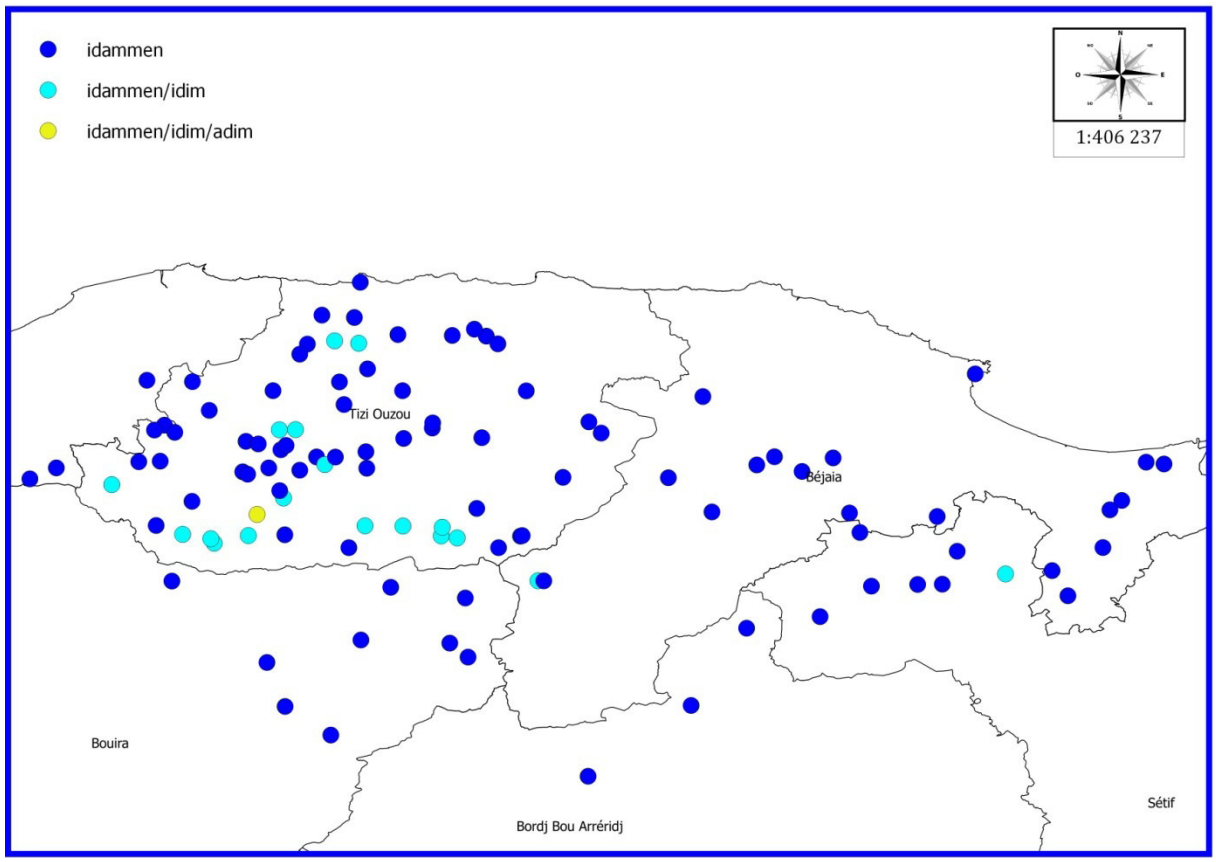

Cette carte montre que partout en kabyle le signifiant par lequel on désigne « sang » est rendu par le pluriel **idammen**. Dans des cas rarissime, le mot **idim** variante **adim** est rencontré dans certains points d'enquête et surtout dans les expressions idiomatiques. À Ait-Khalfoun (point

n°29) : ***ay yuzlen ay idim*** ! (expression d'un massacre collectif) ; à Tassoukit (point n°30) : **idim** « une grande quantité de sang ». Le mot **idammen** variantes **demmen**, **damen** attesté dans la plupart des dialectes berbères et ***ddam*** de l'arabe et sémitique sont apparentés en raison de leur ressemblance ; et remonteraient au chamito-sémitique commun. Le terme à rapprocher du verbe **uddam** « égoutter, s'égoutter, suinter, couler goutte à goutte » avec ses dérivés. En touareg : **addum** « dégoutter», la forme féminine **taddumt** « suint » ; **aseddum** « filet d'eau » ; en rifain : **udum** « s'écouler goutte à goutte » ; en chleuh : **suddum** « s'égoutter, suinter » ; en mozabite : **eddum** « s'égoutter, s'infiltrer petit à petit ».

Hormis le touareg qui emploie **ahni** pl. **ihnîten** pour désigner le « sang » (CORTADE, J. M., 1967 : 433), dans toutes les aires berbérophones, le nom du sang est formé à partir de la base **DM**. En ghadamsi : **demmen**/**dammen** (pl. sans sing.) (LANFRY J., 1968 : 68) ; en rifain, en chleuh, en tamazight du Maroc central, en siwi, en néfoussi, en mozabite, en waregli : i**dammen** (pl. sans sing.) ; en chaoui : **adim** pluriel **idamen** « sang ». (Pour plus de détail sur la base verbal du mot, voir HADDADOU, 2003 : 311).

Carte géolinguistique n° 37 : Les désignations du terme « sein » en kabyle

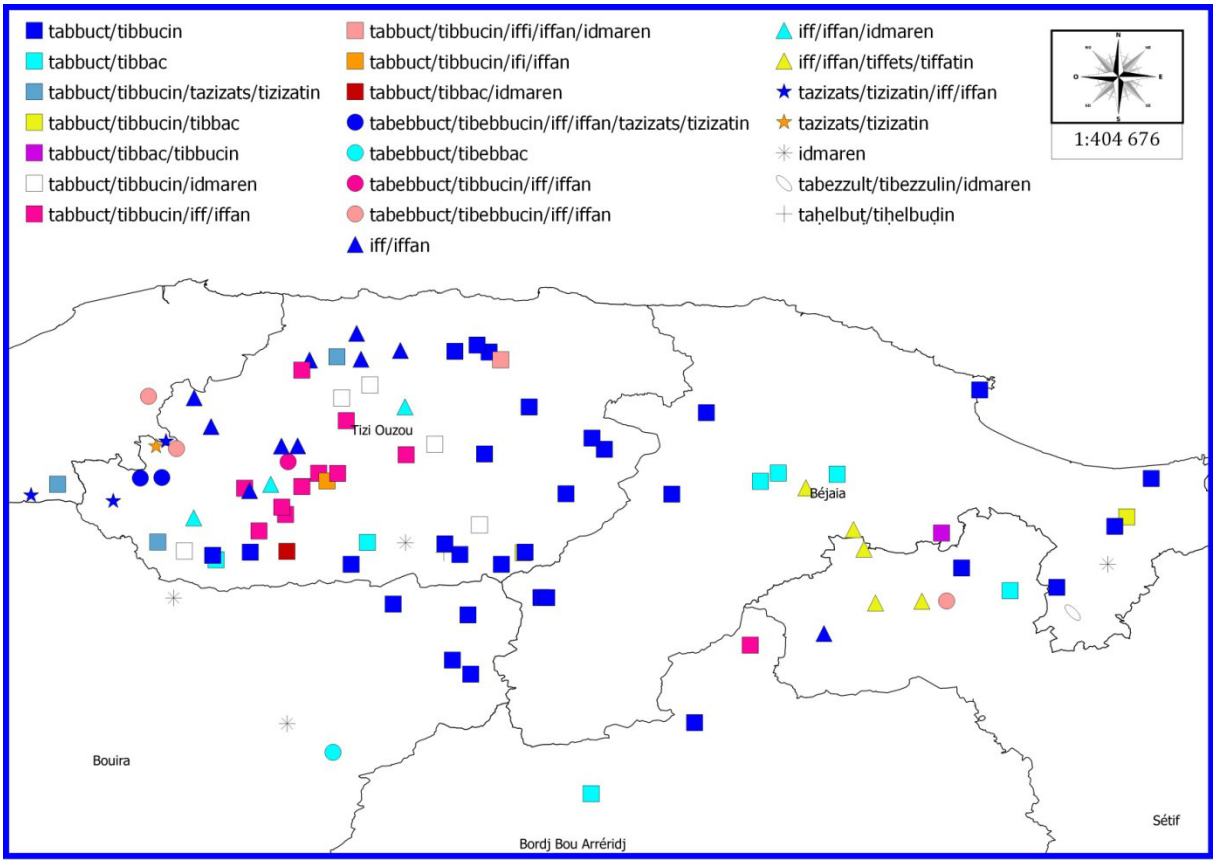

« Le sein » est désigné par des signifiants totalement et partiellement différents en kabyle. Le terme le plus répandu **tabbuct** variante **tabebbuct** est, sans doute, de formation

onomatopéique sur la base bilitère **BC**, formé par imitation du bruit en deversant un liquide. À l'échelle inter-dialectale, cette base commune (racine) a fourni beaucoup de mots apparentés ayant des sens « mamelle, sein, verge d'enfant, pénis, pis de vache » (pour plus de détail sur cette racine, voir HADDADOU, page 521). Le terme **iff** pluriel **iffan** est également rencontré dans les points d'enquête suivants : (n° 59, 84, 85, 101, 102, 103). Dans beaucoup de localité kabyle, en plus du signifié « sein », le terme **iff** est également employé pour désigner «mamelon de pis, pis ».

Une variante **iffi** pluriel **iffan** est observée dans deux localités n° 28, 68). La forme féminine à valeur diminutif **tiffett** pluriel **tiffatin** est rencontrée à Tifritine (point n°85) et à Igbboulyene (point n°101). Par euphémisme, certaines localités utilisent **idmaren**, littéralement « poitrine ». Deux ou trois termes secondaires sont également utilisés ; il s'agit de **taḥelbuṭ** pluriel **tiḥelbuḍin** à Ait Daoud (point n°48), **tabezzult** pluriel **tibezzulin** à Draa El-Gaid (Berzakh et Rehamine ; point n° 88), **tazizatt** [**θazizat͡s**] pluriel **tizizatin** [**θiziza͡θin**] dans quelques points de l'extrême ouest de la Kabylie (points n° 01, 02, 03, 04, 06, 36, 97, 98). À Draa El-Gaid (Berzakh et Rehamine) (point n° 88) et à Tizi-Oughlad (point n° 104) : **tinɣi** « sein de vache » ; (dans la localité n° 05, **tazizat [θazizat͡s]**) ; à Tizi-Oughlad (point n°104) : **taṭiṭiwt** « pis d'un enfant ». À l'échelle interdialectale, c'est le verbe **ffi**/**ffey** «déverser un liquide, verser », issu de la base (la racine) **F** ou **FY** qui fournit la dénomination du « sein, mamelle, pis » et le nom de l'entonnoire **inifif**. En touareg : **effef** « mamelle » ; en siwi : **ifeff** « pis » ; en waregli : **iff** « sein, pis, mamelle » ; en tamazight du Maroc central : **iff** « sein, mamelle, trayon ». En ghadamsi : **baḥ**, pl. **end-baḥ** « sein » (LANFRY, J., 1968 : 07).

Carte géolinguistique n° 38 : Les désignations du « talon » en kabyle

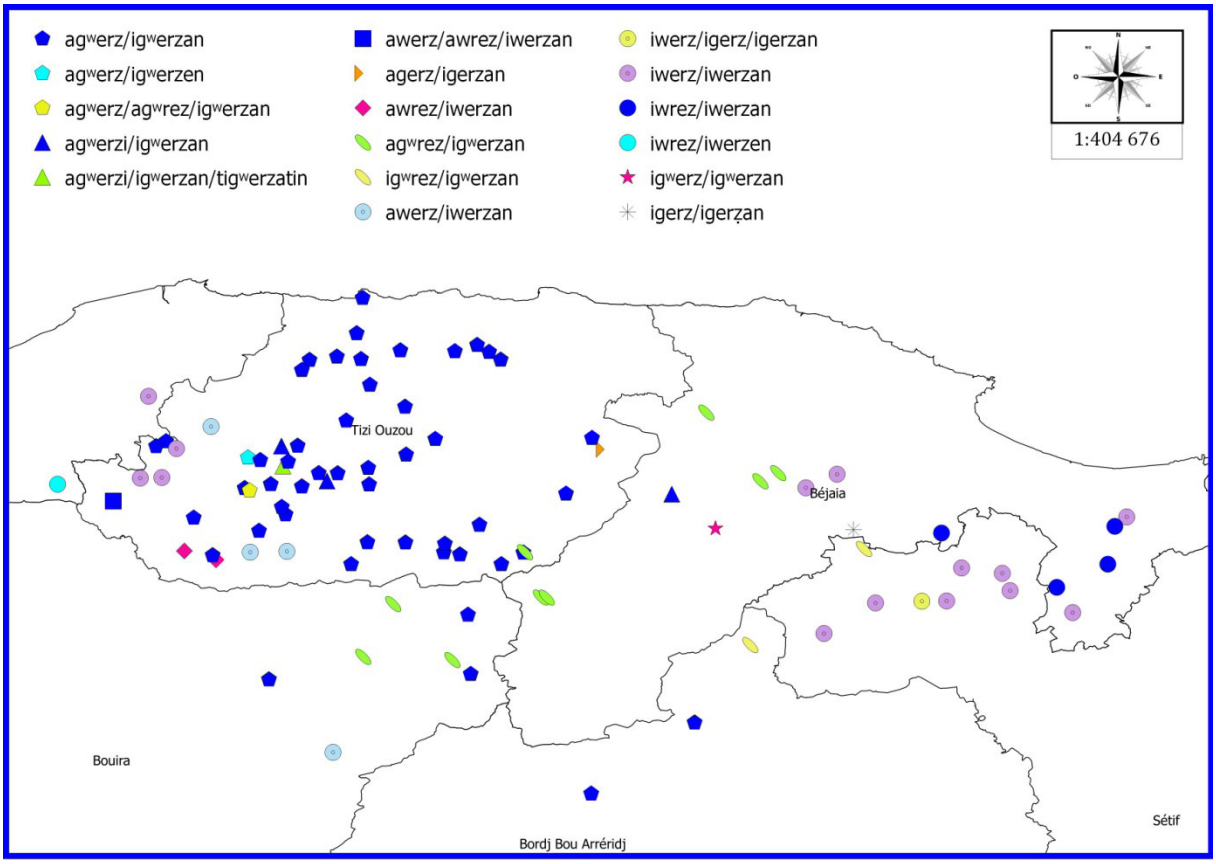

« Le talon » est désigné partout en kabyle par des signifiants partiellement différents. Les termes rencontrés sont tous formés sur la base (racine) **GRZ/WRZ** avec des mutations phonétiques et morphologiques très remarquables. Une multitude de formes est renconrée : **agʷerz / agʷerzi / igʷerz / igʷrez / agerz / igerz / iwerz / iwrez / awerz / awrez**. La forme la plus répandue c'est **agʷerz** pluriel **igʷerzan** avec la labiovélarisation [**ɣʷ**] suivie de la variante **agʷrez** pluriel **igʷerzan**. La présence de la consonne radicale /**W**/[8] dans certains parlers (surtout dans les zones des deux extrémités de la Kabylie), constitue, peut être, une trace originelle de la racine **WRZ**?. Au pluriel comme au singulier, des divergences sont rencontrées au niveau de la formation de pluriel. Ainsi, les pluriels externes **igʷerzan**, **igʷerzen**, **igerzan** (obtenus par suffixation de –**en** ou de –**an** au singulier avec maintien ou chute de la voyelle initiale du singulier) ; **iwerzan**, **iwerzen** (obtenus par suffixation de –**en** ou de –**an** au singulier avec maintien ou chute de la voyelle initiale du singulier).

Une forme secondaire est employée à Tifritine (point n°85), le mot se réalise alors avec la palatale occlusive [**g**] : **igerz** pluriel **igerẓan** (avec une une sifflante pharyngalisée (ou emphatique) **ẓ** [**ʒ**]). Les autres dialectes berbères emploient des termes très proches tous issus

[8] Les mutations phonétiques de [**w**] vers [**ɣʷ**] ont été évoquées et développées précédemment dans l'exemple : **agʷlim/awlim** et **aylim**. (*Cf.* carte n° 32).

d'une même base avec des variations lexicales et phonétiques très remarquables. En touareg : **azreh** pluriel **izrehen** « talon du pied » ; en touareg (tawellemet et tayyert) : **erez** pluriel **erzan** ; en néfoussi : **inerz** pluriel **inerzan** ; en ghadamsi : **anerz** pluriel **nerziwen** ; en waregli et en mozabite : **inerz** pluriel **inerzawen** ; en tamazight du Maroc central : **iwerz** pluriel **iwerzan**, **inerz**, pluriel **inerzan** ; en chleuh : **awerz** pluriel **iwerzan** ; en rifain : **inerz**, pluriel **inerzawen**, **inirz**, pluriel **inirzawen** ; en chaoui : **inerz**, **inirz** pluriel **inerzan** ; en berbère de Zénaga : **awreğ** « talon ». (M.A. HADDADOU, le classe dans **WRZ/WNRZ**, page 741).

Carte géolinguistique n° 39 : Les désignations de « la tête » en kabyle

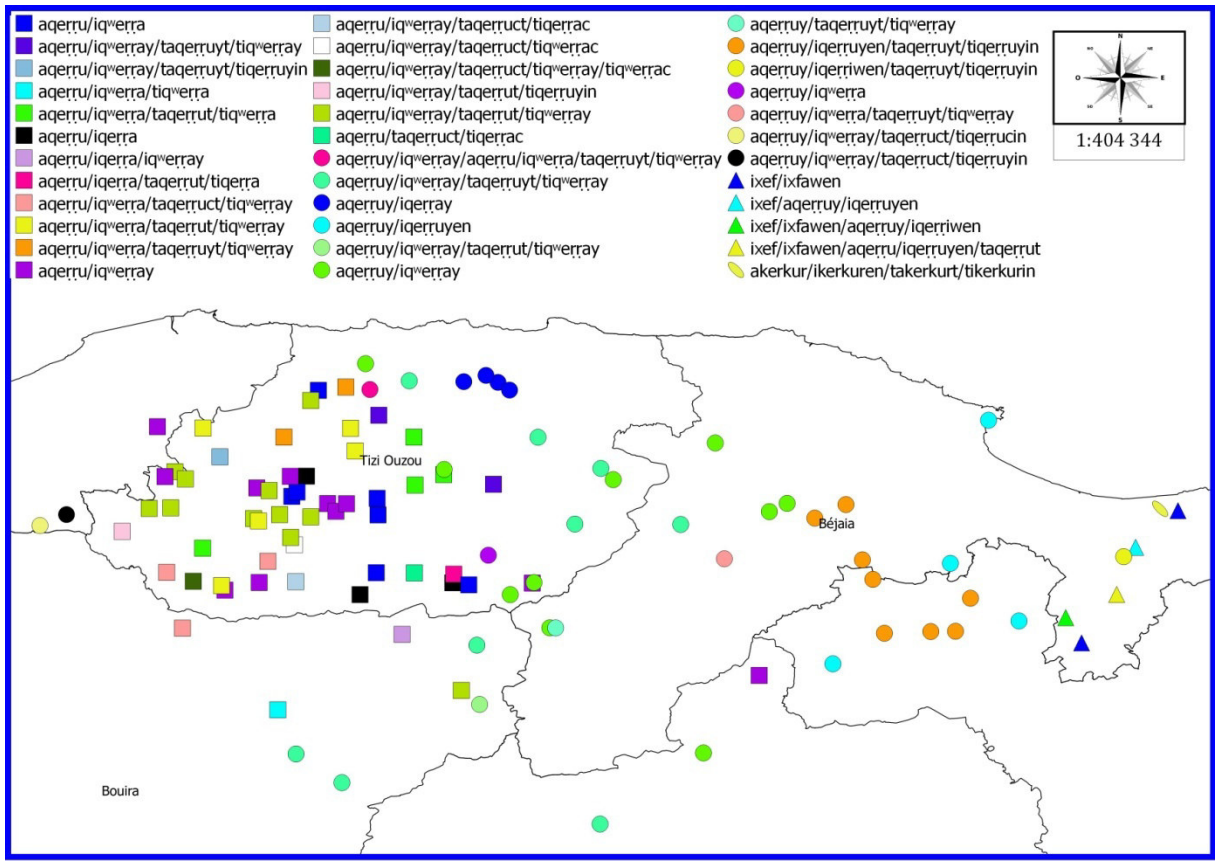

La carte montre que dans l'ensemble kabyle, « la tête » est dénommée par des variantes ou des termes d'origine expressive : **aqeṛṛu/aqeṛṛuy** pluriel **iqeṛṛa** ; **iqʷeṛṛa** ; **iqʷeṛṛay**. Le terme **ixef** pluriel **ixfawen** nous a été donné dans la zone de l'extrême est de la Kabylie. Cette base **XF/XFW** variante **ɣF** (attestée dans beaucoup de dialectes berbères) est, sans doute, pan-berbère. À travers les parlers kabyles, c'est le terme expressif **aqeṛṛu/aqeṛṛuy** qui est le plus employé et concurrence **ixef/iɣef**. Le terme **ixef** est employé surtout dans les injonctions : **s yixef-iw** « par ma tête ! » et aussi avec des sens figurés (par extension) : « mouton, tête de bétail » (par exemple : ***yesɛa ṛebɛa (04) yixfawen*** « il a quatre têtes (bêtes, bétail, animaux) »

; « extrémité, bout » (par exemple : ***ixef n lxiḍ*** « le bout du fil ») etc. Par assourdissement, des variations phonétiques s'aperçoivent dans le passage de la vélaire sonore [**ʁ**] vers la vélaire sourde [**x**]. Un signifiant (variante) secondaire semble être formé par métonymie (à base verbale **qqar/ɣer** « être sec, être dur »), **akerkur**[9] pluriel **ikerkuren** diminutif **takerkurt** pluriel **tikerkurin** est rencontré(e) dans la localité de Tizi El-Oued (point n° 93). Par métaphorisation et ressemblance, le signifiant **akerkur** désigne le nom du goitre dans les localités de Tifritine (point n° 85 ; *cf*. la carte n° 21 du terme « goitre ») ; et désigne le nom du postérieur à Ibouhrene et à Birrou (points n° 05 et 06), respectivement. Le terme **abbaɣ** est employé en kabyle dans quelques expressions pour désigner « tête, calotte crânienne » : *ad yewwet Rebbi abbaɣ-ik* ! « Que Dieu frappe ta tête » ! (Que tu meures) ! , *ad ččeɣ abbaɣ-ik* !.
Dans les autres dialectes berbères, les termes par lesquels on désigne la tête est presque le même avec des nuances phonétiques de la première consonne radicale : [**ʁ**] variante [**x**]. Ainsi, en touareg, **éɣef**, pluriel **iɣefawen** « tête », par extension « chevelure, pommeau, palette (selle de mehari) », par extension « chèvre, valeur équivalente à celle d'une chèvre, intelligence, mémoire, raison, extrémité supérieure d'une chose, ce qu'il y a de mieux » ; en siwi : **axfi**, pluriel **axfawen** « tête » ; en néfousi : **iɣef**, pluriel **iɣfawen** « tête, sommet » (MOTYLINSKI A. De, 1898, p. 10) ; en ghadamsi : **iɣef/iɣaf**, pluriel **iɣefawen** « tête, extrémité, bout d'une chose, pointe d'épée », par extension « sommet, partie supérieure » ; en chaoui : **ixef**, pluriel **ixfawen** « tête, bout, extrémité, bétail » ; en rifain : **ixf**, pluriel **ixfawen** « tête, bout, extrémité », **azeğif** pluriel **izeğifen** (JUSTINARD C., 1926, p. 09) ; en chleuh : **ixef**, pluriel **ixfawen** « tête » ; en tamazight du Maroc central : **ixf**, pluriel **ixfawen** « tête, sommet, bout, pointe, extrémité », **tixfett**, pluriel **tixfawin** « petite tête » pluriel « brebis » ; en mozabite : **iɣef**, **ixef**, pluriel **ixfawen** « tête, bout » ; en waregli : **iɣef**, **ixef**, pl. **iɣfawen**, **ixfawen** « tête, sommet, bout ». (Pour la Racine **ⵖF** : voir HADDADOU, 2003 : 674).

[9] Dans certains dialectes, ce mot est employé pour désigner des signifiés très différents. En touareg : **takerkort** « crâne » ; en chleuh, le mot **takerkurt** signifie « crête de coq » et en chaoui, **akerkur** a le sens de « meule du moulin domestique ». En mozabite : **açelçul** « crâne ». Le terme à variante phonétique [**q**] : **aqerqur** / **taqerqurt** a le sens de « coccyx » et par extension « le postérieur ».

Carte géolinguistique n° 40 : Les désignations du terme « tibia» en kabyle

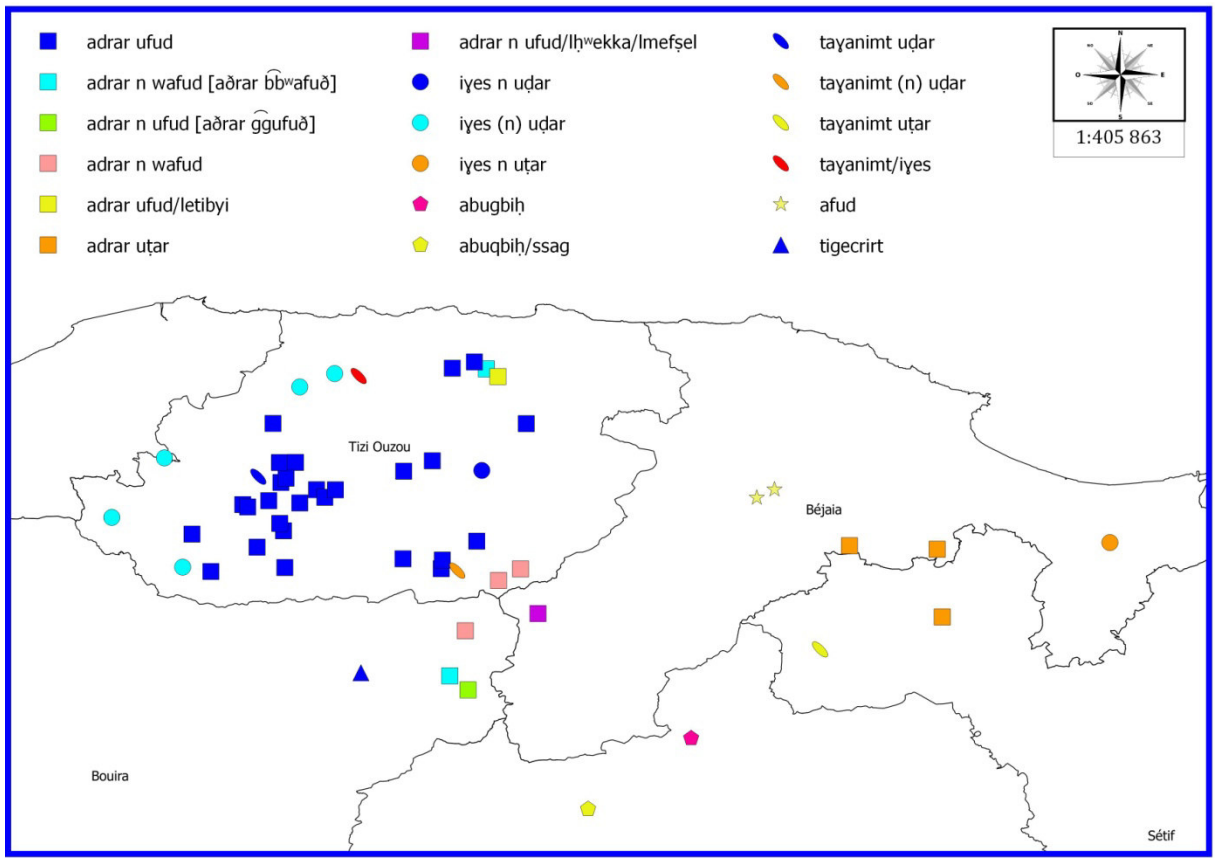

En kabyle, trois variantes totalement différentes sont très répandues par lesquelles on désigne « le tibia ». Généralement, elles sont formées par composition synaptique avec quelques nuances phonétique et morphologiques : **adrar ufud**, **adrar (n) ufud** [aðrar gg͡ufuð] ; **adrar (n) wafud** [aðrar bb͡wafuð] ; **adrar (n) uḍar** ; **adrar (n) uṭar** ; **iɣes (n) uḍar** ; **iɣes (n) uṭar**. Tenons à signaler que la variante **adrar n ufud** est très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle. Par perte de spécialisation sémantique du « genou », deux formes secondaires sont attestées : **tigecrirt** dans la localité de Semmache (point n° 74) ; **afud** à Tasga (point n° 82) et Iderakene (point n° 83). **Tigecrirt** et **afud** sont, dans l'ensemble kabyle, réservés et utilisés pour désigner « genou ». D'autres variantes secondaires d'origine expressives sont employées : **abugbiḥ** (avec l'expressif **ḥ**) dans la localité d'Azrou (point n° 110) ; **abuqbiḥ** (avec l'expressif **ḥ**) et **ssag** (d'origine arabe) dans la localité d'Oulad Atmane (point n° 109). (Voir la carte de désignations du « genou » en kabyle n° 20).

Carte géolinguistique n° 41 : Les désignations du « ventre» en kabyle

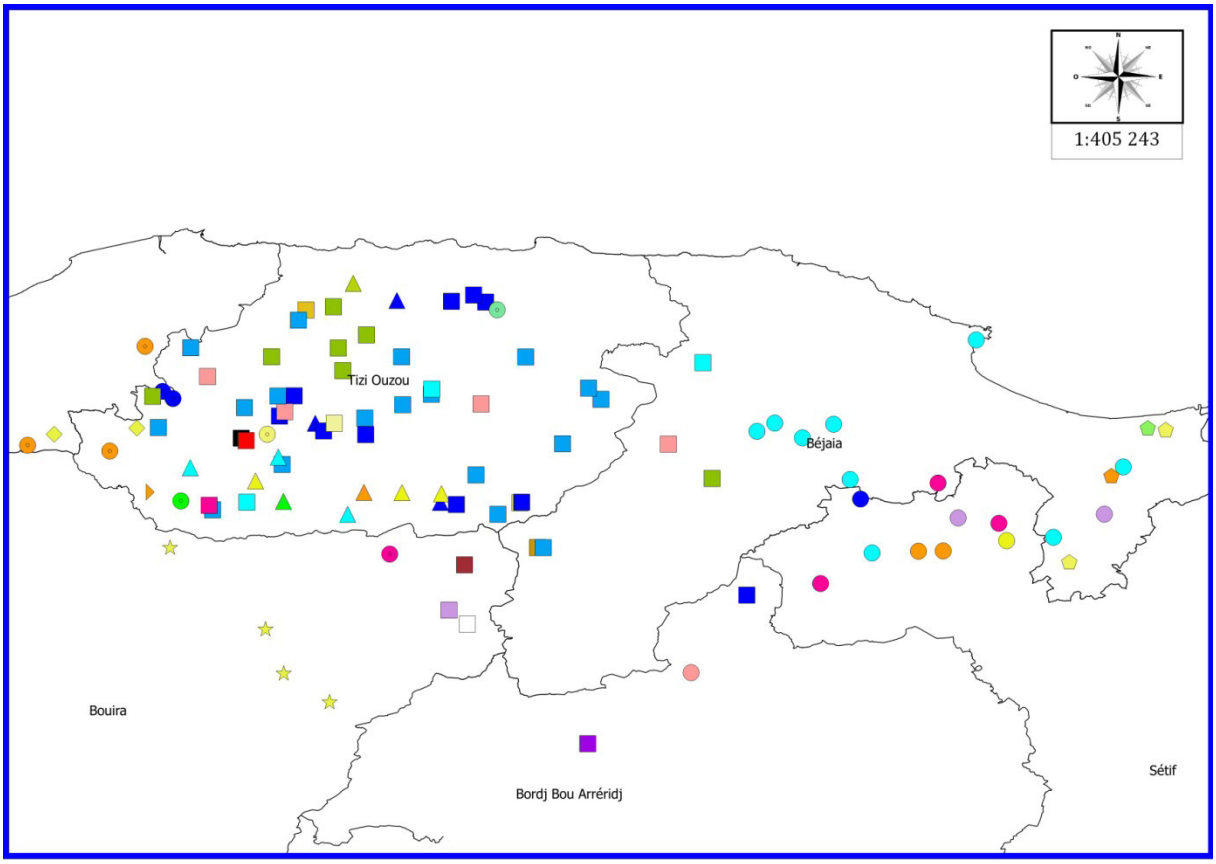

Légende

- aɛebbuḍ/iɛebbaḍ
- aɛebbuḍ/iɛebbuḍen
- aɛebbuḍ/iɛebbaḍ/taɛebbut/tiɛebbaḍ
- aɛebbuḍ/iɛebbuḍen/taɛebbut/tiɛebbuḍin
- aɛebbuḍ/iɛebbaḍ/taɛebbut/tiɛebbuḍin
- aɛebbuḍ/iɛebbaḍ/iɛebbuḍen/taɛebbut/tiɛebbaḍ
- aɛebbuḍ/iɛebbaḍ/iɛebbuḍen/taɛebbut/tiɛebbuḍin
- aɛebbuḍ/iɛebbaḍ/iɛebḍan
- aɛebbuḍ/iɛebbuḍen/iɛebbaḍ/taɛebbut/tiɛebbuḍin/tiɛebbaḍ
- aɛebbuḍ/iɛebbuḍen/iɛebbaḍ/taɛebbut/tiɛebbuḍin
- aɛebbuḍ/iɛebbuḍen/taɛebbuṭ/tiɛebbaḍ
- aɛebbuḍ/iɛebḍan/taɛebbut/tiɛebḍatin
- aɛebbuḍ/iɛebḍan/iɛebbaḍ/taɛebbut/tiɛebḍatin
- aɛebbuḍ/iɛebḍan/taɛebbut/tiɛebḍin
- aɛebbuḍ/taɛebbuṭ
- aɛebbuḍ/iɛebḍan/taɛebbut/tiɛebbuḍin
- aɛebbuḍ/iɛebbaḍ : /ɛ/ = [a:]
- aɛebbuḍ/iɛebbaḍ/taɛebbut/tiɛebbaḍ : /ɛ/ = [a:]
- aɛebbuḍ/iɛebbuḍen/iɛebbaḍ/taɛebbut/tiɛebbuḍin : /ɛ/ = [a:]
- aɛebbuḍ/iɛebbuḍen/taɛebbut/tiɛebbuḍin : /ɛ/ = [a:]
- aɛebbuḍ/iɛebbuḍen : /ɛ/ = [a:]
- aɛebbuḍ/iɛebḍan : /ɛ/ = [a:]
- aɛebbuḍ/iɛebbuḍen/taɛebbut/tiɛebbuḍin/taɛellit/tiɛelliḍin
- aɛebbuḍ/taɛebbut/aɛeddis/taɛeddist/iɛeddisen/tiɛeddisin
- aɛebbuḍ/iɛebbaḍ/lɛella/lɛellat
- aɛebbuḍ/iɛebbaḍ/taɛebbut/tiɛebbaḍ/aɛelliḍ/iɛelliḍen/taɛellit/tiɛelliḍin
- aɛebbuḍ/iɛebbuḍen/taɛebbut/tiɛebbuḍin/aɛelliḍ/iɛelliḍen/taɛellit/tiɛelliḍin
- aɛebbuḍ/iɛebḍan/aɛeddis/iɛeddisen
- aɛebbut/iɛebbuṭen
- aɛebbut/iɛebbuṭen/taɛebbut/tiɛebbuṭin
- aɛebbut/iɛebbuṭen/taɛebbut/tiɛebbuṭin
- aɛebbut/taɛebbut
- aɛebbut/iɛebṭan
- aɛebbut/iɛebṭan/taɛebbut/tiɛebṭin
- aɛebbut/iɛebbuṭen/iɛebṭan
- aɛeddis/iɛeddisen/taɛeddist/tiɛeddisin
- aɛeddis/iɛeddisen/taɛeddist/tiɛeddisin/aɛelliḍ/iɛelliḍen/taɛellit/tiɛelliḍin
- aɛelliḍ/iɛelliḍen/taɛellit/tiɛelliḍin
- lkerc/lekruc/tikerciwin
- lkerc/lekrucat
- lkerc/lekruc

Plusieurs appellations sont employées en kabyle pour désigner « le ventre ». Elles sont d'origine expressive, formées sur la base **BḌ** ou **LḌ** avec l'ajout de l'affixe expressif ''**ɛ**''. **Aɛebbuḍ** diminutif **taɛebbuṭ** ; **aɛelliḍ** diminutif **taɛelliṭ** ; **aɛeddis** diminutif **taɛeddist**. Ces variantes sont distribuées en foisonnement sur l'aire géographique kabyle avec parfois des nuances phonétiques : la pharyngale [**ʕ**] se réalise dans certaines localités comme une voyelle longue ou allongée [**a :**] et la consonne radicale pharyngalisée sonore [**ɖ**] s'assourdit dans les localités de la zone Orientale-Est de la Kabylie et se réalise comme une dentale pharyngalisée [**ŧ**] : **aɛebbuṭ** pl. **iɛebṭan**/**iɛebbuṭen**. Si les mots **aɛebbuḍ**/**aɛelliḍ** désignent, en kabyle, le ventre en général, le mot **tadist** est réservé au ventre de la femme enceinte, grossesse, fœtus », **taɛdest** «maladie du ventre et des intestins ».

Des variations morphologiques très remarquables sont observées au niveau de la formation du pluriel. Trois types de pluriels rencontrés : **aɛebbuḍ** pl. **iɛebbuḍen** (pluriel externe obtenu par suffixation de –**en**), **aɛebbuḍ** pl. **iɛebbaḍ** (pluriel interne obtenu par alternance vocalique), **aɛebbuḍ** pl. **iɛebḍan** (pluriel externe obtenu par suffixation de –**an** au singulier et affaiblissement consonantique de la tendue **bb**). Les emprunts à l'arabe ont supplanté les mots de souche kabyle/berbère dans quelques points de la zone de l'extrême est de la Kabylie : **lkerc**/**lekruc**. Ce recul ou cette perte d'usage du lexique kabyle dans la zone de l'extrême orientale de la Kabylie s'explique, sans doute, par le contact de la population kabyle avec les régions arabophones.

Dans la région des At-Mangellat, J. M. DALLET note la variante **aɛensis** pl. **iɛensisen** « gros ventre » ; **bu-ɛensis** « homme ventru » (DALLET J.M., 1981 : 993) ; **aqensis** « ventre, gros ventre ». La variante **aɛensis** est plus connue aux At-Mangellat. (DALLET, 1981 : 668). **alaɛsis** pl. **ilaɛsisen** « gros ventre » **annect ulaɛsis** ! Quel ventre ! **bu-laɛsis** « ventru, au gros ventre » (DALLET, p. 474) ; **talaɛsist** pl. **tilaɛsisin** « gros ventre de bébé » (DALLET, 1981, p. 474). **Tésa** (Trg.) ; en ghadamsi : **tadist**, **tadiss** (noté aussi : **tediss** et **tadəss**) pluriel **tədisin.** ***Tuḍen tadiss-ənnes*** « elle souffre du ventre »/***telu tadess*** « elle est enceinte » (elle a ventre) (LANFRY J., 1968, p. 78).

À l'échelle inter-dialectale, divers signifiants partiellement différents sont employés pour désigner « ventre ». Les variantes utilisées sont issues d'une même base commune, **adis**, avec quelquefois insertion d'éléments ou affixes expressifs, ayant abouti à des élargissements ou des restrictions de sens dans beaucoup de parlers berbères. Ainsi, en touareg du Niger (parler de tayert) : **tedist** « ventre » ; en touareg (parler de tawellement) : **tadist** « ventre » ; en néfoussi : **tiddist** « ventre » ; en ghadamsi : **tadist** « ventre, ventre de la femme enceinte » ; en waregli : **uɛddis** « ventre, ventre de la femme enceinte, sein maternel » ; en mozabite :

aɛeddis « ventre, abdomen, estomac » **tadist** ; en tamazight du Maroc central : **adis** « ventre, p. ext. grossesse, fœtus », **aɛeddas** « bas-ventre, abdomen » ; en chleuh : **adis** « ventre » ; en rifain : **aɛaddis**, ɛ**addis** « ventre » ; en chaoui : **aɛeddis** « ventre ». (Sur la racine **DS**, voir HADDADOU, 2003, p. 544) ; en berbère de Zénaga : **taxsa**, pl. **taxsun** « ventre » ; en touareg de l'Ahaggar, **tesa** « ventre », mot qui désigne ailleurs le foie.

Les désignations du « visage» en kabyle

« Le visage » est désigné partout en kabyle par les termes suivants : **udem** pluriel **udmawen** ; **aqadum** pluriel **iqudam** ; dans certaines localités, on emploie concurremment **udem** et **axenfuc** pluriel **ixenfucen** (à Sahel, point n° 62) ; **axenfuc** pluriel **ixenfyac** (à Hallafa, point n° 96). À Tizi-Oughlad (point n°104) : **tudemt/tudmawin** « petit visage » (diminutif). En kabyle : **udem**, pluriel **udmawen** a également le sens de « figure, face », par extension « surface, face d'un objet », par extension « favoritisme, injustice ». Dans les autres dialectes berbères, c'est la base **DM** qui a fourni le nom du visage. Ainsi, en touareg : **ûdem** pluriel **ûdmawen** « face, figure » ; en ghadamsi : udem « visage » ; en néfoussi et en berbère de Sened : **udem**, pluriel **udmawen** « visage, face » ; en waregli et en mozabite : **udem** pluriel **udmawen** « visage, figure » ; en tamazight du Maroc central : **udem** pluriel **udmawen** « visage, face, mine », **tudmedt**, pluriel **tudmawin** « petit visage » ; en rifain et en chleuh : **udem** pl. **udmawen** « visage, face, surface » ; en chaoui : **udem**, pluriel **udmawen** « visage, face, face d'un objet » ; en berbère de Zénaga, **edem**. (Sur la racine **DM**, voir HADDADOU, 2003, pages 287, 537 et 538).

Chapitre II

La faune

2- La faune (animaux, oiseaux, insectes et parasites)

Carte géolinguistique n°42 : Les désignations de « l'abeille» en kabyle

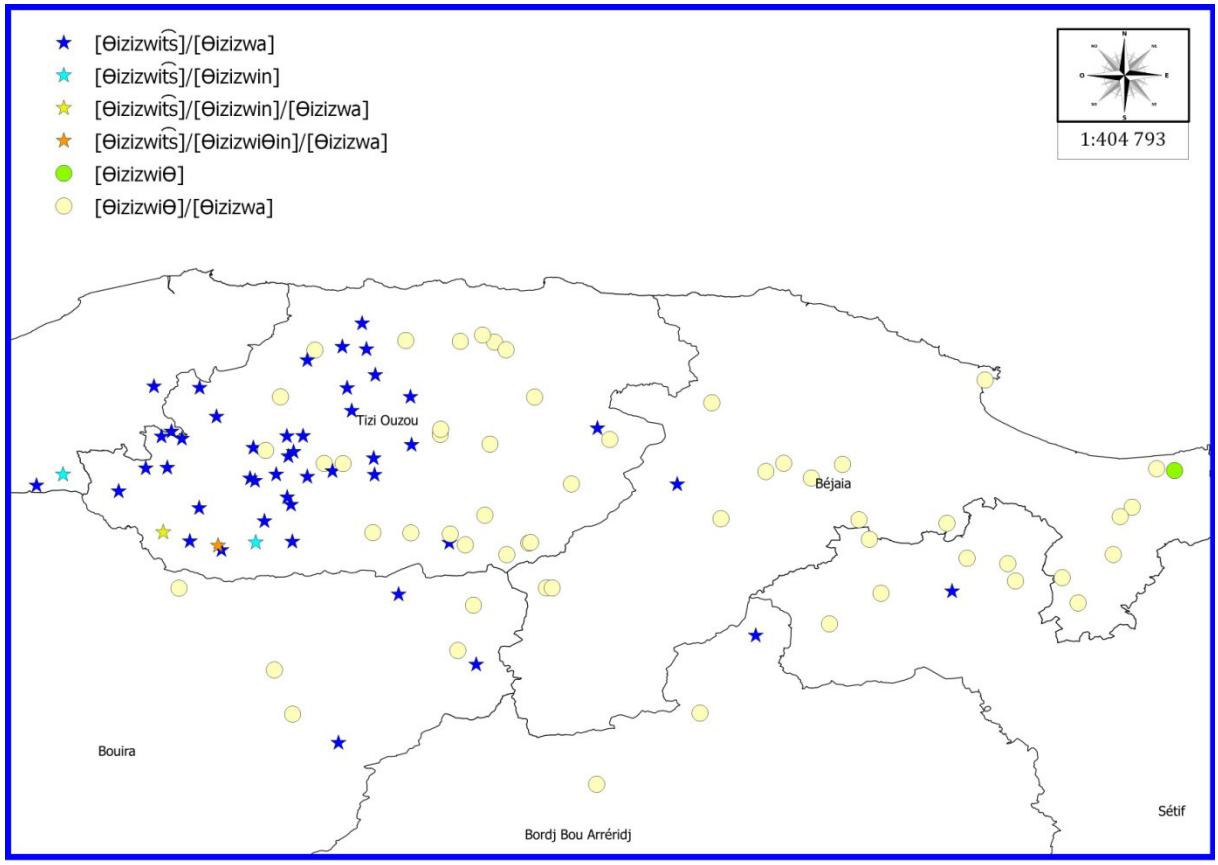

« L'abeille » est désignée partout sur l'aire kabyle par un même signifiant à base **ZW** avec redoublement de la consonne radicale **Z**. Les différenciations phonétiques se manifestent au niveau de la deuxième marque du féminin. [**θizizwiθ**] variante [**θizizwits͡**]. Si l'affrication marquée par [**ts͡**] est très développée et bien localisée dans la zone de l'extrême occidentale de la Kabylie et se diffuse lentement jusqu'aux localités de la zone orientale, la spirante [**θ**] est très localisée dans la zone orientale de l'aire kabyle avec apparition également de l'affriquée [**ts͡**] dans ces trois localités (n° 80, 104, 111). La formation de pluriel divergent également à travers les parlers kabyles. Si le pluriel interne **tizizwa** est très répandue en kabyle, nous avons rencontré également des formes secondaires de pluriel externe de type **tizizwin** (obtenu par suffixation de –**n** au singulier) rencontrés dans les point n° 03, 11 et 99 ; et **tizizwitin** (obtenu par suffixation de –**tin** sans chute de 2ème élément du féminin **t-**) employé dans la localité n° 09 et parfois les pluriel externes sont utilisées comme des doublets avec **tizizwa**.

Dans les autres dialectes berbères, c'est la même racine **ZW** qui a fourni les appellations de l'abeille. Ainsi, en néfoussi : **tezizwi** pluriel **tizizwin** « abeille » ; en waregli : **zzewzew** « bourdonner, grincer », **zizwa** pluriel **izizwan** « insecte nevriptère », **izizwan** (pluriel sans

singulier) « abeille » ; en mozabite : **tizizwi** pluriel **tizizwin** ; en tamazight du Maroc central : **tizizwit**, pluriel **tizizwa**, **zizwa** « insecte nevroptère », **izizwan** (pluriel sans singulier) « abeilles, guêpes » ; en chleuh : **tazdwit**, **tezzwit**, pl. **tizdwa**, **tizzwa** « abeille » ; en rifain : **tzizwit**, **dzizwit**, pluriel **dzizwa** « abeille » ; en touareg : **ehenkêker n turawet** pluriel **ihenkûkâr n turawet** « abeille » (CORTADE, J.M., 1967, p. 06) ; en chaoui : **tizizwit**, pluriel **tizizwa** « abeille », à Kibdana : **tizizwit** [**θizizwiθ**], « abeille » (BASSET R., 1894, p. 10). (Pour plus de détail sur la racine **ZW**, voir HADDADOU, 2003, pages 445 et 773).

Carte géolinguistique n° 43 : Les désignations de « l'âne» en kabyle

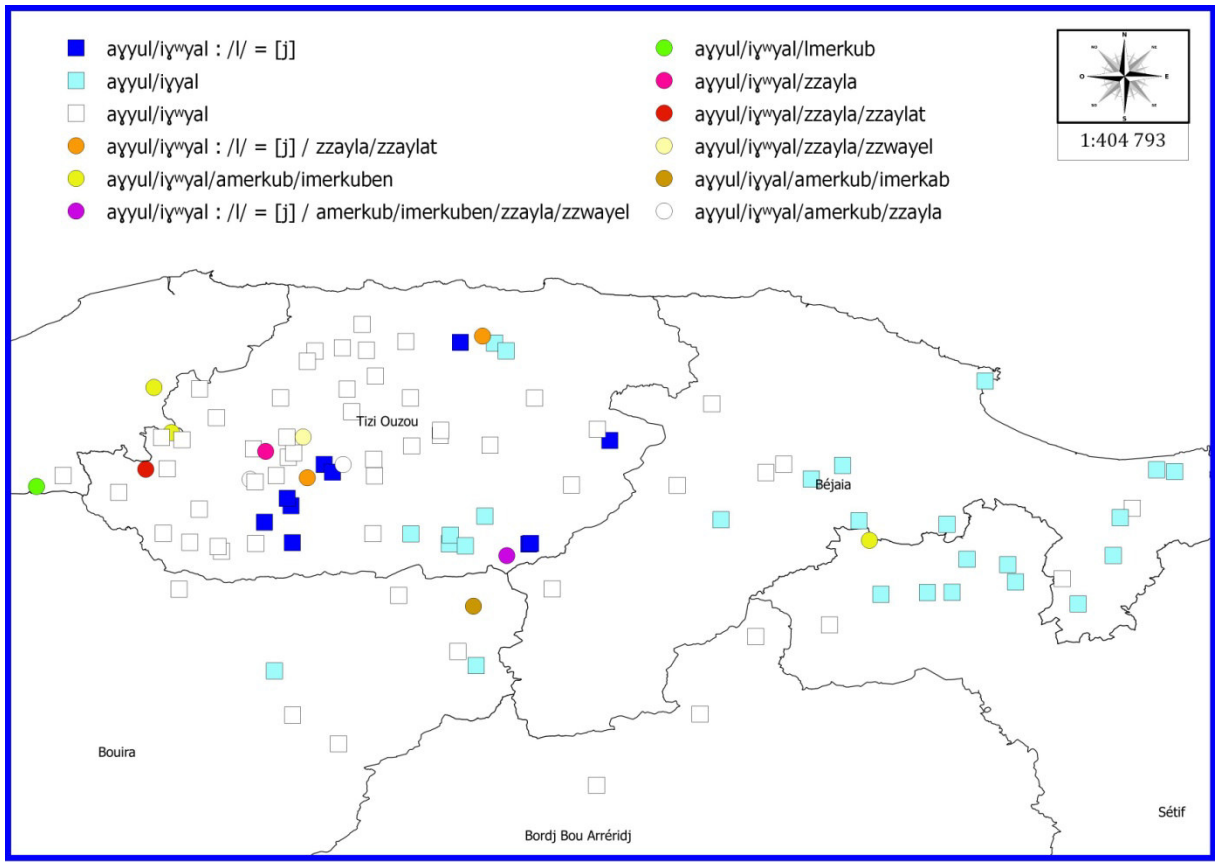

Partout en kabyle, « l'âne » est désigné par un seul terme à base **ɣYL** ou **ɣWL**, dérivé d'un verbe **ɣewel**, en rapport avec la couleur de l'animal, attesté dans quelques dialectes berbères[1] comme le waregli, le chaoui et le touareg. Cette base a fourni beaucoup de dérivés à signification « être brun, être sombre, noir, noircir ». Pour la formation de pluriel, partout le pluriel est interne formé par une alternance vocalique : **aɣyul** pluriel **iɣyal/iɣʷyal**. Au pluriel, des variations phonétiques très remarquables notamment avec la labiovélarisation de la première consonne radicale **ɣʷ** [**ʁ͡ʷ**] dans la zone occidentale et au centre de la Kabylie, et

[1] En touareg, **iɣwal** « être brun, être bruni, bronzé par le soleil, sombre » ; **teɣule** « couleur brune » ; en waregli : **eɣwel** « noircir », **aɣeggal** « noir, sombre » ; et en chaoui : **ɣuwel** « être noir » **aɣuggal**, pl. **iɣuggalen** « noir, de teint noir, de couleur noire », fém. **taɣuggalt**, pl. **tiɣuggalin**.

absence de la labiovélarisation notamment à l'est de la Kabylie. Par euphémisme, d'autres mots empruntés à l'arabe sont employés pour dénommer plus élégamment le pauvre **aɣyul** et concurrence le terme **aɣyul** et parfois sont utilisés comme des doublets : **amerkub** (« bête de somme », « monture » en arabe) pluriel **imerkuben** et **imerkab** ; **zzayla** pluriel **zzaylat** et **zzwayel**.

Selon l'hypothèse fournit par G. CAMPS, il existe deux variétés d'ânes au Maghreb : l'âne gris, autochtone, et l'âne brun, d'origine extérieur. (CAMPS G., 1988 : 648-650).

Dans les autres dialectes berbères, « l'âne » est désigné différemment. Ainsi, en touareg : **eyheḍ** pluriel **ihêḍân** « âne », fém. **teyheṭ**, pl. **tihêḍîn**, **ahûlil** pluriel **ihûlilen** « âne sauvage », (CORTADE, J.M., 1967, p. 29) ; en siwi : **iẓiṭ**, pl. **iẓiṭan** « âne », fém. **tiẓiṭ**, **tiẓiṭin** ; en waregli : **aɣɣul**, fém. **taɣɣult** « âne » ; en néfousi : **ẓiyṭṭ**, pl. **iẓiṭen** « âne » fém. **teẓieṭ**, pl. **teẓiṭin** ; en ghadamsi : **aẓiḍ**, pl. **ẓiḍan**, **tayheṭ** « âne », **taẓiṭ**, pl. **tẓiḍin** ; en berbère de Sened : **aɣyul**, pl. **iɣyal** « âne » ; en mozabite : **aɣyul**, pl. **iɣuyal** « âne », **taɣyult**, pl. **tiɣuyal** « ânesse, embrouillage de fil sur le tissage » ; en waregli : **aɣɣul**, pl. **iɣɣal** « âne » fém. **taɣɣult**, pl. **tiɣɣal** ; en tamazight du Maroc central : **aɣyul**, pl. **iɣyalen** « âne, p. ext. pion dans un jeu » fém. **taɣyult**, pl. **tiɣyal** ; en chleuh : **aɣyul**, pl. **iɣʷyal** « âne » fém. **taɣyult**, pl. **tiɣʷyal** ; en rifain : **aɣyul**, **aɣyur**, pl. **iɣyal**, **iɣyar**, **ziyṭ** « âne », fém. **taɣyult**, **taɣyurt**, pl. **tiɣyal**, **tiɣyar** (JUSTINARD C., 1926, p. 09) ; en chaoui : **aɣyul**, pl. **iɣyal** « âne » fém. **taɣyult**, pl. **tiɣyal**. (HADDADOU, racine **YẒḌ**, voir HADDADOU, 2003 : 687).

Carte géolinguistique n° 44 : Les désignations de « l'ânesse» en kabyle

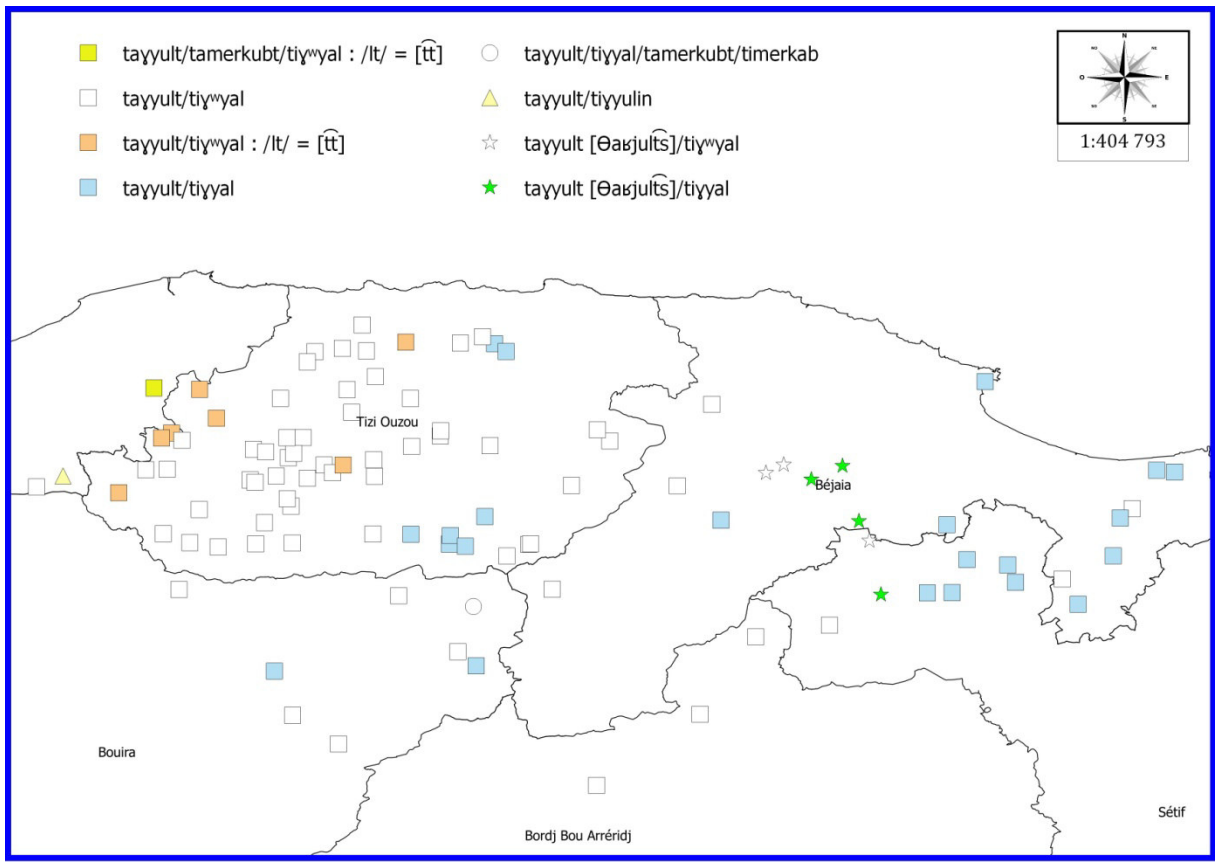

Cette carte nous montre la distribution géographique de variantes employées pour désigner « l'ânesse » en kabyle. Les remarques faites précédemment pour la notion de « l'âne » sont valables pour la femelle « ânesse » concernant l'opposition labiovélarisation/absence de labiovélarisation. Deux (02) remarques de variation phonétique peuvent être ajoutées. La première, concerne l'assimilation progressive produite notamment par la latérale /**l**/ et la 2ème marque du féminin **-t** dans la séquence /**lt**/, elle se réalise donc [**t͡t**] dans ([**θaʁjut͡t**]) dans quelques localités de la zone occidentale de la Kabylie dans les points d'enquêtes suivants (n° 01, 06, 13, 14, 29, 43, et 97) ;

La deuxième, concerne la mutation phonétique de la dentale occlusive [**t**] qui se réalise comme une affriquée [**t͡s**] dans ([**θaʁjult͡s**]) dans les points d'enquête suivants : (n° 84, 85, 86, 101, et 102). Pour la labio-vélarisation de l'uvulaire [**ʁ**] et son absence, les mêmes remarques peuvent être signalées que le terme précédent signifiant « âne ».

Pour la formation de pluriel, partout le pluriel est interne formé par une alternance vocalique : **taɣyult** pluriel **tiɣyal/tiɣʷyal**. Une variante secondaire très marginale de pluriel formée par l'ajout d'affixe **-in** au singulier : **tiɣyulin** est rencontrée dans la région de l'extrême occidentale de la Kabylie, à Ouled Sidi Saad (point n° 99). Dans quelques dialectes berbères, « l'ânesse » est rendue par les mots suivants : en rifain : **taɣyuč** pluriel **tiɣyal** (JUSTINARD

C., 1926, p.10) ; à Béni-Ouriaghen : **taɣyuct** [**θaʁjuʃθ**], « ânesse » (BASSET René, 1894, p.10).

Carte géolinguistique n° 45 : Les désignations de « l'ânon » en kabyle

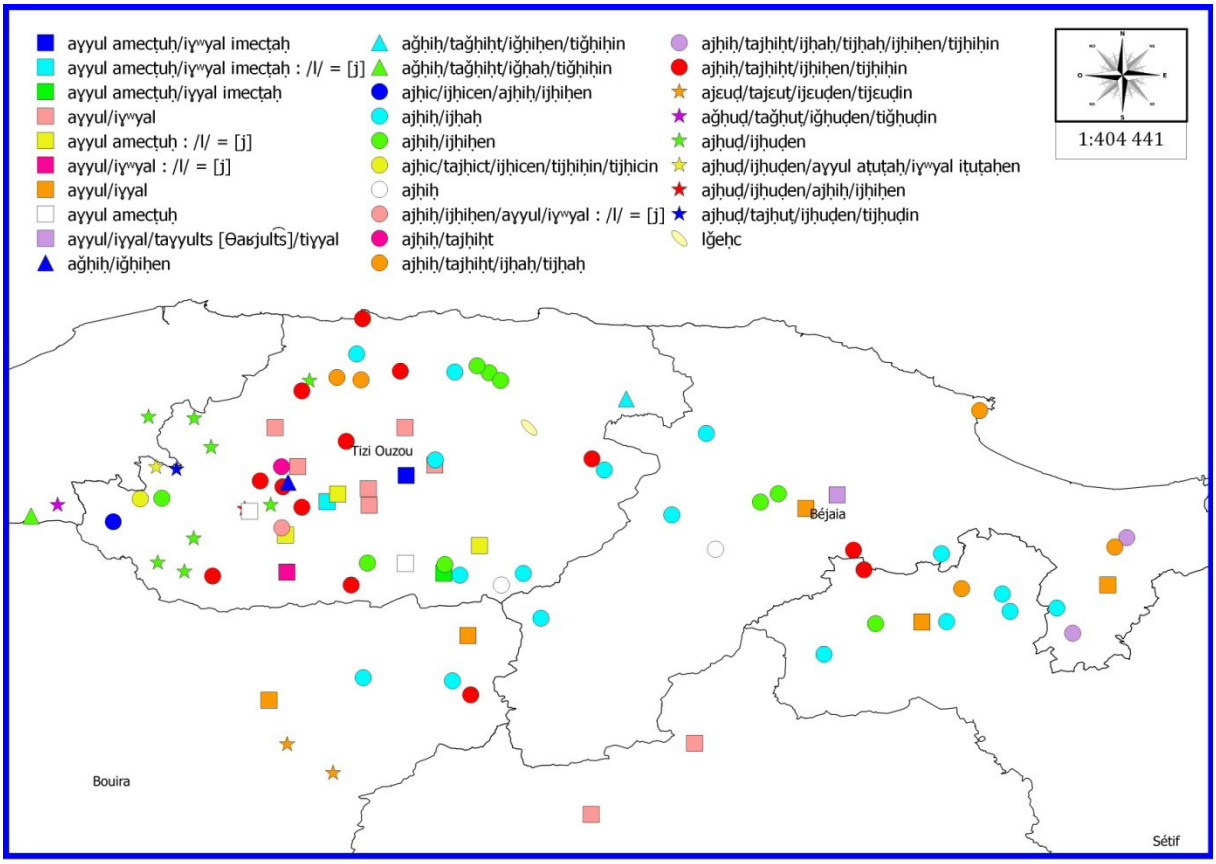

« Le petit âne, ânon, poulain » est dénommé également différemment en kabyle. Plusieurs variantes d'origine expressive empruntées à l'arabe sont rencontrées : **ajḥiḥ** pluriel **ijḥaḥ** et **ijḥiḥen** ; **aǧḥiḥ** pluriel **iǧḥaḥ** et **iǧḥiḥen** ; **ajḥuḍ** pluriel **ijḥuḍen** ; **aǧḥuḍ** pluriel **iǧḥuḍen** ; **ajḥic** pluriel **ijḥicen** ; **ajɛuḍ** pluriel **ijɛuḍen**. La mutation phonétique de la chuintante [**ʒ**] vers l'affriquée [**d͡ʒ**] est déjà connue en kabyle même en berbère en général. Les phonèmes : ''**ḥ**'', ''**ɛ**'' et ''**c**'' sont des expressifs. Le terme générique **aɣyul** pluriel **iɣyal/iɣʷyal** par lequel on désigne généralement « âne » est aussi employé pour dénommer son petit « ânon, petit âne » dans les localités suivantes (n° 22, 23, 31, 45, 46, 59, et 86). Parfois c'est le composé **aɣyul amecṭuḥ** pluriel **iɣyal/iɣʷyal imecṭaḥ** qui est utilisé dans les points d'enquête suivants : (n° 28, 29, 30, 33, 48, 49, 46, et 55). La forme exogène non adaptée, **lǧeḥc**, empruntée à l'arabe, est utilisée dans la localité d'Ait Bouhini (point n° 61). La formation de pluriel connait également des divergences en kabyle. Le singulier **ajḥiḥ** peut avoir deux pluriels ; **ijḥaḥ** (pluriel interne, obtenu par alternance vocalique interne), **ijḥiḥen** (pluriel externe, obtenu par suffixation de **-en**). Les deux formes de pluriel sont très éparpillées sur l'aire kabyle, leur

délimitation géographique est très diffficile puisqu'elles forment un continuum dialectal de bout en bout de la Kabylie. Ailleurs, divers signifiants sont employés. Ainsi, en touareg : **êrwel** pluriel **êrwelen** « ânon non sevré », **amuwinu** pluriel **imuwina** « ânon sevré jusqu'à un an », **aẓa** pluriel **iẓawen** « ânon de plus d'un an » (CORTADE, J.M., 1967, p. 32) ; à Djebel Nefousa **akercun** pluriel **ikercan** « ânon » (MOTYLINSKI A. De, 1898, p. 10) ; en rifain (parler des Béni-Iznasen) : **aḥjud**, pl. **iḥjiden** « ânon ». (Racine **YẒḌ**, voir HADDADOU, 2003, p. 752).

Carte géolinguistique n° 46 : Les désignations de « l'araignée» en kabyle

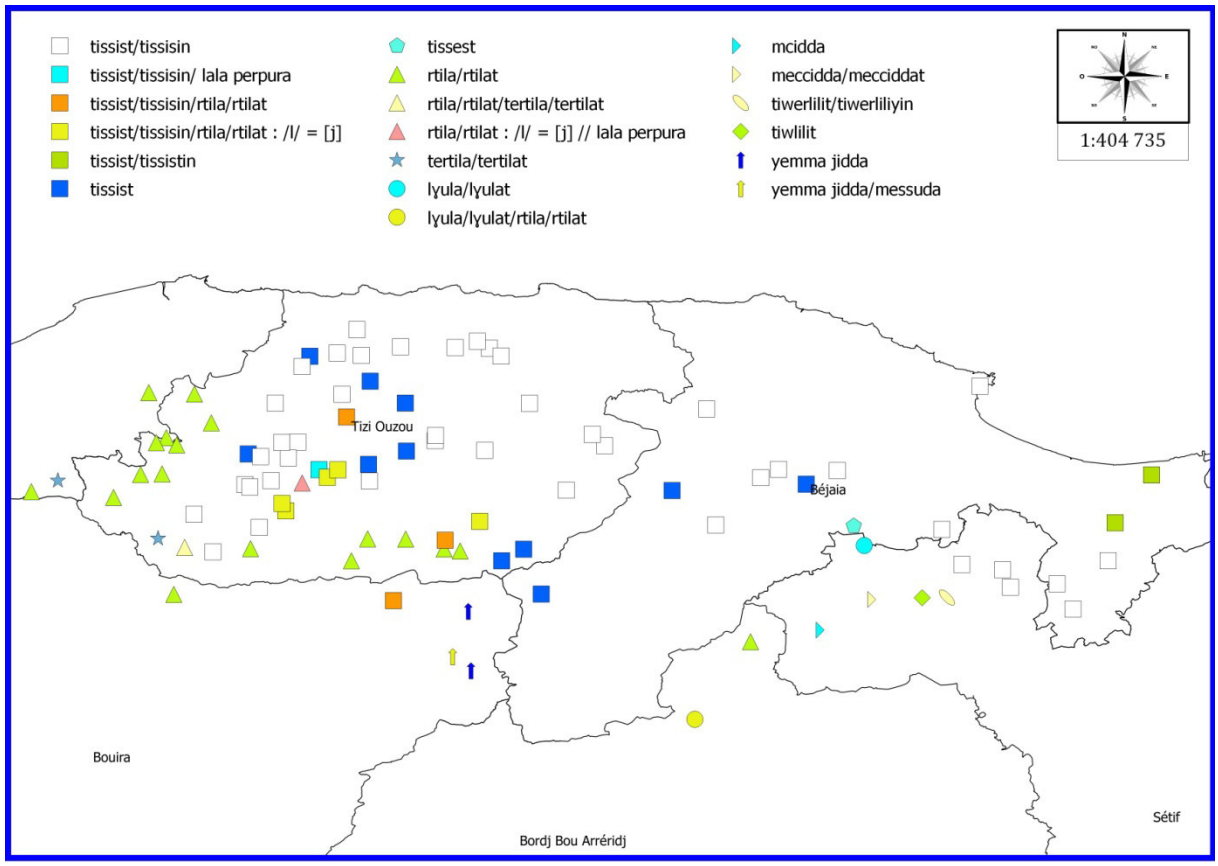

« L'araignée » connait diverses appellations dans l'aire kabyle. Le terme le plus répandu est **tissist** pluriel **tissisin** et dans certains points, le terme **rtila** variante [**rθija**] pl. **rtilat** [**rθijaθ**] le concurrence. D'autres variantes, d'origine expressive, à morphème expressif ''**t**'' : **tertila**, pl. **tertilat** sont employées dans les localités suivantes : à Kerouan (point n° 03), à Frikat (Bou-Ighzer et Halil, point n° 08) et à Ouled Sidi Saad (point n° 99). Certains parlers, distinguent entre **tissist** et **rtila**. En effet, des variantes secondaires sont utilisées en kabyle, **mcidda**, **meccidda**, pl. **mecciddat** ; **tiwerlilit**, pl. **tiwerliliyin** ; **tiwlilit** ; **yemma jidda**, **messuda** ; **lɣula,** pl. **lɣulat** ; **lala perpura**.

Cette diversité de dénomination observée dans plusieurs parlers kabyles s'explique, sans doute, par l'existence d'une multitude d'espèce d'araignée de différentes formes et de taille (petites, grosses), en Kabylie, et chacune devrait avoir sa propre dénomination. La variation observée dans ce cas résulte d'une généralisation de la dénomination (un seul terme pour les diverses espèces existantes), et ceci est dû, probablement à la perte des termes par lesquels on spécialise les diverses espèces dans certains parlers et dans d'autres ont gardé au moins deux dénominations pour chacune des deux espèces : petite et grosse araignée, l'espèce qui marche sur terre et celle qui escalade les murs. L'exemple suivant illustre clairement cette diversité d'appellation ; ainsi, à Ait-Bou-Yahia (point n°28) : **rtila** [rθija] (petite araignée », **tissist** « grosse araignée; à El-Maine (point n°111) : **tissist n rtila** (*d ayen akken tzeṭṭ rtila*) ; à Tazmalt-Tala-Athmane (point n°**21**) : ***rtila*** « araignée qui marche sur terre, *tleḥḥu deg lqaεa* » ; ***tissist*** « araignée qui fait sa toile en haut, *tzeṭṭ deg yigenni* » ; à Tiferdoud (point n°55) : ***rtila*** « grosse araignée » ; ***tissist*** « petite araignée ».

À travers les dialectes berbères, « l'araigné » connait une diversité d'appellation. Hormis le touareg qui emploie **sâras**, pl. **sârasen** (CORTADE, 1967, p. 35) pour désigner « l'araignée », dans quelques dialectes, c'est le verbe commun, **awel** / **lley** signifiant « tourner, se balancer etc » qui fournit le nom de l'araignée. Ainsi, en néfoussi : **ulelli**, pl. **yulelliyen** « araignée » ; en waregli : **awnenni** « araignée » ; en mozabite : **awlelli** « araignée » ; en rifain : **yuriğği** « araignée » ; en chaoui : **iwlelli** « araignée ». (Pour plus de détail sur la racine **WLY**, voir HADDADOU, 2003, pages 445 et 737).

Carte géolinguistique n° 47 : Les désignations du « bœuf » en kabyle

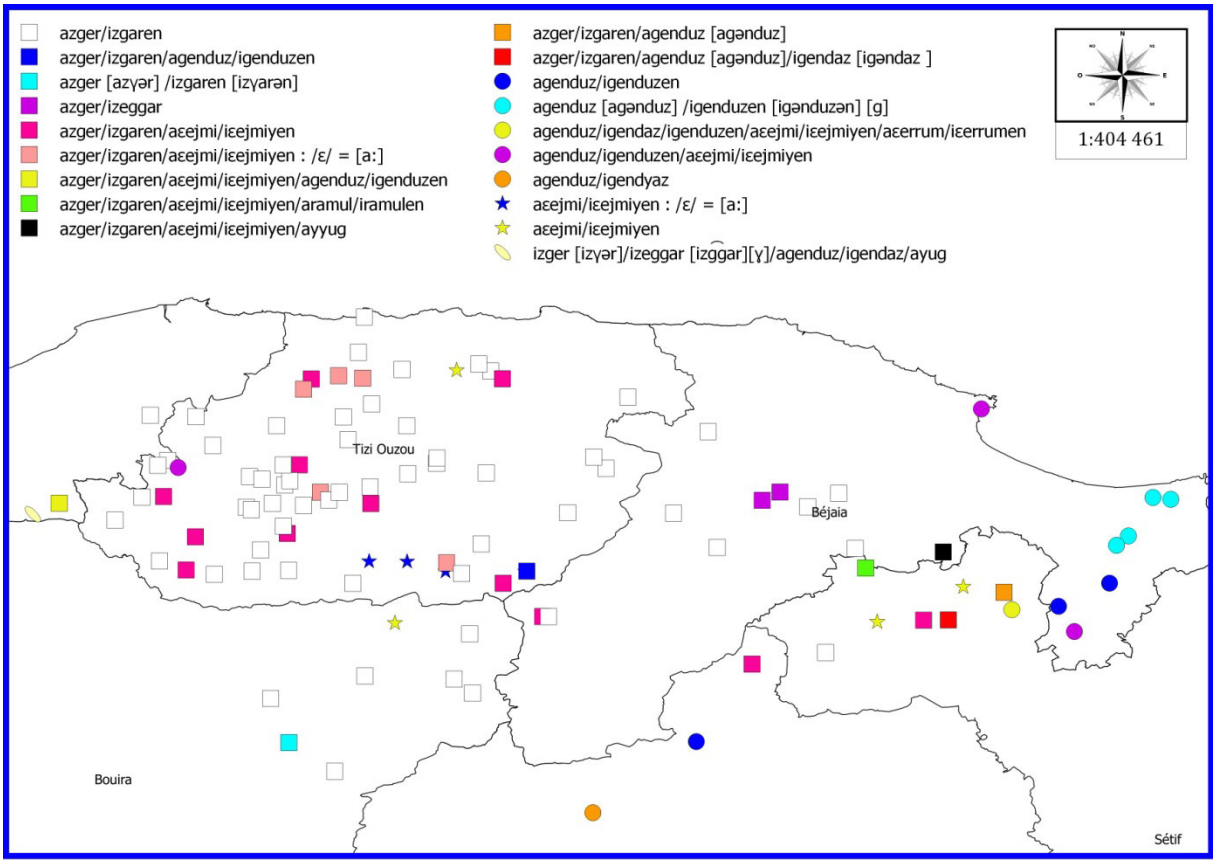

« Le bœuf » est désigné par diverses variantes lexicales en kabyle. Trois (03) catégories de variantes peuvent être dégagées :

La première catégorie : renferme les variantes ayant connu plus d'extension sur l'aire kabyle : **azger [azgər]** pluriel **izgaren** / **izeggar**, **izger** [**izɣər**] pluriel **izeggar** [**izəg͡gar**]. La palato-vélaire occlusive [**g**] connait une mutation phonétique vers la spirante [**ɣ**] dans la localité de Ain-Tiza (point n° 72) et Oulad Bou Doukhane (point n° 98). À Ahfir (point n° 102) : **aramul/iramulen** (après l'élevage, est destiné à être égorgé), **azger** (pour l'agriculture) ;

La deuxième catégorie : renferme les variantes : **agenduz [aɣənduz]** pluriel **igenduzen** / **igendaz** / **igendyaz**. La spirantisation de la palato-vélaire [**ɣ**] n'est pas completement achevé dans les localités de la zone de l'extrême-oriental de la Kabylie et se réalise donc comme une occlusive [**g**] : **agenduz/igendaz/tagenduzt/tigendaz** dans les localités suivantes : (points n° 104, 107, 91, 92, 93 et 94).

La troisième catégorie : renferme les variantes : **aɛejmi [aʕəʒmi]** pluriel **iɛejmiyen** ; **[a:ʒmi]** pluriel [**i :ʒmijən**] (le pluriel **iɛejmiyen** est partout externe) dans les parlers qui l'emploie. À El-Maine (point n° 111) : **aɛejmi** « petit bovin ».

Une variante secondaire, très marginale : **aɛerrum** pluriel **iɛerrumen** est employée dans la localité (point n° 108) pour désigner « taureau, un bœuf âgé ». À Adjioune (point n° 90) : **aɛerrum** « taureau » (collectif ; singulier et pluriel).

Outre les variantes lexicales et phonétiques soulignées plus-haut, la formation du pluriel connait également des variations à travers nos points d'enquête. Ainsi, dans les localités qui emploient **azger** (au singulier), deux types de pluriel attestés : **izgarən** (pluriel externe) dans la quasi-totalité de localités ; et **izeggar** (pluriel interne et tension consonantique médiane) dans les localités suivantes : (points n° 82, 83 et 98).

Pour la variante **agenduz** (au singulier), trois types de pluriel rencontrés : **igenduzen** (pluriel externe) dans les localités suivantes (56, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 108, 110), et **igendaz** (pluriel interne) dans les localités (points n° 98, 104, 108), et **igendyaz** (pluriel interne et insertion d'une semi-voyelle ''**y**'') dans la localité (points n° 109). Dans plusieurs localités de la Kabylie, si le terme **afunas** (forme masculine) est d'un usage courant très rare ; mais il a servi dans la formation du synthème : **iles ufunas** « vipérine » (littéralement ou mot à mot : langue de bœuf).

À l'échelle interdialectale, « le bœuf » est rendu par des termes très proches avec des variations morphologiques dans la formation du pluriel. Ainsi, en ghadamsi : **abarid** «bœuf» ; (BASSET René, 1894 : 02).

Dans quelques dialectes « le bœuf ou le veau » est désigné par les mots suivants : en touareg du Niger (parlers de tawellemt et tayert) : **azgar**, pl. **izegran** « bœuf, taureau », **eseg** « bœuf, taureau » ; en touareg (tayert) : **zegger**, pl. **zeggeran** « dizaine de chèvres ou de moutons » ; en tamazight du Maroc central : **azger** « bœuf, taureau » pl. **izgaren** « bœuf, taureau », pl. **izgaren** « bovins » », pl. **izgiren** « bovidés », **isig**, pl. **isaggen** « taurassin, jeune veau » ; en chleuh : **azger** « bœuf » pl. **izgaren** « bovide » ; en rifain : **azgar**, pl. **izgaren** « bœuf » ; en zénaga : **azger**, **ezger**, pl. **izgaren**, **zgeren** « taureau ». (Pour plus de détail sur la racine **ZGR**, et **SGY**, voir HADDADOU M.A., 2003, pages 452,760 et 712).

Les désignations du « chat » en kabyle

Le « chat » est rendu partout en kabyle par un seul signifiant **amcic**/**imcac**. Le terme est issu de la base **MC** avec redoublement de la 2ème consonne radicale.

Dans les autres dialectes berbères, nous avons relevé les signifiants suivants : **mucc** « chat » (Trg) ; **amnic** « chat » (Nef) ; **mucc** « chat » fém. **tmuccit** (Wrg, Mzb) ; **amucc** « chat » fém. **tamuccit**, pl. **imuccen** « félins » (MC) ; **amucc** « chat », **tamucca** « chatte » (Chl) ; **mucc**, **amcic** « chat » (Rif) ; **amcic** « chat » fém. **tamcict**, **mucc**, nom légendaire du chat dans les

contes kabyles ‘’tamacahut n **mucc**’’ [**~~mo~~ʃ**] (HADDADOU M.A., 2003, page 456). À Béni-Salah, **amaccu** « chat (LAOUST E., 1912 : 26). En kabyle, dans la localité n° 05 (Ibouhrene), **mucc** est présent dans **muccberra(q)** « chat sauvage » (littéralement : chat de l’extérieur), et dans un toponyme/hydronyme désignant une rivière située entre les pitons des At-Yiraten et des At-Yanni : **berrekmucc** (littéralement : chat noir), synthème composé de : **berrik** « il est noir » issu de **ibrik** « être noir » et **mucc** « chat ».

Carte géolinguistique n° 48 : Les désignations du « chien » en kabyle

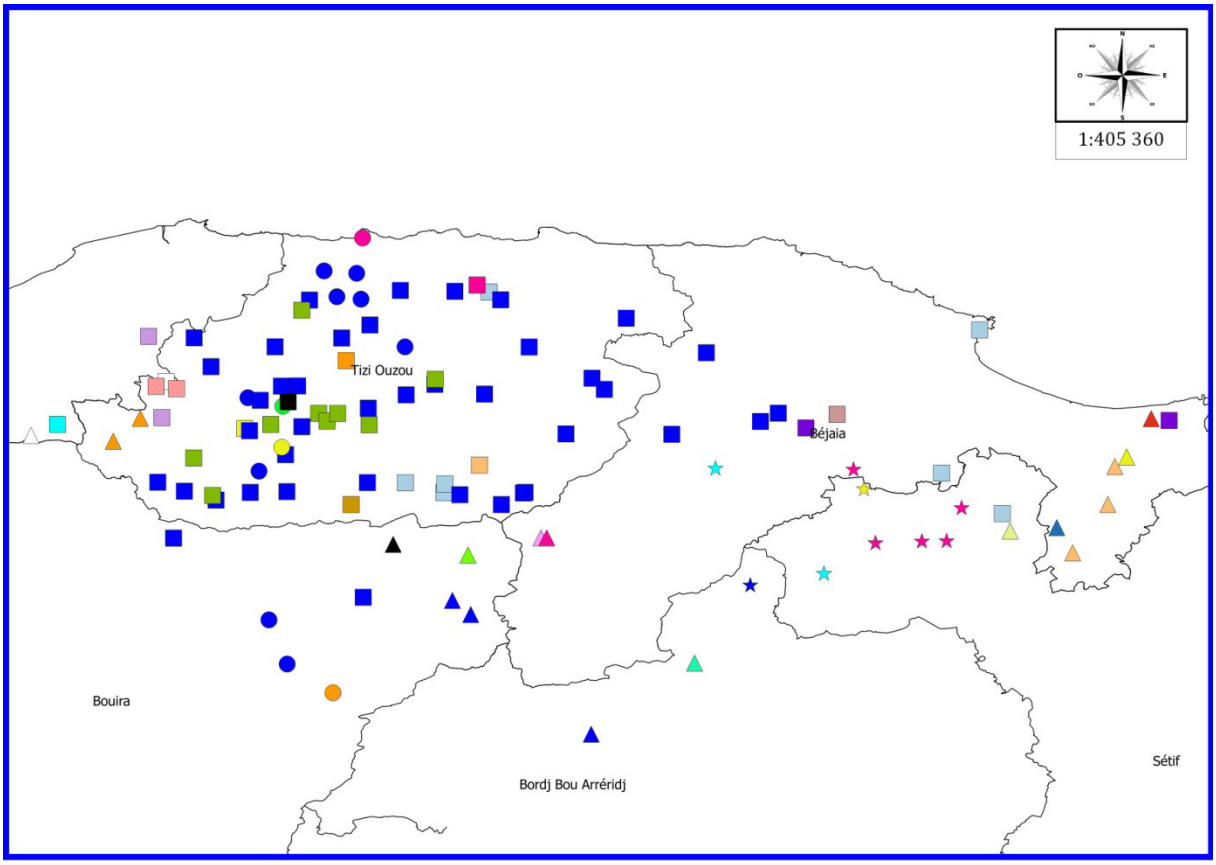

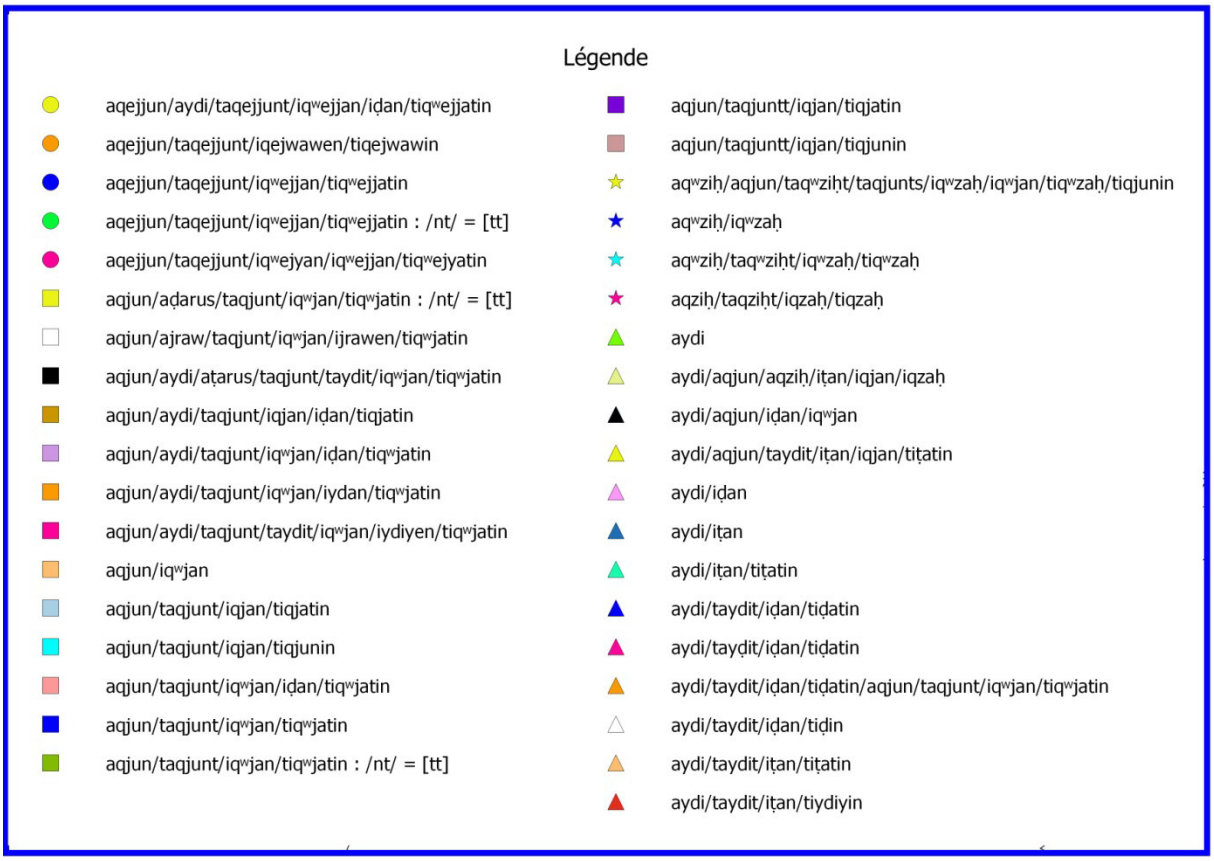

Les appellations par lesquelles on désigne « le chien » varient en kabyle. Le terme le plus répandu est **aqjun** pluriel **iqʷjan/iqjan**[2] et dans d'autres parlers, la 2ème consonne radicale se réalisent tendue **aqejjun** [**aqəʒ͡ʒun**] pluriel **iqejjan/iqʷejjan**. Au féminin, **taqjunt** pluriel **tiqʷjatin/tiqjatin/tiqjunin**. Dans la séquence /**n**+**t**/ = [**t͡t**] dans [**θaqju t͡t**], le contact de la nasale [**n**] et de la dentale [**t**] s'assimile et donne lieu à une dentale tendue [**t͡t**]. Cette assimilation est observée dans les localités suivantes : à Ait Zaim (point n° 16), à Agouni Bouffal (point n°18), à Ait Anane (point n° 24), à Ait Idir (point n° 27), à Ait Bouyahia (point n° 28), à Ait Khalfoun (point n° 29), à Mekla (point n° 53), à Ait Frah (point n° 46), à Makouda Izaichene (point n° 34), à Ibouhathene (point n° 09), à Mechmel (point n° 07). Le 2ème élément du féminin, se réalise comme une affriquée [**t͡s**] dans les localités suivantes : à Tighilt (Semaoun) (point n°84), à Bou Ouchene (point n°86) et à Boulzazen (point n° 94) et à Béni Mouhli (point n° 102). D'autres termes sont rencontrés **aydi** pluriel **iḍan** ; **taydit**[3] pluriel **tiḍatin tiḍin**.

Dans quelques localités de la région de l'extrême est de la Kabylie, le pluriel est marqué par le passage de la dentale spirante [**ð**] vers la pharyngalisée (emphatique) sourde [**ŧ**] : **aydi** pluriel **iṭan** ; **taydit** pluriel **tiḍatin** et **tiydiyin**. D'autres formes secondaires d'origine

[2] ***Iqjan*** : toponyme dans les Bibans.
[3] Dans la localité d'Ait-Ouaneche (point n° 25) : ***tagʷnit n tegdit*** toponyme dans ce village (c'est un lieu où les chiennes faisaient la sieste ; *anda ttqeyyilent* ***teqʷjatin***).

expressive marquées par la présence de **ḥ** sont rencontrées surtout dans la zone de l'extrême oriental de la Kabylie : **aqʷziḥ** variante **aqziḥ** pluriel **iqʷzaḥ/ iqzaḥ**. Le terme **aḍarus** est attesté à Ait Zaim (point n° 16). **Ajraw** pluriel **ijrawen** est observé dans la localité d'Ait Slimane (point n° 97). À Ibouhrene (point n° 05), « le petit chien » est appelé **aberhuc** pluriel **iberhucen** (avec diminutif **c**). Cette forme se rapproche du terme touareg **aberhoh** « chien à longs poils » par lequel on désigne des variétés de chiens.

La formation du pluriel : le pluriel du terme « chien » est généralement interne marqué par le changement de voyelle initiale ''**a**'' en ''**i**'' et l'alternance vocalique ''**u**'' en ''**a**'' : **aqjun** pluriel **iqʷjan/iqjan.** À Taksebt (point n° 40), le pluriel, au masculin comme au féminin, est marqué par l'insertion du **y** : **iqʷejyan / tiqʷejyatin** aux cotés de **iqʷejjan**.

Au féminin, le pluriel tantôt mixte **taqjunt** pluriel **tiqʷjatin/tiqjatin** (d'ailleurs c'est la forme la plus répandue) et tantôt externe dans : **taqjunt** pluriel **tiqjunin**.

Une forme secondaire du pluriel **iqejwawen/tiqejwawin** est employée à Ouled Rached (Vge. Ouled M'hamed) (point n° 73). Une forme marginale **iydan** est rencontrée à Tazmalt (point n° 21).

Dans les autres aires berérophones, hormis le touareg qui dispose des termes pour désigner des variétés de chiens comme **aberhoh** « chien à longs poils » et **abaykor** « chien de mauvaise race », le reste emploie le nom générique issu de la base **YD/YḌ** avec des nuances phonétiques remarquables déjà évoquées plus haut pour le cas du kabyle et surtout l'emphatisation de la dentale spirante [**ð**] et l'assourdissement de l'empahatique [**đ**] qui se réalise [**ŧ**]. Voici les termes relevés : en touareg : **éydi** pl. **iyḍan** « chien », fém. **teydit** ; en nefousi : **yudi**, pl. **iṭṭan** « chien » (MOTYLINSKI A. De., 1898, p. 11) ; en berbère de Send : **aydi**, pl. iḍan « chien » ; en ghadamsi : **iḍi** pluriel **iḍan, iyḍan** (LANFRY J., 1968, p. 80), **tiḍawt** ou **tiḍewt**, **tiḍawin** « chienne » ; **əgzin** « chiot ». ***Yus-id iḍi-y-i*** « vint le chien » (LANFRY J., 1968, p. 85) ; en waregli et mozabite : **aydi**, pl. **iḍan** « chien » ; en tamazight du Maroc central : **iydi**, **igdi**, pl. **iyḍan**, **igḍan** « chien », fém. **taydit** ; en chleuh : **iydi**, pl. **iḍan**, **iṭan** « chien », fém. **taydit** ; en rifain : **aydi**, pl. **iyḍan**, **iṭan** « chien », fém. **taydit** ; en chaoui : **aydi**, pl. **iḍan** « chien » fém. **taydit**. (Pour plus de détail sur la racine **YD/YḌ**, voir HADDADOU, 2003, page 447). En chenoui : **aqzin** « petit chien » ; à Béni-Salah : **aqjaw** « petit chien » ; à Béni-Menacer : **aqjun** (LAOUST E., 1912 : 26).

Carte géolinguistique n° 49 : Les désignations de la « corne » en kabyle

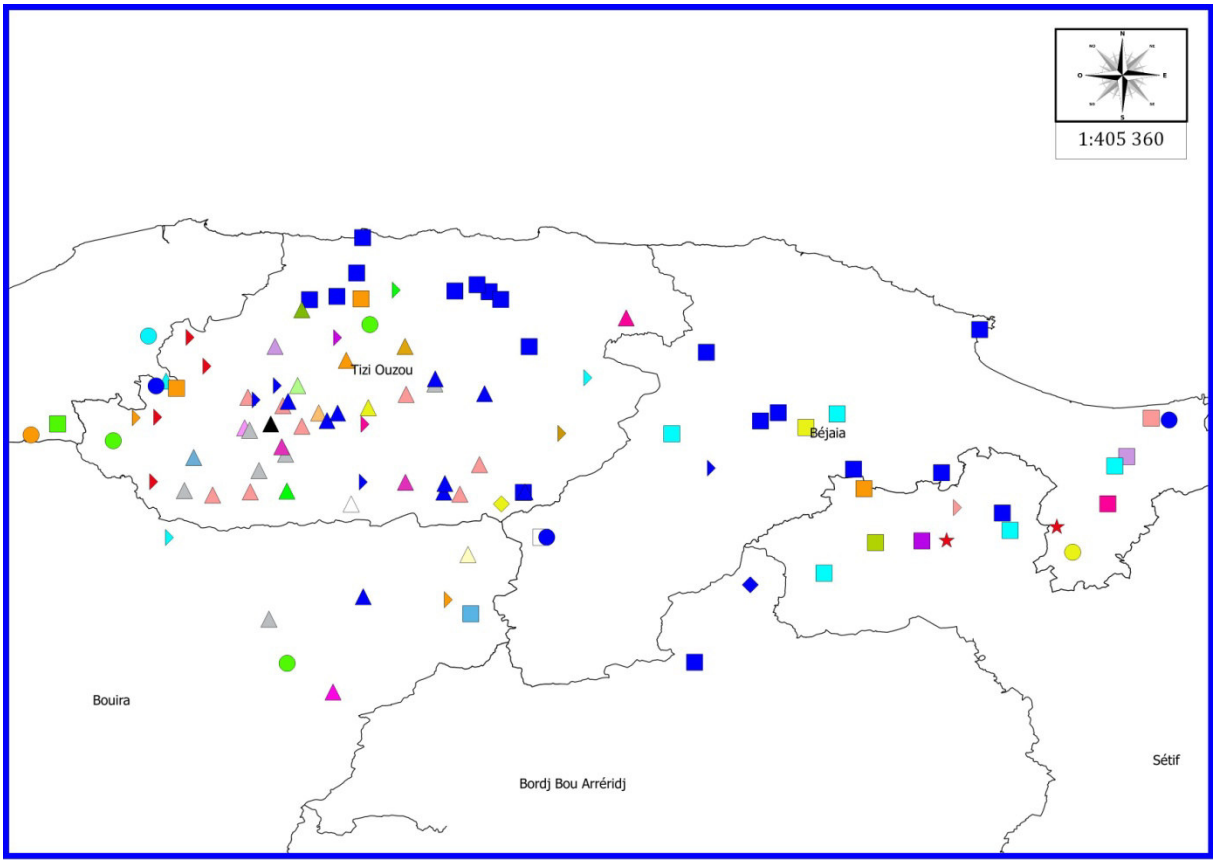

Légende

- icc/acciwen
- icc/icciwen
- icc/taccett/acciwen/ticciwin
- icc/acciwen/tacciwin
- icc/acciw/acciwen
- icc/acciwen/icciwen
- icc/ticcet/acciwen/ticciwin
- icc/ticcet/icciwen
- icc/ticcett/acciwen/tacciwin
- icc/ticcett/acciwen/ticciwin
- icc/ticcett/icciwen/ticciwin
- icc/ticciwt/acciwen/tacciwin
- acciw/acciwen
- acciw/icciwen/ticciwin
- acciw/tacciwt/acciwen/tacciwin
- acciw/ticcett/acciwen/ticciwin
- acciw/aqacciw/taqacciwt/acciwen/iqacciwen/tiqacciwin
- iccew/acciw/acciwen
- iccew/acciw/ticcewt/acciwen/tacciwin
- iccew/acciw/ticcewt/icciwen/acciwen/ticciwin/tacciwin
- iccew/acciwen
- iccew/acciwen/ticciwin
- iccew/icc/ticcewt/ticcets/icciwen/ticciwin
- iccew/iccewen
- iccew/icciw/acciwen/icciwen/tacciwin
- iccew/icciw/icciwen
- iccew/icciwen
- iccew/icciwen/acciwen
- iccew/icciwen/ticciwin
- iccew/ticcewt/acciwen/icciwen/tacciwin/ticciwin
- iccew/iccu/tacciwt/acciwen/tacciwin
- iccew/ticcets/iccewen/ticcewin
- iccew/ticcewt/acciwen/iccewen/icciwen/tacciwin
- iccew/ticcewt/acciwen/icciwen/tacciwin
- iccew/ticcewt/acciwen/tacciwin
- iccew/ticcewt/iccawen/ticcawin
- iccew/ticcewt/icciwen/ticciwin
- icci/acciwen
- icci/icc/acciwen
- icciw
- icciw/acciwen
- icciw/acciwen/ticciwt/tacciwin
- icciw/icc/acciwen/icciwen/tacciwin
- icciw/icciwen
- icciw/tacciwt/icciwen/tacciwin
- icciw/tacciwt/icciwen/ticciwin
- icciw/ticcewt/icciwen/acciwen/tacciwin
- icciw/ticciwt/acciwen/icciwen/tacciwin
- icciw/ticciwt/icciwen/ticciwin
- aqacciw/iqacciwen

À travers les parlers kabyles, cet organe (ou cette partie du corps d'animal) connait également des appellations partiellement différentes formées à base **CW** : **iccew**, **icciw**, **acciw**, **icc** (masculin, à valeur de taille normal), féminin (à valeur diminutive) : **ticcewt**, **ticcett**, **tacciwt**, **ticciwt**. Ces termes sont, sans doute, issus d'une base **SKW** attestée en chleuh et en rifain. La variante **ackaw** pluriel **ackawen** « corne d'animal » attestée en ghadamsi et en touareg n'est, sans doute, qu'une phase intermédiaire entre la base **SKW** et **CW**/**C**. Une formation d'origine expressive **aqacciw** pluriel **iqacciwen** avec un expressif ''**q**'' est employée dans les localités d'Adjioune (point n° 90) et Tizi-Oughlad (point n° 104) et Draa El-Gaid (point n° 88) situées dans la zone sud-est de la Kabylie.

Hormis le singulier **aqacciw** qui fournit le pluriel **iqacciwen**, un foisonnement de formes de pluriel très dispersées sur l'aire kabyle. Nous relevons les pluriels suivants (externes et mixtes) : **acciwen**, **iccewen**, **icciwen**, **iccawen**. Nous tenons à signaler que ces formes observées sont très éparpillées en constituant une aire kabyle discontinue.

À l'échelle interdialectale, c'est le mot **isk**, **isek** qui est attesté dans plusieurs dialectes, avec souvent une assimilation de la séquence **sk**, qui devient **cc**. Ainsi, en touareg : **ackaw** «corne» ; en ghadamsi : **ackaw**, pluriel **ackawen** « corne d'animal/défense » (LANFRY J., 1968, p. 40) ; à Djebel Nefousa **accaw** pluriel **accawen** « corne » (MOTYLINSKI A. De., 1898, p. 09) ; en siwi : **accaw** « corne » ; en néfousi : **acciw** « corne » ; en waregli : **accaw** « corne » **taccawt** « corne », par extension « espace sans cheveux sur les côtés de la tête au dessus du front » ; en mozabite : **accaw** « corne », par extension « bracelet en corne » ; en tamazight du Maroc central : **isk**, **icc** « corne », par extension « sommet, col de l'utérus », **tismiccut** « bête qui a des cornes » ; en chleuh : **isk** « corne », **tiskett** « petite corne » ; en rifain : **isk**, **icc**, **qicci**, **aqacciw** «corne» ; **iccew**, **icc** « corne », **ticcewt**, « petite corne ». En berbère de Zenaga : **teska** pl. **teskoun** «corne(s) » ; chleuh de Taroudant : **askyun** (pl.) ; **accaw** (Temsaman) ; **acwaw** (Beni-Ouariaghen) ; **iccawen** (pl.) (Bett'ioua) ; **iccawen** (Beni-Halima et Beni-Menacer) ; **icc** pl. **accawen** (Ouarsenis) (BASSET R., [S. A], page 82) ; à Béni-Salah : **iqic** « corne » (LAOUST E., 1912 : 30).

Le kabyle emploie un verbe, **eckeḍ**, forme issue de **eck** / **isek** et d'une radicale **ḍ**, est, sans doute, d'origine expressive, dans le sens de « donner des coups de corne ». Un autre verbe, de même sens, est commun à quelques dialectes. En touareg : **enǧes** « donner un coup de corne, un coup de tête », **amânǧas** « animal qui frappe de la tête » ; en ghadamsi : **enǧez** « donner des coups de cornes, des coups de tête » ; en chleuh : **nges** « donner un coup de tête, un coup de corne (bélier) ». (Pour plus de détail sur le terme **iskew**, voir HADDADOU, 2003, page 457).

Carte géolinguistique n° 50 : Les désignations de « la grenouille » en kabyle

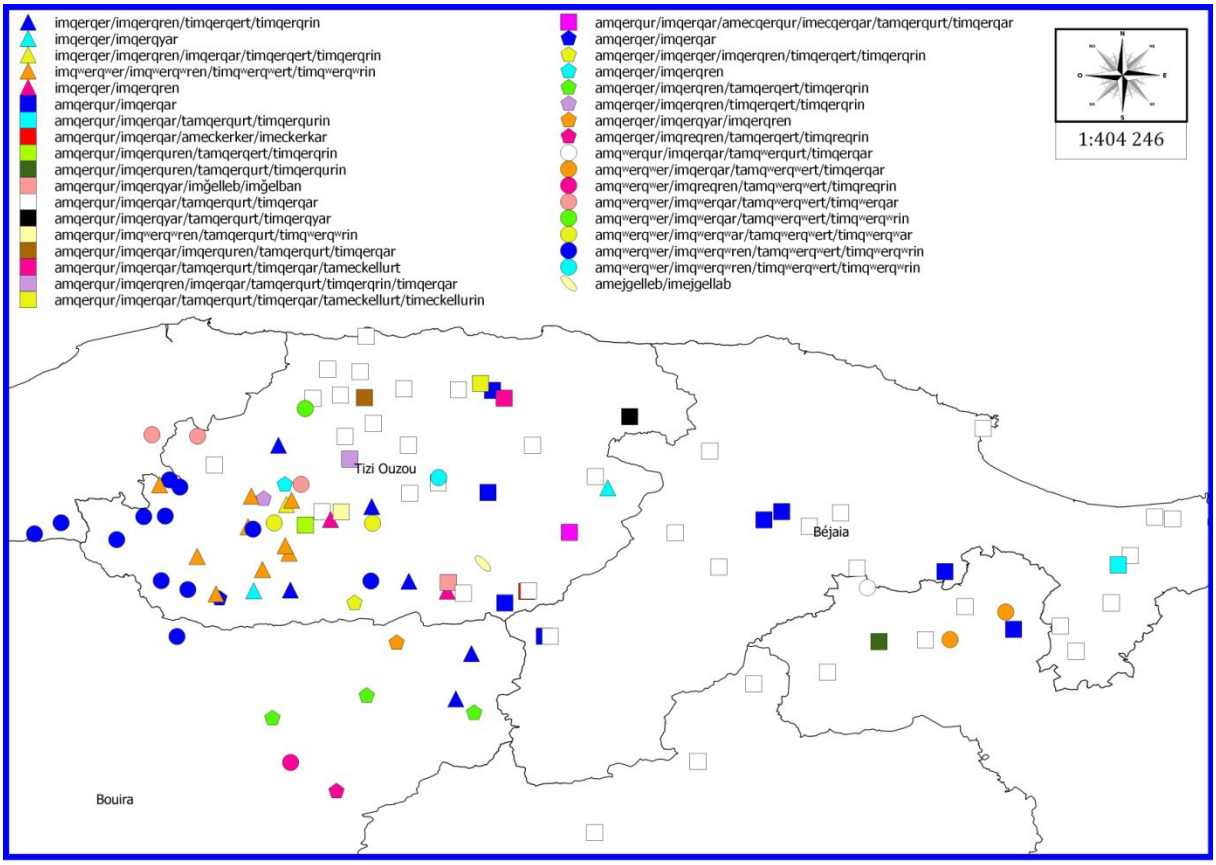

À travers les parlers kabyles, « la grenouille » est désignée par des signifiants partiellement différents. Les termes sont issus, sans doute, de base **QR** d'origine onomatopéique (par imitation, tirée du son produit par la grenouille). Quatre catégories de désignation donc peuvent être dégagées :

La première, renferme les variantes à voyelle initiale ''**a**'' (avec schème **am*c1c2c1uc2***) : **amqerqur** pl. **imqerqar / imqerqyar / imqerquren / imq^{w}erq^{w}ren** fém. **tamqerqurt** pl. **timqerqrin** / **timq^{w}erq^{w}rin** ; elles sont très éparpillées et connaissent plus d'extension sur l'aire kabyle.

La deuxième, renferme les variantes à voyelle initiale ''**i**'' (schème ***imc1c2c1c2***) : **imqerqer**, **imq^{w}erq^{w}er** pl. **imqerqren** / **imqerquren** / **imqerqyar** / **imq^{w}erq^{w}ren** fém. **timqerqert**, **timq^{w}erq^{w}ert** pl. **timqerqrin** / **timq^{w}erq^{w}rin** ; elles sont moins répandues sur l'aire kabyle.

La troisième, englobe les variantes à voyelle initiale ''**a**'' et ''**i**'' (avec schème ***amc1c2c1c2*** et ***imc1c2c1c2***) : **amqerqer/imqerqer** pl. **imqerqar** / **imqerqren** / **imqerqyar**. Elles sont surtout localisées dans les parlers sud de la zone occidentale de la Kabylie.

La quatrième catégorie, renferme les variantes à voyelle initiale ''**a**'' et uvulaire labio-vélarisée [**q͡^{w}**] : **amq^{w}erq^{w}er**, **amq^{w}erqur** pl. **imq^{w}erq^{w}ren** / **imqerqren** / **imq^{w}erq^{w}ar** / **imqerqar**. Nous observerons que certains parlers ont développé l'appendice labiovélaire et le

réalisent [**amq͡ʷərq͡ʷər**] et dans d'autres sans labiovélaire [**amqərqər**]. Ces formes attestées se rapprochent de **aqerqur** « postérieur » qui est évidemment frappé de tabou et par euphémisme, les termes **amejgelleb** pl. **imejgellab** ; **imğelleb** pl. **imğelban** ; **ameckerkar** pl. **imeckerkar** ; **tameckellurt** pl. **timeckellurin** ; **amecqerqur** pl. **imecqerqar** ont été donné dans plusieurs localités (n° 47 et 55, 58, et 66) pour éviter la suite **QR** dont l'expression directe aurait quelque chose de déplaisant. À Adjioune (point n° 90) : **amqerqur n waman** « sorte de grenouille qui vit dans l'eau ».

A l'échelle interdialectale, **ağeru**, pl. **iğeran** « grenouille » (Trg) ; **aɛğğur**, pl. **iɛeğğuren** « grenouille » (Ghd) ; **ajru**, pl. **ijerwan** « grosse grenouille », **tajrut**, pl. **tijerwen** « petite grenouille, raînette » (Wrg) **ajru**, pl. **ijra** « grenouille » (Mzb) ; **agru**, pl. **igʷra**, **ajru**, pl. **ijra** « grenouille, crapaud » **tagrit**, pl. **tigʷra**, **tajrut**, pl. **tijra** (MC) ; **agru**, pl. **igʷra** « crapaud» (Chl) **ajru**, pl. **ijerwan**, **ijra** « grenouille » (Rif) ; **ajru**, pl. **ijra** « grenouille » (Cha) ; **agari**, pl. **garen**, **garan** « grenouille » (Zng). (Racine **GR**, HADDADOU, 2003, p. 586).

Une multitude et un foisonnement de formes de pluriel (interne et externe) est attestée à travers les régions enquêtées. Voici donc les pluriels rencontrés : **imqerqar** (pluriel interne obtenu par alternance vocalique ‘’**u**’’ / ‘’**a**’’ est très répandu sur l'aire kabyle) ; **imqerqren** / **imqerqyar** / **imqerquren** / **imqʷerqʷren**.

Carte n° 51 : Les désignations de « l'hérisson » en kabyle

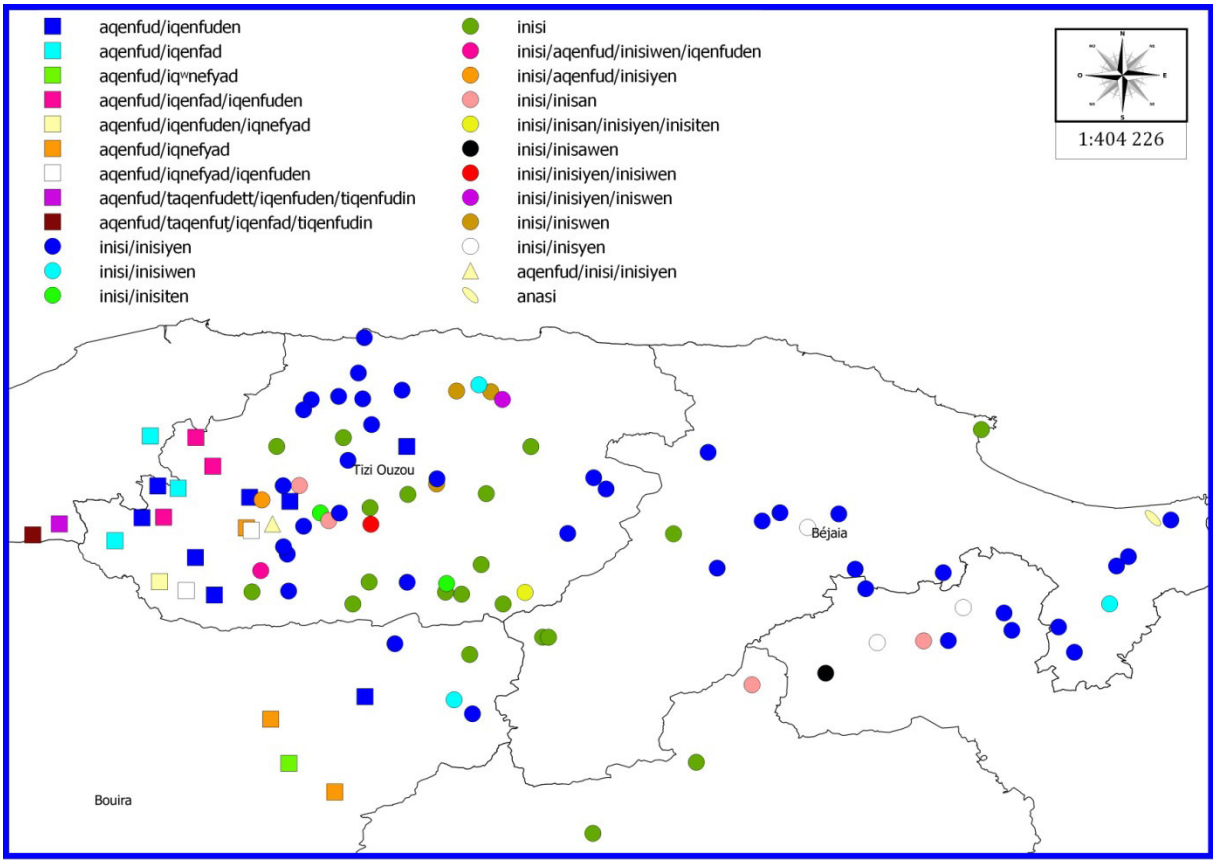

Hormis l'emprunt à l'arabe **aqenfud** pluriel **iqenfuden/iqenfad/iqʷenfyad** qui a supplanté le terme de souche berbère dans les zones sud et sud ouest de la Kabylie, sous l'effet du contact avec les régions arabophones, c'est le terme **inisi** pluriel **inisiyen** formé à base **NS/NSY** (ou **NSW** ?) qui est très répandu en kabyle pour désigner « l'hérisson ». Ce pluriel externe obtenu par suffixation de **-yen** est très répandu avec 38 occurrences. Ce lexème connait donc une extension géographique très remarquable à travers les parlers kabyles. Une variante secondaire, très marginale à voyelle initiale ''**a**'' **anasi** est employée dans la zone de l'extrême oriental de la Kabylie, à Tizi-El-Oued (point n°93). Au pluriel, nous observons un foisonnement de variantes distribuées d'une manière discontinue : **inisiyen**, **inisiwen**, **inisiten**, **inisan**, **inisawen**, **iniswen**, **inisyen**. Ces pluriels, tantôt formés par ajout d'un suffixe : **-yen**, **-wen**, **-ten** tantôt par alternance vocalique **i/a** et ajout d'un suffixe **-n**, **-wen** ou disparition de la voyelle finale ''**i**'' du singulier et ajout d'un suffixe.

En touareg, **akunissi**, **ekenesi**, pl. **ikenusay** « hérisson mâle », **tekenesit**, pl. **tikenusay** « hérisson femelle » ; en ghadamsi : **akkunisi**, pl. **end akkunisi** « hérisson » ; en waregli : **inisi**, pl. **insawen** « hérisson » ; en tamazight deu Maroc central : **insi**, pl. **insan** « hérisson mâle » **tinsit**, pl. **tinsatin** « hérisson femelle » ; en rifain : **insey**, pl. **insyawen**, **inisi**, pl. **inisawen** « hérisson » **tinseyt**, pl. **tinsyawin** « hérisson femelle » ; en chaoui : **insi**, pl. **insan** « hérisson mâle » **tinsit**, pl. **tinsatin** « hérisson femelle ». (Pour plus de détail sur la racine **KNS**, voir HADDADOU M.A., page 607).

Carte géolinguistique n° 52 : Les désignations de « l'aile d'oiseau » en kabyle

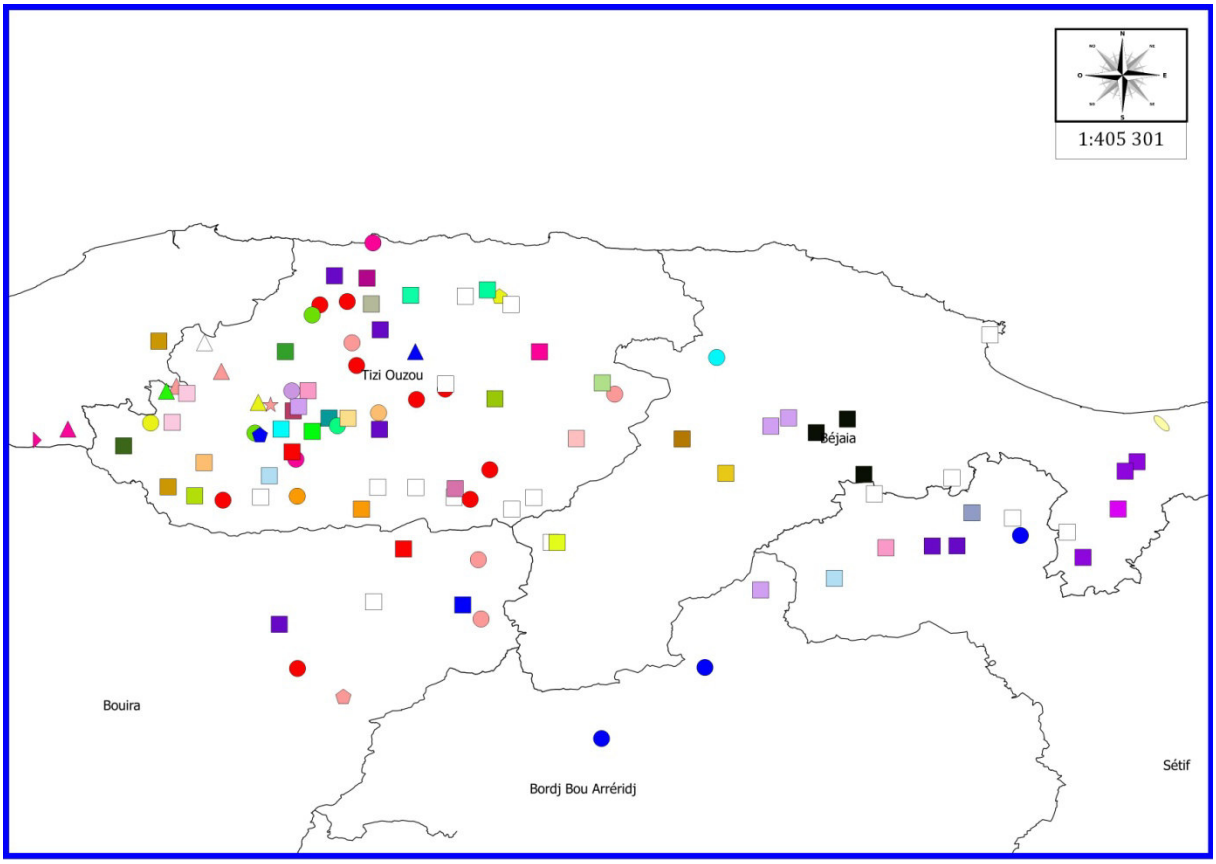

Légende

- afer/taferrett/afriwen/tafriwin
- aferraw/iferrawen
- iferriw/iferriwen
- ifer/ifriwen
- ifer/ifriwen/taferrett/tifertin
- ifer/tifert/iferriwen/tiferriwin
- ifer/tifert/ifriwen/tifriwin
- iferr
- iferr/afer/tiferrett/ifriwen/tifertin/tifriwin
- iferr/aferraw/taferrawt/tiferrett/iferrawen/tiferrawin
- iferr/afriwen
- iferr/afriwen/tiferrett/tiferrawin
- iferr/iferran
- iferr/iferrawen
- iferr/iferrawen/taferriwt/tiferrawin
- iferr/iferrawen/tiferrett/tiferrawin
- iferr/iferriwen
- iferr/ifriwen
- iferr/ifriwen/tiferrett/tiferrawin
- iferr/ifriwen/tiferrett/tifriwin/tifertin
- iferr/taferrawt/iferrawen/tiferrawin
- iferr/taferrett/afriwen/tafriwin
- iferr/taferrett/iferrawen/tiferrawin
- iferr/taferrett/ifriwen
- iferr/tiferret/iferrawen/tiferrawin
- iferr/tiferrett/afriwen/tafriwin
- iferr/tiferrett/iferran/tiferratin
- iferr/tiferrett/iferran/tiferrawin
- iferr/tiferrett/iferrawen
- iferr/tiferrett/iferrawen/ifriwen/tiferrawin/tifriwin
- iferr/tiferrett/iferrawen/tiferrawin
- iferr/tiferrett/iferriwen/tiferriwin
- iferr/tiferrett/ifriwen/tiferrawin
- iferr/tifertt/iferriwen/tiferriwin
- iferr/tifrett/afriwen/tafriwin
- iferr/iferriwen
- iferr/ifriwen
- iferr/tiffert/iferriwen/tiferriwin
- iferr/tiffert/ifriwen/tafriwin
- taferrett/aferriw/tifertin/iferrawen
- taferrett/tafriwin
- taferrett/tamerret
- taferrett/tifertin
- taferrett/tifriwin
- tafrett/tifriwin
- tiferret/tiferrawin
- tiferret/tifertin/tifriwin
- tiferrett
- tiferrett/taferrett/tifriwin/tafriwin
- tiferrett/tafriwin
- tiferrett/tiferratin
- tiferrett/tiferrawin
- tiferrett/tiferrin
- tiferrett/tiferriwin
- tiferrett/tiferrugin
- tiferrett/tifertin
- acṭaṭ/tacṭaṭ/icuṭaṭ/ticṭaṭin
- tifrawin/tifertin
- tifrett/tifriwin

Cette carte illustre clairement la distribution géographique des variantes par lesquelles on désigne « l'aile d'oiseau » en kabyle. On s'aperçoit un foisonnement de variantes au singulier comme au pluriel. Ainsi, nous avons relevé les termes suivants : **ifer**, **iferriw**, **aferriw**, **afer**. Pl. **iferrawen**, **iferran**, **iferriwen**, **ifriwen**, **afriwen**. Les variantes (au singulier) les plus éparpillées sont **iferr** /**tiferrett**/**tiffert** avec un foisonnement et diversification des formes de de pluriel. Le pluriel est partout externe obtenu par la suffixation de –**iwen** ou –**awen**, ou –**an** au singulier et, parfois on observe l'affaiblissement consonantique de ''**r**'' dans **afriwen**, **ifriwen**. Le mot provient, sans doute, du verbe **fer** / **fferfer** «s'envoler, voler ». Le terme est également employé pour désigner « la feuille d'arbre, de végétal ». La base a fourni aussi le mot **taferfart** « hélice ».

Par extension de sens, le terme **acṭaṭ**[4] pl. **icuṭaṭ**, **tacṭaṭ** pl. **ticṭaṭin** est utilisé dans la localité de Tizi El-Oued (point n°93) pour désigner « l'aile d'oiseau ».

Dans les autres dialectes berbères, la notion est rendue par des signifiants partiellement différents issus d'une même base **FR**/**FRW**. En berbère de K'çour : **afer** « aile » (BASSET René, 1894, p. 06) ; Gourara : **ifriwen**, « ailes » (BASSET René, 1894, p. 04) ; en touareg : **afraw** « aile, plume d'oiseau, feuille de végétal » ; en nefoussi : **afriw** « aile » **tafrit** « feuille de végétal » ; en ghadamsi : **tefra** « feuille de végétal », **afraw** « aile d'oiseau, de criquet » ; en waregli : **afer** « aile », par extension désigne « pan de vêtement », **tifrit** « feuille de végétal, peau de fruit, écaille, écorce » ; en mozabite : **afer**, **afriw** « aile, pan de vêtement » ; en tamazight du Maroc Central : **afer** « aile, feuille », **taferfart** « hélice » ; en chleuh : **tifirits** « feuille », **ifer** « grande aile, feuille » ; en chaoui : **afer** « aile » ; en berbère de Zénaga : **affriwi** « aile de flèche », **taferwad** « aile ». (Pour plus de détail sur la racine **FR**/**FRW**, voir HADDADOU, 2003, pages 459 et 460). La base **FR** a beaucoup servi surtout pour former des noms de plantes : **iferzizwi** « mélisse », **tacferfra** variantes **tififra**, **tafufra**, **tamcefra**, **timcefra**, **tifrefra** « lierre ».

[4] Le terme **acḍaḍ** pl. **icuḍaḍ** est employé dans la plupart des parlers kabyles de la zone occidentale et extrême occidentale pour désigner « pan de burnous ».

Carte géolinguistique n° 53 : Les désignations du « lion» en kabyle

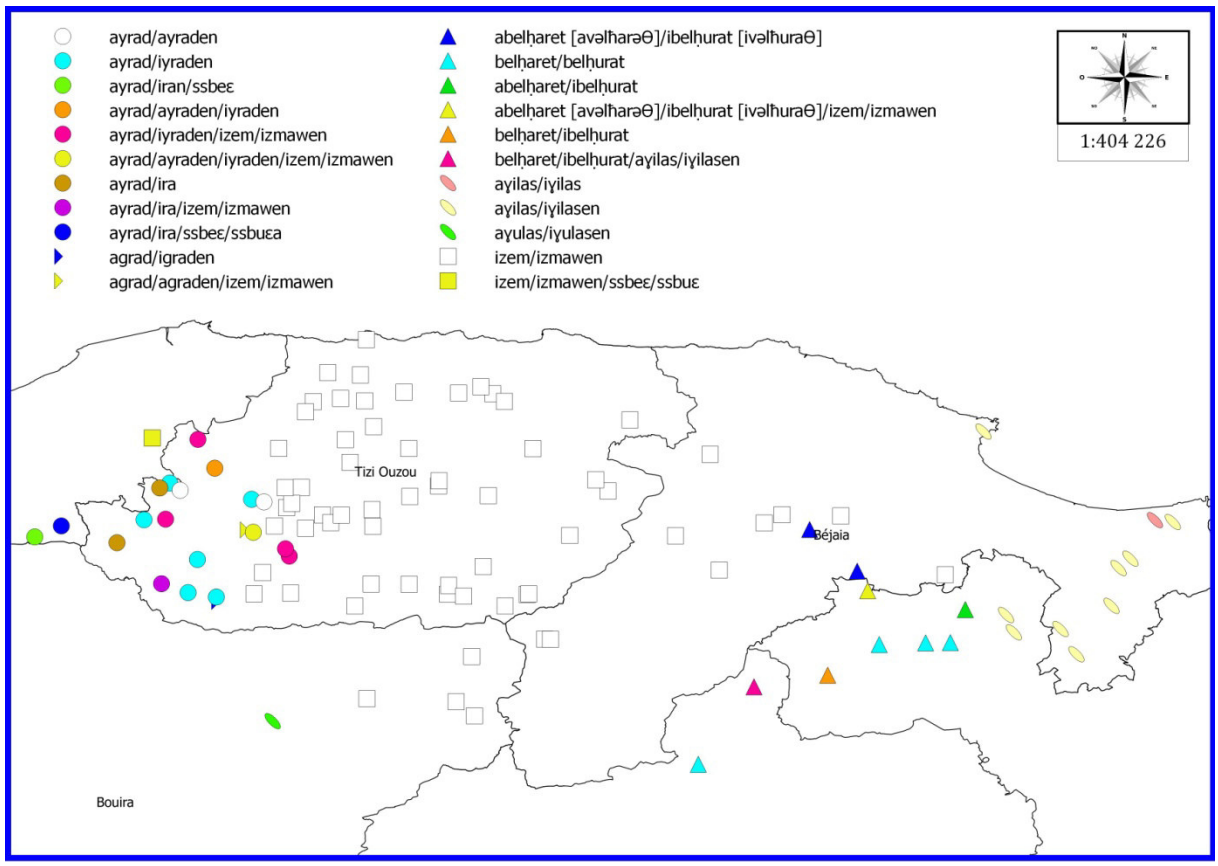

Les appellations par lesquelles on désigne « le lion » en kabyle sont diversifiées et peuvent se répartir en quatre (04) grandes catégories :

1°- La première catégorie : renferme la variante **izem** pluriel **izmawen**. Elle est très répandue et connait plus d'extension ; elle couvre le grand bloc du centre de la Kabylie ;

2°- La deuxième catégorie : renferme les variantes **ayrad**/**agrad** [**aɣrað**] avec des pluriels différents, attestées dans les localités de l'extrême ouest de la Kabylie ;

3°- La troisième catégorie : renferme les variantes **abelḥaret**, **belḥaret** avec des variantes phonétiques tantôt avec une bilabiale occlusive [**b**], tantôt avec une spirante [**v**] : [**avəlḥarəθ**]/[**ivəlḥuraθ**]. Elles couvrent la zone intermédiaire entre le centre et l'est de la Kabylie ; à Ahfir (point n° 102) : **abelḥaret** [**avəlḥarəθ**] plus fréquent que **izem.** À Derguina (point n° 92), le terme **belḥaret** pluriel **ibelḥurat** est utilisé pour désigner « léopard » ;

4°- La quatrième catégorie : renferme, quant à elle, les variantes très proches **aɣilas** pluriel **iɣilasen**/**iɣilas** rencontrées dans les localités de l'extrême est de la Kabylie. La variante **aɣulas** pluriel **iɣulas**, est employée dans la localité d'El-Asnam (point n° 71).

Dans les autres dialectes berbères, voici les termes relevés pour dénommer le « lion » : en touareg : **ahar**, pl. **iharren** « lion », fém. **tahart**, pl. **tiharrîn** ; en néfousi : **war**, pl. **iwaren** « lion » fém. **twart**, pl. **twarin** (MOTYLINSKI A. De., 1898, p. 13) ; en berbère de Sened

(Tunisie) : **ar**, pl. **arrawen** « lion » ; en ghadamsi : **abur [avur]**, **buren [vurən]** « lion » avec une spirante [**v**] (LANFRY J., 1968, p. 26) : Ayet ɛammi-im d **iburen** « les fils de ton oncle sont des lions » p. 26) ; en waregli : **ar**[5], sing. sans pl. « lion (archaique) » ; en mozabite : **war**, pl. **iwaren** « lion », fém. **twart**, pl. **tiwarin** ; en rifain (parler des Béni-Iznasen) : (**a**)**buharu**, pl. **ibuharuten** (composé de **bu** « maître, celui de » + **har** « lion ». (Pour plus de détail sur la racine **HR**/**WR**, voir HADDADOU, 2003, page 435 et p. 594).

Les désignations de « la mouche » en kabyle

La « mouche » est rendue partout en kabyle par un seul signifiant **izi** pluriel **izan**. Le terme est issu de la base **Z(Y)** qui peut être traduit le mouvement de tourner en faisant du bruit. En néfousi : **uzu** pluriel **uzan** (MOTYLINSKI A. De., 1898, p. 11).

Carte géolinguistique n° 54 : Les désignations du « oiseau » en kabyle

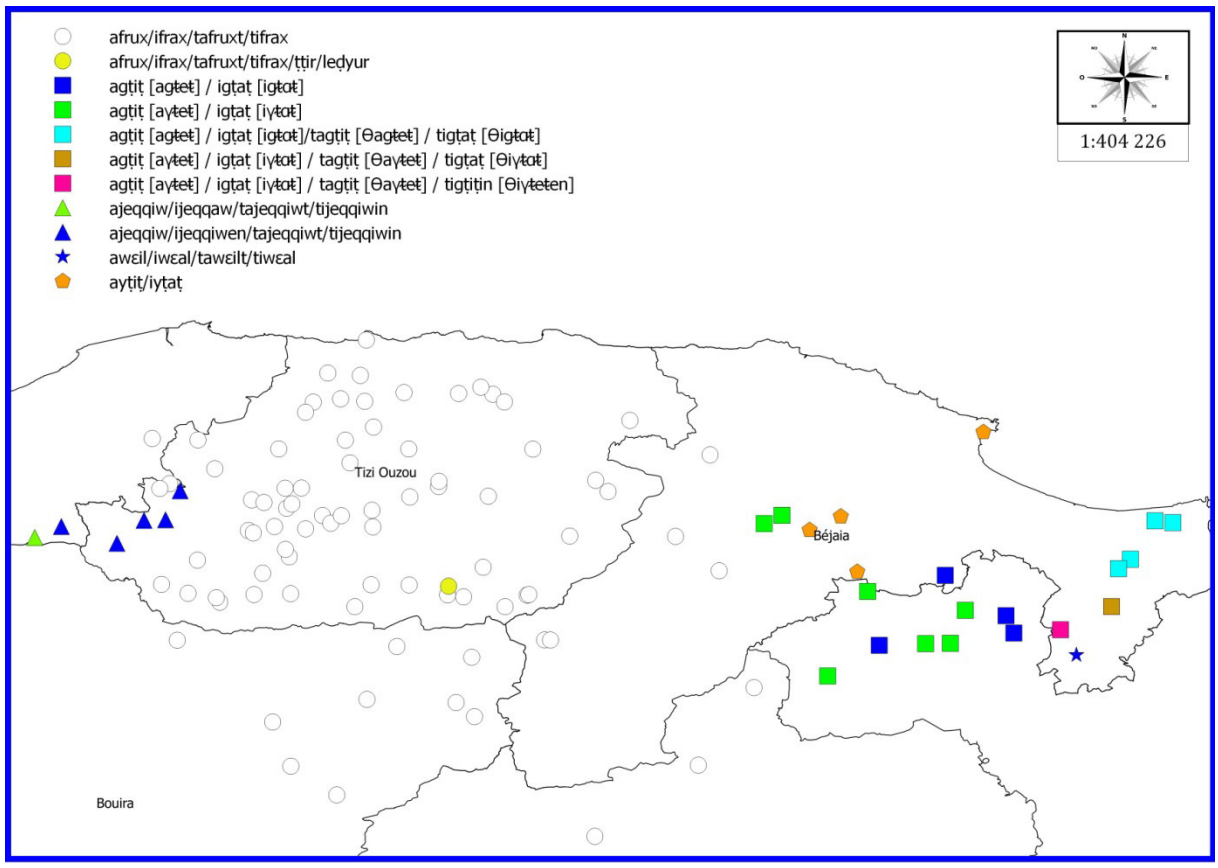

En kabyle, le signifié « oiseau » est rendu par au moins quatre (04) signifiants totalement différents : **afrux**, pl. **ifrax** à base de **FRX**, c'est la variante la plus éparpillée et couvre le centre de la Kabylie ; **ajeqqiw**, pl. **ijeqqiwen** dans la zone ouest de la Kabylie, dans les

[5] La forme **ar** est atestée dans un toponyme kabyle, dans la commune de Mizrana : **Aẓrubar** : est un composé formé de ***aẓru*+*n*** + ***war*** (littéralement : « la pierre du lion »).

localités (points n° 01, 02, 04, 05, 98 et 99) ; les variantes **agṭiṭ**, pl. **igṭaṭ** avec des variantes phonétiques très remarquable tantôt avec une vélaire occlusive [**g**] dans les localités (points n° 96, 101, 107 et 108), tantôt avec une spirante [**ɣ**] : **agṭiṭ** [**aɣʈeʈ**] / **igṭaṭ** [**iɣʈɑʈ**] dans les localités suivantes (points n° 82, 83, 102, 103, 104, 105 et 106) ; tantôt avec [**j**] : [**ajʈeʈ**] / [**ijʈɑʈ**] dans les localités (points n° 84, 85, 86 et 87). La forme féminine **tagḍiḍt** désigne « oiseau femelle » et par extension désigne « diarrhée des bébés accompagnée de vomissements. Entérite aigue infantile» (DALLET, 1981 : 251). Si le terme **agḍiḍ** n'est rencontrée que dans la zone de l'extrême oriental de la Kabylie, mais il survit encore dans les localités de la zone de l'extrême occidental de la Kabylie pour désigner une plante appellée **cceregḍiḍ** « ?? » (Littéralement : faim d'oiseau).

Une forme secondaire **awɛil**, pl. **iwɛal** est localisée dans la zone sud est de la Kabylie, à Draa El-Gaid (point n° 88). Le lexème **afrux** semble issu de l'arabe **FRX** ; qui donne **frurex**, **afrurex** « éclore » ; **sefrurex**, **asefrurex** « faire des petits, faire ou laisser se reproduire » ; **lferx** « progéniture, descendants ». Le pluriel est commun à chaque variante rencontrée dans sa zone considérée. Une variante secondaire du pluriel externe **tigṭiṭin** a été donnée dans la localité d'Adjioune (point n° 90).

Dans les autres dialectes berbères, le terme générique par lequel on désigne « oiseau » varie partiellement mais issu d'une base commune : en touareg : **ağeḍiḍ** « oiseau, p. ext. gland de la calotte » ; en siwi et en berbère de Sokna (Libye) : **acṭiṭ** « oiseau » ; en ghadamsi : **agaḍiḍ** « oiseau » ; en Néfoussi : **ajeṭiṭ** « oiseau » ; en chleuh : **agḍiḍ** pl. **igḍaḍ** ; « oiseau » ; en chaoui (Batna-Algérie) : **agḍiḍ** et **afrux**, pl. **ifrax** ; en mozabite : **agḍiḍ** / **ajḍiḍ** « oiseau, volatille » ; en ouaregli : **ajḍiḍ** « oiseau, volatille » ; en rifain **ajḍiḍ** pluriel **ijḍaḍ** ; en tamazight du Maroc central : **agḍiḍ**, **ajḍiḍ** « oiseau, volatille ».

Le nom semble issu du verbe **eggeḍ**, attesté en touareg, signifiant « sauter, voler, s'envoler », et en ghadamsi, **ekkeḍ**. Un nom d'agent **emajjad**, avec le sens de «animal volant, volatille» est employé dans les parlers touaregs du Niger. (HADDADOU, 2003 : pages 437 et 438). En berbère de Zouara[6] (Libye) : **Aẓerzur** « oiseau ».

[6] Ce terme nous a été fourni par un locuteur parlant le berbère de Zouara pendant notre séjour à Paris en septembre 2013. En kabyle, **aẓerẓur** désigne « l'étourneau » (oiseau passereau qui se déplace en longues bandes).

Carte géolinguistique n° 55 : Les désignations du « papillon» en kabyle

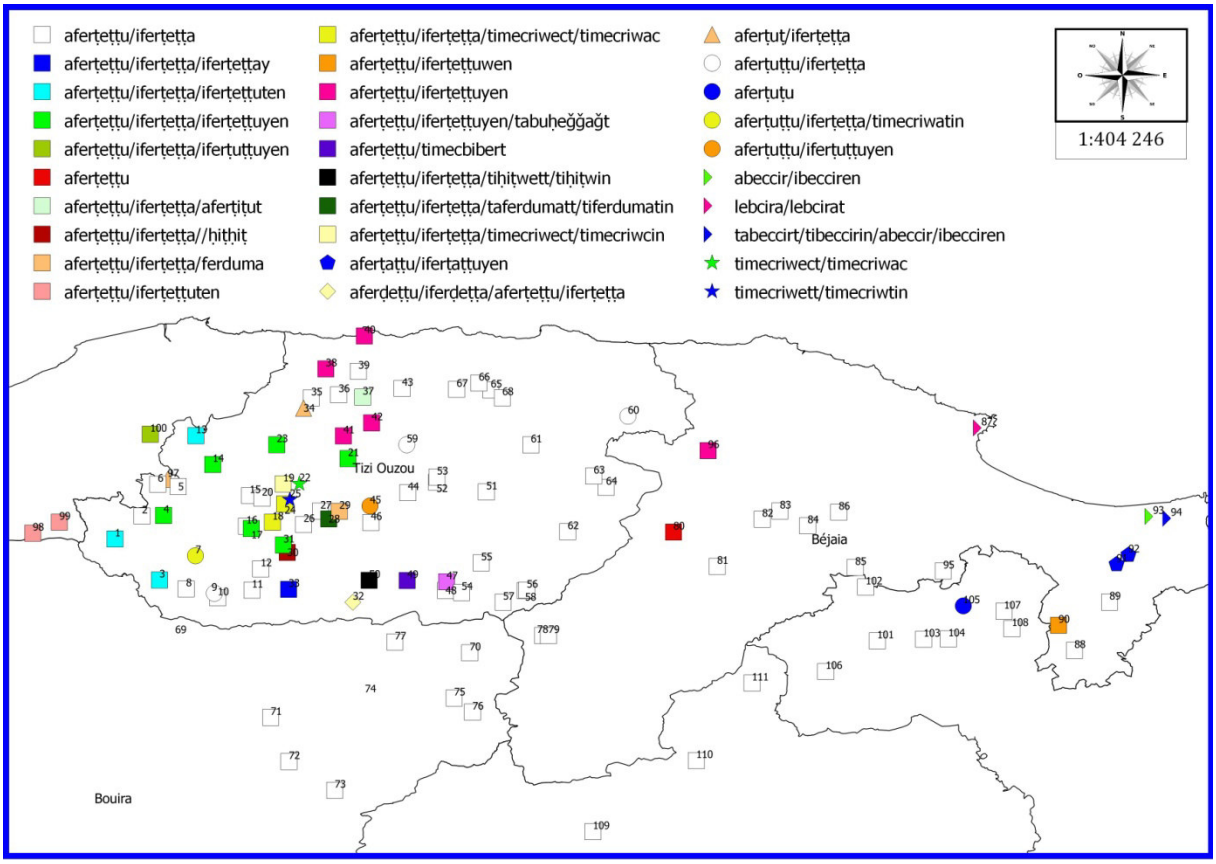

En kabyle, à travers les régions enquêtées, les termes par lesquels on désigne « le papillon » ne divergent que partiellement et généralement par le schème du singulier et la formation du pluriel. Le signifiant **aferṭeṭṭu** avec des pluriels multiples est largement distribué sur l'aire kabyle et couvre une grande zone de l'espace kabylophone. La variante phonétique avec une emphatique sonore [đ] : **aferḍeṭṭu** pluriel **iferḍeṭṭa** est observée dans la localité n° 32 (Ait Ergane). La variante **aferṭaṭṭu** pl. **iferṭaṭṭuyen** est employée dans les localités de la zone de l'extrême est de la Kabylie, à Arechah (point n° 91) et à Derguina-Saâdane (point n° 92). Le terme **aferṭiṭut** est attesté à Boudjima (point n° 37). La variante **aferṭuṭṭu** avec des pluriels multiples est rencontrée dans les points suivants : n° 07, 08, 09, 45, 59, 60, 105.

Les variantes **abeccir** pl. **ibecciren** ; **tabeccirt** pl. **tibeccirin** ; **abeccir** pl. **ibecciren** ; **lebcira** pl. **lebcirat** sont rencontrées également dans les localités de la zone de l'extrême oriental de la Kabylie : points n° 93, 94, et 87, qui correspondent aux localités Tizi El-Oued, Boulzazene et Béjaia, respectivement. Deux variantes secondaires du type : **aferṭuṭ** pl. **iferṭeṭṭa** est utilisée dans la localité d'Izaichene, Makouda (point n°34) et **tamecriwect** pl. **timecriwcin** (Bouhinoun, point n° 19) ; **timecriwect** pl. **timecriwac** (Ait Mansour, point n° 22) ; **timecriwett** pl. **timecriwtin** (Ait Ouaneche, point n° 25) ; le pluriel **timecriwatin** rencontré à Mechmel (point n° 07). Des variantes secondaires, marginales d'origine expressives sont

observées : **ḥiṭḥiṭ** : à Tassoukit (point n° 30) ; **tiḥiṭwett** pluriel **tiḥiṭwin** : à Ait Toudert (point n°50) ; **tabuḥeğğağt** employée à Ait Saada (point n° 47). **Taferdumatt** pluriel **tiferdumatin** : à Ait Bouyahia (point n° 28) ; **ferduma** à Ait Khalfoun (point n° 29). À Ait-Abbas (cne. Ouacif), **tačiḥčiḥt** (expressif) « papillon » ; à Ait-Ouaneche (point n° 25) : **aferṭeṭu** « sorte de papillon généralement apparait pendant la nuit » ; à Ait-Anane (point n° 24) : il y a deux sortes de papillons : **aferṭeṭṭu** (de couleur blanche ou noire unie), **timecriwect** (de plusieurs couleurs *terqem*).

Outre les variantes lexicales relevées pour le signifié « papillon », une pléthore de formes de pluriels est donc rencontrée en kabyle. Mis à part le pluriel interne **iferṭeṭṭa** (obtenu par alternance vocalique finale, **aferṭeṭṭu**, au singulier), qui est très répandu et occupe une zone kabyle très vaste, les pluriels internes et externes (obtenu soit par alternance vocalique et insertion de ‘’**y**’’ soit par suffixation de **-yen**, de **-ten**, ou de **-wen**) : **iferṭeṭṭuyen**, **iferṭeṭṭuten**, **iferṭaṭṭuyen**, **iferṭuṭṭuyen**, **iferṭeṭṭuwen**, **iferṭeṭṭay**, **iferḍeṭṭa**, sont très dispersés sur l’aire kabyle formant un continuum dialectal très remarquable. La variante **aqacqac** « papillon » nous a été donnée par un locuteur de la région d’At Bougherdan.

Dans les autres dialectes berbères, « le papillon » est désigné par les termes suivants : en ghadamsi : **aferteṭu** ; en rifain : **afereṭṭu** pl. **ifereṭṭa**, **afaṭṭu**, pl. **ifaṭṭa** ; en nefoussi **: ferṭeṭṭu** ; en waregli : **ferṭeṭṭu** pl. **id ferṭeṭṭu** « papillon » issu du verbe **fferṭeṭ** « voleter (chauve-souris, papillon) » ; en tamazight du Maroc central : **ferṭiṭu**, **aferṭiṭu**, **id ferṭiṭu**, **iferṭiṭuten** « papillon » ; en chaoui : **aferṭeṭṭu**, **aferṭeṭṭ** pl. **iferṭṭwa** « papillon » du verbe **ferṭiṭṭu** « se disperser ». Dans quelques dialectes, le terme connait d’autres sens, il est donc employé pour dénommer d’autres animaux : En chleuh : **ferṭeṭṭu** pl. **id ferṭeṭṭu** « hirondelle » ; en touareg : **afertetṭa**, pl. **ifertetṭaten** « chauve-souris ». (Pour plus de détail sur la racine **FRḌ**, voir HADDADOU, 2003, page 445 et 562).

Carte géolinguistique n° 56 : Les désignations du « pou» en kabyle

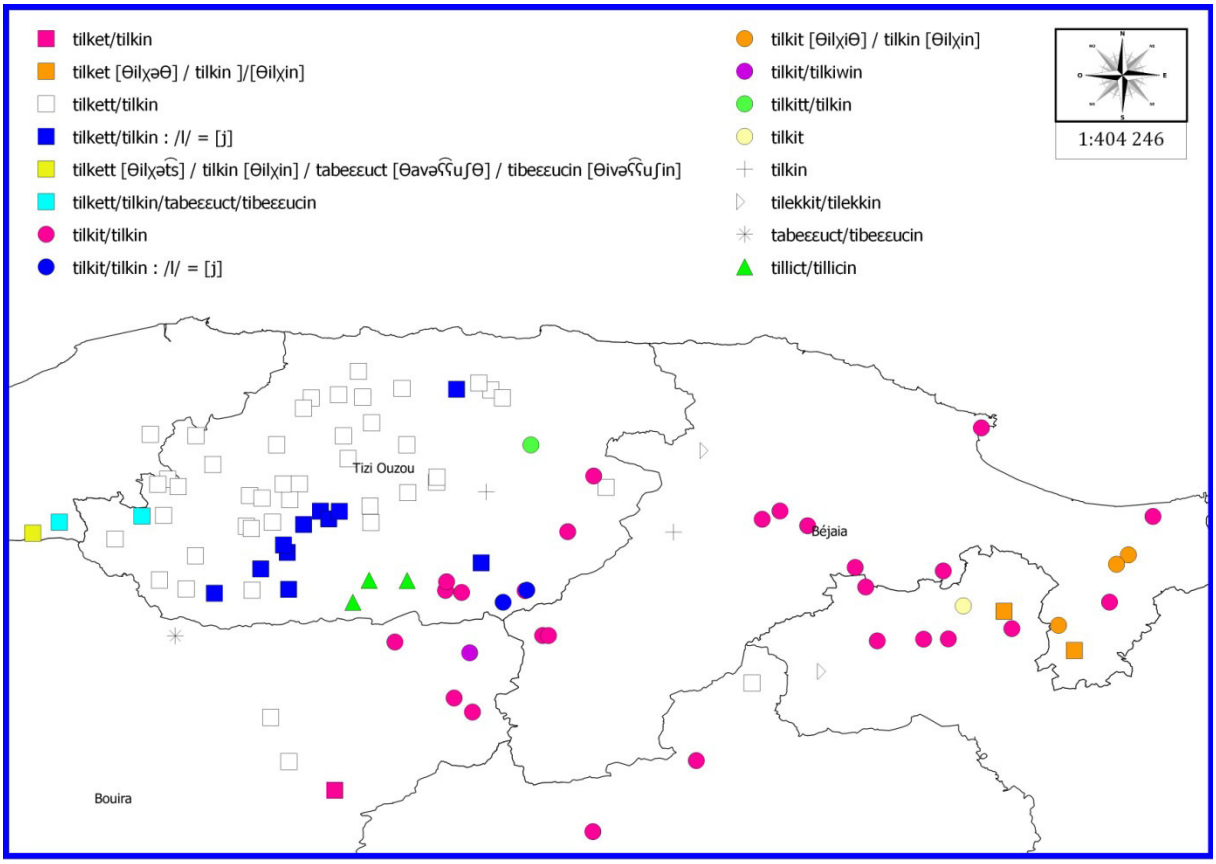

Ce parasite (ou insecte) est désigné parout en kabyle par des signifiants partiellement différents : **tilkett / tilkit / tilkitt / tilekkit / tillict**, pl. **tilkin / tilkiwin / tilekkin / tillicin**. Ces appellations semblent dérivent d'une base commune **LK**. Notons que le terme **tilkett**, pl. **tilkin** avec des variantes [**θijkət͡s**], [**θilχət͡s**] pl. [**θijkin**], [**θilχin**] respectivement, a connu plus d'extension et localisée visiblement dans le bloc occidental de la Kabylie. [**θilχəθ**] est attestée dans les localités suivantes : à Draa El-Gaid (point n° 88) et à Tala-Oulili (point n°107). D'autres variantes : **tilkit**, pl. **tilkin** sont observées dans les localités de l'extrême oriental de la wilaya de Tizi-Ouzou jusqu'à l'extrême occidental de la kabylie. La forme **tilkitt** nous a été donnée dans la localité n°61 (Ait Bouhini). La variante à consonne spirante [**χ**] et voyelle [**i**] : [**θilχiθ**] pl. [**θilχin**] est rencontrée dans les localités (points n° 90, 91 et 92). Le [**k**] se réalise parfois tendu [**k͡k**] dans les points n° 96 (Hallafa) et 106 (Ait Achache). Dans certaines localités, notamment dans les points n° 32, 49 et 50, c'est la forme réduite **tillict**, pl. **tilicin** qui est employée où la vélaire occlusive [**k**] a connu une mutation phonétique vers la chuintante [**ʃ**], phénomène très connu en berbère, et la tension sur la première consonne radicale **l**. Le terme générique **tabeɛɛuct** [**θavəʕ͡ʕuʃθ**] est parfois employé à Maala (point n° 69) pour rendre ce parasite du corps humain « pou ».

Dans les autres dialectes berbères, nous avons des termes très proches et partiellement différents par lesquels on désigne « pou » : en touareg : **tillik** pluriel **tilkîn** ; en ghadamsi : **tallekt**[7] pluriel **telkin** ; en nefoussi : **tillit/ tilcit**, pluriel **tilcin** ; en berbère de Sokna : **tircit**, pluriel **tircin** ; en berbère de Sened : **tillit**, pluriel **tillin** ; en waregli et en mozabite : **tillit** pluriel **tilcin** ; en tamazight du Maroc Central : **ticcet** pluriel **ticcin** ; en chleuh : **tilkit** pluriel **tilkin** ; en rifain : **ticcit** pluriel **ticcin** ; en chaoui : **tilig** pluriel **tiligin** ; en berbère de Zenaga : **tellek**, pluriel **tiğken**. Pour plus de détail sur la racine **LK**, voir : HADDADOU, 2003, pages 440, 441 et 623.

Carte géolinguistique n° 57 : Les désignations du terme « queue d'animal » en kabyle

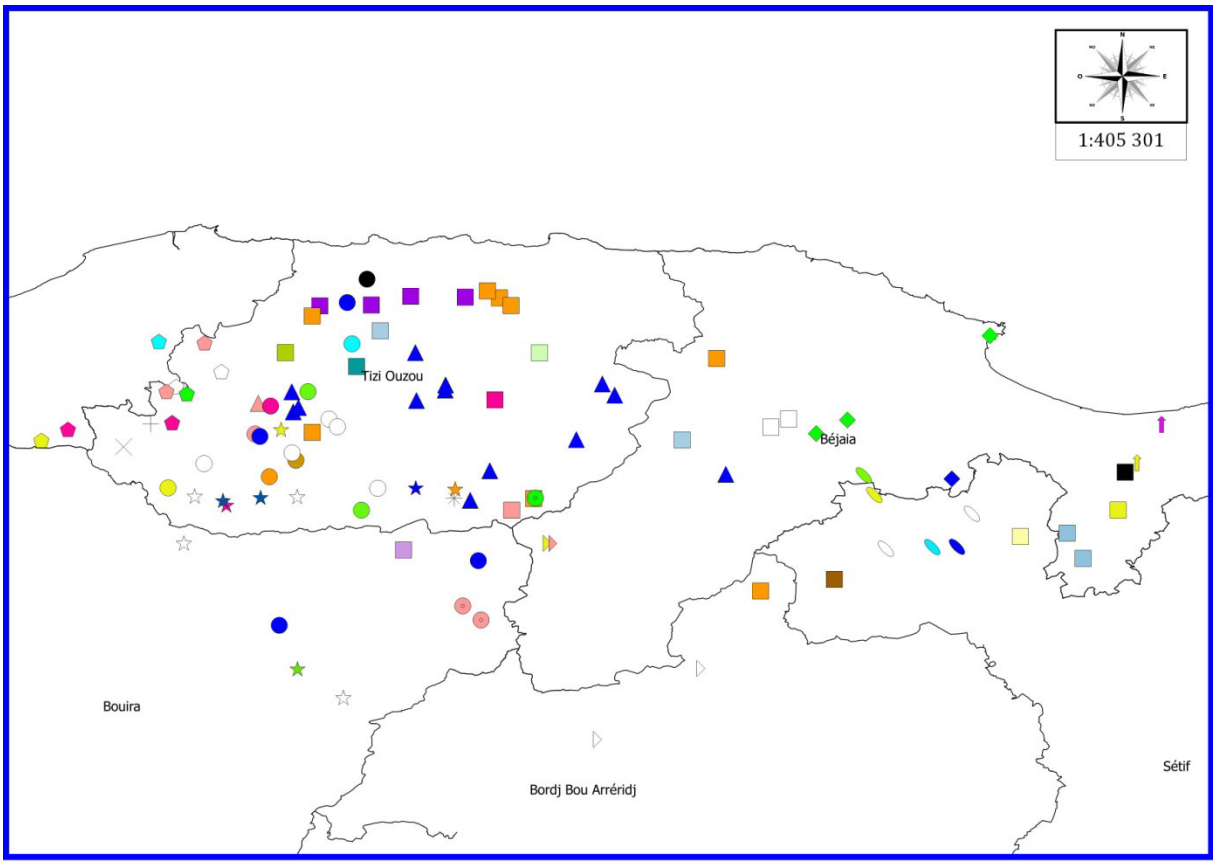

[7] Ce terme semble issu du verbe **ellek** « épouiller » attesté en ghadamsi.

En kabyle, à travers ses parlers, « la queue d'animal » est désignée par diverses variantes qui sont distribuées en foisonnement sur l'aire kabyle. Hormis quelques variantes qui sont localisées dans des zones restreintes : **adfer/idfaren** ; **tadfert**, pl. **tidefrin** et **tidfarin** dans les localités de l'extrême oriental de la Kabylie (points n° 92 et 93) ; **asallaf**, pl. **isallafen/isellafen** employées dans les localités (points n° 85, 101, 012, 103, 104 et 105) ; **taẓeɛkett** pluriel **tiẓeɛkukin/tiẓɛektin/tiẓeɛkatin** rencontrées dans les localités de l'extrême occidental de la Kabylie (points n° 04, 05, 06, 13, 14, 98 et 99) ; les variantes **taraṭṭiwt** pluriel **tiraṭṭiwin/tiraṭwin** et **araṭṭiw**, pl. **iraṭṭiwen** (augmentatif) ; **tajeḥnit**, pl. **tijeḥniḍin** / **tijeḥnaḍ / tijeḥnaṭ** sont très répandues et connaissent plus d'extension sur l'aire kabyle. D'autres formes secondaires comme : **tabaḥlust** pl. **tibeḥlusin** ; **abaḥlus** pl. **ibeḥlas/ibeḥnas** (augmentatif) sont attestées dans les localités (points n° 78, 79, 109 et 110). **Tazerguṭ** pl. **tizerguḍin** employé à (Taka, point n°02). **Azeḥḥaf** pluriel **izeḥḥafen**, observés dans les points suivants : 84 (Semaoun), 86 (Bou Ouchene) et 87 (Béjaia). Si, courramment, **taseṭṭa** pl. **tiseḍwa** est utilisé pour dénommer « branche d'arbre », par euphémisme et par ressemblance, certains parlers l'utilisent pour désigner « la queue d'animal ». Par sonorisation, la sifflante sourde [**s**] subit une mutation phonétique vers la sifflante sonore [**z**] : **tazeṭṭa** pl. **tizeṭwin** dans la localité d'Ait Daoud (point n° 48).

En ghadamsi : « Queue d'animal » (chacal, cheval) : **tabaḥṣuṣṣ** (LANFRY, J., 1968, p. 07). À Ait-Ouaneche (point n°25) : **tajeḥniṭ/ajeḥniḍ** ces mots sont frappés de tabou (vulgaires) dans ce parler ; à Tassoukit (point n°30) : **taseṭṭa n uzger neɣ n uɛawdiw** ; à Tizi-Oughlad (point n°104) : **ajeḥniḍ/tajeḥniṭ** sont frappés de tabou (vulgaires) et sont donc employés pour désigner « pénis, verge ».

Carte géolinguistique n° 58 : Les désignations de « la souris, rat» en kabyle

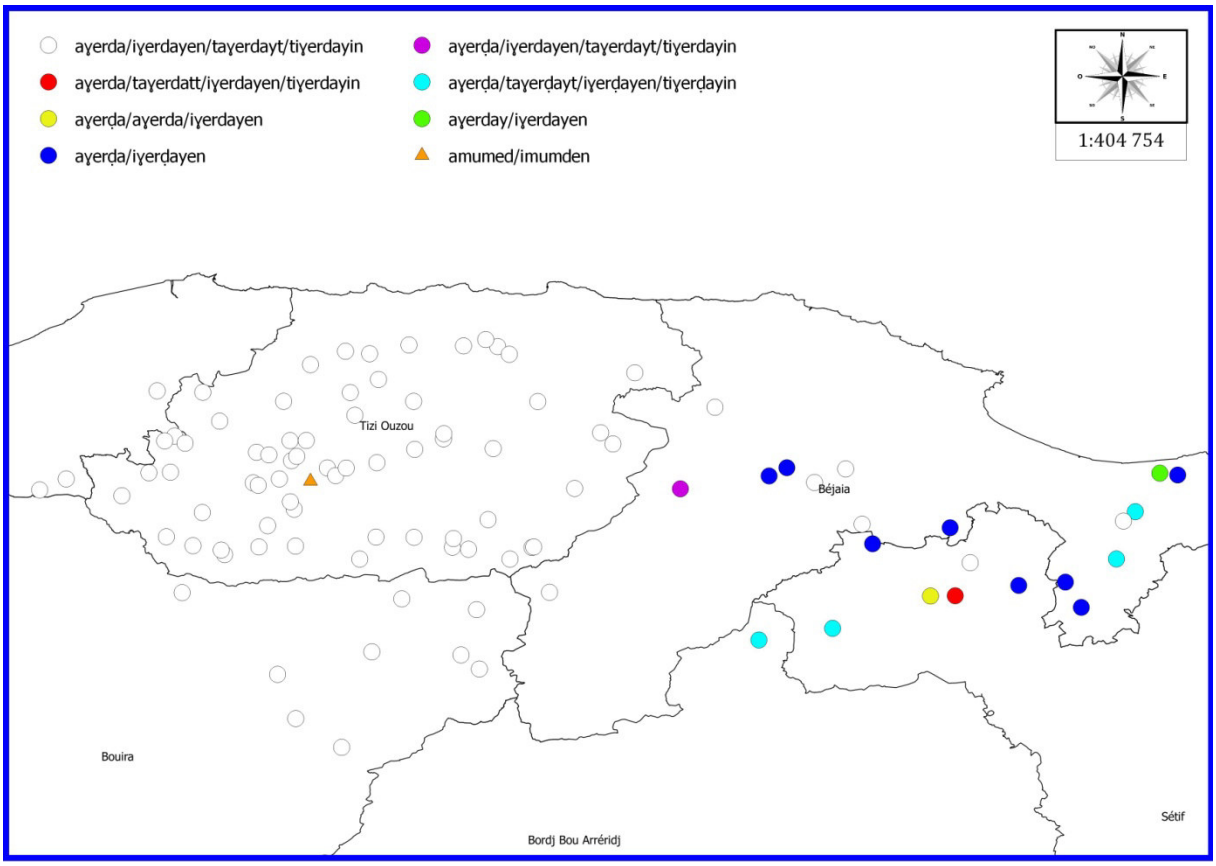

Presque partout en kabyle, « la sousis, le rat » est désigné par un même terme à base **ɣRDY/ɣRD**. La forme la plus répandue est **aɣerda** pluriel **iɣerdayen**, elle connait une extension très large et couvre le grand bloc ouest de la Kabylie jusqu'aux parlers de l'extrême oriental. Le signifiant **aɣerday** au singulier à finale ''**y**'', est attesté dans la localité de Tizi El-Oued (point n° 93). La forme féminine (femelle) est rendue par les signifiants **taɣerdayt/taɣerdatt/taɣerḍayt** pluriel **tiɣerdayin/tiɣerḍayin**. Une 2ème variante secondaire marquée par la mutation phonétique de la dentale spirante non pharyngalisée [**ð**] vers la dentale sonore pharyngalisée [**đ**], **aɣerḍa** pluriel **iɣerḍayen,** est rencontrée dans les localités suivantes : Louta (point n°80), Tasga (point n°82), Iderakene (point n°83), Ath-Laziz (point n°89), Saâdane-Derguina (point n°92), Ait-Achache (point n°106), El-Main (point n°111). La

variante **amumed** pl. **imumden** « petite souris » (qui commence à peine à marche), est employée dans la localité d'Ait-Mesbah (point n° 26).

Ailleurs, dans les autres aires berbérophones, hormis le touareg qui emploie **taɣulit**, pl. **tiɣûlîn** pour désigner le « rat foncé » et le chaoui **aɣuli**, pl. **iɣuliyen** pour nommer le « rat », la plupart des dialectes berbères emploient le même terme que celui du kabyle avec des variations phonétiques. En siwi : **agerdi** « rat » ; en néfoussi : **gardi, agerdi** pluriel **igurdiyen** « souris » ; en mozabite, en waregli, en chaoui, en chleuh, en rifain : **aɣerda** pluriel **iɣerdayen** « rat, souris », la forme féminine **taɣerdayt**, pluriel **tiɣerdayin** ; en tamazight du Maroc central : **aɣerda**, **aɣerday**, pluriel **iɣardayen** « rat, souris », la forme féminine **taɣerdayt**, pluriel **tiɣerdayin**. (HADDADOU le classe dans la racine **ɣRDY**, voir pages 436 et surtout 682.)

Carte géolinguistique n° 59 : Les désignations du « rouge gorge » en kabyle

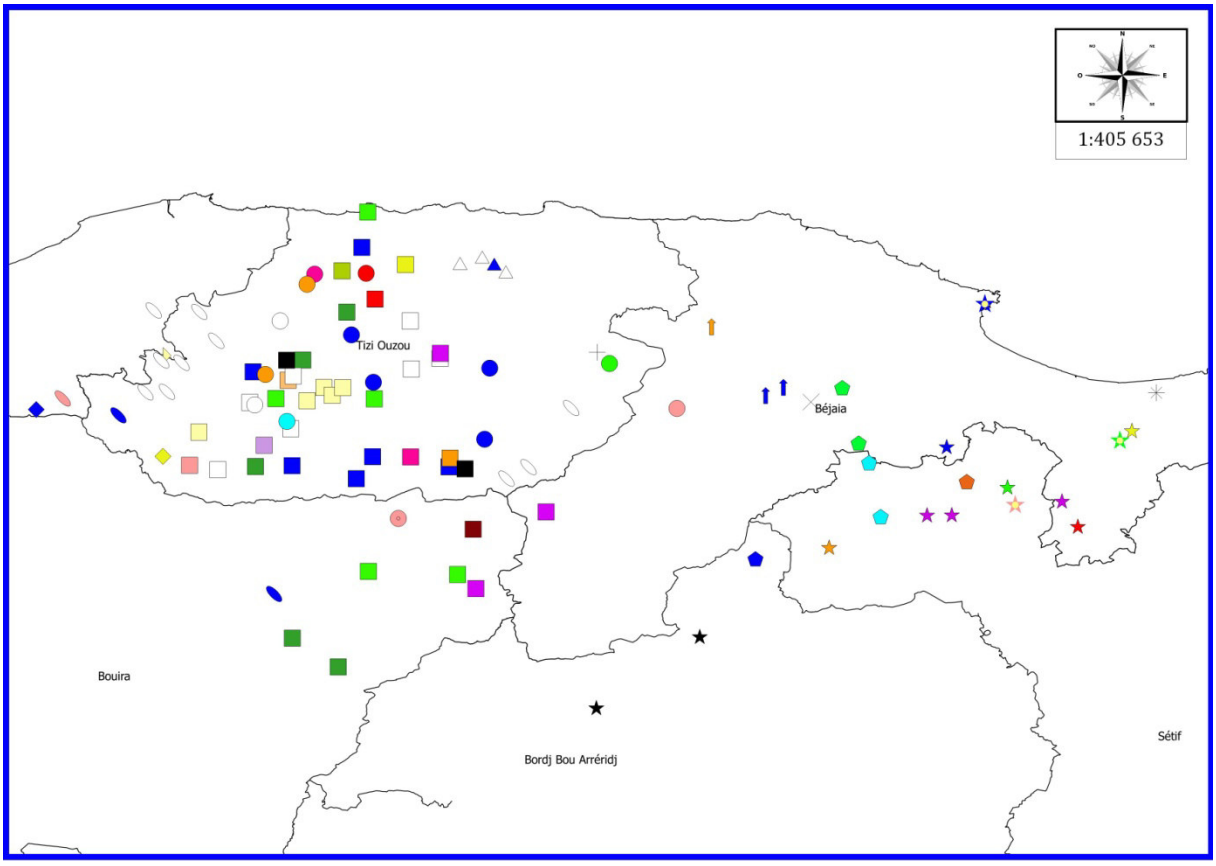

Cette carte illustre une diversification des appellations par lesquelles on désigne le « rouge-gorge » en kabyle à travers nos points d'enquêtes. Dans l'ensemble, c'est la base **ƐẒ** qui a fourni plus de variantes sur l'aire kabyle : **aɛeẓẓi** / **ɛeẓẓi** / **aɛeẓwan** / **iɛeẓẓi** / **aɛiẓwan** / **aɛeẓẓik** / avec un foisonnement de pluriels divergents : **iɛeẓwa** / **iɛeẓẓiyen** / **iɛeẓẓa** / **iɛeẓwan** / **iɛeẓwanen** / **iɛeẓẓiken**. Au singulier, c'est la forme **aɛeẓẓi** variante [**aʕə͡ʒʒe**] qui est très répandue est distribuée surtout dans le centre de la wilaya de Tizi-Ouzou jusqu'aux localités de la wilaya de Bouira. La forme de pluriel **aɛeẓwan** perçue comme un singulier dans les localités de l'extrême occidentale de la Kabylie. Le passage de **iɛeẓwan** du pluriel au singulier **aɛeẓwan** est obtenu par la modification de la voyelle initiale (ou préradicale) ''**i**'' en ''**a**'' et avec suffixation de –**n** sur ce nouveau singulier. Un phénomène similaire d'un pluriel devenu singulier[8] en berbère a été déjà souligné par André BASSET en 1932 confirmé en 1937 pour le cas de **tafednint** pluriel **tifedninin** « orteil » attesté dans les villages de la montagne des Metmata dans le sud tunisien (à Tamezrett, Zraoua, Taoujjout). D'autres variantes secondaires sont observées surtout dans la zone de l'extrême Orientale de la Kabylie : **abuɛli** [**abuʕli**] pluriel **ibuɛla** [**ibuʕla**] dans les localités suivantes : à Ighboulyen (point n°10) et à Ahfir-Beni-Mouhli (point n°102) ; **abuɛli** [**abuʕli**] pluriel **ibuɛliyen** [**ibuʕlijən**] est employée à Tifritine

[8] BASSET A., « Un pluriel devenu singulier en berbère », In. *GLECS*, Tome III, 1937-1940, p. 19.

(point n°85) et à Bou Ouchene (point n°86). La variante avec la spirante [**v**] : **abuɛli** [**avuʕli**] pluriel **ibuɛliten** [**ivuʕliθən**] est employée à El Main (point n°111). Des expressifs comme : **aẓgeɛbun** pluriel **iẓgeɛban** est employée à Arechah (point n°91), **azgeɛbur**/**tazgeɛburt** dans la localité de Béjaia (point n°87), **aziḥnat** pluriel **iziḥnaten** est fourni dans la localité de Oued-Ouirane (point n° 108). Par métathèse et ajout d'un élément ''**ṭ**'' (expressif ??) à la base, une variante **aẓeɛwiṭ** pluriel **iɛeẓwiṭen** est rencontrée à Tighilt (Semaoun, point n°84). **Azembaḥ**/**izembaḥ** pluriel **izembaḥen** nous a été fourni à Tifrit n-Ait Ou-Malek (point n°63). **Abecmennu** rencontré à Tizi El-Oued (point n° 93). L'emprunt à l'arabe, ***aḥmar***, qui exprime l'idée de « rougeur, être rouge », a servi de dénomination du « rouge gorge » dans quelques localités de l'extrême est de la Kabylie (points n° 88, 90, 92, 95, 103, 104, 106, et 107) et dans deux (02) points de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj (Oulad Atmane, point n° 109 et Azrou, point n°110). **Iḥimer**, **tiḥimert**, **taḥemrett**, avec des pluriels **tiḥimrin**, **tiḥmertin**, **tiḥimratin**. À Tizi-Oughlad (point n°104), deux variantes sont employées concurremment : **tiḥimert** et **abuɛli**.

Carte géolinguistique n° 60 : Les désignations du « sanglier» en kabyle

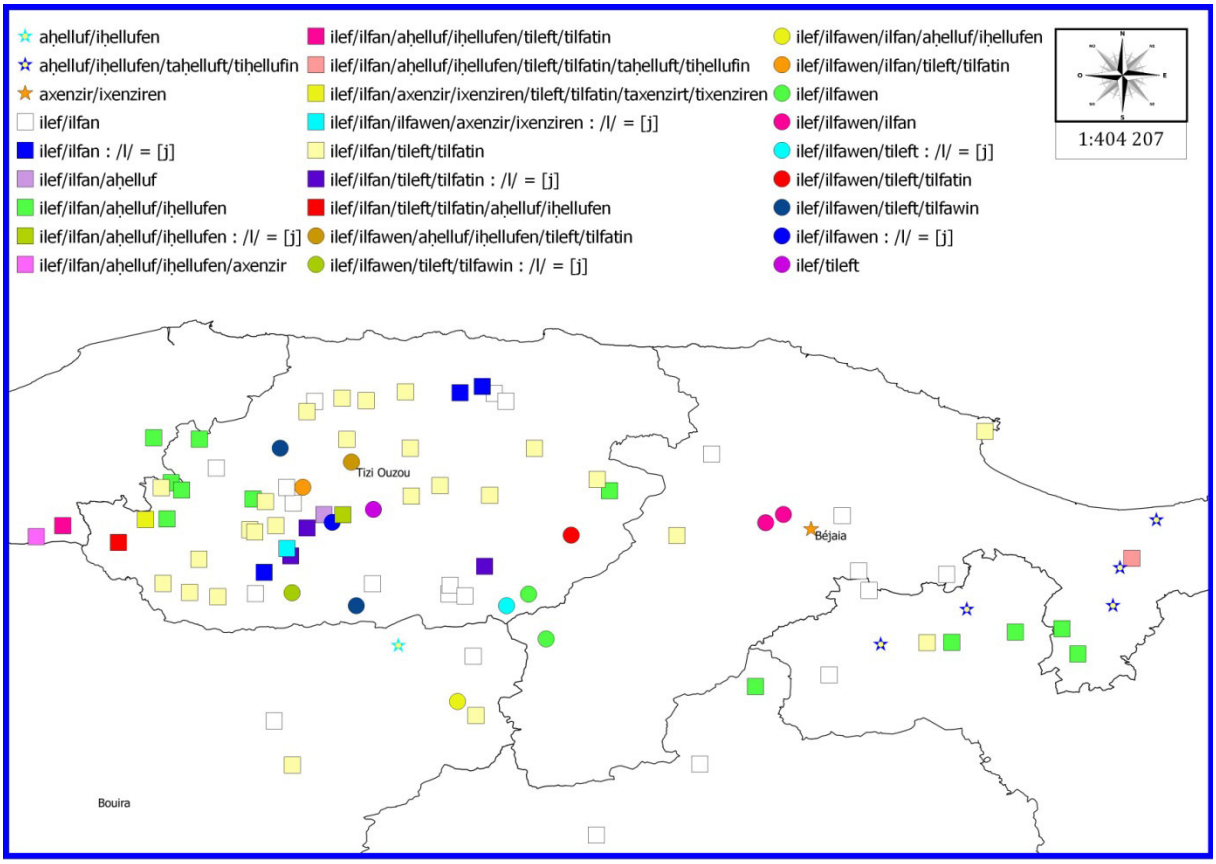

« Le sanglier » est désigné partout en kabyle par **ilef** pluriel **ilfan** ou **ilfawen**. Hormis l'emprunt à l'arabe **axenzir** qui a substitué le terme de souche berbère, partout en kabyle, c'est le terme **ilef** au singulier qui est employé. La diversité est rencontrée dans la formation de pluriel. **Ilfan** (pluriel externe avec suffixe –**an**), forme très répandue et distribuée d'une manière discontinue sur l'aire kabyle, et **ilfawen** (pluriel externe avec suffixe –**awen**), forme qui connait moins d'extension sur l'aire kabyle, attestée dans les localités suivantes : (points n° 21, 22, 32, 33, 57, et 62), et dans quelques parlers, les deux pluriels sont employés indifféremment. L'expressif **aḥelluf** pl. **iḥellufen** (avec le morphème ''**ḥ**''), emprunté au berbère par l'arabe dialectal maghrébin, substitue le terme **ilef** et parfois le concurrence dans les localités suivantes : n° 01, 04, 05, 13, 21, 29, 75, 97, 98, 100 et dans les localités de l'extrême orientale de la Kabylie. Le nom **ilef** a servi dans la formation de plusieurs unités lexicales ; dans la toponymie en Kabylie : **Tala n yilef** [**θalag͡giləf**] (littéralement : la fontaine/source du sanglier) ; dans le champ de la flore : **ameẓẓuɣ n yilef** [**aməz͡zoʁg͡giləf**] « molène » (littéralement : l'oreille du sanglier), etc.

À l'exception du touareg qui emploie un mot propre, **azubara** pour désigner « le sanglier », le même terme à base **LF** se retrouve dans plusieurs dialectes berbères. Ainsi, en chleuh, tamazight du Maroc central, néfousi, et chaoui : **ilef**, pl. **ilfan** « sanglier, porc », **tileft** pluriel **tilfatin** « laie, truie » ; en siwi : **ilef** pluriel **ilfan** « sanglier » ; en rifain : **ilef**, **iref,** pl. **ilfan**, **irfan** « sanglier, porc », **tileft**, **tireft** pl. **tilfatin**, **tirfatin** « laie, sanglier ». (Pour plus de détail sur la racine **Lf**, voir HADDADOU, 2003, pages 435 et 622).

Carte géolinguistique n° 61 : Les désignations du terme « scorpion» en kabyle

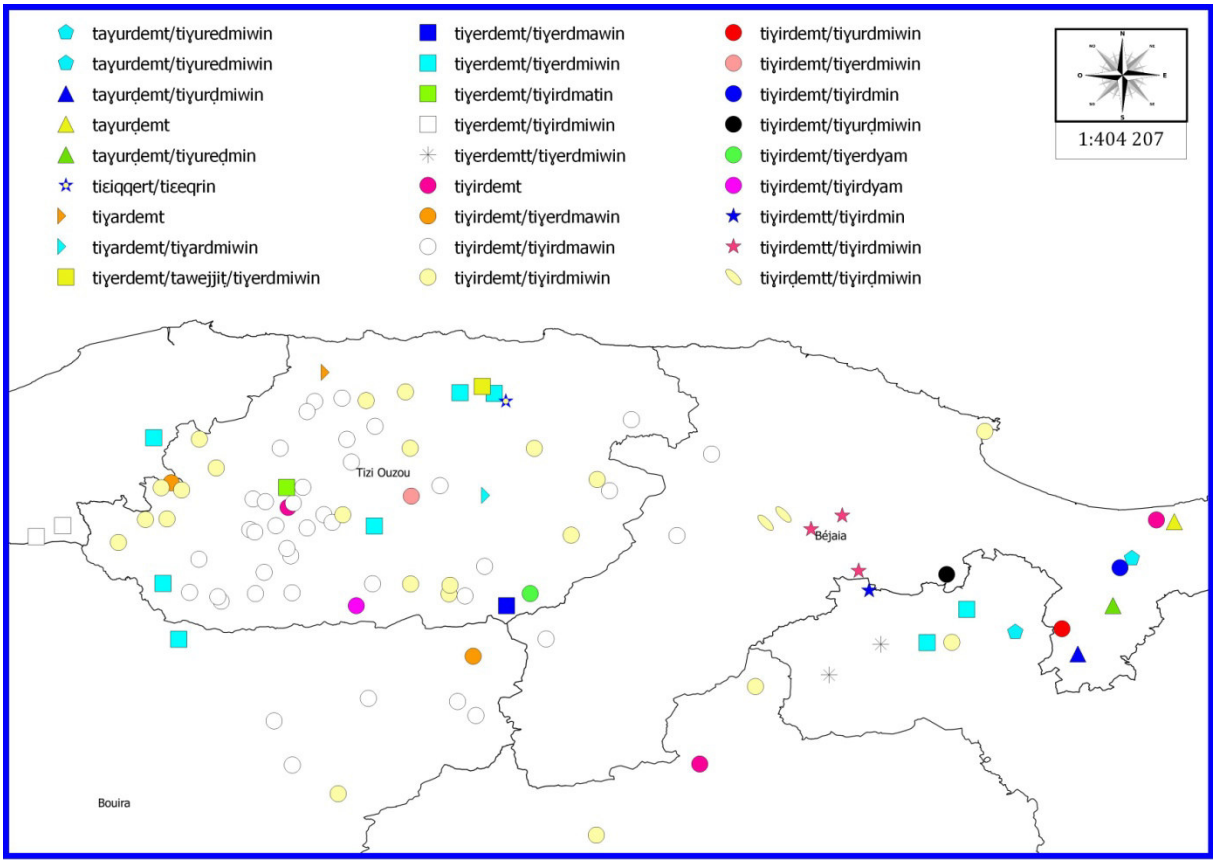

En kabyle, « le scorpion » est désigné par des signifiants partiellement différents ; c'est-à-dire toutes les appellations rencontrées partage la même base, issue de la racine quadrilitère **ɣRDM**[9], et divergent surtout au niveau de la voyelle initiale, la formation du pluriel et rarement la dentale spirante [**ð**] se réalise comme une pharyngalisée (emphatique) sonore [**đ**] dans certaines localités. Les variantes à affriquée [**t͡s**] : **tiɣirdemtt** [**θiʁirðəmt͡s**], **tiɣerdemtt** [**θiʁərðəmt͡s**] sont utlisées dans les points suivants : 84, 85, 86, 101, 102, et 106, et **tiɣirḍemtt** [**θiʁirđəmt͡s**] dans les points n° 82 et 83. La racine **ɣRDM**, composée de quatre (04) consonnes nous laisse à supposer qu'il s'agit d'un synthème (composé proprement dit) composé de **ɣR/qqar** « être sec » + **idim/idammen** « sang » (littéralement : rester étendu raide sur le sang). Les variations sont remarquables au niveau du schème du lexème nominal (la morphologie du nom) et parfois le 2ème élément du féminin se réalise comme une affriquée **tiɣirdemtt** [**θiʁirðəmt͡s**] pluriel **tiɣirdmin** (point n° 102), **tiɣiredmiwin** dans les localités de la wilaya de Béjaia (points n°84, 85, et 86). Une variante phonétique avec la dentale pharyngalisée (emphatique) sonore [**đ**] : **taɣurḍemt** est réalisée dans les localités (points n°88, 89, et 94) ; **tiɣirḍemtt** [**θiʁirđəmt͡s**] dans les localités (points n°82 et 83). À Tizi-

[9] HADDADOU M. A. (2003 : 682), le classe sous la racine **ɣRDM**.

Oughlad (point n° 104) : il y a deux sortes de scorpion : ***tiɣirdemt n lehwayec***, existe partout en Kabylie ; et ***tiɣirdemt taḥrurt*** « sorte de scorpion très dangereuse, mortelle, si elle pique quelqu'un, il risque de perdre la vie ». Des formes secondaires, très marginales sont également attestées : **tiɛiqqert** pl. **tiɛeqrin** à Agraradj (point n° 68) et **tawejjiṭ** dans la localité d'Ighil Mhani (point n°66). La formation de pluriel connait également des divergences à travers nos points d'enquête. Ainsi, une pléthore et un foisonnement de forme de pluriel et surtout externe distribués sur l'aire kabyle : **tiɣuredmiwin / tiɣiredmiwin / tiɣiredmin / tiɣiredmatin / tiɣerdmin / tiɣiredmawin / tiɣiredmiwin** (pluriels externes obtenus par suffixation de **-iwin**, **-in**, **-atin**, **-awin** au singulier). Un pluriel interne (obtenu par alternance vocalique ''**e**''/''**a**'' et insertion de ''**y**'' : **tiɣerdyam** est rencontrée à Iguefilene (point n° 56). Les autres dialectes berbères désignent « le scorpion » par les mêmes variantes retrouvées en kabyle avec quelques variations phonétiques. Ainsi, en touareg : **eɣîrdem** pluriel **iɣordâm** « grand scorpion », **teɣîrdemt** pluriel **tiɣôrdâm** « petit scorpion », **eẓîrdem** pluriel **iẓôrdâm**, **tiẓîrdemt** pluriel **tiẓôrdâm** ; en siwi : **taqerdemt** ; en néfoussi : **teɣardemt** pluriel **tiɣordam** (MOTYLINSKI A. De, 1898, p. 13) ; en ghadamsi : **tacarḍemt** pluriel **tcerḍam** (LANFRY J., 1968, p. 42) ; en mozabite et en waregli : **taɣerdemt** ; en tamazight du Maroc central : **tiɣerdemt** pluriel **tiɣerdam** ; en chleuh : **iɣirdem** pluriel **iɣardmiwen** « scorpion » ; en rifain : **tiɣerdemt**, pluriel **tiɣirdmiwin** « scorpion » ; en chaoui : **tiɣirdemt** pluriel **tiɣirdmiwin** « scorpion », **iɣirdem**, pluriel **iɣirdmiwen** «gros scorpion».

Carte géolinguistique n° 62 : Les désignations du « serpent» en kabyle

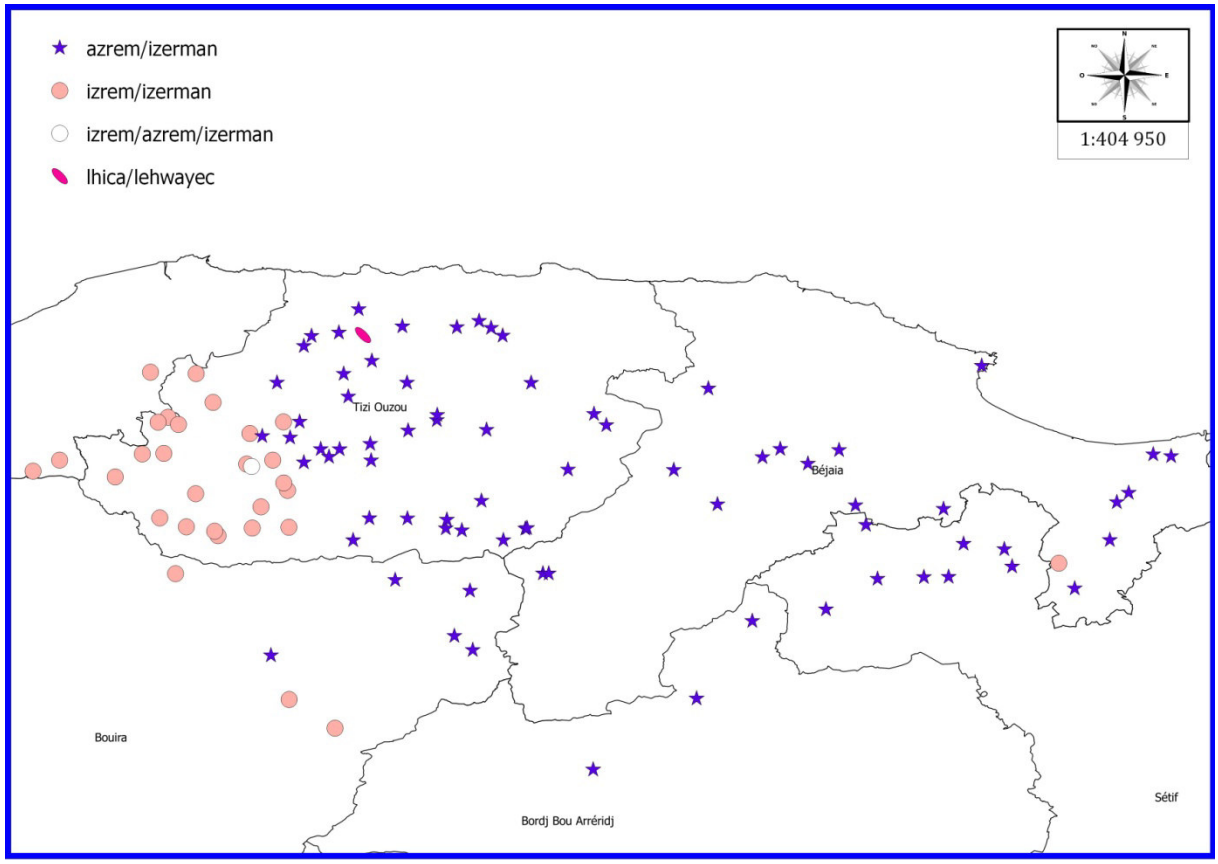

Partout en kabyle[10], « le serpent » est désigné par deux variantes : **azrem** et **izrem** (au singulier), elles sont issues, sans doute, de la base **ZRM**. La variante **azrem** est très répandue, elle occupe cependant le grand bloc oriental de la Kabylie et ; **izrem**, est moins répandue, elle est distribuée dans les localités de l'extrême occidental de la Kabylie. Dans tous nos points d'enquête, le pluriel est externe, il s'obtient par l'ajout du suffixe **-an** et le maintient ou le changement de la voyelle initiale du singulier. Une variante très marginale, secondaire **lhica** pluriel **lehwayec** est attestée dans la localité, de Boujimaa (point n°37). Dans les autres aires berérophones, voici les termes relevés : en chleuh : **ablinka** « vieux serpent aveugle », la forme féminine **tablinka** « vipère » ; en berbère de Zénaga : **tablenka** « python » ; en waregli et en mozabite : **fiɣer** pluriel **ifiɣrawen** « serpent, reptile, vers intestinaux » ; en tamazight du Maroc central : **ifiɣer** pluriel **ifiɣrawen** « serpent, reptile », **tifiɣra** pluriel **tifiɣriwin** « vipère, couleuvre » ; en rifain : **ifiɣar** pluriel **ifiɣriwen** « serpent » ; en chaoui : **fiɣer** pluriel **ifiɣran** « serpent ». La base **FɣR** est attestée dans plusieurs dialectes berbères. Ainsi, en waregli et

[10] Le terme archaique **tifiɣert** « serpent (femelle) » est attesté en kabyle dans un poème chanté par Bélaid Tagrawla : ….***yemma am tfiɣert, yeddarayen uruz*** …… « Ma mère est comme un serpent (femelle), elle se cache dans un trou au pied du tronc d'arbre …. ». Le terme a servi pour constituer des synthèmes en kabyle : **ifireɣqes**, **ifireɛqes** « crabe » (composé de ***ifiɣer*** « serpent » + ***eqqes*** « piquer »).

mozabite : **fiɣer**, pl. **ifiɣrawen** « serpent, reptile, vers intestinaux » ; en tamazight du Maroc central : **ifiɣer**, pl. **ifiɣrawen** « serpent, reptile » **tifiɣra**, pl. **tifiɣriwin** « vipère, couleuvre » ; en rifain : **ifiɣar**, pl. **ifiɣriwen** « serpent » ; en chaoui : **fiɣer**, pl. **ifiɣran** « serpent ». (Haddadou, M. A., 2003, p. 561).

Carte géolinguistique n° 63 : Les désignations du « singe» en kabyle

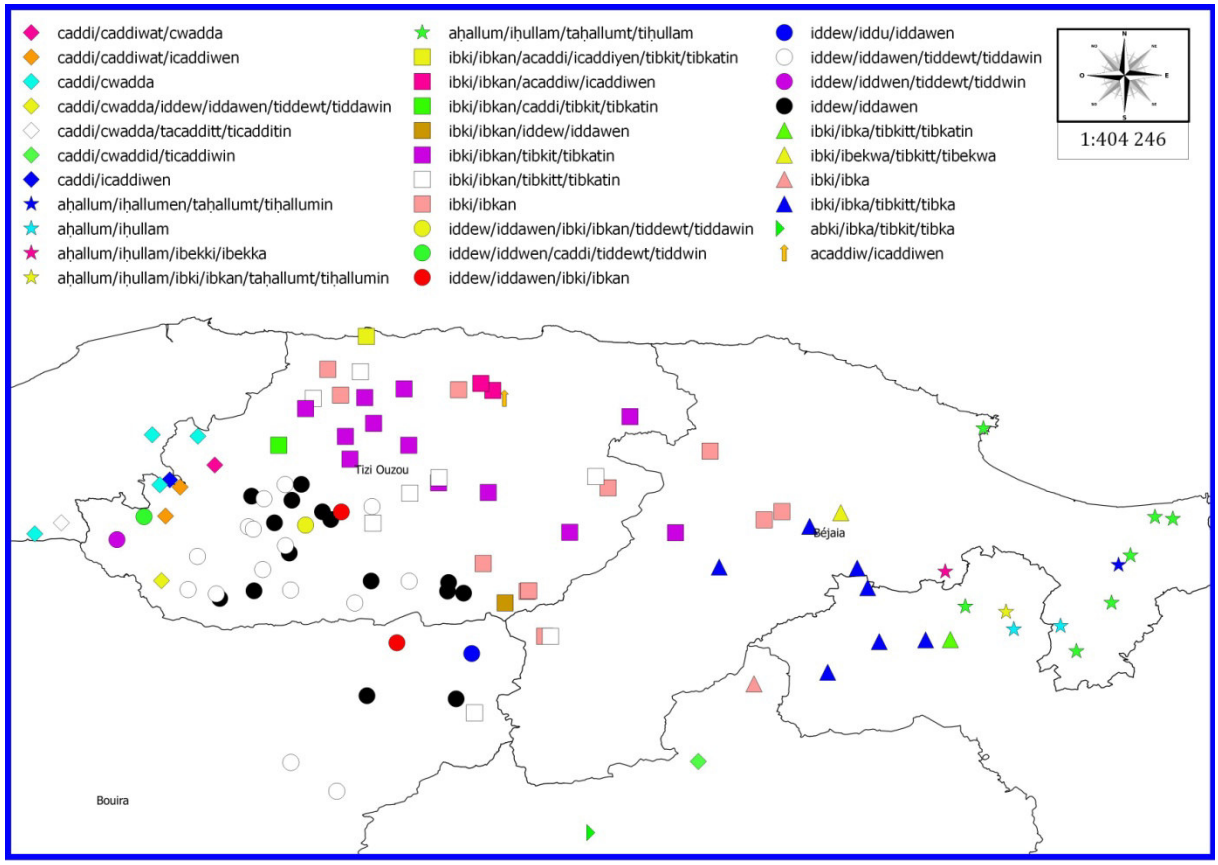

L'animal « singe », est appelé différemment selon les régions kabyles. Quatre (04) catégories de dénominations sont donc dégagées et chaque catégorie renferme des variantes très proches:

1°- ibki pluriel **ibkan/ibka/ibekwa**, fém. **tibkitt** pl. **tibkatin** ; racine **BKW**, ces variantes couvrent tout le centre de la Kabylie jusqu'aux parlers maritimes ;

2°- iddew/iddu pluriel **iddawen/iddwen**, fém. **tiddewt** pl. **tiddwin/tiddawin** ; racine **DW**, couvre surtout les localités du sud de la Kabylie.

3°- caddi/acaddiw pluriel **cwadda** / **icaddiwen** / **cwaddid** / **caddiwat** : à l'exception de la variante secondaire **acaddiw** pluriel **icaddiwen** qui est attestée dans la localité d'Agraradj, située au centre de la Kabylie (point n°68), toutes les variantes de cette catégories issues de l'étouffement de la racine par l'ajout d'un expressif **c**, couvrent surtout les parlers qui sont en contact avec les régions arabophones, situés à l'extrême ouest de la Kabylie. À Ait-Ouaneche

(point n°25) : **caddi** désigne « vieux singe » dans cette localité qui a donné le terme ‘***’chaddi’’*** en arabe dialectal.

4°- aḥallum pluriel **iḥullam/iḥallumen**, **taḥallumt** pl. **tiḥullam** / **tiḥallumin** ; racine **LM**, cette variante, semble être, d'origine expressive avec le morphème **ḥ** (expressif), est distribuée dans les localités de l'extrême oriental de la Kabylie. Les termes : **iddew**, **abiddaw** (F.I.26), pl. **iddawen**, **tiddewt** pl. **tiddawin** (femelle du précédent) désignent « Guenon ». (DALLET, J. M., p.161). Cette diversité de dénomination du singe en kabyle laisse à supposer qu'il s'agirait des espèces différentes à l'origine ; les parlers n'ont tendance donc à garder q'une seule dénomination et la généralisent au « singe » quel que soit son espèce. Dans les autres aires dialectales, divers noms sont employés pour dénommer « le singe ». En touareg : **abiddaw**[11] pl. **ibiddâwen** « singe », fém. **tabiddawt**, pl. **tibiddawîn** ; en néfousi : **beddu** « être fou », **beddiw**, pl. **beddiwen** « fou » ; en ghadamsi : **abiddu**, pl. **end biddu** « singe » (LANFRY, J., 1968, p. 04) ; en tamazight du Maroc central : **iddew**, pl. **iddiwen** « singe » fém. **tiddut**, pl. **tiddwin**. (Pour plus de détail sur la racine **BDW**, voir HADDADOU, 2003, pages : 436 et 523).

[11] En néfoussi : **beddiw** ; en waregli : **abeddiw**, avec le sens de «aliéné, fou». Ces dérivés sont issus, sans doute, du verbe **beddu**, **sbiddu** signifiant « devenir fou, être fou ». En mozabite : **bbidu**, **beddu** « perdre la raison, devenir fou », **sbiddu** « faire perdre la raison, rendre fou, être fou », **tibiddwa** « folie », **abeddiw** pl. **ibeddiwen** « fou », fém. **tabeddiwt**, pl. **tibeddiwin**.

Carte géolinguistique n° 64 : Les désignations de « la tortue» en kabyle

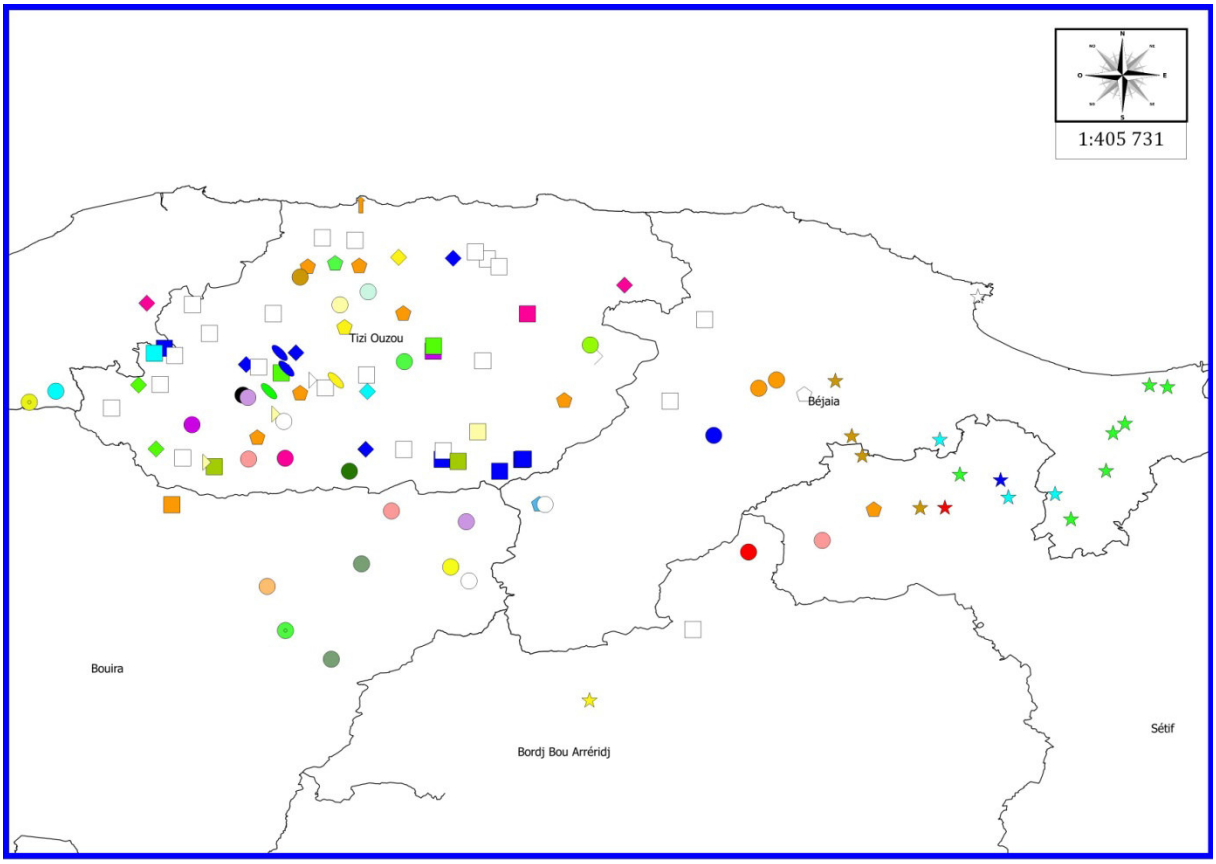

En Algérie et dans de nombreuses régions berbèrophones, « la tortue » aurait été perçue (jusqu'à nos jours) et perçu même aujourd'hui comme animal prophylactique qui préserve contre le mauvais œil et les génies, il protège les foyers contre le malheur et les génies. En Kabylie, les appellations par lesquelles on désigne « la tortue » sont très diversifiées, et sont toutes issues d'une même base **FKR**. Un foisonnement de variantes phonétiques et surtout morphologiques sont distribuées sur l'aire kabyle. Quatre (04) catégories de variantes peuvent être dégagées :

La première catégorie renferme la variante **ifker** [**ifkər**] / **tifkert**[12] (femelle) avec des pluriels très diversifiés **ifekran** / **ifekyar** / **ifekrunen** / **ifekrawen** / **ifekrar** et sont distribuées surtout dans les localités de la wilaya de Bouira et en discontinuité dans les autres points de la Kabylie. La variante [**ifχər**] avec la palatale spirante [**χ**] s'ajoute à cette catégorie.

La deuxième catégorie couvre surout le centre de la Wilaya de Tizi Ouzou, les parlers maritimes, et quelques localités de l'ouest de la Kabylie. Elle concerne les variantes **afekrun** avec une pléthore de pluriel externe **ifekrunen** / **ifekruren** / **ifekran** / **ifekrawen**, **tafekrunt** pluriel **tifekrunin** (femelle). Cette variante issue, sans doute, de la base **ifker** et il est passé par l'intermédiaire de l'arabe maghrébin sous la forme **fekrun** (schème de l'arabe maghrébin), puis certains parlers kabyles et mêmes les autres dialectes berbères l'ont

[12] En kabyle, par extension de sens, le féminin **tifkert** a un sens de « creux creux du ventre ».

réemprunté et l'ont réutilisé sous cette forme. La variante à occlusion [**k**] : [**avəkrun**] / [**ivəkran**] / [**θavəkrunt**] / [**θivəkraθin**] rencontrée à Aguemmoun (Taksebt) (point n° 40) et la variante avec la palatale spirante [**χ**] : [**afəχrun**] pluriel [**ifəχrunən**] / [**θafəχrunt**] pluriel [**θifəχrunin**] employé à Ait Bouhini (point n° 61).

La troisième catégorie renferme la variante (dérivé avec redoublement de la troisième consonne radicale) : **afekrur** pluriel **ifekruren** / **ifekrar** / employée dans les localités (points n°19, 24, 25 et 29).

La quatrième catégorie renferme les dérivés à préfixe **abu/bu** : **abufekran** pluriel **ibufekran**/ **ibufekranen** ; **abufekrun** pluriel **ibufekrunen** ; **bufekran** pluriel **ibufekranen** dans certains parlers de l'extrême est de la Kabylie. Les formes féminines relevées sont : **tabufekrant** / **tabufekrantt** pluriel **tibufekranin**.

La spirantisation de la palatale [**χ**] : [**afəχrun**] / [**ifəχrunən**] / [**θafəχrunt**] / [**θifəχrunin**] est réalisée à Ait Bouhini (point n° 61).

Hormis le touareg, les mêmes variantes rencontrées en kabyle se retrouvent dans tous les dialectes berbères. Ainsi, en néfoussi : **tafekrunt** pluriel **tifekratin** « tortue » ; en tamazight du Maroc central : **ifker**, **ifcer** pluriel **ifekran**, **ifecran** « tortue » ; en chaoui, en rifain et en chleuh : **ifker** pluriel **ifekran** « tortue » ; en touareg de l'Ahaggar : **éferẹres** pluriel **iferẹresen** (Cortade, page 474) ; en touareg du Niger (parlers tawellemt et tayyert) : la forme **efakr**, pluriel **ifakrawan** désigne « cheval de mauvaise race » ; en berbère de Zénaga : **fakrun** pluriel **fekaren** « tortue » ; à B. Menacer : **ikfer** [i**χfər]** « tortue » (BASSET R. 1894, P. 06). (Pour plus de détail sur la racine **FKR**, voir HADDADOU, 2003, p. 557).

Carte géolinguistique n° 65 : Les désignations du « ver » en kabyle

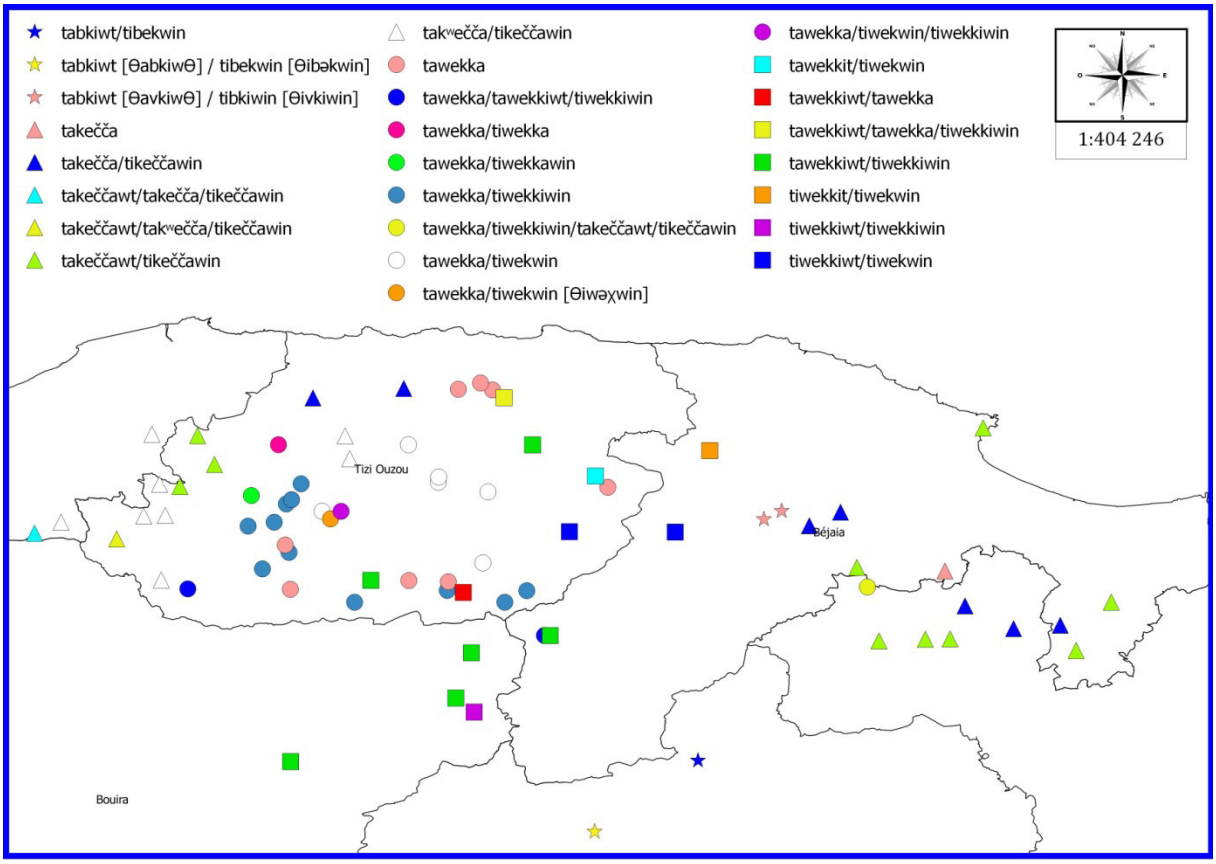

Le nom de « ver, vermine, larve » est très diversifié en kabyle. On retrouve deux catégories de variantes très proches, l'une à base **WKW**, issue, sans doute, du verbe de formation expressive **kukket** attesté en ghadamsi (voir le sens du verbe en bas), et l'autre issue du verbe **ečč**/**ekc**. C'est la base verbale **kukket**, non attestée ou probablement disparue en kabyle, qui a fourni même le nom de la mite ***takekkuct*** en kabyle. Dans certains parlers kabyles, comme ailleurs, la racine a connu des altérations de nature phonétique et dans sa structure (les consonnes radicales composant la racine).

La première catégorie, couvre relativement (le territoire discontinu du centre de la Kabylie) le centre de la Kabylie et renferme cependant les variantes suivantes qui proviennent de la racine **WKW** (DALLET, 1981 : 861) : **tawekka** / **tawekkiwt** / **tibkiwt** pluriel **tiwekwin** / **tiwekkiwin**, collectif **awekkiw**. Notons que le pluriel **tiwekwin** [**θiwəχwin**] à spirante [**χ**], (**tawekka** au singulier) est observé dans la localité d'Ait Bouyahia (point n°28). À cette catégorie s'ajoutent les variantes phonétiques à occlusive [**b**] : **tabkiwt** [**θabkiwθ**] pluriel **tibekwin** [**θibəkwin**] employée à Oulad Atmane (point n° 109) ; la variante à spirante [**v**] **tabkiwt** [**θavkiwθ**] / **tibkiwin** [**θivkiwin**] rencontrée à Tasga (points n°82) et à Ideraken (point n°83). Et **tabkiwt** pluriel **tibekwin** à Azrou (point n°110).

La 2ème catégorie, renferme les variantes : **takʷečča** / **takečča** pluriel **tikeččawin**, couvre le territoire discontinu de l'extrême est de la Kabylie jusqu'à l'extrême occidental de la Kabylie en passant par quelques parlers du centre de la Kabylie.

Dans le point n°102 qui correspond à la localité de Béni-Mouhli (Bousâada/Ahfir) : deux variantes des deux catégories sont employées différemment : **tawekka** pluriel **tiwekkiwin** par lesquelles on désigne « ver dans des légumes secs », et **takeččawt** pluriel **tikeččawin** désigne « ver dans des fruits ».

Les formes du kabyle se retrouvent même dans les autres aires berbérophones et avec d'autres variations phonétiques et morphologiques pour désigner « le ver ». Ainsi, en siwi : **takecci** « ver de terre, scolopendre » ; en néfoussi : **takicca** « ver » ; en berbère de Sokna : **tageci** « ver » ; en ghadamsi[13] : **takekka**, **tukekka** pluriel **tikekkawin** « ver du fruit », **əddurdi**, pluriel **end addurdi** « ver blanc (du hanneton), (chenille, appât de piège à oiseau) » (LANFRY J., 1968, p. 76), **tuḍiḍḍa**, pluriel **tiḍəḍḍawin**, **tiḍəḍḍiwin** « ver rouge d'eau » (LANFRY J., 1968, p. 80) ; en mozabite : **tagecca** « ver, larve » ; en waregli : **tagecca** « ver, vermisseau », par extension « asticot, limace, chenille » ; en touareg : **tawkké** pluriel **tiwekkawîn** « ver » ; en tamazight du Maroc central : **awekka/awekkiw**, pluriel **iwekkiwen** « ver », **tawekka**, sgspl coll. « mites » ; en chleuh : **tawkkʷa** (collectif singulier sans pluriel) « vers de viande », **tawkkʷat** pluriel **tiwkkʷatin** « ver de viande» ; en rifain : **tiwkkit** pluriel **tiwkkiwin** « ver », **akeča** « ver ». (Racine **WKW**, voir HADDADOU, 2003, page 736).

[13] Le verbe **kukket** en ghadamsi avec le sens de «être verreux, être attaqué par les mites (tissu)».

Chapitre III

La flore

3- Flore et forêt

Carte géolinguistique n° 66 : Les désignations de « l'ail » en kabyle

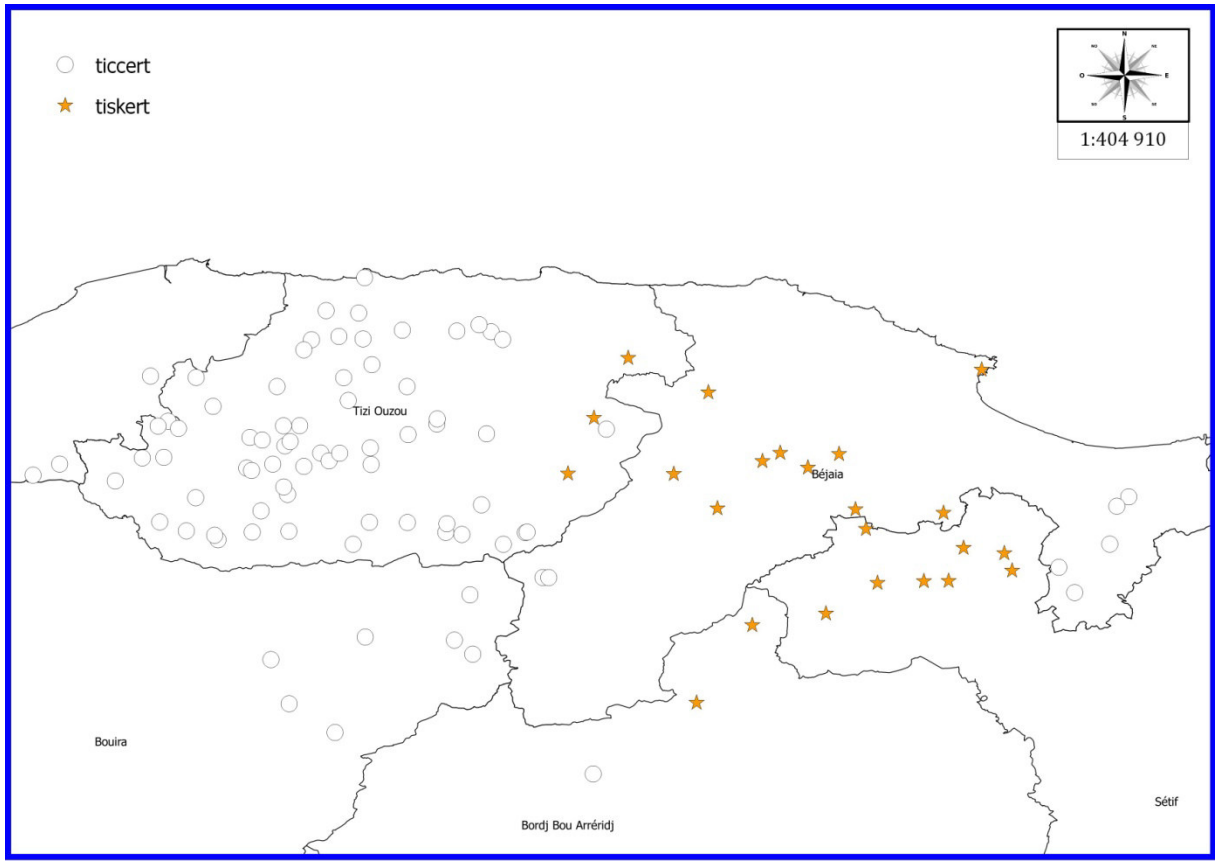

Le nom de « l'ail » est en nette distribution sur l'aire géographique kabyle. La variante **ticcert** occupe un territoire discontinu en couvrant le grand bloc de l'ouest jusqu'aux localités frontalières avec les région arabophones et les localités de l'extrême orientale de la Kabylie ; la variante **tiskert**, rencontrée dans les localités de Sétif, dans la plupart des points/localités de la wilaya de Béjaia, dans les localités de Bordj Bou-Arréridj qui sont proches de Béjaia et dans quelques localités de l'extrême orientale de la wilaya de Tizi-Ouzou (zone frontalière avec la wilaya de Béjaia). La variante **tiskert** (au féminin singulier[1]) issue, sans doute, de **isker** (à base **SKR**), formée par métaphore en raison de sa ressemblance avec la forme de la gousse. Les mêmes (deux) formes du kabyle se retrouvent dans les autres dialectes berbères. Ainsi, en touareg : **têskert** (collectif et nom d'unité) pluriel **têskerîn** « ail » (CORTADE, J.M., 1967, p. 19), par extension « pointe de lame, dard de scorpion, de guêpe, d'abeille etc.» ; en néfoussi, en chaoui, en waregli et en mozabite : **ticcert** [**θiʃ͡ʃərθ**] « ail » (Basset René, 1893, page 02) ; en tamazight du Maroc central : **tiskert**, pluriel **tiskar**, **ticcert**, pluriel **ticcar** « ail, gousse d'ail » ; en chleuh : **tiskert** « ail » ; en rifain : **tiskert**, **ticcert** « ail » ; K'çour :

[1] Le pluriel **ticcar**/**tiskar** est employé en kabyle d'après HADDADOU, 2003, page 714.

tamersout, « ail » (BASSET René, *Etude sur les dialectes berbères*, 1894, P. 07). (Pour plus de détail sur la racine **SKR**, voir HADDADOU, page 714).

À Draa El-Gaid (Berzakh et Rehamine) (point n°88) : **tasagelt** « une tête d'ail » pluriel **tisugliwin** « plusieurs têtes d'ail » ; à Tizi-Oughlad (point n°104) et Ait-Achache (Beni-Achache) (point n°106) : **ticcert** « clé ».

Carte géolinguistique n° 67 : Les désignations de « l'arbre » en kabyle

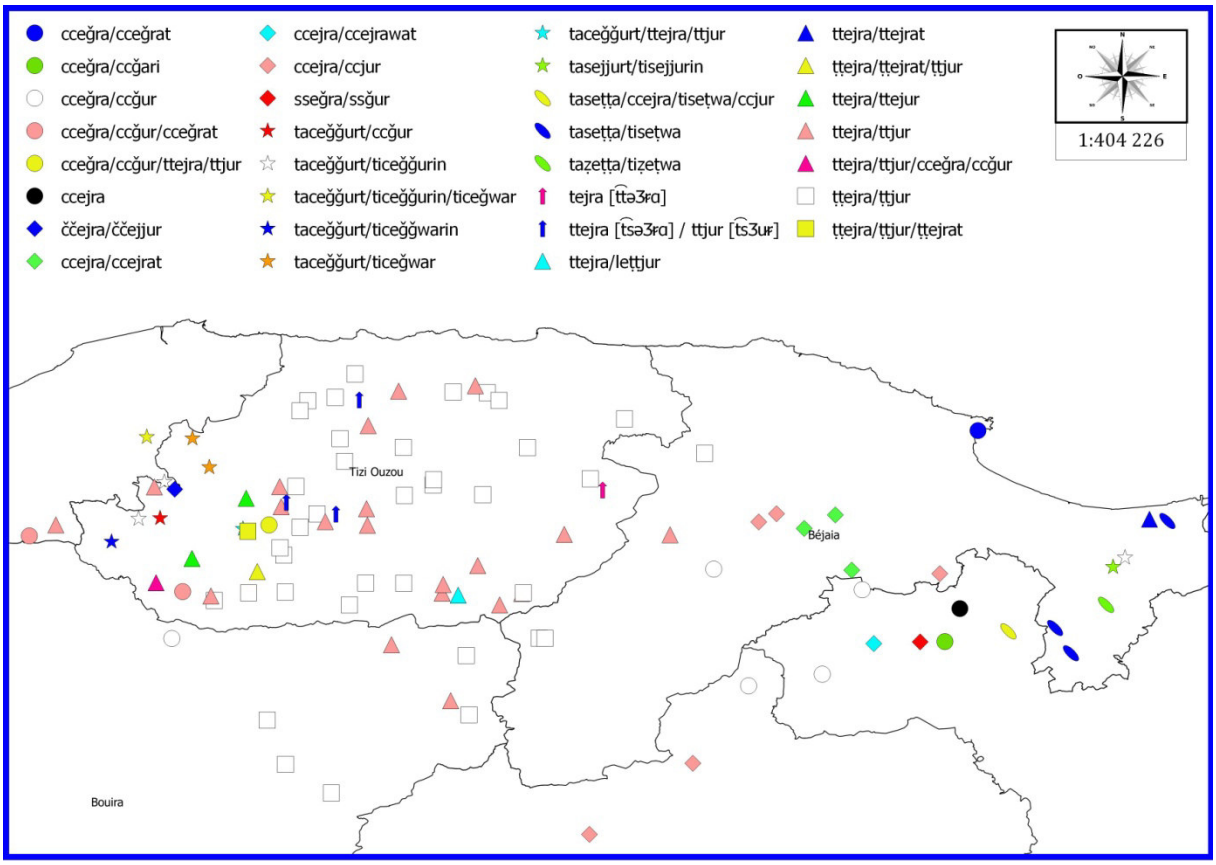

Hormis les variantes **taseṭṭa** pluriel **tiseṭwa**, **tazeṭṭa** pluriel **tizeṭwa** localisées dans les régions de l'Extrême-Oriental de la Kabylie, la majorité des parlers kabyles, emploie un terme exogène, terme emprunté à l'arabe ***cağara*** pour désigner l'arbre. Cet emprunt a connu dans la plupart des parlers kabyles une intégration phonétique et/ou morphologique. Les variantes rencontrées peuvent être groupées dans cinq (05) catégories :

La première catégorie : renferme les variantes **Cceğra** variante **ccejra**, **ččejra, sseğra** avec des pluriels très diversifiés en foisonnement : **cceğrat**, **ccğari**, **ccğur**, **ččejjur**, **ccejrat, ccejrawat, ccjur, ssğur**. Elles couvrent cependant tout le territoire discontinu de la Kabylie.

La deuxième catégorie : renferme les variantes **taceğğurt** variante **tasejjurt** pluriels **ccğur**, **ticeğğurin**, **ticeğwar**, **ticeğwarin**, **tisejjurin**. Elles couvrent la plupart des points d'enquête de la zone de l'extrême sud de la Kabylie.

La troisième catégorie : renferme les variantes **taseṭṭa** pluriel **tiseṭwa**, **tazeṭṭa** pluriel **tiẓeṭwa** employées dans les localités de l'extrême est de la Kabylie. Ces appellations, relevant de la variation sémantique, issues d'une formation métonymique, par inclusion d'une partie pour le tout. Ailleurs, **taseṭṭa** désigne une branche d'arbre.

La quatrième catégorie : renferme les variantes phonétiques avec l'affriquée [**t͡s**] : **ttejra** [**t͡səʒʁɑ**] pluriel **ttjur** [**t͡sʒuʁ**], **ttejra** [**t͡təʒʁɑ**] pluriel **leṭṭjur**. Elles occupent un espace discontinu allant de l'ouest de la wilaya de Béjaia jusqu'aux localités de l'extrême occidental de la Kabylie.

La cinquième catégorie : renferme, quant à elle, la variante phonétique avec l'emphatique sourde [**ŧ**] : **ṭṭejra** [**t͡ŧəʒʁɑ**] pluriel **ṭṭjur**, **ṭṭejrat**. Cette variante est très répandue sur l'aire kabyle, elle occupe un espace géographique très vaste, presque tout le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Dans les autres dialectes berbères, les termes relevés sont généralement issus de bases différentes. Ainsi, en rifain : **iğlef**, pluriel **iğelfan** « arbre, plus particulièrement le figuier » ; en touareg : **acek** pluriel **ickân**, **tagâna** pluriel **tigâniwîn** « groupe d'arbres) (CORTADE, J.M., 1967 : 35) ; en tamazight du Maroc central : **aseklu** pluriel **isekʷla** « arbre », **taseklutt** pluriel **tisekʷla** « arbuste » ; en chleuh de Sous, le mot **aseklu** pluriel **isekʷla** désigne « ombre » (AMANISS Ali, 2009 : 479).

Carte géolinguistique n° 68 : Les désignations du terme « bâton » en kabyle

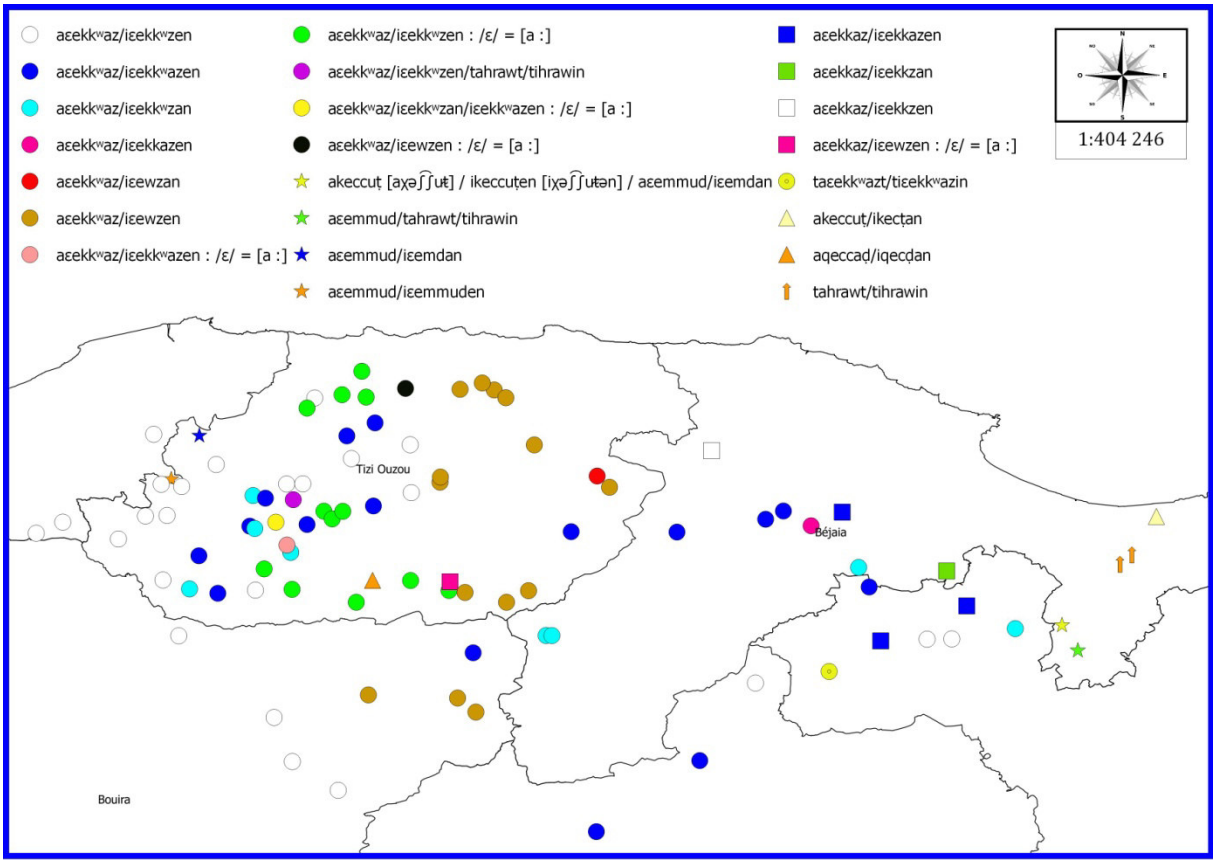

Hormis les formes secondaires qui proviennent de l'arabe **aɛemmud** pluriel **iɛemmuden** / **iɛemdan** et le terme réservé à un bâton spécifique **tahrawt** pluriel **tihrawin**, qui sont rencontrés dans quelques localités de la Kabylie, le terme par lequel on désigne « le bâton » est : **aɛekkʷaz** variante [**a: kk͡ʷaz**] pluriel **iɛekkʷzen** / **iɛekkʷzan** / **iɛewzen** / **iɛekkazen**.

1°- aɛekkʷaz « gros bâton », **taɛekkʷazt** (féminin) « bâton, canne », de l'arabe ***ɛukkaza***, qui a fourni le verbe **sɛukkʷez** « s'appuyer sur un bâton, marcher avec un bâton » est très répandu et connait plus d'extension sur l'aire kabyle ;

2°- aɛemmud pl. **iɛemdan** / **iɛemmuden** est rencontré dans deux localités de l'extrême orientale (point n° 88, 90) et deux points de l'extrême occidentale (n° 13 et 97). Le terme **aɛemmud** désigne également « piquet, pilier » ;

3°- tahrawt, ce mot spécifique qui désigne « matraque, massue, arme de bois dur à arêtes vives », il sert à dénommer « bâton » dans les localités suivantes : (points n° 25, 88, 91, 92).

4°- akeccuṭ [**aχəʃ͡ʃuṯ**] pl. **ikeccuṭen** [**iχəʃ͡ʃuṯən**] employé dans la localité d'Adjioune (point n° 90), **akeccuṭ** pl. **ikecṭan** attesté dans la localité de Tizi El-Oued (point n° 93) ; la variante secondaire **aqeccaḍ** pl. **iqecḍan** attesté dans la localité d'Ait Toudert (point n° 50) ;

À Ait-Ouaneche (point n° 25) : **amcekwawaḍ** « bâton très fin (bâton de grenadier par exemple ») ; à Ait-Idir (point n°27) : **aɛemmud** « bâton de fer (**n wuzzal** [**pp͡ʷuz͡zaj**]) ; à

Adjioune (point n°90) : **aceḥwaṭ** (de formation onomatopéique) « bâton très fin », à Ibouhrene point n°05, **amejḥaḍ** (de formation onomatopéique) « bâton très fin » ; à El-Main (point n°111) : **tanzelt** « bâton très petit», **aɛekkʷaz** « grand bâton». Certains parlers utilisent également **ajekkaḍ**, **ajelkaḍ** pour désigner « bâton » et **anzel** pour désigner «un bâton précis».

L'existence de plusieurs types de bâton qui diffèrent en terme de grandeur et de la matière (bois, fer) et chaque type devrait avoir une dénomination spécifique, certains parlers kabyles ont tendance à garder (employer) une seule appellation et la généraliser aux autres types de bâton ; c'est la raison qui aurait donné lieu à une diversité d'appellation du signifié « bâton » en kabyle.

Carte géolinguistique n° 69 : Les désignations du terme « branche d'arbre » en kabyle

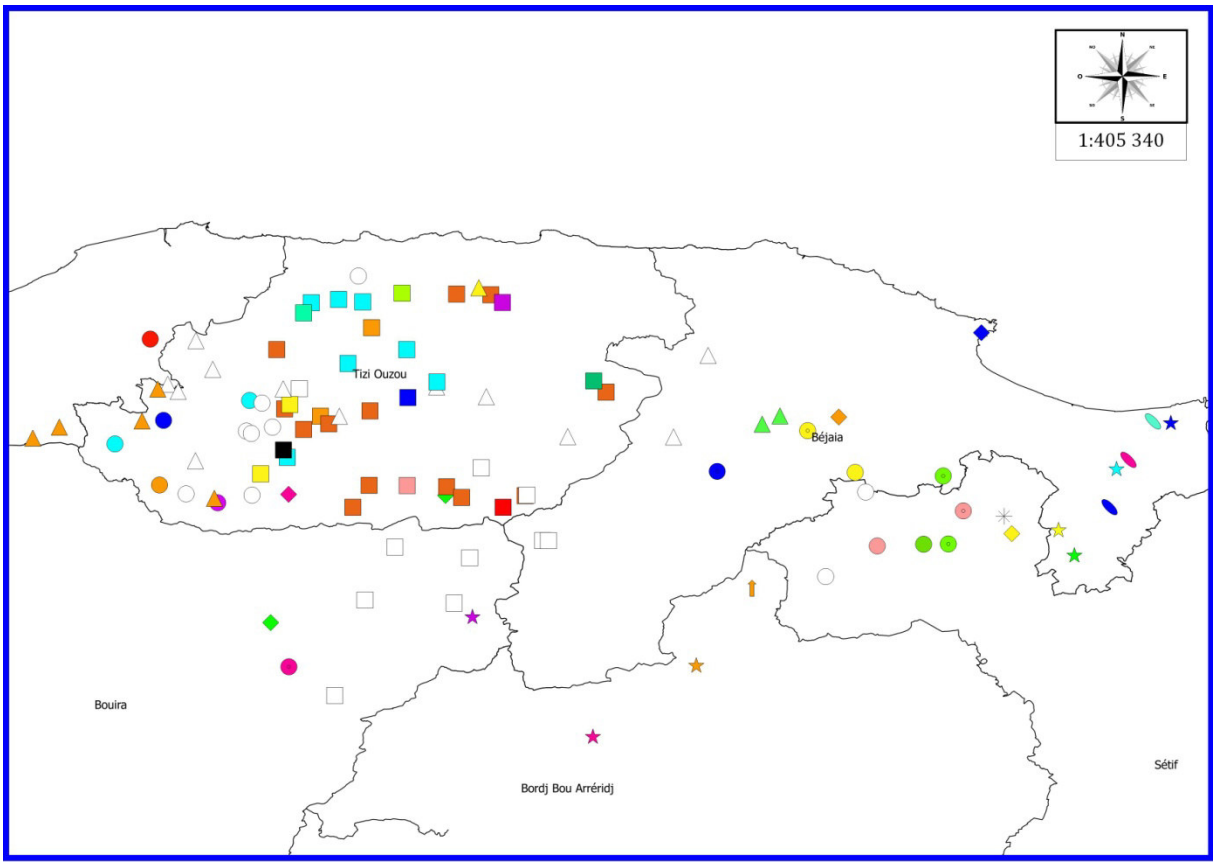

Plusieurs dénominations employées en kabyle pour désigner « une branche d'arbre ». Cinq catégories de dénomination peuvent être dégagées :

La 1ère catégorie renferme les variantes : **acagʷ** / **iceg** / **icig** avec des pluriels très diversifiés : **icagʷen / icagʷyen / icagʷan / icagʷḍen / icigwan / icigwen**. **Ticigett** pluriel **ticigwatin**.

La 2ème catégorie renferme les variantes : **aɛaṛef** / **aɛuṛef** / **iɛiṛef** / **aɛiṛef** pluriels **iɛuṛaf** / **aɛaṛfen**. Ces variantes sont employées dans les localités de l'extrême oriental et de l'extrême sud de la Kabylie (points n° 109 et 110).

La 3ème catégorie regroupe les variantes : **afurek** / **afurk** pluriels (externe avec suffixation de **-awen** ou **-aten**) **ifurkawen** / **ifurkaten**. Ces variantes à base **FRK** sont très éparpillées en discontinuité allant du centre de la Kabylie jusqu'au sud en touchant les localités de la wilaya de Bouira.

La 4ème catégorie regroupe les variantes : **taseṭṭa** pluriel **tiseḍwa** / **tiseḍwin** / **tiseṭwa**. Dans cette catégorie, on peut intégrer les variantes : **taciṭṭa/ticiṭṭewt** pluriel **ticiṭwin**, **iciṭ** pluriel **iciṭen/iciṭwen/iciṭwan**. La chuintante [ʃ] résulte de la mutation phonétique de la sifflante [**s**]. Dans certains points d'enquête, entre les deux (02) désignations **afurk** et **taseṭṭa** il y a une nuance de taille. Ainsi, à Ichikar (point n°35) : par **afurk**, on désigne « grande branche d'arbre », et par **taseṭṭa**, on désigne « petite branche d'arbre » (***seg ufurk i d-tteffɣent***

tseḍwa). L'augmentatif **aseḍwiw** pluriel **iseḍwiwen** est employé dans les localités de l'extrême ouest de la Kabylie (point n° 05).

5ème catégorie : renferme les variantes issues d'une dérivation expressive avec ***ḥ*** (expressif) : **iḥiṭer** pluriel **iḥuṭṭar n tzeṭṭa** (points n° 89 et 92) ; **aḥṭir** (point n°93).

D'autres formes secondaires, très marginales sont rencontrées en kabyle : **taceṭbubt** pluriel **ticeṭbubin** (de formation expressive) rencontré à El-Main (point n° 111); **iɣeṣ** pluriel **iɣṣan** (empruntée à l'arabe ***ɣuṣn***, observé à Tala-Oulili (point n°107).

Carte géolinguistique n° 70 : Les désignations de « champignons » en kabyle

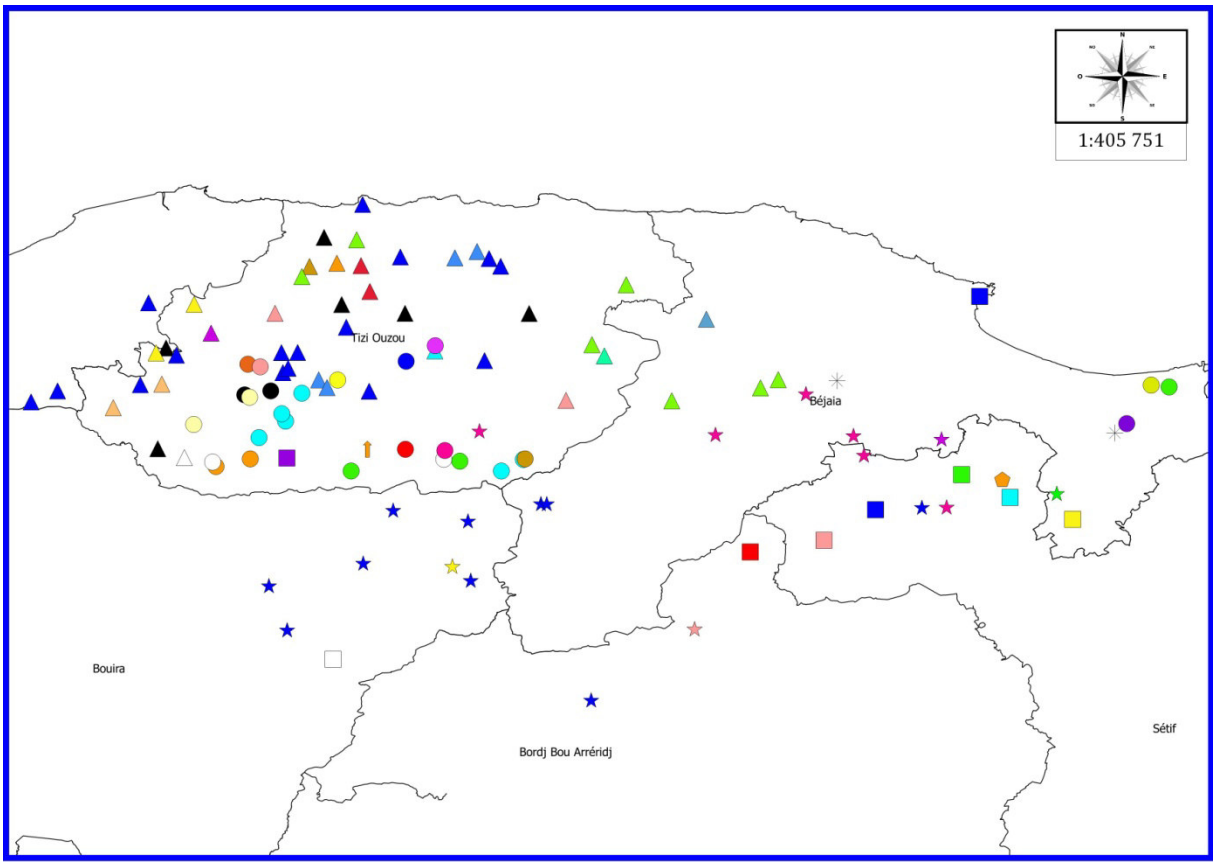

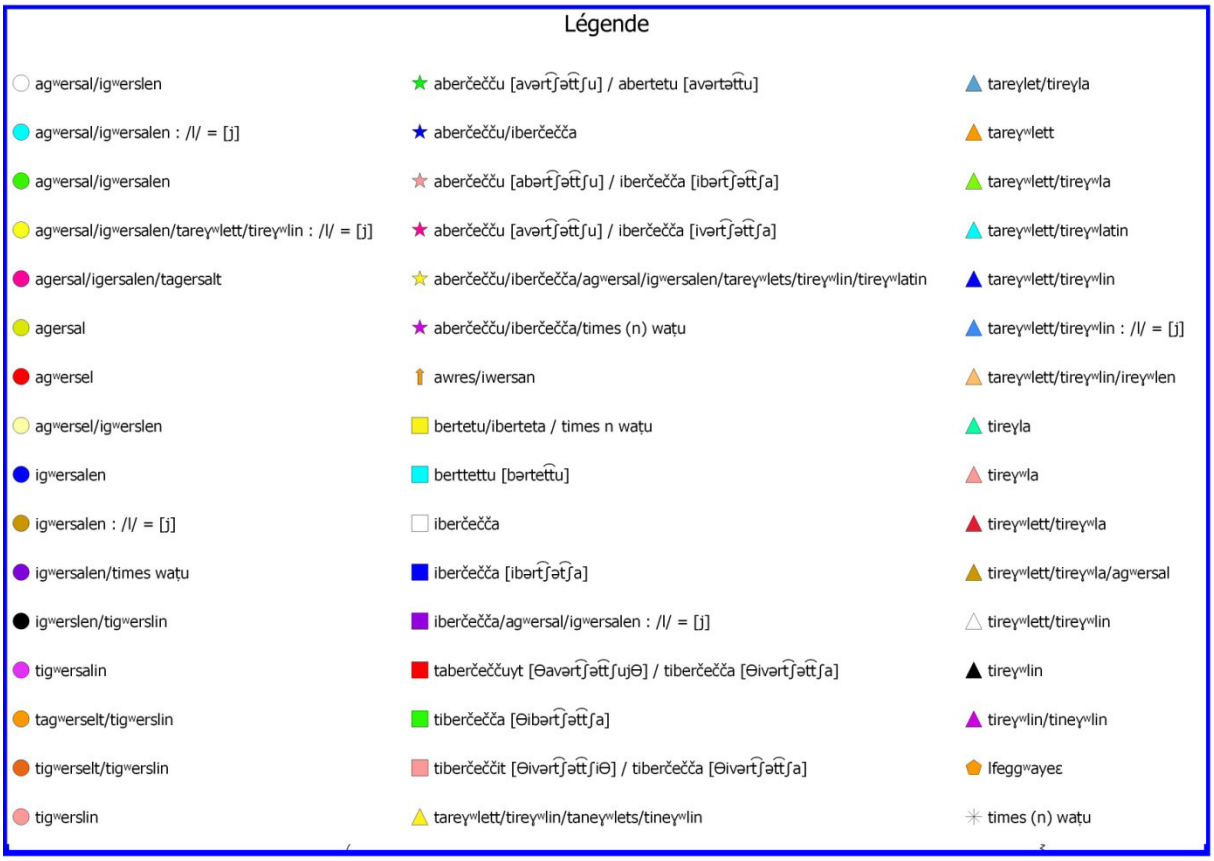

Trois (03) grandes catégories de dénomination peuvent être dégagées en kabyle pour désigner « champignon ».

La 1ère catégorie, renferme les variantes à base **GRS(L)/WRS** ?? : **agʷersal** / **agʷersel** / **tagʷerselt** / **igʷersalen** / **igʷerslen** / **tigʷersalin** / [**iɣʷəersajən**]. La vélaire [**ɣ**] a, sans doute, issue d'une semi-voyelle [**w**] et la consonne /**l**/ aurait substituée la marque du nombre **-n**. Ce procédé est déjà connu en berbère, dans certaine cas, la forme du pluriel peut jouer le rôle d'un singulier : **agʷersal** < **agʷersan**, le pluriel se forme par l'ajout du –**n** : **igʷersalen**. Ces variantes, sont concentrées généralement dans la zone sud de la wilaya de Tizi-Ouzou et dans quelques localités de l'extrême oriental de la Kabylie.

La 2ème catégorie renferme les variantes (au singulier et au pluriel), issues d'une dérivation expressive, à base **BR** avec redoublement de l'expressif **č** : **aberčečču** [avərt͡ʃət͡ʃtʃu] / **iberčečča** [ivərt͡ʃət͡ʃtʃa] / **taberčeččuyt** [**θavərt͡ʃət͡ʃujθ**]/ **tiberčeččit** [θivərt͡ʃət͡ʃtʃiθ] / **tiberčečča** [θivərt͡ʃət͡ʃtʃa] avec des variantes phonétiques **:** [avərtət͡tu] / [abərt͡ʃət͡ʃtʃu] / [ibərt͡ʃət͡ʃtʃa] / [θibərt͡ʃət͡ʃtʃa] / [bərtet͡tu]. Elles sont localisées surtout dans la zone sud de la wilaya de Tizi-Ouzou et dans les localités du sud est de la Kabylie.

La 3ème catégorie regroupe les variantes : **tareɣʷlett** pluriel **tireɣʷlin**, **tareylett** pluriel **tireyla**, **ireɣʷlen**, **tireɣʷlett** pluriel **tireɣʷla**, **taneɣʷlett** pluriel **tineɣʷlin**. Notons que la variante

tineɣwlin, avec la nasale [**n**], est réalisée par des femmes dans la localité de Birrou (point n° 06).

Cette catégorie, est distribuée dans une grande partie des localités du centre de la Wilaya de Tizi-Ouzou jusqu'aux parlers maritimes en touchant les parlers de l'extrême ouest de la Kabylie. Quelques parlers de la wilaya de Béjaia notamment les points (n°80, 82, 83 et 96) emploient également l'une de ces variantes.

Des variantes secondaires, très marginales : **awres** pluriel **iwersan**, **lfegʷwayeɛ**, **times (n) waṭu** sont respectivement rencontrées dans les localités d'Ait-Toudert (point n°50), Tala-Oulili (point n°107), et Arechah (point n°91).

Certains parlers distinguent entre deux appellations et les réservent à deux espèces différentes. Ainsi, à Derguina (point n°92) : **igursalen** « champignons comestibles » ; **times (n) waṭu** « champignons non comestible » ; à Kendira-Centre-El-Merdj (point n°95) : il y a deux (02) sortes de champignons : **aberčečču/iberčečča** (comestibles) ; **times (n) waṭu** (non comestibles) ; à Ait-Hicham (Ain-El-Hammam, localité non enquêtée), **ikerciwen** « champignons » ; à Ichikar (point n°35) : **tireɣʷla n uqjun** « champignons sauvages, non comestibles ».

Cette diversité de dénomination observée dans plusieurs parlers kabyles s'explique, sans doute, par l'existence d'une multitude d'espèce de champignons en Kabylie (comestibles, non comestibles, …) et chacune devrait avoir sa propre dénomination. La variation observée dans ce cas résulte d'une généralisation de la dénomination (un seul terme pour les diverses espèces existantes), et ceci est dû, probablement à la perte des termes par lesquels on spécialise les diverses espèces dans certains parlers et dans d'autres ont gardé au moins deux dénominations pour chacune des deux espèces comestibles et non comestibles.

Carte géolinguistique n° 71 : Les désignations du terme « chêne » en kabyle

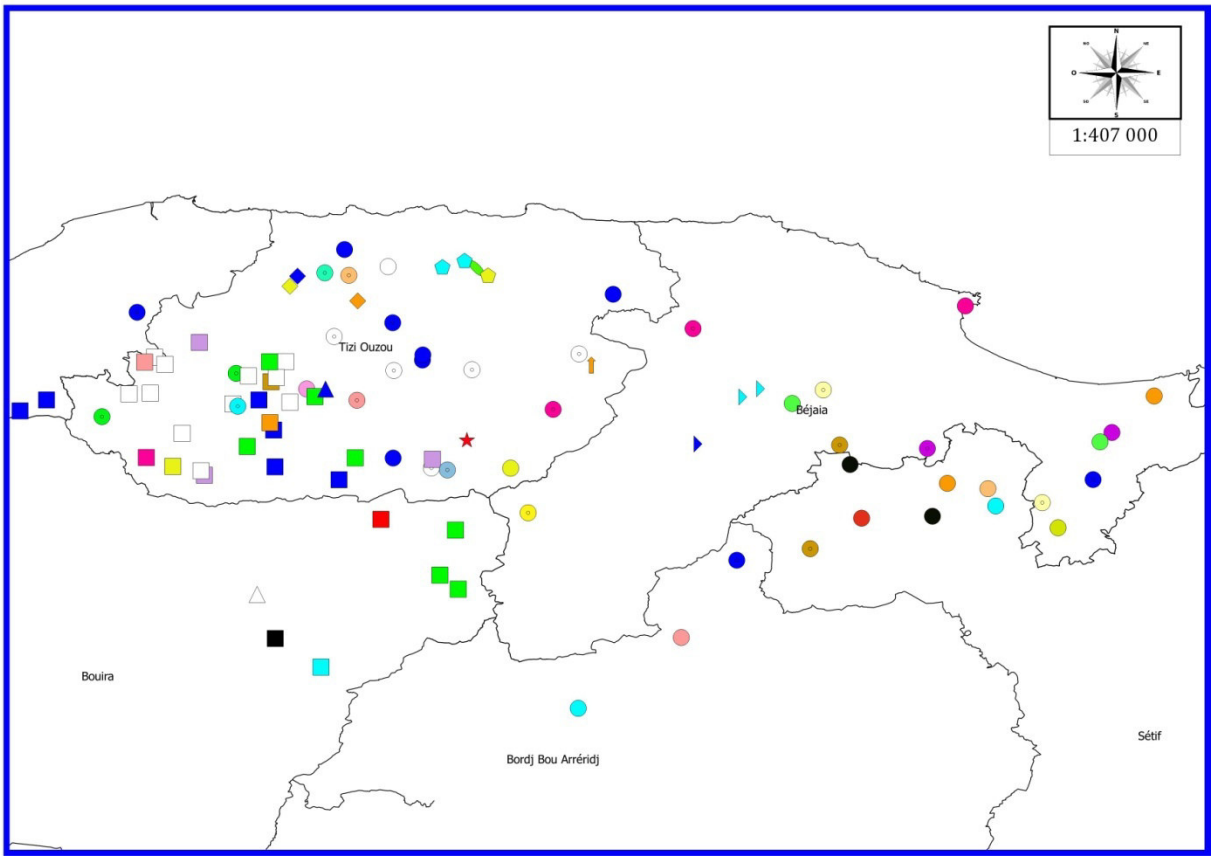

Légende

- tabelluṭ/tibelluḍin
- tabelluṭ
- tabelluṭ/taḥelluṭ/tiḥellaḍ
- tabelluṭ/ikirruc
- tabelluṭ/tassaft
- tabelluṭ/tassaft/tissufa
- tabelluṭ/tibelḍatin/takerruct
- tabelluṭ/tibelḍin
- tabelluṭ/tibelluḍin/takerruct
- tabelluṭ/tibelluṭin
- tabelluṭ/tibelṭin
- tabelluṭ/tibelṭin/acekrid/icekrad
- tabelluṭ/tikirruct
- abelluḍ /tabellut/tibelluḍin
- abelluḍ/tabelluṭ
- tabelluṭ/abelluṭ
- abelluḍ/ibelluḍen/acekkir
- abelluḍ/tabelluṭ
- abelluṭ [abə͡lluṭ] / ibelṭan [ibəlʈɑn]
- abelluṭ [abə͡lluṭ] /tabelluṭ [Θabə͡lluṭ]
- abelluṭ [abə͡lluṭ] /tabelluṭ [Θabə͡lluṭ]/tibelluṭin [Θibə͡lluṭen]
- abelluṭ [abə͡lluṭ] /tabelluṭ [Θabə͡lluṭ]/tibelṭatin [ΘibəlʈɑΘin]
- abelluṭ/ibelṭan
- abelluṭ/ibelṭan/tabelluṭ/tibelṭin
- abelluṭ/tabelluṭ/tibelluṭin
- abelluṭ/tabelluṭ/tibelṭin
- abelluḍ/tabellut/aḥelluḍ/iḥellaḍ
- abucic/tabucict
- abucic/zzan
- abelluṭ [abə͡lluṭ] / ibelwaṭ [ibəlwaʈ] / tabelluṭ [Θabə͡lluṭ] / tibelwaṭ [Θibəlwaʈ]
- tabucict/tibucicin
- ccejra ubelluṭ/ccjur ubelluṭ
- ttejra n ubelluḍ/ttejjur n ubelluḍ
- tacekkirt/ticekkrin
- tikirruct [ΘikiʳruʃΘ] /tikirwac [Θikirwaʃ] / tabelluṭ
- tikirruct/tikerrucin
- tikirruct/tikirwac/tabelluṭ
- takerruct/tikirwac/taḥellut/tiḥelluḍin
- takerruct
- takerruct/tabelluṭ
- takerruct/tikercatin
- takerruct/tikerrucin
- takerruct/tikerrucin/aḥelluḍ/tiḥellaḍ
- takerruct/tikerrucin/tabelluṭ
- takerruct/tikerwac
- takerruct/tikirwac
- takerruct/tikirwac/tabelluṭ
- takerruct/tikʷercatin
- takerruct/tikʷercin
- tassaft/tassafin
- tassaft/tisuffa
- zzan

Hormis les variantes secondaires employées dans certaines localités de la Kabylie, les termes par lesquels on désigne « le chêne » sont d'origine exogène : **tabelluṭ** (avec des pluriels variés **tibelluḍin**, **tibelluṭin**, **tibelṭatin**) emprunté au latin par l'intermédiaire de l'arabe ; et **takerruct** variante **tikirruct** (pluriels diversifiés **tikirwac**, **tikerrucin**, **tikercatin**) emprunté au latin ***qercus***. Si l'emprunt ***belluṭ*** (en latin : *ballota* « une variété de chêne ») est intégré partout morphologiquement par la voyelle initiale **a-** et les marques du féminin **t---t** (pour l'unité), les localités de l'extrême oriental de la Kabylie le réalise avec l'occlusive [**b**] et des pluriels très diversifiés :

[**θabəl͡lut**] pluriel [**θibəl͡luten**] à Berzakh/Rehamine (Draâ El Gaid) (point n° 88);

[**θabəl͡lut**] pluriel [**θibəltɑθin**] à Saâdane (Darguina) (point n° 92) ;

[**abəl͡lut**], [**θabəl͡lut**] à Boulzazene (Melbou) (point n° 94) et à Ouslouf (point n° 105),

[**abəl͡lut**] pluriel [**ibəltɑn**] à Azrou (point n° 110) ;

[**θabəl͡lut**] pluriel [**θibəlwat**] ; [**abəl͡lut**] pluriel [**ibəlwat**] à Béjaia (point n° 87) ;

Si la variante **tikirruct** pluriel **tikirwac** se réalise généralement par la palato-vélaire spirante [**χ**] dans les localités où l'on a rencontrée ; à Tikobaine (point n° 42), se réalise avec une occlusive [**k**] : [**θikir͡ruʃθ**] pluriel **tikirwac** [**θikirwaʃ**].

Tacekkirt pluriel **ticekkrin** à Tiferdoud (point n°55) ; **acekkir** à Iguefilen (point n° 56) ;

tabucict pluriel **tibucicin** à Ait Ouchen (point n° 65) ; **abucic**/**tabucict** dans les localités d'Ighil Mhani (point n°66), Adrar (point n°67), et à Agraradj (point n°68). **Zzan**

La variante **zzan** « chêne zéen » (bot. Quercus mirbeckii, ou zen), **tazanett** (unité du précédent) (Dallet, p.949) a été donnée dans les localités d'Agraradj (point n° 68) et Iguersafene (point n° 64).

Tassaft pluriel **tassafin** dans la localité d'El Asnam (point n° 71) ; **tassaft** pluriel **tisuffa** dans la localité d'Ait Khalfoun (point n° 29) ;

Tasaft « chêne vert à gland doux », Bot. Qercus ballota ; **ickir** ; **awsaf** pl. **iwsafen** « gros chêne (augmentatif, péjoratif du précédent ayant beaucoup de branches mortes), très gros chêne (DALLET, 1981 : 759). **Ickir** lat. aesculus, pluriel **icekran** « chêne vert, buisson de chênes verts ; branche de chêne vert» ; **tickirt** (nom d'unité du précédent). (DALLET J. M., 1981 : 87).

À Tabouda (point n° 78), **akerruc**/**takerruct** « gland amer », **tabelluṭ** « chêne doux, comestible » ; à Ait-Toudert (point d'enquête n°50) **aḥelluḍ** « gland » ; à Ait-Ouaneche (point n° 25) : **aḥelluḍ**/**iḥellaḍ** « gland » ; à Hallafa-Adekkar (point n°96) : **akerruc** « arbrisseau » : ***akerruc n umezzir*** , ***akerruc n uzezzu*** ; à Kendira-Centre-El-Merdj (point n°95) : **acekrid**

pluriel **icekrad** « petite chêne » ; à Draa El-Gaid (Berzakh et Rehamine) (point n°88) : **tibelluṭin** a deux (02) sens : sens 1- : « arbre , chêne » ; sens 2- : **timesakkin n uqerruy**.

Réellement, cette diversité d'appellation rencontrée dans les régions kabylo phones pour désigner « chêne » s'explique, par la présence de plusieurs espèces de chêne-liège en Kabylie (doux, amers, …) et chacune devrait avoir sa propre dénomination. La variation observée résulte probablement de la perte de dénomination de certaines espèces de chêne, et les parlers emploient souvent un seul terme pour les diverses espèces existantes, et ceci est dû, probablement à la perte des termes par lesquels on spécialise les diverses espèces dans certains parlers et dans d'autres ont gardé au moins deux dénominations pour diverses espèces « chêne doux », « chêne vert », « chêne amer », etc.

Carte géolinguistique n° 72 : Les désignations de « écorce, peau (de fruit, de légume) » en kabyle

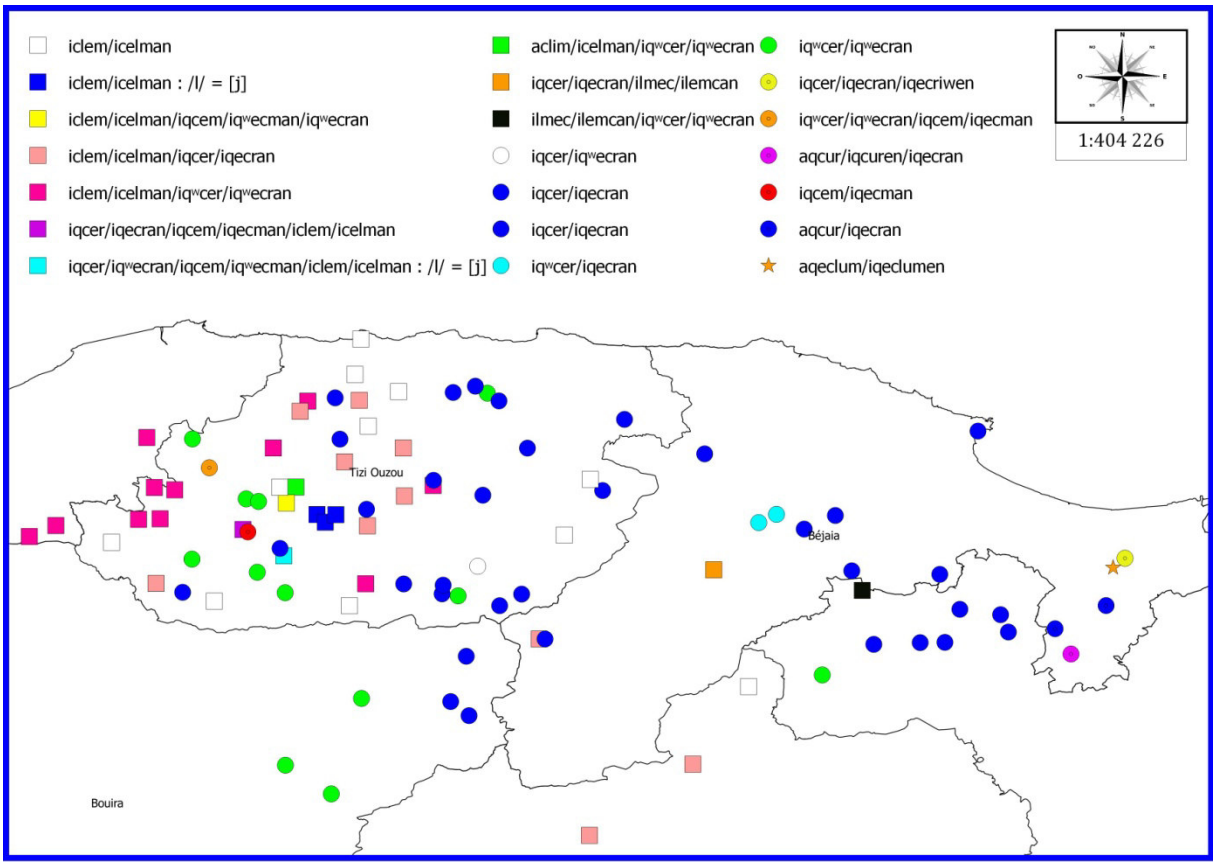

Mis à part l'emprunt **iqʷcer** variante **iqcer** pl. **iqʷecran** / **iqecran**, qui concurrence ou substitue le terme de souche berbère dans plusieurs localités de la Kabylie, les termes par lesquels on désigne « écorce, peau (de fruit, de légume)» divergent partiellement. Le **c** qui apparaît dans **iclem**, a, sans doute, un sens diminutif. La distribution des variantes phonétiques avec l'uvulaire labio-vélaire [**q͡ʷ**] et avec l'uvulaire sans labio-vélaire [**q**] n'est guère assez nette sur l'aire kabyle et quelquefois les deux sons uvulaires (avec labio-vélaire et

sans labiovélaire), au singulier et/ou au pluriel, sont réalisés dans un même point d'enquête. Les deux variantes s'éparpillent et constituent un continuum dialectal kabyle.

Les variantes rencontrées : **iclem** / [**iʃʃəm**] pl. **icelman** / [**iʃəjman**] ; **ilmec** pl. **ilemcan** sont issus de la base **GLM/WLM.** Par interversion de consonnes radicales (ou métathèse), dans les localités de Seddouk Wadda et Ahfir-Beni Mouhli (points n° 81et 102, respectivement), c'est le terme **ilmec** pl. **ilemcan** qui est employé pour « écorce, peau (de fruit, de légume) ». La variante morphologique **aclim** pl. **icelman** est attestée dans la localité d'Ait-Mansour (point n° 22). Le terme **aclim** (singulier sans pluriel) désigne également « balle d'orge, son d'orge ».

Iq^{w}cer provient de l'arabe « être épluché, pelé » qui a donné le dérivé (factitif) **seq^{w}cer** / **seqcer** « éplucher » ; **iq^{w}cer** « peau, écorce (d'orange, d'arbre, etc)». Les pluriels **iqecran** et **iqecriwen** ont été donnés comme des doublets dans la localité de Saadane (point n° 92). Ce mot désigne aussi « coquille d'œuf, croute d'un bouton ». (Pour plus de détail sur la racine **GLM/WLM**, voir HADDADOU, 2003, pages 284 et 578). D'autres variantes morphologique et /ou phonétique et d'autres d'origine expressives sont observées en kabyle : **iqcem** pl. **iqecman** dans la localité de Tizi-Tzouggart (point n° 17) ; **iqcem** pl. **iq^{w}ecman** dans la localité de Tassoukit (point n° 30) ; **aqcur** pl. **iqcuren** / **iqecran** (points n°88, 89, 90). **Aqeclum** pl. **iqeclumen** attesté dans la localité d'Arechah (point n° 91), (le **q** est, sans doute, un expressif).

Carte géolinguistique n° 73 : Les désignations de « feuille de végétal » en kabyle

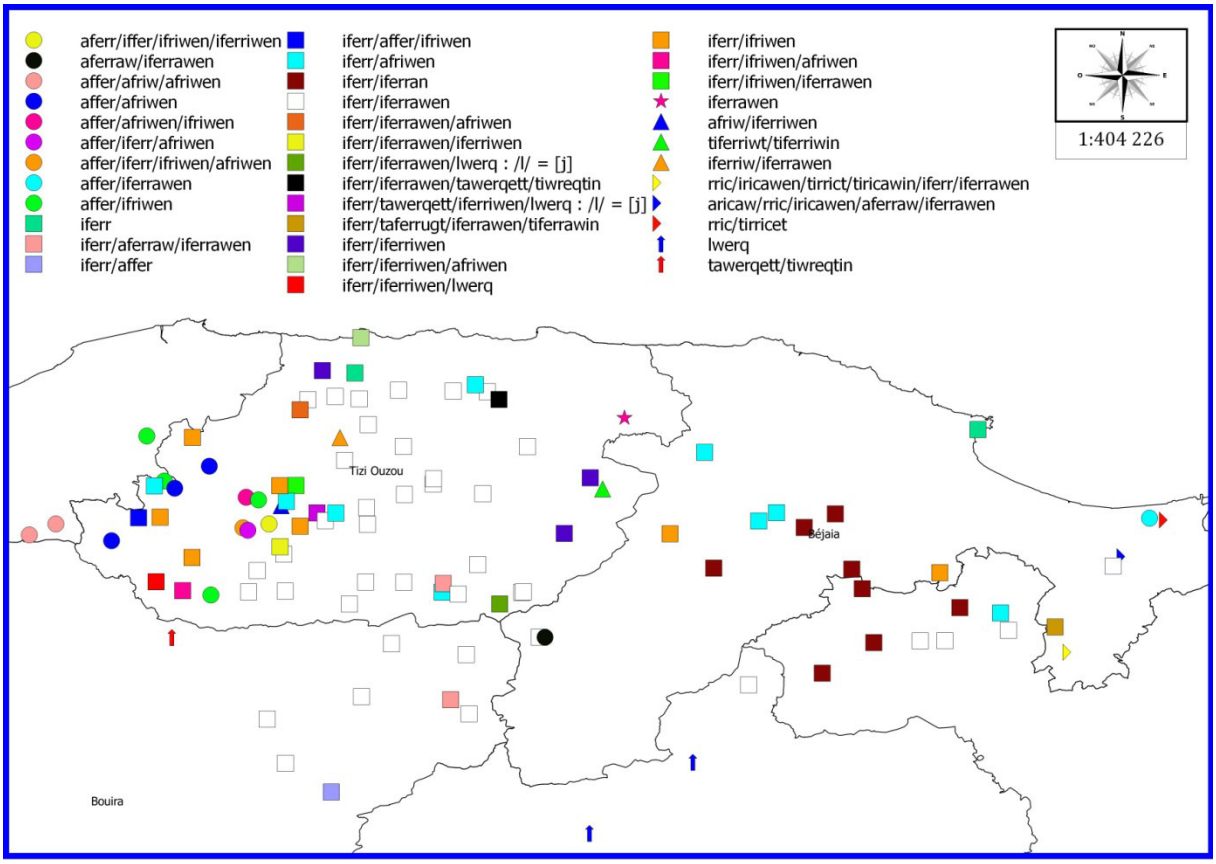

À travers nos points d'enquête, les appellations observées pour la notion de «feuille de végétal» divergent partiellement. Hormis les emprunts, les termes recensés sont tous issus de la base **FRW** ; les divergences sont rencontrées surtout sur le plan morphologique (au niveau de la voyelle initiale et la formation de pluriel). Ainsi, trois (03) grandes catégories morphologiques peuvent être dégagées :

La première catégorie, renferme les variantes à voyelle initiale ''**a**'' : **affer** / **afriw** / **aferraw** pluriels **afriwen**, **ifriwen**, **iferrawen**, **iferriwen**. Elles sont surtout observées et centrées dans la zone de l'extrême occidentale de la Kabylie.

La deuxième catégorie, renferme les variantes à voyelle initiale ''**i**'' : **iferr** / pluriel **afriwen**, **ifriwen**, **iferran**, **iferrawen**, **iferriwen**. Ces variantes sont très répandues et connaissent plus d'extension sur l'aire kabyle, elles couvrent un territoire discontinu de la Kabylie.

D'autres variantes secondaires très marginales sont employées en kabyle pour feuille de végétal. **Iferriw** pl. **iferrawen** à Igounane n Amer (point n° 41) ; **afriw** pl. **afriw** pl. **iferriwen** à Ait-Anane (point n° 24). L'emprunt à l'arabe substitue ou concurrence le terme de souche berbère dans quelques localités de la Kabylie. **rric**, **aricaw** pl. **iricawen** à Berzakh et Rehamine (point n° 88) ; **lwerq** à Kerouane, Oulad Atmane et Azrou (point n° 03, 109, 110,

respectivement) ; **tawerqett** pl. **tiwreqtin** à Ait-Idir et Maala (point n° 27 et 69, respectivement).

À Adjioune (point n°90), nous avons rencontré : **taferrugt n uzemmur** pour désigner « feuille (d'arbre) », mais **iferr n slaṭa** « feuille de salade ».

Dans les autres dialectes berbères comme en kabyle, généralement, c'est la racine **FRW** qui a fourni le nom de feuille de végétal et de l'aile d'oiseau les appellations de « feuille de végétal ». Ainsi, en Djerid : **tefrait** « feuille » (BASSET René, 1894, idem, p. 07) ; en rifain (parler de Guélâia): **ifara** « feuilles » (BASSET René, 1894, idem, p. 06) ; Bottioua d'Arzeu : **iɣarwad**, « feuilles »; (BASSET René, 1894, p. 04) ; en ghadamsi : **tefra**, **tefrawin** « feuille d'arbre, peau de datte » (LANFRY J., 1968, p. 92) ; en touareg : **afer**, pl. **iferren** « pan de vêtement, aile d'une armée » **afraw**, pl. **ifrawan** « aile, plume d'oiseau, feuille de végétal » ; en néfousi : **tafrit**, pl. **tifriwin** « feuille de végétal » ; en waregli : **tifrit**, pl. **tifray** « feuille de végétal, peau de fruit, écaille, écorce » ; en tamazight du Maroc central : **ifer**, **afer**, pl. **afriwen** « aile, plume, feuille (végétal, feuillage) », **tifertt**, pl. **tafriwin** « petite aile, petite feuille, planche latérale de l'appareil à pisé » ; en chleuh : **tifiritt**, pl. **tifrawin** « feuille », **ifer**, pl. **ifriwen** « grande aile, feuille » ; en chaoui : **afer**, pl. **afriwen** « aile ». (Pour plus de détail sur la racine **FRW**, voir HADDADOU, 2003, p. 565).

En touareg : **ela** (au singulier collectif) **ilatten** , pl. div. « feuille minuscule d'arbres divers » ; en ghadamsi : **tilu** (pluriel sans singulier) « palme, branche de palmier » ; en tamazight du Maroc central : **ala**, pl. **alaten** « branche avec feuille, rameau » **alellu**, pl. **ilelluten** « bourgeon, fleur d'arbre » ; en rifain : **ala** « ramée, branchages utilisés comme nourriture pour le bétail » ; en zénaga : **ajah**, **ajeh** « feuille, feuillage ». (Racine **L**, voir HADDADOU, 2003 : 620).

Carte géolinguistique n° 74 : Les désignations du « figuier » en kabyle

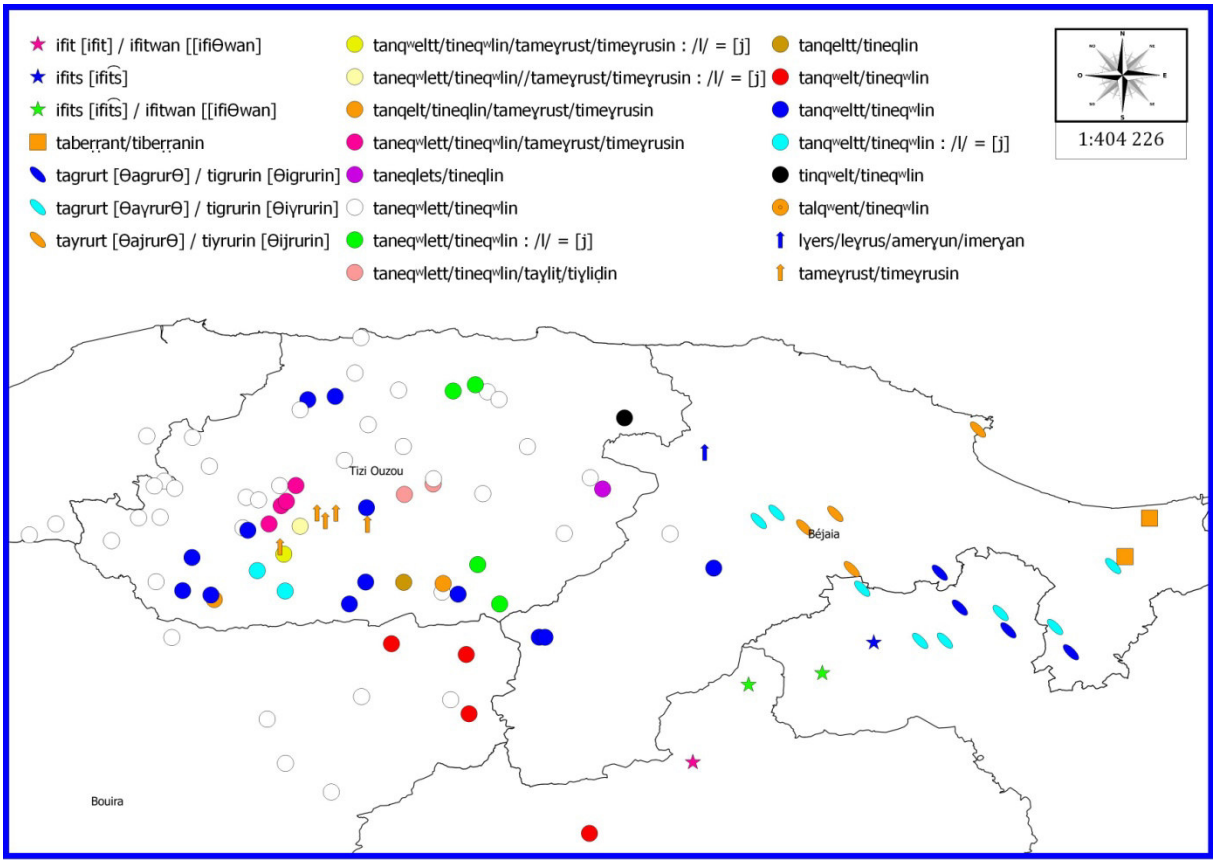

La première catégorie, renferme les variantes : **taneqʷlett, tanqʷeltt, tanqelt** pluriel **tineqʷlin**, **tineqlin**, [**θaneq͡ʷjet͡s**] pl. [**θinəq͡ʷjin**] ; est très répandue sur l'aire kabyle et connait plus d'extension. La variante **talqʷent**, issue, sans doute, d'une interversion de consonne radicale (ou métathèse) est employée à Bounouh (point n° 10).

La deuxième catégorie, renferme les variantes **ifit** [**ifit**] (avec la dentale occlusive [**t**]), **ifitt** [**ifit͡s**] (avec l'affriquée [**t͡s**]), pluriel **ifitwan** [**ifiθwan**]. Elles sont observées dans les parlers sud de la zone orientale de la Kabylie.

La troisième catégorie englobe les variantes : [**θaɣrurθ**] pl. [**θiɣrurin**] (avec la palato-vélaire [**ɣ**], [**θagrurθ**] pl. [**θigrurin**] (avec la vélaire occlusive [**g**]), [**θajrurθ**] pl. [**θijrurin**] (avec la palatale [**j**]).

D'autres variantes secondaires sont employées en kabyle : **lɣers** pl. **leɣrus** et **ameryun** pl. **imeryan** à Hallafa (point n° 96) ; **tameɣrust** pl. **timeɣrusin** (points n° 18, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 46) ; **tabeṛṛant** pl. **tibeṛṛanin** à Saadane (point n° 92). La variante **taɣliṭ** pl. **tiɣliḍin** est employée concurremment avec **taneqʷlett** pl. **tineqʷlin** dans les localités suivantes : (points n° 44 et 52).

Certains parlers, distinguent entre **taneqʷlett** et **tameɣrust** ; à Ait-Ouaneche (point n°25), « le figuier » connait dénominations selon l'âge. Ainsi, **urkil** (très petit) ; **taneqʷlet** « petit figuier qui commence à donner des fruits » ; **tameɣrust** « figuier qui vient d'être planté ».

À Ait-Khalfoun (point n°29) : **tiskert** / **tameɣrust** « figuier »?? ; à Tizi-Oughlad (point n°104) et Tala-Oulili (point n°107), on appelle « les fruits secs du figuier » **ifessassen** « figues sèches ».

Dans les autres dialectes berbères, « le figuier » est appelé différemment. Ainsi, à Djerid : **tamaččit**, « figuier » (BASSET René, 1894 : 07) ; ***inna-y-as afur i temdikt n elmeṭk*** « le chiendent dit au figuier » (LANFRY J., 1968 : 92) ; à Djebel Nefousa « figuier » : **temdit / tumdit**, pluriel **(temday) tumday** (MOTYLINSKI A. De, 1898 : 13). En touareg, **âhâr**, pl. **âhâren** « figue », **tâhârt**, pl. **tâhârin** « figuier » ; en néfousi : **tazart** « figue sèche » ; en ghadamsi : **tazart**, pl. **tazarin** « figue sèche » ; en tamazight du Maroc central : **tazart**, sgspl « figues, figuier », **azar**, pl. **azaren** « baie du jujubier sauvage » ; en chleuh : **tazart**, sgspl « figues », **tazart**, pl. **tazarin** « figue » ; en rifain : **zara**, pl. **izura** « verger et jardin de figuiers », **tazart** « figue », **tizit**, pl. **tizitin** « figuier » ; **tazart**, sing sans pl. « figues ». (Pour plus de détail sur la racine **ZWR**, voir HADDADOU, 2003, p. 776).

Carte géolinguistique n° 75 : Les désignations de « l'herbe » en kabyle

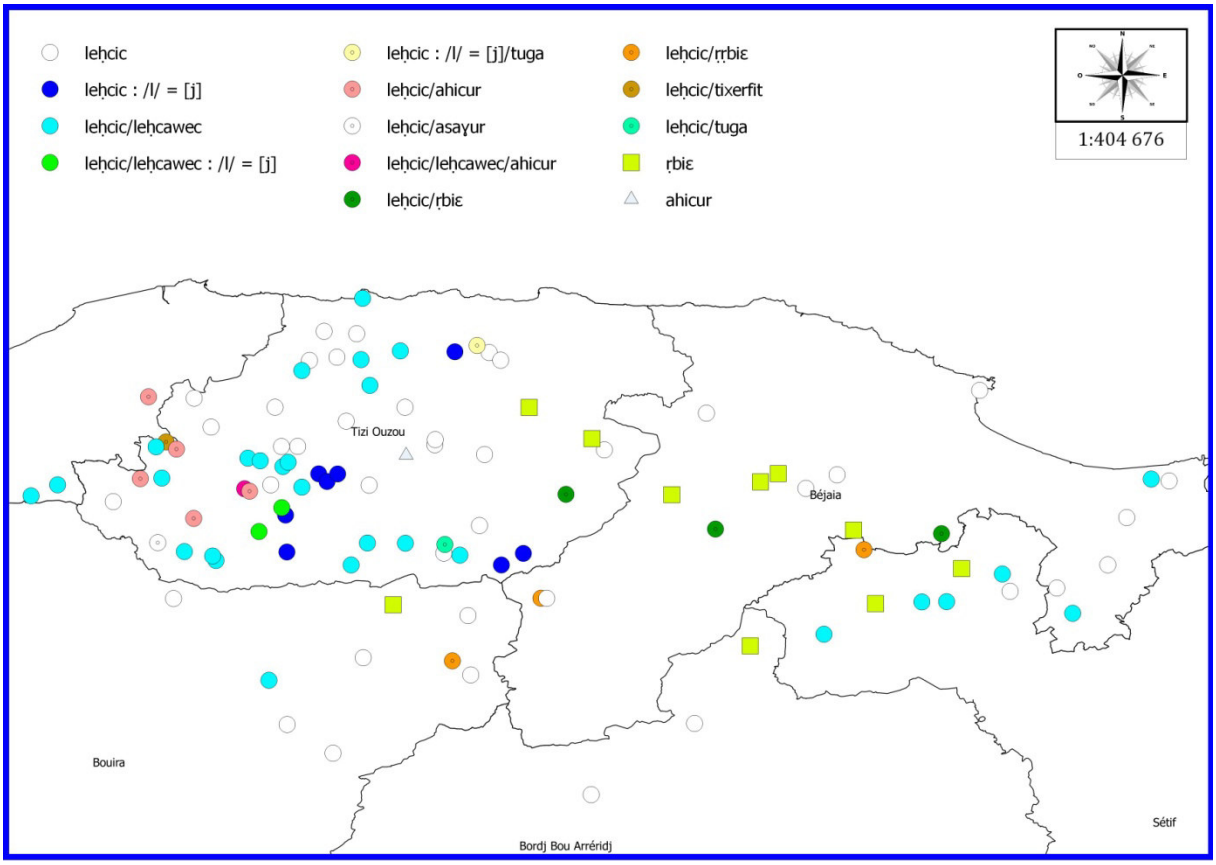

L'emprunt **leḥcic**, [**jəḥʃiʃ**] pl. **leḥcawec** [**jəḥʃawəʃ**] (issu de l'arabe ***ḥacic***) désignant « l'herbe » a substitué, dans la plupart des localités de la Kabylie, le terme de souche berbère. Nous avons rencontré le terme **tuga** dans les localités (points n° 47 et 66) ; et **tixerfit** (point n° 97) ;

ṛṛbiɛ, issu de l'arabe ***ṛabiɛ*** (saison printemps) dans les localités (points n° 61, 63, 77, 78, 80, 82, 83, 85, 101, 105, 111).

Ahicur dans les localités (points n° 02, 05, 07, 16, 17, 44, 100).

« Herbe » : **teggi** « Herbe qui sert à couvrir la hutte touarègue » (LANFRY J., 1968, p. 59) ; à Ait-Ouaneche (point n° 25) : **ahicur** « herbe de mauvaise qualité », **asaɣur** « herbe de bonne qualité » ; à Adjioune (point n°90) : **ahicur** « herbe fauchée » ; à Tassoukit (point n°30) : **ahicur** « herbe sèche », **leḥcic** « herbe vert » ; à Ait-Mansour-Ihasnaouene (point n°22) : **asaɣur** « herbe sèche » ; à Tizi-Oughlad (point n°104) : « Herbe » : **tugga** d asaɣur ; à Ichikar (point n°35) : **lqʷerḍ** « Herbe sèche » ;

Carte géolinguistique n° 76 : Les désignations de « lentisque » en kabyle

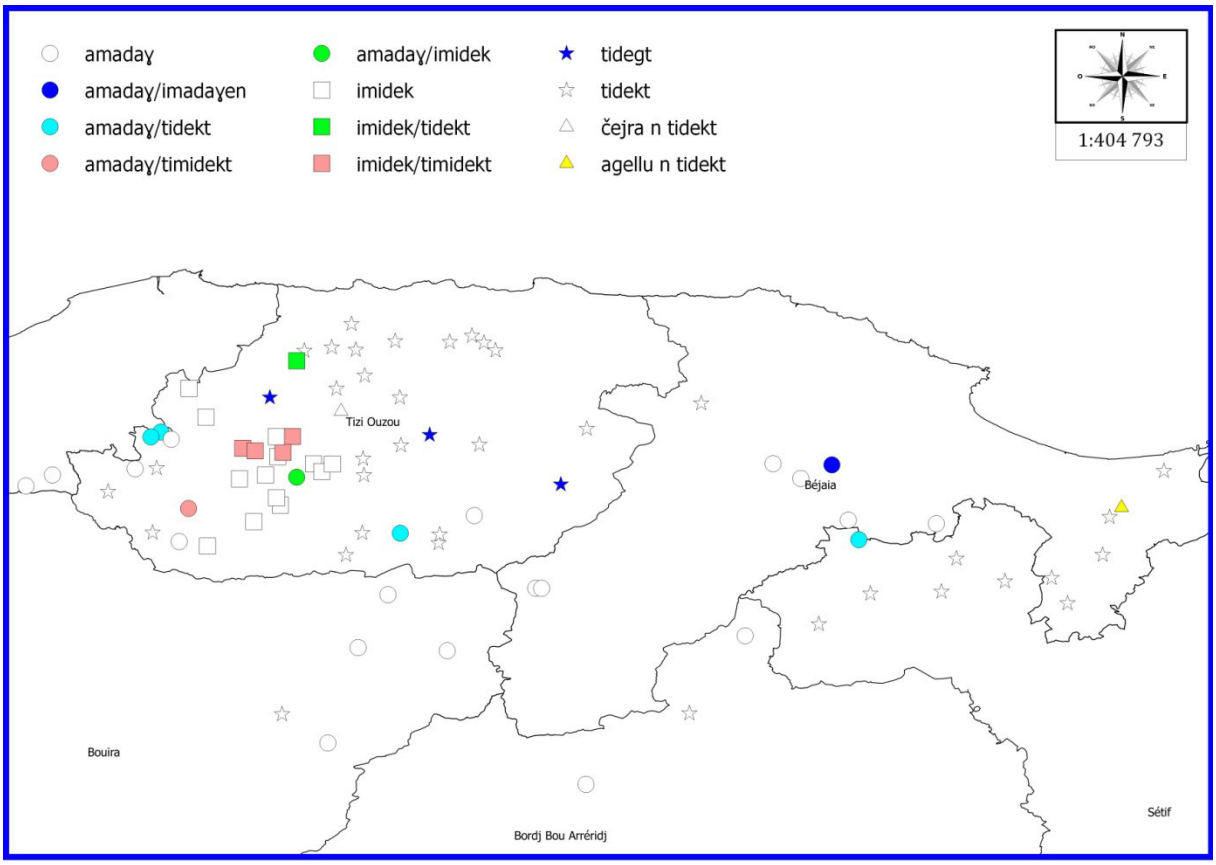

Dans la plupart des localités de la Kabylie, le signifié «lentisque » est rendu par des signifiants différents issu de la base **DK** : **imidek**, **tidekt**, **timidekt**, **tidegt** [**θiðəɣθ**], **čejra n tidekt**, **agellu n tidekt**.

Par métonymisation, le terme générique **amadaɣ** qui désigne ailleurs « forêt, maquis » connait un transfert sémantique, il aurait servi donc de dénomination d'un terme spécifique « lentisque » dans les localités suivantes : (points n° 02, 05, 06, 08, 49, 73, 74, 77, 78, 79, 83, 84, 85, 86, 95, 97, 98, 99, 109). À Derguina (point n°92) : **agellu n tidekt** (arbrisseau), **tidekt** (fruit du lentisque) ; à Ait-Khalfoun (point n°29) : **imidek** (arbrisseau), **tidekt** (fruit de lentisque) ; à El-Main (point n°111) : **tidekt** « fruit de lentisque » ; à Ahfir (point n°102) : **amadaɣ** « lentisque, arbrisseau », **tidekt** « fruit du lentisque » ; à Ait-Mislaine (point n°54) : **amadaɣ** désigne « la ronce » ; à Adjioune (point n°90) : **ajdar/afersun** « ronce » ; à Ahl-Laksar-Ain-Tiza (point n°72) : **tidekt** « arbre et fruits » ; à Ait Mesbah (point n°26) : **imidek** et **amadaɣ** « lentisque », dans cette même localité le terme **amadaɣ** est employé pour désigner « forêt ». Dans le parler de Temsaman : **tidect [θiðəʃθ]** « lentisque » (BASSET René, 1894 : 09).

Carte géolinguistique n° 77 : Les désignations des « mûres (fruits de la ronce) » en kabyle

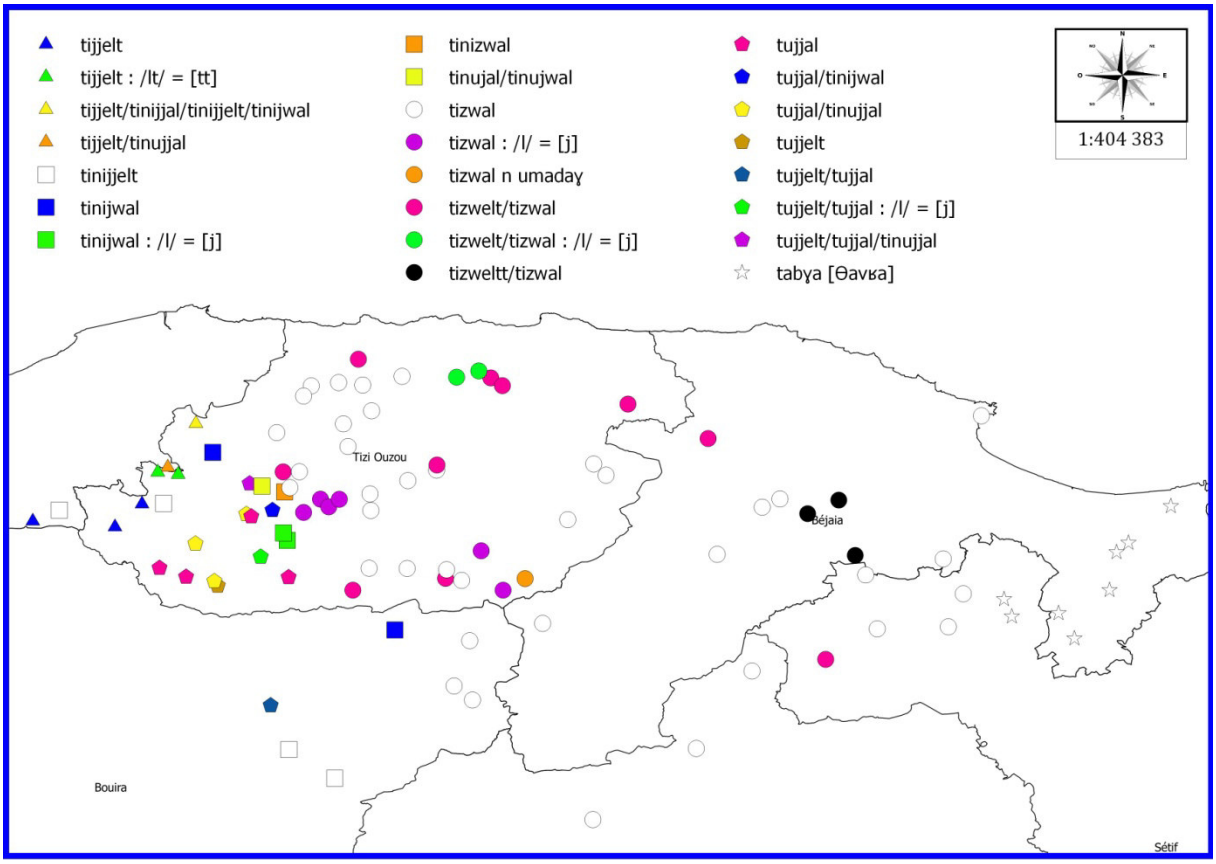

Hormis la variante secondaire **tabɣa** [**θavʁa**] rencontrée dans les parlers de l'extrême est de la Kabylie, les variantes (termes) attestées par lesquelles on désigne « mûres, fruits de la ronce » peuvent être regroupées dans trois (03) catégories :

La première catégorie : renferme les variantes **tizwal** / [**θizwaj**] / **tizwelt** pluriel **tizwal** / **tizwal n umaday**, connait une grande extension sur l'aire kabyle et très répandue à travers les parlers kabyles.

La deuxième catégorie : renferme les variantes **tinijjelt** / **tinijwal** / [**θiniʒwaj**] / **tinizwal** / **tinijal** / **tinujwal** attestées dans les localités couvrant un territoire discontinu du sud au sud ouest de la Kabylie et ce dans les localités suivantes : n° (04, 07, 09, 14, 15, 16, 18, 20, 24, 30, 31, 72, 73, 77, 97, 99) ;

La troisième catégorie : renferme quant à elle, les variantes **tijjelt** / [**θiʒ͡ʒ͡ətt**] / **tujjelt** (singulier) / **tujjal** (pluriel) / [**θuʒ͡ʒaj**] observées dans les parlers de l'extrême ouest de la Kabylie (points n° : 01, 02, 05, 06, 13, 97, 98) et dans quelques localités de la zone sud ouest de la Kabylie : (n° 03, 07, 08, 09, 10, 12, 15, 16, 17, 24, 33, et 71).

Carte géolinguistique n° 78 : Les désignations du « petit fagot de bois » en kabyle

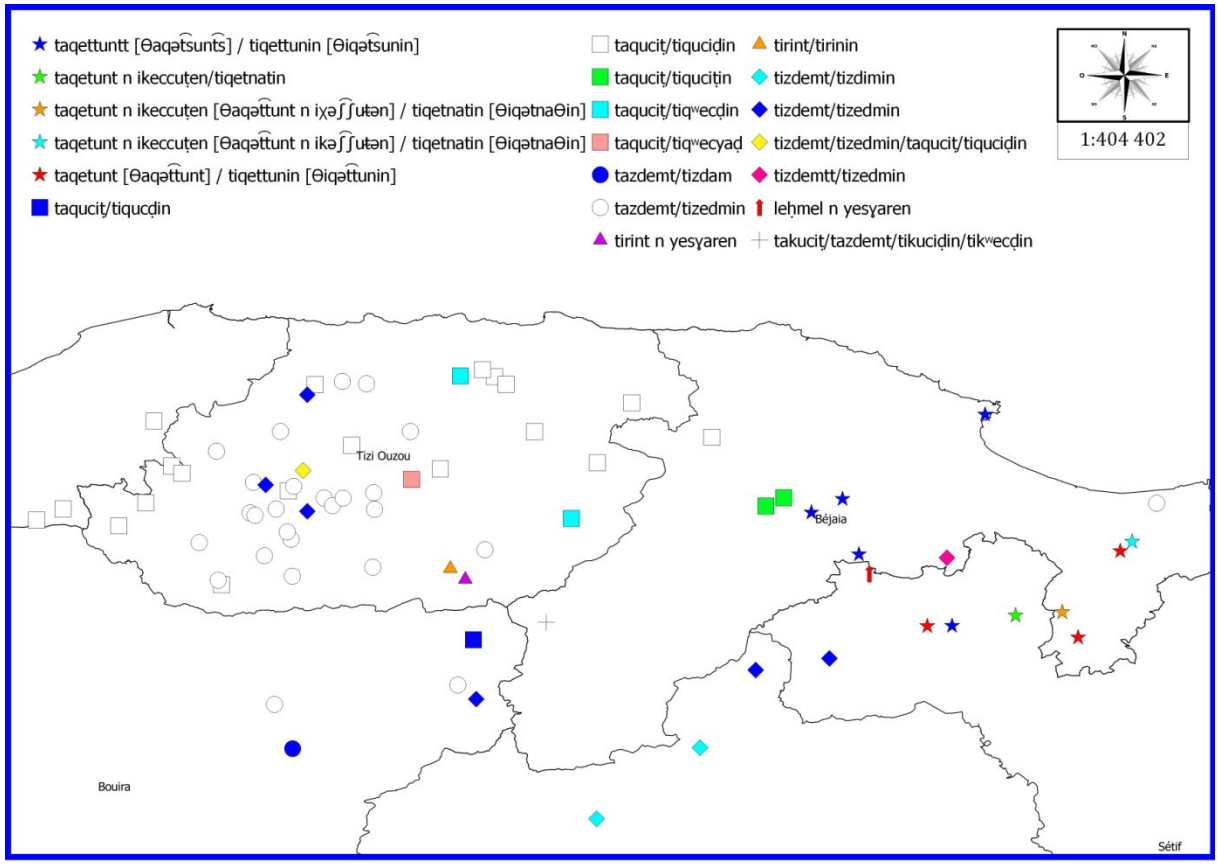

Les appellations employées en kabyle et à travers ses régions sont diverses. Trois (03) grandes catégories de dénominations pourront donc être dégagées :

La première catégorie : renferme les variantes avec l'uvulaire [**q**] : **taqucciṭ** pluriel **tiqucciḍin** / **tiqucḍin** / **tiqucciṭin** / **tiqʷecḍin** / **tiqʷecyaḍ** occupe un territoire discontinu sur l'aire kabyle ; issues du verbe **squcceḍ** « occuper du menu bois, ramasser des brindilles, ramasser

du bois mort (fagot) ». La variante avec la palato-vélaire occlusive [**k**] : **takucciṭ** pl. **tikucciḍin / tikʷecḍin** est observée dans la localité de Tabouda (point n° 78).

La deuxième catégorie : renferme les variantes **tazdemt** pluriel **tizedmin** / **tizdam** ; **tizdemt** pl. **tizdimin**/**tizedmin** issues du verbe **zdem**[2] « ramasser du bois de chauffage, préparer une charge de bois de chauffage» ; préparer une charge du bois de chauffage ». Elles sont très répandues, elles occupent un territoire discontinu sur l'aire kabyle.

La troisième catégorie : renferme les variantes **taqettuntt** [**θaqət͡sunt͡s**] pl. **tiqettunin** [**θiqət͡sunin**] ; **taqetunt** [**θaqət͡tunt**] pl. **tiqettunin** [**θiqət͡tunin**] ; **taqetunt n ikeccuṭen** [**θaqət͡tunt n iχəʃ͡ʃuṯən**] pl. **tiqetnatin** [**θiqətnaθin**] ; employées surtout dans la zone orientale et extrême orientale de la Kabylie.

Les variantes **tirint** pl. **tirinin**, **tirint n yesɣaren** sont attestées dans les localités (points n° 54 et 47). **Leḥmel n yesɣaren** observée à Ahfir (point n° 102).

Les termes relevés auraient probablement servi à désigner « fagot de bois de chauffage » de différentes tailles : **tazdemt** « fagot de bois de chauffage (de taille normale)» ; **taqucciḍt** pluriel **tiqucciḍin** « petit fagot de bois de chauffage » (plus petit que ***tirint***). (DALLET, 1981 : 645). La diversité s'expliquerait par la généralisation d'une dénomination c'est-à-dire la perte de la spécialisation (ou d'une dénomination spécifique).

[2] L'expression : **ansi ay d-tzedmeḍ i d-squcḍeɣ** « (moi aussi je sais ce que je dis) où tu as ramassé du bois, j'ai aussi ramassé des brindilles ».

Carte géolinguistique n° 79 : Les désignations du terme « plante » en kabyle

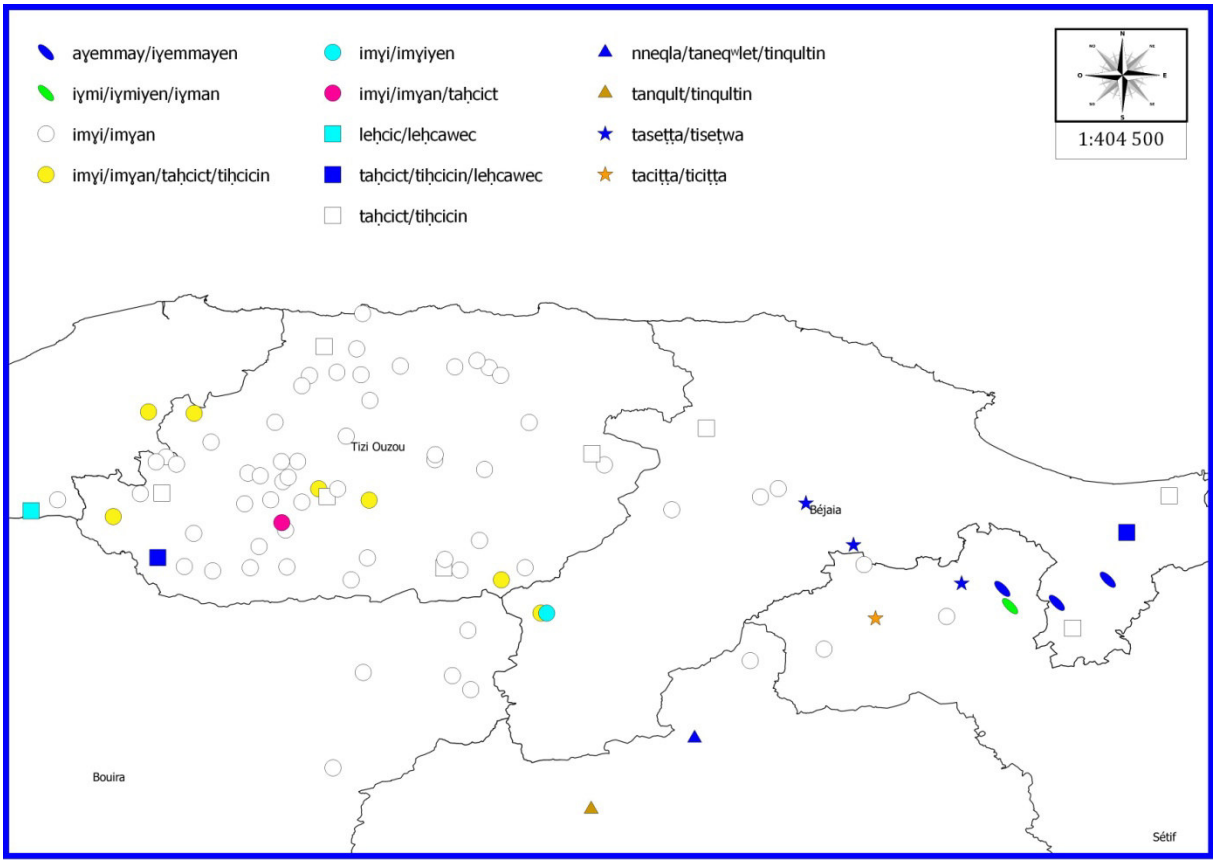

Le terme « plante » connait une diversité de désignation à travers les parlers kabyles. Si le mot **imɣi** pluriel **imɣan** issu du verbe **mɣi** « planter, pousser » est le plus répandu, les autres formes secondaires ou marginales **aɣemmay** pluriel **iɣemmayen** ; **iɣmi** pluriel **iɣmiyen/iɣman** sont rencontrés dans les localités situées dans la zone de l'extrême est de la Kabylie qui correspondent aux points (n° 89, 90, 107) et (n° 108), respectivement.

Le terme **taḥcict** pluriel **tiḥcicin** emprunté à l'arabe a substitué le terme de souche berbère dans les localités n° : 04, 38, 48, 63, 88, 94, 96. D'autres variantes secondaires ou marginales sont utilisées en kabyle. **nneqla** variante **taneqʷlet** pl. **tinqultin** ; **tanqult** pl. **tinqultin** employées dans deux localités de Bordj-Bou-Arréridj (point n° 110) et (point n° 109), respectivement. Par métonymie, la variante **taseṭṭa** pl. **tiseṭwa** désignant « plante » est rencontrée dans les localités suivantes : Tighilt, Tifritine, et Ouslouf (points n° 84, 85, 105), respectivement ; **taciṭṭa** / **ticiṭṭa** employée dans la localité d'Ighboulyen (point n° 101). Ce procédé s'explique par un transfert sémantique, probablement, en rapport avec la poussée et la couleur des feuilles d'une branche d'arbre. (Voir également la carte n°67 désignant « arbre » et la carte n° 69 désignant « branche d'arbre » en kabyle).

Carte géolinguistique n° 80 : Les désignations du « tronc d'arbre » en kabyle

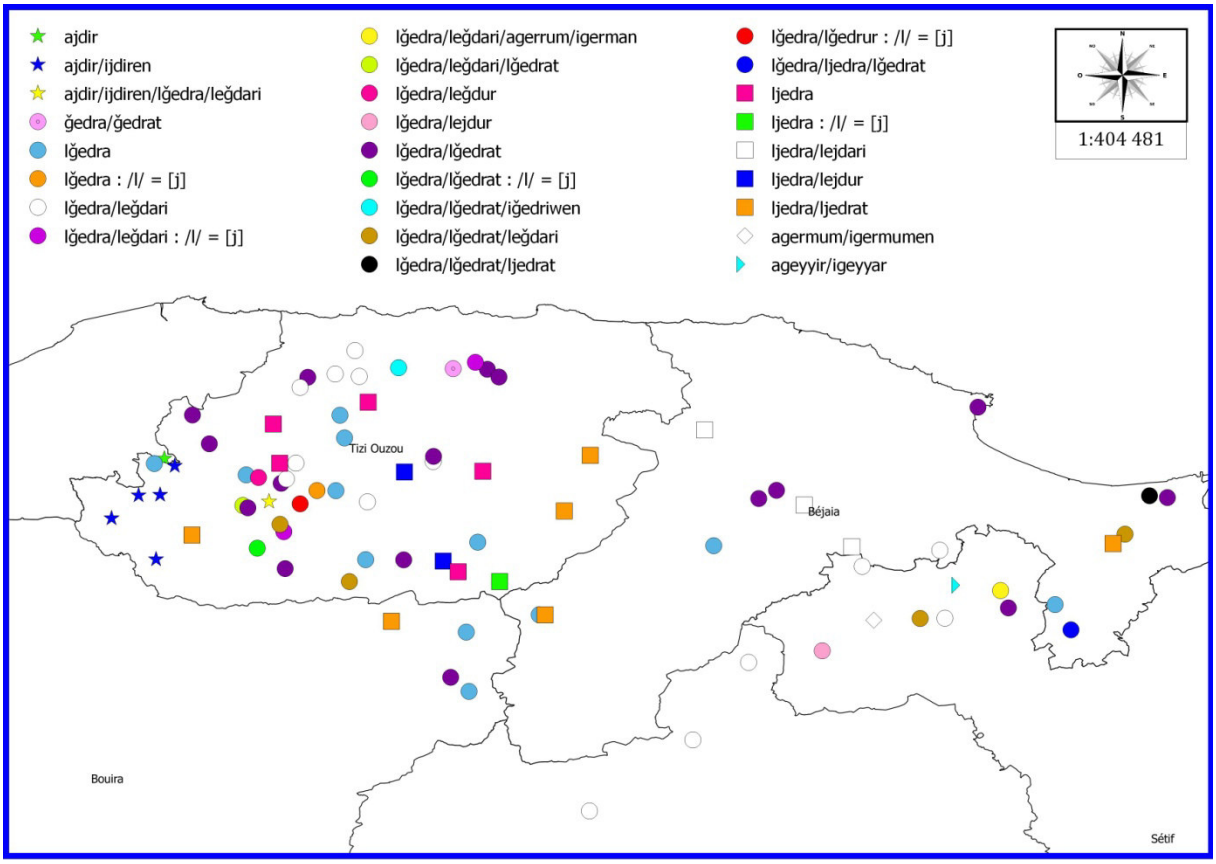

Les termes par lesquels on désigne « le tronc d'arbre » sont très diversifiés en kabyle et sont tous empruntés à l'arabe ***lğidr***. Certains parlers ont intégré ce terme phonétiquement et morphologiquement et d'autres l'ont gardé tel quel et l'ont maintenu sous sa forme empruntée. Les formes berbérisées **ajdir**, pl. **ijdiren** rencontrée dans les parlers de l'extrême occidentale de la Kabylie ; les formes non berbérisées ou partiellement berbérisées marquées surtout par la variation phonétique produite par la mutation d'une affriquée [**d͡ʒ**] vers la chuintante [**ʒ**] sont très observables : **lğedra** / [**jd͡ʒəðra**] pl. **lğedrat**, **leğdari**, **lejdur**, **ljedrat,** **iğedriwen** occupent un espace discontinu sur l'aire kabyle. D'autres formes secondaires, très marginales **agermum**, pl. **igermumen** et **ageyyir**, pl. **igeyyar** sont employées à Ighboulyen (point n° 101) et à Ouslouf (point n° 10).

Chapitre IV

La cuisine et alimentation

4- Cuisine (instruments et alimentation)

Carte géolinguistique n° 81 : Les désignations du « blanc de l'œuf » en kabyle

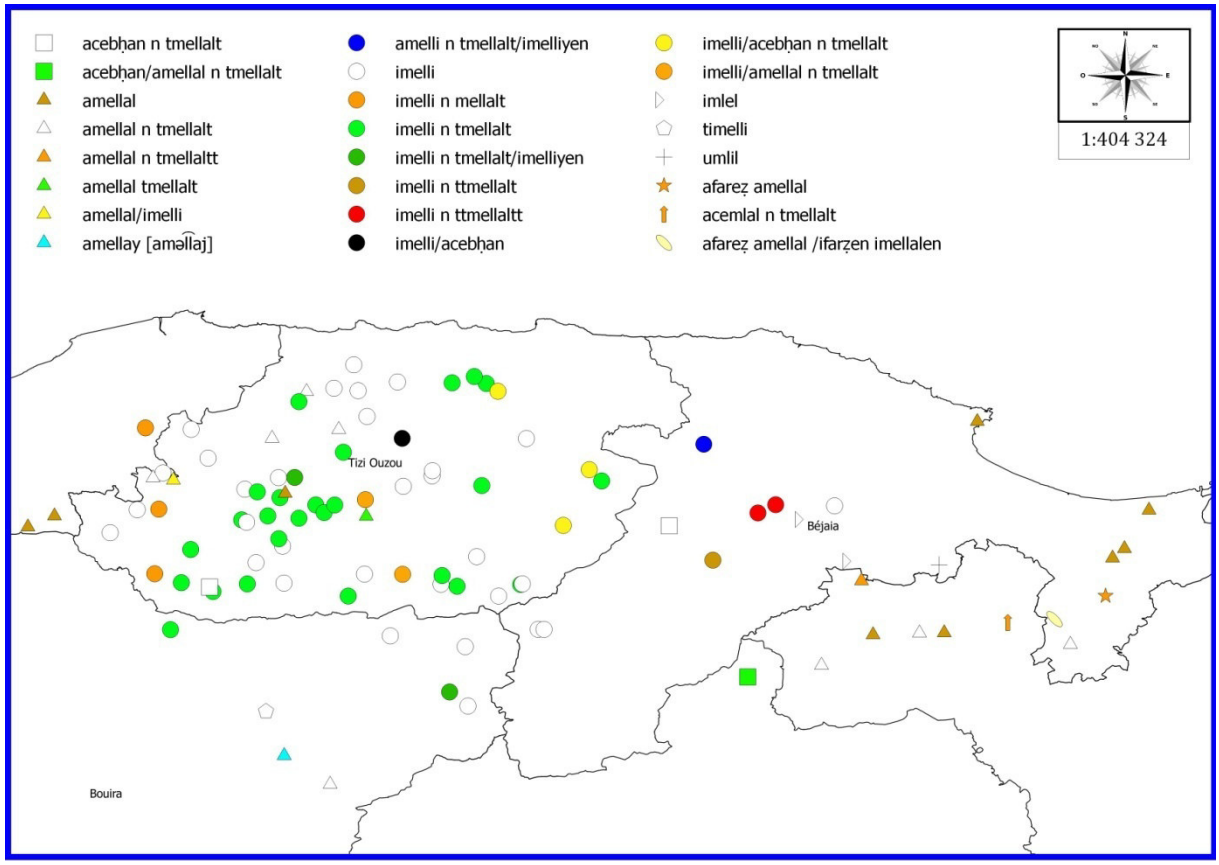

En Kabylie et dans la quasi-totalité des points enquêtés, « le blanc de l'œuf » est désigné par sa couleur blanche. Dans l'ensemble kabyle, c'est la base verbale **imlul** « être blanc, rendre blanc » issu de la racine **MLL** qui a servi de dénomination du blanc de l'œuf. Trois grandes catégories de désignation peuvent être dégagées :

La première catégorie : renferme les variantes morphologiques à base **MLL** : **amellal** / **amelli** / **imelli** / [**amə͡llaj**] / **imlel** / **timelli** / **umlil** / rencontrées dans la plupart des localités de la Kabylie et couvrent un territoire discontinu de l'extrême est de la Kabylie à l'extrême ouest de la Kabylie. La variante phonétique avec la palatale [**j**] est employée dans la localité de Ain-Tiza (point n° 72). La variante de formation expressive **acemlal n tmellalt** est rencontrée dans la localité de Oued-Ouirane (point n° 108).

La deuxième catégorie : renferme les variantes **acebḥan** / **acebḥan n tmellalt** issues de la base **CBḤ** (la base d'origine arabe ***ccabaḥ***) employées dans les points n° 09 (Ibouhathene) et n° 80 (Louta).

Une variante secondaire, **afareẓ amellal**, formellement est un composé synaptique, d'origine métonymique, issue d'un transfert sémantique du contenu de l'œuf (jaune de l'œuf) mais avec

un déterminant nominal **amellal** (adjectif), est rencontrée dans la localité d'Ath-Laziz (point n° 89).

Dans la région d'Imi-n-Tanout (Grand Atlas marocain), « le blanc de (l'œuf) » connait, à travers 20 localités enquêtées, au moins cinq (05) dénominations : **ḥlillu**, **ḥlullu**, **iẓeṛf**, **ilem** et **zzit**. (cf. Galand, L. 1964, p. 55, 61-62).

Carte géolinguistique n° 82 : Les désignations du « couscous » en kabyle

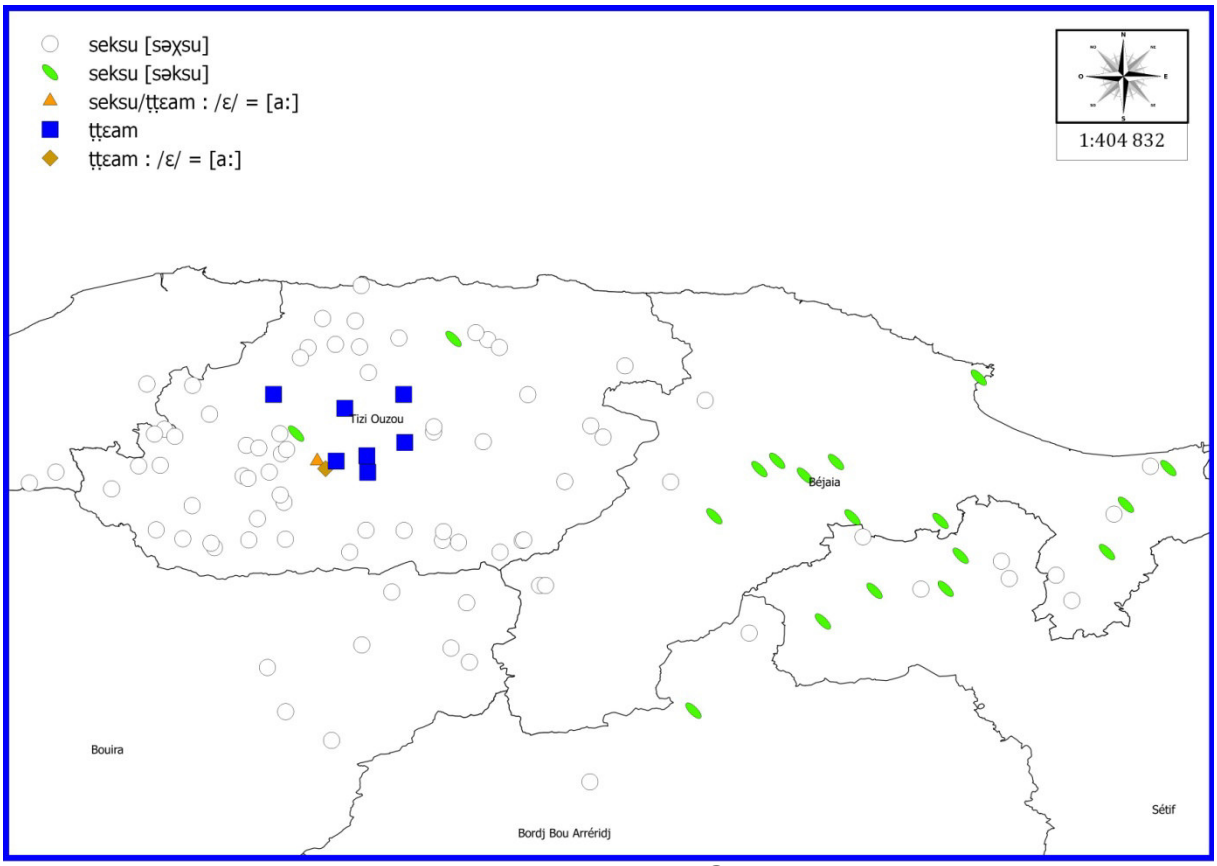

Hormis le terme emprunté à l'arabe **ṭṭɛam** variante [**t͡ʂa:m**] employés dans les localités du centre de la wilaya de Tizi-Ouzou (n° 21, 23, 27, 28, 29, 44, 45, 46, et 59) pour désigner « le couscous », cet aliment est appelé [**səχsu**] avec une vélaire spirante [**χ**] dans la quasi-totalité des localités de la grande-Kabylie, et [**səksu**] avec une vélaire occlusive [**k**] dans de nombreuse localité de l'extrême est de la Kabylie et le centre de la wilaya de Béjaia (points n° 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 89, 92, 94, 95, 101, 104, 105, 106, et 110) et dans deux localités de la wilaya de Tizi-Ouzou (points n° 22 et 67). Le terme présente un trait morphologique très remarquable, il s'agit de l'absence de la voyelle initiale (***a-***). Il faut dire que la ligne qui sépare la réalisation de [**səχsu**] (avec la spirante [**χ**]) et la réalisation de [**səksu**] (avec l'occlusive [**k**]) n'est pas assez nette car les deux réalisations se retrouvent en discontinuité sur l'aire kabyle. Cet exemple, illustre clairement que le processus de spirantisation n'est pas

complètement achevé en kabyle surtout dans les parlers de la zone de l'extrême est de la Kabylie. S. CHAKER[1] a tenté, dans son article sur l'étymologie du mot couscous, de confirmer l'origine berbère du mot couscous. Beaucoup d'argument ont été donc avancé pour étayer sa thèse : L'existence de la forme de base *seksu* (et diverses variantes phonétiques locales) dans quasiment tous les dialectes berbères algéro-marocains : kabyle, chleuh, rifain… ; les dialectes berbères sahariens (touareg, Ghadames) présentent une forme légèrement différente : *keskesu* ; et la dispersion géographique du mot sont des indices extrêmement forts en faveur d'une origine locale. L'existence d'un adjectif ***imkeskes***, en kabyle, qui a un sens « bien roulé, bien formé », pourrait permettre d'attribuer à la racine ****KS***, qui a fourni ***seksu***, une signification du type « bien formé, arrondi »…

Dans les autres dialectes berbères, hormis les formes du touareg et du ghadamsi qui semblent réempruntés par l'arabe dialectal, le « couscous » est désigné par un même terme avec quelques variations. Ainsi, en touareg et en ghadamsi : **keskesu**, en chleuh, en rifain et en chaoui : **seksu**. Le touareg a tiré un verbe du nom : **seksek** « passer au crible ». Dans quelques dialectes (en rifain, en kabyle, …), la base a fourni un dérivé **taseksut** « couscoussière » (le nom de la passoire dans laquelle cuit la graine de couscous). À Beni-Iznacen : **abelbun** [**abelbun**] « couscous » (BASSET René, 1894 : 02). Le même objet est appelé **seksu**, du nom du couscous, dans les parlers du Maroc central. Le kabyle et quelques dialectes forment par adjonction d'un préfixe **ber-** (de sens augmentatif) le nom du couscous à gros grains (en français « petits plombs ») : en mozabite et en tamazight du Maroc central : **berkukec** ; en rifain, en kabyle et en chaoui : **berkukes**. (Pour plus de détail, voir HADDADOU, 2003, pages 352 et 353).

[1] CHAKER S., « *Couscous : Sur l'étymologie du mot* » [note inédite], [SE], 02 pages.

Carte géolinguistique n° 83 : Les désignations de la « cuillère » en kabyle

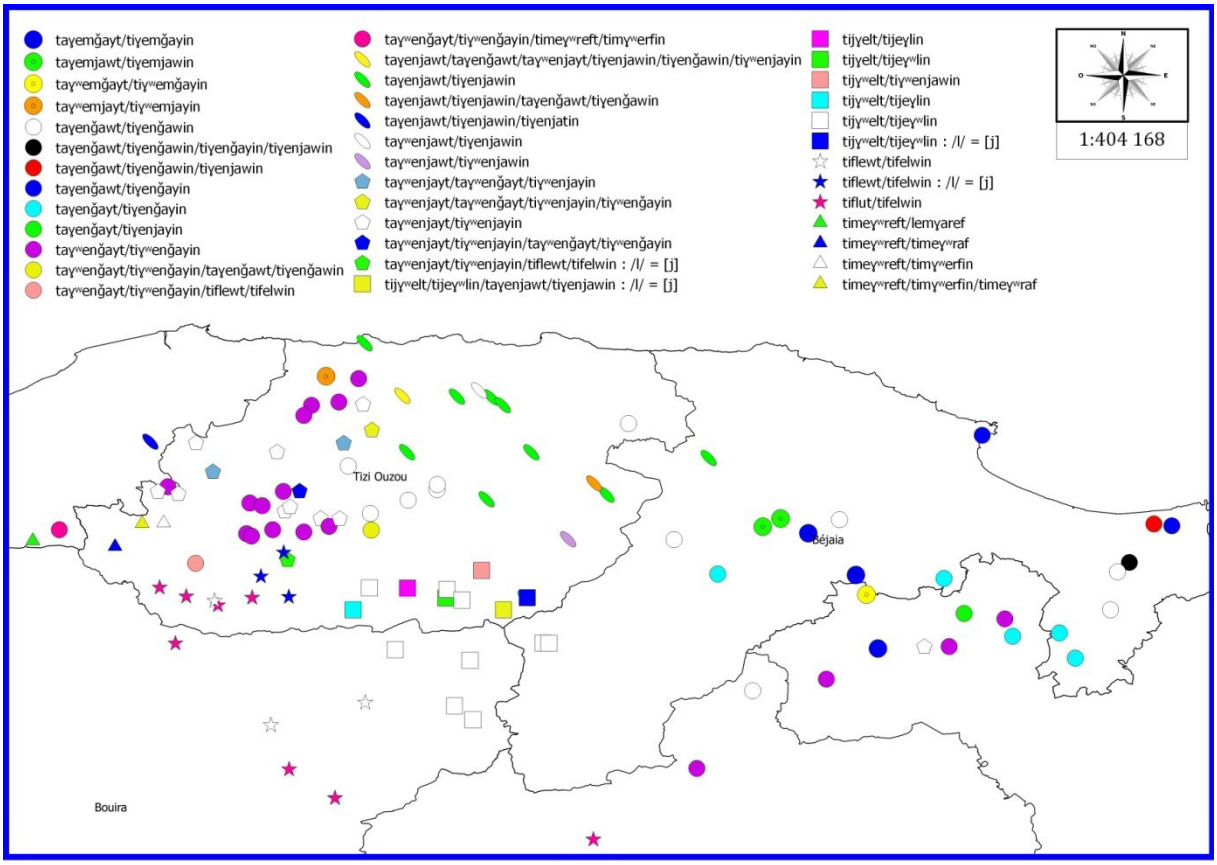

Plusieurs variantes par lesquelles on désigne l'instrument « cuillère » en kabyle. La première catégorie de variantes renferme les formes : **taɣenğawt/taɣenjawt/taɣʷenjayt/taɣʷenğayt**. La forme la plus répandue est celle qui est construite sur une racine à base trilitère **ɣnj** qui forme **taɣʷenjayt**. On observe l'insertion par la suite d'une semi-voyelle '' ***y*** ''. Le nom est formé sans doute à partir d'une base verbale **ɣnj** d'où **ɣnej** (verbe **qqunju/ɣɣunju**) "être concave, être creux ; être globuleux'', attesté dans les parlers berbères marocains (parlers des Ayt-Atta du Maroc-Central), avec ses dérivés : **aqqunju /aɣɣunju**, **iqqunjuten** « état de ce qui est creux », **sequnju** « rendre creux, rendre globuleux », **asequnju** « action de rendre creux ». **Aɣenaj** pl. **iɣenjen** « concave » (adjectif). Le verbe est bien attesté dans une locution : ***qqunjant-as wallen, nniɣ day yaɣ-t ka*** "il a les yeux creux, je crois qu'il est malade''[2]. (AMANISS A., 2009 : 164-165). En chleuh, la racine **ɣNJ** a servi comme base dans la formation du composé proprement dit : **tellɣenja** « louche habillée en mariée et promenée lors des rogations de la pluie **» : (tell** « envelopper » + **aɣenja** « louche, cuiller à pot ») ; formé sur le modèle verbe + nom. (HADDADOU M.A., 2003, p.158). Chez les Ait-Mangellat, **taɣʷenjawt** pl. **tiɣʷenjawin** « cuiller » (DALLET J.M., 1981 : 619).

[2] AMANISS, A., 2009 - *Dictionnaire tamazight-français (parler du Maroc-Central)*, p. 164-165.

Dans certains parlers, la première consonne radicale est une vélaire simple ‘’**ɣ**’’ tandis que d’autres ont développé un appendice labiovélaire ‘’**ɣ^{w}**’’. La semi-voyelle ‘’**y**’’ connait une variante ‘’**w**’’ dans d’autres parlers kabyles, nous avons alors : **taɣ^{w}enjawt** / **taɣ^{w}enjayt**. (Voir carte ci-après).

La deuxième catégorie : quelques parlers kabyles appellent la cuillère **tiflewt** ou [**ϴifləwϴ**], racine **flw** la troisième consonne radicale ‘’**w**’’ semble se vocaliser dans certains parlers, nous avons alors la forme **tiflut** avec sa forme masculine **iflew**/**iflu** qui désigne ‘’louche, grande cuillère’’. Le mot **tiflut** désigne dans d’autres dialectes (chleuh du sous), la « porte » (v. NAIT-ZERRAD, 2002, sous **FL** et **FLW** 1, 2).

La troisième catégorie regroupe les variantes moins répandues **tijɣ^{w}elt** / **tijɣelt** pluriel **tijeɣ^{w}lin**, **tijeɣlin** issues de la base **JɣL**, attestées dans les parlers kabyles du sud de la wilaya de Tizi-Ouzou, du nord-est de la wilaya de Bouira, et ceux du sud-ouest de la wilaya de Béjaia. À Tabouda (point n°78), **tijɣ^{w}elt n imensi** « cuillère à soupe », **tijɣ^{w}elt n lqahwa** « cuillère à café, petite cuillère », Une forme verbal attestée chez les Ait Mangellat, **jeɣɣ^{w}el**, **yejeɣɣ^{w}il** ; **ajeɣɣ^{w}el** « fabriquer des cuillers ; prendre la quantité d’une cuiller ». ***Mi ijeɣɣ^{w}el taleqqimt, ad ineṣṣef tarbut***, « quand il a pris une cuillerée, le plat est à la moitié » ; **tijɣ^{w}elt** pl. **tijeɣ^{w}lin** « cuiller, cuillerée » ; **ijɣ^{w}el** pl. **ijeɣ^{w}len** « grosse cuiller, grosse cuillerée (sens péjoratif) » ; ***yelluẓ yeɛna lqut d ijeɣ^{w}len*** « il avait faim et se mit à dévirer goulûment (il vise la nourriture, ce sont de grosses cuillerées) » (DALLET, 1981 : 375). Cette forme est une variante de la première (**taɣ^{w}enjayt**/**taɣ^{w}enjawt**), seulement dans ce parler, il y a interversion de consonnes radicales ou métathèse et variation phonétique [**n**] devenue [**l**] [3].

La quatrième catégorie : dans certains parlers kabyles de la région de Béjaia, l’instrument est rendu par le signifiant **taɣemğayt**. Pluriel : **tiɣemğayin**. La substitution de [**n**] vers [**m**] est connue déjà en kabyle. (**mḍel** / **nṭel**) « Enterrer » ; (**tamezduɣt** / **tanezduɣt**) « habitat, habitation ».

La cinquième catégorie : un signifiant emprunté à l’arabe est aussi rencontré dans les parlers kabyles de : Tafoughalt-Ait-Yahia Moussa, Chabet-El-Amer-Boumerdes), **timeɣ^{w}reft** pluriel **timɣ^{w}erfin**. Nous avons **aɣ^{w}erraf** pour désigner « grande cuillère, louche ». Hormis quelques formes empruntées ou moins répandues, qui connaissent des changements et altérations, les

[3] La mutation phonétique [**l**] vers [**n**] semble être récente en kabyle, elle est rencontrée dans plusieurs unités comparées entre les parlers kabyles. Exemple, ***aqazan/aqazal*** « très grosse marmite en aluminium » ; ***aqecwal/aqecwan*** « grande corbeille en roseaux, en osier ».

termes par lesquels on désigne « cuillère / grosse cuillère » sont très proches et formés d'une même racine **ɣNJW / ɣNJY**.

Désignations de « la cuillère » dans les autres dialectes berbères :

Si le mot **taɣwenjayt** variante **taɣenjawt**, racine **ɣNJW / ɣNJY**, est plus répandu en kabyle, on le retrouve aussi dans d'autres dialectes berbères (voir par exemple HADDADOU, 2003 : 342-343 et 679). Voici donc les termes relevés : **taɣenjit,** pl. **tiɣenjiwin** « petite cuillère » (Nefousi) ; **taɣenjayt** « cuillère », **ɣanju**, pluriel : **id ɣanju** « gros crochet » (Waregli) ; **taɣenjayt,** pl. **tiɣenjayin** «cuillère» (Mzab) ; **taɣenjayt**, **taɣenjawt,** pl. **tiɣenjawin**, «petite louche, cuillère, truelle» même sens au (Maroc Central) ; **taɣenjawt**, pl. **tiɣenjawin** «cuillère, truelle» (Chleuh) ; **taɣenjayt**, pl. **tiɣenjayin** « petite louche, cuillère, truelle » **taɣenjawt**, **aɣenja**, pl. **iɣenjayen** «grande cuillère, louche» **taɣenjayt**, pl. **tiɣenjayin** «cuillère» (Rifain) ; **taɣ^{w}enjawt**, pl. **tiɣ^{w}enjawin** «cuillère» ; **taɣenjawt**, **tiɣenjawin** «cuillère» (Chaoui). Dans certains parlers chaouis, **taɣenğayt**, « cuillère » (Ras-Laioune-Batna) ; **haɣenğayt / haɣenğakt** « Cuillère » (Menâa-Chalma-Batna).

Groupes de variantes du terme " cuillère " en kabyle

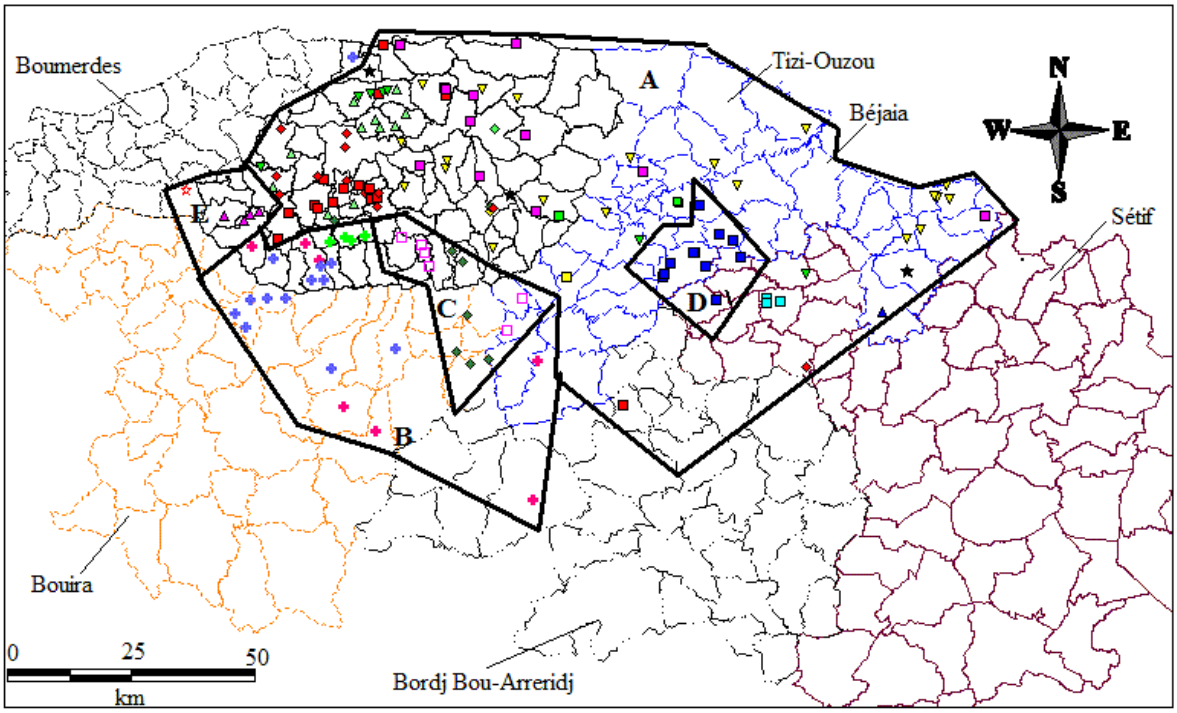

Groupe A : taɣenğawt / taɣenjawt / taɣwenjayt / taɣwenğayt
Groupe B : tiflewt / tiflut / [t̪ifyewt̪]
Groupe C : tijɣwelt / tijɣelt
Groupe D : taɣemğayt / taɣemjayt
Groupe E : timeɣwreft / timeɣreft

Carte 03

Carte géolinguistique n° 84 : Les désignations de la « graisse » en kabyle

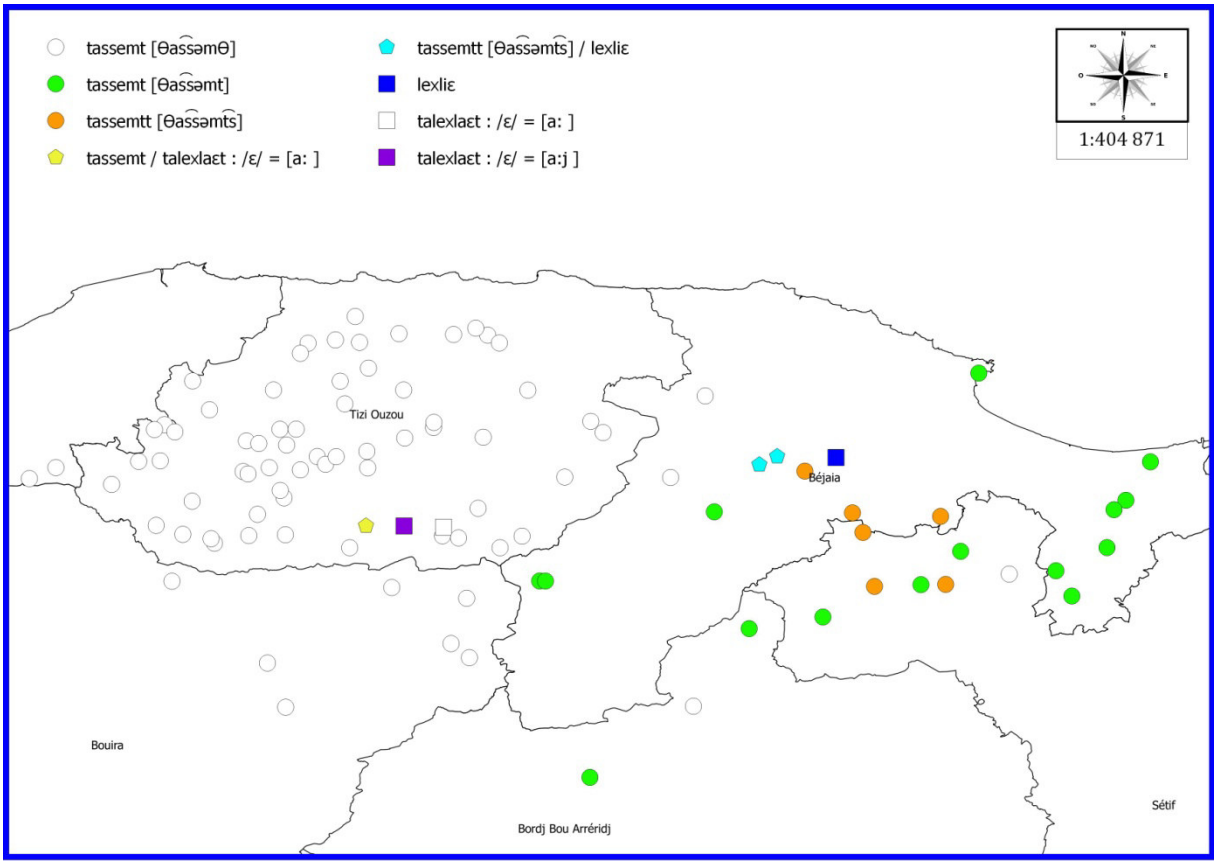

Mis à part quelques formes empruntées à l'arabe dialectale, par lesquelles on désigne « la graisse, humaine ou animale » : **talexlaɛt** [**θalexla :θ**] (point n° 47), **talexlaɛt** [**θalexla :jθ**] (point n° 49), **lexliɛ** (point n° 86) ; « la graisse » est désignée, dans de nombreuse localités de la Kabylie, par le mot **tassemt** (au singulier sans pluriel) avec cependant des variations phonétique observables au niveau de la marque finale du féminin. Les variantes phonétiques rencontrées peuvent se répartir en trois (03) catégories :

1- [**θaʃʃəmθ**] avec la spirante [**θ**] (à l'initiale et à la finale) : elle occupe un grand bloc allant de l'extrême ouest de la Kabylie jusqu'au centre ouest de la wilaya de Béjaia (points n° 80 et 96), et du nord de la wilaya de Tizi-Ouzou jusqu'aux localités de la wilaya de Bouira en intégrant le point n° 110 qui appartient à la wilaya de Bordj Bou-Arréridj et celui de la wilaya de Sétif (point n° 108).

2- [**θaʃʃəmt**] : avec l'apico-dentale occlusive [**t**] (à la finale) : elle est rencontrée surtout dans les parlers de l'extrême est de la Kabylie (points n° 78, 79, 81, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, et quelques localités du nord ouest de la wilaya de Sétif (points n° 103, 105 et 106) et deux localités de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj (points n° 109 et 111).

3- [**θas͡səmt͡s**] : avec l'affriquée [**t͡s**] (à la finale) : cette variante occupe une zone allant du sud de la wilaya de Béjaia (points n° 82, 83, 84, 85, et 95) en touchant quelques points du nord ouest de la wilaya de Sétif (points n° 101, 102 et 104).

Dans les autres dialectes berbères, c'est la base **SM** qui fournit le nom de la graisse avec cependant des différences morphologiques. Ainsi, en touareg : **êsîm** pluriel **isîmen** « graisse animale fondue, moelle fondue », par extension « moelle fondue » ; en ghadamsi : **tasimt, tasemt** pluriel **tassemin** « graisse fondue, graisse animale». (Pour plus de détail sur la racine **SM**, voir HADDADOU, 2003, pages 350 et 718).

Carte géolinguistique n° 85 : Les désignations du « jaune (de l'œuf) » en kabyle

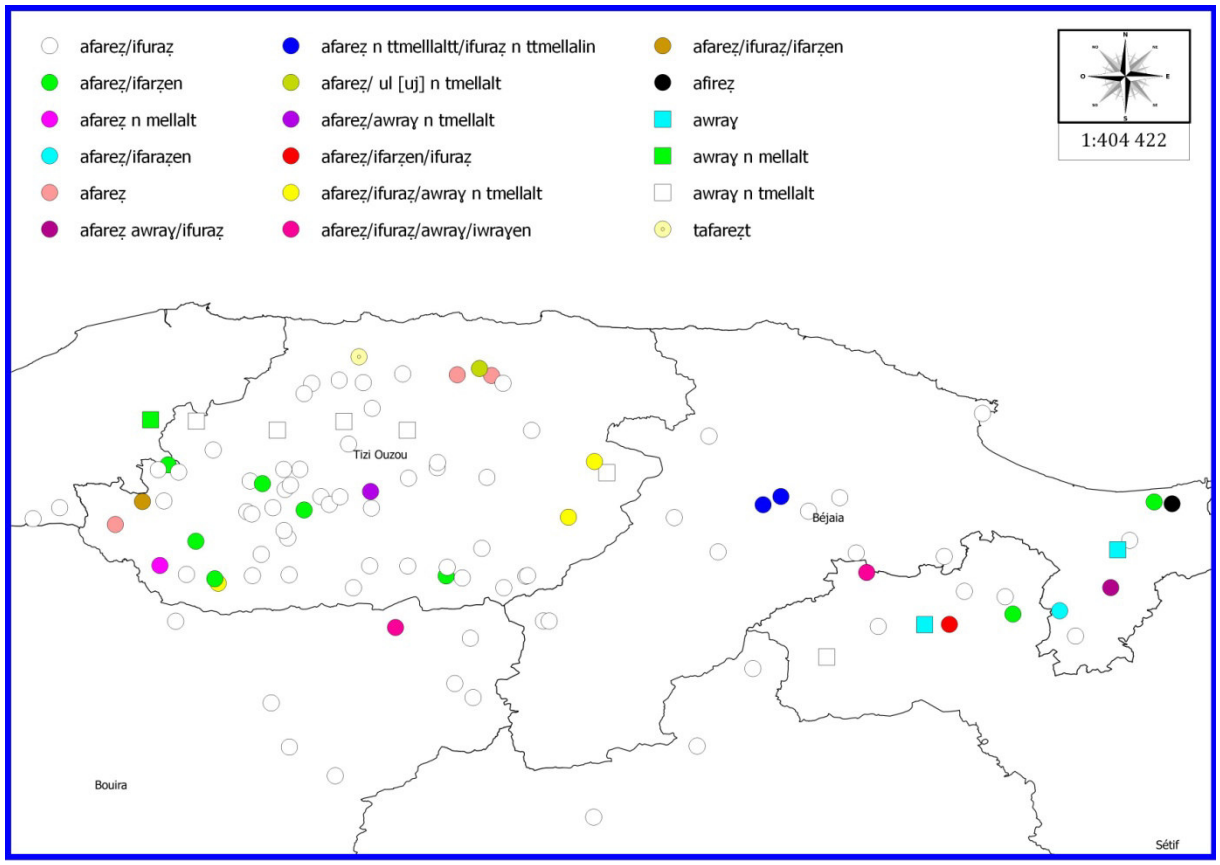

En kabyle, « le jaune d'œuf » est rendu par des appellations totalement et/ou partiellement différentes. La forme la plus répandue est **afarez̦** formée sur la base **FRZ̦** attestée ailleurs dans les autres dialectes berbères au sens d'« éclater, exploser ». La forme **afirez̦** est rencontrée dans la localité de Boulzazen (point n° 94). Dans d'autres localités, c'est par la couleur jaune qu'on dénomme « le jaune de l'œuf » : **awray/awray n tmellalt**, **awray n mellalt** dans les points suivants (13, 59, 64, 91, 103, 106, 100). Quelques fois, les deux termes **afarez̦** et **awray** sont utilisés pour dénommer « le jaune de (l'œuf) » (points n° 10, 45, 62, 63, 77 et 102). **Afarez̦** et **ul** [**uj**] **n tmellalt** sont employés dans la localité d'Ighil Mhani (point n°

66). À Ath-Laziz (point n° 89), c'est par le composé **afareẓ awraɣ** formé par deux lexèmes **afareẓ** et **awraɣ** qu'on dénomme « le jaune d'œuf ». La forme féminine **tafareẓt** est observée dans la localité de Tifra (point n° 39). En plus de divergences lexicales signalées précédemment, la formation du pluriel connait également des différenciations à travers les parlers kabyles enquêtés. Pour le singulier **afareẓ**, nous avons les pluriels suivants : **ifuraẓ** (pluriel interne formé par alternance vocalique) observé dans la plupart des localités ; **ifarẓen** (pluriel externe obtenu par suffixation de –**en**) employés dans les localités (points n° 07, 09, 20, 26, 48, 93, 97, et 108). **Ifaraẓen** (pluriel interne (très rare) obtenu par alternance vocalique et suffixation de –**en**) attesté dans la localité d'Adjioune (point n° 90). Parfois, deux pluriels **ifuraẓ** et **ifarẓen** sont utilisés concurremment dans le parler de Taka (n° 02).

Dans la région d'Imi-n-Tanout (Grand Atlas marocain), « le jaune de (l'œuf) » connait, à travers 20 localités enquêtées, au moins sept (07) dénominations : **ḥlullu**, **ḥlullu izegʷaɣen**, **ḥlilluf**, **lullu**, **ḥmummu**, **ḥmammu** et **zzit**. (cf. GALAND, L. 1964, p. 56, 61-62).

En touareg (parlers de Tawellemt et tayyert) : **Fereẓẓet** « éclater, exploser », par extension « attaquer », **tafaraẓẓat**, pluriel **tifaraẓẓaten** « explosion, attaque » (Tw et Y) ; en tamazight du Maroc central : **ifreẓẓan**, plssg « débris de verre, d'œuf » ; en chleuh : **ifreẓẓan** « débris de verre, d'œuf ». La base verbale d'origine expressive est attestée en touareg sous forme de **fereẓẓet** «éclater, exploser ». (Pour plus de détail sur la racine **FRZ**, voir HADDADOU, 2003, p. 566 et p. 223).

Carte géolinguistique n° 86 : Les désignations du « lait » en kabyle

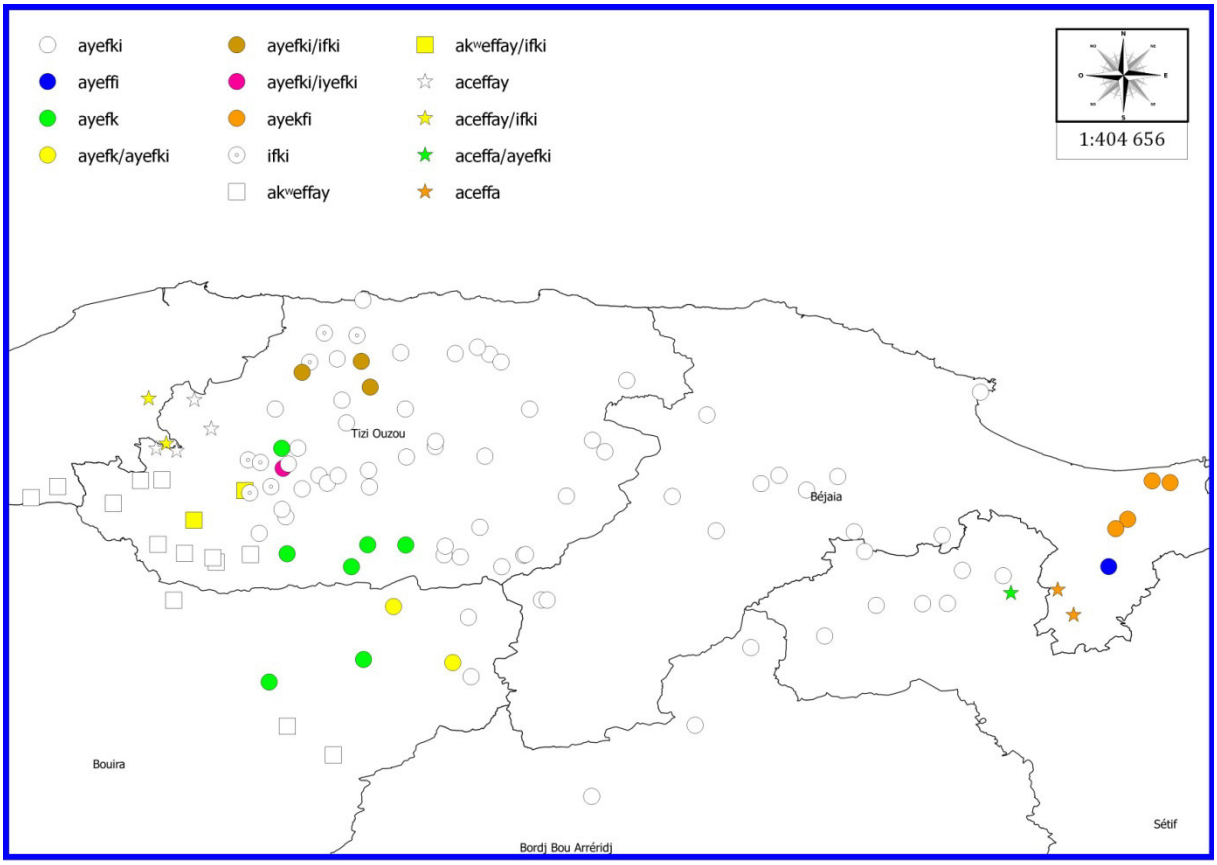

Les termes par lesquels on désigne « le lait » en kabyle sont très diversifiés. Trois (03) catégories de désignations peuvent être dégagées à travers les parlers kabyles :

01°- la première catégorie : renferme les variantes **ayefki** / **ayefk** / **ifki** issues, sans doute, de la racine **KF**[4] qui a fourni en kabyle les dérivés : **ccuf** « gonfler », **kkefkef**, **skefkef** « bouillonner », **kkuffet** « écumer, déborder (lait) », **skuffet** « faire bouillir », **tikuffa** (pluriel) « écume, bave ». La variante **ayefki**, est très répandue et couvre une grande partie de la Kabylie allant de la zone orientale jusqu'à la zone occidentale. La variante **ayefk** [**ajəfk**] (sans voyelle finale ''**i**''), est employée dans quelques localités du sud de la zone occidentale de la Kabylie (points n° 19, 32, 33, 49, 50, 71, 74). La variante **ifki**, qui résulte, sans doute, de la variante **ayefki** par vocalisation de la semi-voyelle ''**y**'' est rencontrée dans les localités correspondant aux (points n° 15, 17, 18, 20, 35, 38, 39). À Ait-Anane (point n° 24) deux signifiants **ayefki** [**ajəfki**] (à voyelle initiale ''**a**'') / **iyefki** (à voyelle initiale ''**i**'') sont employés concurremment. Dans la plupart des parlers kabyles, **ayefk**, **ayefki** peut désigner « lait, lait frais ».

[4] Pour plus de détail sur la racine **KF** et ses dérivés à l'échelle inter-dialectale, voir HADDADOU, 2003, p. 601.

Par métathèse, la variante **ayekfi** est attestée dans la zone de l'extrême orientale de la Kabylie (points n° 91, 92, 93, et 94). La variante réduite **ayeffi** issue d'une assimilation de la séquence /**kf**/ aboutit à /**ff**/ est rencontrée dans la localité d'Ait-Laziz (point n° 89).

02°- la deuxième catégorie : renferme les variantes **ak^{w}effay** [**aχ^{w}ə͡ffaj**] : observée dans la zone sud-ouest de la Kabylie (points n° 01, 02, 03, 04, 07, 08, 09, 10,11, 16, 69, 72, 73). Dans les localités (points n° 07 et 16) deux variantes employées : **ak^{w}effay** et **ifki**.

03°- la troisième catégorie : renferme les variantes **aceffay**/**aceffa**. La variante **aceffay** (avec la chuintante [ʃ]) est, sans doute, issue de la mutation phonétique de la palato-vélaire (labio-vélarisée) [χ͡^{w}] vers [ʃ]. Elle est localisée dans quelques localités de la zone de l'extrême occidentale de la Kabylie (points n° 05, 06, 13, 14).

La variante **aceffa** (avec chute de la semi-voyelle finale ''**y**'') est rencontrée dans les localités de Berzakh (points n° 88) et d'Adjioune (point n° 90). Certains parlers, utilisent deux variantes concurremment **aceffay**/**ifki** : à Ait-Slimane (point n° 97), et à Naciria (point n° 100) ; et **aceffa**/**ayefki** à Oued-Ouirane (point n° 108). À Adjioune (point n° 90) et presque toute la région de Draa El-Kaid emploie : **aceffa** « lait » sauf Djermouna utilise **ayefki** « lait ».

Dans les autres dialectes berbères, le « lait » est désigné par les termes suivants : à Temsaman : **acfay**, « lait doux » (BASSET René, 1894, idem, P. 06) ; en ghadamsi : **yeff cifeyen** « lait frais, écrémé » (LANFRY J., 1968 : 39) ; en touareg : **aq** « lait » ; en touareg (parlers de Tawellemt et tayyert) : **ax** « lait » ; en néfousi : **aɣi** « lait » ; en mozabite : **aɣi** « lait, petit lait » ; en waregli : **aɣi** « lait » ; en chleuh : **ak^{w}fay** « lait » ; en tamazight du Maroc central : **aɣu**, **aɣi** « lait » ; en rifain : **aɣu** « lait » ; en chaoui : **aɣi** « lait ». Les termes **aɣu** (en chleuh) et **iɣi** (en kabyle) ont le sens de « lait aigre, petit lait ». (*Cf*. HADDADOU, M. A., 2003 : 350).

Carte géolinguistique n° 87 : Les désignations du terme « levure, levain » en kabyle

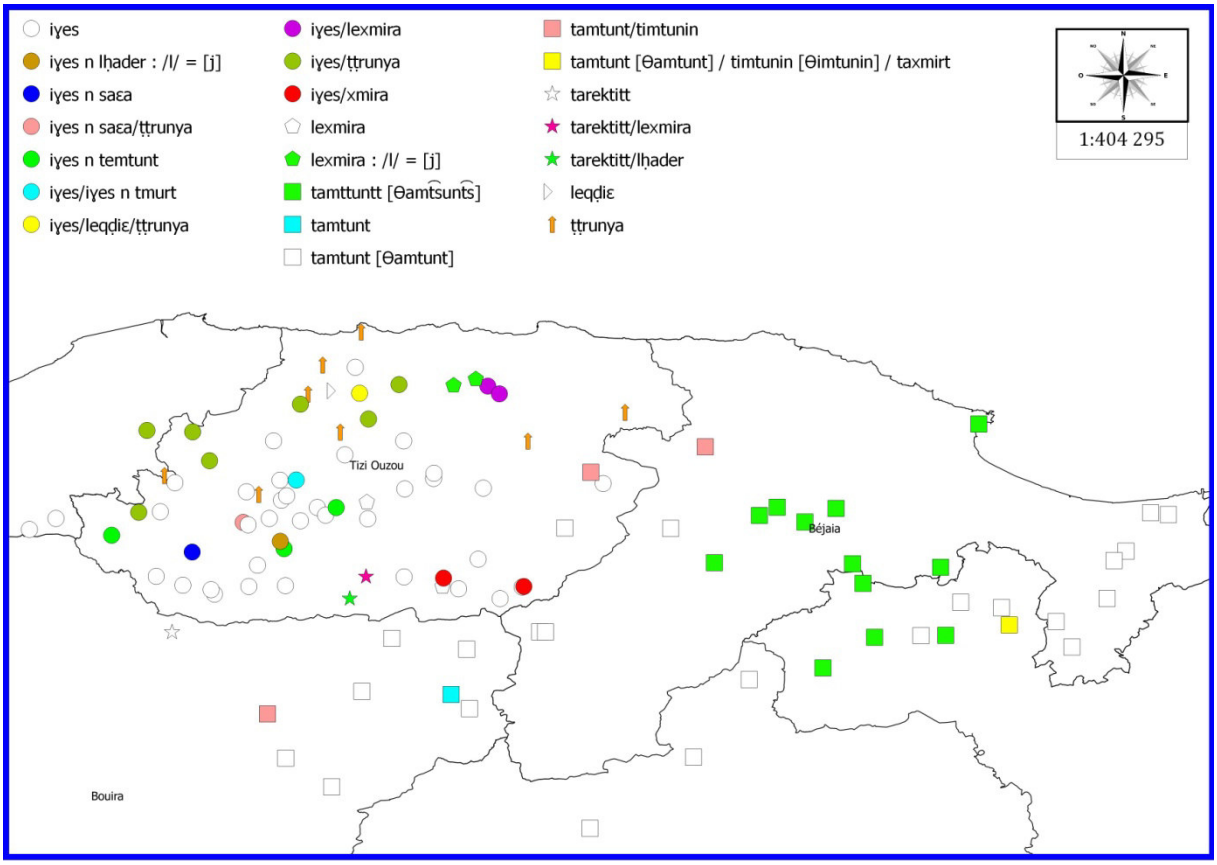

Les appellations par lesquelles on désigne « levure, levain » sont très diversifiées à travers les parlers kabyles enquêtés. Ainsi, deux grandes catégories de désignations pourraient être dégagées :

01°- la première catégorie : renferme les variantes **iɣes** / **iɣes n lḥader** [**iʁəsjħaðəʁ**] / **iɣes n saɛa** / **iɣes n temtunt** / **iɣes n tmurt**. Elles sont très répandues sur l'aire kabyle et elles sont employées dans les localités de la zone occidentale de la Kabylie ;

02°- la deuxième catégorie : renferme les variantes **tamtunt** / [**θamtunt**] / [**θamt͡sunt͡s**] ; elles sont localisées surtout dans les zones de l'extrême oriental et oriental de la Kabylie. Elles sont issues, sans doute, de la racine **MTN** qui a fourni, en tamazight du Maroc central, le verbe **mten** au sens de « lever, fermenter (pâte)», **semten** « faire lever, laisser lever (pâte) », et le nom d'action **amtun**, sgspl « fait de lever (pâte), gonflement de la pâte » ; en rifain : **emten** « se lever, gonfler (pâte) ». La base **MTN** a fourni, dans plusieurs dialectes berbères, des dérivés ayant un rapport avec « lever, fermenter (pâte), gonflement de la pâte » (voir ci-dessous). La variante [**θamtunt**] (à dentale occlusive médiane et finale [**t**]) est employée dans les localités (points n° 62, 70, 72, 73, 74, 76, 77, 78, 79, 80, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 103, 105, 107, 108, 109, 110, 111). La variante [**θamt͡sunt͡s**] (à affriquée [**t͡s**]) est localisée dans la zone orientale de la Kabylie (points n° 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 95, 101, 102, 104, 106). Par

extension, **tamtunt**, pl. **timtunin** désigne, dans certains parlers kabyles (points n°05 et 06), «la galette levée». D'autres variantes secondaires, marginales sont également employées pour désigner « levure, levain » dans quelques parlers kabyles. C'est le terme **tarektitt** qui est rencontré dans les localités suivantes : (point n° 32), Ait-Toudert (point n° 50), à Maala (point n° 69). (**tarektit** masc. **arekti** « pâte de farine (pétrie, avec ou sans levain) ». **leqḍiɛ** (point n° 36), **ṭṭrunya** (points, 06, 20, 35, 38, 40, 41, 60, 61) ; **lexmira** (emprunt) (point n° 45) [**jəxmirɑ**] (points n° 66, 67).

À Tabouda (point n° 78), il ya deux sortes de « levain, levure » : **tamtunt n uɣrum** (pour préparer le pain), **tamtunt n tmellalin** (pour préparer un gâteau), **tameḍluɛt** « galette, pain préparé » ; à Ait-Idir (point n°27) : **iɣes** (pour pain traditionnel (*tamtunt*) ; **levure** pour gâteaux) ; à Ath-Mansour-Ihasnaouene (point n°22) : **iɣes n temtunt** « levain à base de la semoule et de vinaigre » (***s uwren d lxeld***) ; **iɣes n lḥader** « levain, levure utilisé par les boulangers ». Dans quelques dialectes, « le levain » est rendu par un terme commun. Le même nom sert parfois de dénomination à la galette levée. Ainsi, en berbère de Sened : **amtun** « levain » ; en tamazight du Maroc central : **umtin** pl. **umtinen** « pain avec levain », **anamtan**, pl. **inamtanen** « pain levé » ; en chleuh : **tamtent** pl. **timtunin** « levain, galette levée » ; en rifain : **antun** pl. **intunen**, **tamtun**t pl. **timtunin** « levain » ; en chaoui : **amtun** pl. **imtunen** « levain » **tamtunt** pl. **timtunin** « galette levée ». (Pour plus de détail sur la racine **MTN**, voir HADDADOU, 2003, pages 648 et 348).

Carte géolinguistique n° 88 : Les désignations de « la louche, grosse cuillère » en kabyle

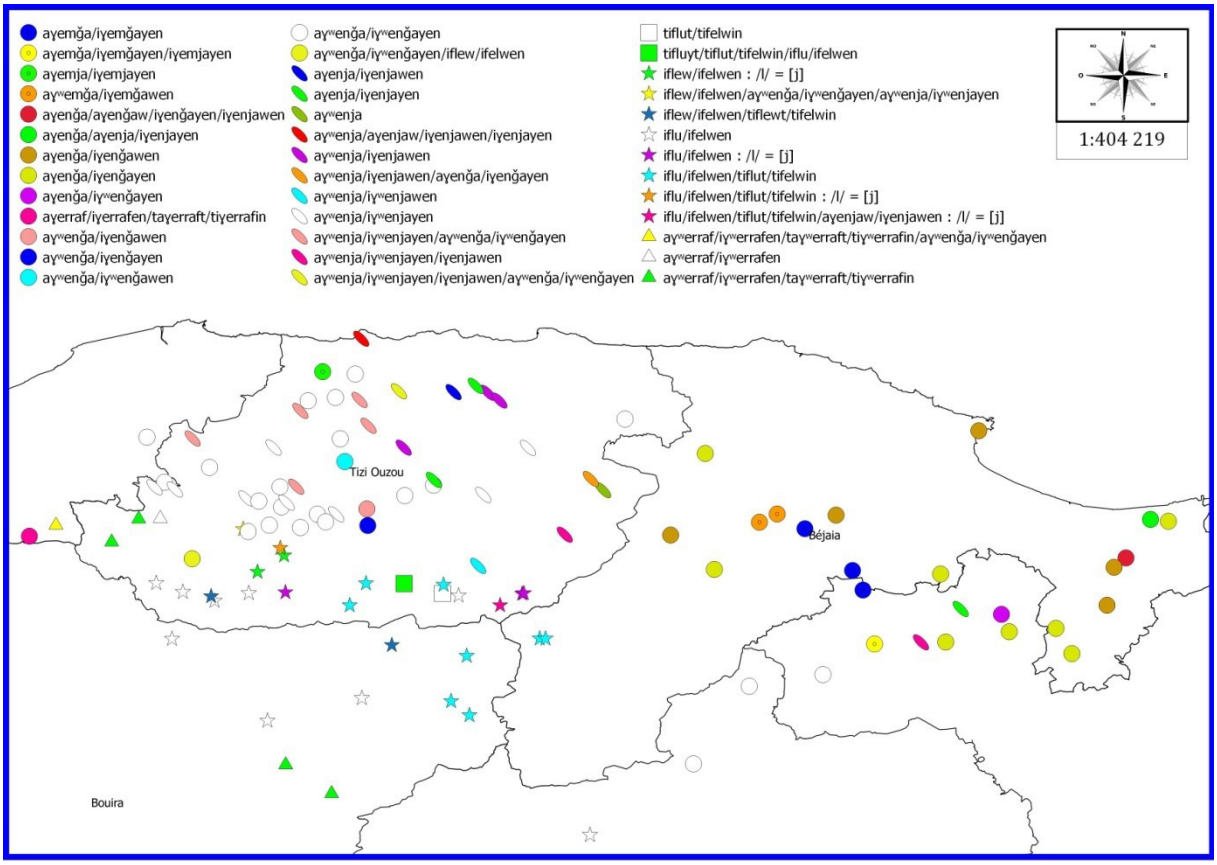

Le traitement des variantes des termes par les quels on désigne « grosse cuillère, louche » à travers une les parlers de la Kabylie, nous a conduit à dire qu'il y a dispersion des variantes dans l'espace géographique de la Kabylie. Ainsi, sur une vingtaine de formes et réalisations rencontrées. Les variantes les plus répandues par lesquelles on désigne « la louche » sont les suivantes : **aɣʷenğa / aɣʷenja / ayenja / ayenğa** et forment alors le groupe (**A**). Les variantes **iflew / iflu** pour désigner « louche » forment le groupe (**B**). Le groupe (**C**) renferme les parlers qui appellent « la louche » **tiflewt / tiflut** et le groupe (**D**), regroupe les variantes **ayemğa** « grosse cuillère » qui peut être considéré comme une sous-entité du groupe (01). Enfin, les variantes **aɣʷerraf / imeɣʷref / taɣʷerraft** « louche » forment le groupe (**E**) à l'extrême-Ouest de la Kabylie. Notons que, certaines variantes ont connu des altérations ou des simples changements phonétiques de l'affriquée [**d͡ʒ**] vers la fricative [**ʒ**], la nasale alvéolaire [**n**] vers la nasale bilabiale [**m**] : **aɣʷenja** / **ayemğa/ayemja**. Mis à part quelques formes moins fréquentes, c'est cette variante à base verbale **ɣNJW/ɣNJY** qui est rencontrée même dans d'autres dialectes berbères.

Iflu / **iflew** « louche, grande louche de bois » (DALLET, J. M., 1981 : 205 et 208). ***D iflew wer nettseqqi*** « bon à rien, louche qui ne puise pas). **Tiflewt** pl. **tifelwin** « louche »

(DALLET, 1981 : 208). **Aɣʷenja** pl. **iɣenjawen** « Louche, cuiller à pot » (DALLET, p. 619) ; **iflu** « louche » est utilisé à Tabouda (point n°78), **tiflut** « louche » pour **taccuyt** (marmite).

Désignations de « la grosse cuillère » dans les autres dialectes berbères :

-aɣenja, pl. **iɣenjayen** « louche », **ɣanju**, pl. **id ɣanju** « gros crochet » (Waregli) ; **aɣenja,** pl. **iɣenjayen, iɣenğa**, **iɣenğayen** «louche, grosse cuiller» (Mzab), à Ouarsenis : **aɣenğa** (BASSET R., 1887 : 408) ; **aɣenja**, pl. **iɣenja**, **iɣenjayen**, **iɣenjawen** «grosse louche, en bois ou en métal» **taɣenjayt**, **taɣenjawt,** pl. **tiɣenjawin**, «petite louche, cuillère, truelle» même sens au (Maroc Central) ; **aɣenja**, pl. **iɣenjawen** «grande cuillère, louche» ; (en Chleuh) ; **taɣenjayt**, pl. **tiɣenjayin** « petite louche, cuillère, truelle » **taɣenjawt**, **aɣenja**, pl. **iɣenjayen** «grande cuillère, louche» (Rifain) ; **aɣʷenja**, pl. **iɣʷenja** «louche», **aɣʷenğa**, **taɣʷenğawt**, même sens (en Kabyle) ; **aɣenja**, pl. **iɣenjawen** «louche, grosse cuillère» (Chaoui) ; **aɣenğa** « grosse cuillère, louche » (BROSSELARD Charles, 1844 : 148) ; **aɣenja**, pl. **iɣenjayen** « grande cuillère » (Beni Snous, Beni Iznacen, Zkara), on dit aussi : **agurar** ; **iguraren** (ar. tr. : **imuɣref**) ; diminutif : **taɣenjayt**, **tiɣenjayin** ; « cuillère large pour manger le lait », **la tchicha** : **tafelliqt** ; **tifelliqin** ; **taɣenjuft** pl. **tiɣenjufin** (ar. tr. **lemɛilqa**) (Beni Menacer), **haɣenjayt**, pl. **hiɣenjayin** -(Metmata, Beni Salah), **teɣanjayt**, pl. **tiɣenjayin**.-(Beni Menacer), **aɣenja**, pl. **iɣenjayen**, « grande cuillère » (DESTAING, E., 1914 : 85) ; **aɣenja** « grande cuillère ». (DESTAING, E., 1920 : 84) ; **tiɣenğit** pl. **Tiɣenğayin** (MOTYLINSKI, A. De Calassanti, 1898 : 129) ; **aɣunja** pl. **iɣunja** « grande cuillère, louche » (CID KAOUI S., 1907 : 67).

Groupes de variantes du terme " grosse cuillère, louche " en kabyle

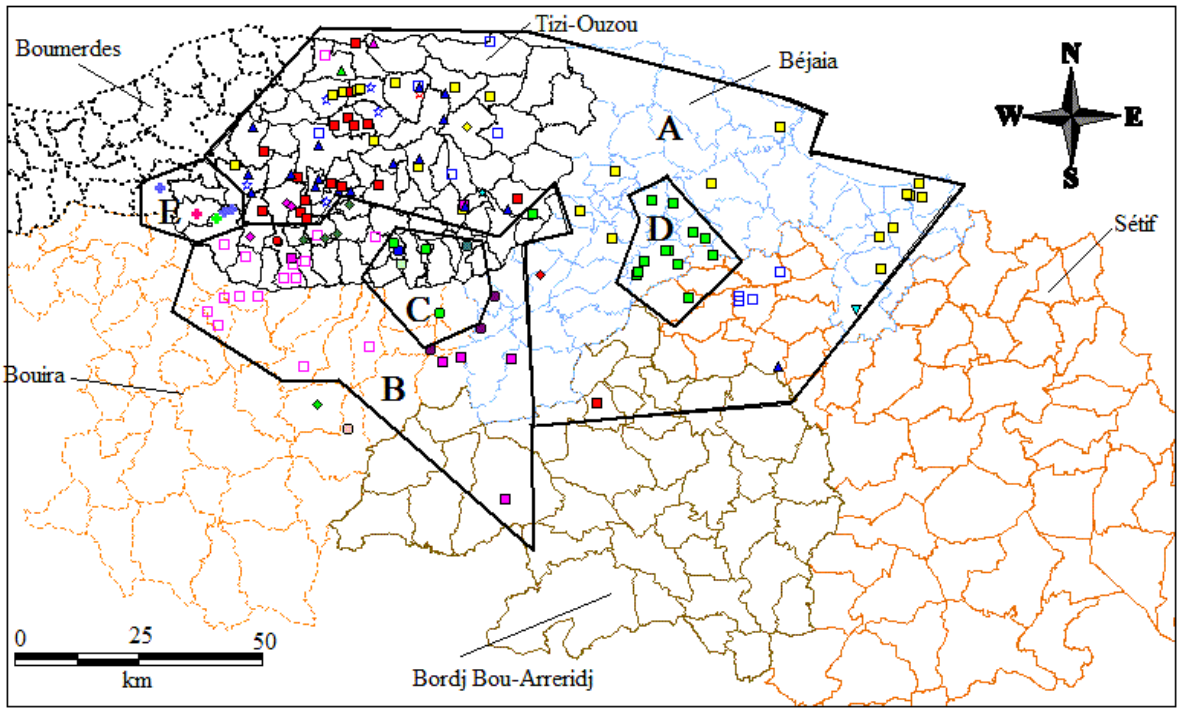

Groupe A : aɣwenja / aɣenǧa / aɣenja / aɣwenǧa
Groupe B : iflew / iflu
Groupe C : tiflut / tiflewt
Groupe D : aɣemǧa
Groupe E : aɣwerraf / imeɣwref / taɣwerraft

Carte 04

Le traitement des variantes des termes par lesquels on désigne « la grosse cuillère, louche » à travers une grande partie de la Kabylie, nous a conduit à dire qu'il y a dispersion des variantes dans l'espace géographique de la Kabylie. Ainsi, sur une vingtaine de formes et réalisations rencontrées, les variantes les plus répandues par lesquelles on désigne « la louche » sont les suivantes : **aɣ^{w}enğa / aɣ^{w}enja / aɣenja / aɣenğa** et forment alors le groupe (**A**). Les variantes **tiflewt / tiflut / [θifjəwθ]** pour « cuillère » et **iflew / iflu** pour désigner « louche » forment le groupe (**B**). Le groupe (**C**) renferme les parlers qui appellent « la cuillère » **tijɣ^{w}elt** / **tijɣelt**, « la louche » **tiflewt / tiflut** et le groupe (**D**), regroupe les variantes **taɣemğayt / taɣemjayt** « cuillère », **aɣemğa** « grosse cuillère » qui peut être considéré comme une sous-entité du groupe (01). Enfin, les variantes **timeɣ^{w}reft / timeɣreft** « cuillère » et **aɣ^{w}erraf / imeɣ^{w}ref / taɣ^{w}erraft** « louche » forment le groupe (**E**) à l'extrême-Ouest de la Kabylie. Notons que, certaines variantes ont connu des altérations ou des simples changements phonétiques de l'affriquée [**d͡ʒ**] vers la fricative [**ʒ**], la nasale alvéolaire [**n**] vers la nasale bilabiale [**m**] : **aɣenja(w)** / **aɣenğaw /aɣemğa**. Mis à part quelques formes moins fréquentes, c'est cette variante à base verbale **ɣNJW/ɣNJY** qui est rencontrée même dans d'autres dialectes berbères.

Carte géolinguistique n° 89 : Les désignations du « miel » en kabyle

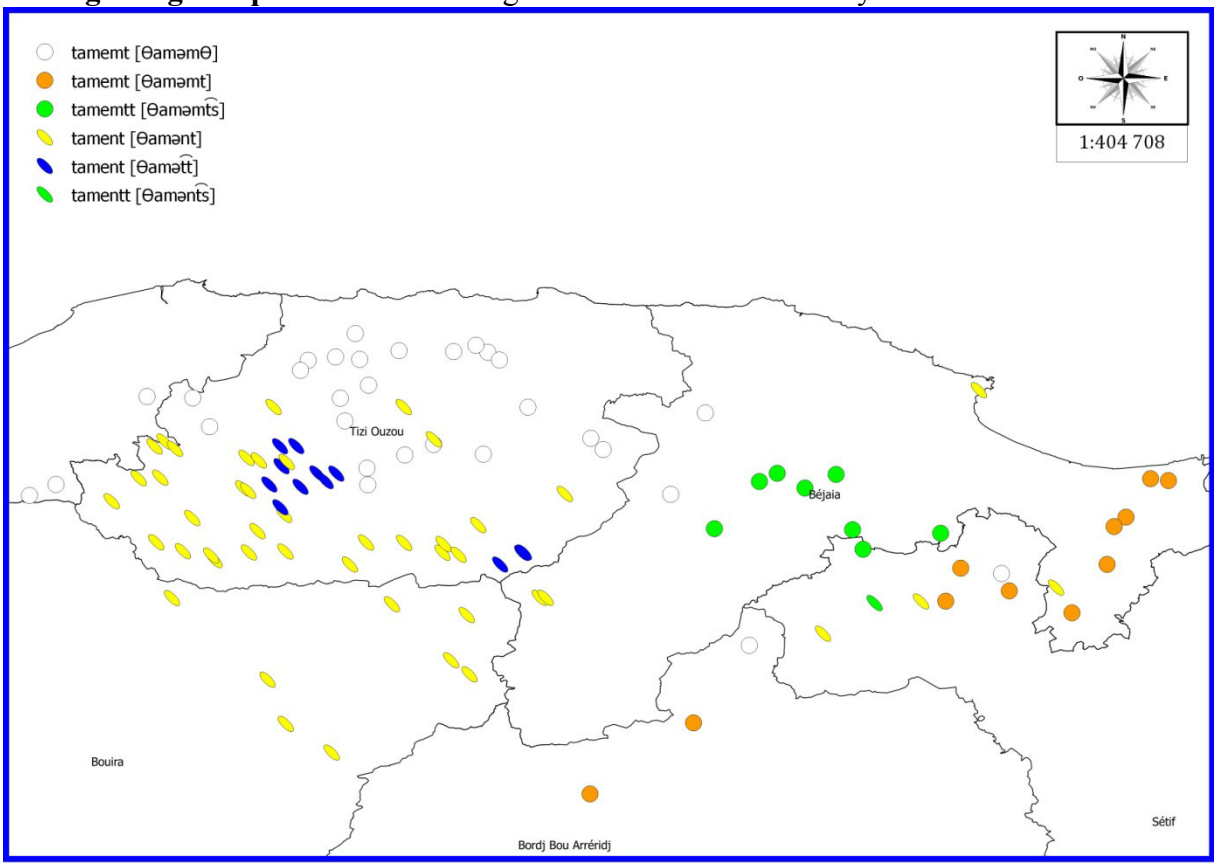

En kabyle, « le miel » est désigné partout par un terme au féminin à initiale la dentale spirante [**ϴ**]. Le terme est formé sur la base bilitère **MN** et connait des variations phonétiques très remarquables. La consonne radicale à dentale [**n**] a connu une mutation phonétique vers la bilabiale [**m**] dans les localités de l'extrême est de la Kabylie, du centre de la wilaya de Béjaia et du nord de la wilaya de Tizi-Ouzou. Deux grandes catégories de variantes phonétiques cependant peuvent être dégagées :

La première catégorie : renferme les variantes à nasale, bilabiale [**m**]. Cette catégorie, regroupe les variantes suivantes :

a- [**θaməmθ**] : employée dans les localités du centre et du nord de la wilaya de Tizi-Ouzou, dans les localités de la wilaya de Boumerdes (points n° 98, 99 et 100), dans deux points de la wilaya de Béjaia (points n° 80 et 96), dans un point de la wilaya de Sétif (n° 107) et dans la localité du Bordj Bou-Arréridj (n° 111).

b- [**θaməm͡tt**] : rencontrée dans les localités de l'extrême est de la Kabylie (dans les points n° 88, 89, 91, 92, 93, et 94) et dans quelques localités du nord ouest de la wilaya de Sétif (points n° 104, 105 et 108), et dans deux localités de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj (points n° 109 et 110).

c- [**θaməm͡ts**] : observée dans les localités de la wilaya de Béjaia (points n° 81, 82, 83, 84, 85, 86 et 95) et dans un point de la wilaya de Sétif (point n° 102).

La deuxième catégorie : renferme les variantes à nasale, dentale [**n**]. Cette catégorie, regroupe les variantes suivantes :

a- [**θaməntˌ**] : employée dans les localités du sud de la wilaya de Tizi-Ouzou, dans les localités de la wilaya de Bouira, et dans quelques points de l'extrême est de la Kabylie (points n° 87, 90, 103 et 106).

b- [**θaməm͡tt**] : cette variante marquée par la réalisation finale de la dentale tendue [**t͡t**] issue d'une assimilation de la nasale [**n**] et de la dentale occlusive [**t**] (marque finale du féminin). Elle est rencontrée dans les localités de la wilaya de Tizi-Ouzou (points n° 18, 19, 22, 24, 26, 27, 28, 29, 56 et 57).

c- [**θaməm͡ts**] **:** cette variante très marginale est rencontrée dans la localité d'Ighboulyen (point n° 101). Dans quelques parlers berbères, en touareg : **tâment** « miel végétal » ; en berbère de Touat : **tamemč** « miel » (BASSET R., 1894 : 07) ; en ghadamsi : **tamimt** (LANFRY J., 1968 : 22).

Carte géolinguistique n° 90 : Les désignations de « l'œuf » en kabyle

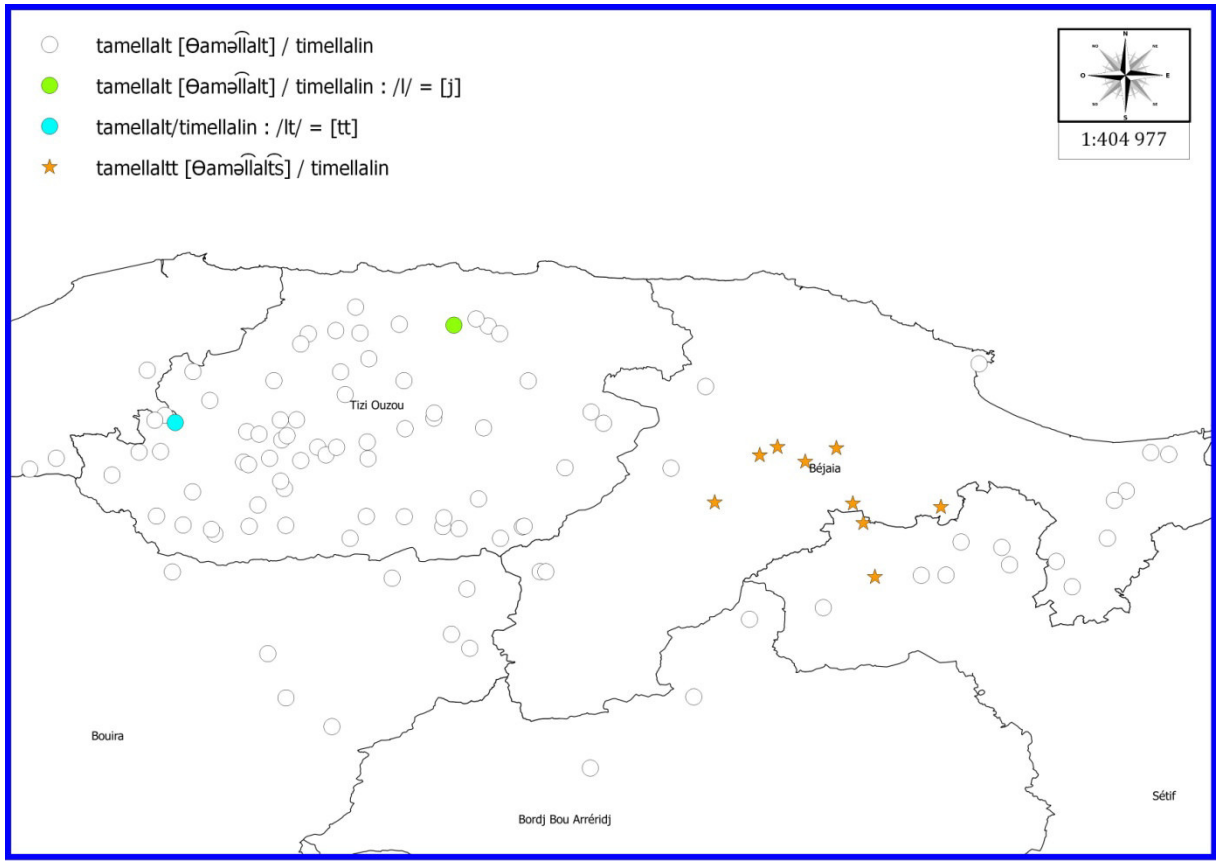

Partout, en kabyle, « l'œuf » est désigné par un même terme (au féminin) issu de la base **ML** qui a fourni le verbe **imlul** « être blanc, devenir blanc » avec des nuances phonétiques remarquables résultant des mutations phonique et/ou d'assimilation progressive. Voici donc les variantes rencontrées en kabyle :

[**θaməl͡lalt**], très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle.

[**θaməl͡lal͡ts**], le deuxième élément du féminin se réalise comme une affriquée [**t͡s**], observée dans la zone orientale de la Kabylie (points n° 81, 8, 83, 84, 85, 86, 95, 101, 102) ;

[**θaməl͡lat͡t**], où la séquence /**lt**/ connait une assimilation progressive et se réalise [**t͡t**], est employée dans la localité d'Ibouhrene (point n° 05). [

Le pluriel **timellalin** variante [**θiməl͡lajin**] est, partout, externe (obtenu par suffixation de **-in** au singulier).

À travers les dialectes berbères, l'œuf est désigné par au moins trois termes. Ainsi, si le rifain dérivent leur appellation, **tamellalt** du verbe **imlul** « être blanc », le chleuh et le chaoui emploient **taglayt**, mot désignant aussi le testicule et employé exclusivement dans ce sens dans les parlers du Maroc central et en kabyle etc. À Ahl Al Ksar –Bouira (point n° 72), **igellayen** désigne « testicules », **tigellayin** (diminutif du précédent).

Dans quelques dialectes berbères, le nom de « l'œuf » dérive d'un verbe signifiant « couver ».

Ainsi, en touareg : **tasedalt** « œuf » ; en ghadamsi : **tasadelt** « œuf », pluriel **tesadal** ou **təsadal** « œufs », *izzebzer tesadal* « il épluche des œufs (durs)» (LANFRY J., 1968, pages. 35 et 66) ; en mozabite : **tazdelt** « œuf ». Dans les autres dialectes berbères, à l'instar du kabyle, c'est la racine **ML** qui a fourni le nom de l'œuf. En rifain : **tamellalt**, **tameğğart**, pl. **timellalin**, **timeğğarin** « blanche, œuf » ; en chaoui : **tamellalt**, pl. **timellalin** « blanche, œuf, p. ext. testicule » ; **tamellalt**, pl. **timellalin** « œuf » ; à Haraoua : **tamellalt** [**ϴaməl͡lalt**] « œuf », pour **tamellalt** [**ϴaməl͡lalϴ**] (BASSET R., 1894 : 08) ; (Pour plus de détail sur la racine **ML**, voir HADDADOU, 2003, p.460, 640 et 641).

Carte géolinguistique n° 91 : Les désignations du « sel » en kabyle

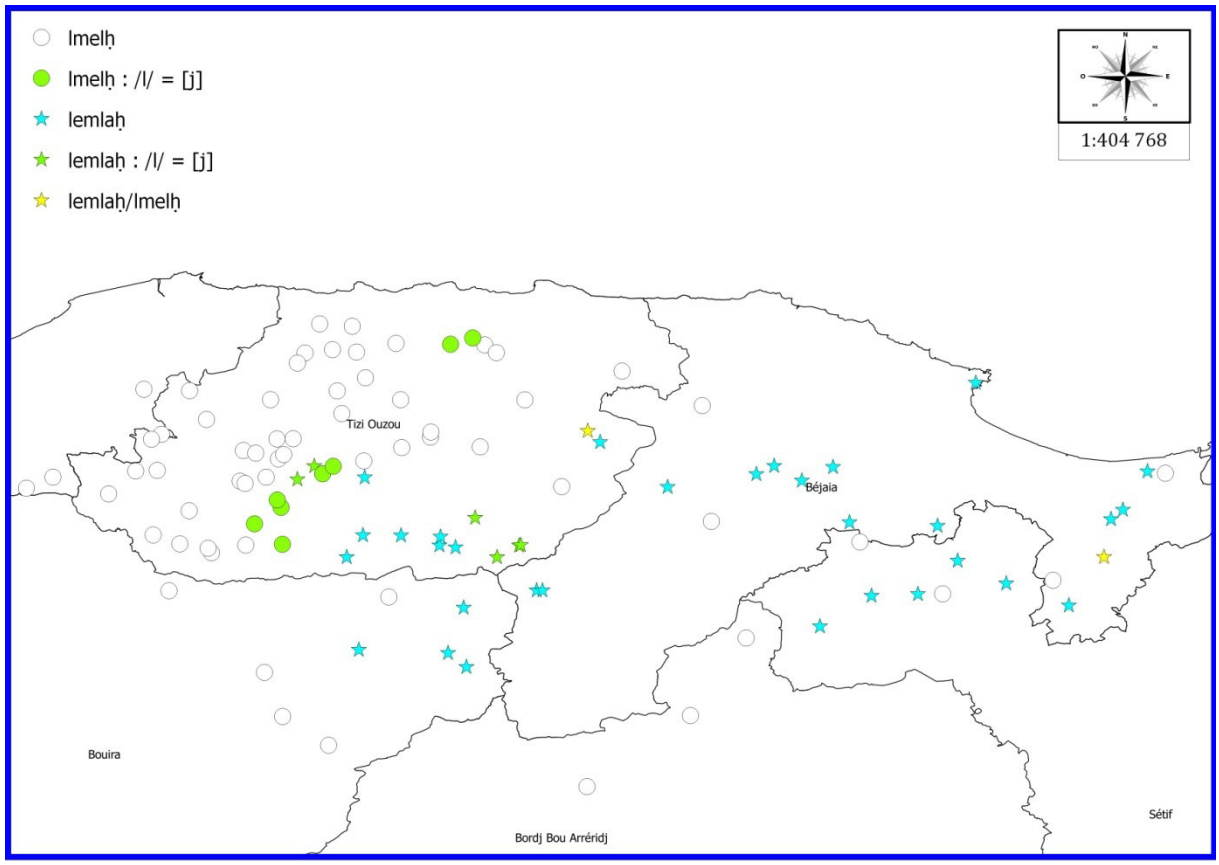

Le sel est désigné en kabyle par un emprunt à l'arabe. Les variantes rencontrées sont : **lmelḥ**, [**jməjh**] ; **lemlaḥ**, [**jəmjah**]. Outre les variations phonétiques du [**l**] qui sont déjà mentionnées dans les exemples précédents, l'emprunt apparait sous deux formes à travers les parlers kabyles :

1°- la forme **lmelḥ** (avec article ''**l**'' et sans aucune modification morphologique) est rencontrée dans les parlers de la zone de l'extrême occidentale et occidental ;

2°- la forme **lemlaḥ** (avec article ''**l**'' et apparition de la voyelle ''**a**'' à la dernière syllabe du mot) est employée dans la zone de l'extrême orientale et oriental, et dans quelques localités

du sud de la Wilaya de Tizi-Ouzou et du nord est de la wilaya de Bouira. Deux variantes sont employées concurremment **lemlaḥ** et **lmelḥ** à Tifrit-n-At Ou Malek (point n° 63) et Ath-Laziz (point n° 89). En chleuh et en chaoui : **tisent** ;

Carte géolinguistique n° 92 : Les désignations de « la semoule » en kabyle

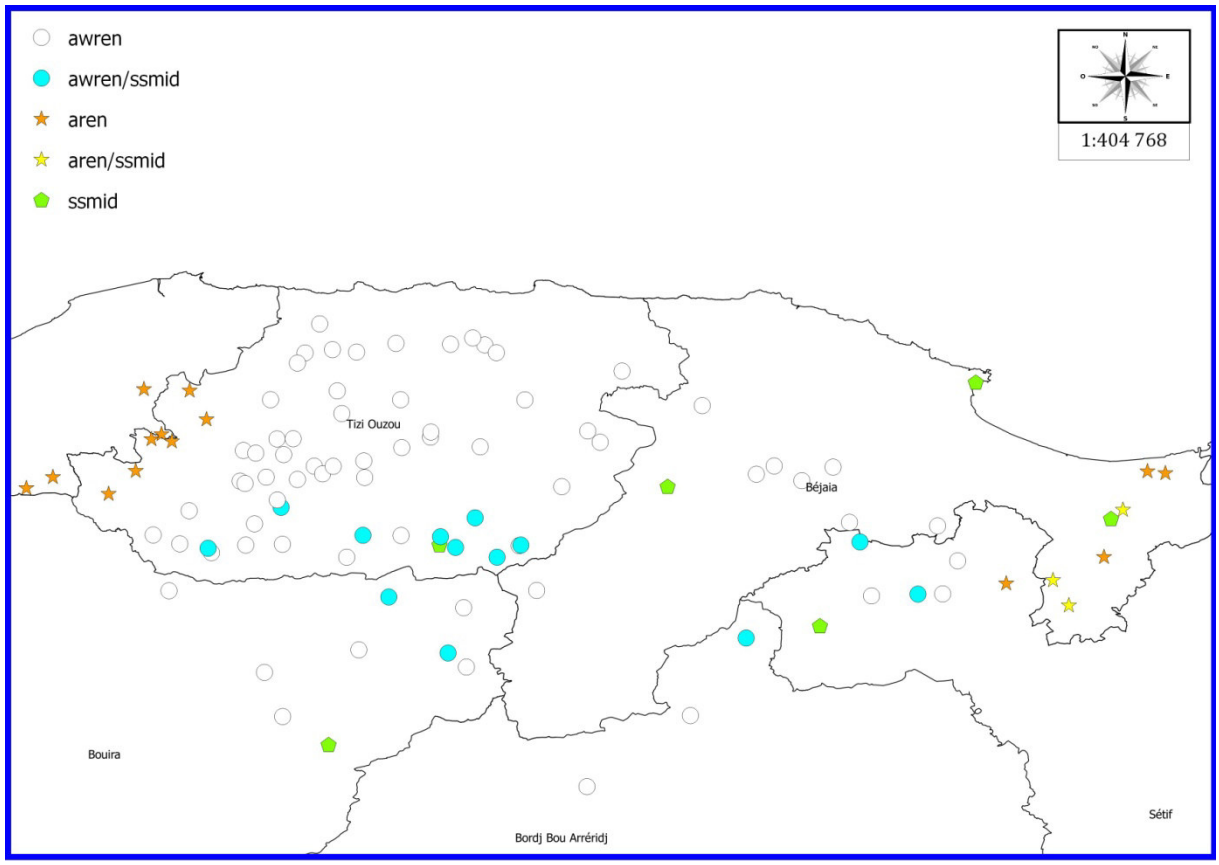

Mis à part l'emprunt à l'arabe **ssmid** [**s͡smið**] qui a substitué ou concurrence le terme d'origine berbère dans certaines localités de la Kabylie, les termes par lesquels on désigne « la semoule » à travers les parlers kabyles sont très proches. Deux variantes lexicales employées : **awren**, **aren**. La variante **aren** a, sans doute, subi une chute de la consonne radicale ''**w**''.

En kabyle, on utilise **iwzan** (pl.) **iwzi** (forme rare) pour désigner « grosse semoule, farine grossièrement moulue », **tiwzitt** « bouillie épaisse de semoule ».

Hormis le touareg qui emploie le mot **eğel**, à rattacher à **tağella** signifiant « farine », dans les autres dialectes, on dispose les termes communs très proches :

awern, aren « farine » (Siw, Nef) ; **aren** « farine », par extension « pollen » (Wrg, Mzb) ; **awern**, **aggʷern**, **aren** « farine, semoule fine » (MC) ; **aggʷern** « semoule fine » (Chl) ; **aren** « farine » (Skn, Snd, Rif, Cha) ; **abern**, pl. **berniwen** « farine » (Ghd). (Pour plus de détail sur la racine **WRN**/**HRN**, voir HADDADOU, 2003 : 347 et 348, et 740).

La farine grossièrement moulue a la même dénomination dans quelques dialectes : **-iwzan**, plssg « farine granulée, semoule de blé » (Mzb) ; **iwzan**, plssg « farine granulée, brouet de grumeaux » (Wrg) ; **iwezz**, pl. **iwzan** « gros grain de semoule, farine grossièrement moulue, grain de couscous » (MC).

Les désignations de « la viande » en kabyle

Partout en kabyle, on désigne la viande par un seul terme commun **aksum** pluriel **ikʷesman / ikesman**. Le pluriel est également commun (externe, obtenu par suffixation de **-an** au singulier). À Ait-Ouaneche (point n°25) : **tamerwast**, pluriel **timerwasin** « morceau de viande *yefser* pour assécher ». Ailleurs, dans les autres dialectes berbères, hormis quelques signifiants totalement différents employés en touareg et les parlers orientaux (ghadamsi et néfousi), le même terme rencontré avec des nuances phonétiques observables. Ainsi, en touareg de l'Ahaggar : **isan**, pl. sans sing. « chair, viande », **isân**, sing. sans pl. « chair (personnes, animaux), par extension « viande, envers d'une peau » ; en ghadamsi : **aksem**, pl. **isan** « viande » ; en nefousi : **usem** « viande crue » plssg **isan** « viande cuite » ; en waregli : **aysum**, pl. **iyesman** « viande, chair » ; en mozabite : **aysum** « viande » ; en tamazight du Maroc central : **aksum**, **aysum**, pl. **ikesman**, **iyesman** « viande, chair », **taksumt**, **taysumt**, pl. **tikesmin**, **tiyesmin** « morceau de viande, muscle de l'avant-bras » ; en chleuh : **tifiyyi** « viande », **aksum** « viande (mot enfantin) » ; en rifain : **aksum**, **aysum**, pl. **ikesman**, **iyesman** « viande, chair » ; en rifain (parler de Guélàia) : **ayectum** [**ajəʃϴum**], « viande » (BASSET René, 1894, idem, P. 10) ; en chaoui : **agsum**, **aysum**, pl. **igesman**, **iyesman** « viande, chair ». (Pour plus de détail sur la racine **KSM**, voir HADDADOU, 2003, pages 348 et 349 et 615). Doubdou : **aysum**, « viande », B. Iznacen : **aytum** [**ajϴum**] « viande », A. Khalfoun : **aksum**, « viande » (BASSET R., 1894 : 07). Djerid, A. Khalfoun, Aoudjila, Syouah, Chaouia, B. Menacer ; **aksum**, « viande » ; K'çour, Djerba, Doubdou, Mzab, Gourara, Haraoua, Ouargla : **aysum**, « viande » ; Dj. Nefousa : **isan**. (BASSET René, 1894 : 08) ; **isân**, pl. sans sing. « chairs », par extension « viande, face interne d'une peau » (Trg) ; **isan**, pl. sans sing. « viande » (Nef) ; **sassa** « viande (langage enfantin) » (Mzb). (Racine **S**, HADDADOU, 2003 : 709).

Chapitre V

1°- Instruments et les objets divers ;

2°- L’univers et le temps

1°- Instruments et objets divers

Carte géolinguistique n° 93 : Les désignations de « l'aiguille » en kabyle

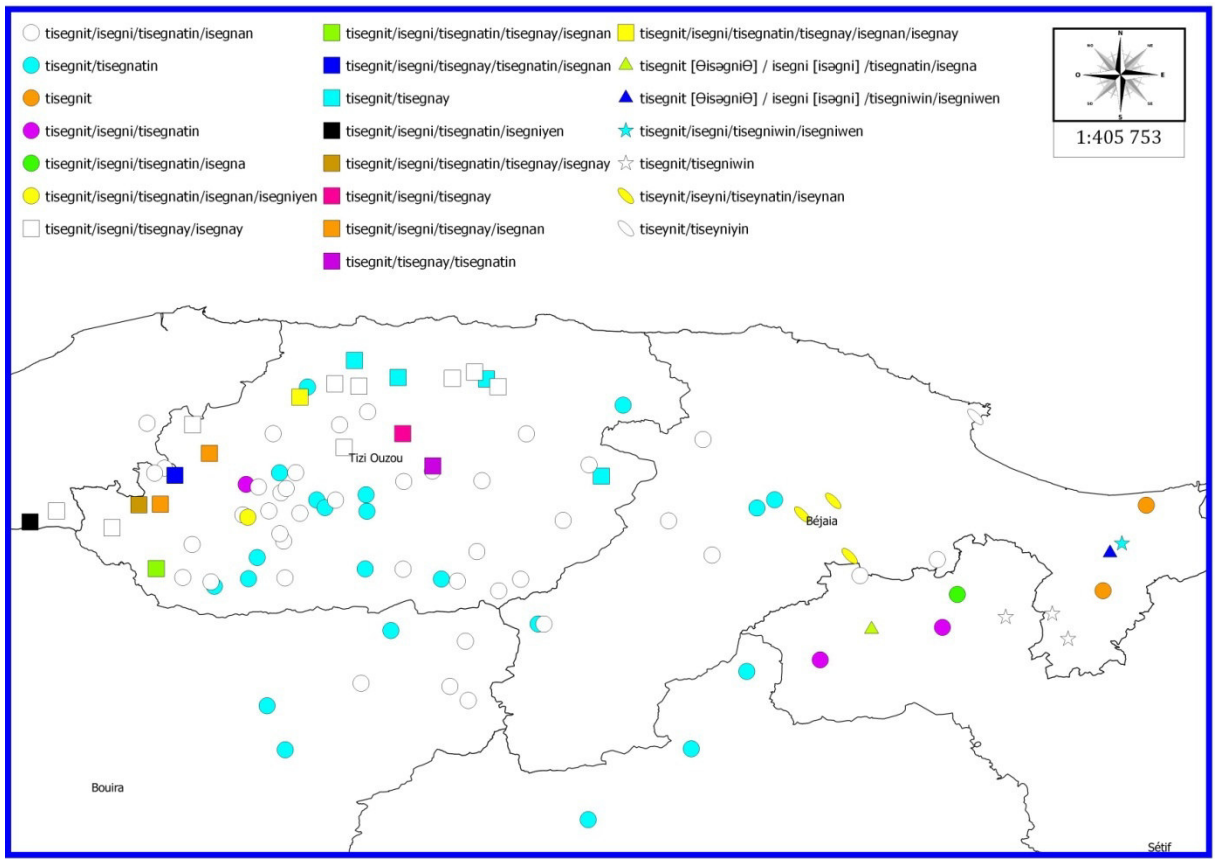

Hormis quelques variations phonétiques observées, le terme par lequel on désigne « l'aiguille » en kabyle est issu de la racine (ou de la base) **GNY**[1]. La variante la plus répandue est **tisegnit** [**θisəɣniθ**] (avec la palatale spirante [**ɣ**]) et connait plus d'extension sur l'aire kabyle. La variante **tisegnit** [**θisəgniθ**] (avec la vélaire occlusive [**g**]) est rencontrée dans deux localités de la Kabylie (points n° 91 et 101). La variante **tiseynit** (avec la palatale [**j**]) est attestée dans les localités de la zone orientale de la Kabylie (points n° 84, 85, 86 et 87). Les variations sont également rencontrées dans la formation du pluriel. Ainsi, **tisegnit** pluriel **tisegnatin** (le pluriel mixte obtenu par alternance vocalique interne ''**i**''/''**a**'' et ajout de –**in**) est très répandu sur l'aire kabyle ; **tisegnit** pluriel **tisegnay** (le pluriel interne obtenu par alternance vocalique ''**i**''/''**a**'' et ajout de ''**y**'' à la finale) est rencontré dans les localités

[1] Si la base verbale **gnu** « coudre » est substituée dans la plupart des parlers kabyles par le verbe **xaḍ**/**xiḍ**. Il est rencontré, dans un corpus sur le métier à tisser collecté, dans la localité d'Ait-Idir (point n° 27) à caractère de vestige. M.A. HADDADOU, signale qu'en kabyle la base **gnu** a fourni les dérivés suivants : **gnu** « fixer le bâton de chaîne dans le tissage », **ssegnu** « passer le fil dans les trous de l'ensouple inférieure », **issegni**, pl. **issegnan** « grosse aiguille, aiguille à tricoter » **tissegnit**, pl. **tissegnatin** « aiguille à coudre » (HADDADOU, 2003 : 583).

de la zone occidentale et extrême occidentale de la Kabylie (15 occurrences). Un pluriel externe **tisegnit** pl. **tisegniwin** (obtenu par ajout de –**win**) est observé dans les localités suivantes : (points n° 88, 90, 92 et 108). Par palatalisation, la vélaire [**γ**] a connu une mutation phonétique vers la palatale [**j**] : **tiseynit** pluriel **tiseynatin** employée dans les points n° 84, 85 et 86). La variante **tiseynit** pl. **tiseynin** attestée dans le point n° 102. Ces deux formes du pluriel **tisegnay**/**tisegnatin** sont employées concurremment dans les points suivants : n°02, 03, 05 et 34.

Si « la grosse aiguille » est désignée, en kabyle, par un terme commun **isegni**, la formation du pluriel diffère à travers les localités kabyles enquêtées. Ainsi, le pluriel **isegnan** (le pluriel mixte obtenu par alternance vocalique interne ‘’**i**’’/’’**a**’’ et ajout de –**n)** employé dans 27 localités de la Kabylie. Le pluriel **isegnay** (le pluriel mixte obtenu par alternance vocalique interne ‘’**i**’’/’’**a**’’ et insertion de ‘’**y**’’ à la finale) est rencontré dans 11 localités ;

Isegniyen (le pluriel externe obtenu par ajout de –**yen** à la finale) est observé dans deux localités de la Kabylie (points n° 17 et 98) ;

Isegna (le pluriel mixte obtenu par alternance vocalique interne ‘’**i**’’/’’**a**’’) est attesté dans deux localités de la Kabylie (points n° 101 et 105) ;

Isegniwen (le pluriel externe obtenu par ajout de –**wen**) est observé dans la localité n° 92. Le pluriel mixte **iseynan** (sing. **Iseyni**, avec la palatale [**j**]) est attesté dans les localités de la zone orientale de la Kabylie (points n° 84, 85, 86). Deux formes de pluriel sont employées concurremment dans quelques localités de la Kabylie : **isegnan**/**isegniyen** et **isegnan**/**isegnay** dans les points n° 17 et 34, respectivement. À Draa El-Gaid (Berzakh et Rehamine) (point n° 88) : **tissugla** « grande aiguille ».

Dans les autres dialectes berbères, « l'aiguille » est rendue par les termes suivants : en touareg : **tanaẓmayt** «aiguille à coudre», **tesubla** « grande aiguille de tapissier » ; à Djebel Nefousa : **tesegnit** pluriel **tesegnay** (MOTYLINSKI A. De, 1898 : 13) ; **tusebla** « grosse aiguille » (D'après W. VYCICHL dans LANFRY J., 1968, p. 81) (Nefousa) ; **tissegnit**, pl. **tissegnatin** «aiguille» (Nef) ; **tissegnit**, pl. **tissegnatin** «aiguille», **tsubla** «grande aiguille » (Wrg) ; **tiseğneft**, pl. **tisğenfiwin** «aiguille», **tsubla** «grande aiguillé» (Mzb) ; **tisegnit**, pl. **tisegna** «aiguille», **isegni**, pl. **isegna** «grosse aiguille, carrelet » (MC) ; **issegni**, pl. **issegnaten** « grosse aiguille en fer pour coudre les sacs », **tissegnit**, pl. **tissegnatin** «aiguille», **mmisugna**, pl. **id mmisugna** «grosse aiguille en acier des cordonniers», **tasmi** « petite aiguille » (Chl) ; **isegni**, pl. **isegniyen**, **isegnan** « grosse aiguille», **tisegneft**, **tiseğneft**, pl. **tisegnafin**, **tiseğnafin** «aiguille», **tisubla** « grosse aiguille » (Rif) ; **tissegnit**, pl. **tisegnatin** « aiguille à coudre », **tisubla** « grande aiguille de bourrelier » (Cha) ; **tesugnit**, pl. **tsugnaden** «

aiguille », **assegni**, pl. **essegnaden** « grosse aiguille, alêne » (Zng). (Pour plus de détail sur la racine **GNF**/**GNY**, voir HADDADOU, 2003, p. 370 et 583).

Carte géolinguistique n° 94 : Les désignations du « bât, selle » en kabyle

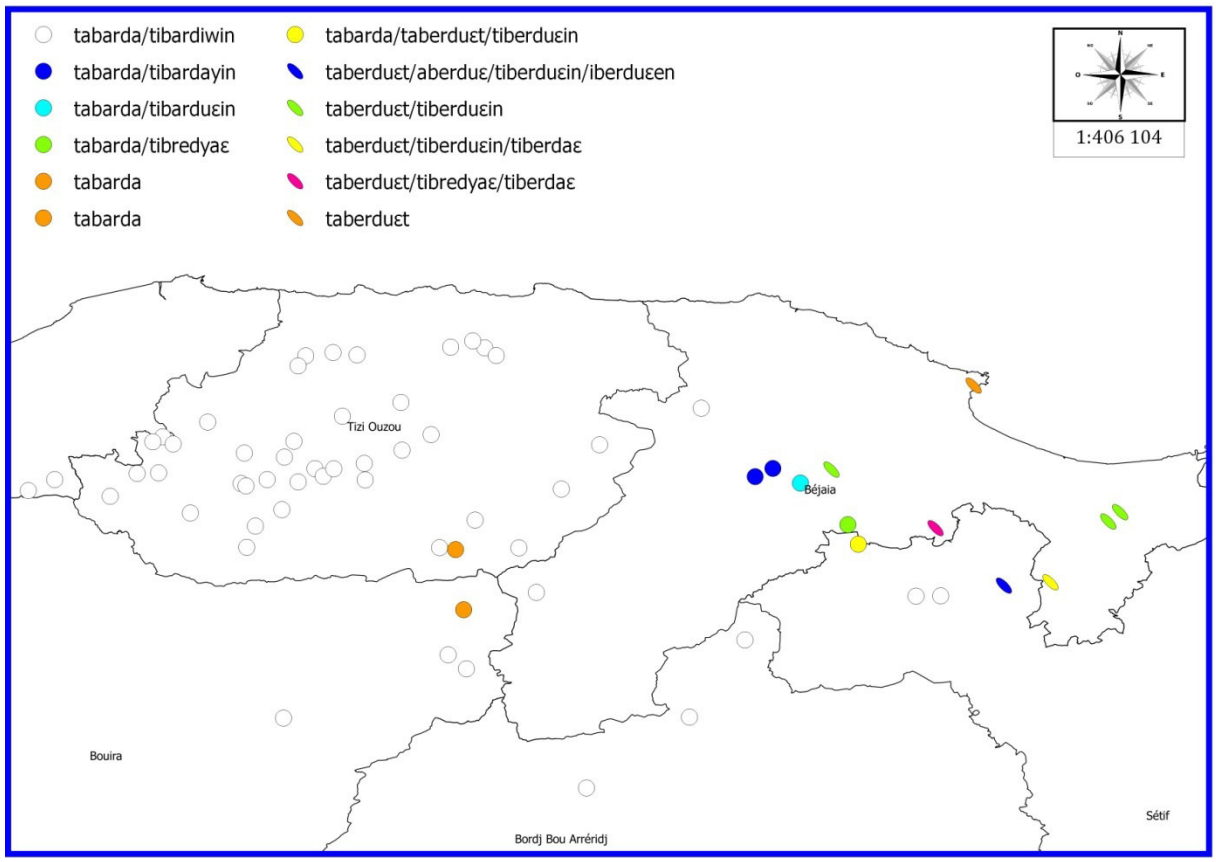

Dans la plupart des parlers kabyles, le signifié « bât (formé de morceaux de peaux assemblées), selle » est rendu par le terme **tabarda** issu de la racine **BRD**. L'expressif avec le morphème ''**ɛ**'' **tabarduɛt** pl. **tiberduɛin** ; **tibredyaɛ** ; **tiberdaɛ** est rencontré surtout dans les localités de la zone de l'extrême orientale de la Kabylie (avec 07 occurrences). La diversité de forme est rencontrée dans la formation du pluriel. Ainsi, le pluriel **tibardiwin** (pluriel mixte obtenu par alternance vocalique interne **''a**''/''**i**'' et ajout de la désinence –**win** à la finale) est très répandu et connait plus d'extension sur l'aire kabyle. Le pluriel **tibardayin** (pluriel externe obtenu par ajout de la désinence –**yin** à la finale) est employé dans les localités (points n° 82 et 83). **Tibarduɛin** (pluriel mixte obtenu par alternance vocalique interne ''**a**''/''**u**'' et ajout de la désinence –**ɛin** à la finale) est observé dans le point n° 84). **Tibredyaɛ** (pluriel particulier obtenu par alternance vocalique interne ''**a**''/''**e**'' et insertion de ''**y**'' et ''**ɛ**''). Dans la localité de (point n° 108), la forme masculine **aberduɛ** pl. **iberduɛen** est employée comme augmentatif (péjoratif). Dans les localités (points n° 90 et 95), deux pluriels sont employés concurremment : **tiberduɛin** / **tiberdaɛ** et **tibredyaɛ** / **tiberdaɛ**, respectivement.

À Tizi-Oughlad (point n°104) : **tarika** n uɛawdiw (pour cheval) et **tarikt**[2] (toponyme dans ce parler, il ressemble au bât du cheval).

Hormis le touareg qui emploie le terme **tabarde**, pl. **tibardiwen** pour désigner « couverture faite de morceaux d'étoffes de toutes sortes », nous retrouvons les mêmes termes du kabyle dans les autres dialectes berbères. Ainsi, **tabarda**, pl. **tibardiwin** « bât, selle pour âne et mulet » (Wrg) ; **tabarda**, pl. **tibardawin** « bât, selle des bêtes de somme », **abarda**, pl. **iberdiwen**, ms. **sburdu** « bâter » (MC) ; **tbarda**, pl. **tibardiwin** « bât » (Rif) ; **tabarda**, pl. **tibardiwin** « bât » (Cha). (Pour plus de détail sur la racine **BRD**, voir HADDADOU, 2003 : 529).

Carte géolinguistique n° 95 : Les désignations du « bendir, tambour » en kabyle

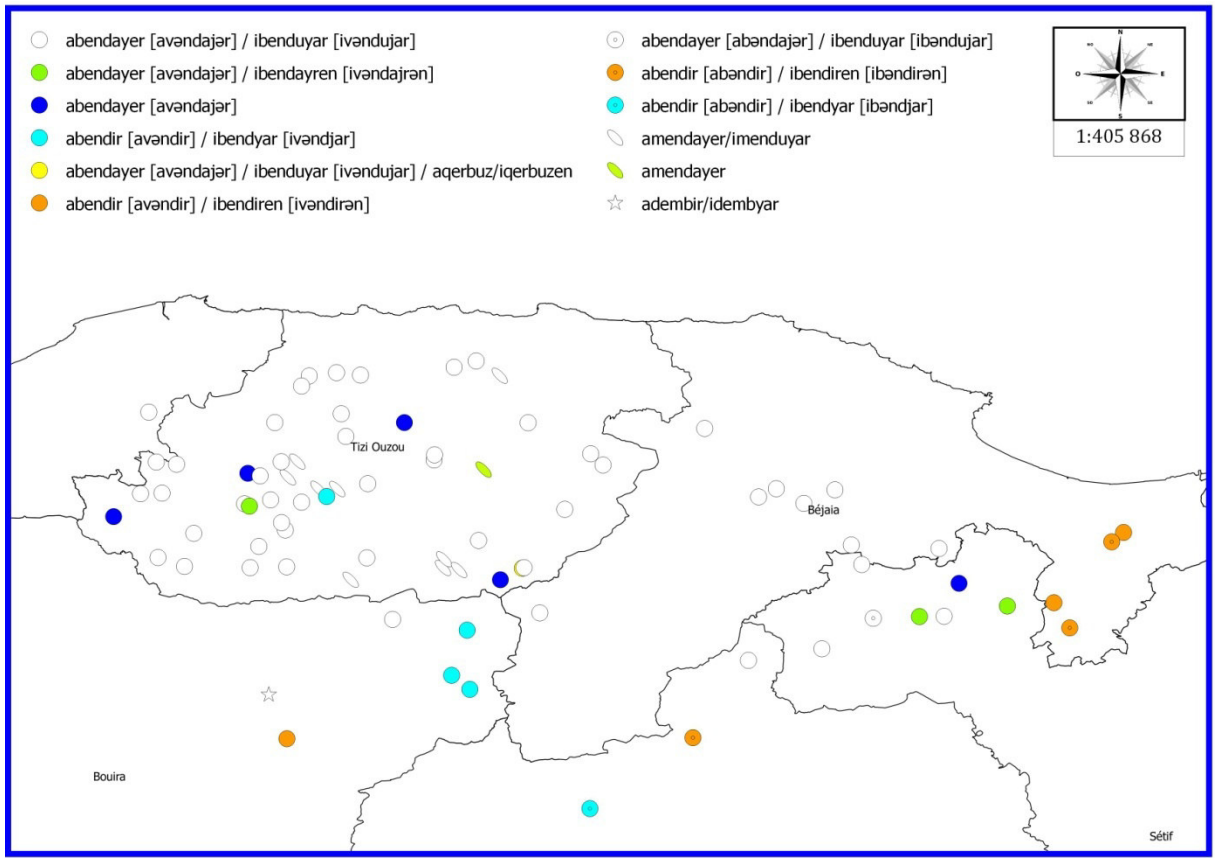

Partout en kabyle, le terme par lequel on désigne le « bendir, tambour large et plat à une seule peau (dimension d'un tamis domestique), grand tambourin à une peau tendue ordinairement sur une monture de tamis » est d'origine arabe ***el bendir***. Cet emprunt, connait diverses formes à travers nos points d'enquêtes. Au singulier, voici les variantes attestées : **abendayer**, **amendayer**, **abendir**, **adembir**. Deux grandes catégories peuvent être dégagées :

[2] ***Tarikt*** : est un toponyme dans la région d'Ait Yahia Moussa.

La première, renferme la forme **abendayer** [**avəndajər**] (avec la fricative, labiodentale, sonore [**v**]) ; elle est très répandue est connait plus d'extension sur l'aire kabyle. La variante **abendayer** [**abəndajər**] (avec la bilabiale, occlusive [**b**]) est employée à Ighboulyen (point n° 101). La labiodentale, sonore [**v**] a connu une mutation phonétique vers la bilabiale nasale [**m**] : **amendayer** [**aməndajər**], attestée dans les localités suivantes : (points n° 32, 47, 48, 51, 54). Par métathèse (ou interversion de consonnes radicales), une variante **adembir** pl. **idembyar** est attestée dans la localité d'El Asnam (point n° 71).

La deuxième, renferme la variante **abendir** [**avəndir**] pl. **ibendyar** [**ivəndjar**] (avec la fricative, labiodentale, sonore [**v**]) ; elle est attestée dans quatre localités de la Kabylie (points n° 28, 70, 75 et 76) ; la variante **abendir** [**abəndir**] (avec la bilabiale occlusive [**b**]) est employée dans les localités suivantes : points n° 88, 109 et 110.

Au pluriel également nous avons relevé quelques formes différentes. Ainsi, **abendayer** pl. **ibenduyar** (pluriel interne formé par alternance vocalique interne ‘’**a**’’/’’**u**’’ et ‘’**e**’’/’’**a**’’) est très répandu et connait plus d'extension sur l'aire kabyle (avec 51 occurrences) ; **abendayer** pl. **ibendayren** (pluriel externe obtenu par ajout du morphème –**en** à la finale) est rencontré dans les points suivants (n° 17, 103, 108) ; **abendayer** pl. **ibendyar** est attesté dans les points n° 28, 70, 75, 76, et 109 ; **amendayer** pl. **imenduyar** (pluriel interne formé par alternance vocalique interne ‘’**a**’’/’’**u**’’ et ‘’**e**’’/’’**a**’’) est observé dans les points n° 32, 47, 48, 54) ; **abendir** pl. **ibendiren** (pluriel externe obtenu par ajout du morphème –**en** à la finale) est rencontré dans les points suivants (n° 72, 88, 90, 91, 92, et 110). À Ait Aissa Ou Yahia (point n° 58), deux variantes attestées : **abendayer** / **ibenduyar** et **aqerbuz** / **iqerbuzen**. En ghadamsi,: **elbendir** (arabe), pl. **lebnader** « bendir » (LANFRY J., 1968 : 13).

2°- L'univers et le temps

Carte géolinguistique n° 96 : Les désignations de « l'an, l'année» en kabyle

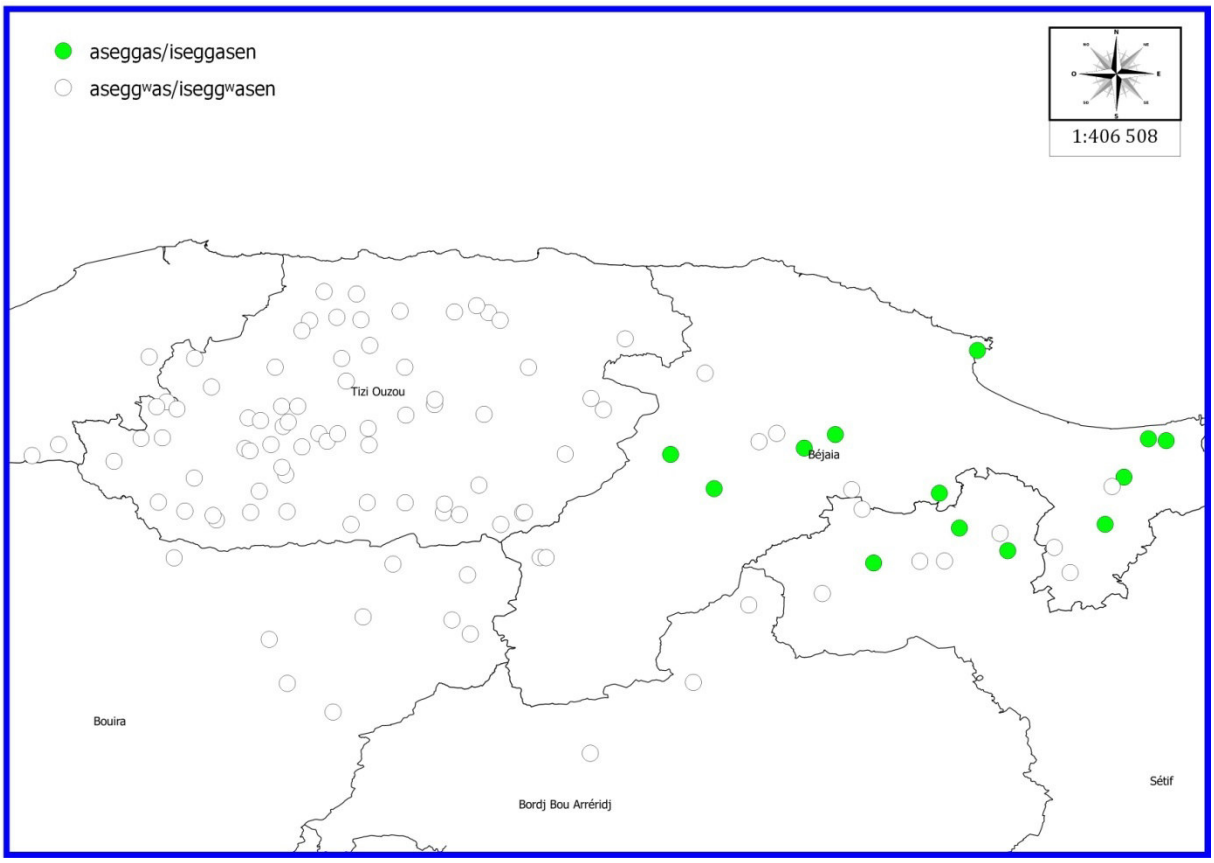

« L'an, l'année » est désigné en kabyle par un terme commun avec des variations phonétiques marquées par la labiovélarisation de la palatale tendue [**gg͡ʷ**] et son absence sur l'aire kabyle. La variante à palatale labio-vélaire tendue [**gg͡ʷ**] : **aseggʷas** pl. **iseggʷasen** est très répandue sur l'aire kabyle, elle occupe cependant les zones occidentale et extrême occidentale de la Kabylie (avec 96 occurrences). La variante à palato-vélaire tendue [**gg͡**] : **aseggas** pl. **iseggasen** est rencontrée dans quelques localités de la zone orientale et de l'extrême oriental de la Kabylie (avec 13 occurrences). En touareg, **aseggas** pl. **iseggasen** désigne « époque » (CORTADE, J.M., 1967 : 192). Le synthème **aseggʷas** (littéralement. *jour dans jour*), M. SERHOUAL le décompose en (nom + préposition (**deg**) + nom), formé donc de **ass** « jour » = **ggʷ** > **di**/**deg** « dans » (SERHOUAL, 2002 : VI). Nous supposons que le synthème est formé de : **as**- (morphème dérivationnel) + **awes**[3] (verbe) « payer l'impôt, verser un tribut, une

[3] En touareg, la base **WS** a également fourni les dérivés suivants : **siwes** « faire payer comme redevance annuelle, comme impôt », **aggas**, pl. **aggâsen** « fait de payer comme redevance annuelle fixe », **amâwas**, pl. **imâwâsen** « homme qui paye une redevance annuelle fixe, un tribut annuel fixe « fém. **tamâwast**, pl. **timâwâsîn** ; **tiwse**, pl. **tiwsewîn** « redevance annuelle fixe, tribut annuel fixe, impôt » **aseggas**, pl. **iseggasen** « temps, époque, moment », par extension « fois ». (Racine **WS**, voir HADDADOU M.A., 2003 : 741 et 742)

redevance annuelle ». La labio-vélaire, occlusive, tendue [**gg͡ʷ**] est issue de la tension sur la semi-voyelle [**w**].

Dans les autres dialectes berbères, le terme « année, an » est rendu par les mots suivants :

En touareg : **awétay** pluriel **iwtyân**, **selyem** « an » (CORTADE, J.M., 1967, p. 29 et 31) ; **aseggas**, pl. **iseggasen** « année, an » (Siw) ; **sugges**, pl. **iseggasen** « année » (Nef) ; **aẓggas**, pl. **iẓeggasen** « année » (Ghd) ; **aseggas**, pl. **iseggasen** « année » (Wrg, Mzb) ; **aseggʷas**, pl. **iseggʷasen** « année » (MC) ; **asuggʷas**, pl. **isuggʷasen** « année » (Chl) ; **asuggʷas**, pl. **iseggusa**, **isuggʷasen** « année » (Rif) ; **aseggʷas**, pl. **isuggʷasen** « année » (Cha) ; **acebbac** « année » (Zng) ; **iylan**, pl. sans sing. « ans, années » (Wrg, Mzb). (Racine **WS** et **YL**, HADDADOU, 2003, p. 741 et 749).

Carte géolinguistique n° 97 : Les désignations de « l'année prochaine » en kabyle

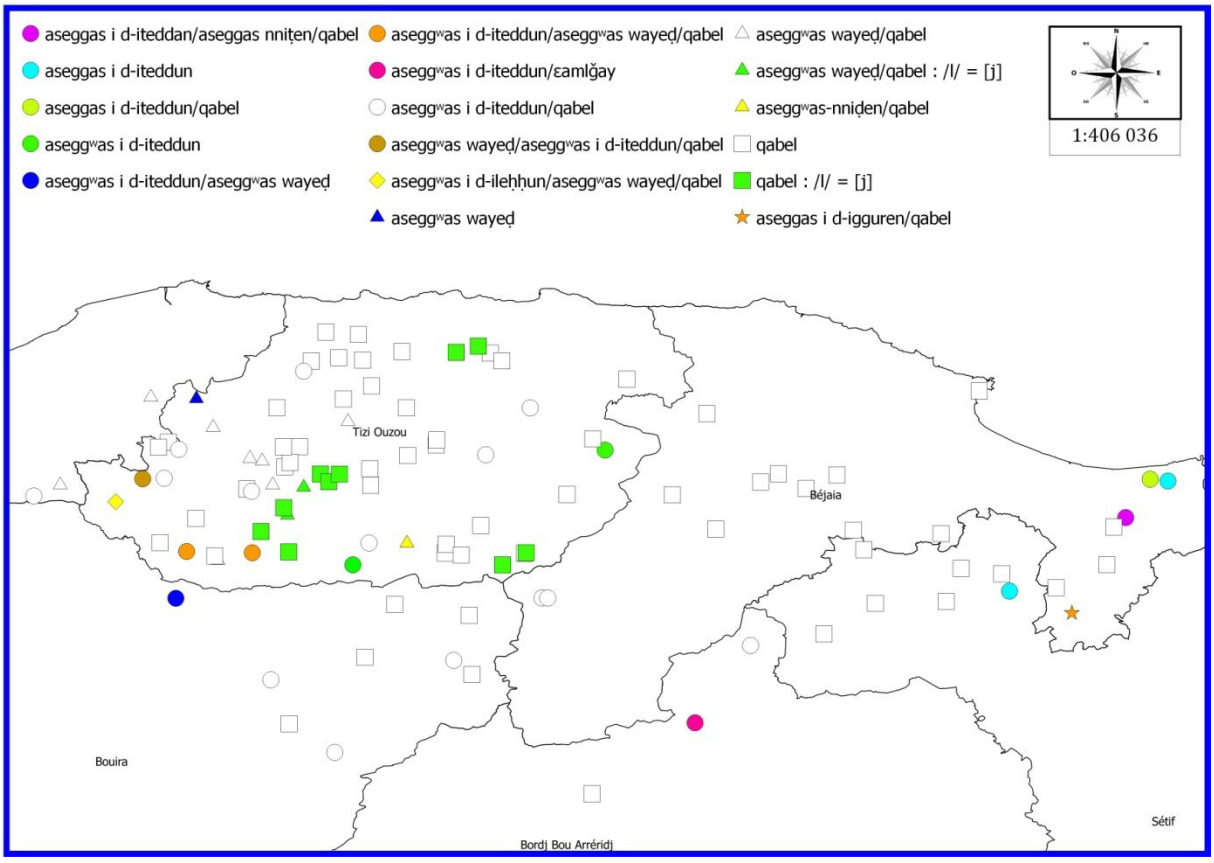

L'adverbe de temps exprimant « l'année prochaine » est désigné différemment à travers les localités kabyles enquêtées. Si, dans la plupart des points d'enquête, la variante rencontrée est **qabel** variante [**qavəj**] (avec 69 occurrences), dans les autres points, on emploie le syntagme lexicalisé : **aseggʷas nniḍen**, **aseggʷas wayeḍ**, **aseggʷas nniṭen**, **aseggʷas i d-iteddun**, **aseggʷas i d-iteddan**, **aseggʷas i d-ileḥḥun**. Dans la localité d'Azro (point n° 110), l'emprunt : **ɛamlǧay** est utilisé concurremment avec le syntagme lexicalisé (synthème) :

asegg^{w}as i d-iteddun. Les variantes (sans labio-vélarisation) : **aseggas i d-iteddun** / **aseggas nniṭen** sont employées dans les points n° 92, 93, 94 et 108. Une variante marginale **aseggas i d-igguren** est employée concurremment avec **qabel** dans la localité n° 88. Quelques localités emploient indifféremment deux variantes (25 occurrences).

En touareg : **aẓen**, **awétay wa dd-iglen**, **awétay wa dd-imâlen** « l'année prochaine » (CORTADE, J.M., 1967, p. 31) ; **imal** « futur, avenir » (Nef) ; **imal** « prochain, prochaine fois » **al imal** « à l'année prochaine » (Wrg) **imal** « l'an prochain » (Mzb) ; **imal** « l'an prochain » **al imal** « à l'année prochaine » (MC) ; **imal** « l'année prochaine » (Chl) ; **imal**, **imar** « an prochain » (Rif) ; **imal**, **al imal** « à l'année prochaine » (Cha). (Racine **ML**, voir HADDADOU, 2003 : 640).

Carte géolinguistique n° 98 : Les désignations de « l'après demain » en kabyle

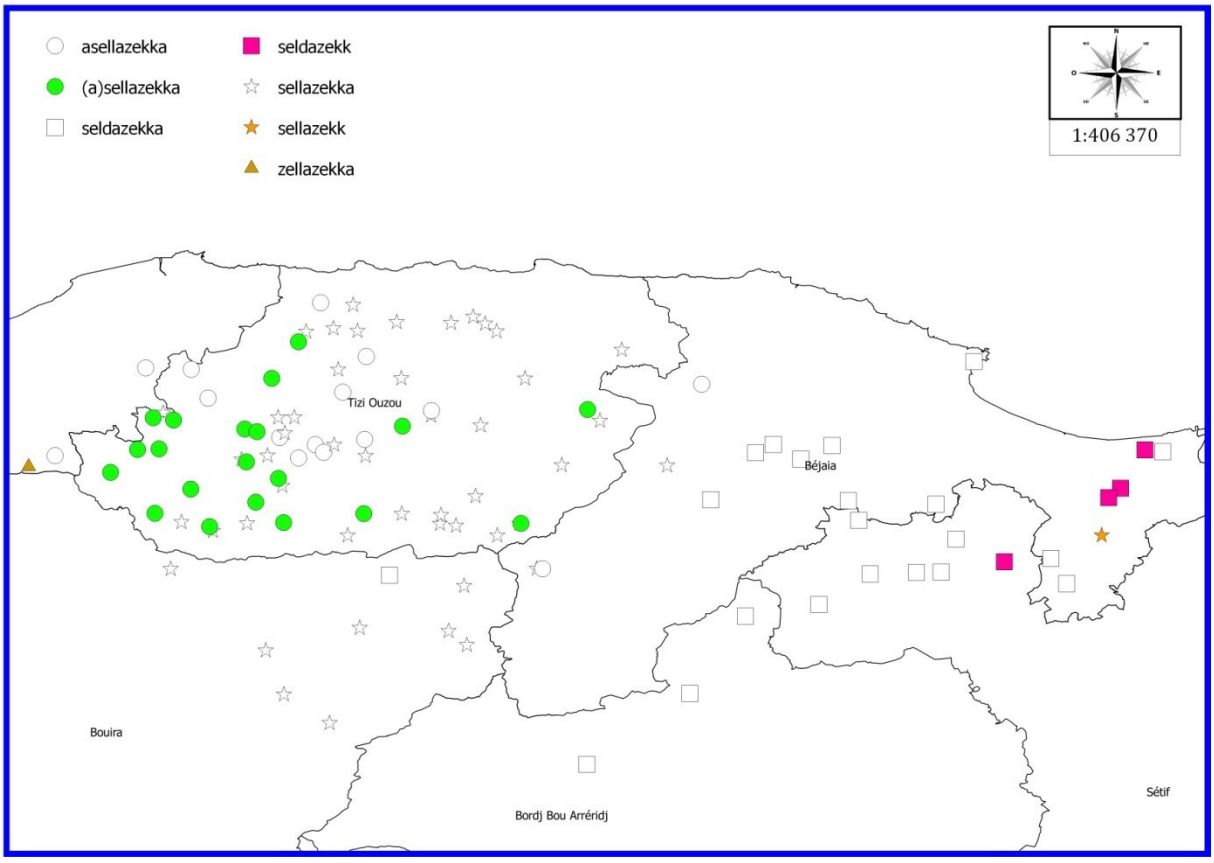

L'adverbe signifiant « après demain » est désigné par des termes très proches à travers les parlers kabyles parcourus. Les variantes rencontrées sont les suivantes :

La première catégorie, renferme les variantes **sellazekka** (avec 46 occurrences), **asellazekka** (avec 15 occurrences) ; employées dans les localités de la zone occidentale et de l'extrême occidental de la Kabylie ; la variante **(a)sellazekka** (avec 20 occurrences).

La deuxième catégorie, renferme les variantes : **seldazekka** (avec 21 occurrences) variante **seldazekk** (avec 04 occurrences), employées dans les localités de la zone orientale et de l'extrême oriental de la Kabylie ; la variante **sellazekk**, marquée par la chute de la voyelle finale est observée dans la localité de Ath-Laziz (point n° 89). Le synthème **seldazekka** peut se décomposer en : **seld** « après » + **azekka** « demain ».

La troisième catégorie, renferme les variantes : **sellazekka** variante **asellazekka** issues de l'assimilation de la séquence /**ld**/ qui aboutit à /**ll**/ ; elles sont observées dans les localités de la zone occidentale et extrême occidental de la Kabylie. Par sonorisation, la sifflante sourde [**s**] se réalise comme une sonore [**z**] : **zellazekka**, dans la localité d'Ouled Ben Doukhane (point n° 98). En touareg : **ahel-în sel tufat** « après demain » (CORTADE, J.M., 1967 : 35) ; en ghadamsi : **dalil** (LANFRY J., 1968, p. 67) ; **dalil wayiḍ** « après après demain » ; **dalil iḍin** « après après après demain » (LANFRY J., 1968, p. 67).

Carte géolinguistique n° 99 : Les désignations de « l'après l'an prochain » en kabyle

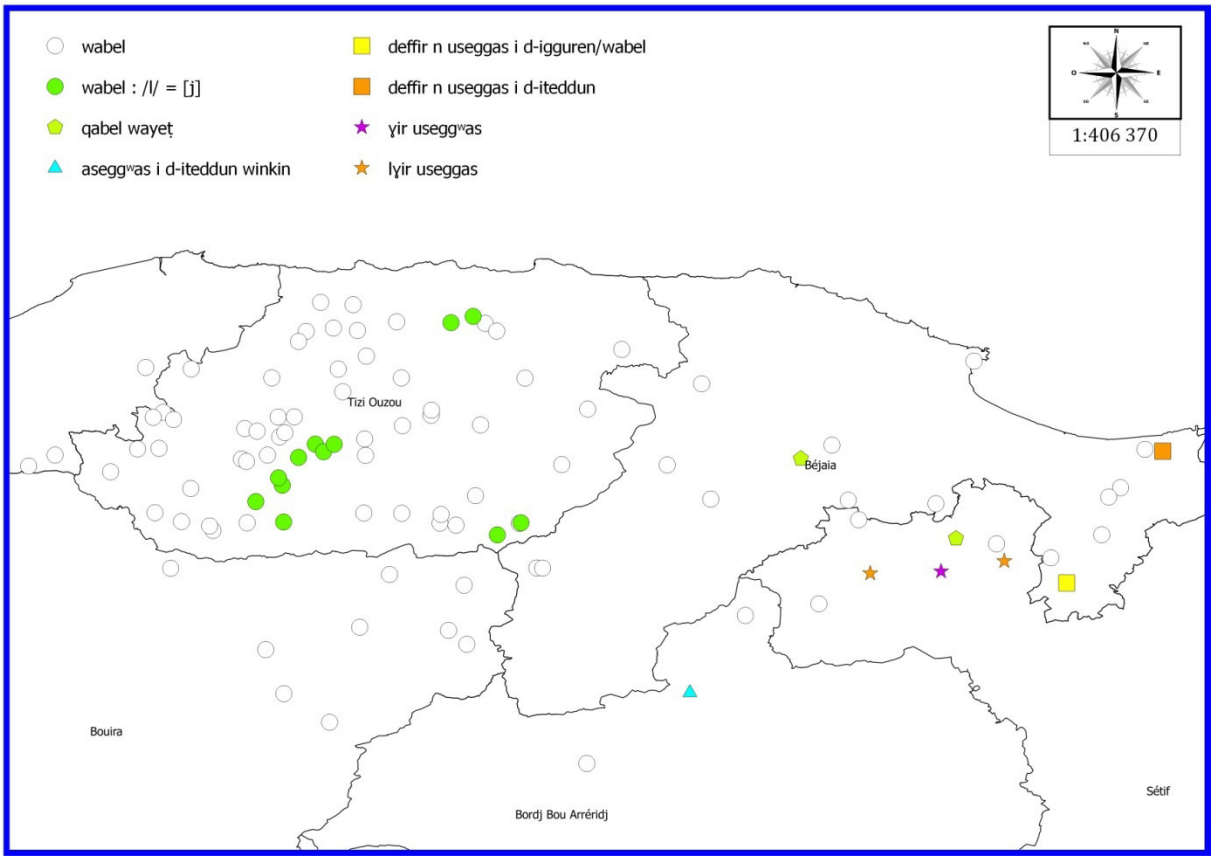

« L'après l'an prochain » est désigné différemment à travers les localités de la Kabylie parcourues. Ainsi, les variantes employées sont : **wabel** (avec 83 occurrences) variante [**wavəj**] ; elles sont très répandues et connaissent plus d'extension sur l'aire kabyle.

D'autres variantes secondaires sont rencontrées pour désigner « après l'an prochain », morphologiquement se comportent comme des syntagmes en voie de lexicalisation : **qabel wayeṭ** (littéralement : *l'an prochain autre*) observée dans les points n° 84 et 105 ; **asegg^{w}as i d-iteddun winkin** (point n° 110) ; **deffir n useggas i d-iteddun** (point n° 94) ; **ɣir usegg^{w}as** (point n° 104) ; **ɣir useggas** (points n° 101 et 108). Dans la localité n° 88, deux variantes employées concurremment : **deffir n useggas i d-igguren** / **wabel**.

Carte géolinguistique n° 100 : Les désignations d'« aujourd'hui » en kabyle

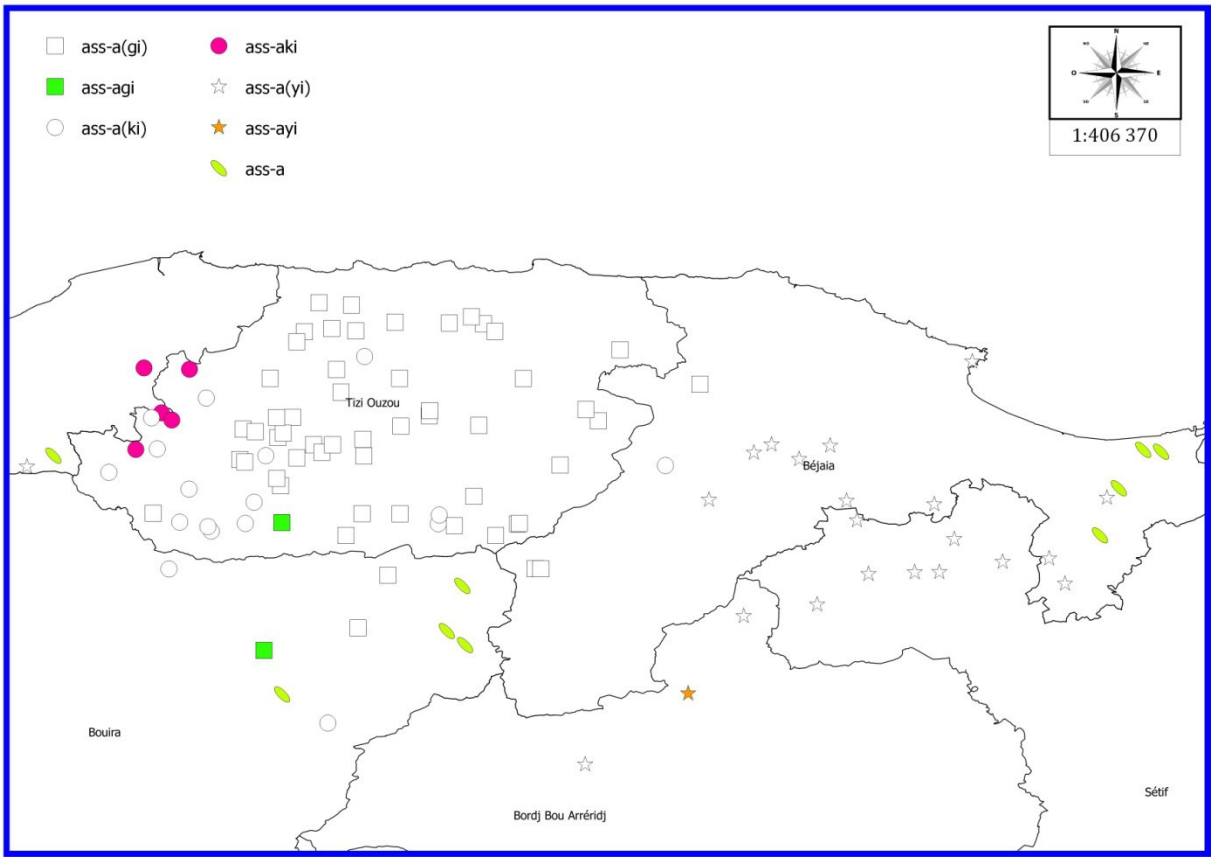

L'adverbe « aujourd'hui » est désigné, partout en kabyle, par un même synthème avec des nuances parfois phonétiques : **ass-agi** ; **ass-aki** ; **ass-ayi**. Le complexe se décompose en : **ass** « jour » et **agi**/**aki**/**ayi** « ce, cet » (forme étoffée). La forme réduite **ass-a** est commune dans toutes les localités parcourues. La variante **ass-a(gi)** (avec la vélaire occlusive sonore [**g**]) est très répandue est connait plus d'extension sur l'aire kabyle (avec 56 occurrences). Par assourdissement, la vélaire occlusive sonore [**g**] connait une mutation phonétique vers la vélaire, occlusive, sourde **[k]** : **ass-a(ki)** ; employée surtout dans les localités de la zone de l'extrême occidental de la Kabylie (avec 21 occurrences).

Par palatalisation, les vélaires occlusives sonore et sourde [**g**] et [**k**], respectivement, se réalisent comme une semi-voyelle, palatale, sonore [**j**] : **ass-a(yi)** ; est attestée dans 22 localités de la Kabylie. La forme réduite **ass-a** nous a été donnée dans 09 localités.

Dans les autres dialectes berbères, voici les termes employés : En touareg : **ahel-wareɣ** « aujourd'hui » (CORTADE, 1967 : 44) ; en ghadamsi : **aṣf-u**, **asfu** « aujourd'hui » (LANFRY J., 1968, p. 50) ; **asfa**, **asu** « aujourd'hui » (Nef) ; **ass**, pl. **ussan** «aujourd'hui », **wasa** « maintenant » (MC). (Pour plus de détail sur la racine **FW**, **WFW**, voir HADDADOU, M.A., 2003, p. 569-570).

Carte géolinguistique n° 101 : Les désignations de « l'avant l'an dernier » en kabyle

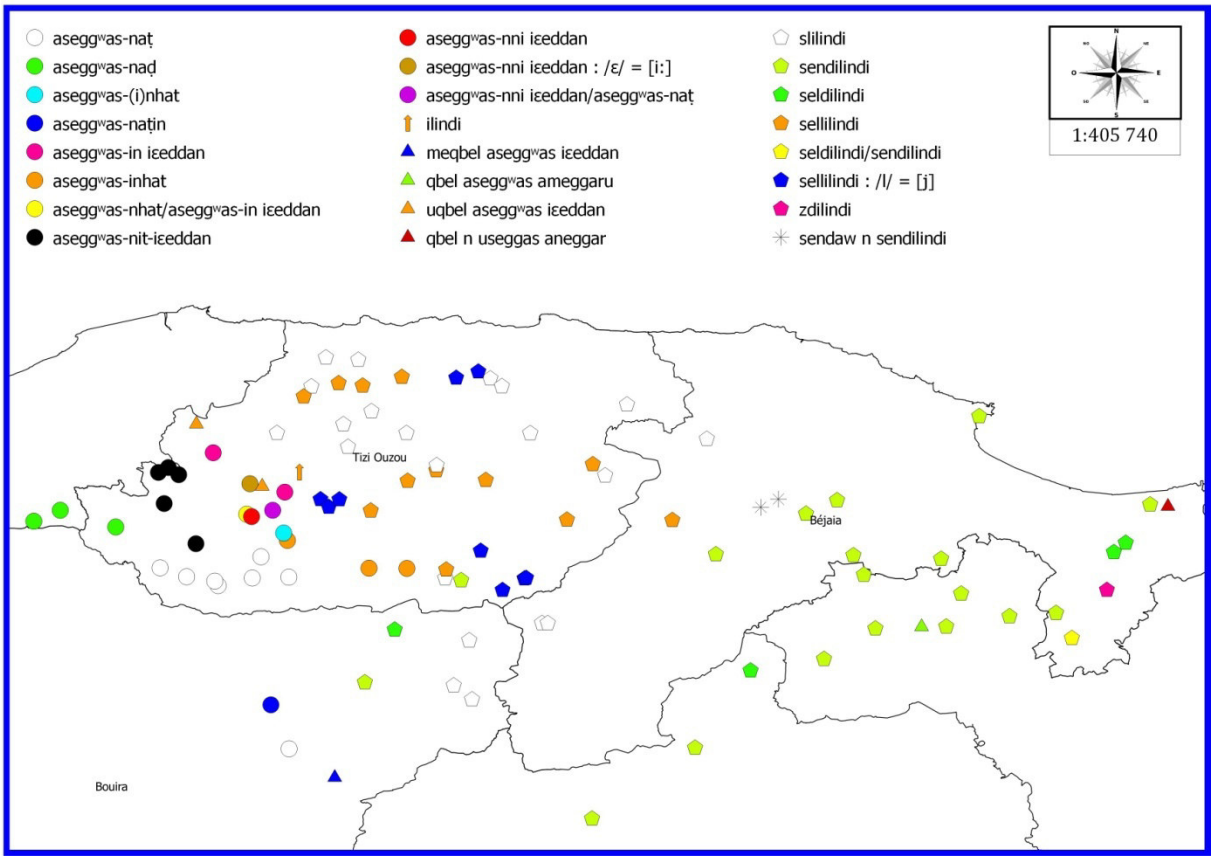

L'adverbe « avant l'an dernier », est rendu, en kabyle, par des signifiants totalement et partiellement différents. Ainsi, deux (02) catégories de variantes peuvent être dégagées :

La première catégorie, renferme les complexes lexicalisés formés sur plusieurs modèles :

a°- Nom + morphème grammatical : **asegg^{w}as-naṭ**, **asegg^{w}as-naṭin**, **asegg^{w}as-naḍ**, **asegg^{w}as-(i)nhat**, formé de : **asegg^{w}as** « an, année » + **naḍ/naṭ/naṭin /(i)nhat** « autre » (au passé) ?? ;

b°- Nom + morphème + verbe (au participe) : **asegg^{w}as-nit iɛeddan**, **asegg^{w}as-in iɛeddan**, **asegg^{w}as-nni iɛeddan**, formé de : **asegg^{w}as** « an, année » + **nit/in/nni** « en question ?? » +

iɛeddan (verbe au participe) > **ɛeddi** « passer » ; elles sont surtout employées dans les localités de la zone de l'extrême occidental de la Kabylie ;

La deuxième catégorie, renferme les variantes : **slilindi**, **sendilindi**, **seldilindi**, **sellilindi**, [**səl͡lijindi**], **zdilindi**, composées de **send** / **seld** « avant » + **ilindi**. Le terme **ilin** serait issu de la base **YL**. C'est la même base qui a fourni : **tallit**, pl.(rare) **tallitin** « moment imprécis, un instant, quelques temps », **tallit**, pl. sans sing. « mauvais temps, ciel couvert » (HADDADOU, 2003 : 749). Les séquences /**ld**/ et /**nd**/ ont connu des assimilations qui donneront lieu à [**l͡l**] tendue dans certaines localités de la Kabylie.

D'autres variantes très marginales, sous forme de complexes lexicalisés, sont également rencontrées en kabyle dans des localités très éloignées : **meqbel asegg^{w}as iɛeddan**, **qbel asegg^{w}as ameggaru**, **uqbel asegg^{w}as iɛeddan**, **qbel n useggas aneggar**.

La variante sous forme de synthème : **sendaw n sendilindi** est observée dans les localités n° 82 et 83.

Si le terme **ilindi** désigne « l'an dernier » dans plusieurs localités de la Kabylie, par glissement de sens, il est employé pour désigner « avant l'an dernier » à Ath-Mansour-Ihasnaouene (point n°22). Dans cette même localité, on emploie les termes suivants : **asegg^{w}as iɛeddan** «l'an dernier » ; **ilindi** « avant l'an dernier » ; **slilindi** « avant avant l'an dernier ».

Carte géolinguistique n° 102 : Les désignations de « l'avant-hier » en kabyle

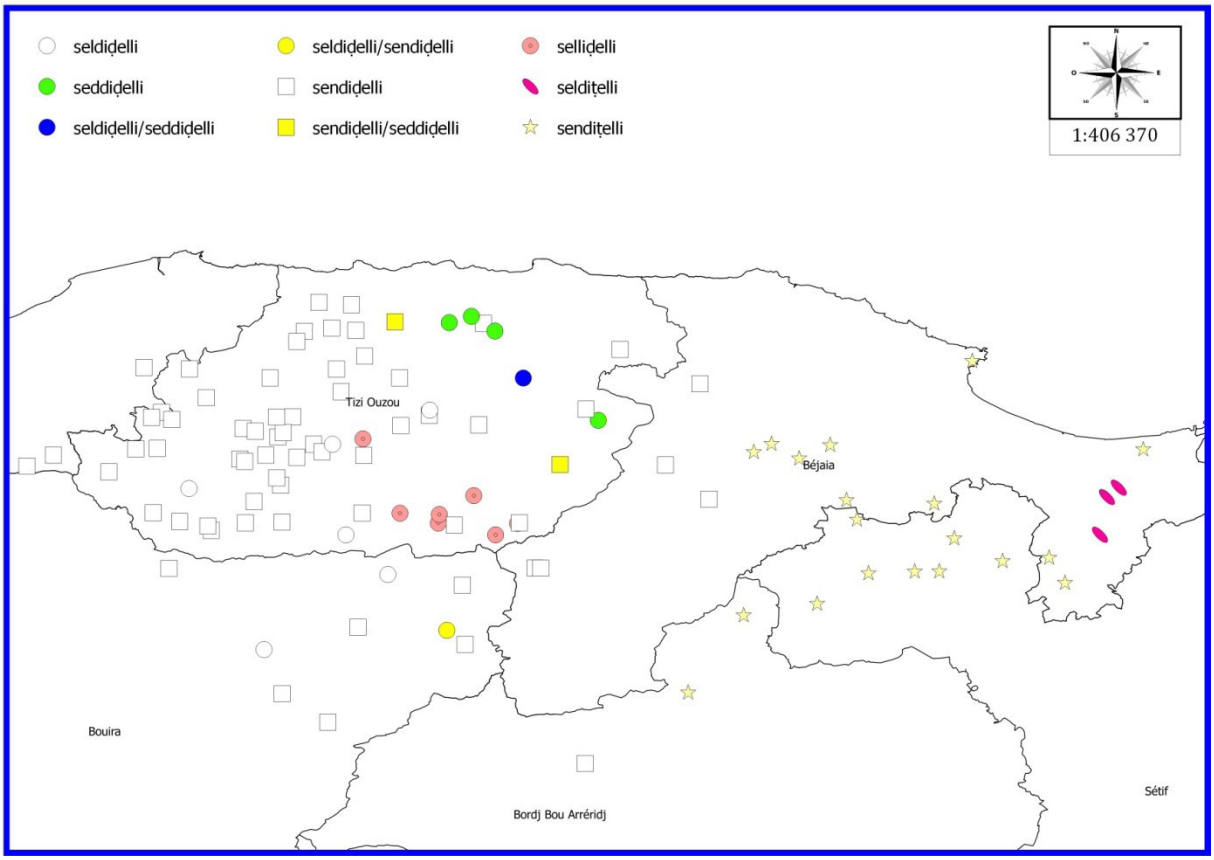

Le signifié « l'avant hier » est rendu par divers signifiants à travers les localités de la Kabylie parcourues. Voici donc les variantes employées :

La première catégorie, renferme la variante **sendiḍelli** (avec l'apico-dentale pharyngalisée sonore [**ɖ**]), elle couvre un territoire discontinu allant de la zone de l'extrême occidentale jusqu'aux localités de la zone orientale de la Kabylie ; elle est très répandue et connait plus d'expansion sur l'aire kabyle (avec 65 occurrences). La variante **sendiṭelli** (avec l'emphatique occlusive sourde [**ʈ**]) est observée surtout dans les localités de la zone orientale de la Kabylie (avec 18 occurrences) ;

La deuxième catégorie, renferme la variante **seldiḍelli** marquée par l'apico-dentale occlusive sonore [**d**] et l'apico-dentale sonore pharyngalisée [**ɖ**] est rencontrée dans quelques localités de la zone occidentale de la Kabylie (avec 06 occurrences). La variante **seldiṭelli** marquée par l'emphatique (pharyngalisée) occlusive sourde [**ʈ**] (avec 03 occurrences). Le synthème **seldiḍelli** peut se décomposer en : **seld** « avant » + **iḍelli** « hier ».

La troisième catégorie, renferme les variantes : **selliḍelli** (avec 06 occurrences) ; **seddiḍelli** (avec 04 occurrences). Ces variantes **selliḍelli** et **seddiḍelli** issues de l'assimilation de la séquence /**ld**/ qui aboutit soit à /**ll**/ soit à /**dd**/ ; elles sont observées dans quelques localités de la zone occidentale de la Kabylie.

Deux variantes employées concurremment dans quelques localités de la Kabylie : **sendiḍelli** et **seddiḍelli** sont employées dans les localités n° 62 et 43. Les varaintes **seldiḍelli** et **seddiḍelli** sont rencontrées concurremment à Ait Bouhini (point n° 61) ; **seldiḍelli** et **sendiḍelli** sont observées à Raffour (point n° 75).

En touareg : **aher-d îr sel erḍ ahel** « avant-hier » (CORTADE, J.M., 1967 : 46) ; en ghadamsi : **algem end-ibeḍ** « avant-hier » (LANFRY J., 1968, p. 06).

Carte géolinguistique n° 103 : Les désignations du terme « brouillard » en kabyle

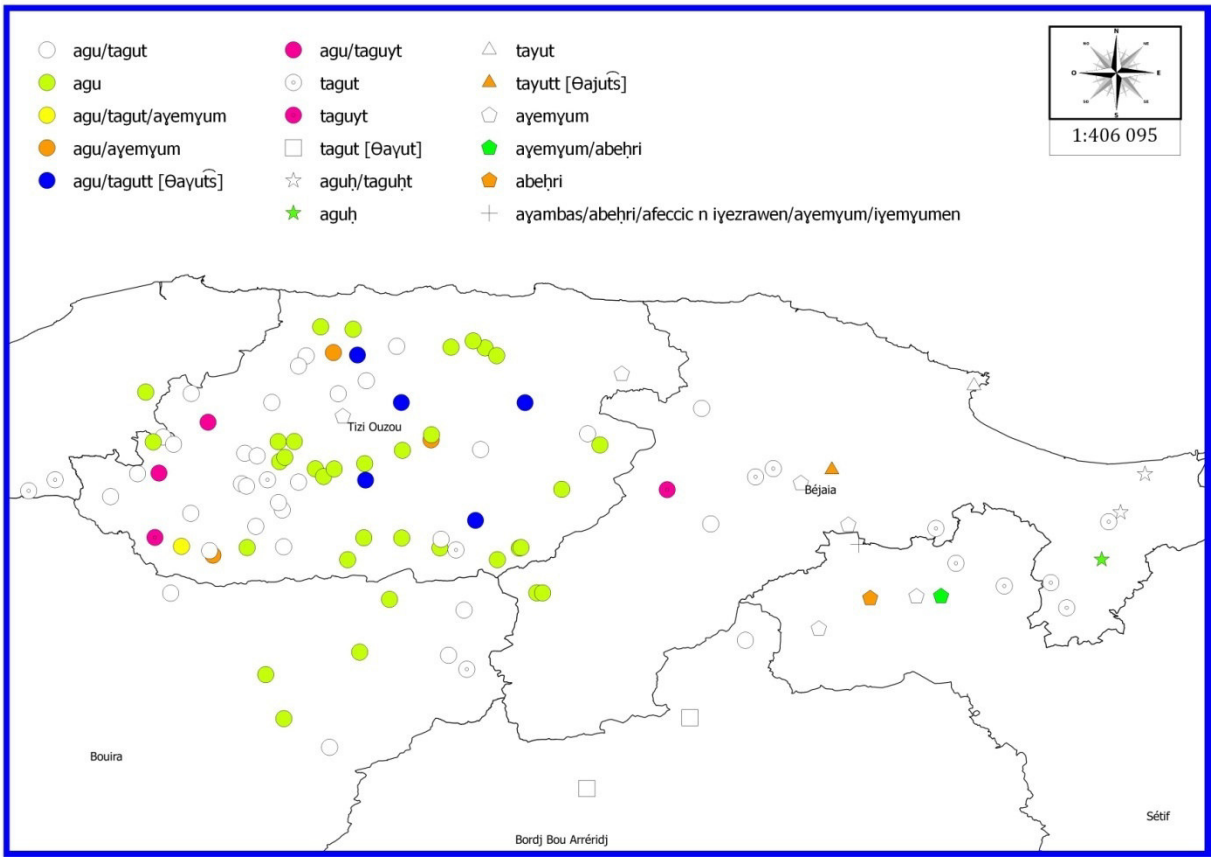

La forme féminine **tagut**, **taguyt** désigne, en kabyle, indifféremment « brouillard » et « brume ». Ainsi, **agu** (la forme masculine) étant la variante la plus répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle (avec 73 occurrences). La variante [**θaɣuθ**] (forme féminine) est rencontrée dans 13 localités. Par affrication, le deuxième élément du féminin se réalise comme une affriquée **[t͡s]**, la variante [**θaɣut͡s**] est attestée dans cinq (05) localités de la zone occidentale de la Kabylie. En kabyle : **agu**, sing. sans pl. « brouillard », **tagut**, **taguyt** (sing sans pl.) désigne également « brouillard, brume ». (HADDADOU M.A., 2003 : 595).

La variante [**θaɣut**] où le deuxième élément du féminin se réalise comme une dentale occlusive [**t**] ; elle est observée dans deux localités (points n° 109 et 110). La variante **taguyt** marquée par l'insertion de la semi-voyelle ''**y**'' est attestée dans quatre (04) localités.

Les variantes **aguḥ** (forme masculine) est attestée à Ait-Laziz (Kherrata) (point n° 89) et **taguḥt** (forme féminine) observée dans les points n° 92 et 93 (le **ḥ** est un expressif) ;

La variante **tayutt** [**θajut͡s**] : la fricative palatale [**ɣ**] a connu une mutation phonétique vers la semi-voyelle palatale sonore [**j**] dans deux localités de la zone orientale de la Kabylie (points n° 86 et 87). D'autres variantes secondaires sont également employées dans **abeḥri** (point n° 101), **aɣemɣum** (points n° 84, 85, 103, 106). Les deux variantes **aɣemɣum** et **abeḥri** sont employées concurremment à Tizi-Oughlad (point n° 104). Dans la localité n° 102, diverses variantes employées : **aɣambas / abeḥri / afeccic n yiɣezrawen / aɣemɣum**.

Dans quelques dialectes berbères, c'est le même terme rencontré en kabyle qui est employé. Ainsi, en chleuh : **tagut** « brouillard » (vent venant de la mer) (ASPINION, R., *Apprenons le berbère*, p. 18), **tagut**, pl. **tagutin** « brouillard froid avec pluie fine » ; en néfousi : **tagut** « brouillard » ; en tamazight du Maroc central : **tagg^{w}ut**, pl. **tagg^{w}utin** « brouillard, brume », par extension « tempête de neige », **agg^{w}u**, pl. **ugg^{w}uten** « brouillard très épais » ; en rifain : **tagut**, **taggut**, **tayut** « brouillard ». (Racine **HW**, HADDADOU M.A., 2003 : 595).

Carte géolinguistique n° 104 : Les désignations du « cendre » en kabyle

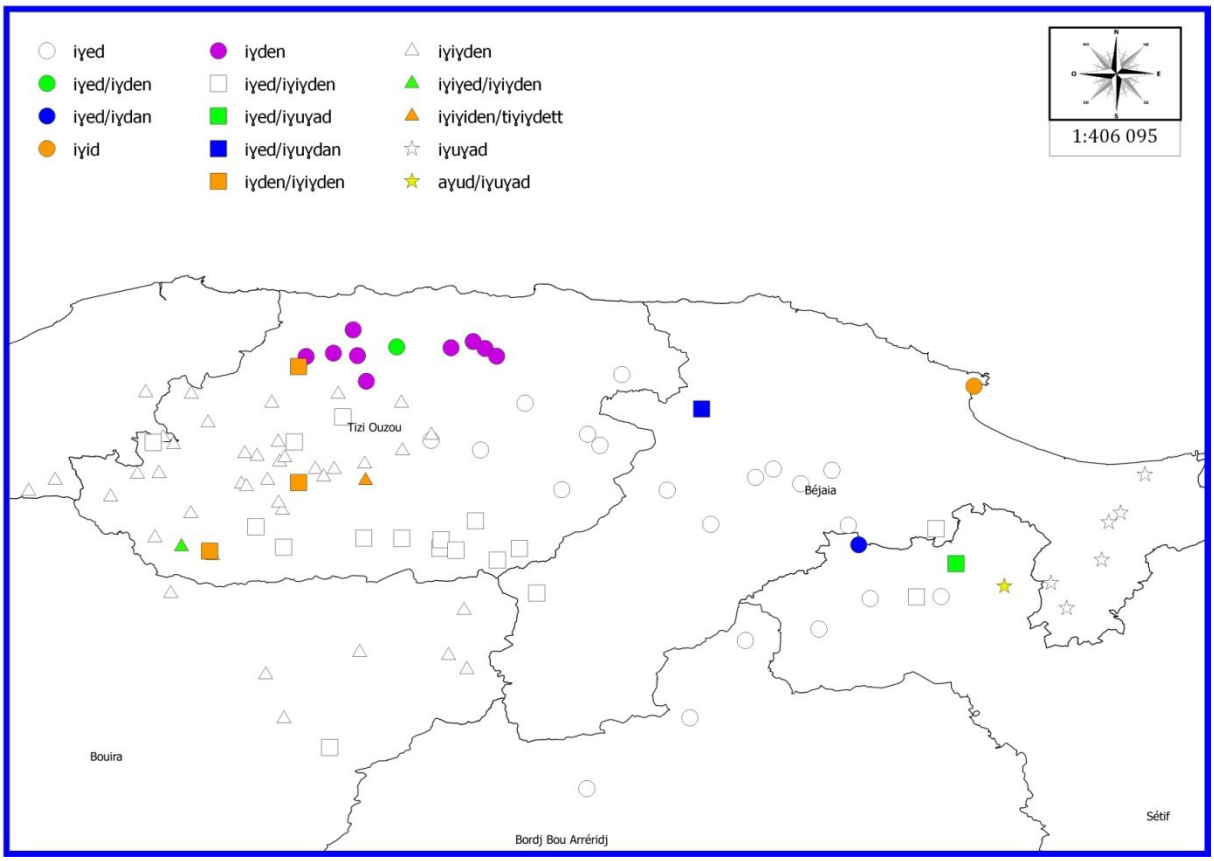

Les termes par lesquels on désigne « le cendre, cendres » sont partiellement et morphologiquement différents. Ils sont tous issus de la base **ɣD** < **qqed** « « faire des pointes

de feu, cautériser, appliquer une compresse chaude, cuire de la poterie, être cautérisé, être cuit (poterie) », par extension « être éprouvé par le malheur, tromper, duper, être trompé, être dupé ». C'est la même base qui a fourni les dérivés suivants : **imerɣiɣed** « cendres encore chaudes » (DALLET, J.M. 1981 : 730) ; **imureɣden** « endroit plein de cendres (endroit où on a cuit la poterie en laissant un tas de cendres) » employé dans la localité d'Ibouhrene (point n° 05).

Les formes relevées en kabyle, au singulier comme au pluriel, sont très diversifiées :

La variante **iɣed** (le pluriel n'a pas été donné), est employée dans les localités des zones orientale et occidentale de la Kabylie (avec 19 occurrences) ;

La variante **iɣden**, est rencontrée dans 09 localités de la zone occidentale de la Kabylie ;

La variante **iɣiɣden** (la singulier n'a pas été donné) ; est très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle (avec 38 occurrences) ;

Les variantes **iɣid** ; est attestée à Béjaia (point n° 87) ; **iɣed** pl. **iɣden** est rencontrée à Abizar (point n° 43) ; **iɣed** pl. **iɣdan** est observée à Ahfir (point n° 102) ;

La variante **iɣed** pl. **iɣiɣden** ; est rencontrée dans des localités très dispersées de la Kabylie (avec 17 occurrences) ;

La variante **iɣed** pl. **iɣuɣdan** (pluriel mixte obtenu par alternance vocalique ''**e**''/''**u**'', redoublement d'une consonne radicale et ajout du morphème ''**an**'') ; est employée dans la localité de Hallafa (point n° 96) ;

La variante **iɣden** pl. **iɣiɣden** ; est rencontrée dans trois (03) localités de la Kabylie (points n° 09, 26 et 34). La forme de pluriel **iɣden** perçue comme un singulier dans quelques localités de la zone occidentale de la Kabylie. Un phénomène similaire d'un pluriel devenu singulier[4] en berbère a été déjà souligné par André BASSET en 1932 confirmé en 1937 pour le cas de **tafednint** pluriel **tifedninin** « orteil » attesté dans les villages de la montagne des Metmata dans le sud tunisien (à Tamezrett, Zraoua, Taoujjout). (Voir également carte n° 59, les désignations du « rouge gorge » en kabyle).

La variante **iɣiɣed** pl. **iɣiɣden** ; est employée dans la localité de Bou-Ighzer (Point n° 08) ; la variante **iɣiɣiden** (forme fém. **tiɣiɣdett**) ; nous a été donnée dans la localité d'Ait-Frah (point n° 46). La variante **iɣuɣad** (pluriel sans singulier) est observée dans six (06) localités de la zone de l'extrême oriental de la Kabylie (points n° 88, 89, 90, 91, 92 et 93).

La variante **aɣud** pl. **iɣuɣad** (pluriel interne) est rencontré à Oued-Ouirane (point n° 108) ;

[4] BASSET A., « Un pluriel devenu singulier en berbère », Op. Cit. p. 19.

Dans les autres dialectes berbères, le « cendre » est désigné par les termes suivants : en ghadamsi : **iced**, pluriel **end-iced** (LANFRY J., 1968, p. 38) ; en mozabite : **iɣed** « cendre » ; en tamazight du Maroc central : **iɣed**, pl. (rare) **iɣden** « cendre, cendres » ; en chleuh : **iɣed**, sing. sans pl. « cendres » ; en rifain : **iɣed**, pl. **iɣden** « cendre, cendres » ; en chaoui : **iɣed**, pl. **iɣden** « cendre, cendres ».

Carte géolinguistique n° 105 : Les désignations du « ciel» en kabyle

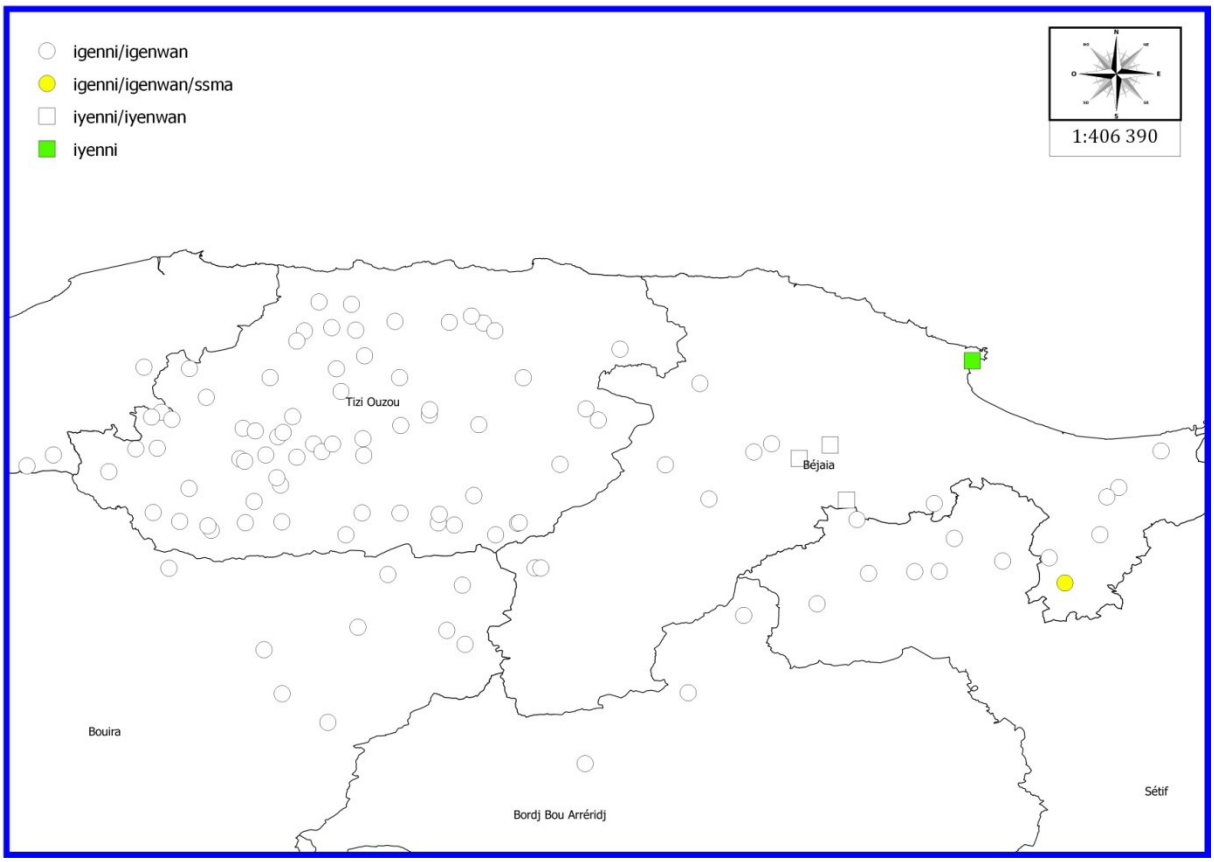

« Le ciel » est rendu, en kabyle, par le même terme issu de la base **GNW** mais avec des variantes phonétiques très remarquables. La variante **igenni** [**iɣənn͡i**] (avec la fricative palatale [**ɣ**]) pluriel **igenwan** est employée dans la quasi-totalité des points d'enquête ; la variante **iyenni** [**ijənn͡i**] (avec la semi-voyelle palatale [**j**]) pluriel **iyenwan** est rencontrée dans les localités correspondant aux n°: 84, 85, 86, et 87. Dans les localités de la zone orientale de la Kabylie, la semi-voyelle palatale [**j**] a connu une mutation phonétique vers la fricative palatale [**ɣ**]. Le signifiant **igenni**, pl. **igenwan** a aussi le sens de « ce qui est en l'air ». La base **GNW** a fourni également les dérivés : **tignewt**, pl. **tignaw** « ciel apparent », par extension « mauvais temps », **ssignew** « être couvert (temps, ciel) », **asigna**, pl. **isigna** « nuage ». Dans la localité de Berzakh (point n° 88), l'emprunt **ssma** est employé concurremment avec **igenni**.

Dans les autres dialectes berbères, « le ciel » est désigné par des termes très proches avec des nuances phonétiques très remarquables. Ainsi, en touareg : **aǧenna**, pl. **iǧennawen** « ciel », par extension « nuage, pluie » ; en ghadamsi : **ajenna**, pl. **ejnawin**, end **ajenna** « ciel » ; en mozabite : **ajenna**, pl. **ijennwan** « ciel, ce qui est au-dessus » ; en tamazight du Maroc central : **igenna**, pl. **igenwan**, **igennaten**, **ajenna**, pl. **ijenwan** « ciel », par extension « haut (par opposition à sol), air, atmosphère » (MC) ; en chleuh : **igenna**, pl. **igenwan** « ciel » ; en rifain : **iǧenna**, **ajenna**, pl. **iǧenwan**, **ijenwan** « ciel, nuage » ; en chaoui : **ajenna,** pl. **ijenwan** « ciel, atmosphère, air », **asina**, sgspl « ciel, air, atmosphère » ; en berbère de Zénaga : **genwen**, **igennwan** « cieux » (pl. sans sing.). (Pour plus de détail sur la racine **GNW**, voir HADDADOU, 2003 : 584).

Carte géolinguistique n° 106 : Les désignations de « demain» en kabyle

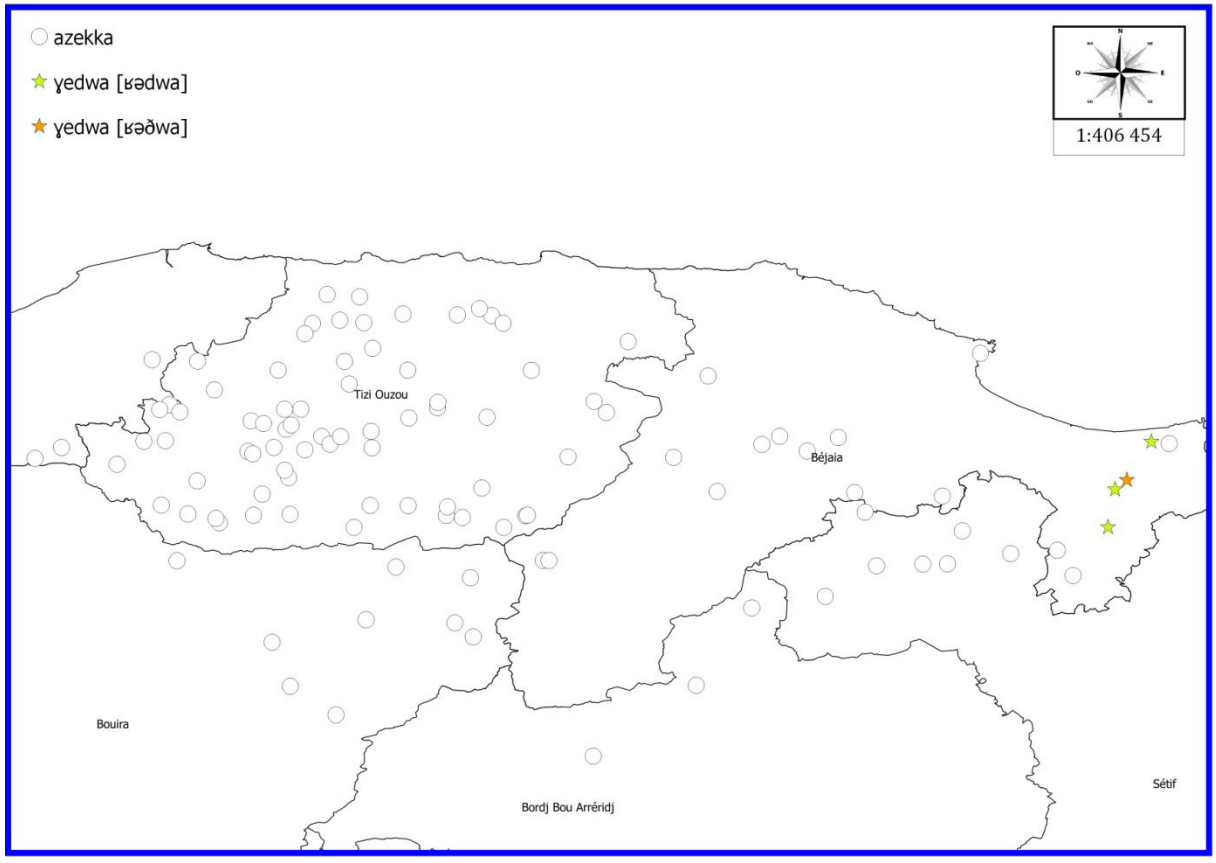

Hormis l'emprunt à l'arabe **ɣedwa** avec des variantes phonétiques [**ʁədwa**] (à occlusive [**d**] dans les localités n° : 89, 91 et 93, la variante [**ʁəðwa**] (à spirante [**ð**]) dans la localité n° 92 qui a substitué le terme de souche berbère dans la zone de l'extrême oriental de la Kabylie, l'adverbe de temps « demain » est rendu dans la quasi-totalité des points d'enquête par le signifiant **azekka**. Ce terme peut s'analyser en **ass** « jour » + **ekk** « passer » (littéralement : *le jour qui vient*). Par sonorisation, la sifflante sourde [**s**] se réalise comme une sonore [**z**].

Dans les autres dialectes berbères, le signifié « demain » est exprimé par les formes et les réalisations suivantes : en ghadamsi : **azakka** (LANFRY J., 1968, pages. 25, 49, et 67) ; en rifain : **tiwecca** [**θiwəʃ͡ʃa**] (JUSTINARD C., 1926 : 14) ; **ajakka** « lendemain, matin du lendemain », **jakka** « sommeil matinal » (tawellemt et tayert au Niger) ; **zečča** « demain » (Nef) ; **azakka**, **azekka** « demain, lendemain » (Ghd) ; **acca** « demain » (Wrg, Mzb) ; **asekka** « demain », **saskka** « matin » (MC) ; **azekka** « demain » (Chl) ; **azekka** « demain » (Rif) ; **adečča**, **azečča** « demain » (Cha). (Racine **ZK**, voir HADDADOU, 2003, p. 403 et 761) ; **tufat**, pl. **tufatin** « matin, matinée, demain, lendemain » (Trg) ; en siwi : **tafiy** « demain ». (Pour plus de détail sur la racine **FW/WFW**, voir HADDADOU, 2003 : 569-570).

Carte géolinguistique n° 107 : Les désignations de « dépôt de détritus » en kabyle

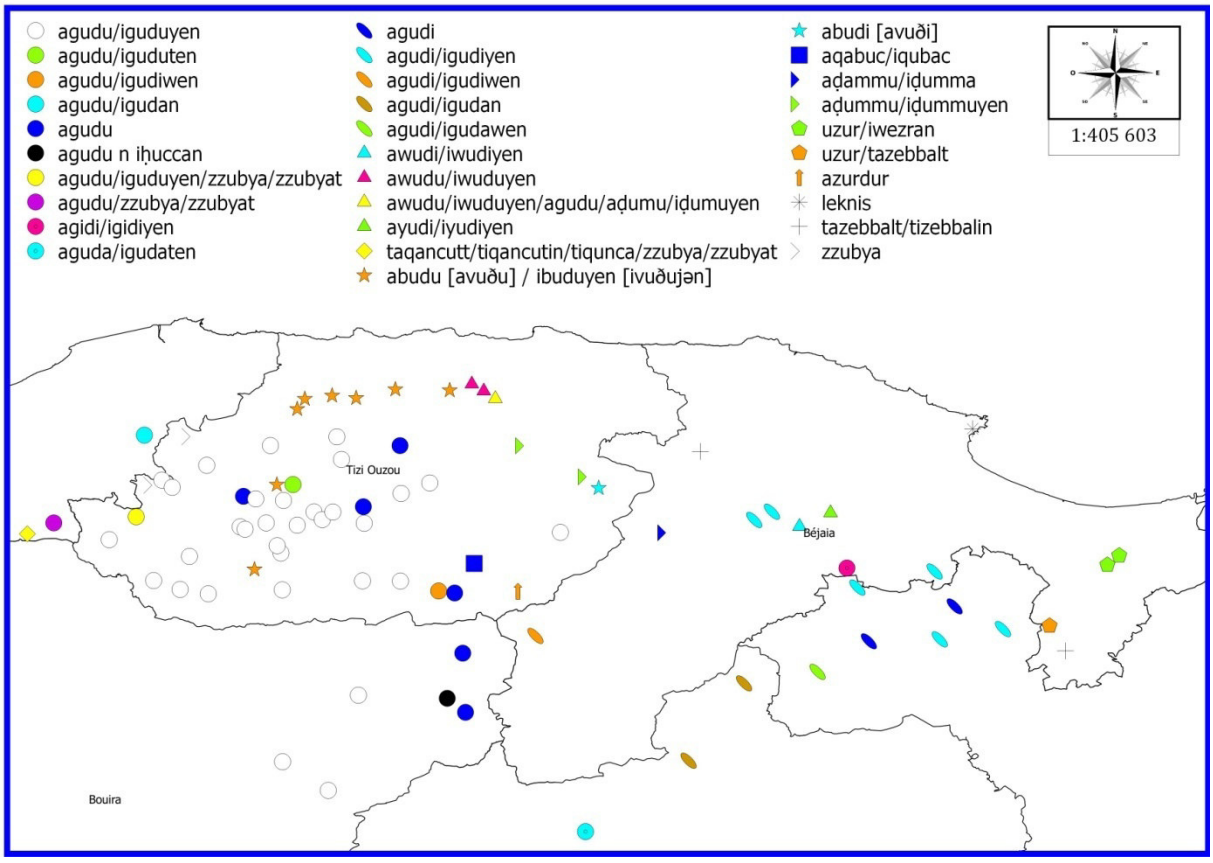

Hormis quelques formations secondaires et emprunts rencontrés sur l'aire kabyle, les termes par lesquels on désigne « le dépotoir, fumier, le dépôt de détritus » sont très diversifiés en kabyle. De nombreuses catégories peuvent être dégagées :

La première catégorie : renferme la variante **agudu** issue de la base (racine) **GDY** ou **GDW** ? avec des pluriels différents : **iguduyen**, **iguduten**, **igudiwen**, **igudan**. Elle est très répandue et employée dans les localités de la zone occidentale et sud ouest de la Kabylie. À Hallafa-

Adekkar (point n° 96), le terme **agudu** désigne « *espace réservé jadis pour faire des besoins, WC-toilettes* ».

La deuxième catégorie, renferme les variantes à palato-vélaire spirante [**ɣ**] **agudi** (schème ***ac1uc2u***) issue de la racine **GDY** ou **GDW** ? avec des pluriels différents : **igudiyen**, **igudiwen**, **igudan**, **igudawen**. Elle est observée surtout dans la zone sud-est de la Kabylie.

La troisième catégorie, renferme la variante à semi-voyelle [**w**] : **awudi** pl. **iwudiyen** ; elle est très dispersée sur l'aire kabyle. Elle est employée à Tighilt (point n° 84) ; la variante **awudu** pl. **iwuduyen** observée dans les localités n° 65 et 66 ; la variante à palatale [**j**] : **ayudi** pl. **iyudiyen** est attestée à Bou Ouchene (point n° 86).

La quatrième catégorie, renferme les variantes **agidi** (schème ***ac1ic2i***) pl. **igidiyen** employée dans la localité de Tifritine (point n° 85) / **aguda** (schème ***ac1uc2a***) pl. **igudaten** utilisée dans la localité de Oulad Atmane (point n° 109).

La cinquième catégorie, renferme la variante à fricative labiodentale [**v**] : **abudi** [**avuði**] pl. **ibuduyen** [**ivuðujən**], **abudi** (le pluriel n'a pas été donné) ; elle est surtout employée dans les parlers maritimes de la wilaya de Tizi-Ouzou et dans les localités n° 12 et 19.

Les autres variantes sont moins répandues en kabyle. Nous avons rencontré **aqabuc** pluriel **iqubac** attestée à Tiferdoud (point n°55), dans cette même localité, les termes : **iḥuccan**, **iḍumman** sont employés pour désigner « les ordures » ; **aḍammu** pluriel **iḍumma** employé à Louta (point n° 80), **aḍummu** pluriel **iḍummuyen** (points n° 61 et 63).

La variante **uzur** pluriel **iwezran** observée dans les localités d'Arechah et Saadane (Darguina) (points n° 91 et 92), respectivement. Le singulier **uzur** aux côtés de **tazebbalt** (emprunt à l'arabe) est également utilisé dans la localité d'Adjioune (point n° 90). Beaucoup d'emprunts ont également substitué les termes d'origine berbère comme **azurdur** dans la localité d'Iguefilen (point n° 56) ; **leknis** (point n° 87) ; **tazebbalt** pluriel **tizebbalin** (point n° 88 et 96) ; **zzubya** (points n° 06 et 13). Dans la localité de Oulad Ben Doukhane (point n° 98), trois variantes sont employées : **taqancutt** pl. **tiqancutin**, **tiqunca** et **zzubya** pl. **zzubyat**.

Cette diversité de dénomination observée dans plusieurs parlers kabyles s'explique, sans doute, par l'existence d'une multitude lieux réservés au dépôt de détritus (fumier, dépotoir commun, …), et chacun devrait avoir sa propre dénomination. La variation observée dans ce cas résulte d'une généralisation de la dénomination (un seul terme employé pour tous les endroits où l'on jette les objets de rebut), et ceci est dû, probablement, à la perte des termes par lesquels on spécialise les divers endroits de dépôt de détritus dans certains parlers et dans d'autres ont gardé au moins deux dénominations pour chacun des endroits de dépôt : dépotoir

commun et fumier. J.M. DALLET (1981 : 249), note que : **agudu** pl. **iguduyen** « dépôt de détritus organiques et de déjections animales, qui deviennent fumier et engrais pour les jardins (différent de **aqabuc**). *Leɣ^{w}bar iteddu s agudu, iḍumman s aqabuc*, la litière des bêtes va au fumier, les ordures au dépotoir commun. **aqabuc** pl. **iqubac** « dépotoir, fumier » ; **taqabuct** « petit tas de détritus, petit fumier » (DALLET J.M. 1981 : 638).

Carte géolinguistique n° 108 : Les désignations de « l'étoile » en kabyle

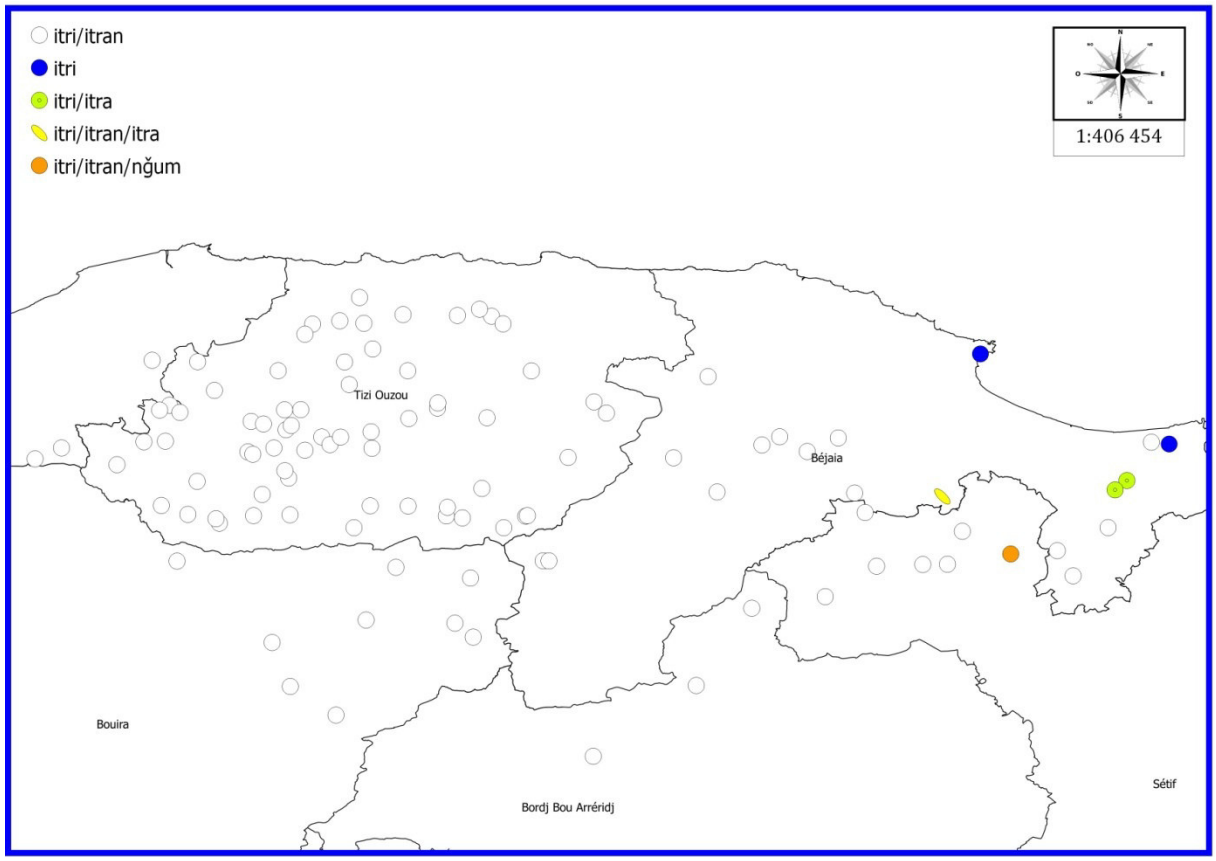

Le terme « étoile » est rendu par un terme commun en Kabylie. **itri** issu de la base **TR(Y)**. La diversité de formes est observée dans la formation du pluriel. Ainsi, le pluriel **itran** (pluriel mixte obtenu par alternance vocalique ''**i**''/''**a**'' et ajout de –**n** à la finale) est très répandu sur l'aire kabyle (104 occurrences). Le pluriel **itra** (pluriel interne obtenu par alternance vocalique ''**i**''/''**a**'') est observé dans deux localités (points n° 91 et 92) ; à El-Merdj (point n° 95), deux formes du pluriel sont employées **itran** et **itra**. À point n° 108, le pluriel **nǧum** (d'origine arabe) concurrence le pluriel **itran**.

Dans quelques dialectes berbères, c'est la même base **TR(Y)** qui a fourni le nom de l'étoile. Ainsi, à Harakta : **itri** « étoile », Sergou : **eteri** « étoile » (BASSET René, 1894, P. 09) ; B. Iznacen, A. Khalfoun : **itri** « étoile » (BASSET René, 1894, P. 10) ; à Djebel Nefousa : **itri** pluriel **itran** (MOTYLINSKI A. De, 1898, p. 11).

Carte géolinguistique n° 109 : Les désignations du « feu » en kabyle

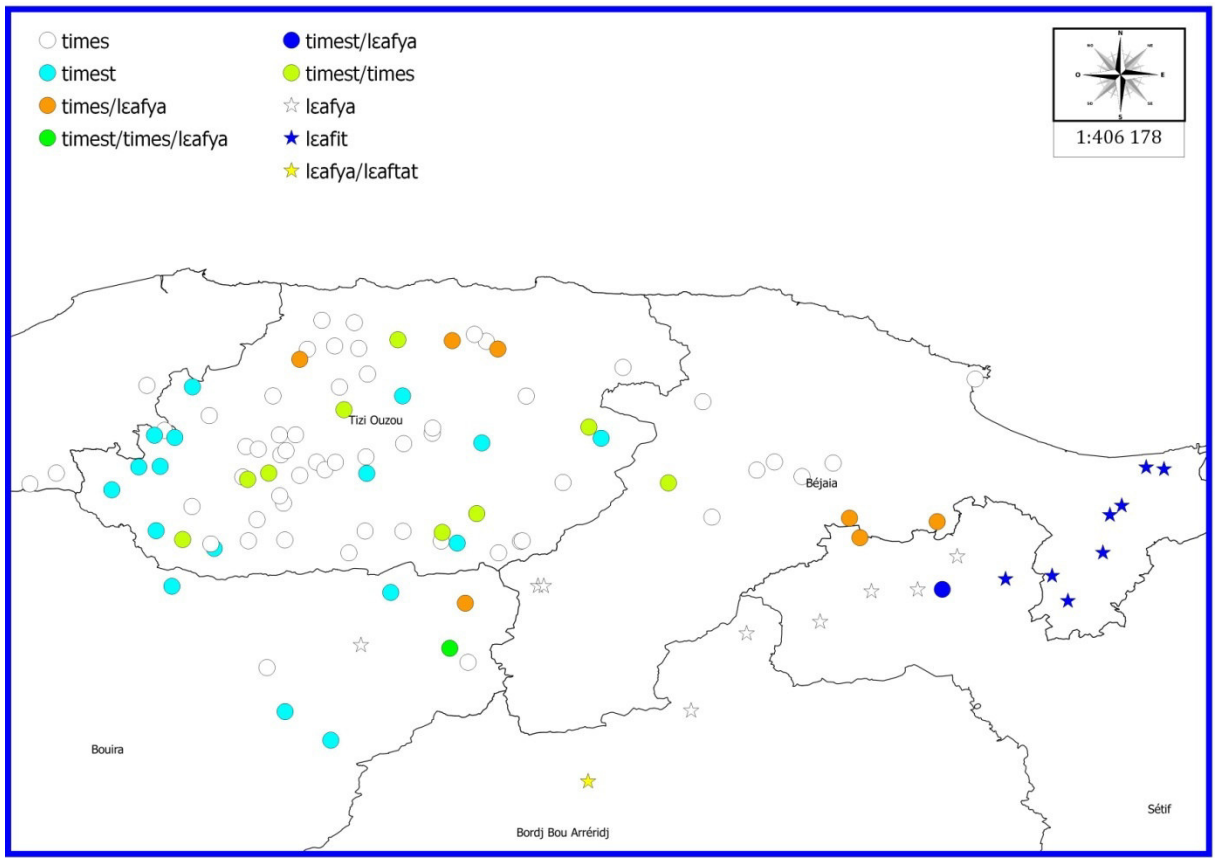

Le signifié « feu » est rendu en kabyle par des termes très diversifiés. Trois grandes catégories de variantes peuvent être dégagées :

La première catégorie, renferme la variante **times** (schème ***tic1c2***), issue de la racine **MS**, marquée par l'absence du 2ème élément du féminin, elle est très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle (avec 55 occurrences) ;

La deuxième catégorie, renferme la variante **timest** (schème ***tic1c2t***), marquée par la présence du 2ème élément du féminin **–t**, elle est rencontrée dans les zones occidentale et extrême occidentale de la Kabylie ; elle est moins répandue sur l'aire kabyle (avec 17 occurrences) ;

La troisième catégorie, renferme les termes étrangers employés par euphémisme ou par superstition[5] : **lɛafya** et **lɛafit**. **Lɛafya**, elle est surtout employée dans les localités de la zone orientale de la Kabylie (avec 10 occurrences), **lɛafit** est rencontrée dans les localités de la zone de l'extrême orientale de la Kabylie (avec 08 occurrences). Dans certaines localités, on

[5] Certains parlers kabyles font appel au terme étranger **lɛafya** ou **lɛafit** « bonne santé » (en arabe classique) pour désigner le feu utilisé à des fins domestique en évitant le terme **times** ou **timest** dont l'expression directe est déplaisante et pourvoyeur de malheurs. Le nom **times** variante **timest** est réservé pour parler du feu à l'extérieur de la maison ou un incendie. Par métonymie, À Draa El-Gaid et à Adjioune (points n° 88 et 90), respectivement, le terme **timest** est employé pour désigner « fièvre ».

emploie deux ou trois variantes : **timest/lɛafya** (point n° 104) ; **times/timest** (09 occurrences) ; **times/lɛafya** (07 occurrences) ; **times/timest/lɛafya** (point n° 75). À Adjioune (point n° 90) et à Draa El-Gaid (Berzakh et Rehamine) (point n° 88) : **timest** « fièvre » ; à Tizi-Oughlad (point n° 104) : le terme **timest** est attesté dans l'expression ***timest s-ddaw walim***.

En touareg : **témsé** « feu » ; en chenoui : **himssi** « feu ». Dans quelques dialectes berbères, « le feu » est rendu par les termes issus de la racine **FW/WFW**. Ainsi, en ghadamsi : **ufa**, **ənd-ufa** « feu », *anaggarbu d ufa* « le dernier, c'est le feu », ***iktu n ufa*** « un peu de feu » (LANFRY J., 1968 : 45 et 86) ; **tfawt** « feu, lumière » (Nef) ; **ufa** « feu » ; **fufu** « feu (mot enfantin) » (Mzb) ; **afa**, pl. **afaten** « feu, enfer » (MC). (Pour plus de détail sur la racine **FW**, **WFW**, voir HADDADOU, M.A., 2003, p. 569-570).

Carte géolinguistique n° 110 : Les désignations de la « forêt » en kabyle

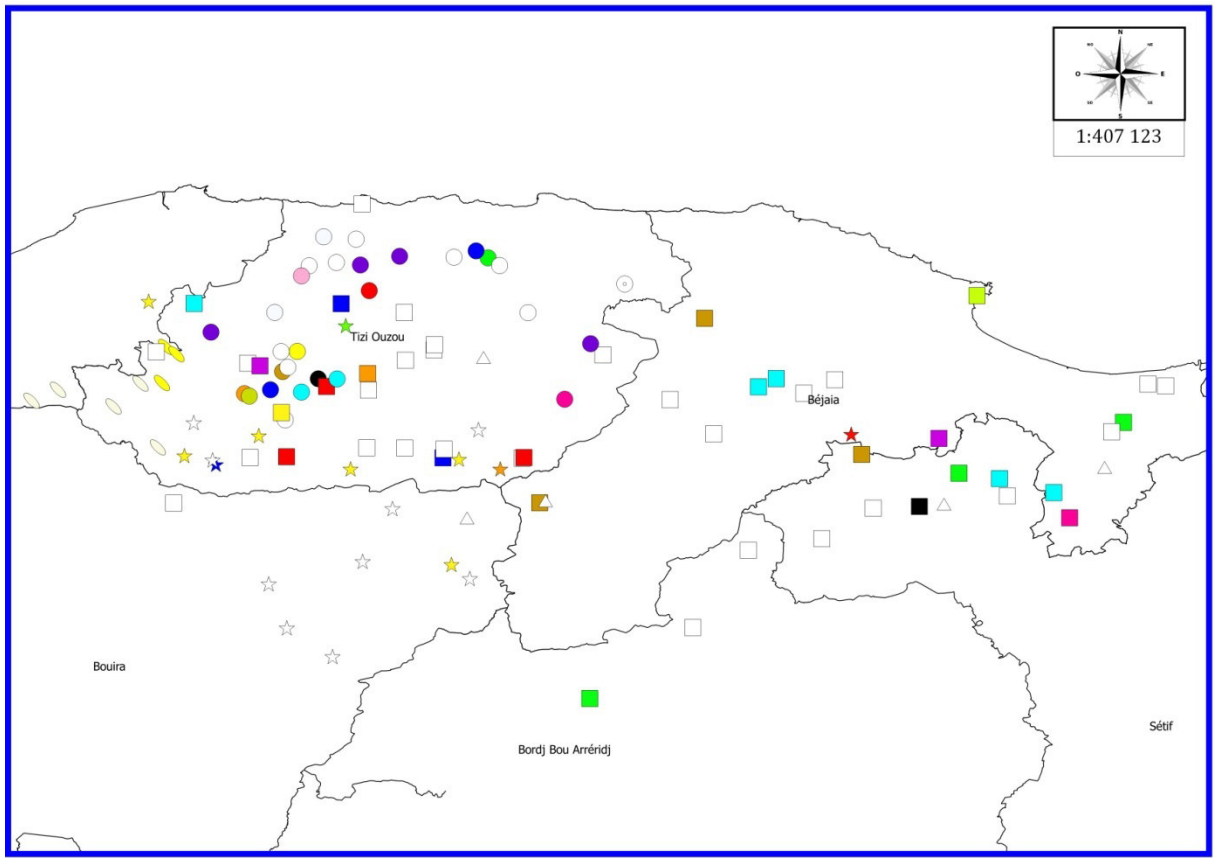

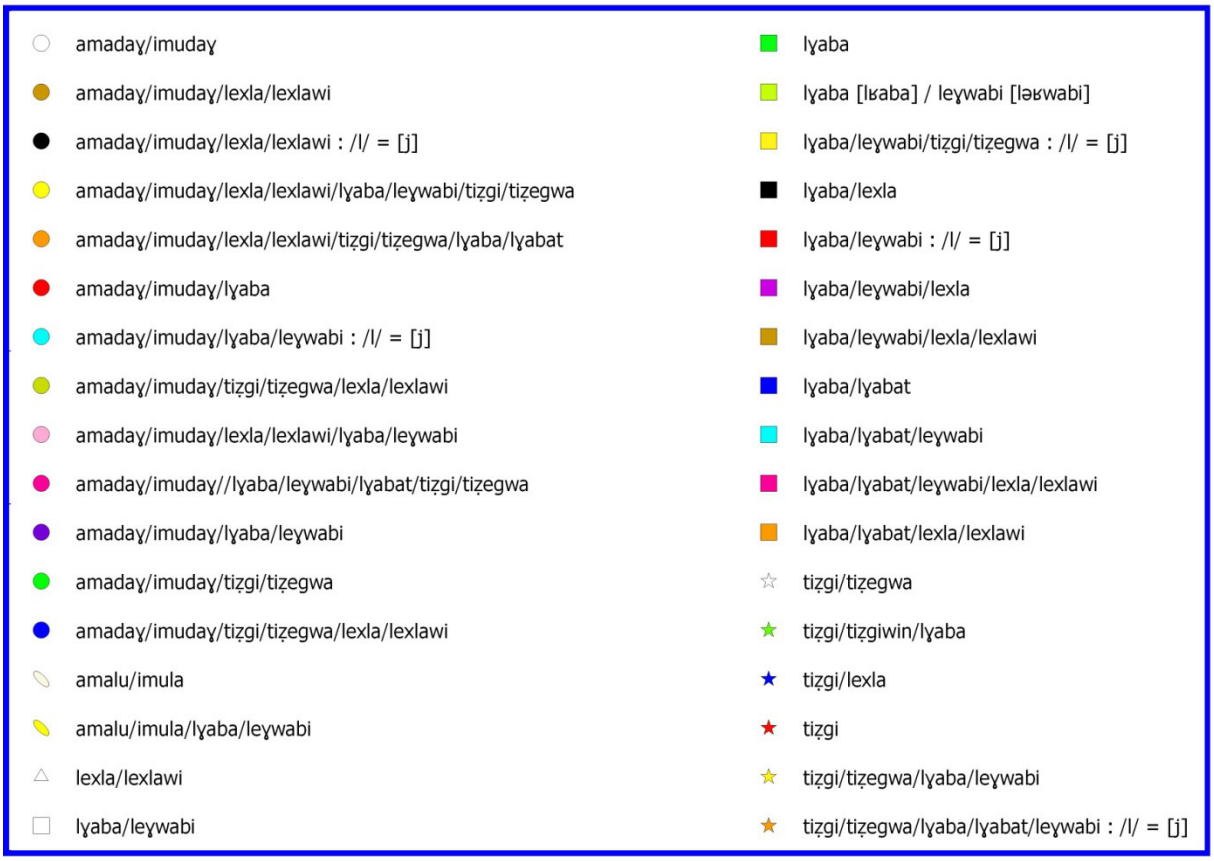

Cinq (05) grandes catégories de variantes rencontrées en kabyle pour désigner « la forêt ».

La première, renferme l'emprunt à l'arabe avec ses variantes : **lɣaba** [**lʁava**] pl. **leɣwabi** [**ləʁwavi**] (avec 26 occurrences), **lɣaba** pl. **lɣabat** (01 occurrences), variante [**jʁava**] pl. [**jəʁwavi**], **leɣwabi** [**ləʁwabi**] (avec la fricative labiodentale [**v**]) variante **lɣaba** [**lʁaba**] pl. **leɣwabi** [**ləʁwabi**] (avec la bilabiale occlusive [**b**]) ;

La deuxième, renferme le terme **amadaɣ** pl. **imudaɣ** rencontré dans les localités de la zone occidentale de la Kabylie (avec 11 occurrences). Dans la localité de Mazer (point n° 38), la consonne radicale '**'ɣ**'' s'amuït ou s'efface (au singulier et au pluriel) : **amada** pl. **imuda**.

La troisième catégorie, renferme la variante **amalu** pl. **imula** rencontrée dans quelques localités de la zone de l'extrême occidentale de la Kabylie (avec 05 occurrences) ;

La quatrième catégorie, renferme la variante **lexla** pl. **lexlawi** (avec 05 occurrences) ;

La cinquième catégorie, renferme la variante **tiẓgi** pl. **tiẓegwa**, **tiẓgiwin** elles sont surtout observées dans la partie sud de la zone occidentale de la Kabylie (avec 08 occurrences). Dans beaucoup d'autres localités, deux ou trois variantes sont employées pour le signifié « forêt ».

En touareg : **éfei** pl. **ifeien** « forêt », **amteṛ** pl. **imteṛen** « forêt » (CORTADE, J.M., 1967 : 221) ; en chleuh : **tagant** « forêt ».

Carte géolinguistique n° 111 : Les désignations de « la fumée » en kabyle

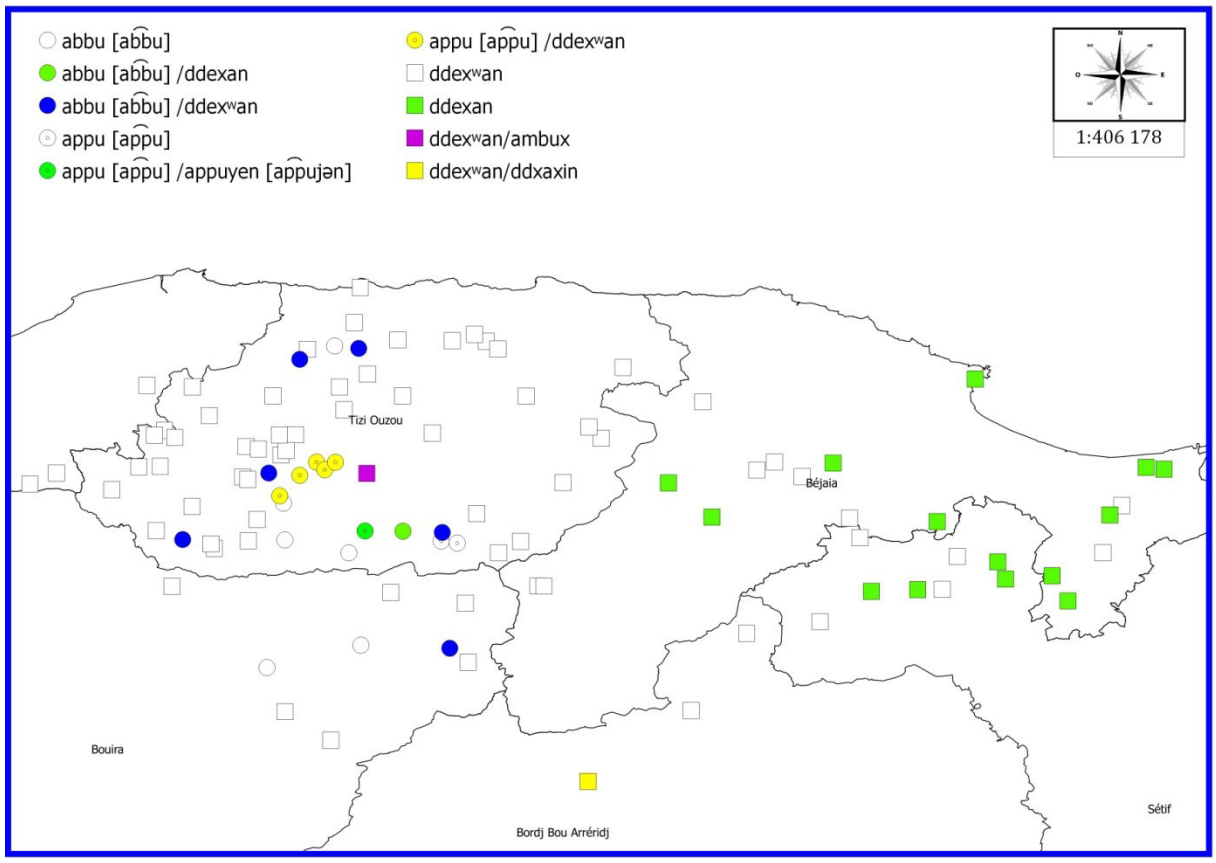

Cette carte montre que, dans la plupart de localités de la Kabylie, l'emprunt à l'arabe **ddexan** [**dːdəxan**] variante **ddexʷan** a supplanté le terme de souche berbère. Le terme **abbu** [**abːbu**] est observé dans les localités de la zone occidentale de la Kabylie (avec 06 occurrences). L'emprunt **ddexxan** (sans labiovélaire) est employé donc dans les localités des deux zones : orientale et extrême orientale de la Kabylie (avec 14 occurrences). La variante **ddexʷan** (avec la labiovélaire [**xʷ**]) est très répandue et dispersée sur l'aire kabyle (avec 69 occurrences). La variante **appu** [**apːu**] est employée concurremment avec l'emprunt **ddexʷan** [**dːdexʷan**] dans six (06) localités de la zone occidentale de la Kabylie. Dans sept localités (points n° 04, 08, 24, 37, 47, 49 et 75), l'emprunt à l'arabe concurrence également le terme de souche berbère **abbu**. À Ait Daoued (point n° 48), **appu** (réalisation des femmes), **abbu** (réalisation des hommes). Selon M.A. HADDADOU, (2003 : 595), la base verbale **bubbu** « fumer, dégager de la fumée », est attestée en kabyle, elle a fourni **abbu** « fumée épaisse ». Dans la localité d'Ait Frah (point n° 46), deux variantes sont employées concurremment : **ddexʷan** et **ambux** pour désigner « la fumée ». Dans les autres dialectes berbères, voici les termes relevés : **ahu**, pl. **ahuten** « fumée » (Trg) ; en ghadamsi : **ubu** « fumée » issu du verbe **bubu** « être enfumé », **zbubu** « faire enfumer, encenser » (LANFRY J., 1968, p. 02) ; **aggu**, pl. **agguten** « fumée » (MC) ; **aggu**, **awwu** « fumée » (Chl). (Racine **HW**, HADDADOU M.A., 2003 : 595).

Carte géolinguistique n° 112 : Les désignations du terme « hier » en kabyle

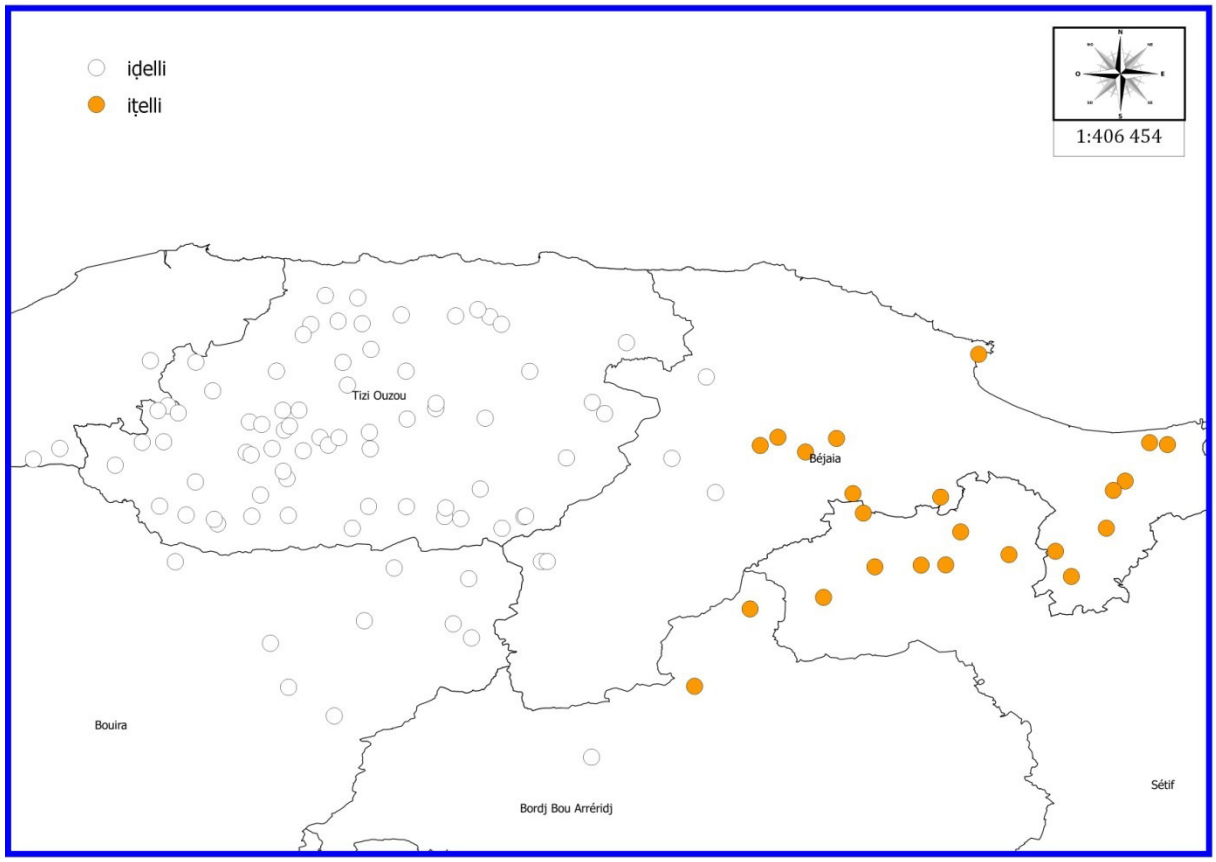

En kabyle, l'adverbe « hier » est désigné par des signifiants très proches avec des nuances phonétiques très remarquables. ***iḍelli***, variante très répandue (avec 85 occurrences), à l'ouest et ***iṭelli***, moins répandue (avec 23 occurrences), à l'extrême est de la Kabylie. L'apico-dentale pharyngalisée sonore [**ɖ**] a connu une mutation phonétique, elle s'assourdit et se réalise comme une emphatique sourde [**ŧ**] : **iḍelli** < **iṭelli** « hier ». Dans les autres dialectes berbères, voici les termes employés : en touareg : **enḍ-ahel** « hier » (CORTADE J.M., 1967 : 250) ; en ghadamsi : **end ibeḍ** « hier » (LANFRY J., 1968, p. 06) ; en chleuh : **iḍgam** « hier » (ASPINION R., *Apprenons le berbère*, p. 189-190).

Carte géolinguistique n° 113 : Les désignations du « jour » en kabyle

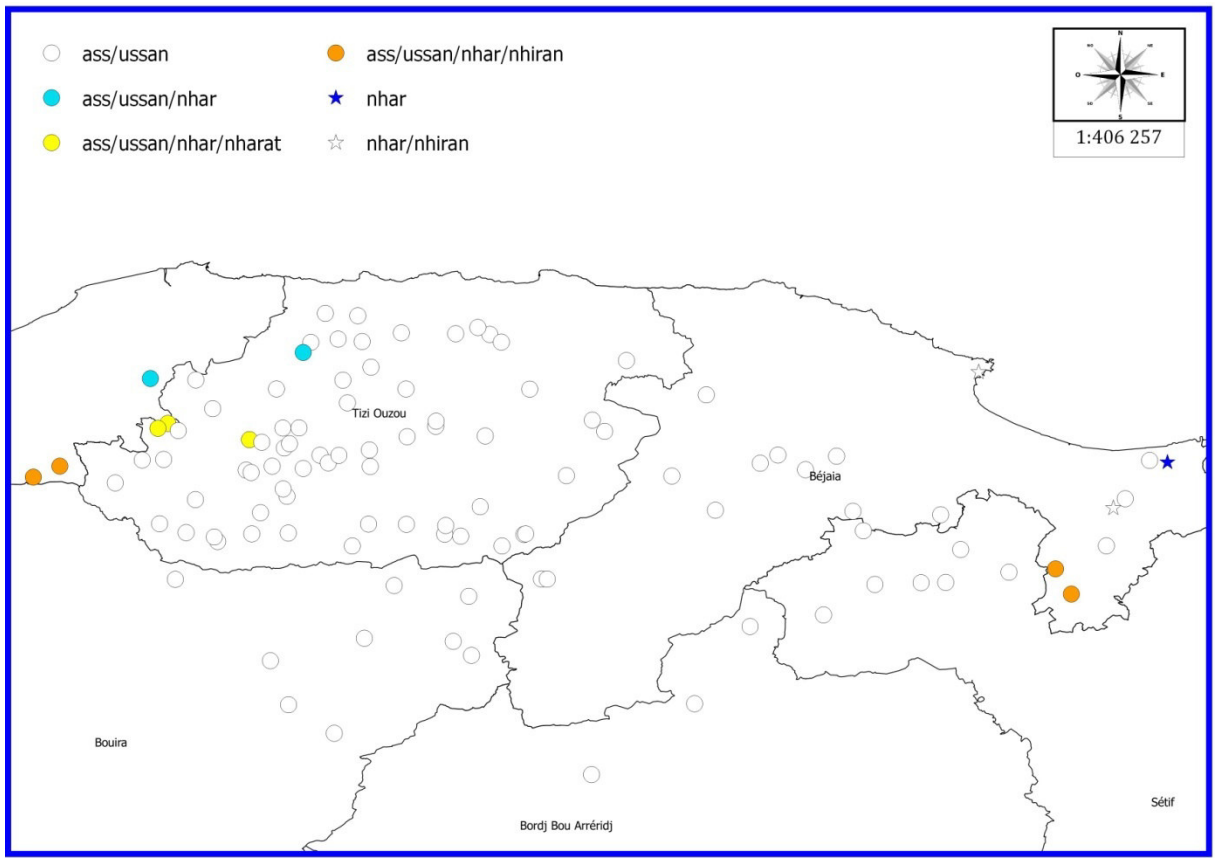

Le nom du « jour » est rendu partout en kabyle par **ass** pl. **ussan**. La racine monolitère (avec une tension consonantique **ss**) dont il est issu le lexème serait une réduction de la base **WS/SF(W)** retrouvée dans les autres dialectes berbères. Dans certaines localités qui sont en contact avec les populations arabophones, on emploie concurremment le nom de souche berbère **ass** et l'emprunt à l'arabe **nhar** pl. **nhiran** ou **nharat**. (88, 90, 91, 94) 06, 15, 34, 97, 98, 99 et 100).

Dans les autres dialectes berbères, c'est la racine **S**, retrouvée en kabyle, issue de **WS/SF(W)** qui a fourni le nom du jour. Ainsi, **ass**, pl. **ussan** « jour » (Siw) ; **asf**, pl. **asfiwen** « jour » (Ghd) ; **ass**, pl. **ussan** «aujourd'hui », **wasa** « maintenant » (MC) ; **aṣṣ**, pl. **ussan**, **uṣṣan** « jour » (Zng). (Pour plus de détail sur la racine **FW**, **WFW**, voir HADDADOU M.A., 2003, p. 569-570).

ahel, pl. **ihilân** « jour, espace de temps pendant lequel règne la clarté solaire », par extension « jour de marche » (Trg.) ; **ejil**, pl. **jilan** « jour » (tayert au Niger) ; **azel** « jour, de jour » (Siw) ; **azal**, pl. **izalen** « canicule, forte chaleur au milieu de la journée en été » (MC), **azal** « jour » (Chl) ; **azal** « jour » (Cha). (HADDADOU M.A., 2003, p. 768).

Carte géolinguistique n° 114 : Les désignations de « l'an dernier, l'année passée» en kabyle

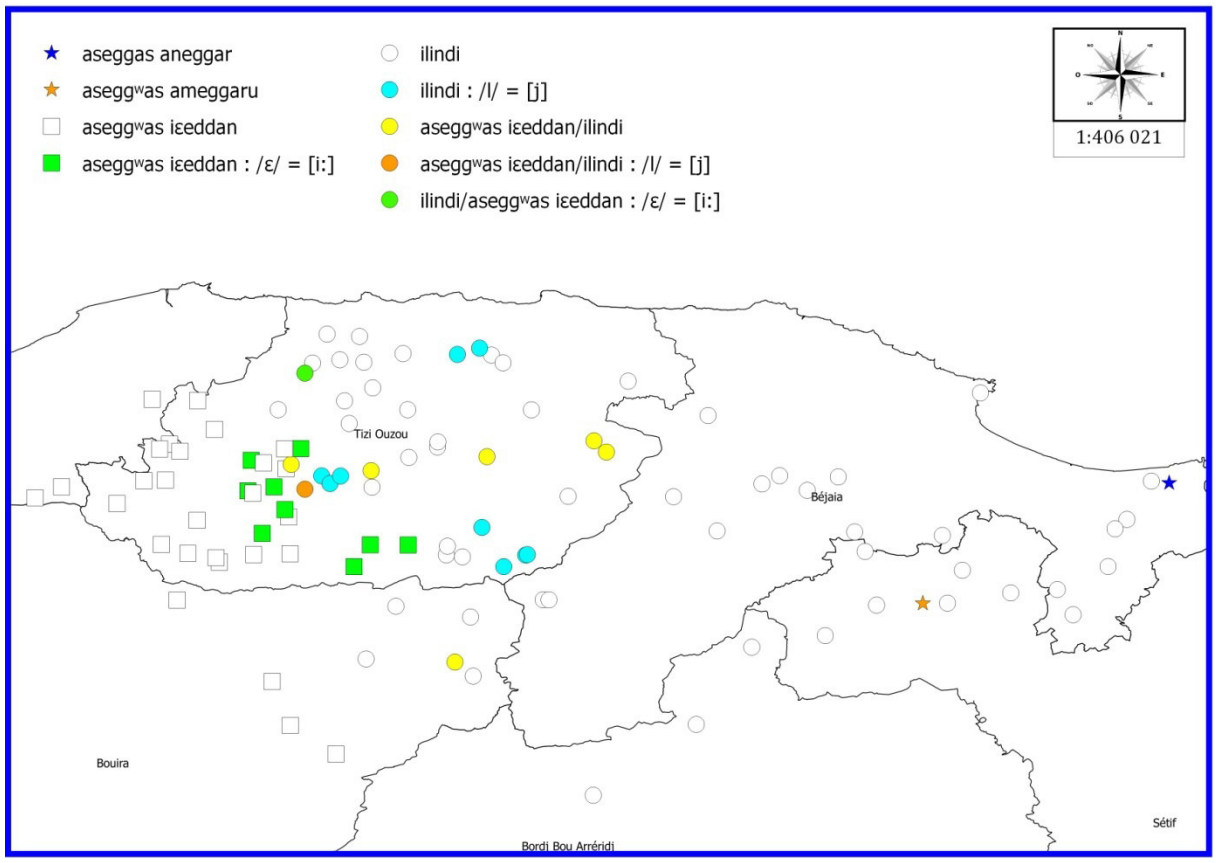

L'adverbe « l'an dernier, l'année passée », est rendu, en kabyle, par des signifiants partiellement et totalement différents. Ainsi, deux (02) catégories de variantes peuvent être dégagées :

La première catégorie, renferme les complexes lexicalisés formés sur plusieurs modèles :

a°/- Nom + verbe (au participe) : **asegg^{w}as iɛeddan** (avec 27 occurrences), variante **aseggas iɛeddan** formé de : **asegg^{w}as** « an, année » + **ɛeddi** « passer » (verbe au participe) ; elles sont surtout employées dans les localités de la zone de l'extrême orientale de la Kabylie ; la variante **asegg^{w}as iɛeddan** (la pharyngale sonore [ʕ] se réalise comme une voyelle allongée [**i:**]) est observée dans neuf (09) localités de la zone occidentale de la Kabylie ;

b°- Nom + adjectif : **asegg^{w}as ameggaru**, variante **aseggas aneggar** formé de : **asegg^{w}as** « an, année » + **ameggaru** ou **aneggar** « dernier » (issu du verbe **ggri** « être dernier »). L'adjectif **ameggaru** (schème ***amC1ac2u***) est observé à Augmert (point n° 103) ; et **aneggar** (schème ***anC1ac2***) est observé à Boulzazen (point n° 94).

La deuxième catégorie, renferme les variantes : **ilindi** (avec 54 occurrences), variante [**ijindi**] (avec 08 occurrences), composé de : **ilin** + **di** ??. Le terme **ilin** serait issu de la base **YL**. C'est la même base qui a fourni : **tallit**, pl. (rare) **tallitin** « moment imprécis, un instant, quelques

temps », **tallit**, pl. sans sing. « mauvais temps, ciel couvert » (Racine **YL**, voir HADDADOU M.A., 2003 : 749).

Dans certaines localités, on emploie concurremment deux variantes : **asegg^{w}as iɛeddan** et **ilindi** ; **asegg^{w}as iɛeddan** et **[ijindi]** ; **asegg^{w}as iɛeddan** : [ʕ] se réalise comme une voyelle allongée [**i :**] et **ilindi (**avec 08 occurrences).

Si le terme **ilindi** désigne « l'an dernier » dans plusieurs localités de la Kabylie, par glissement de sens, il est employé pour désigner « avant l'an dernier » à Ath-Mansour-Ihasnaouene (point n°22). Dans cette même localité, on emploie les termes suivants : **asegg^{w}as iɛeddan** «l'an dernier » ; **ilindi** « avant l'an dernier » ; **slilindi** « avant avant l'an dernier ». En touareg : **Awétay wa iglen** ; **awétay wa iwkéyen** (CORTADE, J.M., 1967 : 31).

Carte géolinguistique n° 115 : Les désignations de « la lune » en kabyle

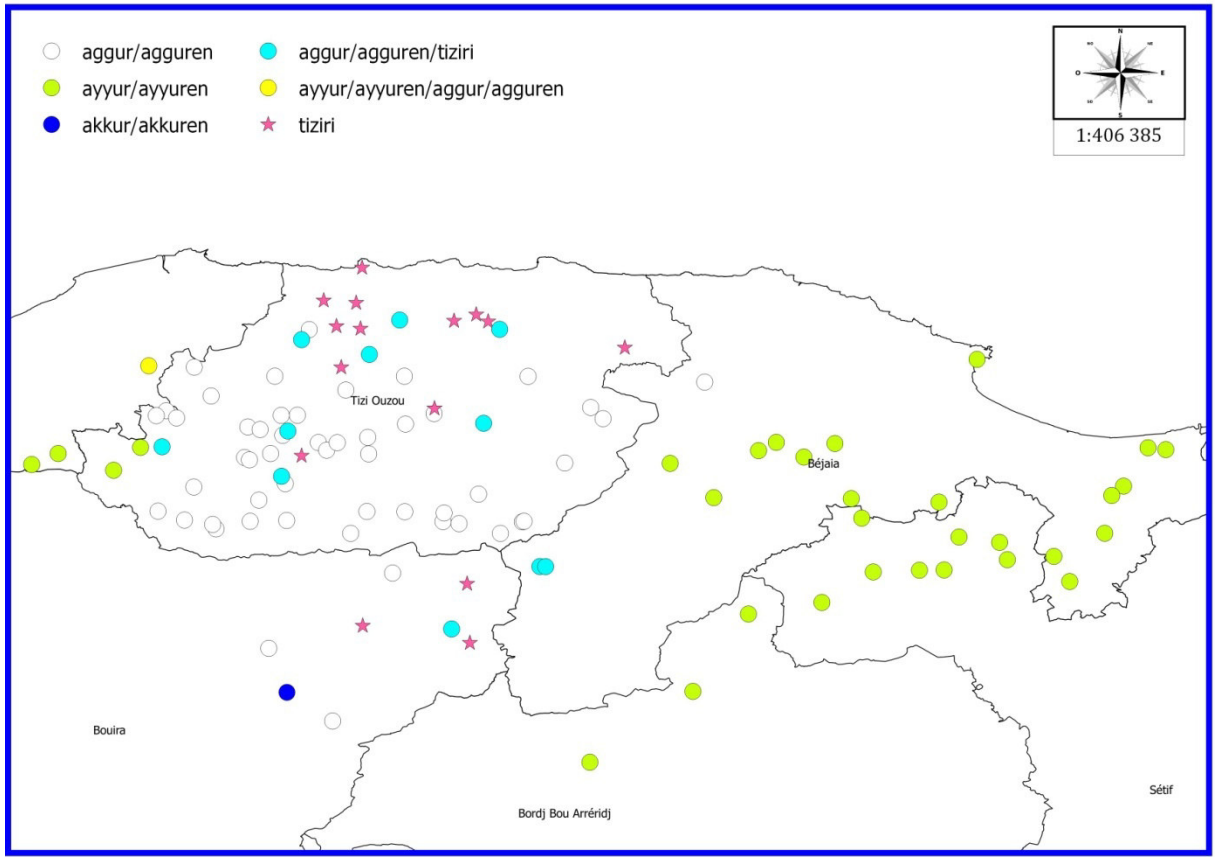

Les termes par lesquels on désigne « la lune » en kabyle divergent partiellement et totalement. Ainsi, deux grandes catégories de variantes peuvent être dégagées :

La première catégorie, renferme les variantes phonétiques à vélaire, occlusive, tendue [**g͡g**] : **aggur** pl. **agguren**, localisées dans la zone ouest de la Kabylie (et la grande-Kabylie) (avec 47 occurrences).

La deuxième catégorie, renferme les variantes à semi-voyelle palatale tendue [**j͡j**] : **ayyur** pl. **ayyuren**, rencontrées dans les deux zones de l'extrême oriental et de l'extrême occidental (avec 31 occurrences). Notons qu'en kabyle, **ayur**, **aggur**, pl. **ayuren**, **agguren** « lune », par extension «mois lunaire, mois». Par assourdissement, la vélaire, sonore occlusive [**g͡g**] a connu une mutation phonétique vers la vélaire sourde [**k͡k**] : **akkur** pl. **akkuren** ; cette variante est observée à Ain-Tiza (point n° 72).

Par métonymie, la variante **tiziri** « lumière de la lune », est employée dans quelques points d'enquête pour désigner « lune » (avec 15 occurrences). À Ichikar (point n° 35) : **tafat n tziri** « lumière de la lune ». Dans quelques localités de la Kabylie, deux variantes sont employées concurremment : **aggur** et **tiziri** (11 localités) ; **aggur** et **ayyur** (point n° 100).

Dans quelques dialectes berbères, les mêmes termes du kabyle qui sont employés avec des changements surtout morphologique. Ainsi, en ghadamsi : **uyer** « «lune » ; **taziri** « lumière de la lune » (LANFRY J., 1968, p. 96) ; en rifain : **t̲aziri** (JUSTINARD C., 1926 : 08) ; à Djebel Nefousa **wiyer** pl. **yaren** « lune » (MOTYLINSKI A. De, 1898 : 11) ; **ayur** (Beni-Halima ; Ouarsenis) ; **eyyur** (Beni-Menacer, Achacha) ; **uggur** : à (Haraoua) ; (BASSET R., [S.A.] : 82) ; en touareg : **eôr**, pl. **eôren** « lune » ; **ayyor**, pl. **ayyoran** « lune » (Tawellemt : touareg du Niger) ; **uyer** « nouvelle lune » (Nef) ; **uyer**, pl. **uyerawen**, **end uyer** « lune », par extension « mois lunaire » (Ghd) ; **yur**, pl. **iyaren** « lune, croissant de lune », par extension « mois lunaire » (Wrg, Mzb) ; **ayur**, **ag^{w}ur**, pl. **ayuren**, **aguren** « lune », par extension « mois lunaire » (MC) ; **ayur**, pl. **yiren** « lune », par extension « mois » (Chl) ; **yur**, **ayur**, pl. **ayuren** « lune », par extension « mois » (Rif) ; en chaoui : **yur**, pl. **iyaren** « lune », par extension « mois » ; **ayur** « lune » (Zng). (Racine **YR**, HADDADOU M.A., 2003 : 750).

Les désignations de « la montagne » en kabyle

Le signifié « montagne » est désigné partout en kabyle et dans toutes les régions enquêtées par un même signifiant **adrar** pluriel **idurar** issu de la racine **DR**. La base a fourni les dérivés : **amsedrar**, pl. **imesdurar** «montagnard, paysan» fém. **tamesedrart**, pl. **timesdurar**.

Dans les autres dialectes berbères, c'est le même terme qui est employé avec des variations phonétiques et /ou morphologiques. Ainsi, **adrar**, pl. **idrâren** « montagne, mont, massif, chaîne montagneuse » (Trg.) ; **adrar**, pl. **idraren** « petite montagne, colline » (Siw) ; **adrar**, pl. **idraren** « montagne » (Nef) **adurar**, pl. **duraren** « montagne » (Ghd) ; **adrar**, pl. **idrarin** « montagne, crête montagneuse » (MC) ; **adrar**, pl. **idraren** ; «montagne» **abudrar** (composé de *bu* « celui de » + *adrar*), pl. **ibudraren** « montagnard » fém. **tabudrart**, pl. **tibudrarin** (Chl) **adrar**, pl. **idraren** « montagne » **amessedrar**, pl. **imesdurar** « montagnard », fém.

tamesedrart, pl. **timesdurar** (Rif) ; en zénaga : **adrar**, pl. **idraren** « caillou, rocher ». (Pour plus de détail sur la racine **DR**, voir HADDADOU, 2003, p. 541-542).

Carte géolinguistique n° 116 : Les désignations de « nuage » en kabyle

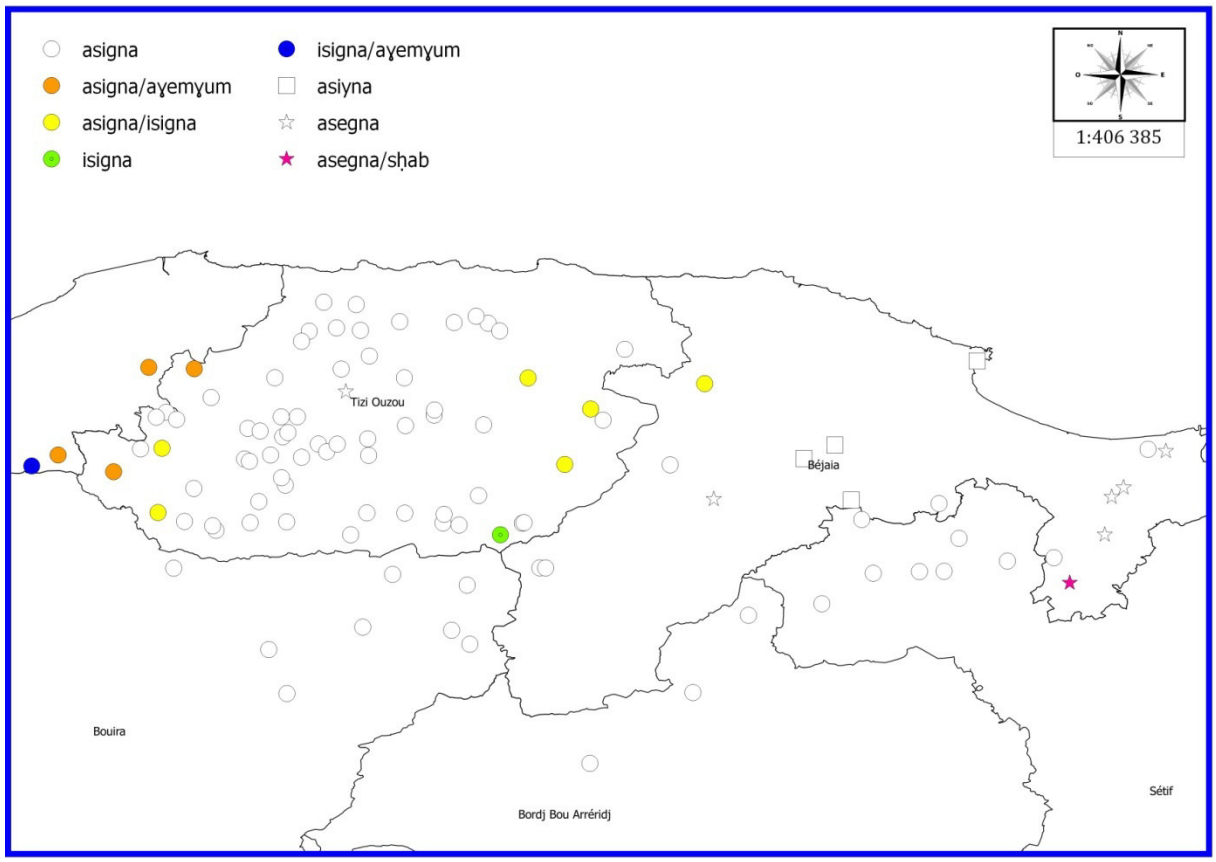

Le signifié « nuage » est désigné par des termes partiellement très diversifiés en kabyle. Diverses variantes sont donc rencontrées :

La variante **asigna** [**asiγna**] (à voyelle initiale ''**a**'', schème ***asic1c2a***), issue de la base **GNW** est très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle (avec 84 occurrences). La variante **isigna** (à voyelle initiale ''**i**'' et médiane ''**i**'', à schème ***isic1c2a***) est employée à Tirourda (point n 57). La variante **asegna** (à voyelle initiale ''**a**'' et médiane ''**e**'', à schème ***asc1c2a***) est employée surtout dans quelques localités de la zone de l'extrême orientale de la Kabylie (avec 06 occurrences). La palato-vélaire spirante [γ] a connu une mutation phonétique vers la semi-voyelle palatale [**j**] : **asiyna** [**asijna**] dans les localités suivantes n° 84, 85, 86, et 87. Dans quelques localités, on emploie concurremment deux variantes (terme de souche berbère et emprunt) : **asigna**, **isigna** dans les localités n° 03, 04, 61, 62, 63, et 96) ; **asigna**, **aɣemɣum** (emprunt) employées dans les points n° 01, 13, 99, et 100 ; **isigna**, **aɣemɣum** employées à Oulad Ben Doukhane (point n 98) ; **asegna**, **sḥab** (emprunt à l'arabe) à Berzakh (point n° 88).

Dans les autres dialectes berbères, le signifié « nuage» est désigné par des termes très proches avec des nuances phonétiques très remarquables. Ainsi, en touareg[6] : **aǧenna**, pl. **iǧennawen**, par extension désigne « nuage, pluie » ; en touareg de Niger (parlers de tawellemt et tayyert) : **agnaw**, pl. **ignawen** « nuage, gros nuage » ; en ghadamsi : **tijnewt**, pl.**tejnaw** « nuage » ; en tamazight du Maroc central : **isignew**, pl. **isigniwen**, **isignaw** « nuage »; en chleuh : **tasegnut**, pl. **tisegnaw** « nuage » ; en rifain : **iǧenna**, **ajenna**, pl. **iǧenwan**, **ijenwan** « nuage, ciel », **aseǧnu**, **aseǧna**, pl. **iseǧnan** « nuage » ; en chaoui : **tajnut**, pl. **tijnaw** « nuage ». (Pour plus de détail sur la racine **GNW**, voir HADDADOU, 2003, p. 584).

Carte géolinguistique n° 117 : Les désignations de « nuit » en kabyle

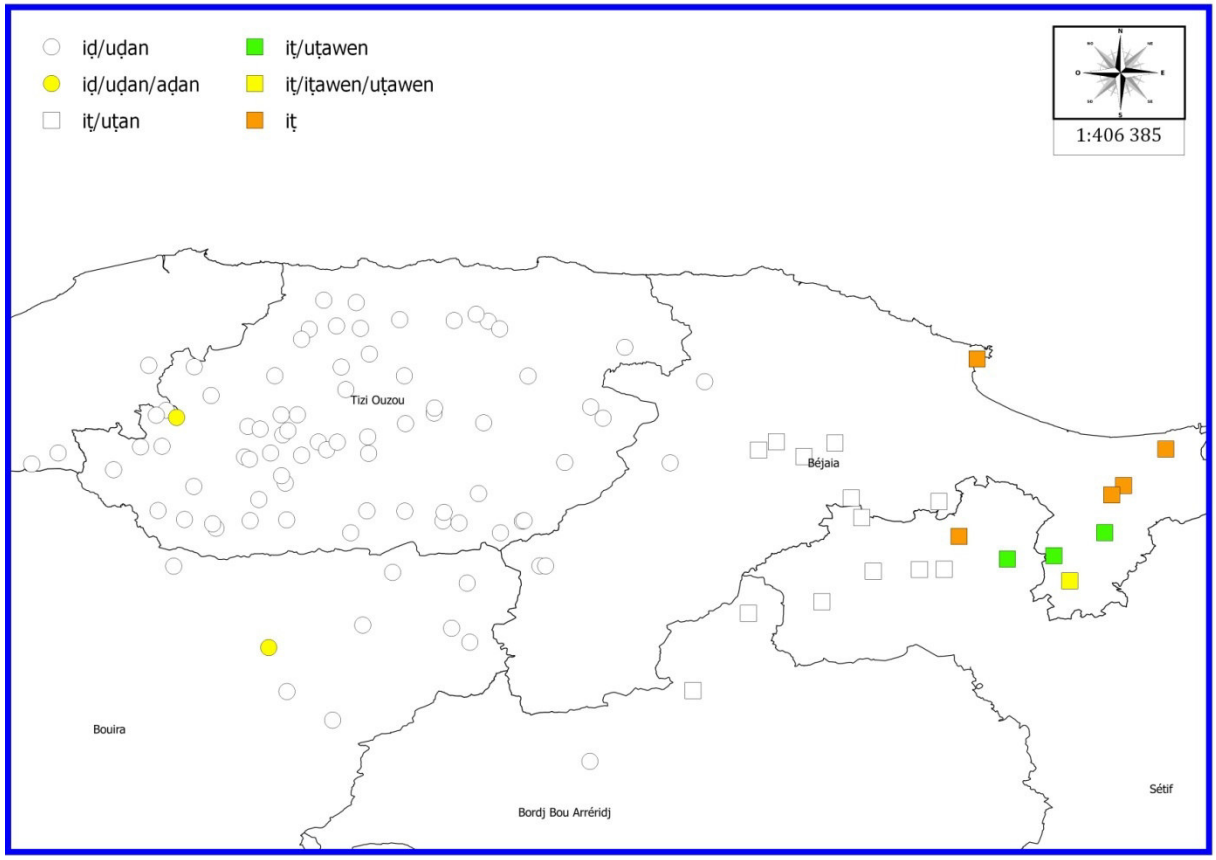

À travers les parlers kabyles enquêtés, le terme « nuit » est désigné par un même terme avec des nuances phonétiques remarquables :

La variante **iḍ** [**iđ**] pl. **uḍan** (avec l'apico-dentale sonore pharyngalisée [**đ**]) est très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle (avec 89 occurrences). Le pluriel **aḍan** est employée à Ibouhrene (point n° 05) dans la construction syntagmatique précédée d'un numéral : **sin waḍan** « deux nuit » et à El-Asnam (point n° 71).

[6] Le terme **aǧenna**, pl. **iǧennawen**, en touareg, désigne « ciel ».

La variante **iṭ** [**iṯ**] pl. **uṭan**, **uṭawen**, **iṭawen** (avec l'apico-dentale, sourde, pharyngalisée [**ṯ**]) est observée dans les localités de l'extrême orientale et orientale de la Kabylie (avec 22 occurrences). En plus de cette variation phonétique, diverses formes du pluriel rencontrées : **iṭ** pluriel **uṭan** (13 occurrences) ; **uṭawen** dans trois localités (points n° 89, 90 et 108) ; **iṭawen** /**uṭawen** à Berzakh (point n° 88).

Dans quelques dialectes berbères, le signifié « nuit » est désigné par des termes très proches de ceux employés en kabyle. Ainsi, **ehoḍ**, pl. **ihaḍân** « nuit » **ehaḍ**, pl. **aḍan** « nuit » (Tawellemt du Niger) ; **ehaḍ**, pl. **ihaḍawan**, **yaḍan** « nuit » (Tayert du Niger) ; **iṭ**, pl. **iṭawen** « nuit » (Nef) ; en ghadamsi : **ibeḍ** pl. **ibeḍawen** (LANFRY, 1968, pages. 06, 29 et 51), **yeḍ** (rare) « la nuit » ; **iḍ**, pl. **iyḍan** « nuit » (Wrg, Mzb) ; **iḍ**, pl. **iḍan** « nuit » (MC) ; **iḍ**, pl. **aḍan** « nuit » (Chl), en rifain : **iḍ**, pl. **iḍan** « nuit » ; **iḍ**, pl. **uḍan** « nuit » (Cha) ; **iḍ**, pl. **aḍan** « nuit » (Zng). (Racine **HḌ/ YHḌ**, voir HADDADOU M.A., 2003 : 592).

Carte géolinguistique n° 118 : Les désignations de « la pluie » en kabyle

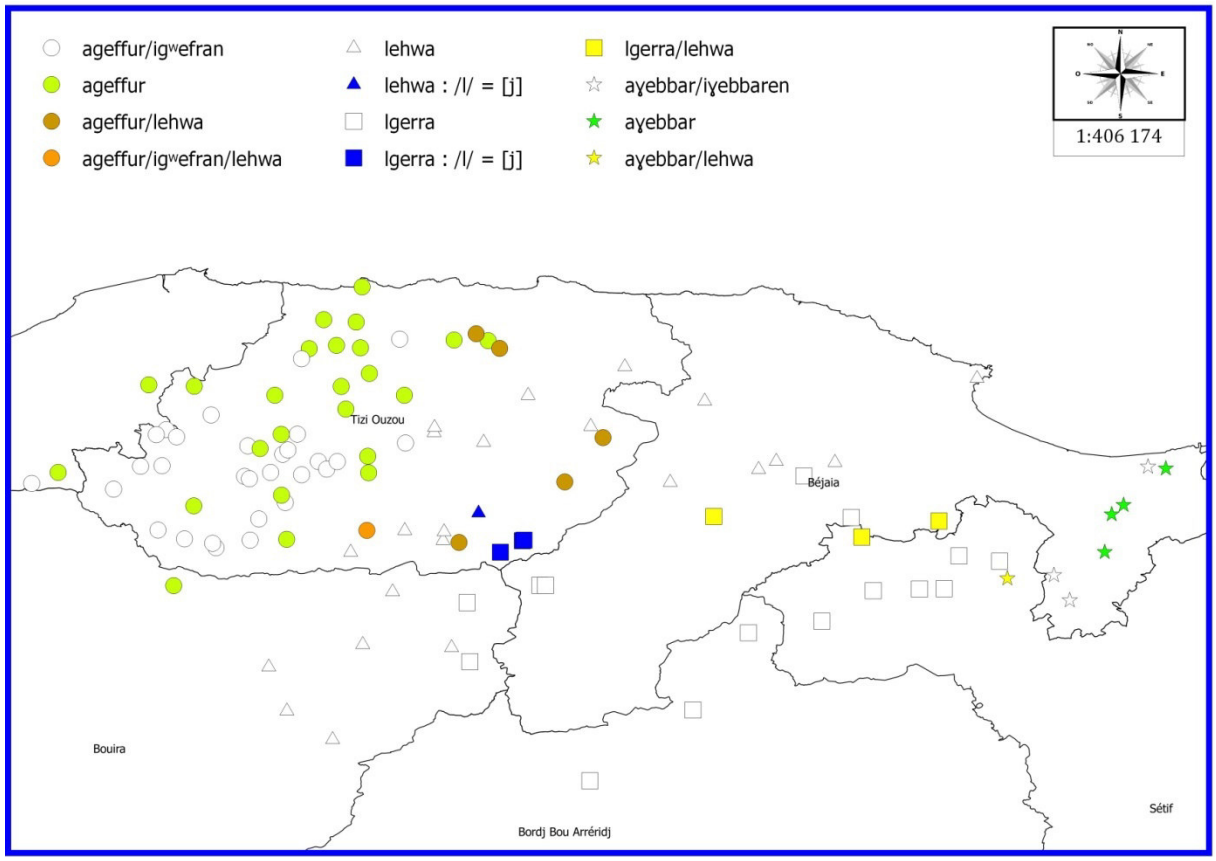

Les termes par lesquels on désigne « la pluie » en kabyle sont très diversifiés. Quatre catégories de désignations peuvent être dégagées :

1°- La première catégorie, renferme la variante **ageffur** pluriel **igʷefran**. Elle est employée dans les localités de la zone ouest et de l'extrême ouest de la Kabylie ;

2°- la 2ème catégorie, renferme la variante **lehwa** (sans pluriel) variante [**jəhwa**] : elle occupe un espace discontinu allant des localités de l'extrême est de la wilaya de Tizi-Ouzou, quelques localités de la wilaya de Bouira et de Béjaia.

3°- la 3ème catégorie, renferme la variante **lgerra** variante [**jgə͡rra**] : elle occupe surtout la zone sud de la Kabylie en constituant une zone sous forme de croissant.

4°- la 4ème catégorie, renferme quant à elle la variante **aɣebbar** pluriel **iɣebbaren**. Elle est observée dans les localités de la zone de l'extrême est de la Kabylie.

À Adjioune (point n°90), « la pluie fine» est désignée par : **abexbux** [**avəxvux**] et **ccabur** à Ibouhrene (point n° 05) ; à Ichikar (point n°35) : **aneznaz** « pluie fine ; ***d areqqaq*** » ; à Ait-Frah (point n°46) : **nnu** « pluie fine, ***d areqqaq*** » (averse). **anẓar** désigne « rogations de la pluie » en kabyle (le mythe **tislit n unẓar** (littéralement : *la fiancée de la pluie*).

À l'échelle inter-dialectale, voici les termes rencontrés : en touareg : **tağnawt**, pl. **tiğnawîn** « petite pluie » ; en mozabite : **tajniwt**, **tağniwt** « pluie, nuage de pluie » ; **anẓar** « pluie » (Siw, Nef) ; **anaẓar**, pl. **naẓaren** « pluie » (Ghd) ; **anẓer** « pluie » (Snd) ; **amẓar** « pluie » (Skn) ; **amẓar**, pl. **imuẓar** « pluie » (Wrg) ; **anẓar**, pl. **inuẓar** « pluie, période de pluies » (MC) ; **anẓar** « pluie », **tignaw**, plssg « orage, pluie et tonnerre » (Chl) ; **anẓar** « pluie » (Rif) ; **anẓar**, **hametna** « pluie » (Cha). En touareg[7] : **agenna** pl. **igennawen**, **ağenna**, pl. **iğennawen** « ciel », par extension « nuage, pluie ». (Pour plus de détail sur la racine **GNW**, voir HADDADOU, 2003, pages 584 et 671).

[7] **Tagerek** pl. **tigerekîn** « pluie d'orage » ; **tagnawt** pl. **tignawîn** « petite pluie » ; **éṭṭab** pl. **eṭṭâben** « pluie courte et assez forte » ; **tabaiôt** « pluie fine et pénétrante » ; **tisess** « pluies » (pl. sans singulier). (CORTADE J.M., 1967, p. 370).

Carte géolinguistique n° 119 : Les désignations de « la poussière » en kabyle

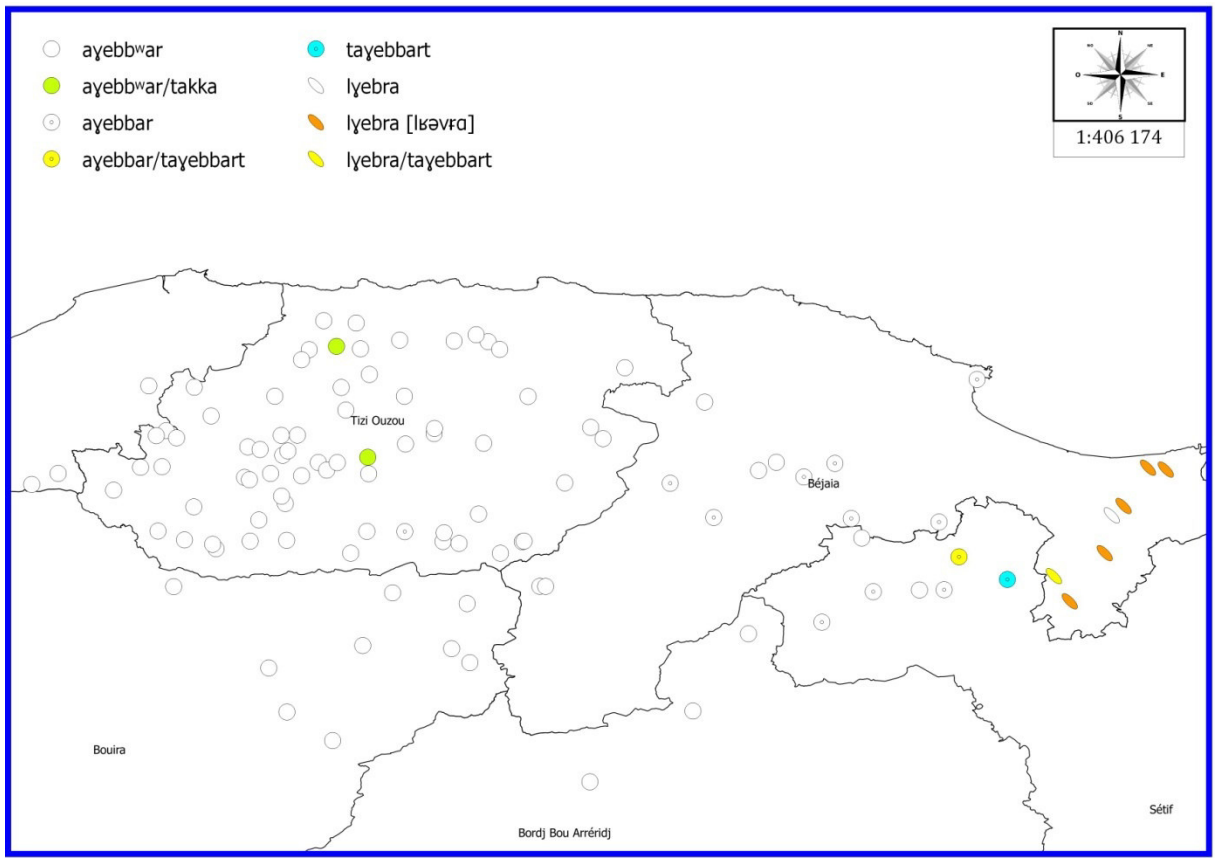

Partout en kabyle, le signifié « poussière » est rendu par un emprunt à l'arabe. Cet emprunt a connu différentes variantes et formes à travers les régions parcourues.

La variante **aɣeb͡bʷar** [**aʁəb͡bʷar**] (avec une bilabiale occlusive labiovélaire [**b͡bʷ**]) est très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle (avec 86 occurrences). La variante **lɣebra** [**lʁəvrɑ**] (avec l'article arabe ''**l**'' et la spirantisation de la bilabiale occlusive [**b**]), est rencontrée dans six (06) localités de la zone de l'extrême orientale de la Kabylie (points n° 88, 89, 91, 92, 93 et 94). La variante **aɣebbar** [**aʁəb͡bar**] (sans labiovélarisation) est employée dans les localités de la zone orientale de la Kabylie (avec 11 occurrences) ; la forme féminine **taɣebbart**, est observée à Oued-Ouirane (point n° 108). Les deux formes : **lɣebra** et **taɣebbart** sont employées indifféremment à Adjioune (point n°90) ; **aɣebbar** et **taɣebbart** sont employées à Ouslouf (point n°105). Les deux variantes : **aɣeb͡bʷar** et **takka** sont observées à Tarihant (point n° 36) et à Azouza (point n° 45). Dans certains parlers kabyles, on emploie le terme **takka** pour «poussière fine et dense provoquée par le battage, poussière». Dans quelques dialectes berbères, «poussière» est désignée par les termes suivants : **aǧûḍrar**, pl. **iǧuḍraren**, **taǧuḍrart**, pl.**tiǧuḍrarîn**, **tahoqqa**, **taboqqa**, sing. sans pl. «poussière» (Trg) ; **agḍrur**, pl. **igeḍruren** «poussière», **takka**, pl. **takkiwin** «poussière de grain, poussière se

dégageant du battage» (MC) ; **gguḍerr** «être poussiéreux», **ageḍrur** «poussière» (Chl) ; **tabekka** «poussière» (Ghd). (Racines **GḌR** et **HK**, HADDADOU, M.A., 2003 : 575 et 592).

Carte géolinguistique n° 120 : Les désignations du « soleil » en kabyle

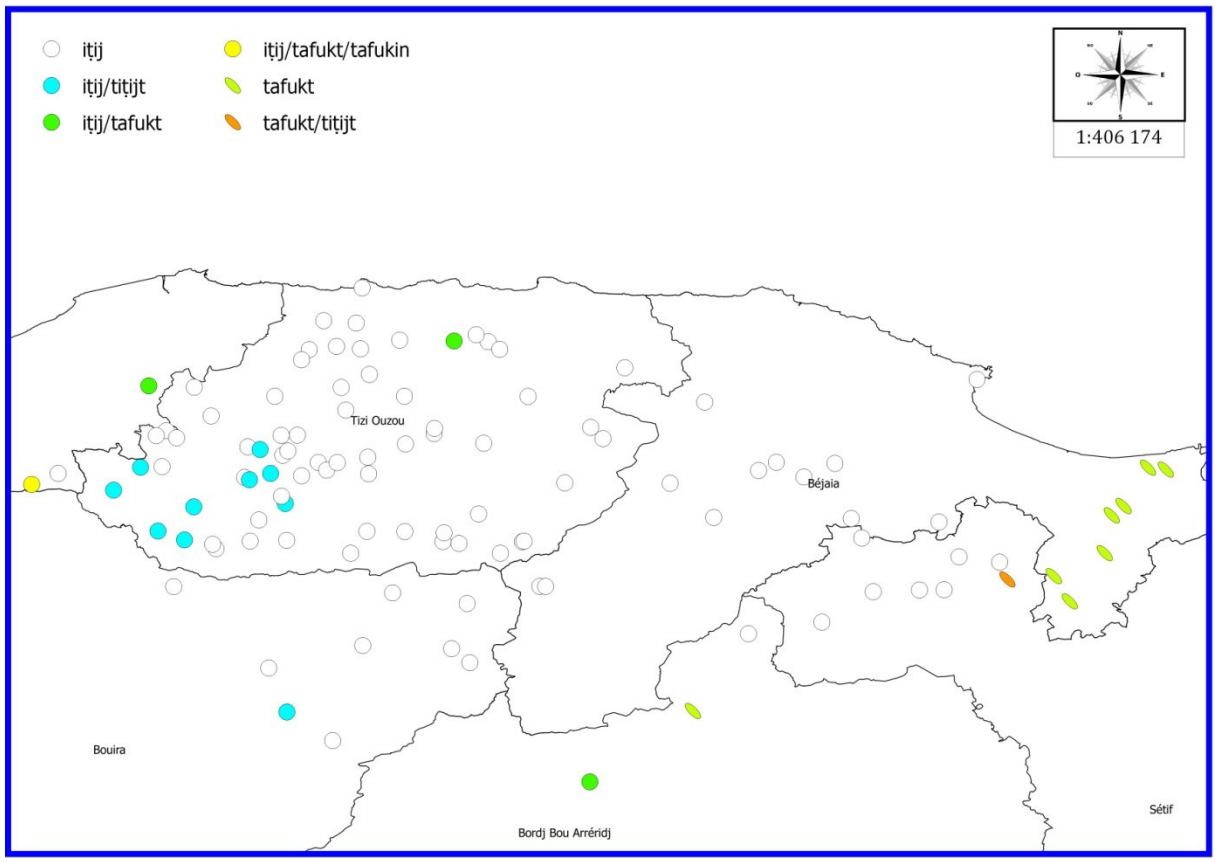

À travers les parlers kabyles enquêtés, le signifié « soleil » est rendu par deux termes totalement différents.

La variante **iṭij** issue de **ṬC** ? est très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle (avec 89 occurrences). Le terme **iṭij** serait formé par métaphore, par ressemblance à l'œil, à une ouverture circulaire. La même base a fourni les dérivés : **sṭuṭec** « regarder par un trou, épier » ; **aṭiṭuc** « trou, ouverture circulaire » ; **taṭiṭuct**, **taṭuṭuct** « petit trou, petit œil », ….

La variante **tafukt** issue de la base **FW**, **WFW**, est employée dans quelques points d'enquête, surtout dans la zone de l'extrême orientale de la Kabylie. Les deux variantes **iṭij** et **tafukt** sont employées concurremment dans quelques localités (points n° 67, 100, 109, et 98). **Tafukt** et **tiṭijt** sont observées à Oued-Ouirane (point 108). Les deux formes **iṭij** (masculine) et **tiṭijt** (féminine) sont surtout employées dans les localités de la zone de l'extrême occidental de la Kabylie (avec 10 occurrences). À Ouled Ben Doukhane (point n° 98), le pluriel **tafukin** (sing. **tafukt**) nous a été donné. Dans quelques parlers kabyles, **tiṭijt** est employé pour désigner

« lumière solaire ». En kabyle, le terme **tafugt** est employé pour désigner « lumière, rayon de lumière entrant dans une pièce » (HADDADOU M. A., 2003 : 569).

Dans les autres dialectes berbères, voici les termes relevés : À Harakta : **tafukt [θafuχθ]** « soleil » ; Béni Ouriaghen : **tefwit** [**θəfwiθ**] « soleil » (BASSET René, 1894 : 06) ; en ghadamsi : **isi**. ***Isi ak ittemiden s-aḍencal*** « le soleil ne se couvre pas avec la paume » (LANFRY J., 1968 : 70) ; **tufet** « soleil, éclat du soleil, lumière solaire », ***tufet tewrireɣ*** « le soleil jaunit, pâlit (avant son coucher) » ; ***tufet zeggeɣet*** « le soleil rougit (à son coucher) » ; **isi** a également le sens du « disque solaire » (LANFRY J., 1968 : 86) ; en touareg : **tafuk** pl. **tifukkîn** « soleil » (CORTADE, 1967 : 447) ; **tfukt** « soleil » (Siw) ; **tfuyt** « soleil, lumière » (Mzb) ; **tafukt**, **tafuct**, pl. **tifukin**, **tifucin** « lumière diffuse du soleil, lumière du jour, grande chaleur » (MC) ; **tafukt** « soleil » (Chl) ; **tafukt** « soleil » (Rif) ; **tafukt** « soleil » (Cha). (Pour plus de détail sur la racine **FW**, **WFW**, voir HADDADOU, 2003, p. 569-570).

Carte géolinguistique n° 121 : Les désignations du terme « vent » en kabyle

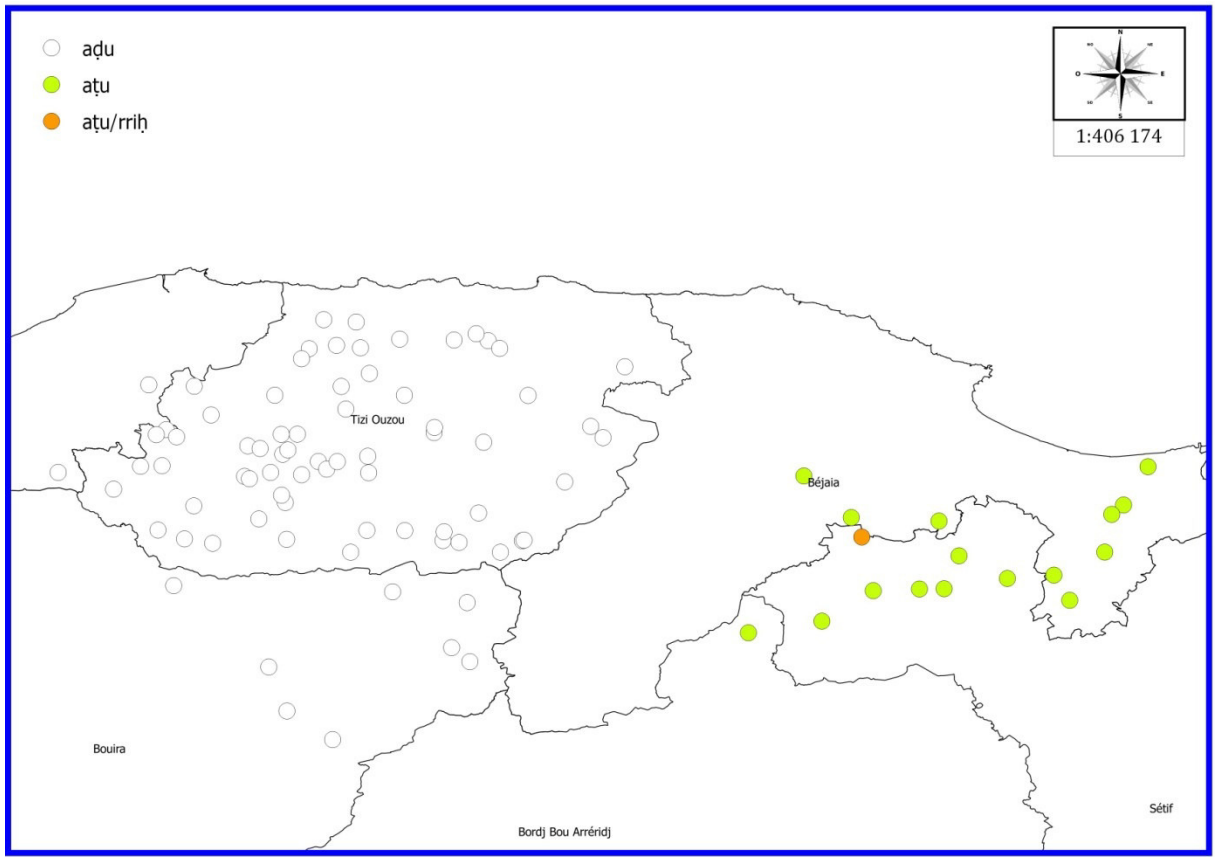

En kabyle, « le vent » est désigné par des signifiants très proches avec des nuances phonétiques très remarquables. La variante ***aḍu***, est très répandue ; elle couvre les zones occidentale et extrême occidental de la Kabylie et ***aṭu*** (l'apico-dentale pharyngalisée sonore [**đ**] a connu une mutation phonétique, elle s'assourdit et se réalise comme une emphatique

occlusive sourde [**ŧ**] : **aḍu** < **aṭu** « vent »), est moins répandue, employée dans les zones orientale et extrême orientale de la Kabylie. À Ait-Khalfoun (point n°29), le terme **rruma** est employé pour désigner « vent fort », et **aḍu** « vent faible ». Dans la localité d'Ahfir (point n° 102, l'emprunt à l'arabe **rriḥ** est employé concurremment avec le terme de souche berbère.
Dans les autres dialectes berbères, voici les termes employés : en touareg : **aḍû** pluriel aḍûten ; en ghadamsi : **aḍu** pluriel **end aḍu** (**aḍu** pl. **end aḍu** a aussi le sens de « parfum, senteur, odeur ») (LANFRY J., 1968, p. 80).

Chapitre VI

1°- Les noms d'agent, les adjectifs et les couleurs ;

2°- Les substituts déictiques, les adverbes et éléments divers

1°- Les adjectifs, les couleurs et les noms d'agent

Carte géolinguistique n° 122 : Les désignations du terme « aveugle(s) » en kabyle

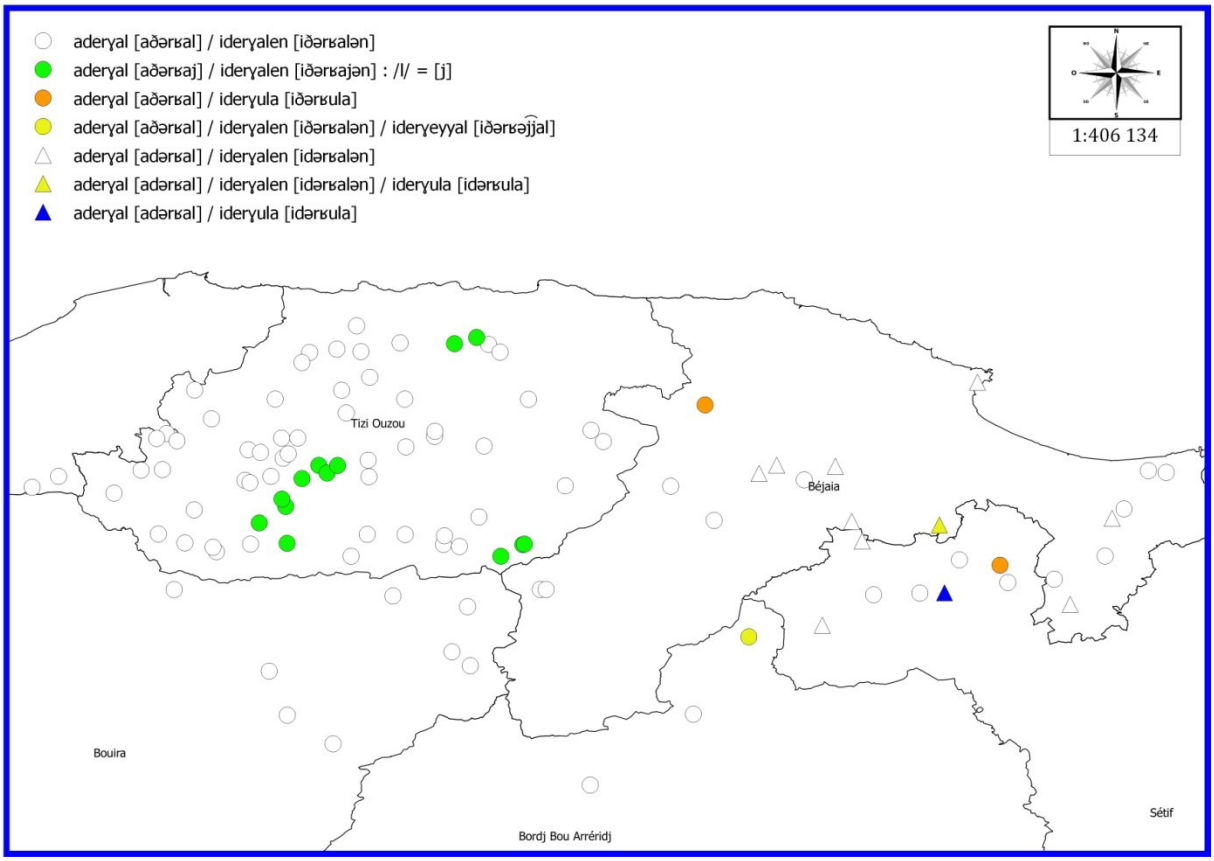

Partout en kabyle, le terme par lequel on désigne « aveugle » provient du verbe **derɣel** « être aveugle » issu de la base **DRɣL**. Nous avons constaté deux divergences importantes :

1°- La variation phonétique :

La variante à dentale fricative spirante [**ð**], [**aðərʁal**] est très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle, elle est employée dans la quasi-totalité des parlers kabyles et constitue un vrai continuum dialectal kabyle (avec 92 occurrences) ;

La variante à apico-dentale occlusive sonore [**d**] : [**adərʁal**] est observée dans 11 localités de la zone de l'extrême oriental de la Kabylie (points n° 82, 83, 85, 86, 87, 88, 91, 102, 103, 104, et 106). Dans ces localités, le processus de spirantisation n'est pas encore achevé.

2°- La variation morphologique constatée au niveau de la formation du pluriel :

Le pluriel [**iðərʁalən**] variantes [**iðərʁajən**] / [**idərʁalən**] (pluriel externe obtenu par l'ajout de –**n** à la finale) est très répandu et connait plus d'extension sur l'aire kabyle ; il est observé dans les localités de la zone occidentale de la Kabylie et dans quelques localités dispersées dans la zone orientale de la Kabylie (avec 91 occurrences).

Le pluriel **ideryula** (pluriel interne formé par alternance vocalique interne ''**a**''/''**u**'' et insertion de la voyelle ''**a**'' à la finale) est également très rare à travers les localités enquêtées. Il est employé dans trois localités (points n° 96, 104, et 107).

À El Main (point n° 111), deux pluriels sont employés concurremment : **ideryalen** (pluriel externe) / **ideryeyyal** (pluriel interne formé par alternance vocalique ou insertion de la semi-voyelle ''**y''**).

À El-Merdj (point n° 95), on emploie deux pluriels : **ideryalen** (pluriel externe) / **ideryula** (pluriel interne). Une forme secondaire **imderyel** pluriel **imdereylen** est également employée à Tikichourt (point n° 16) qui concurrence la forme principale **aderyal** pl. **ideryalen.** En touareg, les formes **emeddiryel**, pl. **imedduryâl** sont également rencontrées.

Dans les autres dialectes berbères, le terme « aveugle(s) » est désigné par les mêmes termes employés en kabyle. Ainsi, en touareg : **aderyal** pl. **ideryâlen**, issu du verbe **dereyel** « être aveugle » avec l'apico-dentale occlusive [**d**] (CORTADE, J.M., 1967, p. 47) ; en ghadamsi : c'est le verbe **deryel** « être aveugle » qui est attesté (LANFRY J., 1968, p. 76) ; en waregli et en mozabite : **aderyal** [**adərʁal**] pl. **ideryalen** [**idərʁaləәn**] (BASSET R., 1893 : 02) ; en tamazight du Maroc central : **aderyal**, pl. **ideryalen** « aveugle » ; en chleuh, rifain et en chaoui : **aderyal**, pl. **ideryalen** « aveugle » ; en zénaga : **aderyal** « aveugle » **deryec**, pl. **deryuject** « borgne ». (Pour plus de détail sur la racine **DRɣL**, voir HADDADOU, 2003, p. 542-543).

Carte géolinguistique n° 123 : Les désignations du « blanc » en kabyle

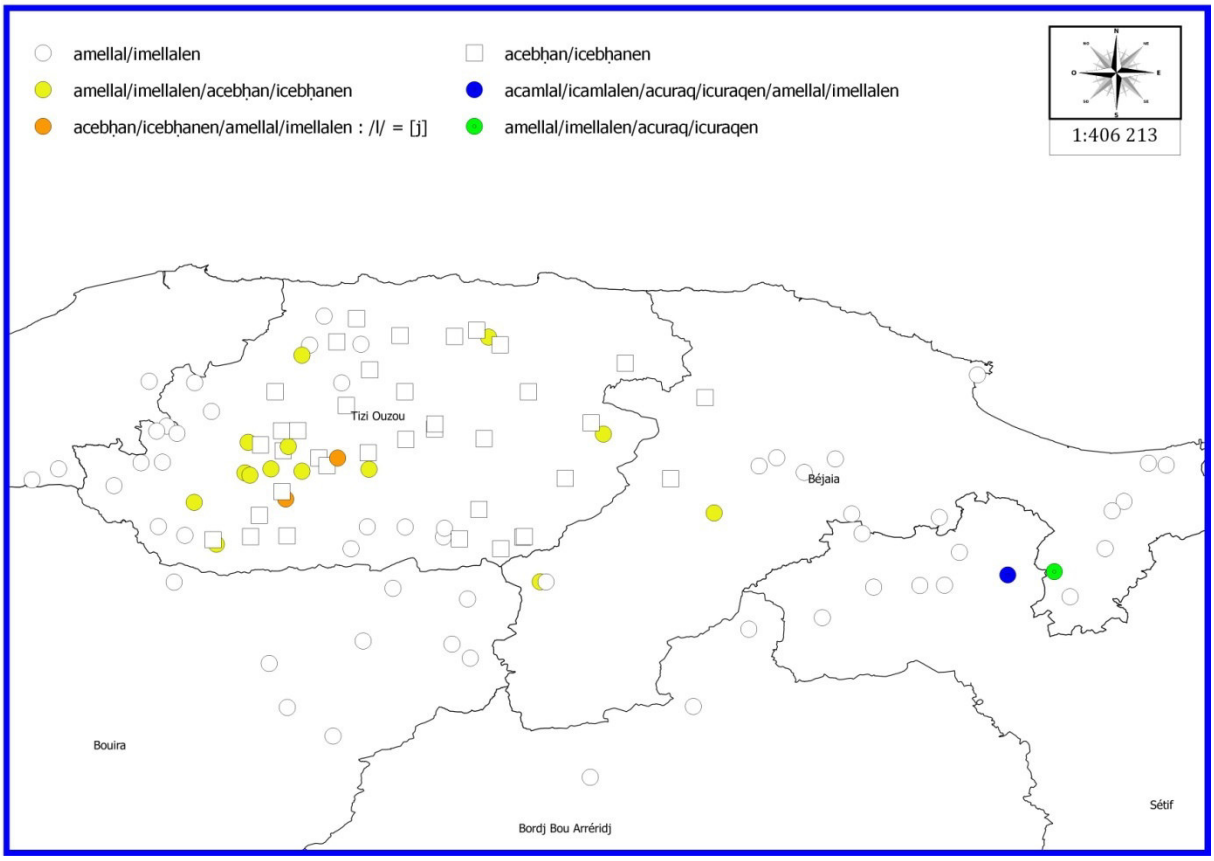

Le signifié « blanc » est rendu par des signifiants dissemblables en kabyle. Ainsi, les variantes rencontrées sont : **amellal** pl. **imellalen** / **acebḥan** pl. **icebḥanen** / **acamlal** pluriel **icamlalen** / **acuraq** pluriel **icuraqen**. Deux grandes catégories de variantes peuvent être dégagées :

La première catégorie, renferme le signifiant **amellal** pl. **imellalen** variante [**amə͡llaj**] pl. [**imə͡llajən**], issu de la base **MLL** qui a fourni le verbe **imlul** « être blanc, devenir blanc ». Elle est plus répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle (avec 50 occurrences). Elle est surtout employée dans les localités périphériques de la Kabylie : à l'Est, au sud et à l'Ouest de la Kabylie. À Adjioune (point n° 90), le pluriel **imellalen**, par extension, désigne « testicules, couilles ».

La deuxième catégorie, renferme la variante **acebḥan** pl. **icebḥanen** issue de la base **CBḤ** (d'origine arabe) > **icbiḥ** « être beau » et par extension a servi pour dénommer le « blanc ». Elle est surtout utilisée dans les localités du sud-est, de l'est et du nord de la Wilaya de Tizi-Ouzou et de l'ouest de la wilaya de Béjaia (avec 35 occurrences).

Dans quelques localités, deux variantes **amellal** et **acebḥan** sont employées concurremment sur un territoire discontinu (avec 17 occurrences).

D'autres variantes secondaires d'origine expressives sont observées dans les localités de la zone de l'extrême orientale de la Kabylie. Ainsi, **acamlal** pl. **icamlalen**, dérivé expressif

formé à base de **imlul** avec le préfixe expressif ''**c**'', est employé à Oued-Ouirane (point n° 108). Le signifiant **acuraq** pluriel **icuraqen** est également de formation expressive à base de **RQ**[1] > **iṛṛiq** « briller, étinceler » en ajoutant le préfixe ''**c**'' et par extension a servi de dénomination de la couleur blanche. Il est attesté dans deux localités (points n° 90 et 108).

Dans les autres parlers berbères, le signifié « blanc » est exprimée par des termes très proches avec ceux employés en kabyle. Ainsi, à Bel-Halima et Béni Menacer : **amellal** « blanc » (BASSET R., 1894 : 07) ; en ghadamsi : **mellulnin**. **Dafasen mellulnin** « vêtements blancs » (LANFRY J., 1968 : 55) ; en rifain : **acemrar**/**tacemrač** pl. **icemrarin** (JUSTINARD C., 1926 : 15) ; en touareg : **amellal** « antilope addax » > **imlal** « être blanc » (FOUCAULD CH. DE, 1951 : 1193) ; en berbère de Tunisie (tamezrett) : **emillal** « blanc » (selon une enquête de Mansour GHAKI, cité par P. GALAND PERNET, 1985 : 15).

amellal, pl. **imellâlen** « antilope addax » fém. **tamellalt**, pl. **timellâlîn** ; **amul**, pl. **amûlen** « blanc à la face » (Trg) ; **amellal**, pl. **imellalen** « blanc, de couleur blanche » **temlel**, sgspl « blancheur », **amlal**, pl. **imlal** « melon » (Wrg) ; **amellal**, pl. **imellalen** « blanc », fém. **tamellalt**, pl. **timellalin** (Mzb) ; **amellal**, pl. **imellalen** « blanc, de couleur blanche » fém. **tamellalt**, pl. **timellalin** ; **umlil**, pl. **umlilen** « blanc, plat à cuire le pain (par euphémisme)» (MC) ; **umlil**, pl. **umlilen** « blanc de couleur blanche » (Chl) ; **amellal**, **ameğğar**, pl. **imellalen**, **imeğğaren** « blanc, de couleur blanche », par extension « sable, blanc de l'oeil » **tamellalt**, **tameğğart**, pl. **timellalin**, **timeğğarin** « blanche, œuf » (Rif) ; **melleğ** « être blanc », **malliğ**, pl. **malliğen** « blanc » (Zng). (Racine **ML**, voir HADDADOU, 2003 : 640 et 641).

[1] La base **RQ** qui a fourni le verbe **iṛṛiq** ; **ttiṛṛiq** (aor.int.) est probablement d'origine chamito-sémitique. En arabe, nous retrouvons même les bases d'origine expressive telles que **CRQ**, **BRQ**, **RQRQ**.

Carte géolinguistique n° 124 : Les désignations du « bleu » en kabyle

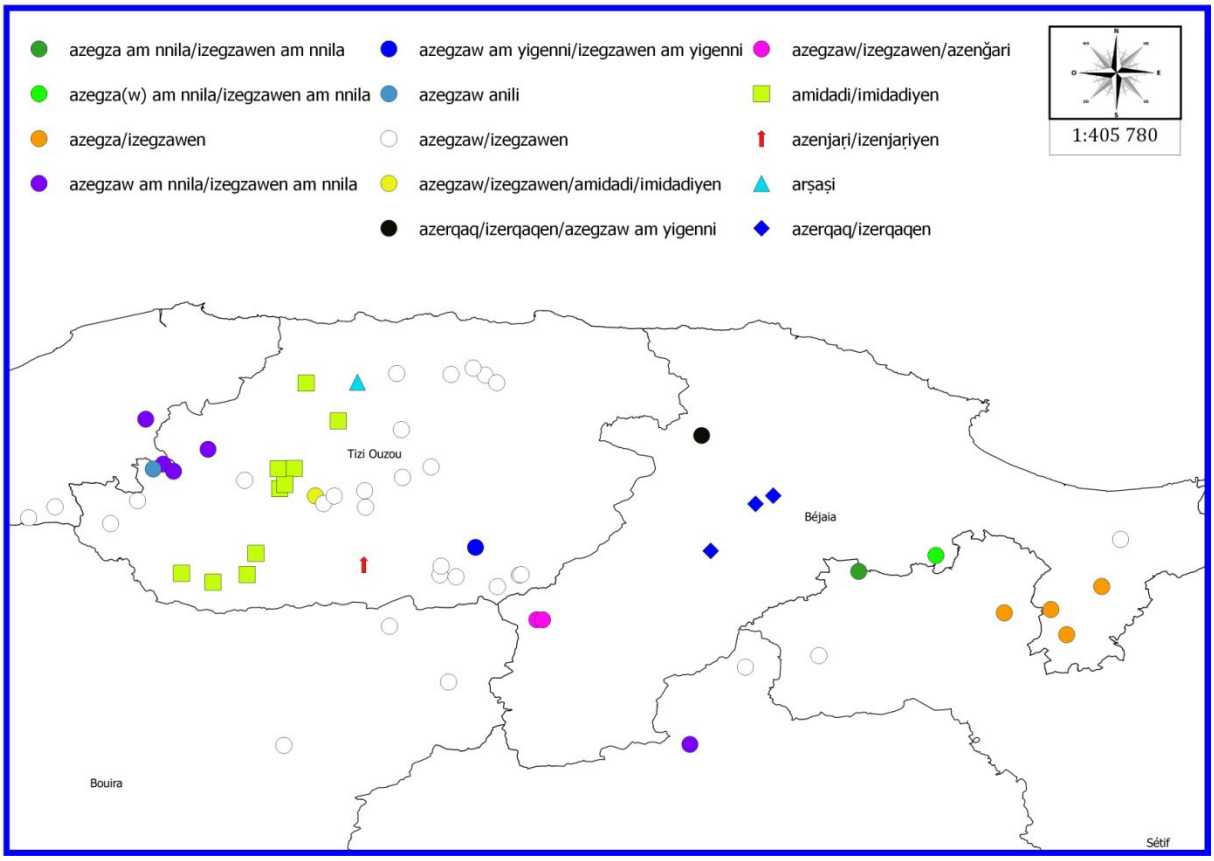

De nombreuses variantes sont employées sur l'aire kabyle pour désigner la couleur bleue. Le terme générique **azegzaw** variante **azegza** est très récurrent tantôt est utilisé même pour désigner le vert. Dans certaines localités, pour spécifier le bleu, on associe au nom **azegzaw** un déterminant, soit un nom soit un adjectif. Nous avons donc les variantes sous forme de syntagmes lexicalisés (composés ou synthèmes) : **azegzaw am nnila** / **azegza am nnila** / **azegzaw am yigenni** / **azegzaw anili**. **anili** « bleu indigo ».

Outre les variantes citées précédemment, les bases empruntées à l'arabe ont servi de dénomination de la couleur bleue.

azerqaq pl. **izerqaqen** : **zerqa** ou **zurqa** en arabe scolaire, désigne la couleur bleue (L. Ma'louf, 1960, p. 281 ; cité par GUERMAH Idir, p. 73). **Zreq** en arabe dialectal, signifie « bleu ». Le terme a un emploi générique (en arabe scolaire et dialectal) et s'emploie pour tout ce qui est bleu. En kabyle, dans beaucoup de parlers, **azerqaq** est spécifique aux yeux. Dans d'autres localités (points n° 81, 82 et 83), le terme a un emploi générique au même titre que l'arabe scolaire et dialectal.

L'emprunt à l'arabe **azenjari** pl. **izenjariyen** > **ajenjari** « vert-de-gris », a connu une mutation phonétique de la chuintant [**ʒ**] à la sifflante sonore [**z**]) ; la variante **azenǧari** (avec l'affriquée [**d͡ʒ**]) aux côtés de **azegzaw** pl. **izegzawen** est rencontré dans les localités (point n°

78 et 79) ; **arṣaṣi** : attesté dans la localité de Boudjima (point n° 37). La variante **amidadi** pl. **imidadiyen** : de l'arabe ***lmidad*** « violet » qui se rattache à la racine **MDD** ; ***midad*** désigne « l'encre » ; en arabe classique, « le violet » est dénommé **banafsaği**. À Oued-Ouirane (point n°108) : **azegza** « bleu » mais ***imru azegzaw*** « stylo bleu » ; à Hallafa-Adekkar (point n° 96) : généralement **azerqaq**/**izerqaqen** « bleu » ; parfois aussi : **azegzaw am yigenni** « bleu », et **azegzaw am leḥcic** « vert » ; à Tiferdoud (point n°55) : **azegzaw** « vert » (terme dit par les vieux) ; **azegzaw (am yigenni)** « bleu ». Le terme **azegzaw**, pl. **izegzawen** signifie également «vert, gris », et par extension « cru, non mûr », **azegza** « récolte encore verte ». (Voir également carte n° 134 : les désignations du « vert » en kabyle).

Dans les autres dialectes berbères, « le bleu » connait diverses dénominations et variantes. Ainsi, en zénaga : **barbut** [**barbuθ**] « bleu » (BASSET René, 1894 : 02) ; en siwi : **azeṭṭaf**, « bleu » (BASSET R. 1894 : 07) ; **teẓẓewẓẓewt**, pl. **teẓẓewẓẓewîn** « couleur bleu ciel clair, couleur mauve clair » (Trg) ; **zizu**, pl. **izizawen** « bleu, vert » (Nef) ; **azegzaw**, pl. **izegzawen** « bleu, vert » (Snd) ; **azizaw**, pl. **izizawen** « bleu-vert » (Mzb) ; **tazegzwi**, sing. Sans pl. « couleur bleue, verte, le bleu, le vert », **azegzaw**, pl. **izegzawen** « bleu, vert », par extension « cru, non mûr » fém. **tazegzawt**, pl. **tizegzawin** (MC) ; **azegzaw**, pl. **izagzawen** « bleu, vert » fém. **tazegzawt**, pl. **tizegzawin, azegza**, pl. **izizawen**, « bleu, vert » (Chl) ; **azegzaw**, pl. **izegzawen** « bleu, vert » fém. **tazegzawt**, pl. **tizegzawin** (Rif) ; **azigzaw**, pl. **izegzawen** « bleu, vert », par extension « cru, non mûr » **tazigzawt**, pl. **tizegzawin** ; **aziza**, pl. **izizawen** « bleu, vert » (Cha). (Racine **ZW**, HADDADOU, M.A., 2003 : 773-774).

Carte géolinguistique n° 125 : Les désignations du « dernier » en kabyle

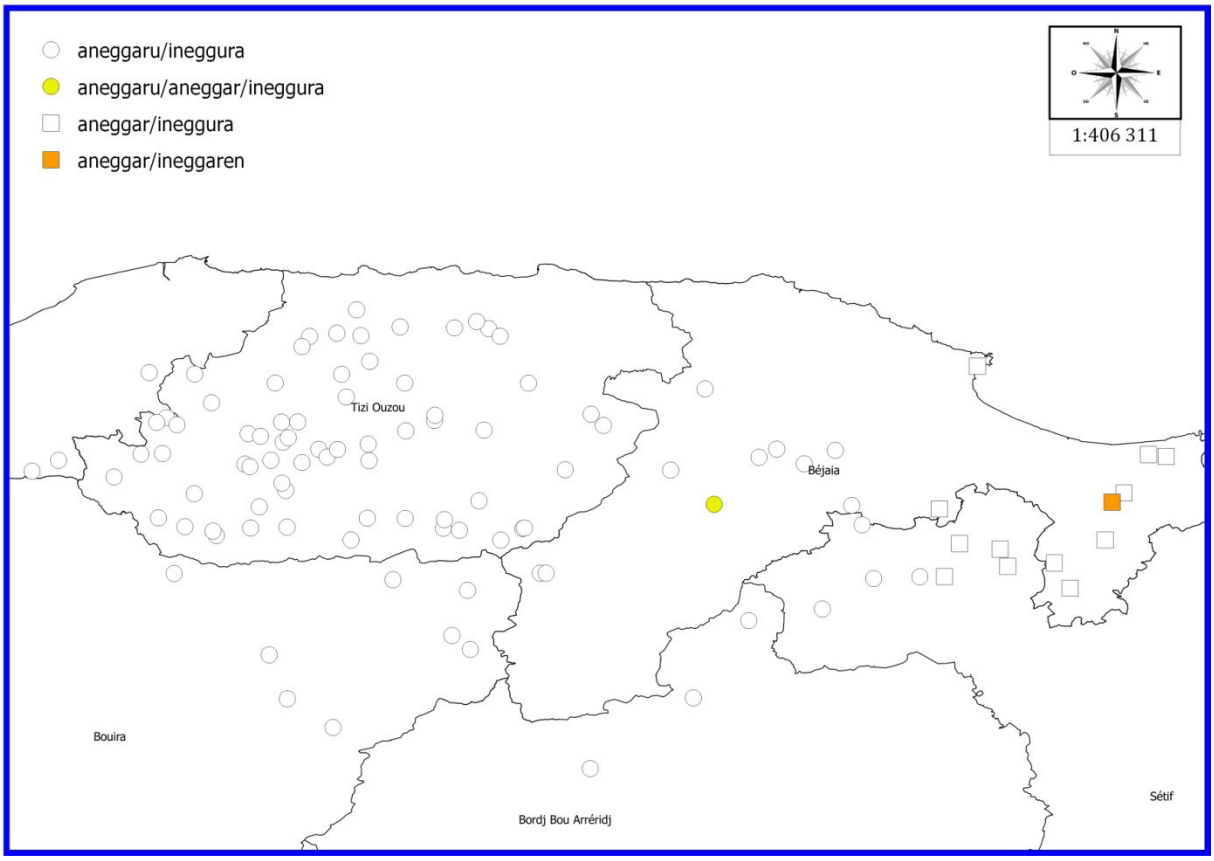

En kabyle et à travers les localités parcourues, le terme « dernier » est désigné par des signifiants partiellement différents. Deux variantes rencontrées, issues de la base verbale **gg^{w}ri**[2] « être dernier, rester en arrière, rester, être en reste » : **aneggaru** pl. **ineggura** ; **aneggar** pl. **ineggura** et **ineggaren**.

La variante **aneggaru** (schème **an----a---u**), est très répandue, connait une grande extension sur l'aire kabyle (avec 93 occurrences) ;

La variante **aneggar** (schème **anC1ac2**), est moins répandue ; elle est attestée dans la zone de l'extrême orientale de la Kabylie (avec 13 occurrences). Dans la localité de Seddouk-Wadda (point n° 81), ces deux variantes **aneggaru** et **aneggar** pl. **ineggura** sont employées concurremment.

Concernant la formation du pluriel, c'est le pluriel interne **ineggura** (schème **inC1uc2a**) qui est très répandu, il est attesté dans la quasi-totalité des points d'enquête ; le pluriel externe

[2] En kabyle, c'est la même base qui a fourni les dérivés : **sseg^{w}ri** « laisser en arrière, faire, dire à la fin, laisser des restes » **aseg^{w}ri**, sing sans pl. « dessert, ce qu'on mange après le repas » **taggara**, sing. sans pl. « fin, état final, fin dernière » **aneggaru**, pl. **ineggura** « dernier », fém. **taneggarut**, pl. **tineggura**. En tamazight du Maroc central, **ggir**, **g^{w}er** « être le dernier, être en reste », **sgir** « mettre à la fin, laisser en dernier, faire quelque chose en dernier », **tingira** « derrière, arrière, fin ».

ineggaren est secondaire (marginal) (schème **inC1ac2n**), est observé dans la localité d'Arerchah (point n° 91). Dans les autres dialectes berbères, on retrouve les termes suivants : En chenoui : **aneggaru** pl. **ineggura** (LAOUST E., 1912 : 58) ; en néfoussi : **aneggaru** pl. **ineggura** « dernier » ; en ghadamsi : **aneğğerbu** pl. **neğğerbay** « dernier » ; en waregli : **aneggaru**, **ameggaru** pl. **ineggura imeggura** « dernier » ; en mozabite : **ameğğaru** pl. **imeğğura** « dernier » ; **aneggaru** , pl. **ineggura** «dernier, qui est au bout », par extension « derrière, postérieur » (MC) ; **ameggru** pl. **imggura** « dernier » (Chl.) ; en rifain : **aneggaru** pl. **ineggura** « dernier » ; en chaoui : **aneggaru**, pl. **ineggura** « dernier », **taneggarut** pl. **tineggura**. (Pour plus de détail sur la racine **GR(H)**, voir HADDADOU M. A., 2003 : 585).

Carte géolinguistique n° 126 : Les désignations du « épais, gros, corpulent » en kabyle

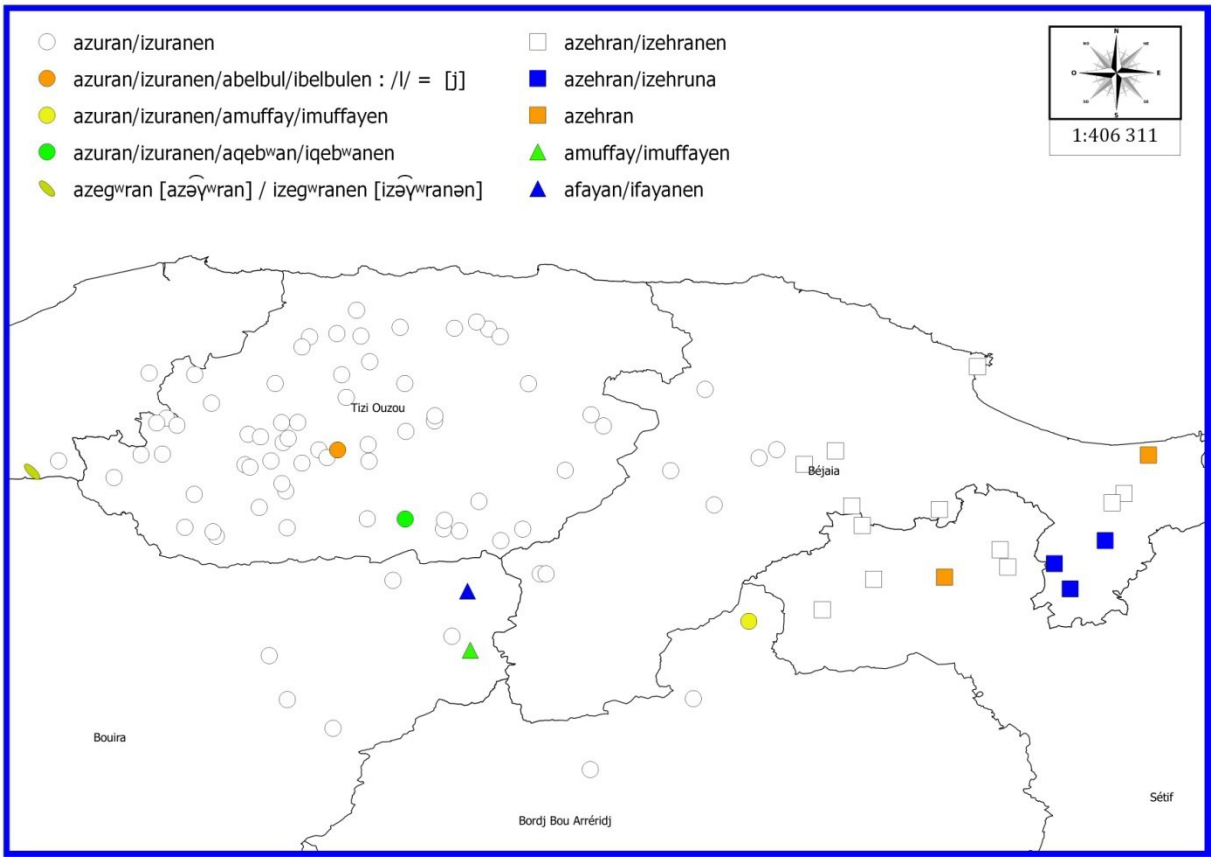

Les termes par lesquels on désigne « épais, gros, corpulent », en kabyle, sont partiellement différents. La voyelle ''**u**'' résulte, sans doute, de la vocalisation de la semi-voyelle ''**w**''.

Trois catégories de désignations peuvent être dégagées :

La première catégorie, renferme la variante **azuran** pl. **izuranen** dérivée de **zur** variante **zhur** « être épais, gros » issues de la racine **ZWR**. Cette variante est très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle, elle couvre le territoire allant de la zone de l'extrême occidentale jusqu'à la zone orientale de la Kabylie. La variante **azeg^{w}ran** pl. **izeg^{w}ranen**

marquée par la réalisation de la vélaire labio-vélarisée [ɣʷ] attestée dans la localité de Oulad Bou Doukhane (point n° 98).

La deuxième catégorie, renferme la variante **azehran** pl. **izehranen** / **izehruna** provient du verbe **zhur** « être épais ». Ces variantes sont moins répandues, elles sont employées dans les zones de l'extrême oriental et oriental de la Kabylie.

La troisième catégorie, regroupe les variantes : **amuffay** pl. **imuffayen**, **afayan** pl. **ifayanen** issues du verbe **uff**, **cuff** « être gonflé, gonfler ». La variante **amuffay** pl. **imuffayen**, est attestée dans la localité de Taourirt Ath-Mansour (point n° 76). La variante **afayan** pl. **ifayanen** est observée à Selloum (point n° 70). À Ait Khalfoun (point n° 29), la variante d'origine expressive **abelbul** pl. **ibelbulen** est employée concurremment avec **azuran** pl. **izuranen**.

Dans les autres dialectes berbères, voici les termes employés : **aziwar**, pl. **iziwaren** «épais» (Mzb) ; **ajiwar**, pl. **ijiwaren** « gros, épais, fort » issus du verbe **jjiwer** « être épais, gros, grossir, épaissir » (Wrg) ; **azurar**, pl. **izuraren** « gros, épais » fém. **tazurart**, pl. **tizurarin** ; **muzur**, pl. **imuzuren** « gros » (MC) ; **azuray**, pl. **izurayen** « gros, épais » fém. **tazurayt**, pl. **tizurayin** (Chl) ; **muzzur**, pl. **imuzzuren** « gros, épais, corpulent », **tamuzzurt**, pl. **timuzzurin** (Rif) ; **tihuhârnî**n (fém. pl.), « grosses, épaisses » issus du verbe **huher**[3] « être gros, être épais » (Trg) ; **azwar**, pl. **izwaren** « épais, gros » issu du verbe **zuwer** « être épais, être gros, être fort » (Cha). (Racine **ZWR**, voir HADDADOU M. A., 2003 : 776).

[3] Ce verbe a fourni, en touareg, les dérivés suivants : **zehhuher** « rendre gros, rendre plus gros, grossir », **tezzuhert**, pl. **tezzuherîn** « fait d'être gros, grosseur, épaisseur ».

Carte géolinguistique n° 127 : Les désignations du « grand » en kabyle

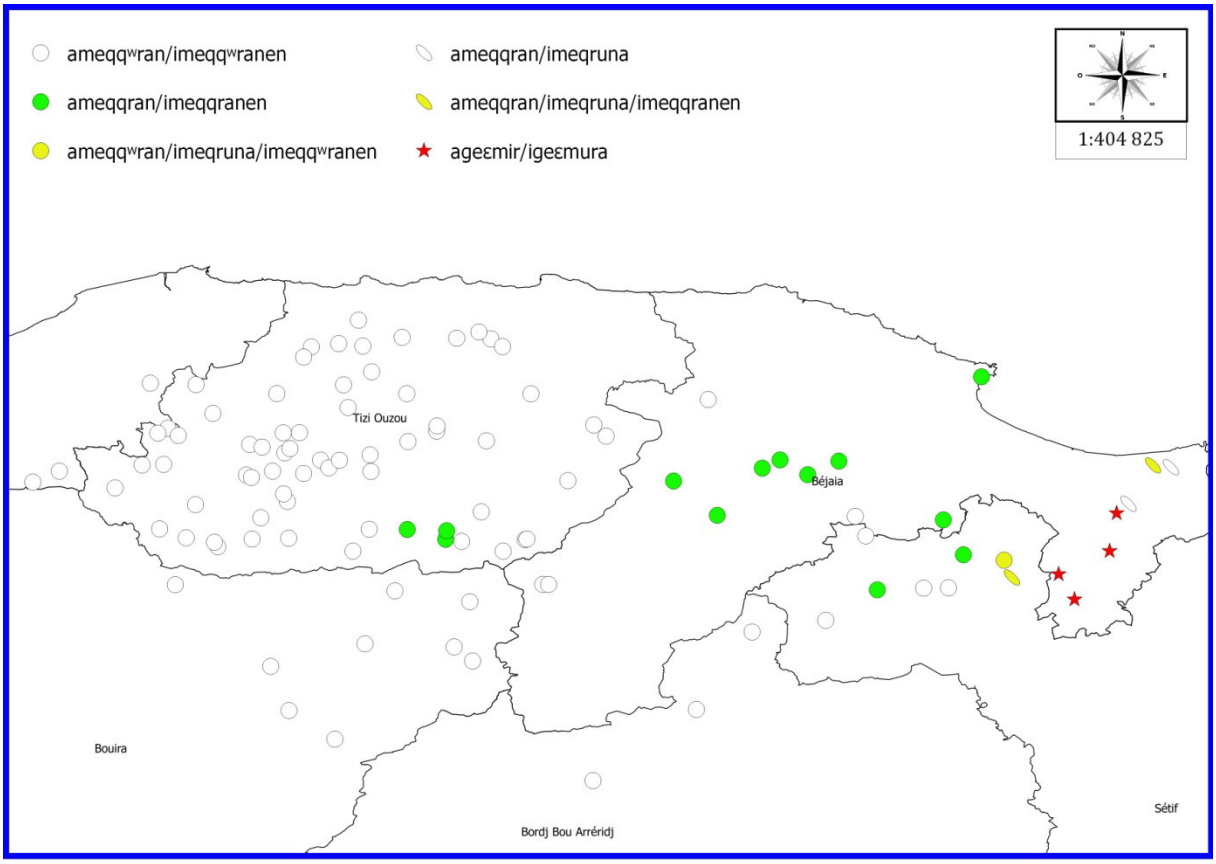

Les variantes par lesquelles on désigne le signifié « grand » sont les suivantes :

La variante **ameqqʷran** pl. **imeqqʷranen**, issue de la racine **MɣR**[4], marquée par la labiovélaire [**qq͡ʷ**] est très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle (avec 87 occurrences) ; la variante **ameqqran** pl. **imeqqranen**, marquée par l'absence de la labiovélarisation est rencontrée surtout dans la zone orientale de la Kabylie (avec 13 occurrences). La variante **ageɛmir** pl. **igeɛmura** (avec un pluriel interne, obtenu par alternance vocalique interne ''**i**''/''**u**'' et ajout de ''**a**'') est observée dans quatre localités de la zone de l'extrême oriental de la Kabylie (points n° 88, 89, 90 et 91).

Dans la localité de Tala Oulili (point n° 107), deux formes du pluriel sont employées concurremment : **ameqqʷran** pl. **imeqruna** (pluriel interne obtenu par alternance vocalique interne) et **imeqqʷranen** (pluriel externe obtenu par ajout du morphème –**n** à la finale du thème).

[4] Cette racine a fourni de nombreux dérivés en kabyle : **imɣur** « être grand, grandir, avoir de l'importance, de la valeur, vieillir, devenir vieux », **ssemɣʷer**, **ssimɣur**, « grandir, faire grandir, donner de l'importance », **temɣʷer**, sing sans pl. « vieillesse » **amɣar**, pl. **imɣaren** « vieillard, père de l'époux », par extension « chef de village » **tamɣart**, pl. **timɣarin** « vieille femme, mère de l'époux », **imɣaren**, pl. sans sing. « les anciens, les témoins de la tradition ; père et mère de l'époux », **ameqqʷran**, pl. **imeqqʷranen** « grand, aîné, âgé », fém. **tameqqʷrant**, pl. **timeqqʷranin**.

Dans les localités de la zone de l'extrême oriental de la Kabylie (points n° 92 et 94), **ameqqran** pl. **imeqruna** (le pluriel interne obtenu par alternance vocalique interne ''**a**''/''**u**'' et ajout de la voyelle ''**a**'' à la finale).

Deux formes du pluriel sont employées, concurremment, dans les localités de la zone de l'extrême oriental de la Kabylie (points n° 93 et 108) : **ameqqran** pl. **imeqruna** (le pluriel interne) et **imeqqranen** (le pluriel externe formé par ajout du morphème **–n** à la finale).

À l'échelle inter-dialectale, voici les termes relevés : À Kibdana : **amuqqran** « grand » (BASSET R., 1894 : 07). En touareg : **amɣar** pl. **imɣâren** « homme grand de taille, de situation sociale, d'âge », par extension « chef » fém. **tamɣart**, pl. **timɣârîn** ; en mozabite : **ameqqeran**, pl. **imeqqaren** « grand, âgé, notable » fém. **tameqqerant**, pl. **timeqqarnin** ; en waregli : a**meqqran**, pl. **imeqqranen** « grand, âgé » fém. **tameqqrant**, pl. **timeqqranin** ; en tamaziɣt du Maroc central : **ameqran**, pl. **imeqranen** « grand, âgé, aîné, chef » **tameqrarit**, pl. **timeqranin** « grande, âgée, aînée » ; en chaoui : **ameqqran**, pl. **imeqqranen** «grand, âgé» fém. **tameqqrant**, pl. **timeqqranin**. (Racine **MɣR**, voir HADDADOU M. A., 2003 : 642).

Les désignations du « jaune » en kabyle

Partout en kabyle, on désigne la couleur « jaune » par un terme commun **awraɣ** pluriel **iwraɣen**. Le mot est issu, sans doute, du verbe **iwriɣ** « être jaune ». Aucune variation n'est cependant rencontrée pour cette notion.

Hormis le siwi, qui désigne par le signifiant **awraɣ**, pl. **uraɣen** « vert » fém. **tawraɣt**, pl. **turaɣin** ; **eraɣ** « or (métal) », dans les autres dialectes berbères, le signifié « jaune » est rendu par les termes issus de la base **WRɣ**[5]. Voici donc les termes employés : à Kibdana : **awraɣ** « jaune » ; à Temsaman : **awraɣ** « jaune » (BASSET R., 1894 : 04). En néfousi : **awraɣ**, pl. **iwraɣen** « jaune » fém. **tawraɣt**, pl. **tiwraɣin**, **ureɣ** « or (métal) » ; en waregli : **awraɣ**, pl. **iwraɣen** « jaune, de couleur jaune pâle » ; en mozabite : **awraɣ**, pl. **iwraɣen** « jaune », **awreɣ**, **ureɣ** « or » ; en tamazight du Maroc central : **awraɣ**, pl. **iwraɣen** « jaune, pâle, livide » **ureɣ** « or » ; en chleuh : **awraɣ**, pl. **iwraɣen** « jaune » fém. **tawraɣt**, pl. **tiwraɣin** ; en rifain : **awraɣ**, pl. **iwraɣen**, **awarraɣ**, pl. **iwerraɣen** « jaune » fém. **tawraɣt**, pl. **tiwraɣin** ; **uraɣ** « or (métal) » ; en chaoui : **awraɣ**, pl. **iwraɣen** « jaune, pâle » fém. **tawraɣt**, pl. **tiwraɣin**, **uraɣ** « or ». (Racine **WRɣ**, voir HADDADOU M. A., 2003 : 740-741).

[5] En touareg, par métathèse : **irwaɣ** « être jaune, être de couleur jaune », **serweɣ** « rendre jaune », par extension « teindre de jaune, s'habiller de jaune », **teruɣe** pl. **terûɣawîn** « fait d'être jaune, couleur jaune », **ûreɣ**, pl. **ûreɣen** « or (métal) ». En ghadamsi : **areɣ** « être vert, jaunir », **uraɣ**, **ureɣ** « or (métal) ».

Carte géolinguistique n° 128 : Les désignations du « noir » en kabyle

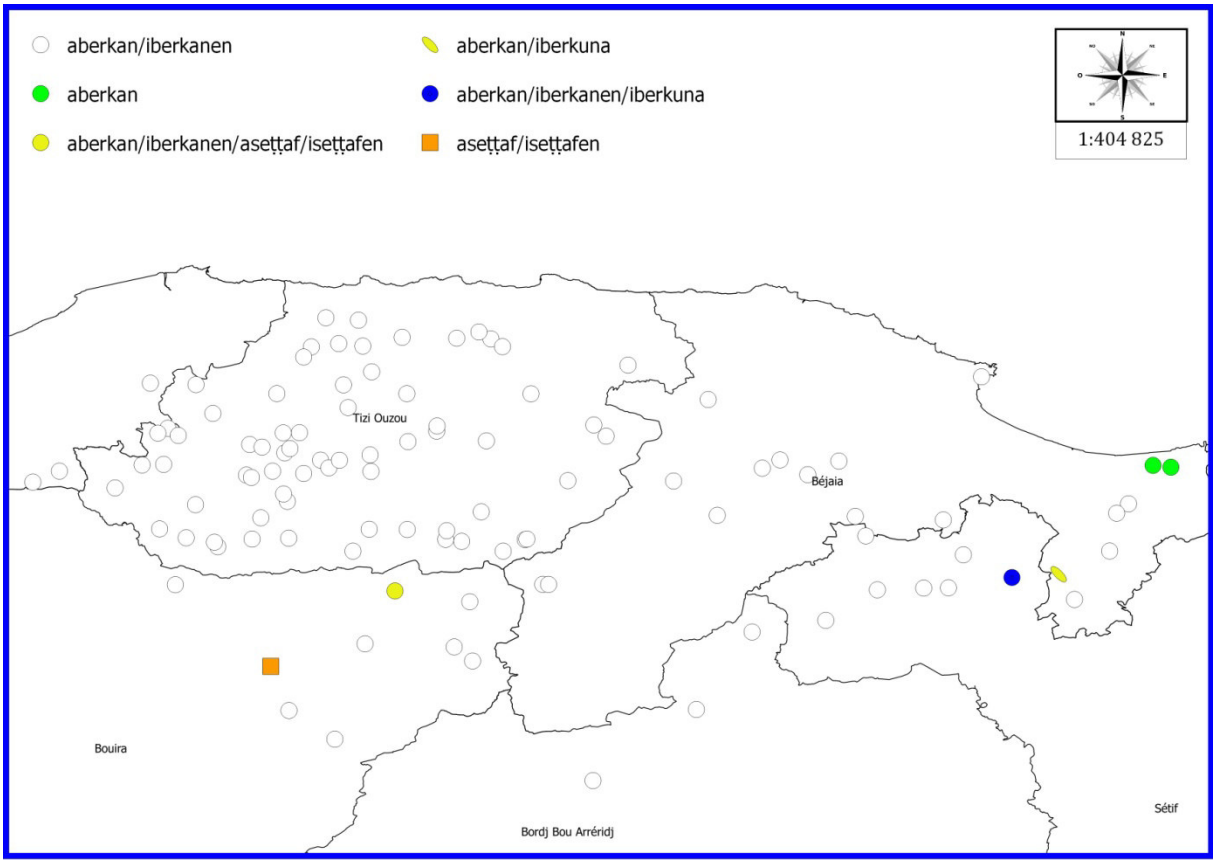

Partout en kabyle, le « noir » est rendu par le signifiant **aberkan** issu de la racine **BRK**[6]. La variante **aseṭṭaf** pl. **iseṭṭafen** issue de la base **SḌF**[7] est rencontrée à El Asnam (point n° 71) et à M'Zarir (point n° 77). Deux formes **aberkan** pl. **iberkanen** et **aseṭṭaf** pl. **iseṭṭafen** sont attestées à M'Zarir (point n° 77).

La diversité linguistique est, également, constatée dans la formation du pluriel :

aberkan pl. **iberkanen** (pluriel externe, obtenu par ajout du morphème **–n** à la finale du thème) ; ce pluriel est très répandu et connait plus d'extension sur l'aire kabyle (avec 101 occurrences) ; le pluriel **iberkuna** (pluriel interne obtenu par alternance vocalique interne ''**a**''/''**u**'' et insertion de la voyelle ''**a**'' à la finale du thème) est observé à Adjioune (point n° 90). Deux pluriels **iberkanen** (externe) et **iberkuna** (interne) sont employés concurremment à Oued-Ouirane (point n° 108). En kabyle, d'autres formes adjectivales ne sont pas exclues de l'usage telles que : **imibrik**, **ubrik** « noirâtre, noir » avec cependant des nuances sémantiques importantes.

[6] La racine **BRK** a fourni de nombreux dérivés en kabyle : **ibrik** « être noir », **ssibrek** « rendre noir, noircir », **aberkan**, pl. **iberkanen** « noir, noiraud, de teint foncé », fém. **taberkant**, pl. **tiberkanin** ; **imsibrik**, pl. **imsibriken**, « brun » fém. **timsibrikt**, pl. **timsibrikin**, ……

[7] Cette base semble fournit le toponyme **Sṭif** (la wilaya de Sétif). Cette appellation aurait été donnée en rapport avec la couleur noire de la terre qui domine cette région.

Hormis quelques nuances phonétiques constatées, dans le passage de la vélaire spirante [χ] à la chuintante [ʃ] ou à l'affriquée [t͡ʃ], le même terme du kabyle qui est employé dans les autres dialectes berbères pour désigner « noir **».** Ainsi, en waregli : **aberčan** [**aber**t͡ʃ**an**] pl. **iberčanen** « noir, noiraud » ; en mozabite : **abercan**, **aberčan**, pl. **iberčanen** « noir », **tabberčent** « noirceur, couleur noire » ; à Haraoua : **aberkan** [**averχan**] (BASSET R., 1893 : 02) ; à Kibdana : **abercan** [**averʃan**] « noir » ; à Bettioua : **aberkan** [**averχan**] « noir » ; dans le Rif (Guelaia) : **abercan** [**averʃan**] « noir » (BASSET R., 1894 : 02) ; en tamazight du Maroc central : **abercan**, pl. **iberkanen**, **iberčanen** « noir, noiraud ». (Racine **BRK**, voir HADDADOU, 2003, p. 530).

Les exemples précédents, montre bien la tendance du kabyle à la palato-vélaire [χ] qui a subi une mutation phonétique à la chuintante [ʃ] ou à l'affriquée [t͡ʃ] dans les parlers cités précédemment. De nombreux exemples attestés en mozabite peuvent confirmer cette mutation phonétique[8].

La racine **SḌF** a servi également dans la formation du nom de couleur « noir » dans quelques parlers berbères. Ainsi, à Aoudjila : **ecṭaf**, « noir » ; en néfousi : **zoḍfi**, « noirceur » ; à Ghat (en Libye) : **iseṭṭafen**, « nègre » (BASSET René, 1894 : 07) ; en ghadamsi : **seṭṭefen** « noir » (LANFRY J., 1968 : 70).

[8] En mozabite : **acal** « terre » ; **acanif** « viande rôtie » ; **ticli** « marche » ; **seccen** « montrer » ; **tiččelt** « fois » ; **rci** « être pourri » ; **ččer** « se lever » ; **acniwen** « jumeaux » ; etc.

Carte géolinguistique n° 129 : Les désignations du terme « orphelin » en kabyle

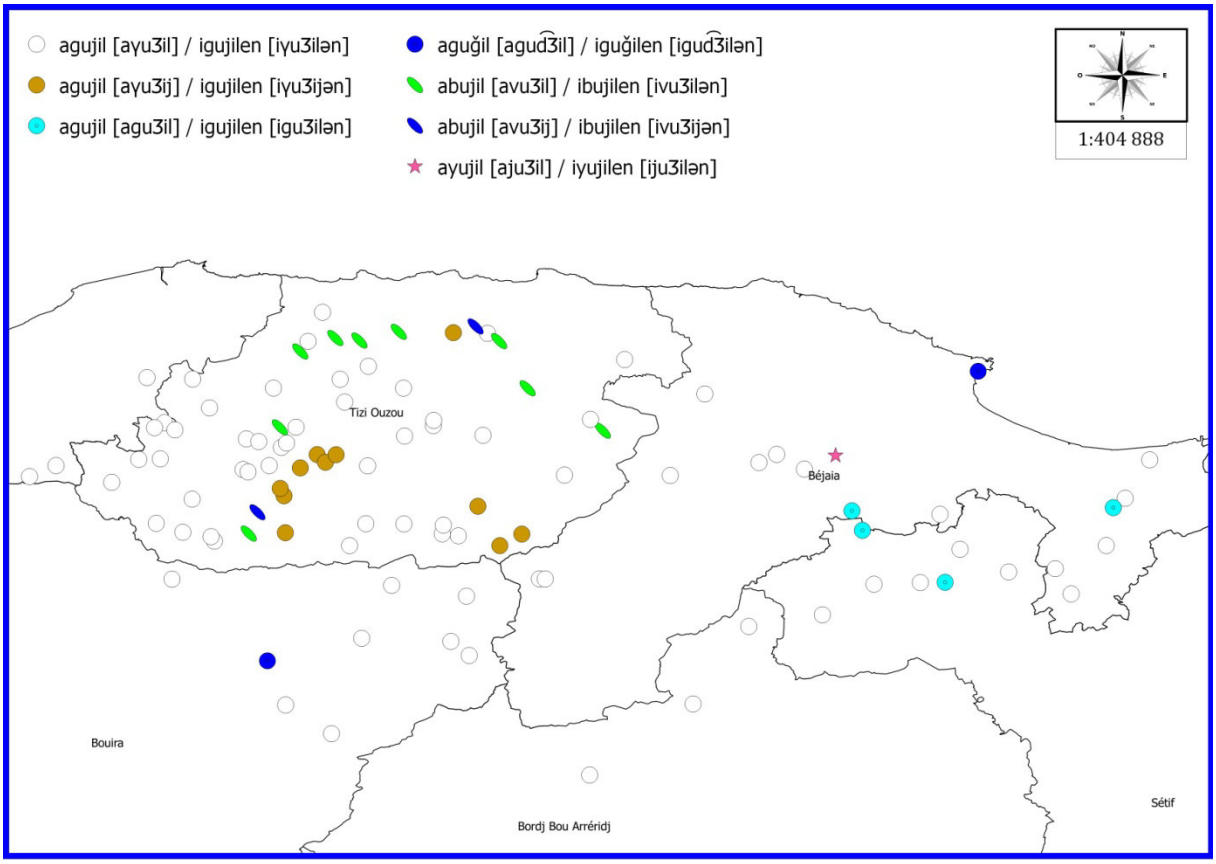

Le signifié « orphelin » est rendu, partout en kabyle, par un terme commun issu de la racine **GJL**[9] avec cependant des nuances phonétiques très remarquables. Voici donc les variantes phonétiques relevées :

La variante **agujil** [**aɣu3il**] pl. **igujilen** [**iɣu3ilən**] (à palato-vélaire spirante [**ɣ**]) est très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle ; elle couvre cependant un territoire discontinu (avec 75 occurrences).

La variante à palatale [**j**] : **agujil** [**aɣu3ij**] pl. **igujilen** [**iɣu3ijən**] est observée dans quelques localités de la zone occidentale de la Kabylie (avec 11 occurrences).

La variante **abujil** [**avu3il**] pl. **ibujilen** [**ivu3ilən**] (à fricative labiodentale spirante [**v**] et la chuintante [**3**]) est observée dans les localités de la zone occidentale de la Kabylie (avec 09 occurrences).

La variante à palatale [**j**] : **abujil** [**avu3ij**] pl. **ibujilen** [**ivu3ijən**] est observée dans deux localités de la zone occidentale de la Kabylie (points n° 12 et 66).

[9] Cette racine a fourni également les dérivés : **ggujel** « être orphelin », **sgujel** « rendre orphelin », **agujil** pl. **igujilen** fém. **tagujilt**, pl. **tigujilin** …..

La variante **agujil** [**aguʒil**] pl. **igujilen** [**igu ʒilen**] (à palato-vélaire occlusive [**g**] et la chuintante [**ʒ**]) est employée dans quatre localités de la zone orientale de la Kabylie (points n° 85, 91, 102 et 104).

La variante **aguğil** [**agud͡ʒil**] pl. **iguğilen** [**igud͡ʒilən**] (à palato-vélaire occlusive [**g**] et l'affriquée [**d͡ʒ**]) : est rencontrée dans deux localités très éloignées (points n° 71 et 87).

La variante à palatale [**j**] : **ayujil** [**aju ʒil**] pl. **iyujilen** [**iju ʒilən**] est observée dans la localité de Bou Ouchene (point n° 86).

Partout en kabyle, le pluriel est externe obtenu par l'ajout du morphème **–n** à la finale du thème, aucune variation n'est donc rencontrée concernant la formation du pluriel.

Dans de nombreux dialectes berbères, le signifié « orphelin » est rendu par un terme commun issu de la racine **GJL** avec cependant des nuances phonétiques très remarquables. Ainsi, en touareg : **aguhil** pl. **iguhilen** « orphelin » (avec la spirante [ɣ]) ; (CORTADE, J.M. 1967 : 65) issu du verbe **guhel** « être orphelin », **igilem** pl. **igilmen** (avec la spirante [ɣ]) « orphelin dont la mère est morte en le nourrissant » (CORTADE J.M., 1967 : 65) ; **agugil** « orphelin de père » (Tawellemt et Tayert) ; **adujil** « orphelin » (Ghd) ; **gujil**, pl. **igujilen** « orphelin » (Nef) ; **agujil**, pl. **igujilen** « orphelin » (Wrg) ; **ajujil**, pl. **ijujilen** « orphelin » (Mzb) ; **agujil**, **awwuji**l « orphelin », par extension « personne solitaire, fils du frère, personne qui se cloître », **tagujilt**, pl. **tigujilin, tawwujilt** pl. **tiwwujilin** « orpheline », par extension « muscle long, fille du frère » (MC) ; **igigil**, pl. **igigilen** « orphelin » fém. **tigigilt**, pl. **tigigilin** (Chl) ; **ajujil**, pl. **ijujilen** « orphelin » (Rif). (Pour plus de détail sur la racine **GJL**, voir HADDDAOU, 2003 : 473 et 575).

Carte géolinguistique n° 130 : Les désignations du « petit » en kabyle

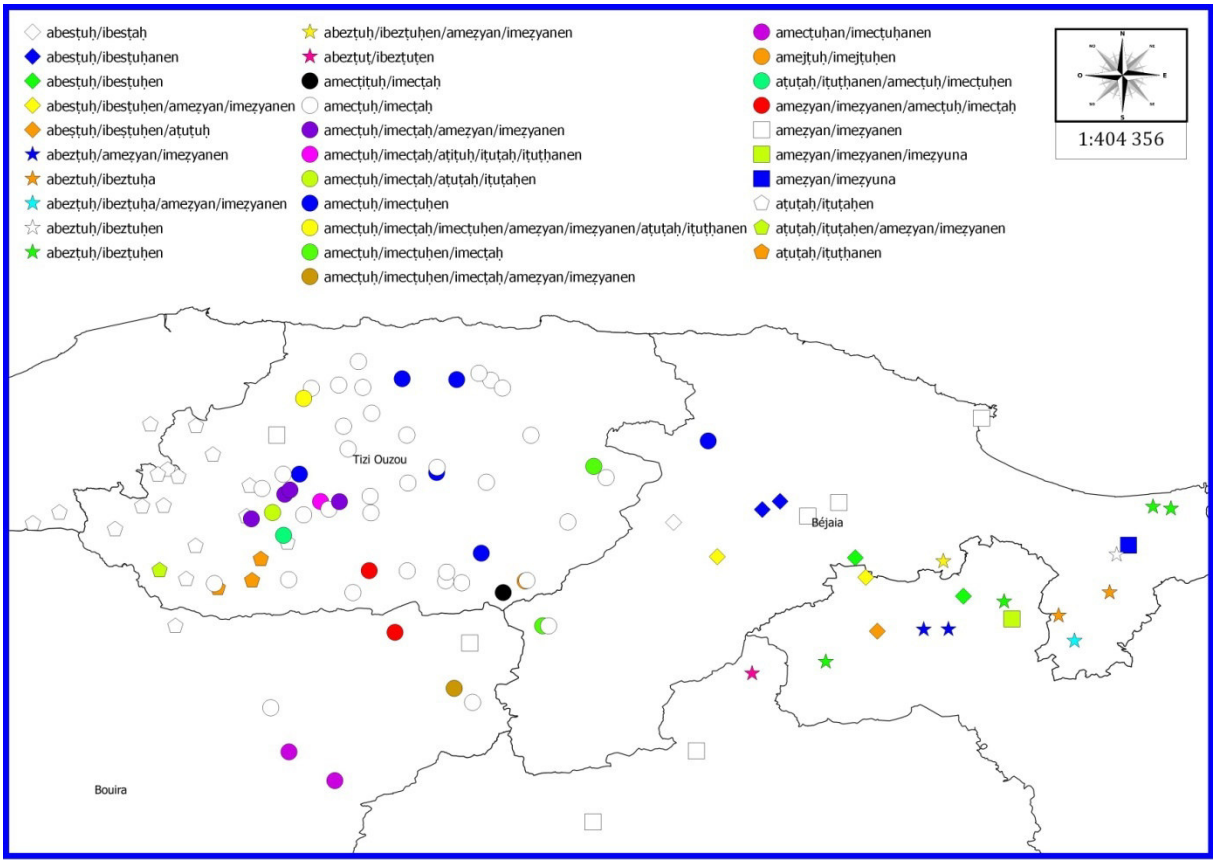

L'adjectif signifiant « petit » est désigné par plusieurs termes à travers les parlers kabyles enquêtés. Au singulier comme au pluriel, Diverses catégories de variantes peuvent être dégagées.

La première catégorie, renferme les variantes formées, sans doute, par dérivation expressive. La variante **amecṭuḥ** pl. **imecṭaḥ** (le **''ḥ''** est sans doute est un expressif) est observée dans quelques localités de la zone occidentale de la Kabylie (avec 34 occurrences) ; la variante **amecṭuḥ** pl. **imecṭuḥen** est moins répandue en kabyle (avec 05 occurrences) ; la variante **amecṭiṭuḥ** pl. **imecṭaḥ** est rencontrée à Tirourda (point n°57) ; la variante à chuintante [**ʒ**] : **amejṭuḥ** pl. **imejṭuḥen** est observée à Bounouh (point n°10). La variante **amecṭuḥan** pl. **imecṭuḥanen** est rencontrée à Ain-Tiza (point n° 72) et à Ouled M'hamed (point n°73).

La deuxième catégorie, renferme les variantes d'origine expressive : **aṭuṭaḥ** pl. **iṭuṭaḥen** est employée dans quelques localités de la zone de l'extrême oriental de la Kabylie (avec 16 occurrences), la variante **aṭuṭaḥ** pl. **iṭuṭḥanen** est attestée à Ait Mendes (point n° 11) et à Mechtras (point n° 12).

La troisième catégorie, renferme les variantes issues de la racine **MẒ(Y)**[10] : **ameẓyan** pl. **imeẓyanen** est rencontrée dans des localités très dispersées sur l'aire kabyle (avec 07 occurrences) ; la variante **ameẓyan** pl. **imeẓyuna** est employée à Saadane (point n° 92). À Oued-Ouirane (point n° 108), les deux pluriels **imeẓyanen** et **imeẓyuna** sont employés concurremment.

La quatrième catégorie, renferme les variantes d'origine expressive : **abesṭuḥ** pl. **ibesṭuḥen** (points n° 85 et 105) ; la variante **abesṭuḥ** pl. **ibesṭah** (point n°80) ; **abesṭuḥ** pl. **ibesṭuḥanen** (points n° 82 et 83) ; par sonorisation la sifflante sourde [**s**] a connu une mutation phonétique vers la sonore [**z**] dans les localités des zones de l'extrême oriental et oriental de la Kabylie : **abezṭuḥ** pl. **ibezṭuḥen** employée dans cinq localités (point n° 91, 93, 94, 105, 106 et 107) ; **abezṭuḥ** pl. **ibezṭuḥa** (points n°89 et 90) ; **abezṭuḥ** pl. **ibezṭuḥa** (points n°89 et 90) ; l'expressif **abezṭuṭ** pl. **ibezṭuṭen** est observé à El Main (point n°111).

Dans quelques localités, deux ou trois variantes sont employées concurremment. **abezṭuḥ** pl. **ibezṭuḥen** et **ameẓyan** pl. **imeẓyanen** (point n°95) ; **aṭuṭaḥ** pl. **iṭuṭaḥen** et **ameẓyan** pl. **imeẓyanen** (point n°03) ; **amecṭuḥ** pl. **imecṭaḥ** et **ameẓyan** pl. **imeẓyanen** (point n°50 et 77) ; **abezṭuḥ** pl. **ibezṭuḥa** et **ameẓyan** pl. **imeẓyanen** (point n°88) ; **amecṭuḥ** pl. **imecṭaḥ, imecṭuḥen** et **ameẓyan** pl. **imeẓyanen** et **aṭuṭaḥ** pl. **iṭuṭḥanen** (point n°34).

Cette diversité de dénomination observée dans plusieurs parlers kabyles s'explique, sans doute, par l'existence de nombreuses catégories correspondant aux tranches d'âge (pour les signifiés « petit, jeune, cadet, benjamin »), et chacune devrait avoir sa propre dénomination. La variation observée dans ce cas résulte d'une généralisation de la dénomination (un seul terme employé pour les différentes tranches d'âge), et ceci est dû, probablement, à la perte des termes par lesquels on spécialise les diverses catégories d'âge dans certains parlers et dans d'autres ont gardé au moins deux dénominations et les emploient toutefois dans le même sens. À Sokna (en Libye) : **meẓẓi**, pl. **meẓẓuket** « petit » ; en tamazight du Maroc central : **ameẓyan**, pl. **imeẓyanen** « petit, jeune, cadet, benjamin » ; en rifain : **meẓẓey** pl. **meẓẓiyen** « petit, jeune » fém. **tameẓẓayt**, pl. **timeẓayin**. (Racine **MẒY**, voir HADDADOU M. A. : 2003 : 651-652).

[10] Cette racine a fourni de nombreux dérivés : **imẓi** « être petit, être jeune », **temẓi** « jeunesse », **amaẓuẓ**, pl**. imaẓuẓen** « dernier né, cadet » fém. **tamaẓuẓt**, pl. **timaẓuẓin** ; **ilemẓi**, pl. **ilemẓiyen** « jeune, adolescent » fém. **tilemẓit**, pl. **tilemẓiyin**. La forme féminine : **tameẓyant**, pl. **timeẓyanin** désigne également « pistolet, mesure de capacité d'environ dix kilogrammes ».

Carte géolinguistique n° 131 : Les désignations du « premier » en kabyle

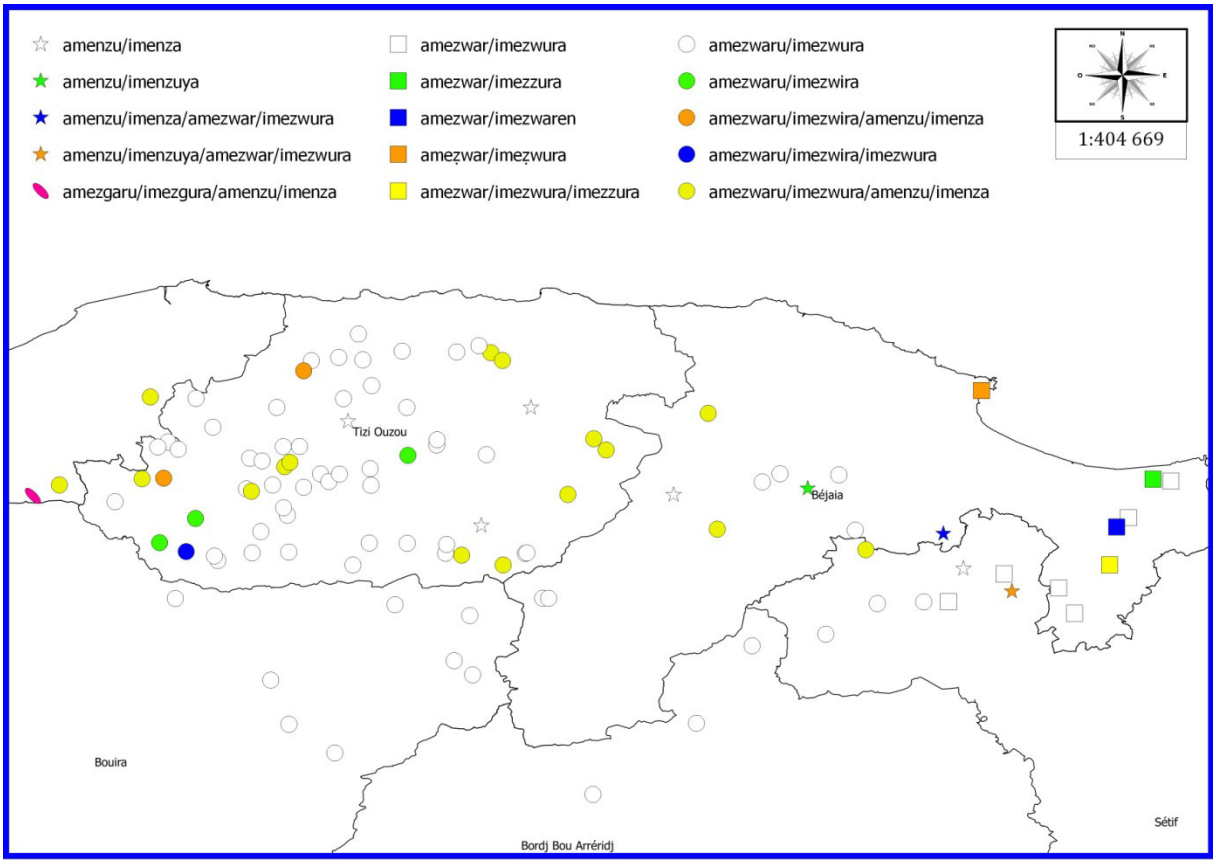

En kabyle, les termes par lesquels on désigne le signifié « premier » sont très diversifiés. Trois grandes catégories de désignation peuvent être dégagées :

La première catégorie, renferme les variantes **amezwaru** pl. **imezwura** rencontrée dans la plupart des parlers kabyles (avec 65 occurrences) et couvrent un territoire discontinu de la Kabylie (sauf la zone de l'extrême oriental) ; la variante : **amezwaru** pl. **imezwira** employées à Kerouan (point n° 03), Mechmel (point n° 07) et Aboudda Oufella (point n° 44).

La deuxième catégorie, renferme les variantes **amezwar** pl. **imezwura** variantes **imezzura**/**imezwaren**. La variante **amezgaru** pl. **imezgura**, marquée par le passage de la semi-voyelle [**w**] à la palato-vélaire spirante [**ɣ**], est employée concurremment avec **amenzu** pl. **imenza** dans la localité de Ouled Ben Doukhane (point n° 98). En kabyle, le pluriel **imezwura** désigne aussi « ancêtres, anciens ».

Dans la localité de Béjaia (point n°87), la sifflante sonore [**z**] se réalise comme une emphatique (pharyngalisée) [**ʒ**] : **ameẓwar** [**amәʒwaṛ**] pl. **imeẓwura** [**imәẓwuṛɑ**].

La troisième catégorie, renferme les variantes **amenzu** pl. **imenza** (avec quatre occurrences) ; **amenzu** pl. **imenzuya** (point n°84).

Dans quelques localités, deux variantes sont employées concurremment : **amenzu** pl. **imenza** et **amezwar** pl. **imezwura** à El-Merdj (point n°95) ; **amenzu** pl. **imenzuya** et **amezwar** pl.

imezwura à Oued-Ouirane (point n° 108) ; **amenzu** pl. **imenza** et **amezwaru** pl. **imezwira** (points n° 04 et 34) ; **amenzu** pl. **imenza** et **amezwaru** pl. **imezwura** (points n° 02, 16, 24, 25, 54, 57, 62, 63, 64, 65, 68, 81, 96, 99, 100, 102).

Deux formes du pluriel sont rencontrées dans quelques localités de la Kabylie : **amezwaru** pl. **imezwura**, **imezwira** (point n°08) ; **amezwar** pl. **imezwura**, **imezzura** (point n° 89).

À l'échelle inter-dialectale, les termes attestés pour le signifié « premier » sont issus da la racine **ZWR**. Ainsi, en chenoui : **amezgaru** pl. **imezgura** (LAOUST E., 1912 : 58) ; **amezwar**, pl. **imezwaren** « premier, ancêtre, ancien » fém. **tamezwart**, pl. t**imezwarin** (Nef) ; **amazwar**, pl. **imezwar** « premier, ancien, début », **tizzar** «d'abord, en premier» (Ghd) ; **amezzar**, pl. **imizzar** « premier, qui précède » (Wrg) ; **amezwar**, pl. **imezwar** « premier », (Mzb) ; **amezwaru**, pl. **imezwura** « premier, précédent » **tamezwarutt**, pl. **timezwura** (MC) ; **amzwaru**, pl. **imzwura** « premier, personne qui inaugure les labours » (Chl) ; **amezgaru**, pl. **imezgura** « premier, précédent » **tamezgarut**, pl. **timezgura** ; **amezwar**, pl. **imezwura**, ms. fém. **tamezwart**, pl. **timezwura** (Rif) ; **amezwaru**, pl. **imezwura** « premier, précédent, antérieur » (Cha). (Pour plus de détail sur la racine **ZWR**, voir HADDADOU M. A., 2003 : 777).

Carte géolinguistique n° 132 : Les désignations du « rouge » en kabyle

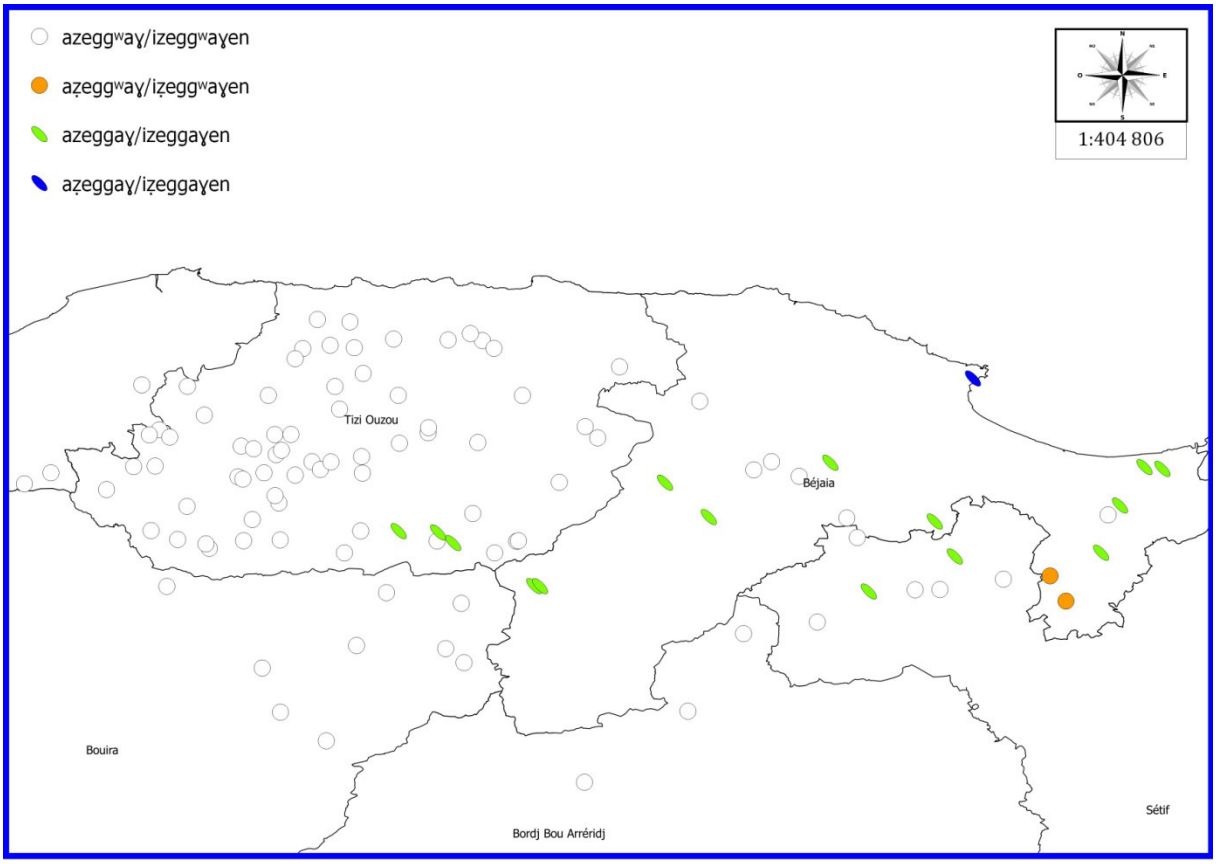

Mis à part quelques nuances phonétiques aperçues, le signifié « rouge » est rendu, à travers les parlers kabyles, par un même signifiant issu du verbe **izwiɣ** ou **zwiɣ**[11] « être rouge » selon les parlers. Les termes rencontrés provenant de la contraction de deux ''**'w**'' sont : **azeggʷaɣ** / **aẓeggʷaɣ** variante **azeggaɣ** / **aẓeggaɣ**. La base **ZWɣ** a fourni même en kabyle les dérivés : **uzwiɣ**, pluriel **uzwiɣen**, **tuzwiɣt** (fém.), pl. **tuzwiɣin**, **azubaɣ**, pl. **izubaɣen** « roux, rouquin ». **tazubaɣt**, pl. **tizubaɣin**, **uzwaɣ** « terre argileuse ».

Deux mutations phonétiques attestées : la première concerne la labio-vélarisation de [**g͡gʷ**] employée surtout dans la partie sud de la Kabylie et absence de la labio-vélarisation rencontrée dans des points dispersés et discontinus ; la deuxième marquée par l'emphatisation de la sifflante non-pharyngalisée [**z**] qui se réalise comme une sifflante sonore pharyngalisée [**ʐ**] : [**aʐəg͡gʷaʁ**] dans les localités de Draa El-Gaid et Adjioune (points n° 88 et 90, respectivement) et [**aʐəg͡gaʁ**] dans la localité de Béjaia (point n° 87).

Le pluriel est, partout, en kabyle, obtenu par ajout du morphème **–n** à la finale du thème : **izeggʷaɣen** / **izeggaɣen** / **iẓeggaɣen**.

[11] La forme verbale **zwiɣ** « être rouge » a fourni **azeggaɣ** « rouge » attestée dans la région d'Aokas (RABHI A., 1995, p. 48).

Dans les autres dialectes berbères, c'est la racine **ZWɣ** qui a fourni l'adjectif « rouge ». Ainsi, **ezeggaɣ**, pl. **izeggaɣen** «animal rouge (chameau, bœuf, âne, mouton, bouc)» fém. **tezeggaɣt**, pl. **tizeggaɣîn** (Trg) ; **amizwaɣ**, pl. **imizwaɣen** «rouge», par extension «homme de race blanche» (Tawellemt et tayert) ; **azeggeɣ**, pl. **izeggaɣen** «rouge» fém. **tazeggaɣt**, pl. **tizeggaɣin** (Siw), **azeggaɣ** pl. **izeggaɣen** «rouge, de couleur rouge» (Ghd) ; **azeggaɣ**, pl. **izeggaɣen** «rouge» fém. **tazeggaɣt**, pl. **tizeggaɣin** (Wrg) ; **azeggʷaɣ**, pl. **izeggʷaɣen** «rouge», fém. **tazeggʷaɣt** pl. **tizeggʷaɣin** (Mzb) ; **tazuɣi** «couleur rouge, rougeur» **azeggʷaɣ** «couleur rouge, rouge» **azeggʷaɣ**, pl. **izeggʷaɣen** «rouge, rose» fém. **tazeggʷaɣt**, pl. **tizeggʷaɣin** (MC), **azwaɣ**, pl. **izwaɣen** «qui est rouge» **tazwaɣt**, pl. **tizwaɣin** ; **azuggʷaɣ** pl. **izaggʷaɣen**, ms., fém. **tazuggʷaɣt**, pl. **tizeggʷaɣin** (Chl) ; **azuggʷaɣ**, pl. **izeggʷaɣen** «rouge» fém. **tazeggʷaɣt**, pl. **tizeggʷaɣin** issu de **zwaɣ** «être, devenir rouge» (Rif) ; **azeggʷaɣ**, pl. **izeggaɣen** «rouge», **tazeggaɣt**, pl. **tizeggaɣin** issu de **zwaɣ** «être rouge » et qui a fourni **tezweɣ** «rougeur» (Cha). (Racine **ZWɣ**, voir HADDADOU M. A., 2003 : 775 et 776).

Carte géolinguistique n° 133 : Les désignations du « vert » en kabyle

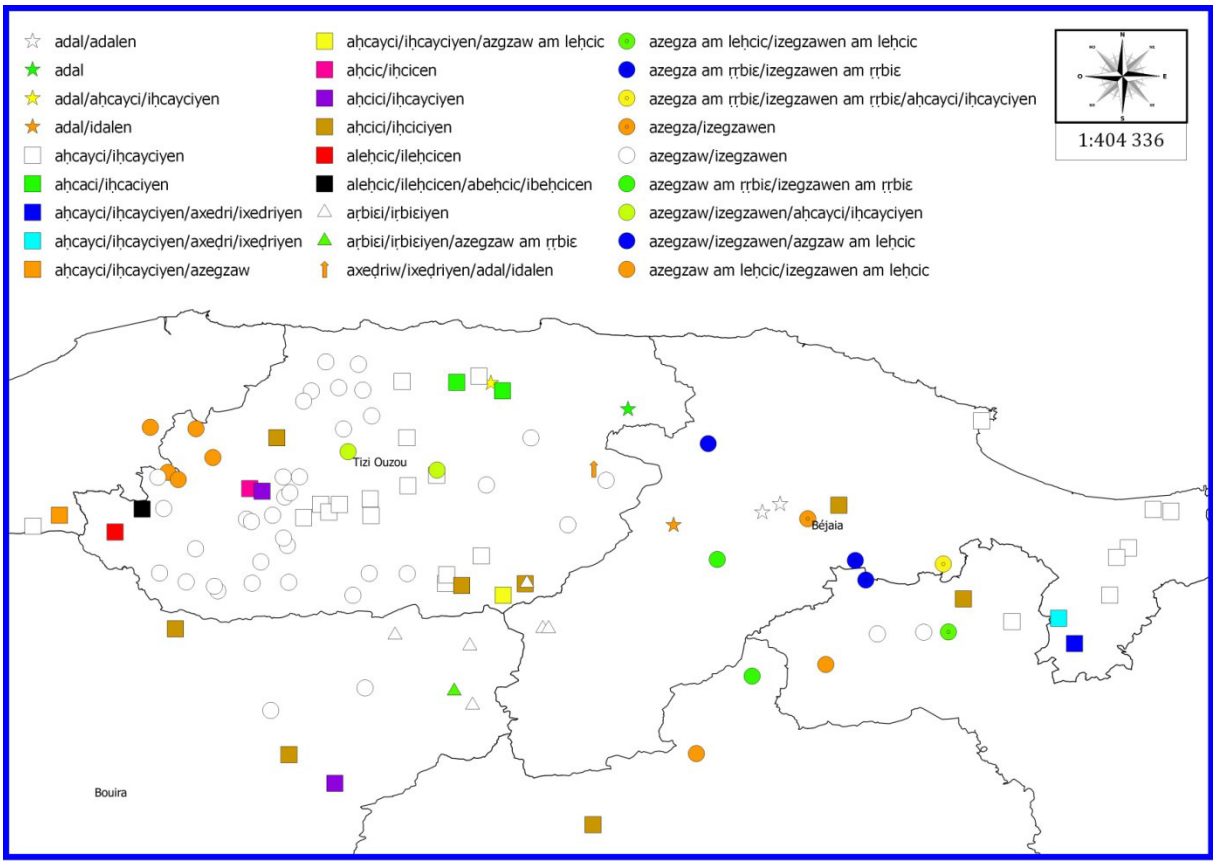

Les termes par lesquels on exprime en kabyle la notion de « vert » sont très diversifiés et quelquefois sont très proches. Quatre (04) grandes catégories de variantes attestées :

La première catégorie, renferme les variantes **azegzaw** / **azegza** / **azegzaw am leḥcic** / **azegza am leḥcic** / **azegzaw am ṛṛbiɛ** / **azegza am ṛṛbiɛ** issues de **zzegzw** ou **zzegzu** « devenir vert, bleu ». Ces variantes sont très répandues à travers les localités parcourues et sont très dispersées sur l'aire kabyle. Notons qu'en kabyle, à l'instar des autres dialectes berbères, le signifiant **azegzaw** variante **azegza** désigne à la fois le vert et le bleu (voir carte géolinguistique de désignations du « bleu » en kabyle). Cependant, pour les nuancer, il existe des marqueurs qui servent comme désignations spécifiques formées par lexicalisation de syntagmes. Ainsi, pour spécifier le vert, voici donc les synthèmes rencontrés en kabyle : **azegzaw am leḥcic** « vert » (05, 13, 14, 96, 97, 99, 100, 104) ; **azegzaw am ṛṛbiɛ** (75, 81, 111) ; **azegza am ṛṛbiɛ** (85, 95, 102). À Aokas : **azegza** « bleu, vert » < **zzegzu** « devenir bleu, vert » (RABHI A. 1995, p. 48). La base **ZW** a fourni beaucoup de dérivés ayant un rapport avec le vert. Ainsi, **azegzaw**, pl. **izegzawen** « bleu, vert, gris, p. ext. cru, non mûr » fém. **tazegzawt**, pl. **tizegzawin** ; **tizzegzewt**, sing. sans pl. « verdure, végétation » **azegza** « récolte encore verte ».

La deuxième catégorie, renferme les termes d'origine arabe ayant servi à désigner le vert : **aḥcic** / **aḥcayci** / **aḥcici** / **aḥcaci** / **aleḥcic** (expressif avec préfixe ''**l**'') proviennent de l'arabe ***ḥacic*** « l'herbe » et par métonymie, le kabyle se sert de la couleur de l'herbe pour désigner le vert. Ces emprunts sont bien intégrés en kabyle surtout morphologiquement, ils connaissent une diversité de schèmes et sont employés dans tout le territoire da la Kabylie formant un continuum de la zone de l'extrême oriental jusqu'à la zone de l'extrême occidental. Ces singuliers connaissent différentes formes du pluriel : **iḥcayciyen**, **iḥciciyen**, **iḥcaciyen**, **ileḥcicen**. Le pluriel le plus répandu à travers les parlers kabyles étant **iḥcayciyen**. Les autres formes du pluriel ne sont que secondaire et très marginales.

La troisième catégorie, renferme la variante **arbiɛi** pl. **irbiɛiyen** : issue de l'arabe ***ṛabiɛ*** « printemps » : par métonymie, la période des fleurs et des plantes vertes pour l'expression de la qualité et de la couleur verte. Cette variante est surtout observée dans les localités de la wilaya de Bouira (points n° 70, 74, 75, 76, 77) et dans la localité d'Iguefilen (point n° 56).

La quatrième catégorie, englobe les variantes : **adal** pl. **adalen** attestée dans les localités (points n° 82, 83, 60, 65) ; **adal** pl. **idalen** (point n° 80). Dans beaucoup de parlers kabyles, le signifiant **adal**, pl. **adalen** désigne également « mousse poussant le long des rivières et au bord des sources ».

Une variante secondaire, **axeḍriw** pl. **ixeḍriyen** provient de l'arabe ***axḍar*** « vert » : terme observé dans la localité de Tifrit-n-Ait Ou Malek (point n° 63).

Dans les autres dialectes berbères, « le vert et le bleu » sont rendus par les termes issus de la racine **ZW**. Ainsi, **ẓewẓew** « être bleu ciel clair », par extension « être mauve clair » **teẓẓewẓẓewt**, pl. **teẓẓewẓẓewîn** « couleur bleu ciel clair, couleur mauve clair » (Trg) ; **zizu**, pl. **izizawen** « bleu, vert » (Nef) ; **azegzaw**, pl. **izegzawen** « bleu, vert » (Snd) ; **zzizew** « être vert, verdir », **azizaw**, pl. **izizawen** « vert, de couleur verte » **tzizew**, **tzizu** « verdeur, couleur verte » **tizizwet**, **tizuzut** « verdure (des jardins), choux » (Wrg) ; **azizaw**, pl. **izizawen** « bleu-vert » (Mzb) ; **tazegzwi**, sing. sans pl. « couleur verte, bleue, le vert, le bleu » **azegzaw**, pl. **izegzawen** « vert, bleu », par extension « cru, non mûr » fém. **tazegzawt**, pl. **tizegzawin** ; **zzegzaw**, sgspl « chou, chou-fleur » (MC) **azegzaw**, pl. **izagzawen** « vert, bleu » fém. **tazegzawt**, pl. **tizegzawin** ; **azegza**, pl. **izizawen**, ms. (Chl) **zegziw** « être vert, bleu, verdir, reverdir » **azegzaw**, pl. **izegzawen** « bleu, vert » fém. **tazegzawt**, pl. **tizegzawin** ; **azegza**, pl. **izegza** « bleu, vert », **tazegzut**, **tazigzawt** « verdure » (Rif) ; **azigzaw**, pl. **izegzawen** « bleu, vert », par extension « cru, non mûr », **tazigzawt**, pl. **tizegzawin** ; **aziza**, pl. **izizawen** « bleu, vert ».(Cha). (Racine **ZW**, HADDADOU M. A., 2003 : 773-774).

La racine **DL** a fourni également des dérivés par lesquels on désigne « le vert ». Ainsi, en touareg : **teddâlet**, pl. **teddâletin** « vert, couleur verte », **âdal**, pl. **âdâlen** « algue à la surface de l'eau » issu du verbe **dalet** « être vert », **seddilet**, « rendre vert, teindre en vert, être habillé de vert » ; en siwi : **eddala** « lentille d'eau, plante à la surface des eaux des sources » ; en sened (parler berbère de Tunisie) : **adel**, **idel** « vert », **tidel** « verdure » ; en mozabite : **dal** « couleur verte, vert foncé », **tdalet** « variété de datte », **taduli** « verdure », **adali**, pl. **idaliyen** « vert foncé » ; en waregli, la base **DL** exprime une autre couleur : **dal**, pl. **idalen** « qui est de couleur foncée, presque noire », **tdalt** « variété de dattier et de datte » ; en chleuh : **adal** « effet de couleur vert clair, couleur vert clair » ; **adal** « mousse, algue » ; en berbère de Zénaga, la base **DL** a fourni des dérivés pour désigner la couleur noire (avec affrication de la latérale [**l**] qui se réalise [**d͡ʒ**]): **edeğen** pl. **edeğenet** « noir », **udeyğ** « homme de couleur noire », issus du verbe : **edğ** « être noir », **tedeğ** « noircir ». (Pour plus de détail sur la racine **DL**, voir HADDADOU M. A., 2003 : 536).

Carte géolinguistique n° 134 : Les désignations du « voleur » en kabyle

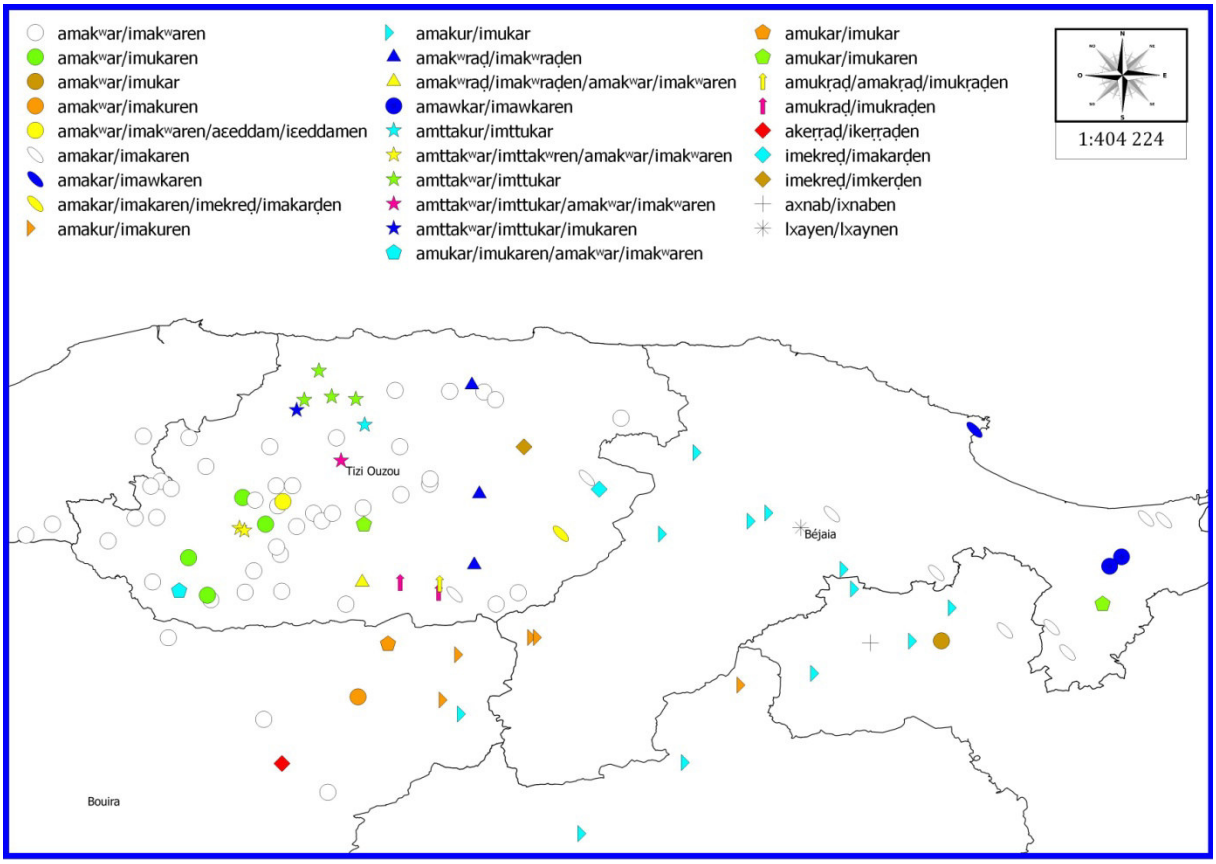

Les termes par lesquels on désigne « le voleur » en kabyle sont très diversifiés. Hormis les emprunts **axnab** pl. **ixnaben** employé dans la localité d'Ighboulyen (point n° 101) et **lxayen** pl. **lxaynen** employé dans la localité de Tighilt-Semaoun (point n° 84), une pléthore de variantes observées à travers nos points d'enquête avec des fréquences très différentes.

La variante **amakʷar**[12] est très répandue en kabyle; elle connait une extension très importante sur l'aire kabyle (avec 51 occurrences) ; la variante **amakar** est rencontrée surtout dans les localités de la zone de l'extrême oriental de la Kabylie (avec 11 occurrences) ; la variante **amakur** est observée dans les parlers de la zone orientale de la Kabylie (avec 17 occurrences) ; **amakʷraḍ** est employée dans des points très dispersés sur l'aire kabyle : n° 50, 51, 55, 66 (avec quatre occurrences) ; **amawkar** est observée à Arechah (point n° 91) et à Saadane (point n° 92) ; **amttakur** est attestée dans la localité de Tikobaine (point n° 42) ; **amttakʷar** est employée dans les localités proches des parlers maritimes surtout dans les

[12] Cette variante est issue de la base **KRḌ** réduite en **KR** (par chute de la consonne emphatique **Ḍ**) dans **akʷer** « voler, dérober » qui a donné les dérivés : **ssakʷer** « accuser de vol, imputer un vol », **tukkʷerḍa**, pl. **tukkʷerḍiwin** « vol, larcin, escroquerie », **amakʷar**, **amakʷur**, pl. **imakʷaren**, **imakʷuren** « voleur, larron, escroc » fém. **tamakʷart**, pl. **timakʷarin**, **tamakʷurt**, pl. **timakʷurin** ; **imekʷreḍ**, pl. **imkʷerḍen** « voleur, brigand, coupeur de routes ».

parlers du nord-ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou (points n° 21, 34, 35, 36, 37, 38) et dans les localités (n° 16 et 17) (avec 08 occurrences) ; **amukar** est observée dans les localités n° 08, 46, 77, 89 (avec 04 occurrences) ; **amukraḍ** est employée dans quelques parlers de la zone sud-est de la wilaya de Tizi-Ouzou, dans les localités n° 47, 48 et 49 (avec 03 occurrences).

Au pluriel comme au singulier, nous avons relevé également une pléthore de forme d'une fréquence très inégale. Voici les variantes rencontrées :

Amakʷar pl. **imakʷaren** : pluriel externe obtenu par ajout du morphème ''**–n''** à la finale du thème) avec 44 occurrences ; **amakʷar** pl. **imukaren** : pluriel mixte obtenu par alternance vocalique interne ''**a**''/''**u**'' et ajout du morphème ''**–n''** à la finale du thème) avec 04 occurrences ; **amakar** pl. **imakaren** : pluriel externe (avec 09 occurrences) ; **amakur** pl. pl. **imakuren** : pluriel externe (avec 05 occurrences) ; **amakur** pl. **imukar** : pluriel interne obtenu par alternance vocalique interne ''**a**''/''**u**'', ''**u**''/''**a**'') (avec 12 occurrences) ; **amakʷraḍ** pl. **imakʷraḍen** : pluriel externe (avec 03 occurrences) ; **amawkar** pl. **imawkaren** : pluriel externe (avec 02 occurrences) ; **amttakʷar** pl. **imttukar** : pluriel interne obtenu par alternance vocalique interne ''**a**''/''**u**'') (avec 04 occurrences) ; **amukar** pl. **imukaren** : pluriel externe (avec 02 occurrences) ; **amukraḍ** pl. **imukraḍen** : pluriel externe (avec 02 occurrences).

Les autres formes rencontrées sont très marginales, nous n'avons recensé qu'une seule occurrence pour chacune. À Ait-Ouaneche (point n° 25) : **aɛeddam** pluriel **iɛeddamen** « voleurs de vaches et de maisons ; ils saccagent des maisons » (*fetken tizeɣwin*) ».

Dans les autres dialectes berbères, le signifié « voleur » est également désigné par des termes différents. Ainsi, en ghadamsi : **abagerez**, pl. **bagrazen** « voleur » (LANFRY J., 1968 : 07) ; **émeker**, pl. **imekeren** « voleur », par extension « homme qui commet l'adultère » fém. **temekert**, pl. **timekerîn** (Trg.) ; **meqreṭ** « voleur » issu de **aker** « voler **»** et qui a fourni **tuqerṭa** « vol » (Nef) ; **imekreḍ**, pl. **imkerḍen** « voleur » (Mzb) ; **imkerḍ**, pl. **imkerḍen** « voleur » (Wrg) ; **imiker**, pl. **imakern** « voleur, larron, larcin » fém. **timikert**, pl. **timakrin** issu de **aker**, **acer** « voler, dérober » et qui a fourni : **tukra** pl. **tukrawin**, « vol, larcin, escroquerie », **iker** pl. **ikeren** « vol, chose volée », **tukerḍa**, pl. **tukerḍiwin** « vol, larcin » (MC) ; **imiker**, pl. **imakaren** « voleur », fém. **timikert**, pl. **timakarin** issu de **akʷer** « voler, dérober » et qui a fourni **tukkʷerḍa** « vol, larcin » (Chl) ; **amakur**, pl. **imukar** « voleur » (Rif) ; **amakur**, pl. **imukar** « voleur », fém. **tamakurt**, pl. **timakurin** (Cha) ; **amiger** « voleur » (Zng). (Racine **KRḌ**, voir HADDADOU M.A., 2003 : 610).

2°- Les substituts déictiques, les adverbes et éléments divers

Carte géolinguistique n° 135 : Le terme « autre » en kabyle

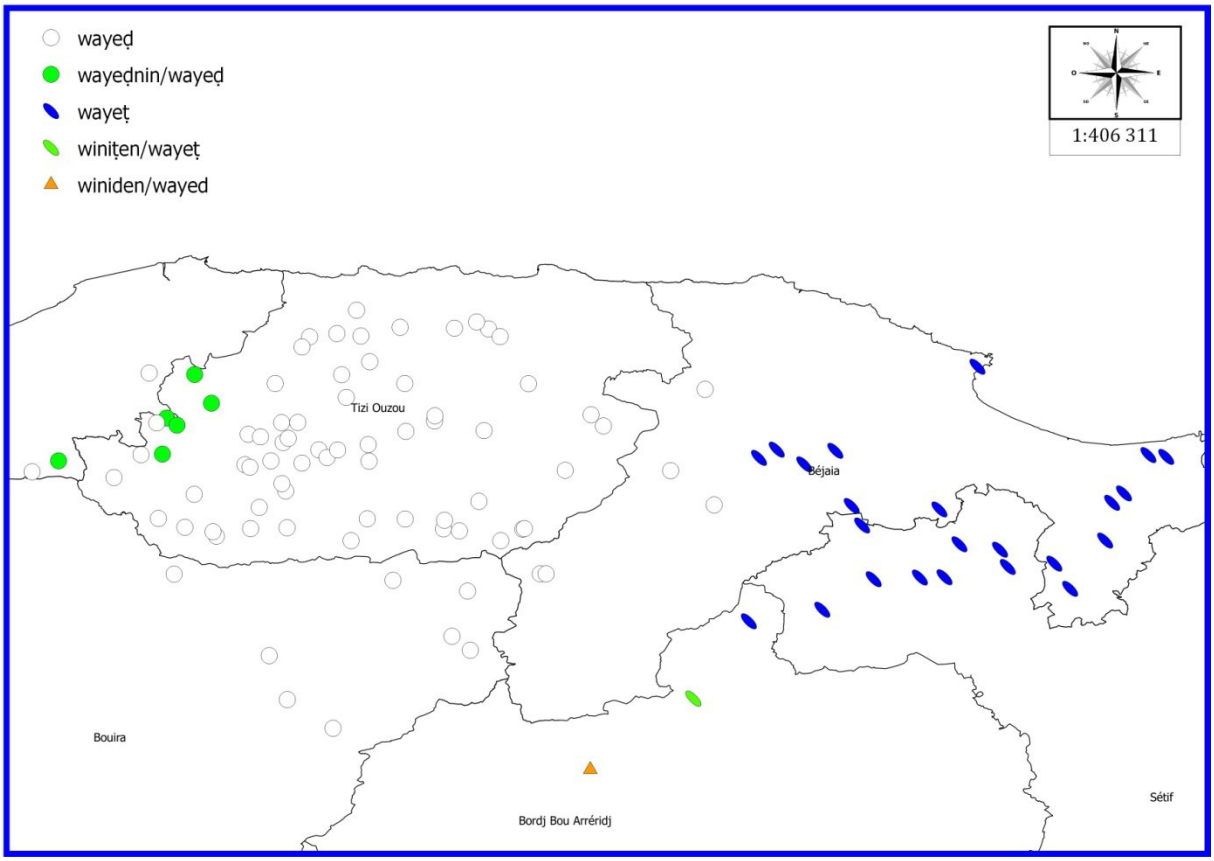

Deux catégories de variantes sont rencontrées sur l'aire kabyle pour le terme désignant « autre ».

À travers les parlers kabyles enquêtés, le signifié « autre » est désigné par un même terme avec des nuances phonétiques remarquables : **wayeḍ**[13] [**wajəđ**] (avec la sonore [**đ**]) est rencontré dans les zones de l'extrême occidental et occidental de la Kabylie (avec 74 occurrences) et la variante **wayeṭ** [**wajət**] (avec la sourde [**t**]) est observée dans la zone de l'extrême oriental et oriental de la Kabylie (avec 25 occurrences) de la Kabylie. La forme allongée **wayeḍnin** est employée dans quelques localités de la zone de l'extrême occidentale. **Winiṭen** est rencontrée dans la localité d'Azro (point n°110). La variante **winiden/wayed** (avec la spirante [**ð**] est employée à Oulad Atmane (point n° 109).

[13] Ce monème s'accorde en genre et en nombre : **wayeḍ** (masc. sing.) ; **tayeḍ** (fém. sing) ; **wiyaḍ** (masc. pl.) ; **tiyaḍ** (fém. pl.).

Carte géolinguistique n° 136 : L'adverbe « ici » en kabyle

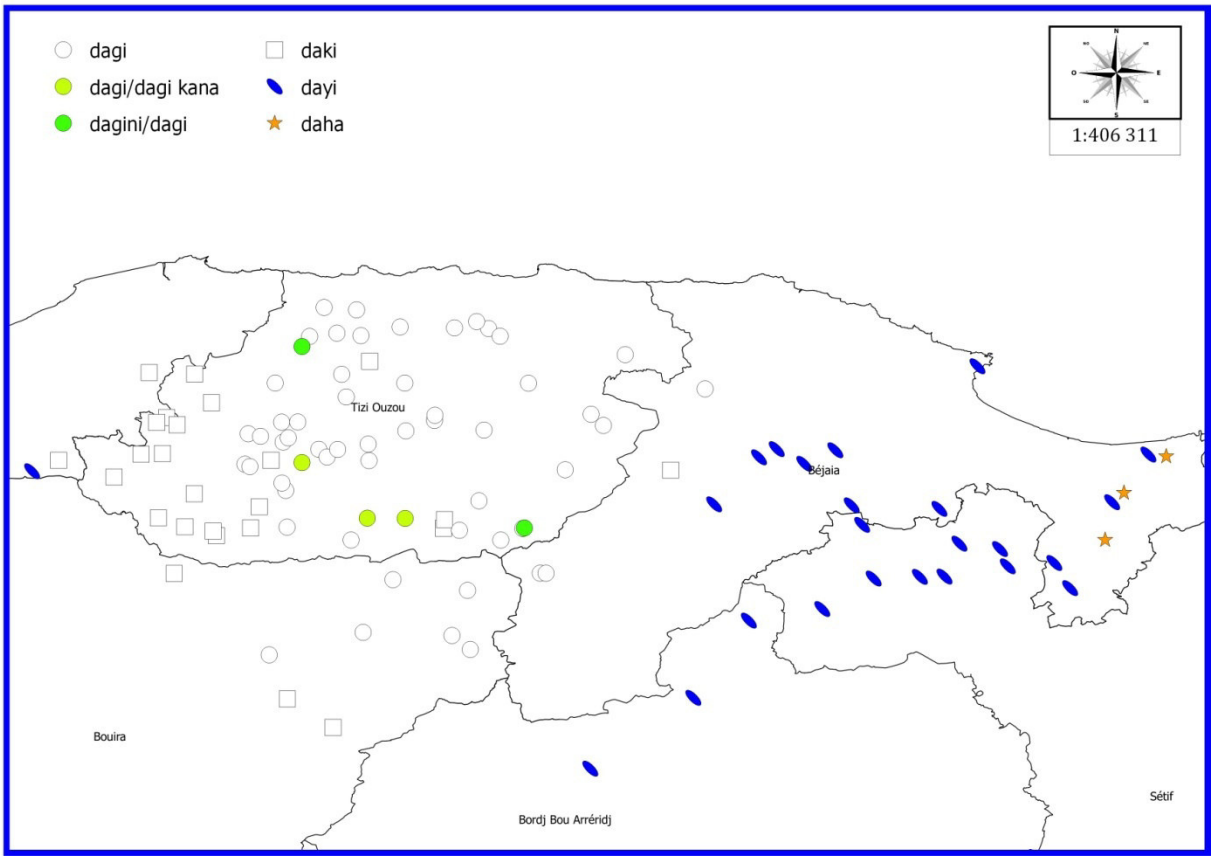

L'adverbe de lieu signifiant « ici » est rendu, en kabyle, par un terme commun avec des variations phonétiques très remarquables. Les variantes observées sont : **dagi** [**ðagi**], **daki** [**ðaki**], **dayi** [**ðaji**].

La variante **dagi** (à vélaire sonore occlusive [**g**]) est rencontrée dans les localités de la zone occidentale de la Kabylie (avec 44 occurrences).

La variante **daki** (à vélaire sourde occlusive [**k**]) est rencontrée surtout dans les localités de la partie de l'extrême occidentale de la Kabylie (avec 23 occurrences).

La variante **dayi** (à palatale sonore [**j**]) est observée dans quelques localités des zones de l'extrême oriental et extrême occidental de la Kabylie (avec 24 occurrences).

La variante **daha** « ici » est employée dans les localités n° 89, 92 et 94.

Les variantes : **dagini**/**dagi** sont attestées à Izaichene (point n° 34) et à Iguefilene (point n° 56). Les variantes : **dagi**/**dagi kana** sont rencontrées dans les localités n° 26, 49 et 50.

Dans les autres dialectes berbères, c'est la forme réduite à base ‘’**da**’’ variante ‘’**ed**’’ qui est relevée. Ainsi, en touareg : **ed** « ici » ; en ghadamsi : **da** « ici » (adverbe de proximité) (LANFRY J., 1968 : 51) ; **da** « ici » (Wrg) ; **da** « ici » (MC, Cha). (Pour plus de détail sur la racine **D**, voir HADDADOU, 2003, p. 534).

Carte géolinguistique n° 137 : L'adverbe d'éloignement « là-bas » en kabyle

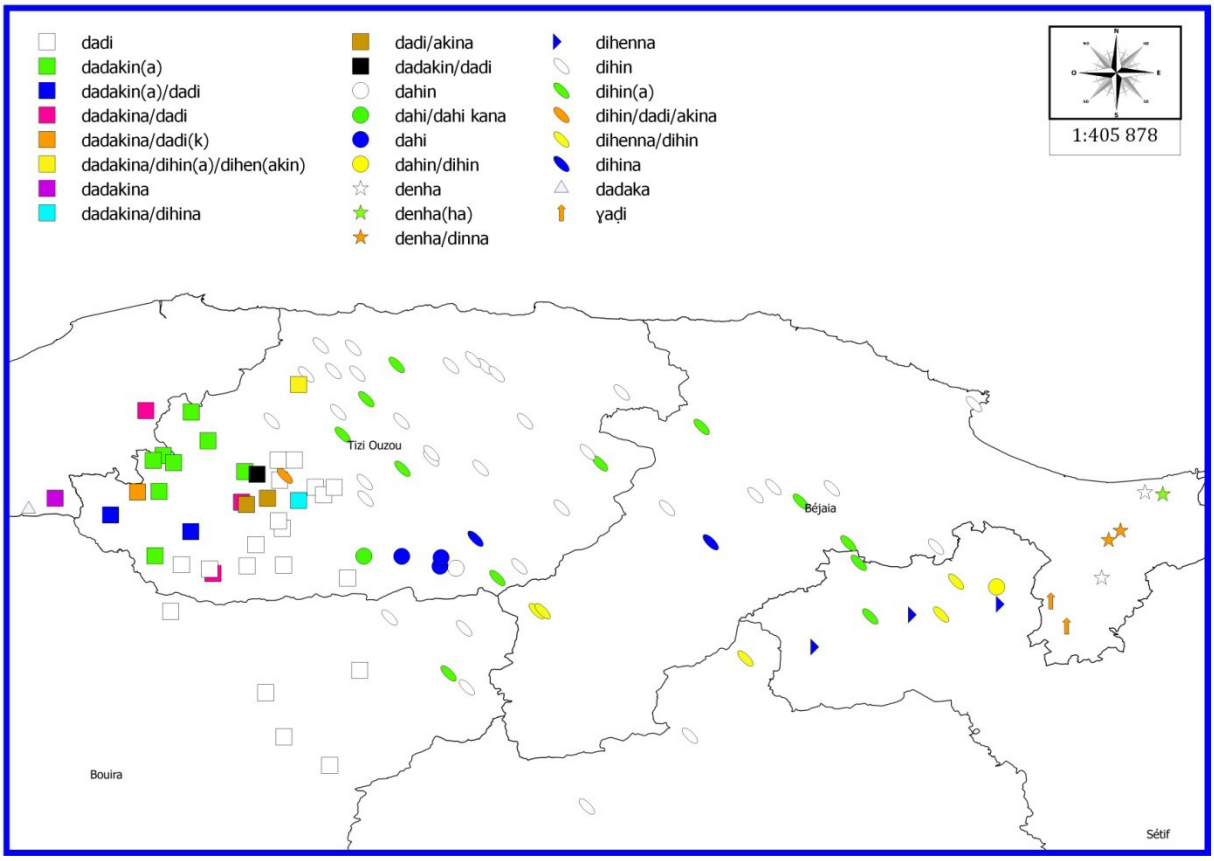

L'adverbe signifiant « là-bas » (indiquant l'éloignement) est exprimé différemment à travers les parlers kabyles. Voici les variantes relevées : **dadi**, **dadakin(a)**, **dahin**, **dahi**, **denha**, **denhaha**, **dihenna**, **dihin(a)**, **dadaka**, **ɣaḍi**. Quatre grandes catégories de variantes peuvent être dégagées :

La première catégorie, renferme les variantes : **dihin** (avec 33 occurrences) ; **dihin(a)** (avec 12 occurrences) ; elles sont très répandues et dispersées sur l'aire kabyle. La variante **dihenna** est rencontrée dans trois localités de la zone orientale de la Kabylie (points n° 103, 106 et 108).

La deuxième catégorie, renferme les variantes suivantes : **dahin**, est rencontrée à Ait Mislaine (point n° 54) ; **dahi**, est observée dans les localités n° 47, 48 et 49 ; la variante **dahikana** ; elle est employée à Ait Toudert (point n° 50).

La troisième catégorie, renferme les variantes : **denha**/**denhaha** (point n° 94) ; **denha** / **dinna** (points n° 91 et 92). Ces formes seraient obtenues par métathèse (par interversion des consonnes radicales : **dihin** / **dahin**) ; elles sont rencontrées dans les localités de la zone de l'extrême oriental de la Kabylie.

La quatrième catégorie, renferme les variantes : **dadi**, est observée dans la partie sud de la zone occidentale de la Kabylie (avec 19 occurrences) ; la variante **dadakin(a)** est employée dans quelques localités de la zone occidentale de la Kabylie (avec 09 occurrences) ; la variante **dadi(k)** est rencontrée à Taka (point n° 02). Parfois, deux variantes de cette catégorie sont employées concurremment. Parfois deux variantes de différentes catégories, sont utilisées concurremment. À Tala-Oulili (point n° 107), on emploie **dahin/dihin** ; **dihin/dadi/akina** sont observées indifféremment à Ait Ouaneche (point n° 25) ; **dadakin(a)/dadi** sont employées dans les localités n° 01, 07, 10, 16, 20 et 100 ; **dadakina/dihina** à Ait Mesbah (point n° 26) ; **dadi/akina** dans les points n° 17 et 24 ; **dadakina/dihin(a)/dihen(akin)** à Izaichene (point n° 34) ; **dihenna/dihin** dans les localités n° 104, 105, 78, 79 et 111. Une variante secondaire **dadaka** [**ðaðaka**] est rencontrée à Ouled Ben Doukhan (point n° 98). La variante **ɣaḍi**, est utilisée dans deux localités de la zone de l'extrême oriental de la Kabylie : à Berzakh (point n° 88) et à Adjioune (point n° 90).

Carte géolinguistique n° 138 : le terme « peu » en kabyle

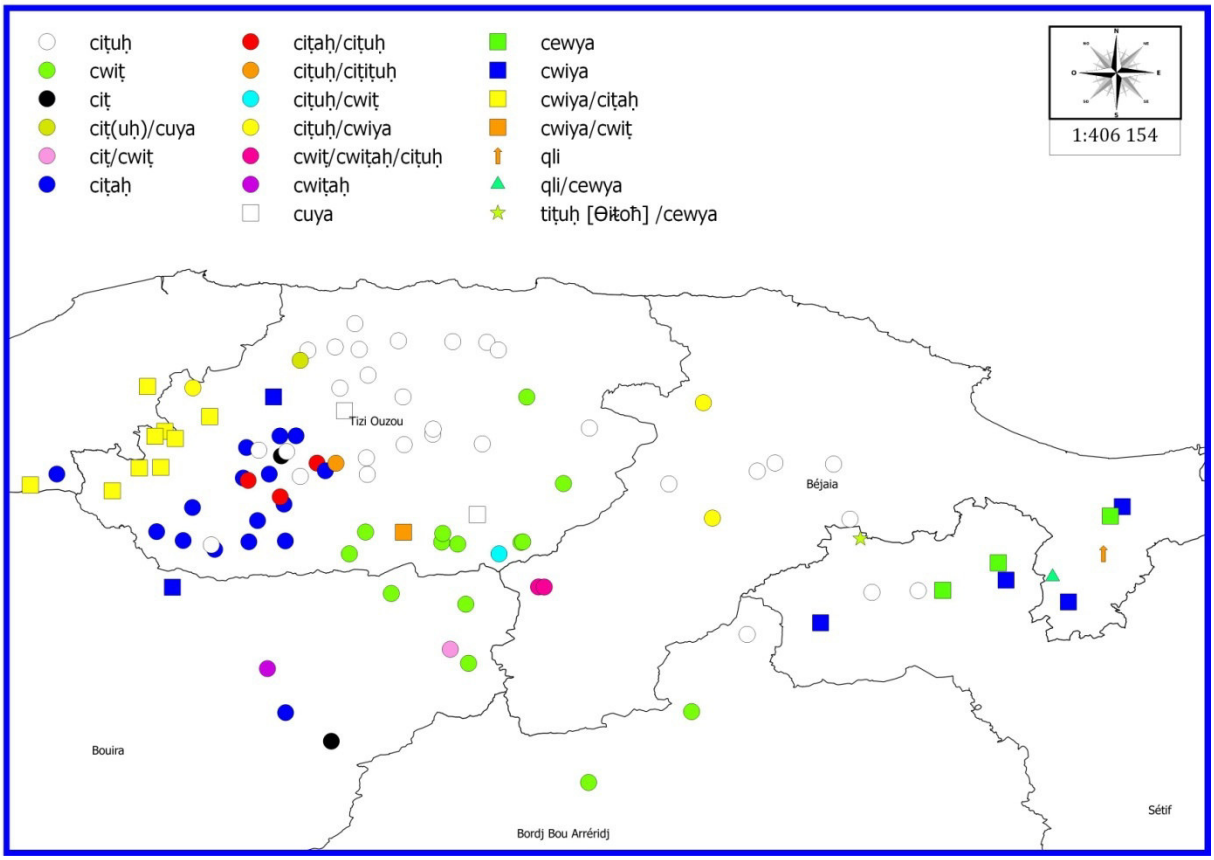

Le terme signifiant « (un) peu » est exprimé différemment à travers les parlers kabyles. Deux grandes catégories de variantes peuvent être dégagées :

La première, renferme les variantes marquées par le morphème ''**ḥ**'' (le **ḥ** est, sans doute, un expressif) ou par son absence : **ciṭuḥ** (avec 31 occurrences), **cwiṭaḥ** employé à El Asnam (point n° 71), **ciṭaḥ** (avec 16 occurrences), **cwiṭ** (avec 13 occurrences), **ciṭ** (avec 02 occurrences).

La variante **ciṭiṭuḥ** « peu, très peu » marquée par le redoublement ou le renforcement de l'expressivité est employée concurremment avec **ciṭuḥ** à Ait Khalfoun (point n° 29).

La deuxième, renferme les variantes suivantes : **cewya**, observée dans les localités n° 91, 104, 107 ; **cwiya**, elle est attestée dans six (06) localités (points n° 23, 69, 88, 92, 106, 108). Ces variantes **cewya**, **cwiya** sont marquées par la semi-voyelle ''**w**''. La variante **cuya**, marquée par la vocalisation de ''**w**'' qui se réalise comme une voyelle ''**u**'' est rencontrée à Tazmalt (point n° 21) et Tiferdoud (point n° 55).

À Ath-Laziz (point n° 89) c'est la variante **qli**, d'origine arabe (***qalil***), qui nous a été donnée.

Même si lors de nos enquêtes, les informateurs ne nous ont donné qu'une seule variante dans la quasi-totalité de localité de la Kabylie, après vérification, on y emploie deux variantes : l'une de la première catégorie, l'autre de la deuxième catégorie.

Dans beaucoup d'autres localités, deux variantes sont employées indifféremment :

ciṭ(**uḥ**)/**cuya** (point n° 34) ; **ciṭ**/**cwiṭ** (point n°75) ; **ciṭaḥ**/**ciṭuḥ** (points n° 17, 18 et 27) ; **ciṭuḥ**/**cwiṭ** (point n° 57) ; **ciṭuḥ**/**cwiya** (points n° 13, 81, 96) ; **cwiṭ**/**cwiṭaḥ**/**ciṭuḥ** (points n° 78, 79) ; **cwiya**/**ciṭaḥ** sont observées dans quelques localités de la zone de l'extrême occidental de la Kabylie (avec 09 occurrences) ; **cwiya**/**cwiṭ** (point n° 49) ; **qli** (d'origine arabe)/**cewya** (point n° 90) ; **cewya / tiṭuḥ** [**ϴiṭoḥ**] (avec la spirante [**ϴ**]) est observée à Ahfir (point n° 102).

Carte géolinguistique n° 139 : Les démonstratifs « celui-ci, celle-ci, ceux-ci, celles-ci » en kabyle

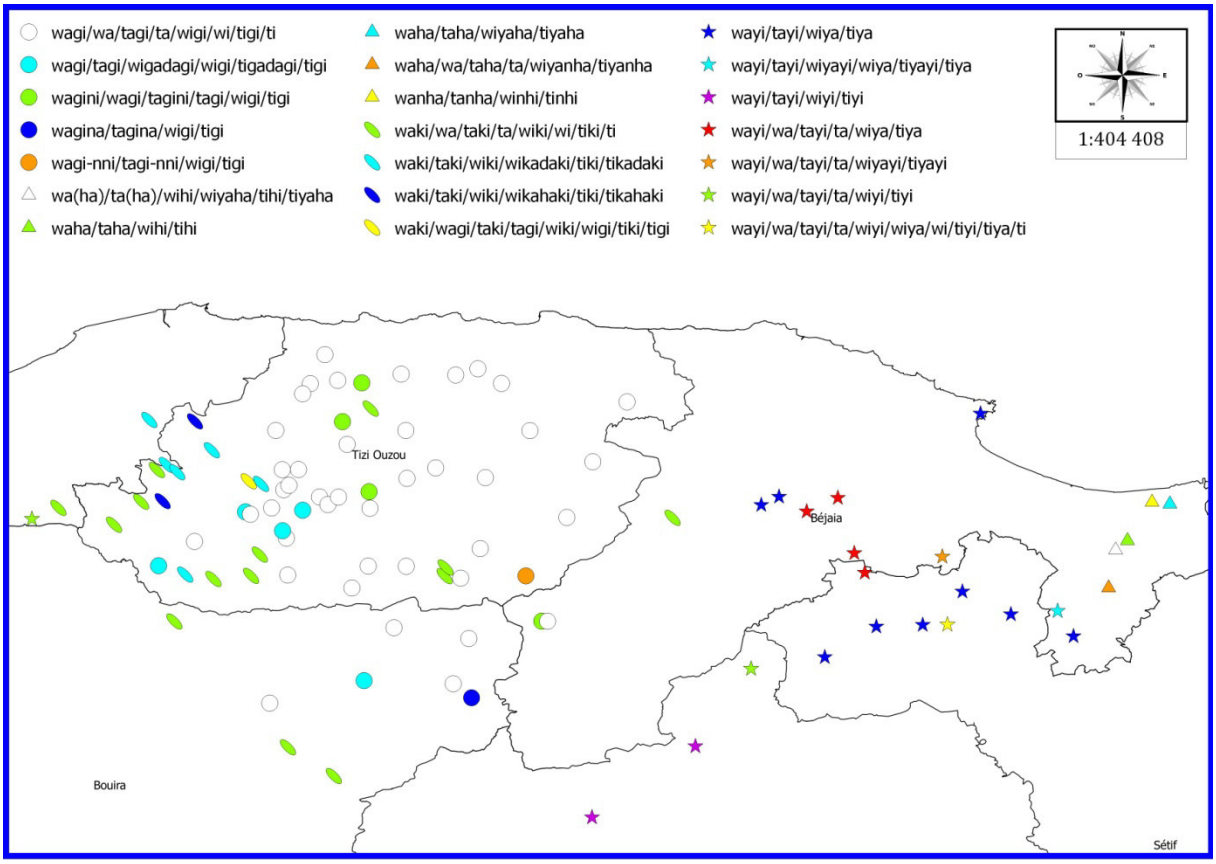

"Les pronoms démonstratifs" (appellation traditionnelle). Ils appartiennent aux paradigmes des substituts grammaticaux non personnels du nom. Les substituts déictiques ''défini'' ou ''*les déictiques à valeur de proximité*'' sont rendus, en kabyle, par des formes très diversifiées à initiale commun **wa** « celui-ci », **ta** « celle-ci », **wi** « ceux-ci », **ti** « celles-ci ». Quatre grandes catégories de variantes peuvent donc être dégagées :

La première, renferme les variantes de base à vélaire sonore occlusive [**g**] : **wagi**, **wa** « celui-ci » (masc. sing.) ; **tagi**, **ta** « celle-ci » (fém. sing.) ; **wigi**, **wi** « ceux-ci » (masc. pl.) ; **tigi**, **ti** « celles-ci » (fém. pl) (avec 41 occurrences). En plus des variantes de base, on emploie également, au pluriel, les formes étoffées : **wi-gad-agi** « ceux-ci » (masc.pl.), **ti-gad-aki** « celles-ci » dans les localités n° 03, 16, 26, 31 et 74. Au singulier, les variantes : **wagini**/**tagini** sont observées dans les localités n° 37, 41, 45,56 et 78 ; et **wagina**/**tagina** sont employées à Taourirt Ath Mansour (point n° 76).

La deuxième, renferme les variantes à vélaire sourde occlusive [**k**] : **waki**, **wa** « celui-ci » (masc. sing.) ; **taki**, **ta** « celle-ci » (fém. sing.) ; **wiki**, **wi** « ceux-ci » (masc. pl.) ; **tiki**, **ti** « celles-ci » (fém. pl.) ; elles sont rencontrées dans 14 localités. En plus des variantes de base, on emploie également, au pluriel, les formes étoffées : **wi-kad-aki** « ceux-ci » (masc.pl.), **ti-**

kad-aki « celles-ci » dans les localités n° 05, 08, 14, 20, 97, et 100). Dans ces formes "étoffées", au pluriel, on retrouve l'élément **-kad** qui s'intercale entre **wi-** et **ti-** et la modalité locative du nom **-aki**. Les variantes : **wi-kah-aki** « ceux-ci » (masc. pl.), **ti-kah-aki** celles-ci » (fém. pl.) sont employées à Tafoughalt (point n° 04) et à Beghdad (point n° 13). S. CHAKER, signale une variante archaïque rarissime **Li-d** équivalente de **waki** « celui-ci» (CHAKER S., 1983 : 155). À Tirmitine (point n°15) deux variantes s'emploient indifféremment : **wagi**/**waki**, **wagi**/**taki**, **wigi**/**wiki**, **tigi**/**tiki**.

La troisième, renferme les variantes à palatale sonore [**j**] : **wayi**, **wa** « celui-ci » (masc. sing.) ; **tayi**, **ta** « celle-ci » (fém. sing.) ; **wiyi**, **wi** « ceux-ci » (masc. pl.) ; **tiyi**, **ti** « celles-ci » (fém. pl.) ; elles sont rencontrées à Oulad Atmane et Azrou (points n° 109 et 110), respectivement. Au pluriel, dans certaines localités de la zone orientale de la Kabylie, on emploie les formes **wiya**/**tiya** (points n° 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 101, 102, 103, 105, 106, 108). À Adjioune (point n° 90) et à El-Merdj (point n° 95), on utilise, au pluriel, les formes : **wiyayi**/**tiyayi**.

La quatrième, renferme les variantes à laryngale [**h**] : **waha** « celui-ci » (masc. sing.) ; **taha** « celle-ci » (fém. sing.) ; **wihi** «ceux-ci » (masc. pl.) ; **tihi** « celles-ci » (fém. pl.) ; elles sont rencontrées à Saadane (point n° 92**)**. Ces formes présentent des variantes : **waha**/**taha**/**wiyaha**/**tiyaha** observées dans les points n° 91 et 94). Au pluriel, dans certaines localités, on emploie les formes : **wiyanha**/**tiyanha** (points n° 89). La variante **wanha**/**tanha**/**winhi**/**tinhi** rencontrée à Tizi El-Oued (point n° 93). Au pluriel, à Tizi-Oughlad (point n° 104), deux formes sont employées : **wiyi** et **wiya** (masc. pl.) ; **tiyi** et **tiya** (fém. pl.).

Carte géolinguistique n° 140 : La modalité périphérique du nom « ce, cette » en kabyle

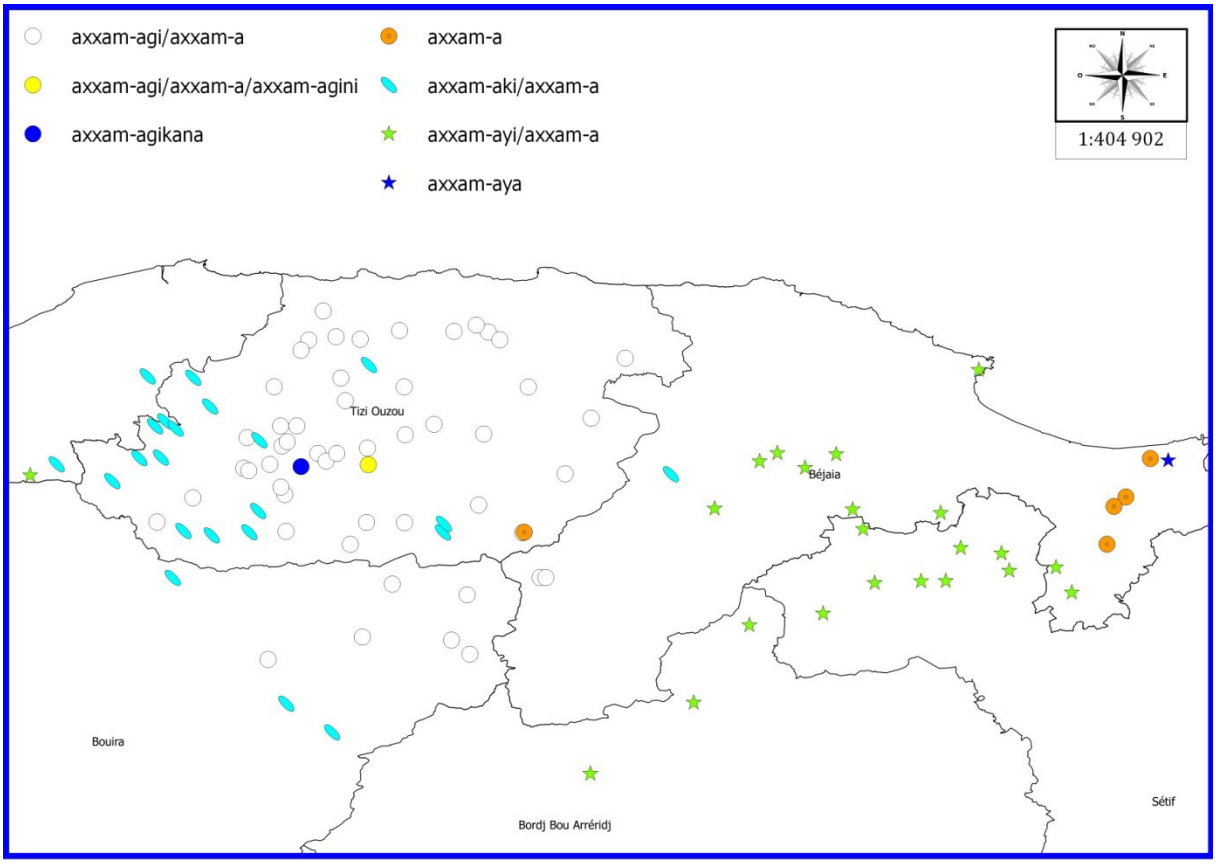

Cette modalité[14] périphérique du nom, appelée aussi ''la locative'' (traditionnellement, appelé *l'adjectif démonstratif*) ; elle indique la proximité immédiate. C'est une modalité non-obligatoire ou facultative suffixée au nom. Elle présente une diversité phonétique très remarquable à travers les parlers kabyles parcourus. Voici donc les variantes relevées :

La variante : **-agi** (à vélaire sonore [**g**]) ; elle est dispersée dans les localités de la zone occidentale de la Kabylie (avec 50 occurrences).

La variante : **-aki** (à vélaire sourde [**k**]) ; elle est employée dans les localités des zones de l'extrême occidental et occidentale de la Kabylie (avec 22 occurrences).

La variante : **-ayi** (à palatale [**j**]) ; elle est surtout observée dans la zone orientale de la Kabylie et dans une localité de la zone de l'extrême occidentale de la Kabylie à Ouled Ben Doukhane (point n° 98) (avec 22 occurrences) ; la variante **-aya** est attestée à Boulzazen (point n° 94).

[14] Ces modalités périphériques du nom se combinent avec les lexèmes nominaux (substantifs, adjectifs et numéraux) et les substituts indépendants, à l'exclusion des pronoms personnels indépendants. On distingue : celle qui indique la proximité immédiate : **- aki, agi, ayi** variante **–a** ; celle qui indique l'éloignement : **-ihin(a), akina,** variante **-akin, -ina** ; celle d'absence : **-nni** ''en question''.

Dans les localités de la zone de l'extrême oriental de la Kabylie (points n° 89, 91, 92, et 93), c'est la variante courte **–a** « ce, cette » qui nous a été livrée par les informateurs interrogés.
Dans la plupart de localités de la Kabylie, c'est la variante ''courte'' **–a** qui est employée. La variante ''étoffée'' –**agikana** nous a été donnée à Ait Mesbah (point n° 26).
Dans la localité d'Ait Frah (point n° 46), trois formes utilisées indifféremment : **-agini**, **-agi**, **a-**. Dans la zone de l'extrême oriental de la Kabylie (parlers est, en tasaḥlit), c'est la forme courte –***a*** ou –***ad***, qui se modifie en fonction du nombre : ***ad*** ~ ***id***.
Dans le parler d'Ath-Mhand d'Aokas[15] (RABHI A., 1995), le déictique à valeur de *proximité* « cet, cette, ci » est rendu par les termes suivants : **a(d)**, **adakaya**, **adaka(d)** : sing. masc. - **a(d)**, **adatta(d)**, **adattaya** : Sg. fém. **-i(d)**, **idakni(d)** : plur. masc. - **i(d)**, **idakti(d)** : plur. fém.

Dans certains dialectes (mozabite, tamaziɣt du Moyen-Atlas,…), c'est la forme –***u*** qui est attestée. En touareg, le pronom démonstratif s'accorde en genre et en nombre :
ales-**wa**, « cet homme » ; tameṭ-**ta**, « cette femme » ; midden-**wi**, « ces hommes » ; timiḍin-**ti** « ces femmes ». En touareg : **wâreɣ**, « cet, ce », **târeɣ**, « cette », **wîreɣ**, « ces » (masc. pl.), **tîreɣ**, « ces » (fém. pl.) ; en ghadamsi : **ibeḍ-u** « cette nuit » (LANFRY J., 1968, p. 29) ; **taddart-u** « cette maison » (LANFRY J., 1968, p. 73).

En chleuh, c'est l'élément **-ad** « ci » qui est employé (E. DESTAING E., 1920 : 55) : **ag^{w}mar-ad** « ce cheval-ci » (ici) ; **ag^{w}mar-ann** « ce cheval-là » (au loin) ; **ag^{w}mar-nna** « ce cheval-là » (près de toi). J. LANFRY (1968 : 380 et 399), signale l'emploi de la forme **i** et **u** dans le parler de Ghadamès. À Ait Seghrouchen, selon F. BENTOLILA (1981 : 53), on emploie la forme **u**. Dans le parler d'Azouza, selon S. CHAKER (1983 : 106), deux variantes archaïques, **-ad** (à valeur de *proximité* immédiate) et **-in** (à valeur *d'éloignement*), sont rencontrées dans le discours du type littéraire / religieux dans une prophétie attribuée au Ccix Muhend u Lhocine : **a (d) ak-yeldi Rebbi tiwwura g^{w}emaḍ-in, g^{w}emaḍ-ad** « que Dieu t'ouvre toutes les portes, sur cette rive (Algérie) comme sur l'autre (France) » (adressé à un candidat à l'émigration en visite de pèlerinage).
À Ait Seghrouchene d'Oum Jenniba, selon F. BENTOLILA, (1981 : 52), les modalités démonstratives employées sont rendues comme suit : **u** « ce…ci », **inn** « ce…là », **din** « ce…là ». Il donne les exemples suivants : **aɛluc din** « cet agneau » ; **iɛlucen din** « ces agneaux ».

[15] Le déictique à valeur *d'éloignement* « là-bas » est rendu par : **nakan, nanha** (Sing. masc.) ; **-nnattan** (sing. fém.) ; **Naknin** (plur. masc.) ; **Naktin** (plur. fém). Le déictique à valeur *d'absence* « en question », est rendu par –**nn** (RABHI, 1995).

Chapitre VII

Les verbes à la forme simple

7- Les verbes à la forme simple

Carte géolinguistique n° 141 : Le verbe signifiant « se mouiller, être mouillé » en kabyle

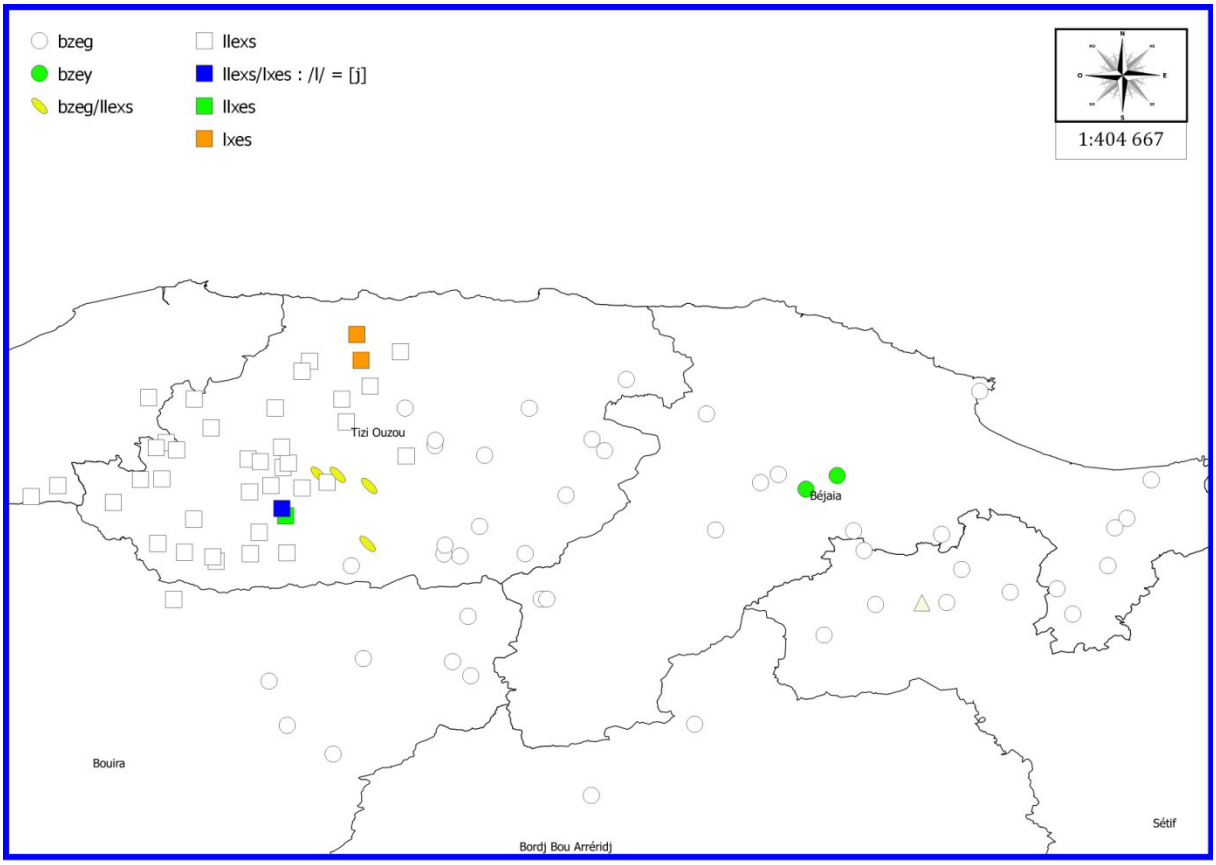

Les termes par lesquels on exprime la notion d'« être mouillé, se mouiller, être gonflé d'humidité » en kabyle, sont en bipartition. Nous avons, donc : **bzeg**[1] à base trilitère **BZG** employé dans les parlers de l'extrême est de la Kabylie jusqu'à l'est de Tizi-Ouzou et les parlers des wilayas de Bouira et de Bordj Bou-Arréridj, et **llexs** couvre la zone de l'extrême ouest de la Kabylie et le centre de la wilaya de Tizi-Ouzou (points n° 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 24, 25, 26, 28, 30, 31, 33, 43 et 44) et dans une localité de la wilaya de Bouira (point n° 69). Certains parlers emploient les deux verbes : **llexs** et **bzeg** (points n° 27, 29, 46 et 50). À Ait-Khalfoun (point n°29), **yellexs** est plus fréquent que **yebzeg** ; **bzeg** (est très rare).

Dans les autres dialectes berbères, le verbe « être mouiller, être gonflé d'humidité » est rendu par les formes suivantes : en ghadamsi : **abgeg** (LANFRY J., 1968 : 06) ; en waregli : **ebzeg** « être humide » ; à Béni Menacer : **ebziy** ; en mozabite : **ebzeğ** en chleuh : **fezzeg** (BASSET

[1] En kabyle, dans plusieurs localités, le verbe **bzeg** a également le sens d'« enfler, être enflé », et fournit les dérivés : **ssebzeg** « mouiller, faire enfler », **azzug** « enflure », par extension « orgueil », **bbuzzeg** « être enflé », par extension « bouder ».

René, 1894 : 03) ; en touareg : **ebdeğ** « mouiller, être mouillé, se mouiller » **sebdeğ** « faire mouiller » ; en siwi : **uzzeg** « être humide » **sebzeg** « mouiller » ; en berbère de Sokna (Libye) : **sebzik** « mouiller » ; en ghdamsi : **ebğeğ** « être mouillé, être gonflé d'humidité » **sebğeğ** « mouiller » ; en waregli : **ebzeg** « être mouillé, être gonflé d'eau, de sève », par extension « être coupé vert », **ssebzeg** « mouiller » ; en mozabite : **ebzeğ** « mouiller, être mouillé », par extension « couper vert », **ssebzeğ** « humidifier », **abzağ**, pl. **ibzağen** « emplâtre, linge mouillé », **ssebzeğ** « humidifier », **abzağ**, pl. **ibzağen** « emplâtre, linge mouillé » ; en tamazight du Maroc central : **bzeg** « être mouillé, se mouiller », par extension « être enflé, s'enfler », **sebzeg** « mouiller, tremper », par extension « mollir, rendre mou, tendre, faire enfler » ; en chleuh : **ebzeg** « mouiller, se mouiller, enfler », **ssebzeg** « faire mouiller, faire enfler » ; en rifain : **ebzeg** « mouiller, enfler », **ssebzeg** « faire mouiller, faire enfler ». (Racine **BZG**, voir HADDADOU, 2003 : 533).

Carte géolinguistique n° 142 : Le verbe « frapper » en kabyle

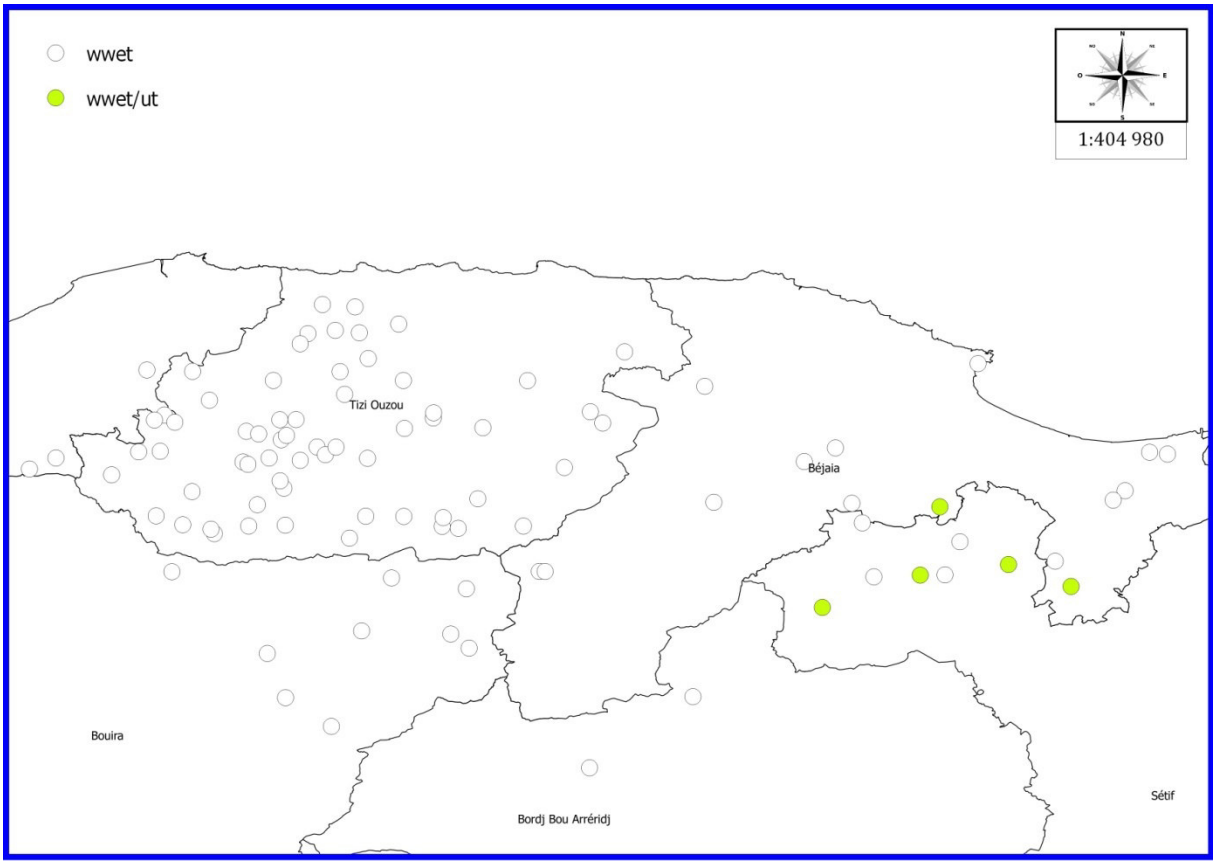

La notion de « frapper » est exprimée partout en kabyle par **wwet** issu da la racine **WT**. Dans quelques localités, la consonne radicale **w** s'est vocalisée en **u**, le verbe se réalise donc **ut** concurremment avec **wwet** dans les points suivants : (points n° 88, 95, 103, 106 et 108). Dans les autres dialectes berbères, c'est le même verbe qui est employé. Ainsi, en chaoui : **wet**

« frapper » (BASSET René, 1894 : 09) ; (Bottioua) : **ewwet [w͡wəθ]** « frapper » (BASSSET René, 1894 : 04) ; en rifain : ***wi g iwkṯin di twart*** ? « qui frappe à la porte ». (JUSTINARD C., 1926 : 15). La présence de la palato-vélaire **k** dans la forme de l'aoriste intensif **kkat** (du kabyle) et dans le participe **iwktin** du rifain sont, sans doute, une trace de l'ancienne base trilitère **WKT**.

Carte géolinguistique n° 143 : Le verbe « participer » en kabyle

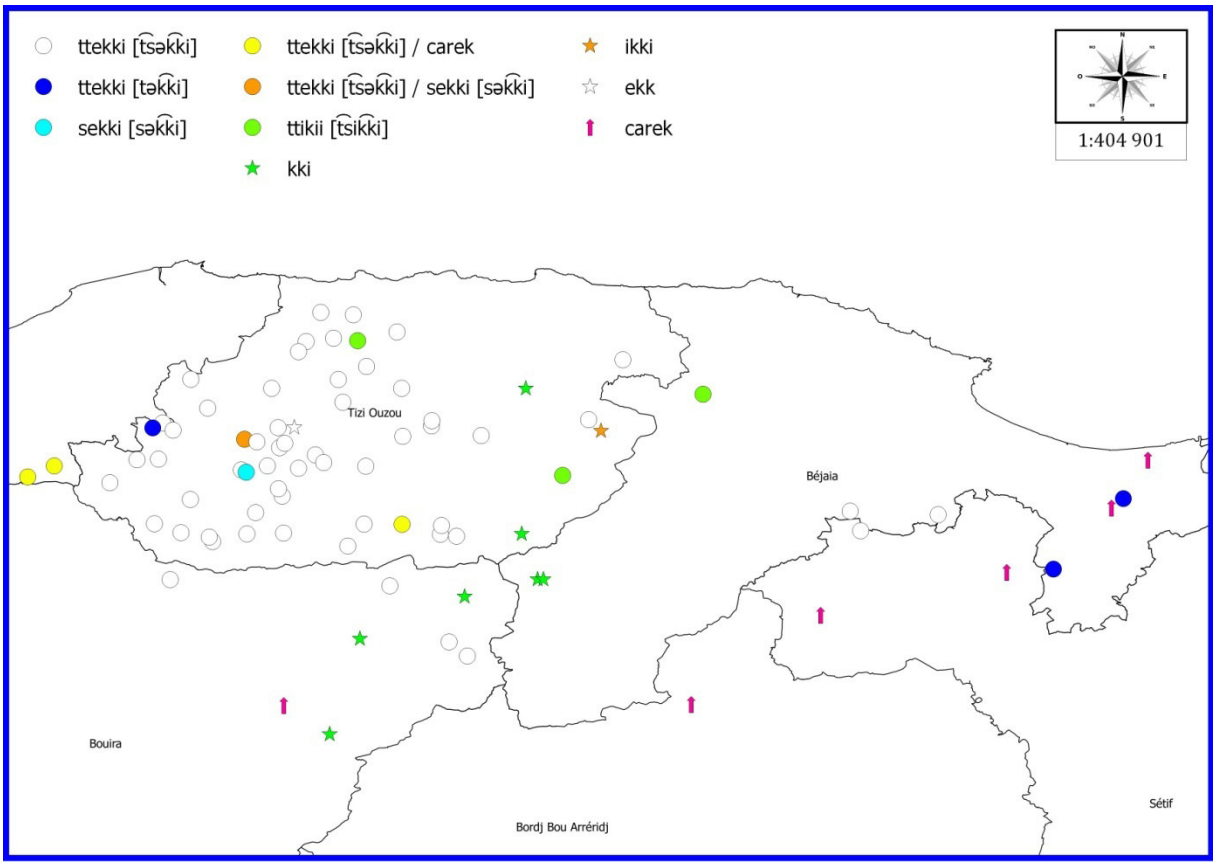

Le verbe signifiant « participer » est exprimé par diverses formes et réalisations en kabyle.

Deux grandes catégories de verbes peuvent donc être dégagées :

La première catégorie, renferme les formes et les réalisations suivantes : **ttekki** / **ttikki** (avec l'affriquée [**t͡s**] / **tekki** (avec l'apico-dentale [**t**]) / **sekki** (par assibilation, l'apico-dentale [**t**] se réalise comme une sifflante [**s**]) dans la localité de Tizi-Tzouggart (point n° 17).

La deuxième catégorie, renferme les formes courtes à base monolitère : **kki** / **ikki** / **ekk**.

Dans certaines localités de la zone de l'extrême oriental et sud oriental (points n° 91, 93, 106, 108 et 110), c'est l'emprunt à l'arabe **carek** qui a supplanté le terme de souche berbère.

Dans la localité d'Adjioune (point n° 90), la forme **tekki** a plusieurs sens et peut signifier « participer », « appuyer » et « serrer contre ».

Carte géolinguistique n° 144 : Le verbe signifiant « dormir, se coucher » en kabyle

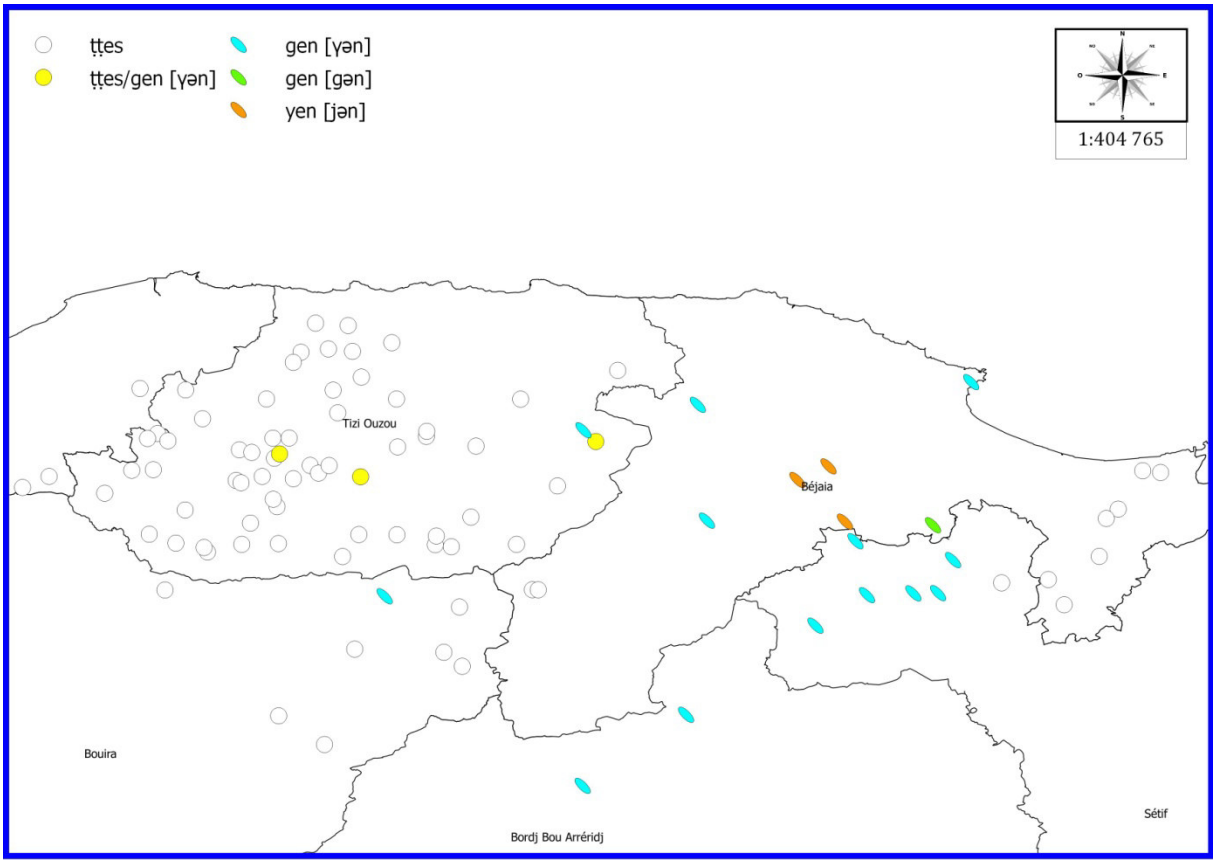

Le verbe signifiant « se coucher, dormir » est exprimé par deux catégories de lexèmes : **gen** avec ses diverses réalisations phonétiques, et **ṭṭes**.

1°- La première catégorie, renferme les variantes : **gen** [**γən**] (avec la palato-vélaire [**γ**]), **gen** [**gən**] (avec l'occlusive [**g**]), et **yen** [**jən**] (avec la palatale [**j**]). Elles sont attestées dans les localités de la zone orientale de la Kabylie. La variante **gen** [**γən**] (avec la spirante [**γ**]), est employée dans les localités suivantes (points n° 63, 77, 81, 87, 96, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 109, et 110). La variante **gen** [**gən**] (avec l'occlusive [**g**]), est rencontrée dans la localité d'El-Merdj (point n° 95). La variante **yen** [**jən**] (avec la palatale [**j**]), est attestée dans les localités correspondant aux points n° 84, 85 et 86.

2°- La deuxième catégorie, renferme la variante **ṭṭes**. C'est le terme qui est très répandu sur l'aire kabyle. Il est employé dans la plupart des points d'enquête : dans la zone occidentale, extrême occidentale et extrême orientale de la Kabylie. Par extension, **eṭṭes** a le sens de « ne pas fonctionner, être arrêté ».

Les deux variantes **ṭṭes** et **gen** [**γən**], sont employés concurremment dans les localités suivantes (point n° 25, 46, et 64).

Dans quelques dialectes berbères, le verbe signifiant « se coucher » se retrouve parfois avec le sens de « dormir » : **gen** « se coucher, être couché, dormir » (MC) ; **gen** « s'étendre pour se

reposer, se coucher » (Chl). En touareg et en rifain, le verbe a le sens de « s'accroupir » : **eğen** « s'accroupir, être accroupi, s'accroupir, les membres antérieurs allongés », **ajjen** « lieu d'accroupissement » (Trg) ; **ğen**, **jen** « s'accroupir » (Rif). Le sens premier du verbe est peut-être « se coucher, dormir », comme dans les autres dialectes, l'accroupissement étant, primitivement, une position adoptée pour dormir. L'idée de dormir est partout exprimée par le verbe **eṭṭes**, même par ceux qui emploient **gen** dans ce sens.

eṭṭes « dormir » (Trg) ; **eṭṭes** « être couché, se coucher, dormir » (Ghd) ; **eṭṭes** « être couché, se coucher, dormir » (Mzb) ; **eṭṭes** « être couché, se coucher, dormir » (Wrg) ; **ḍḍes**, **eṭṭes** « dormir, se coucher pour dormir » (MC) ; **eṭṭes** « dormir » (Chl, Rif) ; **eṭṭes** « se coucher, dormir » (Cha) ; **awḍec** « se coucher », **awdij** « s'étendre pour dormir (Zng). (Pour plus de détail sur la racine **ḌS**, voir HADDADOU M. A., 2003 : 234 et 551-552).

Carte géolinguistique n° 145 : le verbe signifiant « descendre » en kabyle

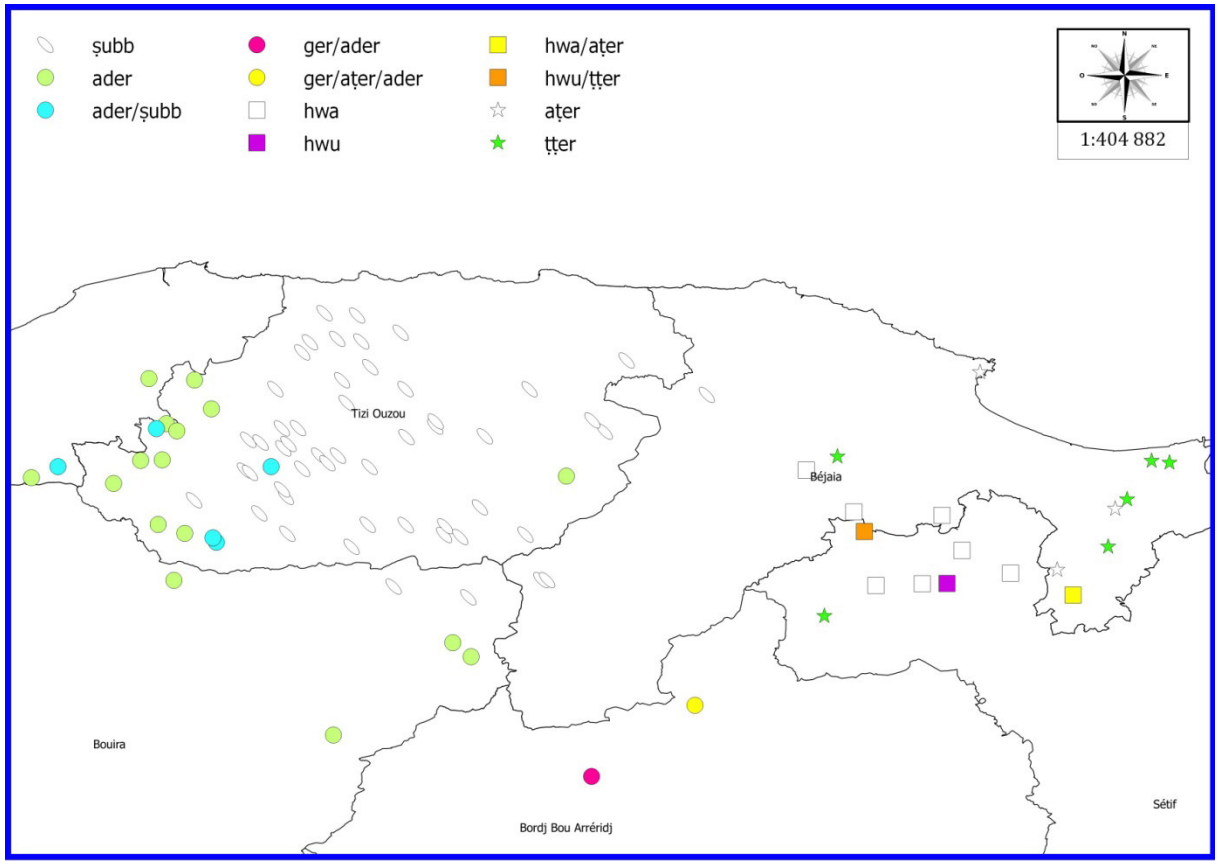

Le verbe signifiant « descendre » est rendue différemment sur l'aire kabyle. Au moins cinq (05) variantes rencontrées. **Ader/aṭer/ṭṭer/hwu/hwa/ger/ṣubb**. La variante **ader** issue, sans doute, de la base bilitère **DR** qui a fournit même le mot **adrar** « montagne ». Par le processus d'assourdissement, la première consonne radicale (la dentale sonore [**ð**]) a subi, dans certains parlers, une mutation phonétique vers [**ŧ**] : Le verbe se réalise donc **aṭer** ou **ṭṭer**. Outre la

variation phonétique observée, le schème verbal connait également des modifications marquées par la chute de la voyelle /**a**/ dans les parlers qui emploient **ṭṭer**. **ader/aṭer** (*ac1c2*) / **ṭṭer** (*c1c2*).

Une autre catégorie de variantes lexicales renfermant les formes : **hwu** / **hwa** sont attestées dans les localités (points n° 102 et 104) et dans les localités : n° 84, 85, 88, 95, 101, 103, 105 et 108, respectivement. Notons qu'à Tizi-Oughlad (point n° 104), le verbe **hwa** fournit le dérivé **tahwaṭ** « descente».

Dans les localités de Bordj Bou-Arréridj : Oulad Atmane (point n°109) et Azrou (point n° 110), la variante **ger** est aussi attestée avec une palato-vélaire spirante [ɣ]. (Notons qu'à Azrou, point n° 110, **ger** a également le sens « d'introduire, mettre »).

Hormis les formes citées précédemment pour exprimer l'action de « descendre », l'emprunt **ṣubb** supplante le(s) terme(s) de souche berbère, il est cependant très répandu et occupe un grand espace kabyle.

À Oummaden à côté de Ait-Ouaneche, le verbe **ader** « descendre » est attesté mais pas à Ait-Ouaneche (point n° 25) ; à Tifritine (point n° 85) : « descendre » à l'aoriste intensif **ihegga**, le verbe « préparer » à l'aoriste intensif **iheyya**.

À l'échelle inter dialectale, le verbe signifiant « descendre » est rendu par les formes suivantes : **eggez** « descendre » (Siw, Nef) ; **weğğez** « descendre » (Ghd) ; **g^{w}ez** « descendre, débarquer » (MC) ; **egg^{w}ez** « descendre, débarquer » (Chl). Le verbe **ader** a également des significations montrant le mouvement du haut en bas : **ader** « presser fortement une chose en appuyant de bas en haut, être pressé » (Trg) ; **ader** « appuyer, presser, peser sur » (Wrg, Mzb) ; **ader** « descendre, camper », **ssider** « faire descendre » (Rif, Izn) ; **ader** « se baisser, baisser la tête » (Cha) ; **ader**, **der** « tomber, descendre, attaquer, **cider** « faire tomber, faire descendre » (Zng). (Racine **DR**, voir HADDADOU, 2003, p. 226 et 540).

Carte géolinguistique n° 146 : Le verbe signifiant « boire» en kabyle

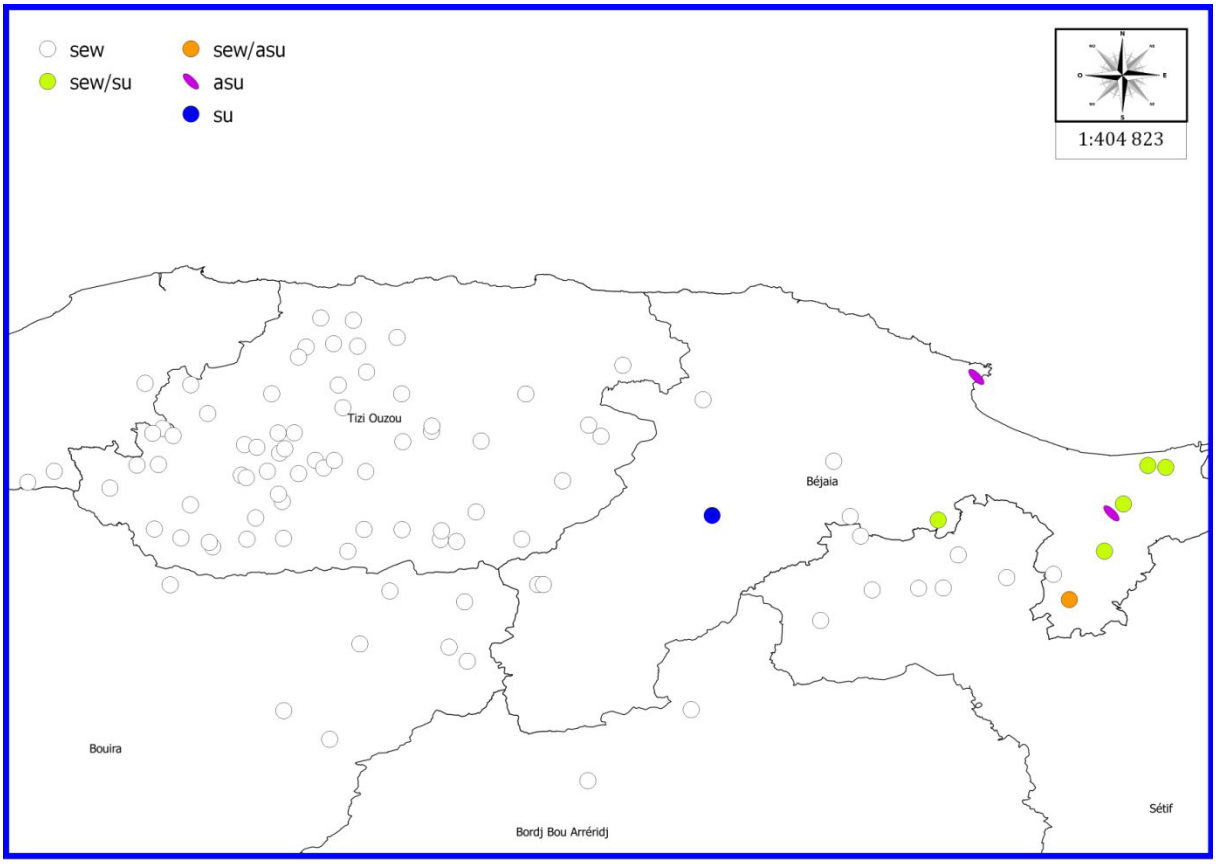

Le verbe signifiant « boire » est rendu différemment sur l'aire kabyle. Trois (03) variantes attestées : **sew/su/asu** ; parfois deux formes sont employées dans une même localité.

01°- Sew : cette forme est très répandue et a connu plus d'extension sur l'aire kabyle. Le verbe est à base bilitère à voyelle zéro, attesté dans la majorité des parlers kabyles.

02°- La variante **su** : résulte, sans doute, d'une vocalisation de la semi-voyelle ''**w**'', rencontrée dans la localité de Seddouk Wadda (point n° 81). Cette variante est employée même en rifain et en chleuh.

03°- La variante **asu**, comme la variante précédente, elle est issue d'une vocalisation da la semi voyelle ''**w**''. Le verbe est donc à base monolitère à voyelle pleine $\mathbf{ac_1u}$, il est attesté dans les localités correspondant aux points n° 87 et 91. Notons qu'en kabyle, **ssew** a également le sens de « faire boire, absorber, fumer (tabac), arroser ».

Dans les autres dialectes berbères, le verbe signifiant « boire » est rendu par les mêmes variantes rencontrées en kabyle. Parmi les sens secondaires, le plus répandu est « irriguer, arroser » : **esu** « boire », par extension « être arrosé (jardin) » (Trg) ; **esu** « boire » (Nef) ; **sew** « boire » (Wrg) ; **sew** « boire » (Mzb) ; **sew** « boire » (Wrg) ; **sew** « boire, prendre de l'eau, absorber, être arrosé, irriguer, fumer (tabac) », **ssew** « faire boire, arroser, irriguer » (MC) ; **su** « boire, irriguer » (Chl) ; **su** « boire, être arrosé » (Rif) ; **sew** « boire, être arrosé, absorber,

fumer (tabac) » ; **sew** « boire, être arrosé » (Cha). (Pour plus de détail sur la racine **SW**, voir HADDADOU M. A., 2003 : 354 et 355).

Le verbe signifiant « manger » en kabyle

Le verbe signifiant « manger » est exprimée, partout, en kabyle, par une seule forme verbale à base monolitère **ečč**. Les divergences sont rencontrées au niveau phonétique et surtout dans l'opposition thématique verbale : aoriste / aoriste intensif. (Pour le traitement des oppositions thématiques verbales, voir chapitre morphosyntaxique).

A l'échelle inter dialectale, c'est le même verbe rencontré, avec des variations surtout phonétique : En ghadamsi : **ecc**, Aor. **yecc** ; prétérit **yeccu** ; Aor.int. **ittett** ; N.V. **atetti**, **eccu** ; (LANFRY J., 1968 : 37 et 84) ; **ekc** « manger, dévorer », par extension « démanger » (Trg) ; **ecc** « manger » (Nef) ; **ecc** « manger » (Wrg, Siw, Ghd) ; **ecc** « manger, démanger », **cecc** « faire manger » (Mzb) ; **ečč** « manger, se nourrir », par extension « démanger, user, spolier », **cučč** « faire manger », **učči** « repas, manger, festin », **mečč** « mangeur de » (MC) ; **ečč** « manger », **sečč** « faire manger » (Chl) ; **ečč** « manger », **sečč** « faire manger » (Cha). (HADDADOU M.A., 2003 : 353 et 354).

Le verbe « cracher » en kabyle

Le verbe signifiant « cracher » est exprimée, partout, en kabyle, par une seule forme verbale à base bilitère **susef**. La variante **stusef** « cracher, crachoter » est également employée dans certaines localités de la Kabylie. Les divergences sont rencontrées surtout au niveau phonétique et surtout dans l'opposition thématique verbale : aoriste / aoriste intensif. (Pour le traitement des oppositions thématiques verbales, voir Partie 03).

À l'échelle interdialectale, le même verbe qui est employé avec parfois des nuances formelles. Ainsi, **sufes** « cracher » (Ghd) ; **sskufes** « cracher » (Wrg) ; **ssusef** « cracher » (Mzb) ; **ssufes** « cracher » (MC) ; **skufes**, **sufes** « cracher » (Rif) ; **susef** « cracher » (Cha). (Racine **KFS**, voir HADDADOU M. A., 2003 : 601-602).

Carte géolinguistique n° 147 : Le verbe signifiant « rire » en kabyle

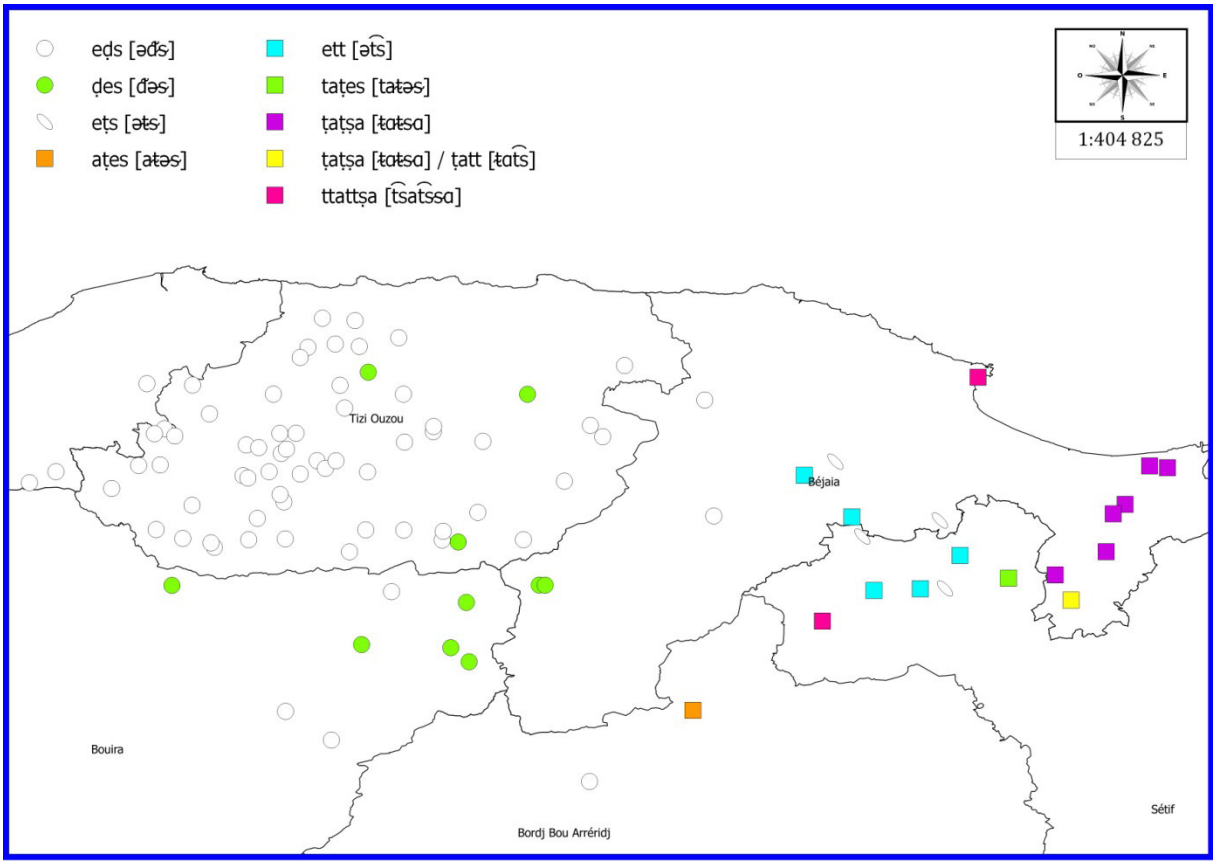

En kabyle, le verbe signifiant « rire » est exprimé par des formes et des réalisations très diversifiées. Nous pouvons donc dégager les catégories suivantes :

1°- La première catégorie, renferme les variantes à base bilitères **eḍs** variante **ḍes** (avec la sonore pharyngalisée [**đ**] ; elles sont très répandues sur l'aire kabyle, [**əđs**] (avec 67 occurrences) ; [**đəs**] (avec 10 occurrences).

2°- La deuxième catégorie, renferme les variantes [**əʇs**] (avec la sourde pharyngalisée [**ʇ**]) rencontrée dans quatre (04) localités ; la variante [**ət͡s**] (avec l'affriquée [**t͡s**])) est rencontrée dans cinq (05) localités.

D'autres variantes marginales sont employées en kabyle avec une seule occurrence pour chacune d'elle : [**ʇaʇsa**] ; [**aʇəs**] ; [**taʇəs**] ; [**ʇat͡s**] / **ṭaṭṣa** ; [**t͡satssa**].

La base **ḌS** a fourni en kabyle les dérivés suivants : **eḍs** « rire, sourire », **sseḍs** « faire rire, être la risée de », **taḍsa**, pl. **taḍsiwin** « rire, plaisanterie, risée », **aseḍsu**, pl. **iseḍsa** « ensemble formé par les dents de devant ». Dans les autres dialectes berbères, c'est la même base **ḌS** qui a fourni le verbe signifiant « rire ». Ainsi, **eṭs** « rire », **seṭs** « faire rire » (Trg) ; **eḍs** « rire » **aḍeṣṣi** « rire » (Ghd) ; **eḍs** « rire » (Nef) ; **ḍeṣṣ** « rire », **sseṣṣ** « faire rire » (Wrg) ; **ḍeṣṣ**, **eṣṣ** « rire, sourire », **sseṣṣ** « faire rire » (Mzb) ; **eḍs**, **eṭṣ** « rire, sourire, ricaner», **seṭṣṣ** « faire rire, amuser, être plaisant » (MC) ; **ḍeṣṣa** « rire » (Chl) ; **eḍṣa** « rire » (Rif) ; **eḍs** « rire, sourire »

(Cha) ; **eḍṣ** « rire », **seḍṣa** « faire rire » (Zng). (Pour plus de détail sur la racine **ḌS**, voir HADDADOU M. A., 2003 : 551).

Carte géolinguistique n° 148 : le verbe signifiant « craindre, avoir peur » en kabyle

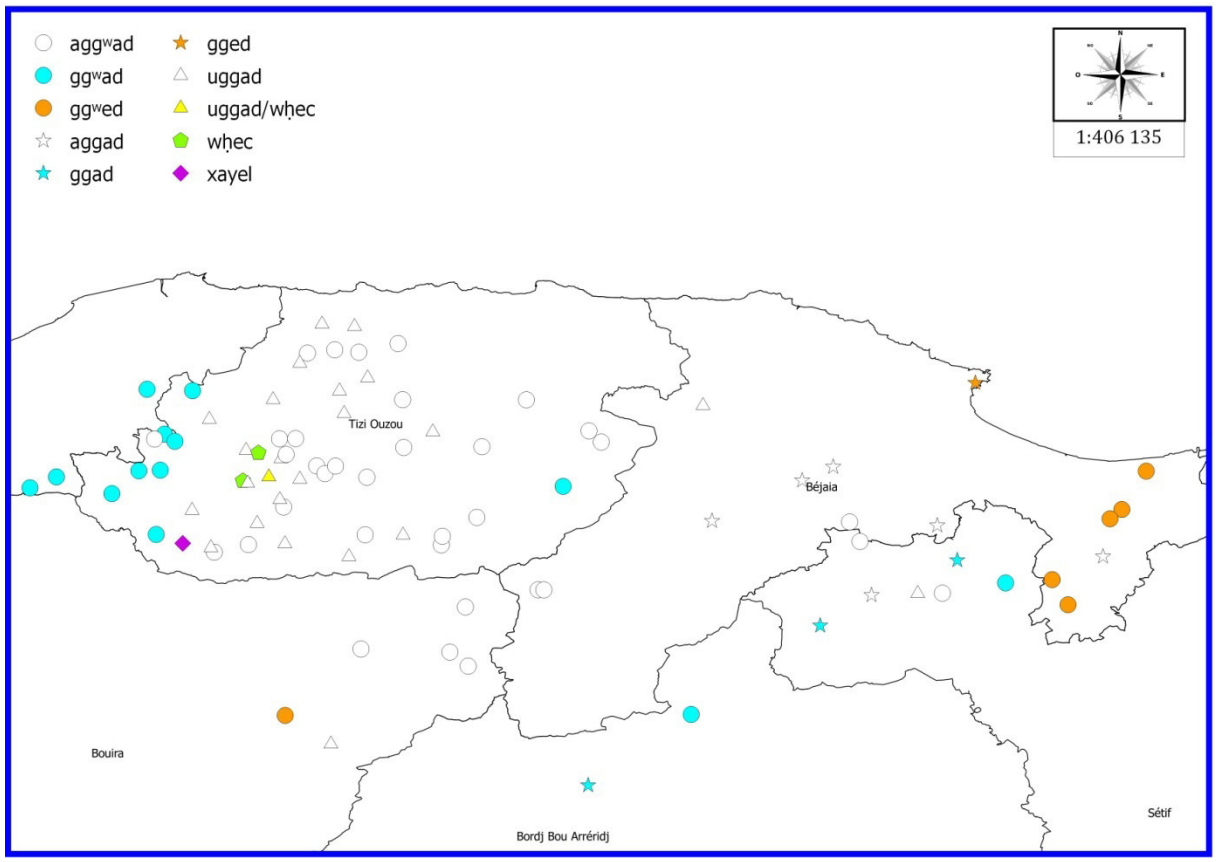

Hormis les emprunts rencontrés dans quelques points de la Kabylie pour le verbe signifiant « craindre, avoir peur, redouter », **wḥec** (avec 02 occurrences) et **xayel** avec une seule occurrence ; c'est la variante **aggʷad** qui a connu plus d'extension sur l'aire kabyle (avec 34 occurrences). Cette variante serait issue de la racine **WGD** qui a fourni en kabyle les dérivés suivants : **ssigʷed** « effrayer, faire peur, menacer », **tugdin** « peur, frayeur ».

La variante **uggad** (type ***uC1ac2***) est employée dans 23 localités de la Kabylie ;

La forme **uggad** en concurrence avec l'emprunt **wḥec** est rencontrée dans la localité d'Ait Anane (point n° 24). La variante **ggʷad** (sans voyelle ''**a**'', type ***C1ac2***) est employée dans 13 localités ; la variante **ggʷed** (avec six (06) occurrences) ; la variante **aggad** [**a͡ggað**] (avec six (06) occurrences) ; la variante **ggad** (avec trois (03) occurrences) ; et **gged** observée dans une seule localité.

En touareg et en ghadamsi, c'est la racine **KSḌ** qui a fourni le verbe signifiant « avoir peur de, craindre ». Ainsi, **uksaḍ** « avoir peur de, craindre, être effrayé », **sukseḍ** « faire peur,

effrayer » (Trg) ; **ekseḍ** « craindre, avoir peur » (Ghd). (Pour plus de détail sur la racine **KSḌ**, voir HADDADOU M.A., 2003 : 615).

Dans les autres dialectes berbères, le verbe signifiant « craindre, avoir peur » est rendu par les termes suivants : **agged** « craindre, avoir peur » qui a fourni **tiwdi** « peur » (Nef) ; **egged** « avoir peur » (Snd) ; **egged** « craindre, avoir peur, redouter » qui a fourni **ssuged** « effrayer, faire peur » (Wrg) ; **egg^{w}ed** « craindre, avoir peur » (Mzb) ; **gg^{w}ed** « avoir peur, craindre, redouter, être effrayé », **segg^{w}ed** « faire peur, effrayer » (MC) ; **egg^{w}ed** « être effrayé », **ssiwed** « effrayer » qui a fourni **tawda** « peur » (Chl) ; **ugg^{w}ed** « avoir peur », **segg^{w}ed**, **sigg^{w}ed** « frayeur, crainte » (Rif) ; **ag^{w}ad** « avoir peur », **sag^{w}ad** « faire peur » (Cha). (Racine **WGD**, voir HADDADOU M. A., 2003 : 734).

Carte géolinguistique n° 149 : le verbe signifiant « vivre » en kabyle

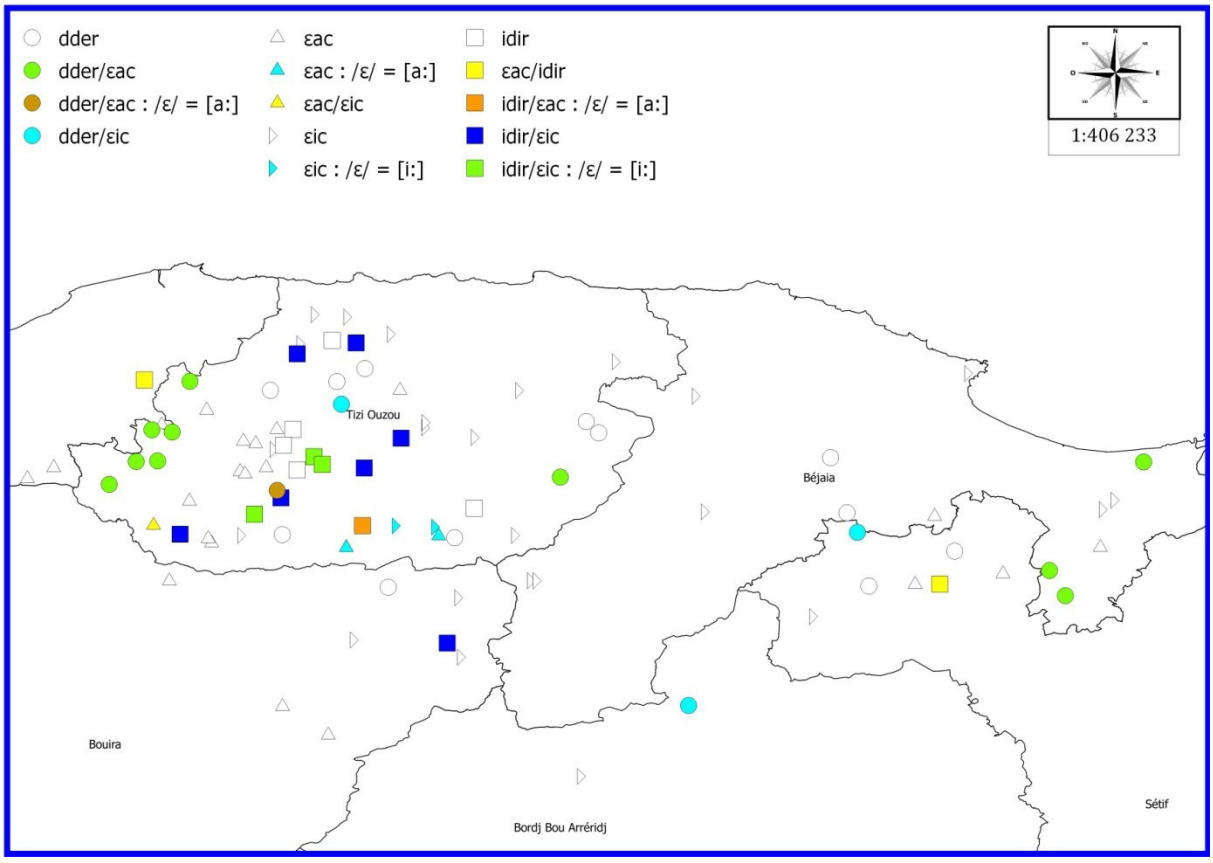

Le verbe signifiant « vivre » est exprimé différemment à travers les parlers kabyles. Outre l'emprunt à l'arabe **ɛac** variante **ɛic** qui a substitué et concurrence le verbe de souche berbère, deux variantes à base bilitère sont donc rencontrées sur l'aire kabyle : **dder /idir**.

La variante **dder** (à première consonne tendue : la dentale occlusive [**d͡d**]) ; elle est très dispersées sur l'aire kabyle et couvre cependant un espace discontinu de la Kabylie, elle est

employée dans 12 localités. La variante **idir** (à première consonne simple spirante [**ð**]) ; elle est employée dans cinq (05) localités.

Dans quelques parlers, l'emprunt à l'arabe **ɛac** variante **ɛic** est utilisé concurremment avec le verbe **dder** ou **idir**. Cette concurrence s'aperçoit dans 25 localités de la Kabylie.

L'emprunt **ɛac** (à voyelle pleine ''**a**'') est employé dans plusieurs localités de la Kabylie, il est rencontré dans 15 localités (points n° 07, 09, 10, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 59, 69, 72, 73, 98, 99) ; la variante [**a: ʃ**] (à voyelle allongée [**a :**]) est employée dans la localité de Ait Daoued (point n° 48).

L'emprunt **ɛic** (à voyelle pleine ''**i**'') couvre un espace discontinu sur l'aire kabyle, il est employé dans 21 localités (points n° 11, 43, 38, 39, 81, 91, 92, 96, 106, 78, 79, 60, 70, 74, 76, 51, 52, 53, 56, 106, 109 ; la variante [**i: ʃ**] (à voyelle allongée [**i :**]) est employée dans les localités suivantes : Ait Ergane, Ait Saada et Tikichourt (points n° 32, 47, et 49), respectivement).

Le verbe « mourir » en kabyle

Le verbe signifiant « mourir » est exprimé, partout, en kabyle, par une seule forme verbale à base bilitère **mmet [m͡məθ]**. Cette base est, sans doute, la même qui est attestée dans de nombreuse langues chamito-sémitiques : ***mata*** (en arabe), ***mwt*** « mort » en sémitique. Les divergences sont rencontrées surtout dans l'opposition thématique verbale : aoriste / aoriste intensif. (Pour le traitement des oppositions thématiques verbales, voir partie 03).

Carte géolinguistique n° 150 : le verbe signifiant « tuer » en kabyle

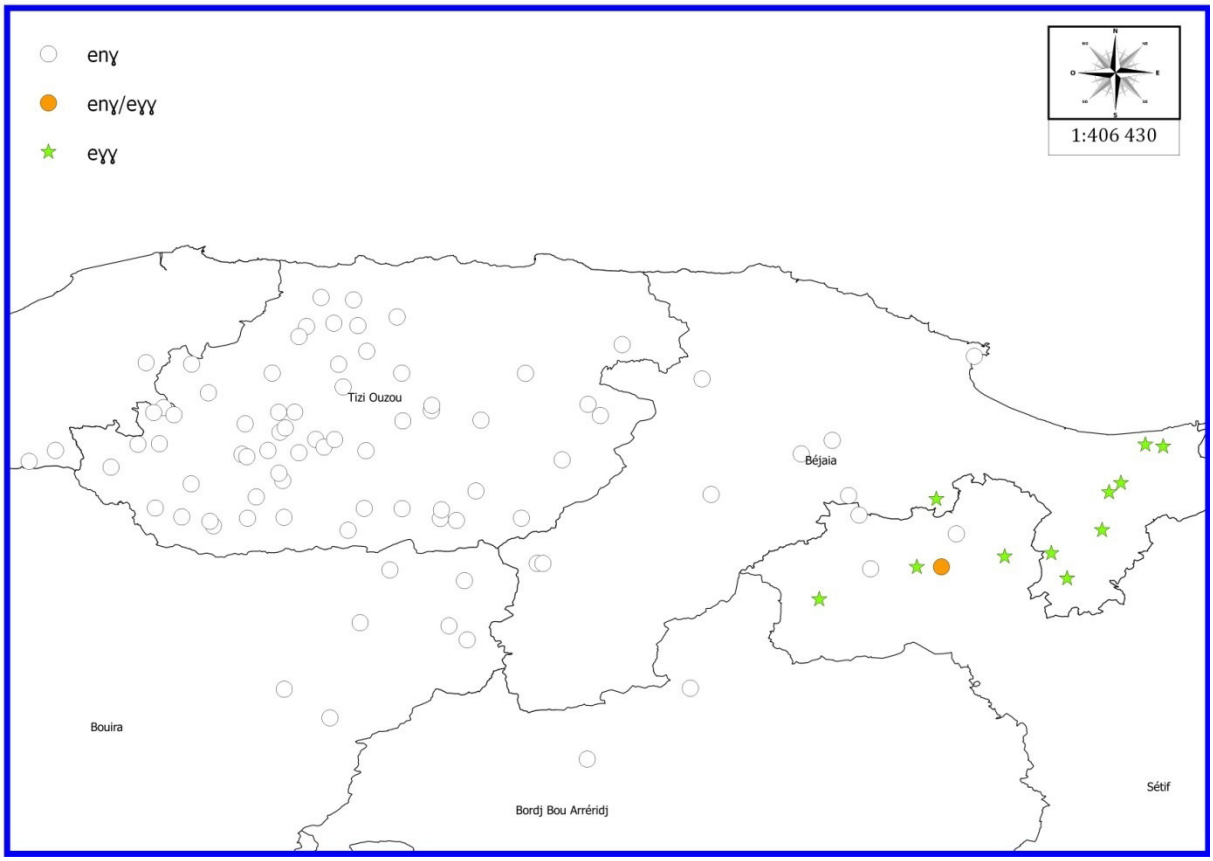

Le verbe signifiant « tuer » est exprimé, à travers les localités parcourues, par deux termes très proches **enɣ /eɣɣ**. La variante **enɣ** à base bilitère, connait plus d'extension sur l'aire kabyle, elle couvre un territoire allant de la zone de l'extrême occidentale de la Kabylie jusqu'à la zone orientale ; elle représente 90 occurrences. La variante **eɣɣ** (à vélaire tendue [**ʁ͡ʁ**]), issue de la disparition de la nasale [**n**], observée dans les localités de la zone oriental-Est et quelques points de la zone Oriental (points n° 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 103, 106, 108) avec 12 occurrences. Les deux variantes **enɣ/eɣɣ** sont employées dans la localité de Tizi-Oughlad (point n° 104). Les divergences sont rencontrées également dans les oppositions thématiques verbales : prétérit/ prétérit négatif et aoriste / aoriste intensif. (Pour le traitement des oppositions thématiques verbales, voir Partie 03).

Carte géolinguistique n° 151 : le verbe signifiant « revenir » en kabyle

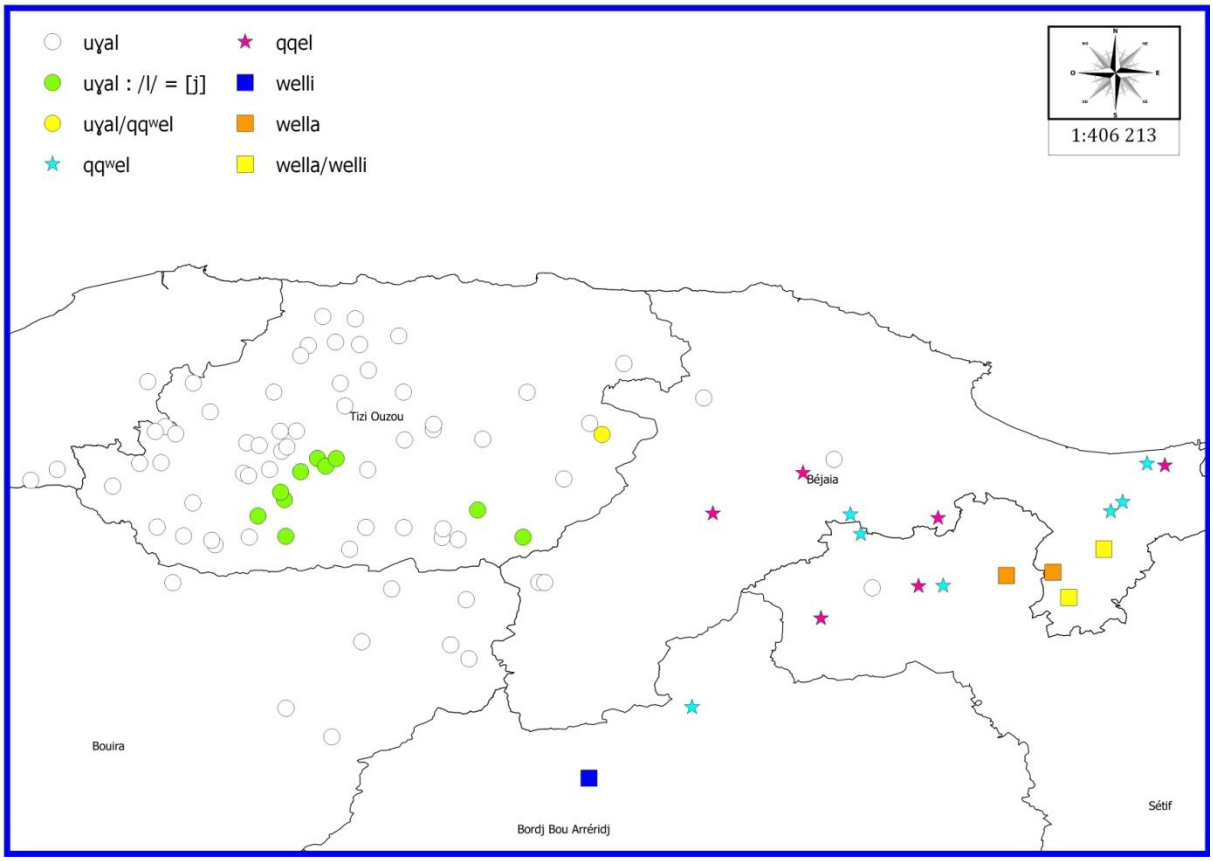

Hormis l'emprunt à l'arabe **wella** variante **welli** qui a substitué le terme berbère par lequel on exprime le verbe « revenir » en kabyle, deux catégories de variantes peuvent être dégagées à travers les parlers enquêtés.

La première catégorie, renferme les variantes **uɣal** et [**uʁaj**] ; elles sont très répandues et couvrent cependant un grand espace allant de la zone de l'extrême occidentale jusqu'aux localités de la zone occidentale ;

La deuxième catégorie, renferme les variantes **qq͡ʷel** (à uvulaire labiovélarisée [**q͡qʷ**]) et **qqel** [**q͡qəl**] (sans labiovélaire). Elles sont rencontrées dans quelques localités de la zone de l'extrême oriental et orientale de la Kabylie. Deux variantes sont employées concurremment **uɣal/qqʷel** dans la localité d'Iguersafene (point n° 64).

Outre les variantes citées, c'est l'emprunt qui a substitué le verbe d'origine berbère. Ainsi, le verbe **wella** est employé dans deux localités de la zone orientale de la Kabylie (points n° 90, 108) et **welli** est rencontré dans la localité d'Oulad Atmane (point n° 109). Les deux emprunts **welli/wella** sont usités dans deux localités (points n° 88, 89).

Carte géolinguistique n° 152 : le verbe signifiant « creuser » en kabyle

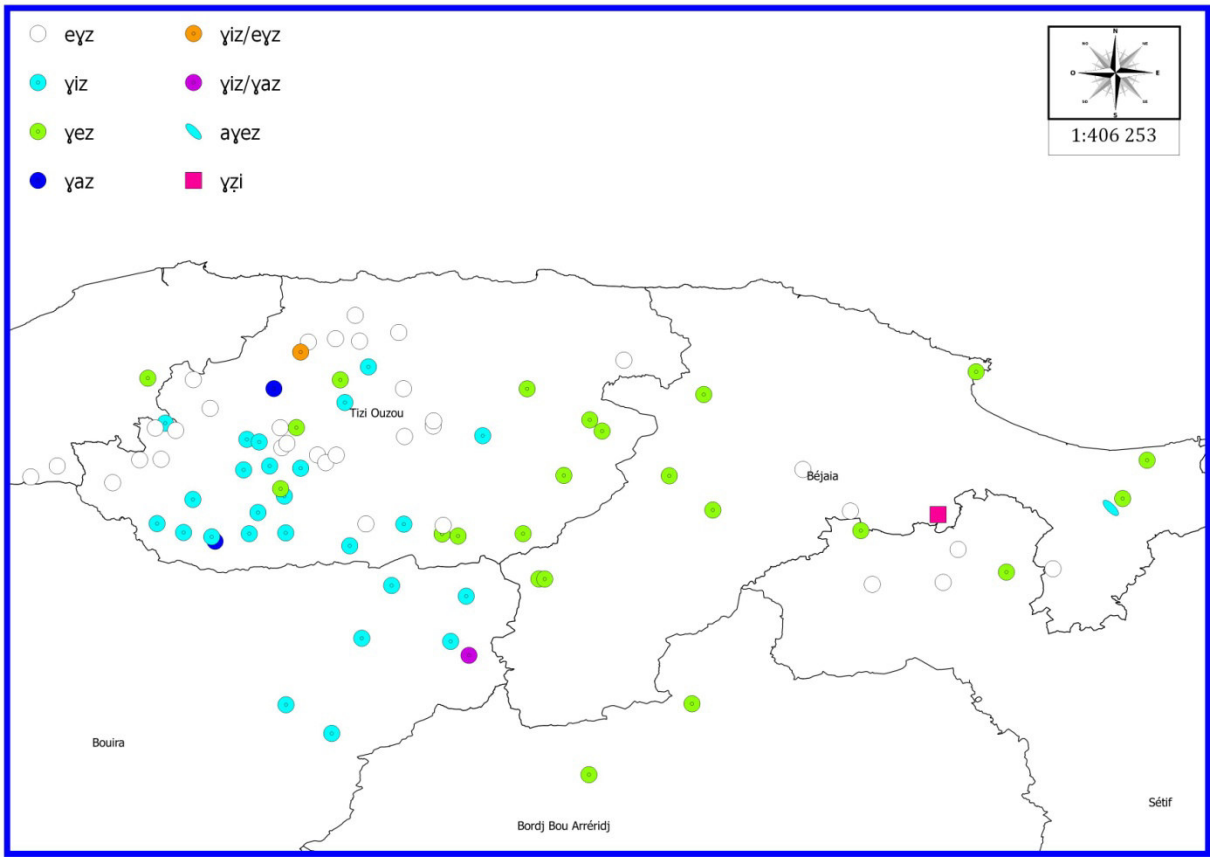

Le verbe signifiant « creuser » est exprimé, à travers les localités parcourues, par trois termes très proches : **eɣz** / **ɣiz** / **ɣez** / **ɣaz** / **aɣez**. Ces verbes sont tous issus d'une même base **ɣYZ** (la consonne palatale ''***y***'' a, sans doute, disparu dans beaucoup de formes verbales). La variante **eɣz** à base bilitère (type *c1c2*, à voyelle zéro), connait plus d'extension sur l'aire kabyle ; elle couvre cependant un espace discontinu allant de la zone orientale de la Kabylie jusqu'à la zone de l'extrême occidental (avec 33 occurrences). La variante **ɣiz** (type *c1ic2*, à voyelle pleine ''**i**'') est très dispersée dans la zone occidentale de la Kabylie (avec 25 occurrences).

La variante **ɣez** (à voyelle zéro) est également très dispersée sur l'aire kabyle, elle couvre un territoire allant de la zone de l'extrême oriental jusqu'à la zone de l'extrême occidental de la Kabylie (avec 23 occurrences).

La variante **ɣaz** (schème *c1ac2*) est rencontrée à Bounouh (point n° 10) et à R'Djaouna Techt (point n° 23). La variante **aɣez** (schème *ac1c2*) marquée par la voyelle ''**a**'' est employée dans la localité d'Arechah (point n° 91). La variante **ɣẓi** (avec emphatisation de la sifflante sonore [**z**]) est attestée dans la localité d'El-Merdj (point n° 95). Deux variantes **ɣiz**/**eɣz** sont employées concurremment dans la localité d'Izaichene (point n° 34) et **ɣiz**/**ɣaz** dans la localité de Taourirt Ath Mansour (point n° 76).

Dans quelques dialectes berbères, la notion de « creuser » est exprimée par des verbes totalement différents de ceux attestés en kabyle. Ainsi, en touareg : **ebrek** « creuser en grattant le sol avec les pieds, les mains », **sebrek** « faire creuser » ; en ghadamsi : **ebrek** « creuser ». (Pour plus de détail sur la racine **BRK**, voir HADDADOU M. A., 2003 : 530).

Carte géolinguistique n° 153 : Le verbe signifiant « voler, s'envoler, battre des ailes » en kabyle

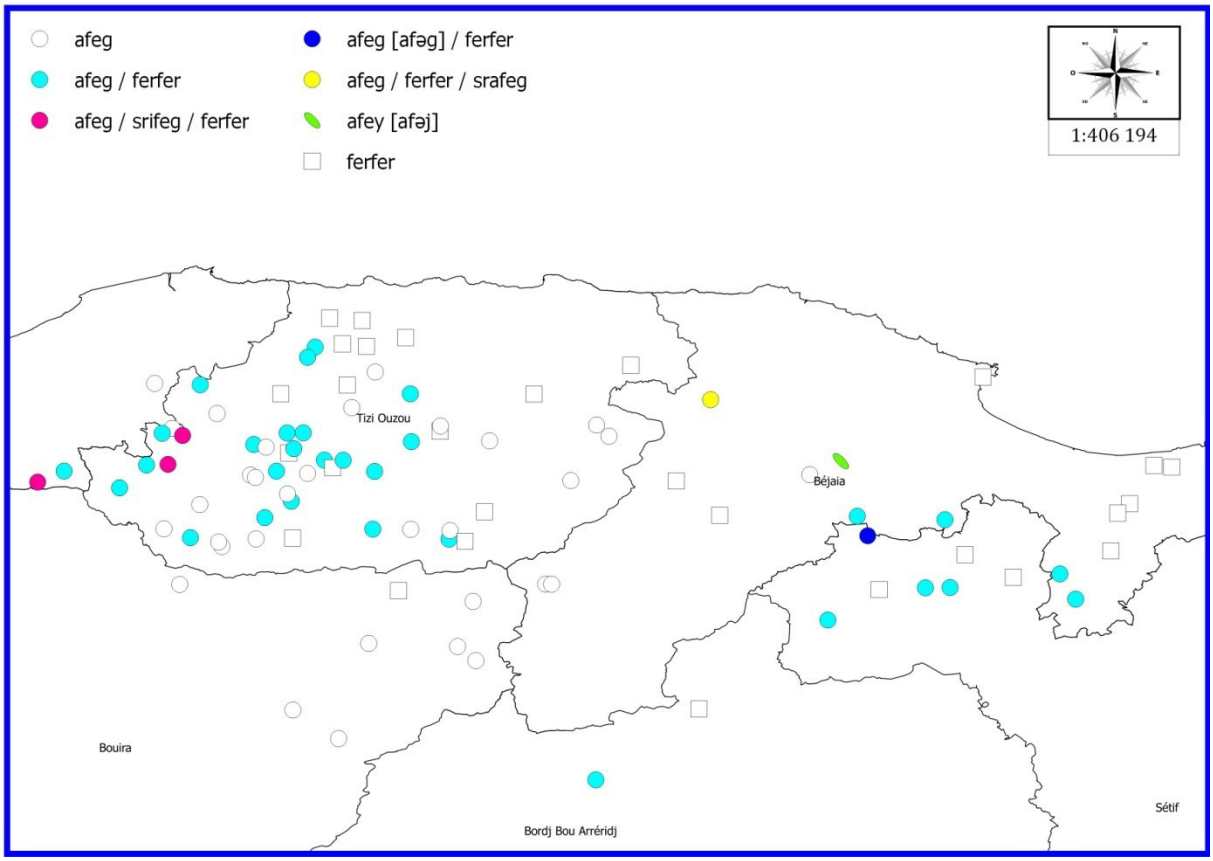

Le verbe signifiant « voler, s'envoler, battre des ailes » est exprimé, à travers nos points d'enquête, par deux catégories de variantes partiellement et /ou totalement différentes.

La première catégorie, renferme les variantes phonétiques suivantes : **afeg**[2] [**afəɣ**], **afeg** [**afəg**], **afey** [**afəj**]. La spirantisation de la vélaire occlusive [**g**] : **afeg** [**afəɣ**] est très répandue et connait une grande extension sur l'aire kabyle (avec 32 occurrences). La variante **afeg** [**afəg**] avec la vélaire occlusive sonore [**g**] est rencontrée dans la localité d'Ahfir (point n° 102). La vélaire [**g**] s'est palatalisée et se réalise comme [**j**] dans la localité de Bou Ouchene (point n° 86).

[2] En kabyle, la base **FG** fournit la forme première **afeg** « voler », le dérivé-factitif **ssifeg** « faire s'envoler », par extension « faire partir », et le nom **issifeg** « oisillon ». À Aokas, « voler, s'envoler », est rendu par le signifiant **feg** (sans voyelle ''**a**''). (Voir RABHI A., 1995).

La deuxième catégorie, renferme la variante secondaire d'origine expressive **fferfer**[3] (avec un redoublement total de la racine **FR**). Elle est attestée dans 28 points d'enquête.

Certaines localités emploient indifféremment deux variantes **afeg** et **fferfer** (avec 30 occurrences) ou trois variantes : **afeg** / **srifeg** / **fferfer** (avec 03 occurrences) ; **afeg** / **srafeg** / **fferfer** dans la localité de Hallafa (point n° 96).

À l'échelle inter-dialectale, le verbe signifiant « voler, s'envoler » est, dans la plupart des dialectes, d'origine expressive, avec un redoublement complet ou partiel d'une base **fr.** La base de formation est, sans doute, en rapport avec le nom de l'aile et de la feuille de végétal (voir les cartes géolinguistiques de « l'aile d'oiseau » (carte n° 52) et de « feuille de végétal » (carte n° 73). En touareg : **fereret** « s'envoler, prendre son envol, partir rapidement » ; en néfousi : **far** « prendre son envol, voler » ; en siwi : **emfer** « s'envoler » ; en ghadamsi : **ferfer** « battre des ailes » ; en waregli : **fferfer** « voler, voleter » **afer** « voler, s'envoler », **ssifer** « faire voler, faire s'envoler » ; en mozabite : **fferfer** « s'envoler, voler », **sferfer** « faire voler », par extension « enlever, dissiper » ; en tamazight du Maroc central : **ferfer** « battre des ailes, s'envoler », **afrew** « voler, s'envoler, prendre son envol, son essor », par extension « cligner, papilloter (yeux), disparaître», **ssifrew** « prendre son envol, faire s'envoler, faire disparaître brusquement » ; en chleuh : **ferri**, **firri** « voler », **sfirri** « faire voler », **ferfer** « battre des ailes, voler, papilloter » ; en rifain : **afrey** « s'envoler » ; en chaoui : **ferfer** « voler, battre des ailes, s'envoler ». (Racine **FRW**, HADDADOU, 2003 : 565).

Dans la plupart des dialectes berbères comme en kabyle, la base **FG**, a servi dans l'expression de la notion « s'envoler, voler, battre des ailes ». Ainsi, en rifain : **afey** « prendre son envol » ; en mozabite : **afeg** / **afej** « voler en l'air, voler, survoler » ; en chaoui : **afeg** « sauter (oiseau) ». (Pour plus de détail sur la racine **FG**, voir HADDADOU M. A., 2003 : 462).

Le verbe « aller » en kabyle

Partout, en kabyle, le verbe désignant « aller » est exprimé par **ruḥ**. Dans les localités parcourues, le terme est donc commun, aucune variation n'est rencontrée pour cette notion.

[3] Par extension, le verbe **fferfer** a, également, en kabyle, le sens d'« aller vite, être frivole », et **sferfer** « faire s'envoler.

Le verbe « venir » en kabyle

Partout, en kabyle, le verbe de mouvement désignant « venir » est exprimé par **as-d**. Dans les localités parcourues, le terme est donc commun, aucune variation n'est rencontrée pour cette notion. Nous remarquerons également que pour ce verbe, il y a eu figement de la modalité d'orientation spatiale –**d** « vers ici » avec le verbe **as**. Donc le complexe figé, peut se traduire par « venir vers-ici ».

Le verbe « s'asseoir, être assis » en kabyle

Le verbe signifiant « s'asseoir, être assis » est exprimée, partout, en kabyle, par une seule forme verbale à base bilitère **qqim**. La première consonne radicale, l'uvulaire sourde [**q͡q**], est partout tendue. Dans les localités parcourues, le terme est donc commun, aucune variation n'est rencontrée pour cette notion. Les divergences sont rencontrées surtout au niveau morphologique et dans la formation de l'aoriste intensif. (Pour plus de détail sur le traitement géolinguistique de la formation de l'aoriste intensif à travers les parlers kabyles, voir chapitre morphosyntaxique).

Dans les autres dialectes berbères, le verbe qui exprime « être assis, s'asseoir » est issu d'une même base **qqim/ɣim**. Voici les lexèmes relevés : en touareg : **ɣayem** (CORTADE, J.M., 1967 : 39). Un verbe signifiant « être assis, s'asseoir », **qqim** / **ɣim**, a une aire d'extension aussi grande que **bded**. Cette base a fourni de nombreux dérivés, le plus répandu étant le nom de la cuisse. **taɣma** « rester, être assis, s'asseoir » (Trg) ; **eqim** « rester, continuer, persister » (Ghd) ; **qim** « rester, continuer » (Nef) ; **qim** « être assis, s'asseoir, rester », **taqimit** « groupe, session, séance » (Mzb) ; **qqim** « être assis, s'asseoir, rester », **taqimit** « fond, fondement » (Wrg) ; **qqim** « s'asseoir, être assis, rester », **tasqqamit** « ensemble de convives assis autour d'un plat » (MC) ; **qqim** « rester, s'asseoir (sens rare) », par extension « faire servir le thé » (Chl) ; **qqim** « rester, s'asseoir » (Rif) ; en kabyle, le verbe **qqim** « s'asseoir, rester », **asqqamu** « ensemble de convives assis autour d'un plat » ; **qqim**, **ɣim** « être assis, s'arrêter » (Cha). (HADDADOU, M.A., 2003 : 233-234).

Le verbe « se lever » en kabyle

Partout, en kabyle, le verbe désignant « se lever » est exprimé par **kker**. Dans les localités parcourues, le terme est donc commun, aucune variation n'est rencontrée pour cette notion. Les divergences sont cependant attestées au niveau des oppositions thématiques verbales : prétérit/prétérit négatif et à l'aoriste/aoriste intensif.

Le verbe « tomber » en kabyle

En kabyle, du moins, dans les localités parcourues, le verbe désignant l'action de « tomber » est exprimé par **ɣli** [**ɣli**] variantes : [**ʁji**], [**ʁl͡ʒi**], …. La latérale [**l**][4] connait diverses réalisations phonétiques sur l'aire kabyle. Mise à part des nuances phonétiques observées, le verbe est, donc, rendu par un terme commun. Les variations sont cependant observées au niveau des oppositions thématiques verbales : prétérit/prétérit négatif et à l'aoriste/aoriste intensif.

Carte géolinguistique n° 154 : le verbe signifiant « donner » en kabyle

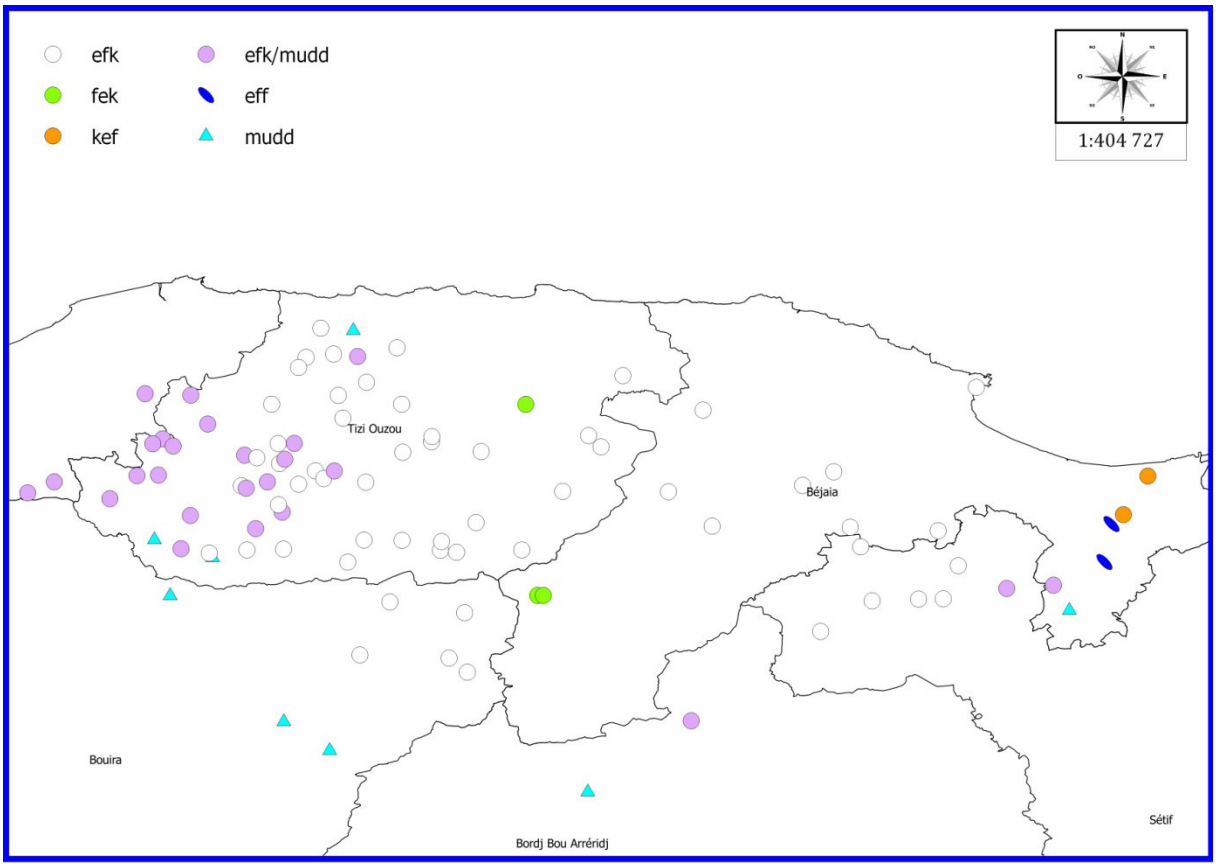

Le verbe signifiant « donner » est exprimé, en kabyle, par quatre termes très proches : **eff** [**e͡ff**] variantes : **fek** [**fək**] ; **kef** [**χəf**] ; **efk** [**əfk**].

01°- efk [**əfk**] : cette forme est très répandue sur l'aire kabyle ; elle couvre une zone très grande allant du centre de la Kabylie jusqu'aux localités de la zone de l'extrême occidental ;

02°- fek [**fək**] : c'est le même verbe que le précédent, mais avec une réalisation phonétique marquée par la position de la voyelle neutre [**ə**] entre les deux consonnes radicales. Elle nous a été donné dans les localités suivantes : points n° 61, 78 et 79.

[4] Les commentaires sur les variantes phonétiques du son [**l**] et leur distribution géographique sont déjà évoquées précédemment dans de nombreux lexèmes qui contiennent la latérale /**l**/ comme : **ul** « cœur », ils sont donc valables, ici, pour le cas de **ɣli** « tomber ».

03°- kef [χəf] (avec la palato-vélaire spirante [χ]) : cette forme est obtenue par métathèse ou interversion de consonnes radicales et la spirantisation de la palato-vélaire [χ] ; elle est employée dans les localités n° 92 et 93.

04°- eff [e͡ff] : cette forme brève et très rare ; elle est obtenue par l'assimilation de la séquence : /**k+f**/ = [**f͡f**]. Elle est rencontrée dans les localités n° 89 et 91.

En plus de ces formes citées, l'emprunt à l'arabe **mudd** a substitué, dans quelques localités de la Kabylie, surtout limitrophes avec les régions arabophones, le terme de souche berbère. Dans les localités de l'extrême ouest de le Kabylie, l'emprunt à l'arabe **mudd** est employé concurremment avec le verbe **efk**.

Le verbe « tenir » en kabyle

Partout, en kabyle, le verbe désignant « tenir » est exprimé par **ṭṭef**. Dans les localités parcourues, le terme est donc commun, aucune variation n'est rencontrée pour cette notion. Les variations ne se manifestent qu'au niveau des oppositions thématiques verbales : prétérit/prétérit négatif et à l'aoriste/aoriste intensif.

Carte géolinguistique n° 155 : le verbe signifiant « tirer » en kabyle

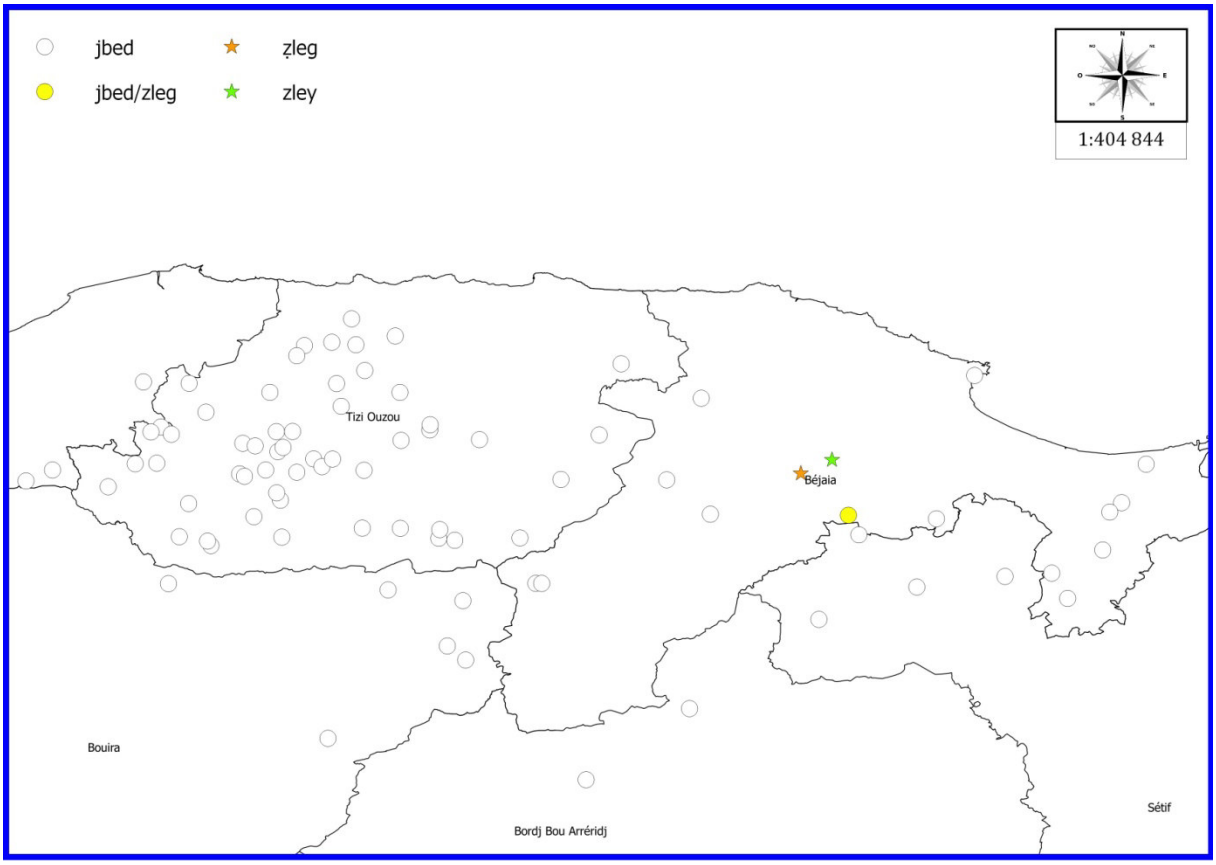

Le verbe signifiant « tirer » est exprimé, en kabyle, par trois termes différents. Les variantes rencontrées sont les suivantes : **jbed** (d'origine arabe) : cette variante est très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle (avec 88 occurrences) ; la variante **zley** (à base **ZLY**) est observée à Bou Ouchene (point n° 86) ; la variante **ẓleg** (à base **ZLG**) est observée à Tighilt (point n° 84). La sifflante sonore [**z**] a, probablement, subi le processus de pharyngalisation et se réalise comme une emphatique pharyngalisée [**ẓ**] et la troisième consonne radicale se réalise comme une palato-vélaire spirante [**γ**]. Deux variantes **jbed**/**zleg** sont utilisées concurremment à Tifritine (point n° 85).

Carte géolinguistique n° 156 : le verbe « pousser » en kabyle

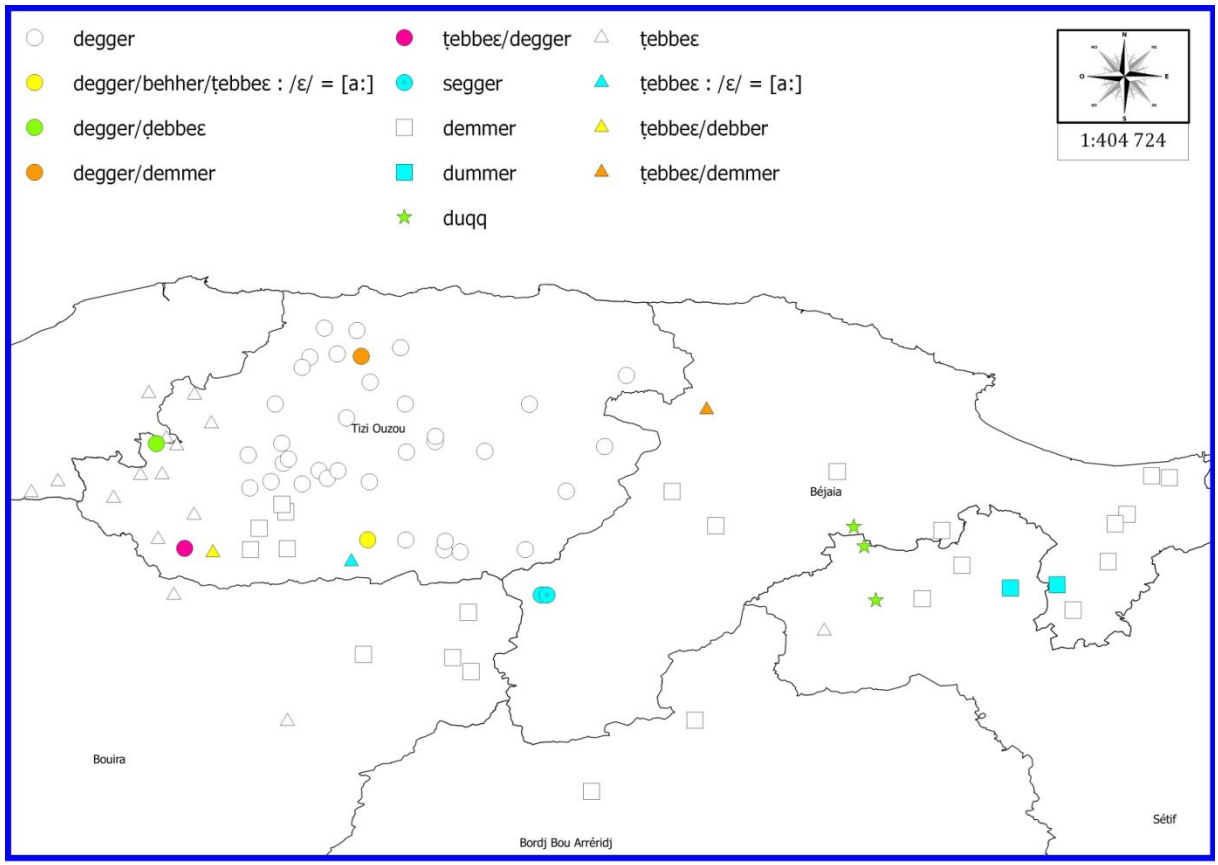

Le verbe signifiant « pousser » est rendu par des termes très diversifiés en kabyle.

La variante **degger** est rencontrée dans la zone occidentale de la Kabylie avec 33 occurrences ; la variante **demmer** (à base **DMR**), elle occupe un espace discontinu de la Kabylie en allant de la zone de l'extrême orientale jusqu'aux localités de la zone occidentale de la Kabylie (avec 23 occurrences) ; **dummer** est rencontrées dans deux localités (points n° 90 et 108) ;

Le verbe **ṭebbeɛ** [**ʇəb͡bəʕ**] variante [**ʇəb͡ba :**] est rencontré surtout dans les localités de la zone de l'extrême occidental de la Kabylie. La variante **duqq** est employée dans trois localités de la zone orientale de la Kabylie (points n° 85, 101, 102).

segger : par le processus d'assibilation, l'apico-dentale spirante [**ð**] se réalise comme une sifflante [**s**] dans les localités de Tabouda et Ayacha (points n° 78, 79) respectivement ; les deux variantes **ṭebbeɛ**/**debber** sont observées, concurremment, à Ibouhathene (point n° 09).

Les variantes **ṭebbeɛ**/**demmer** sont employées concurremment à Hallafa (point n° 96) ; **ṭebbeɛ**/**degger** sont employées concurremment à Bou Ighzer (point n° 08) ; **ḍebbeɛ**/**degger** : sont utilisées concurremment à Birrou (point n° 06) ; **degger**/**demmer** : sont utilisées concurremment à Boudjima (point n° 37) ; **degger/behher/ṭebbeɛ** [**ʇəb͡ba :**] : sont employées concurremment à Ait Toudert (points n° 50).

Hormis la variante **duqq** (à base bilitère **DQ**, type *c1C2*) et **dummer** (à base trilitère **DMR**, type *c1C2c3*), toutes les autres formes verbales (ou variantes) par lesquelles on exprime le verbe signifiant « pousser » sont à base trilitère du type **c1C2c3** (à voyelle zéro).

Carte géolinguistique n° 157 : le verbe signifiant « jeter, lancer » en kabyle

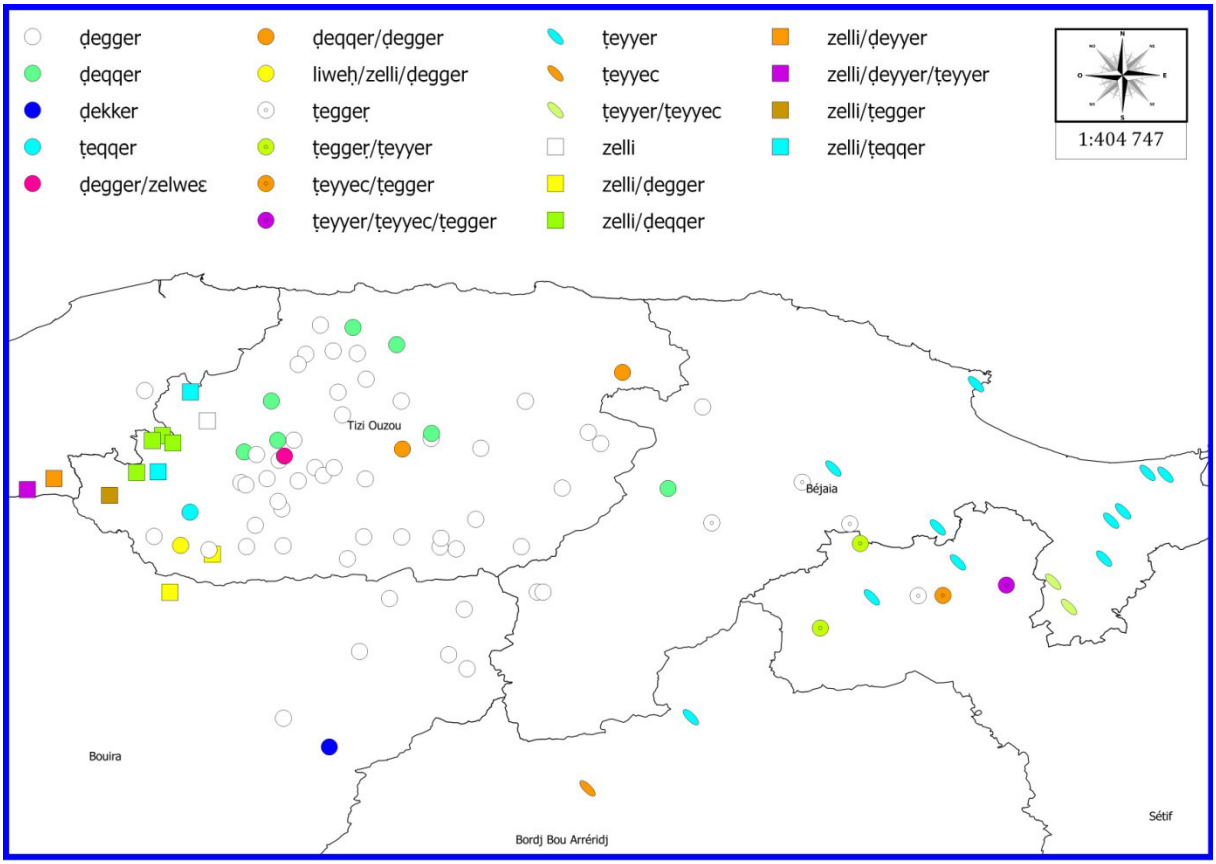

Le verbe signifiant « jeter, lancer » est rendu par des termes très diversifiés en kabyle. Diverses variantes phonétiques et lexicales sont rencontrées à travers les localités enquêtées.

La variante **ḍegger** (à apico-dentale sonore pharyngalisée [**ɖ**] et à palato-vélaire sonore occlusive tendue [**g͡g**]) est employée dans les localités de la zone occidentale et extrême occidentale de la Kabylie (avec 51 occurrences) ;

La variante **ḍeqqer** (à apico-dentale sonore pharyngalisée [**ɖ**] et l'uvulaire sourde tendue [**q͡q**]) est rencontrée dans quelques localités très dispersées sur l'aire kabyle (avec 07 occurrences) ;

La variante **ḍekker** (à apico-dentale sonore pharyngalisée [**ɖ**] et à palato-vélaire sourde occlusive tendue [**k͡k**]) est observée à Ouled M'hamed (point n° 73) ;

La variante **ṭegger** (à apico-dentale sourde pharyngalisée [**ʈ**] et à palato-vélaire sonore occlusive tendue [**g͡g**]) est employée dans quatre localités de la zone orientale de la Kabylie (points n° 81, 84, 85 et 103) ;

La variante **ṭeqqer** (à apico-dentale sourde pharyngalisée [**ʈ**] et l'uvulaire sourde tendue [**q͡q**]) est employée à Mechmel (point n° 07) ;

La variante **ṭeyyer** (à apico-dentale sourde pharyngalisée [**ʈ**] et à palatale tendue [**j͡j**]) est observée dans quelques localités de la zone de l'extrême oriental et oriental de la Kabylie (avec 11 occurrences) ; la variante **ṭeyyec** est rencontrée à Oulad Atmane (point n° 109) ; la variante **zelli** (à base **ZLY**) est attestée à Ait Kharcha (point n° 14).

Dans de nombreuse localité, deux ou trois variantes sont employées concurremment :

liweḥ/zelli/ḍegger sont rencontrées à Bou Ighzer (point n° 08) ; **ḍegger/zelweɛ** à Ait Ouaneche (point n° 25) ; **ḍeqqer/ḍegger** à Aboudda Oufella (point n° 44) et à Tabouda (point n° 60) ; **ṭegger/ṭeyyer** à Ahfir et Ait Achache (point n° 102 et 106), respectivement ; **ṭeyyec/ṭegger** à Tizi-Oughlad (point n° 104) ; **ṭeyyer/ṭeyyec/ṭegger** à Oued-Ouirane (point n° 108) ; **ṭeyyer/ṭeyyec** à Berzakh et Adjioune (points n° 88 et 90), respectivement ; **zelli/ḍegger** à Bounouh et Maala (points n° 10 et 69), respectivement ; **zelli/ḍeqqer** dans les localités n° 02, 05, 06 et 97 ; **zelli/ḍeyyer** à Ouled Sidi Saad (point n° 99) ; **zelli/ḍeyyer/ṭeyyer** à Ouled Ben Doukhane (point n° 98) ; **zelli/ṭegger** à Ait-Itchir (point n° 01) ; **zelli/ṭeqqer** à Tafoughalt et Beghdad (points n° 04 et 13), respectivement.

Carte géolinguistique n° 158 : le verbe signifiant « coudre » en kabyle

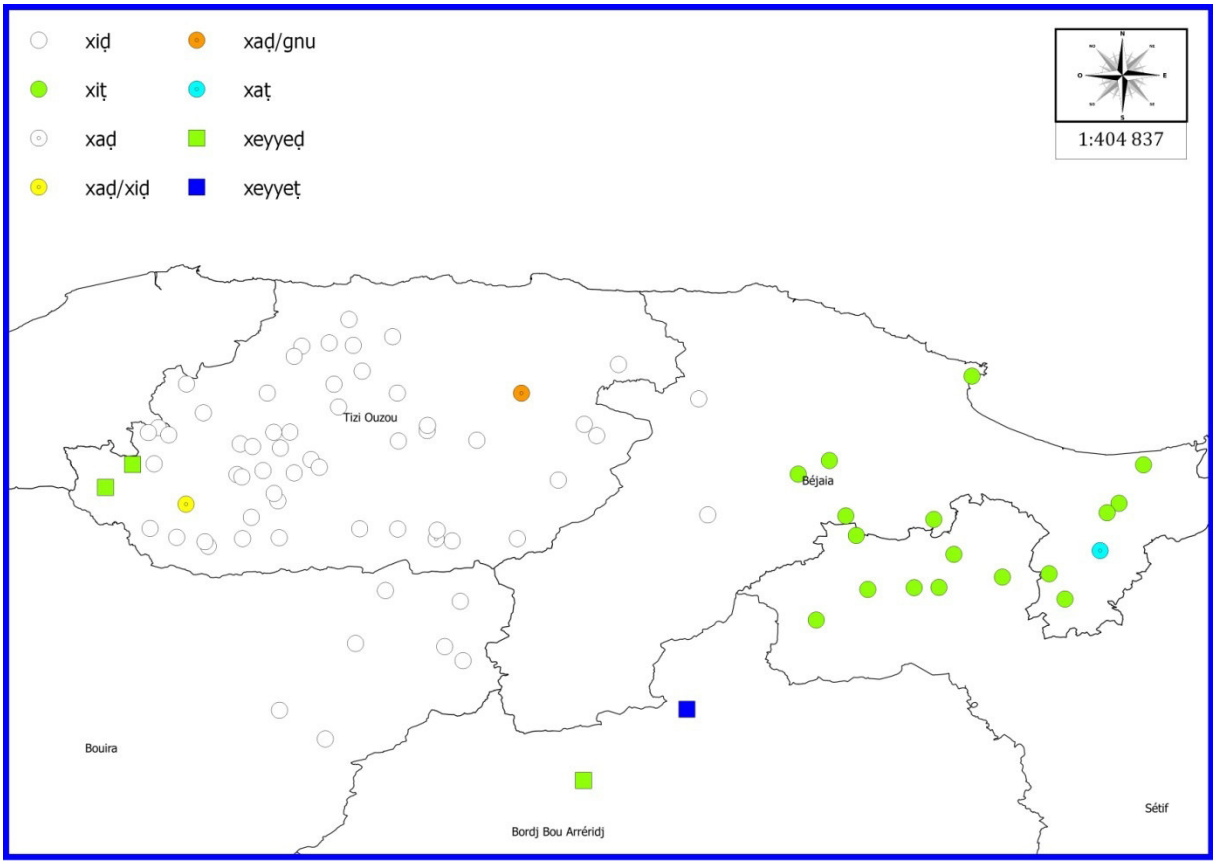

Hormis l'archaïsme **gnu**[5] attesté dans la localité d'Ait Bouhini (point n°61), c'est l'emprunt d'origine arabe **xiḍ (**variantes **xaḍ**, **xiṭ**, **xaṭ**, **xeyyeḍ**, **xeyyeṭ)** qui a supplanté le terme d'origine berbère pour désigner l'action de « coudre » en kabyle. Le verbe emprunté, connait une diversité de forme sur l'aire kabyle.

La variante **xiḍ** (à apico-dentale sonore pharyngalisée [**ɖ**]) est très répandue sur l'aire kabyle et connait plus d'extension sur l'aire kabyle (avec 60 occurrences) ; la variante **xaḍ** (type ***c1ac2***) est rencontrée à Ait Daoud (point n° 48) ;

La variante **xiṭ** (à apico-dentale sourde pharyngalisée [**ʈ**]) est employée dans les localités de la zone de l'extrême oriental et quelques points de la zone oriental de la Kabylie (avec 17 occurrences) ; la variante **xaṭ** est employée à Ath-Laziz (point n° 89) ;

La variante **xeyyeḍ** est observée dans les localités n° 01, 02 et 109 ; La variante **xeyyeʈ** est utilisée à Azrou (point n° 110). Deux variantes **xaḍ**/**xiḍ** s'emploient concurremment à Mechmel (point n° 07) ; **xaḍ** (emprunt) /**gnu** (terme de souche berbère) sont attestés à Ait-Bouhini (point n° 61).

[5] Le verbe **gnu** au sens de « coudre » est perçu, en kabyle, comme un archaïsme. Il est rencontré aussi dans un corpus sur le métier à tisser collecté dans la localité d'Ait-Idir (point n° 27).

Carte géolinguistique n° 159 : le verbe signifiant « aimer » en kabyle

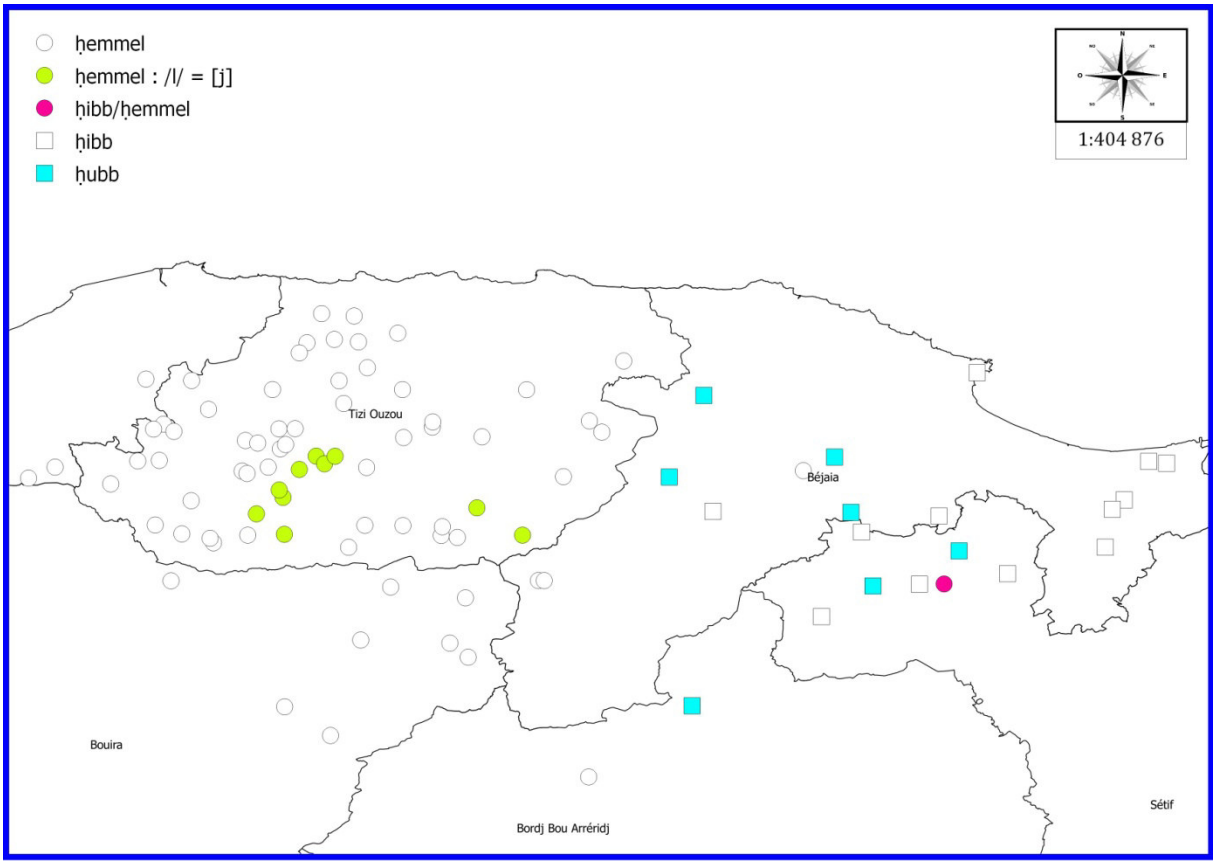

Le verbe signifiant « aimer » est rendu en kabyle par diverses variantes. Deux grandes catégories de variantes peuvent être dégagées :

La première catégorie, renferme la variante **ḥemmel** ; elle est très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle (avec 66 occurrences) ; la variante [**ħəm͡məj**] (à latérale sonore non pharyngalisée [**j**]) (avec 10 occurrence) ;

La deuxième catégorie, renferme la variante **ḥibb** (à voyelle ''**i**'') est d'origine arabe ; elle est employée dans les localités des zones de l'extrême oriental et quelques points de la zone orientale de la Kabylie (avec 12 occurrences) ; la variante **ḥubb** (à voyelle ''**u**''), est observée dans les localités de la zone orientale de la Kabylie (avec 07 occurrences).

Les deux variantes **ḥibb** /**ḥemmel** sont rencontrées à Tizi-Oughlad (point n° 104).

Le verbe signifiant « dire » en kabyle

Le verbe signifiant « dire » est exprimé, à travers les parlers kabyles, par **ini**. Dans les localités parcourues, le terme est donc commun, aucune variation n'est rencontrée pour cette notion. Les divergences sont observées au niveau des oppositions thématiques verbales : prétérit/prétérit négatif et à l'aoriste/aoriste intensif (*cf*. Partie 03).

Carte géolinguistique n° 160 : le verbe signifiant « gonfler, être gonflé » en kabyle

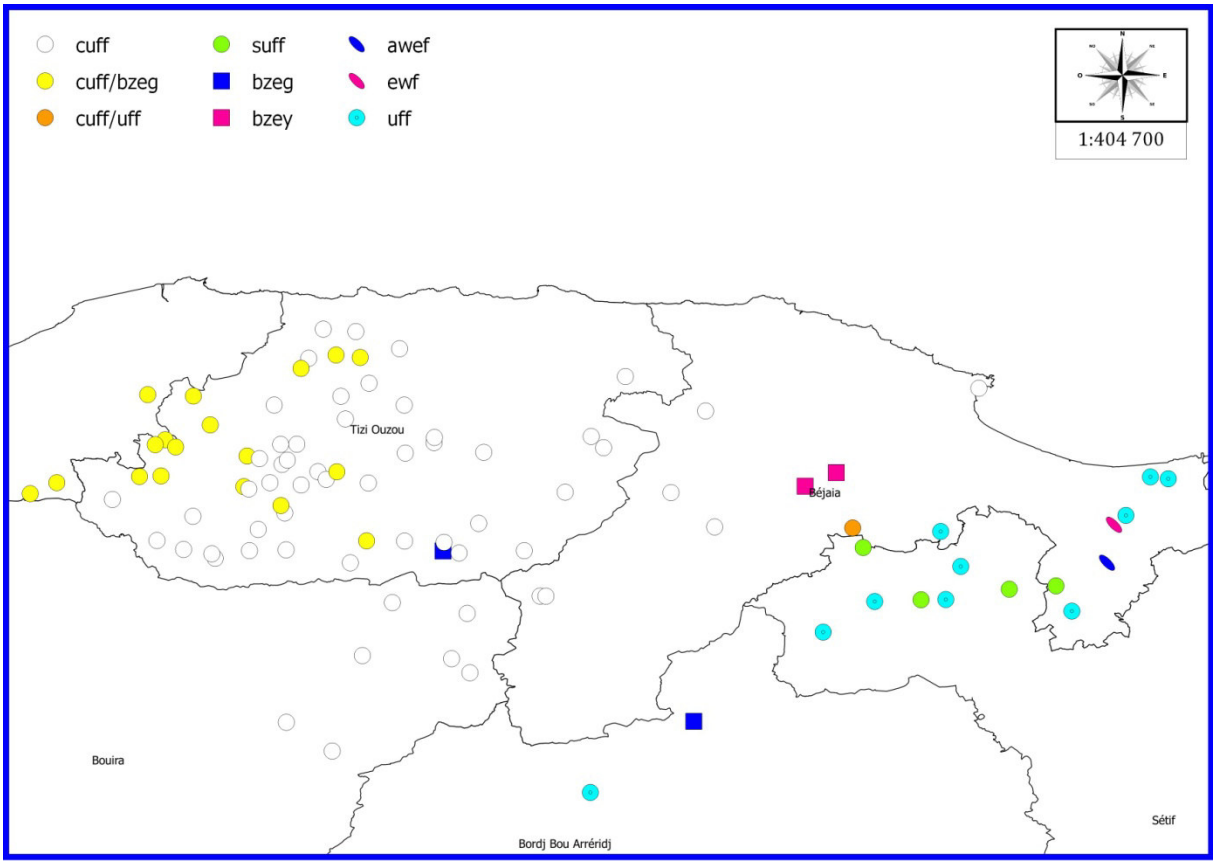

Les termes par lesquels on exprime l'action de « gonfler, enfler, être gonflé » en kabyle peuvent être catégorisés comme suit :

La variante **awef**, à base bilitère (type ***ac1c2***) ; est observée à Ath-Laziz (point n° 89) ; la variante **ewf**, à base bilitère (type ***c1c2***), est rencontrée à Arechah (point n° 91) ; la variante **uff**, issue de la vocalisation de ''***w***'' et tension sur la deuxième consonne radicale dans dix localités de la zone de l'extrême oriental et orientale de la Kabylie (points n° 88, 92, 93, 94, 95, 101, 104, 105, 106, et 109).

La variante **cuff** (issue d'une formation expressive avec le morphème ''**c**'' et la vocalisation de ''**w**''). Cette variante est très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle ; elle est surtout rencontrée dans les localités de la zone occidentale de la Kabylie (avec 57 occurrences).

suff : par assibilation, la chuintante [**ʃ**] se réalise comme une sifflante [**s**] dans les localités de la zone orientale de la Kabylie (points n° 90, 102, 103, et 108).

Parfois deux variantes sont employées concurremment dans une même localité : **cuff/bzeg** : elles sont employées dans la zone de l'extrême occidental de la Kabylie (avec 18 occurrences). Les deux variantes **cuff/uff** sont attestées à Tifritine (point n° 85) ; la variante **bzeg** est observée à Ait-Daoud et à Azrou (points n° 48 et 110), respectivement.

Par palatalisation, la palato-vélaire spirante [ɣ] a connu une mutation vers [**j**] ; la variante **bzey** [**vzəj**] est attestée dans les localités de Tighilt et Bou Ouchene (points n° 84 et 86), respectivement.

Dans les autres dialectes berbères, le verbe désignant « gonfler, être gonflé, être enflé » est rendu par les termes suivants : **ekef** « être gonflé, se gonfler », par extension « être gonflé d'orgueil », **sekef** « gonfler, faire se gonfler » (Trg) ; en ghadamsi : **uf** « être enflé, gonflé », **suf**, **sufe**t « gonfler », nom d'action verbal : **tuffi**. ***Təɣmas ufunet*** « les molaires sont enflées » ; **suf**, **ṣuf**, **sufut**, **ṣufut** « gonfler » (LANFRY J., 1968, p. 87) ; **uf** « être enflé, être gonflé » ; **uf** « gonfler, être imbibé, enfler », **ssuf** « faire gonfler, faire enfler » **tufet** « enflure, gonflement » (Wrg) ; **uf** « gonfler, être gonflé, être imbibé », **ssuf** « faire gonfler, faire enfler, tremper » (Mzb) ; **uf** « enfler, gonfler », **ssuf** « faire enfler » (Chl) ; **uf** « enfler, gonfler » (Cha). (Racine **KF**, HADDADOU, 2003 : 228 et 601).

TROISIEME PARTIE

Géographie linguistique : Morphosyntaxe des parlers berbères de Kabylie

Chapitre I

Traitement géolinguistique des oppositions thématiques verbales : prétérit ~ prétérit négatif et aoriste ~ aoriste intensif

Carte n° 161 : Le verbe signifiant « être mouillé, se mouiller» au prétérit et au prétérit négatif

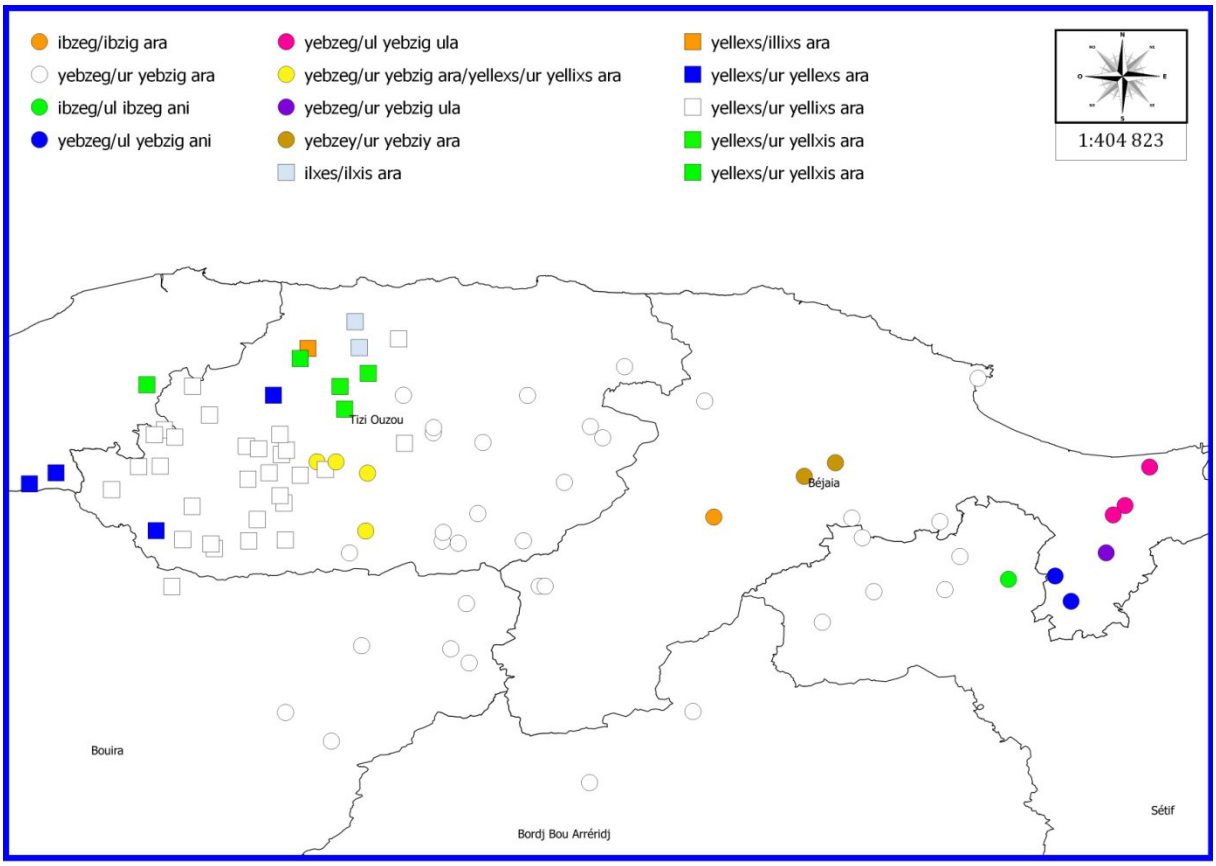

Pour les deux verbes qui expriment la notion d'« être mouillé, se mouiller, être gonflé d'humidité », au prétérit, nous avons une bipartition de forme : **yebzeg** pour les parlers qui emploient **bzeg**, et **yellexs** pour ceux qui utilisent **llexs**. Certains parlers emploient les deux verbes : **llexs** et **bzeg** (points n° 27, 29, 46 et 50). À Ait-Khalfoun (point n°29), **yellexs** est plus fréquent que **yebzeg** ; **bzeg** (il est utilisé rarement).

La diversité de forme est rencontrée cependant au prétérit négatif.

La négation est marquée d'abord par divers éléments à travers les parlers kabyles :

- **ur** ------ **ara** : est très répandu, il occupe un espace immense. Ce monème discontinu est rencontré dans la plupart des localités enquêtées, il couvre cependant la zone allant de l'est de la Kabylie jusqu'à l'extrême ouest en passant par le centre de la Kabylie.

Le premier élément **ur** peut disparaitre et la négation n'est donc marquée que par le deuxième élément **ara** dans les localités suivantes : (points n° 35, 37, 39 et 81). Notons qu'à Raffour, la négation est marquée soit par **ur…ara** ou **ur** …**wara**. La semi-voyelle ‘’**w**’’ s'ajoute (se greffe) au 2ème élément de la négation.

- **ul** ----- **ani** : il est observé dans les localités suivantes : (points n° 88, 90 et 108).
- **ul** ----- **ula** : il est attesté dans les localités suivantes : (points n° 91, 92 et 93).

- **ur ---- ula** : il est rencontré dans la localité d'Ath-Laziz-Kherrata (point n° 89).

Yebziy/**ur yebziy ara** dans les localités de Tighilt (Semaoun) et Bou Ouchene (points n° 84 et 86), respectivement. Ici, la palato-vélaire [ɣ] a connu une mutation phonétique vers la palatale [**j**].

La négation : à Ait-Ouaneche (point n° 25) : au prétérit négatif, le ‘’**i’’** marqueur du thème de la négation disparait généralement mais pas totalement devant le deuxième élément de la négation ***ara*** : **ur yerri yara**, ur **yenni yara**, mais : **ur yeɣz(i) ara**, **ur d-yus(i) ara**, …..

À Tifra (commune Tigzirt, point n° 39) et à Ichikar (point n°35) : le premier élément de la négation **ur** disparait complètement dans certains contextes : ***ijbid ara***, ***icuff ara*** ; mais : ***u(r) yuggad ara***, ***u(r) yuɣal ara*** ; à Ichikar (point n° 35) : ***ičč(i) ara*** mais : ***ur yefsi yara*** ; à Tizi-El-Oued/Cne-Melbou (point n°**93**) : en plus de la négation ***ul ……ula***, il y a l'élément ‘’**ḥa’’** exemple : **ḥa yusay-d** « il n'est pas venu » ou « il n'est jamais venu » ; dans ce même parler, le premier élément de la négation ***ul*** se réalise ***u*** (amuïssement du ***l***) ; à Boulzazen (point n°94) : ***ul …. ula*** et ***‘’iṭḥa’’*** pour la négation.

Dans le parler d'Aokas (RABHI, 1995), le premier élément pré-verbal, est toujours : **ul---** ‘’ne ---‘’ (unique variante régionale de l'élément **ur---** (pan berbère, A.Y.M. / Az.). Le 2ème élément post-verbal, présente quant à lui diverses variantes locales dans le même parler. Les formes du 2ème élément sont : **---- ula**, ---- **ani**, **----- kra**, **---- ka**. ‘’ ---- pas’’. Le monème discontinu correspondant à ce segment est alors : **ul ---- ula, ul ---- ani, ul --- kra, ul ----- ka** ‘’ne ----- pas’’.

Dans de nombreuses localités de la Kabylie, la négation (souhait négatif) est marquée par **: a wer** «que ……ne».

En plus de différenciations citées précédemment, le thème du prétérit négatif du verbe **llexs** connait également des formes diversifiées à travers les parlers kabyles enquêtés. Nous avons les formes suivantes : **ilxes**/**ilxis ara** dans les localités de Boudjima et Tifra (points n° 37 et 39), respectivement ;

yellexs/**illixs ara** : dans la localité d'Ichikar (point n° 35) ;

yellexs/**ur yellexs ara** : dans les localités suivantes : Kerouan (point n° 03), R'djaouna Techt (point n°23), Ouled Ben Doukhane (point n°98) et Ouled Sidi Saad (point n°99) ;

Yellexs/**ur yellixs ara** dans la plupart des localités de la wilaya de Tizi-Ouzou (points n° 01, 02, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 24, 25, 26, 28, 30, 31, 33, 43 et 44) et dans une localité de la wilaya de Bouira (point n° 69).

Yellexs/**ur yellxis** ara : dans les localités suivantes : (points n° 21, 34, 41, 42 et 100).

Quelques expressifs sont également employés en kabyle. Ainsi, à Ait-Frah (Larebaa Nait-Irathen, point n°46) : ***iččullex*** est utilisé (comme expressif) ; à Ibouhrene (point n° 05) : **yečexčex** « être très mouillé en parlant surtout de la pluie » (expressif) ; à Aboudda Oufella (point n°44) : le verbe « être mouillé légèrement » est rendu par **nwu** est attesté. (**yenwa**/**ur yenw(i) ara)**.

Dans les autres dialectes berbères, la négation est marquée par les éléments suivants :

En touareg : **ur** ,**u**, particule négative « ne…pas » ; en néfousi : **wer**, **ur** « ne…pas » ; en ghadamsi : **wer** « ne…pas » ; en mozabite et en waregli : **wel**, **wal**, **w** « ne…pas » **war**, particule négative des noms , avec le sens de « sans, dépourvu de » (fém. **tar**) ; en tamazight du Maroc central : **wer**, **ur** « ne...pas » **war**, pl. **id war**, particule négative des noms « dépourvu de, sans » (fém.**tar**) ; en chleuh : **wer**, **ur** « ne…pas » ; en rifain : **wer**, **war** , **ur**, **u** « ne…pas » ; en chaoui : **wer**, **ur**, **u** « ne…pas ». (Racine **WR**, voir HADDADOU, 2003 : 740).

Carte n° 162 : Le verbe signifiant « être mouillé, se mouiller» à l'aoriste et à l'aoriste intensif

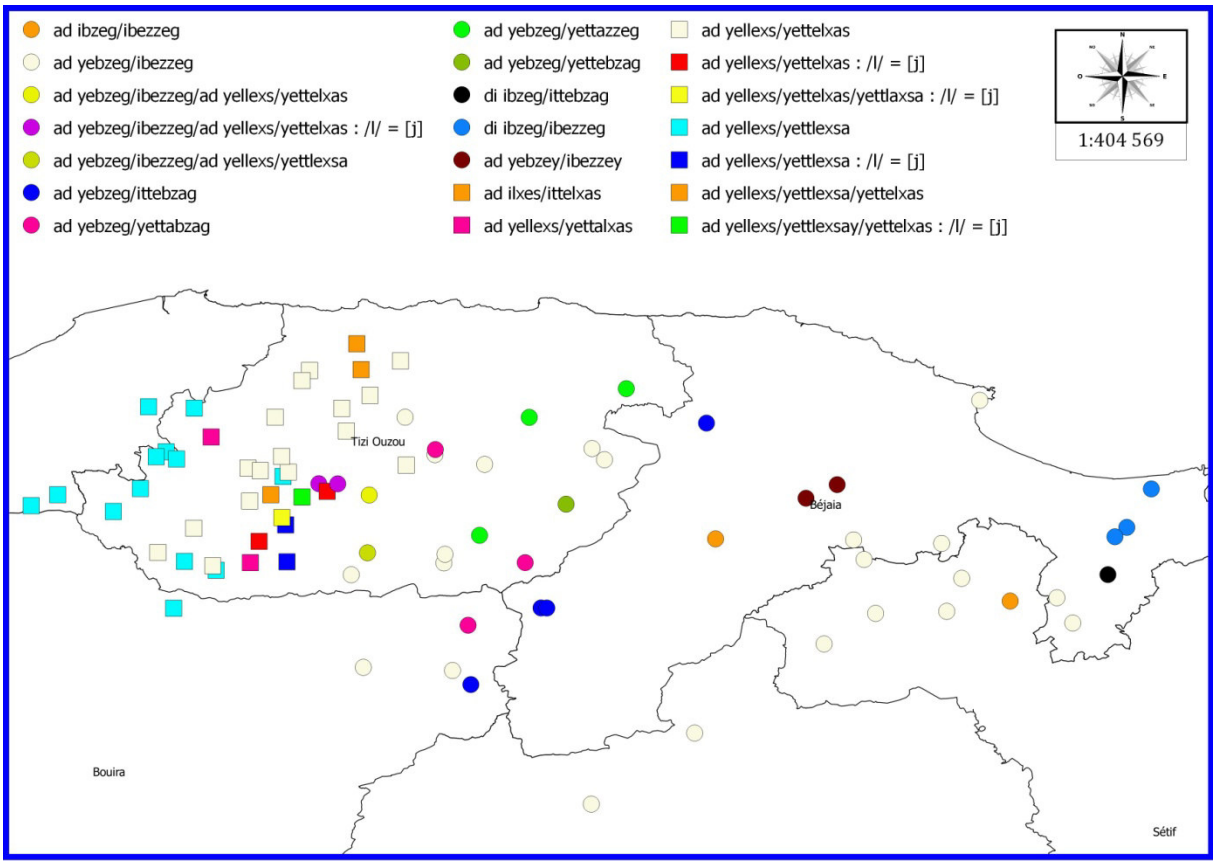

Cette carte illustre clairement l'opposition thématique aoriste/aoriste intensif du verbe « être mouillé, se mouiller » en kabyle. Nous remarquerons que les formes de l'aoriste du verbe trilitère **bzeg** sont très diversifiées à travers les parlers kabyles. L'aoriste intensif du verbe

bzeg s'obtient par deux procédés : soit par une tension consonantique médiane soit par l'ajout du morphème **tt-** et alternance vocalique **e**/**a**. Dans certains parlers, l'intensif s'obtient par une tension consonantique médiane ibe**zz**eg. Cette forme occupe un espace discontinu sur l'aire kabyle, elle couvre le territoire allant de l'extrême est de la Kabylie jusqu'au centre de la wilaya de Tizi-Ouzou.

La forme i**tt**ebzag/ye**tt**ebzag est moins répandue, elle est rencontrée dans les localités suivantes : (points n° 62, 76, 78, 79, 89 et 96).

La forme ye**tt**abzag est également moins employée, elle est observée dans les localités suivantes : (points n° 53, 56 et 70).

Bzey : **ibezzey** dans les localités (points n° 84 et 86).

Pour le verbe **llexs**/**lxes**, l'intensif s'obtient partout où il est employé par l'ajout du morphème **tt**, et quelques variations au niveau du schème sont constatées. Quatre thèmes attestés à travers les parlers kabyles :

-**yettelxas**/**ittelxas** variante [**jət͡sejxas**] dans quelques localités de la zone occidentale de la Kabylie (points n° 03, 07, 09, 12, 15, 16, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 34, 35, 41, 42, 43, 44) ;

- **yettalxas** dans deux localités (points n° 11 et 14) ;

- **yettlexsa** dans les localités (points n° 01, 02, 05, 06, 08, 10, 13, 30, 33, 69, 97, 98, 99, 100,). Cette forme est attestée surtout dans les localités de la zone de l'extrême occidentale de la Kabylie ;

- **yettlexsay** [**jət͡sjəxsaj**] en concurrence avec la forme **yettelxas** [**jət͡sejxas**] dans la localité d'Ait Mesbah (points n° 26). Dans le parler des Ait-Manguellat, J.M. DALLET donne les formes suivantes : **lxes**, **ur yelxis**, **ilexxes** « être mouillé, trempé » et **llexs**, **yettelxas** « être très mouillé, trempé » (DALLET, 1981 : p.471).

Carte géolinguistique n° 163 : Le verbe signifiant « frapper » au prétérit et au prétérit négatif

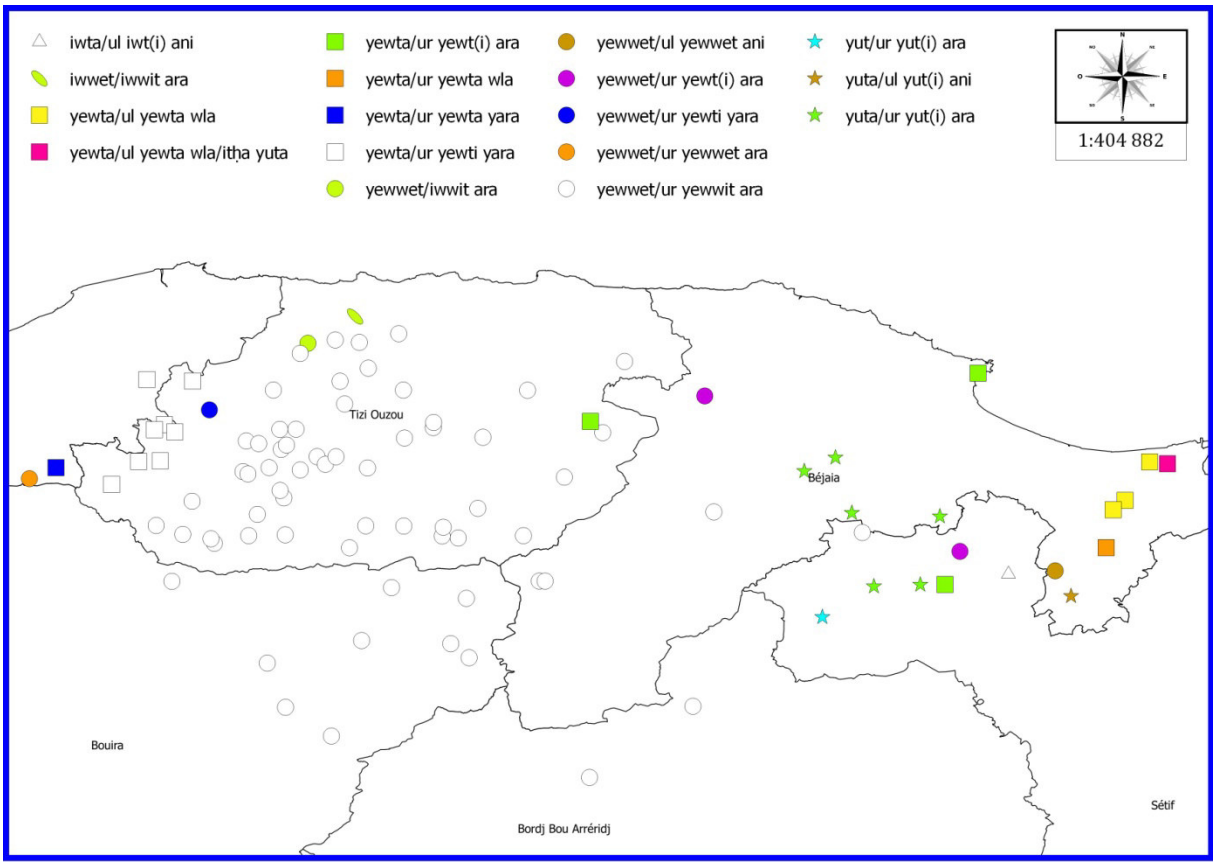

Nous avons noté précédemment qu'à la forme simple, la notion de « frapper » est exprimée dans la plupart des parlers kabyles par **wwet** et dans quelques localités, la consonne radicale **w** s'est vocalisée en **u**, le verbe se réalise donc **ut** concurremment avec **wwet** (Voir carte n° 142). Les thèmes de prétérit et de prétérit négatif diffèrent à travers les parlers kabyles enquêtés. Ainsi, les oppositions thématiques verbales rencontrées sont :

Yewwet/ur yewwit ara : ces formes sont très répandues sur l'aire kabyle ; elles couvrent cependant un grand espace et localisées dans la zone occidentale de la Kabylie ;

Iwwet/iwwit ara : opposition observée dans une seule localité (point n° 39) ;

Yewwet/iwwit ara : opposition rencontrée dans une seule localité (point n° 35) ;

Yewt**a**/ur yewt**i** yara : cette opposition est employée dans les localités de la zone de l'extrême occidentale de la Kabylie (points n° 01, 02, 04, 05, 06, 13, 97, 100) ; et si l'on ne tient compte que du thème du prétérit et faire abstraction du thème du prétérit négatif, la forme **yewta** couvre un territoire discontinu, elle se trouve également employée dans les localités n° 63, 99 et dans la zone de l'extrême orientale de la Kabylie (points n° 89, 91, 92, 93, et 94). La variante **iwta** observée dans la localité d'Oued-Ouirane (point n° 108).

Yewt**a**/ul yewt**a** wla : opposition employée dans trois localités de la zone de l'extrême orientale de la Kabylie (points n° 91, 92, 93) ;

Y**u**ta/ur y**u**t(i) ara : ces formes verbales attestées dans quelques localités de la zone orientale de la Kabylie (points n° 84, 85, 86, 95, 101, 103) ;

Y**u**t/ur y**u**t(i) ara : employée dans la localité d'Ait-Achache (point n° 106) ;

Y**u**t**a**/ul y**u**t(i) ani : employée dans la localité de Berzakh/Rehamine (point n° 88) ;

Une opposition marginale, **yewwet**/ur **yewwet** ara, qui tend à réduire le verbe à deux thèmes est rencontrée dans la localité de Oulad Bou-Doukhane (point n° 98).

Carte géolinguistique n° 164 : Le verbe signifiant « frapper » à l'aoriste et à l'aoriste intensif

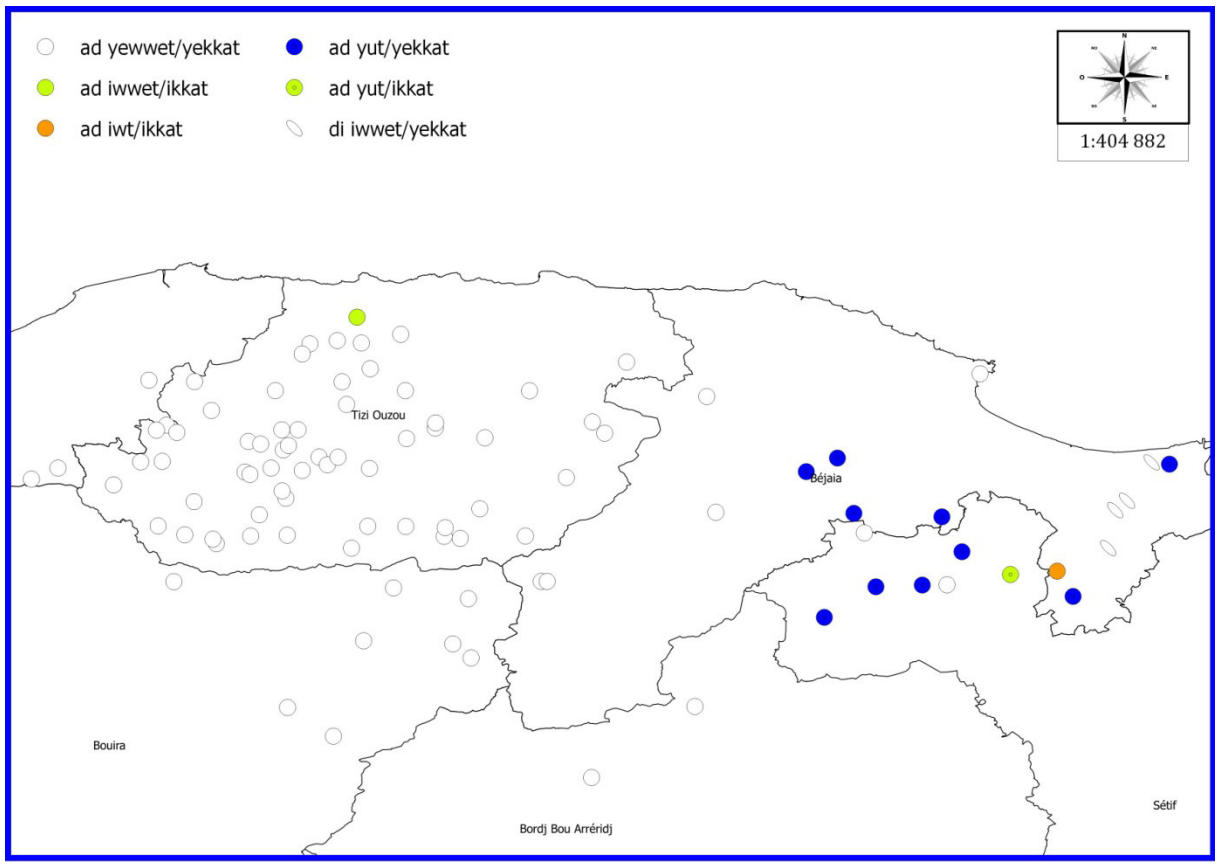

Hormis quelques variations constatées au niveau du thème de l'aoriste avec ***ad*** dues essentiellement à la vocalisation de la consonne radicale **w**, la formation de l'aoriste intensif s'obtient, partout, en kabyle, par une tension consonantique, et cette consonne a, sans doute, disparu dans la forme première du verbe (voir carte n° 142). La présence de la palato-vélaire ***k*** dans la forme de l'aoriste intensif **kkat** (du kabyle) et dans la forme du participe ***iwktin*** attestée en rifain dans la phrase interrogative : ***wi g iwktin di twart*** ? « qui frappe à la porte » est, sans doute, une trace de l'ancienne base trilitère **WKT**.

Carte n° 165 : Le verbe signifiant « participer » au prétérit et au prétérit négatif

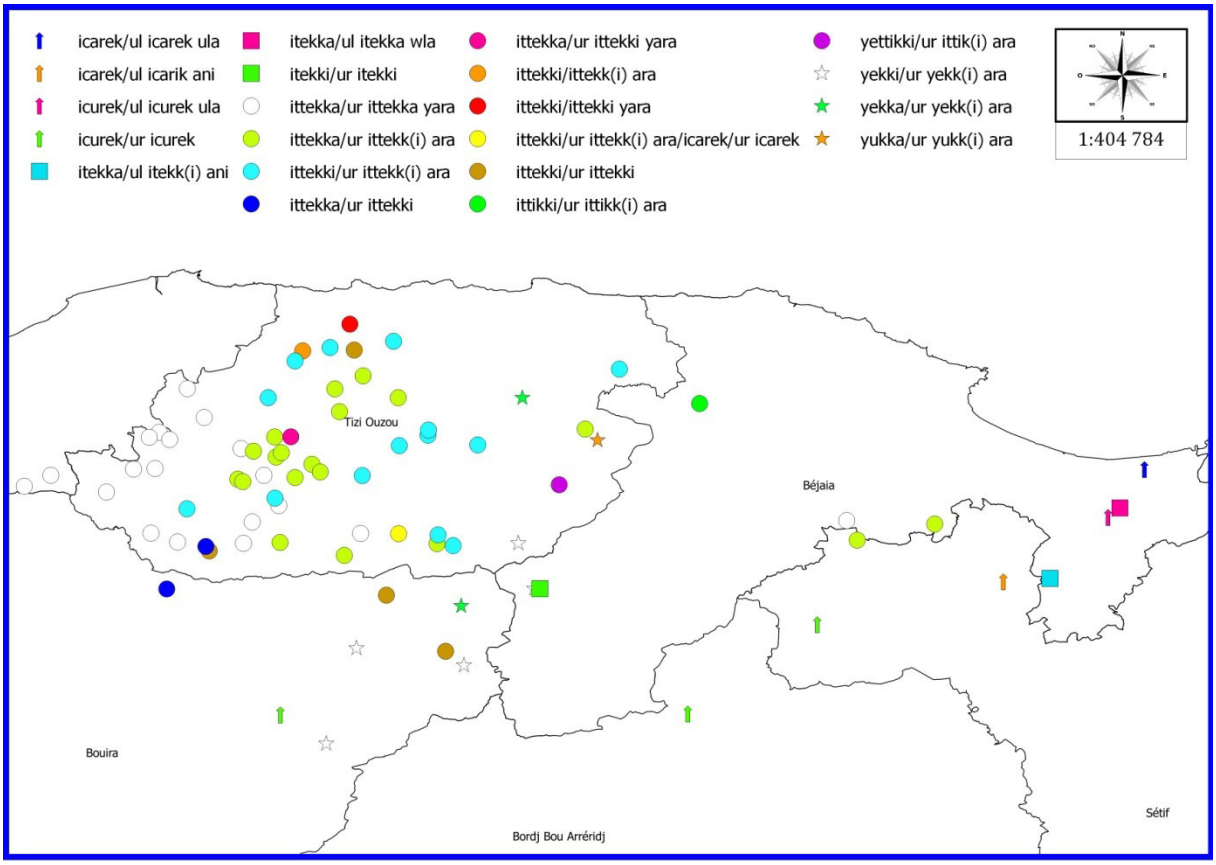

Nous avons évoqué précédemment qu'à la forme simple, le verbe signifiant « participer » est exprimé par diverses formes et réalisations en kabyle (Voir carte n° 143).

Au prétérit et au prétérit négatif, une pléthore de formes est employée sur l'aire kabyle. Ainsi, deux catégories d'opposition thématique prétérit/prétérit négatif sont relevées :

La première, regroupe les thèmes étoffés du prétérit : **ittekka**, **ittikki**, **ittekki** [**it͡səkk̂i**] (formes avec affriquée [**t͡s**], **itekka**, **itekki** [**itəkk̂i**] (formes avec apico-dentale [**t**]) ;

La deuxième, renferme les thèmes courts du prétérit (à base monolitère) : **yekka**, **yekki**, **yukka**.

Dans la localité (point n° 17) qui utilise la forme simple [**səkk̂i**] (par assibilation avec la sifflante [**s**]), au prétérit, c'est la forme **ittekka** avec l'affriquée [**t͡s**] qui est rencontrée.

Dans les localités de la zone de l'extrême orientale et sud oriental qui emploient le terme d'origine arabe **carek** à la forme simple, cet emprunt a subi divers jeu d'alternance dans les oppositions thématiques verbales prétérit/prétérit négatif. Nous avons donc rencontré : **icarek** (points n° 93, 108), **icurek**, (points n° 72, 91, 106, 110).

Carte n° 166 : Le verbe signifiant « participer » à l'aoriste et à l'aoriste intensif

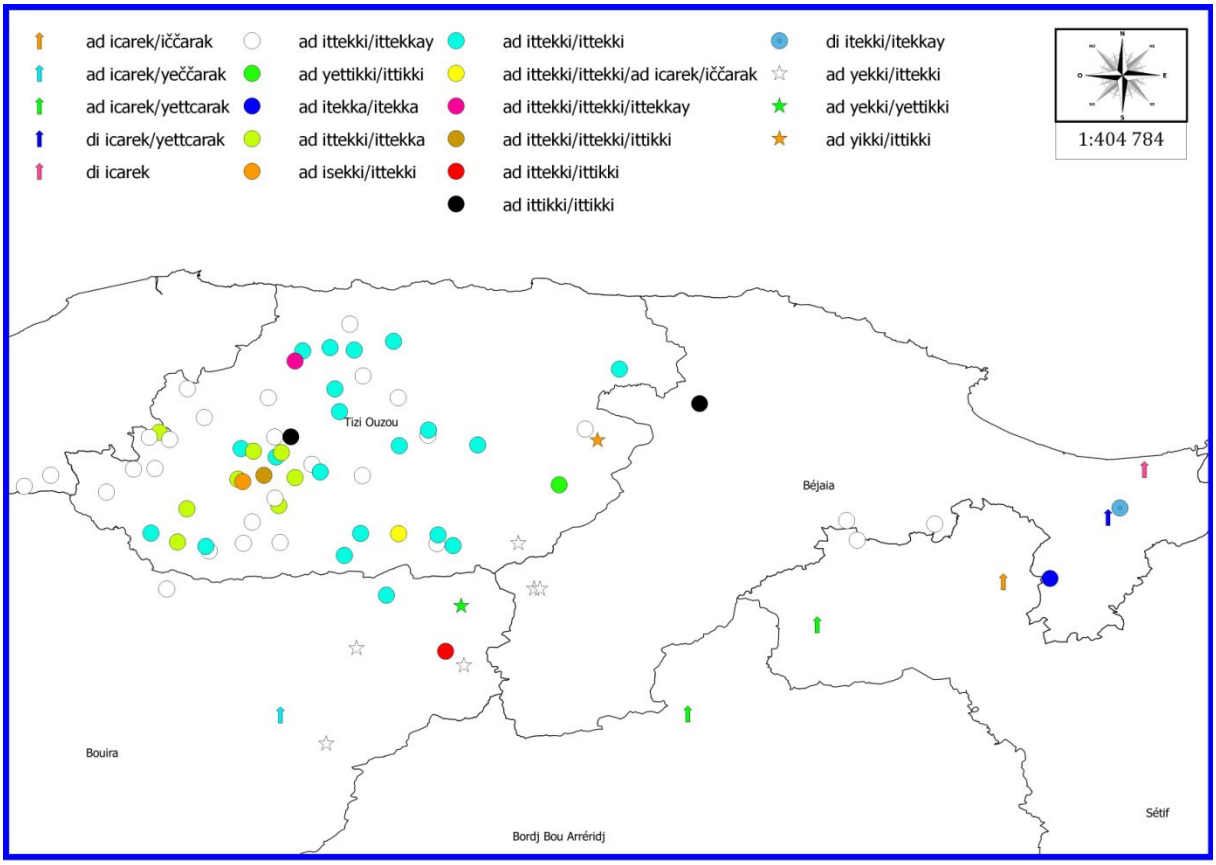

À l'aoriste et à l'aoriste intensif, nous relevons également une pléthore de formes employée à travers les parlers kabyles. Ainsi, deux grandes catégories thématiques d'aoriste sont relevées. La première, regroupe les thèmes étoffés de l'aoriste :

A°- Les formes avec l'affriquée [**t͡s**] : (ad) **ittekki**, (ad) **ittikki**, rencontrées dans la zone de l'extrême occidentale et occidentale ;

B°- Les formes avec l'apico-dentale [**t**] (très rares) : (ad) **itekka** (point n°90), (di) **itekki** [**itək͡ki**] (point n° 92) ;

La deuxième, renferme les thèmes courts de l'aoriste (à base monolitère) : (ad) **yekki**, (ad) **yikki** ; et à l'aoriste intensif, apparait le morphème **tt** [**t͡s**] ; **ittekki** , **ittikki** variante **yettikki**.

Dans la localité (point n° 17), à la forme simple, c'est le verbe [**sək͡ki**] (avec la sifflante [**s**]) et (ad) **isekki** (à l'aoriste), qui sont rencontrés mais à l'aoriste intensif, c'est le thème **ittekki** avec l'affriquée [**t͡s**] qui est rencontré.

La formation de l'aoriste intensif, est également très diversifiée à travers les parlers kabyles. Nous avons observé les catégories thématiques suivantes :

Ittekkay : ce thème est marqué par l'ajout du morphème de l'intensif ''**tt**'' et l'alternance ''**i/a**'' avec insertion de ''**y**'' à la finale du thème. Il couvre un territoire discontinu et attesté dans les localités de la zone orientale jusqu'à la zone de l'extrême occidentale ;

Ittekka : ce thème est formé par l'ajout du morphème de l'intensif ''**tt**'' et l'alternance de ''**i/a**''. Il est employé dans quelques localités du sud ouest de la zone occidentale de la Kabylie (huit (08) points d'enquêtes) ;

ittekki : il est marqué par l'ajout du morphème de l'intensif ''**tt**'' et observé dans 20 localités de la zone occidentale de la Kabylie (dans 20 points d'enquêtes).

La variante **ittikki** marquée surtout par l'ajout du morphème de l'intensif ''**tt**'' est très marginale et très dispersée sur l'aire kabyle ; elle est rencontrée dans six (06) localités de la Kabylie. La variante **itekkay** (avec l'apico-dentale [**t**]), est rencontrée dans la localité de Saâdane (point n° 92).

Dans les localités de la zone de l'extrême oriental et sud oriental et dans la localité d'Ain-Tiza (point n° 72) qui emploient le terme d'origine arabe **carek** à la forme simple, cet emprunt a subi divers jeu d'alternance dans les oppositions thématiques verbales aoriste/aoriste intensif. Nous avons donc rencontré : **iččarak** (points n° 93, 108), **yettcarak**, (points n° 72, 91, 106, 110).

Comme tous les autres thèmes (Aoriste, prétérit et prétérit négatif), l'Aoriste intensif n'est pas toujours marqué. Dans certains parlers, nous avons relevé des verbes à un seul thème, celui-ci étant presque toujours celui de l'Aoriste intensif. Le verbe signifiant «participer», est significatif à cet égard : dans certaines localités de la Kabylie, ce verbe a pour thème d'Aoriste ***kki***, et celui d'Aoriste intensif ***ttekki***. Mais dans les autres points, suite à la disparition de l'Aoriste ***kki*** de l'usage synchronique, l'Aoriste intensif ***ttekki*** est réemployé comme un Aoriste simple. Seul le contexte permet de distinguer s'il s'agit de l'Aor. int., ou d'un Aoriste simple.

Carte n° 167 : Le verbe « dormir, se coucher » au prétérit et au prétérit négatif

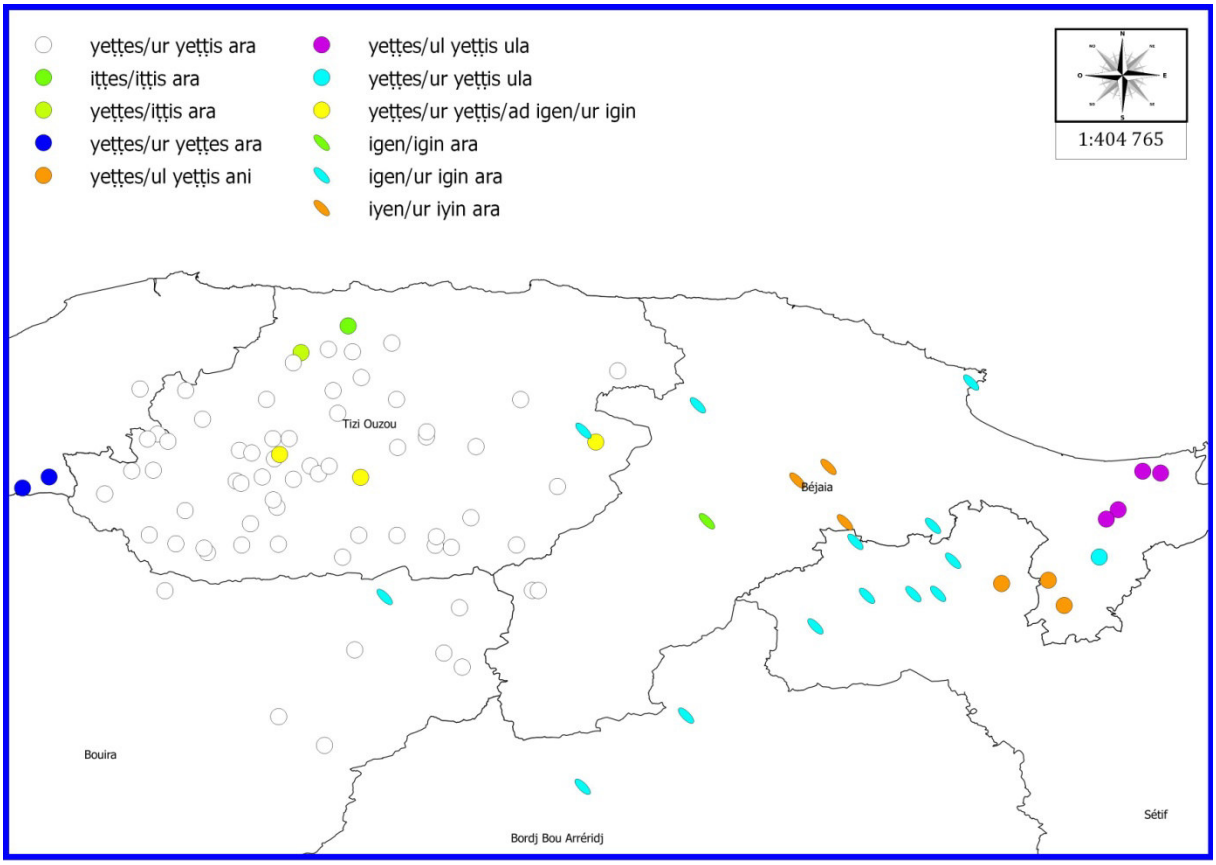

Au prétérit, le verbe signifiant « dormir, se coucher » est rendu par deux thèmes : **yeṭṭes** pour les parlers qui emploient **ṭṭes**, **igen** pour ceux qui utilisent **gen** et **iyen** pour ceux qui emploient **yen**. Certains parlers emploient les deux formes au prétérit : **yeṭṭes** et **igen** (points n° 46, 64, et 25).

La diversité de forme est rencontrée cependant au prétérit négatif. Les marqueurs de la négation à travers les parlers kabyles sont traités précédemment (voir carte n° 172). Dans les localités de l'extrême occidentale (points n° 98 et 99), le thème du prétérit négatif est rendu par la voyelle zéro ur **yeṭṭes** ara ; ailleurs, est marqué par ''**i**'' : ur **yeṭṭis** ara. Le premier élément de la négation disparait dans les localités d'Ichikar, Tifra et Seddouk Wadda (points n° 35, 39, 81), respectivement.

Carte n° 168 : Le verbe « dormir, se coucher » à l'aoriste et à l'aoriste intensif

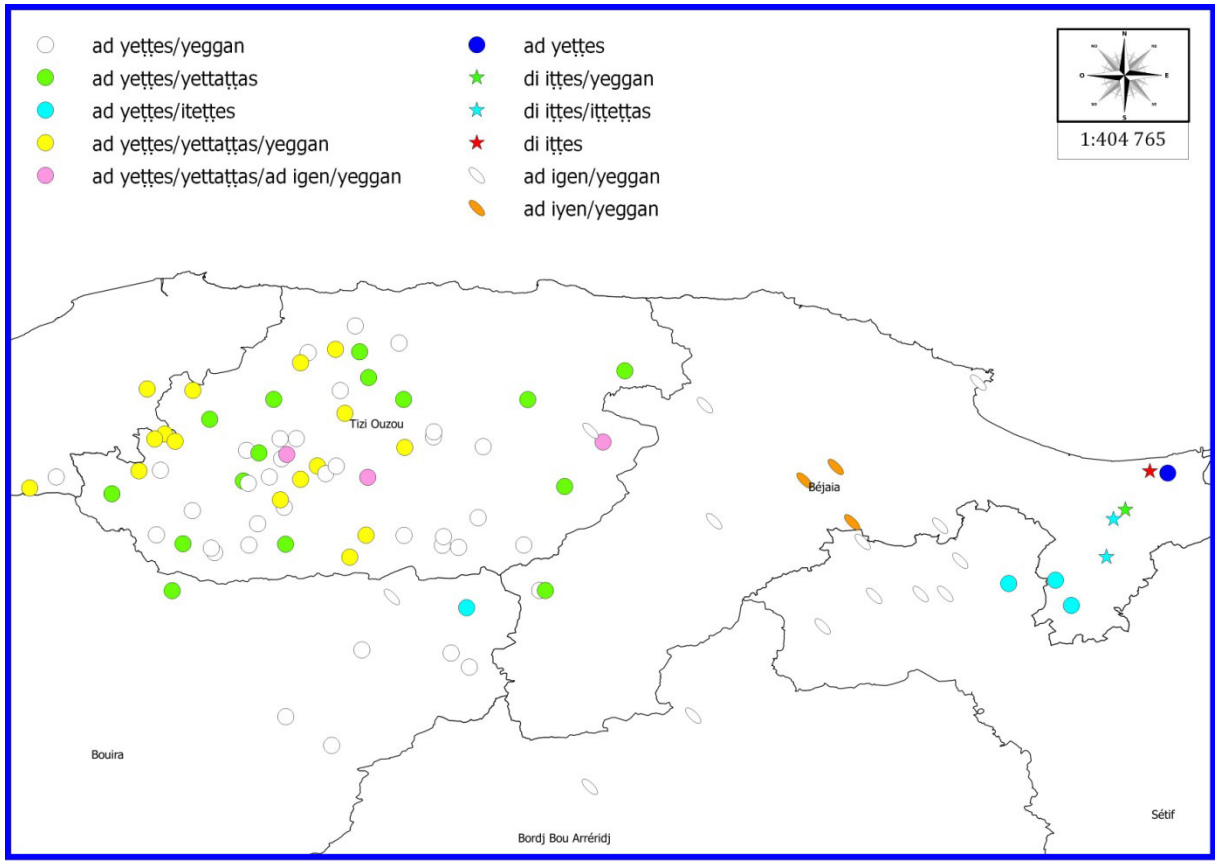

Cette carte illustre clairement l'opposition thématique aoriste/aoriste intensif du verbe « dormir, se coucher » en kabyle. Nous remarquerons que les formes de l'aoriste du verbe sont très diversifiées sur l'aire kabyle. L'aoriste intensif du verbe **ṭṭes** s'obtient par deux procédés : soit par l'ajout du morphème **tt-** et alternance vocalique **e**/**a**, ye**tt**aṭṭas ; soit par une forme étrangère, issue de la base **GN**.

Pour les parlers qui emploient **gen** et **yen**, l'intensif s'obtient par une tension consonantique initiale ye**gg**an. Cette forme est attestée surtout dans les localités de la zone orientale de la Kabylie. L'opposition thématique : **ad iyen/yeggan** ; observée dans les localités suivantes (points n° 84, 85 et 86). Dans certaines localités, deux formes de l'aoriste intensif sont employées : **yettaṭṭas** et **yeggan** (points n° 02, 05, 06, 13, 21, 26, 27, 30, 32, 34, 36, 44, 50, 97, 98, 100).

Carte géolinguistique n° 169 : Le verbe « descendre » au prétérit et au prétérit négatif

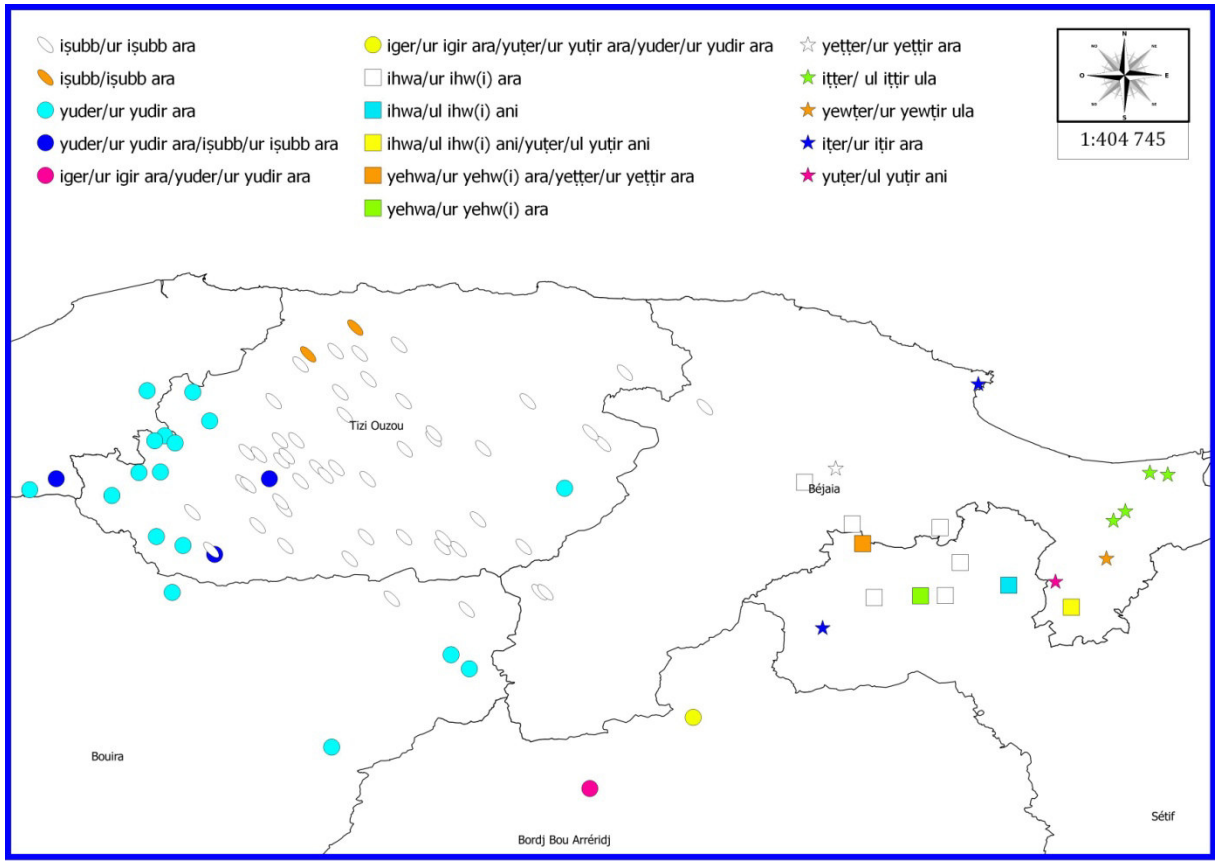

Nous avons évoqué précédemment qu'à la forme simple, le verbe signifiant « descendre » est exprimé par diverses formes et réalisations en kabyle (Voir carte n° 145). Cette carte montre qu'au prétérit et au prétérit négatif, une pléthore de formes est employée sur l'aire kabyle. Au moins huit (08) oppositions thématiques rencontrées. Les catégories d'opposition thématique prétérit/prétérit négatif relevées sont les suivantes : **yuder**/ur **yudir** ara ; ye**ṭṭer**/ur **yeṭṭir** ara ; **yeṭṭer**/ul **iṭṭir** ula ; **yewṭer**/ur **yewṭir** ula ; **iṭir**/ur **iṭir** ara ; **yuṭer**/ul **yuṭir** ani ; **yehwa**/ur **yehw(i)** ara ; i**ger**/ur **igir** ara (avec une palato-vélaire spirante [ɣ]) ; **iṣubb**/ur **iṣubb** ara. Comme à la forme simple, l'opposition **iṣubb**/ur **iṣubb** ara est très répandue sur l'aire kabyle.

Carte géolinguistique n° 170 : Le verbe « descendre » à l'aoriste et à l'aoriste intensif

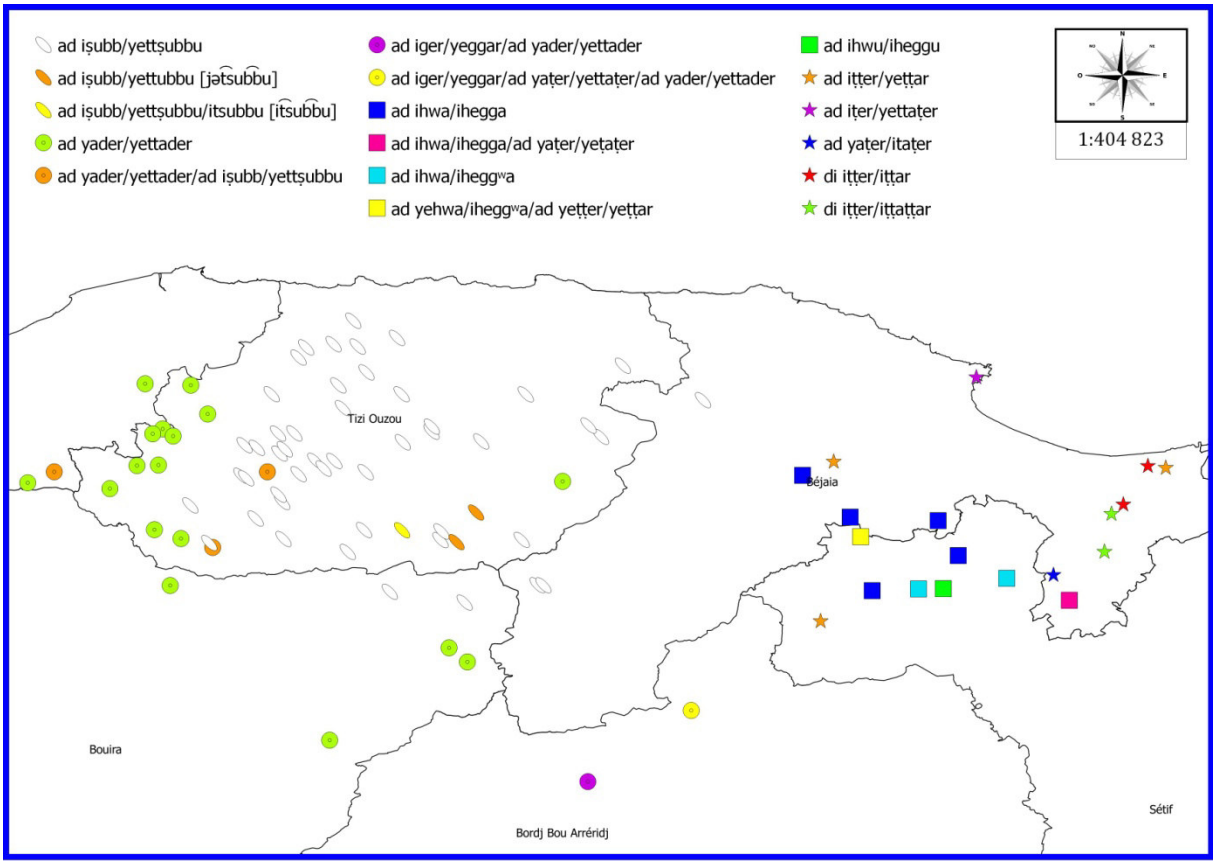

Cette carte illustre clairement l'opposition thématique aoriste/aoriste intensif du verbe « descendre» en kabyle. Nous remarquerons une pléthore de formes de l'aoriste et de l'aoriste intensif du verbe signifiant « descendre » est employée sur l'aire kabyle. L'aoriste intensif est obtenu par deux procédés : soit par l'ajout du morphème **tt-** soit par une tension consonantique (avec ou sans alternance vocalique). Voici donc les variantes d'opposition thématique relevées :

1°- ad **iṣubb**/**yettṣubbu** (avec 48 occurrences) variante [**jət͡sub͡bu**] ;

2°- ad yader / yettader ;

3°- ad yaṭer/yettaṭer ; ad iṭer/yettaṭṭer ; ad yaṭer/itaṭer ; ad yeṭṭer/yeṭṭar variantes di iṭṭer/yeṭṭar et di iṭṭer/iṭṭaṭṭar ;

4°- ad ihwa/ihe**gg**a variante ihe**gg**^{w}a ; ad ihwu/ihe**gg**u ;

5°- ad iger/ye**gg**ar.

À Tifritine (point n°85) : l'aoriste intensif du verbe «descendre» est **ihegga**, le verbe «préparer» à l'aoriste intensif est **iheyya** ; à Tizi-Oughlad (point n°104) : **tahwaṭ** «descente».

Carte géolinguistique n° 171 : Le verbe « boire » au prétérit et au prétérit négatif

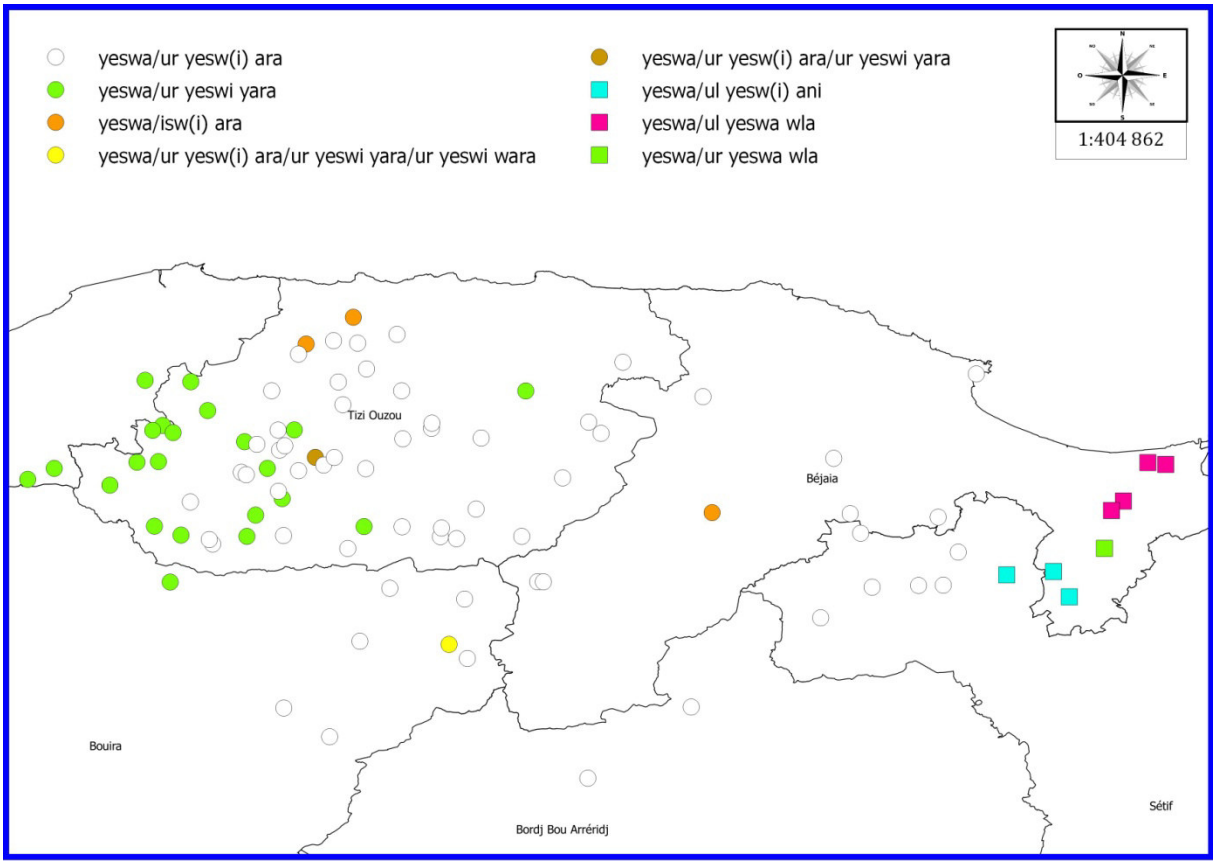

Partout, en kabyle, le thème du prétérit du verbe « boire » est commun et ne présente aucune variation à travers les localités enquêtées. La diversité de forme est rencontrée cependant au prétérit négatif. La négation est marquée cependant par divers éléments à travers les parlers kabyles (voir carte n° 172). À Raffour, la négation est marquée soit par **ur…ara** ou **ur** …**wara**. La semi-voyelle ‘’**w’’** s’ajoute (se greffe) au 2ème élément de la négation. Les localités de la zone de l’extrême occidentale ont tendance à l’insertion d’un yod ‘’**y**’’ afin d’éviter le hiatus entre le ‘’**i**’’ du thème du prétérit et la voyelle ‘’**a**’’ du 2ème élément de la négation : ur yesw**i** **y**ara.

Carte géolinguistique n° 172 : Le verbe « boire » à l'aoriste et à l'aoriste intensif

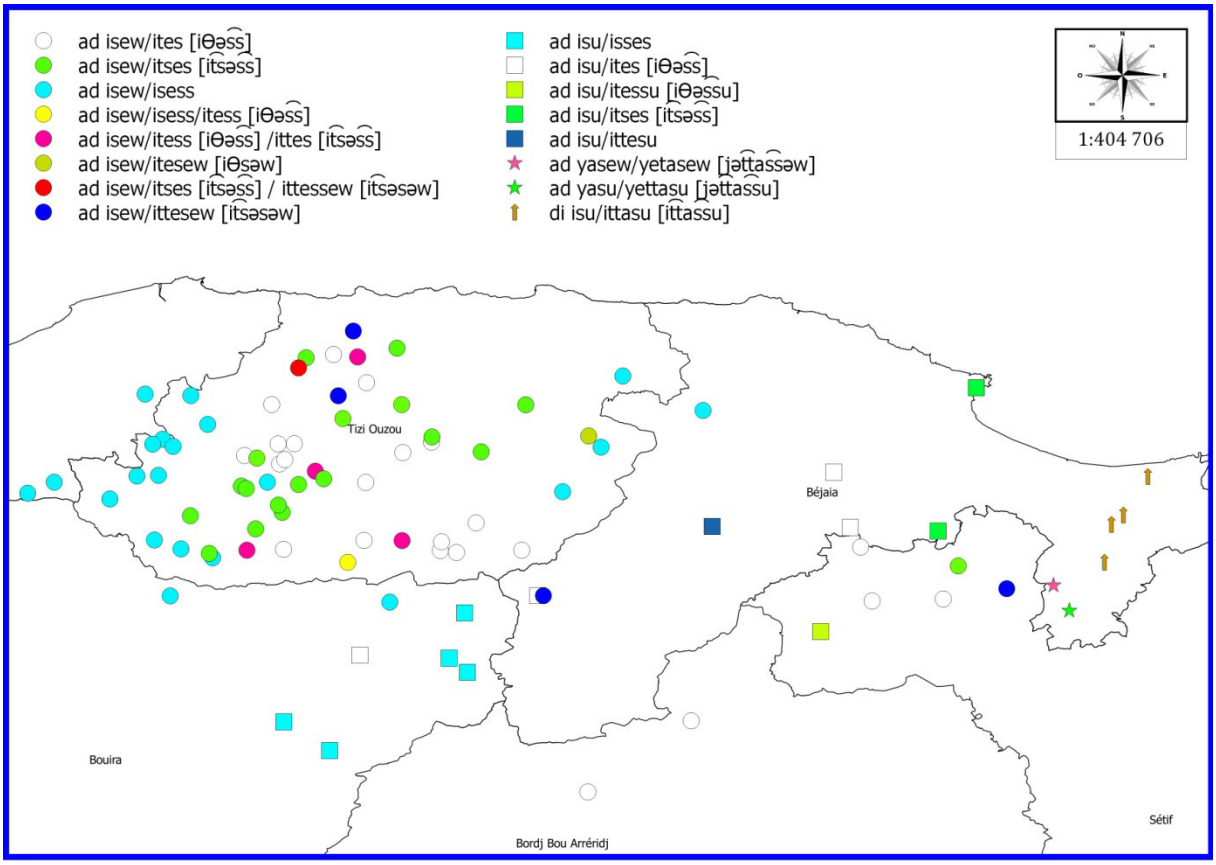

Les thèmes de l'aoriste et de l'aoriste intensif divergent également à travers les parlers kabyles. À l'aoriste, trois catégories de thèmes relevées :

1°- ad **isew** : la forme la plus répandue sur l'aire kabyle ;

2°- ad **isu** : cette forme est très dispersée dans quelques localités de la Kabylie. La forme ***di isu*** est observée dans les parlers de l'extrême oriental de la Kabylie.

3°- ad **yasew** variante ad **yasu** : ces variantes sont très marginales ou accidentelle. La première, est attestée dans la localité d'Adjioune (point n° 90) ; la deuxième, est observée dans la localité de Berzakh (point n° 88).

Pour l'aoriste intensif, quatre (04) catégories de réalisations et formes peuvent être dégagées :

L'aoriste intensif est formé par **tt-** variante **t-**. L'affriquée [**t͡s**] a subi dans certains points, une assibilation, et se réalise comme une sifflante [**s**].

1°- L'intensif marqué par l'ajout du morphème **tt-** (l'affriquée [**t͡s**]) : [it͡sə͡ss] ; [it͡səsəw] ; ces formes sont rencontrées dans plusieurs localités dispersées sur l'aire kabyle ;

2°- L'intensif marqué par **t-** (l'apico-dentale occlusive [**t**]) : [jə**tt**a͡ssəw] ; [i**tt**a͡ssu] : cette réalisation est concentrée surtout dans la zone de l'extrême orientale ;

3°- L'intensif marqué par **t-** (l'apico-dentale spirante [**ɵ**]) : [iɵəs͡s] ; [iɵsəw] : ces formes sont rencontrées dans plusieurs localités très dispersées sur l'aire kabyle ;

4°- L'intensif marqué par **s-** (il résulte d'une assibilation de l'affriquée qui se réalise comme une sifflante [**s**]) : cette forme est concentrée surtout dans la zone de l'extrême occidentale. Dans les localités suivantes (n° 32, 34, 37, 11, 27, 49), deux formes de l'aoriste intensif sont employées.

Le verbe « manger » au prétérit et au prétérit négatif en kabyle

Partout, en kabyle, le thème du prétérit du verbe « manger » est commun et ne présente aucune variation à travers les parlers kabyles parcourus. La diversité formelle est rencontrée cependant au niveau des marqueurs de la négation (voir carte n° 172). Les remarques faites pour le verbe « boire » au prétérit et au prétérit négatif sont valables pour le verbe « manger ».

Carte n° 173 : Le verbe « manger » à l'aoriste et à l'aoriste intensif en kabyle

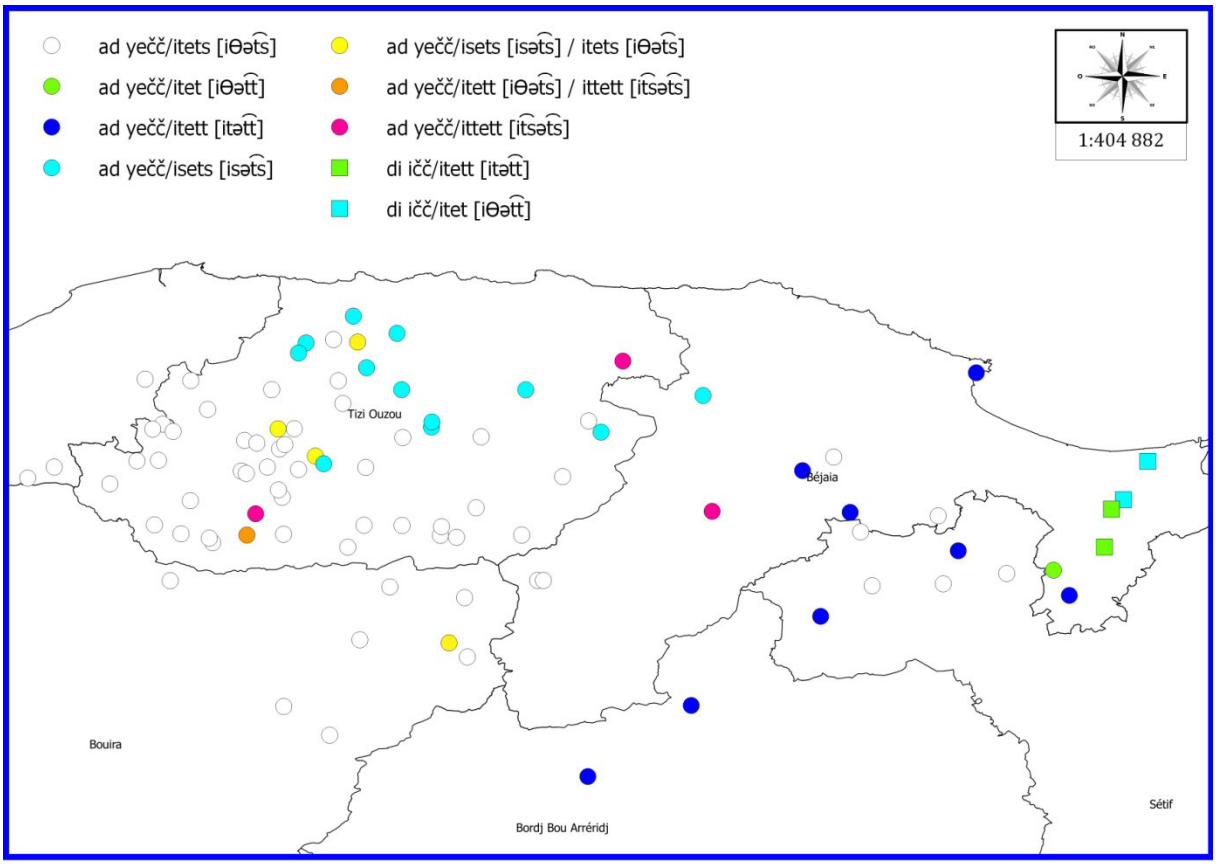

À travers les parlers kabyles, les divergences sont rencontrées surtout au niveau phonétique et dans la réalisation du morphème de l'aoriste intensif.

À l'aoriste, aucune variation formelle n'est observée, hormis la particule pré-verbale **di** employée dans les localités de l'extrême orientale de la Kabylie (points n° 89, 91, 92 et 93).

Pour l'aoriste intensif, quatre (04) catégories de réalisations et formes peuvent être dégagées :

1°- L'intensif marqué par l'ajout du morphème **tt**- (l'affriquée [**t͡s**]) : [it͡sət͡s] ; cette forme est rencontrée dans les localités suivantes Mechtras, Tabouda, et Seddouk Wadda (points n° 12, 60, 81), respectivement ;

2°- L'intensif marqué par **t**- (l'apico-dentale occlusive [**t**]) : [itət͡t]: cette réalisation est très dispersée dans la zone orientale et extrême orientale de la Kabylie ;

3°- L'intensif marqué par **t**- (l'apico-dentale spirante [**ϴ**]) : nous relevons deux variantes : [iϴət͡s] et [iϴət͡t]. La variante [iϴət͡s] est très répandue sur l'aire kabyle, elle constitue un continuum intra-dialectal kabyle. La variante (réalisation) [iϴət͡t] est attestée dans les localités suivantes : Adjioune, Saadane et Tizi El-Oued (points n° 90, 92, et 93), respectivement.

4°- L'intensif marqué par **s**- (la sifflante résulte d'une assibilation de l'affriquée qui se réalise comme une sifflante [**s**] : [isət͡s] : cette forme est concentrée surtout dans la zone occidentale de la Kabylie et dans les localités proche des parlers maritimes ;

Dans les localités suivantes (n° 11, 19, 27, 37, 75), deux réalisations et formes de l'aoriste intensif sont employées.

En ghadamsi : le verbe **ecc** « manger », à l'aoriste **yecc** ; au prétérit : **yeccu** ; à l'aorsite intensif : **ittett** ; Nom Verbal : **atetti**, **eccu** (LANFRY J., 1968, p. 37).

Le verbe « cracher » au prétérit et au prétérit négatif

Hormis les marques de la négation, aucune variation au niveau des thèmes du prétérit et du prétérit négatif n'est rencontrée pour ce verbe.

Carte n° 174 : Le verbe « cracher » à l'aoriste et à l'aoriste intensif en kabyle

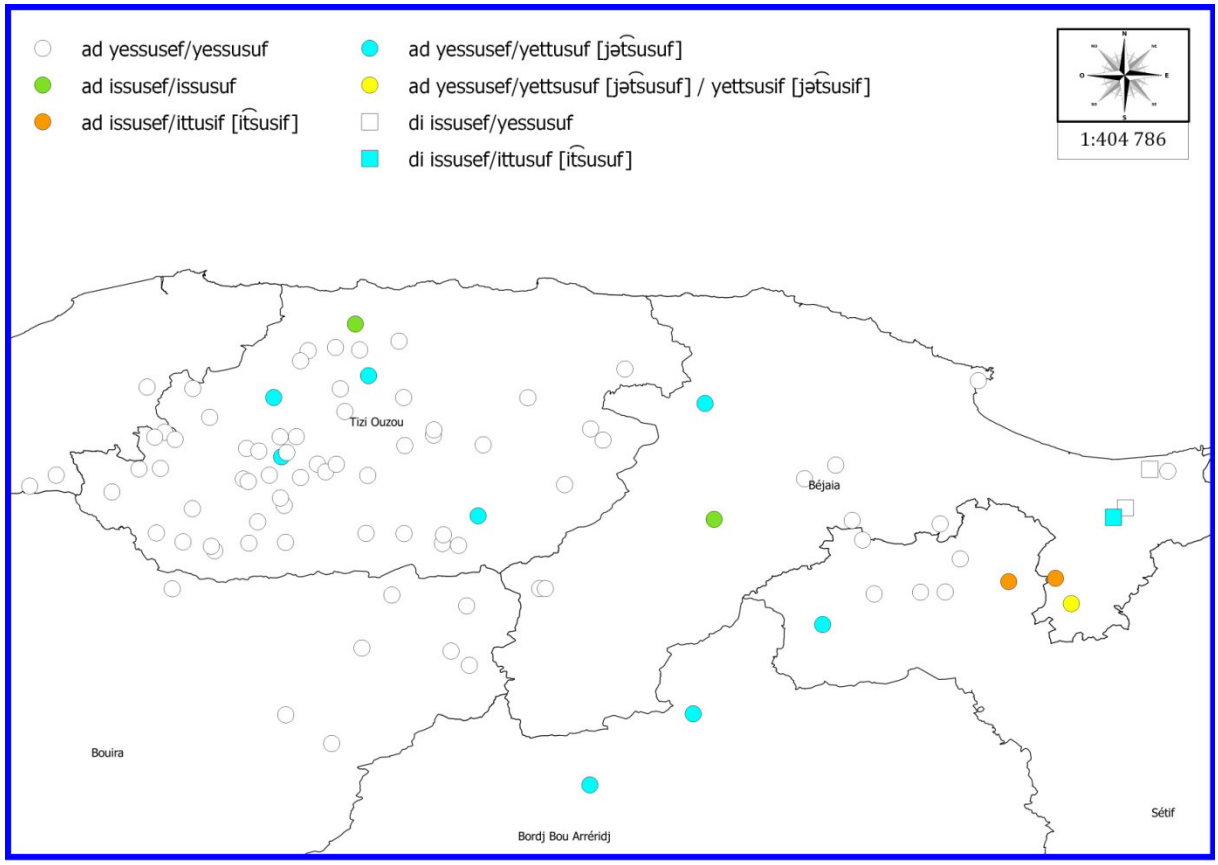

À travers les parlers kabyles, les divergences sont rencontrées surtout au niveau phonétique ; c'est-à-dire dans la réalisation du morphème de l'aoriste intensif.

Hormis la particule pré-verbale ‘’**di’’** (qui accompagne l' verbe à l'aoriste) employée dans les localités de l'extrême orientale de la Kabylie (points n° 89, 91, 92 et 93), et la particule ‘’**ad’’** rencontrée dans les autres points d'enquête, aucune variation n'est observée au niveau du thème verbal.

Pour l'aoriste intensif, nous avons relevé trois (03) catégories de réalisations et formes (variantes) :

1°- L'intensif marqué par l'alternance vocalique **e/u** : **yessusuf**. Cette variante est très répandue sur l'aire kabyle ; elle couvre cependant tout le territoire de la Kabylie ;

2°- L'intensif marqué par la réalisation de **tt**- et l'alternance vocalique **e/u** : ye**tt**usuf [jə**ts**usuf]. Cette réalisation est rencontrée dans neuf (09) points très dispersés sur l'aire kabyle ;

3°- L'intensif marqué par la réalisation de **tt-** et l'alternance vocalique **e/i** : ye**tt**us**i**f [yetsusif]. Cette variante est attestée dans deux localités de la zone de l'extrême orientale de la Kabylie : à Adjiouen (point n° 90) et Oued-Ouirane (point n° 108).

Dans la localité de Berzakh (point n° 88), deux variantes sont employées concurremment : ye**tt**us**u**f et ye**tt**us**i**f.

L'aoriste intensif est formé par **tt-** variante **t-**. L'affriquée [**ts**] a subi dans certains points, une assibilation, et se réalise comme une sifflante [**s**].

Carte géolinguistique n° 175 : Le verbe « rire » au prétérit et au prétérit négatif en kabyle

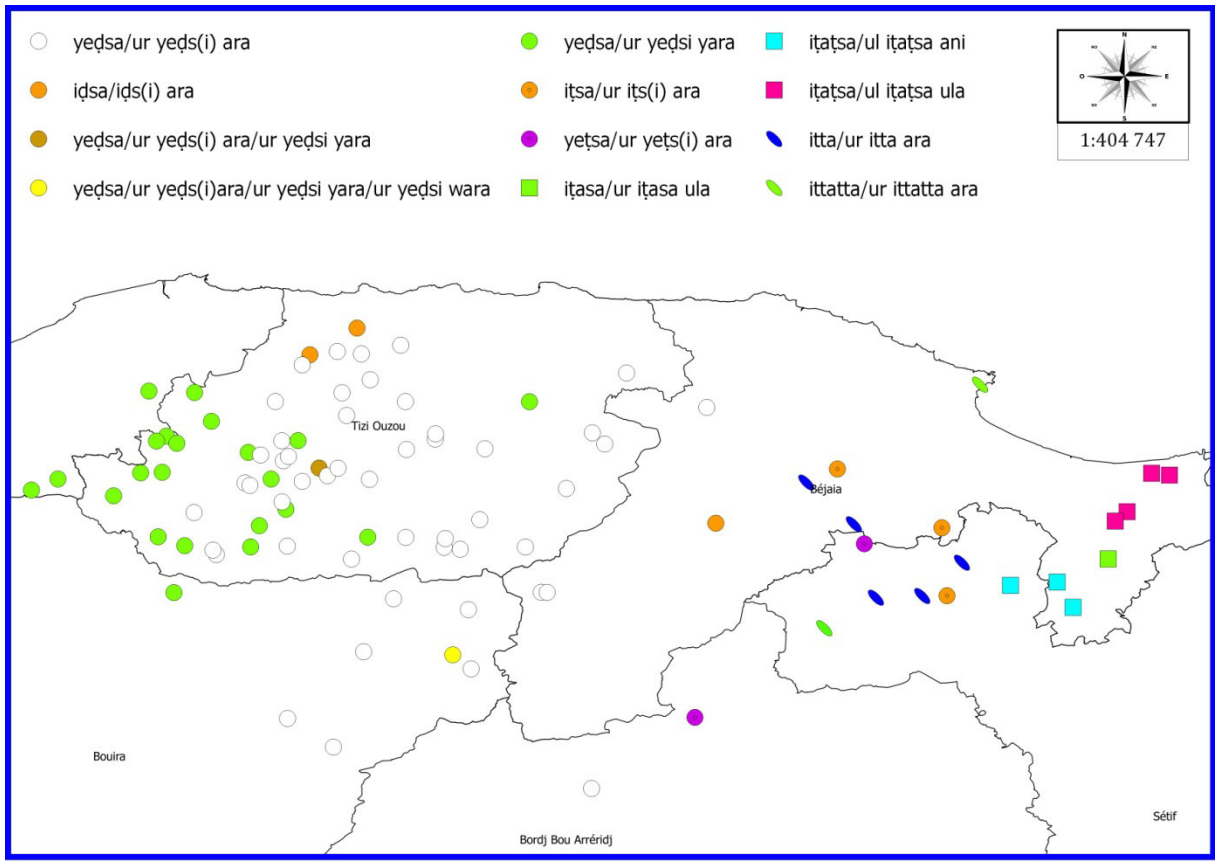

Cette carte montre qu'au prétérit et au prétérit négatif, une diversité de formes et réalisations est employée à travers les parlers kabyles. Six (06) oppositions thématiques rencontrées. Les catégories d'opposition thématique prétérit/prétérit négatif relevées sont les suivantes :

1°- yeḍsa/ur **yeḍs(i)** ara : avec 49 occurrences, elle couvre un grand espace kabyle, localisée dans la zone occidentale de la Kabylie ; la variante **yeḍsa**/ur **yeḍsi y**ara : avec 22 occurrences, localisée surtout dans la zone de l'extrême occidentale de la Kabylie ;

2°- ye**ṭsa**/ur **yeṭs(i)** ara ; avec 05 occurrences, elle est rencontrée dans la zone orientale de la Kabylie (points n° 95, 86, 102, 104, 110) ;

3°- iṭasa/ul **iṭasa** ula ; elle est rencontrée dans la localité d'Ath-Laziz (point n° 89) ;

4°- iṭaṣa/ul **iṭaṣa** ani ; avec 03 occurrences (points n° 88, 90, 108) ; la variante **iṭaṣa**/ul **iṭaṣa** ula : avec 04 occurrences, elle est employée dans quatre localités de la zone de l'extrême orientale de la Kabylie (points n° 91, 92, 93 et 94) ;

5°- itta/ ur **itta** ara ; avec 05 occurrences, elle est rencontrée dans cinq localités de la zone orientale de la Kabylie (points n° 84, 85, 101, 103, 105).

6°- ittatta/ur **ittatta** ara ; avec 02 occurrences, elle est observée dans deux localités (points n° 87 et 106).

Carte géolinguistique n° 176 : Le verbe « rire » à l'aoriste et à l'aoriste intensif en kabyle

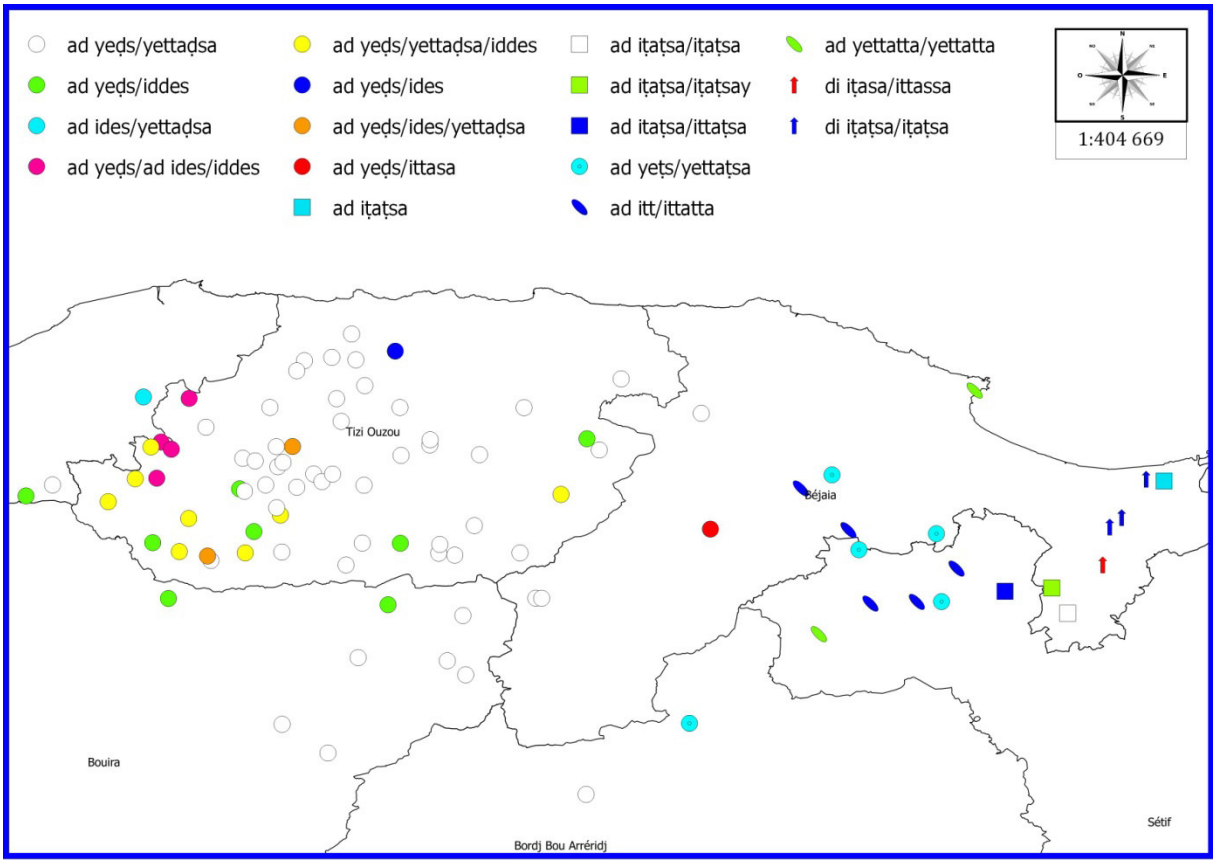

À l'aoriste, également, une pléthore de variantes du verbe « rire » rencontrées sur l'aire kabyle. Voici donc les variantes relevées :

Ad **yeḍs** : variante très répandue, elle couvre un grand espace kabyle (toute la zone orientale et extrême orientale de la Kabylie) ;

ad **iṭaṣa** ; ad **itaṣa** ; di **iṭaṣa** : localisées dans quelques localités de la zone de l'extrême orientale de la Kabylie ;

ad **yeṭs** : employée dans cinq (05) localités de la zone orientale (points n° 86, 95, 102, 104, 110) ;

ad **itt** : employée dans cinq (05) localités de la zone orientale (points n° 84, 85, 101, 103, 105) ;

ad **yettatta** : attestée dans deux (02) localités (points n° 87, 106) ;

ad **ides** : variante marginale ou secondaire, employée dans la localité de Naciria (point n° 100) ;

di **iṭasa** : variante marginale, elle est utilisée dans la localité d'Ath-Laziz (point n° 89).

À l'aoriste intensif, nous relèverons huit (08) variantes de l'aoriste intensif à travers les parlers kabyles :

ye**ttaḍsa** : cette variante est très répandue sur l'aire kabyle (avec 51 occurrences), elle couvre la zone occidentale de la Kabylie ;

i**dd**es / i**d**es (avec dentale occlusive [**d**]) : avec neuf (09) occurrences, dispersée dans la zone occidentale de la Kabylie ;

i**ṭ**a**ṭ**sa est rencontrée dans trois (03) localités de la zone de l'extrême orientale de la Kabylie (points n° 91, 92, 88) ;

i**tt**aṣa : variante très marginale, elle est observée dans la localité d'Ath-Laziz (point n° 89) ;

i**ṭ**a**ṭ**say : (point n° 90) ;

i**tt**a**ṭ**sa est employée dans les localités de la zone orientale de la Kabylie (points n° 86, 90, 95, 102, 104, 110) ;

i**tt**atta est employée dans sept (07) localités de la zone orientale (points n° 84, 85, 87, 101, 103, 105, 106).

Dans quelques localités de la zone de l'extrême occidentale, on emploie deux variantes concurremment :

Les variantes : ad **yeḍs**/ad **ides**/**iddes** sont observées dans les points n° 04, 05, 13, et 97 ;

Les variantes : ad **yeḍs**/**yettaḍsa**/**iddes** sont rencontrées dans les points n° 01, 02, 06, 07, 08, 09, 11, 22, 30, et 62.

Carte géolinguistique n° 177 : Le verbe « craindre» au prétérit et au prétérit négatif

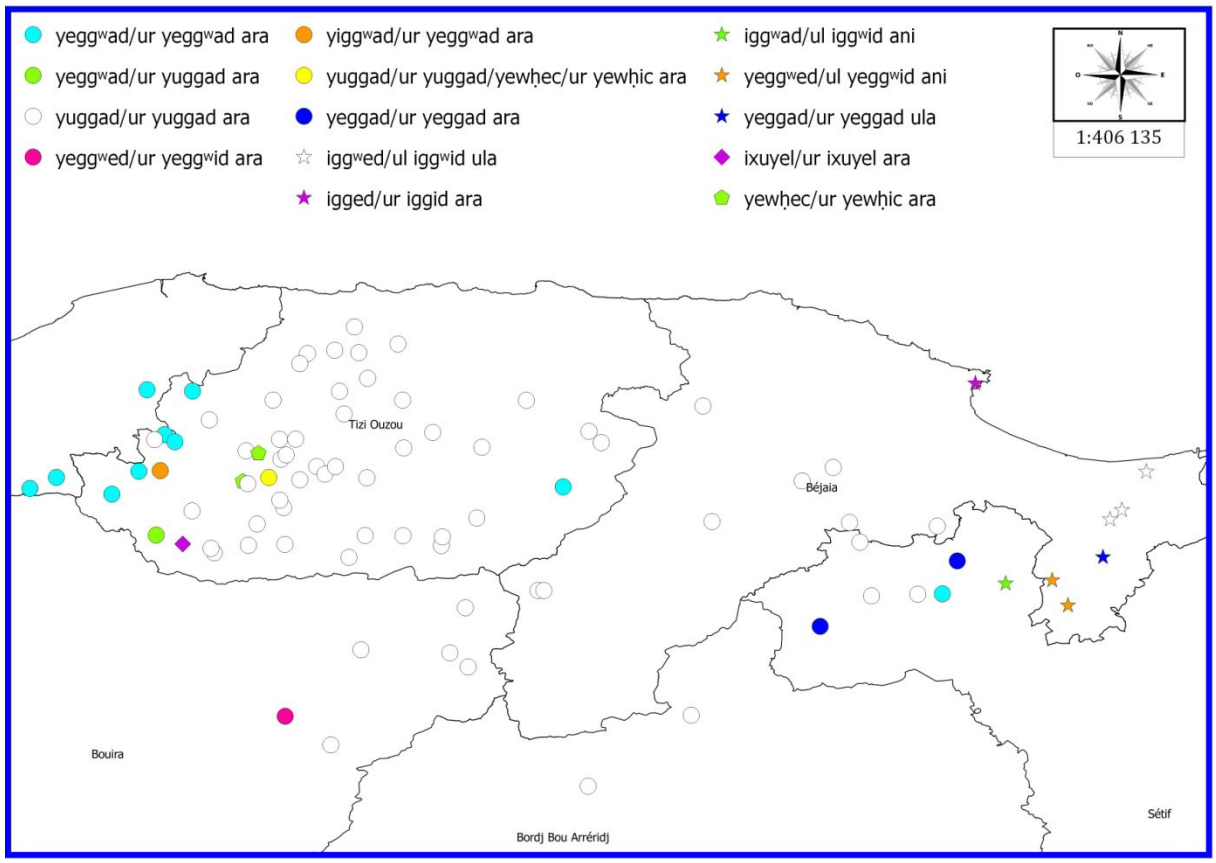

Nous avons évoqué précédemment que le verbe signifiant « craindre » est exprimé par des formes diverses avec des petites nuances phonétiques très remarquables (voir carte n° 148). Les oppositions thématiques verbales relevées en kabyle sont les suivantes :

1°- La 1ère catégorie d'opposition thématique verbale : yuggad/ur yuggad ara, la plus répandue sur l'aire kabyle avec 62 occurrences ;

2°- La 2ème catégorie d'opposition thématique verbale : yeggʷad / ur yeggʷad ara, avec 10 occurrences ;

Les autres oppositions thématiques sont très marginales et présentent donc des occurrences très faibles (une à 03 occurrences).

Yeggʷed/ur yeggʷid ara ; yiggʷad/ur yeggʷad ara ; yeggad/ur yeggad ara ; iggʷed/ul iggʷid ula ; iggid/ur iggid ara ; iggʷad/ul iggʷid ani ; yeggʷed/ul yeggʷid ani ; yeggad/ur yeggad ula ; ixuyel/ur ixuyel ara ; yewḥec/ur yewḥic ara.

Carte géolinguistique n° 178 : Le verbe « craindre» à l'aoriste et à l'aoriste intensif

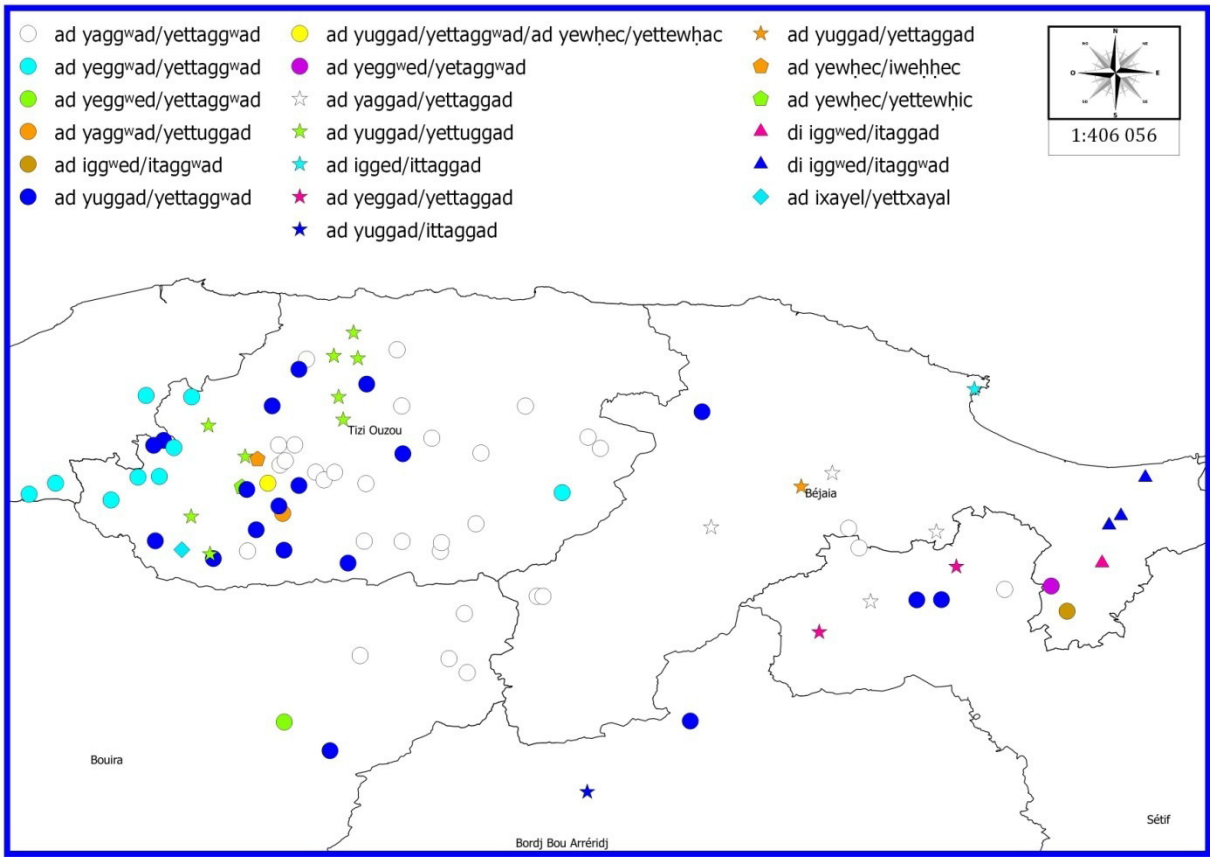

À l'aoriste et à l'aoriste intensif comme au prétérit et au prétérit négatif, la diversité des thèmes verbaux est largement constatée. Voici les catégories d'oppositions rencontrées :

1°- Ad yagg^{w}ad/yettagg^{w}ad , avec 30 occurrences ;

2°- Ad yegg^{w}ad/yettagg^{w}ad , avec 09 occurrences ;

3°- Ad yuggad/yettagg^{w}ad , avec 19 occurrences ;

4°- Ad yuggad/yettuggad , avec 08 occurrences.

Les autres oppositions thématiques aoriste/aoriste intensif sont très marginales et n'enregistrent cependant que des occurrences très faibles (une à 03 occurrences).

Le verbe « mourir» au prétérit et au prétérit négatif

Nous avons déjà montré précédemment que le verbe signifiant « mourir » à la forme simple est exprimée, partout, en kabyle, par une seule forme verbale à base bilitère **mmet [m͡məӨ]**. Hormis les marqueurs de la négation qui présentent de différenciations déjà mentionnées plus haut, les thèmes du prétérit et du prétérit négatif sont communs dans les localités enquêtées.

Carte géolinguistique n° 179 : Le verbe « mourir» à l'aoriste et à l'aoriste intensif

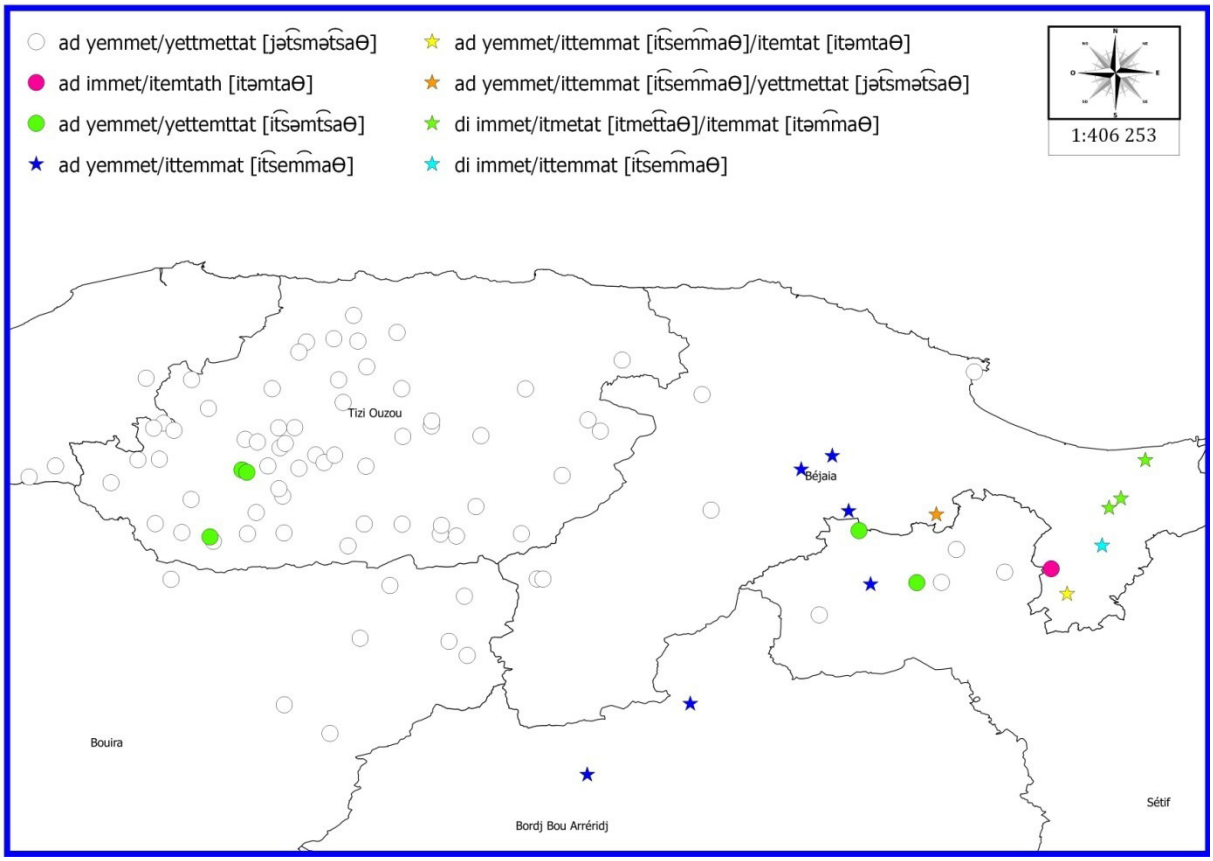

Cette carte montre que les divergences formelles sont rencontrées surtout dans l'opposition thématique verbale : aoriste / aoriste intensif et particulièrement dans la formation de l'aoriste intensif. En plus de la forme **yettmettat** qui est très répandue sur l'aire kabyle, des formes marginales ou secondaires avec des nuances phonétiques observées dans la zone de l'extrême est de la Kabylie. Nous avons donc relevé les formes suivantes avec des nuances de réalisation : [itəmtaΘ] ; [jət͡smət͡saΘ] ; [it͡səmt͡saΘ] ; [it͡sem͡maΘ] ; [itmet͡taΘ] ; [itəm͡maΘ].

Carte géolinguistique n° 180 : Le verbe « tuer » au prétérit et au prétérit négatif

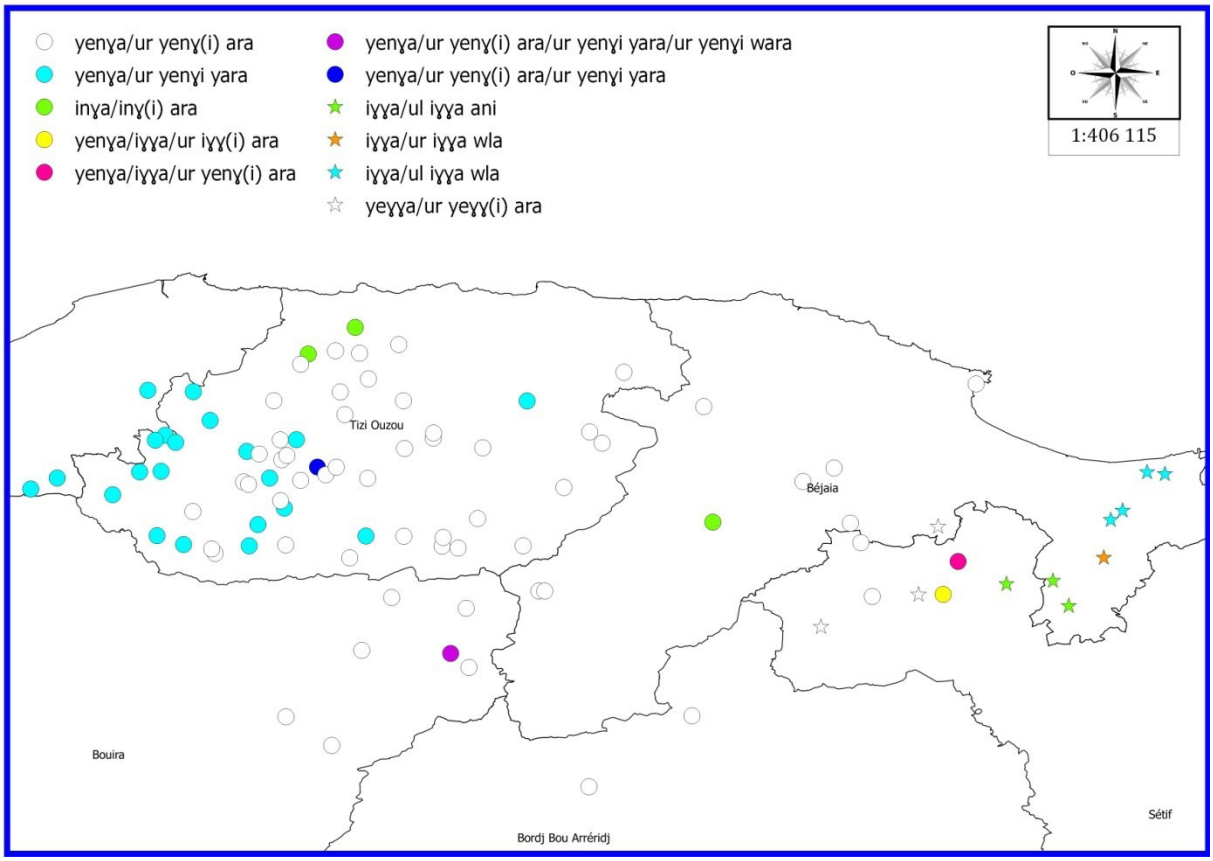

L'expression du prétérit et du prétérit négatif est diversifiée à travers les parlers kabyles. En plus des différenciations au niveau des marqueurs de la négation, les thèmes du prétérit et du prétérit négatif diffèrent en kabyle. Deux grandes catégories d'opposition thématiques sont donc relevées : la première, **yenɣa/ ur yenɣ(i) ara** ; **yenɣa/ ur yenɣi yara**, très répandue, localisée dans le bloc ouest de la Kabylie ; la deuxième, **iɣɣa/ ur iɣɣa ani**, est moins répandue, elle est rencontrée dans 11 localités de la zone de l'extrême oriental de la Kabylie (points n° 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 103, 106, 108. Dans la localité de Tizi-Oughlad (point n° 104), au prétérit, deux formes sont employées : **yenɣa/iɣɣa** / **ur iɣɣ(i) ara**.

Carte géolinguistique n° 181 : Le verbe « tuer» à l'aoriste et à l'aoriste intensif

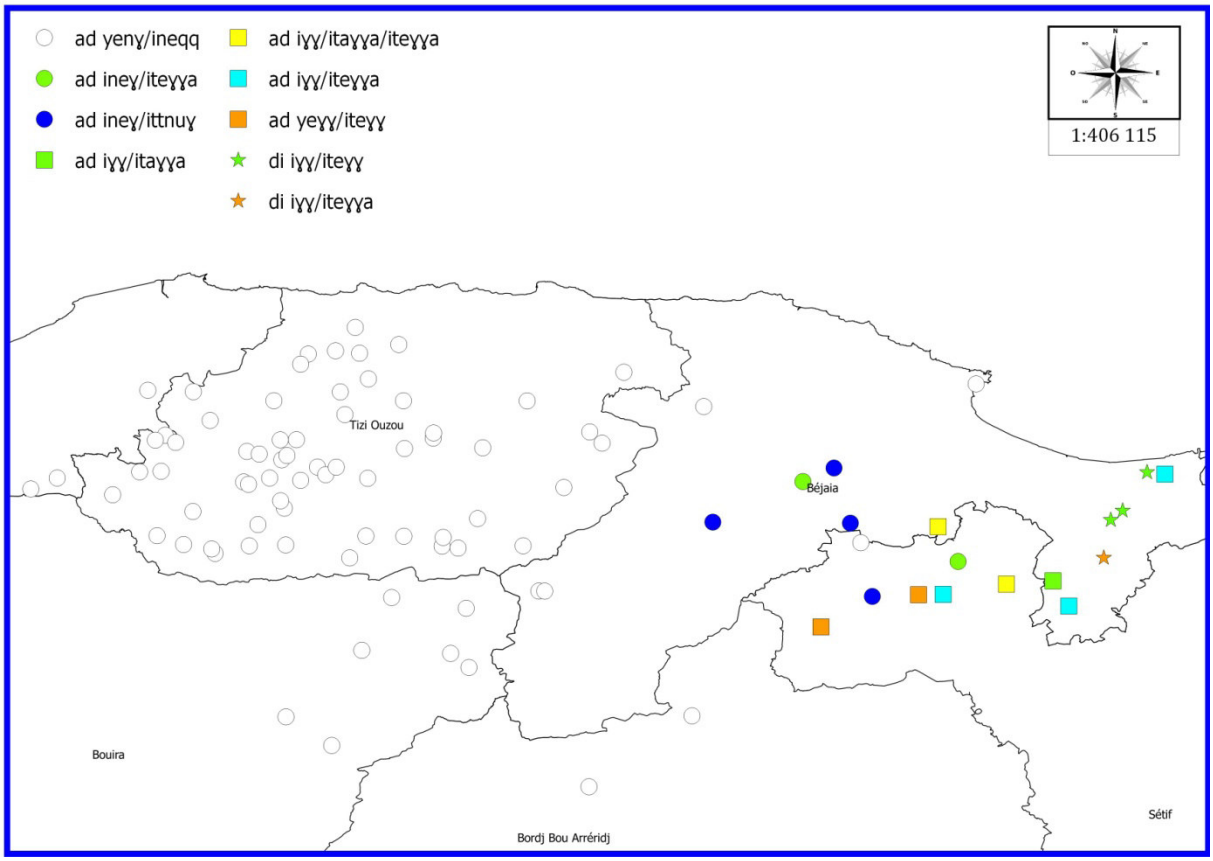

Nous rappelons que le verbe désignant « tuer » en kabyle est rendu par **enɣ** variante **eɣɣ**. Ce verbe est une bilitère à voyelle zéro $\mathbf{C_1C_2}$. À l'aoriste, voici les formes rencontrées : ad **yenɣ** ; ad **ineɣ** et ad **iɣɣ**.

À l'aoriste intensif, trois formes sont employées à travers les parlers kabyles.

L'aoriste intensif **ineqq** est marqué par la tension consonantique finale **: ɣ ---» qq**. Cette opposition : ad **yenɣ/ineqq** est très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle.

Dans l'opposition : ad **ineɣ/ ittnuɣ**, observée dans les localités de la zone orientale de la Kabylie (points n° 81, 85, 86 et 101), l'intensif est marqué par l'ajout du morphème ''**tt**'' et l'alternance vocalique médiane ''**e**'' qui se substitue en ''**u**''.

Dans l'opposition : ad **iɣɣ/iteɣɣa** : employées dans les localités de la zone de l'extrême oriental de la Kabylie (points n° 88, 94, et 104), l'intensif est marqué par l'ajout du morphème ''**t**'' (la dentale [**t**]) à l'initiale et la voyelle ''**a**'' à la finale.

L'opposition di **iɣɣ/iteɣɣ** : est attestée dans trois (03) localités de la zone extrême orientale de la Kabylie (points n° 91, 92 et 93).

L'opposition : ad **yeɣɣ/iteɣɣ** est employée dans les localités n° 103 et 106.

Carte géolinguistique n° 182 : Le verbe « revenir » au prétérit et au prétérit négatif

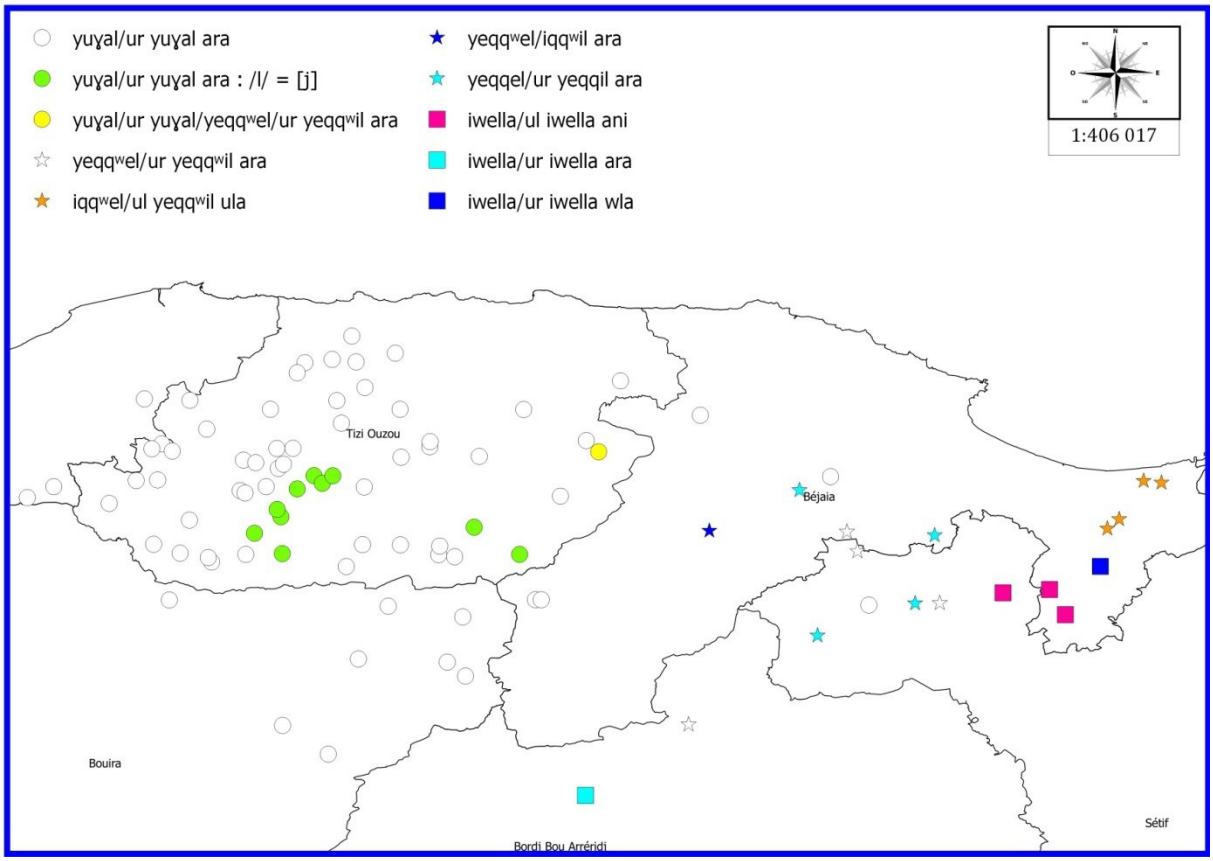

Les catégories d'opposition thématique prétérit/prétérit négatif verbale qui peuvent être dégagées à travers les parlers enquêtés sont :

La première catégorie, renferme l'opposition thématique **yuɣal/ur yuɣal ara** variante [**juʁaj**]/[**uryuʁajara**] ; elles sont très répandues et couvrent cependant un grand espace allant de la zone de l'extrême occidentale jusqu'aux localités de la zone orientale ;

La deuxième catégorie, renferme l'opposition thématique ye**qq͡ʷel/ur yeqq͡ʷil ara** (à labiovélaire [**qq͡ʷ**]), **iqqʷel/ul iqqʷil ula** et **yeqqel/ur yeqqil ara** [**qq͡əl**] (sans labiovélaire). Elles sont rencontrées dans quelques localités de la zone de l'extrême orientale et orientale de la Kabylie. Deux variantes sont employées concurremment **yuɣal/ur yuɣal ara** et ye**qq͡ʷel/ur yeqq͡ʷwil ara** dans la localité d'Iguersafene (point n° 64).

Outre les variantes relevées précédemment, c'est l'emprunt qui a substitué le verbe d'origine berbère. Ainsi, le l'opposition verbale **iwella/ul iwella ani** est employée dans deux localités de la zone orientale de la Kabylie (points n° 88, 90, 108) et i**wella/ur iwella ara** est rencontrée dans la localité d'Oulad Atmane (point n° 109). Les deux emprunts **iwella/ur iwella wla e**st usitée dans la localité d'Ath Laziz (point n°89).

Carte géolinguistique n° 183 : Le verbe « revenir » à l'aoriste et à l'aoriste intensif

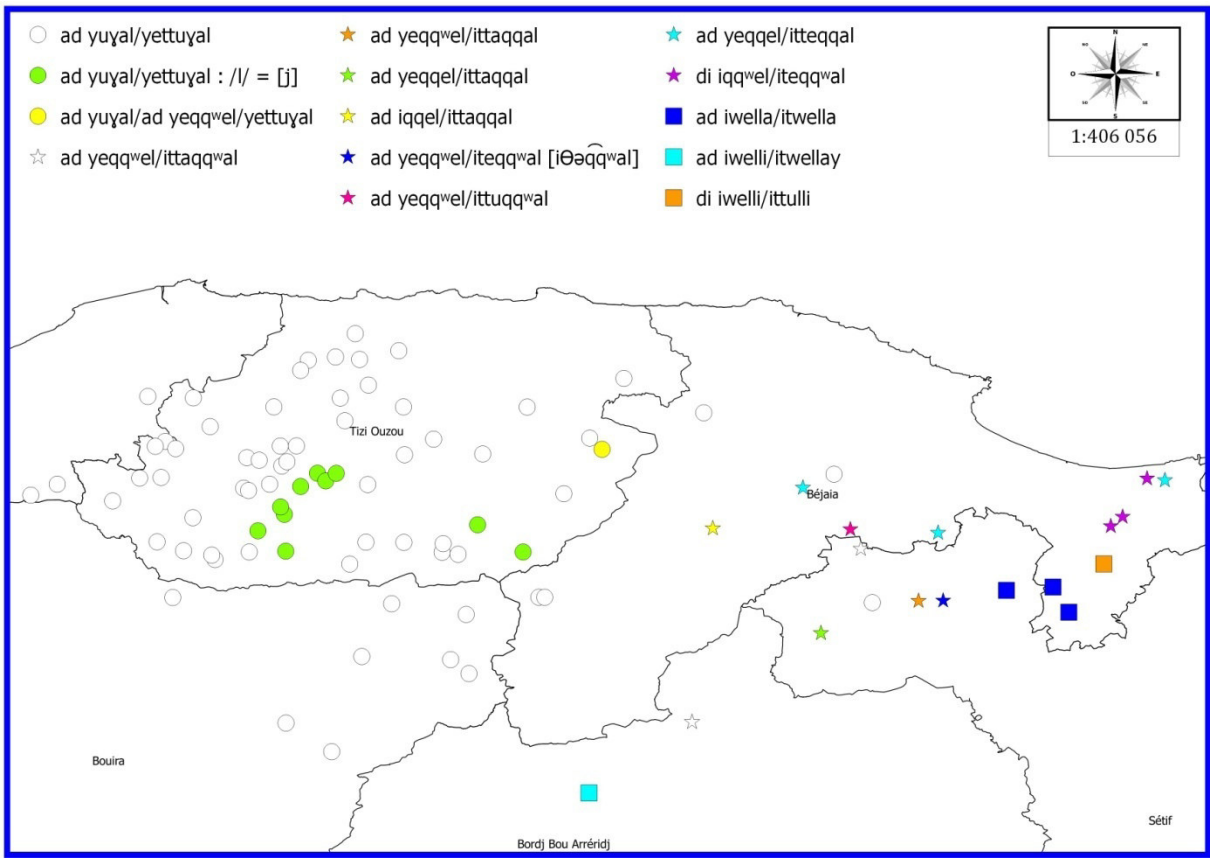

Trois grandes catégories d'opposition thématique verbale aoriste/aoriste intensif peuvent être dégagées à travers les parlers kabyles parcourus.

La 1ère catégorie : renferme l'opposition thématique verbale **ad yuɣal/yettuɣal** variante [**aðjuʁaj**]/[**yət͡suʁaj**] ; elle est très répandue et couvre cependant un grand espace allant de la zone de l'extrême occidentale jusqu'aux localités de la zone orientale ;

La 2ème catégorie : renferme l'opposition thématique verbale **ad yeqq͡ʷel/yettaqq͡ʷal** / (à labiovélaire [**q͡q**ʷ]), **ad yeqqʷel/ iteqqʷal** variante [**iϴəq͡qʷal**] ; **ad yeqqʷel/ iteqqʷal** ; **ad yeqqʷel/ ittuqqʷal** et **yeqqel/yettaqqal/iteqqal** (sans labiovélaire). Ces variantes sont rencontrées dans quelques localités de la zone de l'extrême orientale et orientale de la Kabylie. À l'aoriste, deux variantes sont employées concurremment ad **yuɣal** et **ad yeqq͡ʷel / yettuɣal** dans la localité d'Iguersafene (point n° 64).

Outre les variantes citées, c'est l'emprunt qui a substitué le verbe d'origine berbère. Ainsi, le l'opposition verbale **ad iwella/ itwella** (88, 90, 108) est employé dans trois localités de la zone orientale de la Kabylie (points n° 88, 90, 108) et ad i**welli/itwellay** est rencontrée dans la localité d'Oulad Atmane (point n° 109). L'opposition thématique aoriste/aoriste intensif **di iwelli/ itulli** est observée dans la localité d'Ath Laziz (point n°89).

Carte géolinguistique n° 184 : le verbe « creuser » au prétérit et au prétérit négatif

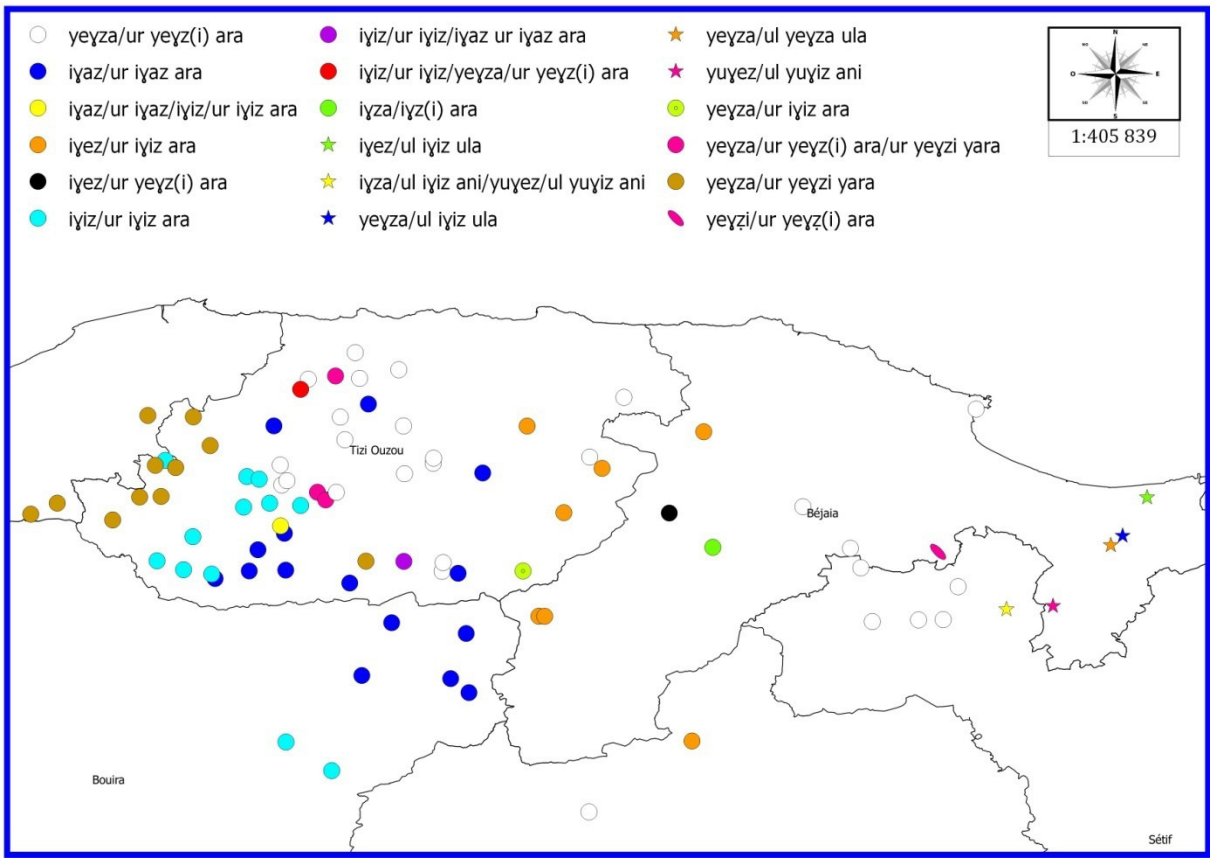

Quatre (04) grandes catégories d'opposition thématique verbale prétérit/prétérit négaif peuvent être dégagées à travers les parlers kabyles parcourus.

La première catégorie, renferme l'opposition thématique verbale **yeɣza**/ur **yeɣz(i)** ara ; elle couvre un espace discontinu sur l'aire kabyle, avec 27 occurrences. À cette catégorie, nous pouvons intégrer l'opposition thématique **yeɣza**/ur **yeɣz(i)** ara/ur **yeɣzi** yara (le thème de la négation est marqué par l'insertion de ''**y**'' en contact avec le deuxième élément de la négation ***ara*** (avec 11 occurrences) ;

La deuxième catégorie, renferme l'opposition thématique verbale **iɣaz**/ur **iɣaz** ara ; dispersée dans la zone occidentale de la Kabylie (avec 15 occurrences) ;

La troisième catégorie, renferme l'opposition thématique : **iɣiz**/ur **iɣiz** ara ; elle est surtout centrée dans les localités n°03, 07, 08, 09, 15, 16, 20, 24, 26, 97, 72 et 73 (avec 12 occurrences).

La quatrième catégorie, renferme l'opposition thématique : **iɣez**/ur **iɣiz** ara (avec 07 occurrences). D'autres variantes s'emploient concurremment ; il s'agit de yeɣza/ur yeɣz(i) ara/ur yeɣzi yara (points n°27, 28, 36) ; iɣiz/ur iɣiz/yeɣza/ur yeɣz(i) ara (point n° 34) ; iɣiz/ur iɣiz / iɣaz/ur iɣaz (point n° 18 et 49) ; iɣza/ ul iɣiz ani / yuɣez/ul yuɣiz ani (point n° 108).

Quelques formes secondaires et marginales sont également attestées. L'opposition thématique : **yeɣẓa/**ur **yeɣẓ(i)** ara (marquée par l'emphatisation de la sifflante sonore non-pharyngalisée [**z**] qui se réalise comme une sonore pharyngalisée [**ʒ**]) dans la localité n°95.

Carte géolinguistique n° 185 : le verbe « creuser » à l'aoriste et à l'aoriste intensif

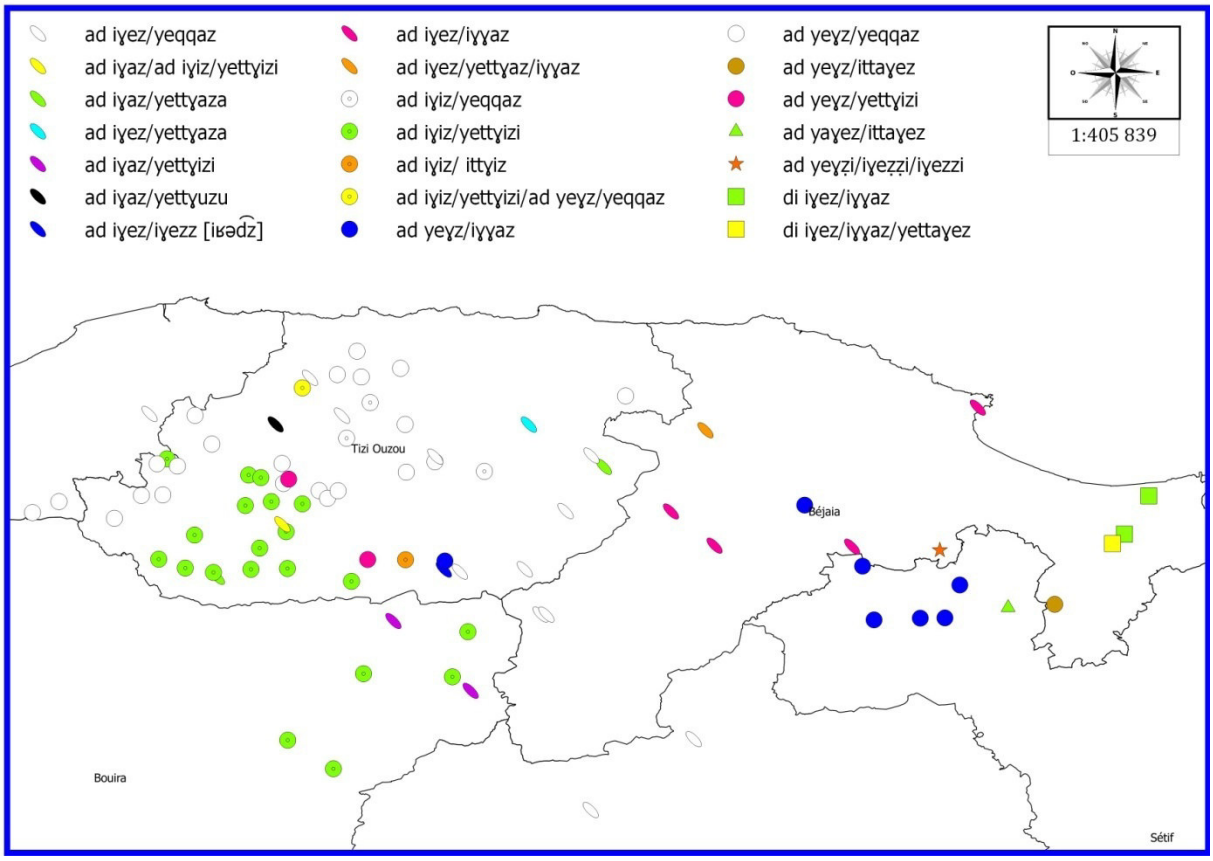

L'opposition thématique verbale : aoriste/aoriste intensif connait diverses variantes à travers les localités kabyles enquêtées. Quatre catégories d'opposition thématique verbale peuvent être dégagées :

La première catégorie, renferme l'opposition thématique ad **yeɣz/yeqqaz** (l'aoriste intensif est marqué par la tension consonantique initiale et insertion de la voyelle ''**a**'') ; elle est plus fréquente sur l'aire kabyle, elle est employée dans les localités de la zone occidentale et extrême occidentale de la Kabylie avec 22 occurrences ;

La deuxième catégorie, renferme l'opposition thématique ad **iɣiz/yettɣizi** (l'aoriste intensif est marqué par l'ajout du morphème ''**tt**'' et l'insertion de la voyelle finale ''**i**'') ; elle est employée surtout dans les localités de la zone occidentale de la Kabylie avec 20 occurrences ;

La troisième catégorie, renferme l'opposition thématique ad **iɣez/yeqqaz** ; elle est dispersée dans la zone occidentale et extrême occidentale de la Kabylie avec 12 occurrences.

La quatrième catégorie, renferme l'opposition thématique ad **yeɣz/iɣɣaz** (l'aoriste intensif est marqué par la tension consonantique de la vélaire sonore /**ɣ**/) ; elle est employée surtout dans les localités de la zone orientale de la Kabylie (points n° 47, 84, 101, 102, 103, 104 et 105) avec 07 occurrences. L'opposition ad **iɣez/iɣɣaz** qui partage la même forme de l'aoriste intensif que la précédente s'ajoute donc à cette catégorie avec 04 occurrences ; la différence est observée au niveau du thème de l'aoriste ad **iɣez** variante ad **yeɣz**.

D'autres formes secondaires, de l'aoriste intensif sont également attestées en kabyle, très entre 01 et 03 occurrences. Ces variantes sont très marginales et moins utilisées en kabyle, il s'agit de : **yettɣaza** (points n°61 et 64), **yettɣuzu** (point n° 23), **Iɣezz** [iʁəd͡z] (point n° 48), **yettɣaz** en concurrence avec **iɣɣaz** (point n° 96), **ittɣiz** (point n° 49), **ittaɣez** (points n°90 et 108), iɣeẓẓi en concurrence avec **iɣezzi** (point n° 95).

Carte n° 186 : le verbe « voler, s'envoler, voleter (dans l'air)» au prétérit et au prétérit négatif

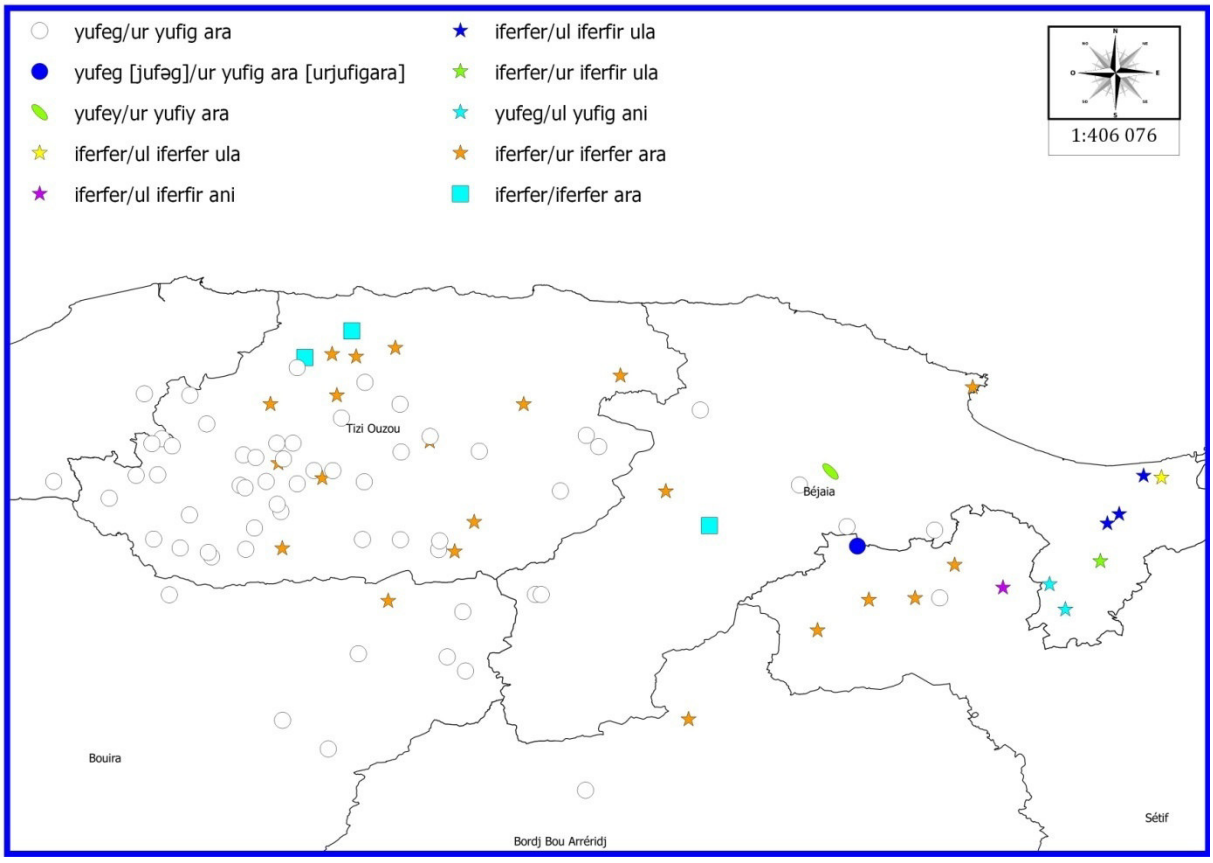

L'opposition thématique verbale prétérit/prétérit négatif du verbe signifiant «voler, s'envoler» est diversifiée sur l'aire kabyle. Ainsi, deux grandes catégories de variantes peuvent être donc dégagées :

La première catégorie, renferme l'opposition thématique **yufeg** [**jufəɣ**]/ur **yufig** ara [**urjufiɣara**] à spirante [ɣ] (le thème de la négation est marqué par la voyelle ''**i**'') ; elle est très répandue (avec 61 occurrences) ; la variante thématique **yufeg**/ul **yufig** ani est employée dans les localités (points n° 88 et 90) ; **yufeg**/ur **yfig** ara à occlusive [**g**] est rencontrée dans la localité d'Ahfir (point n° 102). La variante d'opposition thématique **yufey**/ur **yufiy** ara à palatale [**j**] est employée dans la localité de Bou Ouchene (point n° 86).

La deuxième catégorie, renferme la variante d'origine expressive, avec un redoublement complet d'une base **fr**, **iferfer**/ ur **iferfer** ara (les deux thèmes sont identiques). Elle est très dispersée sur l'aire kabyle et constitue un continuum dialectale très remarquable allant des localités de la zone orientale jusqu'à la zone occidentale avec 20 occurrences) ; la variante **iferfer**/ul **iferfer** ula (les deux thèmes sont identiques) est employée dans la localité de Boulzazene (point n° 94) ; la variante **iferfer**/ul **iferfir** ani (les deux thèmes sont différents) est utilisée dans la localité d'Oued-Ouirane (point n° 108) ; la variante **iferfer**/ul **iferfir** ula (les deux thèmes sont différents) est observée dans les localités de Arechah, Saadane et Tizi El-Oued (points n° 91, 92 et 93), respectivement.

Carte n° 187 : le verbe « voler, s'envoler, voleter (dans l'air)» à l'aoriste et à l'aoriste intensif

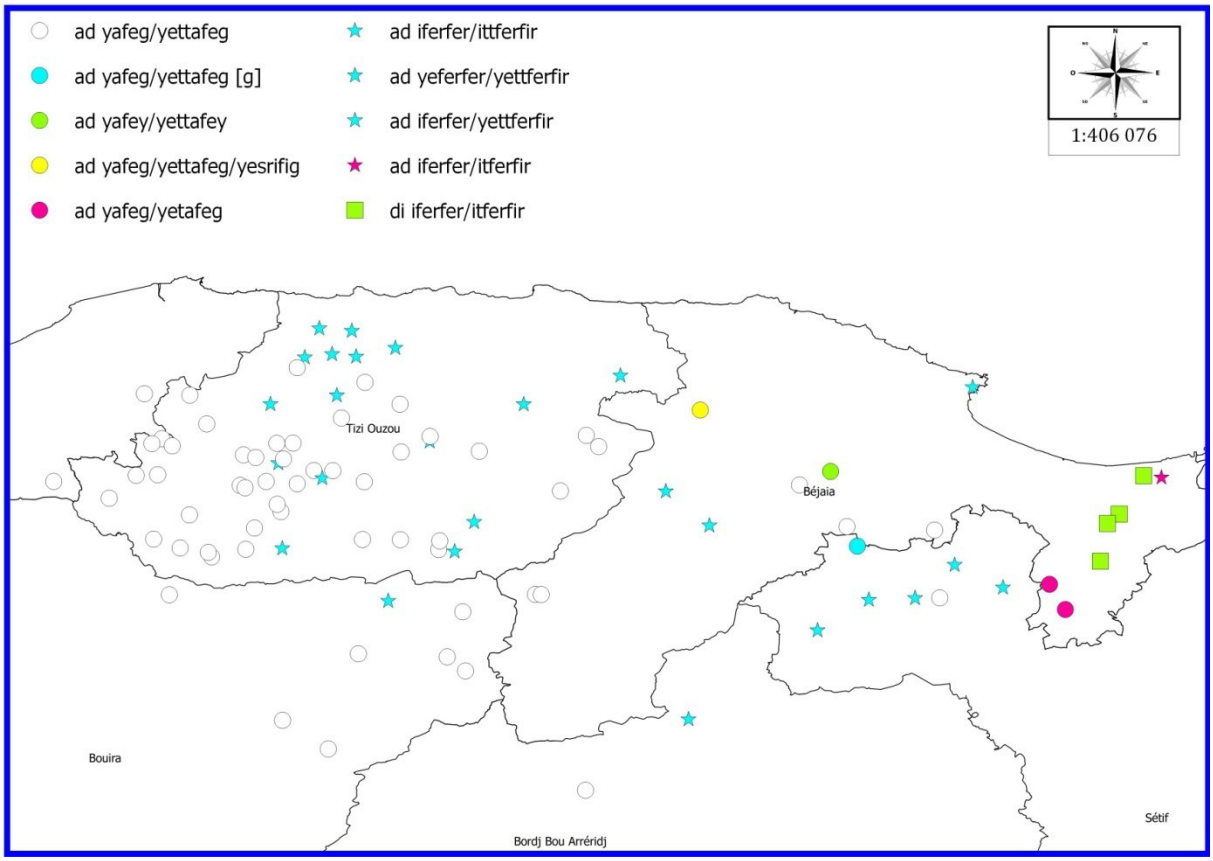

L'opposition thématique verbale aoriste/aoriste intensif du verbe signifiant «voler, s'envoler» connait également diverses variantes en kabyle. Si le thème de l'aoriste est identique selon la forme de base **afeg** et **ferfer**, à travers les parlers kabyles, l'aoriste intensif, connait cependant deux grandes catégories de variantes et chacune peut être subdivisée en sous catégories :

1°- L'aoriste intensif **yettafeg** (à spirante [**γ**]) est marqué par l'ajout du morphème ''**tt**' (qui se réalise comme une affriquée [**t͡s**]). Cette opposition ad **yafeg/yettafeg** est très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle (avec 61 occurrences). L'opposition ad **yafeg**/ **yettafeg** [jət͡safəg] (à occlusive [**g**]) est rencontrée dans la localité d'Ahfir (point n° 102).

Dans l'opposition : ad **yafeg**/**yetafeg,** observée dans les localités de Berzakh (points n° 88) et Adjioune (point n° 90), l'intensif est marqué par l'ajout du morphème ''**t**'' (qui se réalise comme une dentale occlusive [**t**]). La variante d'opposition thématique ad **yafey**/**yettafey** (à palatale [**j**]) est employée dans la localité de Bou Ouchene (point n° 86).

2°- Dans l'opposition : ad **iferfer/ittferfir** variante **yettferfir**, l'intensif est marqué par l'ajout du morphème ''**tt**'' (qui se réalise comme une affriquée [**t͡s**]) et l'alternance vocalique médiane ''**e**'' qui se substitue en ''**u**''. Cette opposition couvre un territoire discontinu allant de la zone orientale jusqu'aux localités de la zone occidentale (elle est rencontrée dans 25 localités). L'aoriste intensif **itferfir** (à dentale ''**t**'' [**t**]) est rencontré dans la localité de Boulzazene (point n° 94).

Dans l'opposition thématique : di **iferfer**/**itferfir** : employées dans les localités de la zone de l'extrême oriental de la Kabylie (points n° 89, 91, 92 et 93), l'intensif est marqué par l'ajout du morphème ''**t**'' (la dentale [**t**]) à l'initiale et l'alternance vocalique ''**e**/**a**'') .

Carte géolinguistique n° 188 : Le verbe « marcher » au prétérit et au prétérit négatif

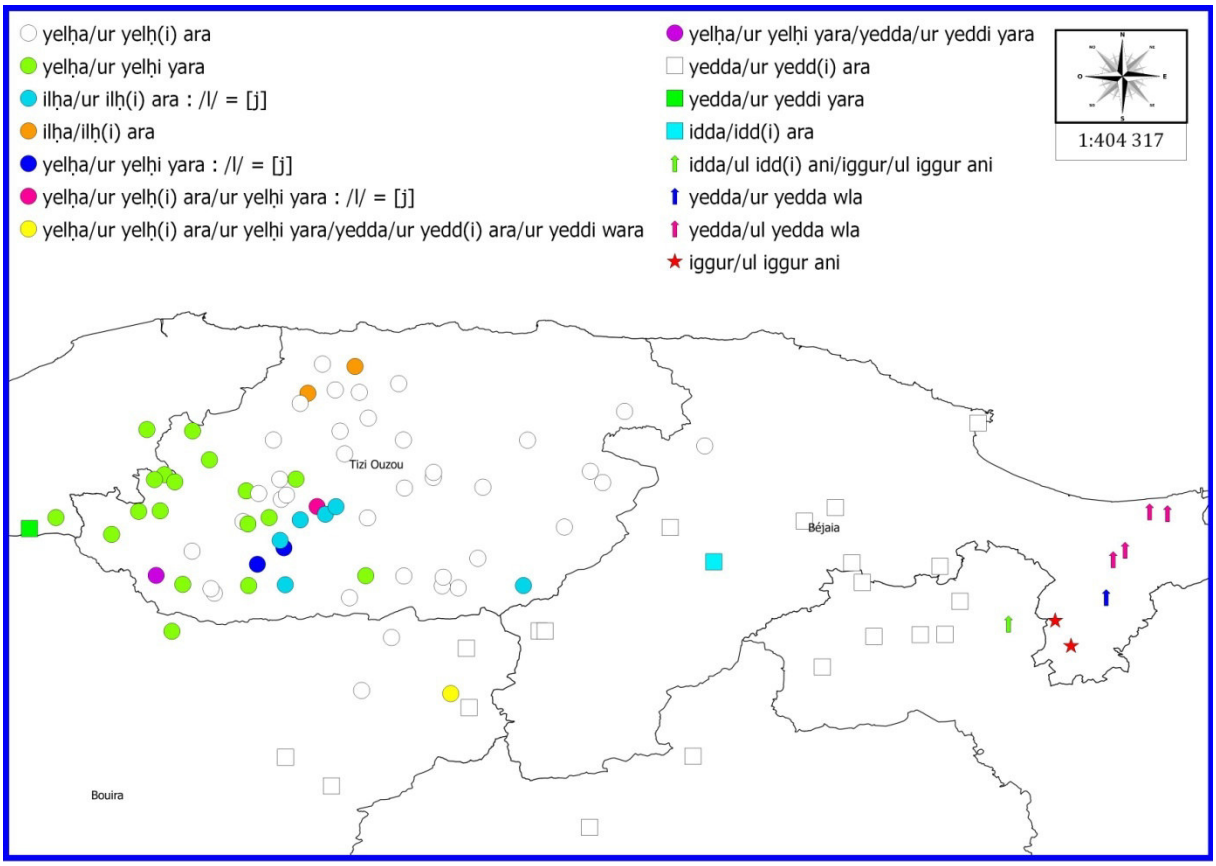

Les catégories d'opposition thématique prétérit/prétérit négatif verbale qui peuvent être dégagées à travers les parlers enquêtés sont :

La première catégorie, renferme l'opposition thématique **yelḥa/ur yelḥ(i) ara** variantes **yelḥa** /ur **yelḥi yara**, **[ijḥa]/[urijḥara]**, **[ijḥa]/[urijḥijara]**, **[ijḥa]/[ijḥara]**. Elles sont surtout centrées dans la zone occidentale de la Kabylie ;

La deuxième catégorie, renferme les oppositions thématiques **yedda /ur yedd(i) ara** (avec 20 occurrences), **yedda**/ur **yeddi** yara (point n°98), **idda**/**idd(i)** ara (point n° 81). Elles sont surtout employées dans les parlers de la zone orientale de la Kabylie. Les variantes **idda**/ul **idd(i)** ani, **yedda**/ur **yedd(i)** wla, **yedda**/ul **yedda** wla, sont observes dans les localités de la zone de l'extrême orientale de la Kabylie.

Plusieurs variantes sont employées concurremment **yedda**/**ur yedd(i) ara** et **yedda**/ ur **yeddi** yara, **yedda**/ ur **yeddi** wara dans la localité de Raffour (point n° 75). Les variantes : **yedda**/ ur **yeddi** yara, **yelḥa**/ ur **yelḥi yara** observées dans la localité de Kerouan (point n° 03). Les variantes : **idda**/ul **idd(i)** ani, **iggur**/ ul **iggur** ani sont employées dans la localité de la zone orientale de la Kabylie (à Oued-Ouirane, points n°108) ; et l'opposition thématique **iggur/ul iggur ani** est rencontrée à Berzakh (points n° 88) et à Adjioune (point n° 90).

Carte géolinguistique n° 189 : le verbe « marcher » à l'aoriste et à l'aoriste intensif

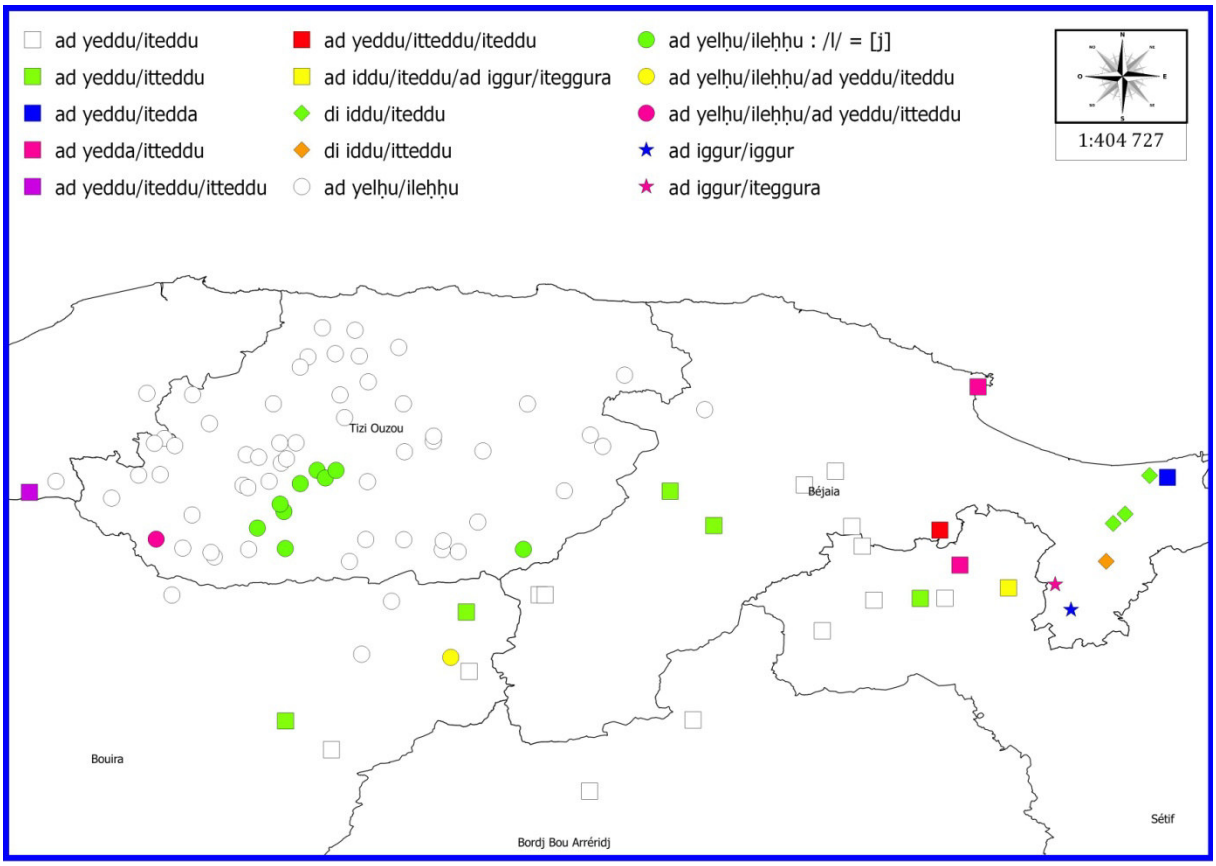

En kabyle, l'opposition thématique verbale aoriste/aoriste intensif du verbe signifiant « marcher » connait diverses variantes. Si le thème de l'aoriste est identique selon la forme de base **lḥu**, **ddu** et **ggur** à travers les parlers kabyles, l'aoriste intensif, connait cependant trois grandes catégories de variantes :

1°- L'aoriste intensif **iteddu** est marqué par l'ajout du morphème ''**t**' (qui se réalise comme une interdentale spirante [**ϴ**]). L'opposition ad **yeddu**/**iteddu** est rencontrée dans 13 localités.

Dans l'opposition : ad **yeddu/itteddu**, l'intensif est marqué par l'ajout du morphème ''**tt**'' (qui se réalise comme une affriquée [**t͡s**]). Elle est employée dans cinq localités de la Kabylie (points n° 70, 72, 80, 81, et 103). L'opposition ad **yedda**/**itteddu** [itsə͡ddu] (à interdentale spirante [**ϴ**]) est rencontrée dans deux localités (points n° 87 et 105).

Dans l'opposition : ad **yeddu**/**itedda**, observée dans la localité de Boulzazen (points n° 94), l'intensif est marqué par l'ajout du morphème ''**t**'' (qui se réalise comme une dentale occlusive [**t**]). À Azrou (point n° 109) et à El Main (point n°110), également, l'intensif **iteddu** est marqué par la dentale occlusive [**t**].

L'opposition thématique : di **iddu** / **iteddu** [**iϴəd͡du**] (l'intensif à interdentale spirante [**ϴ**], est employée dans les localités suivantes (points n° 91, 92 et 93). L'opposition thématique : di

iddu / **itteddu** [**itsəddu**] (l'intensif à affriquée [**ts**], est employée dans la localité d'Ath-Laziz (point n° 89). Deux formes de l'intensif **iteddu** et **itteddu** sont employées concurremment à El-Merdj (point n° 95) et Oulad Bou Doukhane (point n° 98).

2°- L'aoriste intensif **ileḥḥu** est marqué par la tension consonantique de la deuxième consonne radicale. L'opposition thématique ad **yelḥu**/**ileḥḥu** (la latérale [**l**] connait une mutation phonétique vers la palatale [**j**] dans certaines localités [**aðijhu**] / [**ijəhhu**]) est très répandue sur l'aire kabyle, elle est rencontrée dans 66 localités de la zone occidentale et extrême occidentale de la Kabylie.

3°- L'opposition thématique verbale : ad **iggur**/**iggur** est employée dans la localité de Berzakh (point n° 88) ; ad **iggur**/**iteggura** (à dentale occlusive [**t**]) est observée à Adjioune (point n° 90). Deux variantes de l'aoriste intensif **iteddu** et **iteggura** (à dentale occlusive [**t**]) sont également utilisées à Oued-Ouirane (point n° 108) ; **ileḥḥu** et **iteddu** (à spirante [**ϴ**]) sont rencontrées à Raffour (point n° 75) ; **ileḥḥu** et **iteddu** (à dentale occlusive [**t**]) sont rencontrées à Kerouan (point n° 03).

Carte géolinguistique n° 190 : le verbe « aller, partir » au prétérit et au prétérit négatif

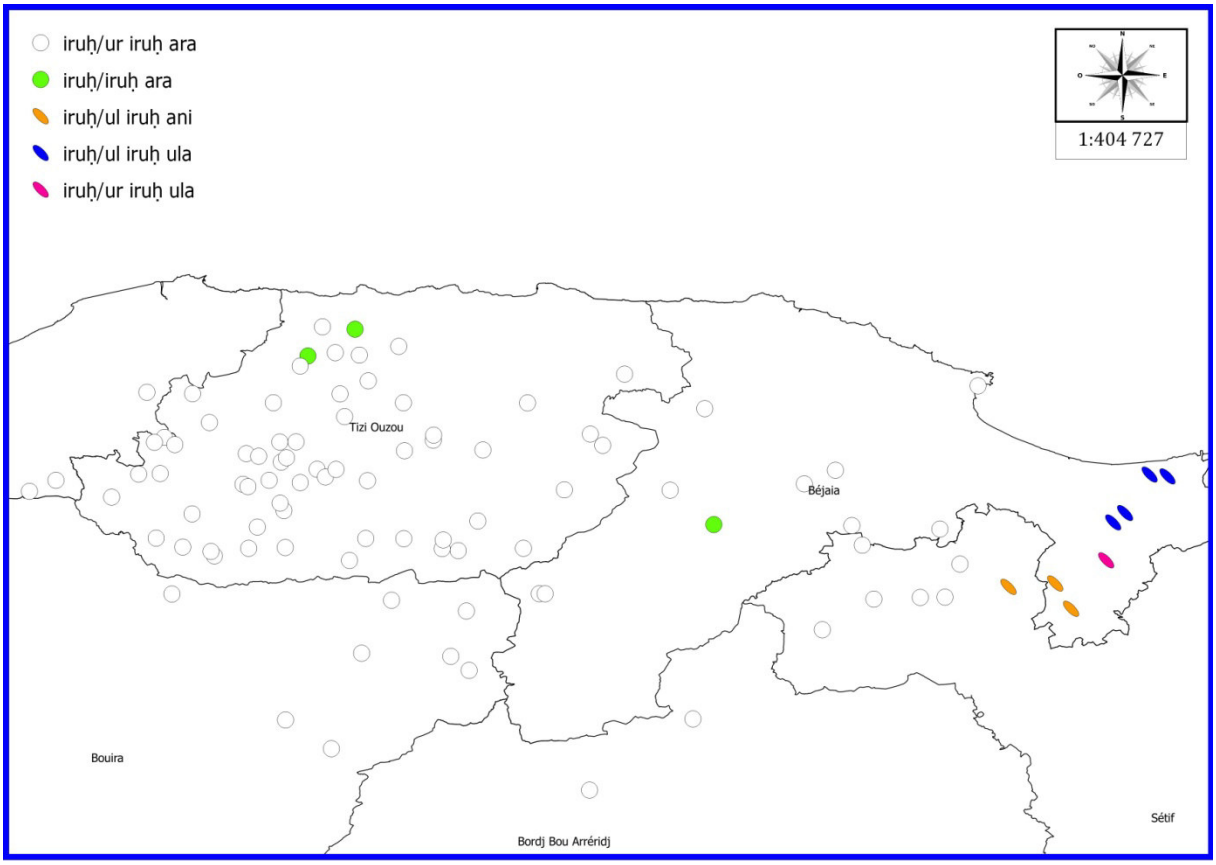

Hormis la négation qui est marquée par divers éléments à travers les parlers kabyles (voir carte n° 172), partout, en kabyle, les thèmes du prétérit et du prétérit négatif du verbe « aller, partir » sont communs et ne présentent aucune variation à travers les localités enquêtées.

Carte géolinguistique n° 191 : le verbe « aller, partir » à l'aoriste et à l'aoriste intensif

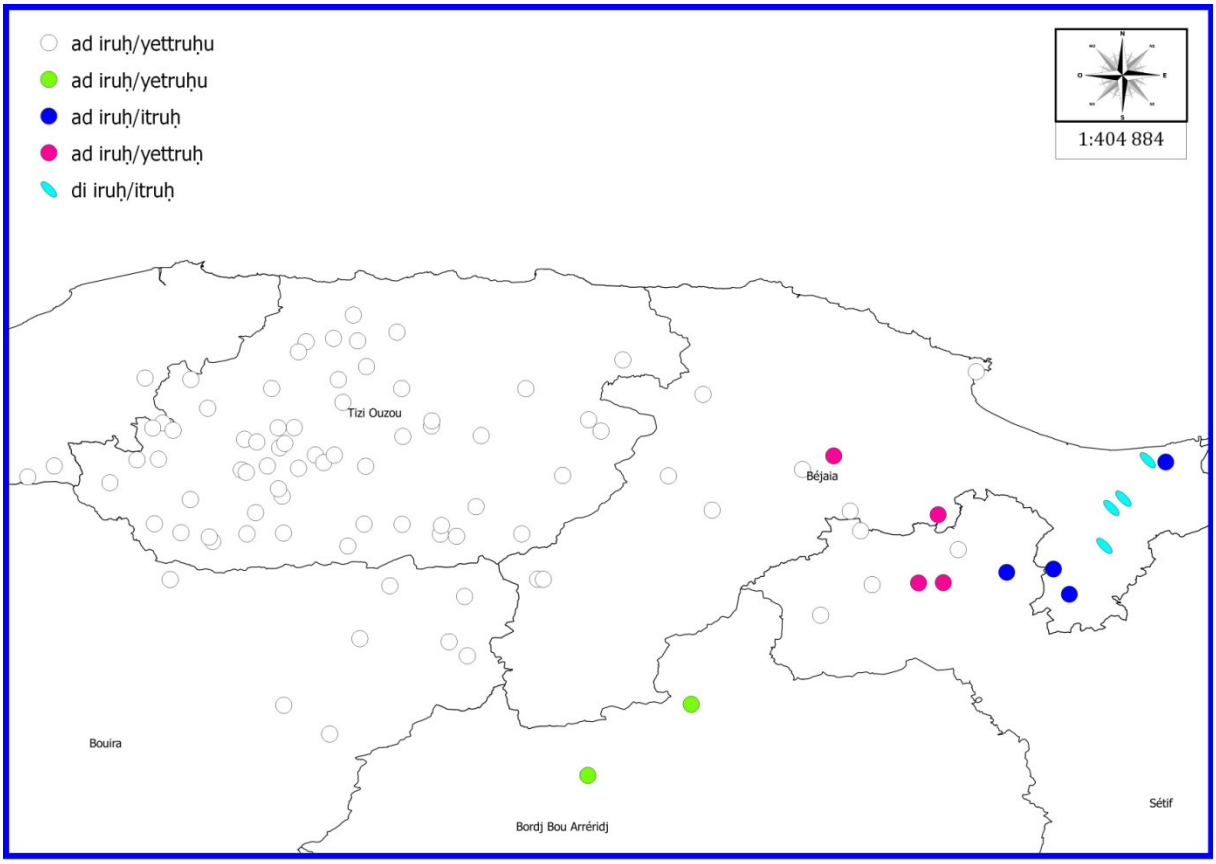

Partout, en kabyle, le thème de l'aoriste du verbe « aller, marcher » est commun et ne présente aucune variation à travers les localités enquêtées. La diversité de forme est rencontrée cependant à l'aoriste intensif. Deux catégories de variantes de l'aoriste intensif sont rencontrées :

La première catégorie, renferme deux variantes : **yettruḥu** et **yetruḥu**. La variante **yettruḥu**, obtenue par l'affixation de ''**tt**'' (qui se réalise comme une affriquée [**t͡s**]) et l'ajout de la voyelle ''**a**'' à la finale du thème, est très répandue sur l'aire kabyle avec 80 occurrences, elle couvre cependant un grand espace kabyle allant de la zone de l'extrême occidentale jusqu'aux localités de la zone orientale. La variante **yetruḥu** obtenue par l'affixation de ''**t**'' (qui se réalise comme une dentale [**t**]) et l'ajout de la voyelle ''**a**'' à la finale du thème est employée dans les localités d'Oulad Atmane (point n°109) et Azrou (point n°110).

La deuxième catégorie, renferme également deux variantes : **yettruḥ** et **yetruḥ**. La variante **yettruḥ,** obtenue par l'affixation de ''**tt**'' (qui se réalise comme une affriquée [**t͡s**]), est rencontrée dans quatre localités de la zone orientale (points n° 86, 95, 103, 104). La variante **yetruḥ** obtenue par l'affixation de ''**t**'' (qui se réalise comme une dentale [**t**]) est employée dans les localités de la zone d'extrême orientale de la Kabylie (points n°88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, et 108). L'opposition thématique verbale di **iruḥ/itruḥ** est observée dans les localités suivantes : (points n° 89, 91, 92 et 93).

Carte géolinguistique n° 192 : le verbe « venir » au prétérit et au prétérit négatif

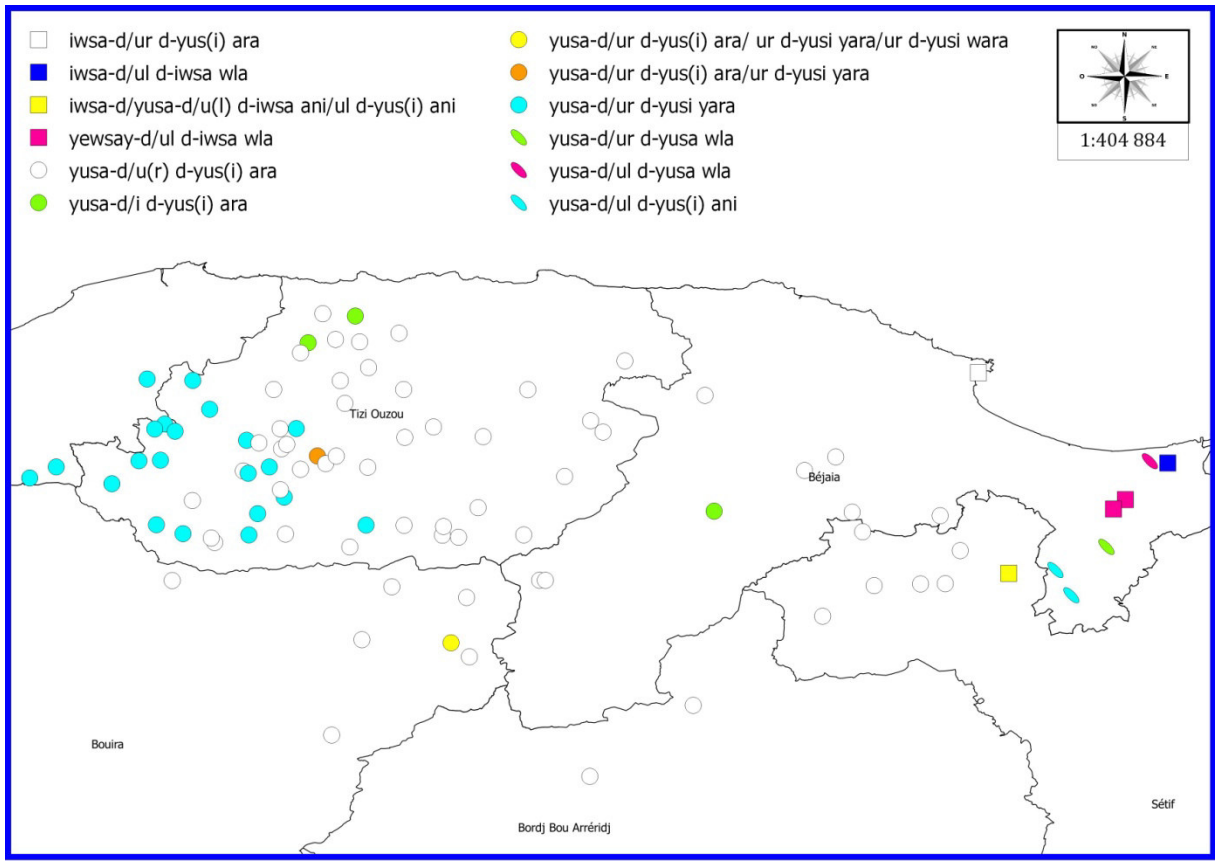

Les thèmes du prétérit et du prétérit négatif sont issus de la forme de base **as**. Hormis les variations déjà signalées dans les verbes précédents, surtout les éléments marquant la négation et le hiatus, le thème du prétérit connait deux variantes sur l'aire kabyle : **yusa-d** et **iwsa-d/yewsay-d**. La variante **yewsay-d** se ramènerait à la base **WS > WSY*** qui, dans la majorité de localité la première consonne radicale (ou semi-voyelle) ''**w**'', s'est vocalisée et se réalise ''**u**'' : **yusa-d** et la 2ème consonne radicale a subi probablement une chute. La semi-voyelle ''**y**'' s'est vocalisée en ''**i**'' et apparait donc dans le nom d'action **tisin** « le fait de venir ».

Carte géolinguistique n° 193 : le verbe « venir » à l'aoriste et à l'aoriste intensif

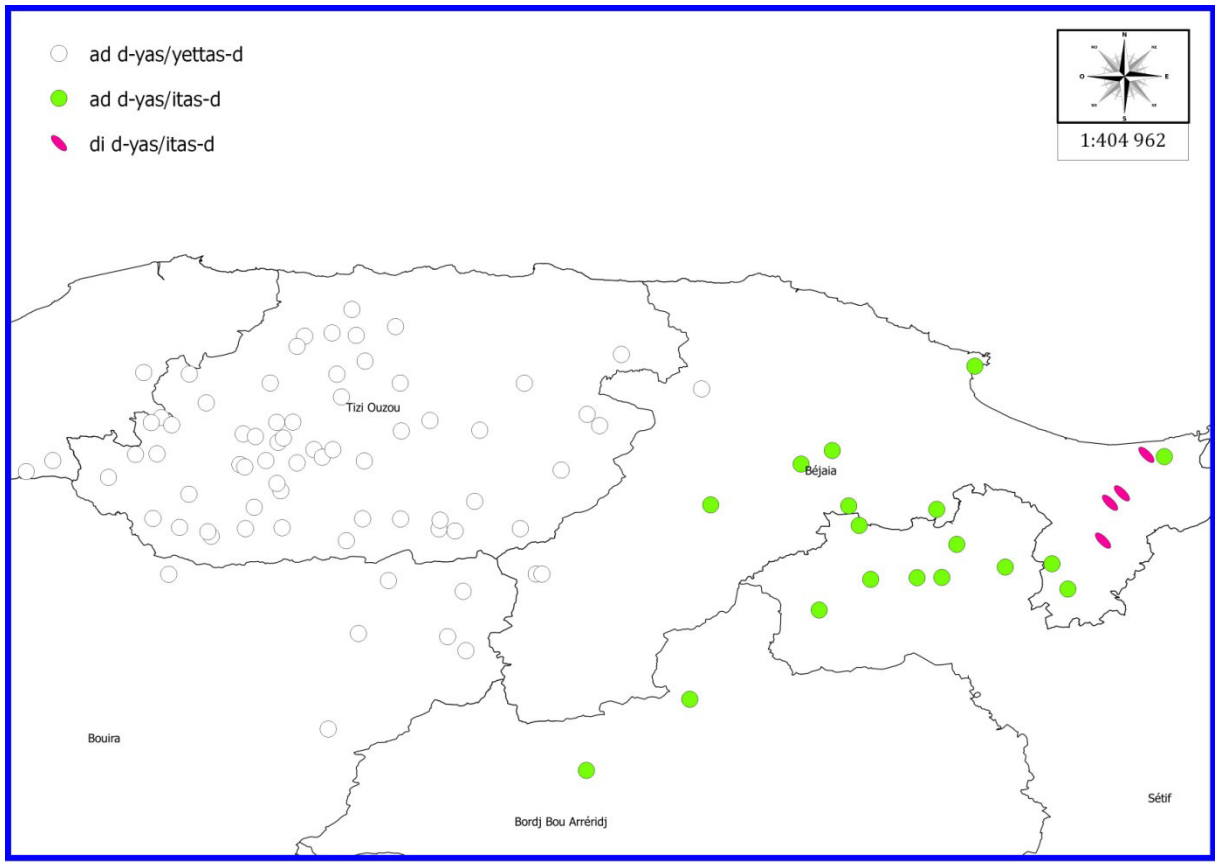

Partout, en kabyle, les thèmes de l'aoriste et de l'aoriste intensif du verbe « venir» sont communs et ne présentent aucune variation à travers les localités enquêtées. La diversité de réalisation est rencontrée cependant à l'aoriste intensif. Deux variantes phonétiques du morphème de l'aoriste intensif sont rencontrées :

La première variante : **yettas-d**, obtenue par l'affixation de ''**tt**'' (qui se réalise comme une affriquée [**t͡s**]), est très répandue sur l'aire kabyle avec 74 occurrences, elle couvre cependant un grand espace kabyle (les deux zones : l'extrême occidentale et la zone occidentale de la Kabylie). La variante **yetas-d** obtenue par l'affixation de ''**t**'' (qui se réalise comme une dentale [**t**]), est employée dans les localités de la zone d'extrême orientale et orientale de la Kabylie avec 22 occurrences. L'opposition thématique verbale di **d-yas/itas-d** est employée dans quatre localités de le zone de l'extrême orientale (points n° 89, 91, 92 et 93).

Le verbe « s'asseoir, être assis » au prétérit et au prétérit négatif

Si le verbe signifiant « s'asseoir, être assis » est exprimée, partout, en kabyle, par une même forme verbale à base bilitère **qqim**, les thèmes de prétérit et de prétérit négatif présentent quelquefois des différences très remarquables.

Pour le thème du prétérit, hormis la variation induite/conditionnée par l'indice de personne (3ème personne du masculin singulier **y-/i-**) dans **yeqqim/iqqim** qui n'est pas toujours stable, et la majorité des parlers les réalisent indifféremment, les divergences sont cependant rencontrées au niveau des marqueurs de la négation. (Les remarques que nous avons avancées précédemment pour l'opposition thématique prétérit/prétérit négatif sont valables pour cet exemple et dans tous les exemples qui viennent ; *cf*. le verbe « mouillé, être mouillé »).

Carte n° 194 : Le verbe « s'asseoir, être assis » à l'aoriste et à l'aoriste intensif

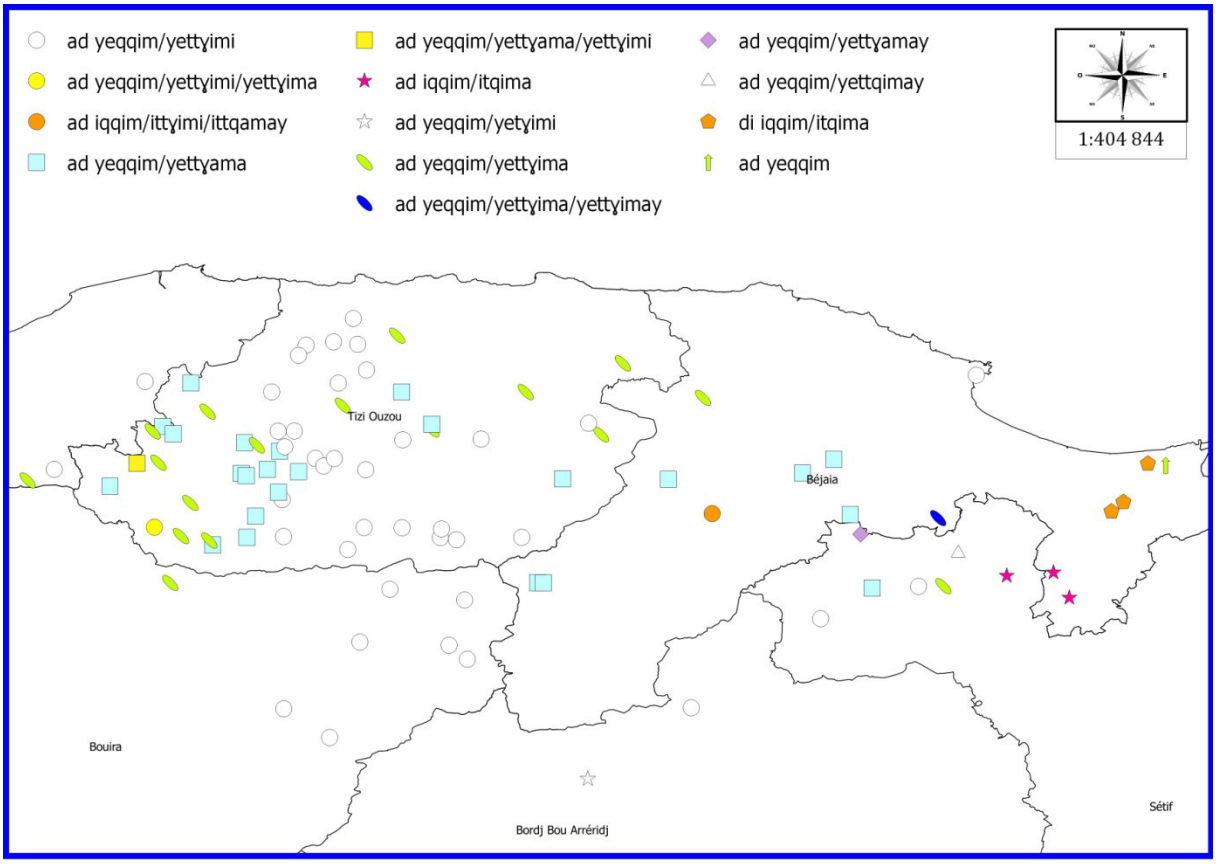

Si le thème de l'aoriste est commun et ne présente aucune variation, la formation de l'aoriste intensif est très diversifiée en kabyle. Trois grandes catégories de variantes thématiques de l'aoriste intensif peuvent être donc dégagées :

La première catégorie, renferme les variantes : **yettɣimi**, obtenu par l'ajout du morphème ''**tt**'' [t͡s] (qui se réalise comme une affriquée [t͡s]) et l'insertion de la voyelle ''**i**'' à la finale du thème, attestées dans les localités de la zone occidentale (avec 39 occurrences) ; **yetɣimi** (point n°1 09).

La deuxième catégorie, renferme la variante **yettɣama**, obtenu par l'ajout du morphème ''**tt**'' [t͡s] (qui se réalise comme une affriquée [t͡s]) et l'alternance vocalique ''**i**''/''**a**'' et l'insertion

de la voyelle ‘’**a**’’ à la finale du thème, dispersée sur l’aire kabyle et couvre cependant un territoire discontinu, allant des localités de la zone de l’extrême occidentale jusqu’aux localités de la zone orientale (avec 24 occurrences).

La troisième catégorie, renferme la variante **yettɣima**, obtenu par l’ajout du morphème ‘**’tt’’** [**t͡s**] (qui se réalise comme une affriquée [**t͡s**]) et l’insertion de la voyelle ‘’**a**’’ à la finale du thème, attestées dans les localités de la zone occidentale ; moins répandue et dispersée sur l’aire kabyle (avec 16 occurrences).

D’autres variantes secondaires connaissent moins d’extension en kabyle sont également observées ; il s’agit de : **itqima**, obtenu par l’ajout du morphème ‘’**t**’’ (qui se réalise comme une dentale [**t**]) et l’insertion de la voyelle ‘’**a**’’ à la finale du thème, rencontrée dans les localités de la zone de l’extrême orientale et orientale (points n° 88, 90, 91, 92, 93, et 108) ; **yettɣamay** (point n° 102) ; **yettqimay** (point n° 105).

Deux formes de l’aoriste intensif sont également employées concurremment dans certains points d’enquête : **yettɣimi/yettɣama** (point n° 03) ; **ittɣimi**/ **ittqamay** (point n° 81) ; **yettɣima**/**yettɣimay** (point n° 95) ; **yettɣimi**/**yettɣima** (point n° 02).

Le verbe « se lever, être debout » au prétérit et au prétérit négatif

Nous avons mentionné précédemment que le verbe désignant « se lever, être debout » est exprimé, à travers les parlers kabyles parcourus, par **kker**. Si les thèmes du prétérit et du prétérit négatif sont communs et ne présentent aucune variation, les divergences sont cependant attestées dans les marqueurs de la négation.

Carte n° 195 : Le verbe « se lever, être debout » à l'aoriste et à l'aoriste intensif

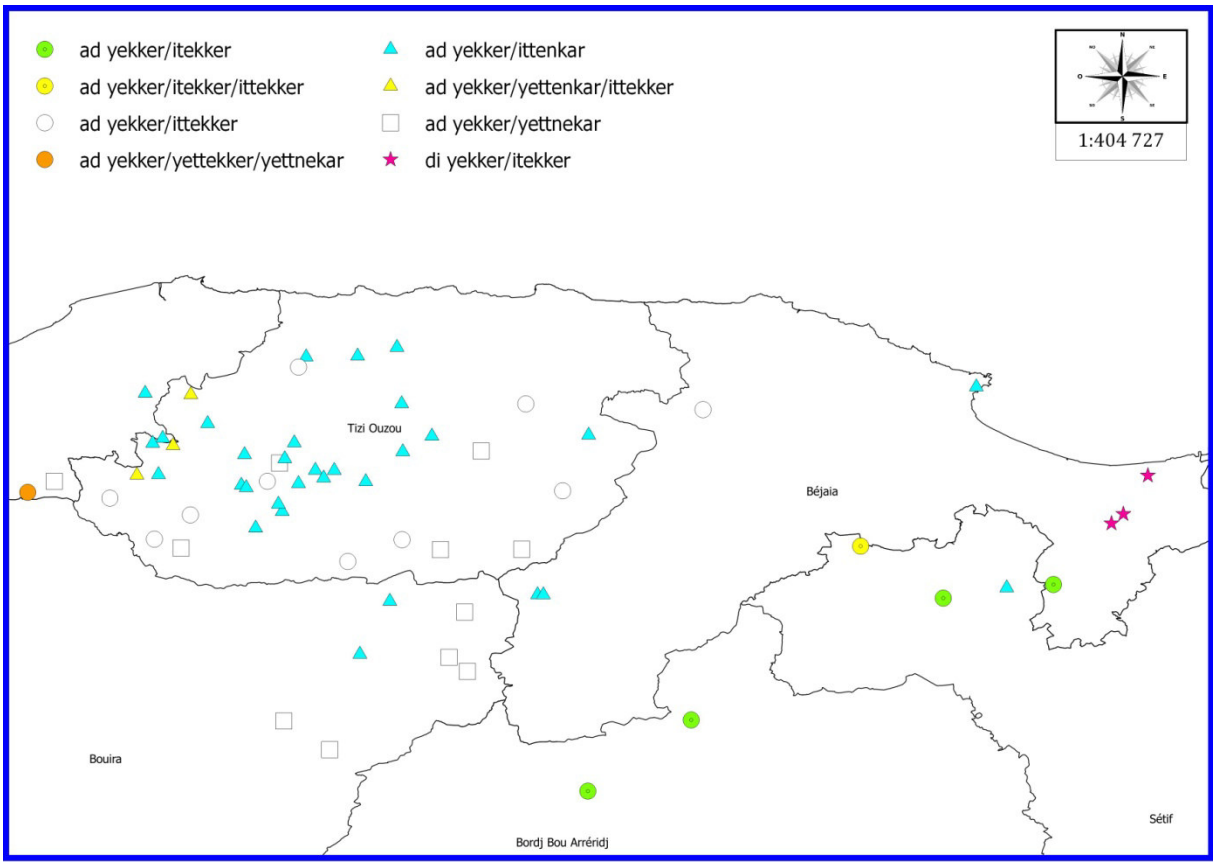

Nous avons mentionné précédemment que le verbe désignant « se lever, être debout » est exprimé, à travers les parlers kabyles parcourus, par **kker**. Hormis la particule préverbale ‘’**ad’’** et ‘’**di’’** qui constitue un cas de variation très remarquable en kabyle, le thème de l'aoriste est commun, et ne présente aucune variation, les divergences sont cependant attestées dans la formation de l'aoriste intensif. Le morphème de l'intensif est marqué soit par l'affriquée [**t͡s**] soit par la dentale spirante [**ϴ**]. Nous pouvons dégager trois (03) catégories de variantes de l'aoriste intensif :

1°- yettenkar : est formé par l'ajout du morphème ‘’**tt**’ (qui se réalise comme une affriquée [**t͡s**]) et l'alternance vocalique ‘’**e**/**a**’’. Ce thème est également marqué par l'apparition d'une consonne radicale ‘’**n**’’ disparue dans la forme simple **kker** et dans les thèmes de prétérit, de prétérit négatif et de l'aoriste. Il est rencontré surtout dans les localités de la zone occidentale et de l'extrême occidental de la Kabylie (dans 31 localités).

2°- ittekker : l'aoriste intensif est marqué par l'ajout du morphème ‘’**tt**’ (qui se réalise comme une affriquée [**t͡s**]) ; dispersé sur l'aire kabyle (il est rencontré dans 11 points d'enquête).

3°- itekker : l'aoriste intensif est marqué par le morphème ''**t**'' (qui se réalise comme une dentale spirante [**ϴ**]). Il est employé dans quelques localités du Sud et Sud-Est de la zone de l'extrême oriental de la Kabylie (points n° 90, 91, 92, 93, 104, 109 et 110).

Quelques parlers emploient concurremment deux variantes de l'aoriste intensif : **itekker/ittekker** (point n° 102) ; **ittekker/yettnekar** (point n° 98) ; **yettenkar/ittekker** (points n° 02, 05 et 13).

Le verbe « tomber » au prétérit et au prétérit négatif

Nous avons mentionné précédemment que le verbe désignant l'action de « tomber» est exprimé, à travers les parlers kabyles parcourus, par **ɣli** [**ɣli**] variantes : [**ʁji**], [**ʁl͡ʒi**], …. La latérale [**l**][1] connait diverses réalisations phonétiques sur l'aire kabyle. Si le thème du prétérit ne présente aucune variation, à l'exception des nuances phonétiques déjà signalées, les divergences sont cependant observées dans les marqueurs de la négation, les thèmes de prétérit et de prétérit négatif sont communs. Mise à part les variations phonétiques observées, l'opposition thématique verbale est, donc, rendue par des thèmes communs.

[1] Les commentaires sur les variantes phonétiques du son [**l**] et leur distribution géographique sont déjà évoquées précédemment dans de nombreux lexèmes qui contiennent la latérale /**l**/ comme : **ul** « cœur », ils sont donc valables, ici, pour le cas de **ɣli** « tomber ».

Carte géolinguistique n° 196 : Le verbe « tomber » à l'aoriste et à l'aoriste intensif

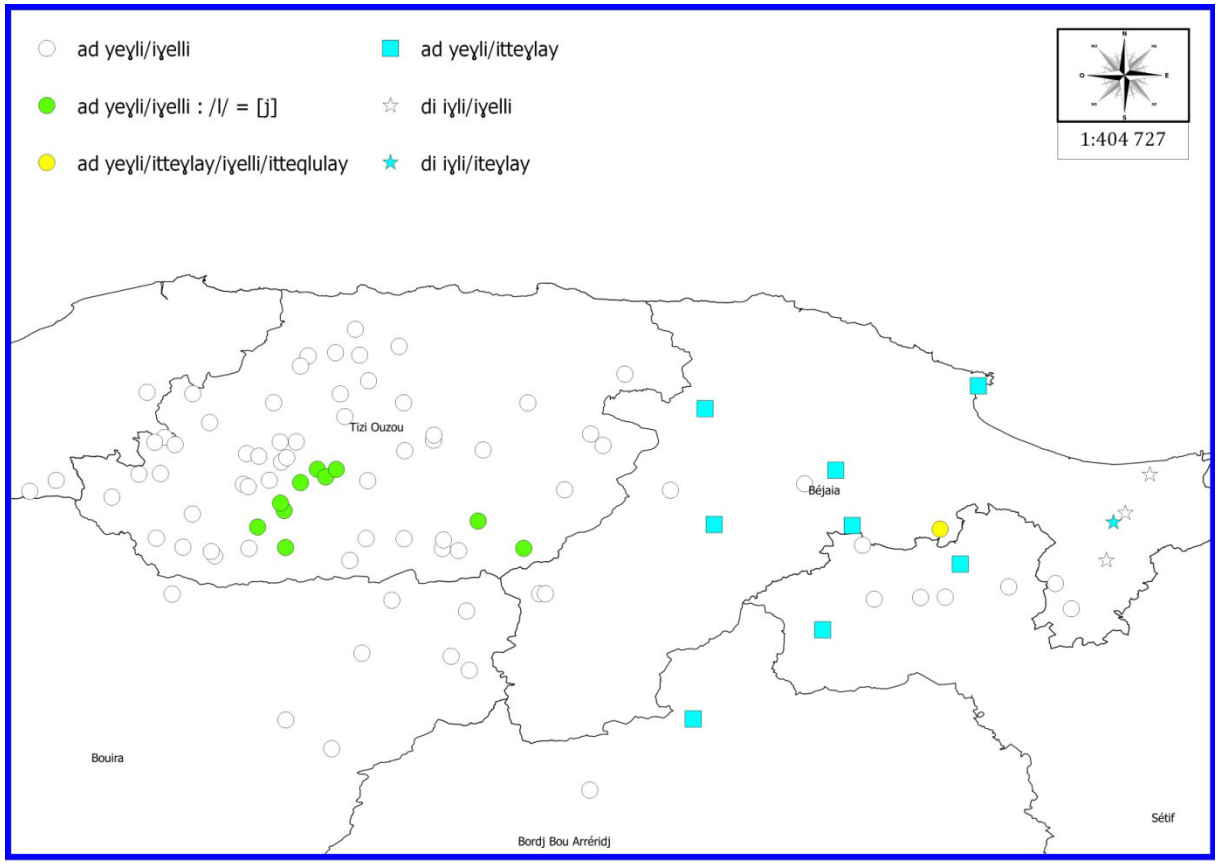

Si le thème de l'aoriste ne présente aucune variation, à l'exception des nuances phonétiques déjà signalées avec les variantes de la latérale [**l**], les divergences sont cependant rencontrées dans la formation de l'aoriste intensif. Deux thèmes de l'aoriste intensif attestés :

1- **iɣelli**, marqué par la tension consonantique (2ème consonne radicale), forme très répandue et couvre la plupart des parlers ou localités de la Kabylie ;
2- **itteɣlay** [**it͡səʁlaj**], [**itəʁlaj**], marqué par l'ajout d'un morphème ‘’**tt-’’** (qui se réalise comme affriquée [**t͡s**] ou ‘’**t-’’** [**t**] et insertion de ‘’–**ay’’** dans quelques localités de la zone orientale de la Kabylie.

Carte géolinguistique n° 197 : Le verbe « donner » au prétérit et au prétérit négatif

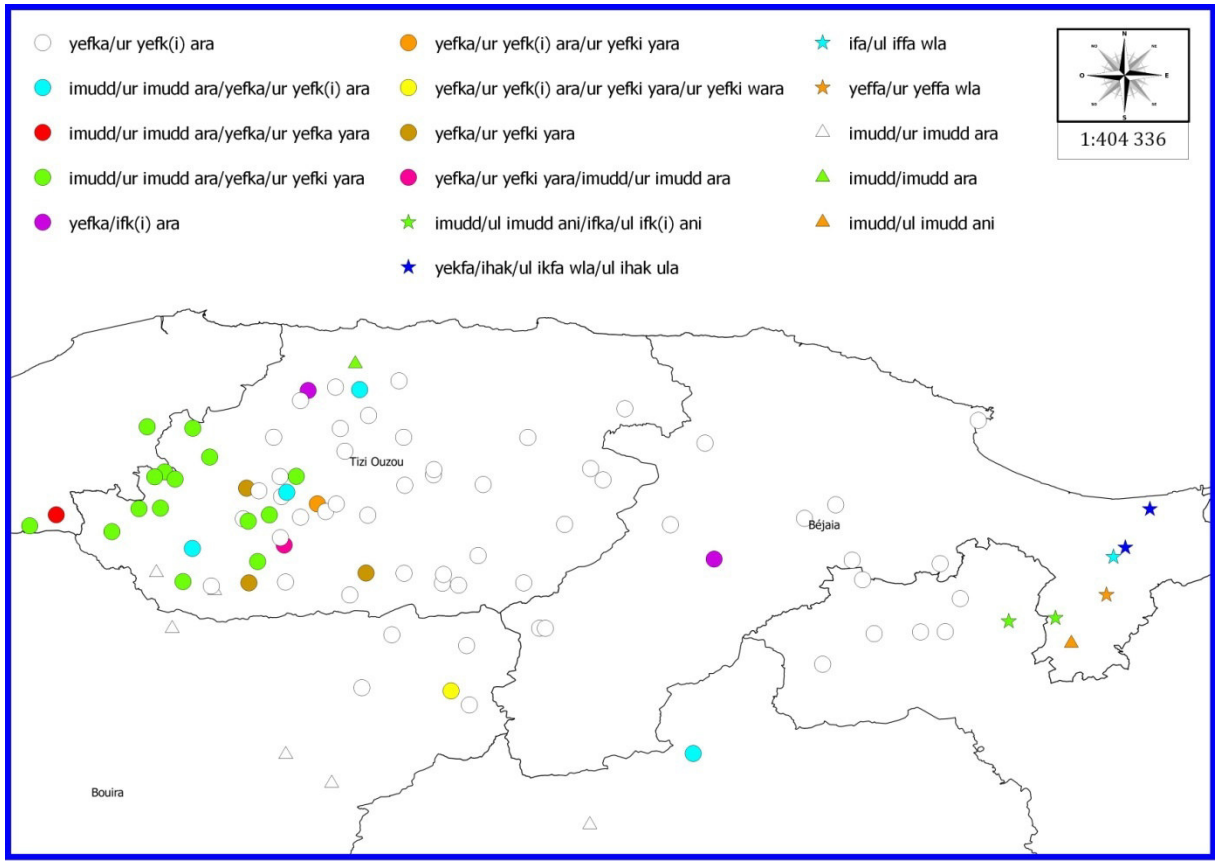

Les thèmes de prétérit et de prétérit négatif divergent sur l'aire kabyle. Concernant le thème de prétérit, outre l'emprunt **imudd** qui a, sans doute, substitué le terme de souche berbère, trois catégories de variantes peuvent être dégagées :

01°- La première catégorie : renferme la variante **yefka** [**jəfka**] qui est très répandue sur l'aire kabyle ;

02°- La deuxième catégorie : renferme les variantes **yekfa** [**jəχfa**] (avec la palato-vélaire [**χ**]) et **ihak** ; elles sont rencontrées dans deux localités de l'extrême est de la Kabylie (points n° 92 et 93).

03°- La troisième catégorie : renferme la variante très courte **iffa** [**iffa**] / **yeffa** [**jə͡ffa**] observée dans les localités de l'extrême Est de la Kabylie (points n° 89 et 91).

Pour le thème de prétérit négatif et les marqueurs de la négation, les remarques et les commentaires avancés dans les exemples précédents, sont valables pour le verbe « donner ».

Carte géolinguistique n° 198 : Le verbe « donner » à l'aoriste et à l'aoriste intensif

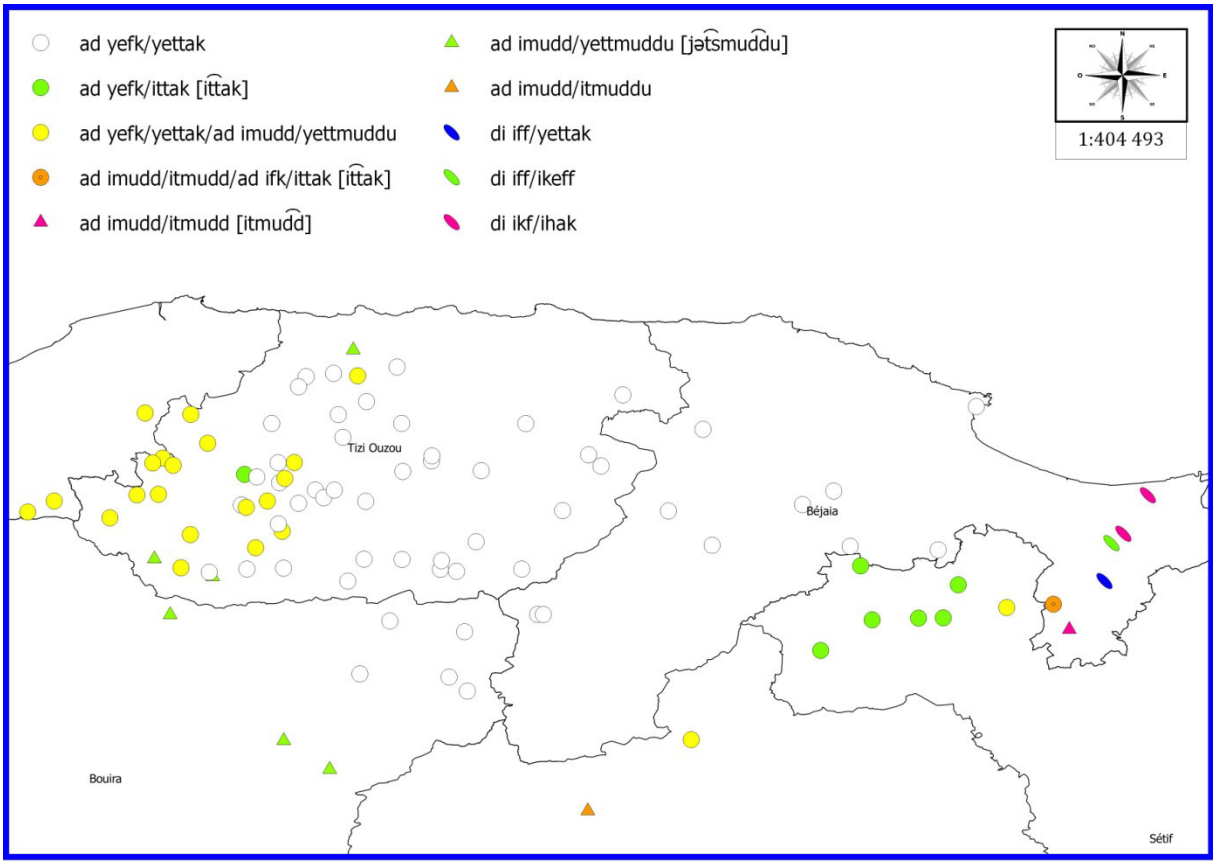

Les variantes rencontrées à travers les parlers de la Kabylie :

À l'aoriste : ad **yefk** ; ad **imudd** (d'origine arabe) ; di **iff** ; di **ikf**.

À l'aoriste intensif : **yettak** ; **[ittak]** ; **yettmuddu** [jətsmuddu] ; **itmuddu** variante **itmudd** [itmudd] ; **ikeff**, **ihakk**.

Trois grandes catégories thématiques verbales (aoriste/aoriste intensif) peuvent être dégagées :

1°- ad **yefk/yettak** : cette forme particulière de l'aoriste intensif est marquée par l'ajout du morphème ''**tt**'' (qui se réalise comme une affriquée [**ts**]), la disparition de la consonne radicale ''**f**'' de l'aoriste et l'insertion de la voyelle ''**a**''. Cette opposition est très répandue sur l'aire kabyle et couvre surtout les zones occidentale et orientale de la Kabylie (elle est employée dans 55 points d'enquête). Dans l'opposition thématique verbale ad **yefk/ittak** : l'aoriste intensif est marquée par l'ajout du morphème ''**t**'' (qui se réalise comme une dentale [**t**]), la disparition de la consonne radicale ''**f**'' de l'aoriste et l'insertion de la voyelle ''**a**'' ; elle est employée dans six (06) localités de la zone de l'extrême orientale de la Kabylie (points n° 101, 102, 103, 104, 105 et 106).

2°- ad **imudd/ittmuddu** : bien que la base verbale est d'origine arabe ; l'aoriste intensif est formé par l'ajout du morphème ''**tt**'' [**t͡s**] et l'insertion de la voyelle ''**u**'' à la finale du thème. Cette opposition est rencontrée surtout dans les localités du sud et du sud-ouest de la Kabylie (points n° 03, 10, 39, 72, 73, et 96). La variante ad **imudd/itmudd** (avec la dentale [**t**]) est employée dans la localité de Berzakh (point n° 88).

D'autres formes secondaires sont également utilisées en kabyle. di **iff/yettak** à Ath-Laziz (point n° 89) ; di **iff/ikeff** à Arechah (points n° 91) ; di **ikf/ihak** (points n° 92 et 93).

Dans quelques localités de la Kabylie, deux oppositions thématiques verbales sont employées concurremment : ad **yefk/ yettak** et ad **imudd/yettmuddu** ; elles sont surtout observées dans la zone de l'extrême occidentale de la Kabylie (dans 22 localités) ; ad **imudd/itmudd** et ad **ifk/ittak** [**it͡tak**] dans la localité d'Adjioune (point n° 90) ;

Carte géolinguistique n° 199 : le verbe « tenir » au prétérit et au prétérit négatif

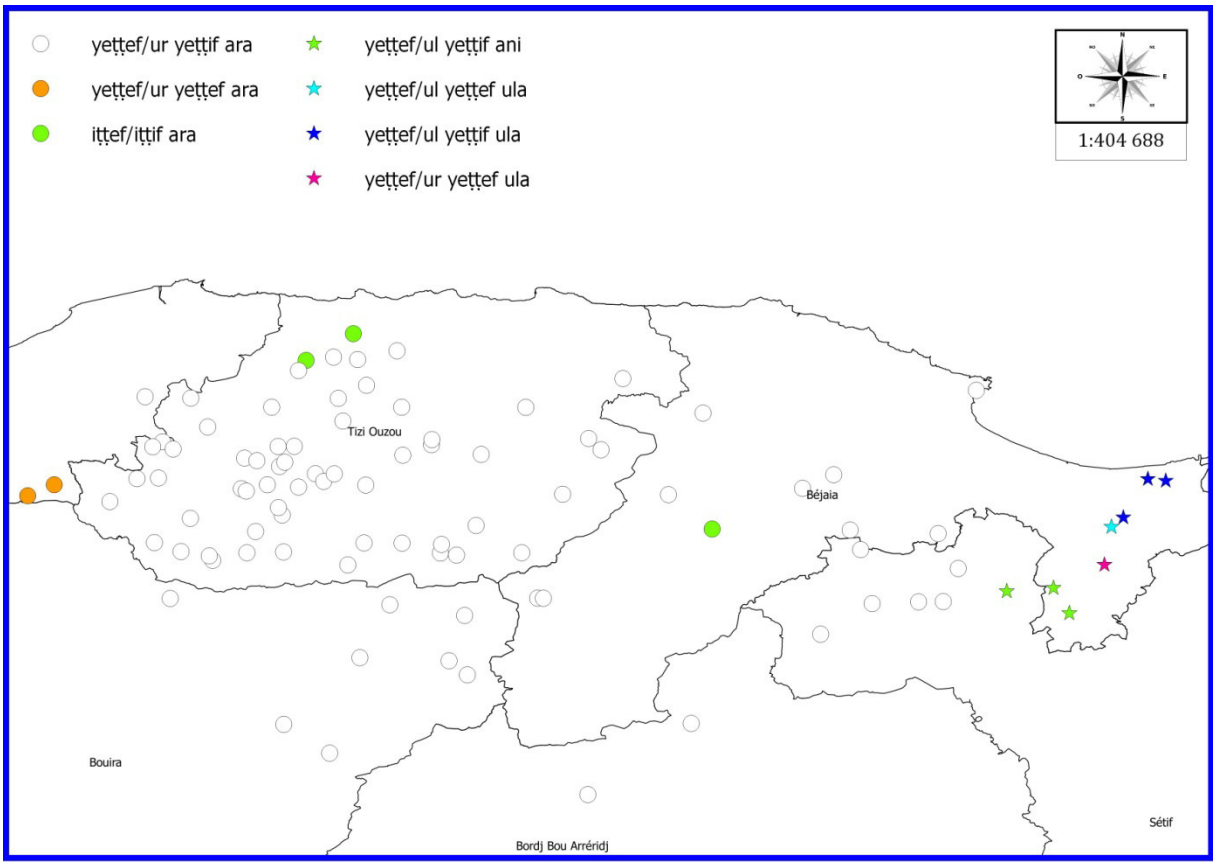

Nous avons mentionné précédemment que le verbe désignant « tenir» est exprimé, partout, en kabyle, du moins, à travers les parlers kabyles enquêtés, par un terme commun **ṭṭef**. Si le thème du prétérit est commun et ne présente aucune variation, les divergences sont cependant

observées dans les marqueurs de la négation et le thème de prétérit négatif. Le thème du prétérit négatif connait deux variantes à travers nos points d'enquête :

1°- dans l'opposition thématique : yeṭṭef/ur yeṭṭif ara variantes **yeṭṭef**/ul **yeṭṭif** ula, **yeṭṭef**/ul **yeṭṭif** ani, le prétérit négatif est marqué par l'alternance vocalique ''**e/i**''. Ce thème est très répandu et connait plus d'extension sur l'aire kabyle ; il est rencontré dans la quasi-totalité de localités de la Kabylie.

2°- dans l'opposition thématique : yeṭṭef / ur yeṭṭef ara variantes **yeṭṭef**/ur **yeṭṭef** ula, **yeṭṭef**/ul **yeṭṭef** ula, les deux thèmes : prétérit négatif et prétérit sont identiques. Ce thème est employé dans quelques localités des zones de l'extrême oriental (points n°89 et 91) et de l'extrême occidental (points n°98 et 99). A Ichikar, à Tifra et à Seddouk-Wadda (points n° 35, 39 et 81), respectivement, le premier marqueur de la négation **ur** disparait et ne se réalise pas ; la négation n'est donc marqué que par le 2ème élément **ara** « ..pas » : **iṭṭif ara** «il n'a pas tenu ».

Carte géolinguistique n° 200 : le verbe « tenir » à l'aoriste et à l'aoriste intensif

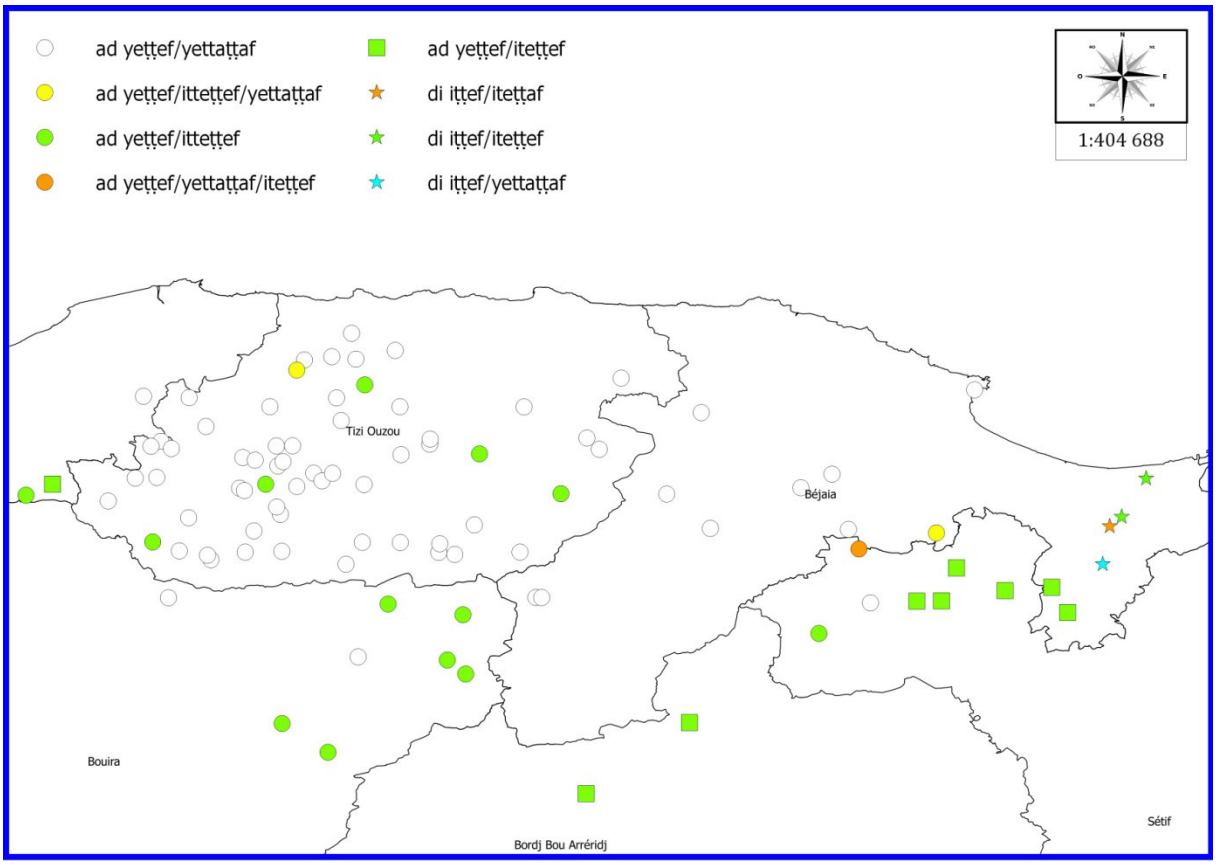

Si le thème de l'aoriste ne présente aucune variation à travers les parlers kabyles, les divergences sont cependant rencontrées dans la formation de l'aoriste intensif. Deux thèmes de l'aoriste intensif attestés :

a°- yett**a**ṭṭ**a**f : marqué par l'ajout du morphème ‘’**tt**-‘’ (réalisé comme une affriquée [**t͡s**]) ; et alternance vocalique **e**/**a**, forme très répandue sur l'aire kabyle. Cette variante occupe un espace discontinu couvrant tout le territoire de la Kabylie.

b°- yett**e**ṭṭ**e**f : marqué également par l'ajout du morphème ‘’**tt**-‘’ (réalisé comme une affriquée [**t͡s**]) ; et alternance vocalique **e**/**a**, forme moins répandue sur l'aire kabyle ; elle est rencontrée dans 13 localités.

c°- i**e**ṭṭ**e**f : marqué par l'ajout du morphème ‘’**t**’’ (réalisé comme une dentale occlusive [**t**]), il est employé dans les localités de la zone de l'extrême orientale de la Kabylie. La variante marginale **ieṭṭaf** est attestée dans la localité d'Arechah (point n° 91).

Carte géolinguistique n° 201 : Le verbe « tirer» au prétérit et au prétérit négatif

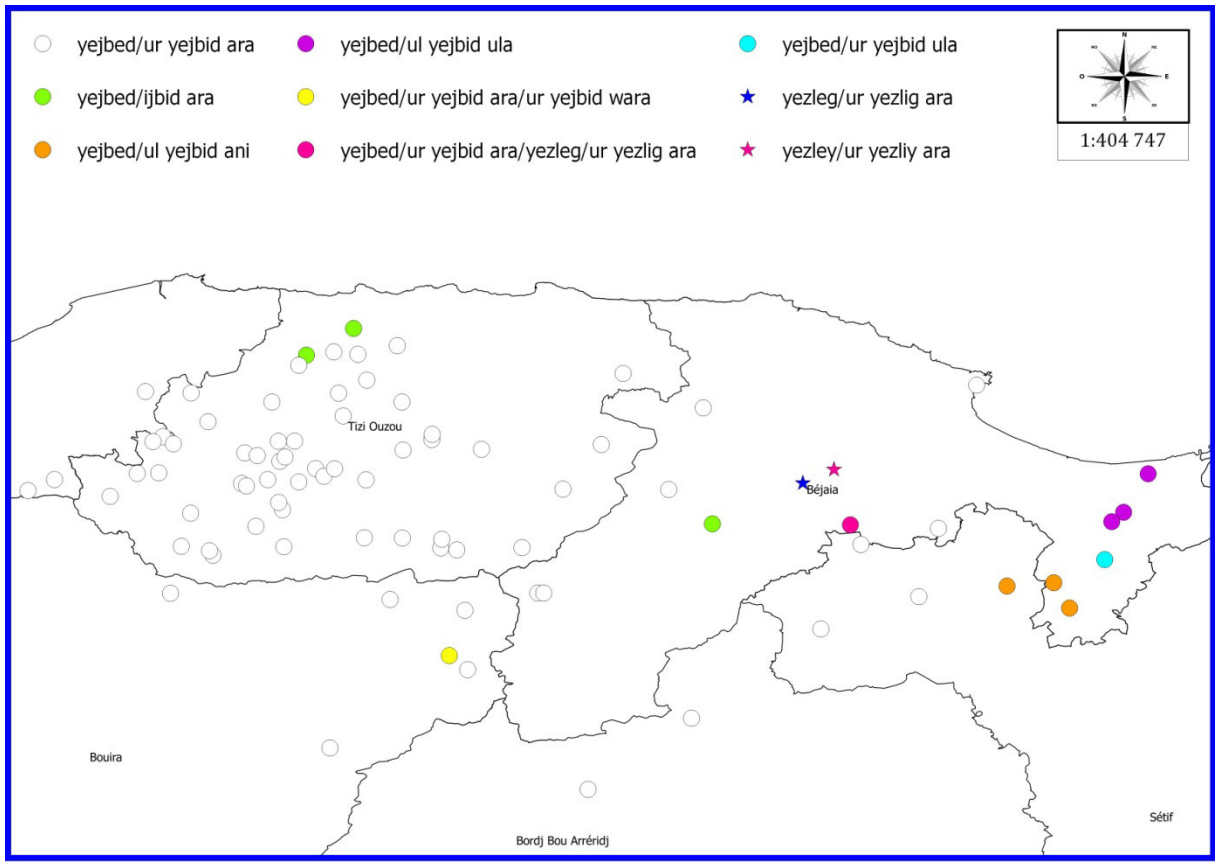

L'opposition thématique verbale prétérit/prétérit négatif du verbe signifiant « tirer » est diversifiée sur l'aire kabyle. Voici donc variantes rencontrées :

L'opposition thématique **yejbed**/ur **yejbid** ara à spirante [**ð**] (le thème de la négation est marqué par la voyelle ‘’**i**’’) ; elle est très répandue (avec 71 occurrences) ; la variante marquée par **ul** … **ani** : **yejed**/ul **yejbid** ani est employée dans les localités de la zone de orientale (points n° 88, 90 et 108) ; la variante marquée par **ul** … **ula** : **yejbed**/ul **yejbid** ula est

rencontrée dans les localités n° 91, 92 et 93. A Ichikar, à Tifra et à Seddouk-Wadda (points n° 35, 39 et 81), respectivement, le premier élément de la négation **ur** « ne… » disparait et ne se réalise pas ; la négation n'est donc marquée que par le 2ème élément …….. **ara** « …..pas » : **ijbi ara** « il n'a pas tiré ».

L'opposition thématique **yezleg**/ur **yezlig** ara ; est employée dans la localité de Tighilt (point n° 84). La variante d'opposition thématique **yezley**/ur **yezliy** ara à palatale [**j**] est employée dans la localité de Bou Ouchene (point n° 86).

Dans quelques localités de la Kabylie, deux oppositions thématiques verbales sont employées concurremment : ad **yejbed**/ **ur yejbid ara** et **yezleg**/ur **yezlig** ara ; elle est observée dans la localité de Tifritine (point n° 85) ; à Raffour, (point n° 75), le deuxième élément de la négation … **ara** connait une variante … **wara** : ur **yejbid** ara et ur **yejbid w**ara (ces deux variantes sont utilisées indifféremment).

Carte géolinguistique n° 202 : Le verbe « tirer» à l'aoriste et à l'aoriste intensif

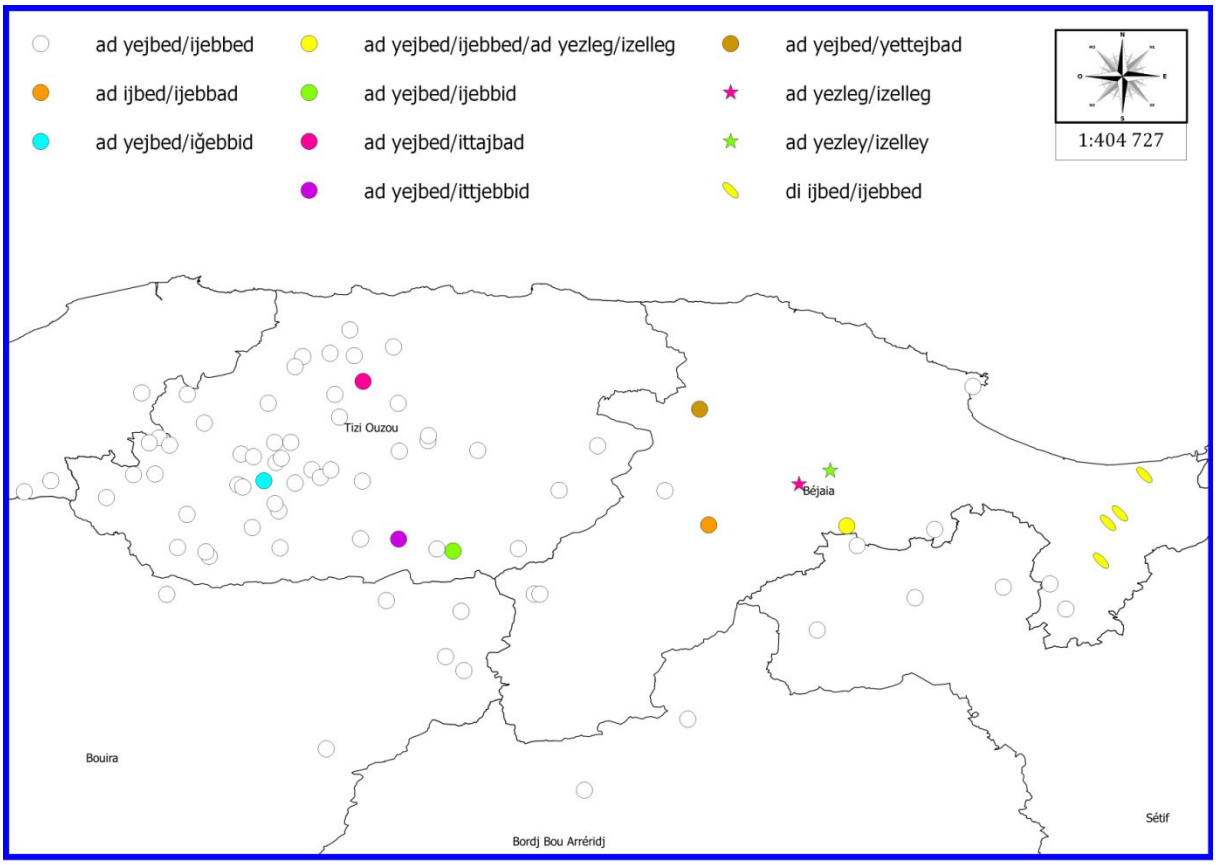

En kabyle, l'opposition thématique verbale aoriste/aoriste intensif du verbe signifiant « tirer » connait diverses variantes. Si le thème de l'aoriste est identique selon la forme de base **jbed**,

zleg (variante **zley**) à travers les parlers kabyles, l'aoriste intensif, connait cependant diverses variantes qui peuvent être regroupées dans deux catégories :

1°- L'aoriste intensif **ijebbed** est marqué par la tension consonantique médiane. Cette opposition ad **yejbed/ijebbed** est très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle, elle est rencontrée dans 89 localités.

Les variantes **iǧebbid** (avec l'affriquée [**d͡ʒ**]) formée par la tension consonantique médiane et l'alternance vocalique ''**e/i**'' est observée à Ait Anane (point n° 24) ; **ijebbad** obtenu par la tension consonantique médiane et l'alternance vocalique ''**e/a**'' est observée à Seddouk-Wadda (point n° 81) ; **ijebbid** formée par la tension consonantique médiane et l'alternance vocalique ''**e/i**'' est observée à Ait Mislaine (point n° 54).

Les variantes **ittajbad** marquée par l'ajout du morphème ''**tt**' (qui se réalise comme une affriquée [**t͡s**]) et l'alternance vocalique ''**e/a**'' est observée à Tikobaine (point n° 42) ; **ittjebbid** marquée par la tension consonantique médiane et l'ajout du morphème ''**tt**' (qui se réalise comme une affriquée [**t͡s**]) et l'alternance vocalique ''**e/i**'' est observée à Tikichourt (point n° 49) ; **yettejbad** marquée par l'ajout du morphème ''**tt**' (qui se réalise comme une affriquée [**t͡s**]) et l'alternance vocalique ''**e/a**'' est observée à Hallafa (point n° 96).

2°- L'aoriste intensif **izelleg** est marqué par la tension consonantique médiane, il est rencontré à Tighilt (point n° 84). L'intensif **izelley** obtenu également par la tension consonantique médiane et la palato-vélaire spirante [**ɣ**] a connu une mutation phonétique vers la palatale [**j**] est employé à Bou Ouchene (point n° 86). Deux formes de l'aoriste intensif : **ijebbed** et **izelleg** sont employées concurremment à Tifritine (point n° 85).

Carte géolinguistique n° 203 : Le verbe « pousser» au prétérit et au prétérit négatif

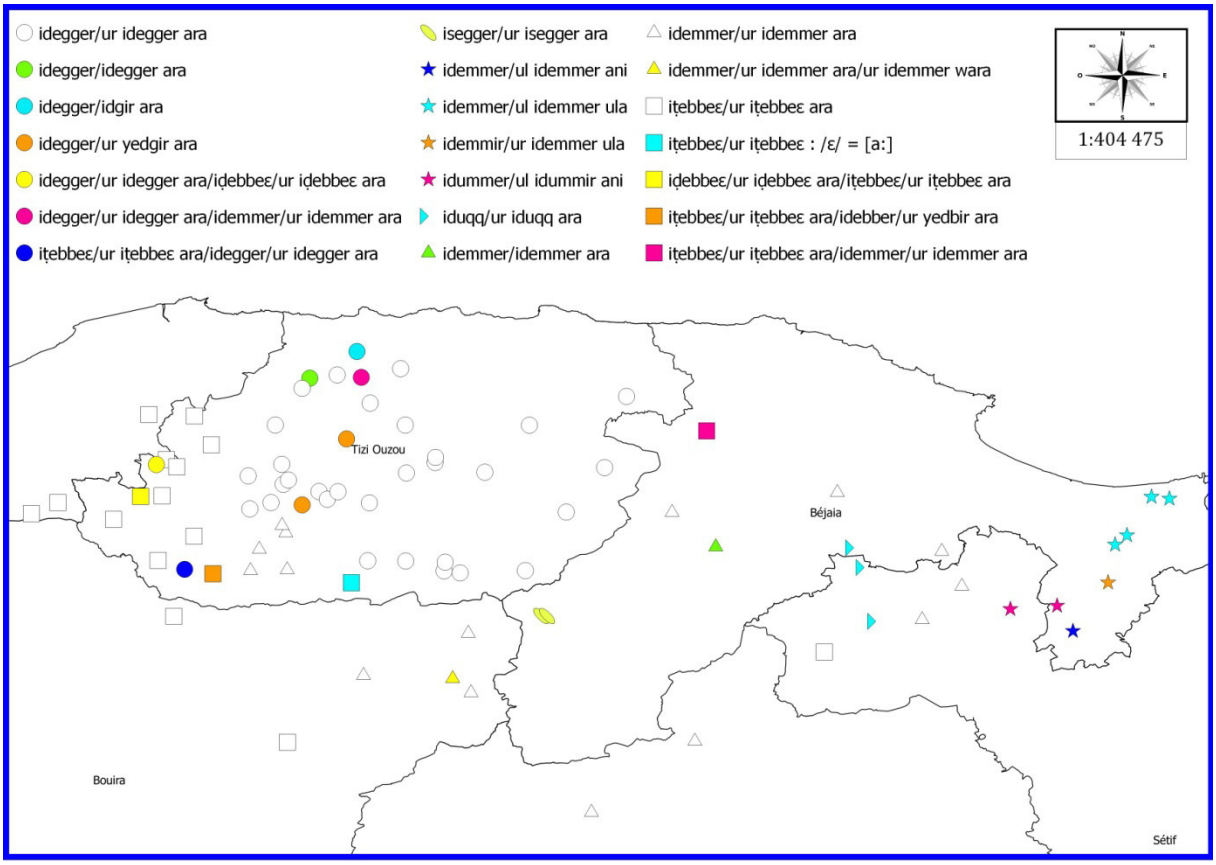

Trois grandes catégories d'oppositions thématiques verbales (du prétérit/prétérit négatif) attestées en kabyle.

La première catégorie, renferme les oppositions : **idegger** / ur **idegger** ara (avec 30 occurrences) variantes **idegger** / **idegger** ara (employée dans la localité d'Ichikar (point n° 35) ; **idegger** / ur **yedgir** ara (rencontrée dans deux localités (points n° 21 et 26) ; **idegger** / **idgir** ara, employées à Tifra (point n° 39) ; elles sont très répandues et employées dans la zone occidentale de la Kabylie. Par assibilation, la dentale spirante [**Ɵ**] a connu une mutation phonétique vers la sifflante [**s**] dans les localités (n° 78 et 79) : **isegger** « il a poussé » / ur **isegger** ara « il n'a pas poussé ».

La deuxième catégorie, renferme les oppositions : **idemmer** / ur **idemmer** ara (avec 11 occurrences) ; **idemmer** / ul **idemmer** ani (utilisée dans le point n° 88) ; ul **idemmer** ula (employée dans 04 localités de la zone de l'extrême oriental de la Kabylie (points n° 91, 92, 93 et 94) ; **idemmer** / ur **idemmer** ula (point n° 89) ; **idummer**/ul **idummir** ani (point n° 90 et 108) ; **idemmer**/**idemmer** ara (point n° 81) ; **idemmer**/ur **idemmer** ara/ur **idemmer** wara (observée dans la localité de Raffour, point n° 75).

La troisième catégorie, renferme les oppositions **iṭebbeɛ**/ur **iṭebbeɛ** ara ; elle est surtout employée dans les localités de la zone de l'extrême occidental de la Kabylie (avec 13 occurrences) ; la variante **iṭebbeɛ**/ur **iṭebbeɛ** ara (où la pharyngale [**ʕ**] se réalise comme une voyelle allongée [**ɑ:**]) est utilisée à Ait Ergane (point n° 32).

Deux variantes sont employées dans quelques localités : **idegger**/ur **idegger** ara et **iḍebbeɛ** / ur **iḍebbeɛ** ara (point n° 06) ; **idegger**/ur **idegger** ara et **idemmer** / ur **idemmer** ara (point n° 37) ; **iṭebbeɛ** / ur **iṭebbeɛ** ara et **idegger**/ur **idegger** ara (point n° 08) ; **iḍebbeɛ** / ur **iḍebbeɛ** ara et **iṭebbeɛ** / ur **iṭebbeɛ** ara (point n° 02) ; **iṭebbeɛ** / ur **iṭebbeɛ** ara et **idebber**/ur **yedbir** ara (point n° 09) ; **iṭebbeɛ** / ur **iṭebbeɛ** ara et **idemmer**/ur **idemmer** ara (point n° 96).

Une variante secondaire **iduqq** / ur **iduqq** ara est observée dans les localités suivantes : (points n° 85, 101, et 102).

Carte géolinguistique n° 204 : Le verbe « pousser» à l'aoriste et à l'aoriste intensif

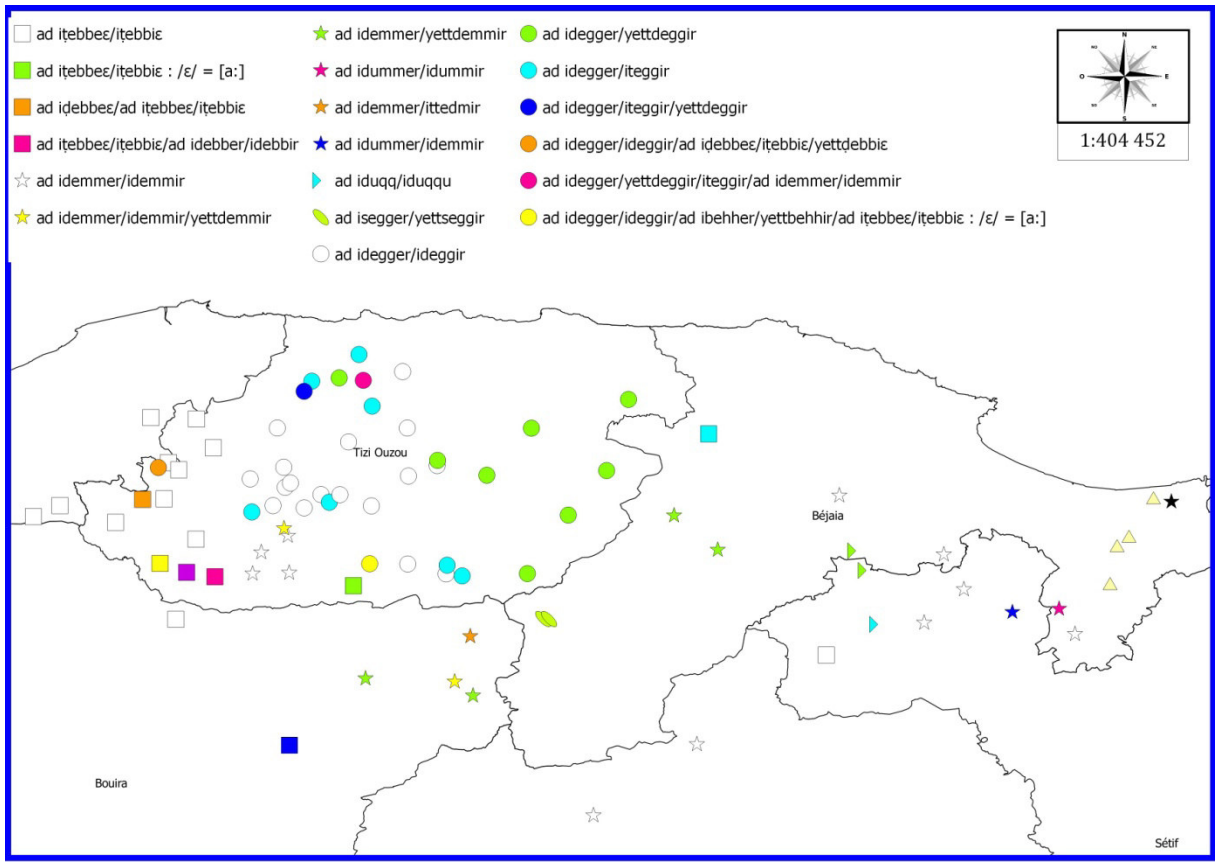

Trois grandes catégories d'oppositions thématiques verbales (aoriste/aoriste intensif) attestées en kabyle.

La première catégorie, renferme les oppositions : ad **idegger** / **yettdeggir** (l'intensif est obtenu par l'ajout du morphème ''**tt**'' [**t͡s**] et alternance vocalique ''**e**''/''**i**'' avec huit (08)

occurrences) variantes ad **idegger** / **iteggir** (employée dans sept localité de la zone occidentale de la Kabylie (points n° 16, 28, 35, 39, 42, 47, et 54). La variante ad **isegger** / **yettseggir** (par assibilation, avec la sifflante [**s**]) est employée dans les localités n° 78 et 79 ;

La deuxième catégorie, renferme les oppositions : ad **idemmer**/**idemmir** (l'intensif est formé par l'alternance vocalique ''**e**''/''**i**'') est rencontré en kabyle avec dix (10) occurrences. La variante ad **idemmer** / **yettdemmir** (l'intensif est obtenu par l'ajout du morphème ''**tt**'' [**t͡s**] et alternance vocalique ''**e**''/''**i**'') ; est rencontrée dans les localités suivantes : points n° 74, 76, 80, et 81. ad **idemmer** / **ittedmir** (utilisée dans le point n° 70) ; ad **idummer**/**idummir** (point n° 90) ; ad **idummer/idemmir** (employée à Oued-Ouirane (point n° 108) ; ad **idemmer**/ **idemmir** / **yettdemmir** (observées dans la localité de Raffour, point n° 75) ; di **idemmer**/**idemmir** : rencontrée dans les localités de la zone de l'extrême oriental de la Kabylie (points n° 89, 91, 92 et 93). Dans la localité de Boulzazene (point n° 94), le thème de l'aoriste seul ad **idemmer** qui nous a été fourni.

La troisième catégorie, renferme les oppositions : **ad iṭebbeɛ**/**iṭebbiɛ** ; elle est employée dans quelques localités de la zone de l'extrême oriental de la Kabylie (avec 10 occurrences) ; la variante **iṭebbeɛ**/ **iṭebbiɛ** (où la pharyngale [**ʕ**] se réalise comme une voyelle allongée [**ɑ:**]) est utilisée à Ait Ergane (point n° 32).

Deux ou variantes sont employées concurremment dans quelques localités de la Kabylie : ad **idegger**/**iteggir** et **yettdeggir** (point n° 34) ; ad **idegger** /**iteggir** / **yettdeggir** et **idemmer**/ **idemmir** (point n° 37) ; ad **idegger**/ **ideggir** et **iḍebbeɛ** / **iṭebbiɛ** et **yettḍebbiɛ** (point n° 06) ; ad **iḍebbeɛ** / ad **iṭebbeɛ** / **iṭebbiɛ** (point n° 02) ; **iṭebbeɛ** / **iṭebbiɛ** et **idebber**/ **idebbir** (point n° 09). Dans la localité n° 50, trois variantes s'emploient concurremment : ad **idegger** / **ideggir** ; ad **ibehher** / **yettbehhir** ; ad **iṭebbeɛ**/**iṭebbiɛ** (la pharyngale [**ʕ**] se réalise comme une voyelle allongée [**ɑ:**]). Une variante secondaire **iduqq** / **iduqqu** est observée dans la localité d'Ighboulyen (point n° 101).

Carte géolinguistique n° 205 : Le verbe « jeter, lancer » au prétérit et au prétérit négatif

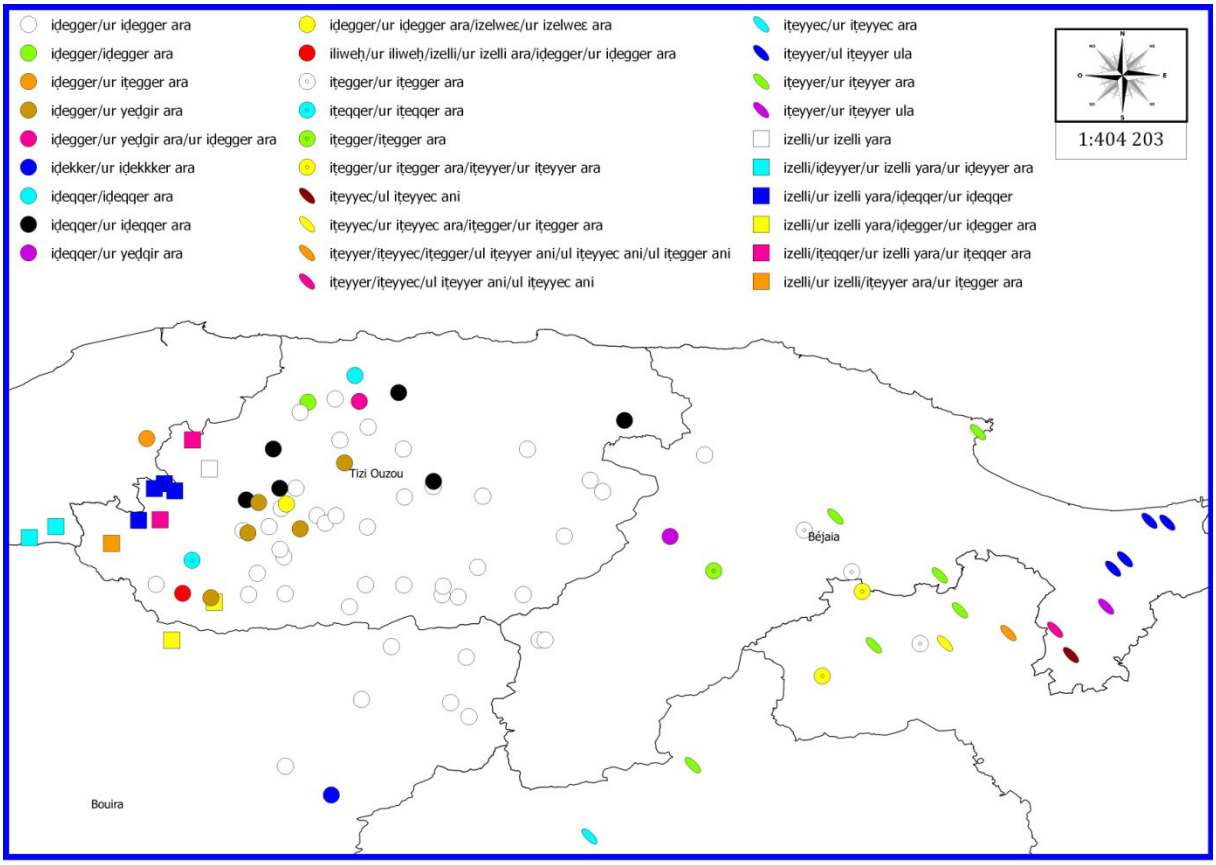

Au prétérit et au prétérit négatif, le verbe « jeter, lancer » connait trois grandes catégories de variantes.

La première catégorie, renferme les variantes suivantes : **iḍegger**/ur **iḍegger** ara ; **iḍegger/iḍegger** ara ; **iḍegger**/ur **iṭegger** ara ; **iḍegger**/ur **yeḍgir** ara ; **iḍekker**/ur **iḍekker** ara ; **iḍeqqer**/ur **iḍeqqer** ara ; **iḍeqqer**/ur **yeḍqir** ara ; **iṭegger**/ur **iṭegger** ara ; **iṭeqqer**/ur **iṭeqqer** ara ; **iṭegger/iṭegger** ara. Ces variantes sont surtout localisées dans les zones orientale et occidentale de la Kabylie.

La deuxième catégorie, renferme les variantes suivantes : **iṭeyyec**/ ur **iṭeyyec** ara ; **iṭeyyec**/ ul **iṭeyyec** ani ; **iṭeyyer**/ ul **iṭeyyer** ula ; **iṭeyyer**/ ur **iṭeyyer** ara ; **iṭeyyer**/ ur **iṭeyyer** ula. Elles sont surtout localisées dans les localités de la zone de l'extrême orientale et orientale de la Kabylie.

La troisième catégorie, renferme l'opposition thématique suivante : **izelli**/ur **izelli** yara ; elle est employée dans les localités de la zone de l'extrême occidentale de la Kabylie. Dans certaines régions, deux ou trois variantes s'emploient concurremment.

Carte géolinguistique n° 206 : Le verbe « jeter, lancer» à l'aoriste et à l'aoriste intensif

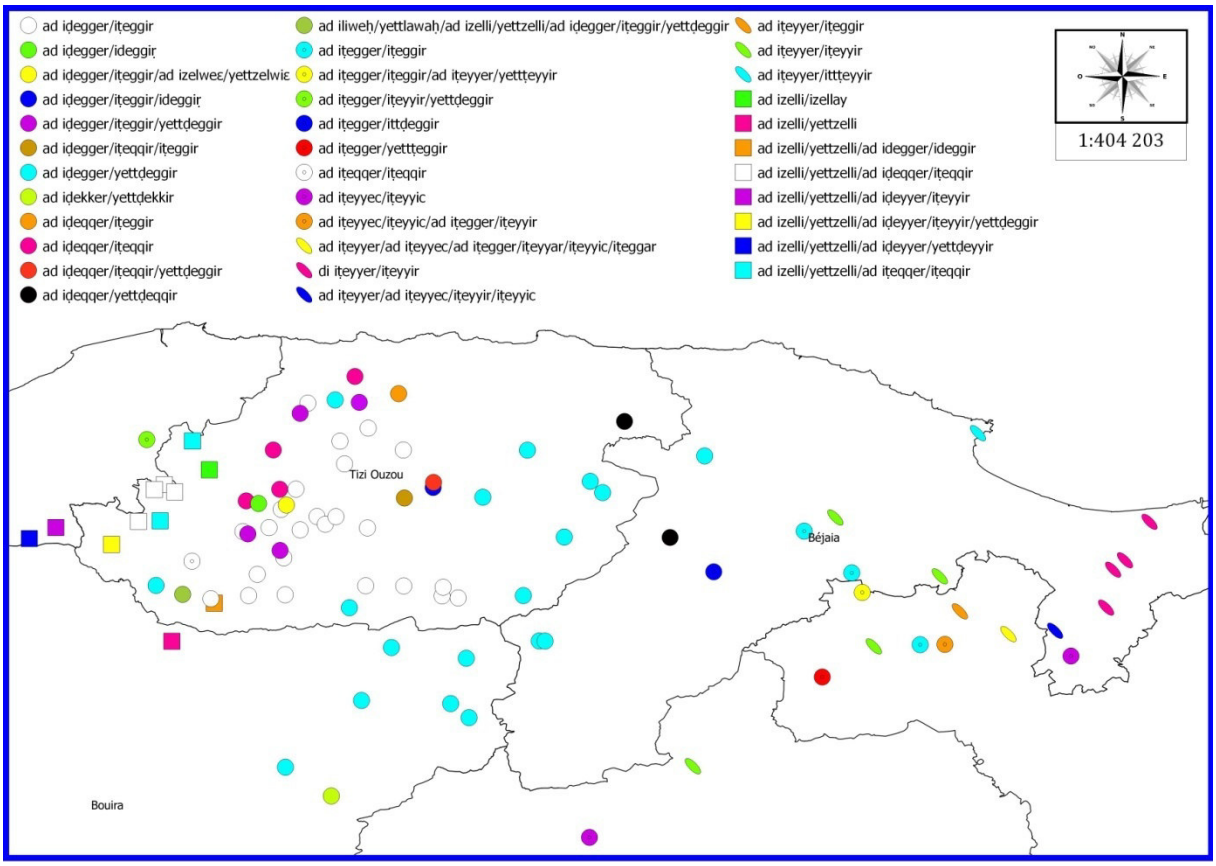

En kabyle, l'opposition thématique verbale aoriste/aoriste intensif du verbe « jeter, lancer » est très diversifiée. Diverses variantes sont rencontrées à travers nos points d'enquête.

1°- La première catégorie, renferme les oppositions : ad **iḍegger** / **yettḍeggir** (l'intensif est obtenu par l'ajout du morphème ''**tt**'' [**t͡s**] et alternance vocalique ''**e**''/''**i**'' avec dix-huit (18) occurrences), attestée dans la zone occidentale de la Kabylie ; les variantes ad **iḍegger** / **iṭeggir** dispersées dans la zone occidentale de la Kabylie (avec 23 occurrences). La variante ad **iḍekker** / **yettḍekkir** (avec la vélaire [**k**]) est employée dans la localité n° 73 ; la variante ad **iḍeqqer** / **iṭeqqir** (avec l'uvulaire sourde [**q**], l'intensif est formé par la tension consonantique initiale) est rencontrée dans les localités (points n° 15, 19, 23, 39) ; la variante ad **iḍeqqer** / **yettḍeqqir** est attestée dans les localités n° 60 et 80 ; la variante ad **iṭegger** / **ittḍeggir** est employée dans la localité n° 81 ;

2°- La deuxième catégorie, renferme les oppositions : ad **iṭeyyer** / **iṭeyyir** (avec la palatale [**j**] et l'intensif est obtenu par alternance vocalique ''**e**''/''**i**''), employée dans les points suivants (n° 86, 95, 101 et 110) ; la variante ad **iṭeyyer** / **ittṭeyyir** (point n° 87) ; la variante ad **iṭeyyer** / **iṭeggir** (point n° 105) ; la variante di **iṭeyyer** / **iṭeyyir** observée dans les localités de la zone de l'extrême orientale de la Kabylie (points n° 89, 91, 92 et 93). La variante ad **iṭeyyec** /

iṭeyyic observée dans les localités de Berzakh et Oulad Atmane (points n° 88 et 109), respectivement.

3°- La troisième catégorie, renferme les variantes à base **ZLY** : ad **izelli** / **izellay** (l'aoriste intensif obtenu par l'alternance vocalique ''**i**''/''**ay**'') rencontrée dans la localité n°14 ; ad **izelli** / **yettzelli** (l'aoriste intensif formé par l'ajout du morphème ''**tt**'' [**t͡s**]) employée dans les localités de la zone de l'extrême occidentale de la Kabylie. Deux ou trois variantes sont également employées concurremment dans plusieurs localités de la Kabylie. À Bou Ighzer (point n° 08), la variante **iliweḥ** / **yettlawaḥ** (l'intensif est formé par l'ajout du morphème ''**tt**'' et la double alternance consonantique ''**i**''/''**a**'' et ''**e**''/''**a**'') est employée concurremment avec les variantes citées précédemment.

Carte géolinguistique n° 207 : Le verbe « coudre» au prétérit et au prétérit négatif

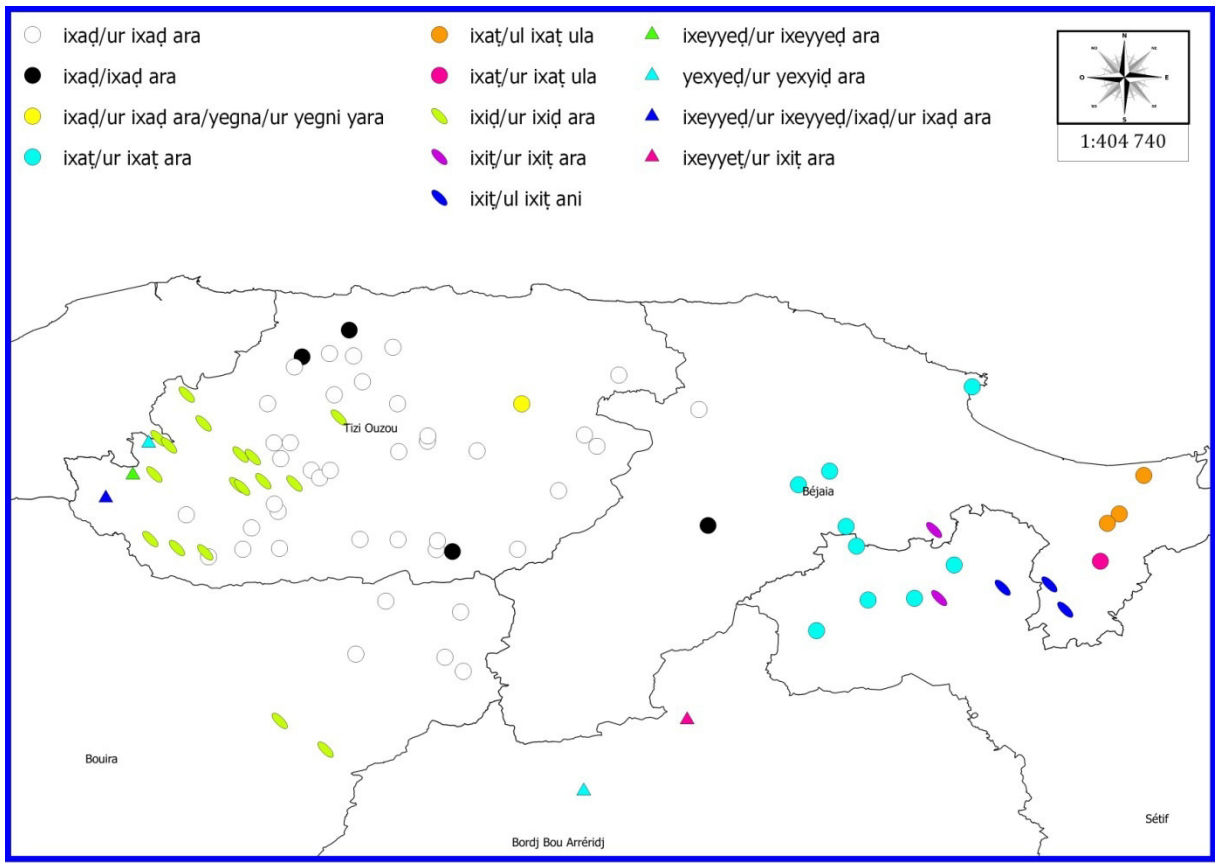

Nous avons évoqué précédemment que l'action de « coudre » est rendue partout en kabyle par l'emprunt à l'arabe **xiḍ** variantes **xaḍ** ; **xeyyeḍ**. Les thèmes de prétérit et de prétérit négatif de ce verbe emprunté à l'arabe divergent également à travers les localités enquêtées. Trois catégories de variantes peuvent être dégagées :

01°- La première catégorie, renferme la variante **ixaḍ**/ur **ixaḍ** ara (les deux thèmes sont identiques) ; elle est très répandue sur l'aire kabyle et employée dans les localités de la zone occidentale (avec 40 occurrences). Dans les localités n° 35, 39, 54 et 81, le premier élément de la négation ***ur*** disparait et ne se réalise pas, la négation est marquée par le 2ème élément comme l'atteste l'exemple suivant : **ixaḍ** ara. La variante **ixaṭ** / ur **ixaṭ** ara (avec la sourde pharyngalisée [**ŧ**]) est observée dans neuf (09) localités de la zone orientale de la Kabylie ; **ixaṭ** / ul **ixaṭ** ula employée dans trois localités de la zone de l'extrême orientale de la Kabylie ; la variante **ixaṭ** / ur **ixaṭ** ula est attestée dans la localité de Ath-Laziz (point n° 89). Dans la localité d'Ait Bouhini (point n° 61), deux variante sont employées concurremment **ixaḍ**/ur **ixaḍ** ara et **yegna**[2]/ur **yegni** yara.

02°- La deuxième catégorie, renferme les variantes **ixiḍ** / ur **ixiḍ** ara (avec la sonore [**đ**]) ; elles sont rencontrées surtout dans les localités du sud ouest de la zone de l'extrême occidentale de la Kabylie (avec 17 occurrences). La variante **ixiṭ**/ur **ixiṭ** ara employée dans deux localités de la Kabylie (points n° 95, 104) ; la variante **ixiṭ**/ul **ixiṭ** ani (88, 90 et 108) ;

03°- La troisième catégorie : renferme la variante **yexyeḍ** / ur **yexyiḍ** ara (le thème du prétérit négatif est marqué par la voyelle ''**i**'') employée dans deux localités de la Kabylie (points n° 06 et 106) ; la variante **ixeyyeḍ** / **ur ixeyyeḍ ara** (les deux thèmes sont identiques) observée dans la localité de Taka (point n° 02). La variante **ixxeyeṭ** / ur **ixiṭ** ara est rencontrée à Azrou (point n° 110). Ces deux oppositions : **ixeyyeḍ**/ur **ixeyyeḍ** ara et **ixaḍ** / ur **ixaḍ** ara sont rencontrées à Ait-Itchir (point n° 01).

[2] Si cette forme a disparu dans la quasi-totalité de parlers kabyles, mais elle est attestée à caractère de vestige dans la localité de Ait Bouhinin (point n° 61). Elle provient de la base **gni**, attestée dans les autres dialectes berbères, qui a fourni le nom d'instrument **tisegnit** « aiguille ».

Carte géolinguistique n° 208 : Le verbe « coudre » à l'aoriste et à l'aoriste intensif

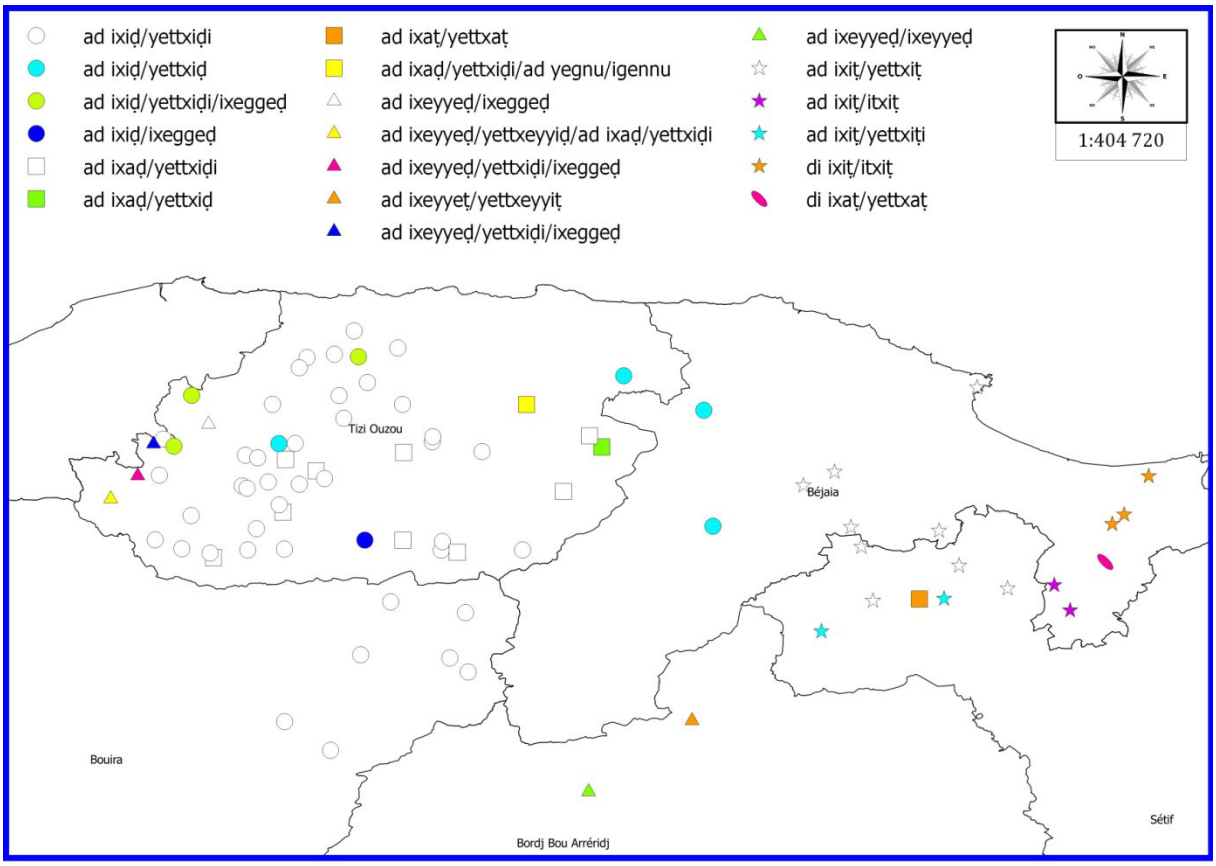

Le verbe « coudre » à l'aoriste et à l'aoriste intensif connait plusieurs variantes en kabyle. Deux grandes catégories de variantes peuvent être dégagées :

La première catégorie, renferme les variantes : ad **ixiḍ/yettxiḍi** (l'aoriste intensif obtenu par l'ajout du morphème ''**tt**'' et l'insertion de ''**i**'' à la finale du thème) ; elle est très répandue en kabyle et rencontrée surtout dans les localités de la zone occidentale de la Kabylie (avec 40 occurrences) ; la variante ad **ixiḍ/yettxiḍ** (l'aoriste intensif formé par l'ajout du ''**tt**'') est employée dans quatre localités (points n° 19, 60, 81, et 96). La variante ad **ixiḍ/ixeggeḍ** (l'intensif est obtenu par la tension consonantique médiane) est attestée à Ait Toudert (point n° 50) ; la variante ad **ixiṭ/yettxiṭ** (avec la sourde [**ŧ**], l'aoriste intensif formé par l'ajout du ''**tt**'') est employée dans huit localités de la zone orientale de la Kabylie (points n° 84, 85, 86, 87, 95, 101, 102, 105 et 108). La variante ad **ixiṭ/yettxiṭi** (l'aoriste intensif obtenu par l'ajout du morphème ''**tt**'' et l'insertion de ''**i**'' à la finale du thème) ; elle est employée dans les localités de Tizi-Oughlad et Ait Achache (points n° 104 et 106), respectivement. La variante di **ixiṭ/itxiṭ** (l'aoriste intensif obtenu par l'ajout du morphème ''**t**'') ; elle est observée dans trois localités de la zone de l'extrême orientale de la Kabylie (points n° 91, 92, 93). La

variante ad **ixiṭ/itxiṭ** (l'aoriste intensif obtenu par l'ajout du morphème ''**t**'') ; elle est employée dans les localités de Berzakh et Adjioune (points n° 88 et 90), respectivement.

2°- ad **ixaḍ** / **yettxiḍi** (l'aoriste intensif obtenu par l'ajout du morphème ''**tt**''[**t͡s**], l'alternance vocalique ''**a**''/''**i**'' et l'insertion de ''**i**'' à la finale du thème) ; elle est rencontrée dans neuf localités de la Kabylie (points n° 10, 25, 27, 30, 44, 49, 54, 62, 63) ; la variante ad **ixaḍ/yettxiḍ** (l'aoriste intensif formé par l'ajout du ''**tt**'' et l'alternance vocalique ''**a**''/''**i**'') est employée dans la localité d'Iguersafene (point n° 64). La variante ad **ixaṭ/yettxaṭ** (avec la sourde [**ŧ**], l'aoriste intensif est formé par l'ajout du ''**tt**'') est employée à Augmert (point n° 103). La variante di **ixaṭ/yettxaṭ** (l'aoriste intensif obtenu par l'ajout du morphème ''**tt**'') ; elle est attestée dans à Ath-Laziz (point n° 89). D'autres variantes marginales sont également rencontrées : ad **ixeyyeḍ/ixeggeḍ** (l'aoriste intensif est obtenu par la tension consonantique médiane) attestée à Ait Khercha (point n° 14) ; la variante ad **ixeyyeḍ/ixeyyeḍ** est rencontrée à Oulad Atmane (point n°109). Deux variantes sont employées concurremment dans certains points d'enquête :ad **ixeyyeḍ/yettxiḍi/ixeggeḍ** (points n° 02 et 06) ; ad **ixeyyeḍ/yettxeyyiḍ**/ad **ixaḍ/yettxiḍi** (point n° 01) ; ad **ixiḍ/yettxiḍi/ixeggeḍ** (points n° 13, 37, et 97). Dans la localité d'Ait Bouhini (point n° 61), deux variantes sont employées concurremment ad **ixaḍ/ yettxiḍi** et ad **yegnu/igennu.**

Carte géolinguistique n° 209 : Le verbe « aimer» au prétérit et au prétérit négatif

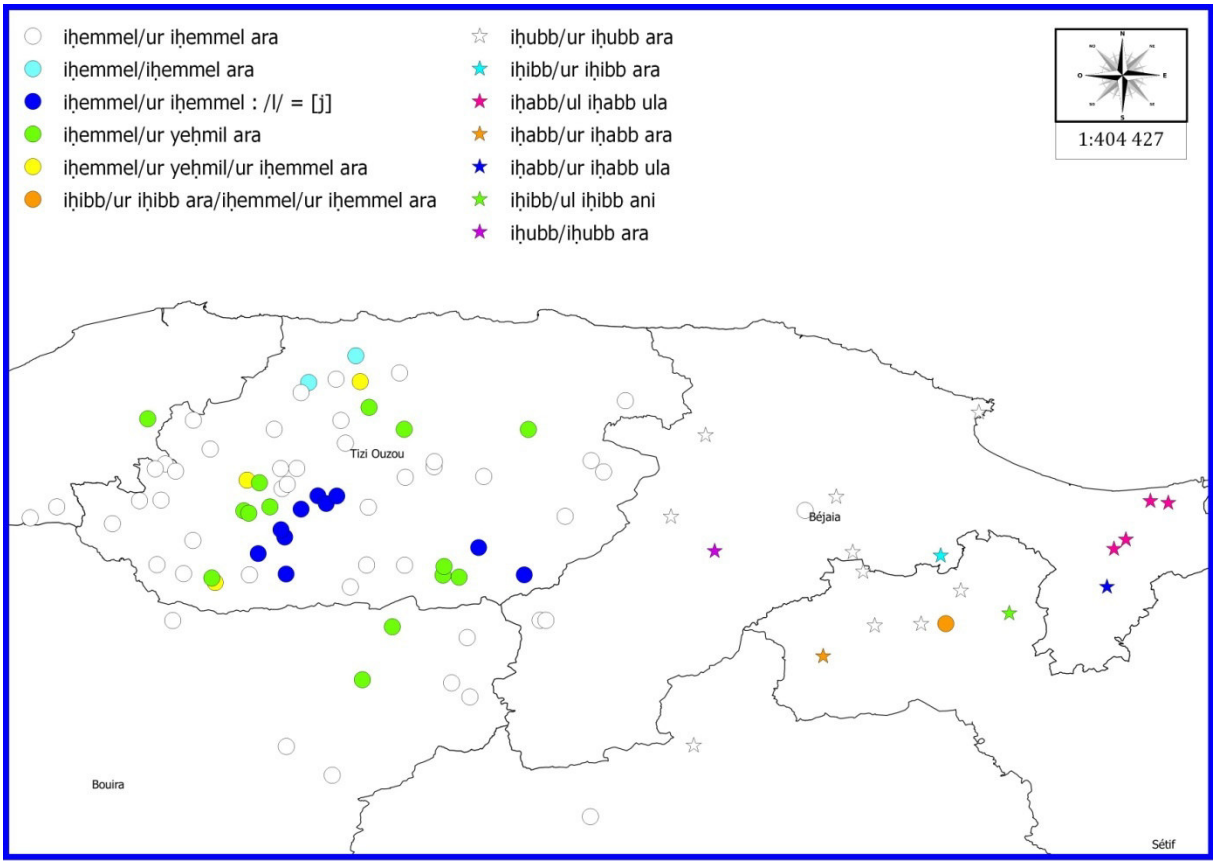

Deux grandes catégories de variantes peuvent être dégagées :

La première catégorie, renferme les variantes : **iḥemmel**/ur **iḥemmel** ara, **iḥemmel**/ ur **yeḥmil** ara, **iḥemmel [ihəm͡məj]**/ur **iḥemmel** [**uriḥəm͡məjara**] ; elles sont très répandues et connaissent plus d'extension sur l'aire kabyle. Elles sont rencontrées dans la zone occidentale et extrême occidentale de la Kabylie.

La deuxième catégorie, renferme les variantes issues d'une base empruntée à l'arabe : **iḥibb**/ur **iḥibb** ara, **iḥubb**/ur **iḥubb** ara, **iḥabb**/ur **iḥabb** ara, **iḥubb**/**iḥubb** ara (avec des variantes des marqueurs de la négation déjà mentionnés précédemment : **ul**…… **ula**, **ur**….**ula**, **ul** …. **ani)** ; elles sont employées dans la zone orientale et extrême orientale de la Kabylie. Dans la localité de Tizi-Oughlad (point n°104), deux variantes sont employées concurremment : **iḥemmel**/ur **iḥemmel** ara et **iḥibb**/ur **iḥibb** ara.

Carte géolinguistique n° 210 : Le verbe « aimer » à l'aoriste et à l'aoriste intensif

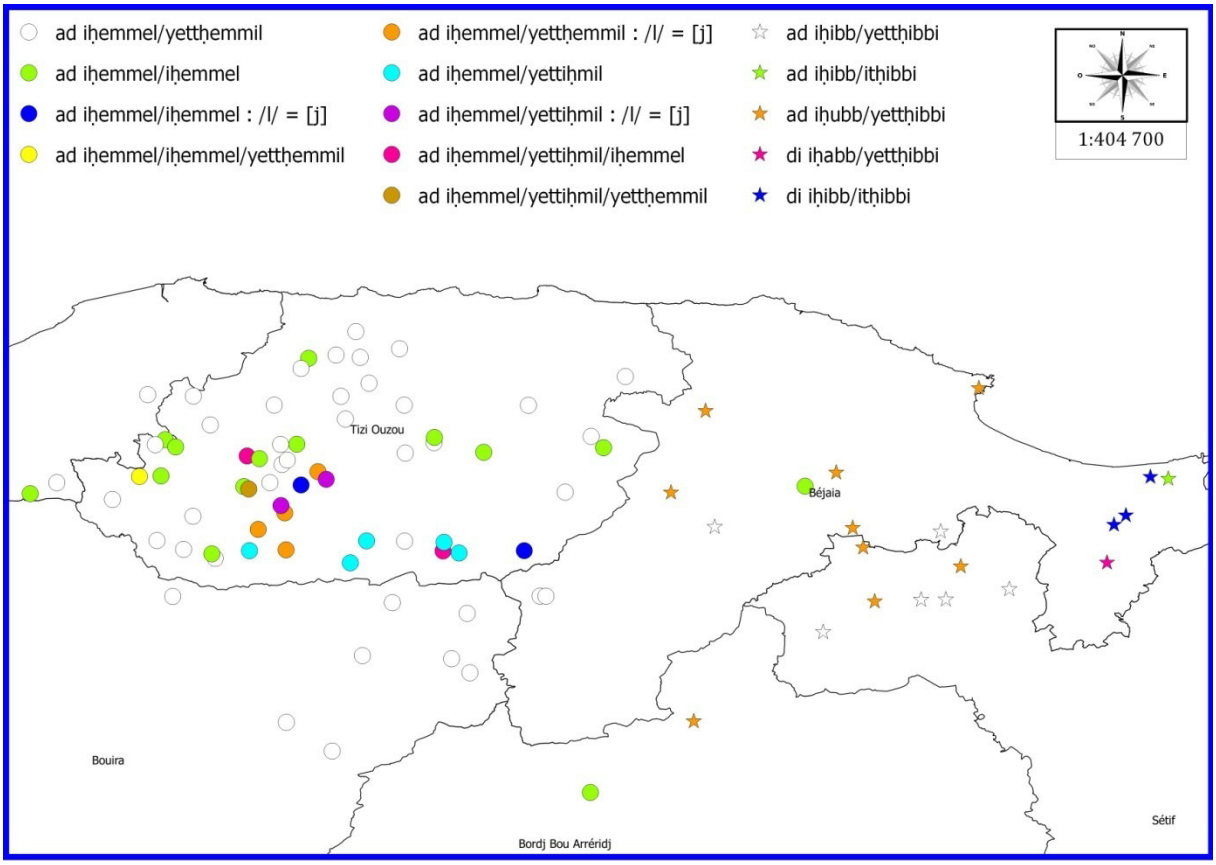

Deux grandes catégories de variantes peuvent être dégagées :

La première catégorie, renferme les variantes : ad **iḥemmel/ yettḥemmil**, ad **iḥemmel/ yettiḥmil**, ad **iḥemmel [aðiħəm͡məj]/yettiḥmil** [**jət͡siħmij**], ad **iḥemmel/iḥemmel** ; elles sont très répandues et connaissent plus d'extension sur l'aire kabyle. Elles sont rencontrées dans la zone occidentale et extrême occidentale de la Kabylie.

La deuxième catégorie, renferme les variantes issues d'une base empruntée à l'arabe : ad **iḥibb/ittḥibbi**, ad **iḥubb/yettḥibbi**, di **iḥabb/yettḥibbi**, ad **iḥibb/itḥibbi**, di **iḥibb/itḥibbi** ; elles sont employées dans la zone orientale et extrême orientale de la Kabylie. Dans quelques localités (point n°02, 17, et 48), deux variantes sont employées concurremment.

Le verbe « dire» au prétérit et au prétérit négatif

Nous avons mentionné précédemment que le verbe désignant « dire» est exprimé, partout, en kabyle, du moins, à travers les parlers kabyles enquêtés, par un terme commun **ini**. Si le thème du prétérit est commun et ne présente aucune variation, les divergences sont cependant observées dans les marqueurs de la négation et le thème de prétérit négatif.

Le verbe « dire» à l'aoriste et à l'aoriste intensif

Hormis la particule d'aoriste (**ad** variante **di**) qui présente des variations, les thèmes de l'aoriste et de l'aoriste intensif sont communs et ne présente aucune variation à travers les parlers kabyles enquêtés.

Carte géolinguistique n° 211 : Le verbe « gonfler, être gonflé » au prétérit et au prétérit négatif

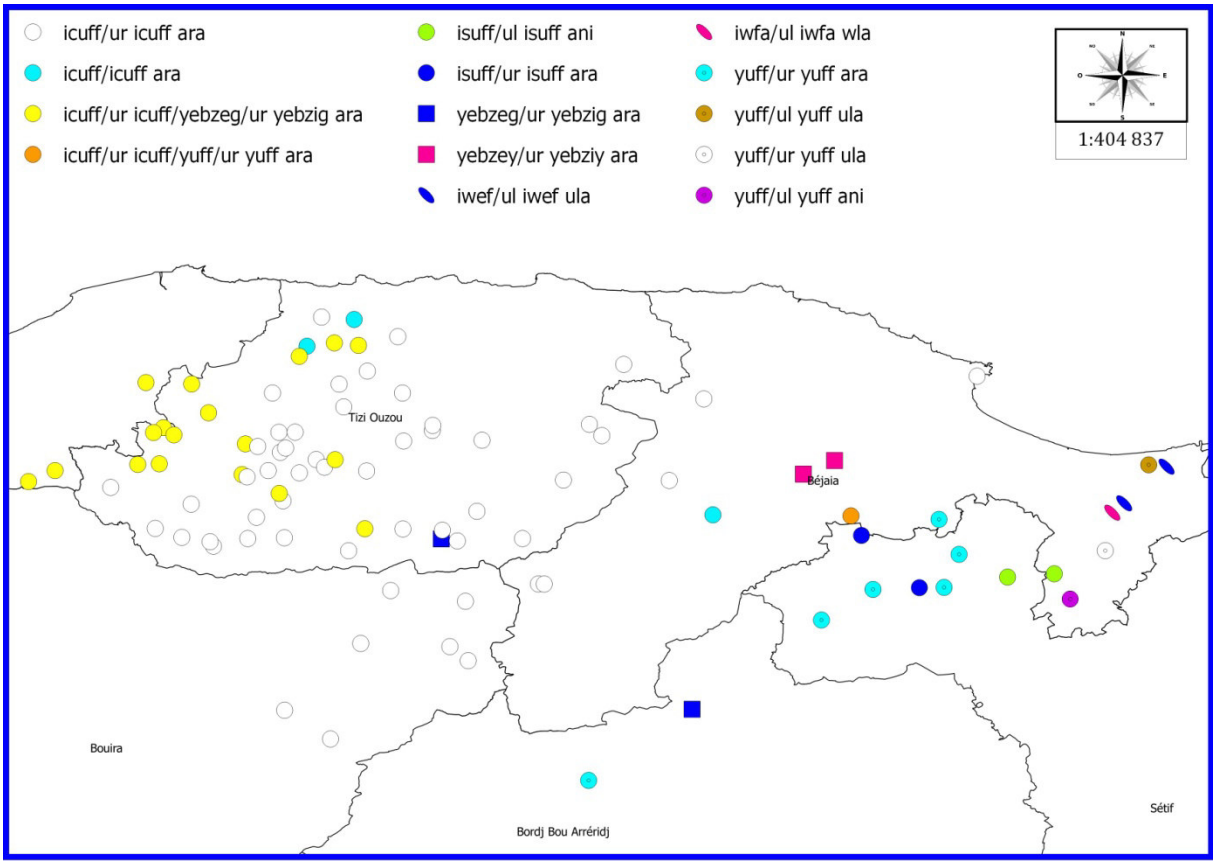

Au prétérit et au prétérit négatif, deux grandes catégories de variantes peuvent être dégagées :

La première catégorie, renferme les variantes : **icuff**/ur **icuff** ara ; elle est très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle. Elle est rencontrée dans la zone occidentale et extrême occidentale de la Kabylie ;

La deuxième catégorie, renferme les variantes : **iwef**/ul **iwef** ula (points n° 92 et 94) ; **iwfa**/ ul **iwfa** ula (point n°91). Par vocalisation, la semi-voyelle [**w**] se réalise comme une voyelle [**u**] dans quelques localités de la zone orientale et extrême orientale de la Kabylie : **yuff**/ur **yuff** ara, **yuff**/ul **yuff** ula, **yuff**/ur **yuff** ula, **yuff**/ul **yuff** ani ;

Dans 18 localités de la zone de l'extrême occidentale et extrême occidentale de la Kabylie, deux variantes sont employées concurremment : **icuff**/ur **icuff** ara et **yebzeg**/ur **yebzig** ara. À

Tifritine (point n° 85), ces deux variantes : **icuff**/ur **icuff** et **yuff**/ur **yuff** s'emploient indifféremment. Par assibilation, la chuintante [ʃ] a connu une mutation phonétique vers la sifflante [**s**] dans les localités de la zone orientale de la Kabylie : **isuff**/ur **isuff** ara à Ahfir et Augmert (points n°102, 103) respectivement : **isuff**/ul **isuff** ani à Adjioune et Oued-Ouirane (points n° 90 et 108), respectivement.

La variante **yebzeg/ur yebzig ara** est rencontrée dans les localités n° 48 et 110 ; la variante à palatale [**j**] **yebzey**/ur **yebziy** ara est employée à Tighilt et à Bou Ouchene (points n° 84 et 86), respectivement. En ghadamsi, le verbe « gonfler, être enflé » au prétérit : **yufu** et **yeṣṣuf** (LANFRY J., 1968 : 87).

Carte géolinguistique n° 212 : Le verbe « gonfler, être gonflé » à l'aoriste et à l'aoriste intensif

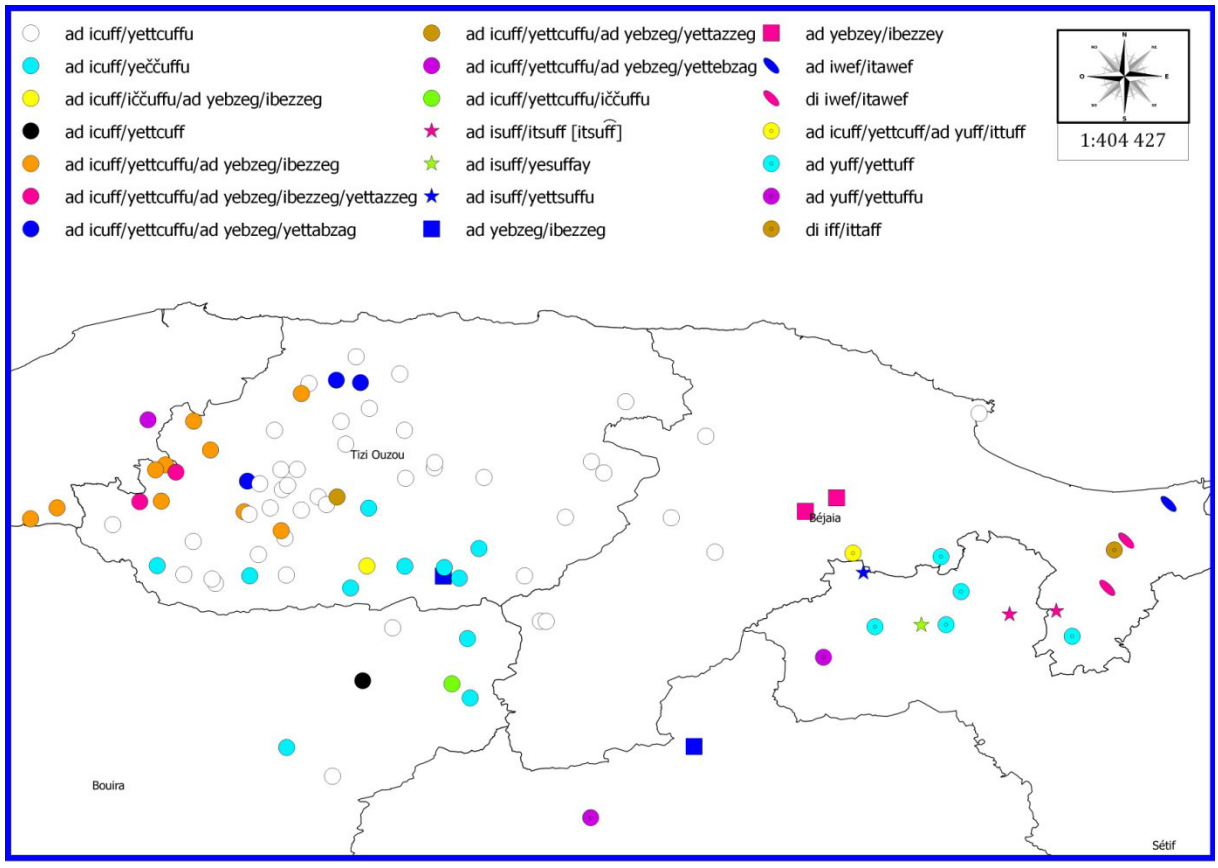

À l'aoriste et à l'aoriste intensif, diverses variantes d'opposition thématique peuvent être dégagées :

La première catégorie, renferme les oppositions thématiques : ad **icuff/ yettcuffu** (l'aoriste intensif obtenu par l'ajout du morphème ''**tt**'' qui se réalise comme une affriquée [**t͡s**] et l'insertion de la voyelle ''**u**'' à la finale du thème), elle est très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle (avec 43 occurrences) ; elle est surtout rencontrée dans les

localités de la zone occidentale de la Kabylie. La variante : ad **icuff/ yeččuffu** (la marque de l'intensif se réalise comme une affriquée [**t͡ʃ**]) est employée dans onze (11) localités de la zone occidentale de la Kabylie ; la variante ad **icuff/ yettcuff** employée à Semmach (point n° 74).
La deuxième catégorie, renferme les variantes : ad **iwef/ itawef** (point n° 94) ; di **iwef** / **itawef** (l'aoriste intensif obtenu par l'ajout du morphème ''**t**'' qui se réalise comme une dentale [**t**] suivi de la voyelle ''**a**'' rencontrée dans les points n° 89 et 92. Par vocalisation, la semi-voyelle /**w**/ se réalise comme une voyelle [**u**] dans quelques localités de la zone orientale et extrême orientale de la Kabylie : ad **yuff/ yettuff** (l'aoriste intensif obtenu par l'ajout du morphème ''**t**'' qui se réalise comme une dentale [**t**] (points n° 88, 95, 101, 104, 105), ad **yuff/ yettuffu** (l'aoriste intensif obtenu par l'ajout du morphème ''**t**'' qui se réalise comme une dentale [**t**] et l'insertion de la voyelle ''**u**'' à la finale du thème) dans les points n° 106 et 109.
À Arechah (point n° 91), di **iff/ittaff** ((l'aoriste intensif est formé par l'ajout du morphème ''**t**'' qui se réalise comme une dentale [**t**] suivi de la voyelle ''**a**'').
Dans 18 localités de la zone de l'extrême occidentale et extrême occidentale de la Kabylie, deux variantes sont employées concurremment : ad **icuff/ yettcuffu** et **ad yebzeg/ibezzeg/yettazeg** (points n° 02 et 05) ; ad **icuff/yettcuffu** et **ad yebzeg /yettabzag** (points n° 36 et 37) ; ad **icuff/ iččuffu** et **ad yebzeg/ibezzeg** (point n° 50) ; ad **icuff/ yettcuffu** et **ad yebzeg/ibezzeg** (points n° 04, 06, 13, 14, 16, 18, 34, 97, 98, 99) ;

À Tifritine (point n° 85), ces deux variantes : ad **icuff/ ittuff** et ad **yuff/ittuff** s'emploient indifféremment. Par assibilation, la chuintante [**ʃ**] a connu une mutation phonétique vers la sifflante [**s**] dans deux localités de la zone orientale de la Kabylie : ad **isuff/ ittuff** (le morphème de l'intensif ''**tt**'' se réalise comme une affriquée [**t͡s**]) à Adjioune et Oued-Ouirane (points n° 90 et 108), respectivement. À Augmert (point n° 103), ad **isuff/isuffay** (l'intensif est marqué par l'ajout de ''**ay**''). À Ahfir (points n° 102) : ad **isuff/yettsuffu**.
La variante **ad yebzeg/ ibezzeg** est rencontrée dans les localités n° 48 et 110 ; la variante à palatale [**j**] ad **yebzey/ibezzey** ara est employée à Tighilt et à Bou Ouchene (points n° 84 et 86), respectivement. En ghadamsi, « gonfler, être enflé » : **uf**, Aor. : **yuf**, **ufun** ; futur : **d-yuf**, aor.int. : **ittuf** ; **iṣuf** (aor.) ; aor.int. : **iṣṣuf** (LANFRY J., 1968 : 87).

Chapitre II

Traitement géolinguistique des modalités d'orientation spatiale ''d'' / ''n''

Outre l'aspect lexical qui manifeste une très grande variabilité en kabyle, la morpho-syntaxe n'échappe guère aux variations. Si la syntaxe, contrairement au lexique, secteur considéré comme relativement homogène et cohérent ; sur beaucoup de points, la morphosyntaxe qui relève principalement du système linguistique interne, pourra bien manifester des aspects de variation très remarquables à travers les parlers kabyles notamment la morphologie des thèmes verbaux (prétérit, prétérit négatif, aoriste et aoriste intensif des verbes d'action), « la morphologie positionnelle », l'opposition **d** « vers-ici » / **n** « vers là-bas », la position de ''**d''** « vers-ici» dans certaines phrases en kabyle, la perception du genre (grammatical) de quelques emprunts à l'arabe et au français, etc. C'est dans ce chapitre que nous procéderons au traitement géolinguistique des phénomènes précédemment-cités. La variation morphosyntaxique est le parent pauvre des études de géographie linguistique kabyle et dans le domaine berbère en général et elle n'a pas reçu l'attention qu'elle mérite. Cet aspect n'a pas été suffisamment traité et pourtant est l'un des aspects saillants de la différenciation linguistique entre les régions de la Kabylie. Les faits de variation relevés au niveau morphosyntaxique recèlent également une diversité linguistique non négligeable.

Comme nous avons interrogé nos informateurs sur des formes verbales du prétérit, du prétérit négatif, de l'aoriste et de l'aoriste intensif à la troisième personne du singulier masculin, nous avons obtenu deux réalisations **y-** et **i-** (indice de personne). Souvent, nos témoins emploient indifféremment **y**- et **i**-, donc nous ne les avons pas examiné ni comparé entre elles. Voici les contextes de réalisation de ''**y-''** :

- dans les thèmes verbaux commençant par une voyelle :

/ i + a / = [ya] : / i - ak^{w}er / ---------» yak^{w}er « il volera ».

/i + i / = [yi] : / i - ili/ -------» (ad) yili **«** il existera **»**.

/ i + u / = [yu] : / i – usa-d / ---------» yusa-d « il est venu (vers-ici) ».

Elle se réalise ''**i-''** devant les structures syllabiques suivantes : ***c1vc2v*** : **i**nuda « il a cherché », **i**wala « il a vu » ; ***c1vc2*** : **i**ruḥ « il est parti » ; **i**mal « il est penché » ; ***c1C2c3*** : **i**degger « il a poussé » ; ***c1c2*** : ad **i**ẓer « il verra ».

1. Les modalités d'orientation spatiale : *''d''* variante ***''id''***, ***''n''*** variante ***''in''*** en berbère

Le berbère dans son ensemble connait deux particules : une particule d' « approche » **d** (**dd, id, idd**) et une particule d'« éloignement » **n (nn, in, inn)**. Dans les parlers marocains, ces particules expriment le rapprochement ou l'éloignement par rapport à la personne (celui)

qui parle. Ces modalités déterminent le verbe et l'accompagnent. Traditionnellement dite « particules d'approche et d'éloignement » ou « particule de rection » (BASSET, GALAND). F. BENTOLILA (1969) a utilisé le terme d'« orientation » puisqu'elles sont responsables de l'orientation du procès dans l'espace entre le locuteur et l'auditeur. Ces deux éléments, extérieurs au verbe (''satellites'' non soudés), réfèrent au mouvement du sujet (l'indice de personne) par rapport aux protagonistes de l'acte de parole, locuteur et auditeur. La particule ''**d**'' oriente le procès ou le mouvement vers le locuteur (ou son lieu).

Nous présenterons les cas d'apparition de ces particules d'orientation et leur position autour d'un noyau verbal puis nous donnerons quelques indications sur la disparition de l'opposition ''**d**'' / ''**n**'' dans les parlers amazighs et nous terminerons par une (des) carte(s) géolinguistique(s) du traitement de la présence et d'absence de la particule **n** à travers les parlers kabyles.

En chleuh : **yufa-d** « il trouva (en se rapprochant d'ici) » ; **yufa-nn** « il trouva (en allant là-bas) », auprès de **yufa** « il trouva » (sans précision). Il arrive qu'un même procès puisse être envisagé de plusieurs façons et qu'on perçoive des hésitations[1], par exemple entre **yufa-d** et **yufa-nn**. Dans les parlers marocains, une tendance à remplacer l'opposition **d** : **n** par l'une des oppositions « zéro » : **n** ou **d** : « zéro », entre lesquelles le choix ne s'opère pas au hasard : le terme abandonné est **d** à côté du démonstratif, **n** à côté de certains verbes :

1°- chleuh : **argaz-a** ou **argaz-a-d**) en face de **argaz-a-nn** (la proximité est alors indiquée par « zéro », non par **a** : Ait-Ndhir **: argaz-a** (argaz-a-ad), en face de **argaz-i-n** (BISSON, p. 115, cité par GALAND, 1959 : 69).

2°- chleuh : **awi-d** « apporte » ; **awi** « emporte » (**awi-nn** n'est pas normal) ; à Ait-Youssi **ddu-d** viens ; **ddu** « va-t-en » (et non **ddu-nn**).

A travers ces exemples, on pourra dire qu'il y a passage, dans certaines circonstances, à une opposition du type privatif, type dont J. CANTINEAU a souligné le succès (CFS, 10, p. 30, cité par GALAND, L. 1959 : 69). Mais le système ne paraît pas gravement atteint.
Dans le domaine chleuh, les deux particules apparaissent :

1°- En combinaison avec des éléments démonstratifs : chleuh **argaz-a-d** « cet homme-ci » : **argaz-a-nn** « cet homme-là » ;

2°- A côté des verbes qui sont souvent, mais pas toujours, des verbes de mouvement : chleuh **yuška-d** « il vint (ici) » : **yuška-nn** « il vint (là-bas, où j'étais, mais où je ne suis plus

[1] Cf. encore en chleuh : ***lliɣ d-yuška iššˤ(a)-as kullu ma nn dar-s yufa*** « lorsqu'il vint (par ici), il lui mangea tout ce qu'il trouva chez lui (là-bas) » (tiré de A. Roux, *Récits, contes et légendes berbères en tachelhit*, p. 52, N° LXIV ; cité par GALAND L., 1959, VIII, p. 69.

pour l'instant) » ; Ait Ndhir **yaɣul-d** « il revint (par ici) » : **yaɣul-n** « il retourna (là-bas » (*Cf.* P. BISSON, *Leçons de berbère tamazight*, p. 66. Cité par GALAND L., 1959 : 69).

En touareg, les deux particules sont toujours présentes et l'opposition est nette dans son principe (GALAND L., : 69). En ghadamsi, LANFRY Jacques, (1968 : 46, 47, 48, 50 et 84) a souligné la présence des ces deux particules de direction **d, id** (vers-ici) et **n** (vers là-bas).

Si, en kabyle, après les éléments démonstratifs, **d** n'apparaît plus jamais, **argaz-agi** / **argaz-aki/ argaz-ayi/ argaz-a** « cet homme-ci » ; **argaz-ihi-n / argaz-akina** ; …. « cet homme là ». GALAND considère que la situation est beaucoup plus trouble en kabyle.

Avec les verbes, si l'opposition est vivante et nette, la présence de **n** est beaucoup plus rare que **d** dans le parler des Irjen (région de Fort-National ou L.N.I.) d'après BASSET A. et PICARD. Cette conclusion a été confirmée par Salem CHAKER (1983 : 236), dans le parler d'Azouza, quand il souligne que la modalité d'orientation spatiale **d** est beaucoup plus fréquente que **n**. Dans son corpus, il donne un rapport de 1 (pour **n**) à 15 (pour **d**). (CHAKER, S., 1983 : 236). Nous présenterons ci-après, des cartes géolinguistiques de quelques phénomènes morphosyntaxiques et leur interprétation.

2. Carte géolinguistique n° 213 : Traitement de la présence ou de l'absence de l'opposition ''**d**'' (vers-ici » / ''**n**'' (vers là-bas » en kabyle

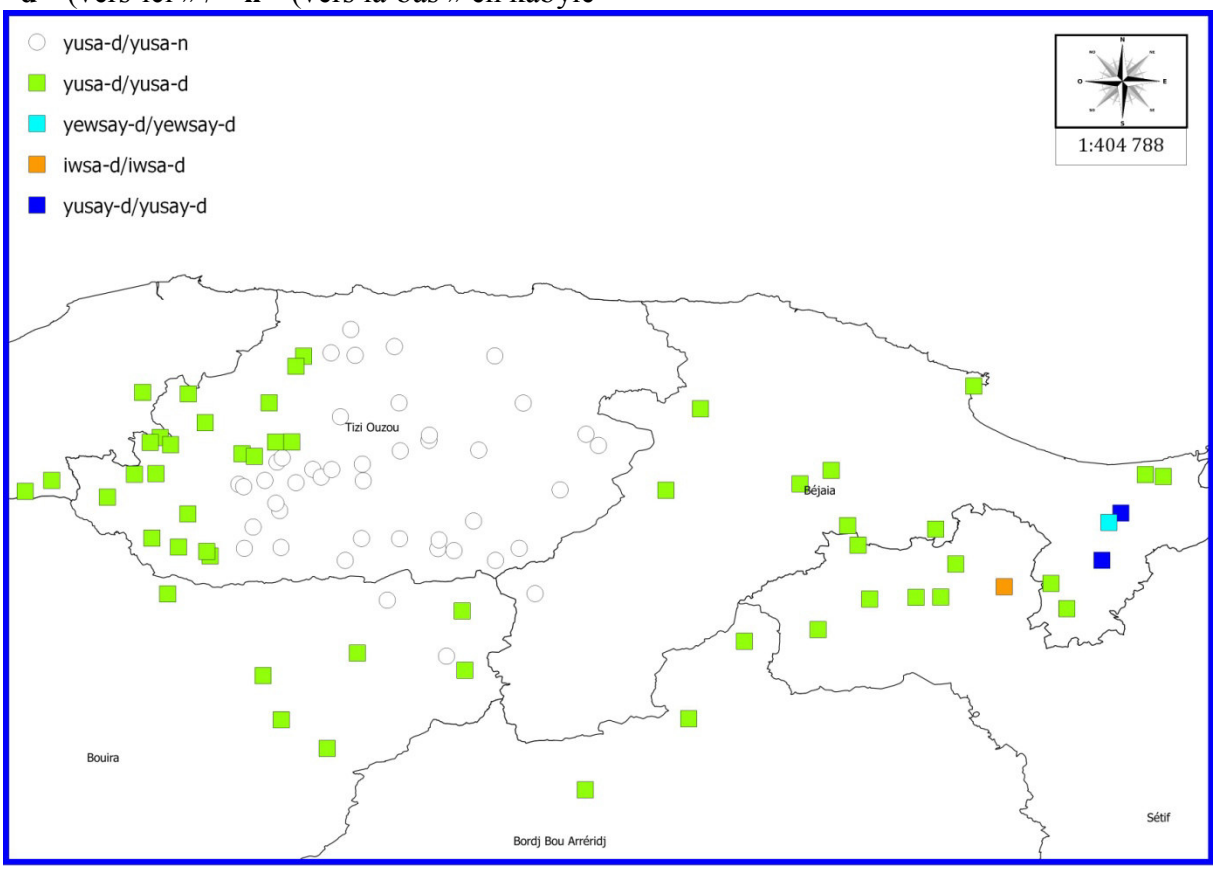

En kabyle, dans les localités de la zone de l'extrême occidental, du sud-Ouest et à Adjioune (point n° 90), la particule d'« éloignement » ''**n''** a complètement disparu de l'usage actuel. Dans ce cas, la modalité d'orientation spatiale **d,** variante **id**, s'oppose à son absence (monème ''zéro''). La détermination spatiale ou du procès (s'il est orienté vers l'auditeur) est marquée par les éléments non spécifiques : **ɣer din**, **ɣer dina** « vers là-bas ». Si le procès est orienté vers le locuteur, il y a l'emploi de : **ɣer da** variante **ɣer daki** « vers-ici ». L'élément spécifique par lequel cette référence spatiale est marquée, a complètement disparu de l'usage actuel dans les parlers kabyles situés à la périphérie est, ouest et sud de la Kabylie.

Le signifiant de la modalité d'orientation spatiale **d** « vers-ici », avec son caractère fondamental tendu, est toujours occlusif. Ce monème a une variante **id** à voyelle ''**i**'', et apparaît lorsque ces monèmes sont précédés d'un pronom affixe régime direct ou indirect. Il peut coexister avec toutes les autres modalités verbales.

Ex. tuɣa-d « elle a acheté » (vers-ici) ; **tuɣa-yas-t-id** « elle le lui a acheté (vers –ici) ».
Voici les variantes relevées à travers les parlers kabyles : yusa-**d** / yusa-**d** (avec 51 occurrences) ; yewsay-d / yewsay-d (point n° 91) ; iwsa-d / iwsa-d (point n° 108) ; yusay-d / yusay-d (points n° 89 et 92).

Ici, et à première vue, aussi, il faut souligner que dans les localités des zones de l'extrême occidental, de l'extrême oriental et oriental de la Kabylie, la modalité ''**n''** a disparu de l'usage actuel. Elle est rencontrée cependant dans le reste de la Kabylie : la Grande Kabylie : Azouza, L.N.I., Bouzeguene, Ath-Yenni, Mekla, ….).

L'opposition : yusa-**d** (vers-ici) / yusa-**n** (vers là-bas) est observée dans les localités de la zone occidentale de la Kabylie (avec 43 occurrences) ; et dans le reste de la Kabylie, en plus de la diversité constatée au niveau des thèmes verbaux, la particule ''**n**'' « vers là-bas » a disparu de l'usage.

Au plan axiologique, le système est ternaire dans les localités qui continuent à employer la particule ''***n***'' (CHAKER S., 1983 : 233).

*La valeur de ''**d**''* : est d'orienter le procès ou le mouvement vers le lieu où se trouve le locuteur (celui qui parle ----» ici / je). Cette modalité implique le mouvement vers ''je'' mais n'exclut pas que « tu », l'auditeur, soit aussi dans le lieu de « je ».

*La valeur de ''**n**''* : est d'orienter le procès ou le mouvement vers un ailleurs *défini-repère*, qui peut être :

- l'auditeur (----» toi) ;
- un lieu évoqué précédemment (-----» ailleurs connu).

La valeur de « zéro » : est d'orienter le procès vers un ailleurs indéfini (-----» éloignement absolu). Le contexte situationnel seul permet de déterminer les valeurs de ces morphèmes (BENTOLILA F., 1969). Pour procéder donc à une interprétation sémantique précise de ces modalités, il est très nécessaire d'accorder une attention particulière à la situation de communication et les relations qui existent entre les interlocuteurs. Dans certains parlers kabyles, le mouvement que ce soit orienté vers le locuteur ou vers l'auditeur (ou leurs lieux), est marqué par la seule unité **d**. Si le procès est orienté vers l'auditeur, il y a deux éléments distinctifs déterminant ce mouvement : le contexte situationnel seul permet de saisir si le procès est orienté vers ici ou vers là-bas. Dans certains cas, il y a introduction d'un élément non spécifique d'orientation du procès qui substitue l'élément disparu : **ɣer din** « vers l'endroit en question » et **ɣer da** « vers-ici ».

Ex. ad d-yas ɣer din « il viendra vers l'endroit en question ». Ici, la modalité d'orientation spatiale **d** s'oppose à son absence (monème zéro).

Ici, aussi, il faut souligner que dans les parlers kabyles de l'extrême occidental, du sud-ouest et de l'extrême oriental, la modalité '' **n''** a disparu de l'usage actuel.

L. GALAND, dans son article portant sur « *Un opposition perdue : Note sur la particule d'approche dans un parler kabyle des Bibans* » (1959 : 69-70), a cherché à vérifier qu'on pouvait prévoir : auprès d'un verbe, **d** n'a pas les mêmes emplois selon qu'il constitue ou non, dans le parler kabyle des Bibans, une opposition avec **n**.

3. La position de la modalité d'orientation spatiale ''d'' « vers-ici » en kabyle

Pour mieux établir la position des éléments dans l'énoncé, nous nous contenterons d'analyser les paires d'énoncés (à l'aoriste avec ***ad***) car les faits linguistiques ne s'analysent pas isolément, mais bel et bien en paires d'opposition, et en tenant compte de l'accord notamment du genre (masculin et féminin). C'est à ce niveau que les différences peuvent être observées. Pour dégager donc les différenciations positionnelles en passant du masculin au féminin, nous avons pris les énoncés suivants :

Au prétérit : la modalité d'orientation spatiale ***d*** est toujours postposée au verbe. **yusa-d** « il est venu » (vers-ici) ; **tusa-d** « elle est venue » (vers-ici).

À l'aoriste : après la modalité ''pré–verbale'' **ad** (à valeur du non–réel), en combinaison avec le monème de la classe verbale, la modalité d'orientation spatiale ***d*** est instable. Et ce, en passant du masculin au féminin.

Au masculin singulier, partout en kabyle, elle est pré–verbale : **ad d-yas** « il viendra/il va venir » (vers-ici) ; **ad d-yawi** « il emmènera » (vers-ici).

Dans les localités de la zone de l'extrême occidental de la Kabylie et à Tifritine (point n° 85), au féminin singulier, la particule ***d*** est post–verbale : **ad tas-d** [**at͡sasəd**] « elle viendra/elle va venir » (vers-ici) ; **ad tawi-d** [**at͡sawid**] « elle emmènera » (vers-ici). Voici la distribution de ''**d**'' «vers-ici» à travers nos points d'enquête :

''**d**'' est préverbale ; dans ce type, le contact de ''**ad**'' et ''**d**'' donne lieu différents cas d'assimilation : [**d͡d**], [**t͡s**], [**t͡t**] : **ad d-tas** [**ad͡das**], cette position est très répandue et connait plus d'extension sur l'aire kabyle (avec 54 occurrences) ; la variante **ad d-truḥ** [**ad͡droħ**] (avec 14 occurrences) ; la variante **ad d-tas** [**at͡sas**] (avec 08 occurrences) ; la variante **ad d-tas** [**at͡tas**] (avec 06 occurrences) ; la variante **ad tas-d** [**at͡sasəd**] (avec 12 occurrences) ; la variante **di d-tas** [**ðit͡sas**] est employé à Arechah (point n° 91) ; la variante **di d-tas** [[**ðit͡tas**] est rencontrée à Ath-Laziz (point n° 89) et à Tizi El-Oued (point n° 93) ; la variante **di d-tas** [**ðit͡tas**] / **i d-tas** est observée à Saadane (point n° 92).

Au pluriel, quelque soit le genre (masculin ou féminin), elle est toujours pré – verbale : **ad d-asen** « ils viendront » (vers-ici) ; **ad d-asent** « elles viendront » (vers-ici).

4. Carte géolinguistique n° 214 : Traitement de la position de la particule de direction '' **d''** «vers-ici» dans la phrase : *ad + d + féminin singulier* + ***as*** «venir» en kabyle.

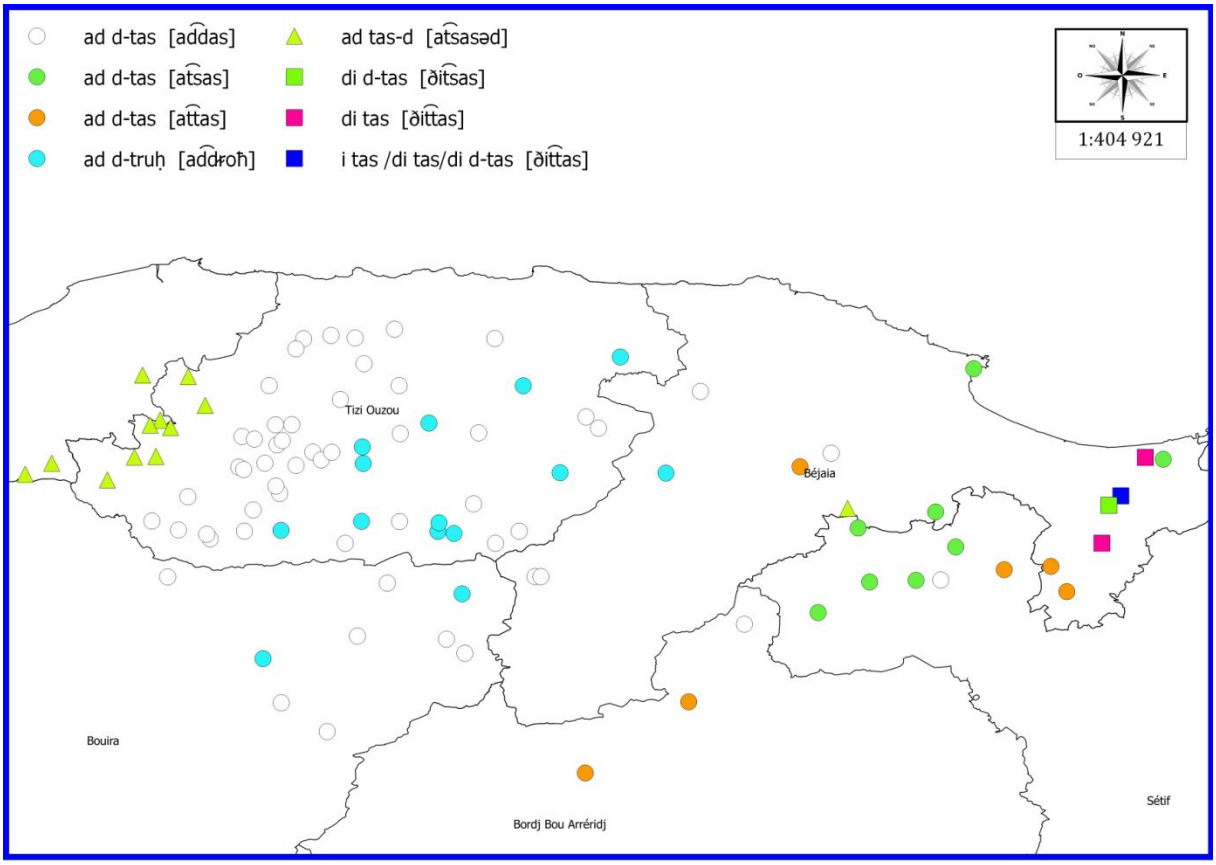

Dans tous les cas, là où elle apparaît et en fonction du genre : masculin et féminin (au singulier comme au pluriel), la position de la particule ''**d''** n'est pas stable autour d'un noyau verbal. Quand le lieu est indéfini et si elle coexiste avec **ad**[2] + Aoriste, nous avons relevé les énoncés suivants :

Au masculin singulier : **ad yawi** « il emmènera » (vers ailleurs, vers un lieu indéfini).

Au féminin singulier : **ad tawi** [**at͡sawi**] « elle emmènera » (vers ailleurs, vers un lieu indéfini). Dans les deux cas, l'orientation spatiale est zéro, vers un lieu indéfini.

Quand le lieu est défini et en tenant compte du contexte situationnel :

Au masculin singu*lier* : **ad d-yawi** [**ad͡dyawi**] « il emmènera » (vers-ici) ; cette construction ''**d**'' est préverbal, est observée dans toutes les localités parcourues.

Au féminin singulier : **ad tawi-d** [**at͡sawid**] « elle emmènera » (vers-ici) ; cette construction : ''**d**'' est postverbal, est attestée dans les localités de la zone de l'extrême occidental de la Kabylie et la localité de Tifritine (point n° 85).

Dans la zone de l'extrême occidental de la Kabylie, à l'aoriste avec **ad** « non-réel », la position de ''**d''** varie en fonction du genre. Au masculin, le ''**d''** est préverbal ; et au féminin singulier, il apparait à la finale du lexème verbale (c'est-à-dire il est postverbal).

La variation de la position de la modalité de "rection" au féminin singulier (à l'aoriste), s'expliquerait par la tendance de la réalisation de [**ϴ**] (la marque du féminin) comme une affriquée [**t͡s**] qui résulte d'une assimilation issue du contact de **ad** ''non-réel'' et la marque personnelle **t-** (2ème personne du singulier féminin) dans les localités de la zone de l'extrême occidental et à Tifritine (point n° 85).

Certains verbes, dans tous les parlers kabyles, sont presque automatiquement accompagnés de la particule **d**. Ce phénomène manifeste une tendance nette au figement, comme le montre l'exemple suivant : **yusa-d** « il est venu » ; **ad d-yas** « il viendra ». Cette tendance est observée même dans le parler des Bibans (GALAND, 1959 : 70).

L'instabilité de la position de la modalité d'orientation spatiale ''**d''** en combinaison avec le monème de la classe verbale, du masculin au féminin singulier, peut s'expliquer par la tendance de la réalisation phonétique de la marque du féminin : soit elle se réalise [**ϴ**], lorsqu'elle n'est précédée d'aucun élément : **tusa-d** « elle est venue », soit subir le phénomène d'assimilation en contact avec la modalité préverbale **ad** (non-réel) ; elle se réalise alors /**ad + t**/ = [**t͡s**].

[2] Cette modalité (particule) connait deux variantes dans les parlers de l'extrême est de la Kabylie (Petite Kabylie) : **di** à Tizi-El-Oued (point n° 93) et à Kherrata (point n° 89) ; **di/i** à Derguina (point n° 92) et à Arechah (point n° 91).

5. Carte géolinguistique n° 215 : « elle n'est pas venue (vers-ici) » en kabyle

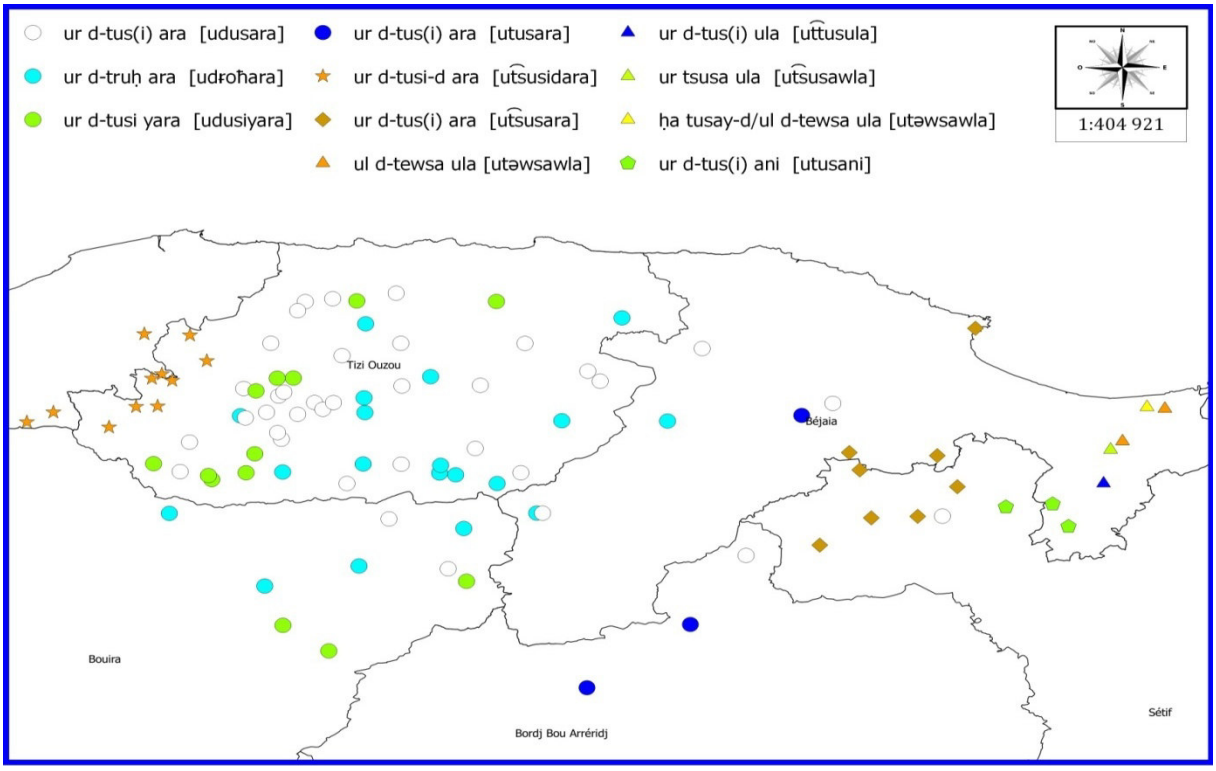

Si la modalité d'orientation spatiale ''**d**'' coexiste avec le monème discontinu de la négation **ur…ara** « ne…pas » ; elle occupe deux positions[3] *au féminin singulier* :

Au féminin singulier : **u(r) d-tusi-d ara** [utsusidara] « elle n'est pas venue » (le **d** pré-posé et postposé au verbe) ; est rencontrée dans les localités de la zone de l'extrême occidental de la Kabylie (avec 11 occurrences).

Les constructions : ur **d**-tus(i) ara, ur **d**-truḥ ara, ur **d**-tusi yara, ur **d**-tus(i) ani, ul **d**-tewsa ula, ur **d**-tus(i) ula ; sont observées dans la plupart de localités parcourues (avec 87 occurrences).

Au masculin singulier : **u(r) d-yusi yara** variante **u(r) d-yus(i) ara** «il n'est pas venu» (''**d**'' précède toujours le lexème verbal) ; cette construction est attestée partout en kabyle.

À la négation, la position initiale et finale de la modalité d'orientation spatiale ''**d**'' employée dans certaines localités de la Kabylie peut s'expliquer par le phénomène d'assimilation qui résulte du contact de **d** "vers-ici" avec **t-** (marque de la 2ème personne du fém. sing.) et la redondance de la particule ''**d**''. La marque de la deuxième personne du fém. sing. se réalise comme une affriquée [**ts**] et ''**d**'' réapparait à la finale du verbe. Cette redondance n'entraîne aucun changement de sens global de l'énoncé verbal. Ce phénomène, est de nature morphologique et non porteur d'information syntaxique ; il relève cependant de la morphologie positionnelle.

[3] Le même phénomène se produit avec les marques non spécifiques de la négation : **werɛad** « pas encore », **leɛmer** « même….».

Chapitre III

Le genre grammatical des emprunts : traitement géolinguistique

Introduction

Dans tous les dialectes berbères, cette catégorie grammaticale et sémantique oppose un masculin et un féminin qui se distinguent par un signifiant non-marqué (pour le masculin) et un signifiant marqué (pour le féminin). Le genre concerne la classe des verbes, la classe des noms, (des adjectifs), les pronoms personnels indépendants et affixes (du verbe et du nom), les démonstratifs, les interrogatifs, …. Le féminin du berbère est marqué essentiellement par l'élément dental ''**t**'' soit à l'initiale et à la finale (**t-----t**) soit à l'initiale (**t-----**). De nombreux nominaux empruntés à l'arabe et au français ne sont pas berbérisés et conservent leur forme d'origine : souvent l'article ***l-*** (arabe ou français) formes étrangères du pluriel, absence des marques et d'indices kabyles du genre (masculin/féminin) et de l'état (libre et d'annexion). Cette situation ne pourrait qu'à bouleverser et affecter le système des oppositions centrales du nom (genre/nombre/état) et crée des irrégularités formelles d'une complexité non négligeable. S. CHAKER, affirme dans le même sens que : « *Se crée ainsi au sein du fonds lexical berbère un énorme kyste allogène qui n'est pas régi par le système indigène des oppositions centrales du nom et introduit une large zone d'irrégularité et de complexité morphologique* » (CHAKER S.. 1996 : 121). À cet effet, le genre grammatical des emprunts non intégrés (ou non berbérisés), indépendamment de leur emploi dans une chaine phrastique, est difficilement identifiable. Seuls les éléments grammaticaux (monèmes grammaticaux) qui font référence à la catégorie grammaticale (du genre) des emprunts dépourvus de marque formelle permettent donc d'indiquer et de marquer leur genre. Ces emprunts employés en kabyle : **lleft**, **zzit**, **lkar**, **lɛid**, **llakul**…. ne sont porteurs d'aucun indice formel du genre, et s'ils figurent dans des phrases comme dans : **zzit-agi**, **telha mliḥ** « cette huile est très bonne » ; **lkar, teččur d lɣaci** « le car (bus) est plein de passagers (complet) » ; c'est la présence de l'indice de personne (3ème personne du singulier féminin) accompagnant le verbe qui marque le genre féminin de ces emprunts.

Rabah KAHLOUCHE a examiné les implications de l'accueil massif d'emprunts lexicaux à l'arabe et au français sur le système linguistique du kabyle, et y voit que *« ...la pression exercée par la masse des emprunts était telle que les capacités du kabyle de les soumettre à sa base articulatoire et à ses moules syntaxiques s'étaient essoufflées, laissant passer des sons et des formes grammaticales étrangères qui perturbèrent son système et le contraignirent à se restructurer »* (2009 : 22).

L'incidence de l'arabe et du français sur le kabyle sont très significatives et a porté non seulement sur la phonologisation de certaines articulations marginales (sons marginaux) propres au langage expressif et de variantes contextuelles (par introduction de nouveaux phonèmes étrangers au berbère : /**x**/, / **ḥ**/, /**ɛ**/, /**ṣ**/, …) (KHLOUCHE R.., 2009 : 23), mais aussi sur le système grammatical de la langue surtout le système des marques nominales : la catégorie grammaticale du « genre ».

Nous voudrions examiner et traiter, dans ce qui va suivre, l'incidence des emprunts à l'arabe et au français sur le genre grammatical du kabyle. Un questionnaire composé de cinq (05) unités ciblées a été élaboré par nous même afin d'obtenir des réponses sur le genre de ces emprunts : **lleft** [**ɬəfθ**] « navet » ; **zzit** [**z͡zi**θ] « huile » ; **lɛid** [**lʕið**] « aïd (fête religieuse musulmane) » ; **lkar** [**lkaʁ**] « car » (bus, moyen de transport) » ; **llakul/llikul** [**ɬakul/ɬikul/ɬakuj**] « école ». Pour obtenir des réponses auprès des informateurs sur la catégorie grammaticale (genre) de ces emprunts, nous avons inséré les vocables étrangers dans des phrases formulées en kabyle. L'accord, ici, constitue un procédé essentiel qui permet d'identifier la catégorie grammatical (du genre) de ces emprunts. Le choix de ces unités n'est pas fortuit : ce sont des unités usuelles qui sont facilement saisissables et elles sont souvent entendues dans la bouche des locuteurs kabyles et qui n'échappent guère à l'observation de cette différenciation de perception de leur genre. Nous avons sollicité et interrogé des informateurs des deux sexes (masculin et féminin) dont l'âge varie entre 28 ans et 85 ans. Nous n'avons privilégié à cet effet aucune tranche d'âge. Le questionnaire soumis aux informateurs est inséré dans les annexes.

1. Variation et perception du genre (grammatical) en kabyle

Si certains emprunts sont totalement intégrés (ou berbérisés) dans la langue (en kabyle) et ont bien reçus les marques du genre et du nombre du berbère, comme **akamyun** pluriel **ikamyunen** « camion(s) » (masculin) ; **takamyunt** pluriel **tikamyunin** « camionnette(s) » (diminutif ; féminin). Ce n'est pas le cas pour d'autres, qui ne sont pas intégrés et sont perçus alors tantôt comme masculins et tantôt comme féminins en passant d'une localité à l'autre.

2. **Carte géolinguistique n° 216 :** Le genre du terme désignant « navet » en kabyle

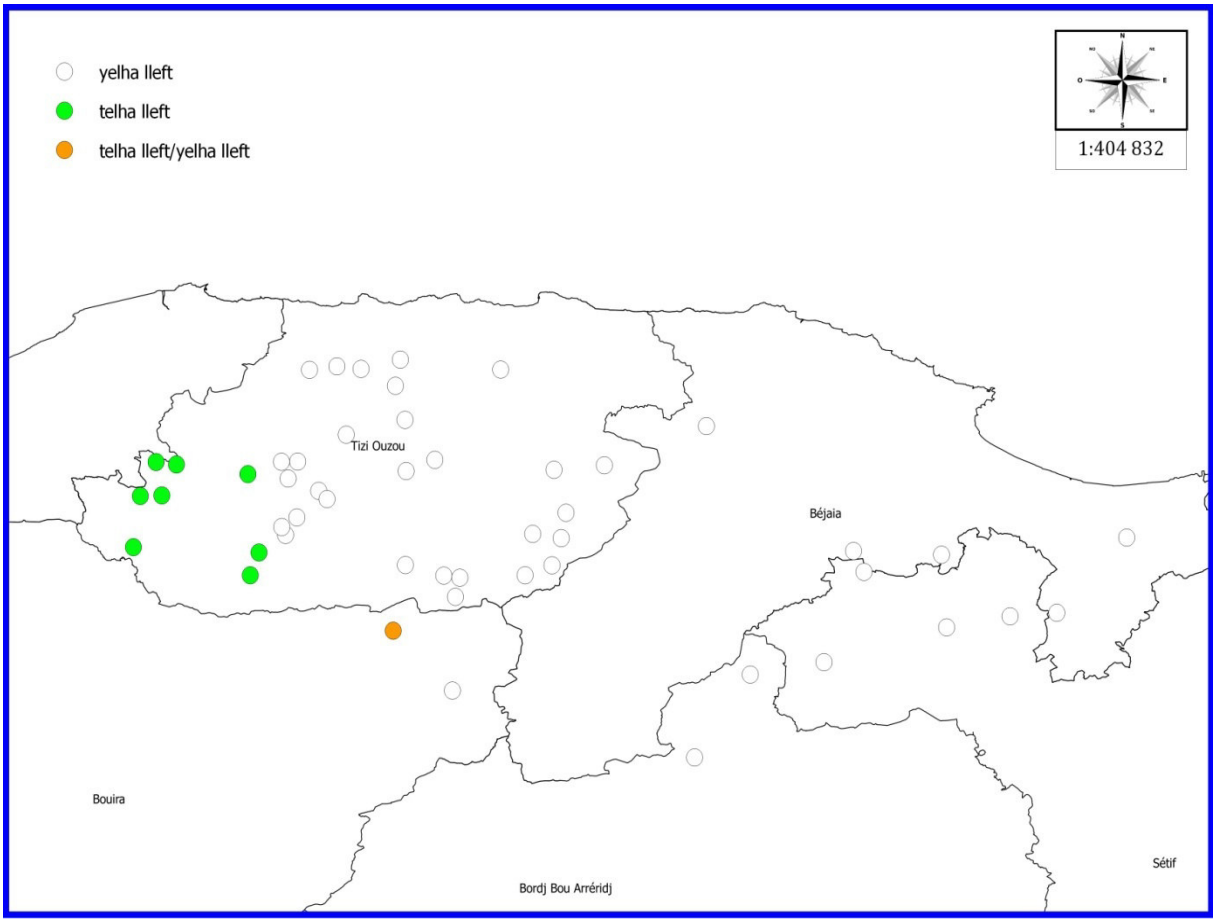

Cette carte montre la distribution de la perception du genre de l'emprunt ***lleft*** « navet » en kabyle. Hormis les localités de l'extrême ouest et sud ouest de la Kabylie qui emploient l'emprunt à l'arabe ***lleft***, au féminin, pour désigner « navet », le reste (représenté par les parlers du centre et de l'est de la Kabylie) l'ont perçu comme masculin. Le terme est épicène dans la localité de M'Zarir (point n°77).

3. **Carte géolinguistique n° 217 :** Le genre du terme désignant « l'huile » en kabyle

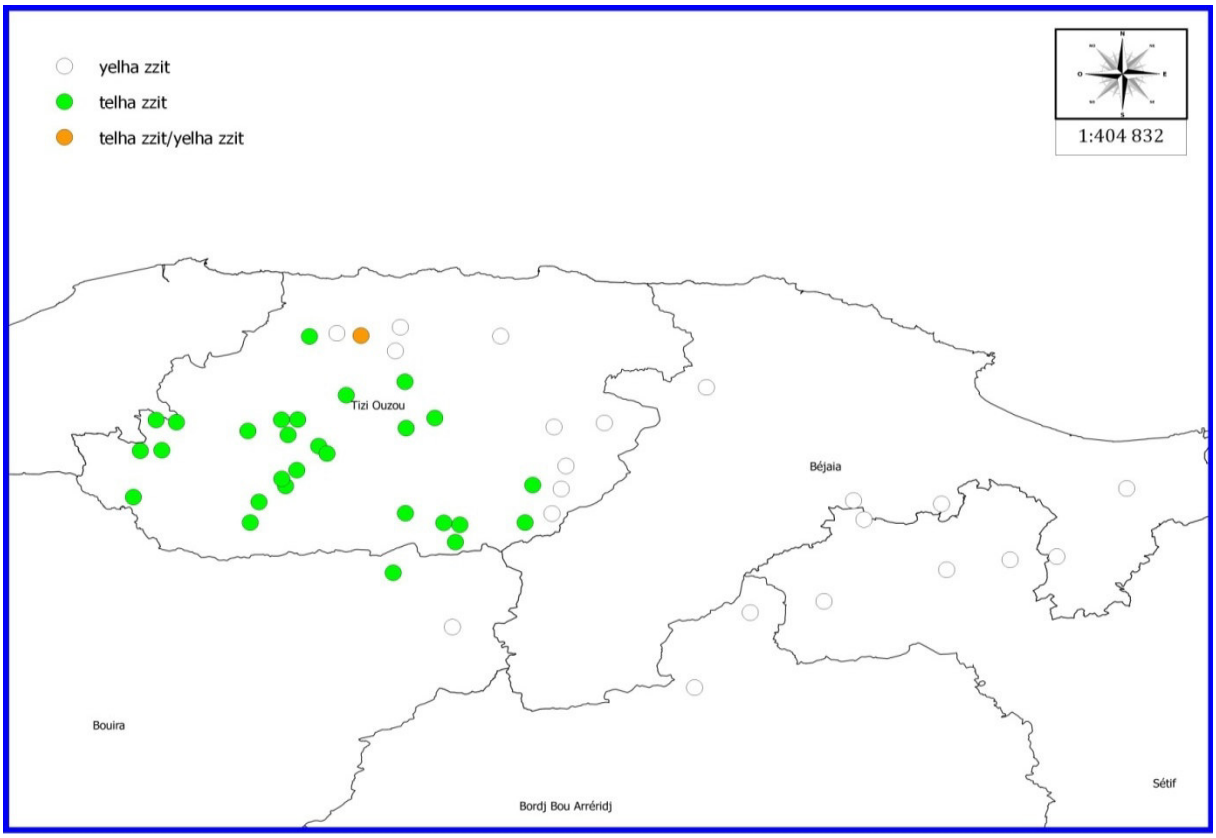

Le genre de l'emprunt **zzit** « huile » est également perçu différemment d'un parler à l'autre. Le masculin renferme les localités du grand bloc est de la Kabylie, le féminin, hormis son caractère discontinu, est employé dans les localités de la zone ouest et sud ouest de la Kabylie. Le terme est également épicène dans la localité de Boudjima (point n° 37). Dans la région d'Imi-n-Tanout (Grand Atlas marocain), certains parlers recourent au mot arabe ***zzit*** pour désigner « blanc (de l'œuf) » et d'autres l'emploient pour « jaune (de l'œuf) ». (GALAND L., 1964 : 55, 56 et 61, 62).

4. Carte géolinguistique n° 218 : Le genre du terme désignant « car (bus) » en kabyle

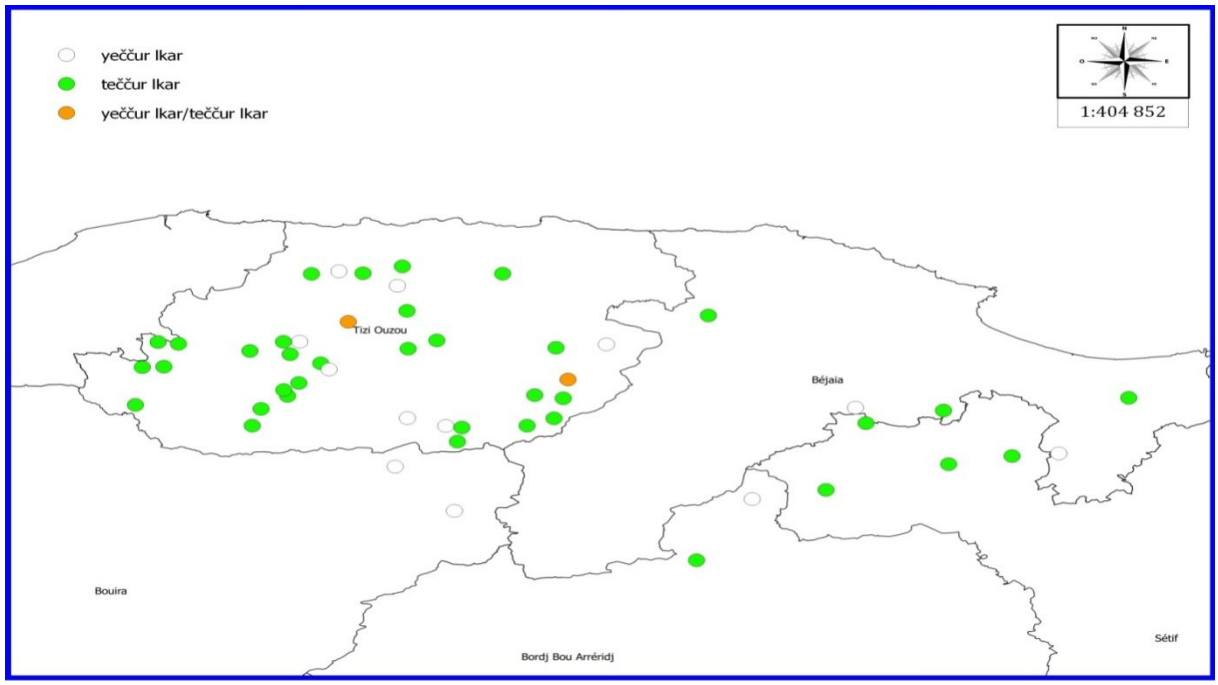

Le genre de l'emprunt (d'origine française) **lkar** « car (bus) » est également perçu différemment selon les régions kabyles. Dans la plupart de localité, le terme est perçu comme féminin ; et couvrent une zone discontinue de l'est à l'ouest de la Kabylie, les parlers qui l'utilisent au masculin sont très rares et sont très dispersés sur l'aire kabyle. Le terme est épicène dans les localités de Tazmalt (point n° 21) et Sahel (point n° 62).

5. Carte n°219 : Le genre du terme désignant « l'aïd (fête religieuse musulmane)»

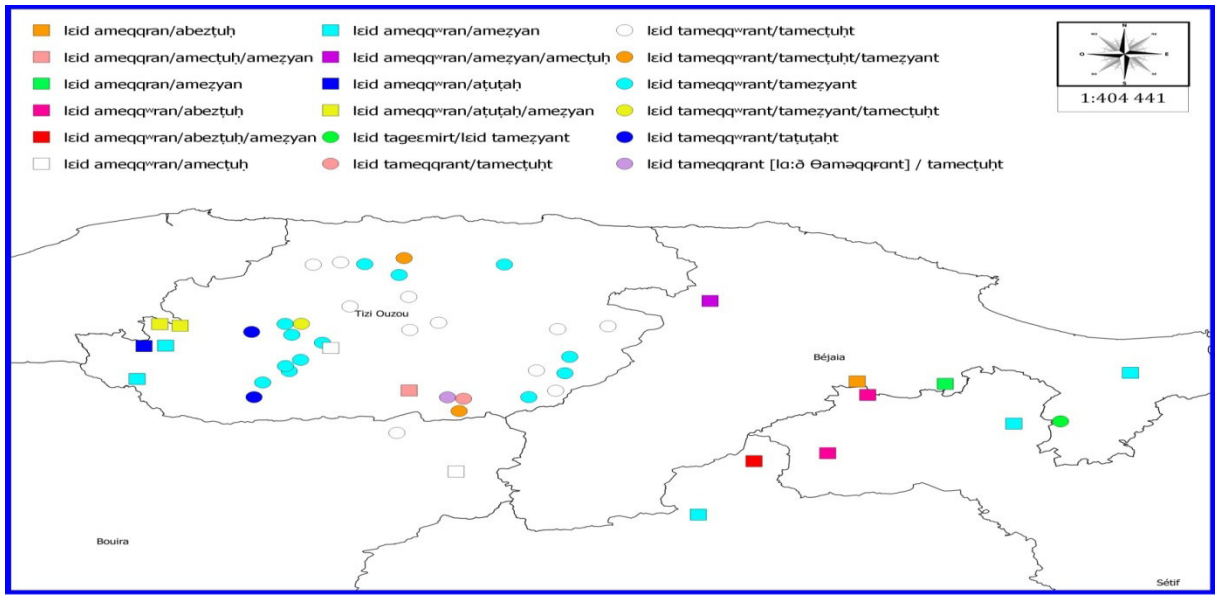

Lɛid « l'aïd (fête religieuse musulmane)» (ce vocable) est perçu comme féminin dans les parlers du centre de la Kabylie (les localités du centre et de l'est de la Wilaya de Tizi-

Ouzou) ; … et comme masculin dans les parlers de l'extrême est et de l'extrême ouest de la Kabylie (points n° 02, 04, 05, 06, 75, 85, 90, 92, 95, 96, 102, 106, 108, 110, 111).

À Iguersafene (point n°64), l'emprunt **lɛid** « l'aïd (fête religieuse musulmane)» est perçu comme féminin mais, il est employé comme masculin dans **yewweḍ-d [jəbb͡ʷđəd] lɛid** « l'aïd (fête religieuse) s'approche ». (Ce terme est épicène, tantôt employé comme féminin et tantôt comme masculin). En français, quelques mots sont épicènes (ils peuvent être employés au masculin comme au féminin comme : enzyme, météorite, après-midi, alvéole, oasis, …..

6. L'emprunt « école » en kabyle

À l'exception de quelques variations formelles et phonétiques observées dans les localités de la Kabylie, l'emprunt signifiant « école » est perçu partout comme masculin. Les variantes rencontrées sont les suivantes : **llakul** ; **llikul** ; [**l͡lakuj**] ; **lkuliğ**.

Nous pourrons dire que cette perception différente du genre grammatical, en kabyle, est due, à la fois, à la transposition de la catégorie du vocable étranger sur le kabyle et la non intégration de ces emprunts dans une catégorie (masculin/féminin) en kabyle, qui a entrainé l'absence d'une marque formelle du genre des emprunts. Cependant, l'emprunt exerce une influence considérable sur le kabyle et perturbe l'organisation et les structures grammaticales du système linguistique du kabyle. Cela entrainera, sans doute, une difficulté majeure dans l'accord (du genre) de l'emprunt avec les indices de personne dans le cadre phrastique qui perturbe l'agencement des monèmes et le système grammatical global (du genre) dans l'utilisation et l'usage de ces vocables étrangers (allogènes) dans des conversations quotidiennes et surtout dans l'enseignement. C'est pourquoi dans une optique de standardisation et d'aménagement interne de la langue, il serait d'abord souhaitable de recenser et de compléter cette liste d'emprunts ''troublants'' et afin de surmonter ces difficultés et ces problèmes de catégorie grammaticale du genre de quelques emprunts, faudrait-il les substituer (remplacer) par des néologismes ou de les considérer comme des termes épicènes ?

Chapitre IV

La variation et ses manifestations en kabyle

Introduction

De nombreux phénomènes linguistiques sont rencontrés à l'intérieur du kabyle et, ont agi fortement à la dialectalisation et l'émiettement de la langue kabyle. Dans ce qui va suivre, nous dégagerons les phénomènes ayant marqué la diversité linguistique dans le domaine du kabyle et nous les illustrerons à l'aide d'exemples. Pour mieux apercevoir la distribution des phénomènes variationnels sur l'aire kabyle, des cartes ont été conçues permettant d'illustrer clairement les phénomènes. (Voir la carte de chaque mot et de chaque phénomène dans les chapitres précédents). Voici donc les phénomènes les plus marquants :

1. La variation phonétique

Elle est principalement rattachée aux différentes réalisations des sons. Elle concerne généralement les consonnes. Dans un même mot, une consonne peut se réaliser différemment d'un locuteur à l'autre, d'une région à l'autre. La variation phonétique (ou phonique), dans le domaine kabyle, est marquée par des processus généraux dont certains sont déjà attestés dans d'autres parlers (dialectes) berbères (rifain, chleuh, …) et divers changements phonétiques sont donc attestés. Ce type de variation est marqué par diverses mutations ayant cependant des incidences sur la nature et les éléments constitutifs de la racine.

L'aspect le plus affecté par des variations linguistiques, à travers les parlers kabyles, est la phonétique. De nombreuses consonnes ont subi des mutations de nature phonique en touchant le mode d'articulation et le point d'articulation.

1.a. Palatalisation : c'est un processus marqué par un déplacement vers l'avant du point d'articulation d'un phonème (consonne ou voyelle). En kabyle, ce processus affecte essentiellement les palato-vélaires [**k**] (occlusive, sourde) et [**g**] (occlusive, sonore) qui se palatalisent en yod [**j**] (semi voyelle, sonore).

Exemples :

axxam-a**g**i [ax͡xama**g**i] / axxam-a**k**i [ax͡xama**k**i] / axxam-a**y**i [ax͡xama**j**i] « cette maison » ; (carte n° 140, p. 362).

da**g**i [ða**g**i] / da**k**i [ða**k**i] / da**y**i [ða**j**i] « ici » (carte n° 136, p. 356).

ass-a**g**i [as͡sa**g**i] / ass-a**k**i [as͡sa**k**i] / ass-a**y**i [as͡saji] « aujourd'hui » (carte n° 100, p. 300).

wa**g**i [wa**g**i] / wa**k**i [wa**k**i] / wa**y**i [wa**j**i] « celui-ci » (carte n° 139, p. 360).

1.b. La palatale [j] se réalise comme une palato-vélaire [ɣ] :

i**y**enni [i**j**e͡nni] / I**g**enni [iɣə͡nni] « ciel » (carte n° 105, p. 307).

asi**y**na [asi**j**na] / asi**g**na [asiɣna] « nuage » (carte n° 116, p. 321).

ta**y**ut [θaju θ] / **tayutt** [θa**j**ut͡s] / ta**g**ut [θaɣuθ] « brouillard » (carte n° 103, p. 304).

a**y**lim [a**j**lim] / a**g**lim [aɣlim] / a**g**ʷlim [aɣʷlim] / « peau » (carte n° 32, p. 184).

zle**y** [zlə**j**] / zle**g** [zləɣ] « tirer » (carte n° 155, p. 384).

bze**y** [vzə**j**] / bze**g** [vzəɣ] « gonfler, être gonflé » (carte n° 160, p. 390).

1.c. La mutation de la palatale tendue [j͡j] vers la palato-vélaire occlusive tendue [g͡g] : la palatale tendue [**j͡j**] peut connaitre une mutation et se réalise comme une palato-vélaire tendue [**g͡g**].

a**yy**ur [a**j͡j**ur] / a**gg**ur [a**g͡g**ur] « lune » (carte n° 115, p. 319).

ṭe**yy**er [ṭə**j͡j**əʁ] / ṭe**gg**er [ṭə**g͡g**əʁ] « jeter, lancer » (carte n° 157, p. 386).

1.d. La mutation de la latérale [l] vers la palatale [j] :

ul [u**l**] / [u**j**] « cœur » (carte n° 08, p. 148).

ɣli [ʁ**l**i] / [ʁ**j**i] « tomber ».

aɣyul [aʁju**l**] / [aʁju**j**] « âne » (carte n° 43, p. 201).

1.e. La vocalisation : lorsqu'une consonne ou une semi-voyelle (ou semi-consonne) acquiert des caractéristique vocalique. C'est le passage d'un phonème de la qualité de consonne ou de semi-voyelle à la qualité de voyelle. En kabyle, ce processus touche les semi-voyelles : [**w**] et [**j**]) qui tendent à se vocaliser et se réalisent comme des voyelles. La palatale [**j**] et la vélaire [**w**] deviennent [**i**] et [**u**], respectivement.

1.e.1. / **w** / ------ » / **u** / :

wwet / **u**t « frapper » (carte n° 142, p. 388) ; se**w** / s**u** /as**u** « boire » (carte n° 146, p. 371) ;

i**w**sa-d / ye**w**sa-d / y**u**sa-d « il est venu (vers-ici ou vers là-bas) » (carte n° 213, p. 461).

e**w**f (point n° 91) /a**w**ef (point n° 89) / **u**ff « gonfler, être gonflé » (points n° 88, 92, 93, 94, 95, 101, 104, 105, 106, 109) (carte n° 160, p. 390).

i**w**fa / **yu**fa « il a trouvé » (**iwfa** : Aokas, (RABHI A., 1995, p. 16).

1.e.2. / **y** / ------ » / **i** / :

Lɛaf**y**a / lɛaf**i**t « feu » (dans ce cas, devant la voyelle [**i**], il y a même insertion d'un morphème expressif ''**t**'') (carte n° 109, p. 312).

1.e.3. La consonne pharyngale [ʕ] qui devient une voyelle allongée [a:] :

La fricative pharyngale sonore [**ʕ**] d'origine arabe peut se réaliser comme une voyelle allongée [**a:**] et les contextes de sa réalisation présentent une altération de l'environnement vocalique. Les exemples suivants illustrent ce phénomène :

- a**ɛ**rur [a**ʕ**rur] / [**a:** rur] « dos » (carte n° 13, p. 156).
- a**ɛ**ebbuḍ [a**ʕ**əb͡boð] / [**a:** b͡boḍ] « ventre » (carte n° 41, p. 196).

1.f. Amuïssement : une consonne ou une voyelle s'amuït lorsqu'elle subit une chute totale, donc elle disparait ou s'efface complètement de la prononciation. Dans la plupart des parlers kabyles parcourus, et dans ceux qui forment la négation par le monème discontinu **ur --- ara** « ne --- pas », la vibrante [**r**] du premier élément de la négation et la voyelle finale du thème du prétérit négatif s'effacent et disparaissent totalement : **u(r) d-yus(i) ara** « il n'est pas venu (vers-ici) et (vers-là bas) »[1] ;

1.g. L'affrication : appelée aussi ou affriction ; ce phénomène est dû à une détente lente de l'articulation laissant entendre un léger bruit fricatif ou spirant. A. BOUKOUS (2009 : 70-71) ajoute que ce processus « *conduit donc certains segments, dont l'articulation se caractérise par un relâchement instantané des organes, à acquérir une articulation comprenant un relâchement retardé »*. En kabyle, dans certaines conditions, généralement en position finale, dans certains parlers, l'apico-dentale sourde [**t**] et la spirante [**θ**] sont réalisées avec une affrication [**t͡s**]. Exemples :

tamemt [θaməmt] / tamemtt [θaməmt͡s] (carte n° 89, p. 284).

tament [θaənt]/ tamentt [θaənt͡s] « miel » (carte n° 89, p. 284).

tizizwit [θizizwiθ] / tizizwitt [θizizwit͡s] « abeille » (carte n° 42, p. 200).

tassemt [θas͡səmt] / [θas͡səmθ] / [θas͡səmt͡s] « graisse » (carte n°84, p. 274).

tamellal**t** [θaməl͡lal**t**] / [θaməl͡lal**t͡s**] « œuf » (carte n° 90, p. 286).

[1] Dans le chapitre traitant de la morphosyntaxe, nous avons mené un traitement géolinguistique des modalités d'orientation spatiale **d** « vers-ici »/**n** « vers-là-bas » en montrant l'opposition perdue dans certaines localités de la Kabylie.

tagu**t** [θaγu**θ**][2] / tagu**t** [θaγu**t**] / tagu**tt** [θaγu**t͡s**] « brouillard » (carte n° 103, p. 304).

i**t**ett [i**θ**ə**t͡s**] / i**tt**ett [i**t͡s**ə**t͡s**] « il mange » (aoriste intensif) (carte n° 173, p. 408).

i**t**emmat [i**t**ə**m͡m**aθ] / i**tt**emmat [i**t͡s**ə**m͡m**aθ] «il meurt» (aor. int.) (carte n° 181, p. 418).

Dans d'autres parlers kabyles, la marque finale du féminin se réalise soit comme une spirante dans [**θaməmθ**] soit comme une apico-dentale sourde [**t**] précédée d'une nasale dans [**θamənt**] (carte n° 89, p. 284).

Le durcissement constitue, également, un phénomène de variation phonétique très remarquable à travers les parlers kabyles. C'est l'augmentation de la tension musculaire au point d'articulation par laquelle une consonne douce devient dure. Le durcissement peut recouvrir plusieurs phénomènes :

1.h. Le durcissement représenté par un dévoisement ou assourdissement d'une consonne sonore qui acquiert les caractéristiques d'une consonne sourde. Le passage est donc marqué par la perte de la sonorité. Les cas rencontrés en kabyle, se retrouvent même dans les autres dialectes berbères avec des nuances phonétiques remarquables marquées surtout par l'assourdissement de l'apico-dentale sonore pharyngalisée sonore [**ɖ**] qui se réalise comme une apico-dentale pharyngalisée sourde [**ŧ**].

1.h.1 La mutation de l'apico-dentale sonore pharyngalisée [ɖ] vers l'apico-dentale sourde pharyngalisée [ŧ] :

Exemple : a**ḍ**ar [aɖɑr] < a**ṭ**ar [a**ŧ**ɑr] « pied » (carte n° 33, p. 186).

a**ḍ**u [aɖo] < a**ṭ**u [a**ŧ**o] « vent » (carte n° 121, p. 326).

a**ḍ**ad [aɖɑð] < a**ṭ**ad [a**ŧ**ɑð] « doigt » (carte n° 12, p. 154).

i**ḍ** [iɖ] < i**ṭ** [i**ŧ**] « nuit » (carte n° 117, p. 322).

i**ḍ**elli [iɖə͡lli] < i**ṭ**elli [i**ŧ**ə͡lli] « hier » (carte n° 112, p. 316).

ḍegger [ɖəg͡ger] / **ṭ**egger [**ŧ**əg͡ger] « jeter, lancer » (carte n° 157, p. 386).

ḍeqqer [ɖəq͡qer] / **ṭ**eqqer [**ŧ**əq͡qer] « jeter, lancer » (carte n° 157, p. 386).

xi**ḍ** [xiɖ]/xa**ḍ** [xaɖ] / xi**ṭ** [xi**ŧ**] / xa**ṭ** [xa**ŧ**] «coudre» (emprunt à l'arabe) (carte n°158).

1.h.2. La mutation de l'apico-dentale non pharyngalisée [ð] vers l'apico-dentale pharyngalisée sourde [ŧ] :

a**d**er [aðər] / a**ṭ**er [a**ŧ**ər] / **ṭṭ**er [**ŧŧ**ər] « descendre » (carte n° 145, p. 369).

[2] Les deux formes **agu** et **tagut** désignent, dans plusieurs localités de la Kabylie, « brouillard et brume ».

1.h.3. La mutation de l'apico-dentale sonore [d] qui devient une sourde [t] :

I**d**eggir [i**d**ə͡ggir] / i**t**eggir [i**t**ə͡ggir] « pousser » (Aor. int.) (carte n° 204, p. 445).

1.h.4. La mutation de la bilabiale sonore tendue [b͡b] vers une bilabiale sourde [p͡p] :

L'assourdissement de [**b͡b**] dans [**ab͡bu]** « fumée », prononcé [**ap͡pu]** dans huit localités de la zone occidentale de la Kabylie. (Carte n° 111, p. 315).

1.h.5. La mutation de la palato-vélaire sonore [g] vers la sourde [k] : le passage de la sonore [**g**] en sourde [**k**] est aussi appelé processus de dévoisement ou d'assourdissement.

axxam-a**g**i [ax͡xama**g**i] / axxam-a**k**i [ax͡xama**k**i] « cette maison » (carte n° 140, p. 362).

da**g**i [ða**g**i] / da**k**i [**ð**a**k**i] « ici » (carte n° 136, p. 356).

ass-a**g**i [as͡sa**g**i] / ass-a**k**i [as͡sa**k**i] « aujourd'hui » (carte n° 100, p. 300).

wa**g**i [wa**g**i] / wa**k**i [**w**a**k**i] « celui-ci » (carte n° 139, p. 360).

a**gg**ur [a**g͡g**ur] / a**kk**ur [a**k͡k**ur] « lune » (carte n° 115, p. 319).

ḍegger [**ð**ə͡gger] / **ḍ**ekker [**ð**ə͡kker] « jeter, lancer » (carte n° 157, p. 386).

1.h.6 Durcissement de spirante en constrictive (c'est l'inverse de la spirantisation). Ce processus concerne les semi-voyelles [**j**] et [**w**]. [**j**] tend à évoluer vers des fricatives et occlusives ou palatale.

La vélaire tendue [**w͡w**] tend à se durcir en acquérant des traits sonores occlusifs soit vers la bilabiale occlusive [**b**] qui peut ensuite évoluer vers la spirante [**v**], soit vers la palato-vélaire tendue [**g͡g**] qui peut se simplifier ensuite en palatale sonore [**g**].

Exemples : ta**ww**urt [θa**w͡w**urθ] -----» ta**bb**urt [θa**b͡b**urθ] ----» ta**gg**urt [θa**g͡g**urθ] « porte ».

Yewwa ----- » yegg^{w}a [jə͡ggwa] « il est cuit ».

Yewweḍ ------» yegg^{w}eḍ « il est arrivé ».

Tiwdi (en chaoui) / tig^{w}di (kabyle) « la peur ».

1.i. Assibilation : c'est un processus par lequel certaines consonnes se réalisent comme des sifflantes. À travers les parlers kabyles parcourus, nous avons rencontré des cas où la dentale spirante [**θ**], l'affriquée [**t͡s**] et la chuintante [**ʃ**] se réalisent comme une sifflante [**s**]. Voici les exemples relevés :

I**t**es [i**θ**əs] / i**s**ess [i**s**əss] « il boit » (aoriste intensif) (carte n° 172, p. 407).

I**t**ett / i**s**ett « il mange » (aoriste intensif) (carte n° 173, p. 408).

Ttekki / **s**ekki « participer (forme simple) » (dans ce cas, c'est l'affriquée [**t͡s**] qui a subi une mutation vers la sifflante [**s**] (carte n° 143, p. 367).
Degger [**ðə**g͡ger] / **s**egger [**sə**g͡ger] « pousser » (points n° 78 et 79) (carte n° 156, p. 385).
cuff [**ʃ**uf͡f] / **s**uff [**s**uf͡f] « gonfler, être gonflé » (points n° 90, 102, 103 et 108) (carte n° 160).

1.j. Sonorisation de la sifflante sourde [s] qui se réalise comme une sifflante sonore [z] :
agergi**s** [aɣərɣi**s**] / agergi**z** [aɣərɣi**z**] « cartilage » (carte n° 06, p. 146).
sellazekka [**s**əllazk͡ka] / **z**ellazekka [**z**əllazk͡ka] « après demain » (carte n° 98, p. 298).

1.k. La mutation de la sifflante sonore non-pharyngalisée [z] vers la sifflante sonore pharyngalisée [ẓ] :
a**z**egg^{w}aɣ [a**z**əg͡g^{w}aʁ] -------» a**ẓ**egg^{w}aɣ [a**ẓ**əg͡g^{w}aʁ] (points n° 88, 90) « rouge » (carte n° 132).
a**z**eggaɣ [a**z**əg͡gaʁ] -------» a**ẓ**eggaɣ [a**ẓ**əg͡gaʁ] (point n° 87) « rouge » (carte n° 132, p. 349).

1.l. Rhotacisme : la latérale sonore [**l**] se réalise comme une vibrante sonore non-pharyngalisée [**r**]. u**l** --- ani / u**r** ---- ara « ne ----pas » (carte n° 161, p. 393).

1.m. La spirantisation : (ou économie articulatoire) ; c'est un relâchement ou un affaiblissement des occlusives simples qui se réalisent comme des spirantes. Ce phénomène est marqué par l'affaiblissement de consonnes occlusives non géminées qui deviennent des constrictives.
Ce processus affecte les apico-dentales : [**t**] (simple sourde) et [**d**] (simple sonore) qui se prononcent respectivement : [**θ**] et [**ð**] ; les palato-vélaires sourde [**k**] et sonore [**g**] qui se réalisent respectivement : [**χ**] et [**ɣ**], et la bilabiale [**b**] qui devient [**v**].

1.m.1. La bilabiale occlusive **[b]** qui se réalise comme une spirante [**v**] :
baba / [vava] « père » ; [a**b**rið] (parler chenoui) / abrid [a**v**rið] « chemin, rue ».

1.m.2. L'apico-dentale sonore occlusive **[d]** qui se réalise comme une spirante [**ð**] :
[ʁə**d**wa] / [ʁə**ð**wa] « demain » (emprunt à l'arabe) (carte n° 106, p. 308).

1.m.3. L'apico-dentale sourde occlusive **[t]** qui se réalise comme une spirante [**θ**] :
tamem**t** [Θaməm**t͡t**] / tamem**t** [Θaməm**θ**] « miel » (carte n° 89, p. 284).
tagu**t** [Θaɣu**t**] / tagu**t** [Θaɣu**θ**] « brouillard » (carte n° 103, p. 304).

1.m.4. La palato-vélaire occlusive **[k]** qui se réalise comme une spirante **[χ] :**
[**səχsu**] se réalise avec une vélaire spirante [**χ**] dans la quasi-totalité des localités de la grande-Kabylie, et [**səksu**] avec une vélaire occlusive [**k**] dans de nombreuses localités de l'extrême Est de la Kabylie et le centre de la wilaya de Béjaia (points n° 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 89, 92, 94, 95, 101, 104, 105, 106, et 110) et dans deux localités de la wilaya de Tizi-Ouzou (points n° 22 et 67).
[**əfk**] / [**χəf**] « donner » (carte n° 154, p. 383).

1.m.5. La palatale sonore occlusive **[g]** qui se réalise comme une sonore spirante **[ɣ] :**
A**g**er**g**is [a**g**ər**g**is] / a**g**er**g**is [aɣərɣis] « cartilage » (carte n° 06, p. 146).

Ce phénomène est beaucoup plus avancé dans les parlers du nord (kabyle, chenoui, ….) que dans d'autres parlers berbères notamment ceux du Sud. Seulement, dans les parlers du nord, le processus de spirantisation de l'apico-dentale [**t**] n'est pas complètement achevé. R. KAHLOUCHE (1991 : 95-105), a montré clairement que "pour l'ensemble des spirantes kabyles, l'occlusive réapparait dans les emprunts à l'arabe et au français".

1.n. La mutation de la spirante [v] qui devient une bilabiale nasale [m] :
A**b**endayer [a**v**əndajər] / a**m**endayer [a**m**əndajər] « bendir, tambour » (carte n° 95, p. 294).

1.o. La mutation de la vélaire [ɣ] vers la spirante [v] ou vers la semi-voyelle, vélaire [w] :
a**g**udu [aɣuðu] / a**b**udu [a**v**uðu] « dépotoir, dépôt d'ordures » (carte n° 107, p. 309).
a**g**udu [aɣuðu] / a**w**udu [a**w**uðu] « dépotoir, dépôt d'ordures » (carte n° 107, p. 309).
a**g**ujil [aɣuʒil] / a**b**ujil [a**v**uʒil] « orphelin » (carte n° 129, p. 343).

1.p. La labiovélarisation : La labio-vélarisation concerne les consonnes postérieures simples [$\widehat{g^w}$, $\gamma^{ʷ}$, $\chi^{ʷ}$, $\widehat{k^w}$, $\widehat{q^w}$, $\widehat{x^w}$, $\widehat{ɣ^w}$] et les tendues [$\widehat{gg^w}$, $\widehat{kk^w}$, $\widehat{qq^w}$, $\widehat{bb^w}$, $\widehat{xx^w}$]. Certains mots apparaissent accompagnés d'un appendice labiovélaire marqué par un arrondissement des lèvres. Plusieurs cas rencontrés :

- [$\widehat{qq}$] / [$\widehat{qq^w}$] :

ame**qq**ran [amə$\widehat{qq}$ʀɑn] / ame**qq**ʷran [amə$\widehat{qq^w}$ʀɑn] « grand » (carte n° 127, p. 339).
qqəl [$\widehat{qq}$əl] / **qq**ʷəl [$\widehat{qq^w}$əl] « revenir » (carte n° 151, p. 378).

- **[ɣ] / [ɣ^{w}] :**

a**g**lim [aɣlim] / a**g^{w}**lim [a͡ɣ^{w}lim] « peau » (carte n° 32, p. 184).
a**g**erz [aɣərz] / a**g^{w}**erz [a͡ɣ^{w}ərz] « talon » (carte n° 38, p. 192).
ase**gg**as [asə**g͡g**as] / ase**gg^{w}**as [asə**g͡g^{w}**as] « an, année » (carte n° 96, p. 296).

- **[g͡g] / [g͡g^{w}] :**

  a**gg**ad [a**g͡g**að] / a**gg^{w}**ad [a**g͡g^{w}**að] « craindre » (carte n° 148, p. 374).
  ggad [**g͡g**að] / **gg^{w}**ad [**g͡g^{w}**að] « craindre, avoir peur » (carte n° 148, p. 374).
  gged [**g͡g**əð] / **gg^{w}**ed [**g͡g^{w}**əð] « craindre » (carte n° 148, p. 374).
  aze**gg**aɣ [azə**g͡g**aʁ] / aze**gg^{w}**aɣ [azə**g͡g^{w}**aʁ] « rouge » (carte n° 132, p. 349).

- **[x͡x] / [x͡x^{w}] :**

De**xx**an [də**x͡x**an] / de**xx^{w}**an [də**x͡x^{w}**an] « fumée » (carte n° 111, p. 315).

- **[b͡b] / [b͡b^{w}] :**

aɣe**bb**ar [aʁə**b͡b**aʀ] / aʁə**bb^{w}**ar [aʁə**b͡b^{w}**aʀ] « poussière » (carte n° 119, p. 325).

La labio-vélaire [**ɣ^{w}**] a connu parfois des mutations vers la semi-voyelle [**w**] ou vers la palatale [**j**] qui se traduit par un relâchement articulatoire :
a**g^{w}**lim [a**ɣ^{w}**lim] / a**w**lim [a**w**lim] « peau » (carte n° 32, p. 184).

1.q. La mutation de la labio-vélaire [w] vers la bilabiale sonore [b] :
Ta**w**ekkiwt [θa**w**ək͡kiwθ] / ta**b**ekkiwt [θa**b**ək͡kiwθ] « ver » (carte n° 65, p. 240).

1.r. La mutation de la labio-vélaire [w] vers la palato-vélaire spirante [χ] ou la labio-vélaire [χ͡^{w}] :
ta**w**ekka [θa**w**ək͡ka] / ta**k**ečča [θa**χ**ətʃt͡ʃa] « ver » (carte n° 65, p. 240).
ta**w**ekka [θa**w**ək͡ka] / ta**k^{w}**ečča [θa**χ͡^{w}**ətʃt͡ʃa] « ver » (carte n° 65, p. 240).

1.s. La mutation de la labio-vélaire [χ͡^{w}] vers une chuintante sourde [ʃ] :
ak^{w}effay / **aceffay** « lait » (carte n° 86, p. 277).

1.t. La mutation de palato-vélaire sonore tendue [g͡g] vers l'uvulaire sourde tendue [q͡q] : ḍe**gg**er [ðəg͡gɐr] / ḍe**qq**er [ðəq͡qər]/ṭe**qq**er [ŧəq͡qɐr] « jeter, lancer » (carte n° 157, p. 386).

1.u. La mutation de la vélaire sonore [ʁ] vers l'uvulaire sourde [q͡q] :
u**ɣ**al [u**ʁ**al] / **qq**el/**qq**^{w}el [q͡qəl]/[q͡q^{w}əl] « revenir » (carte n° 151, p. 378).

1.v. La tension consonantique : certaines consonnes simples acquièrent des caractéristiques des consonnes tendues. Elles se réalisent en fournissant plus d'énergie articulatoire. En Kabylie, un même terme peut se retrouver avec une consonne simple dans quelques régions ; alors que dans d'autres, il se retrouve avec une consonne tendue. Exemples :

- Cas de la chuintante sonore [**ʒ**] : [aq**ʒ**un] / [aqə͡**ʒʒ**un] « chien » (carte n° 48, p. 209).
- Cas de la palatale sourde [**k**] : ib**k**i [iv**k**i] / ibe**kk**i [ivə͡**kk**i] «singe» (carte n° 63, p. 235).

1.w. Les assimilations : la rencontre de deux consonnes différentes peut donner lieu au phénomène d'assimilation. Autrement dit, l'une d'elles acquiert les traits phonétiques de l'autre.

Dans certains cas, le phénomène est très complexe car il est, à l'origine, d'une mutation phonétique d'une sifflante vers une chuintante. À son tour, cette dernière tend à influencer sa voisine qui acquiert une articulation comprenant un relâchement retardé. L'exemple suivant illustre clairement ce type d'assimilation : Dans **tiskert** < **ticcert** « ail », **isker** < **iccer** « ongle » ; le contact de deux segments /**sk**/ a donné d'abord /**ck**/ (**tickert** « ail » attesté en ghadamsi) puis /**ck**/ < /**cc**/. (Carte n° 66 « ail », p. 243 et carte n° 29 « ongle », p. 179).

1.w.1. L'assimilation progressive : Dans ce cas, le son assimilateur précède le son assimilé.
/l+d/ = [l͡l] : seldazekka [səldazəkka] / sellazekka [səl͡lazəkka] « après demain » (carte n° 98).
seldiḍelli / selliḍelli « avant-hier » (carte n° 102, p. 303).

1.w.2. L'assimilation régressive : C'est une assimilation par laquelle le son assimilé précède le son assimilateur. Elle constitue un phénomène de variation phonétique très remarquable à travers les parlers kabyles. Généralement, elle touche la marque finale du féminin (**----t**) et la consonne qui la précède soit l'apico-dentale nasale [**n**] soit la latérale sonore [**l**] comme l'illustrent les exemples suivants :
/**n+t**/ = [**t͡t**] : tament [θamənt] / [θaməț͡t] « miel» (carte n° 89, p. 284).

/l+t/ = [**t͡t**] : taɣyult [θaʁjult] / [θaʁyut͡t] « ânesse (femelle de l'âne) » (carte n° 44, p. 203).

tamellalt [θamə͡lla͡t] / [θamə͡lla͡t] « œuf » ; la latérale [**l**] s'assimile devant la dentale [**t**] et se réalise comme une dentale tendue [**t͡t**] (carte n° 90, p. 286).

Le contact de l'apico-dentale nasale **[n]** avec l'apico-dentale sonore **[d]** donne lieu à une apico-dentale tendue **[d͡d]** : **/n+d/ = [d͡d]** : sendiḍelli [səndiðə͡li] / seddiḍelli [sə͡diðə͡li] « avant-hier » (carte n° 102, p. 303).

1.w.3. Autres cas d'assimilation :

- **/ tt + c /** = **[t͡ʃʃ]** : yettcuddu [jət͡sʃu͡du] / ye**čč**uddu [jə**t͡ʃʃ**u͡du] « il lie » (Aor. int.).

yettcuffu [jət͡sʃu͡ffu]/ye**čč**uffu [jə**t͡ʃʃ**u͡ffu] « il gonfle, il est gonflé » (Aor.int.) (carte n° 212, p. 456).

1.w.4. Les voyelles :

La rencontre de deux voyelles a, le plus souvent, pour conséquence l'introduction de la semi-voyelle /**y**/ pour éviter la rupture d'hiatus. [u dyus ara] / [u dyusi **y**ara] « il n'est pas venu ».

2. La variation lexicale :

Ce type de variation peut se manifester de deux façons :

2.a. Les racines totalement différentes : un même signifié peut sous-tendre deux termes différents :

aɛrur / **azagur** « dos » (carte n° 13, p. 156) ;

ag^{w}ersal / **tireɣ^{w}lin** / **aberčečču** / **awres** « champignons » (carte n° 70, p. 249).

iṭij / **tafukt** « soleil » (carte n° 120, p. 326).

ader / **ṣubb** / **ger** « descendre » (carte n° 145, p. 369).

2.b. Les racines partiellement différentes : certaines racines ont subi des altérations marquées par la disparition de leurs éléments constitutifs. Ainsi, l'exemple suivant illustre bien nos propos :

imidek / **tidekt** « lentisque » (ce cas relève d'un transfert sémantique) : **tidekt** a perdu sa spécialisation dans certaines localités de la Kabylie de désigner uniquement « les fruits de lentisque » mais, ce signifiant tend à se généraliser pour désigner l'arbrisseau « lentisque ».

Inversement, pour **amadaɣ**, qui est employé pour désigner « forêt » par extension « maquis » dans quelques régions, il s'est spécialisé pour désigner « lentisque » (arbrisseau). (Voir carte n° 76 : Les désignations de « lentisque » en kabyle, p. 260).

2.c. Disparition d'une consonne radicale ou réduction de la racine :

2.c.1. Chute de la consonne (semi-voyelle) ''***w***'' : a**w**ren/aren «semoule» (carte n° 92, p. 288).
icce**w** / icc « corne » (carte n° 49, p. 212).
tawekki**w**t / tawekka « ver » (carte n° 65, p. 240).

2.c.2. Chute de la consonne ''***h***'' dans : **azehran** / **azuran** « gros » (carte n° 126, p. 337).

2.c.3. Chute de la consonne ''***n***'': **tinijjelt**/**tijjelt** «mûres (fruits de la ronce)» (carte n° 77).
ttenkar / **ttekker** « se lever » (aor. int.).
enɣ / **eɣɣ** « tuer » (carte n° 150, p. 377).

2.c.4. Chute de la semi-voyelle ''***y***'' dans : **taguyt** / **tagut** « brouillard » (carte n° 103, p. 304).

2.c.5. Chute de la consonne ''**ḍ**'' dans : **amak^{w}raḍ** / **amak^{w}ar** «voleur» (carte n° 134, p. 353).

2.c.6. Chute de la consonne ''**k**'' dans : **efk** / **fek** / **kef** / **eff** « donner » (carte n° 154, p. 383).

2.d. Étoffement de la racine :

Par introduction d'affixes expressifs ou de morphèmes divers :

Le préfixe expressif : ''**q**'' dans : **aqacciw** > **iccew** « corne » (carte n° 49, p. 212).

L'infixe expressif : ''**ḥ**'' dans : **aṭuṭḥan** / **aṭuṭaḥ** / **aṭiṭuḥ** « petit » (carte n° 130, p. 345).
- ameqq^{w}ra**ḥ**an / ameqq^{w}ra**ḥ**a**ḥ**an > ameqq^{w}ran « grand » (carte n° 127).

Le suffixe expressif : ''**ḥ**'' dans : **aguḥ**, **taguḥt** (forme féminine) > **agu**, **tagut** (forme féminine) « brouillard » (carte n° 103) ; **ciṭuḥ**, **ciṭiṭuḥ**, **ciṭaḥ** > **ciṭ** « (un) peu » (carte n° 138).

Le préfixe expressif : ''**z**'' dans : **azeɛrur** > **aɛrur** « dos » (carte n° 13, p. 156).

Le morphème: ''**tt**'' dans : **ttekki** > **kki** « participer » (carte n° 143, p. 367).

2.e. La métathèse : **ayefki** / **ak^{w}effay** « lait » (carte n° 86, p. 277).

imɣi / **aɣemmay** « plante » (carte n° 79, p. 264).

efk, **fek** / **kef** « donner » (carte n° 154, p. 383).

3. La variation grammaticale (morphosyntaxique) :

Ce type de variation est lié principalement à la grammaire. Il peut concerner la morphosyntaxe : comme la conjugaison verbale (les différents thèmes verbaux), la morphologie nominale (le singulier et la formation du pluriel, et le schème du féminin), les adjectifs (le singulier et le pluriel), l'ordre des constituants de la phrase. En kabyle, l'exemple de la position de la modalité d'orientation spatiale relevant de la morphologie positionnelle est un cas concret de variation morphosyntaxique.

3.a. Variation du thème du prétérit : yewt**a**/yew**wet** « il a frappé » (carte n°163, p. 397).

Les emprunts à l'arabe : ic**i**dd / ic**u**dd « il a lié » (prétérit).

ix**i**ḍ / ix**a**ḍ / ix**eyye**ḍ « il a cousu » (carte n° 207, p. 449).

3.b. Variation du thème du prétérit négatif :

ur yewt**i** yara / ur yeww**i**t ara « il n'a pas frappé » (carte n° 163, p. 397).

Les emprunts à l'arabe : ur ic**i**dd **ara/ ur** ic**u**dd ara « il n'a pas lié ».

ur ix**i**ḍ ara / ur ix**a**ḍ ara / ur ix**eyye**ḍ ara « il n'a pas cousu » (carte n° 207).

3.c. Variation du thème de l'aoriste :

Les emprunts à l'arabe : ad ic**i**dd / ad ic**u**dd « il liera ».

ad ix**i**ḍ / ad ix**a**ḍ / ad ix**eyye**ḍ « il coudra » (aoriste) (carte n° 208, p. 451).

3.d. La formation de l'aoriste intensif :

ɣli / **iɣelli** /**itteɣlay** ou **iteɣlay** « tomber » (aor.int.) (carte n° 196, p. 436).

llexs / **ittelxas** / **yettlexsa** « être mouillé » (aor.int.) (carte n° 162, p. 395).

ittemttat / **ittemmat** « mourir » (aor.int.) (carte n° 179, p. 416).

ineqq / **ittnuɣ** / **itaɣɣa** / **iteɣɣa** / **iteɣɣ** « tuer » (aor.int.) (carte n° 181, p. 418).

3.e. Le genre grammatical des emprunts à l'arabe et au français *:*

- ***telha zzit*** (***zzit*** est féminin)/ ***yelha zzit*** (***zzit*** est masculin) « l'huile est bonne » (carte n° 217).

- ***telha lleft*** (***lleft*** est féminin)/***yelha lleft*** (***lleft*** est masculin) «le navet est bon» (carte n° 216).

- ***teccur lkar*** (***lkar*** est féminin)/***yeccur lkar*** (***lkar*** est masculin) «le bus (car) est plein» (carte n° 218).

- *lɛid tameqq^{w}rant* (***lɛid*** est féminin)/ ***lɛid ameqq^{w}ran*** (***lɛid*** est masculin) « l'aïd el-kebir (fête musulmane) » (carte n° 219).

3.f. La morphologie positionnelle : à travers les parlers kabyles parcourus, nous avons constaté qu'à l'aoriste, à la 3ème personne du féminin singulier, la modalité d'orientation spatiale ''***d***'' « vers ici/vers là-bas » n'occupe pas la même position devant le verbe. Elle peut être préverbale comme elle peut être postverbale.

Exemples :

ad d-tas [**ad͡das**] / **ad tas-d** [**at͡sasəd**] «elle viendra (elle va venir) vers-ici» (Voir carte n° 215, p. 466).

u(r) d-tus(i) ara / **u(r) d-tusi-d ara** « elle n'est pas venue (vers-ici) » (Voir carte n° 216).

La particule ''**d**'' est préverbal dans la plupart de localités de la Kabylie (87 occurrences) ; et postverbal dans les localités de la zone de l'extrême occidentale de la Kabylie (dans 11 occurrences). (Voir Carte n° 215, p. 466).

3.g. La morphologie du verbe à la forme simple :

eɣz / ɣ**i**z / ɣ**e**z « creuser » (carte n° 152, p. 379).

agg^{w}ad / **aggad** / **gged** « craindre, avoir peur » (carte n° 148, p. 374).

x**i**ḍ / x**a**ḍ « coudre » (emprunt à l'arabe) (carte n° 158, p. 388).

x**i**ṭ / x**a**ṭ « coudre » (emprunt à l'arabe) (carte n° 158, p. 388).

ɛ**a**c / ɛ**i**c « vivre » (emprunt à l'arabe) (carte n° 149, p. 375).

4. La morphologie du nom (au singulier) : certains noms et adjectifs ne sont pas formés sur un même schème dans toutes les localités de la Kabylie. La variation peut être observée au niveau de la voyelle initiale ou de la voyelle finale.

4.a. La variation au niveau de la voyelle initiale :

izrem / **a**zrem « serpent » (carte n° 62, p. 234).

igergis / **a**gergis « cartilage » (carte n° 06, p. 146).

asigna / **i**signa « nuage » (carte n° 116, p. 321).

4.b. La variation au niveau de la voyelle finale ou la syllabe finale :

agud**u** / agud**i** / agud**a** « dépotoir, dépôt d'ordures) » (carte n° 107, p. 309).

abud**u** / abud**i** « dépotoir, dépôt d'ordures) » (carte n° 107, p. 309).

awud**u** / awud**i** « dépotoir, dépôt d'ordures) » (carte n° 107, p. 309).
acenf**i**r / acenf**u**r « lèvre » (carte n° 25, p. 174).
amezwar**u** / amezwar « premier » (carte n° 131, p. 347).
aneggar**u** / aneggar « dernier » (carte n° 125, p. 336).

4.c. La variation au niveau du schème du nom masculin :
ifker / afekrun / afekrur « tortue » (carte n° 64, p. 237).
iɣ**e**d / **a**ɣ**u**d « cendre » (carte n° 104, p. 305).
as**i**gna / as**e**gna « nuage » (carte n° 116, p. 321).
ag**u**d**u** / ag**i**d**i** « dépotoir, dépôt d'ordures » (carte n° 107, p. 309).

4.d. Un pluriel perçu comme un singulier :
aɛeẓwan / aɛeẓẓi « rouge-gorge » (carte n° 59, p. 228).

4.e. La variation au niveau du schème du féminin :
times**t** / **t**imes « feu » (carte n° 109, p. 312).

4.f. L'emprunt : intégration morphologique différente (au singulier comme au pluriel) :
aɣebbar/aɣeb͡b^{w}ar / **l**ɣebra « poussière » (carte n° 119, p. 325).
lɣaba / leɣ**wa**b**i** / lɣaba**t** « forêt » (carte n° 110, p. 313).

4.g. La formation du pluriel : Sur l'aire kabyle, un même singulier peut avoir des pluriels différents d'une localité à l'autre. Nous verrons que cette variation touche les noms et les adjectifs.

4.g.1. Le pluriel des noms : même singulier avec des pluriels différents :
agudu / iguduyen / iguduten / igudiwen / igudan «dépotoir, dépôt d'ordures» (carte n° 107).
agudi / igudiyen / igudiwen / igudan « dépotoir, dépôt d'ordures » (carte n° 107).
itri / itran / itra « étoile(s) » (carte n° 108, p. 311).
ameẓẓuɣ / imeẓẓuɣen / imeẓẓaɣ « oreille(s) » (carte n° 30, p. 181).
iɣden / iɣdan / iɣiɣden / iɣuɣad /iɣuɣdan « cendres » (carte n° 104, p. 305).
iḍ / uḍan / aḍan « nuit(s) » (carte n° 117, p. 322).
iṭ / uṭan / uṭawen / iṭawen « nuit(s) » (carte n° 117, p. 322).

4.g.2. Le pluriel du pluriel des noms :

Aɛeẓẓi pl. iɛeẓẓiyen / iɛeẓwan «rouge(s)-gorge(s)» (carte n° 59, p. 228).

Aɛeẓwan / iɛeẓwanen « rouges-gorges » (carte n° 59, p. 228).

4.g.3. Le pluriel des adjectifs :

aderɣal « aveugle » pl. iderɣalen / iderɣula (carte n° 122, p. 330).

aberkan « noir » pl. iberkanen / iberkuna (carte n° 128, p. 341).

Chapitre V

La variation et aménagement linguistique du kabyle

Introduction

Dans les chapitres qui précèdent, nous avons décrit et analysé la variation linguistique (lexicale et morphosyntaxique) à travers les parlers kabyles. Nous proposerons de traiter dans ce chapitre le phénomène de la diversité linguistique et son traitement dans l'aménagement interne de la langue, question très complexe dans l'aménagement linguistique de tamazight. Ici, nous examinerons donc la variation dans l'aménagement linguistique de tamazight et l'attitude prendre à l'égard de la variation intra-dialectale (kabyle).

La question d'aménagement linguistique de tamazight (dans toutes ses variétés), abordée parfois dans des termes très proches ; planification, standardisation, normalisation, est bien présente dans les milieux amazighisants ; et depuis surtout les années 1980, plusieurs rencontres ont eu lieu autour de cette question en montrant la nécessité d'aménager tamazight en proposant parfois et provisoirement des solutions tant sur la graphie/la notation usuelle, la terminologie surtout dans le domaine de l'enseignement, que sur la morphosyntaxe.

L'aménagement d'une langue suppose l'intervention à deux niveaux : interne (aménagement du corpus) et externe (aménagement du statut). D. de ROBILLARD, défini l'aménagement linguistique comme « *un ensemble d'efforts délibérés visant à la modification des langues en ce qui concerne leur statut et leur corpus*». L'auteur ajoute qu'*« une opération d'aménagement linguistique comporte généralement quatre niveaux principaux : celui de* ***l'évaluation*** *de la situation (identification des problèmes au début, estimation du degré d'efficacité des mesures mises en œuvre à divers stades, jusqu'à l'évaluation finale), la* ***politique*** *(formulation d'objectifs, d'une stratégie pour atteindre ceux-ci), la* ***planification*** *(programmation dans le temps, prévision, gestion des ressources) et les* ***actions*** *(opérations concrètes faisant partie de l'intervention sur la langue ou situation linguistique). Ces niveaux ne sont pas toujours explicitement réalisés, mais sont de toute manière présents, au moins implicitement, sous-tendant toute action en matière linguistique »* (D. de ROBILLARD, 1997 : 36).

En Algérie, la langue amazighe est promue depuis 2002 au rang de langue nationale et depuis 2016 au rang de langue officielle[1]. Quant à l'aménagement interne, mis à part quelques initiatives individuelles et de groupes, il n y a aucune instance officielle qui s'occupe des problèmes d'aménagement de la langue amazighe. La tâche d'aménagement est centrée sur l'élaboration des normes standards. Aménager une langue, c'est la doter de moyens et d'outils d'enseignement et de communication, unifier la graphie, élaborer une grammaire normative et un

[1] Article 04 de la constitution algérienne. Loi n° 16-01 du 6 mars 2016 – journal officiel n° 14 du 7 mars 2016 disponible sur le site : https://www.joradp.dz/hfr/consti.htm.

lexique de référence qui serviraient à l'épanouissement et la diffusion de cette langue. Cette tâche demeure toujours difficile en raison des difficultés pratiques et des choix multiples pour adopter certaines formes et tournures syntaxiques standards à privilégier comme norme.

1. La langue tamazight et ses variétés

A partir du moment où la langue tamazight acquiert une place dans les écoles algériennes, cette situation suppose et implique une intervention sur la langue : aménagement orthographique, grammatical et terminologique.

La langue tamazight est composée de plusieurs variétés ou dialectes parlés dans différents pays (Maroc, Algérie, Libye, Tunisie, …). Les variétés ou dialectes à leurs tours sont constitués de sous-variétés à référence régionale. Les travaux de description et de comparaison portant sur les structures linguistiques des parlers à l'intérieur des dialectes font ressortir des variations importantes à tous les niveaux de la langue[2]. Le kabyle, à titre d'exemple, se présente aujourd'hui sous forme de variétés locales ou parlers régionaux ; chaque parler se distinguant des autres par différents traits linguistiques : phonétiques, morphosyntaxiques, lexicaux et parfois sémantiques. Cette variation pose beaucoup de difficultés aux aménageurs pour concevoir une langue kabyle standard.

La réalité linguistique du domaine amazighe montre que la langue connait une fragmentation et une dialectalisation parfois importante d'un point à un autre. À l'intérieur du dialecte kabyle, les divergences se manifestent à tous les niveaux de la langue. Les variations phonétiques, à l'instar d'autres types, qui permettent parfois d'identifier les usagers et leurs appartenances géographiques, posent certaines difficultés dans l'aménagement de la graphie notamment en ce qui concerne l'écart (distanciation) à prendre entre l'oral et l'écrit. Le travail de la standardisation de la graphie, considéré comme chantier prioritaire dans toute entreprise de standardisation linguistique, porte même sur la phonie, les réalisations phonétiques et sur les règles orthographiques de segmentation de la chaine parlée. En Kabylie, La pratique de l'écrit menée par les précurseurs (BENSEDDIRA, BOULIFA … à la fin du XIXème siècle) s'inscrit dans le premier mouvement de passage à l'écrit[3]. La variation morphosyntaxique et lexicale, par contre, est au centre de l'opération d'aménagement linguistique, et mériterait un traitement particulier pour résoudre les problèmes posés à ce niveau. A cet effet, il est nécessaire de mener

[2] Plusieurs travaux de description de la langue à travers des parlers différents, éloignés les uns des autres ont montré des divergences linguistiques parfois importantes entre les parlers kabyles ; Cf. CHAKER S., 1983, RABHI A. (1994) ; MADOUI KH. (1995) ; NAIT-ZERRAD K. (2004) ; HASSANI S. (2008), etc.

[3] CHAKER S. (1985/b), « La planification linguistique dans le domaine berbère : une normalisation pan-berbère est-elle possible ? », *Tafsut Série Etudes et Débats*, N° 02, Tizi-Ouzou, p.81.

une étude approfondie sur la réalité linguistique du domaine kabyle pour intervenir ensuite sur ses structures linguistiques, afin d'établir des normes qui permettraient de fixer les différents usages attestés à travers l'aire kabyle.

Dans une optique de standardisation, les différentes formes et tournures syntaxiques devraient être régulées pour fixer les normes morphosyntaxiques et lexicales.

2. Tamazight : « langue » ou « langues » ?

La question la plus récurrente est celle qui oppose deux options ; la première est liée à la conception/construction d'une « koinè-amazighe » à travers sa diversité, et la deuxième est celle qui envisage la standardisation de chaque variété de tamazight ou groupe de dialectes (proches linguistiquement) tout en œuvrant à leurs convergences. Si, la deuxième option (standardisation de chaque variété), il me semble, pourrait convenir à la réalité sociolinguistique des langues amazighes, pour mieux établir les normes linguistique, il est à réfléchir cependant à la diversité (variation) intra-dialectale, en l'occurrence à la variation en kabyle. (voir également première partie, chapitre 03 : variation conception unificatrice et variétale ???).

Vu la situation sociolinguistique de tamazight étant complexe, il me semble que sa standardisation appelle une démarche particulière en vue de surmonter les difficultés en matière d'aménagement du corpus. La situation de tamazight peut s'inscrire dans le modèle de « langues polynomiques »[4], préconisée par J. B. MARCELLESI, 2003 : 279), *variationniste,* idée déjà soutenue par R. KAHLOUCHE (1996). Par conséquent, sont les variétés régionales qui s'imposeront, le kabyle en Kabylie, le touareg chez les touaregs, …. Pour assurer et maintenir le lien entre la langue tamazight et ses locuteurs (usagers), et à la suite de R. KAHLOUCHE[5], il serait souhaitable d'aménager chaque variété / dialecte ou concevoir un ensemble de variétés ou dialectes très proches indépendamment des autres. D'ailleurs, d'après l'expérience menée au Maroc, vouée à l'échec ; elle nous fournis beaucoup de renseignements sur cette conception qui ne garantira aucun lien entre la langue et ses locuteurs. S. CHAKER ajoute que « […] *L'expérience marocaine notamment, qui a expressément visé à l'imposition d'un standard de langue commun aux trois grandes régions dialectales (tachelhit, tamaziɣt, tarifit), est rejeté par*

[4] « Une langue polynomique est une langue à l'unité abstraite, à laquelle les utilisateurs reconnaissent plusieurs modalités d'existence, toutes également tolérées sans qu'il y ait entre elles hiérarchisation ou spécialisation de fonction. Elle s'accompagne de l'intertolérance entre utilisateurs de variétés différentes sur les plans phonétiques et morphologiques, de même que la multiplicité lexicale est conçue ailleurs comme un élément de richesse. » (Jean-Baptiste MARCELLESI, 2003, pp. 173-174 et 279).

[5] KAHLOUCHE R. (2003), « L'enseignement de la langue tamazight en Algérie », In. *Actes du Colloque Amazigh : Education et langues maternelles : l'exemple de l'amazigh*, Casablanca, le mardi 17 juin 2003,06 pages.

les populations berbérophones, qui se voient détachés de leur langue, et perdus leurs références culturelles propres »[6]. La langue amazighe existe dans sa pluralité et chacune de ses variétés ou dialecte fera l'objet de standardisation qui s'adapterait aux autres variétés.

Cette option s'inscrit, bien sûr, dans une « démarche convergente » ; car sa conception envisagerait d'unifier le système graphique[7], la terminologie moderne des nouveaux domaines scientifique, juridique, administratif, … avec les autres dialectes. Quelques soit les difficultés, « *Un modus vivendi est toujours possible s'il y a une volonté de coopération et de cohabitation dans un même espace socio-géographique* » (cf. M. MAHMOUDIAN, 2002 : 103).

En revanche, C. CASTELLANOS (2003) propose une standardisation d'un groupe de dialectes amazighs (proches linguistiquement) tout en œuvrant à leurs convergences. Il a délimité une aire dans le domaine géographique compris entre les parlers *taqbaylit*, *tarifit* et *tachelhit* y compris le parler *tamazight*. Il a préconisé par la suite différents cas de sélections :

On peut distinguer des cas de ***sélection unique*** (vocabulaire commun) ; un autre groupe est l'objet d'une ***sélection plurielle simple*** (variations phonétiques ou réduction de la racine) ; un troisième groupe, correspond à une ***sélection plurielle complexe*** (variations lexicales).

En Algérie, l'aménagement de la langue amazighe pose beaucoup de problèmes : théoriques et surtout pratiques. Théoriques : quoi aménager ? Une seule variété ou plusieurs ? Quelle variété ériger en langue standard ? Comment élaborer des normes : lexicale, morphosyntaxique et graphique[8] ? Les quatre grandes variétés amazighes (le kabyle, le chaoui, le mozabite, le touareg) ne sont ni aménagées ni standardisées. Suite à l'introduction de la langue amazighe dans le système éducatif depuis 1995, des réflexions sur l'aménagement linguistique se profilent peu à peu[9]. Les orientations générales ayant guidés la tâche d'aménagement s'inscrivent dans un cadre global de codification. Or, la réussite de l'entreprise est subordonnée à la façon dont la question relative à la norme est conçue et gérée : que ce soit la norme graphique, morphosyntaxique ou lexicale (cf. M. MAHMOUDIAN : 89).

---

[6] CHAKER S. (2008), « Un standard berbère est-il possible ? Entre réalités linguistiques et fictions sociolinguistiques », communication au colloque « L'aménagement linguistique du berbère : la standardisation à la lumière des évolutions récentes au Maghreb et en Europe », Inalco, 6 & 7 octobre 2008].

[7] Même en ce qui concerne la graphie, une graphie commune parmi les trois en usage n'a pas émergée, le Maroc adopte les caractères néo-tifinaghs, l'Algérie adopte les caractères latins. Cette situation présente, cependant, l'inconvénient d'accentuer d'avantage la diversité linguistique entre les variétés amazighes.

[8] En Algérie, en Kabylie, le système graphique à base latine est retenu et largement répandue. Les règles de notation usuelle sont relativement fixées et en cours de stabilisation définitive.

[9] De 1995 à 2002, la langue amazighe n'a été ni aménagée ni standardisée au statut indéfini (Cf. KAHLOUCHE Rabah, 2000) ; et à partir de 2002, tamazight est enseignée et non aménagée au statut de langue nationale et non-officielle. La constitution algérienne ne définit pas clairement la variété à aménager. L'article 3 bis de la constitution algérienne stipule :-Tamazight est également langue nationale et officielle.-L'état œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés en usage sur le territoire national.

3. La kabyle et son aménagement

Nous pouvons relever quelques faits caractérisant le kabyle :

- À l'instar des autres variétés amazighes, le kabyle connait des sous variétés régionales ou parlers, et chacune a ses spécificités linguistiques, surtout lexicales et morphosyntaxiques.
- La ferme volonté de développer la langue tamazight et de l'ériger au rang de langue officielle n'existe réellement qu'en Kabylie. Ce manque d'engouement tient à l'itinéraire historique spécifique à chaque région et probablement à l'action du pouvoir qui a de tout temps œuvré pour circonscrire l'éveil identitaire et la revendication berbère à la Kabylie (cf. R. KAHLOUCHE, 1996). L'enseignement de tamazight qui a commencé dans 16 wilayas en 1995, a régressé, en 2012, dans certaines wilayas, par contre il est bien maintenu en Kabylie, et le nombre d'élèves augmente d'année en année. Aussi, en 1990, la création d'un département de langue et culture amazighes à Tizi-Ouzou, suivi de celui de Béjaia en 1991, puis à Bouira en 2011 et récemment à Batna (région chaouiphone) témoigne-t-elle de la revendication identitaire fortement ancrée en Kabylie ?.

Toutes ces considérations nous laissent à penser à l'aménagement linguistique d'une variété, tout en réfléchissant et envisageant des structures linguistiques convergentes pour construire en dernier lieu une langue amazighe standard commune ou *koinè* (standardisation convergente). D'ailleurs, depuis la fin du XIXème siècle – début XXème siècle, la conception qui prévalait chez les précurseurs kabyles (A. S. BOULIFA, 1913) dans sa « *Méthode de langue kabyle »*, témoigne que l'idée était déjà fortement présente.

Nous pouvons aborder divers aspects de la langue kabyle, mais nous accentuons notre attention sur la morphologie nominale et verbale, sujet très complexe lui aussi, vu la variété et la multitude des formes qui se présentent dans les différents parlers kabyles, surtout dans la flexion verbale. Au niveau des structures formelles : Plusieurs cas peuvent faire l'objet de choix :

La morphologie nominale :

Au niveau de la voyelle initiale des noms : **izrem** /**azrem** « serpent » ; **adles**/**idles**/**adellas** « diss (plante) » ; **aferizizwi/iferzizwi** « mélisse » ; **alili** / **ilili** « laurier-rose ».

Pour le terme désignant « *tortue »,* en kabyle, nous avons : **ifker, afekrun, afekrur,** pluriel : **ifekran, ifekrunen, ifekruren.**

Variation du nombre : formation du pluriel

Amrar « corde » pluriel : **imraren** et **imurar**

Ilef « sanglier » pluriel : **ilfan** et **ilfawen**

Awtul « lapin » pluriel : **iwtal** et **iwetlan**

Aweṭṭuf « fourmi » pluriel : **iweṭṭfen** et **iweṭṭufen**

aɛeẓẓi /ɛeẓẓi/ aɛeẓwan « rouge-gorge» pluriel : **iɛeẓwan/iɛeẓwa** et **iɛeẓwanen** ;

La métathèse

Aussi, pour les cas de métathèse : certains signifiés ont deux signifiants différents au niveau de l'interversion des consonnes radicales : c'est le cas de :

Ayefki / akweffay / aceffay / ifki / ayefki / ayefk « lait» ; **asmugret**/ **asrugmet** « cri de bovin » ; **qnerfel** / **qrenfel** « clou de girofle » ; **ketti** / **tekki** « s'appuyer contre, pousser »

Sur les formes attestées, laquelle retenir comme norme dans la standardisation linguistique du kabyle ?

Variation au niveau de la marque de l'état d'annexion

ɣer **w**annar / ɣer **u**nnar « vers (en direction de) l'aire à battre »

La morphologie verbale :

Le Système verbal (conjugaison) : *Variation des thèmes verbaux*

Aweḍ «arriver» : **wwḍeɣ** et **iwḍeɣ** « je suis arrivé » ;

Wwet «frapper » / **wteɣ** et **wtiɣ** « j'ai frappé » ; **tewtiḍ** et **tewteḍ** « tu as frappé » **; yewwet** et **yewta** « il a frappé » ; **wten** et **wtan** « ils ont frappé » …..

Awi « emmener » : **wwiɣ** et **iwiɣ** « j'ai emmené » ; **tewwiḍ**/**tiwiḍ** « tu as emmené » ;

Yewwi/**yiwi** « il a emmené » ; **wwin**/**iwin** « ils ont emmené », …

Ger « introduire, mettre » : **greɣ** et **griɣ** « j'ai introduit » ; **tegreḍ** et **tegriḍ** « tu as introduit » ;

yeger, iger et **yegra** «il a introduit » **; gren** et **gran** « ils ont introduit » …

(Comme en français les verbes « **pouvoir** » et « **s'asseoir »** ont deux formes conjuguées au présent : je **peux** et je **puis,** je **m'assieds,** je **m'assois**, respectivement.

yewta / **yewwet** « il a frappé » ; **yuẓa** / **yuẓ** « il s'est approché » ; **yuɣa-d / yuɣ-d** « il a acheté » ; **tusam-d** / **tusim-d** « vous êtes venus » ; ……

Pour les phrases simples : **yegra-t/yegr-it /iger-it** « il l'a introduit, il l'a mis » ; **yewta-t** / **yewwet-it** « il l'a frappé » ;

Les formes de l'aoriste intensif : **ferren** / **ttafran** « trier (habituellement) » ; **meddel/ttamdal** « fermer (habituellement)» ; **jemmeɛ / ttajmaɛ** « réunir (habituellement) » ;

Présence /absence de préposition

Iruḥ **s** axxam / iruḥ **ɣer** wexxam / iruḥ **ar** wexxam / iruḥ **ar s** axxam / iruḥ axxam « il est parti à la maison ».

Variation lexicale

Les différentes unités peuvent être considérées comme étant des synonymes, les autres qui présentent des nuances sémantiques seront traitées à part.

Pour le terme désignant « *cuillère »*, en kabyle, nous avons les signifiants suivants : **tiflut**, **tiflewt**, **tijɣwelt**, **taɣ^{w}enjayt**, **taɣ^{w}enğawt, taɣ^{w}enğayt, taɣemğawt, taɣ^{w}emğayt**, **timeɣ^{w}reft**, ….

Pour le terme désignant « *lentisque »*, nous avons plusieurs signifiants : **tidekt, imidek, amadaɣ, …**

Les unités grammaticales aussi connaissent des variations de signifiants : **acuɣer/ayɣer/ayɣef** « pourquoi » ; **xas/ɣas/xaf** « même si » ; **aniwer/aniɣer/sani** « vers où » ; **anda/anida/anga** «où »**, ……..**

4. Choix de la norme

Le choix de la norme parait, souvent, difficile vu les divergences et la multitude des formes grammaticales et lexicales qui se manifestent à travers les différentes régions. La codification morphosyntaxique et lexicale repose sur l'inventaire exhaustif des formes. Le choix devrait être fondé sur des régularités formelles en vue d'établir des règles morphologiques. Il s'agit de proposer des formes qui répondent à la logique du système, c'est-à-dire, il faut tenir compte des régularités morphologiques communes à toutes les variétés amazighes (variétés régionales) suivant la forme première du radical nominal et/ou verbal. Parfois, il est nécessaire de restituer la forme originelle.

Pour le cas du kabyle, plusieurs choix sont possibles. C'est l'existence même du choix qui rend l'intervention sur la langue possible mais difficile. Les choix à adopter s'appuieront sur : l'inventaire (exhaustif) des formes et des unités lexicales ; et l'analyse morphosyntaxique et

lexicale des données linguistiques. Les règles à dégager par la suite représentent la norme morphosyntaxique et lexicale et seront expliciter dans un document de référence. D'une façon générale, la tâche consiste en la mise en place d'une norme morphosyntaxique et lexicale, en éliminant à l'écrit toutes les variantes phonétiques régionale non pertinentes. L'élaboration d'une norme morphosyntaxique donne un vrai élan à l'aménagement linguistique, consolidant du même coup le processus de normalisation linguistique. Cependant, le code écrit (l'écriture) assurera la diffusion de la norme morphosyntaxique et grammaticale à travers les régions kabylophones voire amazighophones par le biais de l'enseignement (poids de l'école) et les mass médias.

5. La norme et sa gestion

Toute norme élaborée voit son expérimentation dans l'enseignement. Nous rappelons que la norme graphique est un chantier prioritaire dans toute action d'aménagement linguistique. La graphie normée consolidera la norme morphosyntaxique et lexicale et facilitera l'intercompréhension, et par conséquent la transmission de l'information entre les locuteurs de différentes régions éloignées.

Si les problèmes de la norme graphique à base latine sont établis dans leurs grandes lignes, le reste des tâches de l'aménagement du corpus peuvent être mis en place. Nous tenons à signaler que les faits morphosyntaxiques et lexicaux sont très complexes quant à leur codification. M. MAHMOUDIAN, ajoute « *Tout aménagement linguistique implique l'élaboration de normes qui encadrent et contraignent en partie, du moins les usages existants. Il doit, pour réussir, contenir les normes dans certaines limites* » (cf. M. MAHMOUDIAN, 2002 : 89). Dans toute action d'aménagement linguistique, l'élaboration des normes doivent répondre à deux fonctions essentielles :

Fonction communicative : sous l'angle de la communication, les normes élaborées doivent *réduire les variations* pour assurer l'efficacité communicative, d'une part ; et elles doivent *laisser les latitudes* pour permettre /favoriser la créativité et le dynamisme naturel/la vitalité de la langue. Un autre paramètre est celui de *l'extension dans* la *communauté* ; c'est-à-dire, par rapport à la répartition d'une variété ou variante dans la communauté considérée. Tamazight n'est ni pratiquée par un groupe dominant ni une langue de religion. Le choix des normes se fonde sur le principe que l'aménagement linguistique devrait fonder le choix des normes sur l'économie du comportement linguistique des sujets parlants. Par économie, on entend le moindre effort pour atteindre la même fin.

Fonction symbolique : sous l'angle symbolique, l'élaboration de normes aurait d'autant plus de chances de succès qu'elle prendrait en compte les valeurs symboliques les plus partagées. Aussi, il est nécessaire de sacrifier certains traits de *l'identité* locale pour sauvegarder l'identité supra locale. Le choix de la variété supra locale devrait reposer sur des critères rationnels, notamment sur le plan de la fonction et de l'économie communicative. Tenir compte aussi des traits identitaires les plus partagés par l'ensemble des locuteurs d'une communauté pourrait constituer une solution appropriée.

A propos des *motivations*, tous les groupes n'ont pas nécessairement un même attachement à leur langue, ni ne sont également désireux qu'elle devienne standard et l'utiliser dans les différentes instances de la vie publique. D'autres facteurs peuvent intervenir comme les liens avec les traditions, le contact entre les générations en présence, la nature et l'urgence des besoins, etc. L'aménagement linguistique touche plusieurs domaines. Pour s'attaquer aux différents problèmes d'orthographe, de grammaire, de terminologie, … il est nécessaire de consacrer et de mettre des moyens pour assurer la promotion et la standardisation de la langue, en assurant la diffusion des normes établies dans tous les secteurs publics de la communauté linguistique en question.

6. Quelle attitude prendre à l'égard de la variation intradialectale (kabyle) ?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de souligner le caractère normatif de toute intervention sur les secteurs de la langue. L'aménagement linguistique répond souvent à une situation anormale ou conflictuelle et tente de la « réguler » en établissant des « normes ». Les variations linguistiques sous toutes ses formes, données vitales de la langue kabyle, participent au dynamisme naturel de la langue et appartiennent à une même langue constituant une norme polynomique. Pour mieux réussir le travail d'aménagement linguistique de tamazight (kabyle) et éviter surtout tout risque de rejet de la norme il faut tenir compte des variations régionales et associer les locuteurs dans l'élaboration des normes et même évaluer leurs attitudes et représentations envers les variations et à toute norme envisagée. La langue basque, dans une étape de son aménagement, était confrontée à beaucoup de difficultés dans la diffusion et l'acceptation de la norme basque surtout en Biscaye (cf. K. ROTAETXE, 1987 : 195). La variation demande ainsi une gestion particulière en hiérarchisant les sélections possibles. Et la question "quelle attitude prendre à l'égard de la variation intradialectale (kabyle) ?" trouvera sa réponse à travers les étapes du processus d'aménagement de tamazight. L'intégration de la

variation s'inscrit dans un processus global d'aménagement. Le projet ne devrait être réalisé que par étapes :

D'abord, la connaissance approfondie de la réalité linguistique du domaine kabyle par le recueil des matériaux linguistiques et la réalisation des atlas linguistiques qui permettront de localiser les régions et mieux explorer le domaine kabyle. Il reste bien des choses à faire pour tamazight (kabyle) dans ce domaine. À la suite des propositions qui sont déjà développées dans les milieux amazighisants, nous joignons à l'idée qui soutient qu'il faut incorporer la variation dans la définition d'une norme en établissant des inventaires systématiques des formes nominales et verbales, adjectivales, prépositionnelles, adverbiales, lexicales, grammaticales, tournures syntaxiques en usage kabyle tout en s'inscrivant dans une normalisation convergente.

Puis, une fois que la première tâche est réalisée c'est-à-dire le domaine est couvert, on procédera à la sélection et/ou hiérarchisation des normes. Une vision polynomique[10] permettra donc de :

a) maintenir et assurer le lien entre la langue et ses locuteurs (usagers) ;

b) renforcer la cohésion du groupe et éviter toute réaction de rejet qui pourra nuire à sa stabilité ;

c) laisser les latitudes pour permettre aux usagers d'exercer leurs pratiques en toutes liberté dans la pluralité d'usage.

7. Les critères à adopter ?

Quoi qu'il en soit, toute proposition d'un ensemble de règles et de légiférer en matière de langue pour élaborer une norme à peu de chances d'être adoptée et acceptée par tous les usagers. A cet effet, et dans ce propos il est impératif de réunir des conditions favorables à sa fixation (la norme), pour garantir sa réussite et éviter les risques de tout rejet et même assurer son ancrage dans la communauté et dans l'usage. Alors, un seul critère ne peut répondre à la situation et ne peut régler toutes les difficultés en matière de codification linguistique : les normes peuvent faire l'objet d'une hiérarchisation fondée sur des critères nettement établis : **a**) usage actuel *versus* archaïque (ou ancien) ;

b) fréquence *versus* rareté ;

c) simplicité *versus* complexité.

- Prendre en considération la réalité sociolinguistique : tenir compte des attitudes et représentations langagières des usagers ;

[10] AMEUR Meftaha, 2009, « Aménagement linguistique de l'amazighe : pour une approche polynomique », *Inγmisn n usinag* (Bulletin d'Information de l'Institut Royal de la Culture Amazighe), N° 03, PP. 75-88.

- Instaurer et adopter des structures et des formes canoniques, simples et claires qui se conforment à la logique et la cohérence globale du système : les règles instaurées doivent répondre à la logique de clarté, simplicité et systématicité ;
- Préconiser des moyens et des stratégies de diffusion surtout par le biais de l'enseignement et des mass médias (qui assurent la diffusion et l'assimilation) ;
- Elaborer des guides et des manuels contenant des règles adoptées pour les faire connaitre au large public ;
- La norme doit être préférentielle, certaines règles sont susceptibles d'être modifiées d'une façon graduelle et progressive.

Comme il est impossible d'adopter dans la langue écrite une forme morphologique unique sans sacrifier l'une ou l'autre des diverses variantes régionales en présence, la norme sélectionnée doit être préférentielle en tenant compte de son expansion d'usage. Pour le cas du kabyle, il ne faut pas que l'élaboration d'une norme (orthographique, lexicale, et morphosyntaxique), soit rigide mais flexible. A cet effet, il serait souhaitable de procéder au correctif quand cela est nécessaire pour arriver à la fin à une norme définitive.

8. Organisme ou centre d'aménagement pour tamazight

En Algérie, tous les spécialistes de la langue tamazight recommandent la création d'un centre d'aménagement ou d'une académie de la langue tamazight. Cette institution interviendra sur les questions de langue et pourra légiférer en la matière. En l'absence d'une institution représentative dotée d'un statut juridique, les problèmes et les multiples choix reste en suspens. Le boycott scolaire de 1994/95, appelé aussi « la grève du cartable », qui a paralysé une bonne partie des établissements scolaires du territoire algérien du primaire jusqu'à l'université, s'est soldé par la création d'une instance Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) rattaché à la présidence de la République, chargée entre autres de *"l'introduction de la langue amazighe dans le système de l'enseignement et de la communication" »* (Article 4). Son rôle essentiel est de promouvoir et réhabiliter l'identité culturelle et linguistique de l'Amazighe. Le HCA initie l'introduction de l'enseignement de la langue tamazight en 9ème année fondamentale et en 3ème année du secondaire dans les régions amazighophones. L'expérience d'enseignement de tamazight est régie par la circulaire ministérielle N° 938 du 7 octobre 1995. Elle définit deux types d'activités pédagogiques : les activités d'apprentissage linguistique et les activités socioculturelles. Les activités d'apprentissage visent l'acquisition par l'élève de « *compétences qui lui permettent la compréhension orale et écrite, l'écriture de la langue amazighe et la rédaction* ». Quant aux activités socioculturelles, outre le renforcement de la maîtrise de la

langue, leur objectif est « *l'unification de la langue amazighe par le rapprochement de ses variantes régionales, l'élaboration d'une terminologie moderne commune et l'émergence d'une graphie commune également parmi les trois en usage, et ce au moyen d'échange et d'intercompréhension qu'elles permettront entre les apprenants des diverses variétés* ».

En 2003, un Centre National Pédagogique de Linguistique et d'Enseignement de Tamazight (CNPLET) est né, suite à l'élévation de la langue amazighe au rang d'une langue nationale dans la constitution algérienne. Sa mission est de prendre en charge toutes les questions liées à la spécificité de la langue tamazight ainsi que les études et les recherches relatives à la formation des enseignants et aux moyens didactiques. Vu le statut juridique dont jouissent les deux institutions (HCA et CNEPLET), elles n'ont aucun pouvoir de décision sur les questions de norme ou d'aménagement.

C'est pourquoi un Centre d'aménagement linguistique de la langue amazighe est indispensable et plus que nécessaire. Et pourtant en 2007, le Conseil de gouvernement de l'Algérie a approuvé la création de l'Académie de la langue amazighe et du Conseil supérieur de la langue amazighe ; et en 2018, le conseil de la nation a adopté le projet de loi organique relatif à l'Académie Algérienne. Ces deux institutions ont pour objectif d'encourager la promotion et la recherche sur cette langue.

L'objectif principal de l'aménagement linguistique de tamazight (kabyle) est de normaliser l'emploi de la langue naturelle et procéder à la « régulation linguistique ». La tâche étant centrer à l'élaboration des normes linguistiques et les mettre à la disposition du public sous forme d'un document où les principales règles (conjugaison (flexion) verbale, la morphologie nominale, structures phrastiques) régissant le système linguistique seront cernées et dégagées pour mieux comprendre et maitriser les mécanismes régissant la langue et son fonctionnement. La réalité linguistique du kabyle est marquée par une multitude de formes linguistiques et des tournures syntaxiques à travers les régions kabyles. La réussite de cet objectif relève de la volonté politique à l'égard de la politique linguistique à mettre en place. Nous rappelons que la variation est inhérente à toute communauté linguistique et, le kabyle voire tamazight n'a pas échappé. Pour lever les difficultés de variations au sein du kabyle, il serait nécessaire au préalable d'établir des formes à tendance lourde, c'est-à-dire celles qui peuvent jouir d'une tolérance pour certaines et maintenir d'autres sur une échelle de préférence. Un seul critère, à mon avis, ne peut pas répondre à toutes les difficultés rencontrées en matière de choix. D'autres critères peuvent surgir, il s'agit de reconstituer dans certains cas les formes originelles ou étymologiques pour les morphèmes grammaticaux (prépositions, conjonctions,…) et rétablir les formes étoffées qui

présentent des distinctions et des nuances sémantiques (exemple : **deg/g/di /i** « dans, à » ; **a /ar/ɣer** « vers, à (destination) ».

Dans le cadre morphosyntaxique, l'ordre canonique pourrait être retenu pour une raison de régularité suivant la logique du système linguistique kabyle. Par exemple, les deux tournures syntaxiques suivantes où la position de la modalité d'orientation spatiale est instable :

(1) Réalisée dans la grande partie de la Kabylie / (2) réalisée dans la région sud-ouest de la Kabylie.

(1) Ad	***d-***	***tas***	***teqcict***	
Modalité pré-verbal	+ modalité d'orientation spatiale		sujet+prédicat	Complément explicatif

(2) Ad	***tas***	***-d***	***teqcict***	
Modalité pré-verbal	+ sujet+prédicat		modalité d'orientation spatiale	Complément explicatif

Si on retient la structure (**1**), c'est pour maintenir l'ordre : Modalité pré-verbal+modalité d'orientation spatiale+sujet+prédicat+complément explicatif). Car même dans la région sud-ouest de la Kabylie, cette position est régulière avec d'autres pronoms personnels : **Ad d-yas** « il viendra (vers-ici) » et non **ad yas-d* ?** ; **ad d-aseɣ** « je viendrai (vers-ici) » et non **ad aseɣ-d* ?**...

On peut dire que le processus d'aménagement de la langue tamazight (kabyle) s'est déjà amorcé surtout en Kabylie, au cours du XX^{ème} Siècle, et ce depuis les années 1940. En revanche, dans le système éducatif, la généralisation de l'enseignement persiste et n'est pas totale. Depuis 2002, tamazight est également une des langues nationales aux côtés de l'arabe et en 2016 est reconnue comme langue officielle dans la constitution algérienne. Ce statut reste insuffisant et n'avait pas d'impact sur les organismes étatiques qui pourraient intervenir pour qu'elle puisse avoir une place à côté de l'arabe, et la promesse non-tenue d'ouverture d'un centre national d'aménagement linguistique pour septembre 2003 (et l'absence d'une institution d'aménagement), montre bien que ces conditions n'encouragent pas le développement de la langue et sa réussite, et ne témoignent pas d'une bonne volonté de l'État algérien d'offrir les moyens qui consolideront son existence et garantiront sa survie. En Algérie, sans la prise en compte de la politique linguistique qui s'appuie sur une politique de l'éducation d'une façon générale, aucun projet d'aménagement linguistique de tamazight ne peut se concevoir d'une façon rationnelle ; et l'impulsion politique est toujours indispensable à la concrétisation et la mise en œuvre du processus d'aménagement linguistique.

« *Pour qu'une politique linguistique (comme toute politique : économique, éducative, sanitaire, etc.) ne s'arrête pas au stade des déclarations et passe à l'action, il faut qu'elle mette en place un dispositif et des dispositions ; on passe à un autre niveau, celui d'une autre intervention glottopolitique concrète : on parle alors de planification, d'aménagement ou de normalisation linguistique* » (cf. H. BOYER, 2001 : 77).

Il faut dire que si on explore mieux le domaine kabyle : en syntaxe, en morphologie, en phonologie on se rend mieux compte du fonctionnement du système linguistique du kabyle et les mécanismes qui le régissent. De plus en plus le domaine kabyle est mieux exploré, la tâche devient moins difficile. De nouvelles pistes de réflexion s'ouvrent alors sur la normalisation de la langue et l'élaboration des manuels d'orthographe normée et de morphosyntaxe normée propre au kabyle. *L'aménagement linguistique doit être fondé sur une connaissance approfondie et sur une prise en compte systématique du plus grand nombre possible de données (politiques, économiques, sociales, etc.) sur les situations concernées ; sur une définition claire et précise d'objectifs et stratégies prenant en compte à la fois de façon réaliste les moyens disponibles et de façon prospective les perspectives du développement économique et social de l'État ; sur une large consultation des populations concernées par ces projets de façon à atteindre, si possible, un relatif consensus* (cf. R. CHAUDENSON, 1989 : 12).

Naturellement, une langue ne peut exister en dehors de sa communauté qui la parle. A cet effet, une intervention dans le domaine linguistique n'est efficace que si la masse la soutient, la comprend, l'admet, la fait sienne (cf. J. B. MARCELLESI, 2003 : 154). La survie d'une langue et d'une culture dépend premièrement de ses locuteurs, et secondairement (partiellement) des décisions politiques. Elle est aussi liée au développement économique et plus simplement encore à la démographie. Elle dépend aussi beaucoup de la conviction et de la volonté intime des usagers eux-mêmes. Surestimer cette volonté ne sert à rien. Il faut surtout la stimuler par un effort de conviction et un projet d'avenir démocratique crédible (cf. J.B.MARCELLESI, 2003 : 164).

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de ce travail portant sur la diversité lexicale et morphosyntaxique à travers les parlers kabyles, nous avons observé des phénomènes de différenciations linguistiques très remarquables. Divers champs lexicaux et paradigmes de la morphosyntaxe ont été recueillis à travers cent-onze (111) points d'enquête. Leur traitement nous révèle des phénomènes de variations linguistiques importants : variations phonétiques, lexicales et morphosyntaxiques à l'intérieur du kabyle.

Ces variations circonscrites à des localités ou sous-régions particulières et qui sont souvent éparpillées en discontinuité sur l'aire kabyle, ont rendu la tâche de la classification des parlers kabyles manifestement très difficile et ce, même en dégageant des groupes ayant une certaine unité, autrement dit, une homogénéité profonde. Cependant, en nous appuyant sur tous les matériaux collectés, nous constatons que les frontières linguistiques réelles ne peuvent être tracées étant donné que certaines variantes se retrouvent parfois dans des parlers très éloignés et sont distribuées d'une manière discontinue et en foisonnement sur l'aire kabyle.

Nous devons, dans ce cas de figure, reconnaitre que le présent travail reste à parfaire vu toutes les difficultés que nous avons rencontrées tout au long de son élaboration.

Nos résultats révèlent que le kabyle, de nos jours, est un ensemble varié de phénomènes qui sont présents dans la bouche des locuteurs kabyles. Il est représenté par les variantes régionales et locales à travers ses diverses manifestations dans des parlers locaux.

Basées sur le même héritage et patrimoine linguistique, et puisant du même fonds commun, ces variations et réalisations linguistiques constituent un ensemble à la fois uni et diversifié. Elles ont, cependant, un inventaire de base commun et résulteraient d'un renouvellement régional enclin à des influences diverses. Elles constituent ainsi, un vrai « continuum dialectal kabyle ».

La dispersion et l'implantation aléatoire des variantes lexicales et morphosyntaxiques sur l'aire kabyle et le continuum dialectal, ne nous ont pas facilité la classification des parlers en groupes ou en sous groupes. Si chaque mot a sa propre extension/distribution qui pourrait se traduire par une classification qui lui correspond, il n'en demeure pas moins que, souvent, un foisonnement de variantes dans plusieurs cas s'aperçoit d'une manière très remarquable

sur l'aire kabyle (voir les carte n°83 cuillère, n°59 rouge-gorge, …). Notre objectif donc, dans la présente thèse, c'est de comprendre le réel variationnel du kabyle qui n'est pas totalement éloigné de la diversité linguistique des autres dialectes ou parlers berbères (rifain, chaoui, etc.). Beaucoup de termes employés en kabyle se retrouvent ailleurs dans les autres dialectes berbères (chleuh, rifain, tamazight du Maroc central, néfousi, ghadamsi, …).

Classifier les parlers kabyles en s'appuyant sur tous les champs, demeure une tâche difficilement envisageable. Entreprendre une classification des parlers kabyles en se basant sur quelques aspects choisis aboutira à une division ou à une subdivision fragmentaire du kabyle (des parlers kabyles) en sous-entités régionales qui renferment des spécificités linguistiques très limitées. Toutes les variantes recensées sont identifiées dans les parlers kabyles et, si certaines qui appartiennent à ce que nous appelons ''*kabyle moyen*'', sont très connues et très éparpillées sur l'aire kabyle, d'autres sont moins ou peu connues et relèvent, cependant, de l'usage secondaire/ou marginal en Kabylie. Elles résultent d'un renouvèlement lexical et/ou morphosyntaxique régional. Nous souhaitons que ce travail complète d'abord les travaux antérieurs portant sur la géolinguistique berbère et contribue de manière satisfaisante et efficace, à enrichir le champ de la géographie linguistique berbère et particulièrement kabyle. Il pourrait, par ailleurs, constituer un fil qui renouera avec les études de géolinguistique antérieures et représenter également la pierre angulaire pour un renouvèlement du savoir géolinguistique kabyle.

L'examen de la variation lexicale nous a montré qu'il existe une grande exploitation des potentialités de la langue par les mécanismes de formation lexicale à travers les parlers kabyles.

Certains parlers ont évolué en renouvelant seulement leurs systèmes locaux, ils ont développé des particularités notoires qui se traduisent, dans certains cas, par des marqueurs ou indicateurs sociolinguistiques. Hormis quelques indicateurs ou marqueurs bien localisés dans des zones géographiques circonscrites qui permettent de localiser l'appartenance régionale des locuteurs, les autres variantes employées dans telle ou telle zone, ne s'inscrivent que dans un continuum dialectal très diffus en expansion très large.

Si on en vient à comparer la diffusion des variantes, on est tenté de l'associer aux ondes produites après le jet d'un caillou dans l'eau, ondes qui se propagent pour occuper un espace plus important. Cependant, les variantes ayant connu une grande extension sur l'aire

kabyle, leur mouvement et leur propagation se sont accélérées et aucun obstacle n'est survenu pour ralentir leur propagation. Les variantes, par contre, ayant moins d'extension ont été confrontées vraisemblablement à des obstacles très complexes qui ont ralenti leur diffusion.
La généralisation de la dénomination et perte de spécialisation (surtout dans le champ de la flore), constitue, dans certains cas, un procédé de transferts sémantique qui contribue à l'apparition de la variation, il est conçu donc comme source de variation. Enfin, la différence de perception du monde extralinguistique contribue aussi à l'éclatement des variantes lexicales.

Afin de rendre compte de la multitude de variantes et la pléthore de schèmes, nous avons abouti à une catégorisation de variantes surtout lexicales en kabyle. Chaque variante renferme des formes proches ou apparentées. Généralement, la première catégorie renferme les variantes qui sont très répandues et dispersées sur des lieux épars et celles ayant connu plus d'extension sur l'aire kabyle. La deuxième catégorie renferme soit les variantes moins répandues soit les variantes secondaires ou marginales issues généralement d'une dérivation expressive. D'autres variantes recensées sont employées en kabyle par euphémisme ; autrement dit, une manière atténuée ou adoucie d'exprimer certains faits ou certaines idées qui choquent la bienséance ou dont la cruauté peut blesser. Ce procédé participe à la multiplicité des variantes sur l'aire kabyle. L'analogie, participe également à la diversité linguistique du kabyle et surtout dans la formation du pluriel, et constitue un cas de variation très remarquable.

L'emprunt s'est substitué, dans beaucoup de cas, aux termes de souche berbère, s'est taillé une part importante, notamment, dans les localités qui sont en contact permanent avec les régions arabophones (les zones de l'extrême occidental et les localités de Bordj Bou-Arreridj). Par ailleurs, nous avons pu élargir le champ de connaissance de la géographie linguistique de la Kabylie, en recensant un corpus qui renferme des variantes peu connues ou méconnues.

Outre la diversité linguistique du kabyle qui est très superficielle et s'inscrit dans une dynamique naturelle des langues, divers éléments assurant l'unité de cette langue, celle du berbère en l'occurrence, sont remarquables. Il serait pertinent de citer la fameuse formule des précurseurs « *l'unité dans la diversité* ».

Perspectives

Pour une meilleure connaissance de la géographie linguistique de la Kabylie, il serait souhaitable de compléter ce travail en multipliant les enquêtes de géographie linguistique à une zone géographique plus vaste, de façon à couvrir tout le domaine kabyle (territoire de Kabylie, village par village), d'élargir les corpus (les champs du vocabulaire) et les questionnaires en élaborant des Atlas linguistiques de la Kabylie avec toutes les manifestations de la variation (phonétique, morphologique, lexicale, etc.) et de déceler les différenciations linguistiques en kabyle, ainsi, en tirer des résultats pour une normalisation et un aménagement linguistique de la langue kabyle. Le chantier a été déjà lancé dans un cadre d'un projet de constitution de banque de données linguistiques kabyles depuis 2010 par le Laboratoire d'Aménagement et d'Enseignement de la Langue Amazighe[1]. Il serait également souhaitable d'entreprendre une enquête de géographie linguistique afin de recenser les termes (notions) dont le sens est frappé de tabou (rapportant les interdits linguistiques) dans certaines régions relevant de la variation sémantique en kabyle afin de les connaitre, d'éviter les malentendus et de rendre la communication et l'échange entre locuteurs kabylophones, plus aisés.

[1] Le Laboratoire d'Aménagement et d'Enseignement de la Langue Amazighe (LAELA) a été créé le 13/07/2009 rattaché au département de Langue et Culture Amazighe de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, dirigé par le Professeur Noura TIGZIRI.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Actes du Colloque International, [1992] – "*Unité et Diversité de Tamazight*", Tome 1, Ghardaïa (avril 1991), Agraw Adelsan Amazigh (Fédération Nationale des Associations Culturelles Amaziɣ.

AMEUR, M., 1990–« À propos de la classification des dialectes berbères », *EDB* 7, pp.15-27.

AMEUR, M., 2009– « Aménagement linguistique de l'amazighe : pour une approche polynomique », *Inymisn n usinag* (Bulletin d'Information de l'Institut Royal de la Culture Amazighe), N° 03, pp. 75-88.

ASPINION R., 1953 – *Apprenons le berbère*, *Initiation au tachelhit*, Félix Moncho, Rabat, 162 pages.

BASSET, A., PICARD, A., 1948– *Éléments de grammaire kabyle, Kabylie (Irjen)*, Alger, La Typo-Litho et J. Carbonnel.

BASSET, A., 1929– *Etudes de géographie linguistique en Kabylie : I. sur quelques termes berbères concernant le corps humain,* Leroux, Paris.

BASSET, A., 1932**–** « Note sur l'élément démonstratif », *BSL de Paris*, T. 35, fasc.2 (N°102), pp. 213-215.

BASSET, A., 1936 et 1939 – *Atlas linguistique des parlers berbères*, Alger (+ Cartes).

BASSET, A., 1937-1940– « Un pluriel devenu singulier en berbère », In. *GLECS*, Tome III, page 19 (une seule page).

BASSET, A., 1938 – " Aires phonétiques homogènes et non-homogènes " in *Proceedings of the 3rd Intern. Congress of Phonetic Sciences*, Ghent, p. 258-261, repris dans Articles de dialectologie berbère, Paris, Klincksieck, 1959, pp. 29-32.

BASSET A., 1942 – « Sur le pluriel nominal en berbère », *Revue Africaine*, Tome LXXXVI, pp. 255- 256.

BASSET, A. 1942 – « Etude de géographie linguistique dans le sud marocain » dans *Hespéris*, pp. 3-22.

BASSET, A., 1945 – « Sur la voyelle initiale en berbère », *Revue Africaine*, pp. 82-88.

BASSET, A., 1946 – « Le système phonologique du berbère », *GLECS*, IV, Paris, pp. 33-36.

BASSET, A., 1952 – *La langue berbère*, Oxford University Press/International African Institute, Londres, 72 pages.

BASSET A., 1959 – *Articles de dialectologie berbère*, Paris, Librairie C. Klincksieck.

BASSET, A., 1961 – *Textes berbères de l'Aurès -parler des Aït Frah*, Paris, ANDRIEN-MAISONNEUVE.

BASSET, R., *Etude sur le dialecte berbère du rif marocain*, [S.E.], [S.A.].

BASSET, R., 1887– *Manuel de langue kabyle (bibliographie et chrestomathie)*, Paris, Maisonneuve et Leclerc, XVI.

BASSET, R., 1890– *Loqmân berbère*, Paris, (15 textes de l'Aurès).

BASSET, R., 1890 – *Le dialecte de Syouah*, Ernest Leroux, Paris, 98 p.

BASSET, R., 1891 – " Notice sur les dialectes berbères des Harakta et du Djerid tunisien", *IXème Congrès international des orientalistes*, Londres, 18 p.

BASSET René, 1893 – *Etude sur la Zénatia du Mzab, de Ouargla et de l'Oued-Righ*, Ernest Leroux, Paris.

BASSET, R., 1894 – *Etudes sur les dialectes berbères*, Ernest Leroux, Paris.

BASSET, R., 1896 – "Notes sur le chaouïa de la province de Constantine (Sédrata)", in *Journal asiatique*, 36 p.

BASTARDAS BOADA, A., 1987– « L'aménagement linguistique en Catalogne aux XX^{e} siècle » *In. Politique et Aménagement linguistiques*, Dir. J. MAURAIS, Conseil de la langue française, Québec, Paris, le Robert, pp.121-158.

BEN SEDIRA, B., 1887– *Cours de langue kabyle (grammaire et version)*, Alger, Adolphe Jourdan, CCLVIII.

BENTOLILA, F., 1981– *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère : Ait Seghrouchen d'Oum Jenniba (Maroc)*, Ed. SELAF, Paris, 447 p.

BERKAÏ, A., 2011– « Les spécificités morphosyntaxiques du parler kabyle d'Aokas », In. *Asinag* n° 06, pp. 95-114.

BRETON, R., 1983– *Géographie des langues,* que sais-je ?, P.U.F., Paris, (2ème édition).

BOUDJELLAL, M., 2007– *Esquisse de description du parler chaouïa des Némencha de Tazougaght*, Maitrise, INALCO

BOUDJELLAL, M., 2008– *Contribution à la géographie linguistique du berbère chaouia*, Mémoire de Master-II, CRB-INALCO, Sous la direction de K. Nait-Zerrad.

BOUDJELLAL, M., 2014– *Contribution à la géographie linguistique du berbère chaouia*, Thèse de Doctorat, CRB-INALCO, Sous la direction du Professeur Kamal Nait-Zerrad.

BOUKOUS, A., 2009 – *Phonologie de l'amazighe*, Série : Etudes n° 10, El Maârif Al-Jadida, IRCAM, Rabat.

BOULIFA, A. S., 1897– *Une première année de langue kabyle (dialecte zouaoua) à l'usage des candidats à la prime et au brevet de kabyle*, Alger, Adolphe Jourdan.

BOULIFA, S. A. S., 1913– *Méthode de langue kabyle* (Cours de 2ème année) : étude linguistique et sociologique sur le kabyle de Djurdjura (Glossaire), Ed. Jourdan, Alger, 220 pages.

BOUMALK, A., 2005– « Construction d'une norme en amazighe, passage obligé, risque d'impasse ? », In. *Langues maternelles : contacts, variation et enseignement – le cas de la langue amazighe* (Dir. M. RISPAIL), l'Harmattan, Paris, PP. 187-198.

BOYER, H., 1996– *Éléments de sociolinguistique : Langue, communication et société*. (2ème édition), Paris, Dunod.

BOYER, H., 2001– *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod.

BRETON, R., 1983– *Géographie des langues,* que sais-je ?, P.U.F., Paris, (2ème édition).

BROSSELARD, Ch., 1844, *Dictionnaire français-berbère* (Dialecte écrit et parlé par les Kabaïles de la division d'Alger), Imprimerie Royale, Paris, 672 pages.

CADI, K., 1983 – « vers une dialectologie comparée du Maghreb », *Tafsut, édition spéciale* Tizi- Ouzou, pp. 51-56.

CADI, K., 1987– *Système verbal rifain : forme et sens*, Peeters Ed. SELAF, Paris, 178p.

CALVET, L-J., 1993– *La sociolinguistique*, Que sais-je ?.

CALVET, L.- J., & DUMONT, P., 1999– *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.

CAMPS, G., 1988– « Ane », *Encyclopédie berbère*, 5, Aix-en-Provence, Edisud, pp. 648-650.

CANTINEAU, J., 1950–« Racines et schèmes », In. *Mélanges William Marçais*, Ed.G-P. Maisonneuve, Paris, pp. 119-124.

CASTELLANOS, C., 1998– *El procés de standarditzacio de les llengües. Estudi comparatiu i aplicacio a la llengua amazigha (berber)*: Thèse de doctorat, Universitat Autonoma de Barcelona (Dept. de Traduccio i d'Interpretacio).

CASTELLANOS, C., 2003– « Enseignement et standardisation. Les deux urgences de l'amazigh : la langue commune et l'aménagement néologique », In. *Les Actes du colloque amazigh : Education et langues maternelles : l'exemple de l'amazigh*, [Fondation BMCE : Education et Environnement], Casablanca, juin 2003, 13 pages.

Centre de Recherche Berbère (Inalco) : *Aménagement linguistique de la langue berbère,* Normalisation et perspectives, Paris, Inalco, 5 au 9 octobre 1998, Paris, (publication provisoire réalisée par Tamazgha, Paris, février 2000), 15 p. [accessibles sur le site berbère de l'Inalco : www.inalco.fr/Crb/].

CHAKER, S., 1971-1972 – "Spirantisme en berbère", *G.L.E.C.S.*, XVI, pp. 03-07.

CHAKER S., 1972-1973- « Dérivés de manière en berbère (kabyle) », In.*GLECS*, XVII, pp.81-94.

CHAKER, S., 1977- « Problèmes de phonologie berbère (kabyle) », *Travaux de l'Institut de phonétique d'Aix-en-Provence*, Vol 4, pp. 215 – 248.

CHAKER, S., 1983– *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : Syntaxe*, Université d'Aix-en-Provence, Paris, 549 p.

CHAKER, S., 1983– « De la linguistique descriptive à la linguistique appliquée : un tournant dans le domaine berbère », *Tafsut-Etudes et débats*, N° 01, [Tizi-Ouzou], pp. 57-63.

CHAKER, S., 1983/b – « de la description à la planification linguistique : un tournant dans le domaine berbère », *Tafsut, série Etudes et débats*, Tizi-Ouzou.

CHAKER, S., 1984 – *Textes en linguistique berbère* ; Paris, Ed. Du CNRS.

CHAKER, S., 1985/a – «La normalisation linguistique dans le domaine berbère», *Problèmes de Glottopolitique* [=*Cahiers de Linguistique Sociale*, N° 07], Université de Rouen, pp.161-175.

CHAKER, S., 1985/b – « La planification linguistique dans le domaine berbère : une normalisation pan-berbère est-elle possible ? », *Tafsut Série Etudes et Débats*, N° 02, Tizi-Ouzou, pp. 81-91.

CHAKER, S., 1985 – « La normalisation linguistique dans le domaine berbère », *Cahiers de Linguistique Sociale*, N°07, 1985, PP. 161-175.

CHAKER S., 1989 – "Lexicologie et Comparaison"*, Journée d'étude de linguistique berbère,* Paris, Publication langues'O, pp. 39-48

CHAKER, S., 1991– "Unité et diversité de la langue berbère"*, Actes du colloque international*, Ghardaïa (Algérie) 20-21 Avril 1991, pp.129-141.

CHAKER, S., 1991– *Manuel de linguistique berbère I,* Ed. Bouchène, Alger, 291 p.

CHAKER, S., 1993 – *Une décennie d'études berbères (1980-1990) - bibliographie critique* ; Alger, Bouchène.

CHAKER, S., 1995 – « Dialecte », In. *Encyclopédie berbère*, n°15, pp. 2291-2295.

CHAKER, Salem, 1996– *Manuel de linguistique berbère–II : Syntaxe et diachronie*, Alger, ENAG., 289 p.

CHAKER, S., 1998– « GENRE (grammatical) (masculin/féminin) », In. *Encyclopédie Berbère, XX*, pp. 3042-3045.

CHAKER, S., [??] –« *Couscous : Sur l'étymologie du mot* » [note inédite], [SE], 02 pages.

CHAKER S., 1998 – « Géographie linguistique », In. *Encyclopédie berbère, n°20*, Aix-en-Provence, Edisud, pp. 3059-3061.

CHAKER, S., 2002 – « Variation dialectale et codification graphique en berbère. Une notation usuelle pan-berbère est-elle possible ? », *Codification des langues de France* (Actes

du Colloque "Les langues de France et leur codification : écrits divers, écrits ouverts", mai 2000, Inalco/Dglf), Paris, L'Harmattan, pp. 341-354.

CHAKER, S., 2003 – « Autour de la racine en berbère : statut et forme », *Folia Orientalia*, 09 pages.

CHAKER S., 2005– « Le berbère : de la linguistique descriptive à l'enseignement d'une langue maternelle », *Langues maternelles : contacts, variations et enseignement* (le cas de la langue amazighe), (sous la direction de Marielle Rispail), Paris, L'Harmattan, pp. 167-175.

CHAKER, S., 2006– « Berbères/langue berbère : les mythes (souvent) plus forts que la réalité », *Berbères ou Arabes ? Le tango des spécialistes* [sous la direction d'Hélène Claudot-Hawad], Paris, Editions Non-Lieu, pp. 137-153.

CHAKER, S., 2008– « Un standard berbère est-il possible ? Entre réalités linguistiques et fictions sociolinguistiques », communication au colloque *« L'aménagement linguistique du berbère : la standardisation à la lumière des évolutions récentes au Maghreb et en Europe »*, [Inalco, 06 & 07 octobre 2008.].

CHEMAKH, S., 2009 – « L'aménagement de tamazight (milieu algérien) : Etat des lieux, critiques et propositions », In. *Timsal n tamazight*, Volume 02, Numéro 02, pp. 15-28.

COHEN, D., 1972- « Problèmes de linguistique chamito-sémitique », *Revue des* É*tudes Islamiques*, XL.

Collectif, ''Aménagement linguistique de la langue berbère'' – Atelier organisé du 05 au 09 octobre 1998, INALCO, 05 p.

Collectif, *Tamazight face aux défis de la modernité* : Actes du colloque international du 15 - 17 juillet 2002, Boumerdes, Ed. P.A.O. Ould Mohand, Alger, 2002.

COMITI, J.M., 1992 – *Les Corses face à leur langue*, Squadra di u Finusellu Aiacciu.

Décret Présidentiel n°95-147 du 27 mai 1995 (texte en français), portant création du Haut Commissariat chargé de la réhabilitation de l'amazighité et de la promotion de la langue amazighe. Journal officiel du 28 mai 1995.

COMITI, J.–M., 1993– «Théorie sociolinguistique et étude des comportements langagiers dans une communauté de langue minorée », In. *Actes du symposium linguistique franco-algérien de Corti*, Ed. Studu Corti, Bastia, pp. 24-31.

CORTADE, J. M., 1967 – *Lexique français-touareg (Dialecte de l'Ahaggar)*, Arts et Métiers graphiques, Paris, 516 p.

DALLET, J. M., 1982 – Dictionnaire kabyle-français, parler des At Mangellat (Algérie), SELAF, Paris.

DALLET, J., 1985– *Dictionnaire français-kabyle*, *II*, SELAF, Paris.

DAUZAT, A., 1922 – *La géographie linguistique*, Paris, édition Flamarion, 332 p.

DEROY, L., 1956 – *L'emprunt linguistique*, Les Belles Lettres, Paris,

DESTAING, E., 1915 – *Essai de classification des dialectes berbères marocains*, Meknès, 21p.

DOUTTE, E. & GAUTIER, E. F., 1913 – *Enquête sur la dispersion de la langue berbère en Algérie*, Alger.

DUBOIS, J., GIACOME. M., GUESPIN, L., [et all.], 1994 – *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 514 p.

DUCROT, O. & SCHAEFFER, J.-M., 1995 – *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Ed. Seuil, Paris.

DURAND, O., 1992– " L'enchevêtrement des parlers berbères", *Rivista di studi Orientali*, Vol. LXV, fasc. 3-4, Roma, Bardi Editore, pp.185-194.

FISHMAN, J-A., 1971 –*Sociolinguistique*, Paris, Nathan-Labor.

FOUCAULD, CH., DE, 1951 – *Dictionnaire Touareg-Français*, *Dialecte de l'Ahaggar*, Tome Premier, Imprimerie Nationale De France, Paris.

GADET, F., 2007– *La variation sociale en français*, Ed. Ophrys, Paris.

GALAND, L., 1953 – "La phonétique en dialectologie berbère", *ORBIS*, 2/1, p. 225-233.

GALAND L., 1959 - ''Une opposition perdue : note sur la particule d'approche dans un parler kabyle des Bibans'', *G.L.E.C.S.*, VIII, pp. 69 – 70.

GALAND, L., 1964– *Géographie linguistique dans la région d'Imi-n-Tanout (Grand Atlas marocain) ; 1er Congrès international de dialectologie générale*, Louvain, pp. 49-63.

GALAND L., 1970–« Unité et diversité du vocabulaire berbère », In. *Atti della Settimana Maghribina,* Ed. Milano. Dott. A. Giuffré Editore.

GALAND, L. & GALAND-PERNET, P., 1971– « Questionnaire linguistique pour le berbère (vocabulaire et morpho-syntaxe) », *In. Litterature orale arabo-berbère*, Paris, *Publication de la R.C.P. 43,* C.N.R.S., l6 p.

GALAND L., 1972–« Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère », *B.S.L.,* 72/1, pp. 275 -303.

GALAND L., 1972–« Note complémentaire sur un nom berbère de la femme », *G.L.E.L.C.S.*, Tome XXIV-XXVIII, pp. 489-491.

GALAND L., 1973– «Berbères et traits sémitiques communs », *GLECS,* Tome XVIII et XXIII, p. 467.

GALAND, L., 1975– « Les parlers et la langue », *Encyclopédie de l'Islam*. (s.v. Berbères), Tome I, A-B. Ed. G-P. MAISONNEUVE et LAROSE, Paris, Larousse, pp. 1216-1219.

GALAND L., 1980 - « Une intégration laborieuse : les verbes de qualité du berbère », *B.S.L.*, 75, Paris, pp. *348-349*.

GALAND, L., 1985– « La langue berbère existe-t-elle ? », *In. Mélanges linguistiques offerts à Maxime Rodinson*, Paris, Geuthner.

GALAND, L., 1989 – « Les langues berbères », *La réforme des langues* : Histoire et avenir, IV, Hamburg, H. Buske Verlag.

GALAND, L., 2013, *Regards sur le berbère*, Editions Achab, Tizi-Ouzou, Algérie.

GARMADI, J., 1982– *La sociolinguistique*, PUF, Paris.

GAUCHAT, L., 1905– «Unité linguistique dans le patois d'une commune», dans *Aus romanischen Sprachen und Literaturen: Festschrift Heinrich Morf,* Halle, pp. 175-232.

GENEVOIS, H., 1955– *Ayt-Embarek : notes d'enquête linguistique*, *F.D.B.* N° 49, 82 p.

GENEVOIS, H. (en collaboration avec P. REESINK), 1973 (I), *DJEBEL BISSA Prospections à travers un parler encore inexploré du Nord – Chélif,* Le fichier périodique N° 117, Imprimé en Algérie, 87 p.

GILLIERON, J. & EDMONT, E., 1902-1910 – *Atlas linguistique de la France*. Paris-Champion, 9 vol., supplément 1920.

GUERMAH I., 2008 – *Le vocabulaire des couleurs en kabyle, analyse linguistique*, Mémoire de Magister, Université de Tizi-Ouzou.

HADDADOU, M.-A., 1985– *Structures lexicales et signification en berbère*, Université de Provence, 339 p.

HADDADOU, M.-A., 2003– *Le vocabulaire berbère commun, suivi d'un glossaire des racines berbères communes*, Thèse pour le doctorat d'Etat de linguistique.

HANOTEAU, A., 1858 – *Essai de grammaire kabyle*, Alger, Jourdan.

HANOTEAU, A. et LETOURNEUX A., 1893– *La Kabylie et les coutumes kabyles*, Librairie algérienne et coloniale (2ème édition) Paris Tome I, pp. 107-208.

HASSANI, S., 2008 – *Description et comparaison de la variation morphologique entre trois parlers berbères (kabyles) : le parler d'Ait Yahia Moussa et ceux d'Azouza et d'Aokas*, Mémoire de Magister, Université de Tizi-Ouzou.

JUSTINARD, C., 1926 – *Manuel de berbère Marocain (dialecte rifain)*, PAUL GEUTHNER, Paris.

KAHLOUCHE, R., 1991– ''L'influence de l'arabe et du français sur le processus de spirantisation des occlusives simples en kabyle'', *AWAL*, N° 08, pp. 95 – 105.

KAHLOUCHE, R., 1992– *Le berbère en contact de l'arabe et du français : Etude socio-historique et sociolinguistique*, Thèse de doctorat d'Etat en linguistique, (sous la direction de MORSLY Dalila), Université d'Alger, (dactylographiée).

KAHLOUCHE, R., 1996 – « Aménagement linguistique du berbère – quelle attitude prendre à l'égard de l'emprunt ? », In. *Actes de la 5ème rencontre de l'université d'été d'AGADIR– L'enseignement / apprentissage de la langue berbère*, AGADIR, 26/27/28 juillet 1996, 11 p.

KAHLOUCHE, R., 2000– « L'Enseignement d'une langue non aménagée au statut non défini : le berbère en Algérie », *Mémoires de la société de Linguistique de Paris*, Nouvelle série, Tome VIII, Les langues en dangers, Ed. Peeters, pp. 157-168.

KAHLOUCHE, R., 2003– « L'enseignement de la langue tamazight en Algérie », In. *Actes du Colloque Amazigh : Education et langues maternelles : l'exemple de l'amazigh*, Casablanca, le mardi 17 juin 2003, 06 pages.

KAHLOUCHE, R., 2009– « L'incidences de l'arabe et du français sur le système phonologique du berbère (kabyle) », In. *Iles d Imesli*, N° 01, Laboratoire d'Aménagement et d'Enseignement de la Langue Amazighe, Faculté des Lettres et des Langues, Département de Langue et Culture Amazighes, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, pp. 21-27.

LABOV, W., 1994**–** *Sociolinguistique*, Ed. Minuit, 458 p.

LACOSTE-DUJARDIN, C., 2014 **–** *La Kabylie du Djurdjura : du bastion montagnard à la diaspora*, Tizi-Ouzou, Achab, 172 p.

LAFKIOUI, M., 2007 –Atlas linguistique des variétés berbères du Rif, *BERBER STUDIES volume 16*.

LAOUST, E., 1912 – *Etudes sur le dialecte berbère du Chenoua comparé avec ceux des Béni-Menacer et des Béni-Salah*, Paris, Leroux, 197 p.

LAOUST, E., 1918 – *Etudes sur le dialecte berbère des Ntifa*, Paris, Leroux, 46 p.

LAOUST, E., 1920 – *Mots et choses berbères*, Paris, Challamel.

LAOUST, E, 1927 – *Etudes sur le dialecte berbère du Rif*, *Hespéris*, pp 173-208.

MADOUI, Kh., 1995, *Contribution à la géographie linguistique de la petite-Kabylie*, (dir. S. Chaker), Mémoire de magister, Université de Béjaia (Algérie).

MAHMOUDIAN, M., 1976– *Pour enseigner le français*, (Présentation fonctionnelle de la langue), Ed. P.U.F., Paris, 428 p.

MAHMOUDIAN, M., 2002– « Aménagement linguistique - Parcours et embûches », In. *Actes du colloque international : Tamazight face au défi de la modernité*, Boumerdes du 15 au 17 juillet 2002, Alger, P.A.O., Ould Mohand, pp. 89-104.

MAHMOUDIAN, M., 2013 – « Corpus, enquête, système. Et la langue ? Réflexions sur l'objet de la linguistique », In. *Mélanges offerts en hommage à Remi Jolivet*, Cahiers de l'ILSL, n° 36, UNIL (Université de Lausanne), pp. 105-139.

MAHRAZI, M., 2009 – « La démarche pan-berbère est-elle possible pour une éventuelle standardisation de la langue berbère ? », In. *Asinag*, 03, Ircam, Rabat, pp. 41-52.

MARCELLESI, Ch., 1993 – « Sociolinguistique et didactique de la variation», *Actes du symposium linguistique franco-algérien de Corti*, Ed. Studu Corti, Bastia, pp. 58-65.

MARCELLESI, J.-B., 2003– *Sociolinguistique : Épistémologie, Langues régionales, Polynomie*, Paris, l'Harmattan.

MARIELLE R., 2005 – *LANGUES MATERNELLES : VARIATION ET ENSEIGNEMENT* – Le cas de la langue amazighe, Ed. L'Harmattan.

MARTINET, A., 1980 – *Eléments de Linguistique Générale*, Ed. Armand Colin, Paris, 221p.

MARTINET A., 1968 – *La linguistique synchronique (Etudes et recherches)*, Coll. SUP, Paris, PUF.

MAUSS M., 1967– *Manuel d'ethnographie*, Ed. Petite Bibliothèque Payot.

MEILLET, A., 1921–*Linguistique historique et linguistique générale*, 2vol. T1, Paris, Champion.

MOREAU, M.-L., 1997– *Sociolinguistique – Les concepts de base*, Ed. Pierre Mardaga, Liège, Belgique, 312 p.

MOUNIN G., 2004 – *Dictionnaire de la linguistique, 4ème édition*, PUF, Paris.

NABTI, A., 2007– De quelques spécificités linguistiques du parler des At Yanni, In. *Etudes Linguistiques kabyles, Cahiers de l'ILSL*, UNIL, Université de Lausanne, N°22, 157-167.

NAIT-ZERRAD, K., 2001b– « Esquisse d'une classification linguistique des parlers berbères », Al-Andalous-Magreb 8-9, Université de càdiz, pp. 391-404.

NAIT-ZERRAD K., 2001– *Grammaire moderne du kabyle*, Karthala, Paris, 225 pages.

NAIT-ZERRAD, K., 2002 – *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées)*, III, Peeters, Paris/Louvain.

NAIT-ZERRAD, K., 2004 – « Kabylie – Dialectologie », in. *Encyclopédie berbère, XXVI*, pp.4067-4070.

NAIT-ZERRAD K., 2004 – *Linguistique berbère et applications,* Harmattan, Paris.

NOUH, A., 2007– *Amawal n taqbaylit d tumẓabt (Glossaire du vocabulaire berbère commun au kabyle et au mozabite)*, Etude réalisée pour le compte du HCA, Imprimerie Les olivier, Tizi-Ouzou, 114 p.

OLIVIER, P., 1878 – Dictionnaire Français-kabyle, Le Puy.

PICARD, A., [??] – « Les parlers berbères », In. *Initiation à l'Algérie*, Librairie d'Amérique et d'Orient, Paris, pp.196-203.

PICOCHE J., 1977– *Précis de lexicologie française* (L'étude et l'enseignement du vocabulaire), NATHAN, Paris.

POP S., 1951 – *la dialectologie - un aperçu historique et méthodes d'enquêtes linguistiques : Vol.I - Dialectologie Romane*, Ed. Louvain : J. Duculot, 1-733 p. ; *Vol.II - Dialectologie non Romane*, Ed. Louvain : J. Duculot, 733- 1334 p.

POP, S., 1950a. –"Le domaine berbère", In. *La dialectologie : aperçu historique et méthodes d'enquêtes linguistiques (Seconde partie : Dialectologie non romane)*. : 1069-1081. Louvain : J. Duculot.

POP, S., 1950b. – *La dialectologie : aperçu historique et méthodes d'enquêtes linguistiques (Première partie : Dialectologie romane)*. 01-733. Louvain : J. Duculot.

POP, S., 1950c. –*La dialectologie : aperçu historique et méthodes d'enquêtes linguistiques (Seconde partie : Dialectologie non romane)*. 735-1334. Louvain : J. Duculot.

PRASSE, K. G., 1972 : *Phonétique – Ecriture – Pronom*, I – III, 274 pages.

PRASSE, K. G., 1973 : Verbe, VI –VII, 294 pages.

PRASSE, K.G., 1974– *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, 3ème tome, IV – V, Nom, Copenhague. Akademisk Forlag, 440 pages.

PROVOTELLE, Dr., 1911– *Etude sur la tamazir't ou zénatia de la Qelaât Es-Sened (Tunisie*), Ernest Leroux, Paris.

RABEHI, A., 1995– *Description d'un parler berbère (Béjaia – Algérie) parler d'Ath Mhend d'Aokas – Etude morphosyntaxique*, Mémoire de Magister de linguistique amazighe, 1994/1995, université de Béjaia.

RAHMANI, S., 1933 – *Notes ethnographiques et sociologiques sur les Beni Mh'amed du Cap Aokas et les Beni Amrous,* Constantine.

RAHMANI, S., 1939 – *Coutumes kabyles du Cap Aokas*, Alger.

REINAUD., 1857– *Rapport sur Un essai de Grammaire de la langue des Kabyles et sur un Mémoire relatif à quelques inscriptions en caractère Touaregs par M. Le capitaine du Génie HANOTEAU,* Versailles, Imprimerie Beau jeune.

RISPAIL, M., 2005– LANGUES MATERNELLES : CONTACTS, VARIATION ET ENSEIGNEMENT – Le cas de la langue amazighe, Paris, L'Harmattan.

ROBILLARD, D. de, 1997– « Aménagement linguistique », *In. M. L. Moreau, (éd.), Sociolinguistique : Les concepts de base*, Liège, Mardaga, pp. 36-41.

ROTAETXE, K., 1987– « L'aménagement linguistique en Euskadi » *In. Politique et Aménagement linguistiques*, Dir. J. MAURAIS, Conseil de la langue française, Québec, le Robert, Paris, pp.160-210.

SAUSSURE, F. de, 1994 – *Cours de linguistique générale*, 2ème éd., Algérie, ENAG, 381 p.

SERHOUAL, M., 2002 – *Dictionnaire tarifit-français*, Thèse de Doctorat d'Etat en ès lettres, 709 pages.

TAÏFI, M., 1991, *Dictionnaire Tamazight- français*, Paris, l'Harmattan /Awal.

TAÏFI, M., 1994 – « Unité et diversité du berbère : détermination des lieux linguistique d'intercompréhension », *EDB*, 12, pp. 119-138.

TIGZIRI, N., [?] « Etude de la variation phonétique du son [l] », In. *Langues : Histoires et Usages dans l'aire Méditerranéenne*, Paris, L'Harmattan, pp. 247-253.

TRABUT, Dr. L., 1935– *Flore du nord de l'Afrique. Répertoire des noms indigènes des plantes*, Alger.

VYCICHL, W., 1992 – « Le berbère : langue ou langues ? –Awal Amazigh Amatu », *In. Actes du Colloque International, "Unité et Diversité de Tamazight"* Tome 1, Ghardaïa (avril 1991), Agraw Adelsan Amazigh, PP. 77-83.

VYCICHL, W., 1957– « Article défini en berbère », *Mémorial André BASSET*, Ed. Adrien Maisonneuve, , pp. 139-146.

WILLMS, A., 1980 – *Die dialektale Differenzierung des Berberischen*, Berlin, von Dietrich Reimer, 139 pages.

Références électroniques

CHAKER, S., « Dialecte », in. *15 | Daphnitae – Djado*, Aix-en-Provence, Edisud, «Volumes», n° 15, 1995 [En ligne], mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 18 octobre 2014. URL : http://encyclopedieberbere.revues.org/2252.

E. B. & M. DAHMANI, « Kabylie : Géographie », in. *26 | Judaïsme – Kabylie*, Aix-en-Provence, Edisud, «Volumes», n° 26, 2004 [En ligne], mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 01 avril 2015. URL : http://encyclopedieberbere.revues.org/1395.

CHAKER, S., 2008– « Un standard berbère est-il possible ? Entre réalités linguistiques et fictions sociolinguistiques », communication au colloque *« L'aménagement linguistique du berbère : la standardisation à la lumière des évolutions récentes au Maghreb et en Europe »*, [Inalco, 06 & 07 octobre 2008]. In. www.Centrederechercheberbere.fr/tl_files/...06%20CHAKER.pdf.

QUESTIONNAIRE

Questionnaire lexical et morphosyntaxique sur la variation géographique

Elaboré par : Said Hassani (Département de Langue et Culture Amazighes - Université de Tizi-Ouzou)

Wilaya :
Daïra :
Commune :
Village (de résidence) :
Village d'origine :
Informateur : Homme ☐ ou Femme ☐ / âge : ans
Niveau d'instruction :
Langues parlées :
Séjour à l'étranger : Oui ☐ / non ☐

A) Lexique

1- Corps humain et les êtres animés

N°	Le terme	L'équivalent en kabyle	Le pluriel
01	Bouche		
02	Cartilage		
03	Cheveu		
04	Cœur (organe)		
05	Cou (nuque)		
06	Cuisse		
07	Dent		
08	Doigt /petit doigt (auriculaire)		
09	Dos		
10	Epaule		
11	Femme		
12	Fille		
13	Foie		
14	Front		
15	Garçon		
16	Genou		
17	Goitre		
18	Intestin		
19	Jambe		
20	Joue		
21	Langue (organe)		
22	Larme(s)		
23	Lèvre		
24	Mollet		
25	Nez		
26	Œil		
27	Ongle		
28	Oreille		
29	Os		

30	Paume de la main		
31	Peau		
32	Pied		
33	Poil		
34	Poitrine		
35	Sang		

36	Sein		
37	Talon		
38	Tête		
39	Tibia		
40	Ventre		
41	Visage		

2- Faune (animaux, oiseaux et insectes) :

N°	Le terme	L'équivalent en kabyle	Le pluriel
42	Abeille		
43	Ane		
44	Anesse		
45	Animal		
46	Anon		
47	Araignée		
48	Bœuf		
49	Chat		
50	Chien		
51	Corne		
52	Grenouille		
53	Hérisson		
54	L'aile d'oiseau		

55	Lion		
56	Mouche		
57	Oiseau		
58	Papillon		
59	Pou		
60	Queue (d'un animal)		
61	Rouge-gorge		
62	Sanglier		
63	Scorpion		
64	Serpent		
65	Singe		
66	Souris		
67	Tortue		
68	Ver		

3- Flore et forêt

N°	Le terme	L'équivalent en kabyle	Le pluriel
69	Ail		
70	Arbre		
71	Bâton		
72	Branche d'arbre		

73	Champignons		
74	Chêne		
75	Epluche (écorce)		
76	Feuille (d'un végétal)		
77	Figuier		

78	Herbe		
79	Lentisque		
80	Mûres (fruits de la ronce)		
81	Petit fagot de bois		
82	Plante		
83	Tronc d'arbre		

4- Cuisine (instruments et alimentation)

N°	Le terme	L'équivalent en kabyle	Le pluriel
84	Blanc de l'œuf		
85	Couscous		
86	Cuillère		
87	Graisse		
88	Jaune d'œuf		
89	Lait		
90	Levain (Levure)		
91	Louche (grosse cuillère)		
92	Miel		
93	Œuf		
94	Sel		
95	Semoule		
96	Viande		

5- Instruments et objets divers

N°	Le terme	L'équivalent en kabyle	Le pluriel
97	Aiguille		
98	Bât / Selle		
99	Bendir (tambour)		

6- L'univers et le temps

N°	Le terme	L'équivalent en kabyle	Le pluriel
100	An, année		
101	Année prochaine		
102	Après demain		
103	Après l'année prochaine		
104	Aujourd'hui		
105	Avant l'an dernier		
106	Avant-hier		
107	Brouillard		
108	Cendre		
109	Ciel		
110	Demain		
111	Dépotoir, dépôt d'ordures		
112	Etoile		
113	Feu		
114	Forêt		
115	Fumée		
116	Hier		
117	Jour		

118	L'an dernier		
119	Lune		
120	Montagne		
121	Nuage		
122	Nuit		

123	Pluie		
124	Poussière		
125	Soleil		
126	Vent		

7- Adjectifs, couleurs et noms d'agent

N°	Le terme	L'équivalent en kabyle	Le pluriel
127	Aveugle		
128	Blanc		
129	Bleu		
130	Dernier		
131	Epais		
132	Grand		

133	Jaune		
134	Noir		
135	Orphelin		
136	Petit		
137	Premier		
138	Rouge		
139	Vert		
140	Voleur		

8- Les substituts déictiques, adverbes, et autres éléments

N°	Le terme	L'équivalent en kabyle
141	Autre	
142	Beaucoup	

143	Ici	
144	Là-bas	
145	Peu	

Elaboré par : Said Hassani (Département de Langue et Culture Amazighes - Université de Tizi-Ouzou)

B) Morphosyntaxe

1)

Phrase en français	L'équivalent en kabyle
1. Il est venu (vers-ici) **2.** Elle est venue (vers-ici) **3.** Il n'est pas venu (vers-ici) **4.** Elle n'est pas venue (vers-ici) **5.** Elle n'est pas venue (vers-là-bas) **6.** Il va venir / Il viendra **7.** Il viendra (vers-ici) **8.** Il viendra (vers là-bas)	**1.** **2.** **3.** **4.** **5.** **6.** **7.** **8.**
9. Elle va venir / elle viendra **10.** Elle viendra (vers-ici) **11.** Elle viendra (vers là-bas)	**9.** **10.** **11.**
12. Il ne va pas venir (vers-ici) **13.** Elle ne va pas venir (vers-ici) **14.** Il ne va pas venir (vers là-bas) **15.** Elle ne va pas venir (vers là-bas)	**12.** **13.** **14.** **15.**
16. Cette maison **17.** Cette maison là-bas **18.** C'est ici qu'il s'est assis	**16.** **17.** **18.**
19. Ceci / celui-ci **20.** Celle-ci **21.** Ceux-ci **22.** Celles-ci	**19.** **20.** **21.** **22.**

Elaboré par : Said Hassani (Département de Langue et Culture Amazighes - Université de Tizi-Ouzou)

3) Les verbes

Verbe en français	**La forme simple**	**prétérit (3ème pers singulier masc)**	**Prétérit négatif (3ème pers sg masc)**	**Aoriste (3ème pers sing masc)**	**Aoriste intensif (3ème pers singulier masc)**
Etre mouillé					
Frapper					
Participer					
Dormir					
Descendre					
Boire					
Manger					
Cracher					
Rire					
Craindre					
Vivre					
Mourir					
Tuer					
Revenir					
Creuser					
Voler, s'envoler, voleter (dans l'air)					
Marcher					
Aller/partir					
Venir					
S'asseoir, être assis					
Se lever, se tenir debout					
Tomber					
Donner					
Tenir					
Tirer					
Pousser					

Jeter, lancer					
Coudre					
Aimer					
Dire					
Gonfler					

4) Le genre des emprunts à l'arabe et au français

Lisez les phrases suivantes et complétez :

- Nečča seksu yelha mliḥ

1- Nečča **lleft** ……..…

2- Yuɣ-d **lleft** si ssuq, yeğğa-as- … i Dda Meqqran.

3- Yewwi-d **zzit** si ssuq, yeğğa-as- … i Dda Meqqran.

4- Zzit n useggas-agi .elha mliḥ

5- Lkar .ečču̇r d lɣaci.

6- Ass-a, .eğğa-yi-d **lkar**.

7- Mi d-ɛeddaɣ ṣbeḥ-a, walaɣ **lkar** .ɛedda.

8- Di **lɛid** …… nzellu ikerri ; ma di **lɛid** ……. tettili tmecreṭ di taddart.

9- Llakul/llikul …... ečču̇r d arrac.

ANNEXES

Annexe 01

Les points d'enquête et les informateurs

Points d'enquête (wilaya de Tizi-Ouzou)

N°	Point d'enquête	Informateur	Age	Niveau d'instruction
01	Ait-Itchir (Cne Et D.Tizi-Gheniff)	Femme	30 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)
02	Taka (Cne. M'Kira, D. Tizi-Gheniff)	Femme	60 ans	Monolingue
03	Kerouan (Cne et D. Draa El-Mizan)	Femme Femme	28 ans 76 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.) Monolingue
04	Tafoughalt (Cne. AYM, D. DEM)	Femme	45 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)
05	Ibouhrene (Cne. AYM, D. DEM)	Homme	82 ans	Monolingue
06	Tifaou (Birrou) (Cne. AYM, D. DEM)	Homme	52 ans	Primaire
07	Mechmel (Cne. Ain Zaouia, D. DEM)	Femme	35 ans	CEM (2ème année) kab. Fr
08	Bou Ighzer et Halil (Cne. Frikat, D. DEM)	Homme Femme	28 ans 61 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.) Universitaire (kab. Ar. Fr.)
09	Ibouhathene (Cne. Bounouh, D. Boghni),	Homme	33 ans	Fonctionnaire
10	Bounouh (Cne. Bounouh, D. Boghni)	Femme	28 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)
11	Ait Mendes (Cne et D Boghni)	Femme	30 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)
12	Mechtras (Cne. Mechtras, D. Boghni)	Femme	30 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)
13	Tadmait (Cne Tadmait, D. DBK)	Femme	28 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)
14	Ait Khercha (Cne Tadmait, D. DBK)	Femme	43 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)
15	Tirmitine (Cne Tirmitine, D. DBK)	Homme	55 ans	CEM (2ème année) kab. Fr
16	Ait Zaim (Cne et D. Maatkas)	Femme	63 ans	Ecole coranique
17	Tizi-Tzougart (Cne et D. Maâtkas)	Homme	32 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)
18	Agouni Boufal (Cne. Souk El-Tenine, D. Maâtkas)	Femme Homme	55 ans 48 ans	Universitaire (kab.Fr. ar) Primaire
19	Bouhinoun (Cne. Et D. Tizi-Ouzou)	Femme	28 ans	Universitaire (kab.Fr. ar)
20	Mizdeta (Cne. Et D. Tizi-Ouzou)	Femme	62 ans	Monolingue
21	Tazmalt n Wadda (Cne. Et D. Tizi-Ouzou)	Femme	30 ans	Universitaire (kab.Fr. ar)
22	Ait-Mansour (Ihasnaouene)(Cne et D.T-O)	Femme	35 ans	Universitaire (kab.Ar. Fr)
23	Redjaouna Techt (Cne. Et D. Tizi-Ouzou)	Homme	28 ans	Universitaire (kab.Fr. ar)
24	Ait-Annane (Cne. Beni Zmenzer,D.Beni-Douala)	Femme	30 ans	Universitaire (kab.Fr. ar)
25	Ait-Ouaneche(C.Beni Zmenzer,D.Beni-Douala)	Homme	47 ans	3ème AS (kab. Ar. Fr.)
26	Ait Mesbah (Cne. Beni-Douala)	Femme	38 ans	CEM, ar. Français
27	Ait Idir (Cne et D. Beni Douala)	Femme	52 ans	Monolingue
28	Ait Bouyahia (Cne et Daira Beni Douala)	Femme	30 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)
29	Ait Khalfoune (Cne Ait-Mahmoud, D.B. Douala)	Femme	78 ans	Monolingue
30	Tassoukit (Cne Tizi n'Tleta, D. Ouadhias)	Homme	53 ans	Primaire
31	Ait Abdelmoumene (Cne Tizi n'Tleta, D. Ouadhias)	Femme Homme	30 ans 59 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.) Monolingue
32	Ait Ergane (Cne. Agouni Gueghrane, D. Ouadhias)	Femme Homme	28 ans 52 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.) Primaire
33	Ait Amar (Cne. Ait Bouaddou, D. Ouadhias)	Femme	28 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)
34	Izaichene (Cne. Et D. Makouda)	Femme	65 ans	Monolingue
35	Ichikar (Cne et D. Makouda)	Homme	30 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)
36	Tarihant (Cne. Boudjima, D. Makouda)	Homme	68 ans	Monolingue
37	Boudjima (Cne. Boudjima, D. Makouda)	Homme	60 ans	Monolingue

38	Mazer (Cne. Mizrana, D. Tigzirt)	Femme	30 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)
39	Tifra (Cne. Et Daira Tigzirt)	Femme	42 ans	Monolingue
40	Taksebt (Cne. Iflissen, D. Tigzirt)	Femme	28 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)
41	Igounane n Amer (Lazib) (Cne. Ait Aissa Mimoune, D. Ouaguenoune)	Femme Homme	30 ans 57 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.) Monolingue
42	Tikobain (Cne et D. Ouaguenoune)	Femme	28 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)
43	Abizar (Cne. Timizart, D. Ouaguenoune)	Femme	50 ans	Monolingue
44	Aboudda Oufella (Cne. Ait Oumalou, D. Tizi-Rached)	Femme	28 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)
45	Azouza (Cne et D. Larebaa Nath-Irathene)	Homme	32 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)
46	Ait Frah (D. LNI)	Femme	38 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)
47	Ait Saada (Cne.Yattafene, D. Beni Yenni)	Femme	28 ans	Universitaire (kab. Fr. ar.)
48	Ait Daoud (Cne.Yattafene,D. Beni Yenni)	Homme	46 ans	Lycée (kab. Ar. Fr.Angl.)
49	Tikichourt (Cne et D. Ouacif)	Femme	30 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)
50	Ait Toudert (Cne. Ait Toudert, D. Ouacif)	Homme	30 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)
51	Ait Zellal (Cne. Souamaa, D. Mekla)	Femme	67 ans	Monolingue, aucun niveau
52	Tigrine (Cne et Daira. Mekla)	Femme	30 ans	Universitaire (kab, ar . fr.)
53	Mekla (Cne et D. Mekla)	Femme	56 ans	Monolingue
54	Ait Mislaine (Cne Akbil, D. AEH)	Femme	28 ans	Universitaire (kab. Fr. ar.)
55	Tiferdoud (Cne. Abi Youcef, D. Ain El-Hammam)	Femme Homme	30 ans 65 ans	Universitaire (kab. fr. ar.) Monolingue
56	Iguefilene (Cne. Illiltene, Daira. Iferhounene	Femme	38 ans	Universitaire (kab. Fr. ar.)
57	Tirourda (Cne. Et Daira. Iferhounene)	Femme	48 ans	Monolingue, aucun niveau
58	Ait-Aissa (Azrou) (Cne. Illiltene, D. Iferhounene	Homme	42 ans	Lycée. Ar. Fr.
59	Guendoul (Cne. Fréha, D. Azazga)	Femme	28 ans	Universitaire (kab. fr. ar.)
60	Tabouda (Cne. Zekri, Daira. Azazga)	Femme	30 ans	Universitaire (kab, ar . fr.)
61	Ait Bouhini (Cne.Yakourene, D. Azazga)	Femme	30 ans	Universitaire kab.ar.fr.
62	Sahel (Cne et D. Bouzguene)	Femme	28 ans	Universitaire kab.ar.fr.
63	Tifrit (Cne Idjeur, D. Bouzeguene)	Femme	30 ans	Universitaire kab.ar.fr.
64	Iguersafene (Cne. Idjeur, D. Bouzguene)	Femme	30 ans	Universitaire kab.ar.fr.
65	Ait-Ouchen (Cne. Aghribs, D.Azeffoun)	Homme	36 ans	CEM, ar. Français
66	Ighil-Mhani (Cne. Aghribs, D. Azeffoun)	Homme	67 ans	6e année p. ar. Français
67	Adrar (Cne. Aghribs, D. Azeffoun)	Homme	30 ans	Univ. Licencié, ar. Fr. Ang
68	Agraradj (Cne. Aghribs, D. Azeffoun)	Homme	54 ans	3e année secondaire, ar. Fr.

Points d'enquête (wilaya de Bouira)

N°	Point d'enquête	Informateur	Age	Niveau d'instruction
69	Mâala (Cne. Ait Laziz, D. Bouira)	Femme	30 ans	Universitaire kab. Fr. ar.
70	Selloum (Cne. Aghbalou, D. M'Chedallah)	Homme	85 ans	Monolingue
71	El Asnam (Cne. El-Asnam, D. Bechloul)	Homme	60 ans	6ème primaire bilingue
72	Ain Tiza (Cne. Ahl Elksar, D. Bechloul)	Femme	55 ans	Monolingue
73	Ouled M'hamed (Cne. Ouled Rached, D. Bechloul)	Femme Homme	30 ans 49 ans	Universitaire kab. Fr. ar. Primaire
74	Semmach (Cne. El-Adjiba D. Bechloul)	Femme	30 ans	Universitaire kab. Fr. ar.
75	Raffour (Cne et D. M'Chedallah)	Femme	33 ans	Universitaire kab. Fr. ar.
76	Taourirt Ath Mansour (Cne. Ath Mansour)	Femme	72 ans	Monolingue
77	M'Zarir (Cne. Saharidj, D. M'Chedallah)	Homme	28 ans	Universitaire kab. Fr. ar.

Points d'enquête (wilaya de Béjaia)

N°	Point d'enquête	Informateur	Age	Niveau d'instruction
78	Tabouda (Cne. Ait-Mellikech, D. Tazmalt)	Homme	45 ans	Universitaire kab. Fr. ar.
79	Ayacha (Cne. Ait-Mellikech, D. Tazmalt)	Femme	30 ans	Universitaire kab. Fr. ar.
80	Louta (Cne et D. Chemini)	Homme	28 ans	Universitaire kab. Fr. ar.
81	Seddouk-Bas (Cne et D. Seddouk)	Femme	38 ans	Universitaire kab. Fr. ar.
82	Tasga (Cne. Et D. Timezrit)	Homme	28 ans	Universitaire kab. Fr. ar.
83	Ideraken (Cne et D. Timezrit)	Homme	30 ans	Universitaire kab. Fr. ar.
84	Tighilt (Cne. Semaoun, D. Amizour)	Homme	73 ans	Monolingue
85	Tifritine (Cne. Feraoun, D. Amizour)	Femme	83 ans	Monolingue
86	Bou Ouchene (Cne et D. Amizour)	Homme	77 ans	Monolingue
87	Béjaia (Cne et D. Bejaia)	Homme	55 ans	Monolingue
88	Draa El-Gaid (vge Berzakh, R'hamine) (Cne. Draâ El-Gaid, D. Kherrata)	Femme Homme	32 ans 47 ans	Universitaire (kab.ar.Fr.) Monolingue
89	Kherrata(vge Ait Laziz)(Cne et D. Kherrata)	Femme	30 ans	Universitaire (kab.ar.Fr.)
90	Adjioune (Cne.Draa El-Kaid,D. Kherrata)	Homme	30 ans	Universitaire (kab. ar. Fr.)
91	Arechah (Cne Taskriout, D. Darguina)	Femme	36 ans	3ème AS Lycée kab.Ar.fr
92	Darguina (et vge Saadane) (Cne et D . Darguina)	Homme	44 ans	Monolingue
93	Tizi El-Oued (Cne.Melbou,D.Souk El-Tenine)	Homme	28 ans	Universitaire (kab.ar.Fr.)
94	Boulzazene (Cne Melbou, D. Souk El-Tenine)	Femme	30 ans	Universitaire (kab.ar.Fr.)
95	El-Merdj (Cne. Kendira, D. Barbacha)	Homme	30 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)
96	Hallafa (Cne et Daira Adekkar)	Femme	28 ans	Universitaire (kab. Ar. Fr.)

Points d'enquête (wilaya de Boumerdes)

N°	Point d'enquête	Informateur	Age	Niveau d'instruction
97	Ait Slimane (Cne. Naciria)	Homme	36 ans	Primaire
98	Ouled Bou Doukhane (Cne. Chabet El-Ameur, D. Isser)	Femme Homme	30 ans 48 ans	3ème année CEM Monolingue
99	Ouled Said (Cne. Chabet El-Ameur, D. Isser)	Femme	61 ans	Monolingue
100	Boumraou (Cne et D. Naciria)	Femme	28 ans	Universitaire (kab. ar. Fr.)

Points d'enquête (wilaya de Sétif)

N°	Point d'enquête	Informateur	Age	Niveau d'instruction
101	Ighboulyen (Cne. Ain Legradj, D. Beni Ourtilane).	Homme Homme	28 ans 56 ans	Universitaire (kab.ar.Fr.) Monolingue
102	Ahfir (Cne. Beni Mouhli, D. Beni Ourthilane)	Homme	28 ans	Universitaire (kab.ar.Fr.)
103	Augmert (Cne. Draa Kebila, D. Hammam Guergour)	Homme	30 ans	Universitaire (kab.ar.Fr.)
104	Tizi-Oughlad (Cne. Draâ-Kbila, D. Hammam-Guergour)	Homme Homme	30 ans 52 ans	9ème AM (CEM) Monolingue
105	Ouslouf (Cne. Bousselam, D. Bouandas)	Homme	30 ans	Universitaire (Kab.fr.ar.)
106	Ait Achache (Cne. Ain-Legradj, D. Beni-Ourtilane)	Femme Homme	74 ans 44 ans	Monolingue Monolingue
107	Tala-Oulili (Cne et D. Bouandas)	Homme	31 ans	3 AS (Lycée)
108	Oued Ouirane (Cne. Tala Ifacene, D. Maoklane)	Homme Homme	30 ans 51 ans	Universitaire (kab. fr. ar.) Monolingue

Points d'enquête (wilaya de Bordj Bou-Arreridj)

N°	Point d'enquête	Informateur	Age	Niveau d'instruction
109	Oulad-Atmane (Cne. et D. Mansourah)	Homme	30 ans	Ingénieur (Universitaire. Kab.fr.ar)
110	Azrou (D. Djaafra Cne. Colla)	Femme	61 ans	Monolingue, aucun niveau
111	El-Main (D. Djaafra Cne. El-Main)	Homme	51 ans	Niveau lycée

Annexe 02 : Les points d'enquête par wilaya

Les points d'enquête (wilaya de Tizi-Ouzou)

01- Ait-Itchir (Cne Et D.Tizi-Gheniff)
02- Taka (Cne. M'Kira, D. Tizi-Gheniff)
03- Kerouan (Cne et D. Draa El-Mizan)
04- Tafoughalt (Cne. AYM, D. DEM)
05- Ibouhrene (Cne. AYM, D. DEM)
06- Birrou (Cne. AYM, D. DEM)
07- Mechmel (Cne. Ain Zaouia, D. DEM)
08- Frikat (Vge Bou Ighzer + Halil)
09- Ibouhathene (Cne. Bounouh, D. Boghni);
10- Bounouh (Cne Bounouh, D. Boghni)
11- Ait Mendes (Cne et D Boghni)
12- Mechtras (Cne. Mechtras, D. Boghni)
13- Tadmait (Cne Tadmait, D. DBK)
14- Ait Khercha (Cne Tadmait, D. DBK)
15- Tirmitine (Cne.Tirmitine, D. DBK)
16- Ait Zaim (Cne et D. Maatkas)
17- Maatkas (Vge Tizi-Tzougart) (Cne et D. Maâtkas)
18- Agouni Boufal (Cne Souk El-Tenine, D. Maâtka)
19- Bouhinoun (Cne. Et D. Tizi-Ouzou)
20- Mizdeta (Cne. Et D. Tizi-Ouzou)
21- Tazmalt n Wadda (Cne. Et D. Tizi-Ouzou)
22- Ait-Mansour (Ihasnaouene)(Cne et D.T-O)
23- Redjaouna Techt (Cne. Et D. Tizi-Ouzou)
24- Ait-Annane (Cne. Beni Zmenzer, D. Beni-Douala)
25- Ait-Ouaneche(C.Beni Zmenzer,D.Beni-Douala)
26- Ait Mesbah (Cne. Beni-Douala)
27- Ait Idir (Cne et D. Beni Douala)
28- Ait Bouyahia (Cne et Daira Beni Douala)
29- Ait Khalfoune (Cne Ait Mahmoud, D. B. Douala)
30- Tassoukit (Cne Tizi n'Tleta, D. Ouadhias)
31- Ait Abdelmoumene (Cne. Tizi n'Tleta, D. Ouadhias)
32- Ait Ergane (Cne.Agouni Gueghrane, D. Ouadhias)
33- Ait Amar (Cne. Ait Bouaddou, D. Ouadhias)
34- Makouda (Vge. Izaichene) (Cne. Et D. Makouda)
35- Ichikar (Cne et D. Makouda)
36- Tarihant (Cne. Boudjima, D. Makouda)
37- Boudjima (Cne. Boudjima, D. Makouda)
38- Mazer (Cne. Mizrana,D.Tigzirt)
39- Tifra (Cne. Et Daira Tigzirt)
40- Taksebt (Cne. Iflissen, D. Tigzirt)
41- Igounane n Amer (Lazib) (Cne. Ait Aissa Mimoune, D. Ouaguenoune)
42- Tikobain (Cne et D. Ouaguenoune)
43- Abizar (Cne. Timizart, D. Ouaguenoune)
44- Aboudda Oufella (Cne. Ait Oumalou, D. Tizi-Rached)
45- Azouza (Cne et D. Larebaa Nath-Irathene)
46- Ait Frah (LNI)
47- Ait Saada (Cne.Yattafene, D.Beni Yenni)
48- Ait Daoud (Cne.Yattafene,D.Beni Yenni)
49- Tikichourt (Cne et D. Ouacif)
50- Ait Toudert (Cne. Ait Toudert, D. Ouacif)
51- Ait Zellal (Cne. Souamaa, D. Mekla)
52- Tigrine (Cne et Daira. Mekla)
53- Mekla (Cne et D. Mekla)
54- Ait Mislaine (Cne Akbil, D. AEH)
55- Tiferdoud (Cne Abi Youcef, D. Ain El-Hammam)
56- Iguefilene (Cne. (Cne. Illiltene, Daira. Iferhounene
57- Tirourda (Cne. Et Daira. Iferhounene)
58- Ait-Aissa (Azrou) (Cne. Illiltene, D. Iferhounene

59- Guendoul (Cne. Fréha, D. Azazga)
60- Tabouda (Cne. Zekri, Daira. Azazga)
61- Ait Bouhini (Cne.Yakourene, D. Azazga)
62- Sahel (Cne et D. Bouzguene)
63- Tifrit (Cne Idjeur, D. Bouzeguene)
64- Iguersafene (Cne. Idjeur, D. Bouzguene)
65- Ait-Ouchen (Cne. Aghribs, D. Azeffoun)
66- Ighil-Mhani (Cne.Aghribs, D.Azeffoun)
67- Adrar (Cne. Aghribs, D. Azeffoun)
68- Agraradj (Cne. Aghribs, D. Azeffoun)

Points d'enquête (wilaya de Bouira)

69- Mâala (Cne. Ait Laziz, D. Bouira)
70- Selloum (Cne.Aghbalou, D.M'Chedallah)
71- El Asnam (Cne. El-Asnam, D.Bechloul)
72- Ahl El Ksar (vge Ain Tiza) (Cne. Ahl Elksar, D. Bechloul)
73- Ouled Rached (vge Ouled M'hamed) (Cne. Ouled Rached, D.Bechloul)
74- Semmach (Cne. El-Adjiba D.Bechloul)
75- Raffour/Iwaqouren(Cne et D.M'Chedallah)
76- Taourirt Ath Mansour (Cne.Ath Mansour)
77- M'Zarir (Cne. Saharidj, D.M'Chedallah)

Points d'enquête (wilaya de Béjaia)

78- Tabouda (Cne. Ait-Mellikech, D. Tazmalt)
79- Ayacha (Cne. Ait-Mellikech, D. Tazmalt)
80- Louta (Cne et D. Chemini)
81- Seddouk-Bas (Cne et D. Seddouk)
82- Tasga (Cne. Et D. Timezrit)
83- Ideraken (Cne et D. Timezrit)
84- Tighilt (Cne. Semaoun, D. Amizour)
85- Tifritine (Cne. Feraoun, D. Amizour)
86- Bou Ouchene (Cne et D. Amizour)
87- Béjaia (Cne et D. Bejaia)
88- Berzakh, R'hamine (Cne. Draâ El-Gaid, D. Kherrata).
89- Ait Laziz (Cne et D. Kherrata)
90- Adjioune (Cne.Draa El-Kaid, D.Kherrata)
91- Arechah (Cne Taskriout, D. Darguina)
92- Saadane (Cne et D. Darguina)
93- Tizi El-Oued (Cne. Melbou, D. Souk El-Tenine)
94- Boulzazene (Cne Melbou, D. Souk El-Tenine)
95- El-Merdj (Cne. Kendira, D. Barbacha)
96- Hallafa (Cne et Daira Adekkar)

Points d'enquête (wilaya de Boumerdes)

97- Ait Slimane (Cne. Naciria)
98- Ouled Bou Dekhane (Cne. Chabet El-Ameur, D. Isser)
99- Ouled Said (Cne. Chabet El-Ameur, D. Isser)
100- Boumraou (Cne et D. Naciria)

Points d'enquête (wilaya de Sétif)

101- Ighboulyen (Cne. Ain Legradj, D. Beni Ourtilane)
102- Ahfir/ Bousaada (Cne. Beni Mouhli, D. Beni Ourthilane)
103- Augmert (Cne. Draa Kebila, D. Hammam Guergour)
104- Tizi-Oughlad (Cne. Draâ-Kbila, D. Hammam-Guergour)
105- Ouslouf (Cne. Bousselam, D. Bouandas)
106- Ait Achache (Cne. Ain-Legradj, D. Beni-Ourtilane)
107- Tala-Oulili (Cne et D. Bouandas)
108- Oued Ouirane, Cne. Tala Ifacene, D. Maoklane,

Points d'enquête (wilaya de Bordj Bou-Arreridj)

109- Oulad-Atmane (Cne. et D. Mansourah)
110- Azrou (Cne. Colla, D. Djaafra)
111- El-Main (Cne. El-Main, D. Djaafra)

Annexe 03

Index de cartes géolinguistiques

Carte n° 01 : Les points d'enquête (Tizi-Ouzou, Bejaïa, Bouira, Boumerdes, Sétif et Bordj Bou-Arreridj) (p. 20) ;

Carte n° 02 : Les Wilayas de la Kabylie (Tizi-Ouzou, Bejaïa, Bouira, Boumerdes, Sétif et Bordj Bou-Arréridj) (p. 30) ;

Carte n° 03 : La berbérophonie (p. 54) ;

Carte des points d'enquête de géographie linguistique en Kabylie (André BASSET, 1929), (p. 128) ;

Carte de désignations du terme « tête » en Kabylie (André Basset, 1929) (p. 129) ;

Carte de désignations du terme « doigt » en Kabylie (André Basset, 1929) (p. 130) ;

Carte des points d'enquête de l'étude de Lionel GALAND (1964 : 51) (p. 131) ;

Carte de désignations du terme «blanc (de l'œuf)» dans la région d'Imi n-Tanout (Lionel GALAND : 55) (p. 132) ;

Carte des points d'enquête de l'étude de Kh. MADOUI (1995) (p. 133) ;

Carte n° 04 : La Kabylie divisée en quatre groupes (p. 135) ;

Carte des points d'enquêtes de l'Atlas linguistique des variétés berbères du Rif (M. LAFKIOUI, 2007) (p. 137) ;

Carte géolinguistique n° 05 : Les désignations de « la bouche » en kabyle (p. 145) ;

Carte géolinguistique n° 06 : Les désignations du « cartilage » en kabyle (p. 146) ;

Carte géolinguistique n° 07 : Les désignations du « cheveu, la chevelure » en kabyle (p. 147) ;

Carte géolinguistique n° 08 : Les désignations du « cœur » en kabyle (p. 148) ;

Carte géolinguistique n° 09 : Les désignations du « cou » en kabyle (p. 150) ;

Carte géolinguistique n° 10 : Les désignations de la « cuisse » en kabyle (p. 152) ;

Carte géolinguistique n° 11 : Les désignations de « la dent » en kabyle (p. 153) ;

Carte géolinguistique n° 12 : Les désignations du « doigt » en kabyle (p. 154) ;

Carte géolinguistique n° 13 : Les désignations du « dos » en kabyle (p. 156) ;

Carte géolinguistique n° 14 : Les désignations de « l'épaule » en kabyle (p. 158) ;

Carte géolinguistique n° 15 : Les désignations de « la femme » en kabyle (p. 159) ;

Carte géolinguistique n° 16 : Les désignations de « la fille » en kabyle (p. 161) ;

Carte géolinguistique n° 17 : Les désignations du « foie » en kabyle (p. 162) ;

Carte géolinguistique n° 18 : Les désignations du « front » en kabyle (p. 163) ;

Carte géolinguistique n° 19 : Les désignations du « garçon, enfant » en kabyle (p. 165) ;

Carte géolinguistique n° 20 : Les désignations du « genou » en kabyle (p. 166) ;

Carte géolinguistique n° 21 : Les désignations du « goitre » en kabyle (p. 168) ;
Carte géolinguistique n° 22 : Les désignations du terme « intestin » en kabyle (p. 169) ;
Carte géolinguistique n° 23 : Les désignations du terme « jambe » en kabyle (p. 171) ;
Carte géolinguistique n° 24 : Les désignations du terme « joue » en kabyle (p. 172) ;
Carte géolinguistique n° 25 : Les désignations du terme « lèvre » en kabyle (p. 174) ;
Carte géolinguistique n° 26 : Les désignations du terme « mollet » en kabyle (p. 175) ;
Carte géolinguistique n° 27 : Les désignations du terme « nez » en kabyle (p. 176) ;
Carte géolinguistique n° 28 : Les désignations de « l'œil » en kabyle (p. 178) ;
Carte géolinguistique n° 29 : Les désignations de « l'ongle » en kabyle (p. 179) ;
Carte géolinguistique n° 30 : Les désignations de « l'oreille » en kabyle (p. 181) ;
Carte géolinguistique n° 31 : Les désignations de « la paume de la main » en kabyle (p. 183) ;
Carte géolinguistique n° 32 : Les désignations de « la peau » en kabyle (p. 184) ;
Carte géolinguistique n° 33 : Les désignations du terme « pied » en kabyle (p. 186) ;
Carte géolinguistique n° 34 : Les désignations du terme « poil » en kabyle (p. 187) ;
Carte géolinguistique n° 35 : Les désignations du terme « poitrine » en kabyle (p. 188) ;
Carte géolinguistique n° 36 : Les désignations du « sang » en kabyle (p. 189) ;
Carte géolinguistique n° 37 : Les désignations du terme « sein » en kabyle (p. 190) ;
Carte géolinguistique n° 38 : Les désignations du « talon » en kabyle (p. 192) ;
Carte géolinguistique n° 39 : Les désignations de « la tête » en kabyle (p. 193) ;
Carte géolinguistique n° 40 : Les désignations du terme « tibia» en kabyle (p. 195) ;
Carte géolinguistique n° 41 : Les désignations du « ventre» en kabyle (p. 196) ;
Carte géolinguistique n°42 : Les désignations de « l'abeille» en kabyle (p. 200) ;
Carte géolinguistique n° 43 : Les désignations de « l'âne» en kabyle (p. 201) ;
Carte géolinguistique n° 44 : Les désignations de « l'ânesse» en kabyle (p. 203) ;
Carte géolinguistique n° 45 : Les désignations de « l'ânon » en kabyle (p. 204) ;
Carte géolinguistique n° 46 : Les désignations de « l'araignée» en kabyle (p. 205) ;
Carte géolinguistique n° 47 : Les désignations du « bœuf » en kabyle (p. 207) ;
Carte géolinguistique n° 48 : Les désignations du « chien » en kabyle (p. 209) ;
Carte géolinguistique n° 49 : Les désignations de la « corne » en kabyle (p. 212) ;
Carte géolinguistique n° 50 : Les désignations de « la grenouille » en kabyle (p. 214) ;
Carte n° 51 : Les désignations de « l'hérisson » en kabyle (p. 215) ;
Carte géolinguistique n° 52 : Les désignations de « l'aile d'oiseau » en kabyle (p. 217) ;
Carte géolinguistique n° 53 : Les désignations du « lion» en kabyle (p. 219) ;
Carte géolinguistique n° 54 : Les désignations du « oiseau » en kabyle (p. 220) ;

Carte géolinguistique n° 55 : Les désignations du « papillon» en kabyle (p. 222) ;
Carte géolinguistique n° 56 : Les désignations du « pou» en kabyle (p. 224) ;
Carte géolinguistique n° 57 : Les désignations du terme «queue d'animal» en kabyle (p. 225) ;
Carte géolinguistique n° 58 : Les désignations de « la souris, rat » en kabyle (p. 227) ;
Carte géolinguistique n° 59 : Les désignations du « rouge gorge » en kabyle (p. 228) ;
Carte géolinguistique n° 60 : Les désignations du « sanglier » en kabyle (p. 230) ;
Carte géolinguistique n° 61 : Les désignations du terme « scorpion » en kabyle (p. 232) ;
Carte géolinguistique n° 62 : Les désignations du « serpent » en kabyle (p. 234) ;
Carte géolinguistique n° 63 : Les désignations du « singe » en kabyle (p. 235) ;
Carte géolinguistique n° 64 : Les désignations de « la tortue » en kabyle (p. 237) ;
Carte géolinguistique n° 65 : Les désignations du « ver » en kabyle (p. 240) ;
Carte géolinguistique n° 66 : Les désignations de « l'ail » en kabyle (p. 243) ;
Carte géolinguistique n° 67 : Les désignations de « l'arbre » en kabyle (p. 244) ;
Carte géolinguistique n° 68 : Les désignations du terme « bâton » en kabyle (p. 246) ;
Carte n° 69 : Les désignations du terme « branche d'arbre » en kabyle (p. 247) ;
Carte géolinguistique n° 70 : Les désignations de « champignons » en kabyle (p. 249) ;
Carte géolinguistique n° 71 : Les désignations du terme « chêne » en kabyle (p. 252) ;
Carte n° 72 : Les désignations de « écorce, peau (de fruit, de légume) » (p. 254) ;
Carte géolinguistique n° 73 : Les désignations de « feuille de végétal » en kabyle (p. 256) ;
Carte géolinguistique n° 74 : Les désignations du « figuier » en kabyle (p. 258) ;
Carte géolinguistique n° 75 : Les désignations de « l'herbe » en kabyle (p. 259) ;
Carte géolinguistique n° 76 : Les désignations de « lentisque » en kabyle (p. 260) ;
Carte n° 77 : Les désignations des « mûres (fruits de la ronce) » en kabyle (p. 261) ;
Carte géolinguistique n° 78 : Les désignations du « petit fagot de bois » en kabyle (p. 262) ;
Carte géolinguistique n° 79 : Les désignations du terme « plante » en kabyle (p. 264) ;
Carte géolinguistique n° 80 : Les désignations du « tronc d'arbre » en kabyle (p. 265) ;
Carte géolinguistique n° 81 : Les désignations du « blanc de l'œuf » en kabyle (p. 267) ;
Carte géolinguistique n° 82 : Les désignations du « couscous » en kabyle (p. 268) ;
Carte géolinguistique n° 83 : Les désignations de la « cuillère » en kabyle (p. 270) ;
Carte géolinguistique n° 84 : Les désignations de la « graisse » en kabyle (p. 274) ;
Carte géolinguistique n° 85 : Les désignations du « jaune (de l'œuf) » en kabyle (p. 275) ;
Carte géolinguistique n° 86 : Les désignations du « lait » en kabyle (p. 277) ;
Carte géolinguistique n° 87 : Les désignations du terme «levure, levain» en kabyle (p. 279) ;
Carte n° 88 : Les désignations de « la louche, grosse cuillère » en kabyle (p. 281) ;

Carte géolinguistique n° 89 : Les désignations du « miel » en kabyle (p. 284) ;
Carte géolinguistique n° 90 : Les désignations de « l'œuf » en kabyle (p. 286) ;
Carte géolinguistique n° 91 : Les désignations du « sel » en kabyle (p. 287) ;
Carte géolinguistique n° 92 : Les désignations de « la semoule » en kabyle (p. 288) ;
Carte géolinguistique n° 93 : Les désignations de « l'aiguille » en kabyle (p. 291) ;
Carte géolinguistique n° 94 : Les désignations du « bât, selle » en kabyle (p. 293) ;
Carte géolinguistique n° 95 : Les désignations du « bendir, tambour » en kabyle (p. 294) ;
Carte géolinguistique n° 96 : Les désignations de « l'an, l'année» en kabyle (p. 296) ;
Carte géolinguistique n° 97 : Les désignations de « l'année prochaine » en kabyle (p. 297) ;
Carte géolinguistique n° 98 : Les désignations de « l'après demain » en kabyle (p. 298) ;
Carte n° 99 : Les désignations de « l'après l'an prochain » en kabyle (p. 299) ;
Carte géolinguistique n° 100 : Les désignations d'« aujourd'hui » en kabyle (p. 300) ;
Carte géolinguistique n° 101 : Les désignations de « l'avant l'an dernier » en kabyle (p. 301) ;
Carte géolinguistique n° 102 : Les désignations de « l'avant-hier » en kabyle (p. 303) ;
Carte géolinguistique n° 103 : Les désignations du terme « brouillard » en kabyle (p. 304) ;
Carte géolinguistique n° 104 : Les désignations du « cendre » en kabyle (p. 305) ;
Carte géolinguistique n° 105 : Les désignations du « ciel » en kabyle (p. 307) ;
Carte géolinguistique n° 106 : Les désignations de « demain » en kabyle (p. 308) ;
Carte n° 107 : Les désignations de « dépotoir, dépôt d'ordures » en kabyle (p. 309) ;
Carte géolinguistique n° 108 : Les désignations de « l'étoile » en kabyle (p. 311) ;
Carte géolinguistique n° 109 : Les désignations du « feu » en kabyle (p. 312) ;
Carte géolinguistique n° 110 : Les désignations de la « forêt » en kabyle (p. 313) ;
Carte géolinguistique n° 111 : Les désignations de « la fumée » en kabyle (p. 315) ;
Carte géolinguistique n° 112 : Les désignations du terme « hier » en kabyle (p. 316) ;
Carte géolinguistique n° 113 : Les désignations du « jour » en kabyle (p. 317) ;
Carte n° 114 : Les désignations de « l'an dernier, l'année passée» en kabyle (p. 318) ;
Carte géolinguistique n° 115 : Les désignations de « la lune » en kabyle (p. 319) ;
Carte géolinguistique n° 116 : Les désignations de « nuage » en kabyle (p. 321) ;
Carte géolinguistique n° 117 : Les désignations de « nuit » en kabyle (p. 322) ;
Carte géolinguistique n° 118 : Les désignations de « la pluie » en kabyle (p. 323) ;
Carte géolinguistique n° 119 : Les désignations de « la poussière » en kabyle (p. 325) ;
Carte géolinguistique n° 120 : Les désignations du « soleil » en kabyle (p. 326) ;
Carte géolinguistique n° 121 : Les désignations du terme « vent » en kabyle (p. 327) ;

Carte géolinguistique n° 122 : Les désignations du terme « aveugle(s) » en kabyle (p. 330) ;
Carte géolinguistique n° 123 : Les désignations du « blanc » en kabyle (p. 332) ;
Carte géolinguistique n° 124 : Les désignations du « bleu » en kabyle (p. 334) ;
Carte géolinguistique n° 125 : Les désignations du « dernier » en kabyle (p. 336) ;
Carte n° 126 : Les désignations du « épais, gros, corpulent » en kabyle (p. 337) ;
Carte géolinguistique n° 127 : Les désignations du « grand » en kabyle (p. 339) ;
Carte géolinguistique n° 128 : Les désignations du « noir » en kabyle (p. 341) ;
Carte géolinguistique n° 129 : Les désignations du terme « orphelin » en kabyle (p. 343) ;
Carte géolinguistique n° 130 : Les désignations du « petit » en kabyle (p. 345) ;
Carte géolinguistique n° 131 : Les désignations du « premier » en kabyle (p. 347) ;
Carte géolinguistique n° 132 : Les désignations du « rouge » en kabyle (p. 349) ;
Carte géolinguistique n° 133 : Les désignations du « vert » en kabyle (p. 350) ;
Carte géolinguistique n° 134 : Les désignations du « voleur » en kabyle (p. 353) ;
Carte géolinguistique n° 135 : Le terme « autre » en kabyle (p. 355) ;
Carte géolinguistique n° 136 : L'adverbe « ici » en kabyle (p. 356) ;
Carte géolinguistique n° 137 : L'adverbe d'éloignement « là-bas » en kabyle (p. 357) ;
Carte géolinguistique n° 138 : le terme « peu » en kabyle (p. 358) ;
Carte n° 139 : Les démonstratifs « celui-ci, celle-ci, ceux-ci, celles-ci » en kabyle (p. 360) ;
Carte n° 140 : La modalité périphérique du nom « ce, cette » en kabyle (p. 362) ;
Carte n° 141 : Le verbe signifiant « se mouiller, être mouillé » en kabyle (p. 365) ;
Carte géolinguistique n° 142 : Le verbe « frapper » en kabyle (p. 366) ;
Carte géolinguistique n° 143 : Le verbe « participer » en kabyle (p. 367) ;
Carte géolinguistique n° 144 : Le verbe signifiant « dormir, se coucher » en kabyle (p. 368) ;
Carte géolinguistique n° 145 : le verbe signifiant « descendre » en kabyle (p. 369) ;
Carte géolinguistique n° 146 : Le verbe signifiant « boire» en kabyle (p. 371) ;
Carte géolinguistique n° 147 : Le verbe signifiant « rire » en kabyle (p. 373) ;
Carte géolinguistique n° 148 : le verbe signifiant « craindre, avoir peur » en kabyle (p. 374) ;
Carte géolinguistique n° 149 : le verbe signifiant « vivre » en kabyle (p. 375) ;
Carte géolinguistique n° 150 : le verbe signifiant « tuer » en kabyle (p. 377) ;
Carte géolinguistique n° 151 : le verbe signifiant « revenir » en kabyle (p. 378) ;
Carte géolinguistique n° 152 : le verbe signifiant « creuser » en kabyle (p. 379) ;
Carte n° 153 : Le verbe signifiant « voler, s'envoler, battre des ailes » en kabyle (p. 380) ;
Carte géolinguistique n° 154 : le verbe signifiant « donner » en kabyle (p. 383) ;
Carte géolinguistique n° 155 : le verbe signifiant « tirer » en kabyle (p. 384) ;

Carte géolinguistique n° 156 : le verbe « pousser » en kabyle (p. 385) ;
Carte géolinguistique n° 157 : le verbe signifiant « jeter, lancer » en kabyle (p. 386) ;
Carte géolinguistique n° 158 : le verbe signifiant « coudre » en kabyle (p. 388) ;
Carte géolinguistique n° 159 : le verbe signifiant « aimer » en kabyle (p. 389) ;
Carte géolinguistique n° 160 : le verbe signifiant « gonfler, être gonflé » en kabyle (p. 390) ;
Carte n° 161 : Le verbe « être mouillé, se mouiller» au prétérit et au prétérit négatif (p. 393) ;
Carte n° 162 : Le verbe « être mouillé, se mouiller» à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 395) ;
Carte n° 163 : Le verbe signifiant « frapper » au prétérit et au prétérit négatif (p. 397) ;
Carte n° 164 : Le verbe signifiant « frapper » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 398) ;
Carte n° 165 : Le verbe signifiant « participer » au prétérit et au prétérit négatif (p. 399) ;
Carte n° 166 : Le verbe signifiant « participer » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 400) ;
Carte n° 167 : Le verbe « dormir, se coucher » au prétérit et au prétérit négatif (p. 402) ;
Carte n° 168 : Le verbe « dormir, se coucher » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 403) ;
Carte n° 169 : Le verbe « descendre » au prétérit et au prétérit négatif (p. 404) ;
Carte n° 170 : Le verbe « descendre » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 405) ;
Carte géolinguistique n° 171 : Le verbe « boire » au prétérit et au prétérit négatif (p. 406) ;
Carte géolinguistique n° 172 : Le verbe « boire » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 407) ;
Carte n° 173 : Le verbe « manger » à l'aoriste et à l'aoriste intensif en kabyle (p. 408) ;
Carte n° 174 : Le verbe « cracher » à l'aoriste et à l'aoriste intensif en kabyle (p. 410) ;
Carte n° 175 : Le verbe « rire » au prétérit et au prétérit négatif en kabyle (p. 411) ;
Carte n° 176 : Le verbe « rire » à l'aoriste et à l'aoriste intensif en kabyle (p. 412) ;
Carte n° 177 : Le verbe « craindre » au prétérit et au prétérit négatif (p. 414) ;
Carte géolinguistique n° 178 : Le verbe « craindre» à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 415) ;
Carte géolinguistique n° 179 : Le verbe « mourir » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 416) ;
Carte géolinguistique n° 180 : Le verbe « tuer » au prétérit et au prétérit négatif (p. 417) ;
Carte géolinguistique n° 181 : Le verbe « tuer » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 418) ;
Carte géolinguistique n° 182 : Le verbe « revenir » au prétérit et au prétérit négatif (p. 419) ;
Carte géolinguistique n° 183 : Le verbe « revenir » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 420) ;
Carte géolinguistique n° 184 : le verbe « creuser » au prétérit et au prétérit négatif (p. 421) ;
Carte géolinguistique n° 185 : le verbe « creuser » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 422) ;
Carte n°186 : «voler, s'envoler, voleter (dans l'air)» au prétérit et au prétérit négatif (p. 423) ;
Carte n°187 : «voler, s'envoler, voleter (dans l'air)» à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 424) ;
Carte n° 188 : Le verbe « marcher » au prétérit et au prétérit négatif (p. 426) ;
Carte géolinguistique n° 189 : le verbe « marcher » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 427) ;

Carte n° 190 : le verbe « aller, partir » au prétérit et au prétérit négatif (p. 428) ;
Carte n° 191 : le verbe « aller, partir » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 429) ;
Carte géolinguistique n° 192 : le verbe « venir » au prétérit et au prétérit négatif (p. 430) ;
Carte géolinguistique n° 193 : le verbe « venir » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 431) ;
Carte n° 194 : Le verbe « s'asseoir, être assis » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 432) ;
Carte n° 195 : Le verbe « se lever, être debout » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 434) ;
Carte géolinguistique n° 196 : Le verbe « tomber » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 436) ;
Carte géolinguistique n° 197 : Le verbe « donner » au prétérit et au prétérit négatif (p. 437) ;
Carte géolinguistique n° 198 : Le verbe « donner » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 438) ;
Carte géolinguistique n° 199 : le verbe « tenir » au prétérit et au prétérit négatif (p. 439) ;
Carte géolinguistique n° 200 : le verbe « tenir » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 440) ;
Carte géolinguistique n° 201 : Le verbe « tirer» au prétérit et au prétérit négatif (p. 441) ;
Carte géolinguistique n° 202 : Le verbe « tirer» à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 442) ;
Carte géolinguistique n° 203 : Le verbe « pousser» au prétérit et au prétérit négatif (p. 444) ;
Carte géolinguistique n° 204 : Le verbe « pousser » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 445) ;
Carte n° 205 : Le verbe « jeter, lancer » au prétérit et au prétérit négatif (p. 447) ;
Carte n° 206 : Le verbe « jeter, lancer» à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 458) ;
Carte géolinguistique n° 207 : Le verbe « coudre » au prétérit et au prétérit négatif (p. 449) ;
Carte géolinguistique n° 208 : Le verbe « coudre » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 451) ;
Carte géolinguistique n° 209 : Le verbe « aimer» au prétérit et au prétérit négatif (p. 453) ;
Carte géolinguistique n° 210 : Le verbe « aimer » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 454) ;
Carte n° 211 : Le verbe « gonfler, être gonflé » au prétérit et au prétérit négatif (p. 455) ;
Carte n° 212 : Le verbe « gonfler, être gonflé » à l'aoriste et à l'aoriste intensif (p. 456) ;
Carte géolinguistique n° 213 : Traitement de la présence et/ou de l'absence de l'opposition ''***d***'' (vers-ici » / ''***n***'' (vers là-bas » en kabyle (p. 461) ;
Carte géolinguistique n° 214 : Traitement de la position de '' ***d***'' « vers-ici » dans la phrase : *ad* + *d* + *féminin singulier* + *as* « venir » en kabyle (p. 464) ;
Carte géolinguistique n° 215 : « elle n'est pas venue (vers-ici) » en kabyle (p. 466) ;
Carte géolinguistique n° 216 : Le genre du terme désignant « navet » en kabyle (p. 470) ;
Carte géolinguistique n° 217 : Le genre du terme désignant « l'huile » en kabyle (p. 471) ;
Carte n° 218 : Le genre du terme désignant « car (bus) » en kabyle (p. 472) ;
Carte n°219 : Le genre du terme désignant « l'aïd (fête religieuse musulmane) » (p. 472) ;

RESUME EN TAMAZIGHT

Agzul s tmaziɣt

Deg tezrawt-agi, nesleḍ tamḍawit tanmawalt akked temḍawit talɣaseddasayt n tmnaḍin n tmurt n Leqbayel. Nebɣa ad d-nesken deg-s, anda akk i reṣṣant tneḍwa ama d tid n umawal, ama d tikad n tesnalɣa d wamek ẓẓant di tedgatin n temnaḍin n Leqbayel. Nerra lwelha-nneɣ ɣer temḍawit axaṭer tamsalt-agi tezga tettuɣal-d di temliliyin tusnanin ɣef uslugen n teqbaylit neɣ n uslugen n tmaziɣt s umata gar yimusnawen n tmaziɣt. Deg unadi-agi, ad newwet ad d-naf amek fesrent neɣ amek ẓẓant iman-nsent tneḍwa di trakalt n tmurt n Leqbayel. Nebɣa daɣen ad nẓer acu ay d timental n temḍawit di teqbaylit ? Taqbaylit temgarad si temnaḍt ar tayeḍ, ansi ay d-yekka umgarad-agi si tadegt ar tayeḍ ? d wigi akk ay d isteqsiyen i-ɣef tettezzi tezrawt-agi. Tazrawt, ad teḍfer inadiyen yellan ɣef tesnilest tarakalant di tmaziɣt (A. BASSET, M. LAFKIOUI, L. GALAND, Kh. MADOUI…) d yimahilen n unnar am win n (W. LABOV, F. GADET, S. POP, …). Nga tasastant, nebḍa-tt ɣef sin yimuren : Amur ɣef umawal (aṭas n yiktawalen deg-s : tafekka n umdan, imɣan, iɣersiwen, ifrax, ibeɛɛac, allalen n tkuzint d wuччiyen, ayen akk i d-yezzin i twennaḍt, irbiben, ismawen n umigaw, d yiferdisen n tjerrumt), amur ɣef talɣiwin tumyigin (asefti n yimyagen deg tmeẓra-a : iziri/izri anibaw ; urmir/urmir ussid) d telɣataseddasayt (tizelɣiwin n tnila ‘’**d**’’/’’**n**’’ ; tawsit n kra n yireṭṭalen si taɛrabt….

Negmer-d ammuden ɣur imselɣa n temnaḍin n tmurt n Leqbayel, nufa-d deg waṭas n yimedyaten yemgarad wamek ttsemmin Leqbayel i tɣawsiwin : amgarad ad t-naf deg ususru, neɣ di talɣa neɣ wawal akk s timmad-is. Iktawalen terza tsastant : tafekka n umdan, imɣan, iɣersiwen, allalen d wuччiyen, irbiben, isem n umigaw, akked d kra n yiferdisen n tjerrumt. Nekka-d i 111 n tedgatin n Yigezda : Tizi-Uzzu, Bgayet, Bumerdes, Tubiret, Ṣtif, d Burǧ Bu-Ɛririǧ. Tazrawt-a, tbedd ɣef tanaẓt tamḍawant n W. LABOV anda yefka azal i wayen akk yemgaraden di tutlayt si taggayt tanmettit ar tayeḍ, neɣ seg usatal ar wayeḍ, deg wayen d-susruyen yimsawalen maca awalen-nni sɛan yiwen n unamek,… Yeqqen daɣen tamḍawit ɣer tenmettit.

Anda akk i d-nemlal amgarad, nga-as takerḍa akken ad aɣ-d-tban ugar temḍawit tasnalsayt ; rnu nsegza-d tineḍwa-nni amek uɣent akk di teqbaylit ; dagi dɣa ay tent-nebḍa d taggayin : tineḍwa yeggten (meḥsub tid i d-yuɣalen deg waṭas n temnaḍin), tineḍwa ibeddlen, tineḍwa tidersin (tikad ur neggit ara); nesken-d daɣen tikwal anda ay d amerḍil i yeṭṭfen adeg n wawal n teqbaylit. Nesken-d amek furmen iẓuran n wawalen di kra n temnaḍin (ɣelluy n tergalin n uẓar neɣ msertant tergalin n uẓar n wawal, fkant-d imesli nniḍen). Di temsisilit,

nsefhem-d daɣen amek beddlen wawalen asusru d wamek ay beddlent tergalin deg-sen. Tikerḍiwin ay nga, nsuffeɣ-itent-id s *lujisyel* QGIS 2.8, d ttawil i-ɣef nsenned akken ad nkenni gar temnaḍin imi ddeqs n temnaḍin i terza tsastant (111 tedgatin, mačči d izli). Ɣef tkerḍiwin, ad nwali akken iwata amek reṣṣant tneḍwa iman-nsent di tmurt n Leqbayel. Imselɣa ay nesteqsa, llan wid meẓẓiyen, llan wid meeqqren di leɛmer ; sɛan si 20 ar 85 sna. Nesteqsa-ten ɣef wamek ttsemmin i tɣawsiwin di temnaḍin-nsen, nerna neskan-asen tugniwin akken ad asen-yishil ad d-afen isem n tɣawsa-nni. Tikwal ngellem-asen allal-nni ; neqqar-asen amek yettwaxdem, nessefham-asen daɣen i umi yettwaxdam akken ad d-afen isem-nni i-ɣef nettnadi.

Tazrawt, nebḍa-tt ɣef krad n yiḥricen. Yal aḥric nebḍa-t d ixfawen.

Aḥric amezwaru, nebḍa-t ɣef semmus yixfawen :

Deg yixef 1^{u}, nmeslay-d ɣef trakalt n tmurt n Leqbayel, ɣef temnaḍin anda ay ttmeslayen taqbaylit, ɣef tutlayt taqbaylit.

Deg yixef wis-sin, nesbadu-d tamḍawit, tarakalt tasnilsant d tsentaliyin n tmaziɣt ;

Deg yixef wis krad, nsefhem-d asentli d wamek ay d-ffɣent tentaliyin n tmaziɣt dɣa glant-d s umgarad gar-asent ;

Deg yixef wis ukuz, nmeslay-d ɣef tulmisin n tmaziɣt (timsislit, tajerrumt, amawal) ;

Deg yixef wis-semmus, nsukk tiṭ ar tezrawin d yinadiyin ɣef trakalt tasnilsant n tmaziɣt ;

Aḥric wis-sin, nebḍa-t ɣef ṭam yixfawen :

Deg yixef 1^{u}, nesleḍ deg-s tamḍawit n uktawal n tfekka n umdan ;

Deg yixef wis-sin, nezrew deg-s tamḍawit n umawal n yiɣersiwen ;

Deg yixef wis krad, nesken-d deg-s tineḍwa n uktawal n yimɣan ;

Deg yixef wis ukuz, nesleḍ deg-s aktawal n wallalen n tkuzint d wuccčiyen ;

Deg yixef wis semmus, nezrew deg-s kra n wallalen d tayunin yerzan tawennaḍt d wakud ;

Deg yixef wis sdis, nesleḍ irbiben, tiɣma d yismawen n umigaw ;

Deg yixef wis sa, nezrew imerna, irbaduyen d yiferdisen nniḍen ;

Deg yixef wis ṭam, nesken-d deg-s tineḍwa n yimyagen ɣer talɣa taḥerfit ;

Aḥric wis-krad, nebḍa-t ɣef semmus yixfawen :

Deg yixef 1[u], nesleḍ tinmegliwin tumyigin : izri/izri anibaw ; urmir/urmir ussid;

Deg yixef wis-sin, nezrew tazelɣa n tnila ‘’**d**’’/’’**n**’’ ;

Deg yixef wis krad, nesken-d tawsit n kra n yireṭṭalen si tefransist d taɛrabt ;

Deg yixef wis ukuz, nmeslay-d ɣef umkan n temḍawit deg uselmed d uslugen n teqbaylit ;

Deg yixef wis-semmus, nesgzel-d deg-s akk tineḍwa ay d-ibanen di teqbaylit s yimedyaten (tineḍwa terza temsislit, tineḍwa terza tesnalɣa; tineḍwa yerza umawal).

A°- Tamḍawit timsislayt : di temḍawit timsislayt, ddeqs n yimedyaten ay d-nufa ; gar-asen :

- **imesli [ɣ] yettwanṭaq d [j]** :

I**g**enni [iɣə͡nni] < i**y**enni [i**j**e͡nni] ; asi**g**na [asiɣna] < asi**y**na [asi**j**na] ; ta**g**ut [ΘaɣuΘ] < ta**y**ut [ΘajuΘ] / **tayutt** [Θaju͡ts] ; a**g**lim [aɣlim] / a**g**ʷlim [aɣʷlim] < a**y**lim [a**j**lim] ;

zle**g** [zləɣ] < zle**y** [zlə**j**] ; bze**g** [vzəɣ] < bze**y** [vzə**j**] ;

- **imesli ussid [g͡g] yettwanṭaq [j͡j]** : a**gg**ur [ag͡gur] < a**yy**ur [aj͡jur] ;

ṭe**gg**er [ṭəg͡gər] ----- ṭe**yy**er [ṭəj͡jər] ;

- **imesli [l] yettwanṭaq [j]** :

ul [u**l**] < [u**j**] ; ɣli [ʁ**l**i] < [ʁ**j**i] ; aɣyul [aʁju**l**] < [aʁju**j**] ;

- **Targalt [ʕ] tettwanṭaq d tiɣri taɣezzfant [a:]** :

a**ɛ**rur [a**ʕ**rur] < [**a:** rur] ; a**ɛ**ebbuḍ [a**ʕ**əb͡boḍ] < [**a:** b͡boḍ] ;

- **Targalt [t] tettwanṭaq [Θ] neɣ [t͡s]** :

tamemt [Θaməmt] < tamemtt [Θaməmt͡s] ; tament [Θamənt] < tamentt [Θaməntṣ] ; tizizwit [ΘizizwiΘ] < tizizwitt [Θizizwit͡s] ; tassemt [Θast͡səmt] < [Θast͡səmΘ] < [Θast͡səmt͡s] ; tamellal**t** [Θaməl͡lal**t**] < [Θaməl͡lal**t͡s**] ; tagu**t** [ΘaɣuΘ][1] / tagu**t** [Θaɣu**t**] < tagu**tt** [Θaɣu**t͡s**] ; i**t**ett [i**Θ**ət͡s] < i**tt**ett [i**t͡s**ət͡s] (urmir ussid) ; i**t**emmat [i**t**əm͡maΘ] < i**tt**emmat [i**t͡s**əm͡maΘ] (urmir ussid) ;

- **imesli [ð] yettwanṭaq [ŧ]** :

a**ḍ**ar [aðɑr] < a**ṭ**ar [aŧɑr] ; a**ḍ**u [aðo] < a**ṭ**u [aŧo] ; i**ḍ** [ið] < i**ṭ** [iŧ] ;

i**ḍ**elli [iðəl͡li] < i**ṭ**elli [iŧəl͡li] ;

[1] Snat talɣiwin **agu**, **tagut** sexdament-tent, deg waṭas n temnaḍin n tmurt n Leqbayel i unamek « brouillard et brume ».

- **imesli [v] yettwanṭaq [m]** :

A**b**endayer [a**v**əndajər] < a**m**endayer [a**m**əndajər] ;

- **imesli [ɣ] yettwanṭaq [v] neɣ [w]** :

a**g**udu [aɣuðu] < a**b**udu [a**v**uðu] ; a**g**udu [aɣuðu] < a**w**udu [a**w**uðu] ; a**g**ujil [aɣuʒil] < a**b**ujil [a**v**uʒil] ;

B°- Tamḍawit tanmawalt : dagi, ad naf sin leṣnaf :

1°- Iẓuran mgaraden akk : yiwen n unamek, ad t-id-senfalin sin wawalen mgaraden deg uẓar :

aɛrur / **azagur** ; **ag^{w}ersal** / **tireɣ^{w}lin** / **aberčečču** / **awres** ; **iṭij** / **tafukt** ; **ader** / **ṣubb** / **ger** ;

2°- Iẓuran ifurmen neɣ imeččen : imidek / **tidekt** d isem n yimɣi/ ttejra n « lentisque ». Dagi isem : **tidekt** yuɣal di kra n temnaḍin (tedgatin) n tmurt n Leqbayel ttsemmin yis-s ama d lfakya ama d ttejra n tidekt.

1- Ɣelluy n tergalt n uẓar (Asedres n uẓar) :

- **a.** Ɣelluy n uzgen-aɣri ‘’**w’’** deg yimedyaten-a : a**w**ren / aren ; icce**w** / icc ; tawekki**w**t / tawekka ; c**w**iṭ ---- ciṭ ;
- **b.** Ɣelluy n tergalt ‘’**h**’’ deg : **azehran** / **azuran** ;
- **c.** Ɣelluy n tergalt ‘’**n**’’ di : **tinijjelt** / **tijjelt** ; **ttenkar** / **ttekker** (urmir ussid) ; **enɣ** / **eɣɣ** ;
- **d.** Ɣelluy n uzgen-aɣri ‘’**y**’’ di : **taguyt** ----- **tagut** ;
- **e.** Ɣelluy n tergalt ‘’**ḍ**’’ di : **amak^{w}raḍ** ----- **amak^{w}ar** ;
- **f.** Ɣelluy n tergalt ‘’**k**’’ di : **efk/fek/kef** ----- **eff** ;

2-Asekter n uẓar s tmerna n yiwsilen isenfalayen neɣ s yiferdisen :

Awsil ‘’**q**’’ deg : **aqacciw** > **iccew** ;

Awsil anemmas : ‘’**ḥ**’’ deg : **aṭuṭḥan** / **aṭuṭaḥ** / **aṭiṭuḥ** ; ameqq^{w}raḥan / ameqq^{w}raḥaḥan > ameqq^{w}ran ;

Agrawsil : ‘’**ḥ**’’ dans : **aguḥ**, **taguḥt** (talɣa tuntit) > **agu**, **tagut** (talɣa tuntit) ; **ciṭuḥ**, **ciṭiṭuḥ**, **ciṭaḥ** > **ciṭ** ;

Awsil ‘’**z**’’ deg : **azeɛrur** > **aɛrur** ;

Amurfim ‘’**tt**’’ deg : **ttekki** > **kki** ;

3- Aɣerri (*vocalisation*) : kra n tergalin (tizgen-aɣriyin) : [**w**] d [**j**]) ttwanṭaqent d tiɣra : **wwet** / **ut** ; se**w** / s**u** /as**u** ; i**w**fa / **yu**fa ;

4- Amyutti n tergalin n uẓar : **ayefki** / **ak^{w}effay** ; **imɣi** /**aɣemmay** ; **efk**, **fek/kef** ;

III. Tamḍawit tajerrumit (talɣaseddasayt) :

Ṣṣenf-agi, yerza iferdisen n tjerrumt. Yerza daɣen talɣaseddast : taseftit n yimyagen (talɣiwin tumyigin), talɣiwin n yisem (asuf d usileɣ n usget) akked yisulaɣ n unti), irbiben (talɣiwin tasufin akked talɣiwin tisegtin), amseḍfer n tayunin deg tefyirt. Adeg n tzelɣa n tnila di teqbaylit, d amedya n temḍawit talɣaseddasayt.

1. Tamḍawit deg usalaɣ n tmeẓi n yizri : yewt**a**/yew**wet** (deg yizri) ;

Imerḍilen si taɛrabt : ic**i**dd / ic**u**dd (deg yizri) ;

ix**i**ḍ / ix**a**ḍ / ix**eyye**ḍ (deg yizri) ;

2. Tamḍawit deg usalaɣ n tmeẓi n yizri anibaw :

ur yewt**i** yara / ur yeww**i**t ara ;

Imerḍilen si taɛrabt : ur ic**i**dd **ara/ ur** ic**u**dd ara ;

ur ix**i**ḍ ara / ur ix**a**ḍ ara / ur ix**eyye**ḍ ara ;

3. Tamḍawit deg usalaɣ n tmeẓi n wurmir :

Imerḍilen si taɛrabt : ad ic**i**dd / ad ic**u**dd (deg wurmir) ;

ad ix**i**ḍ / ad ix**a**ḍ / ad ix**eyye**ḍ (deg wurmir) ;

4. Asileɣ n wurmir ussid :

ɣli ---- **iɣelli** /**itteɣlay** ou **iteɣlay** (deg wurmir ussid) ;

llexs ---- **ittelxas** / **yettlexsa** (deg wurmir ussid) ;

ittemttat --- **ittemmat** (deg wurmir ussid) ;

ineqq ----- **ittnuɣ** / **itaɣɣa** / **iteɣɣa** / **iteɣɣ** (deg wurmir ussid) ;

5. Tawsit n yimerḍilen si taɛrabt akked tefransist *:*

- ***telha zzit*** (**zzi**t d unti)/ ***yelha zzit*** (**zzi**t d amalay) ;
- ***telha lleft*** (**lleft** d unti)/ ***yelha lleft*** (**lleft** d amalay) ;
- ***teččur lkar*** (**lkar** d unti)/ ***yečču r lkar*** (**lkar** d amalay) ;

- ***lɛid tameqqʷrant*** (***lɛid*** d unti)/ ***lɛid ameqqʷran*** (***lɛid*** d amalay) « l'aïd el-kebir ;

6. Adeg n tzelɣa n tnila ''d'' : deg wurmir, ar wudem wis-tlata unti asuf, tazelɣa n tnila ''**d**'', ur tettaṭṭaf ara yiwen umkan s-dat umyag. Tezmer ad tezwir amyag akken tezmer ad t-teḍfer.
D amedya : **ad d-tas** [**ad͡das**] / **ad tas-d** [**at͡sasəd**] ;
7. Tasnalɣa n yimyagen di talɣa taḥerfit :
eɣz / ɣ**i**z / ɣ**e**z ; **agg**ʷ**ad** / **aggad** / **gged** ;
x**i**ḍ / x**a**ḍ (areṭṭal si taɛrabt) ; x**i**ṭ / x**a**ṭ (emprunt à l'arabe) ; ɛ**a**c / ɛ**i**c (emprunt à l'arabe) ;

8. Tasnalɣa n yisem deg wasuf : kra n yismawen d yirbiben ur uliɣen ara ɣef yiwen n usalaɣ di tedgatin n tmurt n Leqbayel. Ayagi, ad d-iban di tiɣri tamezwarut neɣ di tiɣri taneggarut (neɣ di tunṭiqt taneggarut).

a. Tamḍawit di tiɣri tamezwarut :
izrem ----- **a**zrem ; **i**gergis ---- **a**gergis (Carte n °06) ; **a**signa ------ **i**signa ;

b. la variation au niveau de la voyelle finale ou la syllabe finale :
agud**u** ------ agud**i** / agud**a** ; abud**u** ------ abud**i** ; awud**u** ----- awud**i** ; acenf**i**r ----- acenf**u**r ;
amezwar**u** ----- amezwar ; aneggar**u** ----- aneggar ;

c. Tamḍawit deg usalaɣ n yisem amalay :
ifker ----- afekrun / afekrur ; **i**ɣ**e**d ----- **a**ɣ**u**d ; as**i**gna ------ as**e**gna ; ag**u**d**u** ---- ag**i**d**i** ;

d. Asget yettban-d d asuf : aɛeẓwan ---- aɛeẓẓi ;

e. Tamḍawit deg uslaɣ n wunti : **t**imes**t** ------ **t**imes ;

f. Areṭṭal : tudfa n ureṭṭal temgarad (deg wasuf neɣ deg usget) :
aɣebbar/aɣeb͡bʷar ------- **l**ɣebra ; lɣaba ------ leɣ**wa**b**i** / lɣaba**t** ;

9. Asileɣ n usget : di teqbaylit, talɣa n wasuf tezmer ad tesɛu aṭas n yisegten si tadegt ɣer tayeḍ. Tamḍawit-agi tettḥaz ismawen, imyagen, ….

a. Asget n yismawen : talɣa n wasuf tezmer ad tesɛu aṭas n yisegten :

agudu ------ iguduyen / iguduten / igudiwen / igudan ;

agudi ----- igudiyen / igudiwen / igudan ; amrar -------- imraren / imurar ;

tamek^{w}ḥelt ----- timek^{w}ḥal / timk^{w}eḥyal / timk^{w}eḥlin ;

itri ----- itran / itra ; ameẓẓuɣ ----- imeẓẓuɣen / imeẓẓaɣ ;

iɣden --- iɣdan / iɣiɣden / iɣuɣad /iɣuɣdan ;

iḍ ---- uḍan / aḍan ; iṭ ---- uṭan / uṭawen / iṭawen ;

b. Asget n usget n yismawen :

aɛeẓẓi ------ iɛeẓẓiyen/iɛeẓwan ; aɛeẓwan ------ iɛeẓwanen ;

c. Asget n yirbiben :

aderɣal ----- iderɣalen / iderɣula ; aberkan ----- iberkanen / iberkuna ;

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

Page

Système de transcription 04

Abréviations 05

Tableau des consonnes (Les symboles de l'Alphabet Phonétique International) 06

Introduction générale 07

Problématique 12

Hypothèses 13

Objectif 13

Organisation du travail 14

PREMIERE PARTIE

Chapitre I : Le cadre théorique 16

1- Orientations théoriques et méthodologiques 16

2- La variation linguistique (Françoise GADET, 2007) 16

3- Démarche, terrain, questionnaire et méthodologie 18

3.1. Le terrain d'étude 18

3.2. Les points d'enquête (Terrain d'enquête) 19

3.3. Les techniques d'observation 21

3.4. Questionnaire : Elaboration et contenu 21

3.5. Les informateurs 23

3.6. Les enquêtes : techniques et méthode de collecte des données 24

3.7. Cartographie : conception de cartes géolinguistiques et outils 25

3.8. Choix de la méthode 27

4- Le kabyle, la ''Kabylie'' et la ''kabylophonie'' 28

4.1. Le kabyle ''taqbaylit'' 28

4.2. Classification des parlers kabyles 30

4.3. La Kabylie : territoire et dénominations géographiques 32

4.3.a. La Grande-Kabylie 32

4.3.b. La Petite-Kabylie 32

4.4. L'environnement et les activités 33

Chapitre II : Rappels théoriques sur la variation, la géographie linguistique et la dialectologie berbère 35

1. Variation linguistique 36
2. Variante 37
3. La géographie linguistique et la dialectologie : définition et aperçu historique 38
   3.a. La géographie linguistique 38
   3.b. La dialectologie 38
4. De la grammaire comparée 40
5. Les Atlas linguistiques 41
   5.a. L'atlas de Georg WENKER (en Allemagne) 41
   5.b. L'Atlas Linguistique de la France (A.L.F.) de J. GILLIERON En France 42
6. Méthodes d'enquêtes pratiquées en géographie linguistique et en dialectologie 43
7. La géographie linguistique et la dialectologie berbère 44
8. Méthode d'enquête pratiquée par A. BASSET 48

Chapitre III : Dialectalisation de la langue berbère et variation 53

Introduction 54

1. Eclatement dialectal 55
2. Processus de dialectalisation 58
3. La variation linguistique en kabyle : phénomène ancien 59
4. Complexité de la distinction entre variation géographique et variation sociale 63
5. La /langue(s) berbère(s) : dialectes ou parlers ? 63
6. Tamazight (le berbère) : « langue » ou « langues » 65
7. Les secteurs affectés par la variation 68
   7. a. Phonétique 68
   7.b. Lexique 69
   7.c. Morphosyntaxe 70
8. La variation linguistique à l'échelle inter-dialectale 71
   8.a. Phonétique 71
      8.a.1. Spirantisation 71
      8.a.2.Assibilation 72
      8.a.3. Rhotacisme 72
      8.a.4. Affrication 72
   8.b. Morphologie (la formation du pluriel) 73
   8.c. Lexique 73

8.d. Sémantique 76

Chapitre IV : Quelques traits linguistiques du berbère et du kabyle 79

1. Les critères linguistiques 80
2. La langue berbère : l'unité dans la diversité 80

2.a. La phonétique et la phonologie du berbère 80

2.a.1. Le système Phonologique Berbère (SPB) 80

2.a.2. Le système phonologique kabyle (SPK) 83

2.a.3. La spirantisation 83

2.a.4. Le vocalisme du berbère 84

2.b. Syntaxe de l'énoncé 85

3. Les classes syntaxiques 87

3.a. la fonction 87

3.b. La combinatoire 87

3.b.1. Les lexicaux 88

3.b.2. Les grammaticaux 88

3.b.3. Les fonctionnels 88

4. Le ‘*’mot’’* en kabyle 88
5. Le lexique 90
6. Les procédés de formation lexicale 90
7. L'emprunt 91

7.a. L'intégration des emprunts dans la langue kabyle 92

8. Le nom (en kabyle) 93

8.a. Les latitudes combinatoires 93

8.b. Le schème nominal 93

8.c. Les marques obligatoires du nom 93

8.c.1. La marque du genre 93

8.c.2. Les marques du nombre 96

8.c.2.a. La morphologie du nombre 97

8.c.2.a.1. Le pluriel externe 97

8.c.2.a.2. le pluriel interne 97

8.c.2.a.3. Le pluriel mixte 97

8.c.3. La marque d'état 98

8.d. Les modalités périphériques du nom ‘’les locatives’’ 100

8.e. Les modalités dérivationnelles du nom : La dérivation nominale 100

8.e.1. Nom d'action verbal 101
8.e.2. Nom d'agent 101
8.e.3. Nom d'instrument 101
8.e.4. L'adjectif 102
8.e.5. Les adjectifs numéraux ordinaux 103
8.f. Les substituts non personnels du nom 104
8.f.1. Les substituts déictiques 104
8.f.2. Les substituts déictiques ''défini'' 104
8.f.3. Les substituts déictiques ''indéfini'' 105
9. Le système verbal 105
9.a. Le verbe 106
9.a.1. Les indices de personne 106
9.a.2. L'assimilation 106
9.a.3. Les indices de personnes des verbes d'état 107
9.b. Morphologie des oppositions aspectives 108
9.b.1. Modalités pré-verbales : « modalités aspectuelles » 108
9.b.2. Modalités aspectuelles d' ''Actuel – concomitant'' 109
9.b.3. L'impératif 110
9.c. Morphologie thématique verbale 110
9.d. Les différents groupes morphologiques verbaux 111
9.d.1. Groupe morphologique à quatre (04) thèmes 111
9.d.2. Groupe morphologique à trois thèmes 112
9.d.3. Groupe morphologique à deux thèmes 112
9.e. Les oppositions thématiques verbales : Aoriste ~ Aoriste Intensif 113
9.e.1. L'intensif marqué par tt- / t- 113
9.e.2. La tension consonantique 114
9.e.2.a. La tension initiale 114
9.e.2.b. La tension médiane 115
9.e.2.c. La tension finale 115
9.e.3. L'opposition thématique : Prétérit ~ prétérit négatif 117
9.f. Les formes dérivées des verbes 119
9.g. Remarque sur le thème du prétérit négatif 119
9.h. La modalité négative 120
9.i. Les modalités dérivationnelles et les modalités d'orientation syntaxique 121
9.i.1. La dérivation verbale 122

9.i.2. Les morphèmes dérivationnels 122
9.i.2.a. Le morphème *ss* / *s* 122
9.i.2.b. Le morphème *ttw* 123
9.i.2.c. Les morphèmes ‘*’mm’’* et ‘*’nn’’* / ‘’*n*’’ 123
9.i.2.d. Les morphèmes du réciproque (*m*, *my* et *ms*) 124

Chapitre V : Les études de géographie linguistique berbère 126
I. Les études de géographie linguistique berbère 127
1. Géographie linguistique en Kabylie : les enquêtes d’André BASSET 127
1.a.Carte des points d’enquête de géographie linguistique en Kabylie (André BASSET) 128
1.b. Le corpus 128
1.c. Cartographie, présentation des données (résultats) chez André BASSET 128
1.d. Carte de désignations du terme « tête » en Kabylie (André BASSET, 1929) 129
1.e. Carte de désignations du terme « doigt » en Kabylie (André BASSET, 1929) 130
2. Géographie linguistique dans la région d’Imi n-Tanout dans le Grand Atlas marocain (Lionel GALAND) 130
2.a. Le terrain 130
2.b. Les points d’enquête 130
2.c. Carte des points d’enquête de l’étude de Lionel GALAND 131
2.d. Carte de désignations du terme «blanc (de l’œuf)» dans la région d’Imi n-Tanout 132
3. Contribution à la géographie linguistique de la petite-Kabylie (Kh. MADOUI, 1995) 132
3.a. Les points d’enquêtes 132
3.b. Carte des points d’enquête de l’étude de Kh. MADOUI (1995) 133
4. Kabylie : dialectologie : (K. Nait-ZERRAD, 2004) 135
5. Les travaux de M. LAFKIOUI 135
5.a. Choix des points d’enquête de l’ALR 136
5.b. Carte des points d’enquêtes de l’Atlas linguistique des variétés berbères du Rif (M. LAFKIOUI, 2007) 137
6. Contribution à la géographie linguistique du berbère Chaouïa (M. BOUDJELLAL, 2008 et 2015) 139
II. Les travaux de dialectométrie 140
1. Les travaux de K. Nait-Zerrad 140
2. Les travaux de M. LAFKIOUI 141

Deuxième partie : Géographie linguistique des parlers berbères de Kabylie : Lexique et Morphologie 143

C*hapitre I* : Le corps humain et les êtres animés 144

Carte géolinguistique n° 05 : Les désignations de « la bouche » en kabyle 145

Carte géolinguistique n° 06 : Les désignations du « cartilage » en kabyle 146

Carte géolinguistique n° 07 : Les désignations du « cheveu, la chevelure » en kabyle 147

Carte géolinguistique (phonétique) n° 08 : Les désignations du « cœur » en kabyle 148

Carte géolinguistique n° 09 : Les désignations du « cou » en kabyle 150

Carte géolinguistique n° 10 : Les désignations de la « cuisse » en kabyle 152

Carte géolinguistique n° 11 : Les désignations de « la dent » en kabyle 153

Carte géolinguistique n° 12 : Les désignations du « doigt » en kabyle 154

Carte géolinguistique n° 13 : Les désignations du « dos » en kabyle 156

Carte géolinguistique n° 14 : Les désignations de « l'épaule » en kabyle 158

Carte géolinguistique n° 15 : Les désignations de « la femme » en kabyle 159

Carte géolinguistique n° 16 : Les désignations de « la fille » en kabyle 161

Carte géolinguistique n° 17 : Les désignations du « foie » en kabyle 162

Carte géolinguistique n° 18 : Les désignations du « front » en kabyle 163

Carte géolinguistique n° 19 : Les désignations du « garçon, enfant » en kabyle 165

Carte géolinguistique n° 20 : Les désignations du « genou » en kabyle 166

Carte géolinguistique n° 21 : Les désignations du « goitre » en kabyle 168

Carte géolinguistique n° 22 : Les désignations du terme « intestin » en kabyle 169

Carte géolinguistique n° 23 : Les désignations du terme « jambe » en kabyle 171

Carte géolinguistique n° 24 : Les désignations du terme « joue » en kabyle 172

Les désignations du terme « larme, pleur » en kabyle 173

Les désignations du terme « langue » en kabyle 173

Carte géolinguistique n° 25 : Les désignations du terme « lèvre » en kabyle 174

Carte géolinguistique n° 26 : Les désignations du terme « mollet » en kabyle 175

Carte géolinguistique n° 27 : Les désignations du terme « nez » en kabyle 176

Carte géolinguistique n° 28 : Les désignations de « l'œil » en kabyle 178

Carte géolinguistique n° 29 : Les désignations de « l'ongle » en kabyle 179

Carte géolinguistique n° 30 : Les désignations de « l'oreille » en kabyle 181

Les désignations du terme « os » en kabyle 182

Carte n° 31 : Les désignations du terme « paume de la main » en kabyle 183

Carte géolinguistique n° 32 : Les désignations de « la peau » en kabyle 184

Carte géolinguistique n° 33 : Les désignations du terme « pied » en kabyle 186

Carte géolinguistique n° 34 : Les désignations du terme « poil » en kabyle 187
Carte géolinguistique n° 35 : Les désignations du terme « poitrine » en kabyle 188
Carte géolinguistique n° 36 : Les désignations du « sang » en kabyle 189
Carte géolinguistique n° 37 : Les désignations du terme « sein » en kabyle 190
Carte géolinguistique n° 38 : Les désignations du « talon » en kabyle 192
Carte géolinguistique n° 39 : Les désignations de « la tête » en kabyle 193
Carte géolinguistique n° 40 : Les désignations du terme « tibia» en kabyle 195
Carte géolinguistique n° 41 : Les désignations du « ventre» en kabyle 196
Les désignations du « visage» en kabyle 198

***Chapitre* II** : La faune (animaux, oiseaux, insectes et parasites) 199
Carte géolinguistique n°42 : Les désignations de « l'abeille» en kabyle 200
Carte géolinguistique n° 43 : Les désignations de « l'âne» en kabyle 201
Carte géolinguistique n° 44 : Les désignations de « l'ânesse» en kabyle 203
Carte géolinguistique n° 45 : Les désignations de « l'ânon » en kabyle 204
Carte géolinguistique n° 46 : Les désignations de « l'araignée» en kabyle 205
Carte géolinguistique n° 47 : Les désignations du « bœuf » en kabyle 207
Les désignations du « chat » en kabyle 208
Carte géolinguistique n° 48 : Les désignations du « chien » en kabyle 209
Carte géolinguistique n° 49 : Les désignations de la « corne » en kabyle 212
Carte géolinguistique n° 50 : Les désignations de « la grenouille » en kabyle 214
Carte n° 51 : Les désignations de « l'hérisson » en kabyle 215
Carte géolinguistique n° 52 : Les désignations de « l'aile d'oiseau » en kabyle 217
Carte géolinguistique n° 53 : Les désignations du « lion» en kabyle 219
Les désignations de « la mouche » en kabyle 220
Carte géolinguistique n° 54 : Les désignations du « oiseau » en kabyle 220
Carte géolinguistique n° 55 : Les désignations du « papillon» en kabyle 222
Carte géolinguistique n° 56 : Les désignations du « pou» en kabyle 224
Carte géolinguistique n° 57 : Les désignations du terme « queue d'animal » en kabyle 225
Carte géolinguistique n° 58 : Les désignations de « la souris, rat » en kabyle 227
Carte géolinguistique n° 59 : Les désignations du « rouge gorge » en kabyle 228
Carte géolinguistique n° 60 : Les désignations du « sanglier » en kabyle 230
Carte géolinguistique n° 61 : Les désignations du terme « scorpion » en kabyle 232
Carte géolinguistique n° 62 : Les désignations du « serpent » en kabyle 234
Carte géolinguistique n° 63 : Les désignations du « singe » en kabyle 235

Carte géolinguistique n° 64 : Les désignations de « la tortue » en kabyle 237
Carte géolinguistique n° 65 : Les désignations du « ver » en kabyle 240

***Chapitre* III** : La flore et forêt 242
Carte géolinguistique n° 66 : Les désignations de « l'ail » en kabyle 243
Carte géolinguistique n° 67 : Les désignations de « l'arbre » en kabyle 244
Carte géolinguistique n° 68 : Les désignations du terme « bâton » en kabyle 246
Carte n° 69 : Les désignations du terme « branche d'arbre » en kabyle 247
Carte géolinguistique n° 70 : Les désignations de « champignons » en kabyle 249
Carte géolinguistique n° 71 : Les désignations du terme « chêne » en kabyle 252
Carte n° 72 : Les désignations de « écorce, peau (de fruit, de légume) » 254
Carte géolinguistique n° 73 : Les désignations de « feuille de végétal » en kabyle 256
Carte géolinguistique n° 74 : Les désignations du « figuier » en kabyle 258
Carte géolinguistique n° 75 : Les désignations de « l'herbe » en kabyle 259
Carte géolinguistique n° 76 : Les désignations de « lentisque » en kabyle 260
Carte n° 77 : Les désignations des « mûres (fruits de la ronce) » en kabyle 261
Carte géolinguistique n° 78 : Les désignations du « petit fagot de bois » en kabyle 262
Carte géolinguistique n° 79 : Les désignations du terme « plante » en kabyle 264
Carte géolinguistique n° 80 : Les désignations du « tronc d'arbre » en kabyle 265

***Chapitre* IV** : La cuisine (instruments et alimentation) 266
Carte géolinguistique n° 81 : Les désignations du « blanc de l'œuf » en kabyle 267
Carte géolinguistique n° 82 : Les désignations du « couscous » en kabyle 268
Carte géolinguistique n° 83 : Les désignations de la « cuillère » en kabyle 270
Carte géolinguistique n° 84 : Les désignations de la « graisse » en kabyle 274
Carte géolinguistique n° 85 : Les désignations du « jaune (de l'œuf) » en kabyle 275
Carte géolinguistique n° 86 : Les désignations du « lait » en kabyle 277
Carte géolinguistique n° 87 : Les désignations du terme «levure, levain» en kabyle 279
Carte n° 88 : Les désignations de « la louche, grosse cuillère » en kabyle 281
Carte géolinguistique n° 89 : Les désignations du « miel » en kabyle 284
Carte géolinguistique n° 90 : Les désignations de « l'œuf » en kabyle 286
Carte géolinguistique n° 91 : Les désignations du « sel » en kabyle 287
Carte géolinguistique n° 92 : Les désignations de « la semoule » en kabyle 288
Les désignations de « la viande » en kabyle 289

***Chapitre* V** : Les instruments, objets divers, l'univers et le temps 290

1°- Instruments et objets divers 291

Carte géolinguistique n° 93 : Les désignations de « l'aiguille » en kabyle 291

Carte géolinguistique n° 94 : Les désignations du « bât, selle » en kabyle 293

Carte géolinguistique n° 95 : Les désignations du « bendir, tambour » en kabyle 294

2°- L'univers et le temps 296

Carte géolinguistique n° 96 : Les désignations de « l'an, l'année» en kabyle 296

Carte géolinguistique n° 97 : Les désignations de « l'année prochaine » en kabyle 297

Carte géolinguistique n° 98 : Les désignations de « l'après demain » en kabyle 298

Carte n° 99 : Les désignations de « l'après l'an prochain » en kabyle 299

Carte géolinguistique n° 100 : Les désignations d'« aujourd'hui » en kabyle 300

Carte géolinguistique n° 101 : Les désignations de « l'avant l'an dernier » en kabyle 301

Carte géolinguistique n° 102 : Les désignations de « l'avant-hier » en kabyle 303

Carte géolinguistique n° 103 : Les désignations du terme « brouillard » en kabyle 304

Carte géolinguistique n° 104 : Les désignations du « cendre » en kabyle 305

Carte géolinguistique n° 105 : Les désignations du « ciel » en kabyle 307

Carte géolinguistique n° 106 : Les désignations de « demain » en kabyle 308

Carte n° 107 : Les désignations de « dépotoir, dépôt d'ordures » en kabyle 309

Carte géolinguistique n° 108 : Les désignations de « l'étoile » en kabyle 311

Carte géolinguistique n° 109 : Les désignations du « feu » en kabyle 312

Carte géolinguistique n° 110 : Les désignations de la « forêt » en kabyle 313

Carte géolinguistique n° 111 : Les désignations de « la fumée » en kabyle 315

Carte géolinguistique n° 112 : Les désignations du terme « hier » en kabyle 316

Carte géolinguistique n° 113 : Les désignations du « jour » en kabyle 317

Carte n° 114 : Les désignations de « l'an dernier, l'année passée» en kabyle 318

Carte géolinguistique n° 115 : Les désignations de « la lune » en kabyle 319

Les désignations de « la montagne » en kabyle 320

Carte géolinguistique n° 116 : Les désignations de « nuage » en kabyle 321

Carte géolinguistique n° 117 : Les désignations de « nuit » en kabyle 322

Carte géolinguistique n° 118 : Les désignations de « la pluie » en kabyle 323

Carte géolinguistique n° 119 : Les désignations de « la poussière » en kabyle 325

Carte géolinguistique n° 120 : Les désignations du « soleil » en kabyle 326

Carte géolinguistique n° 121 : Les désignations du terme « vent » en kabyle 327

***Chapitre* VI** : Les adjectifs, les couleurs, les noms d'agent, les substituts déictiques, les adverbes et éléments divers 329

1°-Les adjectifs, les couleurs et les noms d'agent 330

Carte géolinguistique n° 122 : Les désignations du terme « aveugle(s) » en kabyle 330

Carte géolinguistique n° 123 : Les désignations du « blanc » en kabyle 332

Carte géolinguistique n° 124 : Les désignations du « bleu » en kabyle 334

Carte géolinguistique n° 125 : Les désignations du « dernier » en kabyle 336

Carte n° 126 : Les désignations du « épais, gros, corpulent » en kabyle 337

Carte géolinguistique n° 127 : Les désignations du « grand » en kabyle 339

Les désignations du « jaune » en kabyle 340

Carte géolinguistique n° 128 : Les désignations du « noir » en kabyle 341

Carte géolinguistique n° 129 : Les désignations du terme « orphelin » en kabyle 343

Carte géolinguistique n° 130 : Les désignations du « petit » en kabyle 345

Carte géolinguistique n° 131 : Les désignations du « premier » en kabyle 347

Carte géolinguistique n° 132 : Les désignations du « rouge » en kabyle 349

Carte géolinguistique n° 133 : Les désignations du « vert » en kabyle 350

Carte géolinguistique n° 134 : Les désignations du « voleur » en kabyle 353

2°- Les substituts déictiques, les adverbes et éléments divers 355

Carte géolinguistique n° 135 : Le terme « autre » en kabyle 355

Carte géolinguistique n° 136 : L'adverbe « ici » en kabyle 356

Carte géolinguistique n° 137 : L'adverbe d'éloignement « là-bas » en kabyle 357

Carte géolinguistique n° 138 : le terme « peu » en kabyle 358

Carte n° 139 : Les démonstratifs « celui-ci, celle-ci, ceux-ci, celles-ci » en kabyle 360

Carte n° 140 : La modalité périphérique du nom « ce, cette » en kabyle 362

***Chapitre* VII** : Les verbes à la formes simples 364

Carte n° 141 : Le verbe signifiant « se mouiller, être mouillé » en kabyle 365

Carte géolinguistique n° 142 : Le verbe « frapper » en kabyle 366

Carte géolinguistique n° 143 : Le verbe « participer » en kabyle 367

Carte géolinguistique n° 144 : Le verbe signifiant « dormir, se coucher » en kabyle 368

Carte géolinguistique n° 145 : le verbe signifiant « descendre » en kabyle 369

Carte géolinguistique n° 146 : Le verbe signifiant « boire» en kabyle 371

Le verbe signifiant « manger » en kabyle 372

Le verbe « cracher » en kabyle 372

Carte géolinguistique n° 147 : Le verbe signifiant « rire » en kabyle 373

Carte géolinguistique n° 148 : le verbe signifiant « craindre, avoir peur » en kabyle 374
Carte géolinguistique n° 149 : le verbe signifiant « vivre » en kabyle 375
Le verbe « mourir » en kabyle 376
Carte géolinguistique n° 150 : le verbe signifiant « tuer » en kabyle 377
Carte géolinguistique n° 151 : le verbe signifiant « revenir » en kabyle 378
Carte géolinguistique n° 152 : le verbe signifiant « creuser » en kabyle 379
Carte n° 153 : Le verbe signifiant « voler, s'envoler, battre des ailes » en kabyle 380
Le verbe « aller » en kabyle 381
Le verbe « venir » en kabyle 382
Le verbe « s'asseoir, être assis » en kabyle 382
Le verbe « se lever » en kabyle 382
Le verbe « tomber » en kabyle 383
Carte géolinguistique n° 154 : le verbe signifiant « donner » en kabyle 383
Le verbe « tenir » en kabyle 384
Carte géolinguistique n° 155 : le verbe signifiant « tirer » en kabyle 384
Carte géolinguistique n° 156 : le verbe « pousser » en kabyle 385
Carte géolinguistique n° 157 : le verbe signifiant « jeter, lancer » en kabyle 386
Carte géolinguistique n° 158 : le verbe signifiant « coudre » en kabyle 388
Carte géolinguistique n° 159 : le verbe signifiant « aimer » en kabyle 389
Le verbe signifiant « dire » en kabyle 389
Carte géolinguistique n° 160 : le verbe signifiant « gonfler, être gonflé » en kabyle 390

Troisième partie* : *Géographie linguistique des parlers berbères de Kabylie : Morphosyntaxe 392

***Chapitre I* :** *Traitement géolinguistique des oppositions thématiques verbales : prétérit ~ prétérit négatif et aoriste ~ aoriste intensif à la 3ème personne du singulier* 392
Carte n° 161 : Le verbe « être mouillé, se mouiller» au prétérit et au prétérit négatif 393
Carte n° 162 : Le verbe « être mouillé, se mouiller» à l'aoriste et à l'aoriste intensif 395
Carte n° 163 : Le verbe signifiant « frapper » au prétérit et au prétérit négatif 397
Carte n° 164 : Le verbe signifiant « frapper » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 398
Carte n° 165 : Le verbe signifiant « participer » au prétérit et au prétérit négatif 399
Carte n° 166 : Le verbe signifiant « participer » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 400
Carte n° 167 : Le verbe « dormir, se coucher » au prétérit et au prétérit négatif 402
Carte n° 168 : Le verbe « dormir, se coucher » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 403
Carte n° 169 : Le verbe « descendre » au prétérit et au prétérit négatif 404

Carte n° 170 : Le verbe « descendre » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 405
Carte géolinguistique n° 171 : Le verbe « boire » au prétérit et au prétérit négatif 406
Carte géolinguistique n° 172 : Le verbe « boire » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 407
Le verbe « manger » au prétérit et au prétérit négatif en kabyle 408
Carte n° 173 : Le verbe « manger » à l'aoriste et à l'aoriste intensif en kabyle 408
Le verbe « cracher » au prétérit et au prétérit négatif 409
Carte n° 174 : Le verbe « cracher » à l'aoriste et à l'aoriste intensif en kabyle 410
Carte n° 175 : Le verbe « rire » au prétérit et au prétérit négatif en kabyle 411
Carte n° 176 : Le verbe « rire » à l'aoriste et à l'aoriste intensif en kabyle 412
Carte n° 177 : Le verbe « craindre » au prétérit et au prétérit négatif 414
Carte géolinguistique n° 178 : Le verbe « craindre» à l'aoriste et à l'aoriste intensif 415
Le verbe « mourir» au prétérit et au prétérit négatif 415
Carte géolinguistique n° 179 : Le verbe « mourir » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 416
Carte géolinguistique n° 180 : Le verbe « tuer » au prétérit et au prétérit négatif 417
Carte géolinguistique n° 181 : Le verbe « tuer » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 418
Carte géolinguistique n° 182 : Le verbe « revenir » au prétérit et au prétérit négatif 419
Carte géolinguistique n° 183 : Le verbe « revenir » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 420
Carte géolinguistique n° 184 : le verbe « creuser » au prétérit et au prétérit négatif 421
Carte géolinguistique n° 185 : le verbe « creuser » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 422
Carte n°186 : «voler, s'envoler, voleter (dans l'air)» au prétérit et au prétérit négatif 423
Carte n°187 : «voler, s'envoler, voleter (dans l'air)» à l'aoriste et à l'aoriste intensif 424
Carte n° 188 : Le verbe « marcher » au prétérit et au prétérit négatif 426
Carte géolinguistique n° 189 : le verbe « marcher » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 427
Carte n° 190 : le verbe « aller, partir » au prétérit et au prétérit négatif 428
Carte n° 191 : le verbe « aller, partir » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 429
Carte géolinguistique n° 192 : le verbe « venir » au prétérit et au prétérit négatif 430
Carte géolinguistique n° 193 : le verbe « venir » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 431
Le verbe « s'asseoir, être assis » au prétérit et au prétérit négatif 431
Carte n° 194 : Le verbe « s'asseoir, être assis » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 432
Le verbe « se lever, être debout » au prétérit et au prétérit négatif 433
Carte n° 195 : Le verbe « se lever, être debout » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 434
Le verbe « tomber » au prétérit et au prétérit négatif 435
Carte géolinguistique n° 196 : Le verbe « tomber » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 436
Carte géolinguistique n° 197 : Le verbe « donner » au prétérit et au prétérit négatif 437
Carte géolinguistique n° 198 : Le verbe « donner » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 438

Carte géolinguistique n° 199 : le verbe « tenir » au prétérit et au prétérit négatif 439
Carte géolinguistique n° 200 : le verbe « tenir » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 440
Carte géolinguistique n° 201 : Le verbe « tirer» au prétérit et au prétérit négatif 441
Carte géolinguistique n° 202 : Le verbe « tirer» à l'aoriste et à l'aoriste intensif 442
Carte géolinguistique n° 203 : Le verbe « pousser» au prétérit et au prétérit négatif 444
Carte géolinguistique n° 204 : Le verbe « pousser » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 445
Carte n° 205 : Le verbe « jeter, lancer » au prétérit et au prétérit négatif 447
Carte n° 206 : Le verbe « jeter, lancer» à l'aoriste et à l'aoriste intensif 458
Carte géolinguistique n° 207 : Le verbe « coudre » au prétérit et au prétérit négatif 449
Carte géolinguistique n° 208 : Le verbe « coudre » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 451
Carte géolinguistique n° 209 : Le verbe « aimer» au prétérit et au prétérit négatif 453
Carte géolinguistique n° 210 : Le verbe « aimer » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 454
Le verbe « dire» au prétérit et au prétérit négatif 454
Le verbe « dire» à l'aoriste et à l'aoriste intensif 455
Carte n° 211 : Le verbe « gonfler, être gonflé » au prétérit et au prétérit négatif 455
Carte n° 212 : Le verbe « gonfler, être gonflé » à l'aoriste et à l'aoriste intensif 456

Chapitre II* :** Traitement géolinguistique de la modalité d'orientation spatiale ''d***' et '***n***'' 458
1. Les modalités d'orientation spatiale : '***'d''*** / '***'id''***, ***''n''*** / '***'in''*** en berbère 459
2. Carte géolinguistique n° 213 : Traitement de la présence et/ou de l'absence de l'opposition ''***d***'' (vers-ici » / ''***n***'' (vers là-bas » en kabyle 461
3. La position de la modalité d'orientation spatiale ''***d***'' « vers-ici » en kabyle 463
4. Carte géolinguistique n° 214 : Traitement de la position de '' ***d***'' « vers-ici » dans la phrase : *ad + d + féminin singulier + as* « venir » en kabyle 464
5. Carte géolinguistique n° 215 : « elle n'est pas venue (vers-ici) » en kabyle 466

Chapitre III : Le genre grammatical des emprunts : traitement géolinguistique 467
Introduction 468
1. Variation et perception du genre (grammatical) en kabyle 469
2. Carte géolinguistique n° 216 : Le genre du terme désignant « navet » en kabyle 470
3. Carte géolinguistique n° 217 : Le genre du terme désignant « l'huile » en kabyle 471
4. Carte n° 218 : Le genre du terme désignant « car (bus) » en kabyle 472
5. Carte n°219 : Le genre du terme désignant « l'aïd (fête religieuse musulmane)» 472
6. L'emprunt « école » en kabyle 473

Chapitre IV : La variation linguistique et ses manifestations en kabyle 474

Introduction 475

1. La variation phonétique 475

1.a. Palatalisation 475

1.b. La palatale [j] se réalise comme une palato-vélaire [ɣ] 476

1.c. La mutation de la palatale tendue [j͡j] vers la palato-vélaire occlusive tendue [g͡g] 476

1.d. La mutation de la latérale [l] vers la palatale [j] 476

1.e. La vocalisation 476

1.e.1. / w / ------» / u / 476

1.e.2. / y / ------ » / i / 477

1.e.3. La consonne pharyngale [ʕ] qui devient une voyelle allongée [a:] 477

1.f. Amuïssement 477

1.g. L'affrication 477

1.h. Le durcissement 478

1.h.1. La mutation de l'apico-dentale sonore pharyngalisée [đ] vers l'apico-dentale sourde pharyngalisée [ŧ] 478

1.h.2. La mutation de l'apico-dentale non pharyngalisée [ð] vers l'apico-dentale sourde pharyngalisée [ŧ] 478

1.h.3. La mutation de l'apico-dentale sonore [d] qui devient une sourde [t] 479

1.h.4. La mutation de la bilabiale sonore tendue [b͡b] vers une bilabiale sourde [p͡p] 479

1.h.5. La mutation de la palato-vélaire sonore [g] vers la sourde [k] 479

1.h.6. Durcissement de spirante en constrictive 479

1.i. Assibilation 479

1.j. Sonorisation de la sifflante sourde [s] qui se réalise comme une sifflante sonore [z] 480

1.k. La mutation de la sifflante sonore non-pharyngalisée [z] vers la sifflante sonore pharyngalisée [ƶ] 480

1.l. Rhotacisme 480

1.m. La spirantisation 480

1.m.1. La bilabiale occlusive **[b]** qui se réalise comme une spirante [**v**] 480

1.m.2. L'apico-dentale sonore occlusive **[d]** qui se réalise comme une spirante [**ð**] 480

1.m.3. L'apico-dentale sourde occlusive **[t]** qui se réalise comme une spirante [**θ**] 480

1.m.4. La palato-vélaire occlusive **[k]** qui se réalise comme une spirante **[χ]** 481

1.m.5. La palatale sonore occlusive **[g]** qui se réalise comme une sonore spirante **[γ]** 481

1.n. La mutation de la spirante [v] qui devient une bilabiale nasale [m] 481

1.o. La mutation de la vélaire [ɣ] vers la spirante [v] ou vers la semi-voyelle, vélaire **[w]** 481

1.p. La labiovélarisation 481
1.q. La mutation de la labio-vélaire [w] vers la bilabiale sonore [b] 482
1.r. La mutation de la labio-vélaire [w] vers la palato-vélaire [χ] ou la labio-vélaire [$\widehat{\chi}^{w}$] 482
1.s. La mutation de la labio-vélaire [$\widehat{\chi}^{w}$] vers une chuintante sourde [ʃ] 482
1.t. La mutation de palato-vélaire sonore tendue [$\widehat{gg}$] vers l'uvulaire sourde tendue [$\widehat{qq}$] 483
1.u. La mutation de la vélaire sonore [ʁ] vers l'uvulaire sourde [$\widehat{qq}$] 483
1.v. La tension consonantique 483
1.w. Les assimilations 483
1.w.1. L'assimilation progressive 483
1.w.2. L'assimilation régressive 483
1.w.3. Autres cas d'assimilation 484
1.w.4. Les voyelles 484
2. La variation lexicale 484
2.a. Les racines totalement différentes 484
2.b. Les racines partiellement différentes 484
2.c. Disparition d'une consonne radicale ou réduction de la racine 485
2.d. Étoffement de la racine 485
2.e. La métathèse 485
3. La variation grammaticale (morphosyntaxique) 486
3.a. Variation du thème du prétérit 486
3.b. Variation du thème du prétérit négatif 486
3.c. Variation du thème de l'aoriste 486
3.d. La formation de l'aoriste intensif 486
3.e. Le genre grammatical des emprunts à l'arabe et au français 486
3.f. La morphologie positionnelle 487
3.g. La morphologie du verbe à la forme simple 487
4. La morphologie du nom (au singulier) 487
4.a. La variation au niveau de la voyelle initiale 487
4.b. La variation au niveau de la voyelle finale ou la syllabe finale 487
4.c. La variation au niveau du schème du nom masculin 488
4.d. Un pluriel perçu comme un singulier 488
4.e. La variation au niveau du schème du féminin 488
4.f. L'emprunt : intégration morphologique différente 488
4.g. La formation du pluriel 488
4.g.1. Le pluriel des noms 488

4.g.2. Le pluriel du pluriel des noms 489
4.g.3. Le pluriel des adjectifs 489

Chapitre V : La variation et aménagement linguistique du kabyle 490
Introduction 491
1. La langue tamazight et ses variétés 492
2. Tamazight : « langue » ou « langues » ? 493
3. La kabyle et son aménagement 495
4. Choix de la norme 497
5. La norme et sa gestion 498
6. Quelle attitude prendre à l'égard de la variation intradialectale (kabyle) ? 499
7. Les critères à adopter ? 500
8. Organisme ou centre d'aménagement pour tamazight 501

Conclusion générale 505
Bibliographie 509
Le questionnaire 520
Annexe
1. Les points d'enquête et les informateurs 527
2. Les points d'enquête par wilaya 531
3. Index de cartes géolinguistiques 534
4. Résumé en tamaziɣt 541
5. Table des matières 548

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Langue et Culture Amazighes

HASSANI Saïd

La variation lexicale et morphosyntaxique à travers les parlers kabyles

Résumé : Le but de cette thèse est d'examiner les phénomènes variationnels observés dans le domaine kabyle et de mettre le concept *variation* au centre de la réflexion. Nous avons d'abord examiné la distribution géographique de quelques termes relatifs aux divers champs lexicaux : Le corps humain, la faune (animaux, oiseaux, insectes…), la flore, la cuisine, l'univers et le temps, les noms d'agent, les adjectifs et les couleurs, les verbes à la forme simple et quelques phénomènes morphosyntaxiques ciblés…. afin de comprendre leur expansion et leur recul, puis analysé la variation phonétique produite par diverses mutations phonétiques, la variation morphologique marqué par des différenciations de schèmes et la variation lexicale produite par diverses altérations de la racine. Notre recherche s'appuie sur grille d'enquête pré établie, elle comprend deux niveaux : le volet lexical et le volet morphosyntaxique. Ici, 111 points soumis à l'enquête ; certaines régions sont bien représentées alors que d'autres le sont moins. Nous avons soumis et vérifié par enquête un certain nombre de formes, de réalisations phonétiques et de constructions syntaxiques insérés dans une grille d'enquête (questionnaire), sur un échantillon de points d'enquête.

Mots clés : dialectologie, kabyle, variation, variante, géographie linguistique.